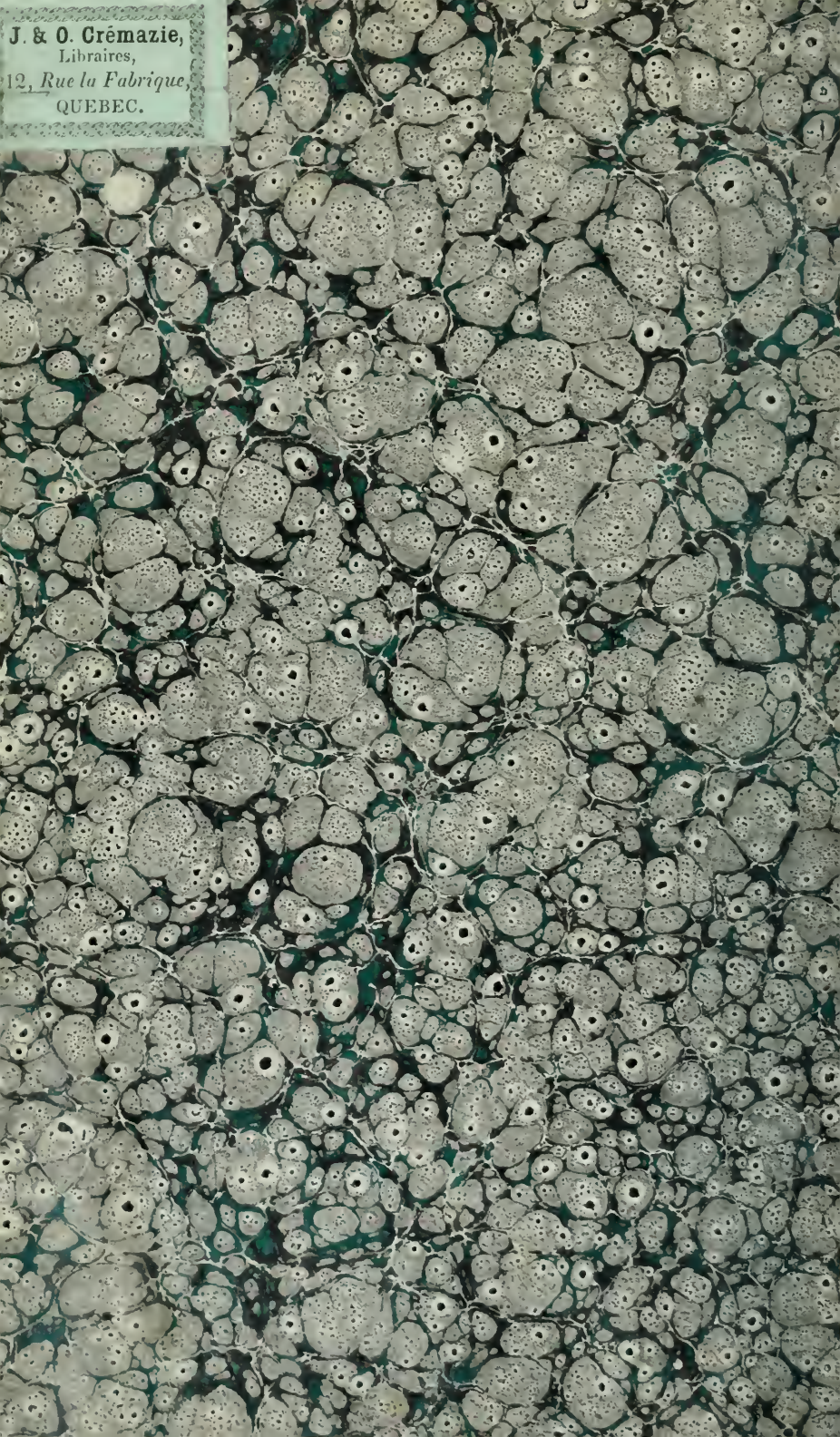
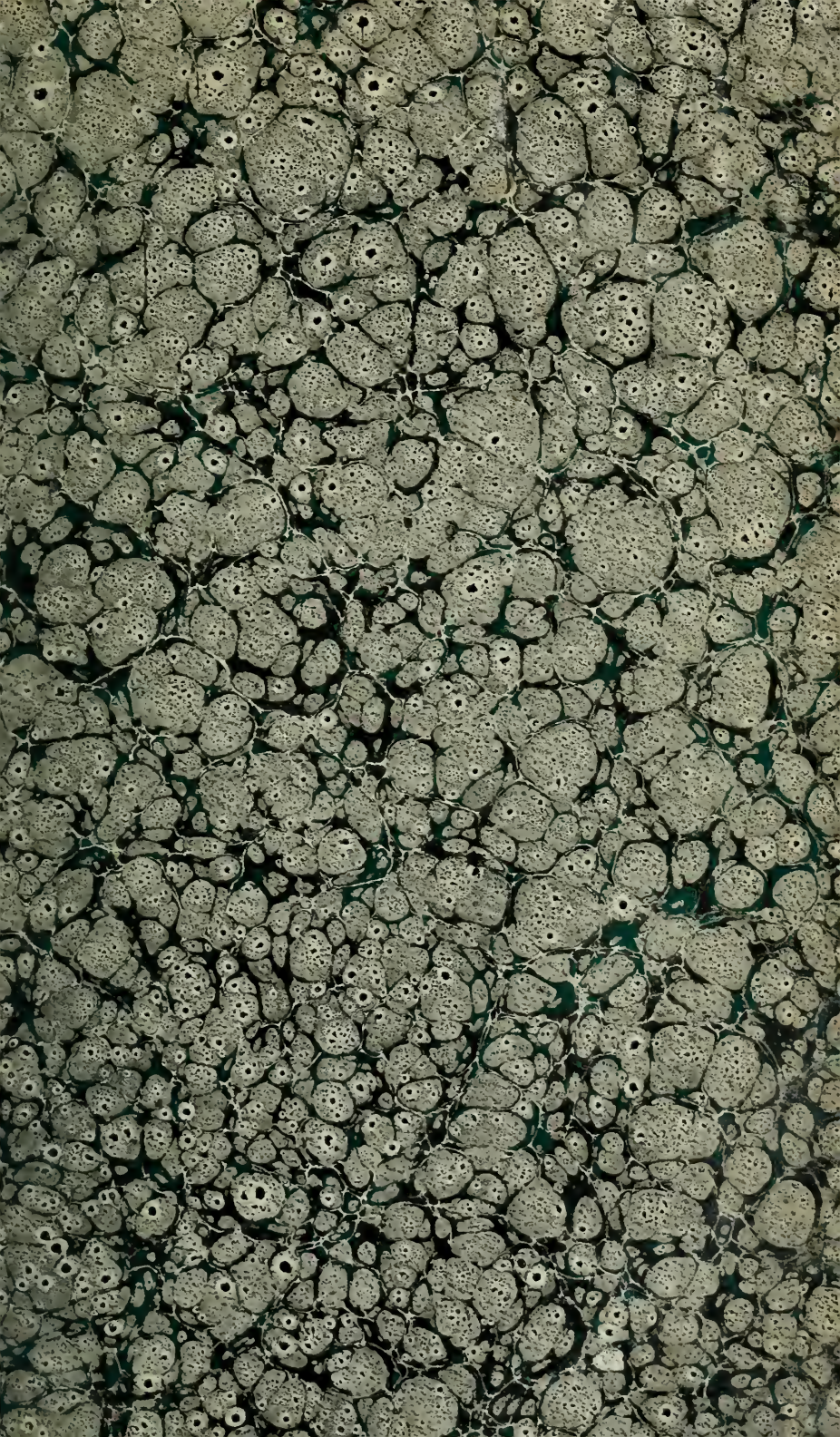




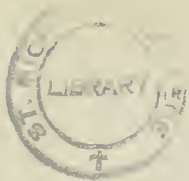
J. & O. Crémazie,  
Libraires,  
12, Rue la Fabrique,  
QUEBEC.














REVUE

DES

**DEUX MONDES.**





Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa



REVUE

DES

DEUX MONDES,

AUGMENTÉE

D'ARTICLES CHOISIS DANS LES MEILLEURS REVUES ET RECUEILS  
PÉRIODIQUES.

---

TOME QUATRIÈME. — 1840.



Bruxelles,  
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,  
ADOLPHE WAHLEN ET C<sup>ie</sup>.

—  
1840





---

---

# THOMAS CARLYLE.

*THE FRENCH REVOLUTION, A HISTORY (1).*



Depuis l'époque de Byron et de Scott, ère mémorable de la littérature britannique, et qui laissera au front du XIX<sup>e</sup> siècle une trace éclatante et immortelle, l'écrivain qui a le plus vivement préoccupé l'attention en Angleterre, c'est Thomas Carlyle.

Le style anglais avait traversé, au XVI<sup>e</sup> siècle, les phases de l'imitation italienne et espagnole, et au XVII<sup>e</sup>, celle de l'imitation française, grecque et latine. A la fin du XVIII<sup>e</sup>, il revint brusquement à son point de départ anglo-saxon. Ce retour à ses origines lui donna la force extraordinaire et la beauté mâle ou naïve qui distinguent les poètes et les prosateurs de l'époque immédiatement antérieure à la nôtre. Byron, Scott, Southey, Cobbett, Coleridge, Lamb, Hazlitt, Wordsworth, quelles que fussent les diversités de leur esprit, ont recherché avec amour la verdeur et la puissance de l'ancienne diction anglaise; chez quelques écrivains, tels que Leigh Hunt, Keats et Shelley, l'affectation de l'archaïsme étouffa des qualités distinguées.

L'humanité est ainsi faite, qu'elle ne peut se passer de modèle. Après avoir épuisé la copie de l'antiquité grecque, de l'Italie, de l'Espagne, de la France et de l'archaïsme national, il ne restait plus à l'Angleterre qu'une seule imitation à tenter, celle de l'Allemagne. Déjà Coleridge, Walter Scott et Words-

(1) In three volumes, J. Fraser, Regent-Street, London.

worth avaient emprunté à ce pays, non pas des formes, mais des fictions ou des théories. Personne cependant n'avait essayé de rapprocher le style anglo-saxon du saxon primitif, et de fondre ensemble les caractères particuliers et distincts de l'idiome allemand, avec ceux de l'anglais qui en dérive. Les analogies et les dissemblances des deux langages semblaient s'opposer également à cette fusion. Bien que toutes les racines anglaises soient teutoniques, la phrase anglaise ne marche jamais selon la syntaxe allemande. Le mot anglais reste isolé et repousse l'assimilation; la phrase anglaise, phrase de gens d'affaires, aime la précision et la rapidité. Le mot allemand, au contraire, s'associe aisément à d'autres mots; il se compose, se ramifie et se complique à volonté, s'assimilant et groupant autour de lui presque tous les mots qu'il veut absorber. La phrase germanique est complexe comme le mot germanique; elle s'emboîte, s'agence, se contourne, se plie et forme très-aisément une synthèse vaste dont la coordination harmonique est une beauté pour elle. L'allemand n'est que de l'anglais à syntaxe complexe; l'anglais n'est que de l'allemand réduit à son expression analytique et la plus simple. On peut très-bien écrire une page allemande, calquée sur le mode de la syntaxe anglaise; elle sera claire et un peu plate, voilà tout. On ne peut transvaser une page de Novalis ou de Hegel en anglais pur, sans faire subir une excessive violence à l'idiome qui sert de récipient aux idées traduites.

Une étude approfondie de la poésie et de la philosophie allemandes avait préparé Carlyle à la création du nouveau style anglo-allemand qui lui appartient; singulière œuvre qu'il a réalisée en Angleterre, nous dirons tout à l'heure avec quel succès. Sa traduction du *Wilhelm Meister*, de Goethe, et ses *Mélanges critiques sur la Littérature allemande*, contenant quelques morceaux biographiques d'une haute valeur, signalèrent un esprit curieux, ardent, énergique, investigateur, et le placèrent au premier rang de ceux qui se livrent en Angleterre aux mêmes études. Toutefois son métier de traducteur lui nuisait fort. On a peine à reconnaître chez le même homme les qualités qui semblent se repousser mutuellement, et l'on nie autant que l'on peut l'esprit d'un philologue, l'originalité d'un traducteur, le génie d'un érudit. Carlyle était tout cela, et à la fois. Son talent n'en restait pas moins assez obscur, quoique ces ténèbres fussent sillonnées de quelques lueurs. On commença à le distinguer, lorsque la *Revue d'Édinbourg* ouvrit ses pages à deux articles de Carlyle sur Jean-Paul Richter et sur Novalis. L'auteur, ennuyé sans doute de rester si longtemps dans les limbes littéraires, avait pris, en désespoir de cause, le parti d'écrire à l'allemande, sans se gêner, avec des mots longs d'une toise et une fécondité inouïe de mots composés. L'innovation fut remarquée, critiquée, puis enfin pardonnée à Carlyle, qui, dans un sujet tout allemand, pouvait soutenir qu'il avait droit de l'être un peu trop. Un article intitulé les *Signes caractéristiques du Temps*, inséré dans la *Revue d'Édinbourg*, révéla chez lui d'autres qualités plus rares, la profondeur, la sagacité, la justesse, et cet instinct du mouvement général de l'humanité, qui est sublime quand il s'élève jusqu'à la prophétie. Ici les singularités de diction étaient encore plus marquées que dans les écrits précédents du même auteur; on s'y heurtait sans cesse contre des mots absurdes, dans



le genre de *faim-et-soif-ocratie*, mots qui ne produisent pas en anglais un effet beaucoup meilleur que dans notre langue. Cependant le public étonné, peut-être attiré par le ridicule extérieur et la baroque nouveauté d'un style qui ne lui en rappelait aucun autre, se rapprochait de Carlyle. Le *Magasin de Fraser* l'accepta alors pour rédacteur, et lui donna ses coudées franches. Le *Fraser* est un recueil *tory* auquel coopérèrent des gens de beaucoup d'esprit, et qui ne redoute ni la hardiesse, ni l'originalité, dans leur excès même. Carlyle profita de l'occasion, et écrivit pour le *Fraser* un petit volume intitulé *Sartor resartus*, facétie rabelaisienne et mystique, étincelante de talent et d'idées, mais dont l'obscurité burlesque dérouta beaucoup de lecteurs. A ce *Sartor resartus* succéda un essai intitulé *le Procès du Collier*, roman philosophique auquel la fameuse aventure du collier servait de prétexte, et qui avait pour but le développement des causes immédiates de la révolution française. C'était divisé en chapitres, tous très-brillants, quelques-uns grotesques, et qui eurent un extrême succès. Sans doute ce succès engagea Carlyle à écrire du même style son *Histoire de la Révolution française*, qui a été accueillie avec la même faveur.

Il a paru, dans ces derniers temps, en Europe, peu d'ouvrages aussi dignes d'attention; il en est peu que distinguent autant de qualités répulsives à la fois et sympathiques. Si votre coup d'œil s'arrête aux surfaces, et que les singularités extérieures vous repoussent, ne lisez pas cet étrange livre. La forme mystique et obscure choisie par Carlyle vous fatiguerait bientôt, et vous vous plaindriez de tant de voiles qui ne sont pas même transparents. Si la pureté de la diction vous charme, si vous êtes habitué au style anglo-français d'Adisson, à la phrase brève, incisive et toute britannique de Bacon, à la période énergique et robuste de Southey, Carlyle vous déplaira : vous ne saurez que faire de ces mots composites, que la phraséologie anglaise a toujours repoussés, de ces incises perpétuelles, qui jettent à travers sa pensée-mère une forêt de broussailles parasites. Si vous êtes historien du fait, et que vous vous complaisiez surtout à l'étude pratique des événements et des choses, vous le mépriserez encore; car les faits sont mal racontés par lui, tantôt grossis quant à leur importance, tantôt accumulés ou brouillés diversement, toujours privés de cet ordre lumineux qui est l'histoire.

Mais si vous êtes philosophe, c'est-à-dire observateur sincère de l'humanité, vous relirez plus d'une fois son ouvrage. Il vous charmera spécialement, si vous osez vous élever au-dessus des partis et des préjugés quotidiens.

Ce n'est ni un livre bien écrit, ni une histoire exacte de la révolution française.

Ce n'est pas une dissertation éloquente, — encore moins une transformation des événements et des hommes en narration romanesque.

C'est une étude philosophique mêlée d'ironie et de drame, rien de plus.

Elle ne se concentre pas dans le cercle de la révolution française. Elle s'attache au cours entier de la civilisation européenne, dont ce mouvement terrible est une des cataractes les plus imposantes. En l'écrivant, l'auteur s'est beaucoup plus occupé de la pensée que du mot; il a médité son œuvre plus qu'il ne l'a élaborée. Il a presque toujours bien vu; il a souvent mal dit. Son

récit a toute la chaleur d'un spectacle présent et actuel. Ces *royants* (1), qui pénètrent l'histoire dans son intimité, dans le secret de son fonds et de sa réalité, qui comprennent l'inutilité des surfaces et la nullité des faits inexplicables, sont rares. Savent-ils à la fois *voir* et *dire*? ils sont sublimes; Thucydide, par exemple, et Tacite. La moitié de ce don merveilleux, c'est la moitié d'un grand homme.

Carlyle n'a que cette moitié, et précisément celle qui convient le moins à l'intelligence française, la sagacité et la profondeur.

Notre don et notre besoin national, c'est la clarté. La théorie de Carlyle, encore obscure et ambiguë, ne se révèle pas à ses yeux d'une manière certaine, puissante et systématique. Il ne sait pas tout ce qu'il veut, il ne comprend pas tout ce qu'il sait, il ne discerne pas tout ce qu'il voit. Il est sur le trépied de la pythonisse. De là s'exhalent des vapeurs qui sont les pensées de Carlyle. Il y a des formes mystiques dans le nuage, des lueurs éclatantes au sein de cette brume, et des points de vue lointains qui déchirent le voile flottant de ses méditations. Les uns dédaigneront ces vagues épaisses et tumultueuses qui dérobent au regard la moitié des tableaux de l'avenir; les autres se prosterneront avec une admiration profonde devant des clartés incomplètes. Essayons de dire ici ce qui manque au philosophe Carlyle et ce qui fait sa grandeur; c'est l'un des plus mauvais écrivains et l'un des plus puissants penseurs de l'époque.

Soit que l'éducation de Carlyle se soit faite en Allemagne, ou que les singularités inconnues de sa jeunesse l'aient assimilé aux pensées dominantes des écrivains germaniques, il s'est trouvé, par une série de causes que lui seul est capable de dire et qu'il n'a pas jusqu'ici racontées, profondément isolé de l'Angleterre. Ce malheur pour sa vie est un bonheur pour sa gloire. Il n'a rien sacrifié à aucun parti. Il a été l'homme de sa pensée et l'expression de son caractère. Après dix années de demi-obscurité, la Grande-Bretagne a reconnu en lui un génie. En France, son adoption eût éprouvé plus de difficultés encore. Nous sommes fort disposés à nier la puissance d'une idée, toutes les fois qu'elle n'est pas incorporée à une masse d'hommes qui la prend pour son étendard. Carlyle, répugnant à cette servitude disciplinaire des groupes hostiles, s'est placé au-dessus de tous les partis, si bien qu'on le croirait homme de tous les partis. Il reconnaît que la maturité des temps a entraîné la révolution; il admet la petitesse, la faiblesse, la misère de presque tous ses acteurs; il admet la grandeur, la vigueur, la nécessité du combat. Il ne méprise point la royauté qui est une forme. Il n'exalte pas la république qui est une forme. Il comprend que les sociétés sont des corps, dont l'organisme intérieur s'use, et qui se renouvellent par des cataclysmes. Il ne fait point l'apothéose des destructions; il ne maudit pas la mort, qui est nécessaire à la vie. Il sent que la royauté était devenue mensonge, que l'on ne croyait plus à elle. La hiérarchie ecclésiastique, ainsi que le fond même des croyances, ayant perdu leur force virtuelle, devenaient mensonge à leur tour. La ferveur de l'explosion qui eut lieu, quand on reconnut le creux et le vide général des institutions

(1) *Royant*, doué de la seconde vue écossaise; *seer*, magicien des choses humaines.



sur lesquelles on reposait, ce fut la révolution; — cette ferveur tint lieu de croyance alors, — une croyance de néant!

Carlyle raconte comment se fit cette opération de destruction, comment croula pêle-mêle la vaste fabrique de la monarchie française, précédant la ruine de la monarchie européenne. Qu'il y ait eu, dans ce moment, des protecteurs du vieux monument et d'ardents démolisseurs de ces pierres vermoulues, il ne s'en étonne pas. Que les uns et les autres aient été violents toujours, sublimes rarement, ridicules souvent, il ne s'en étonne pas davantage, et il n'accuse personne. Quand les acteurs sont puérils et les personnages mesquins, il compare en riant leur petitesse aux énormes dimensions de la catastrophe, et c'est alors qu'il lui arrive d'être fréquemment burlesque.

Ce côté de son talent n'est pas moins hostile que tous les autres à nos habitudes et à nos idées gallo-romaines, toujours un peu solennelles et disciplinaires. Il n'y a rien, certes, qui nous aille moins que le ton burlesque appliqué comme couverture et comme voile à une pensée énergique et à un tableau puissant. Nous préférons le vernis de la profondeur dorant la nullité du fond, à l'air frivole ou gai cachant un fond sévère. Ceux de nos compatriotes qui s'aviseront de lire quelques chapitres de Carlyle sur la foi de notre recommandation, croiront en vérité que nous nous moquons d'eux, quand ils déchiffreront les titres suivants : *Astrée de retour sans un sol*; — *Pétition hiéroglyphique*; — *Problématique*; — *Les sacs à vent*; — *Cela devient électrique*; — *Mercur de Brézé*; — *De Broglie, dieu de la guerre*; — *Les Noyades*; — etc., etc. Leur mépris pour l'homme qui traite en style de Scaramouche le plus grand événement des temps modernes se mêlera sans doute de quelque colère qui pourra bien retomber sur son critique.

Raisonnons cependant. La grandeur des caractères ne dépend point de la grandeur des événements. Il est également vrai que les faits sérieux et graves de ce monde sont toujours mêlés d'un alliage de puérilité et de bizarrerie qui n'est pas le moindre enseignement de l'histoire. Reproduire au hasard ces misérables détails sans en oublier un seul serait une œuvre absurde et abjecte; les choisir et les caractériser, de manière à ce que l'humanité tout entière, analysée dans ses derniers replis et dans ses derniers éléments, se montre et s'offre nue à l'œil investigateur, c'est un travail sérieux, immense et profond. Lorsque Cromwell et ses officiers décidèrent que la république serait instituée en Angleterre, lorsque ce puissant hypocrite eut écouté les déclamations de ceux qui l'entouraient et leurs sermons contre le pouvoir d'un seul et la dictature, il lui prit tout à coup (dit Ludlow, qui était présent) « une si folle joie, que, saisissant un coussin, et me le jetant à la tête d'un air grave, il descendit l'escalier quatre à quatre. Je m'emparai d'un autre coussin que je lui lançai à mon tour du haut de l'escalier. » Voilà un bien petit fait et qui déroge singulièrement à la gravité des conspirateurs puritains, à la majesté de l'histoire, au but grandiose et au caractère austère de l'époque. Qui n'aperçoit cependant la lumière versée par un incident aussi grotesque sur Cromwell, son caractère, ses associés, ses espérances et son avenir? Dans cette facétie, il y a plus de mépris burlesque pour les graves utopies des gens qui conspirent avec Cromwell, que dans un volume entier de commentaires; c'est une révélation

si naïve de son énergie et de son ambition comprimées ! Carlyle n'a pas oublié un de ces traits. Son habileté consiste à les choisir, à les détacher, à les éclairer. La force de son intelligence l'empêche de confondre les faits mesquins avec les circonstances caractéristiques, les petites inévitables de la vie humaine avec les bassesses spéciales de l'individu. Son Mirabeau, son Bonaparte, sa Charlotte Corday, soumis à ce procédé bizarre et peints à la loupe, n'en paraissent que plus grands.

En analysant Carlyle, on est obligé d'expliquer perpétuellement l'opération de sa pensée et de dire les motifs de cette opération. Quant à son style, qui n'est ni anglais ni allemand, nous ne nous chargeons point de le défendre ; c'est assez de le comprendre, ou plutôt de le deviner. Il se distingue surtout par la recherche, la manière, l'exagération et l'affectation ; mais ce qui est singulier, c'est que cette affectation est naïve. Il ne la revêt pas comme un costume ; elle est devenue lui-même. Elle résulte de ses longues études, de l'éducation excentrique qu'il a imposée à sa vie intellectuelle, et de la retraite dans laquelle il vit. Comme ensemble et comme plan, l'œuvre offre des disparates ; un accès lyrique interrompt pendant six pages une description matérielle, et l'apostrophe hasardée tache presque tous les chapitres de points d'exclamation interminables. La répétition des mêmes épithètes, appliquées sans cesse aux mêmes hommes, comme dans Homère, produit un effet nauséabond ; vous vous ennuyez fort de retrouver toujours *l'incorruptible verdâtre* au lieu de *Robespierre*, et le *lieutenant-olive-noire* pour le *jeune Bonaparte*. L'art de la composition, celui des nuances heureusement fondues, le goût, la modération, la grâce, tout ce qui s'apprend dans un certain monde élevé, manquent à Carlyle. Cette habitude de style, péniblement forte et sèchement étudiée, rappelle la vieille école de peinture allemande, dont nous ne contestons pas les mérites, mais qui, à son énergie, à sa précision et à un sentiment profond de l'art, joignait une sécheresse si laborieuse.

Tels sont les défauts de forme et de composition qui rendent cet ouvrage intraduisible et à peine intelligible. Au lieu de trouver un livre fait, une pensée accomplie, un plan mis en œuvre, comme c'est la loi et la juste loi en France, vous découvrez, accumulés dans un espace assez étroit, les éléments de la pensée, les suggestions les plus diverses, les points de vue les plus originaux, les excitations les plus vives de l'esprit. Ce travail, qui n'est pas achevé, tente et stimule toutes les capacités et toutes les facultés de votre intelligence. Tout ce que vous avez d'activité et de mouvement dans le cerveau s'ébranle et s'émeut à cette impulsion originale. Ce serait un chef-d'œuvre, si Carlyle avait réalisé, par la grande perfection de la forme, la profondeur et la variété du sens que son livre contient. Erreur ou malheur qui appartiennent au Nord, aux Anglais moins qu'aux Allemands, mais à toutes les nations empreintes de teutonisme, à toutes les langues teutonnes. *Esse quàm videri* ; c'est le mot d'ordre de ces peuples. Ils ont pardonné à Burke sa gaucherie et la longueur déclamatoire de ses discours en faveur de son éloquence. *Videri quàm esse*, c'est la devise de tous les peuples méridionaux qui ont recueilli l'héritage romain ; elle emporte avec elle les dangers contraires. Notre littérature est pleine de talents complets et creux, de livres bien divisés et nuls, de formes



extérieures qui ont passé pour régulières, d'apparences de choses complètes qui ne sont complètes que par leur aspect. Les boîtes à épopée, les canevas à roman, les charpentes de drame, ingénieuses et mécaniques fabrications des artisans sans idées qui se livrent à ces agréables métiers, abondent parmi nous. Les littératures septentrionales au contraire manquent d'œuvres régulièrement fabriquées. Les uns, hommes du Nord et du teutonisme, crient *vivat*, à propos de six pages, même brutales, qui prouvent *génie* et *pensée*; les autres, enfants du Midi et de Rome, s'agenouillent devant un volume bien rangé, s'il est gros. Pour ceux-ci, le génie est la forme; pour les autres, la valeur intrinsèque décide de tout. Il est curieux de retrouver dans cette division, plus féconde qu'on ne le pense, d'une part l'héritage plastique de la littérature grecque et de la discipline romaine, accepté par les méridionaux, d'un autre le sauvage élan des nations germaniques conservé dans le Nord. Ce point de vue, exactement historique, profondément vrai, explique à la fois toute la diversité de nos littératures et toute celle de nos institutions politiques dans l'Europe moderne.

Une extrême valeur philosophique n'empêche donc pas l'ouvrage de Carlyle d'être incomplet et obscur. Mais que de talent, quelle sagacité dans ce livre obscur! Cette admirable sympathie shakspearienne, qui voit tout de très-haut, qui est indulgente pour tout, qui est ironique pour tout, qui a des larmes pour les millions de douleurs humaines, qui a des sourires pour les innombrables folies de ce monde, se trouve comme raffinée philosophiquement et portée à son expression la plus haute dans l'intelligence de Carlyle. Il est impartial par ironie et par pitié. C'est encore un sentiment peu français. Nous sommes trop ardents, trop vifs, trop guerroyants, pour nous résoudre à une impartialité si froide et si haute. Nous croirions nous faire injure en admettant les qualités d'un ennemi. Nous adorons ceci, nous détestons cela. Hélas! il y a peu de choses qui soient adorables ou détestables. Souvent encore, pour accommoder les affaires, nous détestons la même idée ou le même homme, après les avoir adorés. Là, dans cette faculté rapide d'émotion vive, est notre élan, là notre puissance, là aussi notre faiblesse. La haute, souveraine et magnifique justice nous semble odieuse; c'est froideur, indifférence, nullité, qui sait? perfidie peut-être. Quant à Carlyle, son œuvre ultra-saxonne ne peut guère nous convenir: elle est teutonique par le long et intuitif regard; elle est anglo-normande par la connaissance des hommes et des affaires. Elle n'a rien de romain, rien de gaulois, rien de disciplinaire, rien d'extérieur; allemande et anglaise, elle pêche par la mauvaise forme; elle excelle par la sincérité de la profondeur.

Tous les défauts singuliers et toutes les qualités étranges de l'écrivain se retrouvent dans le passage suivant, consacré à l'ouverture des états-généraux. Je le répète, que l'on ne s'étonne d'aucune bizarrerie, que l'on se garde bien de comparer Carlyle à personne, et qu'on lui donne liberté plénière, comme les rois du moyen-âge la donnaient à leurs fous; écoutez-le avec patience, s'il est possible.

« Voici, dit-il, le baptême de la démocratie, le temps l'a enfantée, après le nombre de mois nécessaire, et il faut baptiser la fille. La féodalité reçoit

l'extrême-onction. Il faut qu'il meure, ce système monarchique décrépît, usé de travaux, car il a beaucoup travaillé, ne fût-ce que pour vous produire, vous, tout ce que vous avez et tout ce que vous savez : il faut qu'il meure, usé de rapines et de disputes appelées victoires glorieuses, de voluptés et de sensualités. Il est vieux, très-vieux, il radote. Entre les angoisses de l'agonie et les angoisses de l'enfantement, un nouveau système va naître. Quelle œuvre ! ô ciel et terre ! Que résultera-t-il de cette révolution ? batailles et sang versé, massacres de septembre, pont de Lodi, retraites de Moscou, Waterloos, Peterloos, réformes parlementaires, guillotines, journées de juillet ! — et depuis le moment où nous écrivons ceci, deux siècles au moins de combat (si nous osons prophétiser), deux siècles, et c'est le moins, avant que la démocratie traverse ces tristes et nécessaires époques de charlatanocratie, avant qu'un monde pestiféré soit détruit, avant qu'un nouveau monde verdoyant et frais reparaisse à sa place.

» Membres des états-généraux, assemblés à Versailles, réjouissez-vous ; le but lointain et définitif apparaît à vos yeux ; tout l'espace intermédiaire vous est caché. Aujourd'hui sentence de mort est portée contre le mensonge ; sentence de résurrection, à quelque distance que ce soit, est prononcée en faveur des réalités. La grande trompette du monde proclame aujourd'hui qu'un mensonge est impossible à croire : voilà tout. Croyez cela, soutenez cela, et laissez faire au temps. Vous ne pouvez rien de plus, et que Dieu vous aide !

» Regardez cependant, les portes de l'église Saint-Louis s'ouvrent tout à coup. La grande procession marche vers Notre-Dame, un vaste cri, un cri unique, déchire l'air. En effet c'est un spectacle solennel et splendide : les élus de la France, puis la cour de France, tous en rang et en ordre dans leurs costumes respectifs et à leurs places assignées ; nos communes en petits manteaux noirs et cravates blanches ; la noblesse en habit de velours brodé d'or aux nuances éclatantes, ruisselante de dentelles, flottante de plumes ; le clergé en rochet, en aube et dans sa splendeur ecclésiastique ; enfin le roi lui-même et sa maison : tous dans leur splendeur la plus éclatante. — Hélas ! c'est le dernier jour de cette splendeur. Quatorze cents hommes, amenés par l'orage politique de tous les points de l'horizon, se réunissent pour une œuvre inconnue et profonde. Oni, dans cette masse qui s'avance silencieuse, il y a de l'avenir endormi. L'arche symbolique ne marche pas devant elle comme devant les anciens juifs : ils ont cependant aussi leur alliance ; eux aussi président à une nouvelle ère dans l'histoire des hommes. Tout le futur est là, toute la destinée qui les couve de ses ailes sombres : l'avenir illisible et inévitable gît dans les cœurs et les pensées flottantes de ces hommes. Singulier mystère ! ils l'ont en eux, l'avenir ! et ni leurs yeux ni aucun œil mortel, mais seulement l'œil suprême, peut le découvrir. Il éclora de lui-même, je vous le jure, dans le feu et le tonnerre, dans les sièges et les champs de bataille, dans le frémissement des drapeaux, le piétinement des coursiers de guerre, l'incendie rouge des villes et le cri des nations étranglées ! Voilà les choses qui restent cachées, profondément enveloppées au sein de ce quatrième jour du mois de mai. Depuis long-temps elles y étaient déposées, et les voici qui éclosent. En vérité, que de miracles n'y a-t-il pas dans chacun des jours

qui naissent, si nous savions les déchiffrer? — mais heureusement nous n'avons pas d'assez bons yeux. La plus méprisée de nos journées n'est-elle pas le confluent de deux éternités? Supposez cependant, mon bon lecteur, que nous prenions position comme tant d'autres sur quelque corniche ou quelque entablement. Clio la muse nous le permet sans miracle; jetons un passager regard sur cette procession, sur cet océan de vie humaine, mais un regard prophétique qui n'appartient qu'à nous aujourd'hui: nous pouvons monter et nous bien tenir, sans crainte de tomber.

» Quant à cet océan de vie humaine, quant à cette foule de spectateurs sans nombre, malheureusement elle est confuse; mais, en arrêtant sur elle un regard plus fixe, ne voyez-vous pas se découvrir à vous quelques figures sans nom qui auront un nom plus tard? Cette jeune baronne de Staël est visible à une fenêtre, au milieu d'autres femmes de son temps; son père est ministre et figure au nombre des grands acteurs, héros de la fête à ses propres yeux. Jeune amazone intellectuelle, toi et ton père bien-aimé, vous imaginez-vous que les choses vont en rester là? Comme Mallebranche voyait tout en Dieu, Necker voyait tout en Necker: mauvais théorème et qui ne peut tenir!

» N'est-elle pas présente aussi, cette demoiselle à la chevelure brune et bouclée, Théroigne, aux mœurs légères et au cœur de fer? Brune et belle fille, éloquente fille, dont le regard et la parole enflammés ébranleront un jour des bataillons germaniques aux dures poitrines couvertes d'acier, le moment viendra où tu porteras le casque et la pique; et bientôt après, hélas! la chemise de force et la chaîne d'airain dans ta longue demeure à la Salpêtrière! Tu aurais bien mieux fait de rester dans ta province de Luxembourg, et de donner de beaux enfants à quelque brave homme. Mais ce n'était pas ta tâche, ce n'était point ton lot. Quant au sexe fort, il faudrait cent langues de fer pour en énumérer les notabilités. Le marquis Valadi vient de Glasgow; il a quitté la vie pythagorique et le chapeau de quaker à grands bords; Morande aussi, rédacteur du *Courrier de l'Europe*, Linguet, rédacteur des *Annales*, ont abandonné leurs travaux et percé le brouillard de Londres, avides d'assister à ce spectacle et de venir alimenter la guillotine, qui leur est bien due. N'est-ce pas là Louvet, auteur de *Faublas*, debout sur la pointe du pied? Et Brissot, l'ami des noirs, qui s'amuse à s'appeler de Warville. C'est lui qui, avec le marquis Condorcet et le Genevois Clavière, va créer le *Moniteur*. Il faut un nouveau journal pour rendre compte d'un jour nouveau. N'y a-t-il pas là, bien loin des places d'honneur, un nommé Stanislas Maillard, huissier à cheval du Châtelet, homme plein de ressources? Un capitaine Hullin de Genève, un capitaine Élie, du régiment de la reine? tous deux en demi-solde, et qui en ont l'air. Voici Jourdan, aux favoris couleur de brique, et dont la barbe sera bientôt célèbre! Il a vendu des mules, et sans trop de probité, dit-on; il s'appellera dans quelque temps Jourdan-Coupe-Tête, et il aura autre chose à faire.

» Sûrement aussi, dans quelque coin peu honorable, rampe ou se traîne, en se plaignant, un petit homme sale, blême, flétri, couperosé, sentant la suie et les cataplasmes. C'est Jean-Paul Marat, de Neuchâtel. O Marat! rénovateur de la science humaine, auteur de traités sur l'optique, le plus re-



marquable des vétérinaires, médecin naguère des écuries du comte d'Artois, dis-moi ce que crois voir, à travers tout ceci, ton âme malade et flétrie, enfermée dans un corps flétri, misérable, torpide et envenimé. Est-ce un faible rayon d'espoir? Est-ce une aurore après les ténèbres, ou n'est-ce qu'une lumière sulfureuse et des spectres bleus? Malheur, douleur, soupçons, envie et vengeance sans fin! voilà ce que tu entrevois, je le pense.

» Du drapier Lecointre, qui a fermé boutique tout à l'heure, et qui est venu ici, nous ne parlerons guère, ni de Santerre le brasseur, le brasseur sonore du faubourg Saint-Antoine. Il y a deux autres personnages, et deux seulement que nous signalerons : l'homme puissant, musculeux, aux sourcils noirs, à la figure érasée, annonçant une force non employée, et comme un Hercule qui attend sa colère; c'est un avocat sans cause qui a faim. Il s'appelle Danton, remarquez-le bien. Il y en a un autre, son frère de profession, maigre, mince, le teint noir, aux longs cheveux bouclés et bruns, une physionomie de gamin, merveilleusement illuminée par le génie, comme si une lampe de naphte brûlait au-dedans. C'est Camille Desmoulins, un garçon d'une pénétration, d'un esprit, d'une force comique infinie; parmi ces millions d'hommes, il y a peu d'intelligences aussi nettes et aussi vives. Pour toi, mon pauvre Camille, que l'on dise ce que l'on voudra, il est difficile de ne pas avoir envie de l'aimer, étourdi, brillant, léger Camille! Quant à l'autre homme musculeux qui attend sa colère, j'ai dit qu'il se nommait Danton, nom passablement célèbre dans la révolution française, ainsi qu'il le dira lui-même avant de monter sur l'échafaud. Il est président du district des Cordeliers, et ses pompons de bronze vont tonner bientôt. Ne nous occupons pas davantage de la foule spectatrice et tumultueuse. Pensons aux députés des communes; les voilà sous nos yeux.

» Parmi ces six cents individus en cravates blanches qui sont là pour régénérer leur pays, tâchons de deviner quel sera le roi; car il faut un roi, un chef à tous les hommes assemblés, quelle que soit leur œuvre. Il leur faut un homme qui, par sa position, son caractère, ses facultés, soit le plus propre de tous à faire l'œuvre. Cet homme, ce roi non élu, ce roi nécessaire de l'avenir marche là parmi les autres et comme un autre. Ne serait-ce pas celui-ci dont la chevelure est si dense, cet homme à la hure terrible, comète flamboyante devant laquelle les trônes trembleront? A travers ses épais sourcils, ses traits taillés avec une hache, sa figure couturée et bourgeonnée, vous lisez la petite-vérole, le libertinage, la banqueroute, mais aussi le feu brûlant du génie. Cet astre fumeux qu'on ne peut méconnaître, n'est-ce pas là Gabriel-Honoré-Riquetti de Mirabeau, l'homme chargé de pousser le monde dans sa voie nouvelle, n'est-ce pas le roi des hommes, le député d'Aix? S'il faut en croire M<sup>me</sup> de Staël, qui l'a bien vu, son pas est fier, quoiqu'on le regarde de travers, et il secoue déjà sa crinière de lion.

» Oui, lecteur, c'est là le type du Français de 1789, comme Voltaire fut le type du Français de 1750. Il est Français dans ses désirs, ses espérances, ses conquêtes, ses ambitions. Il résume, il exprime, il domine les vertus et les vices du temps. Il est plus Français que tout autre, aujourd'hui du moins. Voilà pourquoi il est roi de France dans la réalité, dans la vérité du fait; puis, intrinsèquement, profondément, c'est un homme et un homme très-viril. Re-

marquez-le bien ; sans lui, l'assemblée nationale ne serait pas du tout ce qu'elle est. Il peut, s'il le veut, dire comme Louis XIV : « L'assemblée nationale, c'est moi. . . . » »

» Si, entre nos six cents régénérateurs, cet homme est le plus grand, quel est donc le plus petit ? Voici un petit personnage portant lunettes, à physionomie peu significative, maigre, inquiet ; l'œil incertain lorsqu'il ôte ses lunettes ; le nez en l'air comme s'il aspirait vaguement je ne sais quel avenir inconnu ; le teint atrabilaire et de toutes couleurs ; mais le verdâtre y domine, c'est un homme couleur de mer. Cet individu verdâtre est un avocat d'Arras, Maximilien Robespierre. Son père, avocat comme lui, fonda des loges maçonniques à l'instigation du prétendant Charles-Édouard. Maximilien, son fils aîné, fut élevé avec grande économie. Il eut pour camarade de classe le vif Camille Desmoulins. Il a plaidé une fois à Arras en faveur du parafonnerre. Son intelligence rigide et triste, son esprit clair, prompt, mais étroit, plurent à quelques hommes en place, charmés de ne lui voir aucun génie, mais seulement les qualités négatives qui conviennent à l'homme d'affaires. Il n'a pas voulu juger à mort un coupable quand l'évêque du diocèse l'eut nommé juge, et il s'est retiré. C'est un homme austère, voyez-vous, un homme strict et scrupuleux, un homme peu fait pour les révolutions, dont la petite âme, transparente et pure comme de la petite bière, tourne facilement à l'aigre aussi. Elle pourra bien plus tard... nous verrons. »

Ce n'est pas là le bon style historique assurément. Dans l'original, l'enchevêtrement de la diction, l'excès du néologisme, l'audace bizarre des mots inventés, rendent cette manière d'écrire encore plus burlesque. Mais il est impossible d'assigner mieux et plus nettement à chaque personnage sa place pittoresque dans l'histoire. Carlyle, saisissant avec une dextérité infinie le caractère de tout homme historique, jouant avec lui comme le tigre ou le chat se jouent avec un animal d'ordre et d'espèce inférieurs, l'analysant sans pitié, le retournant à droite et à gauche, le traitant cependant avec une bonne indulgence qui est mêlée de mépris, de pénétration et de charité, passe en revue ainsi Calonne, Mirabeau, Marat, Necker, tout ce qui a brillé obscurément ou miraculeusement dans la révolution française. Ce procédé d'impartialité point railleuse, point dénigrante, point laudative, prenant l'homme pour ce qu'il est, ne le croyant jamais sublime complètement, ou complètement haïssable, ne voyant jamais en lui une chose d'une seule pièce, prouve une extrême sagacité ; c'est le procédé de Tacite, Labruyère, Shakspeare et Saint-Simon. Chez Carlyle, le sourire et la pitié, mêlés d'un parti pris philosophique, rendent cette disposition plus saillante. On retrouve en lui l'observation de Shakspeare, moins calme, plus métaphysique, malheureusement mêlée de quelque affectation, mais singulièrement puissante.

Toute l'histoire de notre révolution, toutes ses journées dramatiques, sont décrites ainsi par l'auteur, dans un style brillamment compliqué, étrangement hâriolé, rempli de mascarades et d'hymnes, détestable modèle que l'on essaye déjà d'imiter en Angleterre. Ailleurs se trouvent la description des faits, leur enchaînement, leur suite, leur explication, l'histoire en un mot. M. Mignet a déduit les causes et les effets de ce jeu de la destinée. M. Thiers a reproduit

avec une vive clarté la marche pratique des événements, le conflit des ambitions, l'adresse des uns, la folie des autres, les ressorts cachés, les résultats nécessaires, enfin tout cet échiquier bizarre, et les armées de passions et d'intérêts qui s'y livrent la guerre selon des lois fixes et déterminées. Rien de tout cela n'est dans Carlyle. Doué du génie dramatique et du génie de l'observation, qui en est une forme et une source; il observe d'en haut ce chaos humain, comme s'il était, lui, un dieu supérieur, et que mille acteurs secondaires lui donnassent la comédie, la tragédie, la pastorale et la farce; il assiste, en souriant, à ces mille mélanges de drames hétéroclites que les mortels prennent la peine de jouer, et qui se nomment, selon Shakspeare, la *comédie-farce-tragique*, la *pastorale-héroïque-burlesque*, ou même la *tragi-comi-parodie*. Il aime infiniment, et comme Shakspeare aussi, à entendre un héros « roucouler comme un lion, » ou à voir une queue de poisson attachée à une tête de femme; mystifications que Dieu se permet souvent, au mépris de notre humanité et de notre dignité. Chacun des personnages ou même des comparses du grand théâtre arrive donc à son moment et à son tour, éclairé d'une lumière vive, j'allais dire rouge; formant comme un point lumineux et singulier, à la façon des personnages de Rembrandt; Théroigne, avec ses cheveux noirs et sa pique; Mirabeau secouant sa crinière; Robespierre aux veines vertes, et suant l'envie; tous, jusqu'à M. Babœuf et M. de Barras; parfaitement vrais, tous vivants, pas plus grands et plus beaux qu'ils ne furent. La plupart du temps, ce sont, il faut le dire, de minces personnages, des hommes de taille assez petite quant à la vertu, au génie et à l'intelligence. Mais ils sont curieux de contempler dans leurs groupes, comme ces bonnes gens de l'Opéra, chargés de représenter la foule, un bailli, un bourreau, un archevêque ou un tyran. Il fait beau les voir s'agiter dans les grands événements, tantôt portés par la vague, illuminés par l'éclair, tantôt foudroyés et perdus dans les abîmes. M. Marat, médecin des écuries de son altesse le comte d'Artois, ne fut-il pas dieu trois mois et demi? Et M. de Calonne, six mois? Et M. de Robespierre, deux ans? Carlyle le dit. Il ne les hait pas, et c'est une superbe chose que de ne pas haïr. Il ne les surfait, ne les exagère et ne les maudit point; maudire est encore une manière d'exagérer; c'est la bénédiction retournée. Non. Il s'en amuse; il place sa lanterne sous leur figure, les regarde, examine leur costume et leurs traits, les applaudit un peu, les prie de passer bien vite et s'occupe de ceux qui restent. Ce qui me semble encore excellent, c'est qu'il n'a de prédilection ni pour les girondins, ni pour les jacobins, ni pour personne.

Seulement, il aime l'humanité; il souffre pour elle, il fait des vœux pour elle. Il la montre se débattant, dans sa faiblesse et sa grandeur, pour obtenir une destinée plus complète et meilleure. Sa sympathie appartient à ceux qui se dévouent, à ceux qui tombent, à ceux qui pensent, à ceux qui agissent noblement. Il relève pieusement tous les héros de cette grande mêlée, et il les baise au front comme des frères.

Il n'est donc ni royaliste, ni républicain, ni Français. ni Anglais. Mirabeau ne lui en impose pas, ni M. Necker non plus. Il n'a d'hymne que pour le dévouement; il n'a de cœur et d'entrailles que pour l'humanité qui souffre, et



j'aime cela. Il ne fait point le panégyrique de Marat, ni de M. de Flesselles, prévôt des marchands. Il raille à peu près également le brillant Rivarol et M. le marquis de Saint-Hurugue, citoyen de Saint-Huruge, devenu Saint-Huruge, puis Huruge tout court, attendu la démolition successive du marquis, de la particule et du saint. Passez, mes amis, leur dit-il, passez. Louis XVI lui-même n'obtient pas de lui beaucoup plus de respect, et, il faut le dire, c'est expressément et uniquement pour les qualités naturelles et les grandes actions que notre auteur (je ne dis pas notre historien) réserve son culte. C'est bien, et c'est rare. Ni Malesherbes, ni Turgot, ni les dévouements sublimes des filles et des femmes sacrifiées, ne sont négligés par lui. Si la masse presque entière des célébrités, des supériorités, des dignités et des popularités, est traitée lestement par Carlyle; si à droite, à gauche, Carlyle frappe sans pitié sur les royalistes qui ne savent pas mourir devant les marches du trône, sur les républicains qui, chargés d'aider à l'enfantement de la France, étouffent avant le berceau la liberté qu'ils veulent faire naître; — ce n'est pas la faute de notre peintre, mais bien plutôt celle de ces messieurs dont il fait le portrait.

On ne comprendra guère ce mélange obstiné d'ironie et d'admiration; d'ironie pour les hommes, d'admiration pour la scène qu'ils remplissent de leur bruit. J'avoue que je partage tout-à-fait ce double sentiment. Cet écrivain récent, mauvais écrivain quant au style, qui n'a pas de droits à se placer parmi les grands hérauts de l'histoire, a le mérite particulier d'analyser finement les individus de la révolution, qui sont ou incomplets, ou faux, ou risibles, et de juger d'ensemble et dignement la masse des faits révolutionnaires, qui sont pleins de grandeur et d'avenir.

Le petit nombre d'hommes que la singularité de quelques circonstances personnelles aura placés, comme Carlyle, de niveau avec le temps futur, au-delà des opinions contemporaines, des folies, des sottises, des ambitions et des prétentions contemporaines, recevront le livre de Carlyle avec enthousiasme. — Quoi! parce qu'il n'a pas d'opinion, demandez-vous? — Non, non; mais parce qu'il a une opinion plus haute, plus vraie, plus civilisatrice, moins personnellement intéressée, plus noble et plus populaire que les autres. Cette opinion, la voici: nous formulons nettement la théorie qu'il a laissée dans les nuages.

Carlyle affirme que nous « ne sommes pas aujourd'hui, » que nous n'existons pas, que la société tout entière de l'Europe moderne constitue un vaste compromis entre le passé et l'avenir; que nous ne sommes ni organiques, ni donés d'une énergie et d'un ordre réels. Il prétend que l'aristocratie et la monarchie n'ont pas fait place à la démocratie organisée, mais seulement à la *charlatanocratie*; — jugez-en. —

« Les institutions humaines, dit-il, sont destinées à subir des transformations inévitables. Elles ont une époque de préparation plus ou moins longue; — puis une époque de réalité, d'existence, celle où l'on croit en elles; — enfin une époque de destruction, lente d'abord, et plus tard violente et bruyante. Il

serait absurde de maudire leur destruction. Elles se détruisent comme le cadavre se dissout. Elles sont mensonge et apparence quand l'âme sociale les a quittées. C'était le fait de l'Europe, et spécialement de la France en 1789, quand, cette mort, ce mensonge, ce faux, venant à se faire sentir aux Français, ils descendirent, avec une effroyable véhémence, vers la révolution qui fut le cataclysme, l'expression foudroyante de la transformation sociale. Non-seulement l'Europe n'en est pas sortie, mais la France elle-même s'y débat encore ; toutes les autres institutions du monde moderne y passeront. Maudire les révolutions ou les bénir, c'est donc chose niaise. Il est curieux de les étudier, malheureux de les suivre quand elles ont laissé après elles la boue et la pluie, fatal de les servir, inutile de les combattre, glorieux de jeter, avant l'accomplissement de la régénération, au milieu des débris qu'elles laissent, quelques idées de moralité, quelques germes de croyance à la vérité et au bien, quelques pierres d'attente pour la reconstruction future. »

Et puisque dans ce temps nous sommes tous rois, et en qualité de rois forcés de rendre compte à nos peuples ; — tous grands hommes, tous dieux, et en cette qualité responsables de nos pensées ; — puisque la curiosité demande à chacun quelle est sa bannière, — quel est son avis — quelle opinion il professe ;

Je me trouve forcé d'ajouter que cette opinion c'est la mienne.

PHILARÈTE CHASLES.

---

---

ANCIENS

POÈTES FRANÇAIS.

---

JOACHIM DU BELLAY.

---

Il y a bien des années déjà qu'à mon début littéraire, je me suis occupé des poètes du xv<sup>e</sup> siècle, et que je me suis aventuré avec Ronsard. J'ai souvent regretté depuis qu'il ne m'ait pas été donné de perfectionner, dans des éditions successives, ce premier travail, et d'y joindre ce qu'en pareille matière de nouvelles révisions apportent toujours. Pourtant, aujourd'hui, une circonstance favorable m'y ramène assez directement. Un de nos amis, imprimeur à Angers, M. Victor Pavie, frère de l'orientaliste voyageur, prépare à ses frais et avec un culte singulier une édition des vers choisis du poète Du Bellay, son compatriote. Déjà, il y a un an environ, on avait reproduit ici *la Défense et Illustration de la Langue Française*. Ce retour d'attention accordée au vieux poète angevin m'encourage moi-même à y revenir, et à compléter sur lui d'anciennes études beaucoup trop abrégées. Puis aussi, le dirai-je? les loisirs, pour moi tout nouveaux, d'une docte bibliothèque où une bienveillance honorable m'a placé, viennent en aide à ce retour, et me remettent en goût aisément de l'érudition du xv<sup>e</sup> siècle. Ces poètes italiens latins que Gabriel Naudé a rapportés de son voyage d'Italie, et que Du Bellay a si bien connus et imités, sont sous ma main : c'est un attrait de plus dans ce sujet, plus neuf encore que vieilli, où ils vont me servir.

Il est bon, je le crois, de revenir ainsi à une certaine distance sur les pre-



miers ouvrages qui nous occupèrent, et de revoir les mêmes objets sous deux inclinaisons de soleil. On ne l'a plus dans les yeux, ce soleil, comme au brillant matin; on l'a derrière soi, et il éclaire plus lucidement l'après-midi de nos pensées. Mon opinion au fond, sur nos vieux poètes, ne sera guère différente de celle d'autrefois; mais je l'exprimerai un peu différemment peut-être. Le premier coup d'œil que la jeunesse lance en entrant sur les choses est décisif d'ordinaire, et le peu d'originalité qu'on est destiné à avoir dans sa vie intellectuelle s'y trouve d'emblée tout empreinte. Mais ce coup d'œil rapide a aussi du tranchant. En se jetant d'un bond sur ses armes, comme Achille, on s'y blesse quelquefois. Il y a à revenir ensuite sur les limites et la saillie exagérée des aperçus. Ainsi, dans ce sujet du xvi<sup>e</sup> siècle, si j'ai paru sonner d'abord de la trompette héroïque, je n'aurai pas maintenant de peine à passer au ton plus rattaché du *sermo pedestris*. J'ai traité Ronsard plus au grave, je prendrai plus familièrement le *doux-coulant* Du Bellay.

Cela nous sera d'autant plus facile avec lui, que son genre de talent et son caractère y prêtent. Son rôle, qui le fait venir le premier après Ronsard, fut beaucoup moins tendu et moins ambitieux. Au second rang dans une entreprise hasardée, il se trouva par là même moins compromis dans la déroute. Le Mélauchton, le Nicole, le Gerbet, dans cet essai de réforme et cette controverse poétique de la pléiade, ce fut Joachim Du Bellay.

Le bon Guillaume Colletet, dans sa vie manuscrite (1) de Du Bellay, a très-bien senti cette situation particulière du poète angevin, qui lui faisait trouver grâce auprès d'une postérité déjà sévère. Il le compare en commençant à *Janus*, dont un visage regardait le siècle passé et l'autre le siècle à venir, « c'est-à-dire, ajoute-t-il, qu'après avoir fait l'un des plus grands ornements de son siècle, il fait encore les délices du nôtre. Et c'est une chose étrange que de toute cette fameuse pléiade d'excellents esprits qui parurent sous le règne du roi Henri second, je ne vois que celui-ci qui ait conservé sa réputation toute pure et tout entière : car ceux-là mêmes qui, par un certain dégoût des bonnes choses et par un excès de délicatesse, ne sauraient souffrir les nobles hardiesses de Ronsard, témoignent que celles de Du Bellay leur sont beaucoup plus supportables, et qu'il revient mieux à leur façon d'écrire et à celle de notre temps. » Sans aller si loin, notre impression est la même. Et non-seulement par ses œuvres, mais aussi par sa destinée, Du Bellay nous semble offrir et résumer dans sa modération l'image parfaite et en quelque sorte douloureuse d'une école qui a si peu vécu.

Il naquit au bourg de Liré, dans les Manges, à douze lieues d'Angers, vers 1525. Cette date a été discutée. Ronsard était né le 11 septembre 1524, et Du Bellay a dit dans un sonnet des *Regrets* :

Tu me croiras, Ronsard, bien que tu sois plus sage,  
Et quelque peu encor, ce crois-je, plus âgé.

En supposant donc Joachim né après septembre 1524, comme d'ailleurs on

(1) Bibliothèque du Louvre.

sait positivement qu'il mourut le 1<sup>er</sup> janvier 1560, il n'a vécu que trente-cinq ans (1). La famille de Du Bellay était ancienne, et surtout d'une grande illustration historique récente, grâce à la branche d'où sortaient les deux frères, M. de Langey et le cardinal Du Bellay, si célèbres par les armes, les négociations et les lettres sous François I<sup>er</sup> (2). M. de Langey mourut en 1545, avant que Joachim entrât dans le monde, et le cardinal, qui était souvent à Rome, et qui y séjourna même habituellement depuis la mort de François I<sup>er</sup>, ne paraît avoir connu que plus tard son jeune cousin. Celui-ci passa une enfance et une jeunesse pénibles; malgré son illustre parentage, il eut à souffrir avant de se faire jour. Né simple gentilhomme, on se tromperait en le faisant quelque chose de plus;

Si ne suis-je seigneur, prince, marquis ou comte,

a-t-il pu dire dans un sonnet à un ami. Lui-même, dans une belle élégie latine adressée à Jean de Morel d'Embrun, son *Pylade*, et écrite dans les derniers temps de sa vie (1559), il nous récapitule toutes ses vicissitudes de fortune et ses malheurs: cette élégie, d'un ton élevé et intime, représente comme son testament (3). On l'y voit dès l'enfance animé d'une noble émulation par ces grands exemples domestiques, mais un peu lointains, la gloire de M. de Langey et le lustre poétique et politique du cardinal; c'étaient là pour lui des trophées de Milliare, et qui l'empêchaient de dormir. Mais si jeune, orphelin de père et de mère, tombé sous la tutelle assez ingrate d'un frère aîné, il fut longtemps à manquer de cette culture, de cette rosée fécondante que son génie implorait. Son frère mourut; lui-même atteignait l'âge d'homme; mais de nouveaux soins l'assaillirent. De pupille, le voilà à son tour devenu tuteur de son neveu, du fils de son frère; le fardeau de la maison, la gestion d'affaires embrouillées, des procès à soutenir, l'enchainèrent encore et achevèrent de l'éprouver:

Hoc ludo, his studiis primos transegimus annos:  
Hæc sunt militiæ pulchra elementa meæ.

(1) Pourtant, au recueil latin intitulé: *Joachimi Bellai andini Poematum Libri quatuor* (Parisiis), 1558, dans un épigramme à son ami Gordes (f. 24), Du Bellay, déplorant ses cheveux déjà blancs et sa vieillesse anticipée, a dit:

Et faciunt septem lustra peracta senem.

Il aurait donc eu trente-cinq ans accomplis en 1558. Mais la nécessité du vers l'aura ici emporté sur l'exacte chronologie, et Du Bellay aura fait comme Béranger, qui, dans sa chanson du *Tailleur et la Fée*, s'est vieilli d'un an ou deux pour la rime.

(2) Martin Du Bellay, frère de M. de Langey et du cardinal, personnage distingué aussi, mais alors moins considérable qu'eux, est aujourd'hui leur égal en nom pour avoir continué et suppléé les *Mémoires* de M. de Langey.

(3) On la trouve dans le recueil qui a pour titre: *Joachimi Bellai andini Poëte clarissimi Xenia seu illustrium quorumdam Nominum Allusiones* (Parisiis), 1569,

A ce propos de procès et de tutelle, de tout ce souci positif si malséant à un poète, le bon Colletet ne peut s'empêcher d'observer combien le grand cardinal de Richelieu fut sage, d'avoir, en établissant l'Académie française, obtenu du roi Louis XIII des lettres d'exemption de tutelle et de curatelle pour tant de beaux esprits présents et futurs, afin qu'ils ne courussent risque, par des soins si bas, d'être détournés de la vie contemplative du Dictionnaire et de leur fauteuil au Parnasse. Le fait est que le pauvre Du Bellay faillit y succomber. Sa santé s'y altéra pour ne jamais s'en relever complètement; deux années entières la maladie le retint dans la chambre : c'est alors que l'étude le consola. Il lut pour la première fois, il déchiffra comme il put les poètes latins et grecs; il comprit qu'il les pouvait imiter. Mais les imiter dans leur idiome même, comme tâchaient de faire les érudits, lui parut chose impossible; la partie de son âge la plus propre à l'étude était déjà écoulée. Pourquoi ne pas les imiter en français? se dit-il. La nécessité et l'instinct naturel s'accordèrent à l'y pousser.

C'est ici que se place sa première relation avec Ronsard; ils étaient un peu parents ou alliés; Ronsard avait même été, un moment, attaché à M. de Langey dans le Piémont. Du Bellay, à ce qu'on raconte, était allé, sur le conseil de ses amis, étudier le droit à Poitiers « pour parvenir dans les emplois publics, à l'exemple de ses ancêtres, qui s'étaient avancés à la cour par les armes ou les saints canons. » Il est à croire que le cardinal, qui venait de se retirer à Rome depuis la mort de François 1<sup>er</sup> (1547), était pour quelque chose dans cette détermination de son jeune parent, et qu'il lui avait fait dire de se mettre en état de le rejoindre. Du Bellay avait alors l'épée, mais n'y tenait guère, et le droit menait à l'église. Quoi qu'il en soit, Du Bellay était en train, assure-t-on, de devenir un *grand jurisconsulte*, lorsqu'un jour, vers 1548, s'en revenant de Poitiers, il rencontra dans une hôtellerie Ronsard, qui retournait de son côté à Paris. Ils se connurent et se lièrent à l'instant. Ronsard n'était pas encore célèbre; il achevait alors ce rude et docte noviciat de sept années auquel il s'était soumis sous la conduite de Jean Dorat, de concert avec Jean-Antoine de Baïf, Remi Belleau et quelques autres. Du Bellay, arrivé un peu plus tard, voulut en être; les idées de poésie, qu'il nourrissait en solitaire depuis deux ou trois années, mûrirent vite, grâce à cette rencontre. Il était ardent, il était retardé et pressé, il devança même Ronsard.

Le premier recueil des poésies de Du Bellay, dédié à la princesse Marguerite, sœur de Henri II, est daté d'octobre 1549. Sa *Défense et Illustration de la langue française*, dédiée au cardinal Du Bellay, est datée de février 1549; mais, comme l'année ne commençait alors qu'à Pâques, il faut lire février 1550. Enfin son *Olive* parut vers la fin de cette même année 1550 ou au commencement de la suivante, à peu près en même temps que les premières poésies de Ronsard, lequel pourtant demeura le promoteur et le chef reconnu de l'entreprise : Du Bellay n'en fut que le premier lieutenant.

in-4o. Je ne sais pourquoi elle a été omise dans le recueil, d'ailleurs complet, des vers latins de Du Bellay, qui fait partie du *Deliciae Pœtarum Gallorum* (1609), publié par Gruter sous le pseudonyme de Ranutius Gherus.



Le premier recueil de Du Bellay, si précipitamment publié en 1549, faillit ruiner son amitié avec Ronsard, et l'a fait accuser d'avoir dérobé son ami. Le détail de cette petite querelle intestine est resté assez obscur. Bayle, d'après Claude Binet, nous dit dans son article Ronsard du *Dictionnaire* : « Il plaïda contre Joachim Du Bellay pour recouvrer quelques odes qu'on lui détenoit et qu'on lui avoit dérobées adroitement. » Et le moqueur ajoute en note, se donnant plus libre carrière : « Voilà un procès fort singulier; je ne doute pas que Ronsard ne s'y échauffât autant que d'autres feroient pour recouvrer l'héritage de leur père. Son historien manie cela doucement, il craint de blesser le demandeur et le défenseur : ce dernier soutenoit devant les juges le personnage le plus odieux, mais l'autre ne laissoit pas de leur apprêter un peu à rire. » Colletet nous raconte la même historiette plus au sérieux, en reproduisant à peu près les termes de Claude Binet et en homme qui marche sur des charbons ardents : « Comme le bruit s'épandoit déjà partout de quatre livres d'odes que Ronsard promettoit à la façon de Pindare et d'Horace,... Du Bellay, mu d'émulation jalouse, voulut s'essayer à en composer quelques-unes sur le modèle de celles-là, et trouvant moyen de les tirer du cabinet de l'auteur à son insu et de les voir, il en composa de pareilles et les fit courir pour prévenir la réputation de Ronsard; et, y ajoutant quelques sonnets, il les mit en lumière l'an 1549, sous le titre de Recueil de poésies : ce qui fit naître dans l'esprit de notre Ronsard, sinon une envie noire, à tout le moins une jalousie raisonnable contre Du Bellay, *jusques à tenter une action pour le recouvrement de ses papiers, et, les ayant ainsi retirés par la voie de la justice, comme il étoit généreux au possible et comme il avoit de tendres sentiments d'amitié pour Du Bellay,...* il oublia toutes les choses passées, et ils vécurent toujours depuis en parfaite intelligence : Ronsard fut le premier à exhorter Du Bellay à continuer dans l'ode. »

Pourtant cette action *en justice* est un peu forte : qu'en faut-il croire? Voisenon se trouvant un jour avec Racine fils chez Voltaire, qui lisait sa tragédie d'*Alzire*. Racine, qui étoit peu gracieux, crut reconnaître au passage un de ses vers, et il répétait toujours entre ses dents et d'un air de grimace : « Ce vers-là est à moi. » Cela impatienta Voisenon, qui s'approcha de M. de Voltaire en lui disant : « Rendez-lui son vers, et qu'il s'en aille. » Mais ici ce n'étoit pas d'un vers qu'il s'agissait, c'étoit d'une ode, de plusieurs odes tout entières : quelle énormité ! Comment toutefois s'expliquer que Du Bellay les ait prises, ou qu'il ne les ait rendues que contraint ?

Cette anecdote m'a toujours paru suspecte : ce serait un vilain trait au début de la carrière de Du Bellay, qui n'en eut jamais par la suite à se reprocher; ce serait la seule tache de sa vie. Je sens le besoin de m'en rendre compte, et voici comment je m'imagine simplement l'affaire. Du Bellay et Ronsard venaient de se rencontrer, ils s'étoient pris d'amitié vive; Du Bellay surtout, dans sa première ferveur, voulait réparer les années perdues; il brûlait d'ennoblir la langue, la poésie française, et d'y marquer son nom. Ronsard, plus grave, mieux préparé et au terme de sa longue étude, se montrait aussi moins pressé. A ce collège de Coqueret, où Du Bellay n'étoit peut-être pas tout à fait d'abord sur le même pied d'intimité que les autres, on parlait des projets futurs, des

prochaines audaces ; Du Bellay lisait ses premiers sonnets ; mais , dès qu'il s'agissait de l'ode , Ronsard , dont c'était le domaine propre , ne s'expliquait qu'avec mystère et ne se déboutonnait pas ; il avait ses plans d'ode pindarique , ses secrets à lui , il élaborait l'œuvre , il disait à ses amis avides : *Attendez et vous verrez*. Or , comme je le suppose , Du Bellay , impatienté de cette réserve d'oracle et voulant rompre au plus vite la glace près du public , n'y put tenir , et il déroba un jour du tiroir le précieux cahier sibyllin , non pas pour copier et s'approprier aucune ode (rien de pareil) , mais pour en surprendre la forme , le *patron* ; et , une fois informé , il alla de l'avant. Pure espièglerie , on le voit , d'écolier et de camarade. Ronsard s'en fâcha d'abord : il prit la chose au solennel , dans le style du genre , et voulut plaider ; puis il en rit. Ils restèrent tous deux trop étroitement , trop tendrement unis depuis , la mort de l'un inspira à l'autre de trop vrais accents , et cette mémoire pleurée lui imprima avec les années une vénération trop chère , pour qu'on puisse supposer qu'il y ait jamais eu une mauvaise action entre eux (1).

Ceci bien expliqué , il y a pour nous à apprécier ces premières œuvres de Du Bellay publiées en si peu de temps , presque dans le seul espace d'une année et qui marquèrent avec éclat son entrée dans la carrière. Un assez long intervalle de silence suivit , durant lequel sa seconde manière se prépara ; car , dès l'année 1550 , ou 1551 au plus tard , et probablement pendant que ses amis de Paris vauquaient à l'impression de son *Olive* , il partait pour Rome et s'y attachait au cardinal son parent , pour n'en plus revenir que quatre ans après , en 1555 (2). Sa carrière littéraire fut comme coupée en deux par ce voyage et par cette longue absence ; sa santé s'y usa ; mais nous verrons peut-être , malgré les plaintes qu'il exhale , et dans la douceur de ces plaintes mêmes , que son talent et son esprit y gagnèrent.

Le premier recueil , de 1549 , se ressent de la rudesse du premier effort , et me semble , en quelque sorte , encore tout récent de l'enclume. Jean Proust Angevin crut devoir y joindre une explication des passages poétiques les plus difficiles , et ce n'était pas superflu. La première pièce y a pour titre : *Prophonématique* au roi très-chrétien Henri II. Du Bellay , d'ailleurs , s'est sagement gardé du pindarique à proprement parler , et , malgré le patron dérobé à son ami , la forme lyrique qu'il affecte n'est que l'horatienne. Dans un *Chant*

(1) Et si cela avait été , Du Bellay aurait-il pu , dans l'*Hymne de la Surdité* , adressée à Ronsard , s'écrier en parlant au cœur de son ami :

Tout ce que j'ai de bon , tout ce qu'en moi je prise ,  
C'est d'être , comme toi , *sans fraude et sans feintise* ,  
D'être *bon compagnon* , *d'être à la bonne foi* ,  
Et d'être , mon Ronsard , demi-sourd comme toi ?

Nous reviendrons ailleurs sur cette surdité-là.

(2) Les biographes de Du Bellay ont en général fait son séjour en Italie un peu plus court qu'il ne le fut réellement : on lit dans le CLXVI<sup>e</sup> sonnet de ses *Regrets* que son absence , son *enfer* , a duré quatre ans et davantage.

*trionphal* sur le voyage du roi à Boulogne en août 1549, il trouvait moyen d'introduire et de préconiser le nom de Ronsard; preuve qu'il ne voulait en rien le déprimer. Une ode flatteuse au vieux poète Mellin de Saint-Gelais témoignait d'avance de la modération de Du Bellay et tendait à fléchir le chef de l'ancienne école en faveur des survenants. Je ne remarque dans ce premier recueil que deux odes véritablement belles. L'une à Madame Marguerite sur ce qu'il faut *écrire en sa langue* exprime déjà les idées que Du Bellay reprendra et développera dans son *Illustration*; il y dénombre les quatre grands poètes anciens, Homère et Pindare, Virgile et Horace, et désespère d'imiter les vieux en leur langue:

Princesse, je ne veux point suivre  
D'une telle mer les dangers,  
Aimant mieux entre les miens vivre  
Que mourir chez les étrangers.

Mieux vaut que les siens on précède,  
Le nom d'Achille poursuivant,  
Que d'être ailleurs un Diomède,  
Voire un Thersite bien souvent.

Quel siècle éteindra ta mémoire,  
O Boccace? et quels durs hivers  
Pourront jamais sécher la gloire,  
Pétrarque, de tes lauriers verts?...

Voilà, ce me semble, des accents qui montent et auxquels on n'était pas jusqu'alors accoutumé. L'autre ode, également belle pour le temps, est adressée au seigneur Bouju et s'inspire du *Quem tu Melpomene semel* d'Horace: ce sont les conditions et les goûts du vrai poète, qui ne suit ni l'ambitieuse faveur des cours ni la tourbe insensée des villes, qui ne recherche ni les riches contrées d'outre-mer ni les colysées superbes,

Mais bien les fontaines vives  
Mères des petits ruisseaux  
Autour de leurs vertes rives  
Encourtinés d'arbrisseaux...

Et encore, toujours parlant du poète:

Il tarde le cours des ondes,  
Il donne oreilles aux bois,  
Et les cavernes profondes  
Fait rechanter sous sa voix.

Du Bellay, on le sent, se ressaisit de ces antiques douceurs en es prit pénétré,



et, revenant vers la fin à Madame Marguerite, il dit voiontiers de cette princesse ce qu'Horace appliquait à la muse :

Quod spiro et placeo (si placeo) tuum est.

Cette vénération, ce culte de Du Bellay pour Madame Marguerite sort des termes de convention et prit avec les années un touchant caractère. Dans les derniers sonnets de ses *Regrets*, publiés à la fin de sa vie (1559), il dédie à cette princesse, avec une émotion sincère, le plus pur de ses pensées et de ses affections. Il convient que d'abord il n'avait fait que l'admirer sans assez l'apprécier et la connaître, mais que depuis qu'il a vu de près d'Italie, le Tibre et tous ces grands dieux *que l'ignorance adore*, et qu'il les a vus

Ignorants, vicieux et méchants à l'envi,

sa princesse lui est apparue, au retour, dans tout son prix et dans sa vertu.

Alors je m'aperçus qu'ignorant son mérite,  
J'avois, sans la connaître, admiré Marguerite,  
Comme, sans les connoître, on admire les cieux.

Et ce sentiment, il l'a mieux exprimé que dans des rimes. En une lettre datée de trois mois avant sa mort (5 octobre 1559), déplorant le trépas de Henri II, il ne déplore pas moins le prochain *département* de sa Dame, qui, devenue duchesse de Savoie, s'en allait dans les États de son mari : « Je ne puis, écrit-il, continuer plus longuement ce propos sans larmes, je dis les plus vraies larmes que je pleurerai jamais... » En cela encore, Du Bellay me semble accomplir l'image parfaite, le juste emblème d'une école qui a si peu vécu et qui n'eut qu'un instant. Il brille avec Henri II, le voit mourir et meurt. Il chante sous un regard de Madame Marguerite, et, quand elle part pour la Savoie, il meurt. A cette heure-là, en effet, l'astre avait rempli son éclat ; l'école véritable, en ce qu'elle avait d'original et de vif, était finie.

*La Défense et Illustration de la langue françoise*, qui suivit de peu de mois son premier recueil, peut se dire encore la plus sûre gloire de Du Bellay, et son titre le plus durable aujourd'hui. Ce ne devait être d'abord qu'une *épître* ou *avertissement au lecteur*, en tête de poésies ; mais la pensée prit du développement, et l'essor s'en mêla : l'avertissement devint un petit volume. J'ai parlé trop longuement autrefois (1) de cette harangue chaleureuse, pour avoir à y revenir ici : elle est d'ailleurs à relire tout entière. La prose (chose remarquable, et à l'inverse des autres langues) a toujours eu le pas, chez nous, sur notre poésie. A côté de Villehardouin et de ses pages déjà épiques, nos poèmes chevaleresques rimés font mince figure ; Philippe de Comines est d'un autre ordre que Villon. De nos jours même, quand le souffle poétique moderne

(1) *Tableau de la Poésie française au seizième siècle*, pag. 58 et suiv.

s'est réveillé, Châteaubriand, dans sa prose nombreuse, a pu précéder de vingt ans les premiers essais en vers de l'école qui se rattache à lui. Au xvi<sup>e</sup> siècle, le même signe s'est rencontré. Du Bellay, le plus empressé, le plus vaillant des jeunes poètes et le *porte-enseigne* de la bande, veut planter sur la tour gauloise de Francus la bannière de l'ode, les flammes et banderoles du sonnet; que fait-il? il essaie auparavant deux simples mots d'explication, pour prévenir de son dessein et de celui de ses jeunes amis; et ces deux mots deviennent une harangue, et cette harangue devient le plus beau et le plus clair de l'œuvre. Comme dans tant d'entreprises qu'on a vues depuis, ou, pour mieux dire, comme dans presque toutes les entreprises humaines, c'est l'accident, c'est la préface qui vaut le mieux.

Honneur à lui pourtant d'avoir le premier, chez nous, compris et proclamé que le *naturel facile* n'est pas suffisant en poésie, qu'il y a le labeur et l'art, qu'il y a l'agonie sacrée! Le premier il donna l'exemple, si rarement suivi, de l'élévation et de l'éloquence dans la critique. Son manifeste fit grand éclat et scandale: un poète de l'ancienne école, Charles Fontaine, y répondit par le *Quintil horatian*, dans lequel il prit à partie Du Bellay sur ses vers, et souligna des négligences, des répétitions, des métaphores: tout cela terre à terre, mais non sans justesse. La critique qui échauffe et la critique qui souligne étaient dès-lors en présence et en armes autant qu'elles le furent depuis à aucun moment.

Du Bellay, dans une *Épître au lecteur* placée en tête de *l'Olive*, revient sur ses desseins en poésie; en répondant à quelques-unes des objections qu'on lui faisait, il les constate et nous en informe. Il n'espérait pas trouver grâce auprès des *rhétoriciens français*; il ne se dissimulait nullement que « telle nouveauté de poésie, pour le commencement, serait trouvée fort étrange et rude. » On lui reprochait de réserver la lecture de ses écrits à une *affectée demi-douzaine* des plus renommés poètes qu'il avait cités dans son *Illustration*; mais il n'avait pas prétendu faire, répondait-il, le catalogue de tous les autres. Il disait de fort bonnes choses sur l'imitation des anciens, et qui rappelaient notablement les idées du poème de *l'Invention* par André Chénier. Ce qu'il voulait, c'était *enrichir notre vulgaire d'une nouvelle ou plutôt ancienne renouvelée poésie*.

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Et nous-même ajoutons ici sur ces analogies d'André Chénier et de Du Bellay, et sur celles de ce dernier et d'Horace, que c'est en vain qu'on a dit des deux écoles poétiques françaises du xvi<sup>e</sup> siècle et du nôtre, qu'elles étaient des écoles de la forme, et que les poètes n'y visaient qu'à l'art. Ceux qui font ces grandes critiques philosophiques aux poètes n'y entendent rien et sont des hommes d'un autre métier, d'une vocation supérieure probablement, mais là-dessus incompétente. C'est presque toujours par la forme, en effet, que se détermine le poète. On voit dans une vie d'Horace, publiée pour la première fois par Vanderbourg, que Mécènes pria le poète son ami de transporter dans la langue latine les différentes variétés de mètres inventées chez les Grecs, en

partie par Archiloque, en partie par Alcée et Sapho, et que personne n'avait encore fait connaître aux Romains. Ainsi sont nées les odes d'Horace (1). C'est en voulant reproduire une forme qu'il a saisi et fixé ses propres sentiments. Ainsi à leur tour l'ont tenté avec plus ou moins de bonheur Du Bellay, Ronsard, et ensuite André Chénier. Ce n'est pas la méthode qu'il faut inculper; il n'y a en cause que l'exécution et le degré de réussite de l'œuvre.

Quelques mots encore de cette préface de l'*Olive* sont à relever en ce qu'ils dénotent chez Du Bellay une dignité peu commune aux gens de lettres et aux poètes de son temps et de tous les temps. Aux moqueurs et mauvais plaisants qui espéraient engager la partie avec lui, il répond qu'ils doivent *chercher autre badin pour jouer ce rôle avecq'eux*; il se garde bien de leur prêter collet. Quant à ceux qui le détournent charitablement de la poésie comme futile, il les remercie, et d'un ton de gentilhomme qui ne sent en rien son rimeur entiché, je vous assure. Il ne s'exagère pas son rôle de poète; il aime la muse par passe-temps, pour elle seule et pour les fruits secrets qu'elle lui procure; sa petite muse, comme il dit, n'est aux gages de personne : *elle est serve tant seulement de mon plaisir*. Il fait donc des vers parce qu'il a la veine, et que cela lui plaît et le console; mais il sait mettre chaque chose à sa place; dans son élégie latine à Jean de Morel il le redira : la médecine, l'art de gouverner les hommes, la guerre, il sait au besoin céder le pas à ces grands emplois; si la fortune les ouvrait devant lui, il y réussirait peut-être; il est poète faute de mieux; il est vrai que ce *pis-aller* le charme, et que, si l'on vient impertinemment l'y relâcher, il ne se laissera pas faire. A messieurs les courtisans qui disent que les poètes sont fous, il avoue de bonne grâce que c'est vérité :

Nous sommes fous en vers, et vous l'êtes en prose :  
C'est le seul différent qu'est entre vous et nous (2).

Les cent quinze sonnets qui composent l'*Olive* laissent beaucoup à désirer tout en épuisant à satiété les mêmes images. Olive est une beauté que Du Bellay célèbre comme Pétrarque célébra Laure; après le *laurier* d'Apollon, c'est le tour de l'*olivier* de Pallas :

Phæbus amat laurum, glaucam sua Pallas olivam :  
Ille suum vatem, nec minus ista suum,

lui disait Dorat. Ce jeu de mots sur l'olive et l'olivier se reproduit perpétuelle-

(1) Dans l'*Exegi monumentum* (ode XXX, liv. III), il dit lui-même :

Princeps Æolium carmen ad Italos  
Deduxisse modos. . . . .

(2) *Regrets*, sonnet CXLI.



ment dans cette suite de sonnets ; à côté de Pallas , l'arche même et Noé ne sont oubliés :

Sacré rameau de céleste présage ,  
Rameau par qui la colombe envoyée  
Au demeurant de la terre noyée  
Porta jadis un si joyeux message...

Colletet nous apprend le vrai nom de la demoiselle ainsi célébrée ; il le tient de bonne tradition , assure-t-il : elle était Parisienne (et non d'Angers , comme Goujet l'a dit) , et de la noble famille des *Violes* ; d'où par anagramme *Olive*. Mais cet amour n'était , on le pense bien , qu'un prétexte , un argument à sonnets. Du Bellay ne paraît avoir aimé sérieusement qu'une fois , à Rome , et il a célébré l'objet , en vers latins bien autrement ardents , sous le nom de Faustine.

Avant l'*Olive* on n'avait fait en France que deux ou trois sonnets ; je ne parle pas de la langue romane et des troubadours ; mais en français on en citait à peine un de Marot , un autre de Mellin de Saint-Gelais. Du Bellay est incontestablement le premier qui fit fleurir le genre et qui greffa la bouture florentine sur le chêne gaulois.

Dans l'*Olive* , l'entrelacement des rimes masculines et féminines n'est pas encore régulièrement observé comme il va l'être quelques années plus tard dans les sonnets des *Regrets*. Les vers mâles et vigoureux véritablement , au dire de Colletet , n'ont pas encore , il en convient , toute la douceur et toute la politesse de ceux que le poète composa depuis. On ne parlait pourtant alors parmi les doctes et les curieux que des amours de Du Bellay pour Olive et de ceux de Ronsard pour Cassandre ; on les récitait , on les commentait ; on a la glose imprimée d'Antoine Muret sur les amours de Ronsard ; celle que le savant jurisconsulte lyonnais André de Rossant avait composée sur l'*Olive* de Du Bellay s'est perdue. Il semblait , disait-on , que l'amour eût quitté l'Italie pour venir habiter la France.

Du Bellay , au milieu de ce premier triomphe , part pour l'Italie , ce berceau de son désir , pour Rome , où il va s'attacher au cardinal son parent. Il lui avait dédié l'*Illustration* et adressé une ode de son premier recueil : il résulte même de celle-ci que le cardinal aurait dû faire un voyage en France vers 1550 , auquel cas il aurait naturellement connu et emmené avec lui son jeune cousin. Que Du Bellay n'ait fait que le suivre au retour , ou qu'il soit allé le rejoindre (1) , une nouvelle vie pour lui commence. Il accomplissait ses vingt-cinq ans et était à ce point où un seul rayon de plus achève de nous mûrir.

Le cardinal auquel Du Bellay s'attachait était un personnage éminent par l'esprit , par les lumières , le *doyen du Parnasse comme du sacré Collège*.

(1) Il paraît bien qu'en effet il l'accompagna ; dans l'épigramme à Morel , on lit :

*Mittitur interea Romam Bellaius ille...  
Alpibus et duris ille sequendus erat.*

Il avait été autrefois le patron de Rabelais, qu'il avait eu pour médecin dans ses anciens voyages de Rome, pour moine ou chanoine séculier à sa très-commode abbaye de Saint-Maur, et à qui il avait procuré finalement la cure de Meudon (1). On peut s'étonner, libéral et généreux comme il était, qu'il n'ait pas plus fait pour notre poète dont il put apprécier de ses yeux le dévouement et les services durant des années. Le cardinal avait à Rome le plus grand état de maison; il s'était fait bâtir un magnifique palais près des Thermes de Dioclétien. Joachim devint son intendant, son homme d'affaires et de confiance :

Panjas, veux-tu savoir quels sont mes passe-temps?  
Je songe au lendemain, j'ai soin de la dépense  
Qui se fait chaque jour, et si faut que je pense  
A rendre sans argent cent créditeurs contents...

J'ai le corps maladif, et me faut voyager;  
Je suis né pour la muse, on me fait ménager...

Jamais d'ailleurs, dans les plaintes qu'il nous a laissées, jamais un mot ne lui échappe contre son patron. Ce n'est ni l'ambition ni l'avarice qui l'ont poussé près de lui et qui l'y enchaînent; un sentiment plus noble le soutient :

L'honnête servitude où mon devoir me lie  
M'a fait passer les monts de France en Italie.

Toute la série des souffrances et des affections de Du Bellay durant ce séjour à Rome nous est exprimée fidèlement dans deux recueils intimes, dans ses vers latins d'abord, puis dans ses *Regrets* ou *Tristes* à la manière d'Ovide.

Il y eut évidemment interruption du premier coup et comme solution de continuité dans son existence morale et poétique. Il arrivait avec de l'enthousiasme, avec des espérances; il se heurta contre la vie positive, contre le spectacle de l'ambition et des vices sur la plus libre scène qui fut jamais. La Rome de Borgia, des Médicis et des Farnèse, avait accumulé toutes sortes d'ingrédients qui ne faisaient que continuer leur jeu avec moins de grandeur. Du Bellay arriva sous le pontificat égoïste et inactif de Jules III; il dut assister, et en plus d'un sonnet il fait allusion aux circonstances du double conclave qui eut lieu à la mort de ce pape, puis à la mort de Marcel II, lequel ne régna que vingt-deux jours. Il put voir le début du pontificat belliqueux et violent de Paul IV. Son moment eût été bien mieux trouvé quelques années plus tôt sous Paul III, ce spirituel Farnèse qui décorait de la pourpre les

(1) Il m'est échappé, dans le *Tableau de la Poésie française au seizième siècle*, pag. 72, de dire que Rabelais fut avec Du Bellay du voyage de Rome; il faut lire *avant*. Ils suivirent l'un et l'autre le même patron, mais en des temps différents. Il y a près de quinze ans entre le dernier voyage de Rabelais en Italie et celui de Joachim.

musées latines dans la personne des Bembo et des Sadolet. Mais cet âge d'or finissait pour l'Italie lorsque Du Bellay y arriva ; il n'en put recueillir que le souffle tiède encore , et il le respira avec délices : son goût bientôt l'exhalera. Il lut ces vers latins modernes , et souvent si antiques , qu'il avait dédaignés ; il fut pris à leur charme , et lui , le champion de sa langue nationale , il ne put résister à prendre rang parmi les étrangers. Dans sa touchante pièce intitulée *Patrice desiderium*, il sent le besoin de s'excuser :

Hoc Latium poscit, romanæ hæc debita linguæ  
Est opera ; huc genius compulit ipse loci.

C'est donc un hommage , un tribut payé à la grande cité latine ; il faut bien parler latin à Rome. Ainsi Ovide , à qui il se compare , dut parler gète parmi les Sarmates. Et puis des vers français n'avaient pas là leur public , et les vers , si intimes qu'ils soient et si détachés du monde , ont toujours besoin d'un peu d'air et de soleil , d'un auditeur enfin :

Carmina principibus gaudent plausuque theatri,  
Quique placet paucis displicet ipse sibi.

J'aime assez , je l'avouerai , cette sorte de contradiction à laquelle Du Bellay se laisse naturellement aller et dont il nous offre encore quelques exemples. Ainsi , dans ses *Regrets* , il se contente d'être familier et naturel , après avoir ailleurs prêché l'art. Ainsi , lui qui avait parlé contre les traductions des poètes , un jour qu'il se sent en moindre veine et à court d'invention , il traduit en vers deux chants de l'Énéide , et si on le lui reproche , il répondra : « Je n'ai pas oublié ce que autrefois j'ai dit des translations poétiques ; mais je ne suis si jalousement amoureux de mes premières appréhensions que j'aie honte de les changer quelquefois , à l'exemple de tant d'excellents auteurs dont l'autorité nous doit ôter cette opiniâtre opinion de vouloir toujours persister en ses avis , *principalement en matières de lettres*. Quant à moi , je ne suis pas stoïque jusques-là. » En général , on sent chez lui , en avançant , un homme qui a profité de la vie et qui , s'il a payé cher l'expérience , ne la rebute pas. Il a dit quelque part de ses dernières œuvres , de ses *derniers fruits* , en les offrant au lecteur , qu'ils ne sont du tout *si savoureux* que les premiers , mais qu'ils sont peut-être *de meilleure garde*. Du Perron goûtait beaucoup ce mot-là.

Il conviendrait peu d'insister en détail sur la suite des poésies latines de Du Bellay ; il en a lui-même reproduit plusieurs en vers français. De Thou , en louant ses *Regrets* , ajoute que Joachim avait moins réussi aux vers latins composés à Rome dans le même temps. Colletet est d'un autre avis et estime qu'au gré des connaisseurs , ces vers latins se ressentent du *doux air du Tibre* que l'auteur alors respirait. S'il m'était permis d'avoir un avis moi-même en une telle question , j'avouerais que , s'ils ne peuvent sans doute se comparer à ceux d'un Bembo ou d'un Naugerius , ils ne me paraissent aucunement inférieurs à ceux de Dorat , de L'Hôpital ou de tout autre Français de ce temps-là. La seule

partie qui reste pour nous véritablement piquante dans les vers latins de Du Bellay, ce sont ses amours de *Faustine*. Le ton y prend une vivacité qui ne permet pas de croire cette fois que la flamme se soit contenue dans la sphère pétrarquiesque. Il ne vit et n'aima cette Faustine que le quatrième été de son séjour à Rome ; il avait bravé fièrement jusque-là le coup d'œil des beautés romaines :

Et jam quarta Ceres capiti nova sarta parabat ,  
Nec dederam sævo colla superba jugo.

Il n'est nullement question de cet amour dans ses *Regrets*, dont presque tous les sonnets ont été composés vers la troisième année de son séjour : à peine, vers la fin, pourrait-on entrevoir une vague allusion (1). Si Du Bellay avait aimé Faustine durant ces trois premières années, il n'aurait pas tant parlé de ses ennuis, ou du moins c'eût été pour lui de beaux ennuis, et non pas si insipides. A peine commençait-il à connaître et peut-être à posséder (2) cette Faustine : que le mari, vieux et jaloux (comme ils sont toujours dans les élégies), et qui d'abord apparemment était absent, la retira de chez sa mère, où elle vivait libre, pour la loger dans un cloître. Le belliqueux Paul IV venait de monter sur le siège pontifical ; il passait des revues du haut de ses balcons ; il appelait les soldats français à son secours pour marcher contre les Espagnols de Naples et prendre leur revanche des vieilles vèpres siciliennes. Mais Du Bellay, lui, *soldat de Vénus*, ne pense alors qu'à une autre conquête et à d'autres repréailles ; il veut délivrer sa maîtresse captive sous la grille ; c'est là pour lui sa Naples et sa sirène :

Hæc repetenda mihi tellus est vindice dextra ,  
Hoc bellum, hæc virtus, hæc mea Parthenope.

Il est curieux de voir comme le secrétaire du doyen du sacré collège, le prochain chanoine de Paris (5), celui qui, quatre ans plus tard, mourra désigné à l'archevêché de Bordeaux, parle ouvertement du cloître, des *Vestales*, où on a logé sa bien-aimée. Toutes les vestales brûlent, dit-il ; c'est un reste de l'ancien feu perpétuel de Vesta : puisse sa Faustine y redoubler d'étincelles ! En pur païen anacréontique, il désire être renfermé avec elle, de jour il serait comme Jupiter qui se métamorphosa une fois en chaste Diane ; nulle vestale ne paraîtrait plus voilée et plus sévère, n'offrirait plus religieusement aux

(1) Peut-être dans le sonnet LXXXVII, où il se montre enchaîné et comme enraciné par quelque amour caché.

(2) Haud prius illa tamen nobis erepta fuit, quam  
Venit in amplexu terque quaterque meos.

(5) Il le fut dès cette année même de ses amours (1555), par la faveur d'un autre de ses parents du même nom, Eustache Du Bellay, alors évêque de Paris.



dieux les sacrifices et ne chanterait d'un cœur mieux pénétré les prières qui se répondent. Mais de nuit, oh ! de nuit, il redeviendrait Jupiter :

Sic gratis vicibus, Vestæ Venerisque sacerdos,  
Nocte parum castus luce pudica forem.

Notez que ces poésies latines furent publiées à Paris deux ou trois ans après, en 1558, par Du Bellay lui-même, sans doute alors engagé dans les ordres. Elles sont dédiées à Madame Marguerite, et portent en tête un extrait de lettre du chancelier Olivier, qui recommande l'auteur à la France. Étienne Pasquier, en une de ses épigrammes latines (1), ne craignait pas de rapprocher sa maîtresse poétique Sabine de cette Faustine romaine qui était si peu une Iris en l'air.

Il paraît bien, au reste, sans que Du Bellay explique comment, que sa Faustine en personne sortit du cloître et lui fut rendue; les délires poétiques qui terminent l'annoncent assez; il la célèbre plus volontiers dans cette lune heureuse sous le nom expressif de *Columba* :

Sus, ma petite Colombelle,  
Ma petite belle rebelle,

ainsi qu'il l'a traduit en vers français depuis. On s'étonne de voir, au milieu de tels transports, qu'il ne semble pas avoir encore obtenu d'elle le dernier don, mais seulement, dit-il, *summīs bona proxima*. Est-ce bien elle-même, en effet, qu'il alla voir une nuit chez elle en rendez-vous, et qui demeurerait tout près de l'église Saint-Louis (2)? Il dut quitter Rome peu après, et peut-être aussi cette aventure contribua-t-elle au départ.

Mais, avant de faire partir Du Bellay de Rome, nous avons à le suivre dans toute sa poésie mélancolique des *Regrets*. Et voici comment je me figure la succession des poésies et des pensées de Du Bellay durant son séjour de Rome. Arrivé dans le premier enthousiasme, il tint bon quelque temps; il paya sa bien-venue à la ville éternelle par des chants graves, par des vers latins (*Romæ Descriptio*); il admira et tenta de célébrer les antiques ruines, les colysées superbes,

Les théâtres en rond ouverts de tous côtés;

(1) La 47<sup>e</sup> du liv. VI.

(2) Nox erat, et pactæ properabam ad tecta puellæ,  
Junguntur fano quæ, Lodoice, tuo.

L'église dite Saint-Louis-des-Français est d'une date postérieure. Quelle était cette église de Saint-Louis de 1555? Je laisse ce point de topographie à M. Nibby et aux antiquaires.

il évoqua dans ce premier livre d'*Antiquités* le génie héroïque des lieux et lui dut quelques vrais accents :

Pâles Esprits, et vous, Ombres poudreuses!...

Puis le *tous les jours* des affaires, les soins positifs de sa charge, le spectacle diminuant des intrigues, le gagnèrent bientôt et le plongèrent dans le dégoût. Quelqu'un a dit que la rêverie des poètes, c'est proprement *l'ennui enchanté*; mais Du Bellay à Rome eut surtout l'ennui tracassé, ce qui est tout différent (1). Il regretta donc sa Loire, ses amis de Paris, son humble vie d'études, sa gloire interceptée au départ, et il eut, en ne croyant écrire que pour lui, des soupirs qui nous touchent encore. Depuis trois ans *cloué comme un Prométhée sur l'Aventin*, il ne prévoit pas de terme à son exil : que faire ? que chanter ? Il ne vise plus à la grande faveur publique et n'aspire, comme devant, au temple de l'art ; il fait de ses vers français ses *papiers journaux* et ses plus humbles *secrétaires* ; il se plaint à eux et leur demande seulement de gémir avec lui et de se consoler ensemble :

Je ne chante, Magny, je pleure mes ennuis,  
Ou, pour le dire mieux, en pleurant je les chante,  
Si bien qu'en les chantant, souvent je les enchante.

Et encore :

Si les vers ont été l'abus de ma jeunesse,  
Les vers seront aussi l'appui de ma vieillesse ;  
S'ils furent ma folie, ils seront ma raison.

Dans ses belles stances de dédicace à M. d'Avanson, ambassadeur de France à

(1) Un élégiaque moderne, imitateur de Du Bellay dans le sonnet, a curieusement marqué la différence de ces deux ennuis, mais dans un temps où il avait lui-même une Faustine pour se consoler :

Moi qui rêvais la vie en une verte enceinte,  
Des loisirs de pasteur, et sous les bois sacrés  
Des vers heureux de naître et longtemps murmurés ;  
Moi dont les chastes nuits, avant la lampe éteinte,

Ourlaient des tissus où l'âme serait peinte,  
Qu dont les jeux errants, par la lune éclairés,  
S'en iraient faire un charme avec les fleurs des prés ;  
Moi dont le cœur surtout garde une image sainte !

Au tracas des journaux perdu matin et soir,  
Je suis à ce métier comme un Juif au comptoir,  
Mais comme un Juif du moins qui garde en la demeure,

Dans l'arrière-boutique où ne vient nul chalant,  
Sa Rebecca divine, un ange consolant,  
Dont il rentre baiser le front dix fois par heure.

Rome, il exprime admirablement, par toutes sortes de gracieuses images, cette disposition plaintive et découragée de son âme : il chante, comme le laboureur, au hasard, pour s'évertuer au sillon ; il chante, comme le rameur, en cadence, afin de se rendre, s'il se peut, la rame plus légère. Il avertit toutefois que, pour *ne fâcher le monde de ses pleurs* (car, poète, on pense toujours un peu à ce monde pour qui l'on n'écrit pas), il entremêlera une douce satire à ses tableaux, et il a tenu parole : la Rome des satires de l'Arioste revit chez Du Bellay à travers des accents élégiaques pénétrés.

Littérairement, ces *Regrets* de Du Bellay ont encore du charme, à les lire d'une manière continue. A partir du xxxii<sup>e</sup>, il est vrai, ils languissent beaucoup ; mais ils se relèvent, vers la fin, par de piquants portraits de la vie romaine. Le style en est pur et coulant ;

Toujours le style te démange,

a-t-il dit très-spirituellement du poète-écrivain, dans une boutade plaisante imitée de Buchanan ; ici, dans *les Regrets*, évidemment le style le *démange* moins ; sa plume va au sentiment, au naturel, même au risque d'un peu de prose. Dans un des sonnets à Ronsard, il lui dit d'un air d'abandon :

. . . . . Je suivrai, si je puis,  
Les plus humbles chansons de ta muse lassée.

Bien lui en a pris ; cette lyre un peu détendue n'a jamais mieux sonné ; les habitudes de l'art s'y retrouvent d'ailleurs à propos, au milieu des lenteurs et des négligences. Ainsi quelle plus poétique conclusion que celle qui couronne le sonnet xvi, dans lequel il nous représente à Rome trois poètes, trois amis tristes et exilés, lui-même, Magny attaché à M. d'Avanson, et Panjas qui suit quelque cardinal français (celui de Châtillon ou de Lorraine) ? Heureux, dit-il à Ronsard, tu courtises là-bas notre Henri, et ta docte chanson, en le célébrant, t'honore :

Las ! et nous cependant nous consomons notre âge  
Sur le bord inconnu d'un étrange rivage,  
Où le malheur nous fait ces tristes vers chanter :

Comme on voit quelquefois, quand la mort les appelle,  
Arrangés flanc à flanc parmi l'herbe nouvelle,  
Bien loin sur un étang trois cygnes lamenter.

Quand Du Bellay fit ce sonnet-là, il avait respiré cet *air subtil* dont il parle en un endroit, et que la Gaule n'aurait pu lui donner, cette divine flamme attique et romaine tout ensemble.

Je suivrais plus longuement Du Bellay à Rome, si, en quelques pages d'un érudit et ingénieux travail (1), M. Ampère ne m'en avait dispensé. Je ne me

(1) *Portraits de Rome à différents âges*, *Revue des Deux Mondes* de juin 1855.

permettrai d'ajouter qu'une seule remarque aux siennes, et qui rentre tout à fait dans ses vues ; c'est que Du Bellay, tout en maudissant Rome et ayant l'air de l'avoir prise *en grippe*, s'y attachait, s'y enracinait insensiblement, selon l'habitude de ceux qui n'y veulent que passer et qui s'y trouvent retenus. Le charme opérait aussi, et, ce qui est plus piquant, malgré lui. Il faut l'entendre :

D'où vient cela, Mauny, que tant plus on s'efforce  
D'échapper hors d'ici, plus le Démon du lieu  
(Et que seroit-ce donc, si ce n'est quelque dieu?)  
Nous y tient attachés par une douce force?

Seroit-ce point d'amour cette alléchante amorce,  
Ou quelque autre venin, dont après avoir beu  
Nous sentons nos esprits nous laisser peu à peu,  
Comme un corps qui se perd sous une neuve écorce?

J'ai voulu mille fois de ce lieu m'étranger,  
Mais je sens mes cheveux en feuilles se changer,  
Mes bras en longs rameaux, et mes pieds en racine.

Bref, je ne suis plus rien qu'un vieil tronc animé,  
Qui se plaint de se voir à ce bord transformé,  
Comme le myrte anglois au rivage d'Alcine.

Voilà bien, ce me semble, ce magique enchantement de Rome qui fait oublier la patrie; à moins qu'on ne veuille croire que ce charme secret pour Du Bellay, c'était déjà Faustine.

Un bon nombre des sonnets de la dernière moitié des *Regrets* ont la pointe spirituelle, dans le sens français et malin du mot; aussi Fontenelle ne les a-t-il manqués dans son joli recueil choisi de nos poètes. Comme, par les places et les rues de Rome, la dame romaine à démarche grave ne se promène point, remarque Du Bellay, et qu'on n'y voit vaguer de femmes (c'était vrais alors) que celles qui se sont donné l'honnête nom de la cour, il craint fort à son retour en France

Qu'autant que j'en voirai ne me ressemblent telles.

Il se moque en passant de ces maquifiques doges de Venise, de ces vieux Sganarelles (le mot est approchant), surtout quand ils vont en cérémonie épouser la mer,

Dont ils sont les maris et le Turc l'adultère.

Marot en gaieté n'eût pas mieux trouvé, ni *le bon Rabelais* que Du Bellay cite aussi. Il y a de ces sonnets qui, sous air purement spirituel, sont poignants



de satire, comme celui dans lequel on voit ces puissants prélats et seigneurs romains qui tout à l'heure se prêtassent pareils à des dieux, se troubler, pâlir tout d'un coup, si Sa Sainteté, de qui ils tiennent tout, a craché dans le bassin un petit filet de sang,

Puis d'un petit souris feindre la sûreté!

Parmi le butin que Du Bellay rapporta de Rome, il m'est impossible de ne pas compter les plus agréables vers qu'on cite de lui, bien qu'ils ne fassent point partie des *Regrets*; mais ils ont été publiés vers le même temps, peu avant sa mort; je veux parler de ses *Jeux rustiques*. C'est naturellement le voyage d'Italie qui mit Du Bellay à la source de tous ces poètes latins de la renaissance italienne, et de Naugerius en particulier, l'un des plus charmants, qu'il a reproduit avec prédilection, et, en l'imitant, surpassé. Naugerius, ou Navagero, était ce noble vénitien qui offrit à Vulcain, c'est-à-dire qui brûla ses premières *Sylves* imitées de Stace, quand il se convertit à Virgile, et qui sacrifiait tous les ans un exemplaire de Martial en l'honneur de Catulle. Il ne vivait plus depuis déjà longtemps quand Du Bellay fit le voyage d'Italie; mais ses *Lusus* couraient dans toutes les mains. Or, on sait la jolie chanson de Du Bellay :

UN VANNEUR DE BLÉ AUX VENTS.

A vous, troupe légère,  
 Qui d'aile passagère  
 Par le monde volez,  
 Et d'un sifflant murmure  
 L'ombrageuse verdure  
 Doucement ébranlez,

J'offre ces violettes,  
 Ces lys et ces fleurettes,  
 Et ces roses ici,  
 Ces vermeillettes roses  
 Tout fraîchement écloses,  
 Et ces œillets aussi.

De votre douce haleine  
 Éventez cette plaine,  
 Éventez ce séjour,  
 Cependant que j'ahanne (1)  
 A mon blé que je vanne  
 A la chaleur du jour!

(1) *Ahanner*, travailler, fatiguer.

L'original est de Naugerius ; il faut le citer pour faire comprendre de quelle manière Du Bellay a pu être inventeur en traduisant :

## VOTA AD AURAS.

Auræ quæ levibus percurritis aera pennis,  
 Et strepitis blando per nemora alta sono,  
 Serta dat hæc vobis, vobis hæc rusticus Idmon  
 Spargit odorato plena canistra croco.  
 Vos lenite æstum, et palcas sejungite inanes,  
 Dum medio fruges ventilat ille die.

L'invention seule du rythme a conduit Du Bellay à sortir de la monotonie du distique latin, si parfait qu'il fût, et à faire une villanelle toute chantante et ailes déployées, qui sent la gaieté naturelle des campagnes au lendemain de la moisson, et qui nous arrive dans l'écho.

A simple vue, je ne saurais mieux comparer les deux pièces qu'à un escadron d'abeilles qui, chez Naugerius, est un peu ramassé, mais qui soudainement s'allonge et défile à travers l'air à la voix de Du Bellay. L'impression est tout autre, l'ordre seul de bataille a changé.

Mais voici qui est peut-être mieux. Le même Naugerius avait fait cette autre épigramme :

## THYRSIDIS VOTA VENERI.

Quod tulit optata tandem de Laucide Thyrsis  
 Fructum aliquem, has violas dat tibi, sancta Venus.  
 Post sepem hanc sensim obrepens, tria basia sumpsi :  
 Nil ultra potui : nam prope mater erat.  
 Nunc violas, sed, plena feram si vota, dicabo  
 Inscriptam hoc myrtum carmine, Diva, tibi :  
 « Hanc Veneri myrtum Thyrsis, quod amore potitus  
 Dedicat, atque una seque suosque greges. »

Ce que Du Bellay a reproduit et déployé encore de la sorte, dans une des plus gracieuses pièces de notre langue :

## A VÉNUS.

Ayant, après long désir,  
 Pris de ma douce ennemie  
 Quelques arrhes du plaisir  
 Que sa rigueur me dénie,

Je t'offre ces beaux œillets,  
 Vénus, je t'offre ces roses  
 Dont les boutons vermeilllets  
 Imitent les lèvres closes

Que j'ai baisé par trois fois,  
 Marchant tout beau dessous l'ombre  
 De ce buisson que tu vois ;  
 Et n'ai su passer ce nombre ,

Pour ce que la mère étoit  
 Au près de là , ce me semble,  
 Laquelle nous aguettoit :  
 De peur encore j'en tremble.

Or' je te donne ces fleurs ;  
 Mais , si tu fais ma rebelle  
 Autant piteuse à mes pleurs  
 Comme à mes yeux elle est belle ,

Un myrte je dédirai  
 Dessus les rives de Loire ,  
 Et sur l'écorce écrirai  
 Ces quatre vers à ta gloire :

« Thénôt , sur ce bord ici ,  
 » A Vénus sacre et ordonne  
 » Ce myrte , et lui donne aussi  
 » Ses troupeaux et sa personne. »

N'a-t-on pas remarqué , en lisant , à cet endroit :

. . . . .  
 Imitant les lèvres closes  
 Que j'ai baisé par trois fois ,

comme le sens enjambe sur la strophe , comme la phrase se continue à travers , s'allonge (*sensim obrepit*) , et semble imiter l'amant lui-même *glissant tout beau dessous l'ombre* ?

De peur encor j'en tremble ,

ce vers-là , après le long et sinueux chemin où le poète furtif semble n'avoir osé respirer , repose à propos , fait arrêt et image. Tout dans cette petite action s'enchaîne , s'anime , se fleurit à chaque pas. Du Bellay , en imitant ainsi , crée dans le détail et dans la diction , tout à fait comme La Fontaine (1).

(1) Il était si plein de son Naugerius , qu'il s'est encore souvenu de lui dans un passage de ses stances à M. d'Avanson , en tête des *Regrets* :

Quelqu'un dira : De quoi servent ces plaintes?...

C'est inspiré d'un fragment délicieux de Philémon sur les larmes que Naugerius avait traduit , et Du Bellay sans doute l'avait pris là.

Que si maintenant on joint à ces deux pièces exquises de Du Bellay son admirable sonnet du *petit Liré*, on aura, à côté des pages de *l'Illustration* et comme autour d'elles, une simple couronne poétique tressée de trois fleurs, mais de ces fleurs qui suffisent, tant que vit une littérature, à sauver et à honorer un nom. Le sonnet du *petit Liré* est également imité du latin, mais du latin de Du Bellay lui-même, et le poète a fait ici pour lui comme pour les autres, il s'est embelli en se traduisant. Dans son élégie intitulée *Patriæ desiderium*, il s'était écrit, par allusion à Ulysse :

Felix qui mores multorum vidit et urbes,  
Sedibus et potuit consenuisse suis ;

et il continuait sur ce ton. Mais voici, sous sa plume redevenue française, ce que cette pensée, d'abord un peu générale, et qui gardait, malgré tout, quelque chose d'un écho et d'un centon des anciens, a produit de tout à fait indigène et de natal :

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,  
Ou comme cettui-là qui conquit la toison,  
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,  
Vivre entre ses parents le reste de son âge !

Quand reverrai-je, hélas ! de mon petit village  
Fumer la cheminée, et en quelle saison  
Reverrai-je le toit de ma pauvre maison,  
Qui m'est une province, et beaucoup davantage !

Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux  
Que des palais romains le front audacieux ;  
Plus que le marbre dur me plaît l'ardoise fine ;

Plus mon Loire gaulois que le Tibre latin,  
Plus mon petit Liré que le mont Palatin,  
Et plus que l'air marin la douceur angevine (1).

(1) Liré, redisons-le avec plus de détail, est un petit bourg au bord de la Loire, au-dessous de Saint-Florent-le-Vieux ; il fait partie de l'arrondissement de Beaupréau. On s'y souvient d'un *grand homme* qui y vécut jadis ; voilà tout. Il n'y a point de restes authentiques du manoir qu'il habita. — La locution de *douceur angevine*, qui termine le mémorable sonnet, peut paraître réclamer un petit commentaire quant à l'acception précise. J'interroge dans le pays, et on me répond : Ce n'est point une locution proverbiale, ou du moins ce n'en est plus une ; mais, indépendamment de l'idée naturelle et générale (*dulces Argos*) qu'un lecteur pur et simple pourrait se contenter d'y trouver, cette expression n'est pas tout à fait dénuée d'une valeur relative et locale. Il existe, en effet, sur le compte des Angevins une tradition de *facilité* puisée dans l'abondance de tous les biens de cette vie, dans la suavité de l'air et du sol. Le caractère du bon roi René en donne l'idée. *Andegavi molles*, disait le Romain.



Cette douceur angevine, qu'on y veuille penser, est mêlée ici de la romaine, de la vénitienne, de toute celle que Du Bellay a respirée là-bas. Seule et primitive, avant de passer par l'exil romain, elle n'eût jamais eu cette finesse, cette saveur poétique consommée. C'est bien toujours le vin du pays, mais qui a voyagé, et qui revient avec l'arome. Combien n'entre-t-il pas d'éléments divers, ainsi combinés et pétris, dans le goût mûri qui a l'air simple ! Combien de fleurs dans le miel parfait ! Combien de sortes de nectars dans le baiser de Vénus !

Il est dans l'Anthologie deux vers que le sonnet de Du Bellay rappelle; les avait-il lus ? Ils expriment le même sentiment dans une larme intraduisible : « La maison et la patrie sont la grâce de la vie : tous autres soins pour les mortels, ce n'est pas vivre, c'est souffrir. »

Enfin Du Bellay quitte Rome et l'Italie; le cardinal a besoin de lui en France et l'y renvoie pour y soigner des affaires importantes. Il repasse les monts, mais non plus comme il les avait passés la première fois, en conquérant et en vainqueur. Quatre années accomplies ont changé pour lui bien des perspectives. Usé par les ennuis, par les chagrins où sa sensibilité se consume, tout récemment encore vieilli par les tourments de l'amour et par ses trop vives consolations peut-être, il est presque blanc de cheveux (1). Au seuil de ce foyer tant désiré, d'autres traces l'attendent; les ronces ont poussé; les procès foisonnent. Il lui faudrait, pour chasser je ne sais quels ennemis qu'il y retrouve, l'arc d'Ulysse ou celui d'Apollon.

Adieu donques, Dorat, je suis encor Romain,

s'écrie-t-il. Ainsi Horace regrette Tibur à Rome et Rome à Tibur; ainsi Martial, à peine retourné dans sa Bitbilis, qui faisait depuis des années l'objet de ses vœux, s'en dégoûte et redemande les Esquilies. Quand Tibulle a décrit si amoureusement la vie champêtre, il était à la guerre près de Messala.

Pour Du Bellay, quelques consolations se mêlèrent sans doute aux nouvelles amertumes, et tous ses espoirs ne furent pas trompés. Ses amis célébrèrent avec transport son retour; Dorat fit une pièce latine; ce fut une fête cordiale des muses chez Ronsard, Baïf et Belleau. Au bout d'un ou de deux ans, et sa santé n'y suffisant plus, Du Bellay se déchargea de la gestion des affaires du cardinal; il sortit pauvre et pur de ce long et considérable service. Il revint à la Muse, et fit ses *Jeux rustiques*; il mit ordre à ses vers de Rome et les compléta; il publia ses poésies latines (Épigrammes, Amours, Élégies) en 1558, et l'année suivante ses sonnets des *Regrets*. Mais une calomnie à ce propos vint l'affliger : on le desservit près du cardinal à Rome. Ses vers étaient le pré-

(1) Jam mea cygneis sparguntur tempora plumis,

dit-il à l'imitation d'Ovide; c'est d'avance comme Lamartine :

Ces cheveux dont la neige, hélas ! argente à peine  
Un front où la douleur a gravé le passé.

texte; mais Du Bellay ne s'en explique pas davantage, et cette accusation est demeurée obscure comme celle qui pesa sur Ovide (1). Que peut-on dire? La licence de quelques pièces à Faustine lui fut-elle reprochée? Supposait-on malignement que quelques sonnets des *Regrets*, qui couraient avant la publication, atteignaient le cardinal lui-même? Dans ce cas Du Bellay, en les publiant, détruisait l'objection. Toujours est-il qu'il devenait criant qu'un homme de ce mérite et de ce parentage demeurât aussi maltraité de la fortune. Le chancelier François Olivier, Michel de L'Hôpital, tous ses amis s'en plaignaient hautement pour lui. On assure que, lorsqu'il mourut, il était rentré dans les bonnes grâces du cardinal, qui allait se démettre en sa faveur de l'archevêché de Bordeaux. Et certes, qui avait fait de Rabelais un curé de Meudon pouvait bien, sans scrupule, faire Du Bellay archevêque. Quelques sonnets de celui-ci à madame Marguerite, quelques autres de *l'Honnête Amour* qui sentent leur fin, des stances étrangement douloureuses et poignantes intitulées *la Complainte du Désespéré*, semblent dénoter vraiment qu'il s'occupait à corriger les impressions trop vives de ses premières ardeurs et à méditer de plus graves affections, *sacrato homine digniora*, dit Sainte-Marthe (2).

Au milieu de son dépérissement de santé, il était devenu *demi-sourd*, et pendant les derniers mois de sa vie, cette surdité augmenta considérablement, jusqu'à le condamner à garder tout à fait la chambre. Dans son *Hymne de la Surdité* à Ronsard, dans son élégie à Morel, il parle agréablement de cet accident. Jacques Veilliard de Chartres, en son oraison funèbre de Ronsard, dit que Du Bellay chérissait tellement ce grand poète, qu'il tâchait de l'imiter en tout, *jusques à vouloir passer pour sourdaud aussi bien que lui*, quoiqu'il ne le fût pas en effet. « Ainsi les meilleurs disciples de Platon prenoient plaisir à marcher voûtés et courbés comme lui, et ceux d'Aristote tâchoient, en parlant, de *hésiter* et *bégayer* à son exemple. » Mais cette explication est plus ingénieuse que vraie. La surdité de Du Bellay, trop réelle, précéda seulement l'apoplexie qui l'emporta, et dont elle était un symptôme. Si l'on voulait pourtant plaisanter à son exemple là-dessus, on pourrait dire que Ronsard et lui étaient *demi-sourds* en effet, et qu'on le voit bien dans leurs vers : ils en ont fait une bonne moitié du côté de leur mauvaise oreille. Et puis, comme

(1) Dans l'élégie à Morel on lit;

Iratum insonti nostræ fecere Camenæ,  
Iratum malim qui vel habere Jovem.  
Hei mihi Peligni crudelia fata poetæ  
Hic etiam fatis sunt renovata meis...

(2) Du Bellay fut *clerc*; mais fut-il prêtre? ou seulement était-il en voie de le devenir? Il dut quitter l'épée et prendre l'habit de *clerc* durant son séjour de Rome; car, dans la ville pontificale, on prend cet habit pour plus de commodité, comme ailleurs celui de cavalier. Vers le temps de son retour à Paris, il fut un instant chanoine de Notre-Dame, mais non pas *archidiaque*, comme on l'a dit. Rien ne m'assure que Du Bellay ait jamais dit la messe.

certaines sourds qui entendent plus juste lorsqu'on parle à demi-voix, ils se sont mieux entendus dans les chants de ton moyen que lorsqu'ils ont embouché la trompette épique ou pindarique.

Du Bellay fut enlevé le 1<sup>er</sup> janvier 1560, à Paris, six semaines seulement avant que son parent le cardinal mourût à Rome, et moins d'un an après que Martin Du Bellay, frère de ce dernier, était mort à sa maison de Glatigny dans le Maine : inégaux de fortune, mais tous les trois d'une race et d'un nom qu'ils honorent, De Thou les a pu joindre avec éloge dans son histoire. J'ai dit que Joachim mourut à temps : Scévole de Sainte-Marthe a déjà remarqué que ce fut l'année même de la conjuration d'Amboise, et quand les dissensions civiles allaient mettre le feu à la patrie. Ronsard a trop vécu d'avoir vu Charles IX et la Saint-Barthélemy, et d'avoir dû chanter alentour. Du Bellay, d'ailleurs, mourut sans illusion; au moral aussi, il avait blanchi vite. Il avait eu le temps de voir les méchants imitateurs poétiques foisonner et corrompre, comme toujours, les premières traces. Il ne pense pas là-dessus autrement que Pasquier et De Thou; une sanglante épigramme latine de lui en fait foi, et en français même il n'hésite pas à dire :

Hélicon est tari (1), Parnasse est une plaine,  
Les lauriers sont séchés.....

Quand on en est là, il vaut mieux sortir. Lui donc, le plus pressé des novateurs et en tête de la génération poétique par son appel de *l'Illustration*, il tomba aussi le premier. Quelques autres peut-être, dans les secondaires, avaient disparu déjà. Un intéressant poète, Jacques Tahureau, était mort dès 1555, ainsi que Jean de La Péruse, auteur d'une *Médée*. Olivier de Magny, ami de Du Bellay et que nous avons vu son compagnon à Rome, mourut au retour vers le même temps que lui (1560). Mais Du Bellay, parmi les importants, fit le premier vide; ce fut, des sept chefs de la pléiade, le premier qui quitta la bande et sonna le départ. A l'autre extrémité du groupe, au contraire, Étienne Pasquier, avec Pontus de Tyard et Louis Le Caron, survécut plus de quarante ans encore, et il rassemblait, après 1600, les souvenirs déjà lointains de cette époque, quand déjà Malherbe était venu et régnait, Malherbe qu'il ne nommait même pas.

Les œuvres françaises de Du Bellay ont été réunies au complet par les soins de ses amis dans l'édition de 1569, maintes fois reproduite. Ses reliques mortelles avaient été déposées dans l'église de Notre-Dame, au côté droit du chœur, à la chapelle de Saint-Crépin et Saint-Crépinien. Il y avait eu à Notre-Dame assez d'évêques et de chanoines du nom de Du Bellay pour que ce lui fût comme une sépulture domestique.

Tous les poètes du temps le pleurèrent à l'envi. Ronsard, en maint endroit solennel ou affectueux, évoqua son ombre; Remi Belleau lui consacra un

(1) *Hélicon est tari!* On pourrait voir là une inadvertance, mais elle serait trop invraisemblable chez Du Bellay; je n'y puis voir qu'une hardiesse : il aura mis l'Hélicon montagne pour le Permesse, qui y prend sa source.

*Chant pastoral.* Colletet, dans sa vie (manuscrite) de notre poète, épuise tous ces témoignages funéraires; mais il va un peu loin lorsque, entraîné par la chaleur de l'énumération, il y met une pièce latine de Bembo, lequel était mort avant que Du Bellay visitât Rome. Le livre des *Antiquités* eut l'honneur d'être traduit en anglais par Spenser. Au xvii<sup>e</sup> siècle, le nom de Du Bellay s'est encore soutenu et a surnagé sans trop d'injure dans le naufrage du passé. Ménage, son compatriote d'Anjou, parle, en une églogue, de

Bellay, ce pasteur d'éternelle mémoire.

Colletet, dans son art poétique imprimé, remarque que, de cette multitude d'anciens sonnets, il n'y a guère que ceux de Du Bellay *qui aient forcé les temps*. Sorel, Godeau, tiennent compte de sa gravité et de sa douceur. Boileau ne le lisait pas, mais Fontenelle l'a connu et extrait avec goût. Au xviii<sup>e</sup> siècle, Marmontel l'a cité et loué; les auteurs des *Annales poétiques*, Sautreau de Marsy et Imbert, l'ont présenté au public avec faveur. En un mot, cette sorte de modestie qu'il a su garder dans les espérances et dans le talent, a été comprise et a obtenu grâce. Lorsque nous-même nous eûmes, il y a quelques années, à nous occuper de lui, il nous a suffi à son égard de développer et de préciser les vestiges de bon renom qu'il avait laissés; nous n'avons pas eu à le réhabiliter comme Ronsard. Mais ce nous a été aujourd'hui une tâche très-douce pourtant, que de revenir en détail sur lui, et d'en parler plus longuement, plus complaisamment que personne n'avait fait encore. Bien des réflexions à demi philosophiques nous ont été, chemin faisant, suggérées. Les écoles poétiques passent vite; les grands poètes seuls demeurent; les poètes qui n'ont été qu'agréables s'en vont. Il en est un peu de ce que nous appelons les beaux vers comme des beaux visages que nous avons vus dans notre jeunesse. D'autres viendront qui, à leur tour, en aimeront d'autres; — et ils sont déjà venus.

SAINTE-BEUVE.



---

---

## ÉTUDES HISTORIQUES

ET POLITIQUES

# SUR L'ALLEMAGNE <sup>(1)</sup>.



### I. — CONGRÈS DE VIENNE. — L'ACTE FÉDÉRAL.

La constitution actuelle de l'Allemagne étant l'ouvrage du congrès de Vienne, on ne peut en donner une idée exacte si l'on n'a étudié avec soin ce qui fut fait dans cette assemblée, et si l'on ne s'est bien rendu compte des vues qui présidèrent à ses délibérations et des intérêts qui y furent débattus. La tâche du congrès était immense ; il ne s'agissait de rien moins que de reconstruire l'édifice politique européen avec les vastes décombres dont la chute de Napoléon avait couvert le sol ; et cette œuvre, si difficile par elle-même, il fallait en quelque sorte l'improviser, car les événements avaient marché si vite que tout le monde se trouvait pris au dépourvu. Quelques mois avaient suffi pour changer entièrement la face de l'Europe, et ce n'était pas pendant une guerre si vive, si courte, et dont l'issue était restée incertaine jusqu'au dernier moment, qu'on avait pu mûrir des projets et arrêter des résolutions pour l'avenir. La restauration des Bourbons, première conséquence du triomphe des coalisés, n'avait pas été la suite d'un plan formé à l'avance, mais le résultat inattendu de circonstances fortuites qui avaient délivré les puissances du plus grand embarras de leur victoire, la nécessité de régler le sort de la France. Ce premier problème étant résolu, il restait à disposer de la Belgique, de la Pologne, de l'Italie, des provinces rhénanes, d'une partie de l'Allemagne centrale et septentrionale, et à reconstituer le corps germanique. Or, dans ce re-

(1) Voyez les livraisons du 51 décembre 1859 et 50 juin 1840.

maniement général de l'Europe, on était dominé par une idée fixe, celle de créer contre la France une grande force d'agression et de défense, comme si la liberté du monde n'eût jamais dû être menacée que de ce côté. Ce fut dans ce but qu'on créa le royaume des Pays-Bas avec son rempart de forteresses, qu'on établit la Prusse sur la rive gauche du Rhin, qu'on fit à l'Autriche une si énorme part en Italie, qu'on livra la Pologne à la Russie, et qu'on abandonna à l'Angleterre tant d'importantes positions destinées à assurer plus solidement son omnipotence maritime et son monopole commercial. La France, réduite aux limites qu'elle avait eues sous ses derniers rois, paraissait encore trop dangereuse pour qu'on ne dût pas fortifier, par de notables accroissements de territoire, toutes les puissances rivales : c'est ce qu'on appela rétablir l'équilibre européen. Tout ce qui assurait ce soi-disant équilibre fut jugé suffisamment juste et légitime; on lui immola les droits anciens, les souvenirs historiques, les convenances morales, les intérêts religieux des populations; on ne respecta à quelques égards qu'un certain droit monarchique, pour lequel M. de Talleyrand créa le mot de *légitimité*. Ainsi les pays qui avaient été gouvernés par des dynasties héréditaires furent en général restitués à leurs anciens possesseurs. Quant à ceux qui n'avaient pas eu cet avantage, comme Venise, Gènes, la Pologne, les États sécularisés et médiatisés de l'Allemagne, ils furent considérés comme vacants et disponibles, et on se crut autorisé à les distribuer selon le bon plaisir et les convenances des hautes parties contractantes. C'est ainsi que la destruction de la vieille Europe, opérée par Napoléon, fut ratifiée et légalisée par ses vainqueurs. Comme le dit fort bien Gœrres, « ils se mirent en son lieu et place, et, après avoir proscrit le grand spoliateur de la société européenne, ils jugèrent de bonne prise ce qu'il s'était approprié (1). » Sans doute, les difficultés étaient grandes; on avait les mains liées par des engagements pris d'avance; certains arrangements peu conformes aux règles ordinaires de la justice et du droit étaient considérés comme indispensables pour assurer le repos de l'Europe; enfin bien d'autres obstacles de toute espèce se mettaient à la traverse des meilleures intentions. Quoi qu'il en soit, ces obstacles ne furent pas surmontés; aussi les efforts du congrès de Vienne n'ont-ils abouti qu'à une œuvre de circonstance, œuvre incomplète, confuse, incapable de durée, parce qu'on y a tenu plus de compte des exigences du moment que de ces nécessités de tous les temps qui ont leur source dans la nature même des choses; ce qui a conduit la plupart du temps à combiner violemment des éléments hétérogènes et des principes contradictoires.

Les seuls actes du congrès de Vienne dont nous ayons à nous occuper sont ceux qui eurent l'Allemagne pour objet. Il y avait deux questions principales à résoudre : la répartition de ce qu'on appelait les territoires vacants, et la constitution intérieure du pays, qui, aux termes du traité de Paris, devait former une fédération d'États indépendants. L'une et l'autre présentèrent, dès l'abord, des difficultés qui semblaient insurmontables. La première question, celle de la répartition des territoires, se trouvait intimement liée à la question polonaise. L'empereur Alexandre avait à cette époque, on n'en peut pas douter,

(1) Gœrres, *l'Allemagne et la Révolution*.

des intentions réparatrices et désintéressées. Il voulait rétablir un royaume de Pologne qui eût été donné à son frère le grand-duc Constantin ou à son parent le duc d'Oldenbourg. Ce royaume aurait été formé du grand-duché de Varsovie, créé par Napoléon en faveur du roi de Saxe, et où se trouvait comprise la partie de la Pologne prussienne enlevée à Frédéric-Guillaume III par la paix de Tilsitt. Or, la Russie ayant garanti à la Prusse, par le traité de Kalitz, la restitution de ses provinces polonaises, cette dernière puissance ne voulait y renoncer que moyennant une compensation; elle demandait en échange la Saxe, que ses troupes occupaient, qui était considérée comme pays conquis à cause de la fidélité de son roi à Napoléon, et qui donnait en Allemagne à la monarchie prussienne un accroissement tout à sa convenance. Les avantages européens de cette combinaison étaient évidents: elle réparait le plus grand crime politique du siècle précédent, élevait la plus sûre de toutes les barrières entre l'Allemagne et la Russie, et arrondissait la Prusse au lieu de l'éparpiller sur une immense étendue; enfin la France s'y trouvait intéressée par l'espoir de n'avoir pour voisins sur le Rhin que des États de second ordre, ce qui devait prévenir un contact irritant et dangereux. Ce fut pourtant M. de Talleyrand, représentant de la France, qui, poussé par des motifs que l'histoire n'a pas encore bien éclaircis, fit la première et la plus vive opposition à cet arrangement. Il plaida la cause de la légitimité du roi de Saxe avec une chaleur presque ridicule dans une telle bouche, dénia au congrès le droit de déposséder une dynastie et de confisquer un royaume, refusa de reconnaître que la souveraineté pût se perdre ou s'acquérir par le seul fait de la conquête, et alla jusqu'à chercher des arguments dans le parti que pourrait un jour tirer la France de la nouvelle situation où l'on voulait placer les membres du corps germanique (1). L'Autriche, à laquelle les souvenirs de la guerre de

(1) Voici un passage de la note de M. de Talleyrand à M. de Metternich, en date du 19 décembre 1814; « La question de la Saxe, dit-il, est devenue la plus importante et la première de toutes, parce qu'il n'y en a aucune autre où les deux principes de la légitimité et de l'équilibre soient compromis à la fois et à un aussi haut degré qu'ils le sont par la disposition qu'on a prétendu faire de ce royaume. Pour reconnaître cette disposition comme légitime, il faudrait tenir pour vrai que les rois peuvent être jugés, qu'ils peuvent l'être par celui qui veut et peut s'emparer de leurs possessions; qu'ils peuvent être condamnés sans avoir été entendus, sans avoir pu se défendre; que dans leur condamnation sont nécessairement enveloppés leurs familles et leurs peuples; que la confiscation, que les nations éclairées ont bannie de leur code, doit être, au XIX<sup>e</sup> siècle, consacrée par le droit général de l'Europe, la confiscation d'un royaume étant sans doute moins odieuse que celle d'une simple chaumière; que les peuples n'ont aucuns droits distincts de ceux de leurs souverains, et peuvent être assimilés au bétail d'une métairie; que la souveraineté se perd et s'acquiert par le seul fait de la conquête; en un mot, que tout est légitime à qui est le plus fort. La disposition que l'on a prétendu faire du royaume de Saxe serait l'équilibre de l'Europe: 1<sup>o</sup> en créant contre la Bohême une force d'agression très-grande; 2<sup>o</sup> en créant au sein du corps germanique et pour un de ses membres une force d'agression hors de proportion avec les forces de résistance de tous les autres, ce qui mettrait ceux-ci dans un péril toujours imminent, et les

sept ans faisaient redouter de voir la Prusse établie sur les frontières de la Bohême, et qui sentait d'un autre côté qu'avec le voisinage d'une Pologne indépendante, il lui serait difficile de garder longtemps la Gallicie, prit aussi fait et cause pour le roi de Saxe. On entraîna l'Angleterre, qui n'avait aucun intérêt direct dans la question, mais qui peut-être se rendit aux arguments de M. de Talleyrand sur le danger d'ouvrir une porte trop large à l'influence

forçant de chercher des points d'appui au dehors, rendrait nulle la force de résistance que, dans le système général de l'équilibre européen, le corps entier doit offrir, etc. » Il est évident que ce *point d'appui au dehors*, pour les membres du corps germanique, ne peut être qu'une alliance plus étroite avec la France. D'ailleurs, la pensée du célèbre diplomate s'exprime clairement à ce sujet dans une autre note en date du 2 novembre, où, après avoir parlé des germes de division que sèmerait en Allemagne l'union forcée de la Saxe et de la Prusse, il ajoute ces mots : « La France resterait-elle tranquille spectatrice de ces discordes civiles? Il est plutôt à croire qu'elle en profiterait, et peut-être ferait-elle sagement d'en profiter. » Si je blâme la conduite du plénipotentiaire français dans cette circonstance, ce n'est pas que je veuille me porter défenseur des principes en vertu desquels on voulait exproprier le roi de Saxe, et que je n'adhère pleinement à tout ce qui peut être dit contre cette application du droit du plus fort, qui, suivant les expressions de la note citée plus haut, *assimile les peuples au bétail d'une métairie*. Mais, avec des convictions si intraitables sur tout ce qui pouvait violer la justice et le droit des nations, il y avait bien peu d'actes du congrès auxquels M. de Talleyrand ne dût refuser son concours. Il fallait s'opposer à ce qu'on enlevât la Norvège au roi de Danemark, à ce qu'on donnât la république de Gènes au roi de Sardaigne, et celle de Venise à l'empereur d'Autriche, à tant d'autres actes qui n'étaient possibles que parce qu'on reconnaissait très-positivement que *les peuples n'ont aucuns droits distincts de ceux de leurs souverains, et que la souveraineté se perd et s'acquiert par le seul fait de la conquête*. Il ne fallait pas réserver son opposition pour le seul cas peut-être où les projets des puissances fussent en harmonie avec le véritable équilibre de l'Europe et avec les intérêts de la France. D'ailleurs, il y avait dans la réunion proposée des convenances qui lui ôtaient une partie de ce qu'elle présentait d'odieux. Les Saxons, unis à la Prusse, auraient été soumis à un prince de même race, de même langue, de même religion ; il n'y avait pas d'incompatibilité naturelle et invincible entre eux et les Prussiens, et ce n'était pas là un de ces amalgames impossibles comme quelques-uns de ceux qui furent tentés alors. Le roi de Saxe, prince catholique, aurait reçu en Westphalie ou sur le Rhin des sujets allemands et catholiques, ce qui aurait prévenu les collisions fâcheuses entre l'Église et l'État qui devaient s'élever quelques années plus tard. Enfin, il est de fait que, pour vider le différend, on a fini par enlever au roi de Saxe, *sans compensation*, la moitié de son royaume, et M. de Talleyrand y consentait d'avance, comme le prouve un passage de sa note. Mais apparemment cette moitié n'appartenait pas moins légitimement au roi que celle qu'on lui laissait, et la confiscation d'une portion si notable n'était pas plus justifiable en droit que celle du tout. Nous le répétons donc, le plénipotentiaire français, s'il y avait eu chez lui quelque peu de patriotisme et de bonne foi, devait ou protester absolument, et dans tous les cas, contre le système de droit public adopté par le congrès, ou, laissant de côté des principes que personne n'était disposé à prendre au sérieux, ne considérer les diverses questions qui se présentaient que dans leurs rapports avec les intérêts de la France.



française sur le continent. Les dissentiments allèrent si loin sur cette question qu'ils donnèrent lieu de part et d'autre à des démonstrations hostiles, et qu'on fut au moment de prendre les armes. Une triple alliance fut conclue le 6 janvier 1815 entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, pendant que d'un autre côté le grand-duc Constantin invitait les Polonais à se réunir pour la défense de leur existence politique, et que le comte de Nesselrode déclarait au congrès, au nom de l'empereur, que huit millions d'hommes s'armaient pour reconquérir leur indépendance. Voilà où en étaient venues, au commencement de 1815, les négociations relatives à la double question saxonne et polonaise. On ne s'entendait guère mieux sur les autres arrangements territoriaux à faire en Allemagne, non plus que sur l'établissement de la constitution germanique. Le principe avait été posé d'une manière vague et générale par l'article du traité de Paris où il était dit : « Les États de l'Allemagne seront indépendants et unis par un lien fédéral. » Restait à savoir de quelle nature serait ce lien, jusqu'où irait cette indépendance, et de quelle manière les deux choses se concilieraient. Les cinq principales puissances allemandes, l'Autriche, la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg et le Hanovre, qui de sa propre autorité avait changé le bonnet électoral en couronne royale (1), se réunirent pour délibérer sur cette importante et difficile question. Les autres États, dont les souverains ne portaient pas le titre de roi, ne furent pas admis à ce conseil, à leur grand mécontentement, et formèrent avec les villes libres une seconde assemblée, des actes de laquelle on ne paraissait pas vouloir tenir beaucoup de compte. Plusieurs projets furent successivement présentés dans le comité des cinq cours. Malgré le vœu d'une partie des populations et de quelques princes du second ordre, l'idée de rétablir la dignité impériale fut abandonnée dès le principe. La maison d'Autriche, pour laquelle cette dignité n'avait été dans les derniers temps qu'un fardeau et un obstacle, n'était pas disposée à la reprendre à des conditions plus défavorables encore que celles que présentait la constitution de l'ancien empire ; or, elle savait bien qu'il n'était pas possible d'en obtenir d'autres avec des électeurs devenus rois, qui, aux termes des traités, réclamaient l'indépendance absolue et la plénitude de la souveraineté. Cette indépendance et cette souveraineté n'étaient guère compatibles avec la notion même d'État fédératif, qui implique de la part de chaque membre l'abandon d'une portion de ses droits au profit de la communauté ; mais les princes du second ordre surtout ne voulaient pas entendre parler de concessions sur cet article. On proclamait à haute voix la nécessité d'un lien étroit entre les membres du corps germanique, mais on ne consentait à rien de ce qui eût été nécessaire pour resserrer ce lien. L'Autriche et la Prusse voulaient un système qui plaçât la confédération sous leur influence égale (2), et qui leur donnât, tant qu'elles resteraient unies, la direction générale des affaires de l'Allemagne. Ce fut là

(1) Le roi de Saxe, dont les États étaient sous le séquestre, et dont le sort n'était pas fixé, ne fut pas admis à prendre part à ces délibérations.

(2) « Sa Majesté Impériale, écrivait le prince de Metternich au prince de Hardenberg, vise à établir l'équilibre le plus complet entre l'influence que l'Autriche et la Prusse se trouveraient appelées à exercer en Allemagne. » (Lettre du 22 octob. 1814.)

la base des premiers projets où le conseil fédéral suprême était toujours composé de manière à ce que les deux grandes puissances y eussent la majorité absolue des voix. Ce plan échoua contre l'opposition des États secondaires, qui pensaient avec quelque raison que la seule force des choses donnerait toujours à l'Autriche et à la Prusse une assez grande prépondérance pour qu'il ne fût pas nécessaire de la leur assurer par un article de la constitution : des mois se passèrent sans qu'on pût s'entendre à ce sujet.

Un autre point non moins difficile à régler était la position particulière des sujets de la confédération, tant vis-à-vis des souverains particuliers que vis-à-vis de l'autorité fédérale. Pour exciter la nation à se soulever contre Napoléon, on avait fait retentir le mot de liberté à ses oreilles, et les proclamations des puissances contenaient à cet égard les promesses les plus solennelles : ces promesses, on avait l'intention de les tenir, mais il s'agissait de savoir comment et dans quelle mesure. On tombait assez généralement d'accord que des constitutions d'États territoriaux devaient être rétablies ou introduites dans les divers pays de l'Allemagne; seulement il restait à décider si ces constitutions seraient prescrites par l'acte fédéral, si on conserverait les vieilles formes ou si on en introduirait de nouvelles, enfin si l'on établirait un *minimum* de droits politiques que tout souverain serait tenu d'accorder à ses sujets : ces divers points donnaient lieu à de graves dissentiments. L'Autriche, malgré ses traditions et les difficultés particulières de sa situation, paraissait disposée à plus de concessions qu'on n'aurait eu le droit d'en attendre de sa part. Quant à la Prusse, elle se prononçait hautement à cette époque en faveur des idées libérales. Les réformes opérées dans sa législation et son administration, par les ministres Stein et Hardenberg, lui rendaient plus facile peut-être qu'à aucun des autres États allemands l'établissement d'une constitution représentative (1); puis l'impulsion qu'elle avait donnée au mouvement de 1815, et la place qu'elle avait conquise dans les sympathies de l'Allemagne, lui faisaient croire qu'elle pourrait tenter avec succès cette expérience. Elle espérait augmenter encore par là son immense popularité et rallier exclusivement à elle la portion la plus active et la plus éclairée de la nation (2). Le Hanovre, de son côté, agissait dans le sens des idées anglaises : il demandait qu'on assurât aux états de chaque pays le droit de concourir librement à l'assiette des contributions, de participer à la confection des lois nouvelles, de surveiller l'emploi des impôts consentis et de demander la punition des fonctionnaires publics coupables de malversation. La note présentée le 21 octobre par le plénipotentiaire hanovrien contenait à cet égard des considérations remar-

(1) « A l'époque du congrès de Vienne, dit un écrivain, la Prusse était incomparablement le plus avancé de tous les États allemands et celui qui pouvait le plus facilement établir une représentation de la nation, parce qu'il s'y était préparé depuis longtemps. » (*Die Zeitgenossen*, Vie de Hardenberg.)

(2) « Les Prussiens disent qu'ils appellent et appelleront par système tous les gens de talent à leur service, imaginant qu'en possédant l'intelligence de l'Allemagne, le reste ne sera qu'un *caput mortuum* qui pliera devant leur aigle. » (Gagern, *Mein Antheil an der Politik*, tom. II, pag. 188.)

quables : « Le gouvernement représentatif, disait-elle, a été de droit commun en Allemagne depuis les temps les plus reculés. Dans beaucoup d'États, ses principales dispositions reposaient sur des traités entre le souverain et ses sujets, et même, dans les pays où les constitutions d'états ne furent pas conservées, les sujets avaient certains droits importants que les lois de l'empire reconnaissaient et protégeaient... Il n'y a pas d'idée de despotisme impliquée dans l'idée de la souveraineté. Le roi de la Grande-Bretagne est incontestablement aussi souverain qu'aucun autre prince en Europe, et les libertés de son peuple fortifient son trône au lieu de le miner. » La Bavière et le Wurtemberg, au contraire, repoussaient toute proposition de ce genre, comme ne pouvant se concilier avec la plénitude de souveraineté qui leur avait été conférée par le traité de Presbourg et l'acte de la confédération du Rhin, et que les traités particuliers de 1815 leur avaient garantie. Le plénipotentiaire bavarois déclara que son souverain ne consentirait jamais à ce que ses sujets pussent avoir recours contre lui au conseil fédéral. L'envoyé de Wurtemberg déclara également qu'il avait pour instructions de n'accéder à aucune disposition qui pût restreindre les prérogatives des princes dans l'intérieur de leurs États : l'acte fédéral, selon lui, ne devait pas faire mention des droits des individus à l'égard de leurs souverains. Le plénipotentiaire hanovrien répondit que le prince régent ne pouvait pas admettre que les changements qui avaient eu lieu en Allemagne eussent donné aux princes des droits de souveraineté despotique sur leurs sujets, ni que le renversement de la constitution germanique eût pu légitimer celui de la constitution particulière des divers États, encore moins que les conventions conclues par les princes allemands avec Bonaparte, ou les traités faits plus tard avec les puissances alliées, eussent pu leur conférer des droits sur leurs sujets qu'ils n'auraient pas légitimement possédés antérieurement. Avec des dissidences aussi tranchées, il n'était pas aisé d'arriver à un résultat : aussi fut-on bientôt obligé de suspendre les délibérations. Le 16 novembre 1814, le roi de Wurtemberg fit déclarer par son plénipotentiaire qu'on ne pouvait prendre un parti définitif tant qu'on ne connaîtrait pas avec précision l'état des possessions de chaque prince, et que l'intérêt de sa monarchie et de sa maison ne lui permettait pas de contracter des obligations sur un point particulier avant qu'on lui eût communiqué le plan général de l'ensemble et les développements qui manquaient encore. A dater de ce moment, le comité des cinq puissances cessa de s'assembler, et on ne s'occupa plus officiellement de l'organisation de l'Allemagne. Seulement les ministres des princes du second ordre et des villes libres continuèrent leurs délibérations, quoique n'ayant pas qualité pour rien décider, et demandèrent sans succès la réunion de tous les États allemands.

Il est difficile d'imaginer comment tant de divisions auraient pu cesser et tant de divergences se mettre d'accord, si la nouvelle du débarquement de Bonaparte en France, et bientôt après celle de son installation aux Tuileries, n'étaient venues tomber comme un coup de foudre au milieu des négociations du congrès et mettre un terme aux lenteurs et aux incertitudes. On eût dit que l'Europe était incapable de rien conclure sans l'intervention de son ancien dominateur. Devant le danger commun, les dissentiments s'effacèrent et les al-

liances se renouèrent. Chacun fit quelques concessions au moyen desquelles on put régler sommairement les questions territoriales, et on se prépara en toute hâte à une lutte où il fallait être victorieux pour que les décisions qu'on venait de prendre eussent quelque valeur. La question de la constitution de l'Allemagne fut résolue sous l'empire des mêmes nécessités. La Prusse et l'Autriche se concertèrent pour présenter un projet qui pût servir immédiatement de base aux délibérations; des conférences commencèrent le 25 mai, et le 8 juin l'acte fondamental de la confédération germanique était signé. Quelques-unes des parties contractantes, notamment la Prusse et le Hanovre, déclarèrent qu'elles ne donnaient leur signature que parce qu'il valait mieux avoir une confédération imparfaite que de n'en pas avoir du tout; elles exprimèrent l'espoir que la diète germanique constituée par l'acte fédéral en corrigerait les défauts et en remplirait les lacunes. Le Wurtemberg ne prit point part aux délibérations et n'accéda à la confédération que le 1<sup>er</sup> septembre.

On sait assez comment fut résolue la question polonaise. L'espoir qu'avaient fait naître les bonnes intentions de l'empereur Alexandre s'évanouit, et la Pologne fut partagée de nouveau entre les trois complices du partage primitif. Le roi de Saxe garda son titre, sa capitale et à peu près la moitié de ses États. Le reste fut donné à la Prusse avec de nouveaux territoires en Westphalie et la plus grande partie des pays situés sur la rive gauche du Rhin. Ces acquisitions, jointes à celles du traité de Lunéville, dans lesquelles la Prusse rentrait de plein droit, formaient un État nouveau, une fois plus peuplé et plus riche que ne l'avait été la monarchie du grand Frédéric. L'Autriche ne reprit en Allemagne que le Tyrol et Salzbourg; toute son ambition sembla se porter vers l'Italie, où elle se fit donner, sous le nom de royaume lombardo-vénitien, toute la partie de ce beau pays comprise entre le Tesin, le Pô, la mer Adriatique et les Alpes. Les territoires allemands disponibles qui n'avaient pas été adjugés à la Prusse servirent à indemniser la Bavière de la perte du Tyrol et de Salzbourg, et à donner à quelques autres États des limites à leur convenance. Les anciens membres de la confédération du Rhin conservèrent les avantages que leur avait faits Napoléon, à l'exception du prince-primal, qui avait renoncé antérieurement à son grand-duché de Francfort, du grand-duc de Wurzburg auquel la Toscane fut restituée, et de quelques petits princes punis de la médiatisation à cause de leur fidélité à la France. Les souverains dont la déponille avait servi à former le royaume de Westphalie, s'étaient remis en possession pendant le cours de la guerre; quelques-uns d'entre eux reçurent un accroissement de territoire, notamment le roi de Hanovre. Les ducs d'Oldenbourg, de Mecklenbourg et de Saxe-Weimar reçurent le titre de grands-ducs. On fit aussi un grand-duché de la province de Luxembourg, laquelle, bien qu'annexée au royaume des Pays-Bas, dut faire partie de la confédération germanique. Quatre villes libres recouvrèrent leur existence politique: ce furent Francfort, destinée à être le siège de la diète, et les trois villes hanséatiques, Brême, Lubeck et Hambourg. La défaite de Napoléon à Waterloo rendit possible la mise à exécution de tous ces arrangements, et le second traité de Paris enleva encore à la France quelques parcelles du territoire qui lui avait été laissé.



Nous avons vu au milieu de quelles circonstances fut enfanté l'acte constitutif de la confédération germanique; il faut maintenant examiner cet acte en lui-même et en faire connaître les principales dispositions. « Les princes souverains et les villes libres d'Allemagne, dit l'art. 1<sup>er</sup>, en comprenant dans cette transaction LL. MM. l'empereur d'Autriche, les rois de Prusse, de Danemark et des Pays-Bas, et nommément l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse pour toutes celles de leurs possessions qui ont anciennement appartenu à l'empire germanique, le roi de Danemark pour le duché de Holstein, et le roi des Pays-Bas pour le grand-duché de Luxembourg, établissent entre eux une confédération perpétuelle qui portera le nom de confédération germanique. » L'art. 2 indique le but de cette confédération, qui est « le maintien de la sûreté extérieure et intérieure de l'Allemagne, de l'indépendance et de l'inviolabilité des États confédérés. » Suivant l'art. 3, « les membres de la confédération comme tels sont égaux en droits; ils s'obligent tous également à maintenir l'acte qui constitue leur union. » L'égalité entre les confédérés est, comme on voit, posée en principe, et le projet de conférer à l'Autriche et à la Prusse une suprématie légale a échoué contre la résistance des États de second ordre. Sans doute les grandes puissances sauront plus tard se faire la part du lion; mais elles ne pourront établir leur prépondérance que par la voie diplomatique, et en mettant au service des intérêts communs à tous les princes leur force supérieure et l'ascendant naturel que cette force leur assure.

L'article 4 confia les affaires de la confédération à une diète fédérative dans laquelle tous les membres doivent voter par leurs plénipotentiaires, soit individuellement, soit collectivement, de la manière suivante: Autriche, une voix; Prusse, une voix; Bavière, une voix; Saxe, une voix; Hanovre, une voix; Wurtemberg, une voix; Bade, une voix; Hesse-Électorale, une voix; Hesse-Darmstadt, une voix; Danemark pour le Holstein, une voix; Pays-Bas, pour le Luxembourg, une voix; maisons grand-ducale et ducales de Saxe, une voix; Brunswick et Nassau, une voix; Mecklenbourg-Schwerin et Strelitz, une voix; Holstein-Oldenbourg, Anhalt et Schwarzbourg, une voix; Hohenzollern, Liechtenstein, Reuss, Schaumbourg-Lippe, Lippe et Waldeck, une voix; les villes libres de Lubeck, Francfort, Brême et Hambourg, une voix: total, dix-sept voix. Les quatre articles suivants sont relatifs à l'organisation de la diète et à la forme de ses délibérations. C'est l'Autriche qui a la présidence, mais chaque État ayant le droit de faire des propositions qui doivent être mises en délibération dans un temps fixé, cette présidence n'est guère qu'honorifique. La diète a deux manières de délibérer. Habituellement, elle se forme en assemblée ordinaire (*engere Rath*), avec dix-sept voix réparties comme on l'a vu plus haut; mais, lorsqu'il s'agit « de lois fondamentales à porter, de changements à faire dans celles qui existent, de mesures à prendre par rapport à l'acte fédéral lui-même, d'institutions organiques ou d'autres arrangements d'un intérêt commun à adopter, » la diète doit se former en assemblée plénière ou générale (*plenium*), auquel cas la distribution des voix est calculée sur l'étendue respective des États; alors chacun des trente-huit membres vote séparément. L'Autriche et les cinq rois allemands ont chacun quatre voix; Bade, les deux Hesses, le Danemark pour le Holstein, les Pays-Bas pour le

Luxembourg, chacun trois; Brunswick, Mecklenbourg-Schwerin et Nassau, chacun deux; les vingt-quatre autres princes et villes libres, chacun une : le total est alors de soixante-neuf voix. C'est l'assemblée ordinaire qui décide si une question sera portée à l'assemblée générale et qui prépare les projets de résolutions qui doivent être portés à celle-ci. Dans la première, les décisions se prennent à la majorité absolue, et en cas de partage la voix du président est prépondérante; dans la seconde, les deux tiers des voix sont nécessaires pour prendre une résolution. Cette majorité même ne suffit pas, et il faut l'unanimité « quand il s'agit de l'acceptation ou du changement de lois fondamentales, d'institutions organiques, de droits individuels ou d'affaires de religion. » La diète est permanente; elle peut cependant, lorsque les points soumis à sa délibération se trouvent réglés, s'ajourner à une époque fixe, mais pas au delà de quatre mois. Les articles 9 et 10 fixent l'ouverture de la diète au 1<sup>er</sup> septembre 1815. Le premier objet à traiter par elle doit être « la rédaction des lois fondamentales de la confédération et de ses institutions organiques, relativement à ses rapports extérieurs, militaires et intérieurs. » L'article 11 est relatif à l'indépendance et à la sûreté extérieure de la confédération. Les États qui la composent s'engagent à défendre non-seulement l'Allemagne entière, mais chaque État particulier de l'union, s'il est attaqué, et se garantissent mutuellement toutes celles de leurs possessions qui se trouvent comprises dans cette union. Lorsque la guerre est déclarée par la confédération, aucun membre ne peut entamer de négociations particulières avec l'ennemi, ni faire la paix ou un armistice sans le consentement des autres. Les membres de la confédération se réservent pourtant le droit de faire des alliances, mais en s'obligeant à ne contracter aucun engagement qui serait dirigé contre la sûreté de la confédération ou des États qui la composent. Ils s'engagent de même à ne se faire la guerre sous aucun prétexte et à ne point poursuivre leurs différends par la force des armes, mais à les soumettre à la diète, qui doit essayer la voie de la médiation. « Si ce moyen ne réussit pas, et qu'une sentence juridique devienne nécessaire, il y sera pourvu par un jugement austro-gal (*austraegal Instanz*) bien organisé auquel les parties contendantes se soumettront sans appel. » Il n'y a rien de plus sur la question si importante d'un tribunal fédéral que plusieurs puissances, entre autres la Prusse, avaient déclaré être la pierre angulaire de l'édifice germanique. Cette question est éludée et renvoyée à l'avenir, comme toutes celles sur lesquelles les dissentiments étaient trop prononcés. L'article 15, qui est relatif aux constitutions à établir, est d'un laconisme extraordinaire; il est ainsi conçu : « Dans tous les États allemands, il y aura une constitution d'États territoriaux (*landstaendische Verfassung*). » Il n'est dit ni si ces constitutions doivent être établies dans un délai fixé, ni quelles bases communes elles devront avoir, ni dans quels rapports elles se trouveront avec la constitution fédérale. « Qu'aurait-on dit sous le roi Jean en Angleterre, avait observé M. de Gagern lors de la discussion de cet article, si l'on avait décrété : Il y aura une grande charte ou un parlement, sans déterminer ce qu'il y aura dans celle-là ou ce qui sera traité dans celui-ci? »

L'article 14 est consacré à régler la position des médiatisés. Environ quatre-

vingts princes ou comtes avaient été dépouillés par l'établissement de la confédération du Rhin, ou par des actes postérieurs, des droits honorifiques et utiles qui en faisaient autant de petits souverains. Ils avaient espéré avoir, eux aussi, leur restauration, et ils avaient vivement réclamé auprès du congrès le rétablissement de leur souveraineté, leur admission à la diète et une indemnité pour les pertes qu'ils avaient éprouvées. L'Autriche et la Prusse désiraient qu'on leur accordât des voix collégiales; la Bavière, le Wurtemberg et la Hesse grand-ducale s'y opposèrent, et on convint que cette question aussi serait renvoyée à la diète (1). L'article 14 énumère les honneurs, les droits et privilèges qu'on juge compatibles avec la souveraineté des princes dont ils sont devenus les sujets. 1° Ils conservent le droit d'égalité de naissance (*Ebenbürtigkeit*) (2). 2° Les chefs de ces familles sont les premiers membres de l'État auquel ils appartiennent. Ainsi, dans les pays où il y a deux chambres, ils sont membres nés de la première; eux et leurs familles forment la classe la plus privilégiée particulièrement sous le rapport de l'impôt. 3° Ils continuent de jouir de tous les droits et avantages attachés à leur propriété qui n'appartiennent ni au pouvoir suprême ni aux prérogatives des gouvernements, tels que ceux établis par leurs anciens contrats de familles, le privilège d'être jugés par des tribunaux spéciaux, l'exercice de la justice civile et criminelle en première et quelquefois en seconde instance, la juridiction forestière, la police locale, la surveillance des églises, des écoles et des fondations pieuses, etc., toutefois en se conformant aux lois du pays qu'ils habitent, à sa constitution militaire, et en restant sous la haute surveillance des gouvernements. Quelques-uns de ces privilèges sont accordés à l'ancienne chevalerie d'empire (*Reichsritterschaft*). « Dans les provinces séparées de l'empire par la paix de Lunéville, et qui y ont été réunies de nouveau, ces principes doivent subir dans leur application les restrictions que les circonstances rendent nécessaires. » Ce dernier paragraphe s'applique aux pays qui avaient fait partie de l'empire français et où la suppression de tous les droits seigneuriaux avait changé les fiefs en propriétés libres. Il est évident que, dans ces pays, l'aristocratie ne pouvait pas être rétablie dans ses anciens droits sans un bouleversement général de tous les rapports existants. Elle pouvait l'être jusqu'à un certain point sur la rive droite du Rhin, parce que la plupart des privilèges mentionnés plus haut n'avaient pas cessé d'exister au profit de la noblesse immédiate, spécialement en Bavière, où le gouvernement l'avait traitée assez favorablement. Ce fut même en général l'ordonnance bavaroise qu'on prit pour base en réglant les avantages qu'on trouvait juste de faire aux médiatisés, puisque les engagements contractés, les considérations politiques, la

(1) Il est dit dans l'article 6 de l'acte fédéral que la diète, en s'occupant des lois organiques de la confédération, examinera si l'on doit accorder quelques voix collectives aux anciens États d'empire médiatisés. Par le fait, ces voix ne leur furent point accordées.

(2) Dans les maisons souveraines de l'Allemagne, les enfants nés d'une mésalliance n'ont pas droit à la succession. On considère comme mésalliance tout mariage conclu avec une femme dont la famille n'a point ce droit d'*Ebenbürtigkeit*.

nécessité où l'on croyait être de diminuer autant que possible le nombre des petits États, ne permettaient pas de leur rendre l'existence indépendante dont Napoléon les avait dépouillés. Du reste, quelques privilèges que leur assurât l'acte fédéral, ces avantages étaient bien au-dessous de leurs espérances et de leurs prétentions. Aussi un grand nombre de maisons médiatisées protestèrent-elles le 15 juin contre ces dispositions.

Quelques princes seulement avaient trempé dans la médiatisation, tandis qu'il n'y en avait aucun qui n'eût pris part à la sécularisation et qui n'en eût largement profité; de là vint sans doute qu'on fit quelque chose pour l'aristocratie et qu'on ne fit rien pour l'Église catholique. On garantit les pensions accordées aux membres de l'ancien clergé par la résolution d'empire du 25 février 1805, mais rien ne fut réglé quant au rétablissement des évêchés, à la dotation de l'Église, à l'accomplissement des promesses faites à Ratisbonne lors de la sécularisation, et qui pour la plupart n'avaient pas été tenues. L'Église catholique d'Allemagne ne pouvait guère prétendre à ce qu'on lui rendit son ancienne position politique, mais il eût été juste et habile de ne pas l'abandonner aux caprices des princes, de lui assurer une existence convenable et de lui garantir dans l'ordre spirituel au moins une partie de l'indépendance qu'elle avait possédée autrefois en vertu de la constitution de l'empire. D'ailleurs, ce point important n'avait pas été laissé dans l'oubli lors de la discussion de l'acte fédéral, car le projet présenté par la Prusse et l'Autriche contenait un article ainsi conçu : « La religion catholique en Allemagne recevra, sous la garantie de la confédération, une constitution aussi uniforme que possible par laquelle elle ne fera qu'un corps et qui lui assurera les moyens de pourvoir à ses besoins. » Mais cet article fut rejeté à la demande de la Bavière; et en effet il ne résolvait aucune question, puisqu'il se bornait à promettre une constitution sans déterminer quelles en seraient les bases et sans dire qui aurait qualité pour la décréter. Il valait mieux ne rien dire que de poser des règles aussi vagues et susceptibles de tant d'interprétations diverses; aussi se borna-t-on, en ce qui concernait la religion, à déclarer que « la différence des communions chrétiennes dans toute l'étendue de la confédération n'apporterait aucune différence dans la jouissance des droits civils et politiques. » L'Autriche et la Prusse auraient désiré que le bénéfice de l'égalité des cultes s'étendit aux juifs, mais l'opposition de quelques États secondaires ne le permit pas, et l'on renvoya à la diète, comme toujours, le soin d'examiner « comment on pourrait améliorer l'état civil de ceux qui professent la religion juive et jusqu'à quel point on pourrait leur accorder la jouissance des droits civils contre l'acceptation de tous les devoirs du citoyen. »

L'article 18 est relatif aux droits individuels assurés à tous les sujets de la confédération; ces droits sont sans doute fort modestes, et la liste n'en est pas longue. Ce sont : 1° celui d'acquérir et de posséder des immeubles en dehors des limites de l'État qu'ils habitent, sans pour cela être soumis dans un État étranger à plus de charges et de taxes que les sujets de ce pays; 2° de passer librement d'un État de la confédération dans un autre qui consent évidemment à les recevoir comme sujets; 3° d'y prendre du service civil et militaire; 4° de



porter leur fortune d'un État dans un autre sans être soumis au droit de détraction ou d'émigration (*jus detractus, gabella emigrationis*). La liberté de la presse est nommée dans le même article, mais c'est encore une question renvoyée à la diète, qui doit s'occuper, lors de sa première réunion, de la rédaction de lois uniformes sur ce point. L'article 19 réserve encore à la diète les délibérations sur les mesures relatives aux rapports commerciaux des différents États entre eux, ainsi qu'à la navigation des fleuves. L'article 20, qui est le dernier, est de pure forme.

Telle est, sauf quelques dispositions transitoires ou de peu d'importance, l'analyse exacte de l'acte qui a constitué la confédération germanique, acte moins remarquable peut-être par ce qu'il dit que par ce qu'il passe sous silence. Aux réflexions sommaires dont nous avons accompagné ces principaux articles, nous ajouterons quelques considérations sur la situation nouvelle où les traités de Vienne ont placé l'Allemagne.

Et d'abord il est bien évident que l'ordre de choses établi par l'acte fédéral de 1815 n'est rien moins qu'une restauration du passé; c'est une organisation qui n'a rien de commun avec la constitution du saint empire romain; c'est une tentative faite dans des voies non encore parcourues, afin de satisfaire au double besoin d'unité et d'indépendance réveillé tout récemment chez les peuples germaniques. Il n'y a plus d'empereur, plus d'électeurs, plus de hiérarchie entre les princes, mais seulement une alliance entre des souverains légalement égaux. On a emprunté à l'ancien empire l'idée d'une diète permanente; mais la composition en est toute changée, puisque ni l'Église, ni la noblesse, ni les villes (1), n'y sont plus représentées. L'ancienne diète avait trois collèges indépendants les uns des autres; ses décisions avaient besoin de la ratification de l'empereur pour acquérir force de loi. La nouvelle forme une assemblée unique et souveraine qui ne reconnaît aucune autorité au-dessus d'elle. Tout est changé également dans la situation des membres du corps germanique: ce n'est plus sur la bulle d'or, ni sur les capitulations électorales qu'ils font reposer leurs prérogatives, c'est sur les décrets d'un conquérant étranger, qui leur a distribué de nouveaux titres, de nouvelles provinces, et qui a substitué à leur autorité, limitée jadis par en haut et par en bas, ce qu'ils se plaisent à nommer la plénitude de la souveraineté. Quelques-uns, dépouillés par Napoléon, rentrent en possession de leurs États; mais, comme on ne les juge pas de pire condition que les autres, on trouve juste qu'ils se mettent à leur niveau par l'éclat des titres et l'étendue du pouvoir. L'équilibre de l'ancien empire n'est pas moins complètement bouleversé. L'Autriche, avec la dignité impériale, a perdu les points d'appui qu'elle trouvait autrefois dans les souverainetés ecclésiastiques et dans la foule des petits princes. Tournant son ambition d'un autre côté, elle n'aspire plus à d'autre influence en Allemagne qu'à celle que peut lui procurer son union avec la Prusse. Elle abdique

(1) Il y a bien quatre villes libres, ayant à elles toutes une voix dans l'assemblée ordinaire de la diète; mais qu'est-ce que cela auprès de l'ancien collège des villes, qui délibérait de son côté et dont le consentement était nécessaire pour une résolution d'empire?

par le fait, au profit de son ancienne rivale, une prépondérance dont elle était jadis si jalouse. Tandis qu'elle se retire et se concentre au sud-est pour surveiller et contenir ses possessions slaves et italiennes, la Prusse, devenue, grâce à son énorme part dans les dépouilles de l'Église, la grande puissance allemande, s'allonge démesurément vers l'ouest, s'assoit sur le Rhin et sur la Moselle, et prend, pour ainsi dire, à revers l'Allemagne méridionale. Ses forces, il est vrai, sont disséminées sur une immense étendue; mais cet inconvénient est compensé par l'avantage d'avoir partout des positions au moyen desquelles aucun point de la confédération ne peut plus se soustraire à son action. Avec son empire s'étend et s'agrandit l'influence protestante, désormais sans contre-poids. Le catholicisme, réduit à deux voix dans le conseil suprême de la confédération (1), échange son ancienne prééminence contre une position subalterne, et les catholiques allemands, malgré leur supériorité numérique (2), ne peuvent plus espérer que leurs intérêts soient comptés pour quelque chose dans la direction de la politique nationale.

Quoique le congrès de Vienne ait sanctionné bien des usurpations et consacré bien des injustices, quoiqu'il ait manqué à bien des promesses et trompé bien des espérances, il lui a été beaucoup pardonné par les Allemands, à cause de la satisfaction qu'il s'est efforcé de donner au plus cher de leurs vœux, celui de l'unité et de l'indépendance nationales. C'était la haine de l'oppression étrangère qui avait amené le mouvement de 1813, et qui, pour la première fois depuis bien des siècles, avait réuni dans un sentiment commun tous les enfants de l'Allemagne : les rédacteurs de l'acte fédéral s'en sont souvenus. On le voit aux précautions qu'ils ont prises contre l'étranger, à leurs efforts pour prévenir le retour d'un état de choses pareil à celui qu'avaient amené de longues dissensions intestines. Désormais tous les membres du corps germanique sont solidaires; quiconque attaque l'un d'eux, a pour adversaire la confédération tout entière. En revanche, ils ne peuvent plus faire séparément la guerre ou la paix, ni mettre leurs intérêts particuliers à part des intérêts communs; l'ennemi, quel qu'il soit, n'aura désormais affaire qu'à une Allemagne compacte et unie, et le scandale du traité de Bâle ne doit plus pouvoir se renouveler. Tel a été le but de l'article 11 de l'acte fédéral, et quoique tous les

(1) L'Autriche et la Bavière ont une voix chacune dans l'assemblée ordinaire de la diète. Trois petits princes catholiques, Hohenzollern-Sigmaringen, Hohenzollern-Hechingen et Liechtenstein, n'ont qu'une voix en commun avec cinq princes protestants. Le roi de Saxe, à la vérité, professe la religion catholique; mais son royaume est un des centres les plus actifs du protestantisme. Dans l'ancien empire, il faisait partie du corps des évangeliques, et il est notoire que dans la nouvelle diète il ne représente et ne peut représenter que l'intérêt protestant. Les catholiques ont donc deux voix sur dix-sept dans l'assemblée ordinaire, ou onze sur soixante-neuf dans l'assemblée générale.

(2) D'après l'évaluation de Hassel, la confédération compte quinze millions de catholiques et un peu plus de treize millions de protestants; le catholicisme a donc la majorité dans le peuple, mais il est en très-faible minorité parmi les princes, et ce sont les princes seuls qui comptent.

dangers ne soient pas prévenus, quoique la position exceptionnelle des puissances qui ont des États hors de la confédération puisse et doive amener des complications très-graves, il faut reconnaître pourtant qu'on a fait à peu près tout ce que les circonstances permettaient de faire, et que la position de l'Allemagne actuelle, par rapport à l'étranger, est meilleure que ne l'était celle du saint empire romain.

L'union future des peuples allemands contre l'ennemi extérieur est donc garantie par l'acte fédéral, autant du moins que des lois et des traités peuvent garantir quelque chose. Une autre satisfaction fut donnée au sentiment de nationalité, en ce que l'Allemagne recouvra ses anciennes limites (1), et en ce que les populations allemandes n'obéirent plus qu'à des princes allemands. Le partage des territoires vacants, fait la plupart du temps au mépris de mille convenances morales dont la violation devait se faire ressentir plus tard, fut d'abord accepté de bonne grâce, à la faveur de l'enivrement de patriotisme et de fraternité qu'avait fait naître la délivrance récente. Un prince allemand et donné par les représentants de l'Allemagne paraissait toujours assez légitime. Tous les Allemands n'étaient-ils pas redevenus frères? N'avaient-ils pas abjuré pour jamais leurs divisions sur les champs de bataille où ils avaient versé leur sang en commun? Les provinces rhénanes et la Westphalie auraient été mal reçues à cette époque à se plaindre de leur réunion à la Prusse et à regarder les Prussiens comme des étrangers. En les faisant passer sous le sceptre du plus populaire des libérateurs de la patrie, on croyait avoir beaucoup fait pour elles et beaucoup aussi pour l'unité de l'Allemagne, qui paraissait suffisamment assurée par la communauté de race et de langue entre les souverains et les sujets.

Quant à cette unité qui résulte de lois, d'institutions, de garanties communes, c'était le côté faible de la nouvelle constitution, et celle de l'ancien empire, malgré tous ses défauts, était plus satisfaisante sous ce rapport. L'empereur, la diète, les tribunaux d'empire, les cercles avec leurs assemblées, étaient autant de centres auxquels toutes les parties du corps germanique se rattachaient par quelque côté. Or, toutes ces institutions avaient disparu, excepté une, et l'on n'avait rien mis à la place. Nous avons assez dit quels obstacles avaient paralysé toutes les tentatives faites pour arriver à une véritable organisation fédérative. Il avait fallu se borner à constituer en assemblée souveraine un congrès permanent de plénipotentiaires, et renvoyer à cette assemblée toutes les grandes questions de politique intérieure, en lui laissant le soin d'interpréter selon les circonstances les promesses vagues et les principes mal définis consignés dans l'acte fédéral. La plus importante de ces questions ajournées était celle des libertés politiques à accorder à tous les sujets de la confédération. C'était au nom de la liberté, comme

(1) On se plaignit toutefois qu'on n'eût pas repris à la France l'Alsace et la Lorraine, anciennes dépendances de l'empire germanique. Quelques Allemands n'ont pas encore pardonné au congrès de Vienne d'avoir respecté les conquêtes de Louis XIV, et nourrissent l'espoir qu'un remaniement futur de l'Europe réparera ce qu'ils appellent une trahison envers la cause des races germaniques.

au nom de l'unité, que les souverains avaient appelé aux armes la nation allemande; elle ne séparait pas ces deux idées, et croyait avoir droit à ce double prix de sa victoire. On reconnaissait qu'il y avait danger et injustice à le lui refuser, et de louables efforts avaient été faits à Vienne pour arriver à l'accomplissement des promesses de 1815. Mais les bonnes intentions des uns avaient été paralysées par le mauvais vouloir des autres, et de l'impossibilité de se mettre d'accord était résulté l'article 15 de l'acte fédéral, qui, à vrai dire, laissait la question intacte. Il fallait pourtant en venir tôt ou tard à une solution; mais comment l'espérer de la diète, où les mêmes intérêts qui avaient lutté à Vienne allaient se retrouver en présence? Aussi ne vint-elle pas de cette assemblée, et fut-elle le résultat d'une série d'événements qui trompèrent toutes les prévisions et intervertirent tous les rôles. Nous entrons ici dans la période la plus importante et la plus décisive de l'histoire de la confédération germanique. Rien n'est peut-être plus propre à faire comprendre l'Allemagne, ses idées, ses opinions et ses passions que le tableau de ces années orageuses qui s'étendent du congrès de Vienne au congrès de Carlsbad. Nous allons essayer de le retracer aussi brièvement et aussi clairement que possible.

## II. — SITUATION DES PARTIS EN ALLEMAGNE DEPUIS 1815 JUSQU'EN 1819.

### — CONGRÈS DE CARLSBAD.

Les nombreuses omissions que nous avons signalées dans l'acte fédéral firent, comme on peut le croire, une pénible impression sur l'opinion publique. La nation allemande, après tant de promesses d'une part et tant d'espérances de l'autre, restait sans garanties contre le pouvoir absolu des princes, sans tribunal fédéral pour protéger les sujets contre l'arbitraire des gouvernements, sans institutions politiques déterminées. Rien n'était décidé sur la liberté de la presse, sur la liberté individuelle, sur la diminution des armées, sur les rapports commerciaux entre les États confédérés, sur la constitution et la dotation de l'Église, sur bien d'autres points non moins importants. Les princes n'avaient rien perdu de l'autorité sans limites qu'ils s'étaient arrogée et qui pour plusieurs d'entre eux n'était fondée que sur des usurpations formelles et sur cet acte de la confédération du Rhin qui avait fondé en Allemagne la domination étrangère. Des plaintes s'élevèrent donc de toutes parts; la confiance commença à s'altérer et à faire place au mécontentement et à l'inquiétude. Cependant on fondait encore des espérances sur la diète, à laquelle de si grands pouvoirs avaient été confiés, et qui était expressément chargée de remplir, *dès sa première réunion*, plusieurs lacunes importantes du pacte fondamental; mais ces espérances s'évanouirent bientôt, et il n'en pouvait pas être autrement. La diète, en vertu de l'acte qui la constituait, ne pouvait prendre de résolutions sur les grands objets qu'à l'unanimité; or, c'était précisément sur les questions les plus essentielles qu'existaient les dissentiments les plus prononcés entre les princes de la confédération. Aussi, la plupart de ces questions, loin d'être résolues, ne furent pas même abordées, et le temps s'écoula en discussions stériles et pédantesques sur des objets secondaires, et ces discussions mêmes n'aboutissaient le plus sou-



vent à aucune conclusion. Le rôle de l'assemblée fédérale fut donc très-insignifiant pendant les quatre premières années de son existence, et c'est ailleurs que dans ses protocoles qu'il faut chercher l'histoire de cette période, qui fut pourtant, nous l'avons déjà dit, féconde en événements et en résultats.

A défaut d'institutions communes provenant de l'autorité suprême de la confédération, chaque État particulier dut recevoir de son souverain les institutions qu'il plairait à celui-ci de lui donner. De là résulta naturellement une grande diversité dans la manière d'interpréter les obligations qu'imposait l'article 13 du pacte fondamental. « Dans tous les États de la confédération, disait cet article, il y aura une constitution d'États territoriaux. » Aucun terme n'étant fixé pour l'accomplissement de cette prescription, l'exécution pouvait en être retardée indéfiniment, à moins que la diète n'intervint, ce qu'elle ne semblait pas disposée à faire. Dans le cas où les princes voudraient prendre l'initiative, les expressions de l'acte fédéral les laissaient dans l'incertitude sur la nature des constitutions qui devraient être établies. Suffisait-il, pour se mettre en règle, de faire revivre les anciennes assemblées d'États territoriaux où paraissaient seulement certaines classes et certaines corporations, ou bien fallait-il admettre le système d'une représentation nationale dans le sens des idées modernes et avec tout son cortège de garanties constitutionnelles, telles que la publicité des débats législatifs, la liberté de la presse, la responsabilité des ministres, etc. ? Comme la diète ne s'expliquait pas non plus sur ce point, l'une ou l'autre de ces deux interprétations devait être adoptée suivant les nécessités et les intérêts de chacun. Ce fut en effet ce qui arriva.

Une séparation tranchée ne tarda pas à s'établir entre l'Allemagne septentrionale et l'Allemagne méridionale, parce que les États du nord se bornèrent en général à conserver ou à rétablir l'ancien ordre de choses, tandis que les États du midi se rattachèrent presque tous aux idées nouvelles et donnèrent des constitutions dont les bases étaient à peu près analogues à celles de la charte française. Cette différence s'explique aisément par la diversité des antécédents et des positions. Dans une partie de l'Allemagne du nord, les grands mouvements de la période napoléonienne n'avaient amené aucun changement essentiel, et les idées, les habitudes, les lois, y étaient restées à peu près telles qu'à la fin du siècle précédent. Dans l'autre partie, celle dont Bonaparte avait fait, au profit de son frère, le royaume de Westphalie, la domination française avait été trop impopulaire et de trop courte durée pour laisser des traces profondes. Le retour des anciens souverains y avait été accueilli avec un enthousiasme qui ne permettait pas d'être très-exigeant à leur égard, et le rétablissement des vieilles institutions pouvait y paraître un complément naturel de la restauration des dynasties légitimes. Il n'en était pas de même du midi de l'Allemagne, qui avait subi à un haut degré l'influence française. D'abord, les pays de la rive gauche du Rhin avaient fait partie de la France pendant vingt ans, le régime féodal y avait complètement disparu, et le code Napoléon y avait implanté des idées et des habitudes démocratiques. Quant aux États de la rive droite, comme le grand-duché de Bade, le Wurtemberg et la Bavière, c'était à la France qu'ils devaient leur agrandissement et la nouvelle importance qu'ils avaient acquise : ils avaient longtemps lié leur fortune à celle de Napoléon,

leurs armées s'étaient unies aux siennes pour conquérir le reste de l'Europe, et leurs gouvernements s'étaient plus ou moins modelés sur le gouvernement impérial. Pour établir l'unité et la régularité despotique de l'administration française dans des pays qui, comme la Souabe et la Franconie, avaient été, au temps du saint empire, presque exclusivement peuplés de seigneuries immédiates et de villes libres, il avait fallu procéder révolutionnairement, c'est-à-dire s'attaquer directement à tout ce qui avait ses racines dans le passé. On avait donc beaucoup détruit, beaucoup nivelé, beaucoup bouleversé; pour diminuer les résistances ou les rendre inefficaces, on avait travaillé sans relâche à décrier dans l'esprit des peuples les vieilles institutions, les vieilles coutumes, les vieilles croyances. On n'avait cessé de lui parler de lumières, d'idées libérales, de progrès, sans trop s'inquiéter si les armes qu'on employait dans l'intérêt momentané du pouvoir, ne seraient pas quelque jour retournées contre lui avec avantage. C'étaient donc les gouvernements eux-mêmes qui avaient préparé les populations de l'Allemagne du sud à entrer plus tard, comme de plain-pied, dans la carrière des innovations et des expériences politiques. D'un autre côté, ces gouvernements n'avaient donné qu'une adhésion tardive et forcée au mouvement national de 1815; ils ne s'étaient joints à la coalition contre Napoléon qu'au dernier moment, lorsque le déclin rapide de la fortune du conquérant eut donné à penser qu'il y avait moins de risques à courir en cédant à l'entraînement populaire qu'en y résistant. Aussi, malgré la part active qu'ils avaient prise aux dernières luttes, ils étaient restés suspects aux patriotes purs, et on avait peine à leur pardonner leur longue complicité avec l'oppressur de l'Allemagne. On peut croire que le désir de regagner la popularité par une autre voie fut pour beaucoup dans la facilité avec laquelle ils adoptèrent les théories représentatives, qui, du reste, étaient encore des idées françaises. Il arriva donc que le midi se jeta en masse dans les voies constitutionnelles, tandis que le nord s'en tenait à la monarchie pure, plus ou moins légèrement modifiée.

Ce que nous venons de dire des pays du midi ne s'applique pas à l'Autriche; malgré ses velléités quasi libérales du congrès de Vienne, elle interpréta l'article 15 de l'acte fédéral de la seule manière qui pût se concilier avec sa crainte habituelle de tout changement et de tout mouvement politique. Elle se contenta donc de maintenir ou de rétablir (1) dans ses possessions allemandes les anciens États provinciaux, assemblées muettes et passives, depuis longtemps réduites à l'inertie la plus complète, et constituées de façon à ne gêner en rien l'action toute-puissante du gouvernement. Ce fut là, comme nous l'avons déjà

(1) L'empereur d'Autriche, rentré en possession du Tyrol, y rétablit, le 14 mars 1816, les anciens États, supprimés sous la domination bavaoise. Un écrivain allemand appelle ces États « des diètes à postulats qu'on ouvre solennellement à onze heures et qu'on congédie non moins solennellement à midi, après qu'elles ont entendu et approuvé les propositions d'impôts du gouvernement. » Ces propositions sont ce qu'on appelle *postulats*. Les États dont nous parlons n'ont aucune part à la législation; ils ont le droit de faire des pétitions et des remontrances, mais qu'ils ne peuvent envoyer à l'empereur qu'avec son consentement.

dit, la marche suivie par les États secondaires du nord de l'Allemagne. Les uns, comme la Hesse électorale et le Holstein, ne tinrent aucun compte de l'article 13 et rétablirent le régime du bon plaisir pur et simple ; les autres, comme la Saxe, le Hanovre, le Mecklenbourg, remirent en vigueur leurs anciennes constitutions féodales, où la noblesse presque seule avait des droits politiques, et où ces droits eux-mêmes, n'étant plus que l'ombre des anciennes libertés du moyen-âge, ne pouvaient être considérés comme un contre-poids sérieux à l'influence de la cour et de l'administration. L'on garda ou l'on reprit paisiblement ses vieilles allures ; l'absolutisme régna sans contrôle, tantôt sage et modéré comme en Hanovre, tantôt absurde et tyrannique comme dans la Hesse électorale, mais partout supporté avec assez de patience par des populations dociles et dévouées à leurs souverains, chez lesquelles le besoin de la vie politique ne s'était pas encore éveillé.

La Prusse était dans une position toute particulière, comme tenant à la fois à l'Allemagne du nord par la plus grande partie de ses possessions, et à l'Allemagne du midi par ses nouvelles acquisitions sur le Rhin. L'esprit qui animait le gouvernement prussien n'avait rien de commun avec l'esprit routinier et stationnaire des États dont nous venons de parler. Au contraire, depuis la paix de Tilsitt jusqu'à la guerre de l'indépendance, il avait travaillé avec une activité extraordinaire à une refonte presque générale de sa législation, et cela avec l'intention positive de donner au pays une représentation nationale. Au congrès de Vienne, il avait mis en avant les maximes les plus libérales ; enfin, le 22 mai 1815, par conséquent avant la signature de l'acte fédéral, le roi avait rendu un édit où il promettait à ses sujets une constitution représentative, et où il convoquait pour le 1<sup>er</sup> septembre suivant des députés de toutes les parties du royaume, lesquels devaient se réunir avec des commissaires royaux, pour travailler à un projet de constitution. Toutefois, après avoir fait ce pas en avant, on reconnut qu'il serait peu profitable et peut-être dangereux d'appeler à des délibérations communes les mandataires de provinces si différentes par leurs mœurs et leurs antécédents, dont plusieurs étaient nouvellement réunies à la monarchie et montraient déjà quelques dispositions hostiles. De là vint que l'assemblée promise ne fut point convoquée ; plus tard, le gouvernement prussien, de plus en plus effrayé de la fermentation des esprits, recula devant ses engagements, et, après avoir hésité quelque temps, finit par passer décidément du côté de la réaction absolutiste : nous verrons bientôt comment s'opéra cette réaction et quel en fut le caractère.

Les États secondaires de l'Allemagne du midi furent donc les seuls à appliquer l'article 13 dans le sens le plus conforme aux idées dominantes, et même aux principes qui avaient été soutenus par d'autres qu'eux, il est vrai, dans les délibérations du congrès de Vienne. Il y eut à cet égard un revirement assez singulier. Ainsi la Prusse et le Hanovre, qui, au congrès, avaient réclamé pour toute l'Allemagne des libertés politiques assez étendues, n'en accordèrent aucune à leurs sujets, tandis que les États qui avaient défendu avec le plus d'opiniâtreté les droits absolus des souverains, furent ceux qui, dans la pratique, firent les plus larges concessions aux idées libérales. Comme l'a dit spirituellement le biographe du prince de Hardenberg, « on accomplit littéra-

lement cette parole de l'Évangile, que les derniers seront les premiers et les premiers les derniers (1). » Nous avons déjà indiqué quelques-unes des raisons qui poussèrent les gouvernements du midi dans les voies constitutionnelles ; il faut ajouter qu'au congrès de Vienne, leur opposition avait été surtout dirigée contre les prétentions de l'Autriche et de la Prusse au protectorat de la confédération. C'était pour échapper à ce protectorat qu'ils avaient tant tenu à conserver leur indépendance vis-à-vis de l'autorité fédérale, et à ne lui rien accorder qui pût devenir un prétexte pour se mêler de leurs affaires intérieures. La plénitude de leur souveraineté étant une fois assurée de ce côté par les dispositions de l'acte fédéral, ils trouvaient un avantage à sacrifier spontanément, au profit de leurs peuples, une partie de leur autorité, parce qu'en suivant ainsi une marche opposée à celle des deux grandes puissances, ils se donnaient l'opinion publique pour point d'appui contre elles, et se faisaient une place à part dans la confédération. Il serait injuste de prétendre que ce fut là le motif déterminant de leur conduite (2), mais il eût certainement son influence et surtout il dut les empêcher de se laisser entraîner au mouvement de réaction à la tête duquel se placèrent l'Autriche et la Prusse. Sans parler des constitutions de Nassau et de Saxe-Weimar, qui remontent, l'une à 1815, l'autre à 1816, le roi de Bavière donna sa charte le 26 mai 1818, et le grand-duché de Bade eut la sienne trois mois plus tard (le 22 août). Quant au Wurtemberg, où les sujets avaient joui, jusqu'à l'époque de la confédération du Rhin, de droits politiques très-étendus, il donna le spectacle d'une lutte assez remarquable. Le premier projet de constitution présenté par le roi fut repoussé par les États, parce que ceux-ci ne reconnaissaient pas au souverain le droit d'octroi pur et simple, et voulaient qu'on prit pour point de départ leurs anciennes libertés qu'ils ne jugeaient pas prescrites par une interruption de quelques années. Cette contestation, prolongée pendant assez longtemps, se termina par un compromis qui eut pour résultat la constitution du 25 septembre 1819 (3) ; tout cela se fit, du reste, sans aucune intervention de la part de la diète. A la vérité, le petit gouvernement de Weimar avait demandé pour sa constitution la garantie de l'assemblée fédérale, et celle-ci l'avait accordée sans difficulté ; mais cet exemple ne fut pas suivi par les États du midi, qui semblaient alors ne pas vouloir admettre que la diète eût à s'occuper de leurs affaires intérieures, et à donner ou à refuser sa sanction aux nouveaux rapports qui s'établissent entre les souverains et leurs sujets. Mais le moment approchait où son rôle allait changer et où cette assemblée, jusque-là inerte et passive, allait prendre en main la direction suprême des affaires de l'Allemagne, et exercer avec activité et énergie un pouvoir dictatorial conféré par

(1) *Die Zeitgenossen*, tom. XXII.

(2) Le roi de Bavière, dès 1814, avait chargé ses ministres de préparer un projet de constitution où il assurait à ses sujets toutes les garanties attachées ordinairement au système représentatif.

(3) La constitution de Hesse-Darmstadt ne fut donnée qu'en 1820, après qu'on eut mis en prison des pétitionnaires trop impatients et qu'on eut réprimé une insurrection de paysans, causée par le retard qu'on mettait à l'accorder.



le consentement de tous les membres de la confédération. Il nous reste à expliquer comment cette unanimité fut obtenue, et quel fut l'intérêt commun qui put mettre d'accord toutes ces volontés jusque-là si divergentes.

Pour bien nous rendre compte de l'état des esprits pendant la période qui suivit le congrès de Vienne, il faut revenir un peu sur nos pas et étudier le caractère de la réaction anti-française qui avait amené le soulèvement de 1813. L'abaissement de l'Allemagne sous la main de fer de Napoléon, et les souffrances matérielles et morales qui en avaient été la conséquence, avaient donné lieu à une espèce de conspiration de tous les esprits élevés et de tous les cœurs généreux pour réveiller le patriotisme, instrument avec lequel on put espérer de briser le joug du conquérant; il avait fallu pour cela relever les Allemands à leurs propres yeux, et la littérature s'en était chargée, préparant ainsi les voies à la politique. Comme les derniers temps du saint-empire, temps de divisions intestines, de faiblesse et de décadence, n'offraient rien qui pût fournir un aliment à l'enthousiasme, on était remonté de plein saut à l'Allemagne du moyen âge, et souvent même plus haut encore. On avait rappelé en termes magnifiques le rôle important de la race germanique dans l'histoire du monde, sa lutte glorieuse contre les Romains, son établissement victorieux dans toute l'Europe occidentale et méridionale, la régénération du monde antique par l'infusion de ce sang généreux, plus tard la suprématie dans la chrétienté conférée aux Allemands par la possession de la couronne impériale, enfin la civilisation nouvelle recevant l'empreinte germanique dans ses institutions, dans ses lois et dans ses mœurs. On avait représenté l'Allemagne comme la mère de la chevalerie, de la liberté, de la poésie chrétienne, de l'art chrétien, comme la source dont était sorti tout ce qu'il y avait eu de grand et de beau dans les temps qui avaient précédé l'histoire moderne; on avait peint de couleurs les plus brillantes les époques de sa gloire et de sa puissance; on avait évoqué les ombres de ses empereurs, de ses chevaliers et de ses saints; puis on s'était demandé comment elle était tombée de cette hauteur, et on avait trouvé la cause de sa décadence, d'abord dans les discordes civiles qui avaient appelé l'étranger au sein de la patrie, et lui avaient permis d'en arracher les lambeaux, ensuite dans un long asservissement intellectuel à la France, à laquelle on avait payé pendant plus d'un siècle le tribut d'une admiration imbécile, dont on avait singé la littérature, la philosophie, les manières, dont on s'était inoculé les vices et les folies, ce qui, à la suite de l'esclavage moral, avait dû amener nécessairement l'esclavage politique. Pour sortir de cet abaissement, s'était-on dit, il n'y avait qu'un moyen, c'était de redevenir Allemands, rien qu'Allemands, d'effacer partout comme une souillure la trace des idées et des mœurs étrangères, de raviver le sentiment patriotique en se nourrissant de tant de souvenirs glorieux, et de préparer ainsi la résurrection d'une Allemagne unie, forte, fière d'elle-même, et capable de reprendre son rang à la tête des nations. Tel fut le fonds d'idées exploité par les écrivains, les poètes, les savants, les professeurs; tels furent les sentiments exprimés en paroles éloquentes par les Arndt, les Gœrres, les Kœrner, etc., et ce que nous venons de dire suffit pour faire voir quelle immense différence il y avait entre ce patriotisme allemand se rattachant toujours au passé avec amour, et le pa-

triotisme de la France révolutionnaire par exemple. Ce sentiment d'orgueil national, tel que nous avons essayé de le caractériser, fut le grand instrument du soulèvement des populations en 1813, ce fut lui qui donna naissance à la fameuse *Union de la vertu* (*Tugend-bund*), qui enflamma d'une ardeur belliqueuse la jeunesse des écoles et la précipita presque tout entière dans les camps.

Les patriotes de 1813 s'étaient chaleureusement rattachés à la Prusse et à l'Autriche comme aux derniers soutiens de la liberté de l'Allemagne, et aucun encouragement ne leur avait manqué de la part des deux puissances. Leur centre était forcément le nord de l'Allemagne, parce qu'il y avait antipathie réciproque entre eux et les princes du midi, qui s'étaient ralliés tard et de mauvaise grâce à la cause nationale, et qui étaient pour la plupart entourés d'anciens illuminés, partisans déclarés des idées françaises. On comprend aisément que les traités de Vienne et de Paris ne répondirent pas aux vœux du parti patriote, qui, en général, ne voyait de salut pour l'unité de l'Allemagne que dans le rétablissement de la dignité impériale et dans la résurrection des vieilles libertés germaniques. Cette unité était à ses yeux le premier intérêt national, et il ne trouvait pas juste de la sacrifier aux convenances de quelques princes dont la plupart étaient considérés par lui comme des traîtres à la cause de la patrie. Mais les intérêts de l'Autriche et de la Prusse ne se conciliaient pas plus que ceux des princes de la confédération du Rhin avec l'unité de l'Allemagne sous un chef; les grandes puissances comme celles du second ordre se fatiguèrent promptement des réclamations d'un parti auquel on ne pouvait pas interdire une certaine liberté de langage, et qu'on trouvait d'autant plus gênant qu'on s'était plus compromis avec lui lorsqu'on avait eu besoin de ses services. Il y eut donc un concert entre les gouvernements pour l'étouffer, si faire se pouvait, et au moins pour le réduire au silence. Ce parti ne tarda pas du reste à s'affaiblir et à se décomposer : ses membres les plus importants, découragés par la manière dont leurs espérances avaient été trompées, suivirent d'autres directions et se rallièrent à d'autres intérêts. Il cessa donc assez promptement d'exister comme parti sérieux et organisé; mais son esprit continua à régner parmi la jeunesse et dans les universités, où l'on se faisait un devoir de porter ce qu'on appelait l'ancien costume allemand (1), où l'on s'exerçait avec ardeur à la gymnastique pour acquérir la vigueur et l'agilité des compagnons d'Arminius, et où l'on se nourrissait de rêves de toute espèce sur la régénération de l'Allemagne et la reconstitution future de l'unité nationale.

Pendant ce temps, il se formait en Allemagne un autre parti, assez semblable à celui qui s'organisait en France contre la royauté des Bourbons. Celui-là avait principalement pour siège les anciens États de la confédération du Rhin, où l'influence de l'illuminisme, les rapports intimes et prolongés

(1) L'étudiant allemand de cette époque se reconnaissait facilement à sa petite redingote noire, à sa toque noire, à son cou nu avec un grand col de chemise rabattu, et à ses longs cheveux flottant sur les épaules. C'était Jahn qui avait mis ce costume à la mode, comme étant le vrai costume germanique.

avec la France, et la guerre faite par les gouvernements aux anciennes idées, sous prétexte d'éclairer les peuples, lui avaient dès longtemps préparé les voies. Il ne professait pas, comme le parti patriote, le culte du moyen âge et des vieilles institutions germaniques; il se rattachait au contraire au rationalisme philosophique et politique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et adoptait plus ou moins explicitement le principe de la souveraineté du peuple. Ce fut lui qui s'efforça de tirer parti des nouvelles constitutions et de les développer, autant que possible, dans un sens démocratique. Il ne se distingua d'ailleurs par aucun caractère spécial du reste du libéralisme européen de cette époque. Quelques patriotes de 1815 s'y rallièrent dans l'espoir d'arriver à l'unité nationale par les formes de la liberté moderne; d'autres au contraire, voyant dans les idées de ce parti la résurrection de l'influence française, et n'y trouvant aucune de leurs sympathies pour le passé, se rangèrent du côté des gouvernements, qu'ils espéraient gagner plus facilement à leurs plans de restauration de la vieille société germanique et chrétienne.

Si aux deux éléments généraux d'opposition dont nous venons de parler on ajoute les mécontentements de la noblesse immédiate que les privilèges qu'on lui avait laissés ne consolait pas de la perte de son indépendance politique, les griefs de l'Église catholique, restée sans évêques (1), sans dotation et livrée à l'arbitraire des princes, les souffrances d'une foule d'intérêts locaux blessés par les nouveaux arrangements, on s'explique facilement l'immense désordre qui régna dans les idées pendant les années qui suivirent immédiatement l'établissement de la confédération germanique. Comme on avait laissé provisoirement à la presse une certaine liberté, elle devint naturellement l'écho de toutes ces prétentions si diverses et si opposées, et il y eut un incroyable pêle-mêle de déclamations patriotiques, de remontrances libérales, de doléances aristocratiques ou religieuses. Quoique cette confusion même eût dû rassurer, en montrant le peu de probabilité d'une alliance entre les différentes oppositions, les gouvernements s'en effrayèrent. Ils ne savaient d'ailleurs comment satisfaire à tant de réclamations, dont plusieurs n'étaient que trop légitimes, et ils cédèrent à cet instinct qui porte presque toujours le pouvoir à juger dangereux ce qui est incommode. Au lieu de reconnaître dans ce qui se passait les agitations inséparables d'un changement complet et subit dans l'existence d'une nation, et qui sont comme les grondements de la mer après la tempête, ils se figurèrent qu'ils avaient affaire à un grand parti révolutionnaire, puissant, comme celui qui existait en France, par l'union des idées et des intérêts, et l'Allemagne fut à leurs yeux le foyer d'une vaste conspiration ayant pour but le renversement de tous les trônes. Cette idée, mise en avant par des esprits craintifs, pénétra de bonne heure dans les conseils des princes (2); elle

(1) Tous les sièges étaient vacants, à l'exception de trois ou quatre. Les souverains, depuis la sécularisation, s'étaient emparés du gouvernement de l'Église, et rien n'avait été fait pour réorganiser l'épiscopat. L'ancienne constitution ecclésiastique n'existait plus de fait, et on ne semblait pas pressé d'en établir une nouvelle.

(2) De là vinrent les pas rétrogrades du roi de Prusse, qui, après avoir promis à plusieurs reprises de donner une constitution à ses sujets, se persuada qu'il ne pouvait

y devint bientôt dominante, à la suite d'événements auxquels l'histoire n'accordera probablement pas l'immense importance qui leur fut attribuée par la frayeur des uns et la politique des autres.

Les universités étaient, comme on l'a dit plus haut, le foyer de ce sentiment de patriotisme exalté qu'on a désigné par le nom de *teutonisme* (1) : ce n'était guère que là que s'était conservé dans toute sa pureté l'esprit de 1815, et qu'on prenait encore au sérieux les rêves, si bien déjoués par la diplomatie, d'unité nationale et de régénération germanique. Le 18 octobre 1817, un grand nombre d'étudiants d'Iéna, de Halle et de Leipzig se réunirent à la Wartbourg, vieux château célèbre par le séjour de Luther, pour fêter à la fois le troisième jubilé séculaire de la réformation et l'anniversaire de la bataille de Leipzig. Cette fête, assez paisible le premier jour, prit, les jours suivants, un caractère de plus en plus séditieux ; on y brûla solennellement des écrits considérés comme hostiles à la cause de la liberté allemande, on y déploya le drapeau à trois couleurs (2) du saint-empire, comme symbole de l'unité germanique ; on y tint des discours pleins de déclamations boursoufflées contre les fauteurs d'une politique anti-nationale ; puis pourtant chacun s'en retourna tranquillement chez soi. Cette manifestation ne prouvait qu'une chose connue de tout le monde, à savoir, que la surexcitation produite dans la jeunesse des écoles par la part qu'elle avait prise aux grands événements des dernières années n'était pas encore dissipée ; mais on en exagéra beaucoup l'importance et la gravité. On s'inquiéta outre mesure du teutonisme des universités, ainsi que du projet qui y avait été formé de remplacer par une association générale (*Allgemeine Burschenschaft*) les associations particulières usitées parmi les étudiants, afin de resserrer les liens de la fraternité nationale et de substituer au patriotisme local un sentiment énergique de l'unité de la patrie allemande. Quoique cette association n'eût rien que de public, car elle ne devint secrète que lorsqu'elle fut prohibée et poursuivie, on n'en aimait ni le but ni la forme, et il est certain que ces appels répétés à l'unité étaient une protestation incessante contre l'œuvre du congrès de Vienne. De nouveaux incidents vinrent augmenter la méfiance d'une part, l'irritation de l'autre. Au congrès d'Aix-la-Chapelle, qui eut lieu à la fin de 1818 et qui délivra la France de l'occupation des troupes étrangères, un jeune Russe, M. de Siourdza, présenta aux souverains et à leurs ministres un mémoire sur l'état présent de l'Allemagne, où il signalait énergiquement les dangers qui résultaient, selon lui, de l'esprit des universités allemandes. Cet écrit tiré à peu d'exemplaires, et qu'on voulait dérober à la publicité, fut, malgré toutes les précautions prises, réimprimé à Paris et répandu en Allemagne, où il excita, comme de raison, beaucoup d'indignation. Des étudiants d'Iéna vinrent demander raison à l'auteur des accusations qu'il avait portées, mais il eut l'imprudence de répondre qu'il

tenir sa promesse sans compromettre la sûreté de son royaume et celle de toute l'Allemagne.

(1) En allemand, *Deutschthumelei*.

(2) Noir, rouge et or. Ces trois couleurs, suivant un fanatique d'alors, représentaient le lever d'une aurore couleur de sang et d'or dans la nuit d'hiver de l'esclavage.



avait écrit par ordre de son souverain, et qu'il n'avait été en cette occasion que le rédacteur de la pensée impériale. Toute la colère de la jeunesse allemande se tourna alors contre l'empereur de Russie, qui était devenu notoirement l'adversaire prononcé des idées libérales, dont il avait été quelque temps engoué. Elle attribua à l'influence de la Russie sur les princes de la confédération tous les pas rétrogrades de ceux-ci, et jura une haine à mort à ce nouvel ennemi de l'indépendance de l'Allemagne. Un écrivain allemand devenu conseiller d'État russe, Kotzebue, célèbre par ses romans et ses pièces de théâtre, publiait alors à Manheim une feuille hebdomadaire où il s'attachait à tourner en ridicule le patriotisme et le libéralisme germaniques. L'indignation, depuis longtemps excitée dans les universités par ses écrits, fut portée au comble lorsqu'on apprit qu'il envoyait continuellement à Saint-Petersbourg des bulletins secrets, et que c'était vraisemblablement d'après ses rapports que s'était formée l'opinion d'Alexandre sur l'état de l'Allemagne. Les passions du moment exagérèrent hors de toute proportion l'importance de cet adversaire, et les malédictions véhémentes lancées journellement contre Kotzebue fanatisèrent à tel point un étudiant en théologie protestante, nommé Sand, qu'il crut rendre un grand service à sa patrie en la délivrant de cet agent du despotisme étranger, et qu'il alla en effet le poignarder. Cette action criminelle était la conception solitaire d'un cerveau en délire, et l'instruction judiciaire ne put trouver à Sand ni confidants ni complices ; toutefois beaucoup l'approuvèrent ou l'excusèrent, et il fut imité quelques mois après par un apothicaire, nommé Lening, qui tenta d'assassiner le président Ibell, fonctionnaire important du duché de Nassau. Alors les gouvernements prirent l'alarme et crurent à l'existence d'une espèce de tribunal secret organisé pour l'assassinat. On multiplia les emprisonnements et les perquisitions, on ferma les écoles de gymnastique établies à Berlin par Jahn, on arrêta ce professeur et quelques autres patriotes de 1815, et enfin on assembla à Carlsbad un congrès de ministres allemands, afin d'aviser à des mesures générales contre les dangers dont l'Allemagne était menacée. Ces mesures, comme on va le voir, furent de la nature la plus énergique : à l'union des peuples, vainement poursuivie par les patriotes de 1815, elles opposèrent l'union des gouvernements déléguant leurs pouvoirs à la diète. Comme elles devaient avoir pour résultat de renforcer partout l'autorité et de neutraliser à la fois l'opposition du vieux parti patriote et celle du parti libéral qui commençait à prendre au sérieux les constitutions nouvelles, il ne fut pas difficile d'y faire adhérer tous les princes ; les dissentiments qui s'étaient montrés à une autre époque disparurent devant l'intérêt commun du principe monarchique, et l'on put s'assurer de l'unanimité pour un ensemble de résolutions que l'assemblée de Francfort fut chargée de promulguer.

### III. — DÉCRETS DU 20 SEPTEMBRE 1819. — LEURS RÉSULTATS. — ÉTAT DE L'ALLEMAGNE JUSQU'EN 1850.

Le 20 septembre 1819, l'envoyé autrichien, président de la diète, après avoir appelé l'attention de l'assemblée sur les troubles existants dans une par-

tie de l'Allemagne et en avoir signalé les causes principales, présenta les projets convenus d'avance à Carlsbad, lesquels furent immédiatement convertis en décrets fédéraux. Nous en résumerons en peu de mots les principales dispositions. D'abord ils établissaient une commission extraordinaire « pour faire en commun des recherches scrupuleuses et détaillées concernant l'existence, l'origine et les nombreuses ramifications des menées révolutionnaires et des tentatives démagogiques dirigées contre la constitution et le repos intérieur de la confédération en général ou de ses membres en particulier. » Elle devait se réunir à Mayence dans le délai de quinze jours. Elle était chargée de la direction générale de toutes les recherches qui avaient déjà été commencées ou qui pourraient l'être par la suite dans les divers États de l'Allemagne, et devait faire de temps en temps à la diète un rapport sur le résultat de ses travaux. Ce tribunal d'inquisition politique fut installé avec une grande solennité, et subsista jusqu'à l'année 1828, où il fut dissous sans bruit. Ses efforts n'amènèrent, du reste, aucune grande découverte, et n'aboutirent guère qu'à recueillir une multitude de faits insignifiants et de pièces sans importance.

Un autre arrêté régla les mesures à prendre relativement aux universités. Tous ces établissements durent être soumis à la surveillance de commissaires extraordinaires nommés par les souverains respectifs et munis de pouvoirs très-étendus. Ces agents eurent pour mission « de veiller au strict accomplissement des lois et règlements disciplinaires en vigueur, de se rendre un compte exact de l'esprit dans lequel les professeurs faisaient leurs cours, d'imprimer à l'enseignement autant que possible une direction salutaire, calculée sur la destination future de la jeunesse des écoles; enfin, de vouer une attention suivie à tout ce qui pouvait tendre à maintenir la moralité, le bon ordre et la décence parmi les étudiants. » Les gouvernements de la confédération s'engagèrent réciproquement à éloigner de leurs universités et autres établissements d'instruction publique les professeurs et maîtres de toute espèce « qui seraient convaincus de s'être écartés de leurs devoirs et d'avoir outrepassé leurs fonctions en abusant de leur légitime influence sur l'esprit de la jeunesse pour propager des doctrines pernicieuses, contraires à l'ordre et au repos public, ou pour saper les fondements des institutions existantes. » Un professeur exclu pour ces raisons ne pouvait plus être admis dans les États de la confédération à aucune fonction dans l'instruction publique. Les gouvernements s'engagèrent en outre à maintenir dans toute leur force et rigueur les lois existantes contre les associations secrètes ou non autorisées parmi la jeunesse des écoles, et « à les étendre particulièrement et avec d'autant plus de sévérité à l'association connue sous le nom de *Société générale*, laquelle avait pour base l'idée tout à fait inadmissible d'une communauté et d'une correspondance permanentes entre les universités. » Enfin, tout étudiant qui, par un arrêté du sénat académique, rendu à la demande du commissaire du gouvernement ou confirmé par lui, aurait été exclu d'une université ou qui s'en serait éloigné de lui-même pour échapper à une telle sentence, ne pouvait plus être admis dans aucune autre université allemande.

Le complément naturel de ces diverses mesures fut un arrêté contre la

presse. La diète décréta que, même dans les États où la liberté de la presse existait en vertu de la constitution, les écrits paraissant sous la forme de feuilles quotidiennes ou de cahiers périodiques, et en général tous ceux qui ne dépasseraient pas vingt feuilles d'impression, ne pourraient être imprimés sans la permission préalable de l'autorité. Chaque gouvernement fut rendu responsable des écrits publiés ainsi sous sa surveillance, en tant que ces écrits blesseraient la dignité ou la sûreté d'un autre État et se livreraient à des attaques contre sa constitution ou son administration. Dans le cas où un membre de la confédération se trouverait ainsi blessé par des publications faites dans un autre État, et où l'on pourrait obtenir satisfaction complète par la voie amiable et diplomatique, il pouvait porter plainte à la diète, qui devait faire examiner par une commission l'écrit dénoncé, et en ordonner la suppression, s'il y avait lieu. « La diète, ajoutait-on, procédera de même, sans dénonciation préalable et de sa propre autorité, contre tout écrit publié dans un État quelconque de la confédération qui, d'après l'avis d'une commission nommée à cet effet, compromettrait la dignité du corps germanique, la sûreté de quelqu'un de ses membres ou la paix intérieure de l'Allemagne, sans qu'aucun recours puisse avoir lieu contre l'arrêt prononcé en pareil cas, lequel sera mis à exécution par le gouvernement responsable de l'écrit condamné. » Le rédacteur d'un journal ou autre écrit périodique supprimé par un arrêt de la diète ne pouvait être admis pendant cinq ans à la rédaction d'aucun écrit semblable dans les limites de la confédération. Pour assurer l'exécution de cette dernière disposition, tous les écrits paraissant en Allemagne devaient porter le nom de l'éditeur, et tous les journaux ou écrits périodiques celui du rédacteur en chef. Tout imprimé mis en circulation sans que ces conditions eussent été remplies, devait être saisi, et tous ceux qui l'auraient répandu ou colporté condamnés, suivant les circonstances, à des amendes ou autres peines proportionnées au délit. L'arrêté sur la presse avait force de loi pendant cinq ans, à dater du jour de sa promulgation. Avant l'expiration de ce terme, la diète devait prendre en mûre considération la question de savoir comment la disposition de l'article 18 de l'acte fédéral, relatif à l'uniformité des lois sur la presse dans les États de la confédération, pourrait recevoir son exécution, en fixant définitivement les limites de la liberté d'écrire. On ne pouvait guère s'attendre à voir citer en pareille circonstance l'article 18 du pacte fondamental. Cet article, en effet, après avoir énuméré quelques droits assurés à tous les sujets de la confédération, ajoute que l'assemblée fédérale s'occupera, lors de sa première réunion, de la rédaction de *lois uniformes sur la liberté de la presse*, ce qui veut dire incontestablement, d'après le sens naturel des mots, d'après la place où se trouve ce paragraphe, et surtout d'après les intentions notoires des rédacteurs de l'acte de 1815, que la confédération s'engage à assurer la liberté de la presse à tous ses sujets, suivant des principes aussi uniformes que possible. Mais les idées avaient changé avec les circonstances, et, comme l'arrêté qu'on venait de prendre était en contradiction formelle avec la lettre et l'esprit de l'article 18, on s'efforçait de torturer le sens de cet article et de montrer une menace de servitude là où il n'y avait dans le principe qu'une promesse d'affranchissement.

Les décrets de Francfort, il est aisé de le reconnaître, changent entièrement la nature des rapports existants dans la confédération, et déterminent le caractère jusque-là incertain de cette union. C'en est fait, à dater de cette époque, de l'indépendance des États secondaires, défendue par eux, au commencement, avec tant de jalousie; mais cette indépendance, ils l'ont sacrifiée volontairement, dans l'espoir de la compenser par des avantages plus solides et plus réels. Tous ces princes, si opposés en 1815 à l'établissement d'un tribunal commun et à une limitation uniforme de leurs prérogatives, accordent cette fois à la diète le droit de faire une foule de règlements obligatoires pour eux, mettent leurs tribunaux à son service, lui livrent leurs universités, soumettent à sa surveillance ce qui se passe chez eux, l'autorisent à s'immiscer spontanément dans leurs affaires intérieures, et à rendre contre eux, dans certains cas, des jugements sans appel. C'est qu'ils sentent qu'ils se fortifient vis-à-vis de leurs peuples dans la proportion où ils s'affaiblissent vis-à-vis de l'autorité fédérale, et que la situation plus dépendante où ils se placent par rapport à la diète peut devenir un moyen de retirer une partie des concessions qu'ils ont faites, et de briser les chaînes des constitutions le jour où elles leur sembleraient trop lourdes à porter. Désormais la confédération prend le caractère d'une ligue des princes contre les tendances politiques de l'époque, et devient, si l'on ose s'exprimer ainsi, une espèce de compagnie d'assurance au profit de l'autorité monarchique.

Le coup d'État du 20 septembre avait donné des armes suffisantes contre les sociétés secrètes, les universités et les journaux; mais il restait un ennemi qu'on n'avait pas osé attaquer de front, et que pourtant on désirait vivement réduire à l'impuissance : c'était l'opposition constitutionnelle des États de l'Allemagne méridionale. On lui avait ôté, à la vérité, une grande partie de sa force en lui enlevant son point d'appui dans la presse; mais l'existence seule des constitutions représentatives importunait l'Autriche et la Prusse, pour lesquelles cette application, faite à côté d'elles, de l'article 15 de l'acte fédéral était à la fois un reproche et une menace. Comme on ne pouvait guère penser à supprimer ces constitutions (1), on s'efforça du moins de prévenir à la fois le développement de celles qui existaient, et l'imitation qui pourrait en être faite ailleurs, en introduisant dans le droit public de la confédération une interprétation de l'article 15 conforme aux vues actuelles des grandes puissances. Cette intention fut d'abord annoncée dans le message présidial qui servit de prélude aux décrets de Francfort, et où l'on signala comme l'une des causes du mal auquel il s'agissait de remédier, l'incertitude où l'on était resté sur le sens de l'article 15, ainsi que les malentendus qui en avaient été la suite. « Jamais, avait-on dit, les fondateurs de la confédération germanique n'ont pu présumer qu'il serait donné à l'article 15 des interprétations contraires à l'esprit et à la lettre de ses dispositions, ou qu'il en serait tiré des conséquences annulant non-seulement cet article lui-même, mais l'ensemble de l'acte fédéral dans toutes ses parties fondamentales, et rendant ainsi absolument pro-

(1) Il paraît pourtant que la proposition en fut faite, en 1820, aux conférences de Vienne, mais l'opposition formelle de la Bavière empêcha de donner suite à ce projet.



blématique l'existence de la confédération elle-même. Jamais ils n'ont pu imaginer que le principe non équivoque d'une constitution d'États territoriaux serait confondu avec des principes et des formes purement démocratiques, et qu'on baserait sur une semblable méprise des prétentions évidemment incompatibles avec l'essence des gouvernements monarchiques, lesquels pourtant (sauf l'exception peu considérable des villes libres) devaient être les seuls éléments de la confédération. Il n'était pas plus probable que l'on oserait concevoir ou admettre le projet d'opposer les constitutions particulières aux droits et aux pouvoirs de la confédération générale, de révoquer en doute, comme on l'a effectivement tenté, l'autorité suprême du corps germanique, et de dissoudre ainsi le seul lien qui unisse aujourd'hui les États de l'Allemagne entre eux et avec le système européen. Il est néanmoins de fait que toutes ces déplorable erreurs se sont développées pendant les dernières années, et que, par un enchaînement fatal de circonstances, elles se sont même tellement emparées de l'opinion publique, que le véritable sens de l'article 15 a été presque entièrement perdu de vue. L'exaltation pour des théories chimériques, l'influence d'écrivains ou aveuglés eux-mêmes ou décidés à flatter toutes les illusions populaires, l'ambition malentendue de transplanter sur le sol de l'Allemagne les institutions de tel ou tel pays étranger dont la situation actuelle et l'histoire ancienne et moderne sont également peu analogues à notre situation et à notre histoire, voilà les causes qui, conjointement avec quelques autres, peut-être plus affligeantes encore, ont produit cette immense confusion d'idées dans laquelle la nation allemande, si célèbre jusque-là par sa solidité et son sens profond, est menacée de se perdre (1). » A la suite de ces con-

(1) A toutes ces allégations, voici ce que répond un publiciste wurtembergeois fort distingué : « Quoi ! dit-il, quand précédemment on avait promis des institutions en rapport avec l'esprit du temps et répondant au degré de civilisation du siècle; quand notamment la Prusse avait proposé expressément la participation de toutes les classes de citoyens aux droits constitutionnels, tout cela ne reposait que sur un pur malentendu ou sur une fausse interprétation ! Quoi ! les constitutions d'États territoriaux, de l'article 15, ne désignaient que des assemblées sur le patron des anciens États féodaux..... où n'étaient représentés que des intérêts particuliers de caste ! C'était donc là la récompense sur la promesse de laquelle les peuples allemands s'étaient levés pour combattre à la voix des souverains, et avaient brisé les chaînes de leurs princes par les efforts les plus inouïs que puissent exciter l'amour de la liberté et le désir ardent d'une meilleure condition ! Et ces gouvernements qui avaient réellement introduit des constitutions représentatives conformes à l'esprit de l'époque, ils avaient donc été dans l'aveuglement le plus complet sur le sens de l'article 15 ! Et la diète elle-même, qui avait vu naître sous ses yeux des constitutions de cette espèce, qui en avait mis quelques-unes sous sa garantie, était tombée dans la même erreur, dans la même ignorance ! Comme si les seuls modèles valables de l'histoire nationale ne devaient se chercher que dans les temps de la décadence ! Mais, en Angleterre et en Suède, c'est grâce aux éléments germaniques, conservés dans la constitution, qu'une partie importante du parlement s'est toujours composée de représentants. En Allemagne aussi, le système représentatif était plus ancien que le système d'États territoriaux ; il y disparut uniquement parce que l'esprit de la féodalité prête une telle prépondérance, que les

sidérations, qui montrent clairement sur quel terrain nouveau on voulait se placer, le ministre autrichien invitait la diète à se prononcer le plus tôt possible sur le sens authentique de l'acte fédéral, et à l'interpréter d'une manière applicable à la position actuelle de tous les États de la confédération, appropriée surtout au maintien du principe monarchique, dont l'Allemagne ne pouvait s'écarter impunément, et de l'union fédérative, condition indispensable de son existence et de son repos.

Cette invitation adressée à la diète n'était que l'annonce d'un projet déjà convenu, et qui ne tarda pas à être mis à exécution. Dès la fin de 1819, des envoyés de tous les États allemands s'assemblèrent à Vienne, et le résultat de leurs conférences fut l'acte final de 1820, long commentaire de l'acte fédéral, qui en explique les principales dispositions dans un sens conforme aux exigences du moment et aux vues nouvelles adoptées par les gouvernements. Cet acte fixe la compétence de la diète et les limites de son action, détermine la forme de ses délibérations et le mode d'exécution de ses décrets, établit des règles pour les rapports de la confédération avec les puissances étrangères en cas de guerre comme en temps de paix, et donne à l'autorité fédérale sa constitution définitive. Quant à l'interprétation promise de l'article 15, elle n'y est claire et sans ambigüités qu'en ce qui concerne les droits des souverains. Ainsi il y est dit que la diète doit veiller à ce que cet article trouve son exécution dans tous les États (art. 54); mais on ajoute que les princes restent chargés du soin de régler cette affaire intérieure, en ayant égard soit aux droits qui auraient existé antérieurement en vertu d'une constitution d'États, soit aux rapports actuellement existants (art. 58); ce qui laisse toute latitude aux gouvernements quant à la teneur des constitutions à accorder. Comme en outre on ne fixe pas le terme dans lequel ils doivent avoir rempli leurs obligations à cet égard, ils restent maîtres d'en différer indéfiniment l'accomplissement. On déclare que les constitutions en vigueur ne peuvent être changées que par les voies constitutionnelles (art. 56), mais on pose aussitôt des principes qui les font rentrer toutes dans le cercle rigoureux de l'orthodoxie monarchique. « Comme la confédération germanique, dit l'article 57, se compose, sauf les villes libres, de princes souverains, il résulte de cette idée fondamentale que le pouvoir public, dans son intégralité, doit rester entre les mains du chef de l'État, et qu'une constitution ne peut imposer au souverain la coopération des États que relativement à l'exercice de certains droits. » L'article suivant ajoute que les princes souverains de la confédération ne peuvent être arrêtés ou restreints par aucune constitution dans l'accomplissement de leurs

souverains deviennent impuissants et dépendants de leurs vassaux. Aucun droit ne put plus se maintenir devant la force; la plus grande partie des citoyens perdit ses franchises politiques, pendant que les nobles, qui surent se défendre et faire cause commune, parvinrent d'abord à maintenir leurs droits, puis à les étendre aux dépens de tous les autres. Ce n'était pas la résurrection de ces corporations privilégiées, mais le rétablissement du droit commun, qu'avaient réclamé les peuples de l'Allemagne, et que les princes leur avaient promis. » (Pfizer, *Sur le développement du droit public en Allemagne au moyen de la constitution fédérale*, Stuttgart, 1855.)

obligations fédérales. Ces deux articles sont vagues et obscurs, puisqu'ils ne définissent ni le *pouvoir public dans son intégralité*, ni les droits positifs qui peuvent le limiter, ni l'étendue précise des obligations fédérales; mais cette obscurité calculée laisse le champ libre à toutes les interprétations restrictives des garanties accordées aux peuples, et subordonne complètement les assemblées représentatives tant à l'égard des gouvernements respectifs qu'à l'égard de la diète. Enfin, comme si tant de précautions ne suffisaient pas, on prend une sûreté de plus contre l'influence que ces assemblées pourraient exercer sur l'opinion publique. « Quand la publicité des délibérations des États, dit l'article 59, est assurée par la constitution, leur règlement doit veiller à ce que les limites légales de la libre expression des opinions ne soient outrepassées ni dans les délibérations elles-mêmes, ni dans leur publication par la voie de la presse, d'une manière qui puisse compromettre le repos de l'État particulier dont il s'agit, ou celui de l'Allemagne entière. » On voit que tout est dirigé vers le même but, et que les législateurs fédéraux savent descendre, quand il le faut, des hauteurs de la métaphysique politique, pour régler les détails d'intérieur. Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse de l'acte final de Vienne, qui n'est qu'un pas de plus dans la voie tracée par les résolutions de Francfort, un autre produit naturel de la politique adoptée par les deux grands puissances allemandes et imposée par elles à la confédération.

Il faut reconnaître, du reste, que cette politique atteignit son but et qu'elle comprima pour un temps toutes les résistances. De 1820 à 1850, le repos de l'Allemagne ne fut pas troublé; on n'y ressentit même pas le contre-coup des révolutions qui remuèrent momentanément le midi de l'Europe, et à la répression desquelles l'Autriche et la Prusse prirent une part active, soit par les négociations, soit par les armes. Au milieu de cette tranquillité, l'action de la diète dut naturellement se ralentir; toutefois elle montra à plusieurs reprises qu'elle ne cessait pas de veiller au maintien de son œuvre, et que sa tendance ne variait pas. Le 1<sup>er</sup> juillet 1824 elle restreignit ou plutôt supprima entièrement la publicité de ses délibérations, qui jusque-là pouvaient arriver en partie à la connaissance du public. Le 15 août de la même année, elle renouvela et renforça à quelques égards les décrets de 1819, notamment la loi sur la presse, dont la durée avait été limitée à cinq ans. L'état de l'Allemagne, depuis cette époque, n'avait pourtant fourni aucun prétexte plausible pour le maintien de cette loi d'exception, mais on s'était bien trouvé de ce provisoire, et on le rendit définitif. Le président de la diète déclara à cette occasion que la constitution de la confédération ne comportait pas un degré de liberté égal à celui qui existait dans d'autres pays. « En supposant, dit-il, que les lois répressives, souvent très-sévères, qui existent ailleurs contre les délits de la presse, soient préférables en elles-mêmes aux lois de censure beaucoup plus douces, il est certain que dans un État fédératif comme l'Allemagne où chaque pays a sa constitution judiciaire et sa police particulière, elles seraient sans efficacité comme garantie pour l'ensemble. La paix et l'ordre ne peuvent être assurés dans une semblable union que par une surveillance sur la presse, au nom de la confédération, exercée par les autorités locales, et,

en cas de nécessité, par l'autorité fédérale.» L'opinion exprimée par ces paroles n'a pas cessé de régner parmi les hommes qui ont en main la direction des affaires générales de l'Allemagne : il en est résulté que la censure est devenue le régime normal de la confédération et qu'elle est considérée comme une des colonnes de l'édifice germanique. On semble croire que l'unité de l'Allemagne serait dissoute le lendemain du jour où la presse recouvrerait sa liberté, et peut-être cette crainte n'est-elle pas sans fondement ; mais qu'est-ce donc qu'une unité qui ne peut subsister qu'à de pareilles conditions ?

Il nous reste peu de chose à dire sur la période à laquelle nous sommes parvenus. La diète, outre les actes dont nous avons parlé, régla la constitution militaire de la confédération (1) ; des concordats, conclus tour à tour avec le saint-siège (2) par les différents souverains, réorganisèrent l'Église catholique. Le roi de Prusse donna successivement à chacune de ses provinces allemandes des constitutions d'états provinciaux. Enfin, quelques efforts furent tentés pour faire tomber les barrières commerciales qui séparaient divers États de l'Allemagne, et préparèrent de loin l'union des douanes, qui devait s'accomplir plus tard (3). Tels sont les seuls événements de quelque importance politique que présente l'histoire de la confédération pendant les dix années qui s'écoulèrent de l'acte final de Vienne à la révolution de juillet. La nation, placée sous la double tutelle de la censure et de la police, semblait résignée à la condition qu'on lui avait faite, et toute son activité s'était tournée vers les sciences et les lettres. A voir l'ardeur avec laquelle elle se livrait à l'étude, on pouvait croire que c'était là son seul besoin, sa seule vocation, et qu'absorbée tout entière par le développement pacifique des choses de l'intelligence, elle ne donnait plus aucun regret aux agitations fébriles de la vie politique. Il n'en était rien pourtant : le feu couvait sous la cendre, et le silence n'était ni l'oubli ni le pardon. Le teutonisme avait cessé d'exister comme parti organisé ; mais le libéralisme, bien autrement dangereux par ses affinités, ses alliances et son habileté pratique, y avait plus gagné que les gouvernements. Obligé d'ajourner ses prétentions et ses espérances, il n'en avait abdiqué aucune, et n'attendait qu'une occasion favorable pour rentrer dans la lice. Cette occasion se présenta bientôt : la révolution de juillet donna le signal d'une nouvelle lutte européenne, et la part inattendue qu'y prit l'Allemagne n'en fut pas l'incident le moins remarquable. Nous raconterons dans un prochain article cet épisode curieux de l'histoire contemporaine ; après quoi nous essayerons d'apprécier la situation actuelle de la confédération germanique, et nous hasarderons quelques conjectures sur les destinées que l'avenir lui réserve.

E. DE CAZALÈS.

(1) 9 avril 1821, avec les dispositions ultérieures du 12 avril 1821 et du 11 juillet 1822.

(2) Le roi de Bavière signa le sien le 5 juin 1817 ; le roi de Prusse, le 25 mai 1821 ; le roi de Hanovre, le 26 mars 1824 ; les princes dont les États formèrent la province ecclésiastique du Haut-Rhin, le 16 avril 1821 et le 11 avril 1827.

(3) Il y eut un traité d'union entre la Bavière et le Wurtemberg, un autre entre la Prusse et le grand-duché de Hesse-Darmstadt.



---

---

# ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

---

## MUSÉE DES ÉTUDES.

---

Les nombreux visiteurs que les diverses expositions annuelles ont amenés, dans ces derniers temps à l'École royale des Beaux-Arts, ont dû lire sur l'élégante porte du palais une inscription, *Musée des études*, dont la plupart n'auront pu deviner le sens. En effet, au delà de ce frontispice menteur, ils n'ont rencontré que des murs nus, des salles vides, des portes fermées. Introduits d'abord avec quelque appareil à travers un double rang de grilles dorées, par un chemin pavé de marbres, bordé de monuments gracieux et pittoresques, entouré de murs qu'une sorte de coquetterie architecturale a chamarrés de fragments de sculpture sans nombre, ils se trouvent tout à coup perdus comme Énée dans les

Domos ditis vacuas et inania regna.

Si, au sortir de ce palais désert, la main officieuse d'un *custode* leur a livré l'entrée de la vaste salle dont le portail d'Anet forme le frontispice, et le *Jugement dernier* la principale décoration, ce n'est qu'en passant par-dessus des monceaux de fragments de plâtre et de pierre, à travers d'énormes caisses de bois empilées, des échafaudages, des flots de poussière, qu'ils sont parve-

nus, non sans peine, à se placer devant l'œuvre gigantesque de Michel-Ange. Plusieurs, sans doute, seront sortis sans avoir pu comprendre qu'une si magnifique avenue ne conduise depuis si longtemps qu'à des salles vides et à un hangard.

Il faut leur pardonner. Il est certain que le public a fort bien pu, sans être accusé d'une inexcusable précipitation, trouver un peu long le *statu quo* des travaux intérieurs de l'école. Nous ne pouvons que lui recommander la patience, c'est la plus indispensable des vertus en matière d'administration et de travaux publics. L'essentiel est qu'on arrive au but. Ainsi donc, sans entrer dans l'explication de ces lenteurs qu'on a coutume d'appeler nécessaires, parce qu'elles sont inévitables (ce qui, d'ailleurs, revient au même), nous préférons, pour satisfaire de quelque manière les plus impatientes, regarder comme réel ce qui n'est encore que possible, et comme fait accompli un simple programme. Et si cette excursion anticipée dans un musée fictif ressemble un peu à la description du festin imaginaire du conte arabe, nous prenons la liberté de certifier que tôt ou tard la curiosité de nos lecteurs sera, comme l'estomac du bon Barmécide, pleinement, réellement et confortablement satisfaite.

On sait que l'École des Beaux-Arts actuelle occupe en grande partie la place de l'ancien couvent des Petits-Augustins, dont le cloître et l'habitation ont depuis longtemps disparu. Leur église seule est encore debout. C'est sur ce même terrain que fut élevé à grands frais, puis dispersé au bout de peu d'années, le *Musée des monuments français*, dont il n'est plus resté que quelques informes débris. En 1820, l'enseignement des beaux-arts, jusque-là établi à l'Institut, fut transféré dans une partie des locaux laissés vacants par la suppression du Musée; mais l'insuffisance et l'incommodité de ces bâtiments étaient telles, qu'on songea bientôt à y faire des réparations et des augmentations. Toutefois ces projets ne furent sérieusement pris en considération qu'en 1852, époque où l'on commença une reconstruction de l'école d'après les plans d'un habile architecte, M. Debret. En juin 1855, la fameuse loi relative à l'achèvement de tous les monuments publics vint de nouveau modifier cet état de choses; un plan, en quelques parties nouveau, fut donc proposé par un autre architecte, M. Duban, et adopté par le gouvernement. L'exécution lui en fut immédiatement confiée, et elle est terminée depuis un an.

L'architecture est, plus que tout autre art, soumise à l'influence des circonstances extérieures. Il arrive très-rarement que l'artiste soit entièrement le maître de réaliser sa pensée. L'œuvre d'un architecte ne peut donc presque jamais être jugée du point de vue abstrait et absolu de l'esthétique pure, et un édifice réel ne saurait être considéré comme un plan. Sans cette précaution, on est exposé à voir des erreurs, des défauts ou des énigmes dans des choses parfaitement justes, convenables et explicables. L'architecte de l'école a particulièrement le droit d'invoquer en sa faveur cette règle de critique. Emprisonné de tous côtés dans le cercle des projets anciens, ou réduit à achever mécaniquement le travail commencé, il n'a pu, le plus souvent, que refondre, corriger, modifier et rarement innover, si ce n'est dans les détails.

Parmi les parties entièrement neuves, la plus importante, sous le rapport de l'art, est la façade principale du palais. On peut en rendre l'architecte res-

ponsable en toute sûreté de conscience ; mais cette responsabilité n'est pas lourde à porter. La critique, armée d'un Vignole, se flatte d'y trouver par-ci, par-là, quelques hérésies, soit ; mais cette concession aux inflexibles champions de l'orthographe ne doit pas nous empêcher d'admirer la riche et noble élégance de ce frontispice. L'ornementation a pu paraître recherchée, mais elle n'est probablement qu'inusitée. Dans ces choses accessoires et de simple goût dont aucun principe absolu ne règle l'invention et l'arrangement, il peut s'en rencontrer quelques-unes qui, sans blesser l'œil, l'étonnent. C'est ainsi qu'un mot nouveau ne peut faire son entrée dans le langage sans surprendre et même indisposer l'oreille par son air étranger ; une mode nouvelle choque par cela seul qu'elle est nouvelle. Un peu d'habitude rend ces nouveautés tolérables d'abord, puis bientôt aimables.

Le système de décoration et d'ornement paraît une réminiscence libre de l'architecture française de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Ce retour à la tradition nationale, si complètement interrompue par l'adoption des formes greco-romaines pures, a été salué par la jeune génération comme une protestation contre le système classique, qui, chassé de partout, semblait tenir bon en architecture. Il n'est pas du tout certain que l'architecte ait prétendu protester ; cependant, en fait, cette nouvelle manière a donné le ton au goût général depuis quelques années. Elle a réussi au point d'inspirer déjà quelques inquiétudes. La sculpture d'ornement dégénérera peut-être avant peu en manie. On brode maintenant une maison, comme une livrée de cour, sur toutes les coutures, et comme ces puérilités coûtent fort cher, elles deviennent un objet de concurrence d'argent ; l'émulation éclairée de l'art est exploitée et corrompue par la rivalité aveugle et barbare du luxe.

On traverse deux cours pour arriver au palais. Celle qui précède immédiatement l'édifice et qui pourrait être appelée la cour d'honneur, est demi-circulaire. Sa limite, du côté de la rue, est formée par deux grilles latérales entre lesquelles s'élève le monument de Gaillon. La seconde cour, plus vaste, est à très-peu près carrée ; elle est bordée à droite par l'église et le bâtiment des études ; à gauche, on n'a pu utiliser les murs nus des maisons particulières qu'en y plaquant une façade simulée en arcades qui répète celle du côté opposé. Sur le pignon correspondant au portail d'Anet, un grand espace de forme ogivale, laissé entièrement nu, attendra probablement longtemps le specimen gothique destiné à servir de pendant. Cette trouvaille est assez difficile ; car, grâce à Dieu, ce n'est plus la mode aujourd'hui de démolir.

Ces deux cours, ainsi entourées et décorées, offrent un coup d'œil d'ensemble pittoresque, mais un peu bizarre. Dans le détail, on pourrait trouver dans cette accumulation d'éléments hétérogènes une bigarrure assez peu sévère, quoique piquante ; mais ces observations ne tomberaient nullement sur l'architecte. Celui-ci, placé entre le double inconvénient d'éliminer et même de détruire un assez grand nombre de débris intéressants, ou de sacrifier ses propres idées, n'a pas hésité. Il n'a pas voulu s'établir sur des ruines et commencer par un acte de vandalisme. Rien, au reste, n'est plus rare chez les architectes que le respect de ce qui est debout ; ils aiment assez faire place nette, et ils n'éprouvent que peu de regret de voir tomber ce qu'ils n'ont pas

bâti. Heureusement ici la religion de l'antiquaire l'a emporté sur l'instinct de l'artiste. Ceci bien entendu, il n'y a plus lieu à censure. Il faut, au contraire, rendre hommage à l'habileté qui a su mettre en œuvre et relier, sans trop de dissonances, au moyen de nuances finement ménagées, tant d'éléments discordants, et compenser, par la diversité des effets et l'imprévu des contrastes, le défaut d'unité de style et de caractère, résultat nécessaire du parti adopté. La décoration et la disposition de ces cours s'accordent en outre à merveille avec la destination ultérieure et principale des salles et galeries. Elles offrent en effet une sorte de musée d'architecture et de sculpture en plein vent, qui n'est pour ainsi dire que le vestibule du musée intérieur. Telle a été évidemment la pensée de l'architecte. Elle achève d'expliquer bien des singularités ou anomalies apparentes en leur donnant un but défini et parfaitement convenable. Ainsi, ces incrustations de fragments de pierre et de marbre, débris sans nom de monuments détruits, prennent tout de suite un sens. Mais, à défaut même de ce motif rationnel, l'architecte avait pour lui l'autorité des exemples de ce genre de décoration qui se trouvent en Italie, et en particulier les casins de la villa Médicis, de la villa Panfili et de la villa Borghèse à Rome.

Maintenant, après ce regard jeté sur l'ensemble, il faut, pour les détails, qu'on veuille bien nous accepter comme *cicerone* et nous laisser parler, en cette qualité, avec toute l'érudition et l'esprit d'un catalogue. Le *portail d'Anet*, qui formait autrefois la façade de la salle d'introduction du *Musée des monuments français*, est resté à son ancienne place; seulement il a été restauré et consolidé. Les figures de bas reliefs dans les entrecolonnements du troisième ordre sont de Jean Goujon. L'origine, la date, la destination et les auteurs de cet édifice sont résumés en deux lignes inscrites en or au-dessus de la porte : FAÇADE DU CHATEAU D'ANET BÂTI EN 1548. HENRI II FIT ÉLEVER CE MONUMENT POUR DIANE DE POITIERS PAR PHILIBERT DE LORME ET JEAN GOUJON. La porte est composée de panneaux provenant d'Anet, repeints, redorés et réparés. Les chiffres si connus de Henri et de Diane sont authentiques.

Le charmant morceau d'architecture auquel est resté le nom d'*Arc de Gaillon* fut transporté et relevé en 1802 par les soins du ministre Chaptal et de M. A. Lenoir. C'est un fragment d'une façade du château que le cardinal George d'Amboise avait fait bâtir à Gaillon, en Normandie, en 1500. Ce n'est qu'un débris de débris; mais, tel qu'il est, on doit des actions de grâces à l'architecte qui nous l'a conservé : l'arc de Gaillon avait été en effet condamné par les anciens projets. Restauré avec goût et intelligence, et soutenu par des contreforts, il est à l'abri des insultes du temps, et on n'a plus aujourd'hui autant à craindre celles des hommes. Ce petit monument est le type d'un goût et d'un style qui, vers les premières années du xvi<sup>e</sup> siècle, traversèrent l'architecture française comme une gracieuse, mais éphémère apparition. On a laissé dans l'arcade supérieure une jolie cuve en pierre de liais, ornée d'arabesques finement ciselés; elle porte la date de 1542. La grille qui protège et ferme l'arc est, ainsi que celle du portail d'Anet, un ouvrage du temps de Louis XII, mais considérablement retravaillé et modifié autrefois par M. Percier.

La plupart des fragments encastrés dans les murs de la cour semi-circulaire du palais sont les derniers restes des châteaux de Gaillon et d'Écouen. A droite,



les cinq arcades à plein cintre qui donnent passage à la cour d'enceinte, sont des débris de Gaillon ; celles du côté opposé également, quoique le style en paraît plus ancien. En traversant ces dernières, on a devant soi un mur couvert de grands bas-reliefs dont les figures de proportion presque colossale représentent, sous des personnifications historiques, la Justice, la Religion, la Charité, etc. Ces sculptures, qui, vues de loin, ont quelque apparence de force et de grandeur, sont attribuées à Ponce Jacquio (qui n'est pas Paul Ponce), et ont été faites sur les dessins de Pierre Lescot. Elles décoraient une des façades de l'ancien Louvre démolie en 1805.

La grande vasque ou cuve en pierre de liais placée au centre de la cour est d'un seul morceau de douze pieds de diamètre. Le pourtour est orné de vingt-huit têtes en saillie représentant des divinités, des figures allégoriques, des signes du zodiaque, des animaux, ainsi que l'indiquent les noms gravés en creux, en caractères moitié grecs, moitié romains, au-dessous de chacune : AVARICIA, AER, HERCULES, SIMIA, LUPUS, LEO, IGNIS, etc. On croit cette cuve du XII<sup>e</sup> siècle, mais rien n'empêcherait de la supposer un peu plus moderne. Elle servait de fontaine et de lavabo dans un ancien monastère.

Avant de franchir le seuil du palais, nous recommandons à ceux que cet état de lieux n'a pas complètement découragés les particularités suivantes. La façade est entièrement neuve. On voudra bien remarquer les sculptures de l'archivolte de la porte et la porte elle-même. Les quatre médaillons offrent les nobles effigies des quatre plus grands hommes qui aient brillé en France dans les arts du dessin, Poussin et Lesueur, en marbre, Philibert de Lorme et J. Goujon, en bronze. Les deux derniers sont de M. Elschœt, les premiers de M. Lanno. Une frise courant au-dessus des fenêtres du soubassement porte les noms des plus célèbres artistes de tous les temps et de tous les peuples. Les piédestaux du stylobate de la façade sont destinés à recevoir les copies de statues antiques envoyées par les pensionnaires de Rome ; plusieurs sont déjà en place. La cour intérieure, dans laquelle il serait périlleux de s'engager, offre une décoration analogue, huit médaillons dont quatre en lave de Volvic, coloriée et émaillée, et quatre en marbre, représentant, les premiers, les quatre siècles de l'art sous la figure de Périclès, Auguste, Léon X et François I<sup>er</sup>, et les seconds, les quatre plus grands artistes de ces différents siècles, Phidias, Vitruve, Pierre Lescot, Raphaël, exécutés par M. Seurre jeune. Enfin nous indiquerons pour la seconde fois sur la porte l'inscription : *Musée des études* qui nous ramène à l'objet principal de cet article.

À l'époque de la reconstruction de l'école, il existait depuis longtemps dans ses salles une collection de plâtres d'origine et de nature diverses. Cette collection se composait surtout de fragments d'architecture antique moulés sur les originaux à Rome et en Grèce. C'était ce qu'on appelait la *galerie d'architecture*. Elle avait été léguée à l'école par le professeur Dufourny, qui l'avait formée à ses frais. On possédait aussi une réunion de modèles en relief, en plâtre, bois et liège, des principaux monuments de l'architecture égyptienne, grecque, romaine, etc., au nombre de près de cent. La plupart de ces modèles avaient été exécutés sous la direction de M. Cassas, voyageur et antiquaire distingué, à qui le gouvernement les acheta en 1814. On peut joindre à ces

objets quelques centaines de fragments de bas-reliefs, statues, bustes, etc., acquis par l'école à diverses époques.

L'ensemble de ces trois catégories de monuments formait déjà un noyau assez considérable; mais l'état de délabrement et de ruine du local où ils étaient plutôt emmagasinés que classés les rendait presque inutiles aux études : ils se dégradèrent d'ailleurs de jour en jour d'une manière plus rapide et plus menaçante.

La reconstruction de l'école mit en lumière ces richesses jusque-là si ignorées et si peu utilisées, et en fit sentir le prix. On commença dès ce moment à prévenir toutes dégradations et destructions ultérieures. L'agrandissement du local, devant dépasser de beaucoup désormais les besoins de l'enseignement, laissait de vastes emplacements sans destination précise. Tant de belles salles ne pouvaient rester vides, et les plâtres qu'on possédait ne suffisaient pas à beaucoup près pour les remplir. Dès lors on songea à s'en procurer d'autres. Le but primitif de ces collections s'agrandit et changea de caractère; elles furent considérées sous un point de vue plus large et soumises à un plan nouveau.

Jusque-là la collection avait été le fruit du hasard et du temps. Elle s'était formée comme par alluvion au moyen d'accroissements successifs, lents et purement fortuits, sans suite, sans règle et sans but. Aussi offrait-elle une grande bigarrure, un mélange d'excellentes choses mêlées à beaucoup de mauvaises ou d'insignifiantes. Des plâtres venus de tous côtés et admis sans contrôle, des marbres presque méconnaissables, tristes débris de l'ancien Musée des monuments français, s'étaient successivement accumulés sans distinction d'époques, de sujets, de mérite. Il devint évident que cette collection confuse devait subir une réforme fondamentale. Le ministre de l'intérieur de cette époque (M. Thiers), dont l'esprit est grand à force d'être juste, et qui aime presque autant et sait aussi bien les choses d'art et de goût que les affaires, conçut et arrêta les bases d'une nouvelle organisation qui, grâce au concours des professeurs, de l'architecte et de tous ceux qui ont été appelés à y coopérer, est en pleine voie d'exécution.

D'abord le but de la collection fut changé, ou plutôt on lui en fit un, qui est celui-ci : représenter par des *specimen* choisis le développement chronologique et historique de l'architecture et de la sculpture depuis l'antiquité jusqu'à nous. Ce plan, comme on voit, embrasse l'art antique et l'art moderne. Il s'agit d'offrir sur une échelle suffisante, quoique dans un espace assez borné, tout ce que l'art a produit de plus excellent. La pensée de ce musée est donc essentiellement historique. Il s'agit de faire pour les œuvres de l'architecture et de la sculpture ce que la gravure fait pour celles de la peinture, sauf toutefois la différence du procédé de reproduction, qui, dans un cas, ne donne qu'une image à peine approximative du modèle, tandis que dans l'autre la reproduction par le moulage est positive, réelle et complète.

Cette glyptothèque de plâtres sera sans rivale en Europe. Venise, Rome, Milan, Munich, Londres, possèdent des collections de moulages; mais aucune n'a été entreprise dans un but général et formée sur un plan méthodique : on n'y trouve guère que quelques statues destinées aux études. Aucune d'ailleurs

n'a adopté les chefs-d'œuvre de l'art moderne ; car, par des raisons très-connues et inutiles à rappeler, les productions antiques ont été les seules recueillies dans les musées et les écoles depuis trois siècles.

La disposition générale des nouveaux bâtiments favorise merveilleusement l'exécution de ce plan. Elle a permis de partager en deux grandes séries les monuments antiques et les monuments modernes, et de les isoler dans un local distinct et séparé. Les vastes galeries du palais qui occupent tout le rez-de-chaussée et quelques salles des étages supérieurs, recevront les modèles des écoles égyptienne, étrusque, grecque et romaine, subdivisées elles-mêmes en quelques grandes périodes chronologiques. Cette première section comprend toute l'antiquité classique à partir de l'Égypte jusqu'à l'époque byzantine. En deçà commence le moyen âge, et avec le moyen âge l'art chrétien, l'art moderne.

L'école moderne a sa place toute faite dans l'église, qui déjà, à une autre époque, a abrité les monuments français du musée Lenoir. Ce vaste vaisseau, dont l'architecture et les dimensions ont de l'analogie avec la chapelle Sixtine au Vatican, et sa jolie chapelle hexagone, offrent un emplacement suffisant. L'élégante façade, ornée des sculptures de J. Goujon, annonce convenablement les monuments contenus dans l'intérieur. Cette catégorie embrassera surtout la période de trois siècles, depuis le *xiv<sup>e</sup>*, rempli par les travaux de l'école pisane, première institutrice de l'Italie, jusqu'au *xvii<sup>e</sup>*, où l'art dégénère et s'éteint. L'art moderne a eu, comme l'art antique, son époque classique ; seulement elle a été plus courte. Les ouvrages de cette brillante période seront presque seuls admis, et encore se bornera-t-on à ceux que la sentence inflexible du temps a consacrés. Plus près de nous, dans les *xvii<sup>e</sup>* et *xviii<sup>e</sup>* siècles, il y eu sans doute des artistes de génie, car aucun âge n'en a manqué, mais pas de grandes et originales écoles. Les artistes habiles survivent à l'art lui-même. Dans les époques tout à fait voisines de la nôtre, on ne pourra plus que glaner. Les monuments de ces temps auront encore pourtant quelque intérêt historique et moral. Ils représenteront une de ces périodes indéfinies où l'art, privé de direction générale et de spontanéité, ne vit plus que des souvenirs affaiblis des anciens modèles, et, chassé des temples et de la place publique, se réfugie dans les académies et les ateliers ; époques où il y a des peintres et plus de peinture, des sculpteurs et plus de sculpture, des architectes et plus d'architecture, des artistes et enfin plus d'art. Cette division, qu'on a pris soin de circonscrire dans des limites très-étroites, conduira sans lacune jusqu'à nous cette histoire figurée de l'art.

On aura remarqué que ce plan ne s'applique qu'aux ouvrages de plastique. La peinture a dû en être exclue par des raisons péremptoires. On n'a en effet que deux manières de reproduire des tableaux, la gravure et les copies. Le premier moyen est insuffisant, défectueux et trop éloigné du but. L'école pourtant a une riche collection d'estampes que rien n'empêche d'augmenter, mais qu'il faudra surtout rendre plus accessible. Quant aux copies, l'expérience a dès longtemps prouvé que les meilleures ne valaient guère. Les bonnes copies sont peut-être plus rares que les bons originaux, surtout si on exige qu'elles rendent avec une véritable fidélité les qualités si délicates, si insaisis-



sables, si profondément individuelles de l'exécution des grands peintres. Il n'y a donc que des maîtres qui puissent bien copier les maîtres ; or, les maîtres, en quelque genre que ce soit, n'aiment guère à copier. Enfin, dans toute hypothèse possible, on sait qu'une copie ne saurait jamais tenir lieu de l'original ; la plus habile et la plus sincère n'est qu'une traduction, c'est-à-dire une imitation, et jamais un calque, comme le moulage. Chaque époque copie selon son génie, chaque artiste y met et le goût de son temps et le sien. De là vient qu'on ne saurait rien imaginer de plus différent que les copies d'un même maître exécutées en différents temps ; le Raphaël de Lebrun n'est pas certes celui de David, ni celui de Vanloo celui d'Ingres.

A défaut de ces motifs mêmes, l'exécution de copies en nombre suffisant serait matériellement impossible. On manquerait, en effet, de trois choses indispensables : de temps pour les faire, d'argent pour les payer, et de place pour les recevoir.

On a fait, il est vrai, une exception en faveur du plus grand ouvrage de la peinture moderne, *le Jugement dernier* de Michel-Ange. Cette copie est une œuvre à part. C'est la première fois qu'elle a été entreprise et exécutée. Indépendamment de l'intérêt immense attaché à cette peinture fameuse, on peut assurer qu'une copie de la dimension de l'original est et sera la seule existant en Europe. Ces choses-là ne se font pas deux fois. On n'aurait même pas songé à faire exécuter cet immense travail, si l'église des Petits-Augustins n'eût, par un singulier et heureux hasard, offert une surface à peu près égale à celle du mur de la Sixtine occupé par la fresque de Michel-Ange. Ajoutons que, dans un temps qu'il est malheureusement permis de croire assez prochain, l'œuvre originale aura cessé d'être visible, et que pour la voir, il faudra venir à Paris. Grâce à cette exception, on aura en regard, dans la même enceinte, l'ouvrage capital de Michel-Ange en peinture, avec toutes ses œuvres de sculpture. Ainsi, ce que l'art moderne a de plus grand sera là tout entier.

Je ne parle pas de quelques autres copies faites ou à faire, parce qu'elles ne sont et ne peuvent être, comme la précédente, que des exceptions.

La collection des plâtres est donc la seule qui puisse réaliser le plan historique adopté, la seule qui soit susceptible d'un arrangement méthodique. Quant aux avantages d'une collection de cette nature, ils frappent par leur évidence. Le Musée des Études fournira aux artistes des modèles et des leçons à tous ceux qui étudient l'art et son histoire dans un intérêt d'imagination, de philosophie ou de critique esthétique, des enseignements plus positifs que ceux des livres ; au public en général, de nobles et beaux objets à contempler. Il semble qu'il n'y a pas ici matière à discuter. Cependant, comme on peut discuter sur tout, on a élevé des difficultés et des objections dont toutes ne sont pas également ingénieuses.

On a dit d'abord que c'en était fait de l'Italie, de Rome, de Florence, de Venise, si on transplantait ainsi leurs chefs-d'œuvre, et que nos jeunes artistes, peu soucieux d'aller chercher bien loin ce qu'ils auront sous la main, perdront ainsi le fruit de ces impressions fécondes et pénétrantes dont l'imagination est si impétueusement frappée en présence des lieux et des monuments classiques. On ajoute que tous ces miracles de l'art qu'une superstition poétique a rendus



sacrés, arrachés du lieu où on les adore, perdent tout d'un coup leur caractère divin. Ils deviennent impuissants, froids, insignifiants ou inintelligibles, et au lieu de l'admiration et de l'amour, ils ne provoquent que l'indifférence ou le blasphème.

Cette dernière partie de l'objection n'a que trop de portée, mais elle n'est qu'une conséquence d'une objection plus générale et plus fondamentale sur laquelle nous reviendrons; ainsi, tout ce que nous voulons remarquer ici, c'est qu'elle détruit le première. Si, en effet, ces monuments transplantés n'ont, comme on le dit, rien qui soit capable de séduire les imaginations, s'ils ne réalisent point cet idéal de beauté, de grandeur et de sublimité que le jeune âge rêve et dont surtout il veut jouir, s'ils ne peuvent satisfaire ses ardents besoins d'impressions neuves et fortes, il n'est pas à craindre qu'ils empêchent les jeunes artistes d'aller puiser à la source même de toutes ces choses. Le danger de désenchanter l'Italie est donc bien petit. Les mauvais poètes, les touristes, les Autrichiens, les polices, les douanes, les lazarets, n'ont pu y parvenir. Quelques emprunts nouveaux faits à ses musées, à ses églises, à ses palais, à ses places publiques, ne sauraient ôter à l'Italie le moindre de ses charmes. Disons plutôt qu'en voyant ces fruits étrangers et venus de si loin conserver, séparés de leur tige, tant de saveur, de parfum et d'éclat, on doit demander où croit l'arbre merveilleux qui les porte, et se hâter d'aller en cueillir à pleines mains sur les branches.

On a réclamé contre l'introduction des productions modernes dans l'école, prétendant qu'il n'y avait plus aucune sûreté pour les principes de l'art et la pureté du goût avec un tel voisinage, de manière que la première chose qu'il y aurait à faire, dès que cette catégorie de monuments sera formée, ce serait de les mettre sous clef et de n'en laisser approcher personne. A cela on peut répondre d'abord que, si on craint cette épreuve, il ne faut plus envoyer nos jeunes lauréats en Italie, parce que l'art antique y est partout, et même à Rome, enseveli sous l'art moderne. Le premier, il faut le chercher avec quelque peine dans les musées et les cabinets, tandis que les monuments du second couvrent la terre, encombrant les temples, les rues, les demeures des grands et des petits. Si Michel-Ange vous effraie, n'allez pas à Florence, car il y est bien plus fort et terrible qu'à Paris. Là, rien ne lui résiste, tandis qu'au Musée des Études vous pourrez, avec un avantage incontestable, lui opposer Phidias et bien d'autres encore parmi les anciens. Il y aurait de la puérilité à détourner volontairement les yeux de cette brillante école du xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècle, sur le seul motif que quelques esprits faibles et quelques talents nuls y pourront trouver un genre de mauvais goût un peu différent du mauvais goût académique. Mais de bonne foi, lequel vaut mieux de l'extravagance ou de l'insipidité? C'est ce qu'il importe peu de décider. Il est à remarquer aussi que ces mêmes hommes si intraitables sur les principes sont ceux qui voudraient prouver à tout le monde, apparemment comme une opinion très-utile à propager, que depuis les Grecs et les Romains, c'est-à-dire depuis deux mille ans ou un peu plus, l'architecture et la sculpture n'ont rien fait qui vaille, et particulièrement dans nos temps. Or, comme dans cet intervalle, et surtout depuis la renaissance, l'étude de l'art gréco-romain a été la base exclusive de l'ensei-

gnement dans toutes les écoles de l'Europe, on ne voit pas les motifs qui leur font repousser si durement toute modification au système suivi. Que peut-il arriver de pire, en effet, que ce que nous voyons et ce dont ils se plaignent? Quelle est cette prétendue pureté de goût qui, en définitive, ne sert qu'à constater qu'on ne peut rien faire de bien qui n'ait été fait? Et que valent des principes sans conséquences? Quels sont d'ailleurs ces génies naissants que ce grand hérétique de Michel-Ange va corrompre et entraîner à la perte? En vérité, je voudrais bien qu'on nous les montrât. Qu'auraient-ils fait sans lui? Ils auraient mesuré l'Apollon, le Germanicus, et auraient mis au jour, tôt ou tard, au moyen des recettes connues, quelques plats centons académiques. Que feront-ils avec lui? Ils dessineront le Moïse et la Nuit, et ils produiront probablement quelque caricature. Qu'aura perdu l'art à cette substitution, et qu'auront-ils perdu eux-mêmes?

Pour être dans le vrai, il faut ne pas s'exagérer l'influence, soit d'un musée, soit d'une école, soit d'un mode quelconque d'enseignement. Si l'art a dégénéré partout, ce n'est pas faute de bons exemples et de bons principes, et s'il ne se relève nulle part, ce n'est pas à cause des mauvais exemples et des mauvais principes. Ses destinées ne sont pas soumises à l'action seule des causes secondaires; elles tiennent à des conditions plus profondes, plus générales, du développement interne de l'intelligence et de la vie morale du genre humain. L'art n'est pas comme une industrie qui s'importe, s'enseigne, s'apprend, s'oublie, prospère ou languit, suivant les circonstances extérieures et locales. Manifestation du côté idéal et religieux de l'humanité, ses révolutions, ses chutes, ses renaissances, sont les événements les plus grands et les plus mystérieux du monde moral. Ne soumettons donc pas la marche de l'art à nos petites mesures et à nos petits calculs. N'allons pas croire, comme on l'a tant répété, que c'est par la *porte Pie* que la mauvaise architecture entra dans Rome (1).

Une objection plus grave est celle qui, allant au fond des choses, se demande si, en général, les collections d'objets d'art, qu'elles s'appellent muséums, galeries, cabinets, glyptothèques, etc., servent ou nuisent aux progrès de l'art, et qui se prononce pour la négative. Cette opinion qui est loin d'être un paradoxe, comme elle en a cependant l'air, a été soutenue par le seul homme qui, à notre époque en France, ait traité l'esthétique en véritable philosophe, et abordé avec succès la métaphysique de l'art, M. Quatremère de Quincy. Son argument principal consiste à dire que l'origine des musées et des collections coïncide toujours avec la décadence des arts, et que ce n'est que lorsqu'on ne fait plus de belles choses qu'on s'occupe à conserver celles qui sont faites. En outre, il observe que les monuments de l'art tirent la plus grande partie de leur beauté et de leurs effets de leur destination, et qu'une fois isolés des milieux où ils furent produits et créés pour un certain but, soit religieux, soit moral, soit simplement pittoresque, ils perdent presque toute leur signification, leur physionomie propre, et sont des objets de pure curiosité sans

(1) Ce jeu de mots courut à Rome à l'occasion d'une porte de la ville bâtie par Michel-Ange, et qui en effet est d'un goût fort bizarre.

action sur l'âme. C'est ce qui arrive aux statues antiques accumulées dans nos palais. Il conclut enfin que les artistes modernes, ne travaillant guère qu'à des ouvrages destinés à faire nombre dans quelque musée, sont nécessairement réduits à ne faire que des œuvres insignifiantes, privées de vie et d'intérêt. C'est ainsi qu'on tourne dans ce cercle vicieux, que les musées sont faits pour former des artistes qui, à leur tour, feront des ouvrages pour augmenter ces musées. Mais tout art digne de ce nom est fait pour la société; dès qu'il entre dans les musées, c'est qu'il est en réalité sans emploi, c'est-à-dire inutile.

Il n'y a rien à répondre à ces observations. Qu'en conclure cependant? Qu'il ne faut pas avoir de musées? M. Quatremère ne l'ose pas dire lui-même. Il prétend seulement qu'il vaudrait mieux donner une destination sociale aux travaux des artistes, ce dont il faut certainement tomber d'accord, et ne pas trop compter sur les musées pour la prospérité de l'art, ce qui n'est pas moins évident. Le plaidoyer de cet ingénieux et souvent profond critique n'est donc qu'une espèce d'oraison funèbre du grand art. Mais nous ne pouvons pas sortir de notre temps. Il nous faut donc accepter l'art tel que nous l'a fait le cours des sociétés et de la civilisation modernes, et celui-ci ne peut aller sans musées, puisque c'est tout ce qui lui reste. Ceci est une question, comme on voit, toute pratique, et, dans les choses de pratique, il faut se tenir toujours aussi près que possible du fait.

Si donc il faut avoir des collections d'objets d'art, les plus complètes et les mieux choisies seront nécessairement les meilleures; et, si le Musée des Études à l'École royale des Beaux-Arts peut atteindre ce but relatif, c'est tout ce qu'on a droit d'exiger.

Enfin, on a nié la possibilité d'exécuter le programme indiqué, et il est nécessaire de répondre en deux mots à cette objection directe. On a déclaré chimérique et extravagante l'idée de réunir dans l'enceinte d'un édifice, quelque grand qu'il soit, toute la sculpture ancienne et moderne. Présenté sous cette forme, le problème est non-seulement insoluble, mais ridicule. Heureusement il ne s'agit nullement de cela. Il n'est pas question de former une glyptothèque *universelle*, mais une glyptothèque *choisie*. Cette distinction et cette restriction bien comprises répondent à tout.

D'ailleurs, il y a une dernière réponse meilleure encore, c'est le *fait*; car s'il nous a plu de considérer jusqu'ici la formation de ce musée comme un simple projet, nous pouvons maintenant assurer que déjà la tâche est plus qu'à moitié remplie. Il nous suffirait de consulter le catalogue, pour convaincre à cet égard les plus incrédules; mais nous préférons renvoyer nos lecteurs à l'an prochain, à pareille époque. Ils pourront alors parcourir avec nous les salles et galeries qu'ils ont trouvées fermées, et voir de leurs yeux et toucher de leurs mains cette *histoire figurée* de l'art, que M. Delaroche aura aussi alors achevé de peindre symboliquement sur le mur de l'amphithéâtre central du palais de l'école.

LOUIS PEISSE.

---

---

DE LA RUPTURE

**DIPLOMATIQUE**

COMME CONSÉQUENCE

DU TRAITÉ DU 15 JUILLET (1).

---

Les conséquences du traité du 15 juillet se déroulent avec une promptitude menaçante. Quels que soient les motifs qui aient dicté jusqu'ici la réserve et le silence de la France, son gouvernement ne peut plus ajourner une décision, ni garder plus longtemps le silence sur ses déterminations.

La France doit cette explication au monde comme à elle-même, à sa propre dignité comme à la justice de sa cause, à ses intérêts blessés par le traité comme à ceux des nations que ses armements peuvent alarmer, et auxquelles elle ne doit laisser aucun doute sur la pureté de ses motifs et de ses intentions.

La France veut savoir où la conduisent ces immenses armements. A l'étranger, les uns s'alarment du réveil de ses vieilles tendances agressives; d'autres disent, au contraire: « Ces armements de la France n'ont lieu que pour en imposer, pour cacher sa faiblesse ou pour compléter des mesures de défense intérieure. La France n'a évidemment rien de réel, rien de juste à opposer au traité, puisqu'elle s'est bornée à dire aux puissances que le système qu'elles avaient adopté n'était pas le sien et *ne réussirait pas*. N'ayant pas protesté

(1) Nous devons communication de ce mémoire à un personnage étranger éminent dont l'opinion mérite de fixer l'attention du gouvernement français.



contre le traité, elle ne peut, quand il est en pleine exécution, en repousser les conséquences. Aussi le gouvernement ne songe-t-il qu'aux moyens de préparer l'opinion en France à les accepter. »

Telle est à l'étranger l'opinion universelle. Il est juste d'en tenir compte, puisqu'en définitive ce qui décidera de la guerre ou de la paix, ce ne seront pas les *intentions* de la France, mais bien *l'effet* que sa conduite produira sur les gouvernements et sur les nations étrangères.

Mais si la France pense que la conduite des cabinets est injuste, attentatoire aux droits des nations, à la souveraineté et à l'indépendance du sultan, à l'intérêt et aux droits qu'elle a de faire respecter cette indépendance; si la voie adoptée par les puissances, loin de mener au but qu'elles se proposent, tend, au contraire, à réaliser les catastrophes que le but avoué du traité est de prévenir; si ce traité qui, dans l'Orient, prépare convulsions intérieures, ruine et partage, produit du même coup dans l'Occident hostilité entre les puissances dont l'alliance étroite pouvait seule contenir la Russie, alors la France doit proclamer ces convictions; alors, sans préjuger quand elle voudra employer la force pour arrêter le mal, elle doit, avant tout, le dénoncer et protester, sous peine de s'en rendre complice par son silence.

Les armements, seule mesure qu'on ait adoptée, n'ont rien indiqué sur les intentions réelles de la France. Or, ce qu'il importait avant tout, ce qui pouvait seul suspendre l'exécution des mesures convenues entre les puissances, c'était d'éclairer la question, de montrer des déterminations arrêtées, en ayant bien soin de les motiver sur le respect des droits de tous.

L'Angleterre, par-dessus toute autre nation, a besoin d'être éclairée. De deux choses l'une: ou la France, ainsi que l'a assuré lord Palmerston, laissera exécuter le traité, et en subira les conséquences, et dans ce cas ses armements sont une vaine menace qui retombera sur elle-même; ou bien si ses armements sont le résultat d'une décision qui prévoit la possibilité d'une guerre, la France est alors tenue, en probité comme en vue de son propre intérêt, d'exposer au grand jour et sans perdre un instant ses intentions. Armer et se taire, c'est pousser la nation anglaise dans le sens russe; c'est la rendre hostile, ce qu'elle n'est pas aujourd'hui: c'est plonger en aveugle les deux nations dans l'abîme qu'un ennemi commun a creusé pour elles; c'est donner à la Russie l'appui de la nation anglaise.

Rompre à tout prix l'alliance anglo-française a été le but constant de la politique russe. Pour opérer cette rupture, la Russie a déployé toute son habileté, toutes ses ruses, et mis en jeu les mille passions qui agitent en sens divers les deux pays. Enfin, elle a réussi; son jeu maintenant, c'est de faire durer cette rupture, d'aveugler les deux nations et de les passionner l'une contre l'autre. Le remède est donc dans ce qui peut démasquer cette politique. Le gouvernement français doit, avant tout, se pénétrer de cette nécessité; tout ce qu'il fait en dehors de ce but a nécessairement pour effet de réaliser l'objet secret du traité.

Éclairer la nation anglaise, ce n'est point négocier avec son gouvernement. La France se met sur une base fautive dès l'instant où, au lieu de proclamer que le traité blesse la justice et les droits des nations, et porte atteinte à ses

intérêts, elle négocie sur un détail d'exécution du traité. Cela dit, cela *compris* surtout, elle ne peut que refuser toute négociation sur cette base. Mais l'on s'écrie : « Prenez garde, vous allez blesser l'orgueil national de l'Angleterre, vous rallierez tous les partis autour du ministre dont la politique est encore blâmée aujourd'hui. » — Mais il est évident que le cours suivi jusqu'ici a précisément produit ce résultat. Il est donc urgent d'adopter une méthode nouvelle. La France n'a qu'un moyen d'éclairer la nation anglaise et d'éviter avec elle la guerre, qui autrement est inévitable. Ce moyen, c'est de la séparer hautement du ministre qui fait d'elle un instrument de la Russie, d'en appeler à la nation et à sa souveraine contre le ministre, d'exposer avec clarté le sens et la portée du traité (dont l'analogie est si frappante avec les traités qui ont précédé le partage de la Pologne), de prouver qu'elle veut sincèrement la paix, et que le traité seul produit la guerre par le but qu'il veut atteindre et par les moyens d'exécution qu'il sanctionne. Mais, en exposant la position qui lui est faite par le traité, la France doit distinguer entre celles des puissances qui sont, malgré une séparation passagère, les alliés naturels, et celle qui est un irréconciliable ennemi, entre la main qui dirige et l'instrument dont elle se sert. Ne point faire cette différence, c'est demeurer dans les ténèbres, c'est en quelque sorte créer soi-même le danger en se privant des moyens de salut. D'un bout de l'Europe à l'autre, les hommes de tout étage sentent que la paix n'est possible qu'autant qu'elle est protégée par l'immense puissance réunie de la France et de l'Angleterre. Eh bien ! il faut oser montrer ce danger et nommer la puissance qui menace l'empire ottoman, Constantinople, les Dardanelles, l'indépendance de l'Allemagne, l'indépendance de l'Europe. Il faut oser rompre avec elle et jeter au loin toute arrière-pensée. La France doit se montrer résolue à résister, et tout au moins à protester *seule*, si elle est sans allié, contre tous ces projets d'envahissement et toutes ces trames secrètes. Il faut que désormais aucun doute ne puisse plus exister sur les penchans de la France, sur les chances que la Russie aurait de l'associer à ses projets, comme elle essaye aujourd'hui d'y associer pour un temps l'Angleterre. Il faut qu'aucune puissance dont la Russie menace les intérêts ne puisse plus dire : « Ilâtons-nous de nous allier à la Russie, de peur que la France ne nous prévienne, et que son poids, uni à celui de la Russie, ne vienne peser sur nous ou ne lui donne la part du butin qui nous est destinée. »

La France, Dieu merci, par l'isolement où elle est aujourd'hui placée, donne à tous ces soupçons le plus noble démenti. Mais puisqu'elle a refusé de s'associer à la politique spoliatrice de la Russie, c'est désormais toute une carrière qui s'ouvre devant elle; c'est une lutte directe corps à corps entre elle et la Russie. C'est la probité politique dont elle a fait preuve dans cette question d'Orient qui l'a fait désigner par la Russie comme sa première victime. Sans doute, la Russie hait dans la France *le principe* de son gouvernement; mais cette haine ne gêne en rien ses alliances. Si la France se fût montrée disposée à prêter l'oreille aux insinuations de cette puissance, si elle eût provoqué des arrangements secrets, des traités de partage, de spoliation; si elle eût refusé asile aux débris et aux droits violés de la Pologne..., alors c'eût été

l'Angleterre qui la première eût été décrétée pour cet isolement, dont quelques hommes en France ont la simplicité ou la lâcheté de se plaindre, parce qu'ils oublient que cet isolement de la France est le prix et le témoignage d'une loyauté dans sa politique, dont malheureusement et plus d'une fois elle avait été soupçonnée de manquer.

Cet isolement, c'est désormais la gloire et la force de la France, de même que participer au traité de Londres, c'est n'être plus que l'esclave de la Russie. Croit-on que la nation anglaise soit bien jalouse de ce titre? Si la France se déclare nettement l'adversaire des projets de la Russie, le défenseur de la justice et du droit, comme la Russie s'appuie sur la force brutale et la perfidie, pense-t-on que la nation anglaise suive longtemps la voie où l'entraîne un ministre imprudent ou coupable? Pense-t-on qu'elle oublie longtemps les causes sans nombre de rivalité qui font de la Grande-Bretagne une ennemie mille fois plus irrécyclable de la Russie que ne l'est la France?

Sachez fixer *irrévocablement* votre position à l'égard de la Russie, et voyez si par ce seul fait vous ne ramenez pas l'Angleterre dans votre alliance. Un seul mot prononcé dans ce sens fera plus que les plus grands armements. Ce mot vous donnera les sympathies et les vœux de la nation anglaise tout entière et de toutes les nations qui craignent ou luttent pour leur indépendance; il vous assurera l'appui du peuple français et jusqu'à cet enthousiasme que vous avez cherché à lui inspirer, et qui vous est si nécessaire en présence d'événements si graves. Seul, il peut faire impression sur les cabinets allemands, et, s'il est possible, les détacher des liens de la Russie. Ces cabinets redoutent moins les forces matérielles de la Russie qu'ils ne sont fascinés par son habileté, son audace, sa perversité. Si donc il y a pour la France une chance de les arracher à cette fascination, c'est quand elle se montrera elle-même libre de toute crainte comme de toute convoitise, et fera cesser ainsi les soupçons de l'Allemagne, qui voit la France toujours prête à s'entendre avec la Russie pour la partager, ou à lancer contre elle la propagande.

La Russie ne peut nuire directement à la France, ni lui causer de dommage matériel important. Pour atteindre la France, il faut à la Russie, comme instruments, les puissances allemandes. Que la France prenne une attitude de fermeté et de justice, et la Russie sera impuissante à les pousser contre elle. Un désir prononcé de neutralité en Allemagne achèvera de produire, si elle ne l'avait précédée, la réaction favorable qu'il s'agit de faire naître en Angleterre.

Une déclaration, adressée au ministère anglais et insérée immédiatement au *Moniteur*, tendrait, d'une part, à dévoiler la politique coupable et tortueuse de la Russie, de l'autre à faire voir à la nation anglaise l'abîme où on la conduit. En s'abstenant de tout ce qui pourrait offenser la juste susceptibilité britannique, l'on maintiendrait néanmoins la France, devenue plus grande par son isolement, dans la position unique et réellement sublime qui lui est offerte pendant la grande crise à laquelle nous touchons.

Pour expliquer le silence qu'elle a gardé jusqu'à présent, la France pourrait dire (elle ne doit pas craindre de le proclamer, quoique son espérance ait été déçue) qu'elle s'était flattée que, parmi les puissances signataires du traité,

quelqu'une, sur les représentations de la France, refuserait sa ratification. Cette espérance, dont la réalisation aurait pu arrêter bien du mal, l'avait engagée à ne point insister pour que le traité qu'on lui demandait d'appuyer de son concours moral lui fût immédiatement communiqué. En tardant à prendre connaissance de son contenu, elle laissait les puissances plus libres d'introduire dans le traité des modifications, ou même d'en provoquer l'abandon total.

En ajournant d'user de son droit pour exiger la communication du traité, la France ne pouvait prévoir qu'une clause en prescrivit l'exécution sans même attendre les ratifications respectives des cours contractantes.

De la part des puissances, cette seule clause tenue secrète suffisait pour donner à toute la transaction le caractère de violation du droit des gens, et son exécution devenait un acte de piraterie.

A la nouvelle des premières hostilités du capitaine Napier, le France voulut encore n'attribuer qu'à l'imprudencce d'un subalterne ce procédé violateur en lui-même de toutes les règles du droit international. Aussi continua-t-elle ses démarches pour amener la pacification par des concessions du pacha conformes à ce qu'elle connaissait des intentions des puissances. En s'appliquant à obtenir ces concessions, le gouvernement français ne s'est pas flatté de résoudre ainsi la difficulté. Il n'a pas espéré que la Russie permit qu'un arrangement direct entre le pacha et le sultan vint mettre à néant ce traité du 15 juillet, œuvre de tant d'habileté, de peines et de temps. Mais avant de proclamer les véritables et secrètes intentions des auteurs du traité de Londres, le gouvernement français a voulu rendre plus manifeste ce qui paraissait avoir échappé aux regards de ceux mêmes qui en avaient aveuglément accepté les conséquences.

Les concessions obtenues de Méhémet-Ali par la France dépassèrent tout ce que les puissances pouvaient raisonnablement attendre ; jamais on n'avait vu une métamorphose plus complète ni plus spontanée dans la conduite d'un puissant vassal à l'égard de son souverain. Il était évident que le pacha lui-même avait compris que l'on avait calculé sur sa résistance pour compromettre et ruiner l'empire auquel se rattachent et sa foi religieuse et sa propre existence politique. Si les puissances avaient permis au sultan d'arranger cette querelle intérieure avec son pacha, selon la coutume suivie de tout temps dans l'empire ottoman, tout serait terminé aujourd'hui. Aucune autre solution ne saurait réaliser le but prétendu du traité de Londres, à savoir le rétablissement de l'empire ottoman et la mise à l'entière disposition du sultan, *contre ses ennemis extérieurs*, de toutes les forces du pacha d'Égypte.

Au lieu de cela, que fait-on ? Ni les concessions du pacha, ni son langage plein de soumission, ne sont écoutés ; il est destitué et excommunié. On lui répond par la prise de ses vaisseaux, par l'incendie de ses ports. Cette excommunication n'est rien moins qu'un schisme dans l'empire : les musulmans voient, d'une part, le sultan protégé par des nations chrétiennes et dépouillé par elles des principaux attributs de sa puissance, de l'autre, le pacha d'Égypte, connu par son attachement à la foi, se prosternant devant le padishah, mais repoussé par les chrétiens qui l'entourent, et grandi dès lors par une excom-



munication qu'eux seuls ont dictée. Le choix entre le chef de leur foi poussé et dégradé par les ennemis de cette foi même, et le vassal révolté contre ce qui est l'œuvre de l'influence étrangère, sera au moins douteux; or, c'est précisément ce qui doit bouleverser l'empire et ce qu'il faut à la puissance qui vise à s'en emparer.

Tandis qu'à Constantinople l'ambassadeur d'Angleterre force le divan à prononcer cette excommunication, à Londres on parle de la faire révoquer. On veut bercer la France de cet espoir. Mais, outre qu'exiger aujourd'hui du sultan cette rétractation serait porter une nouvelle atteinte à sa souveraineté et à sa considération, l'effet de cette concession prétendue ne se réaliserait que lorsque les puissances auraient poussé l'exécution du traité aussi loin qu'elles l'auraient jugé convenable.

La France, recevant, après deux mois, communication officielle du traité, cherche en vain ce qui, de la part de l'Angleterre, pourrait expliquer un changement de politique aussi subit, aussi complet, aussi étrange. Elle ne le trouve pas dans le but avoué du traité, dont aucune clause ne satisfait ni même ne rappelle les intérêts que jusqu'ici l'on a vu poursuivre par la politique anglaise.

Il est évident au contraire que ce traité, tout en proclamant vouloir *l'intégrité, l'indépendance et la pacification* de l'empire ottoman, *partage* l'empire, puisqu'il confère à Méhémet, avec le concours des puissances étrangères, des droits de possession héréditaire inaliénables dans la personne du sultan.

*L'indépendance* de la Turquie est détruite du moment où ces droits sont *garantis* par des puissances étrangères. L'expérience de la Pologne et des *traités de garantie* qui en précédèrent les partages ne permet aucun doute sur la portée de ces garanties.

Et quant à la *pacification*, le schisme dans l'empire, le bombardement des villes de la Syrie, l'occupation éventuelle du territoire ottoman, de sa capitale et des deux détroits, stipulée pour le cas prévu de guerre, enfin les armements de la France, prouvent assez que le but aussi bien que la conséquence du traité, c'est la guerre. La guerre européenne, la guerre contre la France isolée, et tout au moins le renouvellement des vieilles animosités de la France et de l'Angleterre, voilà ce que veut la Russie, auteur de ce traité. Aussi les procédés les plus acerbes et les plus offensants pour le pacha et pour la France sont-ils employés. Si l'armée d'Ibrahim est retenue en Syrie et mise hors d'état de marcher sur Constantinople, les révoltes intérieures, causées par le schisme religieux, l'impuissance même des flottes alliées, fourniront les prétextes nécessaires à l'accomplissement des vues de celle des puissances dont l'antique et traditionnelle tendance est d'occuper, c'est-à-dire d'acquiescer Constantinople (1).

L'art. 4 du traité ôte au sultan le libre commandement des détroits, et cela en affirmant, contrairement à la vérité, « qu'en vertu de *l'ancienne règle de*

(1) La Russie fait en ce moment avec ostentation lever les environs de Constantinople par un aide-de-camp de l'empereur, M. de Lieven, comme pour constater *son droit* d'occuper ce pays, et familiariser avec cette idée les habitants de l'Europe.

*l'empire*, l'entrée des Dardanelles et du Bosphore a été de tout temps défendue aux bâtimens de guerre des puissances étrangères. » En réalité, cette défense, aussi bien que la permission de franchir les détroits, avait toujours dépendu, sans aucune restriction, du libre arbitre du sultan. Enlever ce droit au sultan, c'est porter directement atteinte à l'indépendance de ce souverain, c'est violer le droit des nations, qui ne permet pas qu'aucun traité substitue l'autorité d'une ou de plusieurs puissances à une autre, seule légitime et seule reconnue, dût cette dernière même souscrire à un pareil traité, c'est-à-dire à son propre anéantissement. Cet article seul suffit pour faire du traité du 15 juillet un traité *offensif* contre la France. Dans la pensée des musulmans, il porte l'atteinte la plus grave à la prérogative de leur souverain et le dégrade à leurs yeux.

Telles sont les stipulations du traité et les conséquences qui frappent au premier coup d'œil, comme inévitables. La France les a senties; elle eût mieux fait de protester à l'instant et de proclamer qu'elle serait forcée à la guerre, non-seulement par telle ou telle mesure d'exécution, stipulée par le traité, mais bien par le traité même, s'il n'était abandonné. Un temps précieux s'est écoulé; mais le gouvernement français a cru sans doute ne devoir recourir aux moyens extrêmes qu'après avoir prouvé jusqu'à l'évidence qu'il avait épuisé vainement tous les termes de conciliation.

Aujourd'hui, toutefois, l'occasion de *parler* et d'adopter des résolutions définitives en est devenue d'autant plus pressante. La portée du traité est à présent plus manifeste et plus généralement comprise. Son exécution violente et le dédain ou la mauvaise foi avec lesquels on a reçu les efforts que la France a faits pour réaliser, avant qu'on recourût à la force, le but prétendu du traité, sont venus combler la mesure de ses griefs. La France, d'ailleurs, ne peut voir sans douleur la ruine d'un prince pour lequel elle a toujours avoué ses sympathies, et à l'égard duquel elle a contracté des obligations sérieuses par les conseils de modération qu'à deux reprises et à la suite de deux victoires, elle prit sur elle de lui faire accepter; elle ne peut, sans se déshonorer, demeurer passive, quand cette modération même devient pour lui une cause de ruine. Elle ne doit pas tarder plus longtemps à lui donner tout l'appui qui sera compatible avec l'intérêt de la France, et le respect invariable qu'elle veut observer pour l'autorité souveraine du sultan.

Il est deux sortes d'appuis que la France peut donner au pacha : l'un, par la force, par sa flotte et ses armes dans le Levant, moyen qui est la guerre européenne, entreprise sur le terrain qui offre à la France les chances les moins avantageuses; l'autre qui, avant de recourir à la force, tend à épuiser d'abord toutes les ressources d'une diplomatie bien entendue, et à se préparer ainsi une guerre juste, s'il faut faire la guerre. La rupture de l'alliance anglo-française étant la conséquence du traité, rétablir cette alliance serait détruire aussitôt le traité même; ce serait d'un seul coup mettre fin à toutes les difficultés et à tous les dangers.

Ce n'est pas à Alexandrie que la France doit diriger les coups destinés à briser le traité, c'est à Londres, où se trouve la puissance qui fait toute la force de la Russie, et celle dont la réunion à la France peut seule déjouer ses com-

plots. Ne craignez pas d'ailleurs de laisser le pacha pour un temps à ses propres forces. Les mesures de contrainte employées aujourd'hui sont insuffisantes pour le réduire.

La France doit se hâter de protester de la manière la plus explicite contre le traité, et mettre au jour la politique secrète dont il est l'œuvre, ainsi que les conséquences fatales qu'il entraîne. Elle n'a aucun autre moyen d'en empêcher l'exécution. Désunir les puissances qui l'ont signé, en amener une à le rompre, en lui montrant le piège et les dangers, tel doit être le but de la France.

Toute autre mesure mène à la guerre, que la France veut éviter, la guerre contre quatre puissances!

Mais une simple déclaration ne serait plus suffisante aujourd'hui (1). Un moyen se présente encore, un seul efficace par sa force morale, par le retentissement subit et universel qu'il aurait. Après l'exposition de tous ses motifs, la France sommerait à court délai les puissances de suspendre l'emploi de la force dans le Levant. Sur le refus des puissances, la France déclarerait aussitôt la rupture diplomatique; cette mesure, appuyée par une attitude imposante des chambres et par des armements formidables, donnerait à toutes les nations un avertissement solennel.

On nous dit : « Cette rupture, c'est la guerre; » mais c'est précisément là l'impression qu'elle doit produire, et qui est la dernière chance qu'on ait de l'éviter. La France, en appuyant sa protestation par une rupture diplomatique avec une ou plusieurs puissances, ne s'oblige à aucun emploi positif de ses forces matérielles pour empêcher l'exécution du traité; son honneur satisfait, elle conserve, et cette fois d'une manière profitable, *toute sa liberté d'action*; elle dénonce, elle réprouve les actes des puissances, comme portant atteinte à des droits sacrés, mais elle ne s'oblige à soutenir ces droits que dans les limites que lui dicte sa propre sagesse. Ses armements deviennent alors, *mais alors seulement*, des garanties pour elle-même, sans être à l'égard d'aucune autre nation des menaces, qui n'étant point expliquées, n'ont d'autre effet que d'alarmer ses voisins et de les fortifier dans l'alliance qu'ils ont contractée contre elle.

Les puissances qui assurent la France de leur désir de conserver la paix, viendraient-elles l'attaquer parce qu'elle aurait senti le devoir de protester contre l'emploi de leurs forces sans même leur opposer les siennes? Cela n'est pas croyable, et une agression semblable ne pourrait tourner que contre l'agresseur.

La Russie sait bien qu'attaquer la France serait lui faire, du côté de la justice et du bon droit, une position égale en puissance, et bien supérieure en prestige à celle qu'elle-même a prise du côté de l'iniquité. La nation anglaise

(1) Le *memorandum* de M. Thiers, du 5 octobre, qui paraît aujourd'hui, rétablit avec une dignité et une clarté parfaites la vérité des faits qui ont précédé le traité et qui dominent encore l'Europe, mais ne prononce rien sur les intentions de la France, qu'il est si urgent de proclamer.

serait réveillée de son apathie ; le danger qu'elle pressent, mais dont le silence de la France lui permet encore de douter, lui apparaîtrait dans toute sa gravité. L'Allemagne serait rassurée par le langage de la France, qui se montrerait prête à la guerre si on l'y force, mais sincèrement désireuse de maintenir la paix sur un respect égal des droits de tous.

Les exemples de ruptures diplomatiques non suivies de guerre abondent dans l'histoire. Il en est un surtout dont l'analogie est frappante avec le cas présent par l'intention qui dicta cette rupture, et qui était de faire peser sur une puissance une réprobation sévère.

En 1804, après l'enlèvement et l'exécution du duc d'Enghien, l'empereur Alexandre rompit toute relation diplomatique avec un gouvernement qu'il considérait comme violeur de la loi des nations. La légation française à Pétersbourg reçut ses passeports, celle de Russie fut rappelée de Paris. Le rappel des ambassadeurs n'amena point la guerre (1); les deux pays ne cherchèrent point à s'atteindre. Le commerce continua, les consuls eurent permission de rester.

Une circonstance vient encore fournir à la France une arme puissante pour frapper les convictions et parler aux plus vives susceptibilités de la nation anglaise : c'est la sortie probable de la flotte russe de la Baltique. Il faudrait croire que la France a perdu toute intelligence pour la défense de ses intérêts, si cette circonstance n'était mise à profit pour réveiller en Angleterre la vieille jalousie des dominateurs des mers. Cette circonstance est par elle-même un fait contre lequel toute puissance maritime de l'Europe ne saurait manquer de s'élever. La France, se fondant sur les assurances d'amitié que l'Angleterre ou du moins son ministre affecte de lui donner, a donc incontestablement le droit de requérir son concours pour protester contre cette sortie de la flotte russe de la Baltique, et s'y opposer au besoin. Si l'Angleterre refuse son concours, la France alors aura le droit et sera dans l'obligation de lui dire : « Évidemment votre flotte est plus que suffisante pour ce que vous en voulez faire dans le Levant ; si donc vous cherchez à y tripler vos forces, c'est contre moi que vous préparez cette augmentation de forces navales ; c'est donc de votre part une déclaration de guerre ! »

\*\*\*\*

8 octobre 1840.

(1) Ce ne fut que dix-huit mois après que le progrès menaçant de la politique impériale, le camp de Boulogne et les efforts de l'Angleterre effrayée amenèrent une coalition nouvelle et la campagne d'Austerlitz.

Il y a aujourd'hui interruption de rapports diplomatiques *sans guerre* entre l'Angleterre et la Perse, entre la Belgique et la Russie, entre l'Espagne et plusieurs puissances.



---

---

# REVUE

# MUSICALE.

---

N'admirez-vous pas cet Amphion qui remuait les pierres et bâtissait Thèbes aux sons de sa lyre, ce Chinois Roucy qui apprivoisait les bêtes féroces en jouant de la mandoline, et cet Arabe Ishak qui n'avait qu'à souffler dans sa flûte pour rendre amoureuses toutes les filles de rois? Qu'on ne pense pas que cette chaîne de merveilles s'arrête aux temps antiques, elle se prolonge jusqu'aux siècles modernes, jusqu'à nous. Les pierres, il est vrai, ne se soulèvent plus aux accords de la lyre thébaine, les tigres et les léopards se montreraient peu sensibles aux sons d'une guitare, et le cœur des filles de rois n'est plus à la merci d'un joueur du flûte; mais il s'en faut que toutes les races héroïques aient disparu de la terre, la race des musiciens surtout, et leur action, pour tenir moins du symbole et de la fable, n'en est, la plupart du temps, ni moins puissante, ni moins prodigieuse. Croyez-vous, par exemple, que Rubini ne vaut pas Amphion, et que tant de jeunes gens harmonieux et de belles jeunes filles à qui leur voix et leur talent ont mérité une place dans l'Olympe, fissent grande figure s'il leur fallait aujourd'hui soutenir un assaut avec Thalberg, Rubini, Tamburini, la Malibran ou la Sontag? Que de merveilles perdraient leur prestige sur nous si elles se renouvelaient devant nos yeux, à nos oreilles, dépouillées du nimbe éclatant dont la tradition les environne! On peut dire qu'Orphée avec sa lyre à quatre cordes n'aurait pas un immense succès au Conservatoire, et les gens qui ont entendu Paganini jouer la fameuse prière de *Moïse* goûteraient peu ces harmonies qui enivraient les peuples au temps de l'enfance de la musique. Plus une étoile s'enfonce dans le ciel de l'art, plus elle brille et resplendit. Il en est un peu de ces héros de la tradition comme de certains chefs-d'œuvre de l'antiquité, qu'on admire parce que le temps et l'his-

toire les ont consacrés. Qui sait si le vin des treilles de Zeuxis pourrait se comparer aux vins de France, et si Tyrtée aurait beau jeu à venir se mesurer avec Rubini? Que de merveilles incroyables n'imaginera-t-on pas dans cent ans sur Paganini, Thalberg, la Malibran, Rubini, et sur vingt autres virtuoses contemporains, lorsqu'ils appartiendront à la tradition, et qu'on lira toutes les extravagantes rapsodies que leurs partisans exaltés écrivent sur eux chaque jour! Si le polythéisme a du bon, c'est à coup sûr en fait d'art, et je consens à m'incliner devant toutes les consécérations de la fable, à proclamer Marsyas un joueur de flûte sans pareil et Tyrtée un ténor parfait, pourvu qu'on m'accorde en revanche que Rubini est un demi-dieu ou tout au moins un héros. Que dire, en effet, de la cavatine de *Lucia*? Comment résister à cette expression sublime, à cette voix pleine de sauglots, à ce désespoir musical si profond et si vrai? Le public s'émeut avec le chanteur, souffre avec lui, et, quand le rideau tombe sur les dernières mesures, toutes les bouches le rappellent, toutes les mains battent pour saluer sa venue. Rubini produit un peu sur le public des Italiens l'effet du chanteur de Confucius. L'illustre sage de la Chine, après avoir un jour entendu Roucy lui chanter une cavatine, en ressentit une impression telle que de deux mois il ne put ni manger, ni boire, ni philosopher raisonnablement; toujours le motif de Roucy lui trottait dans la cervelle.

Les Italiens nous ramènent la saison des cavatines, des bouquets et des belles soirées; charmante saison où le dilettantisme frémit d'aise et bat des mains comme l'oiseau des ailes, et se passionne pour son ténor ou sa prima donna. A force d'entendre ces admirables chanteurs, nous avons fini par les prendre en affection. Chaque année, c'est une fête pour nous de les revoir jeunes, vaillants, superbes, pleins de voix et d'ardeur comme aux premiers jours, et de retrouver ces adorables sensations de la musique italienne qu'eux seuls peuvent encore donner. Jamais, en effet, de mémoire de dilettante, un pareil ensemble ne s'est rencontré, et de longtemps, selon toute apparence, il ne se rencontrera plus. Hâtons-nous donc de jouir; l'Opéra-Italien est de ce monde

..... Où les plus belles choses  
Ont le pire destin.

Les voix s'effeuillent comme les roses; respirons le mélodieux bouquet tandis qu'il s'épanouit et s'exhale aux douces et pâlissantes clartés du ciel des *Puritains* et de *Lucia*. Hâtons-nous; bientôt peut-être il ne sera plus temps. Que demain une fleur s'en détache, adieu le bouquet! Hâtons-nous de jouir, les temps marchent, et la musique italienne aussi. Rossini s'est tu pour jamais, Bellini repose dans sa tombe, les chanteurs s'en vont; hâtons-nous, c'est le chant du cygne; et quel cygne plus harmonieux et plus doux que la Grisi soupirant la romance des *Puritains* ou chantant le *Saule*!

Les représentations de *Lucia* ont mis dès les premiers jours l'enthousiasme du public au niveau de ce qu'il a jamais été dans les plus beaux temps. Rubini ne fléchit ni ne dégénère; on dirait qu'il attend, pour quitter la place, qu'un rival vienne la lui disputer. A ce compte, il pourra bien se faire qu'il règne

plus d'une année encore. Tamburini nous semble avoir gagné en timbre, en vibration, en éclat, et la Persiani vocalise toujours comme un rossignol de mai. Nous parlions tout à l'heure des prodiges de la musique; l'exécution du finale du second acte de *Lucia* en est un véritable. Cette belle phrase de l'adagio, où la voix de Tamburini s'étend dans toute son ampleur, produit un effet magique et tel qu'on ne peut résister au désir de l'entendre de nouveau. Du reste, la partition de *Lucia* offre cet avantage que chacun des trois premiers rôles y trouve à son tour une occasion de triomphe qu'il saisit aux grands applaudissements du public, heureux de voir ainsi se multiplier ses jouissances. Tamburini a sa phrase du finale, la Persiani son aria qu'elle brode des points merveilleux d'une vocalisation éblouissante, et, comme part du lion, Rubini a l'immense cavatine qui compose presque tout le troisième acte à elle seule. Nous nous sommes déjà expliqué sur les belles qualités de ce morceau; nous n'ajouterons rien à ce que nous avons pu dire, si ce n'est que Rubini, par son expression pathétique, son grand style, son inimitable entraînement, en fait une composition sublime, un chef-d'œuvre. En un pareil moment, on vous donnerait cela pour de la musique de Mozart, que vous le croiriez volontiers. — L'autre soir, la *Norma* nous a rendu Lablache et la Grisi, l'un avec son port majestueux, son intelligence de la scène, sa basse formidable lorsqu'il s'agit de mener un ensemble; l'autre, plus éclatante de talent, de voix et de beauté, que nous ne l'avions entendue, que nous ne l'avions vue encore. Le rôle de Norma, l'un des plus importants du répertoire, ce rôle taillé sur la mesure de la Pasta, loin d'embarrasser la Grisi, la soutient et l'anime. D'un bout à l'autre, on sent qu'elle y marche dans sa force et sa liberté, en cantatrice, en tragédienne. La cavatine, le grand trio, sont pour elle autant de sujets d'inspiration et de triomphe. Il est impossible de chanter *Casta diva* avec un timbre d'or plus pur, une grâce plus douce et plus mélancolique; on dirait que toutes ces petites notes qu'elle égrène dans ses roulades ont la fraîcheur des gouttes de rosée qui tremblent sur les feuilles du gui qu'elle va cueillir. Dans le trio, elle touche au sublime. Il faut dire aussi que c'est là une bien admirable musique. Point de bruit dans l'orchestre, point d'ophycléides, ni de timbales, ni de trombones, tout par la mélodie, par la seule action d'une phrase mélodique, grandiose, puissante, qui se développe comme dans le discours une magnifique période. Mettez une grande cantatrice avec des inspirations musicales de ce genre, et vous verrez quel effet en résulte. La Grisi dirige ce trio à elle seule: elle est seule comme Norma, seule contre son Pollion et son Adalgise, qui, loin de la seconder, l'embarrassent en jetant à tout moment leurs clameurs de comédiens subalternes au travers de ses fureurs de prêtresse gauloise; n'importe, malgré son Pollion qui chante faux, et son Adalgise de cire, la Grisi mène à bout l'entreprise et parvient à se rendre maîtresse du public et de la situation par la force de la musique, de sa voix, de son talent et de sa beauté, car tout cela se tient, et, malgré qu'on en dise, il n'y a pas de grande cantatrice sans la beauté. — L'administration du Théâtre-Italien, dont la sollicitude n'est jamais en défaut lorsqu'il s'agit de veiller à l'exécution des chefs-d'œuvre du répertoire, fera bien de se pourvoir au plus vite d'un soprano en état de remplir les rôles de seconde femme. La personne

qui, pour le moment, joue Adalgise, est complètement incapable de tenir cet emploi, et sa présence s'oppose obstinément à certains bons effets que le public cherche et qu'il ne trouve plus. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, le charmant duo qui ouvre le second acte, et qu'au temps de M<sup>lle</sup> Assandri on ne manquait jamais de faire répéter, passe aujourd'hui inaperçu. Ce chant sourd et monotone, sans inflexion ni mesure, qu'on se donnerait le plaisir de ne pas éconter dans toute autre occasion, devient une chose véritablement fâcheuse, lorsqu'il se mêle bon gré mal gré à quelque scène intéressante et ternit de son voisinage les belles intentions de la Grisi. Nous aurions voulu voir aussi dans Pollion un ténor sérieux. Ce rôle, bien que d'une importance secondaire, n'en a pas moins part aux morceaux essentiels de l'ouvrage, et pour cela réclame un sujet du premier ordre; car, si d'un côté ce personnage n'a rien en soi d'avantageux ni de brillant, de l'autre il peut à tout instant compromettre l'exécution. C'était trop peu pour Rubini, c'est trop pour M. Mirate. Il est à souhaiter qu'après ses débuts M. de Candia se charge de la partie de Pollion. Dans quelques jours, nous aurons la *Lucrèce Borgia* de Donizetti, puis viendront *Otello*, *la Semiramide*, *Don Juan*. Si nous en croyons l'énergie, la voix, l'inspiration qu'elle a déployées dans *Norma*, la Grisi fera des merveilles cette année et tiendra tête hardiment au répertoire; la Persiani continuera comme par le passé à chanter Lucia et Zerline; et Rubini, Lablache et Tamburini aidant, nous aurons encore de ces belles soirées d'élan et d'enthousiasme, de ces fêtes mélodieuses auxquelles les Italiens nous ont accoutumés, et que personne ne veut voir finir, car, après tout, c'est encore là qu'est la musique. Où serait la musique, où serait le plaisir, si les Italiens venaient à nous manquer? Tant de chanteurs ont déserté notre scène lyrique, tant de nobles voix se sont éteintes, tant de belles danseuses se sont envolées, qu'il y aurait de notre part de l'ingratitude à négliger ces grands artistes qui nous restent fidèles.

Une chose vraiment triste et qu'on ne saurait contester, c'est l'état de décadence où se trouve l'Opéra. Qui parle aujourd'hui de cette noble scène, où jadis la musique et la danse déployaient chaque soir leurs merveilles devant un public immense, plein d'enthousiasme et d'amour? Qu'est devenu ce foyer si fréquenté des gens du monde, ce théâtre où l'on accourait au premier appel, presque sans regarder l'affiche, et sur la foi du directeur, en ces temps glorieux où l'impulsion du trio de *Robert-le-Diable* et d'un pas de Taglioni dans *la Sylphide* réagissait le lendemain sur *la Juive* et *la Tempête*? Hélas! de tant de luxe et de richesses, il ne reste plus rien désormais; tout cela s'en est allé lambeau par lambeau, talent par talent, voix par voix. Parce que la mode avait adopté l'Opéra, on se fiait sur elle sans réserve, comme si la mode ne variait jamais: la mode est un peu comme le ciel, elle n'aide guère que ceux qui savent s'aider eux-mêmes. Tant que l'Académie royale de Musique a marché dans une voie intelligente et sûre, la mode ne lui a pas fait défaut d'un jour, d'une représentation, d'une heure. Elle était là toujours au service de la maison, embouchant sa trompette pour une répétition générale, pour un début, échauffant le zèle du public, remuant les petites passions intestines au profit de l'administration, occupant tout Paris d'une querelle de coulisse.



Mais les jours de désastre sont venus , la dissolution s'est mise partout. Franchement alors que lui restait-il à faire ? Chanteurs , cantatrices , danseuses , elle a vu partir tout le monde , elle a suivi des yeux tristement Nourrit, M<sup>me</sup> Damoreau, M<sup>lle</sup> Falcon, Taglioni ; puis , quand elle a vu qu'elle attendait en vain et que personne ne venait d'Italie ou d'Allemagne pour les remplacer , elle s'en est allée , elle aussi , la dernière , il est vrai , mais elle s'en est allée. Déjà depuis longtemps le malaise se faisait sentir. D'où vient cela ? serait-ce à dire que l'Opéra doit finir , et les théâtres auraient-ils , comme les individus , des périodes de jeunesse , de virilité et de décrépitude ? S'il en était ainsi , l'histoire contemporaine de l'Académie royale de Musique pourrait se diviser en trois ères bien distinctes : l'ère de gloire et de richesses , sous M. Véron , lorsque musiciens , cantatrices et danseuses abondaient de part et d'autre , lorsqu'on trouvait *Robert-le-Diable* sans le chercher , presque sans le vouloir ; l'ère vulgaire sous M. Duponchel , lorsque le succès se maintenait encore , grâce aux efforts surhumains de Duprez , qui nous arrivait alors dans toute l'énergie et la puissance d'un magnifique talent ; enfin , sous l'administration nouvelle , l'ère de déclin , l'ère critique. Dans l'histoire de l'Opéra , cette période dernière datera certainement de la restauration de la salle , car il semble que tout se tienne dans les malheurs de ce théâtre ; il n'y a pas jusqu'à ces ornements nouveaux , d'un goût sombre et sévère , qui n'augmentent la tristesse de ces lieux si riants autrefois. Ces mornes tentures de velours rouge donnent à la décoration je ne sais quel air lugubre et sépulcral : on dirait que le peintre , en arrangeant la salle , a dû se conformer à quelque triste pensée , et la faire telle qu'on y pût au besoin célébrer des funérailles , les funérailles de l'Opéra.

Le répertoire , loin de s'enrichir , s'amointrit à vue d'œil , grâce à la défection de sujets sinon du premier ordre , du moins indispensables au théâtre et sans lesquels certaines partitions ne peuvent se produire. On avait M. de Candia , un chanteur que le public aimait , une voix de ténor juvénile et claire , une voix naturelle et de facile émission , qui reposait de temps à autre de tant d'efforts et de clameurs. M. de Candia s'en est allé aux Italiens , et voilà qu'on ne peut plus jouer *Robert-le-Diable*. Nous passerons sur l'engagement de M. Marié , étrange virtuose à la poitrine athlétique , aux épaules robustes , qui vocifère plutôt qu'il ne chante , et dont le principal mérite consiste à ralentir les mouvements de manière à rendre un morceau méconnaissable aux gens qui le savent par cœur. Les théâtres lyriques s'arrachaient naguère M. Marié. L'Opéra-Comique et la Renaissance se disputaient à qui l'aurait ; pendant la querelle , l'Opéra survint qui le prit pour lui. C'est un peu l'histoire de l'huître et des plaideurs , avec cette différence pourtant que cette fois les plaideurs ont eu beau jeu et se frottent les mains. Ainsi Duprez et Levasseur , Duprez qui succombe à la tâche , et Levasseur , dont les droits à la retraite sont incontestables (il suffit de consulter sa voix pour s'en convaincre) , tel est pour les hommes tout le personnel sérieux de l'Académie royale de Musique ; quant aux femmes , il y a M<sup>me</sup> Dorus , cantatrice de goût et de zèle , dernier débris , avec Levasseur , de la période florissante ; il y a aussi M<sup>me</sup> Stolz et M<sup>me</sup> Widmann , qui appartiennent parfaitement à la nouvelle. Maintenant , voyons quelles grandes partitions l'avenir nous réserve. De ce que les chanteurs man-

quent, il ne s'ensuit pas que les opéras doivent manquer. On dit à Berlin que les Italiens ont de mauvaise musique et de bons chanteurs, et les Allemands de bonne musique et de mauvais chanteurs : pourquoi ne ferions-nous pas comme les Allemands? pourquoi n'aurions-nous pas des chefs-d'œuvre du genre de *Fidelio*, d'*Oberon*, ou d'*Euryanthe*, puisque nous avons de pauvres chanteurs? Malheureusement les seuls maîtres qui pourraient relever la fortune chancelante de l'Opéra se taisent à cette heure ou font défection. Rossini s'enveloppe plus que jamais dans son irrévocable silence, Meyerbeer dirige la chapelle du roi de Prusse et traduit en musique l'*Athalie* de Racine pour son auguste maître, et M. Auber travaille pour sa cantatrice de prédilection, pour son Ambassadrice, son Domino noir, sa Zanetta, qui n'est plus à l'Opéra, comme on sait. On parle toujours des jeunes gens, on ne cesse de se répandre en belles élégies sur ces jeunes victimes que les grands-prêtres de l'Institut couronnent de lauriers pour les envoyer ensuite s'ensevelir dans le sépulcre de la ville éternelle. Certes, l'occasion est admirable aujourd'hui; les avenues du temple sont ouvertes, nul gardien formidable n'en défend l'approche; qu'ils paraissent donc une fois, ces hommes de génie, et que nous en ayons le cœur net. Le malheur veut qu'il en soit de tous ces jeunes musiciens méconnus comme de tant de belles choses dont on parle tant; les musiciens méconnus ne sont au monde que pour servir de thème aux déclamations des envieux et des bavards. Voyez si jamais la disette fut plus grande, comptez les maîtres en état d'alimenter un théâtre, et, quand vous serez à cinq, la phalange sera complète. Or, derrière cette phalange, qui trouvez-vous? Personne. Combien de fois n'a-t-on pas répété que les musiciens mouraient faute de théâtres; c'est justement le contraire qui arrive, les théâtres aujourd'hui meurent faute de musiciens. En des circonstances aussi critiques, l'administration de l'Opéra a dû recourir à M. Donizetti. Lorsqu'il s'agit de bâcler un chef-d'œuvre, M. Donizetti n'est jamais en défaut; il écrit des partitions au mois, à la semaine, à la journée, selon qu'on les lui demande, ou plutôt il tient toujours en réserve dans ses malles de quoi satisfaire aux exigences du moment. Voulez-vous cinq actes, n'en voulez-vous que deux, vous êtes sûr avec lui d'être toujours servi à point. Quant à la pièce, M. Scribe se charge de la revoir; elle change de titre, s'appelle *les Martyrs* au lieu de *Polyeucte*, *la Favorite* au lieu de *l'Ange de Nisida*, et vous avez au moins l'avantage de ne point attendre. Reste à savoir si le public de Paris prendra goût à cet éternel replâtrage de cavatines et de morceaux pris çà et là dans des opéras tombés à Naples, à Milan, à Venise, et dont M. Donizetti compose assez volontiers ses partitions nouvelles. Il semble que le triste échec des *Martyrs* aurait dû lui servir de leçon et l'engager à traiter son monde avec plus de convenance. Vraiment on a peine à concevoir qu'un homme qui a écrit le troisième acte de la *Lucia* puisse faire assez bon marché de son inspiration que de la débiter ainsi à tout propos sans raison ni mesure. Au Théâtre-Italien, ces choses passent encore, grâce au merveilleux talent des chanteurs, qui sont toujours prêts à couvrir de leurs propres ressources les pitoyables négligences du musicien; mais, à l'Opéra, il faut absolument payer de sa personne, car il n'y a là ni Rubini, ni la Grisi pour suppléer à l'absence du maître ou le relever s'il trébuche. D'ai-

leurs, ces opéras décousus, ces partitions faites de pièces et de morceaux sont tout à fait en dehors de nos habitudes dramatiques, et M. Donizetti fera bien d'y penser avant de tenter cette nouvelle épreuve.

L'hiver se passera encore sans qu'on entende l'opéra nouveau de M. Meyerbeer. L'auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots* a résisté à toutes les sollicitations de l'administration, qui sent bien que c'est là pour elle une question de vie ou de mort. Tout ce qu'on a pu obtenir de lui, c'est qu'il vint en causer à Paris ; et, en effet, il est venu, on en a causé, et beaucoup ; puis il est reparti sans rien promettre, et surtout sans rien laisser. Une preuve que cette partition ne sera point donnée cet hiver, c'est qu'en admettant même que l'illustre maître consentit à la livrer, le théâtre ne se trouverait pas en mesure de l'exécuter. Nous ne supposons pas que M. Meyerbeer destine son rôle à M<sup>me</sup> Stolz ; or, s'il avait eu la moindre envie d'être représenté cet hiver, il aurait nécessairement indiqué à l'administration une cantatrice qu'on se serait empressé d'avoir. M. Meyerbeer ne l'a point fait, de peur de s'engager ; M. Meyerbeer veut voir venir ; par le temps qui court, c'est ce que chacun a de mieux à faire. Au printemps, on en reparlera ; alors M. Meyerbeer partira pour les eaux, et promènera durant six mois sa partition d'Ems à Marienbad, de Kissingen à Spa. En attendant, nous aurons plusieurs opéras de M. Halévy, de M. Thomas ; nous en aurons même un de M. Berlioz, en cinq actes encore !

La partition de *la Reine Jeanne*, que l'Opéra-Comique a représentée ces jours derniers, ne nous semble faite ni pour enrichir le théâtre, ni pour augmenter de beaucoup la renommée de M. Monpou, dont on cite çà et là plus d'une composition intéressante. *La Reine Jeanne* variera peut-être assez agréablement le répertoire ; c'est là tout ce qu'on en peut dire. Les musiciens (car il s'agit encore, comme dans *l'Opéra à la Cour*, d'une collaboration musicale), les musiciens se sont conformés à la mesure de leurs poètes ; les airs et les duos valent les situations où ils se rencontrent. On ne conçoit guère qu'on se mette à deux pour écrire de semblables chefs-d'œuvre. Voici un expédient dont à coup sûr ni Mozart, ni Cimarosa, ni Rossini, ne s'étaient jamais doutés. On fait de nos jours de l'orchestre et de la mélodie en collaboration : c'est le procédé du vaudeville appliqué à l'opéra. Pendant que les poètes élaborent leur drame, les musiciens chauffent leur cerveau ; on se partage la besogne, l'un prend le premier acte, l'autre le second, et de la sorte les choses vont bon train. Vous pensez peut-être qu'une grande confusion de style doit résulter d'un pareil accouplement ? Non certes ; s'il s'agissait de Gluck s'associant à Cimarosa, ou de Weber travaillant avec Rossini, à la bonne heure ! il pourrait y avoir confusion ; mais, en fait de métier, toutes les inspirations se ressemblent, la muse de M. Grisar donne la main à la muse de M. Bordèze, et c'est à peine si on s'aperçoit des jointures, tant ces sortes de productions trouvent d'harmonie dans leur médiocrité même.

L'Opéra-Comique a souffert tout l'été du malaise général qui tourmente les théâtres. Le retour de M<sup>me</sup> Damoreau va mettre sans doute fin à cette crise. Déjà la cantatrice a reparu dans ses deux jolis rôles d'Henriette et d'Angèle, et sa voix, toujours agile et sûre, mais que de longues fatigues avaient altérée,

semble avoir puisé dans un repos de trois mois une fraîcheur, une sonorité nouvelles. Avec les ménagements dont M<sup>me</sup> Damoreau sait user à l'égard de son talent si délicat et si fragile, avec les prodigieuses ressources de vocalisation dont elle seule dispose aujourd'hui chez nous, elle pourra longtemps encore rendre des services à l'Opéra-Comique, car c'est sur elle que ce théâtre compte, sur elle et sur M. Auber. On nous promet pour la saison une partition nouvelle du chantre si distingué de *l'Ambassadrice* et du *Domino noir*; il n'en faut pas davantage pour décider la fortune. L'Opéra-Comique ne demande qu'à marcher; seulement rien n'est difficile comme de le maintenir dans les limites de son genre et de ne point les dépasser d'un côté ou de l'autre. Depuis longtemps on lui reprochait avec raison de négliger la musique, et, pour faire droit à l'opinion, il s'est procuré à grands frais, à trop grands frais sans doute, des gens qui se donnaient pour des chanteurs, et qu'il a eu la bonhomie de prendre sur parole. Qu'arrive-t-il? A côté de son ancienne troupe, l'Opéra-Comique en possède aujourd'hui une nouvelle, troupe italienne et bâtarde qui ne saurait dire un mot de français, méprise souverainement le dialogue et pour cause, et qui, en revanche, ne chante guère plus que l'autre. De là un surcroît de charges excessif, une confusion dans le personnel dont rien n'approche. Nous ne blâmons pas l'Opéra-Comique d'avoir cherché à se régénérer, à Dieu ne plaise! nous voudrions le voir aussi riche en beaux talents que le Théâtre-Italien par exemple; le mal, c'est d'avoir engagé des chanteurs qui ne chantent pas. Quels grands profits a-t-on retirés d'*Eva*? quels résultats fructueux de *l'Opéra à la Cour*, ce pasticcio déplorable où l'on n'a pas craint de travestir indignement les plus belles inspirations des grands maîtres, tout cela pour que M. Botelli vint nous dire une cavatine et que M<sup>me</sup> Eugénie Garcia se donnât le plaisir de nous chanter en manière de couplet final le *Se il padre m'abandonna* d'*Otello*, cette magnifique phrase que nous entendons tous les jours à la place où le maître l'a mise, et chantée par des cantatrices d'un autre ordre? Franchement, on n'a pas abordé la question, on a voulu se régénérer par la musique, et l'on n'a eu ni musique ni chanteurs. Tout ce que le public a gagné au change, c'est qu'on lui donnât des chefs-d'œuvre de la trempe d'*Eva* et de *l'Opéra à la Cour* à la place des amusantes imaginations de M. Scribe. En fin de compte, on s'est trouvé n'avoir emprunté aux Italiens que leurs *libretti* déçous. Or, jamais le public de l'Opéra-Comique n'acceptera de pareils arrangements; on consent bien à faire bon marché d'une pièce, mais à condition qu'il y ait là, pour en relever les platitudes, une musique intéressante et des exécutants de première volée. A vrai dire, ces prétendus chanteurs, bien loin de servir à la fortune du théâtre, ne feraient que hâter sa ruine. M. Bottelli n'a qu'une pauvre voix; M. Masset, avec une émission facile, un timbre clair et pur, ignore les premiers éléments de l'art du chant, et son air gauche sur la scène, ses manières décontenancées, empêcheront toujours qu'on l'utilise. Quant à M<sup>me</sup> Eugénie Garcia, malgré ses belles qualités de style, qualités qui du reste dégèrent trop souvent en emphase, jamais le public de l'Opéra-Comique ne l'adoptera. Or, on paye M<sup>me</sup> Garcia fort cher, aussi cher que M<sup>me</sup> Damoreau, qui remplit la salle.



Avec ces prétentions des chanteurs, il n'y aurait bientôt plus de théâtre possible; chaque jour leurs exigences augmentent, des traitements de maréchaux ne leur suffisent plus. Qu'on paye à prix d'or Rubini, cela se conçoit; mais que des sujets d'un ordre secondaire, dont l'action sur le public est nulle, tout à fait nulle, s'exagèrent à ce point leur valeur personnelle, voilà ce qu'il faut déplorer, voilà ce qui tôt ou tard entraînera la chute des théâtres. Aussi les administrations devraient s'en prendre au public, au public qui décerne à tort et à travers les couronnes et les triomphes, tellement que ces démonstrations glorieuses qu'on réservait jadis aux Pasta et aux Malibran, sont devenues une monnaie vulgaire, qu'on jette sans mesure à toutes les vanités qui courent. L'extravagance des Italiens à ce sujet n'a surtout point de bornes. Ils escortent leurs cantatrices dans les rues, s'attèlent à leurs chars, fondent pour elles des couronnes d'or. — Vous vous souvenez de M<sup>lle</sup> Pixis, qui débuta il y a deux ans dans *Arsace*: c'était alors une jeune fille de beaucoup d'âme et de peu de voix, et jamais on ne se serait douté, à l'entendre, des triomphes auxquels elle était destinée. Nous ne résistons pas au désir de citer ici les propres paroles de la gazette sicilienne. Que ceux qui ont pu juger par eux-mêmes du talent de M<sup>lle</sup> Pixis lisent cette narration prodigieuse, et apprennent par là ce qu'il faut croire de tant de récits haussés sur le ton de l'ode et du dithyrambe: « Le bénéfice de Francilla a eu lieu hier. Depuis plusieurs mois, il n'était question que de cette soirée; les billets de parterre valaient cent francs sur la place, heureux encore ceux qui pouvaient s'en procurer à ce prix. A l'heure de se rendre au théâtre, deux équipages de gala, les gens en grande livrée, furent mis à la disposition de la cantatrice; l'un appartenait à la princesse Niscemi, l'autre à M. Camiecci, l'un des plus riches particuliers de la ville. Comme elle ne pouvait en même temps aller dans les deux, il fut décidé que celui-ci servirait à la conduire, celui-là à la ramener. A peine arrivée au théâtre, une députation se rendit auprès d'elle, et lui présenta une couronne de laurier d'or massif, artistement travaillé, et, de plus, enrichie de quatre-vingts pierres précieuses. On avait obtenu de Francilla qu'elle voulût bien, au lieu de sa couronne accoutumée, porter dans le rôle de Norma cette couronne d'or, que les premières dames et les personnes les plus distinguées lui offraient comme un témoignage de leur reconnaissance, et qui portait cette inscription: *Al merito, il publico palermitano*. A l'entrée de la cantatrice (elle était couronnée du diadème d'or que le ciseleur avait voulu poser lui-même sur sa tête), des transports de joie éclatèrent, les mouchoirs s'agitaient en dehors des loges; ce fut un fanatisme qui dura dix minutes, pendant lesquelles les bouquets, les couronnes, les sonnets, les lithographies (*Norma à l'autel*), volèrent sur la scène. Enfin, Francilla put se faire entendre, et, malgré son émotion visible, chanta comme jamais elle n'avait chanté. Cinq fois le public en délire la rappela sur le théâtre, et les prêtres du chœur avaient assez à faire de ramasser les couronnes qu'ils portaient derrière elle sur un cabaret d'argent, au milieu d'un tonnerre de bravos. Dans le duo et le trio, rappelée cinq fois. On donnait ensuite le second acte de *la Prison d'Édimbourg*, qui, quatre jours auparavant, avait obtenu le plus grand succès. Mêmes transports, mêmes acclamations. Pendant le chant du herceau, une

pluie de fleurs et d'or tomba sur la scène ; force lui fut de recommencer et de reparaitre cinq fois dans l'entr'acte. Enfin vint (pour la première fois cette année) le second acte de *la Somnambule* ; Francilla joua et chanta la dernière scène d'une manière inouïe ; on ne peut se faire une idée de l'enthousiasme qui s'empare de la salle entière ; on n'entendait retentir que ces cris : *Viva, brava, divina!* Mais à ces paroles : *Ah! m'abbraccia!* on n'applaudissait plus ; tous, dans les loges et dans le parterre, agitaient leurs mouchoirs, accompagnant leurs gestes de clameurs forcenées. C'était une scène comme les plus anciens habitués du théâtre ne se souviennent pas d'en avoir vu. Rappelée huit fois après la chute du rideau, comme on continuait toujours à crier *bis!* dans la salle, Francilla alla chercher jusque dans sa loge son ténor, qui s'était déjà déshabillé, et s'avancant devant la rampe, fit un signe à l'orchestre, qui s'époumonnait à crier : *Viva!* et la *cabaletta* recommença avec des variations si neuves et si belles que la frénésie fut portée à son comble. Enfin, on la laissa se déshabiller en repos. Alors plus de six cents personnes se rassemblèrent pour la voir monter dans la voiture de la princesse Niscemi, qui l'attendait à la porte, et le cortège se rendit d'un pas solennel, à travers les plus belles rues de la ville, à son hôtel, où toute une multitude l'attendait avec des flambeaux pour l'escorter jusqu'à son antichambre, dans laquelle on avait dressé un orchestre, qui joua les morceaux favoris de Francilla. Pendant toute la nuit, elle dut se montrer à son balcon pour recevoir les applaudissements et les acclamations de la ville entière, et ce ne fut qu'à l'aurore qu'on laissa la triomphatrice en paix. » Vraiment, de pareilles extravagances ne seraient que ridicules sans les conséquences fâcheuses qui en résultent la plupart du temps pour les administrations de théâtres. Lorsqu'ils décernent ainsi des honneurs de reine à des cantatrices du second ordre, les Palermitains, les Padouans ou les Bolonais ne s'imaginent pas quel mauvais tour leur furie enthousiaste joue aux directeurs étrangers. En lisant ces récits fabuleux, on se prend de belle admiration pour les héroïnes, on veut les avoir à tout prix (quelles propositions seront jamais assez dignes d'une *prima donna* que des villes entières mènent en triomphe!), on sème l'or à leurs pieds, et le jour des débuts on s'aperçoit, mais trop tard, qu'on s'est ruiné pour une illusion. Une pareille aventure aura sans doute eu lieu au sujet des engagements dont nous parlions tout à l'heure. L'Opéra-Comique se sera monté la tête au récit de prouesses imaginaires et de merveilles fantastiques ; sur la foi des ovations et des gazettes italiennes, il aura pris M<sup>me</sup> Garcia pour une Malibran, M. Bottelli pour un Tamburini. De là tant de regrets et de mécomptes. Pourquoi M<sup>lle</sup> Olivier ne nous reviendrait-elle pas, elle aussi? M<sup>lle</sup> Olivier, qui jadis tenait avec grand'peine un emploi de la plus mince importance, parcourt l'Italie à l'heure qu'il est, et triomphe : tout le monde triomphe aujourd'hui. Ses succès nous la ramèneront, mais à quel prix ! Les roulades de M<sup>lle</sup> Olivier valaient cent louis il y a deux ans ; trente mille francs peut-être ne suffiraient pas pour payer aujourd'hui les roulades de Jenny Olivia. Au fond, tout cela est une triste comédie et prouve à quel point de décadence l'art est tombé. Il n'y a désormais de gloire et de fête que pour les chanteurs ; l'exécution est tout, le morceau rien. On demande quelle est la voix avant de s'informer du

maître. Il nous faut des danseuses , des cantatrices et des pianistes ; nous n'avons d'enthousiasme et d'or que pour les tours de force ; nous en voulons pour nos yeux et pour nos oreilles. Pourvu que nos sens se réjouissent , le reste nous importe peu ; nous laisserions Pétrarque dans la rue pour mener la Elssler au Capitole , nous laisserions Beethoven et Weber mourir de faim pour donner un sabre d'honneur à M. Litz.

---

---

# REVUE

# LITTÉRAIRE.

---

LES DEUX MINA, par le général Saint-Yon. — La guerre d'Espagne, cette autre guerre de la succession faite par Napoléon au petit-fils de Philippe V, n'est pas encore bien connue. L'histoire, il est vrai, en a dépeint les grands épisodes avec le burin du général Foy, avec la plume espagnole de M. de Torenno; mais, en élevant ces combats au rang des batailles de la grande armée, on ne saurait avoir qu'une idée incomplète de la longue suite de dévastations et de carnage, d'incendies, de meurtres, qui rappellent plutôt les rencontres des cannibales que les luttes de peuples civilisés. Ainsi défendue, la liberté a dû se voiler avec horreur; elle n'acceptera jamais pour pontifes les bourreaux qui ont souillé son culte. Jusqu'ici nous n'avions guère vu que l'héroïsme patriotique des Espagnols; nous savions qu'ils avaient été conduits par des chefs intrépides, auxquels notre admiration prêtait les qualités et les vertus qui font les grands hommes.

Pendant la restauration, l'inquiétude qui agitait les esprits sur le sort des libertés publiques influait sur la manière dont nous jugions les hommes qui passaient pour les avoir conservées à leur pays. Là où s'était livré un combat contre le pouvoir absolu, les sympathies entouraient ceux qui avaient osé élever la bannière libérale. Les chefs de l'insurrection espagnole, qu'ils eussent marchandé la victoire à Baylen ou massacré nos soldats isolés dans les sierras de la Biscaye, avaient défendu leur indépendance contre l'invasion française: le but ennoblissait les moyens. Mais aujourd'hui les temps sont venus où il est permis d'être impartial, de pénétrer dans les secrets de cette guerre fa-



meuse, de connaître un à un et de suivre jour par jour, étape par étape, massacre par massacre, ces chefs que l'empire appelait des brigands, et que, par une réaction trop vive, nous avons invoqués comme des héros. Parmi ces chefs, quelques-uns sans doute se sont battus contre nous avec un noble courage, défendant leur pays sans déshonorer leur nom; d'autres se sont élevés jusqu'au commandement par la férocité de leur caractère. En eux la guerre civile semble avoir personnifié tout ce qu'elle a de barbare. Le général Saint-Yon, qui a connu ces hommes et qui assistait à ces combats, écrit pour nous les faire connaître.

Le plus fameux nom de cette guerre est celui de Mina. Mina, pendant cinq ans, a fatigué nos soldats à le poursuivre. On pouvait, dans ces mystérieuses aventures, donner à Mina le rôle que l'imagination lui attribuait, ou la place que lui assigne la nature de ses victoires; l'incertitude était permise; elle le sera moins désormais. Le général Saint-Yon a réduit à leur valeur les exagérations de l'orgueil castillan et les sympathies si souvent aveugles de l'esprit de parti.

Mina n'a pas occupé long-temps la scène politique en Espagne. Simple étudiant en 1809, il s'associe pour premiers compagnons d'armes le berger Juanito, un abigeo ou voleur de troupeaux, un contrebandier, un galérien, et il lève l'étendard de la guerre civile sans être encore suivi de son oncle Espoz, qu'il appelle une brute, et qu'il a laissé à Pampelune palefrenier du général français Rostolan. Xavier Mina se signala dans quelques embuscades par sa froide cruauté; il est bientôt fait prisonnier, et, tremblant à l'idée des représailles qu'il mérite, il s'adresse à ses soldats, et l'autographe de sa lettre suffit à peine pour faire croire qu'elle ait été écrite. Il les conjure de ne pas le laisser mettre à mort; il leur demande de se rendre au bon général Dufour, qui leur donnera des sauf-conduits. Mina veut sauver sa vie aux dépens de cette liberté de sa patrie à laquelle il sacrifiait celle de ses prisonniers, de ses amis qui lui déplaisaient. Il ne fut pas mis à mort, et les *gavachos* se contentèrent de l'enfermer à Vincennes. Devenu libre en 1814, il ne reparut en Espagne que pour prendre part à la révolte de son oncle contre Ferdinand VII. Après le honteux échec qu'ils subirent tous deux devant les murs de Pampelune, il se réfugia en France, et son impatience de la vie paisible l'ayant poussé jusque dans l'Amérique du nord, il y périt bientôt, battu et pris par le général Linan, le 26 octobre 1817. Lâche jusqu'au bout, il ne se défendit pas, et, en allant au supplice, il implorait basement ceux qui l'y conduisaient.

Pendant la détention de Xavier Mina à Vincennes, Espoz, de palefrenier de son neveu devenu son héritier, prit le nom de Mina en s'emparant avec violence du commandement de la guerilla. Xavier avait disparu si promptement du théâtre de cette guerre que l'on remarqua à peine l'usurpation d'Espoz. Celui-ci comprit que, s'adressant à des esprits grossiers et fanatiques, il pouvait tout se permettre, et il déploya une activité dont on l'aurait cru incapable. Espoz y Mina, entouré d'une compagnie, retrouvait les sujets dociles du Vieux de la Montagne dans ces muets prêts à suivre son geste et sa voix. Il commença, après en avoir tué un de sa main, par faire assassiner les chefs qui lui avaient disputé la succession de son neveu. De la sorte, il se vit bientôt à la tête d'un

corps nombreux et soumis, et la régence du royaume, qui avait donné au neveu le titre de *Corsaire terrestre de la Navarre*, nomma l'oncle colonel. Lumbier, Sanguessa, Estella, étaient les villes que Mina fréquentait le plus, parce que, indépendamment des ressources qu'il s'y procurait sans peine, ces localités inexpugnables lui offraient une retraite facile dans le cas d'une attaque imprévue.

Le chef des insurgés de la Navarre obtenait de nombreux succès; des armes, des munitions, des vivres, des soldats, étaient tombés en son pouvoir. Il assouvissait sur ses malheureux prisonniers tout ce que la barbarie lui conseillait de tortures. Il voulut même donner un caractère officiel à ses cruautés, en ordonnant, par un décret, que tous les Français, y compris l'empereur Napoléon, pris avec ou sans armes, seraient pendus, ainsi que tout Espagnol qui leur aurait prêté un secours quelconque. Ce décret était la mise en œuvre du catéchisme dans lequel le clergé apprenait aux enfants, par ordre exprès de la régence, que ce n'est pas un péché d'assassiner un Français, que c'est une œuvre méritoire. Aussi Mina ordonnait l'assassinat à coups de poignard d'officiers prisonniers et blessés, et continuait tranquillement son déjeuner, à côté de la pièce où ses arrêts s'exécutaient avec bruit. L'affaire d'Arlaban, où il enleva un convoi, est le plus important de ses exploits, celui ou sa férocité se signala par les plus horribles excès, celui qui lui valut le grade de maréchal-de-camp des armées de Sa Majesté Ferdinand VII. Pour remercier la *Junta del Gobierno*, le nouveau général fit jeter dans des puits une douzaine d'officiers de l'ancienne armée, qu'elle lui envoyait pour être incorporés dans ses bataillons.

Après le retour de Ferdinand VII à Madrid, Mina fut mandé par ce prince et obéit avec répugnance à cet ordre. L'ancien chef de guerillas, tombé à l'état d'officier général, attend une audience pendant quinze jours, regarde ce retard comme un sanglant affront, et ne se rend enfin auprès du roi que pour lui demander la vice-royauté de Navarre. Ferdinand VII, surpris, balbutie, donne des espérances évasives et reçoit plusieurs fois le hardi guerillero. Ce manège de cour n'est interrompu que par le départ subit de Mina, instruit de la désorganisation secrètement encouragée de ses bandes et rugissant de colère. Il marche sur Pampelune pour s'en emparer et est abandonné par ses amis et ses soldats, dès qu'ils sont arrivés aux pieds des murailles de la ville et qu'ils voient que ce n'est point par la porte que leur chef veut les y faire entrer. Des coups de fusil empêchent Mina désespéré de rejoindre ses troupes, et, traître envers l'État, poursuivi par son souverain, repoussé par ses soldats mêmes, il n'a d'autre ressource que d'aller mendier un refuge à la France, à ce pays objet de sa haine implacable !...

Retiré à Bar-sur-Aube, le 20 mars 1815 lui inspira le singulier courage d'écrire à Napoléon, pour lui proposer d'aller combattre Ferdinand VII. Mais bientôt il courut à Gand, revint à Paris avec les étrangers et y vécut tout entier en proie à une ambition rongeuse, à des projets sans suite et à une sorte de fièvre morale dont les paroxysmes ne lui laissaient ni sommeil ni repos.

La révolution de l'île de Léon réveilla les turbulentes espérances de Mina.

Échappant à la police de Louis XVIII, il réunit quelques-uns de ses anciens partisans dans la vallée du Bastan ; mais le triomphe des constitutionnels arrêta sa marche, et il fut nommé capitaine-général de la Navarre. Dès lors il ne s'occupa que de se faire des créatures, excitant les *exaltados*, provoquant le chant de la *Tragala*, animant les soldats contre les habitants, et enfin envoyé par le ministère en Galice avec le même titre. Le séjour de Mina en Galice, véritable exil, quoiqu'il s'y fût marié, le rendit presque aussi furieux contre le régime constitutionnel qu'il l'était naguère contre le pouvoir royal : il ne protégea que les républicains et accrut ainsi le nombre des partisans de Ferdinand VII. Le brigadier Lâtre fut envoyé pour remplacer Mina, qui, après avoir engagé ses partisans à s'opposer les armes à la main à son départ, se remit sans se défendre entre les mains de son successeur, en protestant de son dévouement au gouvernement et trahissant ses amis.

Exilé à Léon, Mina fut bientôt envoyé en Catalogne pour combattre les partis nombreux qui s'y organisaient. C'était la première fois qu'il commandait à des troupes régulières, et son incapacité fut telle que le ridicule seul suffirait à le flétrir, si la cruauté ne le rendait odieux. Il voulait soutenir le prestige de son nom par la terreur. Quand les Français entrèrent en Catalogne, le peu de valeur morale de Mina parut dans toute sa nudité. Il ne comprenait rien aux manœuvres. Le rôle de partisan qu'il se réserva contre le baron d'Éroles ne lui fut même pas heureux. Usé par les souffrances, aigri par les chagrins, ordonnant, comme témoignage de son pouvoir et de sa force, le meurtre de l'évêque de Vich, qu'avait acquitté le tribunal, il ne se renferma dans les murs de Barcelone que pour traiter de sa reddition, et, accusé de trahison et de lâcheté, il obtint qu'un vaisseau français le conduirait en Angleterre.

La révolution de juillet eut lieu. Mina accourut en France. Chargé par la junte des réfugiés de pénétrer en Navarre, il perdit à Bayonne un temps précieux. Lorsqu'il se décida enfin, son apparition prévue ne causa aucun trouble dans le royaume. Obligé de se sauver seul, il se réfugia de nouveau en France, où, pendant trois années, il épia l'occasion de reparaitre sur cette scène de discorde, que sa dernière mésaventure ne lui enlevait ni le goût ni l'espoir d'occuper encore. Puis il alla mendier inutilement le secours de don Pedro pour insurger la Galice, et, peu de temps après la mort de Ferdinand VII, il vint de nouveau agiter la Péninsule. La guerre de *guerilleros* avait été recommandée par Santos-Ladron au profit de don Carlos ; on se souvint de Mina, qui en avait été le héros. Il reçut le commandement de l'armée destinée à agir contre les earlistes. Accueilli froidement à Pampelune, le nouveau vice-roi, incapable de diriger les opérations militaires, laissa aux généraux Oraa et Cordova le soin de poursuivre les rebelles. Lorsqu'enfin il se décida à marcher en personne, les factieux étaient aux portes de Pampelune. Mina sortit enveloppé d'une grosse houppelande, coiffé d'un chapeau rond recouvert d'un taffetas vernis, à cheval sur une grande mule blanche, les pieds dans des étriers de bois en forme de sabots, et tenant dans ses mains des cordes qui lui servaient de rênes ; à sa gauche, l'ancien chapelain Aposteguy, sa créature la plus dévouée, qui portait à un large ceinturon en cuir le sabre du général en chef ;

un peu en arrière, les aides-de-camp et les officiers d'ordonnance, vêtus chacun d'un costume différent, et talonnant de misérables haridelles qui fléchissaient sous le faix des bagages. L'inhabile général revint dans sa capitale sans avoir su même rencontrer l'ennemi. Une seconde sortie ne fut pas plus heureuse, et rien ne manqua à la mystification de Mina, ni le ridicule, ni la publicité. Blessé dans sa réputation, humilié dans son amour-propre, accablé, souffrant, mais soutenu par l'espoir de se relever, il prépara une nouvelle expédition, à la grande joie de ses incorrigibles admirateurs. Cette fois encore il la conduisit avec une si déplorable ignorance que si Zumalacarreguy avait eu plus de talent militaire, c'en était fait de l'armée de la reine. Il est vrai que Mina crut se venger de sa défaite en faisant compter par cinq les habitants assemblés du village de Lecaroz, théâtre de sa dernière entreprise, et fusiller sur-le-champ tous ceux que désignait le nombre. Ils étaient coupables d'avoir, dans un banquet, porté des toasts au prétendant. Après l'exécution, le village fut livré aux flammes. Ce fut le dernier exploit de Mina.

Intérieurement convaincu de son impuissance, aigri, malade, il comprit sa position, et se décida à prévenir une éclatante disgrâce en écrivant à la reine. On mit à le remplacer par le général Valdès un empressement dont il se sentit avec raison vivement blessé. Il s'achemine alors vers la France, sans qu'un seul témoignage d'affection l'accompagne, sans espoir, sans renommée, devenu ridicule, méprisé de ses ennemis, peut-être aussi de ses amis désabusés. En 1855, des juntes hostiles au gouvernement s'organisèrent en Catalogne. Les ministres, alarmés, craignaient de voir, comme dans la guerre de la succession, la Catalogne se séparer du reste du royaume. Mina y fut envoyé comme capitaine-général. Il ne rendit aucun service, il était usé, son rôle était fini. Il mourut le 25 décembre 1856.

Palefrenier, colonel, général, guerillero, vice-roi, la seule vertu militaire de Mina fut une incroyable férocité, toujours cruel, cruel contre les Français, cruel contre les Espagnols, soit qu'il commande pour le roi, soit qu'il agisse pour la liberté constitutionnelle. Successivement exaltado, absolutiste, républicain, il fut toujours impitoyable pour le parti qu'il ne servait pas. C'est à la terreur qu'il inspirait qu'il dut son élévation. Invisible dans les montagnes, Mina était une puissance; vu de près, ce n'était qu'un bourreau.

En traçant cette histoire des deux Mina, en rectifiant les idées répandues sur leur compte, le général Saint-Yon a rendu un véritable service. Mina passait pour un héros : on le jugera. On verra quelle guerre nous faisait ce chef des insurgés de la Navarre, quels sentiments l'animaient lorsqu'il combattait pour l'indépendance de son pays.

M. de Saint-Yon a écrit, si l'on peut dire, d'une façon militaire. Il voulait suivre et peindre des guerilleros, il a écrit en guerillero. Je m'imagine qu'après une marche, après un combat, après une reconnaissance, il rédigeait ce qu'il avait vu, ce qu'il avait entendu, ce qu'on avait exécuté. La guerilla s'avance, j'entends les propos des compagnons de Mina qui vont à leur proie; les conseils féroces autour des feux du bivouac s'agitent devant nous. M. de Saint-Yon ne raconte pas, il met en action. J'avoue que j'ai quelque peu regretté cette manière; le style est plus pittoresque sans doute, mais il est moins grave. Si



la majesté de l'histoire ne pouvait descendre jusqu'à tracer la vie des Mina, M. de Saint-Yon nous devait des mémoires plus sérieusement composés. Il ne fallait pas donner l'air d'un roman à de pareils faits, dont la triste réalité n'est que trop incontestable. M. de Saint-Yon a éclairci une page obscure encore de nos grandes annales. Il a écrit avec esprit, avec chaleur, mais il s'est trompé dans la forme.

---

---

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

14 octobre 1840.

La destruction de Beyrouth, la convocation des chambres, le *memorandum* de M. Thiers et la note qui l'accompagne, ce sont là les grands événements de la quinzaine qui vient de s'écouler, les prémisses dont il ne doit pas tarder à sortir d'importantes conséquences pour la politique européenne. Ces trois ordres de faits découlaient nécessairement l'un de l'autre.

Après l'attaque sauvage des côtes de la Syrie, le gouvernement ne pouvait pas ne pas appeler les chambres à délibérer sur des circonstances aussi graves. Il est irrécusable aujourd'hui que les destructeurs de Beyrouth entendent disposer de l'Orient à leur gré, y exercer l'empire le plus absolu, sans tenir aucun compte de la puissance française et de la juste part d'influence qui doit nous appartenir dans les affaires du monde.

En débutant par des faits de cette nature, les alliés étaient sans doute disposés à pousser, en cas de résistance, les moyens de contrainte jusqu'aux dernières extrémités. Le nier, ce serait s'accuser soi-même de légèreté, se donner de gaieté de cœur un ridicule qu'aucun homme d'État ne pourrait supporter. Il faut bien qu'on nous dise ce que les signataires du traité de Londres auraient fait si Ibrahim-Pacha avait jeté à la mer leurs soldats, s'il se fût emparé de leurs canons et de leurs tentes. Un coup de vent subit qui pendant quarante-huit heures éloignerait les vaisseaux anglais du rivage, suffirait au général égyptien pour s'emparer de ces méchantes troupes turques qu'on a jetées sur la côte, et abritées sous le canon d'une flotte formidable. Encore une fois, que feront les alliés si la résistance, — le contraire est loin d'être prouvé, — se proportionne à l'attaque? si les premières démonstrations n'atteignent pas le but, si Méhémet-Ali ne s'émeut guère des violences de M. Napier, et le laisse à son aise brûler des bicoques, canonner des hôpitaux, tuer des vieillards et des femmes? Rentrera-t-on paisiblement dans ses ports en remettant à l'année prochaine le châtiment du rebelle? Nous le voulons bien; mais l'Europe, bien qu'elle ait renoncé depuis longtemps à la grosse et franche gaieté de nos pères, garderait difficilement son sérieux.—Ce revers, dira-t-on, n'est pas à

craindre. — Ce n'est pas là une réponse d'homme d'État. Il suffit que la résistance opiniâtre et efficace du pacha soit possible et jusqu'à un certain point probable. Qui pourrait affirmer qu'elle ne l'est pas? Dès-lors on a dû la prévoir, la calculer, et se demander ce qu'on ferait si elle venait à se réaliser. La réponse n'est pas douteuse. A moins d'avoir perdu le sens, d'avoir renoncé à toute dignité, par cela seul qu'on a commencé précipitamment une attaque de cette nature, on avait résolu de n'épargner, le cas échéant, aucun moyen de violence : débarquement de troupes, marche d'une armée russe, occupation de villes fortes et de provinces turques ; tout était nécessairement prévu et décidé, parce que nul ne pouvait, en commençant, avoir la certitude que Méhémet-Ali ne résisterait pas avec énergie, qu'il s'arrêterait devant telle ou telle démonstration militaire.

Le gouvernement français avait donc parfaitement raison lorsqu'il disait aux signataires du traité de Londres : « Même sans entrer dans le fond de la question, une résolution de cette nature ne saurait être approuvée par les amis sincères de la paix, car pour la mettre à exécution, vous ne pouvez employer que des moyens inefficaces ou dangereux. » Inefficaces ! Encore une fois, ce serait pour les alliés se couvrir de ridicule. On est donc fondé à croire qu'ils étaient décidés à l'emploi de moyens dangereux, de moyens qui pourraient compromettre l'équilibre européen, la paix du monde.

C'est là une conséquence forcée de leurs délibérations. Le jour où notre gouvernement a connu l'existence du traité de Londres, ce jour même il a dû apercevoir cette conséquence et préparer le pays aux grands événements qui pouvaient en résulter.

Cependant, pour les nations comme pour les individus, il y a toujours un intervalle entre le projet et l'exécution, entre la résolution et le fait. Malgré les clauses menaçantes du traité de Londres et de ses annexes, clauses qui donnaient à craindre des conventions secrètes plus exorbitantes encore, le gouvernement français pouvait faire aux alliés l'honneur de croire qu'en songeant aux dangers incalculables que leurs étranges conventions allaient faire naître, ils ne passeraient pas légèrement de la menace à l'exécution, ou que du moins les faits *coercitifs* ne seraient pas de nature à provoquer, de la part du vice-roi, une résistance qui devint à son tour agressive et engageât l'amour-propre des alliés dans une guerre à outrance. Si on s'était borné à une interruption des communications maritimes entre l'Égypte et la Syrie, à une sorte de blocus militaire, tôt ou tard cette situation, fâcheuse pour tout le monde, et en particulier pour Méhémet-Ali, aurait donné lieu à des pourparlers, à des expédients, à des concessions, qui auraient pu rapprocher toutes les puissances et raffermir pour longtemps encore la paix générale. En cet état de choses, le gouvernement français ne devait ni s'endormir dans une aveugle confiance, ni renoncer brusquement à l'espoir de conserver une paix digne, honorable, la seule que le pays puisse supporter. Sans doute, en présence d'un traité fait par l'Angleterre en dehors de la France, d'un traité qui en réalité déliait l'alliance anglo-française pour jeter l'Angleterre dans des voies aussi nouvelles qu'étranges, d'un traité qui annonçait la monstrueuse prétention de régler les affaires de l'Orient sans aucune participation de la

France, le gouvernement devait concevoir plus de méfiance qu'il ne pouvait conserver d'espoir. L'alliance anglo-française une fois brisée, il faut bien se le dire, la paix du monde n'a plus de base solide, inébranlable. Les chances sont complètement retournées. Ce qu'on pouvait auparavant parier pour la paix, on pourrait avec les mêmes probabilités le parier pour la guerre. Dès-lors, il eût été stupide de conserver après le traité de Londres la persuasion invincible du maintien de la paix ; car, si l'alliance anglo-française n'était pas brisée, elle se trouvait du moins singulièrement affaiblie. Quelque riche que soit en affections le cœur de l'Angleterre, il ne l'est pas assez pour suffire en même temps à la France et à la Russie ; quelle que soit la confiance de lord Palmerston dans les charmes de sa diplomatie, il ne parviendra pas facilement à la faire également agréer à Saint-Pétersbourg et à Paris, de l'autocrate du Nord et des chambres françaises. Ceux-là seulement qui préféreraient la paix à toutes choses, même à l'honneur et aux intérêts de la France, auraient pu conserver, malgré le traité de Londres, une confiance illimitée dans le maintien de la paix. Mais soyons justes ; de ces hommes, il n'en est pas sur le sol français. L'esprit de parti dans ses récriminations, la logique d'opposition dans ses moyens d'attaque, ont pu sans doute présenter certains faits sous des faces diverses. Il n'y a rien là que de fort naturel. Mais nul n'a dit que le gouvernement devait rester les bras croisés en présence d'un fait aussi énorme que le traité de Londres ; tout le monde a reconnu que le gouvernement devait faire prendre au pays une attitude digne, forte, propre à le mettre en mesure de faire face à tout événement.

Le gouvernement a fait ce qu'il devait dans la mesure du danger que le traité de Londres avait fait naître. Mais, avant de passer à des faits plus décisifs, avant de provoquer, de la part de la législature, des mesures qui, par leur grandeur et leur éclat, peuvent avoir une immense gravité et produire des effets irrévocables, le gouvernement devait attendre les actes de la nouvelle alliance, il devait pouvoir apprécier les moyens qu'elle aurait employés et par là mieux connaître le but, caché peut-être, des engagements que lord Ponsonby et lord Palmerston ont su imposer à l'Angleterre et à leurs faibles et insouciants collègues.

Le canon de Beyrouth est venu révéler la nature de ces moyens, moyens, à la vérité, encore plus odieux qu'efficaces. L'honnête amiral Stopford l'a senti. Aussi s'est-il empressé de dire dans sa dépêche qu'il avait donné l'ordre de ne tirer que contre l'armée et contre les forts, et d'épargner la ville. On sait quel a été le résultat : des femmes, des enfants, des vieillards, écrasés sous les ruines ou déchirés par le canon ; Beyrouth en cendres ; l'armée égyptienne n'a presque pas été atteinte. Au reste, cet horrible résultat avait été prévu de MM. Stopford et Bandiera. Ils écrivaient à Soliman-Pacha, en style moitié sérieux, moitié goguenard : « Votre Excellence aura pu voir, par le feu de nos escadres dans la journée d'hier seulement, un petit spécimen de la marche que nous sommes forcés de suivre. » Ils l'invitent à livrer la ville pour épargner aux innocents habitants les inévitables horreurs qui, dans quelques heures, leur sont réservées. — Quel noble exploit ! « Soliman-Pacha, dira-t-on, n'avait qu'à évacuer. » Il suffira donc d'une injuste agression, d'une



agression commencée avant toute sommation, avant que le général égyptien ait pu recevoir un ordre de son prince, pour rejeter ces horreurs sur l'officier qui, coûte que coûte, n'a pas consenti à un acte de trahison ou de lâcheté ! Soliman-Pacha a fait son devoir. Les alliés ont manqué aux lois de l'humanité et de la civilisation. Et c'est pour participer à de pareils exploits que l'Austriche, d'ordinaire si sage et si réservée, s'empresse de figurer comme puissance maritime, et qu'elle envoie deux méchantes frégates, dont une commandée par je ne sais quel archiduc, démolir des masures, tuer des femmes et des enfants sur les côtes de la Syrie !

Quoi qu'il en soit, ces violences ne pouvaient plus laisser de doute sur la nature des moyens que les signataires du traité de Londres avaient résolu d'employer. Ces faits se seront probablement renouvelés sur d'autres points ; les Orientaux auront eu d'autres occasions d'admirer l'humanité, la modération, la sagesse de la vieille Europe.

Que peut-il arriver ? Le pacha résiste-t-il avec succès ? Ses ennemis sont engagés à pousser les choses à l'extrême, à tout tenter pour réussir ; les Russes doivent s'ébranler ; les signataires du traité de Londres se trouvent placés entre une énormité et un ridicule ; la France doit aviser.

Méhémet-Ali est-il vaincu par les armes, ou subjugué par la crainte ? Est-il désarmé, dépouillé ? Est-il sur le point d'être abaissé, anéanti ? La France doit aviser tout aussi promptement, avec autant d'énergie que dans le premier cas, car qui remplacerait la puissance de Méhémet-Ali dans l'Orient ? Que mettrait-on à la place de son imposant établissement ? de sa flotte, de son armée, de ses arsenaux, de ses écoles militaires, de cette civilisation toute matérielle, il est vrai, qu'il est parvenu à implanter dans les provinces qu'il gouverne ? L'administration de la Porte, les institutions de la Porte, les hattî-shérifs, ces ridicules contrefaçons de celles de nos institutions que l'Orient ne peut même pas concevoir ? Des soldats turcs ? des pachas turcs ? Cela n'est pas sérieux ; une fois Méhémet-Ali détruit, l'Égypte et la Syrie ne sont plus à la Porte ; elle s'en croira plus maîtresse qu'elle ne l'est aujourd'hui avec son puissant vassal : elle ne le sera pas le moins du monde. Il est facile de comprendre à qui appartiendraient en réalité ces pachaliks. L'équilibre européen se trouverait profondément troublé, et la France, si elle avait pu demeurer spectatrice impassible de pareils événements, aurait joué un rôle plus déplorable que celui de Louis XV assistant au partage de la Pologne.

Il est donc évident que le bombardement des côtes de la Syrie, que ce violent début dans la carrière des hostilités exigeait du gouvernement français quelque chose de plus que les mesures qu'il avait prises jusqu'à ce jour. Il fallait, dans l'ordre des prévisions, s'élever au niveau des événements. Un fait éclatant, un fait qui peut avoir pour conséquence un trouble profond et prochain dans l'équilibre européen dépassait la portée de ce que le gouvernement pouvait faire sans le concours des chambres. Les grands pouvoirs de l'État devaient tous se prononcer dans ce moment solennel, prendre chacun la part de responsabilité morale qui doit lui appartenir ; la paix ou la guerre, l'action ou l'inaction ; l'inaction armée, menaçante, ou l'inaction passive et résignée ; quel que soit le parti auquel la France s'arrête, ce parti doit avoir

l'assentiment de tous les représentants légaux du pays, de la couronne et des chambres. Les chambres ont été convoquées. En tirant le canon de Beyrouth, les signataires du traité de Londres appelaient les chambres françaises à délibérer.

Ce n'est pas tout. En continuant les armements avec une activité qui paraît infatigable, et en convoquant les chambres, le gouvernement n'avait pas encore satisfait à toutes les exigences de la situation. Lord Palmerston ayant présenté sous un faux jour la conduite du gouvernement français dans les affaires d'Orient, il importait de rétablir les faits dans toute leur vérité, et de montrer au monde que la politique de la France avait été aussi franche que raisonnable. C'est là le but du *memorandum* que M. Thiers vient de publier.

Ce document important, aussi remarquable par la netteté de l'exposition et la solidité des arguments que par la modération et la fermeté du langage, servira de base aux débats parlementaires. On sait maintenant à quoi s'en tenir sur les insinuations par trop habiles du noble lord. Le gouvernement français n'a jamais songé à se séparer de l'Angleterre dans la question d'Orient, ni à solliciter un arrangement direct entre la Porte et le pacha; il n'a jamais changé d'avis ni de langage sur le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman; tous ses ministères, il y a plus, tous les cabinets étrangers ont toujours attaché le même sens à cette expression, *l'intégrité de l'empire ottoman*: tous ont voulu dire par là que la Turquie ne devait être démembrée au profit d'aucune puissance européenne, qu'il fallait garantir dans certaines limites les possessions de la Porte et celles de son puissant vassal, le vice-roi d'Égypte. Qui pourrait affirmer le contraire? Les signataires du traité n'ont-ils pas offert au pacha l'hérédité de l'Égypte et du pachalick de Saint-Jean-d'Acre? Ils ont donc reconnu que l'intégrité de l'empire ottoman était compatible avec l'existence politique de Méhémet-Ali et de sa famille. L'intégrité de l'empire dépend-elle de l'administration immédiate d'Alep et de Damas, plutôt que de celle de Saint-Jean-d'Acre et d'Alexandrie?

Il est également vrai que le gouvernement français n'a apporté dans les négociations ni obstination ni raideur. Loin de là. On pourrait plutôt lui reprocher un peu de mollesse, une condescendance excessive, un amour de la paix, un désir d'union quelque peu exagéré. Quelles qu'aient été les avances du pacha pour mériter la bienveillance de la France, quelque favorable que fût aux intérêts égyptiens l'opinion publique du pays, le gouvernement français n'avait pas refusé d'exiger de grands sacrifices du vainqueur provoqué de Nézib. Il occupait Adana, il devait le rendre; les villes saintes, il devait les rendre; Candie, il devait la rendre; il devait restituer la flotte, payer un tribut, reconnaître formellement la suzeraineté de la Porte; enfin, et ici on pourrait dire que la condescendance commençait à devenir excessive, le cabinet du 1<sup>er</sup> mars laissait entendre qu'il souscrirait à un arrangement qui, en donnant au pacha l'hérédité de l'Égypte, laisserait à ce vieillard l'administration viagère de la Syrie. Non, mille fois non, l'histoire ne voudra pas écrire, car cela paraîtra trop incroyable, trop absurde, que le cabinet anglais, au lieu de saisir au vol cette idée et de s'empresse de la réaliser, a préféré se séparer de la France, oublier son alliance, s'unir aux Russes, commencer en Orient

une lutte odieuse et sanglante, compromettre la paix du monde, son industrie, son commerce, sa prospérité.

Enfin le *memorandum* met en lumière une dernière vérité qu'il est juste de faire remarquer. C'est M. Thiers, c'est le cabinet du 1<sup>er</sup> mars, qui a été le plus avant dans la voie des concessions et des expédients, qui s'est montré disposé à ne laisser au pacha pour la Syrie qu'une possession viagère. En faisant cette remarque, nous n'entendons pas glorifier le cabinet. Nous serions assez enclins à trouver qu'il poussait la condescendance trop loin, qu'il faisait à l'alliance anglaise de trop larges concessions, qu'il ne résistait pas assez à l'entêtement de lord Ponsonby, aux caprices de lord Palmerston. C'est là une opinion, nous le reconnaissons, plus ou moins contestable. Mais ceux qui ne la partagent pas, ceux qui pensent qu'on ne risquait rien d'être injuste envers Méhémet-Ali, pourvu qu'on se pliât aux fantaisies du noble lord, de quel droit viendraient-ils dire aujourd'hui que c'est au cabinet du 1<sup>er</sup> mars, au cabinet qui s'est montré le plus accommodant et le plus flexible, que nous devons le traité du 15 juillet, l'affaiblissement de l'alliance anglo-française, et la possibilité d'une grande guerre? Quoi! parce qu'il n'a pas poussé la condescendance jusqu'à l'abaissement, la prudence jusqu'à la pusillanimité, on lui reprocherait d'avoir compromis les intérêts de la France! Quoi! parce qu'en présence du traité de Londres il ne s'est pas senti le cœur défaillir, parce qu'il s'est rappelé que la France est forte, qu'elle est grande, qu'elle est puissante, parce qu'il n'a pas cru qu'au coup de tonnerre elle dût imiter ces femmes effarées qui vont cacher leur terreur dans un coin du logis; parce que, acceptant avec dignité l'isolement qu'une politique insensée a voulu faire à la France, il s'est appliqué à l'armer et à la préparer à tout événement, on l'accuserait d'avoir abusé de ses pouvoirs et de vouloir la guerre à tout prix!

Mais si le *memorandum* explique et rectifie, les faits qui se passent en Orient exigeaient désormais plus que des rectifications et des explications. Aux violences du commodore Napier, aux sommations impérieuses, au langage provoquant des consuls de l'alliance, est venu se joindre un acte plus grave encore, la déchéance du vice-roi d'Égypte, prononcée par la Porte et suivie de la nomination d'un autre pacha. Qu'on ne nous dise pas que c'est là une témérité du sultan que nul n'approuve! Cette témérité, ce sont les conventions signées à Londres qui la lui ont inspirée. C'est sous l'influence de ce pacte funeste que ce faible monarque a pris son courage à deux mains pour prononcer la déchéance de l'illustre vieillard. Ce sont les articles 2 et 7 de l'*acte séparé annexé* au traité, ce sont les menaces des consuls à Alexandrie qui ont inspiré aux mannequins de Constantinople cette folle pensée.

Le vice-roi déchu! Lord Palmerston ne craint pas de le comparer à un shériff, à un préfet. Ne peut-on pas les destituer à son gré? Mais depuis quand le gouvernement anglais devient-il si rigoriste sur le droit, si dédaigneux du fait? Méhémet-Ali! Mais il y aura bientôt trente ans qu'il a conquis l'Égypte, qu'il a fondé un État, tranchons le mot, qu'il règne, par le droit de l'épée et du génie. Son trône, ce sont les établissements qu'il a faits, les institutions qui ont enfin pris racine dans ce sol que la barbarie avait si profondément ravagé. Sans doute il a employé des moyens durs, violents, que nous ne som-

mes nullement disposés à justifier. Mais quels sont les hommes qui les lui reprochent le plus sévèrement et qui nous font de touchantes homélies sur l'inhumanité du pacha ! Ce sont les maîtres de l'Inde, les alliés du destructeur de la Pologne ! On suppose donc que le monde a tout oublié, l'histoire du jour et l'histoire d'hier !

Aujourd'hui on signe une convention menaçant de déchéance le fondateur glorieux d'un État qui compte bientôt trente années d'existence, et qui par cela même, et par les forces qu'il possède, et par la voie qu'il a ouverte aux institutions, aux usages, au commerce, à la civilisation de l'Occident, est entré dans le système européen et fait partie de l'équilibre politique; et hier on venait au secours de cette Grèce, qui, elle aussi, faisait partie intégrante de l'empire ottoman; de la Grèce, qui n'avait pu encore rien faire, rien organiser; de la Grèce, qui ne pouvait pas même se donner un chef national, qui était obligée de demander à l'Europe un roi, des troupes et de l'argent; de la Grèce, qui, politiquement parlant, pouvait être ou ne pas être sans que l'équilibre européen en fût le moins du monde troublé. On ne s'est pas contenté de la voir renaître, de l'aider indirectement à secouer le joug humiliant de la Porte; on l'a retirée du néant où elle était retombée; c'est à coups redoublés, l'a-t-on oublié? qu'on a frappé, à Navarin, sur la Porte, vaillamment, mais inutilement défendue par son fidèle vassal le vice-roi d'Égypte. Quoi donc! ne sait-on résister au divan et le mettre à la raison que lorsqu'il y a des flottes à brûler? Le crime du pacha d'Égypte serait-il d'avoir un grand nombre de vaisseaux dans le port d'Alexandrie? Nous ne voulons pas le croire. Nous voulons seulement faire remarquer que la logique a ses droits, même dans les matières politiques, car l'opinion publique appuie et confirme ses arrêts. La Grèce, Dieu en soit béni! a dû son salut à la gloire et à la puissance des souvenirs, à ce qu'elle avait été plutôt qu'à son état présent; on espérait en faire un État de quelque importance: cette espérance n'est encore qu'imparfaitement réalisée. L'existence politique de l'Égypte ne se fonde pas sur des espérances, mais sur des faits accomplis. Il fallait le concours, les efforts des puissances pour sauver la Grèce: le concours, les efforts des puissances seraient nécessaires pour anéantir l'Égypte. On a créé par la force ce qui n'existait pas: y aurait-il justice, saine politique, à détruire ce qui est?

Si le gouvernement français pouvait, à toute rigueur, dans son amour de la paix, attendre sans trop d'impatience l'issue des événements de la Syrie, et épier en silence les occasions d'une transaction honorable, cette impassibilité silencieuse devenait impossible le jour où, par un acte solennel, on prétendait effacer l'établissement égyptien du nombre des faits accomplis et reconnus. La France a pu laisser dans l'incertitude le sort définitif de la Syrie; là où elle avait toujours vu matière à négociations, une question à vider par des concessions réciproques, elle a pu, sans trop s'émouvoir, permettre à la Porte quelques tentatives qui, loin de lui rendre l'entière possession de la province perdue, ne feront probablement que lui prouver de plus en plus qu'il n'y a pas pour elle de meilleur parti qu'une transaction franche et honorable. Dans tous les cas, avant de prendre une résolution, la France pouvait sans danger profiter de sa position d'isolement, et, libre de ses mouvements et de son action,



prendre conseil des événements. Mais dès le moment que la déchéance du vice-roi a été prononcée, la France aurait manqué à sa dignité et à sa loyauté, si elle avait gardé le silence, si elle avait donné lieu d'affirmer qu'elle avait eu, sans en témoigner le moindre ressentiment, connaissance d'un fait de cette nature, d'un acte qui, réalisé, troublerait profondément l'équilibre européen. Encore une fois, que l'Égypte soit un fief de la Porte, nul ne s'y oppose; Méhémet-Ali ne demande pas autre chose. Mais l'existence de ce grand fief est acquise à l'équilibre politique. Que, relativement à la Syrie, on s'agite pour savoir quelles seront au juste les limites qui sépareront les possessions du vassal des possessions du suzerain : tant que cette agitation n'aura pas de graves conséquences, tant qu'elle n'amènera pas dans l'empire ottoman des forces ou des influences que la France ne peut y tolérer, notre gouvernement peut se borner au rôle d'observateur. Quant à l'Égypte, à son existence politique, à sa transmission héréditaire dans la famille du possesseur, la France ne peut accepter ni doute, ni restriction, ni conditions quelconques. A cet égard, ce n'est pas demain, ce n'est pas après-demain, que la résolution de la France se formerait, franche, explicite, énergique; c'est aujourd'hui même. C'est là ce qu'il fallait faire connaître sans ambages, sans détour, à l'Europe. Tel a dû être le sens, nous en sommes convaincus, de la note qui a suivi ou accompagné le *memorandum*.

Si notre conjecture est fondée, il serait arrivé un de ces incidents diplomatiques qui font écrire et débiter bien des phrases. Pendant que le cabinet préparait ici sa déclaration relative à la déchéance, plusieurs des signataires du traité de Londres, effrayés eux-mêmes des conséquences d'un pareil acte, auraient donné à leurs représentants l'ordre de faire connaître que l'édit de déchéance n'était qu'un coup de tête du divan, une menace qui dans aucun cas ne devait être suivie d'effet. Aussi ne manquera-t-on pas de dire que notre gouvernement n'a osé faire sa déclaration que parce qu'il lui était prouvé que les puissances n'avaient point l'intention de mettre à exécution l'article de la déchéance. Nous sommes hors d'état de décider la question par le calcul des jours et des heures. Il faudrait pour cela des renseignements que nous n'avons pas. Mais, en vérité, peu nous importe de résoudre pareille question. Lorsque nous connaissons la note, ce que nous examinerons avec soin, ce sera sa teneur, ce seront ses principes, et si elle est conçue comme il convient à un gouvernement fort et modéré, à une grande nation, qui, sans vouloir abuser de sa puissance, peut et veut maintenir son droit envers et contre tous, nous n'en demanderons pas davantage; car, ce qui est certain pour nous, après avoir lu le traité du 15 juillet et les annexes, et les sommations et les déclarations d'Alexandrie, après nous être rappelé les animosités invétérées qui s'acharnent à la ruine du pacha, c'est que les déclarations de mansuétude et les explications rassurantes dont on parle n'auraient pas eu lieu, si la France se fût endormie dans une quiétude par trop philosophique, si elle n'avait pas fait comprendre, même à ceux qui faisaient profession de ne pas le croire, qu'il y aurait cependant un terme à sa longanimité et à sa patience.

Par ces actes, la question se trouve posée devant les chambres d'une manière nette et précise, et il devient plus facile d'éviter les malentendus qui

peuvent si facilement se glisser dans des discussions de cette nature. Le gouvernement aura fait connaître la limite qu'il a placée ; il ne s'agira donc plus de louer ou de blâmer un système général, mal déterminé, en quelque sorte inconnu ; pour se livrer à la critique, il faudra prouver que la France devait courir aux armes même avant que l'existence politique de l'Égypte fût sérieusement menacée, ou bien il faudra avoir le courage de soutenir que la France doit rester spectatrice impassible de l'anéantissement de Méhémet-Ali. Si, au contraire, le premier parti paraissait impétueux, violent, et le second, pusillanime et indigne de la France, le gouvernement, par une conséquence naturelle, se trouverait avoir saisi ce juste point où la modération doit s'allier au ressentiment et la prudence à la force.

Quel que soit le jugement qui est sur le point de sortir de l'urne des deux chambres, nous sommes d'avance disposés à le recevoir comme le *verdict* du pays. Seulement, il importe de le répéter, nous demandons que la question soit nettement posée, et que tous les systèmes soient clairement définis. C'est là ce à quoi doivent surtout s'appliquer les amis d'une discussion franche, d'un résultat sincère. Il n'y a pas un homme dans les chambres françaises qui veuille le désordre ; il n'y en a pas un seul, nous en sommes convaincus, qui veuille l'abaissement et le déshonneur de la France. Ainsi, toutes les opinions s'enveloppent nécessairement dans le même langage. Chacun veut l'ordre et une paix honorable, si elle est possible ; chacun préfère la guerre à la honte et à l'abaissement de son pays. Nous nous plaisons à le répéter : en tenant ce langage, nul ne ment. C'est bien là ce que chacun désire, ce que chacun veut. On ne diffère pas sur le but ; mais les uns, croyant l'apercevoir là où il n'est pas, poursuivent une chimère, les autres se trompent sur les moyens de l'atteindre. En matière si grave et si difficile, les divergences d'opinions sont chose fort naturelle, l'erreur est excusable ; mais ce qui serait peu digne de la grandeur de la question, ce serait une discussion où toutes les opinions ne se dessineraient pas avec précision, où les avis au fond les plus opposés s'induiraient réciproquement en erreur par une sorte de communauté de langage. Sachons au juste à quoi nous en tenir. Dans ce moment plus que jamais, il faut que chacun ait le courage tout entier de son opinion.

Le ministère sera exposé à des reproches diamétralement opposés. Nous ne disons pas qu'il se trouvera entre le système de la paix à tout prix et celui de la guerre révolutionnaire. Encore une fois, ces deux exagérations, à supposer qu'elles existent dans quelques esprits, ne sont pas de nature à se présenter dans les débats parlementaires. La guerre comme la paix à tout prix est au fond une seule et même chose. Nous ne verrions, du moins, aucune différence quant aux résultats. L'une et l'autre conduiraient au bouleversement du pays. Confinée un moment dans une paix avilissante, la France rebondirait bientôt vers la guerre révolutionnaire. Il ne peut être question au sein des chambres que d'une paix honorable ou d'une guerre politique, résultat l'une ou l'autre d'une juste appréciation des circonstances de l'Europe, de l'honneur et des intérêts de la France. C'est sur ce terrain que se placeront et ceux qui accuseront le ministère d'impatience et d'audace, et ceux qui lui reprocheront sa retenue, en la qualifiant de timidité.

Il ne lui sera pas difficile de repousser ces reproches. Le ministère n'a fait que pourvoir aux nécessités d'une situation qu'il n'a pas faite, mais qu'il a courageusement acceptée. Au fond, rien ne lui appartient que la modération dont son langage et l'activité ferme et prudente des mesures que les circonstances lui ont impérieusement commandées. Qu'on lui dise qu'il fallait laisser la France désarmée et hors d'état de faire face aux dangers dont elle pourrait d'un instant à l'autre être menacée! Quant au reproche opposé, celui d'avoir manqué de hardiesse, de n'avoir pas assez fait, de n'avoir pas fait entendre à l'Europe des paroles assez sévères et menaçantes, nous ne croyons pas que le ministère doive s'en préoccuper. Sa vie politique n'en dépend pas.

Le gouvernement a mis beaucoup de mesure dans ses paroles, une grande modération dans ses actes. Il a bien fait. Qu'il se rappelle seulement que, plus on a été modéré dans ses exigences, plus il importe d'être inébranlable dans ses résolutions, hardi dans l'accomplissement de sa pensée. Le respect du monde pour le gouvernement du pays, la dignité et l'avenir de la France, sont à ce prix.

Le roi de Hollande s'est déchargé de la royauté. Son abdication n'a aucun rapport avec la politique générale. Elle n'est due qu'au caractère de ce prince et aux circonstances où il s'est trouvé placé. Guillaume et la Hollande étaient deux vieux amants, dégoûtés l'un de l'autre. Ils éprouvaient d'autant plus d'éloignement que leur attachement avait été plus vif et leur union plus intime. Jamais roi n'a été aimé comme Guillaume l'a été de ses Hollandais. Jamais la confiance d'un peuple dans les sentiments patriotiques et dans l'habileté du monarque n'a été plus illimitée ni le dévouement plus absolu. Hélas! il faut bien le dire, tout cela n'est plus. L'arc a été trop tendu; il s'est brisé. Guillaume s'était laissé induire en erreur par les gouvernements *absolutistes*. Il les connaît aujourd'hui et a pour eux, dit-on, tous les sentiments d'un homme qui a été victime de leur politique. Il n'est pas moins vrai qu'aux yeux de la Hollande, Guillaume a manqué d'habileté et de prévoyance.

Les Hollandais sont éminemment des hommes d'ordre et de probité et qui aiment à voir clair dans leurs affaires. Ils portent ce même esprit dans les affaires publiques. Maître absolu des finances, Guillaume a fait d'énormes dépenses et occasionné un *déficit* dont on ne sait pas encore le chiffre exact; on parle de 500 millions de francs. La Hollande ne redoute pas cette dette; mais elle veut connaître au juste l'état de ses finances et la mesure des sacrifices qu'elle doit s'imposer pour cicatriser toutes ses plaies. Bref, elle veut une royauté sérieusement constitutionnelle, des ministres responsables, un budget justifié et discuté, choses que le vieux roi, formé à une autre école, vieilli dans d'autres habitudes, déteste cordialement, et auxquelles son caractère franc et raide ne saurait se plier, et moins encore faire semblant de se plier.

On veut faire de lui un administrateur qui rend ses comptes; il préfère ne plus administrer, et les Hollandais ne sont pas fâchés de voir passer les affaires en d'autres mains. Enfin, l'attachement du roi pour une dame belge et catholique dont il voulait faire sa femme, a achevé de lui aliéner le cœur des Hol-

landais. Le divorce entre la Hollande et Guillaume était consommé. Guillaume a eu le bon sens de le comprendre et le courage de le déclarer. On porte la fortune personnelle du vieux roi à 160 millions de francs.

---



---

---

# THÉÂTRE ESPAGNOL.

---

## LE DRAME HISTORIQUE.

---

Un des traits caractéristiques du théâtre espagnol, c'est qu'il est profondément national, c'est qu'il est l'expression énergique des mœurs, des idées, de l'histoire du pays. De même que, dans les comédies de *cape et d'épée*, il nous offre un tableau vivant de l'état de la société à l'époque où elles ont été composées, les comédies héroïques qui constituent une portion si notable de son répertoire forment comme une vaste galerie où se déroule toute l'histoire de l'Espagne depuis le commencement de la monarchie. Les poètes dramatiques n'ont pas même reculé devant la tâche difficile de produire sur la scène les événements à peu près contemporains. Bien qu'ils aient quelquefois réussi dans ces tentatives hardies, ce n'est pas parmi les compositions empruntées à des faits si récents, qu'il faut chercher leurs chefs-d'œuvre. La poésie est mal à l'aise lorsqu'elle a à représenter les éléments compliqués d'une civilisation aussi avancée que celle qui existait alors en Espagne; elle s'entend mal à interpréter les calculs de la politique, les profondes combinaisons et les grandes luttes de l'ambition, les guerres savantes et méthodiques, en un mot tout ce qui fit l'éclat et la gloire du siècle de Ferdinand le Catholique, de Charles-Quint, de Philippe II. Il lui faut quelque chose de plus simple, de plus saisissant, qui parle d'une manière plus directe aux imaginations. Il lui faut des héros dont la physionomie ouverte, saillante, s'empare puissamment des esprits, sans qu'on soit obligé, pour les apprécier, de se livrer à une sub-

tile analyse. Il faut enfin, et cette dernière circonstance n'est guère moins indispensable que les autres, il faut que les faits et les personnages, conservés dans la mémoire des peuples par une tradition vivante, soient néanmoins, dans l'ordre des temps, à cette distance, à ce point de perspective où les teintes s'adouçissent et se confondent, où le côté grossier et trivial, inséparable de la réalité, disparaît dans une sorte de nuage, où la multitude des détails, trop souvent peu poétiques même aux époques qui semblent l'être le plus, se concentrent et se résument dans un petit nombre de résultats plus faciles à idéaliser.

Pour trouver réunies toutes ces conditions à un degré où elles n'existent peut-être chez aucun autre peuple, il suffisait de remonter un peu plus loin dans les annales de l'Espagne. Pendant tout l'espace qui s'étend du VIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle de notre ère, ces annales présentent en quelque sorte une vaste épopée dont l'unité grandiose surpasse dans sa vérité les plus brillantes et les plus heureuses fictions. Un peuple luttant pendant huit siècles pour délivrer son territoire d'une invasion étrangère, et, après mille vicissitudes, après s'être vu réduit à la possession de quelques rochers stériles, réussissant enfin à expulser les agresseurs; la cause de la religion inséparablement unie dans cette lutte à celle de la nationalité, le contraste de deux populations rivales qui, différant absolument par les mœurs, les croyances, le langage, se ressemblent pourtant par leur esprit chevaleresque et généreux, par leur aventureuse bravoure, ce sont sans aucun doute de bien autres éléments de poésie que ne l'avait été pour les Grecs la petite guerre de Troie, et pour les Romains le fabuleux voyage d'Énée, source pourtant de si admirables inspirations.

Des chantes populaires avaient exploité de bonne heure un terrain aussi heureusement préparé, et leurs *romances* avaient donné aux traditions nationales cette consécration poétique qui peut seule en assurer la durée. Ces romances ne méritent pas seulement de fixer l'attention des amis des lettres et des philologues qui peuvent y étudier les progrès du langage et du goût littéraire; c'est avant tout un riche dépôt d'informations historiques. Il ne faut sans doute pas s'en exagérer la valeur sous ce dernier rapport. On aurait tort d'y voir des documents contemporains sur lesquels on puisse s'appuyer avec confiance pour confirmer et compléter le témoignage des chroniques. Il est bien peu de ces romances qui aient été composées à l'époque qu'elles rappellent; et, à l'exception d'un très-petit nombre dont la physionomie rude et grossière atteste une haute antiquité, les plus anciennes ne paraissent pas d'une date antérieure au XV<sup>e</sup> siècle; mais il en est beaucoup qui, suivant toute apparence, ne sont que la traduction en langage moderne de compositions plus anciennes, et, en tout cas, il suffit d'y jeter un coup d'œil pour s'assurer que les événements et les personnages qu'elles célèbrent n'avaient pas cessé de vivre dans la mémoire des peuples. Si les poètes les eussent imaginés, ou seulement si pour les faire revivre ils eussent dû les tirer de l'oubli, les rapides allusions par lesquelles ils les désignent eussent été inintelligibles pour le public.

Évidemment, et c'est là ce qui fait à nos yeux un des grands mérites de ces petits poèmes, évidemment ils ne font que reproduire des souvenirs déjà

consacrés, déjà admis par la croyance universelle. Ils ne prouvent pas, tant s'en faut, la vérité de tout ce qu'ils racontent; mais ils prouvent que ces récits héroïques et romanesques, conformes au goût du temps, à l'esprit de la nation, étaient généralement accrédités. L'histoire n'est pas seulement la transmission des événements qui ont eu lieu, c'est encore celle des opinions qui ont régné, des croyances qui ont prévalu à des époques données, et sous ce point de vue, le plus important peut-être pour l'observateur philosophe, les romances dont nous parlons sont essentiellement de l'histoire.

On sait bien peu de chose sur ce qui s'est passé dans l'Espagne chrétienne pendant les trois premiers siècles qui suivirent l'invasion des Arabes. Les chrétiens, réfugiés dans leurs montagnes, où ils avaient tant de peine à conserver leur indépendance, et ramenés par la nécessité d'une guerre incessante à une sorte de barbarie, n'avaient guère le loisir d'écrire leurs annales. A peine les chroniques composées à cette époque nous donnent-elles le nom des rois et la sèche indication de quelques faits principaux. Tout ce que les historiens plus récents y ont ajouté ne repose évidemment que sur les traditions populaires dont nous parlions tout à l'heure.

Les amours du roi Rodrigue avec la belle Cava, non moins funestes à l'Espagne que ne l'avaient été pour Iliou ceux de Pâris et d'Hélène; le tribut annuel de cent jeunes filles imposé aux chrétiens par les musulmans et aboli par Alfonse le Chaste; les infortunes du comte de Saldana, expiant par la perte de ses yeux et par une longue captivité le crime d'avoir plu à la sœur de ce monarque; les exploits de son fils Bernard del Carpio, la terreur des musulmans, le rival et le vainqueur de notre Roland; la tragique histoire des sept infants de Lara, livrés au fer des Maures par la trahison de leur oncle et si terriblement vengés par leur frère posthume, l'illustre Mudarra, l'un des aîeux du Cid: toutes ces romanesques aventures, et bien d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer, ne sont probablement pas de pures inventions. Elles cachent sans doute, sous les détails fabuleux avec lesquels elles nous ont été transmises, un fonds de vérité historique; mais on s'efforcerait vainement aujourd'hui de dégager cette vérité des fictions qui s'y sont en quelque sorte identifiées. Autant vaudrait chercher laborieusement dans les fables de la mythologie grecque l'histoire véritable des temps héroïques.

L'Espagne a donc eu aussi une époque à demi fabuleuse, qui appartient bien plus à la poésie qu'à l'histoire proprement dite. Ce qu'avaient été chez les Grecs les poètes dont Homère a résumé et fait oublier les chants, les auteurs inconnus des romances l'ont été chez les Espagnols. Ce sont les vrais historiens de ces temps reculés; mais l'Espagne n'a pas eu son Homère pour recueillir et résumer dans un magnifique et imposant monument ces esquisses imparfaites, pour leur donner ainsi la consécration du génie.

Les poètes dramatiques, venus plus tard, ont puisé dans les romances le sujet d'innombrables compositions qui ont ravivé et rajeuni ces souvenirs. C'est ainsi encore qu'Eschyle, Sophocle, Euripide, empruntaient à l'Illiade et à l'Odyssée la pensée de leurs admirables tragédies.

Les drames qui nous retracent ces temps primitifs de l'Espagne ne sont certes pas des chefs-d'œuvre. Généralement ils restent fort au-dessous des

romances dont on les a tirés, et qui, par la simplicité de leur forme, étaient bien plus propres à faire valoir ces traditions populaires, à mettre en relief l'originalité naïve qui en fait tout le charme, à en dissimuler l'absurdité, rendue trop évidente et trop choquante par les longs développements d'une œuvre dramatique. Il est pourtant quelques-unes de ces comédies auxquelles on ne saurait contester un grand intérêt romanesque. Il en est d'autres qui rendent assez heureusement le caractère agreste et primitif dont l'imagination se plaît à entourer le berceau de la monarchie espagnole, alors qu'elle n'était pas encore sortie ou qu'elle commençait seulement à sortir des montagnes qui servirent d'asile à Pélage et à ses compagnons. Lope de Vega, si habile à varier ses tons et à se transformer suivant les idées qu'il voulait exprimer, a particulièrement réussi dans ce tableau d'un état social si différent de celui au milieu duquel il vivait. On peut surtout citer comme un modèle dans ce genre ses deux comédies des *Exploits des Meneses*. Sans doute, la couleur locale répandue sur ces pièces n'est pas à l'abri de tout reproche; on peut signaler plus d'une disparate au milieu de traits qui respirent un vrai parfum d'antiquité; mais le ton d'héroïque rusticité, les tableaux de la vie sauvage et montagnarde que Lope y a jetés avec beaucoup d'art et de charme, sont plus que suffisants pour faire illusion, et l'illusion est tout ce qu'on demande à la poésie, qui bien souvent s'accommoderait fort mal de la vérité absolue.

Ce premier âge de l'histoire d'Espagne finit vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. C'est alors que la réunion du comté de Castille et du royaume de Léon en un seul État, suivie bientôt après de la conquête de Tolède, l'antique métropole des Goths, constitua enfin au sein de la Péninsule une monarchie chrétienne, stable, puissante, qui, déjà maîtresse de la plus grande partie de l'Espagne, déjà supérieure en forces aux débris de la puissance arabe, ne devait plus s'arrêter dans ses progrès jusqu'à ce qu'elle eût achevé de les absorber. Dès ce moment, la Castille est un État considérable et régulier qui prend rang parmi les grands États de l'Europe; dès ce moment aussi, son histoire est plus connue, la part du roman et de la fable s'y amoindrit pour s'effacer bientôt complètement.

C'est à cette époque intermédiaire qu'apparaît la grande figure du Cid.

Ruy Diaz, autrement dit Rodrigue, fils de Diègue, Ruy Diaz de Bivar est le plus populaire des héros espagnols, c'est celui aussi que les poètes ont le plus célébré. Cinquante ans après sa mort, il était déjà le sujet d'un poème épique, premier et informe essai de poésie espagnole. Les siècles suivants voient éclore une multitude presque incroyable de romances consacrées à sa mémoire. A des faits vrais, plus ou moins altérés, se mêlent dans ces petits poèmes beaucoup de faits évidemment controuvés. Telle est souvent la monstrueuse absurdité de ces interpolations faites dans des temps d'ignorance, qu'elle mettrait à bout la crédulité la plus aveugle, et que dans ces derniers temps un critique paradoxal, ne sachant comment distinguer la réalité au milieu de toutes ces fictions, a cru pouvoir révoquer en doute l'existence même du Cid, doute qui ne peut se soutenir d'ailleurs contre un examen attentif des documents historiques, quelque incomplets qu'ils soient sur ce point.

Les romances dont il est le héros sont peut-être, dans leur ensemble, les



plus intéressantes et les plus poétiques que l'on possède. Le recueil dans lequel on les a réunies a une réputation européenne. Partout il a été lu et traduit ; partout, bien qu'il fût presque impossible hors d'Espagne d'en apprécier complètement les charmants détails, on a été frappé du caractère d'inspiration naïve et énergique qui en fait un monument si original.

De même que les romances du Cid sont sans comparaison celles qui ont eu le plus de retentissement hors de la Péninsule, le drame qu'en a tiré Guilen de Castro, l'un des contemporains de Lope de Vega, est incontestablement, de tout le théâtre espagnol, celui qui en France, et par suite en Europe, a obtenu le plus de célébrité. C'est sans doute à une cause accidentelle qu'il en est redevable. On ne pouvait oublier qu'il a fourni à Corneille la matière de son premier chef-d'œuvre, de la première tragédie qui soit restée sur notre scène ; mais l'ouvrage de Guilen de Castro n'eût-il pas ce titre à la reconnaissance des amis des lettres, les beautés dont il étincelle le recommanderaient encore à toute leur admiration. Elles sont trop connues pour que nous nous arrétions ici à les rappeler : il nous suffira de dire qu'il n'est peut-être pas dans *le Cid* français une belle scène dont la pensée, dont le dialogue même, ne soient presque textuellement empruntés au poète espagnol, et que, si quelquefois Corneille a perfectionné les conceptions de son modèle, quelquefois aussi il les a affaiblies en les modifiant pour les mettre en rapport avec la régularité de notre théâtre et la délicatesse de notre goût.

Ce qui est moins connu, c'est qu'au drame imité par notre grand tragique, Guilen de Castro a ajouté une seconde partie, qui, dans notre opinion, ne le cède pas à la première. Elle n'a pas, il est vrai, comme celle-ci, le mérite d'être dominée par un incident principal qui, ramenant l'intérêt vers un but unique, donne à l'ensemble de l'œuvre un caractère vraiment dramatique. C'est en réalité une chronique dialoguée à la manière de Shakspeare, c'est le récit des guerres civiles qui troublèrent la Castille et le royaume de Léon après la mort de Ferdinand le Grand, et qui ne finirent que par l'assassinat de son fils Sanche au siège de Zamora ; mais ce récit est plein d'action, de mouvement, de pathétique, le moyen âge y respire tout entier, et les lambeaux des vieilles chroniques que Guilen de Castro y a insérés avec un art infini, donnent à l'ensemble un air de réalité antique que je ne trouve au même degré peut-être dans aucune autre comédie espagnole.

C'est surtout dans cette seconde partie de *la Jeunesse du Cid* (tel est le titre de la pièce) que le héros nous apparaît avec ce caractère énergique et original emprunté aux romances, et qui n'est pas de tout point conforme à la physionomie que lui donne Corneille. Ces romances et les drames qui en ont été tirés nous le montrent brave et généreux, religieux, dévoué au devoir et à l'honneur. En lui, la fidélité la plus loyale à son souverain s'unit à un noble esprit d'indépendance : il subit l'exil plutôt que de s'humilier devant un roi injuste et qui ne lui pardonne pas, malgré ses services, d'opposer d'honorables scrupules et de courageuses représentations aux entreprises d'une ambition inique ; mais cet exil, il le consacre à vaincre les ennemis de son ingrat souverain, à étendre sa puissance. Il a toute la franchise et la rudesse des camps. Habitué à combattre et à commander, il semble mal à l'aise lorsqu'il

se trouve momentanément condamné à l'oisiveté de la cour. Trop plein peut-être du juste sentiment de sa supériorité, il est également hors d'état de supporter la moindre contradiction de la part des courtisans qu'il méprise et de dissimuler le mépris qu'il a pour eux. Son indignation, son impatience, se manifestent à chaque instant par de brusques saillies, par des railleries piquantes. Il ne respecte que le roi, et, tout en le respectant, il ne le flatte pas, il ne sait pas se plier envers lui à ces formes obséquieuses auxquelles les princes sont trop accoutumés pour ne pas s'irriter contre ceux qui y manquent; il ne sait pas même adoucir par l'expression les austères avis que son zèle lui dicte quelquefois. On devine à son langage qu'il ne sera jamais un favori, qu'on acceptera, qu'on recherchera même ses services dans le moment du danger, mais qu'on le trouve incommode, exigeant, peu respectueux, et que le jour de la disgrâce viendra tôt ou tard pour lui. — Nous l'avons dit, ce n'est pas là *le Cid* de Corneille, qui ne nous le présente d'ailleurs que dans sa première jeunesse, et qui en fait un modèle d'élégante courtoisie non moins que de générosité et de courage. un vrai paladin de nos vieux romans; mais c'est bien le héros espagnol du moyen âge, embelli sans doute par la tradition comme tout ce qui est destiné à vivre dans la poésie.

Il y a dans ce drame une scène bien pathétique, le fonds en est emprunté aux romances, mais Guillen de Castro l'a admirablement développé. Le roi don Sanche vient de mourir assassiné. Son meurtrier est sorti des murs de Zamora, où le roi assiégeait l'infante sa sœur, qu'il voulait dépouiller de son patrimoine. Un des principaux guerriers du camp royal, Diego de Lara, a accusé les habitants de Zamora de complicité dans l'assassinat, et, suivant les usages du moyen âge, il les a défiés en combat singulier pour soutenir cette accusation contre les champions qu'ils voudront désigner. Suivant ces usages encore, il a par là contracté l'obligation de combattre successivement contre cinq guerriers. Le vieil Arias Gonzalo, le conseiller, le défenseur de l'infante, qui lui a été recommandée par son père mourant, se présente avec ses quatre fils pour défendre l'honneur de Zamora. Malgré son âge, il veut descendre le premier dans la lice. Les supplications de l'infante, qui lui demande en pleurant de ne pas oublier qu'il est son seul appui au milieu des infortunes dont elle est accablée, peuvent à peine le déterminer à laisser combattre avant lui ses enfants. L'infante, en grand deuil, monte sur un échafaud d'où elle doit assister à la lutte qui va s'ouvrir. Arias Gonzalo, le cœur plein de tristes pressentiments, est auprès d'elle. A la barrière opposée, on aperçoit le Cid, qui fait les fonctions de juge du camp, le Cid qui, désapprouvant la guerre impie déclarée par l'ambitieux Sanche à son frère et à sa sœur, et se refusant à y prendre part, a néanmoins suivi son souverain jusque sous les murs de Zamora, l'a sauvé plus d'une fois des dangers où le précipitait son audace imprudente, et n'a cessé de lui faire entendre des conseils trop mal accueillis. Autour du héros sont rangés les principaux chefs de l'armée castillane. L'accusateur Diego de Lara s'avance dans la lice plein de confiance et d'audace.

L'INFANTE. — Qu'il est bien à cheval! sa vue seule inspire l'effroi.

ARIAS GONZALO. — Ah! mes enfants, ah! madame, pourquoi m'avez-vous

empêché d'aller le premier le combattre? suis-je destiné à les voir mourir et à leur survivre!

DIEGO DE LARA. — Puisque j'ai l'obligation de vaincre cinq ennemis, je vais planter cinq pieux en terre.

LE CID. — Quelle idée mystérieuse y attachez-vous?

DIEGO DE LARA. — Ils m'aideront à me rappeler le nombre de ceux que j'aurai tués. J'arracherai un de ces pieux à mesure que j'aurai terrassé un de mes ennemis.

Un des fils d'Arias s'avance dans la lice.

ARIAS (à l'Infante). — Il s'incline pour saluer Votre Altesse.

L'INFANTE. — Donnez-lui votre bénédiction pendant qu'il baisse la tête.

ARIAS. — Il est vaillant. Oh! si l'expérience pouvait aider son courage!

L'INFANTE. — Vous le verrez victorieux.

ARIAS. — Si je le croyais... On partage entre eux le soleil... On leur donne les lances... Que ne puis-je l'avertir de choisir la sienne aussi pesante qu'un chêne! Elle serait mieux assurée à l'arçon... On baisse sa visière... Que Dieu te conduise!

L'INFANTE. — Le cœur me manque. Où allez-vous, mon père?

ARIAS. — Il me semble que mon âme s'envole avec les pieds de son cheval. Qu'il a bien rompu sa lance!

L'INFANTE. — Le choc a été terrible; ils tirent leurs épées.

ARIAS. — Mon fils va montrer tout son courage... Que la lutte est acharnée... Ah! si je pouvais le diriger! J'aurais porté ce coup plus à propos... Pierre a plus d'ardeur, madame; mais Diego de Lara combat avec plus d'adresse.

L'INFANTE. — Lequel vaut le mieux?

ARIAS. — Hélas! dans le métier des armes, l'expérience l'emporte sur le courage... Ah! Pierre est mort.

L'INFANTE. — Infortunée que je suis! c'est mon malheur qui le tue.

ARIAS. — Ne pleurez pas, madame, vos larmes retardent la vengeance. Il est mort honorablement, il n'est pas à plaindre. (*A part.*) Il faut cacher ma douleur; qu'on ne dise pas que je suis faible comme une femme.

DIEGO DE LARA. — Arias, envoie-moi un autre de tes fils; j'ai dépêché le premier.

ARIAS. — Je le prépare.

DIEGO. — Je l'attends.

ARIAS. — Don Diego, qu'il te suffise de vaincre et de tuer. Pourquoi m'affliger par tes paroles?

L'INFANTE. — Vous avez plus de bravoure que de courtoisie et de compassion, don Diego.

DIEGO. — Je venge mon roi; la colère m'aveugle et me rend furieux.

LE CID. — Oui, mais n'oubliez pas que la courtoisie n'a jamais rendu le courage moins redoutable... Venez vous reposer.

DIEGO. — Vous auriez raison si j'étais fatigué.

Le second fils d'Arias , avant de descendre dans la lice , demande la bénédiction de son père.

ARIAS. — Mon fils , la mort de ton frère doit l'animer davantage encore. Il est mort en digne chevalier ; va lui payer , en le vengeant , l'exemple qu'il t'a donné. Sois maître de ton courage ; don Diego vient de nous apprendre par une triste expérience comment l'adresse triomphe de la valeur. Rappelle-toi bien que la force sans adresse ne suffit pas pour combattre à cheval, qu'on ne combat pas seulement avec l'épée , mais avec les rênes, avec l'éperon... Que la colère ne l'emporte pas , ne frappe jamais un coup sans regarder où tu le diriges. Un seul coup frappé avec intention vaut mieux que dix lancés au hasard...

Le jeune guerrier s'éloigne , la trompette retentit de nouveau , l'infante frémit.

ARIAS. — Oh ! si le Ciel qui voit combien mes intentions sont droites , voulait se contenter de m'avoir enlevé un de mes enfants... Du premier choc il a perdu la meilleure partie de sa cuirasse... Il saisit vaillamment son épée , mais il est désarmé... comment éviterait-il son malheur !... Mon fils , mon fils , prends garde à toi... Je me meurs... Don Diego se borne encore à se défendre , mais il cherche le défaut de ta cuirasse... Il l'a trouvé... J'ai perdu deux enfants...

DIEGO DE LARA. — Un autre , don Arias ; celui-ci a reçu son compte.

RODRIGUE ARIAS. — Me voici , me voici !

DIEGO. — Je t'attends.

LE CID. — Tant de paroles vont mal aux braves.

DIEGO. — Viens achever de rougir la garde de mon épée.

LE CID. — Ne voyez-vous pas que beaucoup faire et beaucoup parler ne vont pas bien ensemble ?

ARIAS. — Mon fils , je n'y puis plus tenir ; je descendrai avec toi dans la lice ; plus près de toi , je pourrai te diriger : mon souffle , ma voix t'animeront ; permettez-le , madame.

L'INFANTE. — Oui , Arias , je ne vous retiendrai plus , ce n'est plus le temps de trembler et de s'attendrir ; le feu de la vengeance a séché les pleurs de la tendresse ; il me semble que mon cœur s'est endurci , que mon âme s'est fortifiée... Allez venger votre père et vos frères.

ARIAS. — Et pour l'animer à venger les frères , regarde leur sang qui couvre l'épée et les mains de ton vaillant ennemi... Ne pense qu'à ton honneur. Ouvre les yeux au danger , mais ferme ton cœur à la crainte. Affermis-toi sur ta selle. Invoque d'abord l'aide de Dieu. Pique ton cheval lorsqu'il en sera temps , porte ta lance d'une main assurée , manie ton épée avec dextérité. Et tout cela , hélas ! servira de bien peu si le bonheur te manque !

RODRIGUE ARIAS. — Vous semblez douter de ce que je ferai. N'ai-je pas depuis longtemps appris à l'Espagne que je sais vaincre et donner la mort ?



Il m'est pénible, mon père, que ce soit vous qui paraissiez me méconnaître. Plût à Dieu que j'eusse précédé mes frères dans le champ clos !

Le combat s'engage ; la fortune reste quelque temps indécise entre les deux héros, leur sang coule. L'épée de Diego de Lara brise le casque de Rodrigue Arias ; mais celui-ci, d'un coup plus décisif, coupe les rênes et fend la tête du cheval de son adversaire. Le coursier expirant emporte au delà de la barrière son maître, qui ne peut plus le diriger.

Rodrigue Arias, mortellement blessé, tombe entre les bras de son père, Diego de Lara veut rentrer dans la lice pour achever sa victoire, mais on lui crie qu'il est vaincu, puisqu'il est sorti de l'enceinte du champ clos. Une vive contestation s'élève. On décide enfin par accommodement que Zamora est purgée de l'accusation intentée contre elle, mais que Diego de Lara est victorieux. Rien de plus pathétique que le désespoir de Lara, dont l'orgueil regarde une victoire incomplète comme une défaite honteuse ; rien de plus touchant que l'exaltation héroïque du jeune Rodrigue, qui, au moment de rendre le dernier soupir, et pouvant à peine proférer quelques mots, ne pense qu'à demander quel est le vainqueur.

Une autre scène très-belle et très-caractéristique, qui, d'ailleurs, est tout entière empruntée aux romances, c'est celle où le frère du roi assassiné, Alfonso, rappelé de l'exil pour monter sur le trône, reçoit de ses nouveaux sujets le serment de fidélité. Le Cid seul se tient à l'écart.

LE ROI. — Don Rodrigue de Bivar, pourquoi gardez-vous seul le silence ?

LE CID. — Écoutez, sire, les motifs qui m'empêchent de vous prêter serment ; ils n'ont rien qui doive vous offenser. On a osé répandre le bruit insensé que j'ai été complice pour vous de la mort de votre frère. Il faut prouver que cette accusation est fautive.

ALFONSE. — Et comment ?

LE CID. — En mettant la main sur le crucifix.

ALFONSE. — Je prêterai le serment, qui osera le recevoir ?

LE CID. — Moi, qui ne connais pas la crainte.

DIEGO DE LARA. — Ses yeux lancent des éclairs.

LE CID. — Alfonso, puissiez-vous être tué, non avec des épées dorées, mais avec des couteaux de la montagne, non par des nobles des Asturies, mais par des *vilains* étrangers à la Castille, par des hommes qui portent des sandales et non des souliers, des manteaux d'une grossière étoffe et non d'un drap délicat ! puissent-ils vous arracher le cœur par le côté gauche, si vous avez eu part, si vous avez consenti à la mort de votre frère ! Le jurez-vous ?

ALFONSE. — Je le jure, j'en prends le Ciel à témoin.

LE CID. — Puissiez-vous mourir comme votre frère, percé de part en part avec un javelot aigu par un autre Bellido, si vous avez donné l'ordre, si vous avez eu connaissance de la mort de don Sanche ! et dites : Ainsi soit-il !

ALFONSE. — Ainsi soit-il !

LE CID. — Mettez la main sur votre épée ; jurez, foi de chevalier, que vous

n'avez ni préparé ni ordonné, pas même en pensée, la mort que pleure toute la Castille. Le jurez-vous?

ALFONSE. — Je le jure. Mais sachez, Cid, que presser un roi de la sorte, c'est peu de respect de la part d'un sujet. Est-il raisonnable à vous de vous montrer si hardi envers celui dont vous devrez ensuite baiser les mains à genoux?

LE CID. — Cela pourra avoir lieu si je deviens votre sujet.

ALFONSE. — Eh ! que m'importe que vous le deveniez ou non ? Ne me répondez pas.

LE CID. — Je me tais et je pars...

LE ROI. — Partez, qu'attendez-vous?

LE CID. — Je pars pour vaincre des rois et conquérir des royaumes.

L'Infante s'efforce d'apaiser le Cid. Arias Gonzalo représente au roi combien il lui importe, lorsque la couronne n'est pas encore bien affermie sur sa tête, de ne pas irriter un homme aussi puissant. Ces sages remontrances sont écoutées. Le Cid consent à faire sa soumission, et le roi lui déclare que c'est de sa main qu'il veut recevoir la couronne.

Les deux drames de Guilen de Castro ne sont pas les seuls dont l'histoire du Cid ait fourni le sujet ; mais les autres méritent peu de fixer notre attention. Nous n'en exceptons pas celui de Diamante, à qui Voltaire a donné en France une certaine célébrité, parce qu'il a cru que Corneille l'avait aussi imité. Si cette opinion eût été fondée, il faut avouer que la part d'originalité de l'œuvre de Corneille eût été bien faible. Toute la portion qui n'est pas empruntée à Guilen de Castro se trouve en effet dans Diamante ; mais c'est ce dernier qui a copié notre grand tragique, et là où il ne le traduit pas littéralement, on peut dire qu'il le parodie.

Le Cid, nous l'avons déjà fait remarquer, est placé, en quelque sorte, dans l'histoire d'Espagne, à l'entrée du moyen âge. C'est à partir du temps où il vécut que les faits prennent un caractère de certitude et d'authenticité. Les aventures bizarres et romanesques sur lesquelles aimaient à s'exercer les auteurs des romances se présentent désormais rarement. Ces romances ne forment plus sur cette époque, comme sur les époques précédentes, un tissu continu, une sorte de chronique non interrompue ; leur nombre diminue sensiblement ; mais, par une sorte de compensation, le génie dramatique, s'emparant du terrain ainsi adonné, y trouve ses plus riches matériaux. C'est précisément dans les annales des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, qu'il a puisé ses plus belles inspirations.

Avant d'aller plus loin, nous devons faire une observation qui n'est pas sans importance. Les drames que les Espagnols appellent historiques ne méritent souvent cette qualification que dans un sens assez restreint. Les noms des personnages principaux, les traits saillants de leur caractère, les circonstances générales du temps où ils ont vécu, sont sans doute fournis par la réalité ; mais très-habituellement le fait particulier sur lequel repose l'action est tout à fait imaginaire, ou du moins tellement dénaturé qu'on peut dire que la vérité historique en a été le prétexte plutôt que la source.

C'est ainsi, par exemple, que Lope de Vega, dans une de ses plus belles comédies, *le Roi est le meilleur alcade*, a su tirer un admirable parti d'une anecdote qui en elle-même ne prêtait peut-être pas à de grands effets. L'histoire raconte que le célèbre roi Alfonse-l'Empereur, apprenant qu'un chef militaire s'était emparé arbitrairement de la maison d'un pauvre campagnard de Galice, lui envoya l'ordre de la rendre sur-le-champ à ce malheureux ; que, l'ordre étant resté sans exécution, il se transporta à l'improviste sur le lieu du délit, et que le coupable, saisi et convaincu, paya de sa tête moins encore son brigandage que sa désobéissance. A une maison volée, le poète a substitué une fille enlevée et déshonorée, et ce trait d'une justice presque sauvage est devenu pour lui tout à la fois le texte d'une touchante intrigue et d'un éloquent plaidoyer en faveur du pouvoir absolu.

Dans *l'Étoile de Séville*, autre chef-d'œuvre supérieur encore à celui que je viens d'indiquer, Lope a pris de bien autres licences envers l'histoire. On sait l'aventure du célèbre Antoine Perez, secrétaire de Philippe II, qui, ayant assassiné, sur l'ordre exprès de son maître, un homme dont ce tyran voulait se défaire, n'en fut pas moins abandonné par lui aux poursuites de la justice, subit la torture sans rien avouer, réussit ensuite à s'échapper, et se réfugia en France. Rien ne peint mieux que ce trait singulier, raconté froidement et naïvement dans les mémoires d'un homme aussi intelligent que Perez, Philippe II et son siècle, l'immense idée qu'on se faisait alors des droits de l'autorité royale, et la barbarie de mœurs qui s'unissait à la brillante civilisation de l'esprit. Mais si cet événement est de nature à intéresser l'historien et le philosophe, il est peu dramatique en lui-même, parce que tous les personnages qui y concourent sont également peu dignes d'estime, et qu'aucun sentiment noble ou exalté ne les anime. C'est pourtant de ce fonds ingrat que Lope a tiré, à l'aide de quelques modifications, un de ses plus beaux ouvrages. A la place du sombre et sévère Philippe, qu'il ne pouvait d'ailleurs traduire sur la scène sous le règne de son fils, il a fait intervenir un roi du XIII<sup>e</sup> siècle. L'assassin vulgaire frappant sa victime par ambition ou par l'effet d'une servile obéissance est devenu entre ses mains un brave guerrier, un héros immolant douloureusement son ami, le frère de sa maîtresse, et sacrifiant tout l'avenir de bonheur qui s'ouvrait devant lui au devoir de venger la majesté royale outragée ; cherchant ensuite dans la mort la seule consolation qui lui soit possible, et, lorsque les aveux du roi l'ont arraché au bourreau, refusant toute faveur, toute récompense, pour aller demander à une guerre incessante contre les Maures la chance d'un plus glorieux trépas. Je ne sais si le pathétique a jamais été poussé plus loin que dans cet admirable drame, dont *le Cid d'Andalousie*, représenté il y a quelques années sur le Théâtre-Français, était une imitation.

Les amours du roi de Castille Alfonse VIII avec la belle juive Rachel, que les grands, irrités de l'influence absolue qu'elle exerçait sur ce prince, mirent à mort en l'absence de son royal amant, présentaient sans doute une catastrophe éminemment propre à exciter l'intérêt dramatique : il suffisait de la développer, et l'on doit regretter qu'aucun des grands maîtres de la scène ne s'en soit emparé. Diamante, à leur défaut, a su en tirer quelque parti ; il y a,

dans *la Juive de Tolède*, des situations touchantes et plusieurs morceaux d'une assez belle poésie. Plus d'un siècle après lui, à l'époque où l'ancienne école dramatique de l'Espagne avait fait place à l'imitation du genre français, Gutierrez de la Huerta traita le même sujet avec assez de succès dans sa tragédie de *Rachel*, une des meilleures, ou, si l'on veut, une des moins médiocres productions de cette nouvelle école.

De tous les personnages historiques du moyen-âge, celui qui a été le plus souvent et avec le plus de succès produit sur la scène, c'est incontestablement Pierre-le-Cruel; il s'élève à ce sujet un problème historique auquel nous croyons devoir nous arrêter un moment.

Par un contraste singulier, don Pèdre, que les historiens nous représentent comme un autre Néron, est pour les poètes dramatiques espagnols un héros et presque un sage. Au surnom de *cruel* que lui donne l'histoire, ils ont substitué celui de *justicier*; ils nous le montrent brillant de courage, de générosité, de galanterie, ami du peuple, passionné pour la justice, protecteur dévoué du faible et de l'opprimé, et s'ils ne dissimulent pas l'emportement despotique de son caractère, s'ils rappellent même avec affectation quelques actes de violence, quelques meurtres auxquels il s'est laissé entraîner, il est évident que, loin d'y attacher un blâme sévère, leur but, en mêlant ces taches légères à son éclatante physionomie, est de la rendre plus dramatique encore.

Des critiques modernes, s'emparant de cette version poétique et la combinant avec d'autres indices recueillis à des sources plus graves, se sont cru autorisés à en faire sortir un système qui a trouvé assez de partisans, comme tout ce qui est paradoxal. Ils ont voulu prouver que ce monarque si diffamé était une victime de la partialité des historiens vendus à la dynastie dont le chef lui avait enlevé le trône et la vie, et, se fondant sur l'évidente invraisemblance de quelques-unes des imputations accumulées contre sa mémoire, ils ont essayé d'établir que toutes celles qui lui ont attiré l'horreur du monde sont également fausses ou exagérées.

Ce système, qui n'est pas soutenable dans son ensemble, renferme pourtant quelques éléments de vérité. Le père de Pierre le Cruel, Alfonse XI, l'un des plus grands rois qu'ait eus la Castille, habile politique autant que vaillant capitaine, avait réussi, par sa prudence et sa fermeté, à réprimer l'insolence et les continuelles révoltes des grands seigneurs. Lorsqu'à la place de ce prince illustre, ils virent monter sur le trône un enfant de quinze ans, l'occasion leur parut favorable pour ressaisir le pouvoir exorbitant qu'on venait de leur enlever. Ils parvinrent à semer la division dans la famille royale; ils excitèrent l'ambition de Henri de Trastamare et des autres frères naturels du jeune roi, les poussèrent à la révolte, s'emparèrent de la personne du roi lui-même, lui imposèrent une femme de leur choix, et le tinrent quelque temps dans une véritable captivité. Pierre finit pourtant par recouvrer sa liberté et bientôt sa puissance, et il se vengea avec fureur. De nouvelles révoltes amenèrent de nouvelles vengeance, et ces vengeance furent si affreuses qu'elles firent presque oublier les crimes de ceux qu'elles frappaient. Pierre se baigna dans le sang de ses frères, de ses parents, de presque tous les grands du royaume: violences, artifices, perfidie, rien ne lui coûta pour assouvir ses ressentiments,



et pourtant, après une longue lutte dans laquelle il avait vainement cherché à s'appuyer des classes inférieures, des juifs, des mahométans, de tout ce qui était alors opprimé et méprisé, il succomba sous une insurrection aristocratique, aidée d'un secours étranger.

Henri de Trastamare, arrivé au trône par un lâche fratricide, devant tout aux grands, qui voyaient en lui leur associé, leur complice et non pas leur maître, fut hors d'état d'arrêter leurs empiètements. Il dut leur abandonner la meilleure part des domaines de la couronne; aussi devinrent-ils tellement puissants que ses faibles successeurs ne purent plus leur tenir tête. La Castille fut en proie, pendant un siècle, à d'affreux déchirements qui arrêtaient le cours de ses prospérités, et retardèrent l'époque de l'expulsion des Maures; le peuple fut livré sans défense à l'oppression des seigneurs. Au milieu de la misère et des calamités sans nombre de cette époque, sans doute la multitude, exaspérée contre ces tyrans, regretta plus d'une fois le temps où leurs attentats n'étaient pas impunis, où ils avaient à redouter les coups d'une autre tyrannie, plus formidable que la leur; sans doute elle appela de ses vœux un autre Pierre, un autre justicier; elle vit un ami dans le prince qui avait été le fléau de ses oppresseurs, et qui d'ailleurs, pour se faire des partisans, avait affecté de s'ériger en vengeur des pauvres et des faibles.

C'est ainsi qu'a dû se former, en sa faveur, au milieu des guerres civiles du *XV<sup>e</sup>* siècle, une sorte de clameur populaire dont les poètes dramatiques ont rajourni et nous ont transmis l'expression. Il y a cela de remarquable que ce n'est pas dans les romances qu'ils ont pris les éléments, ni même le point de vue de leurs drames. Les romances, d'ailleurs assez peu nombreuses, où figure le roi don Pèdre, sont loin de lui être favorables. Elles roulent presque exclusivement sur les actes les plus odieux que lui imputa l'histoire, et qui ne sont pas tous également démontrés, sur l'assassinat de son frère le grand-maître, sur le meurtre de sa malheureuse femme, Blanche de Bourbon, sur celui du roi maure qui était venu chercher un asile auprès de lui, et qu'il fit égorger pour s'emparer de ses trésors. Une seule de ces romances, conçue dans une autre pensée, indique, bien qu'avec quelque timidité, que l'opinion qui jugeait si sévèrement ce monarque malheureux, avait trouvé des contradicteurs.

Nous citerons quelques passages de ce petit poème, dont le sujet est la mort de don Pèdre, égorgé par son frère et son successeur, Henri de Trastamare, au moment où il cherchait à s'échapper d'une place où Duguesclin, l'auxiliaire de Henri, le tenait assiégé après l'avoir vaincu.

« Le roi don Pèdre est étendu mort aux pieds de don Henri, moins par la vaillance de son ennemi que par la volonté du Ciel. Don Henri a remis son poignard dans le fourreau, et de son pied il presse la gorge de son frère. Même en ce moment il ne se croit pas encore en sûreté contre son invincible adversaire. Les deux frères ont lutté, et ils ont lutté de telle sorte que celui qui n'existe plus eût été un Caïn à défaut de celui qui a survécu. Les armées, émues de compassion et de joie, accourent mêlées l'une à l'autre, pour contempler ce grand événement.

» Et ceux de Henri chantent, font retentir leurs instruments, crient vive

Henri, et ceux de don Pèdre, poussant des lamentations et des cris redoublés, pleurent la mort de leur roi.

» Les uns disent que c'est un acte de justice, les autres que c'est un crime, qu'on ne doit pas accuser un roi d'être cruel, lorsque les temps sont tels que la cruauté devient nécessaire; qu'il n'est pas raisonnable que la multitude entre en compte avec son souverain pour juger s'il a bien ou mal fait dans d'aussi graves circonstances, que les erreurs de l'amour proviennent d'une trop belle cause pour ne pas être excusées, et qu'en voyant les yeux de la belle Padilla, personne ne se refusera à reconnaître la sagesse du prince, qui n'a pas pour elle, comme un autre Rodrigue, mis le feu à son royaume.

» Ceux qui, ayant appartenu au parti vaincu, ont l'âme assez vile pour suivre aussitôt le vainqueur par peur ou par flatterie, célèbrent la vaillance de Henri, et appellent don Pèdre un tyran. Hélas! l'amitié et la justice meurent toujours avec celui qui succombe. La fin tragique du grand-maître, celle de ce tendre enfant, la captivité de la malheureuse Blanche, voilà les souvenirs qu'on évoque pour condamner sa mémoire. A peine un petit nombre d'amis fidèles osent-ils élever leurs voix vers le Ciel pour demander justice.

» La belle Padilla pleure la triste catastrophe qui fait d'elle l'esclave du roi vivant et la veuve du mort. « Ah! don Pèdre, dit-elle, ce sont de perfides conseils, c'est une confiance trompeuse, c'est ton hardi courage, qui t'ont conduit à cette mort infâme! etc., etc. »

Cette romance, dont nous aurions vainement essayé de rendre le mouvement poétique, l'expression simple, vive, énergique et naïve tout à la fois, est, comme on le voit, le résumé des deux opinions qui s'étaient formées sur le compte de don Pèdre. Malgré l'impartialité qu'elle affecte, elle penche évidemment en sa faveur, elle tend à rendre au moins suspectes l'équité et l'impartialité de ses accusateurs. Comme nous allons le voir, les poètes dramatiques ont marché plus hardiment dans cette voie de réhabilitation.

Il faut remarquer cependant que les drames où figure ce malheureux prince se rapportent sans exception aux premières années de son règne, à un temps qui précéda celui de ses grandes cruautés, de ses luttes dernières et irréconciliables avec Henri de Trastamare et ses autres frères. Cette circonstance ne doit pas être perdue de vue, parce qu'elle fait disparaître ce qu'il y aurait de trop paradoxal dans la glorification d'un homme dont les dernières années furent souillées par des forfaits malheureusement trop incontestables.

En tête de tous ces drames, on doit placer incontestablement *le Vaillant Justicier*, de Moreto, *le Médecin de son Honneur*, de Calderon, et *le Certain pour l'incertain*, de Lope de Vega. Les deux premiers surtout sont de véritables chefs-d'œuvre dans lesquels le caractère de don Pèdre est dessiné avec une énergie et une profondeur vraiment admirables. Nous ne reproduirons pas ici l'analyse très-étendue que nous avons donnée du *Vaillant Justicier* dans un travail spécialement consacré au théâtre de Moreto. Quant au *Médecin de son Honneur*, transporté littéralement sur la scène germanique, traduit en français et souvent cité comme une des plus originales productions de Calderon, il n'est étranger à aucun de ceux qui ont donné quelques soins

à l'étude de la littérature espagnole. Dans *le Certain pour l'incertain*, drame rempli d'intérêt, de passion et de cette sensibilité gracieuse et naïve qui distingue Lope, le côté grave et tragique du caractère de don Pèdre occupe assez peu de place. Nous nous arrêterons de préférence à une pièce moins connue, mais peut-être non moins digne de l'être, qui a sur les précédentes l'avantage de se rattacher à une circonstance vraiment historique, ou, ce qui vaut encore mieux, transmise comme telle par la tradition, et qui, par l'aspect particulier sous lequel elle nous fait voir le héros, établit en quelque sorte la transition entre le don Pèdre des poètes et celui des historiens, nous prépare à la transformation de l'héroïque justicier en un tyran sanguinaire, et nous en rend presque témoins. Cette pièce, dont l'auteur est ignoré, c'est *le Montagnard Jean Pascal ou le Premier assistant de Séville*. Chez les Espagnols, le nom de *montagnard* désigne les habitants d'une partie reculée de la Vieille-Castille, où les chrétiens s'étaient réfugiés lors de l'invasion des Maures, et où s'était conservée, dans une vie laborieuse et pauvre, la rude simplicité des anciennes mœurs. Le titre d'*assistant* est celui que portait encore, il y a quelques années, dans la capitale de l'Andalousie, le premier magistrat, appelé *corrégidor* dans les autres cités.

On trouve dans cette comédie plusieurs scènes qui ne dépareraient certes ni *le Vaillant Justicier*, ni *le Médecin de son Honneur*. Telle est celle qui en forme, pour ainsi dire, l'exposition, et qui n'est autre chose qu'une étude détaillée et approfondie du caractère de don Pèdre. Elle est, sous ce rapport surtout, si digne d'attention que nous n'hésitons pas à l'insérer ici tout entière malgré sa longueur.

Le roi, chassant pendant une nuit orageuse aux environs de Séville, s'est trouvé séparé de ses courtisans et s'est complètement égaré. Un vieillard qu'il rencontre, et à qui il ne se fait pas connaître, lui offre l'hospitalité. Ce vieillard, c'est Jean Pascal, qui le conduit dans une vaste habitation dont l'aspect représente une existence aisée et rustique tout à la fois. Une conversation animée s'établit entre les deux personnages.

JEAN PASCAL. — Mon gentilhomme, vous voici dans ma maison ; vous y passerez la nuit comme je vous l'ai proposé, puisqu'une heureuse rencontre m'a procuré le bonheur de vous rendre ce service.

LE ROI. — J'accepte votre offre avec reconnaissance. Je faisais partie de la suite du roi. Engagé dans l'épaisseur d'un bois que je n'avais jamais parcouru, je m'y suis perdu à l'entrée de la nuit : j'ai essayé de me diriger vers la lumière que je voyais sortir de ce village. C'est alors que je vous ai rencontré, et qu'avec tant d'empressement et de courtoisie vous m'avez proposé de me recevoir chez vous.

JEAN PASCAL. — Trêve de compliments. Vous voyez bien que c'est sans savoir seulement qui vous êtes que je vous ai ainsi accueilli. Il ne faut donc y voir qu'une habitude de ma part, un témoignage d'humanité que tout autre voyageur eût reçu de moi aussi bien que vous.

LE ROI. — Il en eût éprouvé la même reconnaissance.

JEAN PASCAL. — Changeons de propos. Léonor, je suppose que la chambre

des étrangers est toute prête comme à l'ordinaire. C'est là que couchera notre hôte. Ajoute à notre pauvre souper de tous les jours quelque chose qui le rende digne de celui qui va y prendre part. En attendant, fais-nous apporter des sièges. Si vous le trouvez bon, nous passerons le temps à causer.

LE ROI. — Comment s'appelle ce village ?

JEAN PASCAL. — Il s'appelle Jean-Pascal. On n'y compte que huit ou dix maisons occupées par les domestiques que j'emploie à garder les troupeaux et à cultiver les terres qui me composent, grâce à Dieu, une fortune plus que moyenne. C'est de là qu'il a pris son nom.

LE ROI. — Vous vous appelez donc Jean Pascal ?

JEAN PASCAL. — Ce nom est aussi connu dans ce pays que celui du roi don Pèdre en Espagne. Et vous qui me faites ces questions, quel est le vôtre, mon gentilhomme ?

LE ROI. — Don Pèdre de Castille.

JEAN PASCAL. — Seriez-vous parent du roi ?

LE ROI. — Je ne dois pas vous cacher que je suis aussi noble que lui.

JEAN PASCAL, *à part*. — C'est bien là la vanité espagnole. (*Haut.*) Quant à moi, seigneur don Pèdre, je ne suis que ce que vous voyez. Je suis né dans les montagnes de Léon. J'ai servi le roi quand j'étais jeune ; devenu vieux, je me suis retiré dans ce pays, où je possède quelques terres que j'ai héritées de ma femme et qui me font vivre avec ma fille et quelques serviteurs. J'y mène une existence douce et tranquille, et moi aussi. Je suis roi dans ma maison, puisque j'y exerce le droit de punir et de récompenser.

LE ROI. — Si vous avez servi le roi, comment n'avez-vous reçu de lui ni emploi ni pension ?

JEAN PASCAL. — Il n'y en a pas pour tout le monde, et je n'ai pas été heureux en cela.

LE ROI. — En ne vous récompensant pas, le roi s'est montré injuste.

JEAN PASCAL. — Mon gentilhomme, je n'ai rien dit de semblable, et on ne tient pas devant moi de tels propos. Le roi est toujours juste, et si un grand nombre de ceux qui l'ont servi restent sans récompense, ce n'est pas sa faute. S'il n'y a qu'un seul emploi pour cent prétendants, quatre-vingt-dix-neuf, pour le moins, ne doivent-ils pas rester mécontents ? Eh bien ! j'ai été un de ceux-là, la fortune m'a regardé de son mauvais œil. Ce qui me console, c'est que, sujet et soldat, je n'ai manqué à aucun de mes devoirs. Le roi Alfonse, que j'avais servi, est mort, et je me suis retiré au moment même où son fils est monté sur le trône.

LE ROI. — Vous avez eu tort. Si vous ne vous êtes pas adressé à lui, de quoi vous plaignez-vous ?

JEAN PASCAL. — Je ne me plains pas, mais j'ai voulu au moins tirer parti de mon expérience. Je n'avais rien obtenu du roi que j'avais servi pendant tant d'années ; que pouvais-je attendre d'un nouveau souverain, auprès de qui tout ce que j'ai pu faire ne m'eût servi de rien, si je n'eusse commencé par perdre beaucoup de temps à me faire connaître de lui ? (*À part.*) Le courtisan est curieux.

LE ROI, *à part*. — Le campagnard n'est pas sot. (*Haut.*) Je crois que vous



avez raison. On accuse d'ailleurs le roi don Pèdre d'être violent, rigoureux et même cruel.

JEAN PASCAL. — Vous saurez mieux que moi ce qui en est. Je ne l'ai aperçu de ma vie.

LE ROI. — Mais vous aurez souvent entendu parler de lui de cette façon.

JEAN PASCAL. — Oh ! les bruits publics méritent peu qu'on s'y arrête. Le vulgaire s'attache moins à la vérité qu'aux premières impressions qu'il a reçues au hasard, et que rien ensuite ne lui ferait perdre.

LE ROI. — Eh bien ! on lui a fait une réputation de cruauté.

JEAN PASCAL. — S'il en est ainsi, elle lui restera. J'ai entendu dire qu'il est brave. C'est le seul reproche que je lui fasse.

LE ROI. — Comment ! la bravoure est-elle un défaut, dans un roi surtout ?

JEAN PASCAL. — Oui, lorsqu'un roi, oubliant ce qu'il est, veut faire usage de son courage personnel. Les rois sont-ils donc les dieux de la terre pour recourir à des armes qui les mettent au niveau de tout le monde ? est-il convenable qu'une main qui ne devrait s'ouvrir que pour répandre des bienfaits, verse un autre sang que celui des ennemis ? Et encore même à la guerre, je ne veux pas que l'amour de la gloire entraîne trop loin un monarque. Ce n'est pas à lui de chercher les dangers, de se jeter dans de téméraires entreprises.

LE ROI. — Je crois que vous avez raison. Mais le roi don Pèdre est jeune, il est entraîné par l'ardeur de son âge.

JEAN PASCAL. — C'est là ce qui l'excuse. D'ailleurs, je ne lui reproche pas d'être brave, mais de se laisser trop souvent emporter à sa bravoure. Si, après avoir fait ses preuves, il pouvait se contenir, il en retirerait un double honneur, celui de savoir se battre, et la gloire non moins grande, à mon sens, de savoir s'en abstenir.

LE ROI. — Peut-être n'a-t-il pas la force de contenir la chaleur de son sang. Peut-être aussi ne le veut-il pas.

JEAN PASCAL. — Soit, qu'il se batte, je ne m'y oppose pas.

LE ROI. — Cela m'est tout à fait indifférent.

JEAN PASCAL. — Et à moi bien plus encore. Ce qui est plus fâcheux, c'est ce qu'on raconte de cette Marie Padilla.

LE ROI. — A cela je répondrai encore que le roi est jeune.

JEAN PASCAL. — Il n'y a pas d'âge pour les rois, en cela même ils sont dieux, et il ne leur est jamais permis de faillir. Voyez un peu les déplorables effets des scandales qu'ils donnent, eux qui sont, pour ainsi dire, les patrons sur lesquels se modèlent les peuples qu'ils gouvernent ! Quel miroir à présenter à leurs sujets pour qu'ils y cherchent leur image ! C'est l'absence de justice qui amène toutes ces rébellions : de là vient qu'on obéit par crainte, et non par amour.

LE ROI. — Permettez, j'ai encore quelque chose à dire en faveur du roi. Quant à la Padilla, c'est un amusement qu'il faut bien lui passer, car enfin il est homme, et les héros les plus célèbres n'ont pas échappé à cette faiblesse, dont le temps au surplus vient bientôt les guérir. J'ajouterais qu'il attend, pour l'épouser, cette belle fleur de France, Blanche de Bourbon, dont l'arrivée mettra fin à toutes ces folies de jeunesse. (*A part.*) Je ne dis pas ce que je

pense , je sens trop la force de ma passion. (*Haut.*) Il est vrai que Séville est agitée , et qu'on se plaint du gouvernement, et que cette inquiétude des esprits contribue à la misère qu'on y éprouve ; mais la faute n'en est pas au roi. Dans les guerres civiles qui ont désolé ce royaume , l'expérience a prouvé que si , pour rétablir l'ordre , on emploie les moyens de douceur , le mal résiste à leur insuffisance. Si , au contraire , on veut recourir au feu et au fer pour retrancher la partie gangrenée , pour arrêter les progrès du poison , un pareil remède fait horreur , et le roi dont le courage s'échauffe de plus en plus par l'effet de l'opposition qu'il rencontre , le roi , qui s'est montré justicier , passe pour cruel. On ne veut pas voir qu'aux grands maux il faut de grands remèdes , et qu'une main énergique peut seule empêcher le pays de se perdre dans un abîme.

JEAN PASCAL. — Eh bien ! je vous répète que tout cela vient de l'absence de justice. Remarquez bien qu'il y a justice et justice. Un châtiment répand une crainte utile , une exécution est une leçon salutaire ; mais , lorsqu'on voit le glaive de la loi toujours levé , toujours ensanglanté , la colère qu'on éprouvait contre les coupables se change en pitié , la pitié en regret : de là les mécontentements et les troubles. La justice est un attribut de la Divinité , il faut qu'à son exemple ceux qui l'exercent inspirent le respect et non pas l'horreur. Si le roi avait auprès de lui un homme comme moi , qui veillât avec zèle au soin de sa gloire et au repos de l'État , je crois que Séville serait bientôt pacifiée.

LE ROI. — Que dites-vous ?

JEAN PASCAL. — Je dis que je me suis laissé emporter par mon zèle de sujet dévoué , et que c'est mon cœur qui a parlé.

L'arrivée d'un des gentilshommes de la suite du roi fait connaître à Jean Pascal quel est l'hôte avec qui il vient de s'entretenir si familièrement. Le roi lui déclare qu'il compte sur ses services , dont il vient en quelque sorte de lui faire la proposition , et qu'il veut le charger du gouvernement de sa capitale. Jean Pascal , sans se rétracter , sans se perdre en protestations de modestie , objecte pourtant l'humilité de sa condition. — Qu'importe ? lui répond don Pèdre , ce que je cherche , c'est une tête : je la trouve en vous. Quant à votre sang , vous saurez bien lui donner l'illustration qui peut lui manquer encore. C'est ainsi que tout a commencé.

JEAN PASCAL. — Réfléchissez-y bien , sire , je suis opiniâtre ; ce qu'une fois j'aurai décidé par voie de justice , aucun ordre ne me le fera révoquer.

LE ROI. — Tout ce que vous ferez , je le tiendrai pour bon.

JEAN PASCAL. — Sachez bien que celui que j'aurai trouvé coupable , je le châtierai sans aucune exception , sans permettre qu'on dénature la loi par des interprétations subtiles.

LE ROI. — N'épargnez pas même ma maison. Est-ce assez ?

JEAN PASCAL. — Vous me pressez beaucoup , prenez-y garde , je finirai par accepter.

LE ROI. — Jean Pascal , ce qui est dit est dit.

JEAN PASCAL. — Eh bien ! s'il n'y a pas de remède , j'y consens.

Cette belle scène contient toute la pensée du drame , elle en est pour ainsi dire le programme. Tout l'intérêt réside dans le contraste que présentent les

caractères et la position des deux personnages principaux. Jean Pascal, à peine installé dans ses fonctions d'assistant, devient par l'énergie de son administration, par la vigilance, la sagacité, la vigueur sage et modérée de sa justice, la terreur des criminels et l'espoir des gens de bien. Bientôt Séville a changé d'aspect; mais ce n'est pas seulement contre les malfaiteurs qu'il a à lutter. Le roi lui-même lui suscite des obstacles plus difficiles à surmonter. Don Pèdre n'est plus le héros du *Médecin de son honneur*, du *Vaillant Justicier*; il est bien plus avancé dans les voies funestes qui doivent le conduire à sa perte. Déjà le meurtre et les violences de toute nature se présentent à lui comme des moyens naturels de venger ses injures, de calmer ses inquiétudes, de satisfaire ses passions. Irrité des complots qui s'ourdissent contre lui et auxquels à tort ou à raison le nom de sa femme et de son frère se trouvent toujours mêlés, c'est par leur mort qu'il veut y mettre fin; c'est aussi par la mort de ses rivaux qu'il veut assurer le succès des intrigues amoureuses qui, malgré sa passion pour Marie de Padilla, occupent une grande partie de son temps. Dans d'autres moments, moins cruel, mais non pas moins arbitraire, il veut sauver des coupables condamnés par l'assistant. Jean Pascal, toujours ferme et consciencieux, mais trop adroit, trop maître de lui-même pour ne pas comprendre qu'il faut éviter de choquer directement un semblable caractère, réussit pourtant à le contenir, tantôt en lui rappelant ses promesses, tantôt en feignant pour un moment de céder à ses emportements, tantôt en déguisant la sagesse et l'équité de ses propres actes sous une apparence de bizarrerie et d'originalité qui ne peut manquer de frapper l'imagination de don Pèdre. Il y a encore au fond de cette âme fatalement vouée à la tyrannie un instinct de justice, un reste d'amour de l'ordre, des sentiments d'honneur qu'avec quelque adresse il n'est pas impossible de réveiller. Le roi se considère comme lié envers l'assistant par les promesses qu'il lui a faites; il éprouve d'ailleurs un puissant attrait pour cette nature vigoureuse et un peu sauvage dont les caprices adroitement simulés amusent son esprit fantasque. Sa curiosité se complait à voir Jean Pascal lutter contre les difficultés innombrables de la tâche qu'il a acceptée; quelquefois même il s'ingénie à lui en susciter de nouvelles pour voir comment il s'en tirera. C'est une sorte de défi, une lutte étrange, mais qu'explique parfaitement le caractère de ce prince.

Cette lutte se termine dignement par un accident que le poète a emprunté à la tradition. Don Pèdre, qui a conçu une vive passion, ou plutôt un caprice violent, pour la fille de Jean Pascal lui-même, a essayé de s'introduire pendant la nuit dans la maison de l'assistant. Il a tué un homme qui voulait lui en interdire l'entrée. Avant que les voisins accourus au bruit du combat aient pu l'apercevoir, il est parvenu à s'échapper; mais il a été reconnu par une vieille femme qui travaillait à sa fenêtre à la clarté d'une lampe. Elle l'a reconnu à un certain bruit que faisaient ses genoux en se choquant lorsqu'il marchait avec précipitation. Interrogée par Jean Pascal, qui, pour découvrir le meurtrier, a fait arrêter tous les habitants de la rue où le crime a été commis, ce n'est pas sans hésitation qu'elle se décide à avouer le secret qu'elle seule possède. Il lui prescrit le plus profond silence et poursuit la procédure dans la forme accoutumée. Le roi, avec une malicieuse ironie, recommande à l'as-

sistant de ne rien négliger pour trouver le coupable, de le punir rigoureusement, quel qu'il puisse être, et bientôt il lui témoigne sa surprise, son mécontentement, des lenteurs du procès. Jean Pascal ne se déconcerte pas. Au bout de quelque temps, il vient annoncer au roi que l'enquête est terminée, le coupable connu, que le crime a été commis par un de ces hommes pour lesquels on fait quelquefois taire les lois, et qu'il serait à propos de ne pas pousser les choses plus loin. Don Pèdre a déjà appris, par l'indiscrétion d'un des agents subalternes de l'assistant que celui-ci sait tout ce qui s'est passé. De plus en plus curieux de voir par quel expédient il mènera à fin cette étrange aventure, il insiste pour que justice soit faite sans aucun ménagement. L'assistant, qui voulait seulement se mettre, par un ordre formel, à l'abri de la colère royale, n'hésite plus. Il propose au roi de le conduire sur la place même où le crime a été consommé et où il va être puni. A peine y sont-ils arrivés qu'un rideau tendu devant la maison de l'assistant est enlevé et laisse voir la statue en pierre de don Pèdre. Non loin de là une lampe est suspendue à la fenêtre d'où la vieille a été témoin du meurtre. — C'est mon portrait, s'écrie le roi. — Voilà le coupable, répond Jean Pascal, et voici le juge, qui vous rappelle à genoux les injonctions et les promesses qu'il a reçues de vous. — Le roi le relève, l'embrasse, et, dans son admiration, pour perpétuer le souvenir de cet acte éclatant de justice et d'une courageuse intégrité, il ordonne que sa statue reste à jamais dans le lieu où elle vient d'être placée, et que Jean Pascal conserve à perpétuité les fonctions d'assistant de Séville.

Nous avons dit que ce dévouement était puisé dans une de ces traditions dont abonde l'histoire de Pierre le Justicier. Celle dont il s'agit a été consacrée à Séville et transmise d'âge en âge par la présence de la statue et par le nom même de la rue, qui s'appelle encore, si nous ne nous trompons, la rue de la Lampe.

Le caractère des premiers successeurs de don Pèdre ne prêtait pas à beaucoup près autant que le sien aux développements dramatiques. Les guerres civiles qui troublèrent leur règne et remplirent la plus grande partie du xv<sup>e</sup> siècle sont peu fécondes en événements vraiment saillants qu'on puisse détacher de l'ensemble de l'histoire pour en former le thème d'une composition tragique. Elles ont pourtant fourni la matière de quelques drames, tels que *la Femme prudente*, de Tirso de Molina, et *le Pauvre Diable en Espagne*, de Canizares, qui renferment çà et là de véritables beautés, mais qui n'ont pas un caractère suffisant d'originalité pour que nous croyions devoir nous y arrêter. Le fait le plus marquant de cette époque, la disgrâce et la mort d'Alvaro de Luna, ce favori longtemps tout-puissant de Jean II, qui, abandonné enfin par son faible maître à la haine jalouse des grands, expia sur l'échafaud sa fortune plutôt que ses crimes, cette terrible catastrophe qui laissa un long et profond souvenir dont tant de romances nous ont transmis la pathétique expression, n'a inspiré à Lope de Vega qu'un drame fort médiocre.

Ce xv<sup>e</sup> siècle, dont les longues perturbations avaient paru faire retomber la puissance espagnole au-dessous de ce qu'elle était du temps de Pierre le Justicier, vit, avant d'expirer, jeter les bases de la formidable monarchie de



Charles-Quint et de Philippe II. Le mariage de Ferdinand et d'Isabelle , en réunissant sous le même sceptre l'Aragon et la Castille , rendit facile l'anéantissement de ce qui subsistait encore de la puissance musulmane dans la Péninsule.

Le siège et la prise de Grenade sont le sujet d'un drame dont le titre est bizarre, c'est le *Triomphe de l'Ave Maria*. Ce drame , d'un auteur inconnu , n'a pas une grande valeur poétique , mais il mérite d'être signalé comme une reproduction frappante des mœurs chevaleresques et de l'exaltation religieuse de cette époque. Un chevalier chrétien , pour faire preuve à la fois de bravoure et de piété , imagine de pénétrer secrètement dans la ville assiégée et d'y arborer , au faite de la mosquée principale , une sorte d'étendard sur lequel est inscrite la salutation de l'ange à la Vierge. Un chevalier maure , pour venger l'outrage fait à Mahomet , attache à la queue de son cheval ce singulier trophée et vient défier les chrétiens. Bientôt il tombe sous les coups d'un guerrier castillan , qui , rapportant à ses souverains la tête du profanateur , est proclamé le champion de Marie , et comblé d'honneurs extraordinaires. Il y a dans cette œuvre étrange une paraphrase poétique de *l'Ave Maria* et de nombreuses invocations à la Vierge , qui prouvent que l'auteur , ainsi que l'indique d'ailleurs le titre de la pièce , s'était proposé pour but principal la glorification de la mère du Sauveur. Ces élans d'une ardente dévotion sont encadrés dans un tableau animé d'une des plus brillantes époques de l'histoire d'Espagne. Les noms héroïques , les exploits chevaleresques , les souvenirs d'amour et de galanterie , consacrés par les romances et par les vieux romans , se présentaient en foule au poète. Il en a tiré parti pour donner à son œuvre , d'ailleurs assez médiocre , une sorte d'éclat et d'intérêt qui l'a soutenue au théâtre jusque dans ces derniers temps.

Parmi les guerriers qu'il y fait figurer se trouve le fameux Gonzalve de Cordoue , qui en Espagne , et on peut dire dans l'Europe entière , a conservé par excellence le titre de grand capitaine , devenu pour lui une sorte de nom propre. Gonzalve de Cordoue est peut-être , après le Cid , le plus célèbre et le plus populaire des héros espagnols. Il a encore avec lui un autre point de ressemblance. De même que les exploits du Cid ferment en quelque sorte les temps fabuleux de l'Espagne et commencent le véritable moyen âge , Gonzalve de Cordoue , qui appartient encore au moyen âge par ses combats contre les Maures , commence , pour ainsi dire , l'histoire moderne de la Péninsule. Ses victoires d'Italie sont le premier acte par lequel l'Espagne , délivrée de ses ennemis intérieurs et réunie enfin en une seule monarchie , se produisit avec éclat sur la scène de la politique européenne.

Un poète du temps de Charles II et de Philippe V , Canizares , le dernier des écrivains dramatiques de l'ancienne école , a composé sur Gonzalve de Cordoue une comédie fort remarquable , *les Comptes du grand Capitaine*. Elle nous le montre dans tout l'éclat de la gloire et de la grandeur où l'avait porté la conquête du royaume de Naples. L'action roule sur les intrigues ourdies par ses ennemis pour le desservir auprès de Ferdinand le Catholique , pour exciter contre lui les préventions de ce prince défiant. Le caractère du roi , hésitant entre ses soupçons , sa jalousie et les ménagements dus au puissant sujet

qui a gagné pour lui tant de batailles, est fort bien tracé. Il y a de la grandeur, de la bonhomie, de la naïveté dans celui de Gonzalve, et, quoique ce ne soit pas peut-être absolument sous ces traits que nous le montre l'histoire, un tel personnage ne peut manquer de plaire et d'attacher. Garcia de Paredes, l'Ajax, ou plutôt l'Hercule espagnol du XVII<sup>e</sup> siècle, a bien cette franchise rude, cette simplicité un peu gauche, cette lenteur d'intelligence qui, dans les hommes doués d'une force physique extraordinaire, s'allie assez habituellement à la générosité et à la bravoure. Une scène fort originale, et qui explique le titre de la pièce, c'est celle où le grand capitaine se trouve, à son inexprimable indignation, appelé à rendre compte, devant une commission composée de ses ennemis, des sommes qu'il a reçues pour la conquête du royaume de Naples. Les commissaires, un peu embarrassés eux-mêmes de leur rôle, veulent s'excuser auprès du héros. Il les presse brusquement d'aller au fait.

DON FABRICE. — Je vous obéis.

GONZALVE. — Prenez garde, je suis peu patient.

FABRICE. — On vous a envoyé cent trente mille ducats en lettre de change tirées de Valladolid.

GONZALVE. — Cela est vrai.

FABRICE. — Le capitaine Aguirre vous a porté huit mille piastres ; je me trompe, c'est quatre-vingt mille.

GONZALVE. — Soit huit mille ou quatre-vingt mille, c'est tout un pour le bon payeur. Continuez.

FABRICE. — La Calabre vous a fourni trois millions onze mille écus en contributions et autres revenus.

GONZALVE. — Vrai Dieu ! cela devient bien long. Ne peut-on savoir la somme totale ?

FABRICE. — Si, seigneur, en voici la récapitulation.

GONZALVE. — Voyons-la donc.

FABRICE. — Vous avez reçu treize millions d'écus.

GONZALVE. — Quoi ! pas davantage ! Mais c'est une misère. Grâce à moi, l'entretien de nos troupes a coûté bien plus cher que cela à l'ennemi. Donnez-moi ce livre... J'ai aussi mes papiers. Écrivez... Mémoire de ce que j'ai dépensé pour des conquêtes qui me coûtent tant de sang, de veilles et de soucis.

FABRICE. — J'y suis, Votre Excellence peut continuer.

GONZALVE. — Deux millions en espions.

FABRICE. — Autant que cela ?

GONZALVE. — Et c'est peu. Faute d'espions, on perd les occasions les plus favorables. Il faut les bien payer, si l'on veut qu'ils nous reviennent ; car, si ce ne sont pas eux qui donnent la victoire, au moins ils ouvrent la voie qui y conduit.

FABRICE. — J'ai écrit.

GONZALVE. — Cent mille ducats en poudre et en balles.

FABRICE. — Vous avez dû, avec cette somme, en acheter beaucoup.

GONZALVE. — Apprenez que nous nous servions de celles mêmes que nous

lançait l'ennemi , autrement tous les trésors du roi n'aurait pas suffi à notre consommation... Mettez encore dix mille ducats pour des gants parfumés.

FABRICE. — Parlez-vous sérieusement ?

GONZALVE. — Écrivez ce que je vous dis. Après une mêlée , où vingt-sept mille hommes étaient restés sur le champ de bataille , et nous vivants et vainqueurs , n'était-il donc pas raisonnable de fournir à nos pauvres soldats ces gants parfumés pour les préserver de la contagion du mauvais air exhalé par tant de cadavres ? Ne pouvant leur donner à manger , ne leur devais-je pas au moins cette satisfaction ? Monsieur le commissaire , vous n'avez jamais senti la chair morte.

FABRICE. — Non , seigneur.

GONZALVE. — On le voit bien , continuez. Cent soixante-dix mille ducats pour mettre les cloches en état.

ASCAGNE , *autre commissaire*. — Voilà quelque chose de nouveau.

GONZALVE. — On avait si souvent à fêter une victoire , et les sacristains les mettaient en branle avec tant d'empressement , qu'elles ont fini par se briser. Il a fallu renouveler les anciennes et même en ajouter de nouvelles. Pour enivrer les troupes un jour de combat , un demi-million en eau-de-vie.

FABRICE. — Étrange précaution !

GONZALVE. — Dites précaution sage. Comment voudriez-vous que des hommes ordinaires ( je ne parle pas des nobles , qui obéissent à l'honneur ) allassent boire la mort la face découverte , uniquement parce qu'un autre homme le leur ordonnerait , s'ils n'étaient pas ivres ? Croyez-vous qu'ils le feraient de sens rassis ?

ASCAGNE. — Vous avez raison.

GONZALVE. — L'entretien des prisonniers blessés pendant une aussi longue guerre s'élève à un million et demi. J'ai employé deux autres millions à faire dire des messes pour que Dieu nous donnât bonne chance ; car , sans le secours de Dieu , rien n'est possible ; trois millions en prières pour les morts.

FABRICE. — Pour les morts ?

GONZALVE. — Sans doute. Ceux qui meurent à la guerre n'ont-ils pas subi sur cette terre , dans leur pénible métier , un purgatoire assez rigoureux pour mériter qu'on ne les laisse pas dans l'autre.

ASCAGNE. — C'est vrai.

FABRICE. — Mais , seigneur , votre compte monte déjà si haut que c'est le roi qui se trouve vous devoir une forte somme.

GONZALVE. — Ce n'est pas tout. Ajoutez cent millions.

FABRICE. — Comment ?

GONZALVE (*selevant et renversant la table et les registres*). — Pour la patience que j'ai eue d'endurer que le roi fit demander des comptes à un homme qui peut se glorifier d'avoir poussé le désintéressement jusqu'à vendre ses meubles , son argenterie , son patrimoine même , pour fournir aux besoins des troupes abandonnées sans récompenses , sans solde et sans vivres.

Cette scène est certainement une variante assez piquante du fameux mot de Scipion montant au Capitole.

Gonzalve de Cordoue, nous l'avons dit, est en quelque sorte le lien qui unit, pour l'Espagne, le moyen âge à l'histoire moderne. Avec lui, nous entrons dans cette ère de civilisation compliquée, de grandes guerres, de vastes combinaisons européennes, où l'élément poétique disparaît ou s'affaiblit. Là s'arrêtent les romances, parce que les événements ne présentent plus rien qui s'accommode à leur naïve allure. Le drame lui-même n'y trouve plus d'aussi heureuses ni d'aussi abondantes inspirations. Cependant, des circonstances particulières à l'Espagne, et qui, au milieu de la carrière nouvelle où elle s'engageait avec tant de grandeur, lui conservaient quelques traits de sa physionomie romanesque des âges précédents, devaient encore fournir matière à de brillantes conceptions dramatiques. La guerre contre les Maures, terminée en Europe, se prolongeait sur la côte d'Afrique avec ce caractère de lutte religieuse si propre à exalter les imaginations. L'Amérique, récemment découverte et non encore explorée, offrait à tous les aventuriers espagnols une carrière illimitée où se précipitaient tous ceux qui, à un indomptable courage, à une inébranlable fermeté et à un esprit fécond en ressources, joignaient une vaste ambition et un désir immodéré de fortune, qu'ils ne croyaient pas pouvoir satisfaire par des voies régulières. La soif de l'or et toutes les passions les plus violentes s'y déployaient avec d'autant plus de liberté qu'elles se décoraient, aux yeux mêmes de ceux qui s'y abandonnaient, de la réalité ou du prétexte de plus nobles sentiments auxquels ils les associaient. L'idée de gagner à la foi chrétienne des nations plongées jusqu'alors dans les ténèbres de l'idolâtrie, celle d'ajouter de vastes et riches contrées à la monarchie de Charles-Quint, étaient bien propres à exalter les imaginations. Elles jetaient un merveilleux coloris sur le récit de ces incroyables entreprises où une poignée d'Européens allaient à d'immenses distances, sous des climats inconnus, vaincre et conquérir des populations dont on se plaisait à s'exagérer encore le nombre et la force.

Il suffit de lire quelques-uns des drames dont les conquérants de l'Amérique sont les héros, par exemple, ceux que Tirso de Molina a composés sur les *exploits des Pizarres*, pour se rendre compte de l'impression profonde que ces aventures extraordinaires faisaient alors sur les esprits. Sous l'empire de l'admiration qui s'attachait à d'aussi prodigieux succès, on accueillait avec un avide empressement toutes les inventions que la crédulité et l'imposture ajoutaient à une réalité déjà si étonnante. L'Amérique était pour les esprits prévenus comme un pays de miracles où les lois de la nature étaient renversées; on voyait dans ses conquérants l'équivalent de ce qu'étaient, aux yeux de l'antiquité, les guerriers des temps héroïques, des hommes doués d'une force physique et morale tellement au-dessus des proportions communes et d'une si inébranlable résolution, que rien ne leur était impossible, que les obstacles résultant du nombre, des distances, de la fatigue, des besoins physiques, disparaissaient en quelque sorte devant eux.

Le plus intéressant, à mon gré, de ces drames américains, c'est *la Conquête de l'Araucanie*, de Lope de Vega. Le sujet est le même que celui du fameux poème épique d'Ercilla. C'est une véritable chronique où aucune circonstance n'est omise, où tous les incidents, sans en excepter le supplice du chef de l'insurrection, sont mis sous les yeux du spectateur dans l'ordre exact où ils sont



survenus. Malgré ce qu'il y a de peu dramatique dans une telle marche, malgré d'énormes fautes contre les convenances et la couleur locale, oubliées jusqu'au point de placer dans la bouche des sauvages de fréquentes allusions à Vénus, aux nymphes, aux tigres de la Libye, il règne dans toute cette pièce un mouvement, une vigueur soutenue, une puissance d'intérêt, qui nous avertissent qu'en dépit de ces inconséquences de détail le poète est dans la vérité de son sujet. Tout y respire ce sentiment de grandeur orgueilleuse qui aimait alors les Espagnols et que la fortune semblait justifier par les faveurs dont elle comblait leurs armes et leur politique. La confiance absolue, la foi ardente, l'inflexible cruauté qu'ils portaient dans leurs audacieuses entreprises, forment un admirable contraste avec le patriotisme et la superstition sauvage des Araucaniens. Caupolican n'est pas moins héroïque que Mendoza. Dans le tableau de cette lutte entre la barbarie inculte et la barbarie civilisée, si l'on peut ainsi parler, Lope a su tenir la balance de manière à appeler tour à tour notre sympathie et notre admiration sur les Araucaniens défendant leur indépendance avec leur territoire, et sur une poignée d'Espagnols luttant, dans la pleine conviction de leur droit, pour leur vie, pour leur honneur, pour augmenter la puissance de leur roi et surtout pour propager la foi chrétienne.

Les drames empruntés à l'histoire du règne de Charles-Quint, et où ce prince figure quelquefois d'une manière d'ailleurs peu remarquable, sont en général fort médiocres. Quelques-uns de ceux qui se rapportent au règne de Philippe II ont au contraire une très-grande valeur.

Je ne mettrai pas dans cette classe *le Prince don Carlos*, de Cuello ; j'en dirai pourtant quelques mots à titre de curiosité historique. On sait quel intérêt romanesque s'est attaché hors d'Espagne à la mort de ce jeune don Carlos, victime tout à la fois, disait-on, de la fière indépendance de son caractère et de son amour pour une belle-mère dont la main lui avait d'abord été destinée. En Espagne, c'est tout autrement qu'on présente les faits. Don Carlos n'est qu'un insensé, dont un accident physique avait de bonne heure dérangé la raison, également incapable d'éprouver et d'inspirer l'amour passionné que le roman lui attribue, et qui, arrêté par mesure de précaution au moment où des conspirateurs abusaient de sa faiblesse pour l'entraîner dans un complot contre l'autorité royale, mourut bientôt après des suites du régime extravagant auquel il s'était mis. A l'appui de cette version, il n'est pas hors de propos de faire remarquer que Philippe II, dans lequel nos préjugés nous font voir un sombre et vieux tyran enlevant la jeune fiancée de son fils, n'avait que trente-un ans lorsqu'il épousa cette princesse. Quoi qu'il en soit, le drame de Cuello, composé d'après le thème espagnol, qui est en réalité celui de l'histoire, forme un curieux contraste avec la tragédie de Schiller. C'est, à vrai dire, à peu près le seul côté par lequel il mérite de fixer l'attention. Il faut y ajouter pourtant une scène où est peinte assez heureusement l'indomptable fierté du héros de cette époque, le grand duc d'Albe.

Ce que le Cid et Gonzalve de Cordoue avaient été pour leur temps, le duc d'Albe le fut ensuite pour le sien. C'est la personnification la plus haute, la plus éclatante, de l'époque où il vécut, et cette époque était précisément celle de l'apogée de la grandeur espagnole. Par son courage, ses talents, son orgueil

froid et calme, qui semblait n'être que le sentiment intime et profond de sa supériorité, par son inébranlable dévouement à un monarque ingrat dont les mauvais traitements furent également impuissants à l'irriter et à l'humilier, par la fermeté stoïque et la force de volonté auxquelles on doit attribuer, plus qu'à toute autre chose, les actes sanglants qui ont entaché sa mémoire, le duc d'Albe représenté en quelque sorte l'idéal du caractère castillan, tel qu'il était alors que l'Espagne dominait, et méritait jusqu'à un certain point de dominer le monde.

Je ne connais aucun drame où il joue le rôle principal; mais dans plusieurs il figure d'une manière épisodique, et son nom n'y est prononcé qu'avec cette sorte de respect qui s'attache aux hommes extraordinaires, à ceux que la nature a faits pour régner sur leurs contemporains. Je citerai particulièrement une scène d'une comédie de Calderon, *le Siège de l'Alpujarra, ou Aimer après la mort*, dans laquelle l'autre héros de l'époque, le vainqueur de Lépante, l'illustre don Juan, prenant le commandement de l'armée qui marche contre les Maures rebelles, passe en revue les corps qui la composent et se fait nommer les chefs qui en commandent les divisions. On lui désigne successivement plusieurs guerriers célèbres alors, et aujourd'hui tombés dans l'oubli où l'impitoyable avenir plonge peu à peu quiconque, à la guerre ou dans la politique, n'a pas figuré tout à fait au premier rang, le marquis de Mondejar, la terreur des Maures d'Afrique; le grand marquis de Los Velez, dont le nom, dit don Juan, rappelle de si glorieux souvenirs; don Lope de Figuerra, si brave, si généreux, si actif, malgré les douleurs de la goutte qui le tourmente, mais si brusque, si impatient dans sa loyale franchise; enfin don Sanche d'Avila. « Pour celui-là, dit encore don Juan, un mot suffit à son éloge. C'est le digne disciple du duc d'Albe, qui lui a enseigné l'art de n'être jamais vaincu. »

Le drame auquel appartient cette scène présente un tableau aussi vrai qu'animé et intéressant d'un des grands événements du règne de Philippe II, de l'insurrection des Maures du royaume de Grenade, qui, poussés à bout par les mesures vexatoires auxquelles le gouvernement avait recours dans le but de les forcer d'abandonner jusqu'aux derniers vestiges de leurs anciens usages, prirent tout à coup les armes, abjurèrent la foi chrétienne, se retirèrent dans les montagnes de l'Alpujarra, s'y donnèrent un roi, et se défendirent pendant trois années contre tous les efforts de la monarchie espagnole. Une des choses qui me frappe dans cette pièce, c'est qu'elle a évidemment été écrite sous l'impression d'un sentiment de préférence pour la cause des Maures. Malgré quelques déclamations banales qui semblent dictées par certaines convenances plutôt que par une forte conviction, Calderon semble pénétré de l'idée qu'on avait été injuste envers eux, qu'avec des procédés moins violents on eût évité les malheurs de cette insurrection; il prête à ses personnages des paroles d'humanité, de modération, presque de tolérance, fort remarquables de la part d'un poète espagnol du XVII<sup>e</sup> siècle, et particulièrement de celui qui, plus qu'aucun autre, se montre animé, dans la plupart de ses ouvrages, de cette indifférence pour la vie humaine, suite naturelle de la superstition religieuse et du fanatisme de l'honneur.

Un autre fait célèbre du règne de Philippe II, la surprise d'Amiens, enlevé à la France par un stratagème si connu, a fourni à Candamo, un des plus brillants poètes de l'école de Calderon, le sujet d'une fort belle comédie, dont le titre, *Pour son roi et pour sa dame*, indique parfaitement le caractère tout chevaleresque et tout héroïque. Candamo suppose que le vaillant Porto Carrero, amoureux de la fille du principal magistrat d'Amiens, et ne pouvant espérer de devenir son époux que lorsqu'ils seraient soumis à la même domination, se trouve amené, par l'entraînement de sa passion, à tenter et à accomplir une œuvre aussi difficile que la conquête d'une place de cette force. C'est par là qu'il couronne une suite d'entreprises plus hardies, plus téméraires, plus romanesques les unes que les autres, où il s'engage successivement pour prouver à la belle Sérafine qu'aucun des vœux qu'elle lui laisse entrevoir n'est au-dessus de son courageux dévouement. Il est impossible de mieux soutenir et de mieux graduer l'intérêt que ne l'a fait Candamo dans ce remarquable drame. Le ton du dialogue, galant, courtois, spirituel, s'adapte merveilleusement à l'action et aux personnages. Les caractères sont admirablement dessinés, le contraste des mœurs françaises et espagnoles est rendu d'une manière frappante, et il règne dans tout l'ensemble une exaltation héroïque, un sentiment d'orgueil patriotique, une vivacité de traditions et de souvenirs dont le charme, sensible même pour des étrangers, eût dû, ce semble, maintenir cette pièce sur le théâtre de Madrid.

C'est encore sous Philippe II que se passe l'événement singulier auquel un poète inconnu a emprunté le sujet d'un drame célèbre en Espagne, *le Pâtissier de Madrigal*. L'extrême originalité dont il est empreint nous engage à en donner ici l'analyse détaillée.

Ce *pâtissier* est un adroit imposteur, qui, quelque temps après la mort du fameux Sébastien de Portugal, tué dans une expédition contre les Maures d'Afrique, était parvenu à se faire passer pour ce malheureux prince. Voici comment le poète, d'accord presque en tout point avec la vérité des faits, présente cette singulière aventure. Philippe II, profitant de l'extinction de la branche directe de la maison royale de Portugal pour faire valoir contre des compétiteurs moins puissants les droits qu'il s'attribuait à la succession de ce royaume, a réussi à y établir son autorité; mais le peuple qu'il a soumis par la force des armes regrette vivement son indépendance. Dans l'humiliation où il se trouve réduit, sa pensée se reporte sans cesse vers les époques brillantes où, sous des monarques nationaux, le Portugal formait un État particulier dont les annales rappellent des souvenirs si glorieux. Par une sorte de contradiction qu'explique très-bien l'organisation du cœur humain, il garde surtout un puissant souvenir de cet infortuné Sébastien, qui, par sa témérité, a causé avec la ruine de l'Etat la désolation de tant de familles, mais dont le courage héroïque, l'esprit chevaleresque et les malheurs mêmes émeuvent toutes les imaginations. On veut se persuader qu'il n'est pas mort, qu'échappé comme par miracle du massacre de son armée, il n'a osé reparaitre immédiatement au milieu de ses sujets, sur lesquels il a attiré tant de calamités; qu'il est allé chercher dans un exil volontaire et dans de rigoureux pèlerinages l'expiation de ses fautes. Bientôt ces bruits, d'abord vaguement répandus, prennent plus de consi-

stance. Des voyageurs affirment avoir rencontré Sébastien sous un humble déguisement. Ils ont voulu lui parler ; mais , se voyant reconnu , il s'est rapidement éloigné en leur faisant signe de garder le silence. On ajoute que le terme qu'il a fixé lui-même à son expiation est au moment de finir , et que , touché des malheurs du Portugal , il va bientôt y reparaître pour briser le joug honteux auquel il est soumis.

Ces rumeurs , adroitement propagées , ne sont autre chose que le résultat d'une intrigue ourdie par un agent secret du prieur de Crato , don Antonio de Portugal , bâtard de la maison royale et le principal concurrent de Philippe II. Cet agent a rencontré un jeune homme d'une condition obscure , dont la figure et la taille rappellent singulièrement le roi Sébastien. Trouvant en lui l'esprit , le courage et la hardiesse nécessaires pour le rôle qu'il lui destine , il lui a persuadé de profiter de cette ressemblance pour tenter de grandes destinées. Ce qu'il ne lui a pas dit , c'est qu'il compte seulement se servir de lui pour exciter une insurrection populaire ; que , lorsque les insurgés seront trop engagés pour pouvoir reculer , il le fera périr et proclamera le prieur de Crato , qu'ils seront bien forcés de recevoir et de défendre comme souverain , moins encore à titre de représentant de leur ancienne dynastie , que parce qu'il sera leur seul refuge contre les vengeances de Philippe II. En attendant que les choses soient mûres pour ce dénouement , l'habile intrigant , après avoir soigneusement instruit le jeune aventurier des particularités qui peuvent l'aider à tromper les esprits crédules , le conduit à Madrigal , petite ville de Castille , où une cousine du véritable Sébastien , la princesse Anne d'Autriche , est religieuse dans un couvent. Il l'introduit auprès de cette princesse , qui , abusée tout à la fois par ses regrets , par la figure et par les discours de son prétendu parent , donne complètement dans le piège , s'associe aux projets qu'on lui révèle , et se fait un bonheur d'en préparer le succès par le sacrifice de l'argent dont elle peut disposer , de ses pierreries , de ses diamants , en un mot de tout ce qu'elle a de précieux. Avec ce puissant secours , le complot marche rapidement. Aux yeux du public , Gabriel d'Espinosa (c'est le véritable nom du faux Sébastien) n'est , il faut bien prononcer le mot , qu'un simple *pâtissier* ; mais , abandonnant à des valets les occupations de cette vulgaire industrie , il a soin de se répandre dans le peuple , de se montrer généreux , désintéressé , de donner , toutes les fois que l'occasion s'en présente , des témoignages de sa bravoure , de sa force prodigieuse , de son adresse , et il ne manque pas de manifester de préférence ces qualités si séduisantes pour le vulgaire dans certains exercices où l'on sait qu'excellait le roi dont il veut prendre la place. A d'autres personnes , il se présente comme un simple gentilhomme castillan , et c'est en cette qualité qu'aidé de sa galanterie et de sa bonne mine , il est parvenu à séduire une jeune personne noble et riche. Enfin , aux yeux de quelques Portugais retirés à Madrigal , comme aux yeux de la princesse Anne d'Autriche , il est le roi Sébastien , se préparant à reconquérir son royaume et à expulser un injuste usurpateur. Secondé par son complice , il a déjà envoyé dans les diverses provinces du Portugal des émissaires qui y ont fait de nombreuses dupes. On voit de tous côtés arriver , pour s'assurer par leurs propres yeux de l'heureuse nouvelle qui ranime leurs patriotiques espérances , des gentilshommes que le



prétendu monarque reçoit avec tout l'appareil fastueux de la royauté portugaise dans un appartement reculé préparé à cet effet : là , il leur raconte ses malheurs , il leur présente comme son héritière une petite fille qu'il a eue d'une de ses maîtresses , et qu'il a aussi dressée à ce manège. La ressemblance frappante de l'imposteur avec l'infortuné Sébastien , sa bonne mine , son assurance , un certain mélange de hauteur , de familiarité , de vivacité et de bienveillance , enfin cet empire que le mystère exerce sur les esprits prévenus , et le charlatanisme même avec lequel ont été disposés les accessoires dont il est entouré , tout se réunit pour abuser des hommes dont les vœux s'accordent trop bien avec ses projets pour ne pas les rendre faciles à tromper. Rien de plus naïf , de plus vrai , de plus comique , et en même temps j'ai presque dit de plus touchant , que l'émotion et le bonheur de ces pauvres gentilshommes prosternés aux pieds de l'impudent imposteur , s'écriant qu'il ne leur reste plus qu'à mourir après avoir retrouvé leur roi , se disposant en effet à lui sacrifier leur fortune , leur vie , et dans leur enthousiasme admirant avec attendrissement jusqu'aux simagrées ridicules de l'enfant qui joue devant eux le rôle de la princesse.

Mais bientôt la scène change. Le gouvernement de Philippe II , à qui ces intrigues n'ont pu rester complètement inconnues , en a conçu quelque alarme. Un alcade est arrivé secrètement à Madrigal , chargé de s'assurer de la vérité , de saisir et de punir les conspirateurs. Gabriel d'Espinosa est arrêté avec un grand nombre de ses dupes au milieu d'un festin où il les a réunis et où il achève d'exalter leur zèle et leurs espérances. L'enquête commence aussitôt. Le magistrat interroge successivement tous les personnages. Tous , avec cette imperturbable confiance qu'inspire un fanatisme sincère , affirment que l'aventurier est bien le roi Sébastien , et les tentatives de l'alcade pour les convaincre de l'absurdité d'une telle croyance ou pour les mettre en contradiction avec eux-mêmes , échouent également. Le seul Gabriel , lorsqu'on le fait comparaître à son tour , proteste qu'il n'est autre chose qu'un pauvre pâtissier ; mais le ton même dont il le dit , son insouciance , sa présence d'esprit , l'apparence de dignité répandue sur toute sa personne , son insistance pour être conduit en présence de Philippe II , dont il prétend être connu , troublent et étonnent l'alcade. C'est lui maintenant qui ne veut plus croire à l'humble condition de l'accusé , qui s'obstine à voir en lui non pas sans doute le roi Sébastien , mais bien quelque grand personnage ; qui s'épuise en efforts inutiles pour l'en faire convenir , qui dans son incertitude n'ose prendre un parti et terminer le procès. Cependant , le seul complice véritable de Gabriel , l'agent du prieur de Crato , espérant se soustraire au supplice qui le menace , s'est enfin décidé à tout avouer. Ainsi dénoncé et trahi , Gabriel ne se déconcerte pas. Il feint , il est vrai , d'avouer à son tour l'imposture dont il s'est rendu l'instrument ; déjà le juge et les témoins qu'il a réunis pour entendre cette confession commencent à se croire en possession de la vérité ; mais tout à coup l'intrépide aventurier , par quelques paroles pleines d'une audace ironique et mystérieuse , les rejette dans leurs hésitations , les met au point de douter si le récit qu'il vient de leur faire n'est pas une raillerie par laquelle il s'est joué de leur crédulité , et , ranimant la foi un moment ébranlée de ses partisans , augmente

encore, s'il est possible, l'intensité de leurs illusions. Conduit enfin à l'échafaud, il y marche avec une fermeté que n'éprouve pas, dans ses incertitudes, le juge même qui l'y envoie.

Il est inutile, je pense, de signaler ce qu'il y a de saisissant, de profondément dramatique dans cette combinaison. Le caractère du *Pâtissier de Madrigal* est un des plus remarquables et des plus originaux qu'il y ait à la scène. Tel est l'art avec lequel le poète en a ménagé les effets qu'à la lecture, à la représentation, surtout lorsque le rôle est joué avec quelque intelligence, le lecteur, le spectateur, bien qu'averti dès les premières scènes, se surprend par moment à partager les doutes de l'alcade. Je me demande pourquoi l'auteur de ce drame n'a pas augmenté encore la puissance d'une conception aussi complètement neuve en laissant planer quelque mystère sur la personne du faux Sébastien. Peut-être eût-il craint de paraître révoquer en doute la légitimité des droits de l'Espagne sur le Portugal. On le voit, en effet, dans quelques passages, proclamer avec une sorte d'emphase la justice des prétentions de Philippe II.

Passé le règne de Philippe II, l'histoire ne présente plus un fait ni un personnage qui ait été mis sur la scène d'une manière un peu remarquable. Cela se comprend. C'est précisément sous Philippe III, sous Philippe IV, sous Charles II, qu'écrivaient les poètes dramatiques. Il ne leur était guère possible de montrer leurs contemporains sur le théâtre, d'y transporter les détails des événements dont le public venait d'être témoin. Cependant, ces événements leur ont fourni fréquemment l'occasion d'allusions et de récits épisodiques qui sont loin d'être sans intérêt. On voit très-habituellement, dans des comédies dont l'action n'a d'ailleurs rien d'historique, quelque officier arrivant, soit d'une expédition sur la côte d'Afrique, soit d'une campagne en Italie, soit surtout de la Flandre, ce théâtre d'une interminable lutte contre les Français et les Hollandais, cette école si fameuse de l'art de la guerre, raconter, dans un langage pompeux, et avec toutes les exagérations du style castillan, la dernière bataille, le dernier siège, livré ou soutenu par les armées espagnoles, et exalter bien au-dessus de tous les héros de l'antiquité tel prince et tel capitaine aujourd'hui presque oublié. Souvent aussi le poète place dans la bouche d'un de ses personnages la relation non moins prolixe, non moins fastueuse, de certaines solennités publiques, par exemple de l'entrée et du mariage d'une princesse. Est-il nécessaire d'ajouter que, dans ces récits, toutes les princesses sont des Vénus et des Pallas, comme tous les princes sont des Achille, des Alexandre, des Mars et des Alcide? Ce n'est pas sans peine que le lecteur, à travers ce torrent de métaphores ampoulées, réussit à dégager le fait parfois assez insignifiant qui y sert de prétexte.

Sous un autre rapport, les comédies dont nous parlons jettent sur l'histoire de l'Espagne au xvii<sup>e</sup> siècle une lumière moins directe, mais bien autrement vive. On y retrouve dans tous ses détails la physionomie de la société du temps. Lope de Vega surtout, moins idéal que Calderon, plus près de la nature, moins constamment aristocrate dans le choix de ses sujets, tout aussi habile que lui à peindre les classes élevées, mais ne dédaignant pas comme lui de peindre aussi les classes secondaires, Lope de Vega, dans ses innombrables

dramas, nous offre le tableau le plus complet et le plus varié de ce qu'était alors l'Espagne. Il nous donne le spectacle curieux de cette civilisation tout à la fois raffinée et rude encore, de ce mélange étonnant d'esprit, de génie même et de préjugés aveugles autant qu'absurdes, de ces mœurs galantes, chevaleresques, délicates et cruelles tout à la fois. Il nous introduit dans ces cercles dont les subtils entretiens et les exercices littéraires, plus ingénieux que solides, rappellent notre hôtel de Rambouillet. Il nous fait assister, dans les promenades mystérieuses du Prado, ou la nuit sous les balcons, dans les ruelles étroites, à ces rendez-vous amoureux, à ces rencontres, à ces duels sanglants dont la tradition romanesque est un des souvenirs distinctifs de l'Espagne. Les habitudes moins élégantes et moins relevées n'échappent pas davantage à son habile observation. Il saisit au passage tous les incidents, toutes les anecdotes plus ou moins piquantes que lui fournit la chronique contemporaine, et par là il imprime à ses dramas ce caractère de réalité qui donne aux ouvrages de l'imagination une couleur si particulière, qui y fait, pour ainsi dire, circuler la vie. Ce que nous venons de dire de Lope de Vega peut s'appliquer, à des degrés différents et avec certaines nuances, à tous les poètes dramatiques de ce siècle. Tous, on le sent en les lisant; nous montrent réellement ce qu'ils avaient sous les yeux. Matériellement comme moralement, ils peignent d'après nature. Les jardins, les rues, les édifices publics, les palais particuliers qu'ils mentionnent à chaque instant, et où ils placent la scène de leurs dramas, existaient bien, en effet, tels qu'ils nous les décrivent. Les noms mêmes de leurs personnages fictifs sont ceux des familles illustres qui composaient et qui composent encore la haute noblesse espagnole, les Toledo, les Mendoza, les Silva, les Velasco, les Cardona et tant d'autres encore. Avec ces comédies, on reconstruirait en quelque sorte pièce à pièce l'Espagne de Philippe III et de Philippe IV; et le nouveau Walter Scott qui voudrait la ressusciter dans une œuvre d'imagination et d'érudition tout à la fois y trouverait des matériaux d'autant plus précieux, qu'ils suppléeraient à l'absence presque absolue de travaux historiques et même de mémoires sur cette époque, si importante pourtant dans les annales de l'Espagne.

Nous en avons dit assez pour faire voir quelle richesse, quelle variété infinie présente le drame historique chez les Espagnols. Il n'existe dans aucune littérature rien qu'on puisse comparer à ce vaste répertoire. Dans l'antiquité, les tragiques grecs ont célébré les origines à demi fabuleuses de leur nation; mais, sauf quelques exceptions très-rares, ils n'ont pas touché aux faits plus récents, à ceux qui portaient un véritable caractère de certitude. Chez les modernes, Shakspeare a doté ses compatriotes de quelques chefs-d'œuvre où l'Angleterre du moyen âge nous apparaît toute vivante; mais la voie qu'il avait si magnifiquement ouverte n'a pas été suivie après lui. Il n'y a, dans le théâtre espagnol, rien qui égale la majestueuse et parfaite beauté des tragédies de Sophocle, peut-être même rien qui égale la profondeur des conceptions de Shakspeare; mais à quelques chefs-d'œuvre isolés dans leur admirable supériorité, ce théâtre peut opposer sans désavantage un nombre prodigieux de dramas où brillent, à travers tant d'imperfections et souvent de monstrueuses absurdités, des traits si originaux et parfois si sublimes, où l'histoire, les

traditions, les idées, les mœurs de l'Espagne, sont reproduites tout entières, et qui forment dans leur ensemble un vrai monument national, dans lequel se reflètent avec un merveilleux éclat les facultés diverses et également puissantes de tous les esprits qui y ont travaillé. C'est là certainement un trésor qui n'a à redouter aucune comparaison, et qui, à lui seul, suffirait à la gloire d'une littérature.

Cette variété, cette abondance même du théâtre espagnol, ne permettent guère d'en résumer le caractère au moyen de quelques traits généraux. Si cependant, au milieu de tous les aspects qu'il nous présente, il fallait absolument choisir ceux qui paraissent y dominer, je dirais que deux idées principales en ressortent presque constamment, et planent en quelque façon sur toutes les autres. L'une, c'est un sentiment énergique de la grandeur des destinées de l'Espagne et de la supériorité absolue du peuple espagnol, sentiment assez semblable à celui qui animait les écrivains de l'ancienne Rome, exprimé, non pas avec la noble gravité qu'ils y portaient, mais avec la pompe, la redondance du génie castillan, et dont il faut bien pardonner l'exagération emphatique aux glorieux possesseurs du vaste empire de Philippe II.

L'autre idée, à laquelle je viens de faire allusion, et que les poètes dramatiques semblent presque tous avoir eu pour but de consacrer et de glorifier, c'est le principe de l'adoration de la royauté et de l'excellence du pouvoir absolu gouvernant le monde sans contrôle, sans contrepoids, à la manière de la Divinité. Ce principe n'était pourtant pas celui qui régnait en Espagne aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, à cette époque de troubles et de déchirements où la royauté, si souvent disputée les armes à la main, avait tant de concessions à faire à une redoutable aristocratie pour conserver un reste de pouvoir. Lorsque Sanche le Brave détronait son père et disputait la couronne à ses neveux, lorsque le frère bâtard du redoutable Justicier lui arrachait à la fois le sceptre et la vie, lorsque le malheureux Henri IV, déposé par les grands du royaume, n'obtenait d'eux la permission de mourir sur le trône qu'à la condition infamante de reconnaître l'illégitimité de la naissance de sa fille et de la déshériter, certes cette adoration de la personne et de l'autorité royales dont nous parlions tout à l'heure n'existait pas dans le cœur des Espagnols. Ce n'est que sous la maison d'Autriche que ce sentiment s'est introduit en Espagne avec le despotisme. Les poètes, lorsqu'ils en ont placé l'expression dans la bouche des hommes du moyen âge, ont donc péché contre ce qu'on est convenu d'appeler la vérité historique, la couleur locale. Cette faute, si c'en est une, se retrouve à chaque instant dans les drames espagnols. Il paraît même que leurs auteurs se souciaient peu de l'éviter. Ils voulaient peindre les mœurs nationales, mais ils ne s'attachaient pas à les nuancer scrupuleusement suivant les opinions et les costumes des différents siècles. Ils semblaient comprendre qu'un travail aussi minutieux est propre à éteindre l'inspiration, et que d'ailleurs, sous les formes vivantes, avec les détails étendus que comportent et qu'exigent les compositions dramatiques, les seules idées qu'on puisse reproduire avec succès sont celles dont on est en quelque sorte entouré, dont on ressent soi-même l'influence, soit par l'attachement, soit par l'aversion qu'elles inspirent. Ce système est précisément le contraire de celui qui a



prévalu en France depuis quelques années. On s'est habitué à admirer avant tout dans les anciens poètes, et surtout dans les poètes étrangers, la prétendue *vérité* avec laquelle ils ont peint les époques dont ils ont retracé les événements. Frappé de l'énergique originalité des mœurs qu'ils nous représentent, on s'est dit que ces tableaux devaient être exacts. Sans doute ils sont exacts dans un sens que nous allons expliquer : ces mœurs ont existé, mais non pas toujours dans le temps où les poètes ont placé l'action de leur drame ; elles ont existé dans celui où ils écrivaient. Encore une fois, s'ils n'avaient pas vécu eux-mêmes dans cette atmosphère morale, ils ne l'auraient pas reproduite avec cette force, cette simplicité, ce caractère de réalité profonde, qui nous subjuguent. Il leur serait arrivé ce qui arrive à certains dramaturges modernes, lorsque, croyant marcher sur les traces de ces grands maîtres, ils s'efforcent, tout pleins qu'ils sont des idées du XIX<sup>e</sup> siècle, de nous représenter les idées et les habitudes du moyen-âge. Substituant à la poésie l'érudition de l'antiquaire, dérochant des lambeaux de chroniques, mêlant çà et là à des pensées, à une physiologie, toutes contemporaines, quelque expression, quelque tournure de phrase, quelque allusion plus ou moins opportune à la langue, aux usages de ces temps reculés, c'est en vain qu'ils essayent de nous en offrir une copie fidèle jusqu'à la servilité. La forme extérieure, le costume, sont là peut-être ; mais l'esprit, l'intelligence intime, manquent d'autant plus qu'on s'est presque exclusivement préoccupé de détails matériels, et tout ce travail n'aboutit qu'à une sorte de mosaïque curieuse si l'on veut, mais où l'on chercherait en vain le mouvement et la physionomie. Nous le répétons : au moral comme au physique, on ne peint bien que ce qu'on a vu, que ce qu'on a éprouvé, que ce qui, directement ou indirectement, a affecté notre âme et nos sens. Dès qu'on veut sortir de ce cercle, on tombe presque nécessairement dans le faux et le bizarre. Nous accorderons, si on l'exige, qu'à force de génie et par une sorte de divination, de grands esprits ont pu échapper quelquefois à cette alternative ; mais ces exceptions sont bien rares, et, en les examinant de près, on reconnaîtrait peut-être qu'elles ne sont qu'apparentes.

Nous ne pousserons pas plus loin cette digression. Il nous reste d'ailleurs peu de choses à ajouter pour épuiser ce que nous avons à dire des drames historiques espagnols.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que de ceux qui se rapportent à l'histoire d'Espagne. Les poètes castillans n'ont pourtant pas borné à leurs propres annales le choix des sujets qu'ils ont transportés sur la scène. La mythologie, l'histoire sainte, celle des Grecs et des Romains, celle de tous les peuples modernes, ont été mises par eux à contribution ; mais, en quelque lieu qu'ils placent la scène de leur drame, ce sont toujours, en effet, des mœurs et des personnages espagnols du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècles qu'ils nous présentent. Les anachronismes, les disparates les plus bizarres, les plus ridicules, du moins à notre sens, n'effrayaient pas des esprits si cultivés pourtant. On dirait presque qu'ils les recherchaient. Ce ne sont plus là, à vrai dire, des drames historiques, ce sont des œuvres de pure imagination que l'absence par trop complète du sentiment de réalité et de vérité finit par dépouiller de tout intérêt. On ne comprend pas comment ces ouvrages, pour la plupart si mé-

diocres , même dans ce qu'ils ont de moins déraisonnable , ont pu obtenir un succès qui , au surplus , s'est beaucoup prolongé pour quelques-uns d'entre eux. Les vieillards de Madrid se souviennent encore d'avoir vu représenter une pièce de Zarate, écrivain du temps de Philippe IV, intitulée : *le Précepteur d'Alexandre*, et dans laquelle Aristote, en costume d'abbé, en petit manteau et avec des boucles à ses souliers, était transformé en confident des amours de son élève. Dans *l'Esclave aux chaînes d'or*, de Candamo, œuvre très-remarquable à beaucoup d'égards, l'empereur Adrien va soupirer la nuit sous le balcon de sa maîtresse, se bat en duel avec un rival qu'il y rencontre, et il faut que Trajan vienne les séparer. C'est ainsi que les poètes espagnols comprenaient alors l'antiquité. Ne nous hâtons pas trop de nous en moquer. N'était-ce pas à la même époque que nos romanciers peignaient *Caton galant et Brutus dameret* ?

LOUIS DE VIEL-CASTEL.

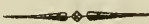
---

---

# REVUE

DE LA

## LITTÉRATURE ANGLAISE.



Un aide de camp de Tibère (*adjutor*), qui avait bien autant d'esprit que son maître, disait que les talents et les génies traversent les âges par bataillons, portant le même uniforme, soit de médiocrité, soit de grandeur. C'est une observation un peu militaire, mais fort juste ; on serait tenté de croire que l'Allemand Hegel, créateur du système des époques, l'a empruntée à Velleius-Paterculus, tel était le nom de l'officier romain. En effet, on voit dans tous les temps les intelligences s'avancer par masses et par détachements, qui portent les mêmes couleurs et se soumettent au même étendard. L'essor magnifique et solennel de toutes ces intelligences, pour ainsi dire ailées, qui, d'Eschyle à Euripide, ont traversé le ciel orageux et splendide de la Grèce, les présente à l'imagination comme une seule cohorte, variée seulement par les nuances, analogues par le caractère général. A Rome, la période du génie cicéronien et virgilien compose une ère bien marquée. En France, vous avez le xvi<sup>e</sup> siècle d'une part, avec Montaigne et Rabelais ; d'une autre, la phase de Louis XIV, glorieuse de voir Bossuet, Molière et Pascal, marcher ensemble en procession majestueuse. Sous la reine Élisabeth, en Angleterre, une analogie d'indépendance, de création et d'observation rattache Bacon à Shakspeare, Shakspeare à Spencer, Spencer à Raleigh. Vous diriez des frères qui s'avancent au combat comme les vieux Celtes, unis entre eux par des anneaux de bronze et tous semblables.

Ce Velleius, l'un des esprits de l'antiquité qui se rapproche le plus des pro-

cédés de généralisation philosophique que les modernes regardent comme leur propriété exclusive, a donc raison de prétendre que les générations de talents marchent ensemble, par groupes distincts, à travers les âges : *eminentissima cujusque professionis ingenia, cujusque clari operis capacia, in similitudinem et temporum et profectuum semetipsa ab aliis separaverunt*. Phrase tout à fait analogue, pour le sens et la forme, à certains passages de Haller et de Schelling; elle renferme la vraie théorie de l'histoire littéraire, étroitement liée à l'histoire des peuples et au progrès des civilisations. Cette marche mesurée dont parle l'officier romain n'est en effet que la reproduction des phases diverses que subit la vie sociale des races. L'Angleterre, et c'est d'elle seulement que nous nous occupons ici, a compté deux manifestations souveraines de son énergie sociale et de sa pensée : l'une, de Shakspeare à Milton, sous Elizabeth et Jacques 1<sup>er</sup>; l'autre, qui commence avec Crabbe en 1799 et expire avec Walter Scott. Les deux périodes intermédiaires sont médiocres pour le génie, bien qu'elles s'honorent des noms brillants de Dryden et de Pope. L'une, sous Charles II et Jacques II, entre 1650 et 1700, se renferme dans une frivole copie de Benserade et de Voiture. La seconde, qui comprend tout le xviii<sup>e</sup> siècle, s'élève jusqu'à l'imitation plus savante et plus artiste de Boileau et d'Horace. En 1850, après avoir traversé ces diverses phases, la pensée britannique semble entrer dans une période pâissante qui s'efface et se ternit par degrés, non qu'elle soit définitivement privée de toute force et de toute valeur. L'Angleterre, nous le croyons, n'est pas encore à bout de voie; la lie du génie anglo-saxon, le résidu de sa civilisation intellectuelle n'apparaît pas encore. Toute la partie septentrionale de l'Europe conserve, grâce à la sève teutonique, une puissance de vitalité, enlevée depuis longtemps aux régions méridionales de la même zone. Mais la lumière intellectuelle a pâli; le foyer a perdu l'intensité de sa chaleur; les ressources factices ont remplacé la flamme réelle et puissante; l'habitude et l'imitation ont envahi les sillons du champ littéraire. Il faut se résigner : tel est le sort des plus grands peuples. Les plus fertiles entre toutes les races se reposent, sommeillent ou meurent.

Si le *Dogberry* de Shakspeare, l'une des bonnes créations de ce poète, devenait critique et qu'il eût à parler de la littérature anglaise actuelle, il dirait, employant sa phrase ordinaire, qu'elle est *most excellent and not to be endured*. Parmi les nombreux personnages comiques dont ce Molière-Eschyle a peuplé son monde, vous trouvez avec admiration ce magistrat subalterne, bon petit juge de paix, excellent homme, qui se nomme Dogberry. Il a deviné les antagonismes de Kant. Les choses les meilleures sont à ses yeux un peu mauvaises. Il établit dans sa pensée confuse un équilibre perpétuel du bien et du mal qui constitue la critique la plus ingénieuse et le plus stupide symbole du scepticisme incertain. Il affirme qu'une physionomie est très-belle et cependant assez laide, qu'une action est criminelle et assez vertueuse néanmoins. Le pour et le contre, qui se combattent si bizarrement dans son esprit obscur, y introduisent l'éternel crépuscule de toutes les lumières et de toutes les ombres. Les sentences rendues par cet éclectique exagéré caractériseraient fort bien la littérature anglaise de nos jours, qui est en effet d'une opulence très-pauvre,



d'une très-riche indigence, d'une très-admirable nullité, d'une abondance très-misérable, d'une fécondité fort médiocre et néanmoins excellente.

Expliquons-nous. Les supériorités d'intelligence et de style manquent aujourd'hui à l'Angleterre. Carlyle, Macaulay et Bulwer se détachent seuls de la masse uniforme et terne des écrivains actuels. Cependant, une civilisation active et extrême, l'habitude des recherches érudites, la situation centrale de l'Angleterre, ses rapports de commerce avec le monde, l'heureuse et forte organisation de sa vieille société, soutiennent, par la vigueur même de l'impulsion antérieure, une littérature qui déchoit. La sève ne s'élançait plus, avec sa jeune et ardente véhémence, des racines mêmes de l'arbre dans ses rameaux les plus hardis; mais elle continue doucement, paisiblement, sa circulation insensible; la fraîcheur du feuillage commence à disparaître; cependant rien ne meurt encore, et, si la décrépitude se révèle à la pensée, l'œil est impuissant à l'apercevoir. Dans l'absence presque totale des génies éclatants et originaux, vous avez encore des polygraphes habiles, des critiques de bon sens, des érudits qui se condamnent aux carrières des antiquités et de l'histoire, des femmes poètes que l'on écoute, des éditeurs patients et exacts, des traducteurs qui savent faire passer dans la langue anglaise les monuments des idiomes orientaux. Si l'on est rarement frappé de cette vive et électrique étincelle dont Byron, Scott et Wordsworth ont possédé le secret, on peut recueillir dans les œuvres les plus modernes de la littérature anglaise beaucoup de documents utiles et de résultats curieux.

Ainsi la volée actuelle, ou, si on l'aime mieux, l'essor commun des intelligences anglaises, ne nous paraît ni très-haut ni très-vigoureux, mais honnêtement sage, supérieur à la médiocrité, étranger à l'extravagance, assez exempt des graves et misérables défauts de charlatanisme et d'emphase, mais très-secondaire, comparativement à *Childe-Harold* et à *Old-Mortality*. Carlyle commence à faire école par ses défauts. C'est un mauvais modèle de style, que les élèves tourneront bientôt en caricature. Point de drame important; aucun nouveau nom poétique. Les révoltes populaires du chartisme et du socialisme n'ont pas trouvé un défenseur éloquent. Les femmes poètes seules se sont récemment distinguées par la surabondance de leurs vers. La tristesse d'une position fautive, sans doute calomniée, faisant vibrer les cordes lyriques du talent le plus viril parmi ces muses, vient d'arracher à mistress Norton des cris de détresse et d'angoisse que l'on a justement admirés.

Le poème nouveau de M<sup>me</sup> Norton est intitulé *le Rêve*, et le sujet en est fort simple. Une mère, assise près du chevet de sa jeune fille, la regarde dormir. Tout à coup l'enfant s'éveille; elle a fait un rêve qu'elle conte à sa mère; c'est toute la vie d'une femme; le premier amour, le cœur qui s'épanouit, l'âme qui cherche le bonheur, les noces, la famille, la vieillesse. Sa mère l'interrompt et l'avertit tristement que cette perspective lumineuse s'obscurcira plus tard, que le monde lui réserve des souffrances, car elle est faible, et des déceptions, car elle est aimante. On eût difficilement imaginé un cadre plus naïvement heureux; c'est le chef-d'œuvre de M<sup>me</sup> Norton, qui l'a dédié à son amie, la belle et célèbre duchesse de Sutherland :

« Une fois encore, ô ma harpe, une fois encore, éveille-toi ! Ma main n'es-

pérait plus interroger tes cordes palpitantes. Mais il le faut, mon cœur s'élançait, ce triste cœur longtemps endormi dans le repos de son angoisse. L'oiseau assoupi sur le rameau de cyprès entrevoit le ciel de poésie; il part, il s'éloigne de la terre; il y laisse les chagrins accablans; il vole bien loin du monde obscur.

» A toi donc, belle et pure; à toi, condamnée à vivre dans ce monde où toute générosité s'éteint, où toute imagination s'allanguit, où la bassesse seule est protégée; à toi dont l'amitié n'a pas faibli dans les heures les plus désolées de ma jeunesse amère;

» A toi je dédie ces vers. Non, jamais, lorsque l'indigence était sœur de la poésie, harde isolé, battu de l'orage, n'offrit à son hôte l'hommage d'un cœur profondément attendri!

» Car il est aisé, ô riches, de jeter votre aumône au génie. Mais toi, tu m'as donné, en dépit de la froideur et de l'incrédulité, ce que les femmes donnent rarement aux femmes, estime et foi. Calomniée et seule, en butte à ceux qui torturaient mon cœur sans pouvoir l'écraser;

» C'est toi, quand des lâches flétrissaient mon nom et riaient de me voir, faible, lutter contre le torrent; quand ceux sur lesquels je devais compter m'abandonnaient; lorsque peu de regards compatissans et inespérés s'abaissaient vers moi; quand ceux qui auraient pu me défendre attendaient que le monde se fût prononcé;

» C'est toi qui m'as donné ce que le pauvre donne au pauvre, des paroles de bonté, des vœux sacrés, des larmes vraies! — Ont-ils fait davantage, les êtres depuis longtemps aimés, les parents, ceux qui n'ont pas changé lorsque le sort changeait, ceux-là qui m'ont serrée d'une étreinte plus vive au moment du péril, émoussant par le dédain la pointe de l'outrage? Non, ceux-là n'ont pas fait mieux que toi!

» On croit au mal quand on sent le mal dans son cœur; ce n'est pas la raison, c'est la conscience qui persuade aux criminels le crime d'autrui. Ils ajoutent foi à la perfidie, ceux qui se sont montrés perfides.

» Mais toi, blanc cygne, porté sur des ondes impures; toi dont l'aile emperlée rejette les gouttes noires qui tacheraient ton plumage; toi, reine de grâce et de beauté, qui glisses innocente et fière sur les vagues sombres;

» Tu as cru à mes paroles lorsque j'ai répondu tristement: *Cela n'est pas!* Ta candeur n'a pas rougi, ta confiance ne s'est pas ébranlée, tu n'as pas reculé; les aboiemens de la meute qui poursuit toujours le malheur ne t'ont pas effrayée. Tu m'as jugée d'après ton cœur; ta noble pitié, tu l'as puisée dans le souvenir de ta vie.

» Mes vers, tribut modeste, n'ajouteront rien à ta lumineuse auréole; mais tout poète espère dans l'avenir. Je serais heureuse de faire vivre au moins une des nobles pensées de ton âme.

» Quelque soir, un inconnu feuilletera ces pages écrites dans une heure douloureuse, et peut-être une lointaine image de toi planera sur le front attendri de celui qui me lira. T'admirer, voir ta douce et belle figure, ne lui sera pas donné; mais du moins entreverra-t-il l'ombre éloignée de ta grâce et de tes vertus.»

C'est un bonheur assurément pour le poëte et la poésie, quand le cri de l'âme, jaillissant de l'intime source des passions, peut se faire jour, sans peine et sans travail, dans un rythme facile, dans une langue souple, au moyen d'une diction prête à tout dire et d'un idiome qui ne se refuse à aucun accent lyrique. Tel est le poëme de M<sup>me</sup> Norton. L'émotion vraie, le poignant souvenir d'une douleur récente, toute la fierté et toute la tristesse de la femme en révolte contre un monde injuste, avaient à peine besoin de la forme pour devenir poésie. Ces strophes de M<sup>me</sup> Norton, dont nous transcrivons quelques vers afin que les amis de la poésie anglaise rendent justice à la fidélité de notre traduction, rivalisent avec les plus belles de lord Byron, pour la pureté de la versification et la puissance de l'élan poétique (1).

Si l'on ne connaît, parmi les idiomes européens, que la seule langue française et son système rythmique, on ne peut se faire une idée de la faculté que les autres langues, tudesques et néo-latines, offrent à la poésie passionnée. Non-seulement l'italien avec ses voyelles multiples et ses rimes éternelles, l'espagnol avec ses assonances, le portugais avec la plénitude et la magnificence de ses accents, mais l'allemand qui retentit comme une orgue aux tuyaux de cuivre, dont les notes solennelles se prolongent et se perdent dans l'espace, l'allemand qui possède tous les rythmes et se plie à toutes les versifications; mais l'anglais lui-même, accentué, vibrant, iambique de sa nature, non pas harmonieux sans doute, mais souverainement et vigoureusement cadencé, sont des instruments merveilleux pour le poëte de la passion. Il faut bien le dire : la langue française est devenue poétique par un prodige du talent français; elle ne possède en elle-même et dans son propre fonds qu'un très-petit souffle d'inspiration et d'harmonie, un rythme difficile à percevoir, une légère, délicate et insuffisante prosodie; ce sont des nuances plutôt que des couleurs, des souplesses plutôt que des audaces, un murmure plutôt qu'une musique. Le principal caractère de la poésie française, considéré sous le rapport de l'harmonie primitive, se trouve renfermé dans l'emploi de l'*e* muet, qui n'est pas une voyelle, mais un quart de voyelle, un souffle. L'obstacle insurmontable et la note la plus fausse de son clavier, c'est l'abominable pro-

- (1) Thou then, when cowards lied away my name  
 And scoff'd to see me feebly stem the tide,  
 When some were kind on whom I had no claim  
 And some forsook, on whom my love relied,  
 And some who might have battled for my sake,  
 Stood off in doubt to see what turn the world would take;

Thou gav'st me that the poor give to the poor,  
 Kind words and holy wishes, and true tears;  
 The lov'd, the near of kin, could do no more,  
 Who chang'd not with the gloom of varying years,  
 But clung the closer when I stood forlorn,  
 And blunted slander's dart with their indignant scorn.

THE DREAM. — *Dedication to Lady Sutherland.*



nonciation des syllabes nasales, *an, en, in, on, un*, qui n'ont pas d'autre repaire en Europe que notre idiome, et qui, privées de sonorité, de grâce, de légèreté, d'élégance, se représentent cependant à toutes les phrases. Les grands artistes ont vaincu ces difficultés. Ils ont sculpté le métal rebelle, et gravé leurs noms dans ce bois aussi dur que le bois d'Amérique dont parle Cooper, et qui, dès le premier coup de la hache, émousse le tranchant de l'acier. Gloire à eux. La perfection de forme que Ronsard le premier, puis Malherbe, Racine, Jean-Baptiste Rousseau, André Chénier, ont su introduire dans la versification française, tient en grande partie à cette révolte de la matière employée. Mais de là aussi, et des systèmes artificiels que notre société doit à la discipline romaine, il est résulté un mode poétique très-élaboré, très-didactique, une habitude pour ainsi dire scolaire. L'émotion naïve et primitive, la passion intense et de premier jet, se sont rarement fait jour dans cette versification laborieuse. Le mérite de la difficulté vaincue a dominé tous les mérites dans la poésie française : on a vu Bossuet et J.-J. Rousseau, poètes-nés, écrire en prose leurs ardentes pensées, et Malherbe, Boileau, Jean-Baptiste, nés prosateurs, sans imagination et presque sans âme, se placer à juste titre au premier rang des grands ouvriers poétiques, des suprêmes artistes de la versification et du langage.

Il y a beaucoup à dire aussi contre la périlleuse facilité des versifications étrangères. Si lord Byron, dans sa mauvaise et injuste humeur, appelait notre poésie *le crin-crin sourd et criard d'un maître de danse endormi* ; s'il est vrai que les émotions ingénues et les passions franches se reflètent avec quelque peine et une grâce pour ainsi dire oblique et gênée dans les œuvres de beaucoup de poètes français, on doit convenir aussi que l'insignifiant lieu-commun des paroles inutilement cadencées a rempli d'œuvres sans valeur les recueils poétiques de nos voisins. Je ne parle pas de l'Italie, dont la rose et le zéphyr, l'amour et la volupté, le baiser et le papillon constituent depuis Marino le fonds poétique ; ce verbiage ne compte pas. Mais, au Nord, la facilité d'exprimer la rêverie vague dans une mesure heureuse et par des images convenues, a produit le même fléau. Si l'on recueillait les impressions mélancoliques qui ont pris la forme de vers anglais ou allemands, on n'en serait pas quitte à moins de vingt mille volumes. C'est la fadeur et l'inutilité des larmes sans douleur. Les femmes anglaises se livrent volontiers à ce travail peu fatigant, qui consiste à jeter dans un moule connu des rimes faciles et des soupirs qui ne coûtent rien. Les admirateurs ne leur manquent pas. M<sup>me</sup> Norton, victime éclatante de la société anglaise, et qui, à l'instar de lord Byron, joint beaucoup de fierté et d'énergie morale à la plus heureuse organisation poétique, s'est détachée avec bonheur de ce bataillon de muses nuageuses. C'est la seule femme de l'Angleterre actuelle qui réunisse les qualités de l'imagination poétique, de l'émotion passionnée et d'une grande habileté dans la forme.

Si vous vous adressez aux revues anglaises, et que vous les croyiez sur parole, elles citeront miss Sarah Coleridge, mistress Caroline Southey, miss Elizabeth Barrett, lady Emmeline Stuart Wortley, mistress Brook, miss Emme Fishier, comme rivales de M<sup>me</sup> Norton. N'allez pas ajouter foi à leurs as-



sertions. Miss Emmie a dix ans , âge un peu tendre pour une Sapho nouvelle. D'autres *reviewers* vous nommeront miss Elizabeth Charlsworth, miss Louisa Costello, miss Lowe , miss Mitford et mistress Howitt. L'année prochaine cette liste grossira ; si les choses continuent sur ce pied , il deviendra aussi impossible d'énumérer les *poetesses* de la Grande-Bretagne que de compter les étoiles de la voie lactée.

Ne parlons donc ni de miss Barrett , traductrice d'Eschyle , ni de mistress Southey, fille du poëte Bowles, qui se distingue par l'élégance et la simplicité. *Zophiel*, par Marie Brooke, ou *Maria dell' Occidente*, habitante de Cuba, mérite d'arrêter l'attention. C'est un poëme composé à la Jamaïque, imprimé à Londres, écrit d'un style obscur et ardent, rempli de descriptions passionnées, et fondé sur l'ancienne tradition qui représente un ange déchu épris d'une mortelle, l'environnant de séductions, et repoussé par la magie de la pureté féminine. Le même sujet a été traité avec moins d'éclat et un mélange de satire piquante, par la marquise de Northampton, née aux îles Hébrides, et aujourd'hui décédée. Ce dernier poëme, intitulé *Irène*, tiré à un petit nombre d'exemplaires, n'a pas été livré à la circulation, mais donné à quelques curieux et à quelques amis. Il ne se distingue point, comme l'œuvre de mistress Brooke, par la témérité des inventions et la fureur poétique de la diction, mais par la sévérité, la correction, l'habileté de la versification. Il serait facile d'extraire des œuvres de toutes les dames ou demoiselles poètes que nous avons nommées un petit volume assez agréable, un album poétique, qui ne serait ni sans distinction, ni sans charme. Mais M<sup>me</sup> Norton et M<sup>me</sup> Brooke possèdent seules la haute inspiration poétique ; exubérante, diffuse, et peu réglée dans *Zophiel*, elle se montre mélancolique jusqu'au désespoir, mais soumise à une exécution très-correcte, dans le nouveau volume publié par M<sup>me</sup> Norton. L'une procède de Southey, l'autre est fille légitime de lord Byron.

Ainsi, dans presque toutes les routes littéraires, même dans la poésie, rien d'original : imitation, obéissance, souvent servilité. La classe des ouvrages utiles a produit des recueils de documents qui offrent de l'intérêt : les *Dépêches de lord Wellington*, la *Correspondance de Wilberforce*, le journal et les *Lettres de sir Samuel Romilly*, l'un des plus honnêtes et des plus réellement philanthropes entre les hommes politiques de ces derniers temps. Mais les vingt volumes dont se composent les trois ouvrages que je cite se réduiraient, sous une main prudente, à trois volumes précieux. L'art de concentrer les faits et la pensée, de composer un livre, d'extraire le suc et la quintessence d'une correspondance ou d'un journal, n'a pas avancé beaucoup en Angleterre ; c'est à Londres et dans les États-Unis que l'on abuse le plus étrangement du droit de tout imprimer ; c'est là que le papier, maculé d'interminables minuties, prend la forme d'iu-octavos qui se vendent fort cher. Un éditeur a fait paraître, il y a peu de temps, le *Journal de l'antiquaire Thoresby*, contemporain de Jacques II et de Guillaume III. Ce sont quatre volumes de quatre cents pages chacun, et qui, pour tout intérêt historique, nous apprennent la succession des déjeuners de Thoresby et le verset des sermons qu'il a entendus ; car il était gastronome, économe, antiquaire et pieux. Le *Journal de Wilberforce* contient une foule de pages chargées de détails semblables aux

détails suivants : « 1<sup>er</sup> novembre, à quatre heures, j'ai vu Pitt et Elliot ; j'ai diné, je me suis couché ; — 2 novembre, Pitt est resté chez moi toute la journée ; — 3 novembre, Elliot et Pitt ont diné chez moi... » et ainsi de suite pendant vingt pages. L'*Histoire des Stuarts*, par Jesse, et l'*Histoire d'Écosse*, par Tytler, s'isolent, par des mérites particuliers, de ces compilations qu'un scrupule outré a remplies de poussière stérile. Le premier de ces ouvrages est un recueil d'anecdotes habilement fait ; l'auteur du second n'a écrit son livre que d'après des documents inédits ou peu connus qui lui ont permis de rectifier souvent Robertson, Hume, Lingard et Walter Scott. Malheureusement, c'est l'œuvre d'un antiquaire, et les antiquaires écrivent rarement avec élégance et clarté.

Parmi les éditions nouvelles qui paraissent à Londres, nous signalerons surtout la collection populaire des œuvres de *Daniel de Foe*, publiée par Hazlitt, fils du célèbre William Hazlitt, le Geoffroy de la presse anglaise, ainsi que les belles collections des œuvres complètes de Thomas Moore, de Lytton Bulwer et de Southey. Tous ces noms ont reçu le baptême européen, sans lequel il n'y a pas aujourd'hui de véritable illustration. Daniel de Foe, oublié depuis tant d'années et comme enseveli sous la gloire de son Robinson Crusoe, a reparu enfin, et repris la place qui lui était due ; exemple singulier de tardive justice ! Rival tout au moins de Fielding et de Richardson ; publiciste, dialecticien, historien, narrateur, écrivain satirique et polémique de premier ordre, cet homme de bon sens et de génie, chez lequel la véracité et la simplicité du bon sens amortissaient l'éclat et la manifestation extérieure des facultés plus vives de l'intelligence, a été traité par ses contemporains comme un escroc, par le versificateur Pope comme un imbécile, par la magistrature anglaise comme un criminel. Le pilori auquel les préjugés politiques de son temps le clouèrent, s'est changé en trône de gloire ; lui-même l'avait pressenti, quand il s'écriait dans son ode :

« Salut, pilori, hiéroglyphe de honte, symbole d'infamie, qui plus tard doubleras ma renommée (1) ! »

L'auteur de l'*Histoire parlementaire* de la Grande-Bretagne et de l'*Histoire de l'Europe au moyen âge*, Henri Hallam, parvenu à un âge avancé, vient de publier, sous le titre d'*Introduction à l'Histoire littéraire des xve, xvie et xvii<sup>e</sup> siècles*, un livre qui se recommande par une sorte d'utilité positive, dénuée de toute philosophie générale. C'est plutôt un catalogue qu'une histoire, et ce catalogue est incomplet. Épouvanté des témérités et des hypothèses qui ont emporté dans les nuages Schlegel et ses compatriotes, le juriconsulte anglais a classé méthodiquement le dossier littéraire des trois siècles qu'il embrasse. Il a donné des dates, des titres, et quelquefois des critiques détachées, dont le style est net et la pensée précise, mais ces grains de sable accumulés manquent de cohésion et d'intérêt. Le génie des époques s'efface

(1) Hail, thou hieroglyphic of shame !

HYMN TO THE PILORY.

sous la plume partiellement exacte de l'auteur. Trop essentiellement avocat, trop analyste et critique, pour saisir les grands traits de la civilisation européenne, il ne voit pas ou ne veut pas voir ces influences mutuelles et électriques que tous les peuples ont subies. Le nombre des œuvres qu'il doit enregistrer l'accable, et il en supprime arbitrairement une partie considérable sous des prétextes inadmissibles. Ainsi les voyageurs, les écrivains qui se sont occupés de la peinture et de la sculpture, les théologiens controversistes et la majeure partie des historiens, se trouvent exclus du travail de M. Hallam. Il prétend que les controverses aujourd'hui oubliées ne méritent pas un souvenir, et que l'histoire et les voyages, consacrés à fixer la mémoire des faits, n'entrent pas dans le domaine de la littérature. La littérature est pour lui une élaboration de la forme plutôt qu'une influence civilisatrice et un résultat des progrès ou des variations de l'humanité. Cette vue étroite le fait tomber, malgré la justesse de son esprit, dans une des plus graves erreurs qui se puissent concevoir. Les lettres du voyageur Busbecq et les controverses du jansénisme ont exercé plus d'action sur les esprits que telles œuvres poétiques fort célèbres dans leur temps, et que M. Hallam a jugées dignes de commémoration.

Il valait certes mieux imiter simplement les Bénédictins de France et le bon abbé Goujet, auteur de la bibliothèque interminable des poètes français, prendre et analyser un à un, pièce à pièce, en cent volumes, chaque nom littéraire, et offrir à la science future un répertoire utile, que de poser des limites et de former des groupes arbitraires, sans indiquer leurs rapports mutuels, leur direction, leur marche et leur génie. On pourra consulter avec quelque fruit les quatre volumes de Hallam; la partie consacrée aux publicistes et aux écrivains politiques, se rapprochant davantage des études spéciales de l'auteur, mérite beaucoup d'éloges. Mais l'œuvre, dans son ensemble, nous paraît insuffisante et manquée; certaines critiques de détail excitent le sourire. M. Hallam, tout en admirant Molière, l'accuse de manquer *d'esprit (wit)*. Molière n'a jamais cherché l'esprit des mots; les saillies les plus étincelantes de sa verve naissent toujours du choc du bon sens se heurtant contre le ridicule. Molière ne fait pas d'épigrammes.

Le livre qui produit le plus de sensation aujourd'hui en Angleterre, c'est l'ouvrage de M. Tocqueville sur la démocratie américaine; il partage l'attention et la curiosité avec les écrits de Carlyle, qui bientôt, nous l'avons dit, deviendra chef de secte littéraire. On l'imite sans le comprendre et on l'attaque de même. Par une ridicule merveille de l'esprit de parti, la *Revue d'Édimbourg* accuse Carlyle de torisme, pendant que le *Quarterly* lui impute le panthéisme; quelques-uns lui font un crime de son indifférence. Il est trop impartial, dit-on, il domine de trop haut les deux peuples du Nord, dont l'un est son père, et l'autre son nourricier. Certes, il ne sera jamais, je le crains du moins, L. L. D., ni F. R. S., ni M. P., ni F. S. A., ni D. D. (1); il ne sera pas davantage *hofrath* en Allemagne, ni conseiller aulique, ni surintendant littéraire, ni gymnasiarque. Il n'a pas formulé sa science et son esprit comme les abeilles leur cire, pour s'en faire une case étroite et douce, suave et odorante,

(1) Fellow of the royal society, member of parliament, doctor of divinity, etc.

où passer tranquillement ses jours. Il n'est en effet ni Anglais ni Allemand. Dans l'état de l'Europe actuelle, qui tourne sur elle-même, ivre et rêveuse comme un derviche, n'avancant et ne reculant pas, ne faisant ni la paix ni la guerre, ne sachant et n'osant marcher ni vers la république, ni vers la monarchie, ni vers le protestantisme, ni vers le catholicisme; dans cette fusion ou cette confusion des éléments sociaux, qui ne laissent pas une nationalité debout, il est impossible d'être un grand penseur et un philosophe valable sans se faire *Européen*, sans cesser d'être Anglais, Allemand ou Italien. La figure du vieux Caton, resté Romain sous le règne de Julien l'Apostat, n'eût pas été sublime, mais ridicule, tant le cours des âges a de force et détruit infailliblement ses rives. Remontant à une vérité suprême, en dehors des discussions actuelles de son pays, Carlyle a fait un acte de courage intellectuel d'autant plus rare, que la lâcheté intellectuelle est toujours sûre de récompense, quand elle flatte les partis. Ce remarquable philosophe, s'élevant au-dessus de la théorie sensuelle, revenant franchement et hautement à la théorie de l'abnégation chrétienne, celui qui a dit : « L'abnégation et le renoncement constitueront pour les individus et les peuples le premier pas de retour vers la vie morale; » — ce penseur, évidemment chrétien, est accusé de panthéisme par les soutiens de l'église anglicane.

Au milieu de beaucoup d'écrivains plus savants et surtout plus corrects, Carlyle (1) l'emporte et domine, mais sans rien gouverner. Ses défauts bizarres éveillent et stimulent le marasme et l'affaissement général. On lui emprunte des phrases, on copie ses mots composés; on emploie assez ridiculement ses inventions extravagantes. Les jeunes écrivains, auxquels depuis longtemps il manquait un étendard et un mot d'ordre, essayent à leur tour la création de ces néologismes qui sont la difformité de son talent. C'est le malheur des penseurs originaux, de traîner à leur suite une foule de copistes de leurs excès ou de leurs misères; tous ceux qui, à tort ou à droit, donnent une impulsion vive et nouvelle à la littérature d'un pays, sont suivis, dans la voie publique de leur renommée, par une tourbe criarde qui les imite; valets suspendus au carrosse du maître. On lui laisse son génie, on l'imite quant à l'extérieur, au geste et au costume. Rien de plus faible en général que les imitateurs de Carlyle; rien de moins concluant que les critiques et les analyses dont il a été l'objet dans les revues anglaises. Comme sa supériorité résulte d'une pensée forte dont l'énergie a longtemps élaboré en silence avec une puissante ardeur le lingot d'or qu'elle a bizarrement ciselé, il faut une sympathie très-énergique avec Carlyle, pour l'atteindre et le comprendre. Les uns l'attaquent comme radical, les autres comme panthéiste, d'autres enfin comme conservateur. Il n'est rien de tout cela; c'est un philosophe plus élevé que le panthéisme, et d'autant plus remarquable que son analyse n'abandonne point la synthèse.

En face de Carlyle et de sa philosophie, si curieusement armée de la loupe et du télescope, s'est placé récemment un historien écossais, qui a des prétentions moins élevées. Archibald Alison vient de publier neuf volumes des annales

(1) Voir sur cet écrivain remarquable notre article publié dans la livraison du 1<sup>er</sup> octobre.



de l'Europe, depuis le commencement de la révolution française jusqu'en 1815. Cet ouvrage, dont les principes sont torys et les vues aristocratiques, est précieux sous un rapport : il renferme le détail complet des débats parlementaires de la Grande-Bretagne pendant cette période importante. Alison, esprit net et droit, sans affectation d'éloquence, sans fanatisme d'opinion, mais fort attaché à son parti, mérite l'estime plutôt que l'admiration ; son style a toute la pureté et la lucidité de sa pensée ; c'est l'école de Robertson appliquée à la narration des faits contemporains.

Nous connaissons à peine en France les orageux débats de cette histoire parlementaire, exactement racontée par Alison. Contemporaine de la révolution française, elle nous apparaît d'une manière vague et fantastique, plutôt comme une gigantesque ennemie que comme une sévère réalité. L'ouvrage que je cite, scène bruyante où se jouent Pitt, Burke, Canning, Huskisson, Castlereagh, Romilly, Wilberforce, permet au lecteur d'étudier à son aise et dans tous leurs détails les mouvements égoïstes de la Grande-Bretagne pendant le combat de son aristocratie mourante contre la démocratie française naissante. En écrivant ce mot *égoïsme*, nous sentons notre plume trembler. Cet égoïsme n'était-il pas nécessaire ? La plus vulgaire logique s'étonne de voir la même idée transformée en *crime* pour les uns, en *vertu* pour les autres. Qui ne reconnaîtrait ici la nécessité d'une règle générale et religieuse pour tous les peuples, l'indispensable besoin d'une pensée divine qui règle le bien et le mal ? Le moyen âge possédait cette règle, et la papauté en était dépositaire. Mais aujourd'hui, quelle règle ? quelle loi ? quel ordre ? quel discipline ? Tout vague et s'ébranle au hasard. L'Angleterre, attaquée dans ses bases sociales par la révolution de 1789, s'est défendue avec égoïsme ; elle s'est conservée autant qu'elle a pu, et elle a très-bien fait. Elle succombera ou se transformera quelque jour ; nous la verrons à l'œuvre, ou plutôt nos enfants la verront. En attendant cette ère future, le récit détaillé de ses efforts pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle rend fort intéressant l'ouvrage d'Archibald Alison, auquel on ne peut reprocher que sa méconnaissance profonde du caractère et du génie gallo-romain devenu le génie français. Comme la plupart de ses compatriotes, il en a vu les vices et non les grandes parties ; l'élan généreux, le mouvement rapide, la sympathie prompt de notre race ont échappé à son observation partielle.

Mais il a compris l'enchaînement général et la connexité des affaires européennes. Cet écrivain, chez lequel brillent la sagesse, la largeur et la justesse du coup d'œil, plutôt que l'éclat du style et la hardiesse des aperçus, a entrevu une vérité majeure, étrangère à notre siècle d'analyse excessive et d'extrême détail ; c'est qu'il faut étudier l'Europe à titre de région homogène, comme un corps complet et formant ensemble. Telle fut la Grèce des Amphyctions, telle la Rome de César. Fractionner l'histoire de l'Europe, c'est renoncer à toute compréhension de ses diverses histoires. Voltaire, dont l'esprit traversait la vérité comme un rayon de soleil traverse le prisme, s'est douté de ce résultat sans l'approfondir et surtout sans le féconder. Il a écrit sous cette impression confuse son *Essai sur les Mœurs des Nations*. Allemagne, Angleterre, Italie, ne sont que des fragments. Plus un peuple est central et sympathique,

plus son histoire, mêlée nécessairement et intimement à toutes les autres histoires de l'Europe, se refuse à l'observation qui veut la détacher de l'ensemble. Aussi nos annales isolées ne seront-elles jamais écrites d'une manière satisfaisante. C'est un problème qui userait en vain toutes les forces du génie. La France, pour me servir d'une expression médicale, est le centre de sensibilité universelle, le « grand sympathique » du monde européen.

Il est impossible de constater un mouvement vital, et, comme on le dit, progressif dans le cours actuel de la littérature anglaise. Les seules vagues rayonnantes qui viennent battre la rive avec quelque lumière et quelque bruit sont celles que l'Anglo-teutonique Carlyle a puisées aux sources de la contemplation allemande. Du reste, tout s'écoule avec une douce lenteur, qui n'est pas même de la majesté, avec une certaine facilité sinueuse qui arrose des bords depuis longtemps féconds. Cette vieille fertilité, due à l'admirable existence de la société anglaise depuis le *xvii<sup>e</sup>* siècle, n'est point encore tarie ; mais elle n'est pas en progrès. L'habitude, le lieu-commun, le reflet et l'écho pénètrent de tous côtés dans cette belle littérature britannique, chère surtout aux esprits prime-sautiers, aux intelligences originales, à ceux qui ne vivent pas de dictons scolastiques, et qui aiment Dieu pour Dieu même, l'âme pour elle-même, et la poésie pour la poésie. C'est un malheur que l'affaissement sensible d'une telle littérature. Mais l'Europe a-t-elle le droit de crier haro sur la Grande-Bretagne ? Où sont les grands esprits et les grands écrivains de la Germanie ? Le vieux Tieck et le jeune Heine semblent renfermer toute sa gloire. Nous ne parlons pas de la France.

En vain un sentiment de confiance et d'espoir cherche-t-il à repousser la vérité fatale. La décadence des littératures, née de celle des esprits, ne peut être niée. Tout le monde voit que nous descendons, d'un commun accord, nous, peuples européens, vers je ne sais quelle nullité demi-chinoise, vers je ne sais quelle faiblesse universelle et inévitable, que l'auteur de ces observations prédit depuis quinze ans, et contre laquelle il ne voit pas de remède. Cette descente dans la caverne, cette marche obscure qui nous conduira quelque jour au nivellement des intelligences, au fractionnement des forces, à la destruction du génie, s'opère diversement selon le degré d'affaissement des races. Les méridionaux marchent les premiers ; les premiers, ils ont reçu lumière et vie, les premiers, ils sont tombés dans la nuit. Les septentrionaux suivront de près ; la vigueur et la sève du monde se sont réfugiées en eux. Les Italiens, noble race cependant, sont là, tout au fond, bien tranquilles, bien calmes, heureux de leur climat, de leur Polichinelle, de leur Bellini, heureux de tout, hélas ! et dévorés par ce bonheur de l'atonie, qui est le dernier malheur des nations. Les Espagnols, seconds fils de la civilisation moderne, se déchirent les entrailles et se rongent les poings, comme Ugolin, avant d'aboutir au grand calme de l'Italie et à la plénitude de la mort. Sur la même pente, mais plus vivement agités, vous apercevez d'autres peuples qui espèrent, qui s'agitent, qui chantent, qui jouissent, qui frémissent, et qui croient, avec des chemins des fer et des écoles, ressusciter la flamme sociale vacillante et palpitante. L'Angleterre elle-même, dépouillée de son énergie saxonne et de son ardeur puritaine, déjà veuve de sa force littéraire, de ses

Byron et de ses Walter Scott, que deviendra-t-elle dans cent années? Dieu le sait!

Et quand même les symptômes annoncés par les philosophes seraient exacts, quand même, dans ce vaste courant galvanique de destruction et de reconstruction qu'on appelle l'histoire, l'Europe tout entière, l'Europe de douze cents ans, avec ses lois, ses mœurs, ses origines, ses idées, son double passé teutonique et romain, son orgueil, sa vie morale, sa puissance physique, ses littératures, devrait s'allanguir et s'assoupir, comment pourrait-on s'en étonner! Quand elle serait destinée à subir le sort qui brisa jadis le monde grec, puis le monde romain, tous deux moins grands en circonférence et en durée que notre Europe chrétienne; quand même les fragments du vieux vase devraient être un jour mis en pièces et broyés pour servir à pétrir un vase nouveau, de quoi aurions-nous à nous plaindre? Cette civilisation que nous appelons européenne, n'a-t-elle pas assez duré dans le temps et dans l'espace? Et le globe manque-t-il de régions plus naïves et plus neuves qui accepteront, qui acceptent notre héritage, comme jadis nos pères ont accepté celui de Rome lorsqu'elle eut accompli son destin? L'Amérique et la Russie ne sont-elles pas là? Deux contrées avides d'entrer en scène, deux jeunes acteurs qui veulent être applaudis; toutes deux ardemment patriotiques et envahissantes; l'une héritière unique du génie anglo-saxon, l'autre qui avec son esprit slave, éminemment ductile, s'est mise patiemment à l'école des nations néo-romaines, et veut en continuer la dernière tradition? Est-ce que, derrière la Russie et l'Amérique, vous ne voyez pas d'autres pays encore, qui pendant des millions d'années continueront, s'il le faut, ce travail éternel de la civilisation?

Il n'y a point à désespérer de la race humaine et de l'avenir, quand même nous devrions dormir, nous, peuples d'Occident, du sommeil des vieux peuples, enfoncés dans cette léthargie éveillée, dans cette mort vivante, dans cette activité stérile, dans cette fécondité d'avortements éternels que les Byzantins ont si longtemps subies. J'ai peur que nous n'arrivions là. En Europe, et surtout au Midi, les peuples sont ivres et les rois ferment boutique. Il y a des littératures qui radotent, et d'autres qui ont le délire. L'homme de la matière et du travail corporel, maçon ou ingénieur, architecte ou chimiste, peut nier ce que j'avance, s'il n'est pas philosophe; mais nos preuves sont flagrantes. On découvrirait douze mille acides nouveaux; on dirigerait les aérostats par la machine électrique; on imaginerait le moyen de tuer soixante mille hommes en une seconde, que le monde moral européen n'en serait pas moins ce qu'il est, mort ou mourant. Du haut de son observatoire solitaire, planant sur l'espace obscur et sur les vagues houleuses du futur et du passé, le philosophe, chargé de sonner les heures dans les journées de l'histoire, et d'annoncer les changements qui se font dans la vie des peuples, n'en serait pas moins forcé de répéter son cri lugubre : *L'Europe s'en va!*

PHILARÈTE CHASLES.

---

---

LE

# DERNIER ABBÉ.



I.

Les abbés du siècle dernier étaient de ces types curieux et divertissants que 1789 a détruits sans retour, et dont l'équivalent n'existe pas de nos jours. Ces heureux petits mortels ne faisaient rien du matin au soir, logeaient dans les mansardes, couraient la ville, portant les nouvelles, chantant les airs nouveaux et attrapant par ci par là une place dans une carrosse ou dans une loge d'Opéra. Ils ne dinaient pas tous les jours, mais le souper ne leur manquait jamais, à cause des chansons et des bons mots dont ils avaient tout un répertoire, et c'est un grand point que de ne pas se coucher l'estomac vide. Ils n'avaient pas de maîtresses, mais à force d'assiduité auprès des dames, ils obtenaient par occasion leur tour de faveur; ils profitaient d'une querelle entre amants, d'une absence ou d'une rupture, et se trouvaient toujours là pour remplir l'intervalle entre l'intrigue qui finissait et celle qui allait commencer.

En 1770, il y eut donc un beau jour, sur le pavé de Paris, un jeune abbé sortant on ne sait d'où, qui n'avait ni père ni mère, et de frère aîné pas davantage; il ne tenait à qui que ce fût sur la terre, et portait le simple nom de Cordier. Il n'était pas plus abbé que vous et moi, c'est-à-dire qu'il n'avait jamais ouvert un bréviaire, mais il avait pris la tonsure et le petit collet comme un passeport provisoire qui menait à toutes choses. L'abbé Cordier avait vingt ans, l'œil en amande, la face rose, la physionomie franche, un



caractère doux, une gaieté inaltérable, de la complaisance, l'envie de plaire et pourtant beaucoup de modestie. Nous ne savons pas qui l'avait nourri et conduit jusqu'à ce bel âge de vingt ans, car le jeune abbé ne parlait pas de lui-même, et qui eût jamais pensé à lui faire conter l'histoire de son enfance? De peur de rien changer à la vérité, nous le prendrons au moment où il se fit connaître.

L'abbé Cordier s'introduisit sur la scène du monde, on ignore par quel passage étroit; toujours est-il que le 26 janvier 1770, il se trouva dans les coulisses de l'Opéra, où il n'avait point ses entrées, offrant une prise de tabac au directeur, M. Berton, qu'il ne connaissait pas. C'était le jour d'ouverture de la nouvelle salle, et l'on jouait la tragédie de *Zoroastre*. On admirait beaucoup les constructions, les ornements et sculptures; le public applaudissait; les acteurs étaient en verve, les dorures toutes fraîches et les cœurs épanouis; ce n'était pas un jour à chicaner les gens sur leur présence dans les coulisses.

A peine M. Berton eut-il insinué ses doigts dans la tabatière de notre abbé, qu'une familiarité agréable s'établit entre eux. M. Moreau, l'architecte du roi, et M. Vassé, le peintre, vinrent se joindre à lui pour féliciter le directeur. Le jeune abbé était charmé de l'heureuse distribution de l'intérieur, des sept portiques égaux de la seconde entrée, de la galerie de ronde qui offrait une quantité d'issues commodas; il savait que l'ouverture de la scène avait trente-six pieds de largeur sur trente-deux de hauteur; il admirait le bel ovale du plafond, le tableau représentant les muses et les talents lyriques rassemblés par le génie des arts. Apollon, porté sur un char enflammé, faisait fuir l'Ignorance et l'Envie; des renommées d'un effet merveilleux, soutenaient des globes d'azur semés de fleurs de lys; des enfants formaient une chaîne alentour avec des guirlandes. La salle pouvait contenir deux mille cinq cents personnes. On avait supprimé les poteaux qui divisaient et gênaient les loges. L'abbé Cordier venait d'examiner à fond tout cela. On voyait bien, disait-il, que M. Moreau avait puisé ses modèles en Italie. L'acoustique du bâtiment était excellente; tout paraissait calculé, prévu et arrangé pour les aises du public et la fortune du théâtre. Ainsi s'exprimait l'abbé, au grand enchantement de ses trois auditeurs, qui se mirent aussitôt à l'aimer. Au lieu de lui demander comment il se trouvait là, M. Berton lui accorda sur-le-champ ses entrées; M. Moreau le conduisit à sa loge pour le présenter à sa femme, et M. Vassé le pria de venir le lendemain dîner chez lui.

N'allez pas croire que l'abbé Cordier donnât des éloges à tout le monde par flatterie ou par intérêt. Jamais il n'eût parlé contre sa conscience. Il était facile à contenter, enthousiaste des choses vraiment belles, et si bienveillant par nature qu'il trouvait du plaisir pour lui-même à louer les gens quand il pouvait le faire sans mentir.

A l'heure où commence cette histoire, l'inventaire des biens de notre abbé n'était pas considérable. Il avait en tout quatre écus de six livres, dont deux étaient dans la poche de sa veste; les deux autres, roulés dans un papier, étaient destinés à sa portière. Sa garde-robe se composait d'un habit et d'une culotte, d'un chapeau et d'une paire de souliers, c'est-à-dire qu'il n'avait

rien en double. A la rigueur, cela pouvait s'appeler posséder le nécessaire. Il avait diné le matin, nous ne savons pas dans quelle maison. Quant à son loyer, il était payé d'avance; mais le terme expirait dans deux mois. Cordier ignorait donc où il coucherait à la fin de mars, et il ne s'en inquiétait pas, tant il avait de confiance dans les bontés du Ciel, qui pourtant ne le traitait pas en enfant gâté.

Le lendemain, à la table de M. Vassé, se retrouvèrent le directeur et l'architecte de l'Académie Royale, avec les avocats du conseil de la Comédie-Française, tous gens qui aimaient et cultivaient les arts. L'abbé parlait en homme qui s'entendait un peu à tout, mais sans trancher de l'important et avec un air de conscience et de sincérité qui donnait du poids à ses opinions. Comme il était au milieu de personnes éclairées, la compagnie le goûta beaucoup. Il fit honneur aux bons morceaux, trouva le vin parfait, ne prit la parole qu'à son tour et conta une histoire gaie qui ne dura pas longtemps. M. Berton l'invita aussitôt pour le jour suivant, et M. Moreau pour le surlendemain. Une autre personne, qui donnait un grand régal chez le traiteur, le pria d'être de la partie. Cordier eut partout le même succès, et ses amphitryons lui offrirent l'un après l'autre le couvert à leur table une fois la semaine; il se vit ainsi quatre dîners assurés. Il lui manquait encore le vendredi et le samedi; mais c'étaient des jours maigres, et il se consola en pensant que, s'il venait à jeûner, le Ciel lui en tiendrait compte pour son salut. Quant au dimanche, il l'abandonna au hasard, disant avec juste raison qu'il fallait bien laisser quelque chose à son étoile.

Ce fut dans la maison de l'architecte du roi que l'on prit surtout le jeune abbé en grande affection. Il y avait deux petites filles espiègles que M. Cordier parvint à contenir tout une soirée en leur faisant des tours de cartes. M<sup>me</sup> Moreau, voyant qu'il amusait ses enfants, le pria de venir le plus souvent qu'il pourrait. L'abbé y mit toute la complaisance imaginable. Il s'échappait un moment des endroits où il se plaisait le plus, et chaque soir vers neuf heures, il arrivait pour le coucher des enfants; il les asséyait sur ses genoux et leur contait le conte de *Fine-Oreille* ou celui de *Monsieur le Vent*, que les petites filles savaient par cœur, mais qu'il disait à ravir. Il usa aussi de discrétion en ne venant pas pour cela dîner plus fréquemment, à moins qu'il n'y fût contraint par la nécessité.

L'amitié qu'on avait pour notre abbé s'était accrue tous les jours, et il se trouvait fort heureux de son sort; mais le mois de mars allait finir bientôt, et Cordier, qui n'avait pas un sou pour payer le terme de son loyer, était menacé de n'avoir plus de domicile, ce qui était fort grave.

Un soir, M<sup>me</sup> Moreau tira de sa poche un portefeuille où elle écrivait les adresses de ses connaissances, et demanda en riant comment il se faisait qu'elle ne sût pas encore où demeurait son ami M. Cordier.

— Madame, répondit l'abbé, vous me demandez cela fort à propos, car dans trois jours il eût été bien tard, et je n'aurais su que vous dire.

— Est-ce que vous allez déménager? dit M<sup>me</sup> Moreau; je vous plains. C'est fort ennuyeux.

— Déménager n'est pas le difficile, répondit Cordier; ce n'est pas non plus

de trouver un autre gîte, mais c'est de payer un terme d'avance qui est une grande affaire, à moins qu'on n'ait de l'argent.

M<sup>me</sup> Moreau se leva sans rien répliquer, et prit à part son mari. Au bout d'un moment, elle revint, et après un peu de silence elle dit en travaillant à sa tapisserie :

— Monsieur l'abbé, nous avons là-haut une chambre qui ne sert à personne; si vous voulez demeurer avec nous, mon mari vous offre ce petit logement.

— J'accepte sans me laisser prier, madame, et de tout mon cœur.

— Votre lit sera prêt demain; vous viendrez quand il vous plaira.

M<sup>me</sup> Moreau, voyant que le plaisir et la reconnaissance avaient ému l'abbé, lui tendit une main par-dessus son métier à tapisserie, et lui dit pendant qu'il y déposait un baiser respectueux :

— Les enfants seront bien contents d'avoir leur ami dans la maison.

Le lendemain, Cordier arriva, tenant sous son bras un petit paquet enveloppé dans un mouchoir, et qui ne pesait pas trois livres. On le mena au quatrième étage dans une chambre fort propre, et son déménagement se trouva fait.

## II.

Les gens du siècle passé qui n'étaient pas bien dans les papiers de la fortune, avaient du moins en eux-mêmes un soutien, c'était le manque d'ambition. Jamais l'idée ne serait venue à un petit abbé de vouloir être un personnage, ni de perdre dans la triste passion de l'envie les belles années de la jeunesse. Lorsque Cordier ouvrit les yeux aux premiers rayons du jour, et qu'il se vit dans un beau lit en bois peint avec des rideaux de serge, avec quatre chaises de paille bien rangées le long des murs, et une commode en noyer, il fut tenté de se croire empereur d'Orient, comme le dormeur éveillé. Ce fut bien autre chose quand le valet de chambre de M. Moreau lui apporta du chocolat avec un petit pain, et qu'on lui donna une paire de pantoufles tandis qu'on cirait ses souliers; pour le coup, il se crut servi par des génies dans le palais de la Chatte blanche. Il remercia Dieu, et s'habilla gaiement en fredonnant un air d'*Acante et Céphise*, dont la musique était du célèbre Rameau.

Pendant cette heureuse journée, l'abbé se sentit l'esprit plus léger que d'habitude. Avant de quitter la maison pour aller chez M. Berton, il descendit au salon, où étaient M. Moreau et sa femme jouant avec leurs petites filles. M<sup>me</sup> Moreau, qui faisait danser un des enfants sur ses genoux, se mit à chanter en badinant la chanson suivante, qui n'a d'autre mérite que d'être connue de tout le monde :

Il était, il était  
 Une jeune fille,  
 Qui n'avait, qui n'avait  
 Qu'une chemise,  
 Et encore elle était  
 A la lessive.

Un nuage passa dans l'âme de Cordier en entendant ces paroles ; un peu de rougeur lui monta au visage. Il ouvrit sa tabatière et la referma sans y rien prendre ; puis il se leva , et , après avoir fait le tour du salon d'un air embarrassé , il tira M. Moreau par la manche de son habit.

— Monsieur , lui dit-il en hésitant , je ne pense pas que M<sup>me</sup> Moreau , qui est la bonté même , ait envie de se moquer d'un homme qui lui est tout dévoué. Ce n'est d'ailleurs qu'une plaisanterie fort innocente...

— Qu'avez-vous , mon cher ami ? répondit l'architecte du roi ; je ne vous comprends pas.

— C'est , reprit l'abbé , que je n'ai en effet qu'une chemise , et qu'encore elle est à la lessive , comme dans la chanson.

— Soyez assuré , dit M. Moreau , que ma femme n'y entendait pas malice , et qu'elle ne sait pas si vous manquez de chemises. Votre veste est boutonnée jusqu'au rabat , et , pour ma part , je vous trouve fort bien vêtu. Cependant je dirai à ma femme de prendre garde une autre fois à ce qu'elle chantera.

L'abbé pressa la main de M. Moreau , et s'en alla chez le directeur de l'Opéra. Il le trouva en conférence avec M<sup>lle</sup> Doligny de la Comédie-Française , qui venait solliciter un spectacle à son profit. Cette jeune actrice , qui jouait admirablement les ingénues , était fort aimée du public ; mais la jalousie de ses camarades lui donnait beaucoup de soucis , comme il arrive souvent aux gens de talent. On lui enlevait ses rôles sous le prétexte qu'elle avait audessus d'elle des chefs d'emploi. Dans la soirée à son bénéfice , ses amis voulaient qu'elle jouât , sur la scène de l'Académie , la pastorale d'*Endymion* de feu Fontenelle. M. Berton élevait des difficultés ; cependant il céda enfin , grâce aux instances de Cordier , qui pria en faveur de M<sup>lle</sup> Doligny. Sans être fort jolie , cette jeune actrice avait une figure intéressante , un son de voix qui allait au cœur , de la gaieté , quelque chose dans les manières qui charmait à première vue. Cette aimable fille remercia Cordier d'avoir intercédé pour elle , et y mit tant de grâce que l'abbé en devint tout rouge de plaisir. M<sup>lle</sup> Doligny savait par les bruits de coulisses qu'il était homme de bon conseil , et comme elle avait besoin d'être un peu soutenue au milieu de ses ennemis , elle désira qu'il vînt aux répétitions. Elle l'invita même à être dans sa loge le jour du spectacle à son profit , afin de la secourir au moment de sa toilette , s'il lui survenait quelque embarras. Cordier n'eut garde d'y manquer , et bien leur en prit à tous deux.

La jeune actrice avait commandé pour son rôle de Phœbé un croissant avec des pierreries. On n'apporta ce joyau de rigueur qu'une heure avant le lever du rideau , et il se trouva que le cercle d'or par où il s'attachait aux cheveux était beaucoup trop large pour la coiffure de M<sup>lle</sup> Doligny. Il n'y avait pourtant pas moyen de jouer la lune sans un croissant. La pauvre actrice poussait des cris de désespoir , et ses camarades se réjouissaient déjà ; mais Cordier ne perdit pas la tête. Il était versé dans l'art du serrurier ; il s'arma d'une lime , fit un marteau avec une clé , un étai avec le tiroir d'une table , et se mit à l'ouvrage. En moins d'un quart d'heure , il eut arrangé le cercle d'or et posé lui-même le croissant avec goût dans la chevelure de la Phœbé.

M<sup>lle</sup> Doligny sécha ses pleurs , se regarda bien dans la psyché , s'assura qu'il



ne lui manquait plus rien, et se tourna enfin vers notre abbé. Elle était éblouissante de fraîcheur et de jeunesse.

— Embrassez-moi pour votre peine, lui dit-elle, avant que je mette mon rouge; cela me portera bonheur.

Cordier baisa la belle Phœbé sur les deux joues, et les poisons de l'amour pénétrèrent pour la première fois dans ses veines. On venait de frapper les trois coups; l'abbé regagna sa place à l'orchestre avec un cruel désordre dans l'imagination et un poids affreux sur le cœur, car quelle vraisemblance qu'un garçon pauvre comme lui pût réussir à rien auprès d'une ingénue de la Comédie-Française? Il ne voulait pas même y songer, et ne rassemblait ses forces que pour chasser bien loin ses désirs.

Cependant M<sup>lle</sup> Doligny obtint un véritable triomphe. Le parterre applaudit avec enthousiasme. Une pluie de bouquets accompagna la chute du rideau. Notre abbé courut, après le spectacle, à la loge de l'actrice; mais il trouva la place encombrée par une foule d'amis et de grands seigneurs, qui se pressaient pour offrir les félicitations et les madrigaux. A peine s'il put, en se dressant sur la pointe des pieds, apercevoir la reine de la soirée couchée sur un sofa et enveloppée de fourrures. Il se retirait le cœur fort serré, quand une femme de chambre le saisit par le bras comme il traversait le vestibule, et lui mit un billet dans la main.

« Mon cher abbé, lui disait-on, votre baiser m'a porté bonheur, comme je m'y attendais. Venez demain déjeuner avec moi sur les dix heures du matin. Les sots et les complimenteurs n'entreront qu'à midi.

» JULIE DOLIGNY. »

— Grand Dieu! s'écriait Cordier en bondissant au milieu des rues, elle m'accorde deux heures de tête-à-tête! Que vais-je lui dire? Comment lui cacher mon amour?

La crainte et l'espérance allaient et venaient dans l'âme du jeune abbé. Lorsqu'il fut rentré dans sa petite chambre, il promena autour de lui des regards désolés, et le sentiment de sa pauvreté lui perça le cœur.

— Non, dit-il avec abattement, je n'irai pas m'exposer au feu de ses beaux yeux. Puisque les bonheurs excessifs ne sont pas faits pour moi, sachons au moins fuir les dangers. Il m'appartient bien de courtiser une actrice, à moi qui n'ai pas de chemise! Allons, n'y pensons plus.

Cordier, ayant bravement pris son parti, se mit à chanter la chanson de M<sup>me</sup> Moreau :

Il était, il était  
Une jeune fille, etc.

Il ouvrit un tiroir de sa commode pour y serrer le billet de la séduisante Phœbé. O miracle! ce tiroir contenait six chemises neuves! Les merveilles de la civilisation, lorsqu'elles frappèrent les regards du jeune Barbare qui le

premier traversa le Bosphore , n'eurent pas un éclat plus surprenant que celui de cette admirable trouvaille. L'abbé n'osait porter ses mains sur la toile fine, de peur qu'elle ne vint à s'évanouir comme une illusion des sens.

— O madame Moreau, dit-il avec émotion, vous êtes une seconde providence !

Le diable, qui était sans doute jaloux du bonheur de notre abbé, lui fit découvrir alors un petit trou au coude de son habit ; mais Cordier n'était pas homme à se déconcerter pour si peu de chose.

— Ce n'est rien que cela, dit-il gaiement ; on ne manque pas un rendez-vous faute d'un bout de fil noir pour faire une reprise.

Et il se coucha tout joyeux. Cette fois, il rêva qu'il était dans le paradis des Orientaux et que Mahomet lui-même n'avait pas une veste aussi belle que la sienne.

### III.

Le lendemain, notre abbé regardait l'effet de sa chemise blanche dans son miroir à barbe. Il appela le valet de chambre pour avoir son habit qu'on avait emporté.

— Le voici, monsieur l'abbé, dit le domestique d'un air significatif.

Cordier passa une manche avec empressement et resta immobile de surprise.

— Mais c'est un habit neuf ! s'écria-t-il.

— Oui, monsieur l'abbé.

— Et d'où vient cela ?

— Je ne sais pas, monsieur. Mon maître m'a dit que c'était à vous, et je vous l'apporte.

— Allons ! Il vient à propos.

L'abbé descendit les escaliers en voltigeant sur la pointe de ses souliers, et une voix intérieure lui disait : Tu es un heureux mortel.

Le hasard avait trop fait pour Cordier depuis vingt-quatre heures pour qu'il ne s'amusât pas un peu à lui rabattre de sa joie. En arrivant chez M<sup>lle</sup> Doligny, le cœur enflé par l'espoir, l'abbé vit, en traversant la salle à manger, qu'on avait dressé une table de quatre couverts. Deux étrangers attendaient au salon ; l'un était un mondor, et l'autre un officier des gardes.

— Adieu le tête-à-tête ! pensa l'abbé. Comment diable aussi ai-je pu me mettre dans l'esprit que cette créature divine avait jeté les yeux sur moi ?

L'espérance s'envola ; mais Cordier n'en garda pas moins une contenance ferme, et sentit qu'il fallait montrer sa bonne humeur des dimanches. L'ingénue parut bientôt dans une toilette fort jolie. Elle remercia le mondor d'un collier de perles dont il venait de lui faire présent, et donna la main au militaire en l'appelant son cousin. Cordier avait la mort dans l'âme. Cependant on se mit à table ; le courage lui revint lorsqu'il vit que sa présence donnait aussi de la peine à ses rivaux, et que, de plus, ils n'avaient point d'esprit. Il se mit en frais, se ranima peu à peu et conta des histoires.

— Ma foi, messieurs, dit M<sup>lle</sup> Doligny aux deux autres convives, vous êtes tristes comme des capucins.

On parla de la pièce d'*Endymion* tout en mangeant des asperges.

— L'abbé, reprit l'ingénue, racontez-moi quelques bons mots de Fontenelle. Je les aime fort, et il en a beaucoup dit.

— Je n'en sais qu'un, répondit Cordier; mais il montre assez combien le personnage était sensible. Fontenelle avait un vieil ami d'enfance qui s'appelait l'abbé Dubos, et avec lequel il déjeunait tous les matins. Ils aimaient tous deux les asperges et en mangeaient tant que la saison en durait; mais Dubos les voulait à la sauce et Fontenelle à l'huile, ce qui était entre eux un éternel sujet de querelles et de plaisanteries. Un jour, au moment où ils allaient manger leur plat favori dont on avait préparé la moitié d'une façon et l'autre moitié de l'autre manière pour satisfaire tous les goûts, M. Dubos tombe subitement frappé d'apoplexie. Fontenelle se baisse, prend la main de son ami, lui tâte le pouls et reconnaît qu'il est mort. Aussitôt il ouvre la porte et crie au domestique : Préparez toutes les asperges à l'huile!

— Je connaissais ce mot, dit le mondor.

— Moi, dit le militaire, je ne le connaissais pas, mais je n'y trouve rien de plaisant.

L'abbé comprit qu'ils étaient jaloux tous deux, et inventa des histoires de son cru pour voir si elles seraient connues du mondor, et si elles auraient l'approbation de l'officier. En sortant de table, il s'aperçut que ses deux rivaux le toisaient avec des airs de dépit. Chacun d'eux tâchait de prendre M<sup>lle</sup> Doligny à part pour lui glisser des mots à l'oreille.

— Vous pouvez vous expliquer tout haut, messieurs, dit l'actrice. Je ne suis pas une marquise, et je ne fais rien en cachette. Il faut, dites-vous, que je me décide pour quelqu'un? Il n'est pas bien de n'avoir pas encore d'amant? Mon choix est fixé. Monsieur l'abbé Cordier est mon affaire. J'ai lu dans ses yeux qu'il est amoureux de moi, et je vous déclare qu'il me plaît beaucoup.

L'abbé tomba sur ses genoux et saisit avec transport la main qu'on lui offrait.

— Ah! madame, dit-il d'un air pénétré, voici la première fois qu'une aussi grande joie entre dans mon cœur. Jamais je ne perdrai le souvenir de cet instant, et je défie le Ciel de me donner une peine qui l'efface de ma mémoire.

Cette parole était imprudente, comme on le verra par la suite, mais c'est ainsi que parlent les gens amoureux, et d'ailleurs M<sup>lle</sup> Doligny n'ayant à cette heure que de tendres sentiments dans le cœur, répondit qu'elle était charmée de l'amour qu'elle inspirait. Le mondor et le militaire enfoncèrent leurs chapeaux sur leurs oreilles et s'en allèrent en frappant les portes; mais on ne s'aperçut pas de leur sortie. Notre abbé devint l'*Endymion* de la Phœbé. Le nom lui en resta, et dans les coulisses on l'appela l'abbé *Endymion* tant que durèrent ses amours.

Le bon Cordier n'était pas de ces gens vaniteux qui mettent la plus forte part de leurs plaisirs dans l'ostentation. Il aimait M<sup>lle</sup> Doligny pour elle-même et non pour la gloire qu'il en retirait. Elle lui eût plu aussi bien si elle n'eût été qu'une simple bergère. C'était une chose plaisante que de voir cet homme modeste, et qui n'avait pas seulement deux culottes, passer devant la cour

brillante de la jeune actrice, recueillir les douces œillades à la barbe des marquis les plus hauts sur talons, et conduire à son bras cette fille si recherchée. On en riait tant qu'on pouvait, mais on enrageait sous cape. M<sup>lle</sup> Doligny eut vent de quelques moqueries sur la pauvreté de son Endymion. Elle voulait donner à Cordier un habit magnifique en velours cramoisi et lui faire quitter le petit collet; mais il eut le bon sens de n'y pas consentir. Tout ce que l'ingénue put obtenir de lui, fut qu'il porterait, pour l'amour d'elle, une veste de soie noire qu'elle broda de sa main. Le jour que sa maîtresse lui envoya cette veste, l'abbé trouva dans la poche une bourse bien garnie. Les scrupules le prirent à la gorge à cette découverte. Il courut chez sa belle, et, ne sachant comment lui dire ce qu'il avait dans l'esprit, il la regarda timidement en frappant sur sa poche de manière à faire sonner les pièces d'or.

— Je vois à votre mine ce que vous pensez, lui dit-on. Si j'étais une princesse, vous n'auriez pas de ces sottes délicatesses. Eh bien! sachez, monsieur, que je veux être pour vous au-dessus de la plus fière princesse du monde. Si vous avez le cœur assez mal placé pour être honteux d'accepter quelque chose de moi, jetez cela par la fenêtre.

— Ne vous fâchez point, dit l'abbé; j'ai le cœur où il faut l'avoir, et je vous remercie de toute mon âme.

M. Moreau se mit à rire en apprenant les triomphes de son ami Cordier.

— Prenez garde à vous, lui disait-il, mon cher Endymion. La lune est changeante; elle ne vous aimera que le temps d'un quartier.

M. Berton lui accordait davantage.

— Cela ira, disait-il, jusqu'à la nouvelle lune de vingt-huit jours.

Mais quand le second mois fut commencé, il fallut trouver d'autres railleries, et il n'en restait plus qu'une seule dans le calendrier.

— Quand arrivera l'éclipse? demandaient les mauvais plaisants.

— Quand le soleil me voudra jouer un mauvais tour, répondait l'abbé. Je suis préparé à tout événement, comme le sage.

La tendresse de M<sup>lle</sup> Doligny pour son petit abbé se soutenait malgré les plaisanteries. Elle alla tout doucement jusqu'à l'accomplissement de l'année entière, ce qui nous paraît être la bonne mesure pour une ingénue.

Un marquis du bel air vint se jeter à la traverse et fouler aux pieds le bonheur de notre pauvre abbé. C'était un homme prodigue et ruiné de toutes les façons, criblé de dettes, fatigué de corps et blasé d'esprit, un homme adorable enfin, selon les goûts du temps. Il supplanta Cordier dans l'espace de deux heures, et n'eut besoin que de paraître pour vaincre, comme le défunt empereur César. Cordier vit le coup de foudre qui le frappait, et demeura un peu interdit.

— Mon cher garçon, lui dit son infidèle, vous m'avez souvent donné l'assurance que vous auriez du courage, s'il m'arrivait de ne plus vous aimer. Voici le moment de montrer votre bravoure. Il va sans dire que nous resterons toujours bons amis, car vous me feriez de la peine en cessant pour cela de venir me voir.

— J'aurai du courage, répondit l'abbé; mais ne comptez pas m'avoir parmi vos suivants. Je ne descendrai pas m'asseoir au banc des violons, moi qui ai tenu le siège du chef de musique.



Après cette réponse digne des temps anciens, l'abbé se retira héroïquement ; mais il ne retrouva pas du tout la force dont il avait fait parade, et dont les indifférents et les égoïstes seuls sont capables. Il gardait un visage impassible en public, et ses amis ne soupçonnaient pas l'état cruel où il était. Son cœur était déchiré mille fois par jour ; tous les objets qui frappaient ses regards lui rappelaient le bonheur perdu. Des souvenirs accablants le troublaient à chaque pas.

— Hélas ! disait-il en se tordant les bras, pourquoi me suis-je précipité dans ce monde des passions loin duquel j'aurais pu vivre paisiblement ? Quels êtres sont donc ces femmes qui demeurent toujours dans cet enfer et y respirent à l'aise comme l'oiseau sur les buissons ?

Et puis au moment de maudire le nom de son ingrate, le pauvre garçon en avait des remords, et remerciait le Ciel de lui avoir donné au moins quelques jours heureux avant de mourir. En un mot, Cordier était en proie au désespoir. Il résolut d'abandonner une existence vouée à l'amertume. Il se mit en tête de se faire trapiste ; mais son étoile était d'une humeur plus folâtre qu'il ne l'imaginait, comme on le verra tout à l'heure.

## IV.

L'abbé Cordier fit un marché avec un maître de voiture pour être conduit à la Trappe, située près d'Avranches ; il mit dans sa poche une bourse où il lui restait encore quinze louis d'or, et partit avec un très-léger bagage sans dire à personne où il allait. On était alors au mois de mai. Les chaleurs du printemps se répandaient dans la campagne, les arbres et les champs prenaient des airs de fête ; mais Cordier, tout entier à ses douleurs, demeurait morne en face des beautés du paysage. Il voyageait d'ailleurs dans une mauvaise guimbarde avec des marchands de bestiaux qui n'étaient pas gens à le distraire. Il s'enfonça le plus avant qu'il put dans ses sombres pensées, et demeura en silence, contre son ordinaire, tout le long du chemin.

Le quatrième jour, on arriva sur le soir au petit bourg de Mortain, situé non loin d'Avranches. On descendit à l'unique auberge du lieu pour la dernière couchée. L'hôtelière était une jeune femme de vingt-cinq ans, qui avait des yeux engageants, des appas fort arrondis, les mains propres, la bouche fendue et la taille bien serrée dans le tablier le plus blanc du monde. Cordier ne songeait guère à remarquer tout cela, et d'ailleurs il n'était point de son humeur de courtiser les aubergistes. Il poussait la modestie jusqu'à n'avoir pas l'idée qu'avec sa jolie figure, il pût frapper au premier regard l'imagination d'une femme. L'hôtelière, qui ne pensait pas à se faire trappiste, s'aperçut tout de suite que l'abbé était un beau garçon, et qu'il paraissait plongé dans l'affliction. Elle fut prévenue en sa faveur aussitôt qu'elle vit son air triste et sa jambe faite au tour. La curiosité s'en mêlant, elle voulut savoir qui était ce gentil voyageur, et d'où lui venait sa mélancolie ; c'est pourquoi elle lui fit dresser une table dans une chambre à part, tandis qu'elle mit le couvert des marchands de bestiaux dans la cuisine.

Notre abbé mangea son potage sans dire mot ; mais, lorsqu'il eut avalé un civet de lièvre et vidé la moitié d'une bouteille, il se trouva moins accablé. L'hôtelière, qui le servait elle-même et qui le regardait d'un œil compatissant, jugea que le moment était favorable pour entrer en conversation. Elle prit donc une chaise, et, s'asseyant en face de son hôte, elle lui demanda s'il trouvait le dîner bon.

— Je le trouve excellent, répondit Cordier.

— Vous répondez cela par complaisance, reprit l'hôtelière, car on voit, monsieur l'abbé, que vous ne sentez pas le goût de vos morceaux, tant vous êtes rêveur. Je gage que vous ne sauriez pas dire ce que vous venez de manger ?

— C'est la vérité, madame ; je n'ai pas l'esprit à ce que je fais, et cela vient de ce que je suis l'homme le plus malheureux qui soit sur la terre.

— Mon Dieu ! quel dommage ! que j'en suis fâchée ! Quel est donc ce malheur si grand ? Pouvez-vous me le conter, monsieur l'abbé ? je n'en dirai rien.

— Volontiers, madame, ce sera peut-être un soulagement que de parler de mes peines.

Cordier raconta ses amours avec M<sup>lle</sup> Doligny, et comment elles avaient fini. L'hôtelière, les deux coudes sur la table et la tête posée entre ses mains, la bouche à demi ouverte, écoutait le récit de toutes ses oreilles. Elle n'avait jamais entendu parler des théâtres de Paris, et toutes ces aventures lui semblaient tirées d'un conte de fées. Elle ne se sentait pas de joie d'avoir sous les yeux le héros de cette histoire. L'abbé, qui ressentait les effets bienfaisants de la digestion, se plaisait à chaque minute davantage dans la situation où il était ; l'intérêt que lui montrait la belle hôtelière adoucissait remarquablement ses peines. Quand son histoire fut achevée, il fit un gros soupir et murmura sur le ton d'un berger de Fontenelle :

— Hélas ! c'est la dernière fois que je parle à quelqu'un de mes chagrins.

— La dernière fois ! s'écria l'aubergiste : eh ! pourquoi donc ?

— Parce que demain je vais entrer à la Trappe.

— Sainte Vierge ! à la Trappe ! Dans un si bel âge ! Ah ! que ne puis-je vous en détourner ! Excusez-moi, monsieur l'abbé, mais je suis toute bouleversée de ce que vous me dites.

La bonne hôtelière se leva et sortit en pleurant de tout son cœur. Cordier, ému de voir une amitié si tendre, en eut aussi une larme dans les yeux. Le soir, lorsqu'il se coucha, il s'avoua tout bas à lui-même qu'il était ébranlé dans ses résolutions. Le lendemain, au point du jour, l'hôtelière entra dans sa chambre :

— Monsieur l'abbé, lui dit-elle, on va mettre les chevaux à la voiture ; mais, si vous m'en croyez, vous resterez à dormir la grasse matinée. Demain je vous mènerai dans ma cariole à Avranches, si vous tenez encore à votre projet d'entrer à la Trappe.

Les esprits sont faibles le matin, pendant le demi-sommeil. L'abbé ouvrit un œil, étendit les bras et dit qu'il voulait bien rester jusqu'à demain ; puis il se tourna sur le côté pour recommencer à dormir. On partit sans lui. Sur le coup de dix heures, Cordier descendit, un peu honteux de sa faiblesse. L'hôtelière,

qui avait mis un bonnet neuf, lui parut plus fraîche et plus jolie que la veille. Elle lui servit un excellent déjeuner et lui tint encore compagnie. Elle le mena ensuite promener dans son jardin, lui offrit des fleurs et fit mille choses pour lui être agréable qui le touchèrent de plus en plus. Il ne partit pas le lendemain, parce que l'hôtesse le pria d'attendre pour aller à Avranches jusqu'au samedi suivant, qui était jour de marché. Nous ne savons pas au juste ce qui se passa entre la belle hôtelière et M. Cordier; mais quand le samedi fut venu, il ne fut pas question de la Trappe, et M<sup>me</sup> l'aubergiste envoya sa servante au marché avec la cariole. On a dit seulement dans le bourg qu'un enfant grimpa sur un mur avait vu dans le jardin l'abbé qui embrassait son hôtesse comme un vrai tourtereau. Plus d'une semaine après, Cordier était encore à Mortain, ne songeant pas du tout à se retirer du monde.

Un beau jour, avant le soleil levé, on dormait encore dans l'auberge, Cordier se trouvait, je ne sais pourquoi, dans la chambre de l'hôtelière, lorsqu'on frappa au dehors à coups redoublés.

— Holà! hé! ma femme! criait-on; viendras-tu m'ouvrir tout à l'heure!

— Qu'est-ce que ce bruit? demanda l'abbé en s'habillant à la hâte.

— C'est mon mari qui revient de voyage.

— Votre mari! quoi! vous êtes mariée?

Ils n'y avaient pensé ni l'un ni l'autre.

L'hôtelière se mit à la fenêtre et cria qu'elle allait descendre; mais une servante venait d'ouvrir la porte, et le mari, qui montait déjà l'escalier, rencontra l'abbé en manches de chemise.

— Voilà donc pourquoi l'on ne m'ouvrirait pas! dit l'aubergiste outré de colère. Il s'en passe de belles en mon absence. Je vais d'abord assommer ce petit godelureau.

L'hôtelier courut après Cordier en levant un gros bâton noueux qu'il tenait à la main. Heureusement l'abbé sut esquisser le coup en se baissant à propos. Il gagna la rue d'un bond et se sauva par les champs. Comme il croyait toujours avoir le mari et le bâton noueux à ses trousses, il joua des jambes pendant une demi-heure, et ne s'arrêta qu'au milieu d'une forêt, où il tomba, épuisé de fatigue, au pied d'un arbre.

Tout cela semblait un rêve à notre pauvre abbé, tant l'événement avait été brusque et surprenant. Il lui fallut cinq minutes de réflexion pour bien comprendre ce qui lui arrivait et mesurer l'étendue de son infortune.

— Quelle aventure! s'écria-t-il enfin. Passer ainsi du suprême bonheur à la plus affreuse position! être perdu dans les bois, sans habit, et n'avoir pas mis hier au soir ma bourse dans la poche de ma culotte! O désespoir! Il y a de quoi se pendre!

Il se serait pendu en effet à quelque branche, s'il eût tenu une corde; mais n'ayant pas le nécessaire pour se tuer, il se mit à chercher quelque chaumière où l'on voudrât bien lui donner un morceau de pain pour déjeuner.

Cordier, qui ne connaissait pas les chemins et n'osait pas retourner du côté de Mortain, s'égara dans la forêt. Il trouva enfin des bûcherons qui travaillaient, et leur demanda s'il n'y avait pas près de là quelque habitation. Ces bonnes gens lui indiquèrent une forge qui n'était pas loin. Il y alla aussitôt,

dirigé par le bruit que faisaient les ouvriers. A côté de la forge était une jolie maison, située au plus épais du bois et entourée d'un jardin bien entretenu. La porte en était ouverte. L'abbé, poussé par la faim, entra sans hésiter. Les bûcherons lui avaient appris que le maître de forges s'appelait M. Durand et que c'était un excellent homme. Il demanda donc à parler à M. Durand. On le conduisit dans un cabinet, où il trouva un gros homme d'assez bonne physionomie, qui mit sa plume sur son oreille pour l'écouter.

— Monsieur, lui dit l'abbé, je viens de Paris pour me faire trappiste à Avranches, et je me suis égaré dans les bois. Avez-vous la bonté de me faire donner un peu de pain et de m'indiquer la route qu'il faut suivre pour aller au couvent de la Trappe?

M. Durand reconnut tout de suite qu'il n'avait pas affaire à un mendiant.

— Bien volontiers, mon garçon, répondit-il. Un morceau de pain ! cela ne se refuse pas. Je vous offrirai davantage : on va sonner le déjeuner ; je vais dire qu'on vous mette un couvert à ma table. Vous avez là une chienne d'en-vie, de vous faire trappiste. Est-ce par vocation, ou par suite de quelque chagrin ?

— C'est parce que je suis malheureux.

— Bah ! le diable n'est pas toujours attaché à la peau des gens. Laissez là votre idée de la Trappe. Voulez-vous travailler dans mes forges ?

— Nous verrons cela, monsieur ; donnez-moi le temps de réfléchir.

— Oui, nous allons en causer. Venez, que je vous prête une veste. Il ne faut pas que vous soyez en manches de chemise pour déjeuner avec ma femme et ma fille.

M. Durand avait un fils en voyage. Il prit dans les habits de ce fils une vieille veste de campagne, qui se trouva parfaitement à la taille de Cordier. Le déjeuner étant prêt, notre abbé fut conduit dans la salle à manger, et il prit place entre M<sup>me</sup> Durand et M<sup>lle</sup> Charlotte sa fille, qui avait dix-huit ans et qui était jolie. Il mangea bien, plaisanta de bonne grâce sur son appétit dévorant, fit rire les dames et raconta son histoire, sans parler cette fois de ses amours. M. Durand et sa famille ne voyaient personne ; ils s'amuserent des discours de notre abbé. Au dessert, le maître de forges, qui était un grand buveur, excita son hôte à lui tenir tête. L'abbé but un peu d'eau-de-vie par complaisance, et, sans perdre son air simple et modeste, il se mit pourtant en bonne humeur. M. Durand l'engagea cordialement à passer une couple de jours dans sa maison.

## V.

En sortant de table, le maître de forges, selon l'habitude des propriétaires, mena son hôte voir ses basses-cours et ses potagers. Ils allèrent ensemble visiter les usines, et dans cette promenade, Cordier admira tout avec politesse. Ils s'arrêtèrent à regarder des ouvriers en charpente qui avaient à tailler une table en ovale, et qui ne savaient comment s'y prendre. Ces braves gens, par ignorance, traçaient sur le bois des cercles à l'infini, sans pouvoir



réussir à calculer exactement leurs mesures. L'abbé, qui savait un peu de tout, se souvint alors du procédé simple qu'on trouve dans les livres de géométrie descriptive pour tracer des ovales de toutes grandeurs, et qui se formule ainsi : *Placer aux deux foyers de l'ellipse les extrémités d'un fil égal en longueur au grand axe, et tracer avec un crayon que l'on place de manière à tenir le fil toujours tendu.* Cordier mesura les deux foyers de l'ellipse avec un compas, y fixa deux clous auxquels il attachait un morceau de ficelle, et décrivit, en moins d'une minute, un ovale parfait de la grandeur désirée. M. Durand fut saisi d'admiration, et les ouvriers, qui cherchaient en vain depuis une heure à résoudre ce problème, auraient pris volontiers notre abbé pour un sorcier.

— Comment ! dit le maître de forges, mais vous êtes donc un mathématicien ?

— Je n'en sais guère plus que cela, répondit l'abbé en riant.

— C'est beaucoup, par ma foi. Il n'y a pas à vingt lieues à la ronde un homme qui en sache autant que vous. Si vous voulez appliquer vos connaissances dans mes usines, je vous donnerai un bon emploi et des appointements fort honnêtes.

— Excusez-moi, monsieur, dit Cordier ; je suis trop franc pour vous tromper. Je ne tiens pas à l'argent, et je ne suis pas capable de m'appliquer longtemps au même travail ; je ne ferais pas votre affaire.

— C'est dommage ! c'est pitié ! répéta plusieurs fois M. Durand.

M<sup>lle</sup> Charlotte était une grande et jolie fille qui avait des yeux bleus et des doigts effilés. L'isolement et son goût pour la lecture lui avaient donné des idées romanesques. L'abbé ne lui montra pas les mathématiques, mais il lui enseigna des jeux de cartes pour occuper les heures de la soirée. La jeune personne était versée dans la botanique, et Cordier en avait quelques notions. Ils cueillirent ensemble une foule de fleurs dont ils cherchèrent les noms dans les livres. On fit encore dans les talents de notre abbé une découverte importante. Le lecteur nous pardonnera-t-il de l'avoir mené jusqu'à cet endroit sans lui dire que Cordier savait jouer de la flûte, non pas en virtuose, mais de façon à enchanter un maître de forges des bois de Mortain ? De tous temps les sons de la flûte ont flatté agréablement les sens des jeunes filles. Or, il y avait une flûte dans la maison, et M<sup>lle</sup> Charlotte jouait du clavecin. Ils firent de la musique ensemble, et dès-lors leurs cœurs eurent un grand sujet de sympathie. La demoiselle levait ses yeux bleus sur l'accompagnateur dans les moments où le morceau avait de la passion ; de son côté, le joueur de flûte abaissait ses yeux noirs sur la jeune personne en soufflant avec plus de tendresse. Sans se parler, ils se disaient ainsi beaucoup de choses, tandis que le père dormait et que la mère travaillait à l'aiguille.

Cordier n'était pas un séducteur, puisque dans le très-petit nombre de ses bonnes fortunes, il n'y en eut pas une seule où il n'ait laissé faire au beau sexe les premières avances ; mais une fois amoureux, il ne connaissait plus rien, et ne savait guère opposer la raison aux flammes qui le consumaient.

Lorsque deux cœurs se sont entendus, ils savent bien trouver les petites occasions de communiquer ensemble. Cordier, qui occupait une chambre au

second étage de la maison, avait l'habitude de s'asseoir un moment au bord de la fenêtre, et de regarder le paysage avant de se coucher; M<sup>lle</sup> Durand faisait de même à l'étage inférieur : elle toussait timidement deux ou trois fois, et l'abbé lui répondait en manière de bonsoir. Le matin, ils recommençaient ce manège. C'eût été une chose bien innocente, s'ils s'en étaient tenus là, mais on en vint bien vite à échanger quelques mots, et puis des conversations s'engagèrent. On parlait d'abord du clair de lune, et ensuite du bonheur de vivre deux tout seuls au milieu des bois. Leur imagination se montant peu à peu, ils supprimaient de la surface du globe, sans y prendre garde, le père et la mère, la nourrice et les domestiques, pour se créer un intérieur selon leurs goûts. Quand l'abbé sortait de sa chambre, il fermait la porte avec beaucoup de bruit; aussitôt celle de la jeune personne s'ouvrait, et ils se rencontraient comme par hasard; ils descendaient les escaliers côte à côte, le plus lentement possible et en silence. M<sup>lle</sup> Charlotte rougissait; Cordier devenait tremblant. Enfin, un beau matin, ils s'embrassèrent naturellement. Par malheur, les mères ont des yeux de lynx pour lire dans l'âme de leurs filles; M<sup>me</sup> Durand reconnut sur-le-champ le danger qui menaçait; elle courut chez son mari, et le pria de congédier Cordier sans différer.

— Mon jeune ami, dit le bon maître de forges à son hôte, ma femme croit que vous faites la cour à ma fille. Je ne m'en fâche pas, j'aurais agi tout de même à votre âge; mais vous ne pouvez pas l'épouser, n'ayant pas le sou. Il faut, s'il vous plaît, quitter la maison.

— Je n'ai rien à répondre à cela, dit Cordier; il est vrai, monsieur, que j'aime mademoiselle votre fille, et que je n'ai pas le sou. Vous m'avez donné l'hospitalité pendant une semaine, et j'en suis pénétré de reconnaissance. Adieu, monsieur; je vais partir, mais j'en ai bien du regret.

— Pauvre garçon! Tenez: voilà cent écus que je vous prête, vous me les rendez quand vous aurez trouvé la fortune. N'allez pas à la Trappe; je vais vous faire mener sur le chemin de Paris.

M<sup>me</sup> Durand voulait que l'abbé s'éloignât sans revoir sa fille; mais M<sup>lle</sup> Charlotte s'échappa de la maison, et accourut au moment où l'abbé allait monter en voiture.

— Monsieur Cordier, dit-elle avec émotion, l'on nous sépare! Est-ce que je ne vous verrai plus?

— Hélas! mademoiselle, je le crains bien, car je vais peut-être mourir de chagrin.

— Ah! si vous mourez, faites-le-moi savoir; je ne vous survivrai pas. Donnez-moi quelque chose que je puisse garder en souvenir de vous.

L'abbé ôta de son doigt une petite bague qui lui venait de M<sup>lle</sup> Doligny; c'était tout ce qu'il pouvait offrir. La jeune personne lui donna en échange un mouchoir brodé.

— Vous ne vous en séparerez jamais! dit-elle.

— Jamais! répondit Cordier en le mettant sur son cœur.

M<sup>me</sup> Durand arriva sur ces entrefaites; l'abbé s'élança dans le fond de la voiture, et les chevaux partirent.

— Adieu! adieu! lui cria encore M<sup>lle</sup> Charlotte.

Le pauvre abbé ne comprenait pas qu'on pût se séparer d'une personne aussi aimable; il lui semblait que les démons s'étaient emparés de lui par force, et le voituraient dans les chemins de traverse pour le tourmenter. Il gagna la grande route au milieu de ces tristes pensées, et le cocher de M. Durand, l'ayant mené à l'auberge, lui souhaita un bon voyage. Un carrosse public qui allait à Paris emporta Cordier. A mesure qu'il s'approchait de la grande ville, l'ordre se rétablissait dans ses idées et sa mémoire : il se rappela bientôt qu'il s'était mis en voyage à cause d'un désespoir d'amour, et il soupira en rêvant à l'ingrate ingénue; puis il se souvint de l'hôtelière de Mortain, et donna le mari à tous les diables, avec son bâton noueux; mais lorsqu'il revint, après ce long circuit, à la fille du maître de forges, il faillit étouffer de douleur.

— Ah! dit-il, j'aurais mieux fait de rester à Paris, que de courir les champs; je n'aurais eu qu'une peine, au lieu d'en avoir trois. Grand Dieu! quelle expérience! je sais ce qu'il en coûte, de vouloir se faire trappiste.

En débarquant à Paris, Cordier loua une petite chambre dans un quatrième étage de la rue Montmartre; il en paya prudemment le terme d'avance. Il s'en alla diner ensuite au cabaret, puis il fit cirer ses souliers et lut les affiches des théâtres : on jouait *La Fausse Agnès!* son cœur battit en voyant le nom de M<sup>lle</sup> Doligny.

A onze heures du soir, l'abbé était dans les coulisses de la Comédie-Française, debout à la même place qu'autrefois, et suivant des yeux tous les mouvements de son infidèle.

— Vous voilà, mon cher abbé! dit la jeune actrice en s'arrêtant devant lui; on disait que vous étiez à la Trappe.

— C'est un grand hasard, si je n'y suis pas entré.

— Est-ce par une aventure piquante?

— Par une suite d'aventures bien étranges.

— Venez me voir demain pour me conter cela.

— Non pas demain; il me serait encore trop pénible de retourner chez vous en ami.

— Vous m'aimez donc toujours?

— Je ne puis m'en empêcher aussitôt que je vous vois.

— Tant pis! l'abbé, cela vous donne du chagrin.

— Avez-vous été heureuse, au moins, avec votre marquis?

— Il m'a plantée là, le traître; mais je ne suis pas comme vous, je me suis consolée. Aujourd'hui, j'appartiens à un receveur des gabelles qui me fait mourir d'ennui; j'ai bien envie de le congédier. Je n'ai plus ri depuis un mois. Vous me manquez avec vos histoires.

— Si vous vouliez m'avoir demain, il y aurait un moyen sûr de me mettre en gaieté.

— Je vous entends. Allons! venez toujours, et l'on verra s'il nous reste un brin de tendresse pour un ancien ami.

L'abbé sortit tout palpitant de joie et d'espérance. Il se promit, en homme sage, de profiter du caprice de l'ingénue sans penser au réveil du lendemain, et de noyer en même temps son amour dans l'ivresse de ce dernier bonheur.

Pour tout l'or de l'univers, Cordier n'aurait pas voulu tromper M<sup>lle</sup> Doligny

dans l'instant où elle se montrait pour lui si bonne fille. Il raconta naïvement sans y rien changer, ses deux aventures avec l'hôtelière et la fille du maître de forges. L'actrice en riait de tout son cœur. L'abbé eut pourtant un peu de confusion lorsqu'il avoua qu'il avait donné la bague de sa première maîtresse ; mais M<sup>lle</sup> Doligny s'écria :

— Dieu soit loué ! je tremblais en pensant que vous n'aviez pas un seul bijou à offrir à cette aimable enfant. Non-seulement je vous pardonne, mais je vous prie d'accepter une autre bague pour vous en servir en pareille occasion.

M<sup>lle</sup> Doligny était de ces femmes dont l'imagination s'exalte aisément. Le récit de l'abbé lui parut si drôle et si amusant, qu'elle lui laissa tout juste le temps de l'achever, et qu'elle se mit à dire :

— En vérité, mon cher garçon, je crois que je vous aime de toute mon âme.

Elle aurait dû ajouter par réflexion :

— Pour jusqu'à demain.

Mais elle n'en fit rien, parce que les cœurs les plus inconstants ont cela de bon que l'expérience même ne leur apprend pas à connaître leur fragilité. Comme ce retour de tendresse était du bien inespéré, l'abbé y trouva en même temps le prix de ses chagrins passés, et le courage nécessaire pour la rupture du lendemain.

Lorsqu'arriva l'instant de la séparation, Cordier, quoique résigné à son sort, voulut cependant emporter quelque souvenir de ce jour heureux. L'ingénue lui offrit à choisir parmi ses bijoux ; mais l'abbé n'y trouva pas ce qu'il désirait. En regardant autour de lui dans la chambre, il aperçut le chat de M<sup>lle</sup> Doligny, qui dormait sur la toilette au milieu des pots de rouge et des boîtes à poudre ; c'était une jeune bête fort espiègle, qui avait pour lui une préférence sur les autres habitués de la maison, car Cordier savait se mettre bien avec tout le monde.

— Donnez-moi votre chat, dit l'abbé en posant la main sur le dos du petit animal, qui ouvrait à demi les yeux et les refermait sans défiance en recevant les caresses de son ami Cordier.

— Je vous le donne, dit l'ingénue, mais c'est un vrai sacrifice ; la pauvre bête fera maigre chère plus d'une fois.

— Je vous promets qu'il aura son déjeuner tant qu'il me restera un sou dans la poche.

— Eh bien ! emportez-le.

L'abbé embrassa pour la dernière fois sa maîtresse, prit le chat et disparut.

## VI.

Plusieurs années s'écoulèrent, pendant lesquelles l'histoire du bon Cordier n'offre rien de remarquable. Nous en avons même perdu le fil un moment. En 1780, on ne trouve plus de traces de lui nulle part, si ce n'est dans une occasion solennelle : le jour où M. Moreau maria sa fille aînée. L'abbé devait trop à M. l'architecte du roi pour manquer d'apporter son cadeau de noces. Il donna une boîte en bois blanc qui valait bien vingt sous, et dans laquelle



étaient un briquet et des allumettes, avec cette inscription sur le couvercle : *Fiat lux!* Cordier avait tracé ces mots de sa plus belle main, car il était habile calligraphe. Le présent n'était pas considérable; mais M<sup>lle</sup> Moreau connaissait la fortune de son ami et savait bien de quel cœur venait ce modeste cadeau. Elle l'accepta d'aussi bonne grâce que s'il eût coûté mille écus.

Après cela, Cordier devint ce qu'il put, et personne n'a su nous dire ce qu'il avait fait jusqu'en 1791, où nous le voyons reparaitre toujours aux prises avec le destin contraire, et toujours ingénieux et fécond en expédients.

L'étoile de notre abbé le conduisit un beau jour à la Bourse, et le lecteur va reconnaître que le temps et les traverses n'avaient rien changé à son caractère. Les négociants s'assemblaient alors dans les terrains de Notre-Dame-des-Victoires. L'abbé y était à peine depuis une heure, examinant avec curiosité ce qu'on y faisait, lorsqu'une idée lumineuse lui vint à l'esprit. Il était assez observateur; il remarqua tout de suite que dans cette foule agitée de gens qui tâchaient de se duper les uns les autres, le moyen en usage était de répandre de faux bruits. Sur six nouvelles qu'on débitait, cinq au moins étaient des mensonges. Cordier comprit aussitôt que, s'il trouvait à parier toujours contre les porteurs de nouvelles, il gagnerait cinq fois pour une qu'il perdrait. Afin de mettre sans tarder la chose à exécution, il s'approcha d'un groupe où l'on se contait un événement tout récent, et après avoir salué poliment la personne qui avait la parole, il lui dit avec sang-froid :

— Je parie douze sous que ce bruit est une erreur.

— Vous avez donc, lui répondit-on, des raisons de croire le contraire de ce que j'avance?

— Aucune raison; mais je parie que ce bruit n'a pas de fondement.

— C'est donc pour le plaisir de me contredire?

— Point du tout; mais, si vous êtes sûr de ce que vous avancez, tenez la gageure; douze sous ne sont pas la mort d'un homme.

Le porteur de nouvelles tint le pari par vanité ou par obstination. L'abbé chercha bien vite un autre parieur. Sur quatre nouvelles qu'on répandit dans la journée, il y en eut trois démenties avant la fin de la séance et une seule qui se trouva vraie. Cordier eut donc à recevoir trente-six sous et à en payer douze, ce qui lui fit vingt-quatre sous de bénéfice, avec lesquels il s'en alla dîner. Le lendemain, il recommença le même manège. Il vécut pendant une semaine entière aux dépens des faiseurs de mensonges, qui le désignaient sous le sobriquet de l'abbé Douze-Sous; mais bientôt on ne voulut plus parier contre lui, et il fallut recourir à d'autres moyens d'existence.

Notre abbé avait à se débattre contre une misère si acharnée, qu'elle ne lui laissait pas le temps de songer aux graves événements qui se passaient alors sous ses yeux. La révolution s'opéra sans qu'il en comprît toute l'importance. Cependant il la vit de près un beau matin qu'il rencontra un rassemblement populaire. Les prêtres venaient de jeter de gré ou de force le froc aux orties, et lorsqu'on aperçut le pauvre Cordier avec son petit collet, on l'apostropha en pleine rue. Les cris à *la lanterne!* commençaient à lui sonner désagréablement aux oreilles.

— Eh! messieurs, dit-il, reconnaissez donc les gens avant de les insulter.

Je ne suis pas ce que vous pensez. Donnez-moi un autre habit, et, s'il est neuf, vous me ferez grand plaisir, car le mien est fort râpé.

On riait déjà de la bonhomie de l'abbé, et on l'eût relâché, si des femmes du peuple, qui désiraient voir une exécution, n'eussent redoublé leurs imprécations.

— Puisque vous y tenez, reprit Cordier, je le veux bien ; mettez-moi à la lanterne, cela me rendra service, car, si j'avais seulement cinq sous, j'achèterais une corde pour me pendre.

— Laissez donc ce pauvre diable, cria une âme charitable.

Des hommes qui portaient l'uniforme de la garde nationale arrivèrent à propos pour enlever l'abbé à une mort certaine en feignant de le reconnaître. A peine rentré chez lui, Cordier prit des ciseaux, abattit son petit collet, et changea son habit en frac à l'anglaise ; mais, quoi qu'il fit, on sentait toujours un peu sous ce nouveau costume l'abbé de l'ancien régime, et il n'en perdit jamais les manières ni la tournure.

Nous sommes fâché de ne pas savoir par quelle suite de circonstances, probablement fort romanesques, Cordier s'est retrouvé, cinq ans plus tard, logé proprement dans la rue Montorgueil. Il était alors secrétaire de la *Société des Neuf Sœurs* et lié intimement avec une foule de personnages marquants. On nous a dit seulement qu'un de ses amis l'avait amené un jour à ce club, qu'il y avait plu à tout le monde par sa douceur et son esprit, qu'on y avait apprécié ses talents dans l'art d'organiser les jeux, les repas de corps et les fêtes. C'était ainsi qu'il était arrivé au rang de secrétaire perpétuel de la société, avec douze cents livres d'appointements. Cordier ne s'était pas encore vu à la tête d'une aussi grande fortune, et son ambition n'allait pas au-delà. Il aurait pu cependant tirer parti de sa position nouvelle. La *Société des Neuf Sœurs* comptait parmi ses membres des hommes puissants ou qui allaient le devenir, tels que MM. Mouge, Barras, de Laplace et bien d'autres ; mais l'abbé mettait tout son amour-propre à remplir ses fonctions de secrétaire, à veiller aux fonds votés par son club, et à préparer tout pour les jours de cérémonie à la satisfaction générale. Il y apportait autant de zèle et même de passion que le fameux Vatel en avait mis autrefois à ses devoirs de maître d'hôtel.

L'abbé jouissait d'une véritable réputation d'habile organisateur, à cause du théâtre plus large sur lequel il exerçait son génie. Une seule chose manquait encore à sa gloire, et il en était souvent préoccupé. Il avait obtenu des mentions honorables pour des diners de cinq cents couverts, pour des séances publiques et solennelles, pour des bals, des concerts et des noces ; jamais il n'avait eu à ordonner d'enterrements, et cette idée le privait de sommeil. Il était trop bon pour souhaiter la mort de personne, mais il demandait à Dieu de le faire vivre jusqu'après un membre éminent de la *Société des Neuf Sœurs*, afin qu'il pût réaliser les magnificences funèbres dont son imagination était obsédée.

Un matin, tous les journaux de Paris publièrent la nouvelle suivante :

« Le célèbre astronome de Lalande vient d'être assassiné à Metz par une femme. On assure que la jalousie a poussé cette malheureuse à commettre son

crime. La patrie et les sciences ont fait en Jérôme de Lalande une perte irréparable, dont les bons citoyens, etc. »

Cordier ne put retenir un cri de joie ; le célèbre astronome était de la *Société des Neuf Sœurs*. On ne pouvait manquer de rendre , même de loin , les derniers honneurs à son mérite et à son patriotisme. L'abbé courut chez les membres du comité, se fit donner carte blanche pour un catafalque, et obtint de M. de Laplace la promesse de prononcer un éloge du défunt. Des circulaires de convocation furent envoyées tout de suite pour l'assemblée du lendemain, et notre abbé passa le plus heureux jour de sa vie à préparer la cérémonie qu'il rêvait depuis si longtemps.

Comme le culte catholique était aboli dans ce temps-là et les églises fermées, les pompes s'exécutaient seulement au domicile des morts et au cimetière. Cordier fit dresser un superbe catafalque. Il ferma les fenêtres, posa des bougies partout, dressa des tentures noires et convertit le salon du club en manière de chapelle ardente. Sur un drap mortuaire couvert de lames d'argent était déposée une couronne de feuillage au-dessus de cette inscription :

A JÉRÔME DE LALANDE,  
IMMORTEL COMME SAVANT,  
ASTRONOME  
ET CITOYEN VERTUEUX.  
LA SOCIÉTÉ DES NEUF SOEURS.

Autour du catafalque étaient rangées les banquettes. Sur un siège élevé devait se placer l'orateur qui prononcerait le discours à la mémoire du grand homme que la patrie venait de perdre. L'abbé employa la nuit entière en préparatifs, et au point du jour, tout étant fini, sa joie intérieure fut encore augmentée par l'air solennel dont il la déguisa pour cette triste circonstance.

Huit heures venaient de sonner, et le club était convoqué pour neuf heures. Cordier donnait avec orgueil le dernier regard à son important travail, lorsqu'on l'avertit qu'un citoyen, membre de la société, demandait à lui parler. Il se rendit au secrétariat, et qui trouva-t-il, paisiblement assis devant la cheminée? de Lalande en personne, et, ce qui était pire, en bonne santé!

— Quoi ! s'écria naïvement Cordier, vous n'êtes donc pas mort ?

— Non, assurément, répondit Lalande ; mais ce n'est pas votre faute, à ce qu'il paraît. Vous m'enterriez ce matin, si je n'étais arrivé.

L'abbé tomba éperdu et suffoqué dans son fauteuil en poussant des soupirs à fendre les murs.

— Remettez-vous, mon bon Cordier, reprit M. de Lalande. Je suis fier de voir combien vous me pleuriez sincèrement. Cette émotion est également honorable pour nous deux.

— Ah ! disait l'abbé tout à sa cérémonie dérangée, quel affreux contre-

temps! Est-il un malheur comparable au mien? Moi qui attends depuis trois ans une occasion de faire un enterrement! Elle se présente enfin, et il se trouve que le mort sort du tombeau à l'instant même où j'allais accomplir mon plus bel ouvrage!

— Voilà donc, dit l'astronome, comme vous vous réjouissez de me savoir vivant!

— Hélas! des préparatifs magnifiques! des effets merveilleux! j'avais tout prévu pour que le spectacle fût imposant! Je ne m'en consolerais jamais! Que faire à présent?

— Il faut envoyer bien vite prévenir au moins le comité que je suis en vie et que je ne veux point qu'on me pleure.

Cordier se jeta aux genoux de Jérôme de Lalande.

— Mon cher monsieur, lui dit-il, passez encore pour mort jusqu'à ce soir. Laissez la cérémonie s'achever, je vous en supplie. Je vous cacherai dans un coin, d'où vous regarderez cette pompe superbe; vous entendrez votre éloge prononcé par M. de Laplace; vous verrez combien vos confrères vous aiment et vous regrettent. N'est-ce pas un plaisir bien flatteur que de juger par ses yeux des souvenirs qu'on laissera un jour sur la terre?

— Je me moque de vos cérémonies. Je suis vivant, et je ne puis pas me faire enterrer pour vous être agréable. Demain je serais la fable de tout Paris.

— Au contraire, monsieur; plus longtemps on vous croira mort, plus on aura de joie de vous retrouver en vie. Mais ces journaux ont donc menti impudemment?

M. de Lalande, qui était fort laid et plein de vanité, raconta que sa maîtresse l'avait blessé légèrement d'un coup de poignard à l'épaule. Il ôta son habit et montra la cicatrice.

— La maudite créature! répétait l'abbé.

Nous ne saurions dire s'il la maudissait pour sa méchanceté ou pour avoir manqué son coup. Cordier amusait le tapis à dessein pour laisser le temps s'écouler. Neuf heures sonnèrent, et un roulement de voitures qui entraient dans la cour lui apprit qu'on arrivait pour la séance.

— Allons, mon cher monsieur de Lalande, voici vos confrères qui commencent à entrer au salon. Un peu de complaisance; restez ici jusqu'à midi seulement.

— Non pas, s'il vous plaît; je n'entends pas cela.

— Vous êtes donc inébranlable?

— Absolument inébranlable.

— Eh bien! j'en suis fâché, mais il faut que ma cérémonie s'accomplisse.

Cordier s'élança d'un bond hors du cabinet; il ferma les deux portes à double tour, mit les clefs dans sa poche, et, se composant un air affligé, il se rendit à la grand'salle, où la moitié des membres de la société étaient déjà rangés en silence. Bientôt le salon fut rempli. Le président ouvrit la séance, et l'orateur monta au fauteuil, tenant à sa main le discours à la mémoire du défunt. Il commença en ces termes :



« Messieurs, c'est avec un profond sentiment de douleur et de regrets que nous allons vous entretenir d'un membre fameux de cette société dont le ciel vient de nous priver. Jérôme de Lalande n'était pas seulement recommandable par son génie ; c'était encore le modèle des vertus civiques, l'ennemi des tyrans et l'un des défenseurs zélés et intelligents de la patrie. Le fer d'un assassin l'a enlevé à ses amis, à sa famille, à ses travaux... »

Dans ce moment, la porte s'ouvrit avec fracas, et M. de Lalande parut.

— Ah ! corbleu ! s'écria-t-il, c'est trop fort ! Puisque vous voulez absolument que je sois mort, tuez-moi donc avant de me mettre en terre.

Il va sans dire que la séance fut interrompue. On se pressa en tumulte autour de M. de Lalande, qui raconta ses aventures et le tour que Cordier venait de lui jouer. L'astronome avait ouvert les fenêtres et appelé à son aide les gens de la maison, qui étaient venus le délivrer. Tout cela se termina par des rires ; mais notre abbé en demeura triste pendant quinze jours, et ne cessait de répéter :

— Il est écrit là-haut que je ne pourrai jamais organiser une pompe funèbre !

## VII.

A la gravité des événements qu'on vient de lire, on a compris, sans qu'il soit besoin de consulter les dates, que l'abbé Cordier avait passé l'âge de quarante ans. La vie de l'homme n'est pas encore assez courte pour qu'il n'ait pas le temps de voir périr bien des choses. Cette *Société des Neufs Sœurs*, qui lui donnait son pain et le mettait à même d'exercer les belles facultés qu'il tenait de la nature, Cordier la vit s'éteindre en moins de rien ; le 18 brumaire en amena la fin. Notre abbé retomba dans le néant. Par quelle chétive destinée il fut cahoté dans son âge mûr, nous l'ignorons ; mais puisqu'il arriva jusqu'à la vieillesse, on peut le citer comme exemple de cette vérité certaine, qu'un homme courageux ne meurt jamais de faim.

Au milieu des fracas et des gloires de l'empire, l'abbé compta ses soixante ans. La solitude était venue s'établir autour de lui ; et voyez comme le sort est injuste et cruel : lui qui avait un si grand besoin de la santé, qui était la sobriété même, il était incommodé de la goutte ! Il passait de sombres jours dans un taudis, ne recevait de soins que d'une portière peu attentive, et cependant ce cœur simple et bon n'osait pas adresser au ciel une plainte ni un murmure. La plupart de ses amis étaient morts : les autres l'avaient oublié. M. Berton avait quitté l'Opéra, M. Moreau habitait la Russie. M. Vassé s'était retiré à Nice. M<sup>lle</sup> Doligny avait disparu comme un brillant météore ; elle avait gagné un mal de poitrine un soir à la fin d'une représentation. Les médecins l'avaient envoyée prendre des eaux ; mais elle ne s'était qu'à moitié rétablie. Elle avait acheté une maison en province avec ses économies. Les almanachs n'ayant plus son nom dans leur catalogue ne firent plus son éloge. D'autres beautés lui succédèrent. Sa place fut assez bien occupée pour qu'on n'eût pas le loisir de la

regretter. Elle fit d'ailleurs comme Cordier et beaucoup d'autres : elle devint vieille.

Combien il nous en coûte de montrer au lecteur notre excellent abbé tout à fait malheureux ! Il le faut pourtant. Ce ne sera du moins qu'un tableau devant lequel nous ne resterons qu'un moment. Qu'on se représente une mansarde sans papier, située dans la rue Lenoir ; une porte vitrée donnant sur un corridor obscur ; un lit de sangle, une chaise, une table bancale et une vieille malle, pour tout mobilier. L'abbé est assis sur l'unique siège de paille, une jambe étendue sur la malle. Il appuie son menton sur sa poitrine et regarde tristement un vieux chat, infirme comme lui, qui dort sur ses genoux. Il n'ose pas remuer, de peur d'éveiller la pauvre bête, car il n'a pas un morceau de pain chez lui, et son estomac lui dit assez que son vieil ami a besoin de nourriture. Van-Ostade aurait mis cela sur la toile d'une façon qui vous eût fait rire et vous eût attendri en même temps.

Cordier rêvait aux beaux jours de sa jeunesse, où il avait le couvert mis à plusieurs tables, et un appartement chez l'architecte du roi, où les chemises neuves tombaient dans ses tiroirs comme par magie, où le valet de chambre de M. Moreau lui apportait le chocolat et remplaçait l'habit percé au coude par un habit neuf, sans lui laisser le temps de désirer qu'on y fit une reprise. Hélas ! quelle différence ! ses vêtements étaient en mauvais état et les dîners en ville n'étaient plus que des chimères. L'abbé soupirait en se rappelant ses amours et les tendres œillades de sa Phœbé. Au milieu de ces souvenirs déchirants, il passa la main sur le dos de son chat, dernier témoin de son bonheur passé. L'animal étendit ses membres et se traîna lentement jusqu'à l'écuelle où il trouvait ordinairement son repas du matin ; mais, comme cette écuelle était vide, il revint à son maître et le regarda d'un air piteux. L'abbé sentit alors son cœur se briser ; il eût donné le reste de sa triste vie pour un peu de mou de veau.

Cependant jamais dans les moments les plus désespérés Cordier ne s'était laissé abattre ; il appela donc à l'aide son esprit inventif et chercha un dernier stratagème pour amortir l'appétit de son compagnon d'infortune. Il attira sa table devant lui, prit une feuille de papier blanc qu'il se mit à mâcher en se donnant tous les airs d'une personne qui déjeune, et lorsqu'il vit que le chat observait ses mouvements avec intérêt, il lui offrit une boulette de papier qui ressemblait assez à de la mie de pain. Les vivres étaient si rares dans la maison, que le chat mangea en toute confiance. Il n'eût jamais supposé d'ailleurs que son meilleur ami voulût le tromper. Cordier redoubla la dose et composa ainsi un repas factice qui lui assurait un jour de répit, non pas pour courir après la fortune, puisqu'il n'avait plus de jambes, mais pour attendre qu'elle daignât venir le chercher.

— O ma Phœbé ! s'écria-t-il, lorsque j'étais votre Endymion, et que vous me brodiez de vos divines mains une veste en soie noire, qui eût pensé que je nourrirais un jour votre chat avec des boulettes de papier ?

Une larme coula sur les joues du bonhomme. Il leva les yeux vers le petit coin du ciel qu'on apercevait à travers les vitres d'une fenêtre en guillotine, et, du fond de son cœur, il représenta humblement à Dieu qu'il avait grand

besoin de secours. Dans cet instant la porte s'ouvrit et il vit entrer le propriétaire de la maison.

Sachant bien que l'abbé n'avait pas d'argent, le propriétaire ne s'avisait pas de lui en demander. Il venait offrir à l'abbé de lui procurer une chambre à l'hospice des Incurables, où il trouverait les soins dont il avait besoin. Cordier n'avait pas de préjugés et il n'était pas en état de faire le difficile. La proposition lui convint. On le mit le lendemain dans un fiacre avec son chat, et il s'en alla demeurer aux Incurables.

Nous ne savons pas au juste combien de temps il resta dans cet hôpital, mais un beau jour un notaire vint l'y chercher.

— Monsieur, lui dit cet homme, êtes-vous bien l'abbé Cordier?

— Lui-même, monsieur.

— N'avez-vous pas connu autrefois M<sup>lle</sup> Doligny, actrice des Français?

— Si je l'ai connue! répondit l'abbé; ce chat que vous voyez mourant de vieillesse à mes pieds, il me vient d'elle.

— Vous êtes bien celui que je cherche depuis trois mois. M<sup>lle</sup> Doligny vous laisse par son testament quinze cents livres de rente.

— A moi, bon Dieu! et à quel titre?

— La discrétion est inutile, monsieur l'abbé, car cette demoiselle dit formellement qu'elle vous fait ce don comme à celui de ses amants dont elle a gardé le plus tendre souvenir, et pour que vous lui pardonniez le chagrin qu'elle vous a causé en vous étant infidèle.

— Il est vrai que je ne m'en suis jamais consolé entièrement; mais je lui avais pardonné.

— La défunte vous laisse encore sa montre, ses bagues et un croissant d'argent qui lui a servi dans le rôle de Diane.

— Je sais ce que c'est, dit l'abbé avec émotion. Elle ne le porta qu'une fois dans la pastorale d'*Endymion*.

— Voici d'abord trois cent soixante-quinze francs pour le trimestre échu de votre rente. Nous nous entendrons ensemble pour le reste.

Huit jours après cela, l'heureux Cordier habitait un petit appartement orné de glaces et meublé honnêtement dans le quartier du Luxembourg. Il y parvint à un âge fort avancé, se fit quelques amis nouveaux et acheta beaucoup de livres dans ses derniers temps, car il avait les yeux bons et aimait la lecture.

L'abbé Cordier mourut en bon chrétien. Il laissa par surprise son petit bien à un pauvre diable célibataire aussi et qui en avait autant besoin que lui, en le priant, lorsqu'il mourrait, d'en disposer de la même façon. La phrase suivante par où commençait son testament prouve qu'il apprécia son bonheur et que ses derniers jours furent doux et calmes: « Je souhaite à tous ceux qui ont vu la misère d'aussi près que moi, de mourir, comme je vais le faire, dans un bon lit orné de rideaux bleus, au milieu de beaux meubles d'acajou et dans un air chaud, avec toutes les aises qui ont tant de prix pour la vieillesse, etc. »

Il fut enterré modestement à Vaugirard, et son légataire universel eut soin que le tombeau fût bien entretenu jusqu'au jour où ce cimetière a été détruit.

Nous souhaitons au lecteur, non pas les rideaux bleus et les meubles d'acajou de l'abbé Cordier, mais plutôt la simplicité de ses mœurs, sa modestie et son heureux caractère, qui sont des trésors plus précieux que toutes les richesses du monde.

PAUL DE MUSSET.



---

# PHILOSOPHIE

CONTEMPORAINE.

---

FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE,

PAR M. HAMILTON (1).

---

La philosophie écossaise n'a guère régné en France que dans l'enseignement public ; et dans ce paisible domaine où l'abandonnait de plus en plus l'indifférence générale , il semble la voir déjà , délaissée par ceux mêmes qui l'avaient soutenue , languir et se consumer. Elle s'éteint sans bruit dans la solitude.

En Écosse , elle avait à peine survécu à ses fondateurs. Elle a paru renaître avec le successeur de Brown, leur disciple infidèle. Les *Fragments* de M. Hamilton le placent à côté de Reid et de Dugald Stewart. M. Peisse vient d'en traduire les principaux , et il y a joint une *Préface* qui lui assigne à lui-même, par la force de la pensée et par l'éclat du style , une place très-distinguée dans la littérature philosophique contemporaine. Cependant cette publication , en attestant le rare talent de ses auteurs , ne paraît pas faite pour rassurer sur la vitalité de l'école écossaise. Loin de là , il semble qu'on y trouve des symptômes nouveaux de la crise à laquelle elle est en proie , des preuves significatives que son mal est décidément incurable , et le présage de sa fin prochaine.

M. Hamilton , professeur de logique et de métaphysique à l'université

(1) Traduits de l'anglais , par M. Louis Peisse , avec une préface , des notes et un appendice du traducteur , 1840.

d'Édimbourg, est un disciple fidèle, en général, de la doctrine écossaise, telle qu'on la trouve surtout dans les écrits de Reid, et il en a défendu les principes avec une égale force contre le scepticisme déguisé de Brown, contre le matérialisme des phrénologistes, et contre ce qu'il appelle le rationalisme de M. Cousin et de M. Schelling. Pourtant il s'en écarte, comme on le verra, sur un point considérable. Outre cela, il est étranger à bien des égards, et par les qualités mêmes qui lui sont propres, aux habitudes et à l'esprit de ses maîtres. A cette profonde connaissance de l'histoire de la philosophie dont il donne tant de preuves, à la haute estime qu'il professe pour les métaphysiciens de tous les temps, sans en excepter les scholastiques, surtout à sa prédilection pour la logique péripatéticienne, on ne reconnaît plus la manière ni même les opinions favorites de Reid et de Stewart; on ne reconnaît plus, s'il faut le dire, les antipathies caractéristiques de cette école, impartiale en apparence, au fond très-exclusive.

Quant à M. Peisse, s'il paraît s'accorder avec son auteur sur le fond de la doctrine, et principalement sur la nécessité de restreindre à d'étroites limites le pouvoir de la philosophie, évidemment il se trouve, dans ces limites, encore plus mal à l'aise. Il y demeure, comme M. Cousin l'a dit de M. Hamilton, par vertu scientifique, et il en souffre et s'en indigné presque. Il se plaint de l'humiliation de la philosophie, aujourd'hui réduite à la condition d'une *spécialité* assez bornée, « tandis qu'en fait elle est au-dessus et en dehors de toutes les sciences particulières, soit spéculatives, soit pratiques, puisque sa fonction propre et supérieure est de déterminer les principes, les conditions et la possibilité de toutes les applications de l'esprit humain; » il ne voit que de l'indécision dans la prudence tant louée des Écossais. Il laisse voir beaucoup de dédain pour leurs procédés minutieux de description, d'énumération et de classification, et peu de confiance dans les résultats qu'ils s'en promettent. Il regrette visiblement ces régions, dont il croit l'accès impossible à la raison humaine, « mais dont une irrésistible loi lui prescrit la recherche, tout en lui interdisant la découverte. » On ne peut parler plus dignement qu'il ne le fait de ce but suprême auquel la science aspire, mais qui à ses yeux, malheureusement, « semblable à la fantastique Ithaque, recule sans cesse dans les profondeurs flottantes de l'horizon. » M. Hamilton dépasse son propre système de toute la portée de sa science et de sa dialectique. M. Peisse accepte à peine le joug de ce système, et le secoue avec une singulière impatience.

Ces esprits distingués, éminents, se trouvent donc à l'étroit dans leur propre doctrine. Leurs inclinations et leurs désirs dépassent à chaque instant le cercle où ils se croient nécessairement renfermés, et en même temps ils s'efforcent de se démontrer à eux-mêmes et de démontrer aux autres qu'il n'est pas possible de le franchir. Ils le démontrent par les principes, qui leur semblent être incontestables. Ils réussissent à faire voir de combien leur propre doctrine reste au-dessous de l'idéal de la philosophie, du besoin et de l'espoir qu'en conçoit l'âme humaine. Ils la convainquent de son impuissance, et c'est cela même qui est le plus fait pour achever sa ruine. La conséquence, mieux déduite que jamais, accuse le principe. Elle lui renvoie une lumière nouvelle; elle fait qu'on en cherche, et peut-être qu'on en découvre le vice encore caché.

Lorsque Bacon entreprit de réformer les sciences, il réduisit d'abord toute science proprement dite à la connaissance de la nature, et, en même temps, il proclama comme un principe aussi nouveau que fécond, que la science consiste dans l'observation des faits, et dans l'induction qui, en rapprochant les semblables, en découvre les lois générales; Newton fortifia le précepte de l'autorité de son exemple. La doctrine écossaise se fonde sur cette idée, qu'il faut étendre à la philosophie la théorie de Bacon, touchant les sciences en général et particulièrement la physique.

Tout le monde sait qu'on distingue les apparences des principes qui les font apparaître et dans lesquels elles résident, c'est-à-dire qu'on distingue d'un côté les phénomènes, de l'autre leurs causes et leurs substances. On sait aussi que la science consiste essentiellement à rendre raison des choses en les expliquant par leurs principes, et toujours l'on avait pensé que toutes les sciences supposent en définitive une science supérieure des premiers principes. C'est cette science qu'on appelait la philosophie. Selon les Écossais, la philosophie doit renoncer à cette prétention d'être la science des causes et des substances; tout ce que nous pouvons connaître de la réalité se réduit à des faits ou phénomènes que nous observons, et aux conséquences qu'on en peut tirer sur ce que l'observation n'atteint pas. Les faits sont de deux sortes : les uns tombent sous nos sens, ce sont les phénomènes extérieurs; les autres ne sont l'objet que du sens intime, ce sont les phénomènes internes, spirituels, psychologiques. Ceux-là sont du domaine de la science physique ou naturelle, ceux-ci du domaine de la science philosophique. Dans l'une et l'autre science, l'expérience recueille les faits, l'induction en découvre les lois. Aux deux sciences suffit donc une seule et même méthode, la méthode dont Bacon a prescrit l'usage et tracé (disent-ils) les véritables règles.

Ces propositions remplissent tous les ouvrages de Reid et de Dugald Stewart. Nous nous contenterons d'apporter ici le témoignage de leur célèbre interprète, M. Jouffroy : « S'il est, dit-il dans la préface de sa traduction de Reid, un service, et un service éminent, que les Écossais aient rendu à la philosophie, c'est assurément d'avoir établi une fois pour toutes dans les esprits, et de manière à ce qu'elle ne puisse plus en sortir, l'idée qu'il y a une science d'observation, une science de faits, à la manière dont l'entendent les physiciens, qui a l'esprit humain pour objet et le sens intime pour instrument, et dont le résultat doit être la détermination des lois de l'esprit, comme celui des sciences physiques doit être la détermination des lois de la matière (1). » — « Ce qui reste quand on les a lus, ce qui a saisi l'esprit, ce qui le préoccupe et le possède, c'est l'idée qu'il y a une science de l'esprit humain, science de faits, comme les sciences physiques, qui, comme elles, doit procéder par l'observation et l'induction (2). »

M. Royer-Collard a dit pareillement : « L'observation de la nature humaine, comme celle du monde physique, consiste dans la revue des faits. Voilà le premier pas dans l'étude de l'homme; le second consiste à classer les faits

(1) Pag. 200.

(2) Pag. 202.

» eu égard à leurs similitudes et à leurs différences , etc. (1). » Et il a pareillement fait honneur à Bacon de la découverte de la méthode.

M. Cousin est parfaitement d'accord en tous ces points avec toute l'école écossaise ; mêmes opinions , même langage sur la division des sciences physiques et philosophiques , sur la diversité et l'analogie de leurs objets , enfin sur l'auteur (prétendu) de la véritable méthode scientifique. « Ici comme ailleurs , » comme partout , comme toujours , dit-il dans la préface de la deuxième édition de ses *Fragments* , je me prononce pour cette méthode qui place le » point de départ de toute saine philosophie dans l'étude de la nature humaine , » et par conséquent dans l'observation , et qui s'adresse ensuite à l'induction » et au raisonnement pour tirer de l'observation toutes les conséquences qu'elle » renferme. »

Et dans sa première préface : « Il faut emprunter à Bacon la méthode expérimentale. » Seulement , M. Cousin remarque que Bacon avait eu le tort de vouloir restreindre aux sciences physiques l'application de sa méthode , et il ajoute : « Il faut n'employer que la méthode d'observation , mais l'appliquer à » tous les faits , quels qu'ils soient , pourvu qu'ils existent. Son exactitude est » donc dans son impartialité , et l'impartialité ne se trouve que dans l'étendue. » Ainsi , peut-être , se ferait l'alliance tant cherchée des sciences métaphysiques et physiques , non par le sacrifice systématique des unes aux autres , » mais par l'unité de leur méthode appliquée à des phénomènes divers. » « L'expérience a les mêmes conditions et les mêmes règles , quel que soit l'objet » auquel elle s'applique. » La physique , comme on le voit , marche toujours de pair avec la philosophie. — Nous pourrions citer encore , parmi beaucoup de passages analogues , le parallèle entre les sciences naturelles et les sciences philosophiques par lequel s'ouvre la treizième des leçons de 1829 sur l'histoire de la philosophie moderne.

Enfin , dans un compte-rendu , entièrement favorable , des *Esquisses de philosophie morale* de Stewart , M. Cousin proclame hautement son acquiescement aux principes de « cette école nouvelle qui se prétend seule fille légitime de Bacon , et réclame le titre tant prodigué et si peu compris d'école » expérimentale. »

Comme Reid , comme Stewart , comme leurs disciples français , M. Hamilton est d'avis qu'il faut réduire la philosophie à l'observation des phénomènes et à la généralisation de ces phénomènes en lois (2). Il répète en plusieurs endroits que les êtres en eux-mêmes , que les causes et les substances , échappent à la science ; seulement nous ne voyons plus dans ses écrits ce parallèle qu'établissait partout l'école à laquelle il appartient , entre la philosophie et les sciences physiques. On dirait que quelque doute à cet égard s'est introduit dans son esprit.

M. Peisse , enfin , est encore de cette opinion , qu'on ne connaît de l'être pensant que ses manifestations phénoménales , et il croit fermement que « tout » ce qu'on peut tenter d'en affirmer , lors de ces manifestations , est inévitable-

(1) *Fragments* , à la suite du tome III de la traduction française de Reid , pag. 404.

(2) *Fragments de philosophie* , pag. 26.



» ment frappé de contradiction et d'intelligibilité. » Mais il n'attend plus rien de la méthode écossaise. Il désire plus et espère moins.

Outre l'expérience qui nous fait connaître les faits, et l'induction qui en obtient les lois, les philosophes écossais reconnaissent dans l'intelligence humaine des vérités qui ne viennent pas de cette source; ce sont des principes en quelque sorte innés, que nous trouvons en nous, et qui nous servent soit pour entendre l'expérience elle-même, soit pour la devancer, soit même pour en dépasser les limites. Les principes qui nous portent à dépasser entièrement l'expérience, ce sont ces jugements primitifs, en vertu desquels nous supposons à tous les phénomènes des êtres qui en sont les principes, des causes et des substances, et nous nous élevons ainsi du monde visible à un monde invisible, qui en est le principe.

Il est permis de douter que cette seconde partie de la doctrine des Écossais leur appartienne en propre, comme la première. Reid est très-redevable, ainsi que M. Peisse l'a remarqué, à un auteur peu connu, le père Buffier. « J'ai » trouvé, dit Reid lui-même, plus de choses originales dans le *Traité des premières vérités et de la source de nos jugements*, que dans la plupart des » livres métaphysiques que j'ai lus. Les observations de Buffier me paraissent » en général d'une parfaite justesse, et quant au petit nombre de celles que je » ne saurais tout à fait approuver, elles sont au moins fort ingénieuses. » C'est vraisemblablement le philosophe français qui a fourni au fondateur de l'école écossaise presque toute sa théorie des vérités premières.

Quoi qu'il en soit, l'école écossaise proprement dite n'a jamais pensé que les principes innés à l'intelligence humaine, qui la poussent à dépasser le cercle de l'expérience, puissent la mener fort loin. Tout en reconnaissant que nous sommes autorisés à croire que par-delà les phénomènes et leurs lois, il y a des substances et des causes, les philosophes écossais pensent que nous ne pouvons rien savoir de ces êtres sinon ce que l'induction autorise à conclure du fait à la cause, du mode à la substance, et ils estiment que cela se réduit à très-peu de chose. Stewart surtout insiste sur la nécessité de faire rentrer la philosophie, comme la physique, dans la sphère des questions de fait, et de lui interdire les questions métaphysiques sur la raison des faits et la nature des choses. C'est tout simplement, il faut l'avouer, bannir de la philosophie l'objet même de toute philosophie digne de ce nom.

Les disciples français de l'école écossaise n'ont jamais souscrit à cet arrêt. M. Jouffroy, sans espérer, dit-il, de l'induction appliquée aux questions philosophiques un ensemble de résultats très-étendu et qui ressemble en rien aux systèmes hardis de la plupart des métaphysiciens, M. Jouffroy professe cependant la conviction, « qu'elle peut aboutir à fixer d'une manière certaine un petit » nombre de points principaux qui sont de la plus haute importance pour le » bonheur et les espérances de l'humanité, et qui suffiraient seuls pour mériter » à ces recherches la haute considération de tous les amis de la science et les » relever de l'injuste mépris auquel l'assertion écossaise tend à les condamner. »

Pour M. Cousin, il refuse d'admettre aucune restriction à la science des causes et des substances, à la science des êtres en eux-mêmes, ou, si l'on veut, à la métaphysique. Pour comprendre ce fait et pour l'apprécier, il faut, avec

M. Hamilton et M. Cousin lui-même, en indiquer l'origine. Elle n'est plus dans l'école écossaise, elle est dans l'Allemagne.

Comme le fondateur de l'école écossaise, mais avec tout autrement de profondeur et de génie, Kant avait cru établir que l'intelligence humaine n'a pour objet que des phénomènes et leurs lois. Il avait démontré que, si nous concevons au-delà des apparences des choses qui en seraient comme le fonds, il est impossible de tirer de ces conceptions une science. Ajoutons que la démonstration de Kant ne repose en aucune façon, quoi qu'on en ait dit, sur ce fondement : que les jugements par lesquels l'intelligence humaine dépasse les données de l'expérience, n'étant rien en définitive que des jugements humains, ne pourraient rien établir sur la réalité de leurs objets, et que la nécessité avec laquelle ils s'imposent à nous ne serait nullement garante de leur vérité absolue. La démonstration de Kant se fonde sur une critique des idées prétendues transcendantes, critique d'où il résulte, selon lui, qu'appliquées à des êtres purement intelligibles, elles seraient absolument insignifiantes, qu'elles n'ont de sens au contraire qu'appliquées aux objets de l'expérience comme des règles qui nous servent à les concevoir; d'où il suit que ce sont uniquement des manières d'apercevoir les phénomènes, des formes (transcendentes) sous lesquelles les comprend l'intelligence humaine. Dès-lors le monde invisible des êtres n'était plus pour la science (si non pour la croyance, qui vient d'une autre source,) qu'un problème insoluble, et la métaphysique une chimère.

L'idéalisme transcendantal existait à peine que dans son sein même prenait naissance une philosophie plus hardie peut-être qu'aucune des anciennes théories, et qui, dépassant les limites qu'il avait cru tracer pour toujours, prétendait ressaisir, au-delà des phénomènes, non-seulement les êtres, les choses en elles-mêmes, mais le principe absolu de toute existence. On avait voulu interdire à la science les réalités : elle prétendait entrer, non par le raisonnement, mais par une vue immédiate, par une intuition directe de l'intelligence, en possession de l'absolu. Ce fut la philosophie de Fichte, ce fut surtout celle de M. Schelling, sous sa première forme, la *Philosophie de la Nature*.

M. Cousin a raconté comment, en 1817, sa méthode, sa direction, ses vues générales déjà arrêtées, il fit connaissance en Allemagne avec la philosophie de la nature. Il en admira la grandeur. M. Cousin a lui-même l'imagination grande; il aime les hautes cimes, les vastes horizons; il voulut embrasser dans son propre système toute l'étendue des spéculations allemandes. Mais, imbu des principes de la philosophie de l'observation, il espéra avec leur seul secours suffire à l'entreprise. La doctrine de M. Schelling lui sembla une sublime hypothèse qu'il fallait démontrer; elle lui apparut enfin comme la vérité même, mais à qui, pour devenir la science, il manquait la méthode; et c'est dans la combinaison de la spéculation avec la méthode d'expérience qu'il voulut faire consister le caractère distinctif et le mérite propre de sa philosophie.

Ainsi, M. Cousin déclare qu'en reculant les bornes où la philosophie écossaise avait cru devoir renfermer l'intelligence humaine, il n'entend aucunement être infidèle aux principes de cette philosophie. Il ne cesse point de croire avec elle que le point de départ est l'observation et l'analyse des faits. Il pense

seulement qu'elle impose au raisonnement des limites arbitraires, au raisonnement, c'est-à-dire surtout à l'induction, car, dit-il, « c'est l'induction qui fait rendre aux faits les conséquences qu'ils renferment dans leur sein ; » et il aspire ouvertement à une métaphysique transcendante, à une *ontologie*. Ainsi ce trait seul le sépare des psychologues de l'école écossaise : Il place le but plus haut, et il a dans le moyen une confiance plus grande, on peut dire une confiance absolue et sans bornes. Il nomme la *seule méthode philosophique* « cette » méthode d'observation et d'induction qui a élevé si haut et porté si loin toutes les sciences physiques, ne s'appuie que sur la nature humaine, mais l'embrasse tout entière, et avec elle atteint l'infini (1). » L'infini absolu, tel est le terme où la méthode de Bacon, bien entendue, doit porter la métaphysique.

Or, c'est ce que contestent à l'illustre philosophe français, comme une prétention mal fondée en droit, mal justifiée par le fait, et la philosophie allemande et la philosophie écossaise. Celle-là approuve le but et désapprouve le moyen (2); celle-ci croit le but chimérique et voit dans le procédé par lequel M. Cousin veut y atteindre une fausse application d'une méthode vraie.

Dans l'un des quatre opuscules que M. Peisse vient de traduire, M. Hamilton combat à la fois la prétention de M. Schelling et celle de M. Cousin à donner la science de l'absolu. Nous avons dit que M. Schelling avait cru trouver le premier et absolu principe de toute chose par une vue directe et immédiate de l'intelligence. Cette *intuition intellectuelle* (expression empruntée à Kant par Fichte), ce serait l'acte où, la pensée, principe de la science, se reconnaissant pour absolument identique à l'existence, le sujet de la reconnaissance et son objet ne se distinguaient plus, mais se trouveraient unis ensemble et définitivement confondus dans une indivisible unité.

M. Hamilton nie ce mode sublime de connaissance ; mais il avoue avec M. Schelling, et il soutient contre M. Cousin, que s'il était possible de connaître en lui-même le principe absolu des choses, ce ne serait pas du moins sous les conditions de diversité et de division dont la connaissance ordinaire est inséparable.

M. Cousin admet avec les modernes métaphysiciens allemands que ce qui est relatif et borné ne saurait être le dernier et véritable objet de la philosophie. Il croit que les bornes et les relations de tout genre exigent en dernière analyse un principe absolu et infini, l'absolu, l'infini lui-même. Mais tandis que les métaphysiciens allemands pensent que cet absolu n'est accessible qu'à un mode de connaissance supérieur, sinon à toute conscience, comme on le dit souvent, du moins aux conditions ordinaires de la conscience humaine, il se fait fort de le trouver par l'observation et l'induction au sein de la conscience. Or, il croit la conscience nécessairement soumise à la condition de l'opposition du sujet qui connaît et de l'objet connu, de la diversité de l'objet lui-même, et en général à la loi de la limitation et de la *relativité*. Bien plus, il se refuse à affranchir de cette loi l'intelligence divine. « On ne peut, dit

(1) *Fragments*, pag. 84.

(2) *Fragments*, Avertissement, pag. iv.

» M. Hamilton, désirer un plus complet aveu, non-seulement que la connaissance de l'absolu est impossible pour l'homme, mais encore que nous ne pouvons pas en concevoir la possibilité, même dans Dieu, sans contredire notre conception humaine de la possibilité même de l'intelligence. Notre auteur cependant n'aperçoit ici aucune contradiction, et, sans preuve ni explication, il accorde la connaissance de ce qui ne peut être connu que sous la négation de toute différence et de toute pluralité à ce qui ne peut connaître que sous l'affirmation de ces deux choses. — Ce ne serait qu'en méconnaissant les difficultés radicales du problème, que M. Cousin voudrait abandonner l'intuition intellectuelle et conserver l'absolu. En effet, comment cela même dont l'essence est une unité qui embrasse tout, pourrait-il être connu par la négation de cette unité sous la condition de pluralité? comment ce qui n'existe que comme l'identité de toute différence peut-il être connu par la négation de cette identité, dans l'antithèse du sujet et de l'objet, de la connaissance et de l'existence? Ce sont là des contradictions que M. Cousin n'a pas tenté de résoudre. »

Peut-être ne serait-il pas impossible de faire voir que dans les arguments présentés d'ailleurs avec tant d'habileté par M. Hamilton, soit contre la doctrine de M. Schelling, soit contre celle de M. Cousin, il y a plus d'apparence que de fond. Son argumentation revient à dire que la science de l'absolu, selon M. Schelling, est en contradiction avec la nature de toute science, et la science de l'absolu, selon M. Cousin, en contradiction avec la nature de l'absolu, tel que le définit M. Cousin lui-même; et cela sur ce principe que la connaissance implique toujours quelque diversité, et l'absolu, au contraire, une unité parfaite. Peut-être qu'il y a moyen de donner aux deux doctrines un sens vrai, d'en résoudre les contradictions apparentes, et de les unir en une seule et même profonde vérité. Qu'y aurait-il d'étrange à concevoir comme le dernier terme de la science une extrémité où la diversité, l'opposition qui est la loi de son développement, viendrait par degrés s'évanouir? Qu'y aurait-il de si absurde à penser que l'absolue connaissance est en quelque sorte (comme dans les mathématiques) la *limite* où se trouve la commune mesure et la raison dernière des contraires, non le lieu où ils se confondent, mais le terme où la négation et la limitation disparaissent, vaincues, dans l'identité du principe? Un auteur ingénieux et pénétrant dit à propos d'un de ces mélanges de contraires qui se rencontrent souvent dans la conduite de la vie, et qu'il est si mal aisé d'exprimer : « Cela paraît galimathias; mais ce galimathias est de ceux que la pratique fait connaître quelquefois, et que la spéculation ne fait jamais entendre. J'en ai remarqué de cette sorte en toutes sortes d'affaires. » Peut-être que la spéculation ne sera pas toujours impuissante pour faire entendre, sinon pour faire pleinement *comprendre* cette unité mystérieuse des différences, qui est le secret de la science non moins que de la vie. Mais nous ne pensons pas que la clef de cette énigme puisse être jamais trouvée dans la doctrine des Ecosais; et M. Hamilton nous paraît avoir démontré que, pour être conséquent aux principes, sinon fidèle aux promesses de sa propre philosophie, M. Cousin doit renoncer, comme lui, à la poursuite de l'absolu.

Dans ses derniers écrits, M. Cousin a paru abandonner et le mot, et jus-



qu'à un certain point, la chose même. Il n'y parle plus guère de la connaissance de l'absolu comme premier et unique principe de toutes choses, mais seulement de la connaissance des êtres en eux-mêmes, par opposition aux phénomènes, des causes, des substances, des existences réelles. M. Peisse, dans son excellente préface, suit M. Cousin sur ce terrain, tandis que M. Hamilton n'avait argumenté que sur l'absolu, l'infini et l'inconditionnel, entendus à la rigueur dans le sens le plus abstrait et le plus relevé.

Dans l'avertissement qui précède la dernière édition de ses *Fragments philosophiques* (1858), M. Cousin, s'adressant à M. Hamilton : « Vous vous résignez, dit-il avec sa verve ordinaire, à vous passer de l'ontologie. Vous m'exhortez à en faire autant, et à savoir ignorer ce qu'il n'est pas donné à l'homme de connaître. Qu'est-ce à dire ? N'ayons pas peur des mots. L'ontologie, ce n'est pas moins que la science de l'être, c'est-à-dire, en réalité, des êtres, c'est-à-dire de Dieu, du monde et de l'homme. Voilà donc ce que vous me proposez d'ignorer par scrupule de méthode ! Mais si votre science n'atteint pas jusqu'à la nature, ni jusqu'à Dieu, ni jusqu'à moi, que m'importe ce qu'elle m'enseigne (1) ? » — « On ne nie pas, réplique M. Peisse, au nom de M. Hamilton et au sien propre, on ne nie pas que notre science n'atteigne jusqu'à Dieu, jusqu'à la nature et jusqu'à nous ; on ne discute que sur la nature, le contenu et la forme de cette science. Selon nous, notre connaissance des êtres est purement indirecte, finie, relative ; elle n'atteint pas les êtres eux-mêmes dans leur réalité et leur essence absolues, mais seulement leurs accidents, leurs modes, leurs rapports, leurs limitations, leurs différences, leurs qualités. — Selon nous, toute notre science des êtres se réduit à savoir *qu'ils sont* ; — selon nos adversaires, nous pouvons savoir des êtres non-seulement *qu'ils sont*, mais *ce qu'ils sont*. »

Cette idée que nous ne pouvons rien savoir des êtres en eux-mêmes, sinon qu'ils existent, c'est, aiusi que nous l'avons dit plus haut, la doctrine écossaise dans toute sa pureté, la doctrine de Reid et surtout de Stewart ; c'était aussi celle du P. Buffier. « L'homme, dit cet auteur, est forcé par sa raison d'admettre l'existence de quelque chose qu'il ne comprend pas ; » pour la nature divine, par exemple, « il comprend *qu'elle est*, et non pas *quelle elle est*. » Si l'on permettait d'employer ici les formules de la scholastique, nous dirions que, selon le P. Buffier, selon les Écossais, selon M. Hamilton et M. Peisse, nous ne savons des êtres que le *quod* et non le *quid*.

Nous remarquerons pourtant, et M. Peisse avouera assurément (encore avec le P. Buffier), qu'on ne peut connaître l'existence d'une chose sans avoir préalablement ou en même temps quelque connaissance de sa nature ou essence ; car, pour affirmer qu'un être existe, encore faut-il savoir ce que c'est qu'un être, et, si on affirme l'existence d'un être d'un certain genre, ce que c'est que ce genre. Seulement on peut soutenir que nous n'avons de l'essence des êtres qu'une notion générale et indéterminée, et de leurs rapports avec les phénomènes qu'une conception extérieure et logique.

Maintenant, jusqu'à quel point l'induction est-elle autorisée à remplir le

(1) Pag. xiv.

vide de ces déterminations abstraites, en transportant au monde invisible où elles nous introduisent les caractères de ce monde visible dont il forme le fonds? C'est là toute la question, il ne s'agit que de plus et de moins dans une connaissance inductive; car, si l'on convient de ce principe que l'expérience ne nous montre que des phénomènes, et si on ajoute seulement que la raison (ou si l'on veut le sens commun) nous révèle à leur occasion que ces phénomènes supposent des substances et des causes, il faut avouer aussi que la raison ne nous dit là autre chose, sinon que ces substances et ces causes existent, et nullement ce qu'elles sont en elles-mêmes; qu'elle nous en enseigne (tout au plus) l'existence et le rapport général avec les phénomènes, mais non pas la nature intime, et que par conséquent, enfin, l'induction seule pourrait nous en apprendre quelque chose de plus. Que peut-elle nous apprendre? Ici seulement M. Cousin paraît avoir compté plus que les Écossais sur les ressources de l'induction; mais qu'elle lui ait donné beaucoup davantage, c'est ce qu'il ne semble pas. Son système est vaste par les contours et les lignes générales, les vues élevées y abondent; mais les propositions dogmatiques dans lesquelles il a résumé sa doctrine sur la nature de Dieu, de l'âme et de la matière, sur l'essence des êtres et sur leur liaison interne, n'excèdent point les limites des spéculations écossaises. On n'y trouve rien de semblable aux théories qui constituent le fonds de la moderne métaphysique allemande. Telle est du moins l'opinion de M. Schelling. Dans un jugement exprès sur la philosophie de M. Cousin, il dit: « La métaphysique de M. Cousin ne diffère point de » celle qui a précédé Kant, en ce qu'elle repose uniquement sur le syllogisme, » et surtout en ce qu'elle se contente du *que* sans se mettre en peine du *comment* (par exemple, *que* Dieu est la cause suprême du monde). Il s'en faut » donc beaucoup qu'elle soit une science des choses en elles-mêmes (*real-philosophie*), comme la philosophie à laquelle aspirent les systèmes modernes. » Non-seulement il ne reconnaît pas de science objective sans une base psychologique, mais, à vrai dire, il n'en reconnaît aucune, et n'y arrive ni de » cette manière ni d'une autre. Suivant lui, on atteint le faite suprême de la » métaphysique par la nécessité que la raison impose à la conscience de s'élever des causes limitées (*moi et non moi*), qui, en tant que limitées, ne sont » pas causes, à la cause illimitée, à la cause proprement dite, à la vraie cause, » qui donne à celles-là l'être, et qui les maintient. Tout se borne à ces généralités, qui ne promettent pas le moins du monde, comme chacun le voit, » une science proprement dite (1). »

Serait-ce seulement qu'en faisant usage de la méthode d'induction, on n'en aurait pas tiré encore tout ce qu'elle peut donner, et peut-on toujours fonder sur elle un espoir infini? Sans doute les phénomènes desquels on veut s'élever aux êtres, nous représentent ces êtres, mais non pas en ce qui leur est propre et dans leur caractère spécifique. Sans doute les effets représentent la cause, et les modes la substance; mais, bien loin d'en représenter le fonds, ils nous le dérobent. « Ces accidents relatifs, dit justement M. Peisse, loin de réaliser

(1) *Jugement de Schelling sur la philosophie de M. Cousin*, traduit dans la *Revue germanique*, octobre 1835.

la notion absolue de l'objet, la détruisent ou plutôt l'empêchent. » La nature, a-t-on dit également avec un grand sens, la nature nous montre Dieu, mais en même temps elle nous le cache.

En outre, l'induction se fondant sur des ressemblances qui peuvent être trompeuses, n'arrivera jamais, tout le monde en convient, qu'à des résultats plus ou moins vraisemblables; elle n'engendre que des *présomptions*.

Ainsi la philosophie qui s'appuie sur les principes écossais ne peut jamais prétendre à donner sur les êtres, au-delà de la simple existence, rien autre chose que des présomptions très-bornées.

Est-il bien vrai qu'elle atteigne du moins l'*existence* des êtres? En lui refusant le *quid* des substances et des causes, n'est-ce pas trop lui accorder que de lui en laisser le *quod*? Après avoir réduit toute philosophie qui prend pour principes ceux de l'école écossaise à ce que demande cette école, il faut, ce nous semble, aller plus loin; il faut établir que la demande est encore excessive et dépasse le droit.

On nous dit que la vue des phénomènes n'est que l'*occasion* ou la *circonstance* qui détermine la raison à nous découvrir l'existence de certaines réalités qu'ils supposent; qu'à l'occasion, à *propos* de la perception d'un changement, d'une qualité, elle nous révèle d'elle-même la cause et la substance. Le vague de l'expression semble accuser ici l'insuffisance de l'idée; sous les mots, on sent un vide, une lacune qu'ils dissimulent mal. Comment d'un phénomène la raison passe-t-elle ainsi à l'affirmation de l'être? Comment un pur modèle devient-il l'occasion qui lui suggère l'idée de la nécessité de la substance? Comment, à propos d'un événement, s'élève-t-elle tout à coup à la cause? Comment, enfin, le phénomène est-il la circonstance qui détermine la raison à le concevoir comme un effet et un attribut? Les Écossais ont vu là un fait qui ne demandait pas, qui ne souffrait pas d'explication. C'est, dans le langage de Reid, l'effet d'une *certaine faculté d'inspiration et de suggestion*; selon M. Cousin, une *révélation* de la raison. Est-ce donc, demande M. Schelling, le résultat mystérieux d'une sorte de qualité occulte de l'intelligence? Mais, s'il en est ainsi, la raison humaine ne se justifie plus que par des instincts aveugles, et le scepticisme de Hume a gain de cause.

Un des philosophes écossais avait appelé leurs vérités premières des *préjugés légitimes*. N'est-ce point là le vrai nom, et n'est-on pas obligé de convenir que cette philosophie ne peut aboutir à rien en fait de science des êtres qu'à des *présomptions* édifiées sur des *préjugés*?

Dans la philosophie de Kant, il en est tout autrement. D'abord l'expérience n'y est pas seulement une occasion pour la conception des principes qui la dépassent, mais ces principes sont la condition indispensable et en quelque sorte un élément intégrant de l'expérience elle-même (1). De la sorte, l'intelligence humaine n'est plus un composé de deux facultés détachées et distinctes, mais,

(1) M. Jouffroy a déjà signalé cette différence. (Préf. de la traduction de Reid, pag. CLVIII.)

selon l'expression de Jacobi, un *tout d'une seule pièce*, ou du moins un ensemble organique. En second lieu, l'idéalisme transcendantal ne laisse point sans explication ces principes, dont il fait la base et la loi de l'expérience.

Comment se fait-il, demande Kant, que dans certains jugements (par exemple : tout événement a une cause) l'intelligence ajoute à une donnée de l'expérience (l'événement) quelque chose (la cause) qui n'y est pas logiquement contenu? Quel est le principe inconnu ( $x$ ) qui lui fait unir à la notion  $a$ , sans expérience préalable, une notion étrangère  $b$ ? Comment se peut-il, enfin, qu'elle prononce *à priori* des *jugements synthétiques*? C'est, selon lui, la question même de la possibilité de la métaphysique, et le sort de la philosophie y est attaché. Où il n'y a point de problème pour la philosophie écossaise, l'auteur de la philosophie critique a démêlé le problème fondamental de toute science rationnelle.

Des deux systèmes, lequel est le vrai? Faut-il avec l'école écossaise et les écoles qui en dérivent, reconnaître dans les principes nécessaires de la raison des croyances primitives, révélations inexplicables d'un instinct mystérieux, ou faut-il en chercher avec Kant la justification?

Nous avons fait remarquer que, pour croire d'une chose qu'elle existe, il faut déjà savoir d'une manière générale ce qu'elle est. La croyance ne peut être antérieure à quelque science. Il suit de cela seul que, pour que la raison affirme l'existence de l'être invisible, en dehors et au delà des phénomènes, il ne suffit pas que la connaissance d'un phénomène lui en fournisse l'occasion. Il faut qu'elle ait, en outre, de l'objet de sa croyance une connaissance quelconque. Cette connaissance, d'où la tirera-t-elle, s'il n'y a d'autre objet de connaissance directe que des phénomènes, et d'autre vue que la vue des faits? Dans quelle réalité puisera-t-elle donc l'idée sur laquelle porte sa foi, et de quelle intuition cette conception lui serait-elle venue?

Dans le système de Kant, il y a un intermédiaire sur lequel l'intelligence s'appuie pour lier dans ses jugements synthétiques *à priori* les deux termes hétérogènes, l'objet de l'observation et l'objet de la conception. — Nous ne pouvons, dit l'auteur de la *Critique de la raison pure*, apercevoir les phénomènes que comme se succédant dans le temps : le temps n'est pas une simple conception comme les idées générales; c'est comme le lieu individuel dans lequel nous plaçons nécessairement tous les faits. C'est une *intuition* ou une *imagination a priori* (1); or, les phénomènes sont dans le temps comme une succession dans une durée immuable. Telle est la base des jugements qui affirment *a priori* des causes et des substances; tout phénomène a dans le temps une place déterminée, et c'est par le passé que le présent où il arrive se détermine. Il faut donc, dans le passé, quelque chose qui fasse être le phénomène présent à cette place qu'il occupe; cette règle, c'est l'idée de la *cause*. En second lieu, puisque tout phénomène est une apparition passagère dans la durée du temps, il faut, pour le concevoir, l'opposer à quelque chose de durable, en quoi tout passe et qui ne passe point; cette règle, c'est l'idée de la

(1) De même l'espace; au contraire, la philosophie écossaise compte le temps et l'espace parmi les *conceptions*.



*substance*. Ainsi, la cause n'est que l'expression du rapport des phénomènes entre eux, dans le temps; la substance, l'expression de leur rapport avec le temps, avec la durée elle-même. — La cause est la représentation de l'ordre du temps; la substance, la représentation de sa quantité; ce ne sont que les figures (ou *schèmes*) des règles nécessaires de l'expérience.

Or, le temps, dans la doctrine de Kant, n'est pas une chose subsistante en elle-même, mais seulement une manière, la seule possible, d'imaginer les faits, et par conséquent une simple *forme* de notre intelligence. La cause et la substance ne sont donc autre chose que les réalisations symboliques des conditions de l'intelligence humaine.

Quand donc nous affirmons que tout phénomène a une cause, et se passe en une substance, nous ne faisons qu'énoncer les règles indispensables à notre esprit pour se représenter un phénomène quelconque; l'idée du temps est le moyen terme par lequel nous passons des phénomènes aux intelligibles (ou *noumènes*), par cette raison très-simple que le temps est la *forme* nécessaire de l'imagination des phénomènes, et que l'intelligible est l'image réalisée de cette forme.

Ainsi s'explique le jugement synthétique *à priori*. La *réalité* de l'intelligible s'évanouit, elle se dissipe en une illusion; mais du moins l'*idée* et le jugement qui la pose ont reçu une justification rationnelle.

Dans le système de Kant, l'être est l'image décevante de la forme vide qu'on appelle le Temps, et c'est le rêve de l'intelligence que de prendre ce néant pour une chose. Dans la philosophie écossaise, le fantôme même est chimérique et le rêve impossible. Pour elle, en effet, il n'y a entre le monde des phénomènes et le monde des intelligibles aucun lien; la raison passe du premier au second sans point d'appui, sans intermédiaire, et son jugement porte à vide. Non-seulement elle ne justifie pas la *réalité* des *objets* de ses idées nécessaires, mais elle ne justifie pas la *possibilité* de l'*idée*, elle n'en assigne pas le sens; à vrai dire, elle nous laisse douter si c'est bien une conception ou un vain mot.

En prenant son point de départ dans l'observation des phénomènes, la science ne va donc pas plus loin; tout au plus s'élèverait-elle des faits particuliers à l'expression générale des mêmes faits, et encore on a souvent fait voir que la généralisation la plus bornée ne trouverait pas dans l'expérience pure et simple des faits une justification suffisante. Mais, quoi qu'il en soit, les substances et les causes, les êtres, les existences réelles lui sont interdits; il faut qu'elle demeure dans un monde d'apparence sans fonds et sans raison.

N'est-il aucun moyen d'échapper à une semblable conséquence? Elle sort d'un principe qu'on tient pour assuré. Que serait-ce si ce principe n'était qu'une fausse supposition, un préjugé trompeur?

---

Le principe de la philosophie écossaise est celui de toute la philosophie anglaise depuis Bacon. Bacon, Hobbes, Locke et Reid s'accordent sur ce point

fondamental, qu'aucune expérience n'a pour objet des causes ni des substances, mais uniquement des phénomènes.

Nous allons retrouver dans l'histoire de la science, et de la science parmi nous, dans notre propre pays, un principe contraire, aussi fécond que celui-là nous a paru stérile.

La philosophie anglaise fut apportée et elle a paru naturalisée en France; mais, après y avoir produit le matérialisme, son fruit naturel, la pensée de Bacon et de Locke, tombée dans le pays de Descartes et de Malebranche, ainsi qu'une plante qui change de nature en changeant de climat, s'y est métamorphosée secrètement. Du point de vue de la matière, la philosophie française s'est élevée, par une suite de degrés que nous essayerons de marquer, au point de vue de l'esprit.

Locke avait ramené toutes les connaissances humaines à deux sources : la sensation, qui fournit les idées des phénomènes extérieurs; la réflexion, par laquelle l'âme prend connaissance de ses opérations propres sur les idées arrivées par les sens. Condillac, comme l'on sait, réduisit à une seule faculté les deux faits signalés par Locke. Selon lui, l'homme est tout entier dans la sensation. Or, la sensation est une manière d'être de celui qui l'éprouve, un mode de sa faculté de connaître. Condillac commence par ces mots le *Traité de l'origine des connaissances humaines*, son premier ouvrage : « Soit que » nous nous élevions, pour parler métaphoriquement, jusque dans les cieux, » soit que nous descendions dans les abîmes, nous ne sortons point de nous- » mêmes, et ce n'est jamais que notre propre pensée que nous apercevons. »

De là à l'extrémité où Hume poussa la théorie de Locke, il n'y avait qu'un pas; car, si rien n'est connu que par des sensations, il est impossible de tirer de ces phénomènes la réalité d'un objet qu'ils représentent; il ne l'est pas moins d'en tirer la réalité d'un sujet qui les éprouve. Mais, sur la pente de cet idéalisme, Condillac rencontra bientôt un point d'arrêt; la sensation elle-même lui enseigne une réalité qu'une réflexion de plus en plus profonde trouve de plus en plus rebelle à l'idéalisation.

« D'un côté, dit-il dans l'extrait raisonné du *Traité des Sensations*, placé » en tête de la seconde édition de l'ouvrage, toutes nos connaissances vien- » nent des sens; de l'autre, nos sensations ne sont que nos manières d'être. » Comment donc pouvons-nous voir des objets hors de nous? En effet, il sem- » ble que nous ne devrions voir que notre âme modifiée différemment.

» Je conviens que ce problème a été mal résolu dans la première édition du » *Traité des Sensations*. — Nous avons prouvé qu'avec les sensations de l'o- » dorat, de l'ouïe, du goût et de la vue, l'homme se croirait odeur, son, sa- » veur, couleur, et qu'il ne prendrait aucune connaissance des objets exté- » rieurs. — Il est également certain qu'avec le sens du toucher, il serait dans » la même ignorance, s'il restait immobile. — Il faut trois choses pour faire » juger à cet homme qu'il y a des corps : l'une, que ses membres soient déter- » minés à se mouvoir; l'autre, que sa main, principal organe du tact, se » porte sur lui et sur ce qui l'environne; et la dernière, que, parmi les sensa- » tions que sa main éprouve, il y en ait une qui représente nécessairement des » corps. — Par conséquent, ou le toucher ne nous donnera aucune connais-

» sance des corps, ou parmi les sensations que nous lui devons, il y en aura  
 » une que nous n'apercevrons pas comme une manière d'être de nous-mêmes,  
 » mais plutôt comme la manière d'être d'un continu formé par la contiguïté  
 » d'autres continus (c'est-à-dire d'une étendue). Il faut que nous soyons forcés  
 » à juger étendue cette sensation même. »

« Cette sensation, ajoute-t-il dans la deuxième édition du *Traité des Sen-*  
 » *sations*, c'est celle d'où nous concluons l'impénétrabilité des corps, la sen-  
 » sation de solidité ou de résistance. » — « Il n'en est donc pas de la sensa-  
 » tion de solidité comme des sensations de son, de couleur et d'odeur, que  
 » l'âme qui ne connaît pas son corps aperçoit naturellement comme des modi-  
 » fications où elle se trouve et ne trouve qu'elle. Puisque le propre de cette  
 » sensation est de représenter à la fois deux choses qui s'excluent l'une hors  
 » de l'autre, l'âme n'apercevra pas la solidité comme une de ces modifications  
 » où elle ne trouve qu'elle-même; elle l'apercevra nécessairement comme une  
 » modification où elle trouve deux choses qui s'excluent, et par conséquent elle  
 » l'apercevra dans ces deux choses. Voilà donc une sensation par laquelle  
 » l'âme passe d'elle hors d'elle, et on commence à comprendre comment elle  
 » découvrira des corps (1). »

Mais la résistance où Condillac trouve la révélation d'un monde extérieur est celle de notre propre corps au mouvement involontaire et irréfléchi de la main; on sent assez combien cette première analyse est grossière et imparfaite.

Le disciple et le successeur de Condillac va plus loin. Comment saurais-je, dit Destutt de Tracy dans l'*Idéologie*, que le mouvement de ma main vient à être suspendu? Il faut bien que je connaisse ce mouvement, et, pour apprendre qu'il cesse d'être, que je sache ce qu'il est. Il faut une sensation spéciale qui me l'enseigne. — Ainsi, de la résistance extérieure où s'était arrêté Condillac, la réflexion recule déjà à un sentiment interne du mouvement.

Mais cela suffit-il? Mon bras rencontre un corps qui l'arrête, ma sensation de mouvement cesse, je n'éprouve plus cette manière d'être. J'en suis averti, il est vrai; mais ne sachant pas qu'il y a des corps, je ne sais encore rien de la cause de cet effet. « Du moins, il n'est pas prouvé que je sois nécessairement  
 » conduit, par ce changement de manière d'être, à reconnaître que ce qui  
 » cause la cessation de ma sensation de mouvement est un être étranger à  
 » mon moi; j'ai pensé jadis que cela était ainsi, mais je crois que je m'étais  
 » trop avancé. Il faut donc, pour rendre cette découverte inévitable, appeler  
 » encore à notre aide une autre de nos facultés, et c'est la faculté de vouloir;  
 » avec celle-là il ne nous manquera plus rien, car, lorsque je me meus, que je  
 » perçois une sensation, si mon mouvement s'arrête, si ma sensation cesse,  
 » mon désir subsistant toujours, je ne puis méconnaître que ce n'est pas là un  
 » effet de ma seule vertu sentante; cela impliquerait contradiction, puisque  
 » ma vertu sentante veut, de toute l'énergie de sa puissance, la prolongation  
 » de la sensation qui cesse (2). »

(1) *OEuvres*, tom. III, pag. 185.

(2) *Idéologie* (édit. 1827), pag. 86.

« En un mot, » dit Destutt de Tracy, en résumant ces développements dans l'extrait raisonné de l'*Idéologie*, « quand un être organisé de manière à » vouloir et à agir sent en lui une volonté et une action, et en même temps une » résistance à cette action voulue et sentie, il est assuré de son existence et de » l'existence de quelque chose qui n'est pas lui. *Action voulue et sentie* » d'une part, et *résistance* de l'autre, voilà le lien entre notre moi et les autres êtres, entre les êtres sentants et les êtres sentis. »

Il est intéressant, ce nous semble, d'assister, dans ces descriptions naïves, à la marche de la réflexion psychologique, qui, de l'observation des sensations, de ce point de vue extérieur et superficiel, se replie pas à pas dans la profondeur du sujet.

Parvenu à ce point, de Tracy ne pouvait pas tarder à s'apercevoir que, si le monde extérieur ne se fait connaître pour tel que par sa résistance à la volonté, la volonté est la révélation naturelle du monde intérieur, et qu'à la connaissance de l'objet est intimement liée la conscience du sujet. Dans l'*Idéologie*, il admet encore qu'on peut arriver sans le mouvement volontaire et par la sensation seule à la connaissance de soi-même : « Tant que l'on ne fait » que sentir des sensations, on n'est assuré que de sa propre existence. »

Dans un chapitre du même ouvrage (chap. XIII, p. 169), et dans l'extrait raisonné, il commence à remarquer que « nous confondons plus notre moi » avec la faculté de vouloir qu'avec toute autre, puisque nous disons indifféremment : *cela dépend de moi ou cela dépend de ma volonté.* »

Dans le Traité de la volonté et de ses effets, il ne lui semble plus que *vraisemblable* que la sensibilité proprement dite suffise pour nous faire connaître à nous-mêmes notre moi, notre personnalité, et encore il avoue que le moi, dans la sensibilité, ne connaissant tout au plus que soi-même, ne se connaît pas par opposition à d'autres êtres, qu'il serait pour lui-même l'infini ou l'indéfini, mais non une *individualité* et une *personnalité* distincte; ainsi « c'est proprement dans ce mode de la sensibilité qu'on appelle volonté » que le moi se manifeste. C'est de la faculté de vouloir que naissent les idées de *personnalité* et de *propriété*.

Par une bizarre confusion de langage, de Tracy, avec son maître Condillac, appelle encore la volonté un mode de la sensibilité; l'action se trouve encore être un mode de la passion. Mais si les mots subsistent, les choses ont bien changé. L'activité est devenue la base de l'existence personnelle et même le principe de la vie sociale : le *Traité de la volonté et de ses effets* est un traité d'économie politique.

Il était réservé à un disciple de Destutt de Tracy de dégager du sensualisme la théorie nouvelle, et de l'élever, sur la ruine de la fausse philosophie où elle avait pris naissance, au rang de premier principe. Ce réformateur de la philosophie en France fut Maine de Biran.

Maine de Biran commence (1) par séparer profondément de la passivité l'activité, que Condillac avait confondue avec elle sous le titre commun de sensa-

(1) Dans son premier ouvrage, le traité de l'*habitude*.



tion. La sensation proprement dite est une affection toute passive ; l'être qui y serait réduit irait se perdre, s'absorber dans toutes ses modifications ; il deviendrait successivement chacune d'elles, il ne se trouverait pas, il ne se distinguerait pas, et jamais ne se connaîtrait lui-même. Bien loin que la connaissance soit la sensation seule, la sensation, en se mêlant à elle, la trouble et l'obscurcit, et elle éclipe à son tour la sensation. De là, la loi que M. Hamilton a signalée dans son remarquable article sur la théorie de la perception : *la sensation et la perception, quoique inséparables, sont en raison inverse l'une de l'autre*. Cette loi fondamentale, Maine de Biran l'avait découverte près de trente ans auparavant, et en avait suivi toutes les applications ; il en avait surtout approfondi le principe, savoir, que la sensation résulte de la passion, et que la perception résulte de l'action.

Maintenant, où prend naissance la conscience de l'action ? Maine de Biran répond comme Destutt de Tracy, et comme Stahl avant eux : dans le mouvement volontaire.

Enfin, la conscience de notre mouvement volontaire n'existe que dans la conscience d'un effort, par lequel nous surmontons une résistance pour produire le mouvement. Dans la conscience comme dans la nature extérieure, l'action implique la réaction. La réaction qui nous est opposée se fait connaître à nous par une sensation. L'action se fait connaître par elle-même, dans la conscience actuelle et immédiate de notre volonté motrice.

La conscience de cette volonté motrice n'est pas un composé de deux faits, d'un côté le mouvement, de l'autre la volonté qui le produit. Le mouvement ne nous est pas donné ici comme détaché de l'acte qui le fait être, et l'acte de la volonté ne nous est pas connu hors de ce mouvement actuel où il se réalise. « On voit donc bien ici, dit Maine de Biran, qu'il n'y a pas deux faits, deux modes spécifiquement différents, en connexion accidentelle, mais un seul fait, un seul et même mode actif, et relatif par sa nature, de telle sorte qu'on ne peut isoler l'un de ses deux éléments constitutifs sans l'anéantir ou le détruire (1). » — « L'effort voulu est un seul fait composé de deux éléments, un seul rapport à deux termes, dont l'un ne peut être isolé de l'autre sans changer de nature, et sans passer du concret à l'abstrait (2). »

Ainsi, la conscience de l'activité motrice est la connaissance immédiate d'une cause, d'une cause liée en un fait indivisible avec son effet. Ce n'est pas la connaissance abstraite d'une simple capacité, d'une cause à part de son effet, mais bien d'une cause agissante et dans son efficacité réelle. Cette cause, c'est moi-même, moi, me manifestant dans un signe extérieur en contraste avec le *non-moi* où je l'imprime. La cause efficace n'est point l'*objet* seulement de ma conscience, elle est le *sujet* qui sait, et, à vrai dire, la conscience elle-même.

L'école écossaise en général sépare la conscience de la perception des phénomènes extérieurs, et la définit : la connaissance des phénomènes internes ou modifications du moi. C'est là le point capital sur lequel M. Hamilton s'éloi-

(1) *OEuvres* (réunies et éditées par M. Cousin), pag. 374.

(2) *Ibid.*, pag. 372.

gne d'elle. Il a très-bien remarqué qu'elle prenait là une distinction logique pour une différence réelle, et que le sens intime, mis à part comme une faculté détachée, n'est qu'un être de raison. « Le sujet et l'objet, dit-il très-bien, ne nous sont connus que dans leur corrélation et leur opposition. Toute » conception du moi implique nécessairement une conception du non-moi ; » toute perception de ce qui est différent de moi implique une connaissance » du sujet percevant comme distinct de l'objet perçu. Dans tel acte de connaissance, il est vrai, l'objet est l'élément prédominant ; dans tel autre, » c'est le sujet ; mais il n'en existe aucun où l'un soit connu hors de sa relation » avec l'autre. »

Ainsi les phénomènes *subjectifs* internes, isolés de tout élément *objectif* (au moins imaginé), sont de pures abstractions, où il n'y a rien de réel, tout à fait creuses et vaines.

Aristote, Stahl, Kant, ont successivement établi qu'il n'y a point de pensée distincte sans quelque image représentée en quelque étendue. On peut donc donner un sens très-vrai à cette proposition de Bacon : *Mens humana si agat in materiam, naturam rerum et opera Dei contemplando, pro modo materie operatur atque ab eadem determinatur; si ipsa in se vertatur, tanquam aranea texens telam, tunc demum indeterminata est, et parit telas quasdam doctrinæ, tenuitate fili operisque mirabiles, sed quoad usum frivolas et inanes*. Condamnée par les Écossais, elle condamne au contraire leur psychologie abstraite. Ainsi, au lieu de faire honneur à Bacon, en dépit de lui-même, de l'invention d'une méthode également et parallèlement applicable aux phénomènes internes et aux phénomènes externes, il faut mettre sa gloire comme philosophe où il l'a voulu mettre, dans la condamnation de ce qu'on pourrait appeler la *phénoméniologie abstraite* du sens intime.

Mais, d'un autre côté, est-il vrai, comme le croit M. Hamilton, qu'il n'y ait à faire entre la perception des objets extérieurs et la conscience de ce qui nous est propre aucune distinction solide, et qu'au mot de perception on puisse substituer indifféremment celui de conscience? Locke avait judicieusement distingué de la connaissance des objets (qu'il appelait sensation) ce qu'il nomme la *réflexion*. Il avait bien vu que la réflexion n'est pas une faculté de connaître subsistant à part avec des objets séparés : il l'avait définie la connaissance que prend l'âme de ses opérations sur ses perceptions mêmes. Mais il ne l'en avait pas moins distinguée de la perception comme un élément original. Il ne faut pas séparer ce qui est lié en une unité vivante, mais il faut distinguer dans le sein même de cette unité ce qui est distinct. La connaissance complète, la connaissance humaine n'est point la *perception* simple tout entière appliquée à l'objet extérieur, comme chez l'animal; c'est la perception réfléchie, l'*aperception* de Leibnitz : *apperceptio est perceptio cum reflexione conjuncta*.

Or, dans la conscience ou l'aperception, qu'est-ce que l'élément réflexif? c'est le *moi*, c'est moi-même. Sans le *moi*, il n'y a point de conscience, car avoir *conscience*, le mot le dit de lui-même, c'est savoir *avec soi*, en *soi*. Mais le moi c'est l'action, l'énergie. Ainsi, non-seulement la conscience im-

plique la perception actuelle de quelque *objet* extérieur, mais elle implique, ou plutôt elle est essentiellement le sentiment actuel de l'activité, son *sujet* propre; les phénomènes internes, considérés à part, en eux-mêmes, et hors de l'activité personnelle, ne sont point, quoi qu'en disent et l'école sensualiste et l'école écossaise, les phénomènes *subjectifs* de la *conscience* du *moi*. C'est là ce que Maine de Biran a supérieurement établi. En outre, s'il est vrai que le *non-moi* ne soit possible que par l'opposition du *moi*, il s'ensuit que les phénomènes considérés en dehors de l'activité personnelle n'expriment pas plus le *non-moi* que le *moi*. Et par conséquent la psychologie écossaise, et celle même de M. Hamilton, se meuvent dans une sphère d'abstractions, où il n'y a pas plus de matière que d'esprit, de corps que d'âme, dans le royaume des ombres, dans la région du vide,

Quo neque permanent animæ neque corpora nostra,  
Sed quædam simulacra modis pallentia miris.

Tant que l'on considère les phénomènes internes en eux-mêmes et comme de simples objets d'observation, tant qu'on les considère de ce point de vue *objectif*, et en quelque sorte du dehors, comme Condillac et Bonnet les modifications de leur statue animée, c'est une science de formes et de cases vides, une creuse logique; ce n'est point la science vivante du *sujet* de la pensée, la science subjective (dans le sens profond de ce mot), la science de l'esprit.

Ainsi, tandis que la science du monde extérieur n'a pour objet immédiat que des *phénomènes*, l'expérience de conscience, l'aperception est l'expérience d'une *cause*. Le physicien ou naturaliste voit devant lui un monde changeant d'apparences diverses, qu'il ramène par degrés à des lois générales. Le philosophe sent en soi, il voit d'une vue intérieure le principe de sa science; lui-même il est ce principe, lui-même la loi et la cause immanente de ce qui se passe en lui.

Abstraire la cause, c'est, il faut bien le dire avec Maine de Biran, « dénature ou détruire toute la science de l'homme intérieur. » Comment donc ne pas repousser, comme lui, « l'application imprudente de la méthode de Bacon » à la science des facultés ou des faits de l'âme humaine? comment ne pas y voir comme lui l'erreur la plus funeste à la philosophie? Et alors que devient l'axiome fondamental de l'école qui se fait honneur du titre de fille de Bacon? Ce n'est plus que le *primum falsum* qui doit l'entraîner dans sa chute.

C'était l'erreur de la philosophie du xvii<sup>e</sup> siècle de vouloir s'assimiler aux mathématiques et se traiter par leur méthode. Ce fut l'erreur de l'école anglaise du xviii<sup>e</sup> siècle, et c'est surtout l'erreur de l'école écossaise d'assimiler la philosophie à la physique, et de la soumettre à toute force au joug de la méthode naturelle. La philosophie n'est ni une science fondée sur des définitions comme les mathématiques, ni comme la physique expérimentale une phénoménologie superficielle. C'est la science par excellence des *causes* et de l'*esprit* de toutes choses, parce que c'est avant tout la science de l'Esprit intérieur dans sa Causalité vivante. Elle a son point de vue à elle, le point de vue

de la réflexion subjective indiqué par Descartes, mais qu'il avait laissé flotter dans la sphère mal définie de la *pensée en général*, mieux déterminé par Leibnitz, et maintenant établi, par un progrès original de la philosophie française, au centre de la vie spirituelle, dans l'expérience intime de l'*activité* volontaire.

Descartes cherchait quelque chose d'inébranlable (*aliquid inconcussum*) sur quoi pût être assis l'édifice de la philosophie. Cette base est trouvée.

Nous avons vu Kant poser le problème de la possibilité de la métaphysique : quelle est la raison, c'est-à-dire quel est le moyen terme des jugements par lesquels l'intelligence conclut *à priori* des phénomènes à leurs principes ? Ce problème, l'école écossaise ne peut pas le résoudre, et elle en ignore l'existence ; Kant le résout par l'idéalisme. Pour lui, le moyen terme de ses jugements *synthétiques à priori*, le moyen terme entre les phénomènes et les êtres, est une pure loi et forme de l'imagination, et l'être par conséquent une chose imaginaire.

Mais maintenant, la conscience a découvert, sous toutes les formes et les lois abstraites de la connaissance, un principe réel qui unit les deux mondes distincts des phénomènes et des êtres. Là, la raison trouvera non-seulement l'explication de ses conceptions, mais la justification de ses croyances.

La preuve de cette assertion excéderait les limites que nous nous sommes tracées ; nous nous contenterons de dire avec Maine de Biran, sauf à en essayer ailleurs la démonstration :

« La raison est bien une faculté innée à l'âme humaine, constitutive de son essence ; on pourrait dire que c'est la faculté de l'absolu, mais cette faculté n'opère pas primitivement ni à vide ; elle ne saisit pas son objet sans intermédiaire : cet intermédiaire essentiel, cet antécédent de la raison, c'est le moi primitif. — La science et la croyance ont leur base et leur point d'appui nécessaire dans la conscience du moi ou de l'activité causale qui le constitue (1). »

Il semble que Kant lui-même eût pressenti, sous son idéalisme, cette profonde doctrine. Après avoir détruit les prétentions d'une dialectique abstraite à la science de la réalité, il cherche à cette science un fondement nouveau dans l'idée de la liberté morale ; ce qu'il avait refusé à la raison spéculative, il l'accorde à la raison pratique. On n'a vu bien souvent dans cette distinction qu'une contradiction : c'était l'incomplète expression d'une vérité profonde, désormais impérissable.

Le disciple de Kant, Fichte se rencontre, dans la dernière formule de sa philosophie souvent aussi bien mal comprise, avec Maine de Biran. Dans ses leçons sur les *Faits de la conscience* (1815), nous lisons ces propres paroles :

« Le moyen terme entre l'expérience et la sphère supérieure de la connaissance se trouve dans l'intuition de la volonté par elle-même. C'est dans cette intuition que le moi passe d'une région à l'autre (2). »

Aujourd'hui enfin, après avoir traversé de nouvelles périodes de natura-

(1) *OEuvres*, pag. 589—590.

(2) *Thatsachen des Bewusstseyns*, pag. 464.



lisme et d'idéalisme abstrait, la philosophie allemande se retrouve fortifiée, agrandie, à ce point de vue de la réalité vivante et de l'énergie spirituelle; M. Schelling place dans l'action, dans la personnalité, dans la liberté, la base de la métaphysique future. La France et l'Allemagne, par des voies si diverses, se rencontrent enfin, et la patrie de Descartes semble près de s'unir de pensée, j'oserais dire de cœur et d'âme, avec la patrie de Leibnitz.

En France, la doctrine de Maine de Biran a déjà pénétré jusqu'à un certain point au sein des doctrines écossaises, mais plus ou moins modifiée dans son principe et restreinte dans ses conséquences.

Dans les fragments qui restent de l'enseignement de M. Royer-Collard, nous le voyons acquiescer à la théorie de Maine de Biran sur l'origine de la notion de la cause, et sur le jugement primitif qui transporte à toutes les causes extérieures les caractères que la personnalité trouve en soi. Mais M. Royer-Collard n'en est pas moins resté fermement attaché à la méthode de Reid.

M. Cousin déclare qu'il adopte la doctrine de Maine de Biran sur l'identité du moi ou de la personnalité avec la volonté, et sur l'origine de l'idée de la cause. Mais en même temps, à ce qu'il nous semble, par les restrictions qu'il lui impose, il la dénature et l'annule. D'abord il se refuse à admettre que l'effort soit la source unique où la volonté humaine puisse acquérir la première connaissance d'elle-même. Il suppose une organisation seulement nerveuse, dépourvue d'organes de mouvement, et il affirme que la volonté s'y produirait et s'y reconnaîtrait encore : hypothèse que Maine de Biran avait prévue et réfutée d'avance. Le moi ne se révèle originairement à soi-même que dans son contraste avec ce qui n'est pas lui. Or, le moi ne reconnaît ce *non-moi* qu'à la résistance qu'il rencontre. C'est ainsi, comme M. Cousin lui-même le dit quelque part, « que l'esprit nous est donné avec son contraire, le dehors avec le dedans, la nature avec l'homme. » Supprimez les conditions du mouvement, et par conséquent le mouvement, plus de résistance, plus de non-moi, plus de moi, et la conscience de la volonté est impossible. — En second lieu, M. Cousin se refuse à admettre que l'intelligence conçoive toute cause à l'image du moi, c'est-à-dire comme une force intelligente et libre, et, pour tout dire, comme un esprit. Ici M. Cousin ne s'écarte pas seulement, comme il paraît le croire, de l'opinion de Maine de Biran et de M. Royer-Collard; il s'écarte formellement de la doctrine écossaise. Reid prononce sans hésiter, et il prouve, ce nous semble, que nous n'avons aucune idée d'une puissance intellectuelle qui diffère en nature de celle que nous possédons, et qu'il en est de même de la puissance active. « Si donc, ajoute-t-il, quelqu'un affirme qu'un être peut être la cause efficiente d'une action et avoir la puissance de la produire, bien qu'il ne puisse ni la concevoir ni la vouloir, il parle une langue que je ne comprends pas (1). »

Quelques restrictions que M. Cousin croie encore devoir mettre au principe fondamental de Maine de Biran, il semble qu'il y a quelques années une nouvelle étude des doctrines de ce maître l'a amené à en reconnaître l'une des plus

(1) *OEuvres*. traduction française, pag. 355 et suiv.

importantes conséquences. Dans la préface qu'il a mise en tête des œuvres de Maine de Biran, il semble disposé à avouer que, la philosophie ayant pour point de départ la connaissance immédiate de la cause, la méthode de Bacon ne saurait s'y appliquer, et près d'abandonner par conséquent le drapeau de l'école écossaise.

L'interprète pénétrant de cette école, M. Jouffroy acquiesce, dans le dernier de ses ouvrages, au principe de Maine de Biran, et de la phénoménologie abstraite, il transporte la psychologie dans le centre vivant de la personnalité. M. Jouffroy avait toujours dit que nous avons le sentiment immédiat de notre causalité personnelle. Dans son mémoire récent *Sur la légitimité de la distinction de la psychologie et de la physiologie*, œuvre de fine analyse, il ajoute : « Qu'est-ce que la conscience ? C'est le sentiment que le moi a de lui-même. — Si l'homme est en possession de cette preuve (la preuve de sa dualité), il ne le doit qu'à une seule circonstance ; c'est qu'il a conscience en lui d'autre chose que les phénomènes, c'est qu'il atteint le principe qui les produit, la cause qui le constitue et qu'il appelle moi. — Ce qui a si longtemps dérobé cette preuve à l'attention des philosophes, c'est la vieille opinion enracinée dans les esprits, que la conscience n'atteint en nous que les actes et les modifications du principe personnel, et point du tout ce principe lui-même. — Il faut donc rayer de la psychologie cette proposition créée : *L'âme ne nous est connue que par ses actes et ses modifications*. — L'âme se sent comme cause dans chacun de ses actes, comme sujet dans chacune de ses modifications. » De là à l'exclusion expresse de la méthode baconienne, et par conséquent de l'empirisme écossais, il n'y a plus qu'un pas (1).

La jeune école que ces maîtres ont formée les suivra assurément dans la nouvelle voie. Demeurer plus longtemps assujettis à la doctrine étrangère, ce serait véritablement, *inventâ fruge, glandibus rescî*.

---

Il reste encore à savoir si, des deux propositions que renferme l'axiome écossais, l'*expérience n'atteint pas les causes ni la substance*, la seconde du moins doit subsister encore, ou si elle est, comme la première, réfutée par l'expérience même. La cause qui est le sujet propre de l'expérience intime n'est-elle pas la substance, elle n'est encore, en ce sens, qu'un phénomène, une modification superficielle d'un fonds invisible, d'un *substrat* inconnu.

Maine de Biran a montré que, dès la première expérience intérieure qui nous

(1) Dans la préface de sa traduction anonyme de Dugald Stewart, en 1825, Farcy disait déjà : « L'induction ne peut être considérée comme la vraie et seule méthode philosophique. — Elle nous donne la sagacité qui saisit les rapports et prévoit les résultats éloignés, mais non la réflexion qui replie l'esprit sur lui-même, et l'habitue à se saisir toujours dans son action vivante, au lieu de se conclure des effets extérieurs. » *Si qua fata aspera vincas !...*

révèle à nous-mêmes, nous avons avec le sentiment de notre pouvoir actuel le pressentiment assuré de sa permanence; nous nous révélons à nous-mêmes comme une force durable. Dès la première expérience, nous croyons donc que nous sommes dans l'absolu de notre être ce que nous savons être dans le fait transitoire et relatif d'une action présente. « Ainsi, dit le profond métaphysicien, on peut dire que le relatif et l'absolu coïncident dans le sentiment de force ou de libre activité; et c'est là, mais là uniquement, que s'applique cette pensée de Bacon, si opposée dans tout autre sens à notre double faculté de connaître et de croire : *Ratio essendi et ratio cognoscendi idem sunt, et non magis a se invicem differunt quam radius directus et radius reflexus*. Ici, en effet, l'aperception immédiate interne de la force productive n'est-elle pas, comme le rayon direct, la première lumière que saisit la conscience? Et la conscience réfléchie de force ou d'activité libre qui donne un objet immédiat à la pensée sans sortir d'elle-même, n'est-elle pas comme la lumière qui se réfléchit en quelque sorte du sein de l'absolu (1)? »

Mais en même temps, Maine de Biran ajoute que nous nous ignorons invinciblement nous-mêmes à titre de substance, et qu'en ce sens il n'y a point de lumière directe ni réfléchie qui nous éclaire sur ce que nous sommes dans l'absolu. Pourquoi? Parce que la substance est le *sujet passif* des modifications, que nous ne nous savons nous-mêmes qu'à titre de libre activité, et que, par conséquent, nous ne saurons jamais ce que nous sommes dans le passif et dans le fond de notre être.

Ainsi, la volonté serait la fin de notre connaissance de nous-mêmes. Au delà un abîme sans mesure, une nuit impénétrable.

Il nous semble, au contraire, que, dans la conscience, la volonté ne saurait se suffire, et que, hors de la réalité substantielle dont on la sépare, elle n'est qu'une abstraction.

La volonté se manifeste à elle-même, nous l'avons vu, dans l'effort par lequel elle produit le mouvement. Mais l'effort suppose la résistance du mobile et la résistance un mouvement auquel elle s'oppose. Ce n'est donc point dans l'acte de l'effort que la volonté peut se voir commencer le mouvement. L'effort suppose, comme Maine de Biran l'avait reconnu lui-même, une tendance antérieure qui, en se développant, provoque la résistance; c'est l'activité originelle, antérieure à l'effort, qui, réfléchie par la résistance, entre en possession de soi et se pose elle-même dans une action volontaire.

Élevons-nous de la volonté motrice à la volonté pure. Toute volonté en général suppose la conception de la possibilité d'un objet comme d'une fin à atteindre, d'un bien à réaliser; or, la notion d'un objet, comme d'un bien, suppose dans le sujet qui le veut le sentiment qu'il est désirable. Pour que la volonté se détermine par l'idée abstraite de son objet, il faut donc que la présence réelle nous en ébranle déjà secrètement. Avant que le bien soit un *motif*, il est déjà dans l'âme, comme par une grâce prévenante, un *mobile*, mais un mobile qui ne diffère point de l'âme même. Avant d'agir par la *pensée*, il agit

(1) *OEuvres*, pag. 250.

par *l'être* et dans l'être, et c'est là jusqu'au bout ce qu'il y a de réel dans la volonté.

Leibnitz disait : l'action a sa source dans la disposition antécédente déjà inclinée à l'action ; la force active a pour fonds et substance la *tendance* ; c'est la tendance qui fait ce qu'il y a de réel dans les actes et mouvements. — Nous croyons donner à ces propositions leur sens interne et vrai en disant : la volonté a sa source et sa substance dans le *désir*, et c'est le désir qui fait le réel de l'expérience même de la volonté.

Cependant, le désir n'est pas encore le fonds de l'activité et par conséquent de la conscience ; lui-même il a un fonds plus reculé. L'objet qui le touche et qui le tire, étranger, extérieur à lui, n'irait jamais encore atteindre l'âme dans sa profondeur et en remuer les puissances. Pour désirer, il faut que, sans le savoir, on se complaise par avance et se repose dans l'objet de son désir ; qu'on mette dans lui en quelque manière son bien propre et sa félicité ; qu'on se présente en lui, que l'on s'y sente, au fond, déjà uni, et qu'on aspire à s'y réunir encore ; c'est-à-dire que le désir enveloppe tous les degrés de *l'amour* (1). Et si la conscience a pour forme éminente l'opposition idéale de son objet (*non-moi*) et de son sujet (*moi*) dans la volonté, si elle a pour condition immédiate leur union imparfaite, demi-idéale et demi-réelle en quelque sorte, dans le désir, elle a pour fonds leur unité réelle dans l'amour.

Or, l'Amour n'est plus, comme la Volonté, l'acte abstrait d'un *principe* qui se résout d'aller à la *fin*, encore tout idéale, où il doit réaliser ses puissances ; et par conséquent un simple mode d'une substance. Ce n'est plus même seulement, comme le Désir, un mouvement par lequel le principe, se transformant en sa fin sous l'action immédiate qu'il en reçoit, tend à s'y réaliser incessamment ; c'est la réalité achevée, la perfection, la consommation du Principe, uni à sa Fin, identifié avec elle. Ce n'est plus un mode, c'est la substance de l'âme.

Peut-être que l'intelligence entière, adéquate, n'en est possible qu'en Dieu. Peut-être qu'en ce sens la réflexion qui la cherche « est à l'âme ce » que l'asymptote est à la courbe, qu'elle n'atteint que « dans l'infini. » Mais dans cet infini elle approche du moins sans cesse de l'âme, ainsi que l'asymptote approche elle-même de la courbe ; elle y prévoit, y prédit comme le terme et l'accomplissement de toute pensée. Et tandis que la science calcule et poursuit la formule, qui n'en reconnaît en soi, qui n'en trouve dans son cœur l'infaillible quoiqu'obscur conscience ?

Après avoir trouvé l'âme dans une tendance ou désir immortel qui se détermine soi-même incessamment, comme une loi vivante, à une suite réglée de manifestations extérieures, du fond de l'éternel amour (2), demandera-t-on

(1) *Amor complacentiæ, benevolentiæ, unionis.*

(2) Leibnitz (édit. Erdmann), pag. 158 : « Animam, vel formam animæ analogam, ... id est nisum quemdam seu vim agendi primitivam, quæ ipsa est lex insita, decreto di-



encore au delà un sujet absolument passif ? Que serait-ce qu'un sujet au delà ou plutôt en deçà de tout acte, sinon : ou la simple capacité d'être, la puissance nue de l'âme elle-même, pure conception réalisée, ou bien la matière où cette puissance se manifeste et se figure, et qui n'existe que par la forme qu'elle lui donne ? Que serait-ce, non-seulement dans l'âme, mais en toute chose ? Le substrat passif des phénomènes n'est qu'une abstraction réalisée par l'imagination, et il n'y a de réalité véritable que dans l'activité interne de l'Esprit.

On veut le réduire aux phénomènes, lui en interdire le fonds intelligible, la substance. Et le fonds, la substance, au contraire, c'est l'Esprit lui-même, dont la nature est de s'étendre et de se posséder. Ce qu'il conçoit au-dessus et au delà de la Nature, c'est ce qu'il voit en lui, et ce qu'il voit, c'est ce qui est lui-même. « Car l'Esprit n'est pas l'invisible, mais le seul visible. » N'est-il pas temps qu'il renonce enfin à se chercher hors de lui, dans son œuvre, l'idole de la matière inerte, et reconnaisse en lui le principe universel, la substance, l'essence, comme la cause première de toutes choses ? — Dépouillé de sa domination légitime, chassé de son propre centre, exilé de lui-même, il semble se mourir aujourd'hui dans le vide et dans le doute. Il retrouvera, rentré en possession de lui-même, la foi qui fait la vie.

FÉLIX RAVAISSON.

vino impressa. » — Pag. 191 : « La nature de la substance consistant, à mon avis, dans cette tendance réglée de laquelle les phénomènes naissent par ordre. »

---

---

DE

# LA MISE EN SCÈNE

CHEZ LES ANCIENS.

---

**AFFICHES. — ANNONCES. — BILLETS  
DE SPECTACLE (1).**

---

Les Grecs, jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse, peut-être même jusqu'à la domination macédonienne, n'ont pas employé les affiches pour annoncer les grands spectacles publics. Lorsque les habitants d'Athènes, avertis par le héraut (2), se rendaient en foule à l'Hiéron de Bacchus pour assister aux concours tragiques et comiques, qui faisaient partie des Dionysies et des Panathénées, ils ignoraient l'auteur et le sujet des pièces qui allaient se disputer le prix; ou, du moins, chaque citoyen ne connaissait que le poète ou la pièce qui concourait au nom de sa tribu.

Au moment où le héraut appelait sur la scène le poète dont le tour de représentation, fixé par le sort (3), était arrivé, le plus ou moins de célébrité du concurrent était un sujet de joie ou de contrariété pour l'assemblée. « Quel déplaisir j'ai éprouvé l'autre jour au théâtre, dit un personnage d'Aristophane;

(1) Voyez les livraisons du 15 septembre 1839, et 30 avril 1840.

(2) *Ælian.*, *Hist. anim.*, lib. IV, cap. XLIII.

(3) *Sucton.*, *Ner.*, cap. XXV.

j'attendais depuis longtemps qu'on annonçât Eschyle ; le héraut s'écria : Théognis ! fais paraître le chœur (1) ! »

A Rome, l'annonce des jeux se fit longtemps aussi par la voix des hérauts. La formule de la proclamation était : *Convenite ad ludos spectandos*. Elle variait suivant les fêtes. Celle des jeux séculaires, par exemple, était : *Convenite ad ludos quos nec spectavit quisquam, nec spectaturus est*. « Venez assister à des jeux que nul d'entre vous n'a vus ni ne verra (2). » Les hérauts annonçaient même à Rome l'heure où partait le convoi des personnages illustres (3), cérémonie qui, comme on sait, était souvent suivie de jeux scéniques. Quant au titre et au sujet des pièces, ils n'étaient annoncés aux spectateurs que par l'acteur chargé du *prologue* (4).

Il y eut plus tard, sous les empereurs, un mode très-singulier d'annonce. Les consuls, avant de partir pour leurs provinces, se faisaient précéder de lettres officielles, où ils exposaient leurs vues administratives. Ces missives, ou, comme nous dirions aujourd'hui, ces programmes, étaient renfermées dans des diptyques, ou doubles tablettes d'ivoire sculpté. Le bas-relief de la partie supérieure représentait d'ordinaire le magistrat assis sur sa chaise curule, tenant d'une main le sceptre consulaire (*scipionem*) et donnant de l'autre, avec la *mappa*, le signal des jeux. Dans le bas, étaient figurés les divers spectacles promis à la province. Sur presque tous les diptyques consulaires venus jusqu'à nous, et qui sont assez nombreux (5), on voit représentés les jeux de l'amphithéâtre et du cirque, sur un ou deux seulement des jeux scéniques (6). Cela vient de ce que la plupart de ces monuments datent des III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, époques où les courses et les combats d'animaux étaient beaucoup plus estimés et incomparablement plus fréquents que les représentations dramatiques.

Cependant, la Grèce, après l'archontat d'Euclide, et l'Italie, vers la fin de la république, eurent des espèces d'affiches, non pour indiquer les fêtes solennelles ni les jeux qui faisaient partie du culte de l'État, mais pour annoncer les spectacles donnés par des entrepreneurs ou offerts par des particuliers, qui avaient un intérêt de gain ou de vanité à exciter vivement la curiosité publique.

Parmi ces affiches, il y en avait de peintes et il y en avait d'écrites.

Les affiches peintes étaient des tableaux encadrés dans un châssis (7) et

(1) Aristoph., *Acharn.*, v. 9-11.

(2) Sueton., *Claud.*, cap. XXI. — Herodian., lib. III, cap. VIII. — Outre les cas de longévité, l'irrégularité dans la célébration des jeux séculaires a fait plusieurs fois mentir cette proclamation.

(3) Terent., *Phorm.*, act. V, sc. VII, v. 58.

(4) Souvent, quand la pièce était ancienne, le jeu des flûtes, qui précédait le prologue, suffisait pour faire deviner le titre de la pièce aux spectateurs. V. Donat., *De comœd. et tragœd.*

(5) La bibliothèque du roi possède plusieurs très-précieux diptyques.

(6) Gor., *Thes. diptyc.*, tom. II, tav. XIII et XX.

(7) Dans un bas-relief successivement publié par Gronovius, Bellori et Winkelmann (*Monum. antich. inœd.*, tom. I, tav. CXCII), on peut voir la forme d'un de ces châssis.

exposés à la porte des théâtres. On en comptait de trois sortes (1). Les premières n'étaient que la simple représentation d'un masque scénique, qui, posé sur un cippe (2) ou sur des gradins figurés (3), indiquait à la foule le genre de pièces, tragique, comique, satyrique ou mimique, qu'on se proposait de représenter. Les secondes offraient tous les masques d'une même pièce, réunis dans un seul cadre, en forme d'édicule, orné de colonnettes et surmonté d'un fronton (4). On peut voir des curieux *specimen* de ces tableaux-affiches, à la tête de chacune des comédies de Térence, dans le beau manuscrit du IX<sup>e</sup> siècle que possède la Bibliothèque royale (5) et dans celui du Vatican (6). La troisième espèce d'affiches peintes consistait en un tableau complet, où était retracée une des principales scènes du drame (7). Les *tabellæ comicæ* de Calades, dont parle Pline (8), n'étaient, suivant quelques antiquaires, que des enseignes de ce genre (9). Nous savons d'ailleurs, par Horace, que les éditeurs de spectacles et surtout les maîtres de gladiateurs exposaient à la porte de l'amphithéâtre un tableau représentant les divers combats qui devaient avoir lieu dans l'arène (10). Le comte de Caylus remarque encore, et avec raison, que l'usage de ces annonces pittoresques s'est conservé en Italie. On suspend, dès le matin, à la porte des petits théâtres, les scènes les plus frappantes de la pièce qu'on doit jouer le soir, peintes sur des bandes de papier par un des acteurs de la troupe, qui s'acquitte presque toujours de cette tâche avec esprit et originalité. Les directeurs de nos spectacles en plein vent n'ont pas perdu, non plus, l'habitude de ces tableaux-annonces, comme on peut s'en convaincre en parcourant nos boulevards et nos foires.

Quant aux affiches graphiques, la vue des murs de Pompéi a mis hors de doute leur existence. Déjà nous savions par Plaute que l'on tapissait, de son temps, les murs de Rome d'annonces écrites en caractères longs de plus d'une coudée (11), pour réclamer les objets perdus ou donner avis des objets trouvés. Des fouilles, faites à Pompéi au commencement de ce siècle, ont mis à découvert quelques-unes de ces affiches, tracées au pinceau et en lettres rouges. Celles qu'on a publiées jusqu'ici ne se rapportent, il est vrai, qu'à des chasses

(1) Boettig., *De person. scen.*, pag. 228, not., ed. Sellig.

(2) Ficor., *Le masch. scen.*, tav. xxxvi.

(3) *Le Pittur. antich. d'Ercol.*, tom. IV, pl. xxxi-xxxviii.

(4) Cayl., *Antiq.*, tom. V, pag. 245.

(5) *Cod. Reg. Catal.*, n<sup>o</sup> 7899.

(6) Ces peintures ont été publiées en dernier lieu par Coquelinus (Romæ, 1767, 2 vol. in-fol.). — Cf. *M. Accii Plauti fragmenta inedita, item ad P. Terentium commentationes et picturæ ineditæ*, inventore Angelo Maio. Mediol., 1815, in-8o.

(7) *Le Pittur. antich. d'Ercol.*, tom. I, tav. iv, et tom. VI, tav. xxxiv. — Ces peintures et plusieurs autres, qui représentent des sujets dramatiques, sont indiquées un peu arbitrairement par Boettiger comme étant des tableaux-affiches.

(8) Plin., *Hist. nat.*, lib. XXXV, cap. x, § 57.

(9) *Mém. de l'Acad. des inscript.*, tom. XXV, pag. 182.

(10) Horat., lib. II, *sat.* vii, v. 95, seqq.

(11) Plaut., *Rud.*, act. V, sc. ii, v. 7.



et à des combats de gladiateurs (1) ; mais il est probable qu'on employait le même procédé pour annoncer le jour, l'heure et la composition des jeux scéniques, ainsi que les promesses plus ou moins attrayantes que les éditeurs ou les directeurs adressaient au public, comme, par exemple, lorsque les spectateurs devaient être abrités par des toiles : *vela erunt* (2).

Enfin, les anciens ont connu peut-être les affiches tracées sur des tablettes de cire. Une peinture d'Herculanum nous montre l'intérieur du cabinet, ou, comme nous disons, de la *loge*, où s'habille un tragédien. Une femme, agenouillée devant un meuble surmonté d'un masque, trace avec la pointe d'un style quelques mots que les antiquaires de Naples ont supposé pouvoir être le titre de la tragédie qu'on se préparait à jouer (3).

Je ne dois pas oublier une autre sorte de monuments qu'on a signalés comme ayant fait l'office d'annonces : je veux parler des tessères, conservées dans diverses collections, et dont quelques-unes viennent d'être trouvées à Valognes (4) et à Arles.

Les tessères qu'on nomme *théâtrales*, pour les distinguer de celles qui avaient une autre destination, sont des jetons ordinairement d'os, d'ivoire ou de métal, et qui servaient de billets d'entrée pour les théâtres, les cirques et les autres lieux d'assemblée. Les numéros du gradin et du siège, le *cuneus* ou le compartiment de la *cavea*, étaient marqués sur les tessères, absolument comme les indications analogues le sont aujourd'hui sur les billets de parterre en Italie.

L'usage des tessères comme contremarques est incontestable ; mais on s'est trop avancé, suivant moi, en prétendant qu'elles indiquaient autrefois, outre une place déterminée dans le théâtre, le nom de l'auteur et le titre de la pièce (5). On s'est appuyé pour soutenir cette opinion : 1<sup>o</sup> d'une tessère portant le nom d'Eschyle, *Αἰσχύλων* ; 2<sup>o</sup> d'une autre où se lit le mot *Ἀδελφῶν* (6), titre d'une comédie de Ménandre ; 3<sup>o</sup> d'une tessère réunissant un titre de pièce à un nom d'auteur : *Casina Plauti* (7).

Pour ma part, je conçois que les entrepreneurs de spectacles aient eu en magasin un certain nombre de jetons d'os, de plomb (8), ou même d'ivoire, quoique cette dernière matière fût d'un prix fort élevé et d'un travail très-coûteux (9). Je

(1) Millin, *Description d'une mosaïque antique*, pag. 8.

(2) Romauelli, *Viagg. a Pompei*, tom. I, pag. 82. — Orell., *Inscript.*, n<sup>o</sup> 2556 et 2559. — Mazois, *Ruines de Pompei*, tom. III, frontispice.

(3) *Le Pittur. antich. d'Ercol.*, t. IV, tav. xli.

(4) La tessère trouvée dans le théâtre d'Alauna (Valognes) est un jeton de bronze, un peu plus grand qu'une pièce de cinq francs, ayant d'un côté le n<sup>o</sup> 1 et de l'autre six points disposés en demi-cercle.

(5) Millin, *Description d'une mosaïque antique*, pag. 9.

(6) Voy. pour ces deux tessères, *Le Pittur. antich. d'Ercol.*, tom. IV, tav. vii, et Morecelli, *Delle tessere degli spettacoli. Roman.*, pag. 7 et 43.

(7) Romanelli, *Viagg. a Pompei*, tom. I, pag. 216. — Orelli, *Inscript.*, n<sup>o</sup> 2559.

(8) Ficoroni, *I piombi antichi*, part. 2, pluribus locis.

(9) Caylus, *Rec. d'Antiq.*, tom. III, pag. 284.

conçois encore que les personnes riches ou éminentes, qui avaient acquis ou qui possédaient par privilège le droit d'occuper au théâtre certaines places ou d'en disposer, aient fait graver sur l'ivoire les numéros et les marques qui désignaient ces places, pour s'en servir ou pour les prêter. Mais j'ai peine à admettre qu'un éditeur de spectacles ait fait travailler par la main du graveur douze ou quinze mille jetons d'ivoire pour ne servir qu'à une seule représentation.

Des trois monuments dont on argue pour prouver que les tessères indiquaient la pièce du jour, deux ne me semblent rien prouver. La tessère portant le nom d'Eschyle ne contient le titre d'aucun drame. Le nom seul de ce poète, on en conviendra, eût été une annonce bien vague, surtout si l'on songe au grand nombre de pièces qu'il a composées. Je crois plutôt que le mot *Αίσχύλων* indiquait la région du théâtre où se trouvait un buste ou une statue d'Eschyle. C'est ainsi qu'à Syracuse le nom de la reine Philistis, gravé sur la paroi du *podium*, désignait un des neuf *cunei* du théâtre de cette ville (1). On disait à Syracuse *le coin de la reine Philistis*, comme à Paris, du temps des glucistes, *le coin du roi*. Quant à la tessère où se lit le mot *Αδελφοί*, plusieurs antiquaires ne la croient pas théâtrale (2), et, en effet, deux petites figures jumelles, qu'on voit au revers, n'ont aucune apparence scénique. Reste la tessère portant les mots *Casina Plauti*. Cette dernière, si elle existe et si elle est authentique, semble, je l'avoue, prouver l'opinion que je combats; mais existe-t-elle? M. Orelli, qui l'a admise dans son recueil, n'indique ni sur quelle matière elle est gravée, ni dans quel cabinet on la conserve. Il ne la donne que comme un modèle de tessère théâtrale, se bornant à renvoyer au *Voyage à Pompéï* de Romanelli, qui ne cite, lui non plus, ce monument que comme un échantillon, sinon composé de fantaisie, du moins tracé de souvenir.

Il est bien à regretter qu'aucune véritable affiche de spectacle ne soit parvenue jusqu'à nous; un si précieux document aurait éclairci divers points d'antiquité restés obscurs. Nous saurions, par exemple, d'une manière certaine, combien on jouait de pièces en un jour, les époques des différents jeux, le prix des places, les heures des représentations, toutes choses sur lesquelles nous avons, sans doute, des renseignements et des données, mais non pas précisément des certitudes.

Toutefois, comme à défaut d'affiches théâtrales nous possédons un assez grand nombre de *didascalies*, c'est-à-dire d'inscriptions destinées à perpétuer le souvenir des concours scéniques, nous allons, par l'étude de ces monuments, et à l'aide de divers autres textes, essayer de résoudre plusieurs

(1) Osann., *De reginâ Philistide*. — M. Raoul-Rochette, *Lettre à M. Welcker sur quelques inscriptions grecques de la Sicile*, dans le *Rheinisches Museum*.

(2) Caylus, ouvrage cité, tom. IV, pag. 284. — Une tessère, gravée dans le même recueil (tom. III, pag. 284, pl. lxxvii, 2), présente d'un côté les chiffres indicatifs du gradin, et de l'autre un masque comique. Je ne crois pas, avec Caylus et Millin (*Dict. des Beaux-Arts*, tom. II, pag. 413), que cette tessère annonçât plus particulièrement la représentation d'une comédie. Ce masque indiquait seulement, suivant moi, que ce billet d'entrée ne se rapportait ni au cirque, ni à l'amphithéâtre, mais au théâtre.

des questions que nous venons d'indiquer, et tâcher de reconstruire, autant qu'il est en nous, une affiche de spectacle ancienne.

La fécondité des poètes qui ont illustré la scène grecque n'a été surpassée que par celle des grands dramatises espagnols. Eschyle avait composé, suivant les uns, soixante et dix pièces (1), et, suivant les autres, quatre-vingt-dix (2). Sophocle en fit jouer plus de cent soixante et dix (3), Euripide environ cent vingt (4). Les poètes comiques ne furent pas moins féconds. Aristophane, selon Suidas, composa cinquante-quatre comédies (5), Ménandre cent neuf, Philémon quatre-vingt-dix-sept; Antiphane, Alexis, Diphile, Posidippe, Apollodore, chacun au moins autant (6). Le nombre même des poètes dramatiques en Grèce ne fut pas moins considérable que celui des ouvrages. Fabricius compte cent quatre-vingts auteurs tragiques, la plupart antérieurs à Aristote.

La pensée peut à peine trouver place pour toutes les représentations que ces chiffres supposent, principalement sur des théâtres tels que ceux de la Grèce, qui ne s'ouvraient aux concours scéniques que dans de certaines fêtes et pendant un petit nombre de jours chaque année. Il est vrai que pendant les beaux temps du théâtre grec et romain chaque drame n'était joué qu'une fois. De là les locutions consacrées à Athènes : *Le temps des drames nouveaux, la saison des tragédies nouvelles* (7), pour désigner l'époque de solennités, dont les concours scéniques faisaient partie. On ne cite que bien peu de pièces, si même on peut en citer, qui, comme les *Grenouilles* d'Aristophane (8), aient reçu un nouveau chœur après avoir été couronnées, ou qui aient été redemandées à Rome (9), comme le fut l'*Eunuque* de Térence. En général, il fallait qu'une pièce eût été refaite en entier pour obtenir un nouveau chœur en Grèce (10), ou pour être achetée une seconde fois par les édiles à Rome (11).

(1) *Æschyl. vit.*, ed. Robort. — Les grammairiens nous ont conservé les titres de soixante et douze pièces d'Eschyle. — V. Stantl., *Catal. dram. Æschyli*.

(2) Suidas, cité par M. Welcker (*Die Æschylische Trilogie*, pag. 543). Celui-ci porte à cent douze le nombre des pièces d'Eschyle. V. *ibid.*

(3) Suidas (*voc.* Σοφοκλῆς) dit cent vingt-trois.

(4) Suidas (*voc.* Εὐριπίδης) en compte quatre-vingt-douze. — Meurs., *Libell. de trium tragic. fabulis*.

(5) Quarante-quatre indubitables, suivant les critiques modernes.

(6) Meinecke, *Histor. Græcor. comic.*

(7) Aristoph., *Nub.*, v. 547; Schol., *ibid.* — Osann., *Inscript.*, III, pag. 128, et IV, pag. 164. — Plutarch., *Phoc.*, cap. xix.

(8) Dicæarch., in *Argum. ad Aristophan. Ran.*, pag. 115, ed. Kust.

(9) Il ne s'agit que du premier âge de la scène grecque et romaine. J'ai montré ailleurs comment dans la suite les chefs-d'œuvre furent souvent redemandés et rejoués tant en Grèce qu'en Italie. « *Redeant iterum atque iterum spectanda theatris...* » Horat., lib. I, *sat.* x, v. 57.

(10) *Les Euménides* d'Eschyle, plusieurs des pièces de Sophocle, *les Nuées* d'Aristophane, et une comédie tombée d'Anaxandride, furent refaites et rejouées. V. Athen., lib. IX, p. 574. — Casaub., in *ejusd.* lib. VII, pag. 487. — Aul. Gell., lib. XV, c. xx. — Boeckh., *Tragæd. Græcor. princip.* — Guill. Esser., *De prim. et alter. Nub. Aristoph. editione dissert.*

(11) Terent., *Hecyr.*, prolog., secund. edit., v. 6, seq.

De plus, on ne jouait jamais une seule tragédie, ni une seule comédie. En Grèce, les jeux du théâtre, comme tous les autres jeux publics, étaient une lutte, un concours. A Athènes, les concurrents se présentaient, d'ordinaire, au nombre de cinq (1). Si les didascalies ne mentionnent presque jamais que trois poètes (2), c'est qu'on n'inscrivait sur ces monuments que les noms des vainqueurs (3). Il n'y a rien, non plus, à conclure de quelques récits célèbres, où ne figurent que deux antididascasles (4). Ces espèces de duels dramatiques ne prouvent, en aucune façon, qu'il n'y ait pas eu en même temps dans la lice un plus grand nombre de concurrents.

Si chacun des cinq poètes n'eût présenté qu'une pièce, on concevrait aisément que ces cinq drames aient pu être joués en un jour. Mais, presque aussitôt après Thespis, la coutume s'établit parmi les tragædodidascasles de lier ensemble plusieurs ouvrages. Lors de la transformation des chœurs dionysiaques en chœurs tragiques, les dévots au culte de Bacchus se plainquirent de ne plus rien entendre dans les tragédies en l'honneur du dieu. Pratinas, prédécesseur et rival d'Eschyle, fit droit à ces réclamations pieuses, et joignit un drame satyrique à chacune de ses tragédies (5). Bientôt Eschyle substitua aux *dilogies* (6) de Pratinas une composition plus développée et plus complète; il créa la *trilogie* (7), c'est-à-dire l'union harmonique de trois tragédies, qu'il couronna quelquefois (8) par un drame satyrique, dont le sujet n'était pas nécessairement lié à celui des pièces précédentes (9). Ce vaste ensemble constitua l'œuvre qu'on appela tétralogie.

Or, les concurrents étant au nombre de cinq, il y avait nécessairement dans chaque concours de tétralogie vingt pièces à représenter, tâche immense, qui n'aurait pu s'accomplir en un seul jour et en une seule séance, même lorsque, suivant l'hypothèse d'Aristote, on eût employé la clepsydre (10). Il ne faut pas

(1) Cinq des tribus choisissaient chacune un chorège, et les cinq autres chacune un ou deux juges. V. Boeckh., *Corpus inscript.*, n. 231, et *Animadv. in n.* 239. — Comme le nombre des tribus a plusieurs fois changé, cela peut expliquer les variations du nombre des juges et celui des concurrents.

(2) *Argument. in Aristoph. Equit., Av., Vesp., et Ran.* — Suid., *voc.* Παρίνας. — *Argum. in Euripid. Hippolyt., et Med.*

(3) Boeckh., *Corpus inscript.*, tom. I, pag. 352.

(4) Dicæarch., in *Argum. in OEdip. tyr.* — Ælian., *Var. hist.*, lib. III, cap. VIII.

(5) Suidas (*voc.* Παρίνας) attribue à Pratinas cinquante pièces, dont trente-deux drames satyriques. Ce chiffre, que Casaubon conteste (*De Satyr. poesi*, lib. I, cap. v, pag. 167), prouverait, s'il était certain, que ce poète fit représenter quatorze drames satyriques isolés.

(6) Ce mot, employé par M. Welcker, ne se trouve pas avec ce sens, je crois, dans les auteurs anciens.

(7) Schol., in *Aristoph. Ran.*, v. 1155.

(8) Je dis que la trilogie eschyléenne fut *quelquefois*, et non pas toujours, suivie d'un drame satyrique; car, sur les soixante et dix pièces d'Eschyle dont nous connaissons les titres, on ne remarque que cinq ou sept drames satyriques.

(9) Casaub., *ibid.*, pag. 164. — Welcker, *Die Æschyl. Trilog.*, pag. 305, seq., et suppl., pag. 296.

(10) Aristot., *Poetic.*, cap. VII, § 11.



oublier non plus que, dans les diverses fêtes de Bacchus qui se célébraient à Athènes et au Pyrée (1), il y avait non-seulement des concours de tragédie, mais encore des concours de comédie (2); de sorte qu'en admettant, ce qui est loin d'être prouvé, que la lice ne s'ouvrit que pour trois poètes de chaque genre, il n'y aurait toujours pas eu moins de neuf tragédies, trois drames satyriques et trois comédies, c'est-à-dire, après toutes les éliminations possibles, quinze pièces à entendre et à juger.

Il est vrai que, par suite des difficultés qu'offrait la représentation des tétralogies, Sophocle abandonna cette forme de drame, qu'il avait employée avec succès (3), et opposa tragédie à tragédie (4). Mais il est rare dans la carrière des arts de pouvoir revenir d'une forme complexe à une forme plus simple. On vit bientôt reparaître les tétralogies. Euripide affectionna cette sorte de drame. Seulement il paraît, comme presque tous les poètes qui le suivirent dans cette voie, s'être écarté de la sévère unité de la trilogie eschyléenne, et avoir cherché le succès dans le contraste bien tranché des sujets (5) et la diversité des émotions (6). Euripide semble encore avoir tenté une autre très-grave innovation : il remplaça, dit-on, quelquefois le drame satyrique par une quatrième tragédie, d'un caractère moins sombre que les trois premières. On cite l'*Alceste*, qui contient, en effet, des parties presque comiques, comme ayant été la quatrième pièce d'une des tétralogies de ce poète. L'introduction de ce nouveau procédé peut expliquer pourquoi nous ne retrouvons la trace que de cinq drames satyriques parmi les pièces connues d'Euripide.

L'abbé Barthélemy, qui s'est proposé, dans un savant mémoire, de déterminer combien de pièces on représentait en un jour sur le théâtre d'Athènes (7), n'a éprouvé tant de peine à résoudre ce problème que pour s'être persuadé que plusieurs des fêtes dont les concours scéniques faisaient partie, ne duraient qu'un jour. Diogène de Laërce rapporte que les concours de tétralogie avaient lieu en quatre occasions, aux Dionysies, aux Lénéennes, aux Panathénées et aux Chytres (8). L'illustre critique a pensé que par les Lénéen-

(1) Demosth., *In Mid.*, pag. 604, Francf.

(2) Une inscription, expliquée par M. Boeckh (*Corpus inscript.*, tom. I, n. 25), donne sur deux colonnes les titres des tragédies et des comédies jouées dans une même solennité.

(3) Sophocle vainquit Eschyle avec une tétralogie, mais avec une tétralogie composée de sujets divers. C'est pour cette raison, suivant Welcker (ouvrage cité, p. 515), que la décision des juges fut si laborieuse. Il ne s'agissait pas seulement de prononcer entre deux ouvrages, mais entre deux systèmes.

(4) Suid., *voc.* Σεφελλίς.

(5) Welcker, ouvrage cité, pag. 524-527. — Hermann (*De composit. tetralog. tragic.*) regarde, au contraire, la diversité des sujets comme la loi générale de ce genre de composition.

(6) M. Welcker pense même que la trilogie unitaire, ou eschyléenne, ne disparut pas entièrement après la réforme faite par Euripide. Ainsi, il croit qu'une trilogie de Mélitus, intitulée l'*OEdipodée*, était composée dans la forme d'Eschyle, et non dans le système d'Euripide.

(7) Barthélemy, *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, tom. XXXIX, pag. 172 et suiv.

(8) Thrasyll., ap. Diog. Laert., *in Plat.*, lib. III, cap. lvi. — Suid., *voc.* τετραλογία.

nes et les Chytres il fallait entendre la seconde et la troisième journée des Anthestéries. Mais il est plus vraisemblable que par les Chytres Diogène Laerce a voulu indiquer l'ensemble des trois fêtes dont les Chytres faisaient partie, c'est-à-dire les Anthestéries, et que par les Lénéennes il a entendu, non pas le second jour des Anthestéries, désigné plus ordinairement par le nom de *Choës*, mais les Dionysies de la campagne, qu'on appelait aussi Lénéennes (1), et qui, comme les Anthestéries, ou Dionysies de la ville, duraient plusieurs jours.

C'est à la difficulté gratuite de trouver place pour la représentation de quinze drames dans l'espace d'une seule journée qu'est due la naissance de divers systèmes fort bizarres. Plusieurs savants, et Casaubon lui-même, forçant le sens du passage de Diogène de Laerce, ont cru apercevoir je ne sais quel rapport mystique entre les quatre parties d'une tétralogie et les quatre fêtes annuelles de Bacchus (2). Ils ont prétendu même, par une conjecture encore plus étrange, qu'on ne jouait qu'une seule des pièces d'une tétralogie à chacune de ces fêtes, de sorte que la représentation de l'œuvre entière n'eût été achevée qu'avec l'année. Cette invraisemblable hypothèse, admise par Twining, traducteur et commentateur de la *Poétique* d'Aristote (3), a entraîné le jugement ordinairement si ferme de Lessing (4). Boettiger, dans sa dissertation sur le *masque des Furies*, trouve qu'on a été trop loin, en supposant qu'une tétralogie se partageât à Athènes entre les quatre fêtes de Bacchus; mais il semble admettre (5) que chacun des drames composant une tétralogie pouvait être joué à différents jours, l'un après l'autre, « ce qui ne mettait pas, dit-il, trop d'intervalle entre les parties. » Il justifiait apparemment ce système de morcellement par l'exemple de nos mystères au moyen âge et de certaines pièces de la Chine (6), ou même par ce qu'on sait de la mise en scène du *Pastor fido* et ce qu'il avait pu voir de celle du *Wallenstein* de Schiller.

Si d'ailleurs Casaubon a eu le tort d'appliquer un usage moderne au théâtre antique, il a, du moins, pour excuse d'avoir voulu lever les difficultés que présentent les concours tétralogiques; mais que dire de Jules Scaliger, qui, sans nécessité, veut que l'*Heautontimorumenos* de Térence ait été joué à deux reprises, partie le soir et partie le lendemain (7)? Que dire de M<sup>me</sup> Dacier, qui n'admet pas seulement cette idée malheureuse dans ses *Remarques sur Té-*

(1) Gyrald., *De comædiâ*. — Aldobrandini, *Obs. in Diog. Laert.*

(2) Casaub., *De Satyr. poes.*, lib. I, cap. v, pag. 160.

(3) Thom. Twining, *Aristotel's treatise on poetry*, pag. 475, seqq.

(4) Lessing, *Fermischte Schriften*, tom. XIV, *Leben des Sophocles*, pag. 383.

(5) Boettiger, *Die Furienmaske*, dans ses *Kleine Schriften*, tom. I, pag. 193, not. — Je dis que Boettiger semble admettre cette opinion, parce qu'en effet ce passage est d'une rédaction fort obscure; M. Winckler, qui a traduit l'opuscule de Boettiger, a adopté le sens que j'indique.

(6) V. Acosta, *Amer.*, 9 part. lib. IV, cap. vi. — M. Bazin, qui traduit en ce moment le *Pi-pa-ky*, ou l'*Histoire de la Guitare*, drame chinois en quarante actes ou tableaux, trouvera probablement dans les historiens littéraires de la Chine les moyens d'expliquer ce prodigieux tour de force de mise en scène.

(7) Jul. Scalig., *Poet.*

rence, mais qui, l'appliquant à ce qu'elle appelle improprement *les actes* des comédies grecques, soutient que le *Plutus* d'Aristophane fut représenté en deux séances, les deux premiers actes le soir, après le soleil couché, et les trois derniers le lendemain au point du jour; confondant l'heure où l'action de la pièce est censée se passer avec l'heure matérielle de la représentation? Une connaissance plus exacte de la durée des fêtes dionysiaques a fait justice de tous ces systèmes (1).

La seule difficulté réelle qu'offrit la représentation de cinq tétralogies en trois ou quatre jours (2) était la nécessité d'en jouer deux, c'est-à-dire huit pièces, en une journée. Mais le peu d'étendue des tragédies grecques, particulièrement de celles d'Eschyle, et l'extrême brièveté du drame satyrique (3), rendent cette supposition tout à fait admissible et probable.

Nous n'éprouvons pas le même embarras pour trouver dans les grandes solennités romaines le temps nécessaire aux représentations théâtrales. D'abord la fécondité dramatique est bien loin d'avoir été aussi grande en Italie qu'en Grèce (4); ensuite les Romains ne connurent ni les trilogies ni les tétralogies: ils se contentaient de faire suivre leurs pièces sérieuses d'un mime ou d'une atellane (5); et, ce qui établit entre eux et les Grecs une différence encore plus marquée, ils n'adoptèrent l'usage des concours scéniques que fort tard. Les poètes du temps de la république vendaient leurs pièces aux édiles, mais ils ne concouraient pas. Ce qu'on lit dans le prologue fait pour une reprise de la *Casina* de Plaute: *Hæc cum primum acta est, vicit omnes fabulas* (6), n'est qu'une figure de langage. Les luttes poétiques admises, sous Jules César, entre les mimographes, tels que Laberius et P. Syrus, et introduites un peu après dans certains jeux littéraires, comme dans les jeux capitolins, ne furent qu'une tardive adoption des usages grecs. Les concours entre acteurs ne s'établirent même à Rome que sous Auguste. Il est question, je le sais, de palmes briguées pour les acteurs dans les prologues de *l'Amphytrion* et du *Pœnulus* (7); mais ces prologues, comme celui de la *Casina*, paraissent avoir été écrits ou retouchés pour une reprise de ces comédies (8). Ce que Cicéron (9) et Varron nous apprennent des *corollaria* décernés aux acteurs qui avaient bien

(1) M. Boeck (*Tragœd. Græcor. princip.*, pag. 42) s'est très-justement moqué de cette étrange opinion, qu'il aurait dû pourtant, en bonne justice, reprocher à l'inventeur.

(2) Plutarque raconte (*An Seni*, pag. 785) que le tragédien Polus joua, dans une ville qu'il ne nomme pas, huit rôles tragiques en quatre jours.

(3) *Le cyclope* d'Euripide, seul drame satyrique qui nous soit parvenu, n'a que sept cent neuf vers.

(4) On attribue, il est vrai, cent trente comédies à Plaute; mais, dès le temps de Varron, ce chiffre était tellement contesté que ce judicieux critique dut le réduire à vingt et un.

(5) Cicér., *Ad famil.*, lib. IX, *epist.* 16. — Schol. in Juven. Sat. III, v. 175.

(6) Plaut., *Casin.*, prolog., v. 17.

(7) Id., *Amphitr.*, prolog., v. 72. — Id., *Pœn.*, prolog., v. 57.

(8) Osann., *Analect. critic.*, pag. 176, seq.

(9) Cicér., *In Verr.*, III, cap. LXXIX.

joué, *cum placuerant in scenâ* (1), ne prouve pas que l'on ait connu dès-lors les concours histrioniques. Le *corollarium* était un témoignage de satisfaction que les éditeurs de spectacles décernaient, en sus de leur salaire, aux acteurs qui avaient plu à l'assemblée (2). C'étaient des espèces de *feux* ou de primes dont l'usage remontait aux représentations privées (3). Il n'y a de concours d'acteurs bien prouvés à Rome que ceux qui eurent lieu, sous l'empire, entre les musiciens et entre les pantomimes (4).

Les jeux scéniques, célébrés chaque année aux frais des édiles curules, duraient un, deux et même quatre jours. Dans les grands jeux (5), dans les jeux floraux, apollinaires, compitaux, mégalésiens, séculaires, les représentations scéniques ne formaient qu'une faible partie des spectacles. Il est vrai que peu à peu les fêtes se prolongèrent; il ne fut pas rare de voir telle solennité, surtout votive, triomphale ou de dédicace, durer trente jours (6), cent jours (7), cent vingt-trois jours (8), et sur ce nombre plusieurs, sans aucun doute, étaient consacrés aux jeux scéniques, surtout à ceux des mimes et des pantomimes. Il est vrai encore qu'outre les représentations solennelles, il y avait sur les théâtres grecs et romains des représentations données aux frais des entrepreneurs, qui obtenaient ou achetaient ce droit des magistrats (9), spéculant, comme de nos jours, sur la curiosité publique, particulièrement sur celle des classes qui, dans les grandes solennités, n'étaient pas admises au théâtre (10). La multiplicité des divertissements de ce genre finit même par devenir une distraction funeste pour le peuple et nuisible à l'expédition des affaires publiques et privées. Marc-Aurèle, pour remédier à ce désordre, voulut que le spectacle des pantomimes commencât plus tard et ne se donnât pas tous les jours (11). A cette restriction, qui semble prouver qu'il y avait alors des représentations quotidiennes, il faut ajouter le témoignage du médecin illustre Galien, qui raconte que trois pantomimes, Pylade, Morphus, et un autre qu'il ne nomme pas, jouaient alternativement et de deux jours l'un (12). Il faut

(1) Varr., *De ling. Latin.*, lib. IV, pag. 49, ed. Bip.

(2) Suétone (*August.*, cap. xlv) loue Auguste d'avoir fait souvent de telles largesses dans des jeux mêmes dont il n'était pas éditeur.

(3) Cicér., *Varr.*, IV, cap. xxii.

(4) Quant à ceux-là, une foule d'anecdotes, et, qui mieux est, de monuments et d'inscriptions, ne peuvent laisser le moindre doute sur leur existence.

(5) Les *ludi magni* duraient trois jours; les *ludi maximi* en duraient quatre; dans les uns et dans les autres, il y avait des jeux scéniques. V. Terent., *Hecyr.*, titul. — Sueton., *Vit. Terent.*

(6) Suet., *August.*, cap. xxxii.

(7) Xiphil., lib. LXVI, cap. xxv.

(8) Dio, lib. XLVIII, cap. xv.

(9) Chandler, *Inscr.*, II, 109, pag. 74.

(10) Cicér., *De Harusp. resp.*, cap. xii.

(11) Capit., *Marc. Anton.*, cap. xxiii. — Pour protéger le travail contre la dissipation qui se cachait sous des prétextes religieux, Marc-Aurèle réduisit les jours fériés à trente-cinq par année. V. Capit., *ibid.*, cap. x.

(12) Galen., *Comm. de prænotione*, tom. VII, pag. 859, seq., ed. Chart. C'est la charmante histoire de la jeune femme amoureuse du pantomime Pylade.



ajouter encore le mot que l'histoire attribue à l'empereur Galien. Ce prince, dit Trébellius Pollion, au milieu des plus graves préoccupations politiques, demandait continuellement à ceux qui l'approchaient : « Que donne-t-on demain au théâtre ? » *Qualis cras erit scena* (1)? Mais ces spectacles, presque quotidiens, n'étaient pas les spectacles nationaux et officiels; c'étaient des passe-temps offerts à l'oisiveté par la cupidité des entrepreneurs, c'étaient des représentations éventuelles et irrégulières, à peu près comme celles qui ont lieu aujourd'hui dans nos villes de province. Aussi y avait-il des jours de *relâche*, et souvent même des temps de *clôture*. Sénèque parle de ces vacances affichées, sans doute, sur les murs des théâtres, et qui désespéraient les désœuvrés de Rome : *Cum ludi intercalantur*, dit-il (2); et Juvénal :

. . . . . Quoties aulæ recondita cessant,  
Et vacuo clausoque sonant fora sola teatro (5).

On voit combien il faut se garder de confondre, dans l'étude du théâtre antique, deux choses absolument dissemblables, les spectacles publics, religieux, nationaux, et les spectacles secondaires, exploités dans des vues de lucre par des entreprises particulières.

A Athènes, les frais considérables qu'exigeaient les fêtes religieuses, et, par suite, les concours scéniques, étaient partagés entre les choréges, qui pourvoaient à l'entretien des chœurs, et la caisse des fonds théoriques, chargée de subvenir à toutes les autres dépenses. Le théâtre, comme étant une enceinte religieuse et même une partie de l'Hieron de Bacchus, fut d'abord ouvert à tous et gratuit. Les jours de représentation, les citoyens, de grand matin (4), quelquefois même pendant la nuit (5), venaient occuper les gradins auxquels leur âge ou leurs fonctions leur donnaient accès; mais, comme il s'élevait souvent des contestations et même des rixes, et que des étrangers et des esclaves s'emparaient quelquefois des places, on établit un prix d'entrée que l'on fixa d'abord à une drachme (6) ou six oboles (7), et qui servait au paiement de l'architecte chargé d'élever le théâtre, alors de bois et temporaire. Plus tard, on réduisit, par considération pour les citoyens pauvres, le prix des places à deux oboles (8), peut-être même à une (9). Enfin Périclès, flatteur habile des passions populaires, fit rendre un décret qui enjoignait aux admi-

(1) Trebell. Pollio, *Gallieni Duo*, cap. ix. — Cette question suppose l'existence des annonces ou des affiches de spectacle.

(2) Senec., *Quæst. natur.*, lib. VII, cap. xxxii.

(3) Juven., *Sat.* VI, v. 67, seq.

(4) Æschin., *In Ctesiph.* — Xenoph., *Memorab.*, lib. V, pag. 825.

(5) Schol., in *Lucian. Tim.*, cap. xlix.

(6) Lucian., *Demosth. Encom.*, cap. xxxvi. — Harpocrat., Hesych. et Suid., *voc.*

δραχμῶν.

(7) Environ 92 centimes.

(8) Demosth., *Pro coron.*, pag. 477.

(9) Ulpian., *In Demosth. Olynth.*, tom. I, pag. 15. — L'abbé Barthélemy, *Foy. du Jeune Anachars.*, tom. VI, chap. lxx, pag. 106.

nistrateurs du fonds théorique (1) de distribuer aux citoyens, avant chaque représentation, les deux oboles nécessaires au paiement de leur place (2). Mais la démocratie athénienne ne s'en tint pas là : la caisse des fonds théoriques, qui s'alimentait, dans l'origine, de l'amodiation des terrains sacrés (3), de certaines amendes et de divers dons et legs pieux (4), ne put suffire à ces distributions. Le peuple d'Athènes lui attribua une très-large part des contributions de guerre fournies par les alliés (5), se partagea cet argent au théâtre, en présence même des confédérés (6), et défendit, sous peine de mort, de proposer, en aucun cas, d'appliquer les fonds de cette caisse, qu'elle regardait comme sienne, à l'entretien des flottes ou de l'armée (7). Ainsi le peuple d'Athènes, qui se faisait payer pour toutes choses, recevait un salaire, même pour assister aux spectacles ! La distribution du Théorique était une espèce de *jeton de présence* (8), dont l'appât fit, suivant Plutarque, que jamais gradins de théâtre ne furent aussi bien garnis que ceux d'Athènes (9). Ce régime abusif, aggravé encore par Argyrrius, qui acquit par ce moyen la plus grande popularité (10), ne fut aboli, sur la proposition d'Hégémon, qu'entre la seconde année de la 110<sup>me</sup> olympiade et la troisième de la 112<sup>me</sup>, c'est-à-dire quand la pénurie complète du trésor l'aurait toute seule aboli. Si l'on trouve encore postérieurement à cette époque des traces de distributions théoriques à Athènes (11), c'est que, toutes les fois que la démocratie recouvra dans cette ville une ombre de pouvoir, elle ne manqua pas de faire revivre ce honteux usage, qui lui était si profitable (12).

A Rome, les spectacles publics, ceux qui se liaient au culte national et qui se célébraient pour le salut du peuple, étaient défrayés en partie par les édiles

(1) On les appelait *ταμίαι* : ils étaient élus par le peuple aux grandes Dionysies. Il y en avait dix, c'est-à-dire un par tribu.

(2) Plutarque., *Pericl.*, cap. ix.

(3) Isocrat., *Arcopag.*, II.

(4) Boeckh., *Corpus inscript.*, n. 2741.

(5) Isocrat., *De Pace.* — Poll., lib. VIII, § 113.

(6) Demosth., in *Mid.*, pag. 637. — Aristoph., *Acharn.*, 504; Schol., *ibid.*

(7) Liban., *Argum. in Demosth. Olynth. I*, pag. 14. — Dans la quatrième année de la 106<sup>me</sup> olympiade, l'orateur Apollodore encourut une amende de quinze talents pour une infraction à cette loi, dont la pénalité avait apparemment été modifiée.

(8) Les absents ne touchaient pas le Théorique. Hyperid., ap. Harp., *voc.* *θιωριστῶν*.

(9) Plutarque., *De Sanit. tuend.*, pag. 372.

(10) Xenoph., *Hellen.*, lib. IV, cap. viii, § 51. — Diod., lib. XIV, § 99. — Le démagogue Démade, pour faire manquer un armement destiné à protéger la Grèce contre Alexandre, osa proposer de convertir les fonds réservés pour cet objet en une distribution de cinquante drachmes par tête.

(11) Aristid., in *Apolog.*

(12) Un écrivain anglais a employé plusieurs pages de l'*Edinburgh Review* à l'apologie de la destination des fonds théoriques à Athènes. Il soutient que l'inviolabilité de cette caisse pacifique était une heureuse barrière qui protégeait le budget des arts et des sciences contre l'envahissement des dépenses militaires. Il oublie que ce régime a causé la ruine des arts en même temps que celle de l'État.

ou les prêteurs, en partie par un fonds spécial, *ludiaria pecunia*, administré d'abord par les pontifes (1), puis par un officier de l'empereur, nommé *Ab argento scenico magister* (2). Toutes les grandes et solennelles représentations scéniques étaient donc ce que nous appelons aujourd'hui des *spectacles gratis*. Cicéron proclame le théâtre une propriété commune (3). Aussi, dès le point du jour, souvent même avant le lever du soleil, les habitants de Rome venaient-ils, comme ceux d'Athènes, prendre à grand bruit possession des places qui leur étaient destinées (4), en observant seulement les distinctions d'ordres et de rangs que les lois théâtrales avaient établies et que des officiers publics (5) faisaient sévèrement respecter.

Il n'en était pas de même des représentations préparées par des entrepreneurs. Ces adjudicataires des théâtres antiques, appelés en Grèce *θειοδράται* (6) et à Rome *redemptores theatri* ou *rogatores a scenâ*, cherchaient tous les moyens d'accroître leurs bénéfices. C'est surtout dans l'intérêt de ces spéculations que les sièges des théâtres et des amphithéâtres portaient, comme on le voit encore en quelques endroits, à Pola, par exemple (7), des numéros gravés dans la pierre, numéros qui, répétés sur les tessères, permettaient de louer les places, soit à l'avance, soit à l'ouverture des portes, et de répartir les spectateurs dans ces vastes enceintes avec autant et plus d'ordre que nous n'en pouvons mettre dans nos petites salles d'aujourd'hui.

Il est probable que l'on appelait *χαλλολόγοι* (8) les préposés chargés de recevoir le prix des billets; je veux dire des tessères. Il y avait, de plus, des contrôleurs ou vérificateurs de billets; car, outre les *tessères payantes*, on connaissait, comme à présent, les tessères de faveur (9) et ce que nous appelons les *entrées*, c'est-à-dire des personnes ayant un droit permanent ou temporaire à

(1) C'est par suite de cet usage que nous voyons à Aphrodisias, après la conquête romaine, la gestion de l'argent destiné aux jeux octroyée à Ulpius Apuleius Euryclès, premier pontife de l'Asie. Boeckh., *ibid.*, n. 2741.

(2) Grut., n. 585, 3. — Cette caisse théâtrale s'alimentait à peu près comme celle des fonds théoriques d'Athènes, c'est-à-dire : 1<sup>o</sup> par un fonds de cinq cents mines voté par le sénat (Dionys. Halic., lib. VII, cap. XIII); 2<sup>o</sup> par le revenu des bois sacrés, *ex lucis*, ce qui fit nommer *lucar* tout salaire relatif aux jeux publics (Plutarch., *Quæst. Rom.*, 88, pag. 285, D. — Fest., *voc. Lucar. et Pecunia*); 3<sup>o</sup> par le produit de certaines amendes (Tit. Liv., lib. X, cap. XXIII. — Ovid., *Fast.*, lib. V, v. 29, seqq.); 4<sup>o</sup> enfin, par une taxe imposée par Caligula sur les marchands d'esclaves, les débauchés et les courtisanes (Sueton., *Caligul.*, cap. XI), moyen de pourvoir à la splendeur du culte national moins étrange peut être aux yeux des anciens qu'aux nôtres, et qui pourtant fut un peu modifié par Alexandre Sévère (Lampr., *Alex. Sever.*, cap. XXIV).

(3) Cicer., *De finib.*, lib. III, cap. LXVII.

(4) Sueton., *Caligul.*, cap. XXVI.

(5) Mart., lib. V, *epigr.* 14 et 28.

(6) Theophr., *Charact.*, cap. XI.

(7) Stancovich, *Anfiteatr. di Pola*, pag. 53, tav. II, fig. 1-4.

(8) Philox., *I'etera glossaria*. — Théophraste appelle *χαλλοῦς* les pièces de monnaie recueillies par les charlatans autour de leurs tréteaux. V. *Charact.*, cap. VI, § 2.

(9) Theophr., *ibid.*, cap. XI, § 3.

des places réservées et gratuites, telles que certains magistrats et les fondateurs ou les restaurateurs de l'édifice. Les tessères qui constataient le droit d'assister au spectacle sans rétribution s'appelaient *σύμβολα*. Quelquefois aussi les gens riches qui voulaient pour un jour se faire éditeurs de spectacles et s'épargner les embarras attachés à cette prétention, achetaient d'un entrepreneur tout ou partie des places de son théâtre et les distribuaient à leur gré (1). Seulement, les lois à Rome avaient imposé de certaines limites à cette libéralité, afin d'empêcher les largesses théâtrales de dégénérer en brigues (2). Les gradins souvent nombreux loués par les grands pour le peuple s'appelaient *loca gratuita* (3).

Enfin, on connaissait même, chez les anciens, ces espèces de courtiers que nous nommons vendeurs de billets. Les jours de grandes représentations, de pauvres gens occupaient, de bonne heure, des places qu'ils cédaient ensuite aux personnes riches; on donnait le nom de *locarii* à ceux qui se livraient à ce trafic. Martial, parlant d'un gladiateur en vogue, l'appelle *divitiæ locariorum*, la fortune des vendeurs de places (4).

La nature et la configuration même des théâtres de l'antiquité prouvent que ces enceintes découvertes n'étaient destinées qu'à des spectacles de jour. En effet, on ne trouve, je crois, en Grèce, aucune trace de représentations exécutées la nuit et aux lumières, quoiqu'il y eût dans les fêtes religieuses, et notamment dans les mystères, diverses cérémonies nocturnes. Il en fut autrement en Italie, mais seulement sous les empereurs, quand la satiété de tous les plaisirs eut fait naître un besoin effréné de nouveautés. Du temps de Tibère, les spectacles se prolongeaient déjà assez tard pour que de jeunes esclaves dusent reconduire avec des torches ceux qui sortaient du théâtre (5). Caligula, qui essaya de toutes les sortes de jeux scéniques, en donna même pendant la nuit, *et nocturnos*. En ces occasions, on illuminait la ville entière (6).

Dans les Quinquatries, instituées par Néron en l'honneur de Minerve, comme les Panathénées à Athènes, il y eut des spectacles de nuit, « afin, murmuraient les vieux Romains, qu'il ne restât aucun asile à la pudeur (7). » Cependant, des juges moins sévères répondaient que les feux dont resplendissait la ville étaient une garantie pour les mœurs (8). Enfin, à l'occasion des jeux séculaires, nous voyons l'empereur Philippe donner sur le théâtre de Pompée des représentations scéniques qui durèrent, selon l'usage, trois jours et trois nuits, pendant lesquels le peuple contempla les spectacles à la clarté des torches et des lampes (9); mais c'étaient là de rares et très-particulières exceptions.

(1) Cicer., *Pro Muren.*, cap. xxxiv, § 72.

(2) Id., *ibid.*, § 75.

(3) Sueton., *Caligul.*, cap. xxvi.

(4) Martial., lib. V, *epigr.* 25, v. 9.

(5) Dio, lib. LVIII, cap. xix.

(6) Suet., *Caligul.*, cap. xviii.

(7) Tacit., *Annal.*, lib. XIV, cap. xx.

(8) Id., *Ibid.*, cap. xxi.

(9) Il nous reste quelques-unes de ces anciennes lampes théâtrales. V. *Le Pittur. antich. d'Ercolan.*



Je ne puis en terminant, m'empêcher de faire une remarque peu flatteuse pour notre scène : c'est que plus le théâtre antique s'éloigne de son origine religieuse, plus il s'écarte de ses traditions primitives et nationales, plus il entre dans des voies d'exploitation industrielle ou de caprice particulier, et plus les points de ressemblance entre ces tréteaux déchus et les nôtres deviennent nombreux et frappants. Toutefois, il faut se hâter de le dire, ces ressemblances malheureuses s'arrêtent à l'extérieur et ne portent guère que sur des détails d'organisation et de police. Par un bonheur dont il faut féliciter la civilisation moderne, l'antiquité ne nous a légué de ses productions dramatiques que celles des meilleurs âges : presque aucune œuvre des bas siècles n'a survécu ; de sorte que, tandis que l'organisation matérielle de nos théâtres est à peu près l'image de la plus triste et de la plus mauvaise organisation de la scène antique, dans l'ordre poétique, au contraire, nous n'avons eu pour modèles que les plus parfaits chefs-d'œuvre des plus beaux temps du théâtre grec et romain. C'est dans la lecture, et, pour ainsi dire, dans la société familière d'Eschyle et de Sophocle, de Plaute et de Térence, que les génies fraternels de Molière et de Racine ont puisé cette hardiesse attique, cette exquise justesse de mouvements et de proportions, qu'on ne sait ni comment assez louer, ni comment définir, mais dont on retrouverait au besoin le sentiment et le secret, si jamais ils couraient risque de se perdre, dans l'étude intelligente de la peinture et de la sculpture antiques, devant le groupe de la Niobé ou les bas-reliefs du Parthénon.

CHARLES MAGNIN.

---

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

31 octobre 1840.

Le ministère du 1<sup>er</sup> mars n'est plus. La cause qui a déterminé sa retraite est trop connue et a trop occupé les mille voix de la presse pour que nous revenions tardivement sur une question épuisée. Ce qui vient de se passer n'a rien de contraire au droit : cela est évident. Quant à l'appréciation politique de la mesure, nous sommes de ceux qui, dans l'intérêt de tous, auraient désiré que le cabinet du 1<sup>er</sup> mars pût, sous sa responsabilité, présenter aux chambres son programme, le discours où il avait résumé sans détours toute sa politique, la politique du *memorandum* et de la note du 8 octobre.

Quoi qu'il en soit, le pays doit se féliciter de voir les ressorts du système représentatif jouer librement et avec sincérité. Le cabinet, en se retirant, a rendu un hommage éclatant, un hommage qui l'honore, au principe de notre gouvernement. La question n'arrivera pas moins devant les chambres dans toute sa pureté. En dernière analyse, rien ne peut faire que les trois pouvoirs ne soient appelés à décider nettement, catégoriquement, le maintien ou l'abandon de la politique, ferme sans doute, mais très-modérée, de la note du 8 octobre.

Le cabinet du 1<sup>er</sup> mars a laissé des traces profondes et lumineuses de son passage aux affaires. Soutenu par des opinions politiques vives, ardentes, trop impatientes peut-être, il ne s'est pas écarté un instant de cette juste mesure que la saine politique lui commandait. Ses actes en font foi. On lui a reproché le bruit qui se faisait autour de lui. Et quel est le cabinet dont les amis, les protecteurs, n'aient plus d'une fois troublé la marche par leur bruit et par leurs imprudences? Nous ne savons si les autres cabinets ont pu toujours échapper au danger de ces influences extérieures; mais tout le monde a pu se convaincre, en lisant les pièces publiées, que M. Thiers a toujours conservé la possession de lui-même au point de s'attirer plus d'une fois de vives attaques et de sévères reproches qui ne lui venaient pas d'un camp ennemi. Nous sommes persuadés que, le cas échéant, M. Thiers pourra donner des preuves irrécusables et frappantes de la politique sensée, prévoyante, honnête et digne,

qu'il n'a pas cessé de suivre dès le premier jour où la question d'Orient a dû fixer son attention.

Le cabinet du 29 octobre s'est chargé d'une tâche qui, selon le point de vue où l'on se place, peut paraître trop facile ou trop difficile.

S'agit-il de maintenir sérieusement, de continuer sans la fausser la politique du 8 octobre? tout est bien : le rôle est facile pour des hommes fermes, résolus ; seulement il ne sera pas aisé d'expliquer pourquoi ce rôle a dû être joué par d'autres acteurs que ceux qui l'ont créé.

S'agit-il d'abandonner plus ou moins habilement la politique du 8 octobre? le rôle serait difficile ; hélas ! il serait plus que difficile.

Empressons-nous d'ajouter que nous ne supposons à personne un projet de cette nature. Nous sommes convaincus que la note du 8 octobre, que cet acte si mûrement délibéré, si solennel, est devenu la base, pour tout le monde, de notre politique à l'endroit de l'Orient. Par la note du 8 octobre, nous entendons la possession héréditaire de l'Égypte dans la famille de Méhémet-Ali, et une transaction honorable pour le reste.

Certes, ce n'est pas nous qui pourrions soupçonner le maréchal Soult, et M. Guizot, et M. Villemain, et le brave amiral Duperré, de vouloir substituer à la politique du 8 octobre une politique de honte et de faiblesse. Loin de là : nous croyons fermement que le nouveau ministère n'hésitera pas à faire sienne la politique de ses prédécesseurs, à le déclarer formellement devant les chambres, et à se montrer toujours prêt à faire de cette politique une question de cabinet. Qu'on se demande, en effet, où irait la France en se retirant en arrière de la ligne tracée par le *memorandum* et la note du 8 octobre, en arrière de cette ligne que nul n'a pu taxer de trop avancée, et que les amis les plus sincères de la paix ont formellement reconnue comme nécessaire à l'équilibre européen et à la dignité de la France. Les étrangers eux-mêmes, les signataires du traité du 15 juillet, ont été forcés d'avouer que le gouvernement français, en résumant sa politique dans la note du 8 octobre, n'avait rien fait d'excessif, rien dit d'incompatible avec son désir sincère de maintenir une paix honorable, rien avancé qu'un gouvernement fort et modéré ne dût soutenir jusqu'au bout. Aussi ont-ils cherché à pallier le décret de déchéance lancé contre Méhémet-Ali ; ils l'ont attribué à l'ardeur par trop belliqueuse du divan ; ils ont donné à entendre que, si le vice-roi était bien sage, il pourrait être relevé de cette nouvelle disgrâce. Évidemment le décret du sultan n'était qu'une émanation fort directe des conventions signées à Londres. Qu'importe? Le langage des puissances prouve qu'elles ne peuvent se dissimuler l'énormité de la mesure, et dès-lors il est évident que la politique de la France, telle qu'elle a été résumée dans la note du 8 octobre, bien loin de devoir être taxée d'exagération, pourrait à la rigueur être accusée de quelque mollesse. La France s'est placée sur une ligne que les signataires du traité de Londres reconnaissent eux-mêmes avoir été franchie, en paroles du moins, par la Porte, fort imprudemment et contre leur gré. Nous ne croyons nullement à la sincérité de ces regrets ; nous sommes persuadés que si la France était demeurée spectatrice impassible des exploits de l'alliance anglo-russe, et n'avait appuyé sa diplomatie d'un armement considérable, les bombes an-

glaises auraient, à l'heure qu'il est, foudroyé Alexandrie, incendié la flotte égyptienne, et qu'on aurait essayé de faire en Égypte ce qu'on a voulu faire en Syrie, c'est-à-dire réaliser la déchéance du pacha avant de la lui notifier. Mais, quoi qu'il en soit de nos opinions, toujours est-il que la politique du 8 octobre est d'autant plus digne d'être maintenue, maintenue avec fermeté, avec sincérité, dans son principe et dans toutes ses conséquences, que l'étranger lui-même a été forcé de reconnaître qu'il n'y avait rien là d'incompatible avec la paix, telle que la France a droit de la vouloir, avec une paix digne et honorable.

Aussi, répétons-le, sommes-nous profondément convaincus que la politique du 29 octobre ne sera que le maintien et la continuation de la politique du 1<sup>er</sup> mars. M. Guizot, l'honorable représentant de la France à Londres pendant l'administration de M. Thiers, ne peut en vouloir, je dis plus, en concevoir une autre, une autre qui soit moins digne et moins ferme.

Dès-lors, il faut bien le dire, se représente nécessairement à l'esprit cette question : Pourquoi le cabinet se compose-t-il d'autres hommes que ceux qui ont envoyé aux puissances la note du 8 octobre ?

Voulaient-ils, en abordant les chambres, dépasser cette limite ? Le contraire est positif ; le cabinet du 29 octobre ne l'ignore pas ; MM. Thiers, Rémusat, Cousin, Jaubert, ne sont pas plus les représentants de la guerre révolutionnaire, de la guerre pour la guerre, que MM. Guizot, Soult, Villemain et Teste. Si de vaines déclamations venaient, dans les chambres, assaillir le cabinet du 1<sup>er</sup> mars, les réponses seraient péremptoires, et ces réponses, loin d'être contredites, seraient appuyées par les ministres du 29 octobre. Ils connaissent les faits, et leur loyauté ne leur permettrait pas de les dissimuler.

Il faut cependant trouver une différence autre que celle de la date entre le 1<sup>er</sup> mars et le 29 octobre. Des hommes éminents ne viennent pas prendre une place uniquement pour l'occuper ; s'ils n'espéraient pas y apporter quelque chose de nouveau et qui leur soit propre, ils auraient été les premiers à donner à la couronne et au cabinet qui vient de se retirer, le conseil de présenter aux chambres la politique du 8 octobre, sous la responsabilité de ses auteurs. Ils auraient promis leur concours, et auraient respectueusement décliné le premier rôle. Le contraire étant arrivé, ils ont donc la certitude ou l'espérance d'apporter au gouvernement du pays une pensée qui leur est propre, des moyens que le cabinet du 1<sup>er</sup> mars n'avait pas.

Ici nous pourrions nous arrêter et attendre les paroles solennelles que la France entendra le 5 novembre. Les faits, et des faits si prochains, ne doivent pas être remplacés par des conjectures intempestives. Les nôtres seraient complètement hasardées ; la pensée, les espérances, les projets du cabinet, nous sont absolument inconnus. Nous attendons, et notre vieille estime pour les directeurs de la politique du 29 octobre nous fait espérer que les droits de la France ne seront pas méconnus, que son honneur et sa dignité seront rigide-ment maintenus. « Rien d'important (a dit celui qui fut l'adversaire du maréchal Soult dans les plaines de Toulouse), rien d'important ne peut s'accomplir en Europe sans la coopération de la France, à moins d'amener une conflagra-



tion générale. » Nul ne peut vouloir en France être moins français que le duc de Wellington.

Ce que tout homme sensé et convaincu comme nous de la loyauté et de la dignité de la nouvelle politique peut, sans crainte d'erreur, affirmer dès cette heure, c'est que les différences entre le 1<sup>er</sup> mars et le 29 octobre, à l'endroit de la politique extérieure de l'Orient, ne porteront pas sur le but, mais uniquement sur les moyens. On croira probablement que le but peut être atteint sans pousser plus loin, pour le moment, nos démonstrations militaires, nos levées d'hommes, nos dépenses extraordinaires; qu'il suffit d'achever et d'organiser ce qui a été commencé, sans y ajouter immédiatement de nouveaux efforts; que les puissances ne veulent pas nous endormir pour nous prendre ensuite au dépourvu lorsque le moment d'un éclat décisif sera arrivé, au printemps prochain; qu'elles ont le désir sincère de renouer avec nous, et que ce désir leur est commun à toutes, car si la Russie ou l'Angleterre ne l'avaient pas, à quoi serviraient les phrases entortillées, le langage aigre-doux de Vienne et de Berlin, de deux cabinets qui évidemment n'ont plus la possession d'eux-mêmes? Peut-être a-t-on pensé que ces dispositions pacifiques pourraient, si elles étaient réelles, amener plus promptement un arrangement honorable avec un cabinet nouveau; peut-être aussi s'est-on laissé dire qu'un cabinet s'appuyant sur la gauche, sur la gauche dont le langage est souvent si vif, et dont le respect pour les traités de 1815 n'est pas très-profond, est moins heureusement placé pour traiter avec avantage, et pour conclure une paix qui soit honorable pour tous, qu'un cabinet conservateur, s'appuyant sur la droite, dont le langage a toujours été modéré, conciliateur, pacifique.

Nous ne voulons pas rechercher aujourd'hui ce qu'il peut y avoir de plausible et de hasardé, de vrai et d'exagéré dans ces conjectures et dans ces moyens. Avant de les discuter, il importe de connaître au juste la pensée du cabinet, cette pensée que sans doute il va nous révéler tout entière dans le discours de la couronne, ainsi que le 1<sup>er</sup> mars avait voulu nous faire connaître la sienne en chargeant M. de Rémusat de donner, avec son style net, spirituel et précis, un résumé fidèle et lucide, l'expression pratique, de la politique du 8 octobre.

Dans tous les cas, il ne peut échapper aux membres du nouveau cabinet quelle énorme différence il y a, même au point de vue de la responsabilité ministérielle, entre une politique qui, sans discontinuer les armements, se montre toute disposée à traiter, et une politique qui, pour se montrer disposée à traiter, n'armerait pas. La seconde peut, il est vrai, épargner de grosses sommes au pays; mais si elle venait à échouer! Cette politique ménagère est condamnée au succès, car malheur au pays si elle échoue! Il ne pourrait que subir un affront ou se jeter, coûte que coûte, dans la plus déplorable des guerres, dans la guerre révolutionnaire.

Ces réflexions sont vulgaires, nous nous empressons de le reconnaître; nous ne les méprisons pas, toutefois, convaincus que nous sommes que la saine politique n'est que du gros bon sens. L'histoire a mille fois prouvé qu'il en est du gros bon sens comme des gros bataillons. Il finit presque toujours par avoir raison.

Au surplus, et le bon sens, et la plus fine sagacité, et la prudence, ne manqueront pas dans le nouveau cabinet. Nous ne nous défions pas des hommes; nous sommes inquiets de l'état des choses, de la pente sur laquelle le cabinet s'est placé. La question extérieure ne se présente plus à nos yeux dégagée de la question intérieure; elles vont bientôt, nous le craignons du moins, se rattacher l'une à l'autre et rendre ainsi la situation de plus en plus compliquée et difficile.

Ce n'est pas chez nous une opinion nouvelle, une pensée conçue à l'occasion de la dernière crise ministérielle; nous l'avons toujours dit, et sous le ministère du 12 mai et lors de la crise qui enfanta le 1<sup>er</sup> mars : l'union des conservateurs avec le centre gauche et tout ce qu'il y a de gouvernemental dans la gauche constitutionnelle, un gouvernement assis sur cette base large et solide, peuvent seuls donner au pays toute la puissance dont il a besoin pour contenir sans lutte et sans danger la révolution à l'intérieur, la contre-révolution au dehors, c'est-à-dire pour assurer le repos de la France et la paix de l'Europe. Nous avons toujours fait des vœux bien ardents et bien inutiles, il est vrai, pour que toutes les opinions constitutionnelles et monarchiques puissent se rencontrer sur le même terrain et agir dans le même but général, tout en reconnaissant qu'il pouvait se trouver des différences notables dans les questions secondaires d'administration et de législation.

Le 12 mai réalisait, pour ainsi dire, en miniature notre pensée; si M. Thiers s'y fût trouvé à côté de M. Dufaure, et M. Guizot à côté de M. Cunin-Gridaine, suivis chacun de son armée, le problème aurait été à peu près résolu. M. Thiers, M. Dufaure, M. Passy, auraient pu servir d'intermédiaires entre les conservateurs et la gauche gouvernementale, et lui préparer une participation équitable dans l'administration du pays.

Au 1<sup>er</sup> mars, c'était sous l'empire de la même pensée que nous avons adjuré les conservateurs de ne pas repousser le cabinet de M. Thiers, de ne pas le forcer, malgré lui, à s'appuyer principalement du centre gauche et de la gauche; de lui permettre de prendre une position impartiale, élevée, autour de laquelle il aurait rallié les hommes gouvernementaux de toutes les opinions constitutionnelles. Qu'y avait-il là d'insurmontable pour un cabinet qui comptait au nombre de ses membres MM. de Rémusat, Jaubert, Cousin, et qui avait pour ambassadeur à Londres M. Guizot? Rien, abstraitement parlant; en fait, un obstacle énorme, invincible, les passions des hommes, des animosités invétérées, des rivalités haineuses, et cet oubli des grandes choses et des plus nobles intérêts qui n'est que trop le caractère de notre temps, le signe de notre incrédulité et de notre lassitude.

On sait ce qui est arrivé. Les conservateurs n'ont pas cherché à renverser le cabinet du 1<sup>er</sup> mars, mais ils ne lui ont jamais pardonné d'être.

Il se retire aujourd'hui devant une question de politique extérieure, il se retire noblement, loyalement, d'une manière toute légale, sans bruit, donnant lui-même le conseil d'appeler aux affaires l'homme éminent que les conservateurs, avec une rare ingratitude, avaient abandonné, l'homme dont nous leur disions qu'ils seraient très-heureux de retrouver les talents et la direction, le jour où ils voudraient essayer quelque chose de sérieux et de durable.

M. Guizot retrouve son armée, une armée débandée qui rentre sous les lois de la discipline. C'est bien. M. Guizot en reprend le commandement, c'était inévitable; M. Guizot ne pouvait pas, sans s'annihiler politiquement, refuser de reprendre, à la tête de son parti, la place qui lui appartient. Dès le moment que le cabinet de M. Thiers n'avait pas trouvé grâce devant la plupart des conservateurs, il en résultait comme une conséquence nécessaire que le cabinet de M. Thiers devenait, malgré ses divers éléments, un cabinet de centre gauche s'appuyant sur la gauche, et que le jour où il viendrait à se retirer, il serait remplacé par une administration du centre droit s'appuyant sur la droite. C'était encore une nécessité. Aussi avons-nous, dès le premier moment, affirmé, et certes par pure conjecture, que MM. Dufaure et Passy, malgré leur éloignement de M. Thiers, refuseraient de faire partie de la nouvelle administration.

Maintenant que doit-on attendre? Certes, nul mieux que nous ne connaît les principes modérés, les idées larges, l'esprit libre de M. Guizot; mais il ne s'agit pas pour nous de savoir ce que sera, ce que fera M. Guizot. Nous le savons, sans que M. Guizot, sans que personne nous le dise. Nous savons que le jour où M. Guizot ne pourra plus faire prévaloir sa pensée, sa conviction dans les affaires de son pays, il les quittera. Il ira dans sa modeste demeure et attendra que les événements lui donnent raison, et que le tour de la roue le ramène au sommet. Ce qu'il importe de savoir, c'est ce que sera, ce que fera le parti de M. Guizot, le parti conservateur. Écouterait-il la voix ferme et prudente de son chef? Ne voudra-t-il pas voir dans l'avènement du nouveau cabinet une victoire? Ne voudra-t-il pas en abuser? Sans doute, laissé à lui-même, loin de toutes provocations, de toute attaque, le parti ne s'emporterait pas. Sans doute, si, comme on le désire, le ministère trouvait appui sur tous les bancs de la chambre, depuis M. de Lamartine jusqu'à MM. Thiers et Dufaure inclusivement, le parti gouvernemental serait très-fort et partant modéré. Ce serait sous une autre forme la réalisation, en grande partie du moins, de nos vœux, cette fusion, ou du moins ce concours, qui seuls peuvent donner au pouvoir des garanties si nécessaires de puissance et de stabilité. Hélas! on sait à quoi s'en tenir sur ces utopies. Les hommes qui ne veulent pas se réunir pour partager le pouvoir, se réuniront-ils pour l'assurer dans les mains qui l'ont saisi tout entier? Dieu le veuille! mais, avant de le croire, il faut attendre des preuves.

Ce qu'il y a de plus probable, ce qui est le plus à craindre, c'est que les hommes d'opinion intermédiaire ne se tiennent à l'écart, les uns renfermés dans une hostilité muette, les autres dans une amitié froide et critique. En même temps, la gauche dynastique, refoulée vers l'extrême gauche d'autant plus vivement qu'elle était plus près des affaires, formera de nouveau une phalange redoutable, dans laquelle se laissera inscrire plus d'un homme du centre gauche. Les attaques seront fougueuses, les paroles acerbes, injurieuses, les débats tumultueux, désordonnés. C'est alors que la question extérieure, se dénaturant, ne sera plus qu'un moyen violent et déplorable, une arme pour la question intérieure. C'est alors que le parti conservateur, représenté tous les jours, et à tort sans doute, comme le parti de la paix à tout prix, se trouvera

directement aux prises avec le parti de la guerre révolutionnaire. C'est alors que pourront, malheureusement, recommencer ces luttes intestines qui peuvent mettre le pays à deux doigts de sa perte, aujourd'hui que ces luttes auraient lieu en présence de l'Europe ébranlée par la question orientale, que le canon tonne sur les côtes de la Syrie, et que des événements graves pourraient, d'un instant à l'autre, ajouter à la fougue des passions et à l'agitation des esprits. Enfin, c'est alors que le parti conservateur aura besoin de se rappeler plus que jamais qu'il n'y a de force réelle que dans la modération, qu'il n'y a de fermeté que dans le bon droit. S'il l'oubliait, la lutte se transformerait à l'instant même en un combat à mort entre la révolution et les ultra-conservateurs, et Dieu seul pourrait en prévoir le résultat.

Notre vœu le plus sincère est de voir ces tristes prévisions s'évanouir complètement. Mais si, par malheur, elles devaient se réaliser, c'est alors que tous les hommes que la passion n'aurait pas aveuglés, que tous les amis éclairés de notre monarchie et de nos institutions essaieraient enfin de se réunir dans un grand faisceau, et de former entre les deux partis extrêmes, non un tiers-parti critique et dissolvant, mais un tiers-parti politique, gouvernemental, faisant face également à tous les excès, à toutes les exagérations, repoussant également et ceux qui voudraient humilier la France, et ceux qui prétendraient la lancer sur l'Europe comme une horde de barbares avides de butin et de carnage. Dans ce faisceau, nous retrouverions et les ministres du 1<sup>er</sup> mars et les ministres du 29 octobre, et nous aurions, s'il en était encore temps, un gouvernement fort, une administration qui ne vivrait pas au jour le jour, à la merci de quelques voix flottantes dans le parlement; car il est à craindre qu'au bout de peu de temps la chambre ne se trouve de nouveau coupée en deux, et cependant jamais la France n'a eu un plus grand besoin de montrer au monde une administration solidement assise et sûre de son avenir. C'est le vice capital de l'administration nouvelle que d'avoir une base trop étroite. Nous n'en faisons pas un reproche. On a essayé de l'élargir; les moyens ont manqué. Pourrait-on l'élargir plus tard? C'est possible, si la modération est grande, la prudence constante, la politique élevée; si on se tient surtout en garde contre le penchant de tout parti occupant seul le pouvoir, qui est de tomber en coterie.

A vrai dire, tout est devenu difficile le jour où les deux hommes qui représentent dans la chambre des députés les deux nuances du parti gouvernemental se sont séparés. C'est là un fait capital dont les conséquences pèseront longtemps sur l'administration du pays. M. Thiers et M. Guizot, en se séparant, ont enlevé au pouvoir la moitié de sa force. On a beau s'agiter et tenter toutes les combinaisons possibles, nul ne fera que la puissance politique de celui qui n'est pas au banc des ministres profite au cabinet. M. Thiers était faible de l'absence de M. Guizot, bien que M. Guizot ne fût plus à la tête de son parti; M. Guizot sera faible de l'absence de M. Thiers. Ce sont deux moitiés d'un tout politique dont aucune, quelque considérable qu'elle soit par elle-même, ne peut reproduire ce gouvernement puissant qui a laissé de si nobles souvenirs au pays.

Mais il est inutile d'insister sur ces faits accomplis et sans remède. Ce que tout homme sensé et ami de son pays doit désirer aujourd'hui, c'est que l'ad-



ministration trouve les moyens de surmonter les circonstances difficiles où elle se trouve placée. Le pays a besoin, avant tout, d'être gouverné : il faut savoir gré aux hommes chargés du pouvoir, du courage et du dévouement dont ils ont fait preuve en l'acceptant.

Les mauvaises passions ne cessent de s'agiter. Un attentat abominable est venu de nouveau contrister la France et a prouvé qu'il faut redoubler de vigilance, si on ne veut pas livrer la société à une poignée de forcenés pour qui il n'y a rien de sacré.

L'Espagne a malheureusement réalisé toutes nos prévisions. Espartero a assumé sur lui une terrible responsabilité. Il nous est impossible de croire qu'il ait la main assez forte pour fonder un gouvernement au milieu des passions locales et brutales qui agitent l'Espagne.

La politique coûte cher à l'Université. Au 1<sup>er</sup> mars, elle lui enleva M. Villemain; aujourd'hui elle lui enlève M. Cousin, et si le cabinet du 29 octobre venait à se retirer sans être remplacé par celui du 1<sup>er</sup> mars, très-probablement l'Université aurait à regretter à la fois la perte de ces deux hommes éminents, qui lui ont rendu et qui peuvent lui rendre encore de si grands services. M. Cousin a signalé son administration par des innovations importantes. Il a montré dans ses réformes et dans les institutions qu'il a fondées tout ce que peut un esprit hardi et pratique, éclairé par de profondes méditations sur l'enseignement public et par une longue expérience.

Les vicissitudes ministérielles privent l'administration d'un autre de ses collaborateurs les plus actifs et les plus habiles. M. Vivien avait quitté le conseil d'État pour prendre les sceaux. Le pays n'oubliera pas l'attention scrupuleuse et sévère, la haute impartialité qu'il a apportée dans le choix des magistrats. Nous regrettons que sa retraite vienne interrompre les travaux importants auxquels il se livrait avec une ardeur soutenue. Le département de la justice a besoin d'hommes actifs et zélés. Il serait temps d'occuper les chambres des nombreuses réformes que réclament notre législation civile, notre procédure, notre organisation judiciaire. Cela vaudrait bien les stériles et bruyants débats de la politique.



---

---

DE

# L'ÉQUILIBRE EUROPÉEN.

Politique de la France avant et depuis les traités de Vienne.

Je voudrais, en me plaçant en dehors des vives préoccupations du moment, essayer de me rendre un compte sommaire des vicissitudes qu'a subies la politique des peuples modernes avant d'atteindre sa forme actuelle ; je voudrais rechercher surtout quel rôle paraît réservé à la France dans les complications qui menacent le monde, et quels principes nouveaux elle est appelée à faire prévaloir dans le droit public européen. Il est difficile de croire, en effet, qu'une révolution qui a changé la face d'un grand pays, introduit des modifications profondes dans la condition politique ou civile de presque tous les peuples, et gravement affecté l'ensemble des mœurs là même où elle n'a pas agi sur les institutions, que la révolution de 89 enfin ne soit pas destinée à jeter à son tour dans le monde quelques maximes frappées au coin de cette universalité départie à ses résultats sociaux.

Le droit des gens n'est pas demeuré, depuis Grotius, immobile dans ses formules, et les lois de l'équilibre européen ne suffisent plus aujourd'hui pour garantir la paix du monde et satisfaire la conscience publique. On comprend de nos jours tout autrement qu'après la guerre de trente ans, et les attributs de la souveraineté, et les droits des sujets, et la solidarité des nations entre elles ; celles-ci s'appartiennent trop à elles-mêmes pour qu'un mariage ou une

succession princière suffise encore pour bouleverser le monde; enfin, les périls permanents qui menacent, depuis vingt-cinq années, l'édifice élevé par le congrès de Vienne, constatent trop que les transactions fondées sur de pures convenances diplomatiques sont également dénuées de cette force morale qui seule fonde le droit et garantit l'avenir.

Il est donc à croire que des principes plus larges serviront un jour de base à des combinaisons moins factices, et que des violences contre lesquelles le temps ne prescrit pas, seront redressées, dans l'intérêt commun, selon des lois plus rationnelles et des principes moins arbitraires. Quand se consommeront ces grands changements, par quelles voies s'opéreront-ils? Ceci est en dehors des prévisions humaines. Quelle attitude devra prendre la France lorsque les événements la contraindront à des résolutions décisives? quelles maximes doit-elle proclamer dès aujourd'hui comme bases de son droit public et de son système fédératif? Je crois que ces questions peuvent, dès à présent, être posées et résolues.

L'intelligence humaine est aujourd'hui vivement préoccupée d'une idée à laquelle les faits consommés paraissent avoir imprimé comme une sorte de consécration. On croit à la puissance de la raison publique au point d'espérer que la guerre pourrait cesser de devenir le dernier argument des rois; on trouve dans les précédents que chaque jour accumule les premiers délinéaments d'une jurisprudence internationale qui fera prévaloir le génie de transaction où domina si longtemps celui de la force. On ignore sans doute encore le mode selon lequel pourrait se constituer d'une manière définitive ce haut arbitrage européen; on ne sait rien ni des moyens à employer pour l'accomplissement d'une telle œuvre, ni de la manière dont elle pourrait se combiner avec l'indépendance respective des États; mais l'on croit fermement à la formation d'une association nouvelle, et l'on en poursuit la pensée sous mille formes: les uns l'érigent en théorie humanitaire, les autres comptent, pour la réaliser, sur l'expérience chèrement acquise par les peuples, ou sur ces agitations intérieures qui, en menaçant l'ordre social, imposent aux gouvernements une réserve dont leur sûreté même leur prescrit de ne pas se départir.

Nous n'hésiterons pas, sans exclure cet ordre de considérations, à remonter jusqu'à l'origine des idées répandues dans la société moderne; nous y verrons une modification de ce christianisme latent dont le monde est comme imprégné, alors même qu'il méconnaît la source de ses inspirations les plus puissantes. C'est parce que l'idée chrétienne s'est réalisée dans le droit civil, que les peuples ont conquis l'égalité sur l'esprit de caste; c'est parce qu'elle tend à se réaliser dans le droit des gens, que la paix se maintient au milieu des plus difficiles épreuves, et que l'opinion publique a jusqu'ici dominé de toute sa hauteur et les caprices des ministres aventureux et les antipathies des cours. Il n'est donc pas interdit d'espérer que la guerre ne fléchisse un jour comme l'esclavage devant cette grande révélation de l'égalité naturelle des êtres et de la fraternité des peuples, dont dix-huit siècles n'ont pas suffi pour épuiser la profondeur féconde. Depuis l'établissement du christianisme, le monde est constamment travaillé par cette idée d'une direction pacifique opposée à celle de la force. L'énergie de la foi populaire la réalisa partiellement au moyen



âge, alors même que la prédominance du pouvoir militaire semblait rendre cette réalisation plus impossible. Sur cette idée se forma le grand corps de la chrétienté; elle releva les peuples du joug de la conquête, et alluma dans les âmes, avec le sentiment de la dignité humaine, l'étincelle de la liberté.

La plus belle histoire qui soit à écrire serait assurément celle du droit public primitif de l'Europe catholique, tel qu'il résulte des décisions pontificales, des actes des assemblées nationales, et de ces innombrables conciles dont la mission n'était pas alors moins politique que religieuse. Cette histoire commencerait au <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle, à l'établissement des premières nationalités européennes; elle aurait son apogée dans les croisades, et se continuerait jusqu'aux jours de Charles-Quint, dont l'ambitieuse tentative détermina la fondation d'un nouveau système politique, destiné à remplacer celui auquel la réforme religieuse venait de porter les derniers coups. Le publiciste qui se vouerait à cette grande tâche aurait à faire un double travail : il devrait, d'une part, dégager de la luxuriante confusion de cette vie du moyen âge si pleine et si troublée, les maximes d'égalité et de charité évangélique qui tendaient à prévaloir dans les relations des hommes et des peuples; il aurait, de l'autre, à faire remarquer combien l'état social était au-dessous de ces maximes elles-mêmes, et à montrer pourquoi il leur fut interdit de s'épanouir alors dans la plénitude de leur grandeur morale. Rappelons en peu de mots les principales difficultés que dut rencontrer en ces temps-là cette œuvre de l'association universelle que notre siècle reprend comme une idée neuve à sa manière et à son tour.

La première résultait assurément de la manière vague et mal définie dont furent comprises, à cette époque, et la suprématie pontificale, et les prérogatives de l'Empire. Non contente d'aspirer au rôle d'arbitre suprême, et de décider de la politique en tant que souveraine appréciatrice de la discipline et de la morale, Rome, préoccupée du soin d'une domination temporelle dont la violence des temps lui faisait d'ailleurs une loi pour la conservation de sa propre indépendance, entendit souvent dans un sens tout matériel le droit de suzeraineté que lui déférait la conscience des peuples. De son côté, l'empereur romain, par l'incertitude de son titre sur l'Italie et ses vagues prétentions de haut domaine sur toutes les couronnes chrétiennes, se trouvait menacer également et l'indépendance de celle-là et la dignité de celles-ci. Lorsqu'au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, le plus grand jurisconsulte de l'époque, Bartole, proclamait dogmatiquement la souveraineté de l'empereur jusqu'aux confins de la terre habitable, lorsqu'au siècle suivant des papes montaient à cheval pour commander eux-mêmes leurs armées, il était clair que la constitution de l'Europe chrétienne ne pouvait résister à cette étrange confusion de toutes les idées et de toutes les choses.

Le génie des institutions féodales rendait d'ailleurs impossible l'application de cette spiritualité élevée, prématurément introduite dans une société où la conquête avait en quelque sorte rajeuni le droit antique de la force par une consécration nouvelle. L'affrègement du sol avait, il est vrai, arrêté le torrent de l'invasion, et ancré au rivage cette terre si longtemps battue par la tourmente; mais les mailles serrées du réseau dont ce système couvrit l'Europe, dirent arrêter le développement naturel de celle-ci, et empêcher la vie

de circuler librement dans son sein. Des relations de vassalité s'établirent en dehors de la volonté des peuples et de leurs intérêts d'avenir. La possession du territoire se trouvant étroitement liée au droit des personnes, suivit toutes les fortunes de celles-ci, de telle sorte que le décès d'un prince et le mariage d'une princesse suffirent pour briser les relations les plus intimes. Des provinces furent liées à une domination étrangère, d'autres furent séparées de leur centre naturel par suite des innombrables vicissitudes du droit féodal, et l'essor des nationalités se trouva de toutes parts comprimé par l'autorité de prescriptions arbitraires. Ainsi, pour ne rappeler qu'un seul exemple, les diverses provinces belgiques, disputées tour à tour comme fiefs de l'Empire et de la France, devinrent une pomme d'éternelle discorde au centre même de l'Europe. Le droit des femmes livra les peuples à toutes les incertitudes de l'avenir, à ce point que si l'on voulait désigner l'institution politique la plus funeste au monde depuis mille ans, personne n'hésiterait à indiquer la succession féminine. Par elle s'ouvrit, entre l'Angleterre et la France, une guerre de trois siècles; le droit des femmes nous jeta sur l'Italie au mépris de nos intérêts les plus évidents, et par lui la vaste monarchie espagnole devint l'accessoire de l'héritage d'un prince flamand, petit-fils de l'héritière de Bourgogne et fils de l'héritière de Castille, et deux fois en moins d'un siècle le sort de l'Europe dépendit du choix d'une jeune fille.

La séparation profonde maintenue par les institutions féodales entre les races humaines, l'antagonisme permanent de l'Empire et de la papauté, expression de deux forces en lutte constante, opposaient un invincible obstacle à la réalisation de la pensée politique embrassée par Hildebrand, Conti et tant d'autres illustres pontifes avec l'enthousiaste persévérance qu'inspirent les grandes choses. Les papes avaient pu sauver l'Europe de l'invasion musulmane, inspirer et régler le mouvement qui, en la jetant tout entière sur l'Asie, fit sonner l'heure de son affranchissement politique; ils avaient pu, par de prodigieux efforts, sauver l'inviolabilité du mariage et la sainteté de la famille, maintenir les lois de l'Église et préserver la discipline, compromises par un dangereux contact avec la puissance seigneuriale; ils purent intervenir entre les princes et les peuples, quelquefois prévenir la guerre, et toujours en atténuer les rigueurs: mais il ne leur fut pas donné d'asseoir les relations d'État à État, et d'imprimer à celles-ci une fixité que ne comportaient ni le droit féodal ni les mœurs d'une époque toute guerrière.

Déjà, d'ailleurs, le grand édifice de la catholicité menaçait de s'écrouler par sa base. Le xv<sup>e</sup> siècle, cet âge qu'il faudrait tant étudier pour bien comprendre le nôtre, avait soufflé sur le monde un vent de révolutions et de ruines, et ouvert de toutes parts des perspectives nouvelles. L'aiguille aimantée, l'Amérique, l'imprimerie, le papier à écrire, la poudre à canon, les merveilles de la science et les secrets de la nature étaient venus changer toutes les conditions de la vie matérielle, et détacher l'homme de ses idées en le détachant de ses habitudes. L'antiquité, soudainement exhumée par les juriconsultes et les écrivains, fit apparaître le monde réel sous cet aspect terne et dangereux que reflètent également sur les choses présentes et la connaissance incomplète du passé et les vagues hallucinations de l'avenir. Les poètes donnèrent à l'Eu-

rope une littérature nouvelle, puisée en dehors des sources chrétiennes ; le droit romain, accepté comme la raison écrite, fit mépriser les institutions paternelles, et dès-lors on s'occupa moins du soin de les corriger que de celui de les abolir. L'histoire et la politique se dégagèrent de tout symbolisme religieux, et ne furent plus envisagées qu'au point de vue de l'habileté pratique. Le scepticisme engendra la corruption, qui réagit à son tour sur les croyances ; celles-ci s'ébranlèrent, et les mœurs avec elles. Vainement le génie des arts et des lettres couvrit-il l'abîme entr'ouvert des merveilles de la renaissance : le monde y glissa par une pente fatale, et la réforme du xv<sup>e</sup> siècle fut la suprême conséquence d'un mouvement intellectuel tout négatif de sa nature, mouvement irrésistible toutefois, qui allait bouleverser toutes les idées, interrompre tous les rapports des hommes et des nations, et constituer les deux moitiés de l'Europe dans une guerre acharnée l'une contre l'autre, sans leur laisser un seul principe commun auquel elles pussent se rallier.

Alors parut Grotius : il vint entre la réforme et la guerre de trente ans, comme entre un principe et sa conséquence. Je ne sais pas de livre qui atteste au même degré que le sien l'état de ruine et de confusion où le chaos des événements et des idées avait plongé l'Europe. Le savant hollandais n'entreprit rien moins que de refaire un droit public européen en place de celui dont Machiavel, Charles-Quint, Luther, Calvin et Richelieu avaient chacun déchiré une page. Mais comment s'y prendre ? comment relier des nations entre lesquelles la séparation des doctrines avait fondé des intérêts politiques opposés ? Quel lien commun existait entre les hommes ? quel *criterium* restait encore à la vérité et au droit ? quelle autorité acceptée de tous interpréterait et les conventions écrites et les règles de la justice naturelle si diversement comprises ? Une seule puissance morale était restée debout, celle de la science ; un seul prestige était vivant encore, celui de l'antiquité. C'est donc à la science et à l'antiquité que Grotius demande, sinon l'idée absolue du droit, du moins sa confirmation dans toutes les déductions auxquelles il arrive. Les plus évidentes prescriptions de la science humaine ne pèsent pour lui qu'autant qu'il trouve à les appuyer de témoignages empruntés à l'histoire de l'antiquité polythéiste. De l'Europe, il ne se préoccupe guère plus que de la Chine. Pour savoir ce qu'est la paix, ce qu'est la guerre, ce que comporte la première, ce qu'autorise la seconde, il dépouille laborieusement Homère et Virgile, Thucydide et Tite-Live, éclatantes renommées, les seules auxquelles on payât encore en ce temps un religieux respect et une admiration unanime.

On comprend la faiblesse inséparable d'un tel mode de procéder, lorsqu'il s'agit de déterminer les rapports introduits par une civilisation aussi éloignée des doctrines que des habitudes de l'antiquité, rapports multiples et complexes d'industrie, de marine, de communication journalière, auxquels Rome et la Grèce étaient aussi étrangères que nous pouvons l'être à la mollesse de cette vie où l'esclavage des masses était le piédestal de la liberté du petit nombre.

Aussi a-t-on pu remarquer que, malgré la rectitude de sa pensée, Grotius n'échappe pas aux difficultés attachées à son point de départ. Relativement à l'état de guerre, au dommage que cet état autorise à causer à l'ennemi, au



droit qu'il confère sur la propriété publique et privée, au droit plus redoutable de vie et de mort sur la personne du prisonnier, à la faculté de convertir ce droit en un esclavage légitimement perpétué de génération en génération, ce publiciste est d'une rigueur souvent désespérante. Il a recours alors, pour atténuer ses solutions, à une distinction toute gratuite entre le droit naturel et le droit des gens proprement dit, entre la justice et la modération, l'une résultat du droit consacré par le consentement des peuples, l'autre des inspirations d'une âme généreuse qui se refuse à consommer le mal quand celui-ci n'est pas absolument nécessaire.

On ne saurait méconnaître assurément la grande autant qu'heureuse influence de l'illustre Hollandais. Par la seule force de sa pensée et de son savoir, il contribua à recréer pour les nations un code politique dont les règles furent un bienfait, quelque arbitraire qu'en fût le principe. S'il ne retrouva pas les titres perdus du genre humain, il lui en donna du moins de provisoires, et releva dans le monde l'idée du droit, encore qu'il la laissât sans garantie sérieuse. Ses successeurs et ses disciples, à commencer par Puffendorff pour finir par Gérard de Rayneval, acceptèrent et maintinrent son principe, mais ils substituèrent de plus en plus l'autorité de la conscience humaine à celle des faits fournis par l'expérience et par l'histoire. Le droit des gens se rationalisa comme la philosophie elle-même, et finit par se confondre complètement, chez quelques publicistes modernes, avec le droit naturel proprement dit. Montesquieu énonça sur les limites du droit de guerre les opinions les plus humaines. Rousseau, niant la légitimité de tous les pouvoirs non revêtus de la sanction populaire, établit le droit inaliénable des nations de ne dépendre que d'elles-mêmes, et de n'être régies que par leur propre souveraineté. Sous l'influence de la philosophie du xviii<sup>e</sup> siècle, la théorie restreignit les droits du gouvernement dans des limites de plus en plus étroites, pendant qu'elle donnait un essor chaque jour plus libre à ceux des individus et des nations.

Mais n'est-il pas digne de la plus haute considération que ce soit précisément à cette époque que la pratique ait insulté face à face la théorie, comme pour attester plus authentiquement son impuissance? C'est pendant que Rousseau jette dans le monde son *Contrat social*, aux applaudissements de l'Europe, et que la souveraineté du peuple devient la base de la science politique, que se prépare et se consomme le meurtre de la Pologne! Des princes et des ministres philosophes, liés d'intimité avec tous les penseurs de leur temps et s'honorant de leur commerce, passent contre l'existence même d'un peuple auquel ils ont soigneusement enlevé tout ses moyens de défense, un pacte secret d'astuce et de violence qui répugnerait à des bandits de profession. Pendant que les droits de l'homme sont magnifiés, et que la raison s'abîme dans son apothéose, une grande nation est sacrifiée à des cupidités que ce premier succès met en goût, et qui préparent déjà le même sort à la Bavière, à la Suède, à l'empire ottoman, à tout ce qui n'est pas en mesure de se défendre et de chasser les voleurs à main armée. Plus de sûreté désormais pour les États faibles, plus de garantie pour ceux qui pourraient le devenir un jour; le droit a désormais disparu de la langue diplomatique comme une idée vieillie et une formule sans valeur. De la morale des philosophes, des gros livres des publicistes, il ne reste plus



qu'une vérité, la force, et qu'un résultat, le pillage. La plus haute civilisation prépare et perpète, à l'éclat des lumières qu'elle fait briller, des attentats que la barbarie du moyen âge n'aurait pas même conçus dans ses ténèbres.

Enfin, pour que rien ne manquât à cet enseignement, pour qu'il restât authentiquement démontré que le droit des gens, inventé par les savants du XVII<sup>e</sup> siècle et perfectionné par les hommes d'esprit du XVIII<sup>e</sup>, était sans force morale comme sans autorité politique du moment où des croyances communes ne le plaçaient pas sous la garde de Dieu dans la conscience des peuples, on allait voir bientôt les nations les plus policées de l'Europe se faire dans les deux mers et sur toutes les mers une guerre de forbans et de barbares, courir sus aux neutres comme à l'ennemi, et lutter d'audace et d'impudeur dans la violation des droits les plus évidents. Les partages de la Pologne, le guet-apens de Bayonne, les ordres de l'amirauté et les décrets de Berlin, voilà où aboutirent en moins de deux siècles les théories savantes appliquées à Osna-bruck et à Munster par les plus fortes têtes de leur temps; présage désespérant pour les sociétés actuelles, s'il n'y avait à signaler aujourd'hui quelques symptômes qui permettent du moins de concevoir l'espérance d'une réorganisation de la science politique sur une base plus large et sur une doctrine moins arbitraire. Avant de signaler ces symptômes vagues encore, mais réels, achevons de nous rendre compte de ces idées, dont le congrès de Vienne a essayé la réhabilitation; demandons-nous si le système fameux de l'équilibre sur lequel l'Europe prétendit se reconstituer après la grande scission du XVI<sup>e</sup> siècle, présentait dans l'ordre politique plus de garanties que le droit des gens n'en offrait dans l'ordre moral; recherchons si le maintien de ce système, opiniâtrément poursuivi, n'a pas coûté à l'humanité autant de guerres qu'il a pu lui être donné d'en prévenir.

Ce fut une ingénieuse idée que celle d'une pondération constituée de telle sorte que les grandes puissances se maintinssent immobiles à raison de l'égalité de leurs forces, et que leur équilibre même devint la garantie de l'indépendance et de la sûreté des États d'un ordre inférieur. Dès qu'on devait renoncer à fonder l'édifice européen sur l'idée d'un droit inhérent à chaque nationalité, droit inviolable par lequel celle-ci vit et se conserve au même titre que l'homme ou la famille elle-même, on ne pouvait méconnaître ce qu'une telle théorie offrait au moins de spécieux. A l'Angleterre revient l'honneur de la première application. Les Tudors tinrent habilement la balance de l'Europe entre la France et l'Espagne. Cromwell dut sa grandeur à la manière élevée dont il comprit le rôle que faisait à sa patrie la rivalité de la maison d'Autriche et de la maison de Bourbon, et la chute d'une dynastie pensionnaire de Louis XIV constata que l'opinion ne permettait pas au gouvernement de la Grande-Bretagne de manquer impunément à la mission que lui déférait l'Europe.

Le congrès de Westphalie n'est une si grande époque dans les annales diplomatiques que parce qu'indépendamment des principes de gouvernement inférieur qu'il proclama pour l'Allemagne, il tenta de fonder l'équilibre général sur une base que les contemporains n'hésitaient pas à réputer inébranlable. L'Empire se trouva pondéré par l'égalité établie entre les deux religions et le nombre de voix électorales départies à l'une et à l'autre; l'Europe parut l'être

également par la balance territoriale réglée par les traités de Munster, et plus tard par la paix des Pyrénées, entre les deux branches de la maison d'Autriche régnant à Vienne et à Madrid, et la France étroitement liée à la Suède, à laquelle les actes de Westphalie avaient ouvert la porte des diètes de l'Empire.

Mais le monde politique se félicitait encore d'être échappé aux horreurs de la guerre par l'habileté des négociations, que déjà l'édifice élevé avec tant de peine s'écroulait de toutes parts. Pendant que la monarchie espagnole, jetée avec l'Empire et les États de l'Italie dans l'un des plateaux de la balance, s'affaissait graduellement au milieu de ses richesses stériles, un jeune souverain s'agitait impatient dans les barrières élevées par les traités. Louvois lui improvisa des armées, Colbert lui prépara des finances, Lionne mit au service de son ambition toutes les cupidités princières du second ordre. S'appuyant donc, du chef de l'infante sa femme, sur un prétendu droit de dévolution, comme il aurait fait sur tout autre titre, Louis XIV envahit les Pays-Bas; il menaçait l'existence même de la Hollande, et après avoir résisté à l'Europe et dissous ses coalitions, il fit consacrer à son profit, à Nimègue comme à Ryswyck, des altérations fondamentales dans le système de l'équilibre européen. Éprouvé plus tard par les vicissitudes de la fortune et les résultats de ses fautes, il ne finit pas moins par réaliser la pensée la plus directement contraire à ce système, en plaçant son petit-fils sur le trône d'Espagne et en abaissant les Pyrénées devant la majesté de la France et de sa race.

Lorsque les longs revers eurent succédé aux longs succès, par l'un de ces périodiques retours qui font la balance véritable des choses humaines et garantissent seuls la liberté des nations, on reprit à Utrecht cette œuvre de pondération que les événements venaient de nouveau rendre possible. Mais que de changements capitaux à introduire dans ce système européen fondé soixante années auparavant, et combien les prévisions diplomatiques n'avaient-elles pas été vaines ! L'alliance de la France et de l'Espagne était reconnue, et préparait dans l'avenir le pacte de famille; la Suède ne pesait plus dans les destinées du monde, et cette puissance, fille des circonstances et d'un grand homme, ne figurait plus dans le Nord que pour servir de proie à un voisin dont, au siècle précédent, on ne prononçait pas même le nom. La Hollande, autre création artificielle du patriotisme et du génie; la Hollande, qui promettait au *xvii<sup>e</sup>* siècle de devenir ce que l'Angleterre est au *xix<sup>e</sup>*, s'abaissait aussi comme puissance politique; l'empire ottoman reculait par cela seul qu'il n'avancait plus; la Pologne subissait l'influence étrangère sous les Auguste, et tous les rouages de la vieille machine européenne étaient détraqués à la fois.

Le système de l'équilibre avait oublié d'ailleurs de tenir compte des grands hommes, dont la seule influence suffit malheureusement pour déranger son mécanisme. Voici surgir un royaume nouveau à la place de ce duché de Prusse, fief obscur de la Pologne, un électeur de Brandebourg qui s'est fait roi, et dont le petit-fils s'appellera Frédéric II. Voici un barbare au prédécesseur duquel le congrès de Westphalie avait refusé le titre d'altesse, qui vient de prendre à la Suède le terrain où bâtir la capitale du plus gigantesque empire qu'ait vu le monde. Or, pour ne point parler ici de la Russie, dont la décisive influence ne se fit pas sentir immédiatement, la seule érection du royaume de Prusse allait

bouleverser toutes les combinaisons de la politique, car cet État, centre naturel de toutes les sympathies protestantes et de tous les intérêts du nord de l'Allemagne, ne pouvait manquer de diviser l'Empire et d'y balancer promptement l'influence autrichienne. Ce rôle lui était tracé par la nature des choses, et ce fut sans doute pour se mettre en mesure de le remplir et pour fonder l'équilibre de l'Allemagne sur une juste pondération de pouvoirs que Frédéric crut devoir s'adjuger la Silésie.

La France applaudit d'abord, et cela devait être, au formidable rival qui s'élevait contre son plus vieil adversaire; elle unit ses efforts aux siens pour briser la couronne impériale sur la tête d'une femme héroïque. Mais au moment où l'alliance des cabinets de Versailles et de Berlin paraissait devoir devenir l'une des règles fondamentales du système européen, on vit s'opérer un revirement soudain dans l'attitude de toutes les parties belligérantes, et toutes les notions de la politique jusqu'alors consacrées se trouvèrent brouillées et confondues. Le cabinet autrichien sut profiter des voies qu'ouvrait l'intrigue à la cour la plus frivole et la plus dissolue de l'Europe, pour déterminer dans le système de la politique générale un revirement aussi inattendu que complet; et l'on vit la France, dont Richelieu avait constitué le protectorat sur tous les petits États protestants de l'Allemagne, et qui venait de faire de si grands efforts pour élever le roi de Prusse, employer toute sa puissance pour l'écraser. Cette maison d'Autriche, qu'elle poursuivait la veille encore avec un acharnement séculaire, devient tout à coup sa plus intime alliée; elle proclame l'identité de ses intérêts politiques avec ceux du cabinet impérial, et dans l'enivrement de cette amitié nouvelle, qui va devenir, selon le style des chancelleries, le gage le plus solide du maintien de l'équilibre et de la paix du monde, la cour de Versailles signe avec celle de Vienne les stipulations de l'alliance la plus léonine qu'ait jamais consentie un cabinet.

On sait que cette alliance attira bientôt la France dans une querelle qui lui était étrangère. Battu par la Prusse, écrasé par l'Angleterre, humilié dans sa gloire, compromis dans ses intérêts coloniaux, le cabinet français dut signer enfin cette paix de 1765, qui, sous le rapport continental, remit les choses à peu près sur le pied où elles se trouvaient avant ces grands événements. Il n'y manquait que tant de millions engloutis et ces milliers d'hommes tués pour établir la balance politique, hier sur l'alliance de la Prusse, demain sur celle de l'Autriche et l'union du dauphin avec la fille de Marie-Thérèse.

Qu'on me permette de reproduire ici une réflexion que ce sujet m'inspirait il y a quelques années, et de redemander « qui donc avait raison, du duc de Choiseul ou du cardinal de Fleury? Quand agissait-on d'après les vrais principes de l'équilibre? Était-ce en 1748, quand on s'appuyait sur Berlin, ou en 1756, lorsqu'on s'appuyait sur Vienne? En vérité, n'y a-t-il pas de quoi trembler pour la politique, et cette science n'est-elle pas encore plus conjecturale que la médecine? La France, ainsi livrée à deux systèmes opposés, ne rappelle-t-elle pas ce malade traité pour le même mal par les toniques et les débilitants? »

Dieu me garde assurément de reprocher au système de pondération de n'avoir pas empêché la guerre dans le monde; cela serait aussi peu fondé que d'imputer à crime à la thérapie l'existence même des maladies. Mais je cherche vai-



nement, je le confesse, quels embarras il a prévus, quelles vues ambitieuses il a pu contenir, à quelle violence et à quelle injustice il a su résister, quelle faiblesse et quel bon droit il lui a été donné de faire triompher en Europe depuis qu'on en essaye l'application. L'erreur fondamentale de ce système consiste à raisonner sur les nations comme sur des choses inertes, sans tenir compte du mouvement qui les modifie incessamment, et des révolutions qu'un homme ou une idée introduit soudain dans les relations de peuple à peuple. Cette dynamique ne se préoccupe ni de la pensée ni de la vie, et applique sérieusement au monde de l'intelligence et des passions le mécanisme des corps inanimés. Elle présuppose d'ailleurs, comment le méconnaître? l'inimitié naturelle des peuples; elle pose la guerre en principe, comme l'état normal du monde, et cherche à la conjurer par un obstacle tout matériel, à la manière de Hobbes, qui prétendait arracher l'espèce humaine à l'anarchie en l'invitant à se réfugier dans le despotisme. Lorsqu'on creuse cette doctrine, on voit qu'elle repose sur la négation même du droit, et qu'elle consacre, en lui opposant certains obstacles temporaires, le triomphe définitif de la force.

N'est-ce pas au nom de l'équilibre qu'ont été consommés les trois partages de la Pologne? Que dit l'Autriche pour légitimer sa participation, d'abord timide, à un attentat que sa souveraine déplorait comme un crime et comme une faute? Ne s'excusa-t-elle pas sur l'obligation de faire contre-poids à la Prusse et à la Russie, dont les souverains, esprits forts, avaient conçu la première pensée de ce forfait politique? Que dit plus tard le même cabinet pour défendre aux yeux de l'Europe étonnée l'anéantissement de Venise et la réunion de cet État à l'Autriche? N'établit-il pas fort disertement que cet agrandissement était devenu pour lui une nécessité depuis que la France avait conquis la rive gauche du Rhin, et que la Prusse, exploitant sa neutralité comme d'autres auraient exploité la victoire, se préparait à profiter des sécularisations ecclésiastiques et du pillage de l'Allemagne? Odieuse doctrine, qui aurait pour dernier résultat l'absorption de toutes les nationalités par deux puissances prépondérantes, dont l'une trouverait constamment dans les iniquités de l'autre un motif légitime de les imiter.

L'équilibre qui dans le xvii<sup>e</sup> siècle n'avait pas arrêté Louis XIV, qui au xviii<sup>e</sup> fut bouleversé par Frédéric II, ne pouvait au xix<sup>e</sup> arrêter Napoléon. Lorsqu'elle fut sortie de la brûlante période durant laquelle sa politique n'avait été qu'un dithyrambe révolutionnaire, la république française avait repris à Campo-Formio, à Rastadt, à Lunéville, le fil des traditions consacrées par le vieux droit public européen, avec une mesure à laquelle toute justice n'a peut-être pas été rendue. La France avait admis sans difficulté la nécessité de pondérer ses acquisitions en Belgique et sur la rive gauche du Rhin par l'agrandissement de la Prusse et de l'Autriche, agrandissement dont les États de l'Italie, les principautés médiatisées et les évêchés sécularisés de l'Allemagne devaient nécessairement payer les frais. La paix de 1801 réalisa ces principes, et le traité d'Amiens les confirma dans leur application à l'Angleterre.

Mais dès cette époque, il n'y avait déjà plus dans le monde que deux forces vives en présence, et l'univers était devenu le champ de bataille de deux puissances trop pleines de sève pour être contenues dans leur essor par les États



neutres, trop antipathiques entre elles pour se laisser jamais pondérer l'une par l'autre. Celle-ci aspirait à la domination maritime du globe, et l'avait déjà presque conquise; celle-là osait concevoir l'asservissement militaire de l'Europe, et elle parut à la veille de le réaliser. Pitt porta dès l'abord dans ce duel une netteté de vues et une inflexibilité de résolution qui ne se développèrent que successivement chez son grand adversaire. Cet impassible ministre savait où il en voulait venir avant que Napoléon se fût rendu un compte complet des glorieuses fatalités de sa destinée, et la suprématie maritime ouvertement confessée fut à la fois l'origine et peut-être l'excuse de la domination territoriale.

A ce point avait donc abouti, après un siècle et demi de déceptions, ce vieux système politique sans racine dans la conscience des peuples! Le choix entre deux tyrannies également pesantes était devenu la conséquence dernière de ce mécanisme ingénieux, sous lequel s'étaient effacées toutes les notions de la justice et de l'équité. et le monde était suspendu entre deux menaces dont il était écrit qu'il ne pourrait désormais se dégager! A la domination temporaire d'un grand homme, instrument de la Providence et brisé promptement par elle, allait en effet se substituer celle d'un État immobile et solide comme le pôle où il s'appuie, et la Grande-Bretagne allait bientôt trouver en face d'elle, et luttant aussi pour la domination du monde, un empire qui avait hérité, probablement pour des siècles, du rôle que Napoléon avait joué pour un jour.

La rivalité de l'Angleterre et de la Russie aspirant au même but par des voies différentes, tel est le fait désormais trop constaté contre lequel se débat vainement la conscience publique. Du moment où l'Europe, enivrée d'une victoire attendue si longtemps, et prenant le soin de sa vengeance pour une inspiration de bonne politique, s'accordait pour abaisser la France au delà d'une juste mesure; du jour où celle-ci, refoulée loin du Rhin et dépouillée de la Savoie, cessait d'agir sur l'Allemagne et d'avoir pied sur l'Italie, il devait être évident pour tous les esprits sérieux que la suprématie continentale passerait désormais sans contre-poids à un grand État où la force militaire n'est pas tempérée, comme elle le fut toujours en France, par d'ardentes sympathies pour l'humanité.

Le congrès de Vienne crut équilibrer le monde en dépouillant les faibles au profit des forts, en obéissant à toutes les haines éveillées par notre gloire comme à toutes les ambitions malheureusement suscitées par notre exemple. Tout entière à ses impressions du moment, cette assemblée ne se préoccupa guère plus de l'avenir que du passé, et son imprévoyance prépara au monde la plus pénible des situations, soit que la liberté de l'Europe fût menacée par l'alliance des deux puissances prépondérantes, soit que son repos fût compromis par leurs querelles. Une politique imprévoyante autant que passionnée a grandi de ses propres mains ces deux puissances colossales, qui stipulent aujourd'hui en souveraines sur le sort de l'Orient, en attendant qu'elles règlent celui de l'Europe. L'œuvre de Vienne commence à porter ses fruits, et le traité du 15 juillet 1840 a fait enfin apparaître à tous les yeux le germe qui se trouvait virtuellement contenu dans les stipulations de 1815.

L'Angleterre et la Russie restaient en effet les deux seules forces énergiquement constituées dans l'économie nouvelle du monde. La France, rétrécie dans ses vieilles limites, alors que depuis un siècle ses voisins s'étaient appropriés les dépouilles de la Pologne, de l'Allemagne et de l'Italie, ne conservait plus que juste ce qu'il lui fallait de puissance territoriale pour tenir en respect la Prusse et l'Autriche, l'une mal assise dans ses frontières artificielles, l'autre incessamment préoccupée des dispositions de ses provinces italiennes. Ces deux cours entrèrent dès 1815 dans une ère d'inquiétude et de soucis, de précautions et de défiances, dont l'effet immanquable devait être de les livrer presque sans réserve à l'ascendant chaque jour croissant de la Russie. Le cabinet de Saint-Pétersbourg était en effet le seul point d'appui vraiment solide que pussent prendre des puissances compromises par les défauts de leur constitution géographique ou les irritations populaires qui se développaient dans leur sein, car la Russie, force compacte et soumise, était la seule base inébranlable de ce fragile édifice chancelant au souffle de tous les orages. Elle dut dès lors dominer souverainement le continent, où la France ne pouvait lui faire contre-poids que par la puissance des idées et des sympathies libérales qui se rattachaient à elle. Or, c'était contre ces idées elles-mêmes que l'Autriche et la Prusse éprouvaient l'impérieux besoin de s'armer.

Diminuer démesurément la France et grandir follement la Russie par l'adjonction du grand-duché de Varsovie, qui portait les frontières de cet empire à quelques marches de Dresde, de Berlin et de Vienne, c'était assurer la prépondérance morale de ce cabinet dans le présent, et frayer les voies pour l'avenir à sa suprématie militaire; c'était enfin manquer de la manière la plus grave aux lois de cet équilibre qu'on faisait profession de rétablir.

Une autre puissance était avec la Russie demeurée libre de toute entrave, et dans la pleine disposition de sa force et de ses destinées. Elle aussi avait pu réaliser, avec l'approbation de l'Europe, dont elle venait de stipendier les victoires, des plans conçus depuis plus d'un siècle. Personne ne s'éleva au congrès pour contester à l'Angleterre aucun de ces points formidables auxquels elle a su rattacher sur tous les continents et sur toutes les mers la chaîne qui enlace le monde. On ne lui disputa ni Heligoland, ni Gibraltar, ni Corfou, ni Malte, ni le Cap, ni l'Île de France : on reconnut donc implicitement ses prétentions à la souveraineté maritime, comme on parut passer condamnation sur celles de la Russie relativement à l'Orient, en consentant, sur l'habile insistance du cabinet de Saint-Pétersbourg, à ne pas comprendre la Turquie dans l'acte de garantie signé par toutes les puissances chrétiennes.

Les périls qui déjà menacent l'Europe, ceux qu'elle redoute pour l'avenir, sont donc sortis des stipulations de Vienne aussi logiquement qu'une conséquence découle d'un principe. En abaissant la France pendant que tout s'élevait autour d'elle, on la contraignait à chercher dans ses sympathies révolutionnaires une force qu'elle ne pouvait plus attendre de ses ressources territoriales en face des puissances liguées contre elle et agrandies. En permettant à la Russie de dépasser la Vistule pour s'établir au cœur de l'Allemagne, on réduisait à la condition de puissances du second ordre l'Autriche, assise sur la terre des volcans, la Prusse, plutôt agrandie que fortifiée par des lambeaux

de territoire. En n'essayant pas même un effort pour sauver la liberté des mers et l'avenir industriel des nations indépendantes, on semblait autoriser l'Angleterre à faire tout ce que réclame le maintien d'une suprématie sanctionnée comme légitime, soit qu'il s'agisse d'imposer à l'empire céleste l'obligation de recevoir sans murmure les poisons qui croissent au bord du Gange, soit qu'il faille arracher des bords du Nil et de l'Euphrate le germe d'un pouvoir s'élevant comme une barrière entre les deux moitiés de son gigantesque empire.

La confusion des principes le disputa dans ces conférences fameuses à l'imprévoyance de l'avenir. Il est véritablement impossible de dire sur quel droit politique furent assis tant d'arrangements accomplis contre la volonté des peuples et malgré leurs énergiques protestations. A quel titre la Norvège se trouva-t-elle réunie à la Suède, et la Belgique à la Hollande? Pourquoi l'attentat osé contre Venise, sous le seul prétexte d'équilibrer l'Autriche avec la France agrandie, fut-il de nouveau sanctionné lorsque la France perdait toutes ses conquêtes? Pourquoi surtout l'État de Gênes, que la violence seule avait absorbé dans l'empire français, ne retrouva-t-il pas sa vieille indépendance lorsque la victoire venait de faire triompher la cause des peuples opprimés? Pourquoi la Saxe fut-elle morcelée malgré ses protestations unanimes, et sur quel droit pouvait-on s'appuyer pour conserver l'ombre d'une couronne à son roi, alors que l'on ne reconnaissait pas à ce pays lui-même le droit de demeurer nation, parce que des compensations territoriales avaient été promises à la Prusse? La légitimité historique ne protégerait-elle donc que les races royales, et la patrie des Jagellons n'avait-elle pas le droit de retrouver son nom, lorsque tel prétendant obscur reprenait son trône en vertu d'un titre inadmissible? Cette légitimité des dynasties, séparée de celle des peuples, était une doctrine aussi étrange que dangereuse à proclamer : ajoutons, d'ailleurs, que, si elle fut théoriquement énoncée à Vienne, on se garda bien d'en suivre les prescriptions rigoureuses. Pendant que les fils de saint Louis rentraient au palais de leurs pères, ceux de Gustave Vasa continuaient à étaler dans l'exil leur titre méconnu et leurs protestations inutiles, et l'on sait qu'il ne fallut rien moins que l'événement imprévu des cent jours pour faire triompher à Naples contre le roi Murat le principe si solennellement proclamé à Paris contre l'empereur Napoléon.

Se venger de la France au risque de la rendre impuissante et d'y préparer pour un prochain avenir une réaction révolutionnaire, satisfaire à tout prix aux traités particuliers passés durant la guerre, traités en vertu desquels chaque cabinet réclamait son contingent stipulé d'âmes et de lieues carrées à prendre depuis la Meuse jusqu'à l'Oder, solder les comptes des grands avec la monnaie prise dans la poche des petits, régler enfin les destinées du monde en se préoccupant exclusivement des dangers qu'on venait de traverser, sans mesurer ceux que prépareraient des événements déjà proches : tel fut l'esprit de ce congrès, où l'on éleva des expédients à la dignité de principes, et où l'on étala la perpétuelle hypocrisie du droit, sans y croire et sans le comprendre.

Et Dieu me garde d'accuser ici les hommes en leur attribuant ce qui ap-



partient aux choses mêmes. Livrée au courant des idées les plus contraires, ballotée entre les résurrections de l'école historique et les inspirations de l'école rationaliste, entre le teutonisme et le libéralisme, l'Europe de 1815 battait des mains et aux évocations du moyen âge et aux institutions représentatives. Elle nageait alors dans cet océan de contradictions d'où sortirent la déclaration de Saint-Ouen et tant d'autres vagues promesses. On se trouvait dans l'étroite obligation de satisfaire à deux tendances entre lesquelles on était également tirailé; aussi jamais œuvre ne porta-t-elle à ce point cachet de transition et de scepticisme. Quelques principes, confessés dès cette époque par toutes les écoles, la sécurité des propriétés et des personnes, le libre exercice des cultes, la proscription de la traite des noirs, y sont seuls proclamés avec précision et nettement, de telle sorte que les progrès constatés dans l'ordre moral font ressortir davantage l'incertitude et l'incohérence dans les vues politiques.

A examiner les vices de ce grand ouvrage et ses chancelantes bases, on eût pu croire qu'une bien courte durée attendait ce traité de Westphalie du XIX<sup>e</sup> siècle. Voici cependant vingt-cinq années que l'édifice lézardé fait tête à l'orage, et quelles années que celles de notre temps, où dans chaque lustre semble se condenser un siècle! Quels dangers n'ont pas menacé la paix de l'Europe, quelles passions et quels intérêts n'ont pas conspiré la guerre, quelles prodigieuses excitations n'ont pas poussé les peuples vers des destinées inconnues! Comment la paix s'est-elle maintenue et consolidée par chaque épreuve nouvelle? Comment le repos du monde a-t-il résisté à des atteintes multipliées, dont une seule aurait suffi pour l'embraser en d'autres temps? Ceci n'est rien moins que le problème entier de l'avenir, que la révélation d'une situation toute nouvelle, qu'on ne nie plus, parce que chaque jour la constate davantage, mais qu'on ne comprend encore ni dans son principe, ni dans ses conséquences.

L'Europe venait d'acquérir, en la payant bien cher, une expérience destinée à lui profiter. Elle dut se demander ce que tant de guerres acharnées avaient changé au cours naturel des choses, à l'ascendant des peuples en voie de progrès, au déclin des peuples en voie de décadence; et à la vue de résultats aussi disproportionnés avec l'immensité des sacrifices, l'instinct public se prit à douter de la fécondité de tant de combinaisons qui n'avaient pas notablement modifié les résultats qu'une prévoyance éclairée eût pu prédire un demi-siècle auparavant. L'Angleterre avait-elle attendu la révolution française pour afficher ses prétentions au monopole commercial et à la domination maritime! La Russie ne suivait-elle pas, depuis Pierre I<sup>er</sup>, sa double pente vers l'Allemagne et vers l'Orient? La monarchie prussienne n'avait-elle pas reçu de Frédéric II une sève destinée à lui faire pousser encore quelques rameaux? L'Autriche n'était-elle pas depuis longtemps puissance stationnaire, assez forte pour se défendre, plus assez forte pour attaquer? Enfin, depuis les jours de Louis XV et la destruction de la Pologne, n'était-il pas trop évident que la brillante étoile de la France s'obscurcissait à l'horizon des peuples? Quels si grands changements avaient donc introduit dans l'organisation territoriale de l'Europe ces luttes gigantesques, quels résultats définitifs en



étaient sortis, que n'eût pas déjà préparés la force des choses? Qu'y avait-il de bouleversé, après tant de bouleversements, dans l'économie de ces plans, inflexibles comme la Providence qui les trace? En quoi l'héroïsme et le génie avaient-ils prévalu pour les modifier? La vanité des combinaisons d'une politique isolée en face de la force suprême qui domine l'ensemble des choses humaines, n'était jamais apparue en Europe aussi clairement qu'après ces vingt-cinq années d'épreuves; c'était en quelque sorte la morale de la douloureuse histoire, l'idée divine épanouie dans le monde au prix du sang des générations; c'était une pierre d'attente pour le droit nouveau qui commence à s'élever aujourd'hui sur les débris de la politique de l'égoïsme et de la science de l'équilibre. Essayons d'en dégager le principe.

Il n'est pas, depuis 1815, une transaction de quelque importance où l'Europe ne soit intervenue tout entière. Des défiances injustes et des mesures impopulaires voilèrent d'abord aux yeux du monde l'imposant caractère d'un tel accord, et la quintuple alliance d'Aix-la-Chapelle, cette haute inspiration que doit féconder l'avenir, put sembler conçue dans des vues étroites et mesquines. Il en est presque toujours ainsi des grandes choses qui n'appartiennent en propre à personne, et dont le génie ne se révèle que par le temps. Des engagements regrettables ont pu être pris à Troppau, à Leybach et à Vérone; mais l'esprit dans lequel fut dirigée l'alliance des grandes puissances aux premières années de sa fondation, n'infirmait pas l'importance de ce concert fondé sur des engagements réciproques et sur la quasi-permanence d'une conférence européenne. Ce fait, qui se produisait pour la première fois dans le monde, ouvrait une ère nouvelle dans les annales des nations, et la solennelle déclaration de principes émanée de l'Europe encore en armes sur nos frontières restera, pour la postérité, le monument le plus grave entre tous ceux de l'histoire contemporaine (1).

(1) Déclaration signée à Aix-la-Chapelle par les plénipotentiaires de l'alliance, le 15 novembre 1818 :

« L'objet de cette union est aussi simple que grand et salutaire; elle ne tend à aucune nouvelle combinaison politique, à aucun changement dans les rapports sanctionnés par les traités existants; calme et constante dans son action, elle n'a pour but que le maintien de la paix et la garantie des transactions qui l'ont fondée et consolidée.

» Les souverains, en formant cette union auguste, ont regardé comme sa base fondamentale leur invariable résolution de ne jamais s'écarter, ni entre eux, ni dans leurs relations avec d'autres États, de l'observation la plus stricte des principes du droit des gens, principes qui, dans leur application à un état de paix permanent, peuvent seuls garantir efficacement l'indépendance de chaque gouvernement et la stabilité de l'association générale.

» Fidèles à ces principes, les souverains les maintiendront également dans les réunions auxquelles ils assisteront en personne, ou qui auraient lieu entre leurs ministres, soit qu'elles aient pour objet de discuter en commun leurs propres intérêts, soit qu'elles se rapportent à des questions dans lesquelles d'autres gouvernements auraient formellement réclaté leur intervention. Le même esprit qui dirigera leurs conseils et qui règnera dans leurs communications diplomatiques, présidera aussi à ces réunions, et le repos du monde en sera constamment le motif et le but.

» C'est dans ces sentiments que les souverains ont consommé l'ouvrage auquel ils

Si les appréhensions des gouvernements alors menacés dans leur existence par les agitations intérieures firent quelquefois de l'union des grands pouvoirs un instrument de mesures illibérales, c'était là un fait transitoire par sa nature, et d'après lequel il eût été fort peu politique d'apprécier le génie et la portée d'une institution à peine éclosse. Ce fut après 1850 que le nouveau droit public, soudainement sorti des embarras d'une guerre générale, se révéla sous son véritable caractère. Aux difficultés qui se présentaient alors et dont il sut triompher, on put voir qu'il y avait en lui un germe déjà puissant de vie et d'avenir. Jusqu'alors la grande conférence européenne, dont l'acte du 15 novembre 1818 avait complété la constitution, ne s'était occupée que d'un seul intérêt, celui de la sécurité des trônes menacés par les tentatives révolutionnaires; à partir de 1850, elle eut à parfaire une œuvre plus difficile. Cette conférence fut appelée tout à coup à concilier les intérêts les plus opposés, à transiger entre les principes les plus hostiles; elle dut enfin, selon un mot heureux, asseoir la paix de l'Europe en équilibre sur une révolution.

La crise de 1850 fut sans doute la plus grande épreuve qu'eût à subir la paix du monde. La guerre semblait alors également inévitable, soit qu'on mesurât les conséquences politiques de cette révolution, soit qu'on observât les instincts de ceux qui l'avaient consommée. Elle renversait en France un établissement dans lequel l'Europe voyait la sanction même du dogme politique qu'elle s'efforçait de proclamer. Son contre-coup abîma cette monarchie des Pays-Bas, la plus grande conception du traité de Vienne, et dans laquelle s'étaient résumées toutes les craintes et toutes les antipathies de 1815. La Belgique avait à peine secoué le joug étranger, que déjà l'Allemagne et l'Italie s'agitaient pour naître enfin à la vie politique, et que la Pologne soulevait la pierre du sépulcre sous laquelle on la croyait ensevelie pour jamais.

Lorsqu'une institution résiste aux innombrables obstacles contre lesquels eut à lutter la conférence de Londres dans le règlement de la question hollando-belge, il est permis de la proclamer toute-puissante, et l'on acquiert le droit de penser que le système de transaction si heureusement employé pour dé-

étaient appelés. Ils ne cesseront de travailler à l'affermir et à le perfectionner. Ils reconnaissent formellement que leurs devoirs envers Dieu et envers les peuples qu'ils gouvernent leur prescrivent de donner au monde, autant qu'il est en eux, l'exemple de la justice, de la concorde, de la modération, heureux de pouvoir consacrer désormais tous leurs efforts à protéger les arts de la paix, à accroître la prospérité intérieure de leurs États, et à réveiller ces sentiments de la religion et de la morale dont le malheur du temps n'a que trop affaibli l'empire. »

Il est inutile, sans doute, de rappeler ici que l'alliance des cinq grandes puissances dont les ministres ont signé cet admirable manifeste, était distincte de la sainte-alliance proprement dite, dont le pacte fut conclu à Paris, le 26 septembre 1815, entre les empereurs de Russie et d'Autriche et le roi de Prusse. C'est la quintuple alliance scellée à Aix-la-Chapelle entre l'Autriche, l'Angleterre, la France, la Prusse et la Russie, qui a été la base de toutes les transactions politiques en Europe jusqu'à la conclusion du dernier traité de Londres, par lequel a été rompu ce faisceau, seul gage de la paix du monde.

noner des difficultés qui en tout autre temps auraient été réputées insolubles, pourrait suffire à toutes les conjonctures, s'il continuait à être appliqué aujourd'hui avec la sincérité qui fit sa force en 1851 et 1852.

La France de 1850 manqua-t-elle à sa révolution et à elle-même en persistant à garder dans l'alliance des cinq puissances la place qu'y avait prise le gouvernement de la branche aînée des Bourbons, et ne fit-elle pas, en résistant à ses propres entraînements, une chose honorable autant que politique ?

Des chances heureuses s'offraient sans doute pour commencer une guerre favorisée par des diversions puissantes, et que la sympathie alors déclarée de l'Angleterre permettait peut-être d'entreprendre sans témérité ; mais quel n'eût pas été l'effet d'une telle excitation sur le gouvernement que la France venait de se donner ! Comment ce gouvernement se fût-il assis sur les intérêts matériels qui font sa force, s'il avait dû, au dedans comme au dehors, faire appel aux sympathies les plus ardentes et les plus aveugles ? Il devait craindre l'enivrement de ses victoires aussi bien que le contre-coup de ses défaites. Faible encore et dominé par tous ceux qui avaient contribué à son élévation, il n'était pas en mesure, dans d'aussi terribles complications, de se produire avec son génie propre, en déployant ce caractère de modération régulière, qui, depuis, a fondé sa puissance. Le premier souci d'un pouvoir intelligent doit être de conserver toujours l'entière disposition de lui-même, et d'éviter les événements sous l'influence desquels il peut craindre de la perdre.

Pourquoi la monarchie nouvelle eût-elle affronté un tel péril ? qu'y eût-elle gagné dans l'hypothèse la plus favorable ?

Déchirer les traités de 1815 pour reprendre ces frontières que, depuis les conférences de Léoben jusqu'à celles de Prague, l'Europe ne nous avait pas disputées, c'eût été là, sans doute, l'entreprise la plus populaire en France. Ajoutons que sa réalisation n'eût pas été un malheur pour l'Europe, s'il était vrai qu'un accroissement de territoire fût l'unique moyen de déterminer cette extension de l'influence française, qui seule peut défendre le monde contre la double oppression qui semble le menacer ; reconnaissons enfin qu'un tel accroissement était justifié d'avance par la doctrine de la pondération des pouvoirs et le droit des gens des derniers siècles. Si cette politique a été heureusement répudiée au lendemain d'une grande révolution, si l'on en a pénétré le danger et le vide, qu'on nous permette de croire que des considérations indignes d'elle n'ont pas déterminé la France, et que la conscience publique a compris ce qu'il y a d'immoral et de frivole dans le système fameux dont nous venons d'esquisser l'histoire ; qu'il ne nous soit pas interdit de trouver dans cette pacifique tendance une sorte de révélation anticipée de l'organisme nouveau que ce siècle aspire si laborieusement à enfanter.

Réunir à la France, par le seul droit de la conquête, ces provinces rhénanes que leur histoire, comme leur langue et leur génie, associent à la nationalité germanique ; étouffer en Belgique le germe heureux qui s'y développe pour proclamer une réunion à laquelle ne provoquaient pas les sympathies populaires, n'était-ce pas perdre une immense force morale dans la poursuite d'un accroissement de force matérielle problématique, n'était-ce pas contrarier le

nouvel ordre européen , bien loin de l'aider à naître , et nous placer à la suite des préjugés , au lieu de nous mettre à la tête des idées ?

Dans la situation violente et fautive où se trouve établie l'Europe , l'agrandissement de son territoire n'est pas pour la France le seul moyen d'augmenter sa force relative et d'étendre la sphère de son influence. Il est évident pour tout le monde qu'il lui importe beaucoup moins de s'agrandir que de faire rectifier les usurpations commises par tous les cabinets , sous l'invocation du principe de l'équilibre européen , depuis le traité de Westphalie. La France trouverait assurément bien moins son compte à porter ses frontières jusqu'au Rhin qu'à établir entre les peuples ces limites naturelles , et pour ainsi dire sacrées , si brutalement franchies , depuis deux siècles , au nom des convenances politiques. Si le monde s'organisait jamais selon les affinités véritables des races qui le composent , et si le travail de la nature cessait d'être contrarié par celui de la politique , qui ne voit que la compacte unité française s'élèverait incomparable en éclat comme en puissance au centre de toutes les nationalités rendues à elles-mêmes ? Supposez tel redressement qu'il vous plaira d'une grande iniquité séculaire , et vous trouverez que , sans rien ajouter à sa puissance matérielle , la France s'agrandira de tout ce qui pourrait être ôté à l'injustice et à l'oppression.

Que l'Allemagne et l'Italie réalisent un jour cette unité si vainement poursuivie depuis des siècles ; que la Pologne rejoigne ses membres épars sous son souffle immortel ; que la Belgique , s'asseyant dans sa jeune nationalité , obtienne le complément naturel de son territoire et joigne les riches cités commerciales du Rhin à leurs vieilles sœurs catholiques de l'Escant et de la Meuse ; que la Grèce , délivrée par nos armes , voie s'ajouter à son territoire et la Crète et Samos , et ces îles d'Ionie , perles brillantes de sa couronne ; supposez la question d'Orient résolue par une transaction équitable entre les intérêts indigènes qui se partagent l'empire ottoman , à l'exclusion des ambitions étrangères qui convoitent les magnifiques positions de Constantinople et d'Alexandrie ; parcourez à plaisir le monde de l'une à l'autre de ses extrémités ; soit que vous voyiez l'Espagne rendue à une liberté régulière et féconde , délivrée du signe de servitude qui depuis le congrès d'Utrecht pèse sur elle du haut du rocher de Gibraltar ; soit que vous vous figuriez les peuples du Gange ou ceux du Saint-Laurent redevenus maîtres de leurs destinées , comme ces autres colonies lointaines aidées par nous à devenir une grande nation ; allez plus loin encore dans vos espérances et dans vos rêves : représentez-vous l'Europe complétant par de larges stipulations diplomatiques le code ébauché au congrès de Vienne , proclamant la liberté des détroits et des mers , ouvrant à tous les pavillons le Bosphore , Suez , Panama , ces portes de trois mondes , et dites si de tous ces changements il pourrait s'en consommer un seul qui ne déterminât pour la France un accroissement notable de puissance politique , encore qu'il ne dût pas ajouter un mètre carré à son territoire , ni un soldat à ses armées !

Que le pays apprécie donc sa position véritable , que dans les jours de crise qui semblent près de se lever pour lui , il sache à quelle œuvre vouer son énergie , à quelle pensée demander sa force , et qu'il ne dépense pas dans une



poursuite stérile des efforts dont il doit compte à l'humanité tout entière. La France est placée dans cette position unique au monde, de se montrer généreuse par égoïsme et de considérer comme une conquête le redressement de toute injustice. Que ne pourrait un tel peuple se dévouant à un tel rôle, sous la main d'un pouvoir qui, sans provoquer les occasions par la violence de ses actes, saurait les féconder par la constance de ses principes !

On peut réduire à quelques maximes fort simples celles que la France est appelée à faire prévaloir par l'esprit général de sa politique et la persévérance de ses efforts, soit que ceux-ci s'exercent dans cette conférence européenne si malheureusement interrompue après un quart de siècle d'existence, soit que les événements la contraignent à reparaitre sur ces grands champs de bataille dont elle n'a pas oublié les chemins.

Si notre âge est appelé à fonder un droit public qui lui soit propre, ce droit aura nécessairement pour base la reconnaissance de ce triple principe, qu'un peuple s'appartient par un titre imprescriptible comme l'homme lui-même, qu'un attentat à toute nationalité, non justifié par le soin impérieux de la défense personnelle, est un véritable homicide social, et que le premier devoir de la grande amphycionie des peuples chrétiens est de redresser graduellement, selon le vœu de la nature, des combinaisons contre lesquelles proteste la conscience publique.

Du jour où la France aurait solennellement proclamé ce dogme, elle aurait conquis en Europe une force immense ; du jour où l'Europe l'aurait à son tour accepté, la paix du monde aurait reçu le gage le plus éclatant qu'il soit permis à l'humanité de lui donner. Nul n'oserait affirmer, à coup sûr, qu'une telle pensée soit destinée à se réaliser complètement dans l'ordre politique ; mais les idées mêmes qui passionnent le plus violemment les hommes sont bien rarement appelées à recevoir une application rigoureuse, et ce désaccord de la pratique à la théorie n'empêche pas leur puissance de rester entière, et les peuples qui en gardent le dépôt de porter un signe éclatant aux yeux de tous.

Qu'on ne donne pas à ce principe une extension qu'il ne comporte pas. Il ne s'agit point, on doit le comprendre, d'engager la France dans un cosmopolitisme indéfini au mépris d'intérêts plus directs, et de substituer au propagandisme brutal de la liberté le chevaleresque redressement des injustices de tous les âges. Les gouvernements sont condamnés à l'égoïsme par la nature même de leur mission, en ce sens que l'abnégation, qui est une vertu chez les particuliers, serait un crime pour une société, à laquelle manque la perspective d'une seconde vie pour se faire payer des sacrifices faits en celle-ci. Les premiers devoirs resteront donc pour la France ceux qui ont un rapport immédiat au soin de sa sûreté et de sa fortune, à la nécessité de garantir l'une et l'autre contre les chances de l'avenir. Ajoutons que la France de 89 et de 1830 ne garde pas seulement ses frontières, qu'elle défend encore contre de redoutables influences le principe même de ses institutions, et qu'elle est enfin responsable de ce dépôt devant les générations futures. De cet ordre de faits découle un ordre d'obligations précises et rigoureuses, avec lesquelles aucun compromis n'est possible, et qui doivent former aujourd'hui comme la partie fixe de la politique française.

Aux premiers jours de la révolution de juillet, on crut satisfaire à tout ce que réclamait le soin de notre sûreté et de notre indépendance politique en proclamant le principe de non-intervention et en s'efforçant de le faire accepter par l'Europe. Ce fut là sans doute une honorable inspiration, et il y eut courage et habileté à jeter alors un tel obstacle entre la Prusse et la Belgique, entre l'Autriche et la Sardaigne; mais cette doctrine ne pourrait, sans des dangers sérieux, devenir celle du monde politique, et la France devrait moins qu'une autre essayer de la produire comme une maxime fondamentale dans l'ensemble du droit européen. Voyez, en effet, ce qui advint promptement de la non-intervention : ce principe était à peine proclamé que déjà les événements en déterminaient la violation, en la légitimant par des considérations péremptoires. Après la débâcle de Louvain, la France intervenait en Belgique, pour empêcher une restauration incompatible avec l'établissement de sa nouvelle dynastie, au même titre et en même temps que l'Autriche occupait les légations pour maintenir ses possessions milanaises et vénitiennes. Si la France et l'Europe, plus inquiètes l'une et l'autre de respecter une abstraction que de pourvoir à leur sûreté, s'étaient inclinées devant la non-intervention comme devant une infranchissable barrière, si un principe absolu avait prévalu contre une politique prudente autant que modérée, c'en était fait pour longtemps de la paix du monde, et son sort était commis au double hasard des batailles et des révolutions. En proclamant son respect profond pour toutes les nationalités, la France se gardera donc d'enchaîner, pour elle-même comme pour autrui, ce droit de propre conservation contre lequel aucun autre ne saurait prévaloir. Elle reconnaîtra hautement qu'il existe pour toutes les sociétés politiques un rayon d'influence légitime, une zone dans laquelle il doit être interdit de les menacer impunément. C'est ainsi que toute occupation temporaire du Piémont par une grande puissance militaire, toute conspiration permanente en Suisse, toute restauration orangiste en Belgique, tout mouvement absolutiste ou anarchique en Espagne constituera, au profit de notre gouvernement, ce droit de la défense personnelle qu'il lui serait rigoureusement interdit d'abdiquer. La France a usé de ce droit envers la Belgique dès le mois d'août 1851, avant d'y être autorisée par le traité collectif du 15 novembre; elle a menacé deux fois d'en faire à la Suisse une application délicate peut-être, mais assurément légitime, et le jour n'est pas éloigné où tous les bons esprits s'accorderont pour regretter qu'on ait reculé, au delà des Pyrénées, devant une obligation qui ne résultait pas moins de nos intérêts envers nous-mêmes que de nos devoirs envers un peuple infortuné. La prédominance des idées françaises en Espagne est une nécessité trop évidente dans l'économie de la politique française pour que cette nécessité ne nous donnât pas le droit, et en même temps ne nous créât pas le devoir, d'offrir au parti qui les représente un point d'appui temporairement indispensable.

Le principe de l'indépendance des peuples se tempérera donc constamment par les intérêts de chacun d'eux; et si le droit des nationalités opprimées à une résurrection politique est jamais solennellement proclamé dans le monde, leur solidarité n'en sera que plus authentiquement constatée. Que cette résurrection soit l'objet de toutes nos pensées, le but de tous les vœux comme de

tous les efforts de la France. Que sans prétendre troubler l'ordre existant en Europe, en devançant le jour de conflagrations plus ou moins prochaines, le pouvoir et l'opinion énoncent l'immuable volonté de saisir toute occasion de redresser les vieilles iniquités commises au nom d'un principe dont le résultat définitif consiste à livrer le monde à l'influence exclusive de l'Angleterre et de la Russie, soit que ces deux puissances s'entendent pour le dominer, soit que leur rivalité doive ensanglanter l'avenir. Abdiquons les souvenirs d'une gloire stérile devant la grandeur d'une telle mission, et sans hâter par nos impatiences le cours des événements, sachons d'avance ce que nous aurons à leur demander.

Ce rôle de réparation et d'équité politique, la force des choses a commencé à le tracer pour la France bien avant qu'elle s'en rendit compte. A la fin du dernier siècle, elle appelait à la vie ce peuple géant dont la marine forme aujourd'hui, avec la nôtre, le plus ferme boulevard de la liberté des mers, et notre siècle n'avait guère vu s'écouler plus d'un quart de son cours qu'elle avait déjà pris, dans la conférence européenne, l'initiative du système auquel la Grèce et la Belgique ont dû tour à tour la consécration solennelle de leur indépendance. Le traité du 6 juillet 1827, celui du 13 novembre 1851, sont des inspirations dont un peuple arrivé à la maturité de l'intelligence politique peut être aussi justement fier que de ses plus éclatants triomphes.

La France a versé sans doute des larmes de sang sur le sort du peuple héroïque qui succombait loin d'elle en invoquant son nom, et peut-être en l'accusant d'ingratitude; mais elle ne désespère pour la Pologne ni de la justice de Dieu ni de celle des hommes. Elle sait tout ce que garde de péripéties imprévues l'immense drame qui commence en Orient, épreuve difficile pour laquelle les peuples semblent avoir recueilli leurs pensées et leurs forces pendant vingt-cinq ans de paix, redoutable problème dont la solution définitive n'intéresse pas moins l'avenir de Varsovie que celui de Constantinople. Si les destinées de l'empire ottoman devaient irrévocablement s'accomplir; si les efforts de la France pour maintenir à la question d'Orient son caractère exclusivement oriental, en écartant de ce terrain les ambitions européennes qui aspirent à l'occuper; si ces efforts loyaux autant que désintéressés sont trompés par les événements, et qu'il faille un jour s'incliner devant l'irrésistible nécessité d'un partage, il est évident que la Russie, maîtresse du Bosphore, n'aurait qu'un seul gage à offrir à l'Europe alarmée, et que la renaissance de la Pologne pourrait sortir du grand cataclysme où l'islamisme serait condamné à s'abîmer. Dans une telle éventualité, le rôle de la France serait marqué à l'avance, et ses efforts seraient aussi énergiques que son intervention y serait souveraine.

Nous avons deux politiques à mettre au service d'un même principe dans la crise orientale, l'une pour le cas où la destruction de l'empire ottoman deviendrait une nécessité authentiquement constatée, l'autre pour l'hypothèse contraire. S'il est écrit que la chrétienté doit un jour s'asseoir sur cette terre de ruines et se la partager pour la rendre de nouveau féconde, alors le moment sera venu de redresser dans l'intérêt de tous le système territorial de l'Europe occidentale. En s'en remettant loyalement aux vœux des populations elles-mêmes pour ce qui concerne l'extension de ses frontières, la France exi-

gera du moins que toute sécurité soit rendue à celles-ci par l'occupation des points dont l'ombrageuse jalousie des négociateurs du traité du 20 novembre 1815 les a systématiquement dégarnies. Un retour aux dispositions primitives du traité de Vienne, si perfidement modifié par celui de Paris après le désastre des cent jours, serait moins une conquête qu'une garantie pour la France, et celle-ci reste en toute occasion dans son plein droit de l'exiger. Peut-être ce gage d'indépendance et de force suffirait-il pour lui rendre au dehors son influence légitime et nécessaire, si cette réintégration dans des parties intégrantes de son territoire se combinait avec de larges dispositions réparatrices pour la Pologne, et, dans la zone qui nous touche immédiatement, avec des modifications territoriales que la Prusse aurait elle-même intérêt à consacrer. A ce prix, la France pourrait laisser s'accomplir, aux rives du Bosphore, des changements qui n'affecteraient d'une manière sérieuse aucun de ses intérêts directs et permanents.

Mais un tel rôle ne peut commencer pour nous qu'après que nous aurons dû renoncer à l'espoir d'en remplir un autre. Ce respect pour l'indépendance des nations, dont nous convions la France à faire la base de son droit politique, est acquis aux pouvoirs dans leur faiblesse comme dans leur force, et la Turquie s'efforçant aujourd'hui de secouer la rouille qui la ronge, et de suivre de loin la civilisation de l'Europe chrétienne, existe à un titre plus sacré pour celle-ci que lorsque les sultans la menaçaient de leur prosélytisme sauvage.

Dans ces vues de conservation pour tous les intérêts véritables et de bienveillante tutelle pour tous les efforts, quelles pensées devaient naturellement préoccuper la France, quels plans devait-elle suivre et quels résultats se proposer ?

Il répugnait au bon sens de rendre à l'administration directe de la Porte des provinces lointaines où sa domination ne s'exerça jamais que d'une manière incertaine et contestée, et où il est trop évident qu'elle ne pourrait en aucun cas se rétablir sur des bases quelque peu solides. Et lorsqu'un gouvernement, puissant du moins par la force militaire et par deux générations de grands hommes, avait arraché au brigandage et à l'anarchie le sol magnifique qu'ils désolent depuis tant de siècles, il était manifeste que le premier soin de la France, dans l'œuvre désintéressée qu'elle poursuit, devait être de réclamer la sanction du droit pour le fait glorieux qui éveille depuis trente ans l'admiration du monde. En stipulant les plus larges garanties dans l'intérêt des nombreuses populations chrétiennes, elle devait faire en Égypte et en Syrie ce qu'elle avait fait en Grèce pour la race hellénique, alors que de protocole en protocole elle arrachait pour ce nouvel État, du mauvais vouloir de certaines chancelleries, des frontières moins restreintes que celles où l'on avait d'abord prétendu le confiner ; elle devait enfin faire aux bords du Nil et de l'Euphrate ce qu'elle ferait dans l'occasion aux bords du Danube, si un peuple vivant se réveillait jamais dans les vastes plaines qu'il arrose. Quelle que soit donc l'issue de ces grandes transactions, l'opinion publique peut être fière des généreuses pensées qu'elle n'a cessé d'y apporter. Elle a tout embrassé dans une même vue d'équité, tout pesé à la même balance. Les signataires du quadruple traité pourraient-ils se rendre le même témoignage, pourraient-ils avouer leurs



secrètes pensées avec autant de sincérité que dès l'origine la France afficha les siennes ?

Au lendemain de la défaite de Nézib, le gouvernement français, faisant parler la victoire et la force, cette double puissance devant laquelle s'incline l'Orient, pouvait provoquer une négociation directe entre un redoutable vassal et le malheureux prince si étrangement abusé par les influences étrangères, qui venaient de conseiller une guerre désastreuse. Un rôle de médiation et d'arbitrage qu'il était difficile de lui disputer s'ouvrait alors devant lui. Mais la France s'est rappelé que des engagements antérieurs la liaient à l'Europe. Elle s'est refusée à assumer la première la responsabilité de la rupture de la grande alliance d'Aix-la-Chapelle, et elle s'est engagée dans l'intervention collective, alors qu'elle trouvait dans ses alliés un concours moins désintéressé que le sien ; elle est restée fidèle, même au prix du succès, à la haute et pacifique pensée qui avait garanti la sécurité de toute une génération. Ne l'en blâmons pas, quelque amère déception qu'elle se soit préparée, et sachons respecter jusque dans les calamités temporaires qu'elles entraînent les inspirations du génie de la civilisation et de la paix.

Avant que cette grande question ait reçu sa solution définitive, nous aurons souvent à faire appel aux principes désintéressés posés par nous. Ceux-ci feront notre force devant l'Europe au jour d'un conflit qu'on a quelque droit d'estimer inévitable.

Deux issues s'ouvrent, en effet, devant les événements : ou l'alliance de l'Angleterre et de la Russie se maintiendra pour atteindre en Orient sa conséquence dernière, un partage d'influence, sinon un partage territorial, ou elle se rompra violemment à raison de la déception subie par le cabinet russe, car celui-ci n'a pu sacrifier qu'à la perspective d'un concert de vues et d'ambition sa politique séculaire et sa suprématie exclusive et jalouse sur l'empire ottoman. La France aura donc un jour ou à régler avec la Russie les conditions d'une adhésion qu'aucun intérêt capital ne rendrait impossible, ou à paraître sur cette grande scène de l'Orient pour y défendre la liberté du monde. Se concilier l'opinion publique en Europe, calmer toutes les inquiétudes au lieu de les susciter par un appel à des souvenirs dangereux autant que stériles, augmenter ses forces sans agiter les esprits, telle doit être la base invariable de sa politique. Hors de là, il ne saurait y avoir pour elle que déception et impuissance. Dans ces limites, un gouvernement prévoyant et fort peut encore rendre la France l'arbitre de l'avenir ; il peut contenir, par la grandeur même d'une telle perspective, cette agitation intérieure qui ne sera dominée que par une haute direction et la perspective d'un but légitime.

De cette course rapide à travers l'histoire, de ce coup d'œil jeté en passant sur tant et de si grands intérêts, tirons en terminant une conclusion positive.

Nous avons vu l'Europe, à peine échappée à la barbarie, essayant de fonder l'édifice de la chrétienté sur des principes de droit public que la violence des temps ne lui permettait pas de supporter ; puis nous l'avons montrée suppléant à l'idée morale abîmée au xv<sup>e</sup> siècle dans le naufrage de toutes les communes croyances, par un mécanisme ingénieux sans doute, mais plus subtil qu'efficace. Celui-ci devait bientôt conduire les sociétés politiques à la néga-

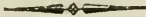
tion même du droit, et de l'apothéose du fait à la lutte entre deux forces prépondérantes.

Cette œuvre s'accomplit aujourd'hui sous nos yeux. Pendant que la Russie écrase la Pologne, efface la Prusse et l'Autriche, et pèse sur toute l'Allemagne méridionale, pendant que son ministre à Francfort est plus puissant auprès de la confédération germanique que le ministre de la cour de Vienne, la Grande-Bretagne, qui entend voyager sur ses terres du comté de Kent à la côte de Coromandel, aspire à faire de Candie, de Suez et d'Aden des étapes nouvelles de la route immense qui bientôt se prolongera de Calcutta aux côtes de la Chine, pour atteindre à travers l'archipel de l'Océanie les rochers de la Nouvelle-Zélande. Les deux mondes assistent immobiles, mais inquiets, à cette prise de possession chaque jour moins dissimulée. Cependant, entre l'éclatante audace du génie britannique et la froide persévérance du génie russe, entre ces deux ambitions si diverses dans leurs moyens, si analogues dans leur but, une idée grandit par les progrès de la raison publique, et rallie les peuples auxquels pèsent les violences du passé comme ceux qui appréhendent celles de l'avenir. L'esprit s'inquiète et prévoit des combinaisons plus naturelles; il se demande si la paix des générations à naître ne trouvera pas un jour dans l'intime adhésion des peuples eux-mêmes aux arrangements diplomatiques des garanties qu'on attendrait vainement désormais d'une pondération illusoire. Un mouvement double et simultané agite le monde, et le secret de l'avenir git dans la combinaison de ce qu'il y a d'individuel et de vivant encore dans le génie des races historiques avec l'élément progressivement unitaire sur lequel s'élève l'humanité elle-même. Que la France s'empare de cette idée, placée qu'elle est dans une position unique, pour la proclamer et pour la défendre; qu'elle s'en inspire dans toutes les situations difficiles, en fasse la règle inviolable de toutes ses transactions, et qu'elle lui emprunte une force dont le moment viendra bientôt de faire usage. Cette propagande serait juste; seule aussi elle serait féconde, parce qu'elle n'en appellerait pas à ces passions désordonnées et fiévreuses que l'Europe ne ressent pas, parce qu'elles ne sont pas nécessaires à l'accomplissement de ses destinées.

L. DE CARNÉ.

---

# LES GUÊPES.



Quand je voulus publier les *Guêpes*, — je chargeai un monsieur de faire imprimer mes petits volumes et de les vendre; c'est ce qu'on appelle prendre un éditeur. — Le monsieur me fit signer un papier, par lequel je m'engageais à lui laisser imprimer et vendre les *Guêpes* pendant un an; — je ne vous raconterai pas tous les ennuis que me donna ledit monsieur; — toujours est-il que l'année finit, — et que j'annonçais l'intention de continuer sans lui.

Ce monsieur prétendit alors — que la promesse que j'avais faite de lui laisser vendre mon ouvrage pendant un an, — m'obligeait à le lui laisser vendre pendant deux, — et il me fit un procès.

Le monsieur n'a pas, dit-on, chez lui, une chaise, — une paire de souliers, — une boîte d'allumettes, qui n'ait donné lieu à un procès. On désigna des arbitres; — et on nous fit expliquer nos prétentions. — Pour ma part, je parlai au moins pendant deux heures; chose que je ne pardonnerai de ma vie à ceux qui me l'ont fait faire.

Le monsieur parla aussi beaucoup. Après quoi les juges arbitres décidèrent, à la majorité de deux contre un, après une longue discussion : 1° qu'une année se composait de douze mois, en ne me cachant pas que c'était là une question embrouillée, — et que je devais me réjouir qu'elle eût été ainsi décidée;

2° Que le titre des *Guêpes* ayant été de l'aveu du monsieur, — imaginé, — apporté et écrit par moi, — ne m'appartenait pas plus qu'à ce monsieur, qui ne l'avait ni écrit, ni apporté, ni imaginé, et que par conséquent je n'avais plus le droit de m'en servir.

En quoi ils se montrèrent moins sages que Salomon ; — car ils tuèrent l'enfant ainsi que le demandait la fausse mère.

Cette seconde décision me parut moins claire que la première, — et je leur demandai humblement si j'avais encore le droit de m'appeler Alphonse Karr ; — à quoi il me fut répondu que j'en avais encore le droit.

Je leur témoignai de mon mieux ma profonde reconnaissance, et je me retirai.

Ainsi donc, mes *Guêpes* sont un ouvrage terminé par autorité de justice, — et je n'écrirai plus rien sous ce titre. — Mes *Guêpes* sont mortes, — je vous laisse le soin de leur épitaphe ; seulement j'imiterai la femme de ce marchand enterré au Père-Lachaise, — et je graverai sur le marbre : — LEUR PÈRE INCONSOLABLE CONTINUE LE MÊME COMMERCE, — RUE NEUVE-VIVIANNE, 46.

### DÉPART DE M. THIERS.

Vous n'êtes pas sans avoir quelque ami qui, lorsqu'il vous arrive quelque chose de funeste, — accourt d'aussi loin qu'il se trouve, pour vous dire : Je vous l'avais bien dit ! — et d'un air si triomphant qu'il est évident qu'il ne voudrait, pour aucune chose au monde, que le malheur qui vous arrive ne vous fût pas arrivé.

J'ai beaucoup de peine à ne pas triompher un peu ici de la réalisation textuelle de mes prévisions sur le départ de M. Thiers, et sur la manière dont ce départ devait s'effectuer. — Je vous renvoie simplement, pour les détails de ce qui s'est passé ce mois-ci, — au récit que j'en ai fait d'avance, le mois précédent, dans le dernier volume des *Guêpes*. — M. Thiers, — dit Mirabeau mouche, — dit mars 1<sup>er</sup>, — sort du ministère et de la position impossible qu'il s'était laissé faire, sous prétexte d'honneur et de dignité nationale ; — c'est un thème tout fait pour les discours qu'il va débiter à la chambre des députés.

Quatre des collègues de M. Thiers ne partageaient déjà plus son avis dans le conseil ; — c'était M. de Cubières, — M. Roussin, — M. Pelet de la Lozère et même M. Cousin.

M. Pelet de la Lozère surtout, qui est fort riche et qui offrait la plus grande responsabilité pécuniaire, ne voyait pas sans inquiétude les allures d'un président du conseil — qui venait s'asseoir à son bureau, — donnait des ordres, — prenait l'argent sans explications et mettait dans son budget une confusion effroyable.

Alors commença la distribution des croix d'honneur. M. Jaubert, qui ne par-



donnera jamais ni à M. Thiers ni à la croix, — d'avoir été décoré malgré lui, — l'a donnée aux jeunes mineurs de son cabinet. — Le seul dont je sache le nom s'appelle M. Lavenay et je ne le connais pas.

M. Gouin — en a fait autant. M. de Rémusat entre autres a, dans l'espace de cinq mois, nommé M. Delavergne, son secrétaire particulier, — maître des requêtes, grand officier de l'ordre de Charles III, — et chevalier de la Légion-d'Honneur.

Le nombre des croix distribuées par M. Thiers est fabuleux. — Au 22 février, il avait nommé chevaliers de la Légion-d'Honneur les employés des jeux; cette fois il a donné la croix à tous ses jeunes gens : — MM. Boilay du *Constitutionnel*, — un anonyme du *Courrier Français*; — quelques jeunes gens du Club-Jockey, — qui lui apprenaient à monter à cheval, — et divers journalistes pour lesquels — c'était un encouragement et une récompense pour les articles contre le roi qu'ils faisaient la veille et le lendemain du serment qu'ils prêtaient à Louis-Philippe.

M. le comte Walewski a été également décoré.

M<sup>me</sup> Dosne a continué pendant quelque temps à tenir sa cour à la Tuilerie; c'était une imitation libre de la cour de Charles V à Bourges. — Elle avait reçu l'ordre de la modération pendant la crise; — mais, la chose terminée, elle a repris possession de l'hôtel Saint-Georges. — Alors elle a annoncé qu'elle allait recommencer son pamphlet contre la famille royale; — et en effet, c'était merveille, le dernier jeudi du mois, de l'entendre semer des anecdotes, — et pour échauffer les députés arrivants, — leur réciter les articles du *National* du matin; — contester le mérite militaire du maréchal Soult; — expliquer comme quoi il a perdu la bataille de Toulouse, — et à tel point que M. de Mornay, gendre du maréchal, s'est cru obligé de se retirer.

Ce jour-là, — il y avait beaucoup d'hommes politiques; — tous les ministres démissionnaires n'y étaient pas.

La réunion était remarquable par l'absence des femmes, — il n'y en avait qu'une demi-douzaine : — M<sup>me</sup> Jacques Coste, — M<sup>me</sup> Léon Faucher, — M<sup>me</sup> Léon Pillet, — M<sup>me</sup> de Flahaut — et M<sup>me</sup> d'Argout.

On a envoyé au beau-père Dosne un avis par le télégraphe, pour qu'il eût à revenir jouer à la hausse, — que ne pouvait pas manquer d'amener la retraite de son gendre, — comme il avait joué à la baisse pendant son inquiétante administration.

---

## LA CRISE. — LE NOUVEAU MINISTÈRE.

Depuis dix ans, une trentaine d'hommes, dont quatre ou cinq seulement sont recommandables par de grands talents, se sont disputé et arraché le pou-

voir. — Chacun d'eux a une vingtaine d'affidés qui partagent ses chances ; — ce qui fait en tout à peu près 600 hommes pour lesquels et par lesquels tout se fait en France. Huit seulement de ces trente hommes peuvent être au pouvoir à la fois ; — pendant le temps qu'ils y restent, on les appelle *gouvernement anti-national*, — *vendu à l'étranger*, — *tyrans*, — *opresseurs*, — *corruption* ; — je passe les menues injures. — Les vingt-deux qui sont hors des affaires, s'intitulent eux-mêmes : — *grands citoyens*, — *amis du peuple*, — *espoir de la patrie*, — *vertu et désintéressement*, — *le pays*, et crient contre des abus auxquels en réalité ils ne trouvent d'autre mal que le chagrin qu'ils ont de ne pas les commettre eux-mêmes. — Les huit qui sont au pouvoir se gorgent eux et leur bande, — jusqu'au moment où ils tombent comme des sangsues soûles ; — huit autres prennent leur place. — Les huit arrivants héritent en même temps des dénominations susdites de *gouvernement anti-national*, — *vendu à l'étranger*, — *de tyrans*, — *d'opresseurs*, — *de corruption*. — Les huit déplacés rentrent dans la classe des *grands citoyens*, — des *amis du peuple*, — des *espoirs de la patrie*, des *vertus et désintéressements*, — et redeviennent *le pays*.

Pour arriver aux affaires ou pour s'y maintenir — rien ne leur coûte ; — l'agitation, l'inquiétude, — la ruine de la France ne sont pour eux que des moyens. — Leur politique ressemble à celle du sauvage qui abat un cocotier par le pied pour cueillir un seul fruit qui lui fait envie ;

Ils sont semblables à un homme qui mettrait le feu à la maison de son voisin — pour se faire cuire à lui-même un œuf à la coque.

J'avouerai aussi que je ressens d'ordinaire un enthousiasme fort modéré à l'avènement d'un nouveau ministère, quand je songe que, vu le cercle d'une trentaine d'hommes dans lequel on prend toujours les ministres, — chacun des arrivants a déjà au moins une fois été rejeté comme incapable ou pis que cela.

Ainsi, dans le nouveau ministère composé de MM. *Soult*, *Martin (du Nord)*, *Guizot*, *Duchâtel*, *Cunin-Gridaine*, *Teste*, *Villemain*, *Duperré*, *Humann*, M. Soult a été antérieurement ministre trois fois, — Guizot, trois fois, — M. Duchâtel, deux fois, — etc., etc. ; — c'est-à-dire, qu'ils ont été deux fois, — trois fois renversés sous les accusations les plus graves.

M. Gouin — qui était ministre, il y a quelques jours, — en voyant les faïsses du Hâvre, s'est écrié : — Que d'argent il a fallu pour exécuter de tels travaux !

A propos des fortifications de Paris qui ne peuvent être terminées avant six ou huit ans, — on rappelle ce seigneur avare qui, apprenant que ses pages manquaient de chemises, — se sentit touché de compassion : Vraiment, — dit-il, — ces pauvres enfants ! — Il fit venir son jardinier et lui ordonna de semer du chanvre. — Quelques-uns des pages ne purent dissimuler un sourire. — Les petits coquins, s'écria le seigneur, — ils sont bien contents, — ils vont avoir des chemises.

On faisait devant M. de Balzac un éloge mérité d'un de ses ouvrages : — Ah ! mon ami , — dit le romancier à l'un des interlocuteurs , vous êtes bien heureux de n'en être pas l'auteur ?

— Et pourquoi cela ?

— Parce que vous pouvez dire tout le bien que vous en pensez , — tandis que moi — je n'ose pas.

On a dit avec raison que , sous le gouvernement des hommes , ce sont les femmes qui gouvernent ; — et que , sous le pouvoir des femmes , on est gouverné par des hommes. — En effet , si le ministère du 15 avril représentait M<sup>lle</sup> Plessis du Théâtre-Français , — celui du 1<sup>er</sup> mars est le règne de M<sup>me</sup> Dosne et de M<sup>lle</sup> Louise Fitzjames de l'Opéra ; — avec le nouveau cabinet , M<sup>lle</sup> Rachel rentre aux affaires.

ALPHONSE KARR.

(*Extrait des Guépes*).

---

---

# LITTÉRATURE ORIENTALE.

---

## LE BHAGAVATA PURANA,

TRADUIT PAR M. E. BURNOUF.

---

On peut distinguer au sein de la littérature indienne plusieurs âges marqués par des monuments dont le caractère poétique diffère autant que la langue dans laquelle ils ont été rédigés. Pour apporter de si graves changements au fond et à la forme des produits successifs de la littérature indienne, il a fallu beaucoup d'années et de siècles. Combien de temps a dû s'écouler depuis les Vedas, ces hymnes d'une simplicité primitive, d'un style presque lapidaire, composés dans un langage dont les formes attestent une haute antiquité; depuis les Vedas, socle majestueux et brut sur lequel repose la pyramide de la littérature indienne, jusqu'aux grandes épopées sanscrites, le *Ramayana* et le *Mahabarata*, dans lesquelles la langue des Vedas a fait place à une langue moins concise, plus travaillée, plus souple; dans lesquelles d'ailleurs l'austérité primordiale du culte vedique a été remplacée par la richesse et la complication excessive d'une mythologie surabondante! Il y a loin aussi de ces grandes épopées elles-mêmes à la poésie fleurie, sentimentale du siècle de Vikramaditaya, aux chefs-d'œuvre délicats de cet ingénieux théâtre qu'ont fait connaître si avantageusement le charmant drame de *Sacotala* et les pièces traduites par M. Wilson.

Ici on trouve, ce qui est rare dans l'Inde, une date à peu près certaine, le premier siècle de notre ère. Après ce triple développement, cette triple mé-



tempescose d'une littérature dans laquelle semble s'être réalisé le dogme indien de la succession des existences, la vie poétique n'est pas encore tarie dans l'Inde; pareille à la vie des dieux de la mythologie brahmanique, elle se manifeste par une dernière incarnation, un dernier *avatar*. Ce produit suprême du génie indien, né après tous les autres, et les résumant tous dans une confusion puissante, dans un désordre qui a sa grandeur, ce sont les *Pouranas*. Cosmogonie et théogonie, mythologie et métaphysique, hymnes et légendes, tels sont les principaux éléments des *Pouranas*. Ces éléments sont entassés pêle-mêle; nul ordre logique entre les diverses parties d'une *Pourana*, nulle narration suivie qui rattache les événements par un fil continu, ou les enferme dans un cadre commun; la forme de ces poèmes est, en général, un dialogue entre deux personnages sacrés qui répètent d'anciens enseignements, et se livrent à des digressions infinies, dans lesquelles ils font entrer des systèmes cosmogoniques ou philosophiques, des récits légendaires (1) ou des mythes. Le seul lien qui unisse ces portions incohérentes et en forme un tout, c'est la dévotion enthousiaste de l'auteur à l'un des trois dieux qui se partagent l'adoration des diverses sectes de l'Inde, Brahma, Vichnou et Siva. Parmi les *Pouranas*, il n'en est presque point qui ne soient consacrés à la glorification de l'une de ces trois grandes divinités. On pourrait les appeler des cantiques immenses, des litanies gigantesques, développées à l'infini par l'inépuisable fécondité de l'imagination hindoue.

La lecture des *Pouranas* est très-populaire dans l'Inde, beaucoup plus que celle des monuments antérieurs, et surtout des *Vedas* réservés aux brahmanes. Les femmes et les castes inférieures des *Soudras* s'instruisent par les *Pouranas* (2); ils ont été traduits dans plusieurs idiomes vulgaires de l'Inde, et offrent un remaniement des textes antiques, comme une bible accommodée aux besoins du vulgaire. L'intérêt que leur donne cette popularité même, les trésors de mythologie, de métaphysique, de poésie lyrique et légendaire qui sont enfouis dans ces immenses recueils de la tradition, les débris antiques reconnaissables encore parmi les alluvions modernes dans lesquelles ils sont enfouis et comme *empâtés*, pour parler le langage des géologues, ont, dans ces derniers temps, attiré sur les *Pouranas* l'attention des indiannistes. M. Eugène Burnouf vient de publier les trois premiers livres du *Bâhgavata Purâna*, avec la traduction en regard du texte. La littérature orientale offrait peu de tentatives plus difficiles. Un langage qui n'a plus la simplicité et la clarté de l'époque épique, une incroyable subtilité métaphysique, de perpétuelles allusions à la mythologie, il y avait là de quoi tenter l'ardeur et exercer l'habileté du savant académicien. Enfin, il fallait savoir manier notre langue et l'appli-

(1) C'est là ce qui constitue le fonds commun des *Pouranas*; mais d'autres matières encore y trouvent place. Le *Vichnou-Purâna*, par exemple, contient, dans le VI<sup>e</sup> livre, une description géographique de l'univers, un système astronomique, une sorte de chronique racontant l'histoire de l'établissement de la race hindoue dans le Pendjab. Le *Padma-Purâna* est une espèce d'encyclopédie qui contient jusqu'à des chapitres dans lesquels il est traité de la médecine et de l'art sagittaire.

(2) *Vichnou-Purâna*, translated by Wilson, pref., pag. xx.

quer aux questions les plus abstraites, aux matières les plus difficiles, pour pouvoir traduire dans un français dont la pureté et l'harmonie ne laissent rien à désirer, un poème sanscrit, où l'auteur use jusqu'à l'excès de la faculté que lui donne sa langue de composer des mots, et par là d'exprimer directement ce que le traducteur est obligé de rendre par des incises et des périphrases.

Cette publication, d'une haute importance, est précédée d'une préface qui est elle-même un morceau considérable, et sera accompagnée de notes dans lesquelles on est bien certain d'avance de retrouver la science et la sagacité qui distinguent les travaux nombreux de M. Eugène Burnouf.

Par une rencontre singulière, M. Wilson vient de faire paraître à Londres la traduction anglaise d'un autre Pourana, le *Vichnou-Purâna*. On peut donc, dès à présent, se former une idée de ce genre de monuments, qui n'était connu jusqu'ici que par des analyses et des extraits.

Les Pouranas sont au nombre de dix-huit, en tout seize cent mille vers. M. Wilson, qui les a énumérés dans sa préface, donne quelques renseignements sur chacun de ces poèmes. Ces renseignements, bien que succincts, font voir que les Pouranas roulent sur des sujets du même ordre, et offrent une assez grande analogie de composition.

La première question qui se présente et qui a été débattue par la critique indienne avant de l'être par la nôtre, c'est la question de la date qu'on peut assigner aux Pouranas. Colebrooke et M. Wilson s'accordent à rapporter le Vichnou-Purâna au XII<sup>e</sup> siècle de notre ère. C'est dans le siècle suivant que M. Burnouf place le Bhâgavata Purâna, dont l'auteur s'appelait Vopadeva. Une origine si récente a paru aux fanatiques adorateurs de Vichnou indigne de l'œuvre révéree qui raconte les aventures et célèbre la gloire de leur dieu favori. Ils ont donc fait remonter la rédaction de ce Pourana à ces temps d'une antiquité fabuleuse où le personnage douteux de Vyasa a, dit-on, présidé à la composition ou du moins à l'arrangement des Vedas. Cette question a été dans l'Inde le sujet d'une controverse assez vive, dans laquelle la passion religieuse se mêlait à l'intérêt bibliographique.

C'était à la fois pour les brahmanes vichnouites engagés dans cette lutte ce qu'est pour nos érudits la question de l'authenticité des poésies homériques, et pour nos théologiens la question de l'authenticité des livres saints. Cette controverse a donné naissance à des pamphlets sanscrits. M. Burnouf nous fait connaître ces curieux échantillons de la critique indienne. Les raisonnements du défenseur de l'antiquité des Pouranas font plus d'honneur à sa dévotion qu'à son jugement en matière de littérature; les arguments de son adversaire ne sont pas tous de la nature de ceux que nous emploierions en pareil cas; quelques-uns, cependant, ne seraient pas désavoués par la méthode occidentale. Ainsi il remarque que le style du Pourana en question est très-différent du style des grandes épopées indiennes. La thèse soutenue par l'auteur des deux petits traités qui portent les titres bizarres de *un Coup de sandale sur la face des méchants* et *un Soufflet sur la face des méchants*, cette thèse est démontrée par M. Burnouf, qui, en resserrant l'époque possible de la rédaction du Vichnou-Purâna entre deux limites extrêmes, prouve fort habilement que

Vopadeva, auteur du Bhâgavata Purâna, a vécu entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, et par là confirme l'opinion de Colebrooke et de M. Wilson, qui le plaçaient au XIII<sup>e</sup>.

Mais cette époque tardive de la rédaction des Pouranas n'empêche pas qu'ils ne contiennent des idées et des traditions d'une époque beaucoup plus ancienne. Le personnage dans la bouche duquel on place les enseignements que plusieurs de ces poèmes renferment est un barde guerrier, ce qui, pour emprunter les paroles de M. Burnouf, nous reporte aux premiers âges de la société indienne, « lorsqu'elle conservait encore ce caractère martial qui brille d'une splendeur si vive dans le *Mahabarata*, malgré les efforts que paraît avoir faits le génie brahmanique pour l'éteindre dans le calme et dans le silence des spéculations de la plus profonde théosophie. » Sous leur forme actuelle, il est vrai, les Pouranas sont beaucoup plus religieux que guerriers; mais il se pourrait que la suite des temps eût changé le caractère de ces compositions. Il y aurait eu des Pouranas vraiment anciens, comme leur nom l'indique (*Pourana* veut dire antiquité); même dans leur état actuel, ils contiennent des légendes auxquelles il est fait allusion dans les Vedas. Les Pouranas sont nommés dans un de ces livres sacrés, dans le *Rig-Veda*; ils le sont plusieurs fois dans les commentaires des Vedas appelés *Oupanichads*. Ces faits portent M. Burnouf à penser que l'existence des Pouranas, dans leur état primitif, est aussi ancienne que la littérature sanscrite, bien que dans leur état actuel ils soient une de ses plus récentes productions.

En outre, ces ouvrages si modernes se rattachent encore à l'antiquité par des emprunts faits aux Vedas et aux Oupanichads. M. Burnouf en cite deux très-remarquables : le premier est la peinture de Pouroucha, l'homme-monde, ou plutôt l'homme-dieu-monde, car il est dit de lui : « La totalité des créatures n'est que la quatrième partie de son être; les trois autres sont immortelles dans le ciel. » Pouroucha est comme un corps idéal de l'univers et de la divinité personnifiés dans l'homme primitif, dont l'immolation produit la création universelle. Cette conception étrange se trouve à la fois dans un des Vedas, et dans le Bhâgavata Purâna publié par M. Burnouf, exprimée dans des termes fort semblables (1). Mais ici se rencontre un luxe de développements métaphysiques et d'extravagances subtiles entièrement étranger aux Vedas (2). Il en est de même de l'apologue métaphysique *des sens et de la vie*. « Les sens disputaient entre eux en disant : C'est moi qui suis le premier, c'est moi qui suis le premier ! Ils se dirent : Allons ! sortons de ce corps; celui qui en sortant fera tomber le corps, sera le premier. La parole sortit; l'homme ne parlait plus, mais il mangeait et buvait, il vivait toujours. La vue sortit; l'homme ne voyait plus, mais il mangeait, il buvait et vivait toujours; l'ouïe sortit, l'homme n'entendait plus, mais il mangeait, il buvait et vivait toujours. Le *manas* sortit; l'intelligence sommeillait dans l'homme, mais il mangeait, il buvait et dormait toujours. Le souffle de vie sortit; à peine fut-il dehors que le corps tomba, le corps fut dissous, il fut anéanti. Les sens disputaient en-

(1) Préf., pag. cxxi; liv. II, cap. v, pag. 255.

(2) *Bhâgavata Purâna*, pag. 555.

core en disant : C'est moi, c'est moi qui suis le premier ! Ils se dirent : Allons, rentrons dans le corps qui est à nous ; celui d'entre nous qui en y rentrant mettra debout le corps, sera le premier. La parole rentra, le corps gisait toujours ; la vue rentra, il gisait toujours ; l'ouïe rentra, il gisait toujours ; le *manas* rentra, il gisait toujours ; le souffle de vie rentra : à peine fut-il rentré que le corps se releva. » C'est la fable de l'estomac et des membres, si célèbre dans l'histoire romaine ; mais il y a, comme le dit spirituellement M. Burnouf, « entre l'hymne du brahmane et l'apologue de Menenius Agrippa, la différence de l'Himalaya aux sept collines ; » j'ajoute, la différence du bon sens pratique du peuple de l'action au génie abstrait de la nation métaphysique par excellence. Du reste, dans ce morceau, la rédaction moderne des Pouranas est bien inférieure à l'antique version des Vedas : c'est une imitation tronquée et prosaïque ; il semble voir un beau cantique hébreu qui s'est transformé en un hymne grossier du moyen âge.

Les Pouranas sont principalement consacrés à servir d'organes aux sectes religieuses de l'Inde. Il faut se souvenir que les trois personnes de la trinité indienne ne tiennent pas le même rang dans la croyance de tous ceux qu'on a coutume de confondre sous le nom d'adorateurs de Brahma. Brahma n'est le dieu principal que pour une secte bien moins nombreuse que celles dont le culte s'adresse surtout, soit à Siva, soit à Vichnou. Il en a été des Pouranas, expression de la dévotion hindoue, comme de cette dévotion elle-même ; ils se sont partagés entre Brahma, Siva, Vichnou (1). Le *Brahma-Purâna* est consacré à la gloire de Brahma, et surtout au culte qu'il reçoit sous le nom du soleil, dans la pagode de Jagernat. Le *Linga-Purâna* est énergiquement sivaïte ; le *Vamansa-Purâna*, l'un des plus modernes, est plus tolérant que ne le sont en général les ouvrages à la classe desquels il appartient. Vichnou et Siva y sont réunis dans un singulier éclectisme. Le plus grand nombre des Pouranas, et entre autres les deux publiés, sont vichnouïtes.

Le nom même de *Vichnou-Purâna* indique assez ce qu'il doit être sous ce rapport ; en effet, ce Pourana n'est guère qu'un long commentaire sur les perfections de Vichnou. Brahma, à la tête de tous les dieux, l'adore et célèbre les louanges (2) du dieu suprême *que lui-même ne peut comprendre* ; les dieux, battus par les démons, se prosternent aux pieds de Vichnou, et implorant sa protection contre leurs ennemis. Tel est le rôle supérieur que joue Vichnou dans le Pourana qui porte son nom. Mais le vichnouïsme qui domine dans ce Pourana, n'en exclut pas absolument l'ascendant de Siva ; cet ascendant s'y manifeste avec une grande puissance dans un passage où l'on voit Indra, le roi du ciel, et les trois mondes auxquels il préside, frappés de langueur, parce qu'un personnage nommé Duryâta, qui est une incarnation de Siva, a maudit

(1) Un passage du *Padma-Purâna* les divise en trois classes, selon qu'ils se rapportent à Vichnou, à Siva ou à Brahma. Les premiers seulement sont vraiment purs, les seconds sont pleins d'ignorance, et les derniers pleins de passion. Cela prouve que l'auteur du *Padma-Purâna* était vichnouïte et n'aimait ni Siva ni Brahma. (*Fishnu-Purana*, Wilson, pref., pag. xiii.)

(2) *Fishnu-Purana*, pag. 72.



Indra. C'est une espèce d'interdit jeté sur l'univers par l'anathème du dieu destructeur (1).

Le Bhâgavata Purâna, publié par M. Burnouf, n'est pas marqué d'un caractère de vichnouisme moins évident que celui qui éclate dans le Vichnou-Purâna. Presque à chaque pas, l'auteur se répand en transports d'adoration pour Vichnou, le dieu, l'être par excellence, ou plutôt le seul dieu, le seul être, celui qui est *en tout, bien que distinct de tout*, et hors duquel il n'y a qu'apparence et illusion. Il faut l'implorer pour parvenir à être réuni à lui, se reposer sur le lotus de ses pieds divins, et s'affranchir par cette ineffable union du supplice mille fois renouvelé de l'existence. S'occuper de Vichnou est le seul but raisonnable de la vie. C'est ce qu'expriment avec une énergie bizarre les distiques suivants :

« Ne vivent-ils pas aussi les arbres? Ne respirent-ils pas aussi les soufflets? Ne mangent-ils pas, ne se reproduisent-ils pas aussi les autres animaux du village?

» C'est une brute comparable au chien, au chameau, à l'âne et au pourceau qui vit dans la fange, que l'homme dont les oreilles n'ont jamais été frappées par l'histoire du frère aîné de Gadal (2). . . . .

» C'est un cadavre vivant que l'homme qui ne recueille pas la poussière des pieds des sages dévoués à Bhâgavata (3); c'est un cadavre respirant que celui qui ne connaît pas le parfum de la plante *tulasi*, qui s'attache aux pieds du divin Vichnou. »

Ici, comme dans le Vichnou-Purâna, Brahma lui-même proclame Vichnou l'essence pure, absolue, bienheureuse, dont l'univers n'est qu'une manifestation décevante. Par cet hommage, l'auteur prosterne les sectateurs de Brahma devant la secte à laquelle lui-même appartient. Ailleurs (4) Brahma est nommé la cause des causes; mais alors il est *l'essence suprême de Vichnou*, il est Vichnou lui-même.

Certaines légendes racontées dans les Pouranas semblent même faire allusion à d'anciennes luttes qui auraient eu lieu entre les brahmanes et des rois ou des populations vichnouites. Telle est la curieuse histoire de Pralada (5). Ce jeune fils du roi de l'univers a voué, dès ses premières années, une piété sans bornes à Vichnou. Son père et les brahmanes qui l'entourent sont représentés comme les ennemis de ce dieu. Plusieurs fois Pralada est livré à la mort à cause de son culte, mais toujours il est sauvé par la protection du grand Vichnou. Un jour, les brahmanes ont allumé contre lui une flamme magique; mais, par la puissance de Vichnou, elle se retourne contre eux et les dévore. Alors Pralada demande au dieu qui les a exterminés de les rendre à la vie. Les brahmanes ressuscitent pour s'incliner devant celui qu'ils ont persécuté. Dans cette légende, les brahmanes sont appelés les prêtres des démons

(1) Wilson, *Vishnu-Purana*, liv. I, cap. viii.

(2) Nom de Vichnou.

(3) Autre nom de Vichnou.

(4) *Bhâgavata Purâna*, pag. 385, v. 41.

(5) *Vishnu-Purana*, pag. 126 et suiv.

(*asuras*). On voit qu'elle n'a point été destinée à célébrer les triomphes de la caste aujourd'hui dominante ; elle semble plutôt attester d'antiques défaites que les sectateurs de Brahma auraient éprouvées à une époque inconnue.

Il en est de même d'un passage du Vichnou-Purâna, dans lequel Siva, exclu d'un sacrifice où avaient été admis les autres dieux, crée un être terrible qui renverse le sacrifice, disperse les officiants et met en déroute les divinités. Auparavant, Siva s'est écrié : « Que m'importe d'être exclu de ce sacrifice ? Mes prêtres m'honorent dans le sacrifice de la vraie sagesse, où l'on se passe de l'aide des brahmanes (1). » Ne s'agit-il pas ici des prétentions du culte sivaïte et de quelques triomphes de ce culte sur celui de Brahma ?

Dans un autre passage du Vichnou-Purâna se montre un vague souvenir d'une religion en dehors du brahmanisme, une religion de la nature, qui semble avoir été professée par les habitants des campagnes, et qui était peut-être un reste de l'ancien culte indigène, réfugié dans les lieux écartés, parmi les tribus nomades, un *paganisme* indien, dans le sens étymologique du mot *paganica numina*. Le dieu Krichna, parlant au nom des pasteurs parmi lesquels il habite, dit (2) : « Les esprits de ces montagnes parcourent, dit-on, les bois sous la forme qu'il leur plaît de choisir, ou, sous leur forme naturelle, se jouent au bord de leurs abîmes. S'ils sont mécontents de quelque habitant de la forêt, transformés en lion ou en bête de proie, ils le mettent à mort. *C'est pourquoi* nous devons adorer les montagnes et offrir des sacrifices aux troupeaux. *Qu'avons-nous à démêler avec Indra* (le dieu du ciel) ? Les troupeaux et les montagnes, voilà nos dieux ; laissons les brahmanes faire l'adoration par la prière. » Enfin, on peut voir une trace d'ancienne rivalité entre le culte de Vichnou et le culte de Siva dans la destruction de Bénarès, ville de tout temps, et encore aujourd'hui, sivaïte, que consume le disque enflammé de Vichnou. Ces indications sont peu positives ; mais, quand il s'agit d'un pays où l'histoire manque presque entièrement, on est heureux de trouver quelques documents précieux de la tradition conservés par les Pouranas.

Tout émane de Vichnou dans le poème composé pour glorifier sa puissance, même l'ennemi de la religion orthodoxe, le grand hérésiarque, le grand réformateur Boudda. Boudda n'est autre chose qu'une forme illusoire émanée de Vichnou et envoyée par lui sur la terre pour égarer les ennemis des dieux (3). D'autres hérétiques venus après Boudda avouent hardiment ici le scandale de leurs doctrines, selon lesquelles les brahmanes ne sont dignes d'aucun respect, et qui proclament qu'il n'y a point de texte divin ou révélé. On voit que le rationalisme a pénétré aussi dans le brahmanisme à la suite de la réforme.

Le principal intérêt qu'offrent les Pouranas, c'est de présenter, au milieu du désordre, de l'incohérence, de la bizarrerie, qui les caractérisent, un ta-

(1) *Vishnu-Purana*, pag. 65-67.

(2) *Ib.*, pag. 525.

(3) *Ib.*, pag. 557 et suiv.

bleau frappant des idées et de l'imagination hindoues. Plus ils sont composés d'éléments hétérogènes, plus ils sont curieux à cet égard; car la variété même des matières qu'ils renferment rend plus complet l'enseignement qu'ils peuvent fournir. Je vais tâcher de tirer de ce chaos quelques passages propres à faire connaître le génie religieux, métaphysique, moral et social des Hindous.

Le panthéisme est l'idée dominante des religions et des philosophies de l'Inde, et se retrouve sans cesse dans les Pouranas. Elle y est exprimée sous mille formes, reproduite sous mille aspects, et on peut dire que la poésie hindoue est la manifestation multiple d'une même pensée, comme l'univers, selon la croyance hindoue, est lui-même la manifestation infiniment variée d'un même principe.

On ne saurait se figurer les tours de force de langage, les métaphores, les comparaisons, par lesquels l'imagination du poète métaphysicien s'efforce de rendre sensible ce qu'il y a de plus difficile à comprendre dans le dogme du panthéisme. Quelquefois elle appelle à son secours une gracieuse similitude : « Comme l'air qui s'exhale par les trous d'une flûte produit la distinction des notes qui composent la gamme, ainsi la nature d'un grand esprit, simple dans son essence, devient multiple par les conséquences de son action. » Tantôt c'est par les peintures les plus étranges que l'auteur du *Vichnou-Purâna* cherche à faire entrer dans les esprits cette idée fondamentale de sa foi, savoir, que *Vichnou* est tout, que tout est *Vichnou*. « Comme créateur, dit-il, il se crée lui-même (1); comme destructeur, il se détruit lui-même à la fin de chaque période de la vie de l'univers. »

L'idée panthéiste appliquée à la mythologie produit les conceptions les plus bizarres. Ainsi, quand *Krichna*, qui est une incarnation de *Vichnou*, a décidé les bergères, au milieu desquelles s'écoule sa folâtre jeunesse, à sacrifier aux montagnes, *Krichna* se présente sur le sommet de l'une d'elles, en disant : Je suis la montagne, tandis que sous une autre forme il gravissait les montagnes avec les bergères et adorait son autre moi (2).

Ce panthéisme a deux formes, l'une grossière, l'autre plus épurée; l'une empreinte d'un épais matérialisme, l'autre d'un idéalisme raffiné. Dans le premier point de vue, *Vichnou* est le monde. Les divers membres de son grand corps sont les diverses portions de l'univers; ses os sont les montagnes, les fleuves sont ses veines, son souffle est le vent, sa vue est le soleil. Mais la méditation qui le contemple ainsi comme un dieu-monde ne doit être qu'un degré pour s'élever à le considérer, non plus comme la collection des êtres, mais comme le principe qui, uni aux choses et cependant distinct d'elles, existe partout et toujours (3).

Ainsi on passe du point de vue matérialiste au point de vue idéaliste, mais le besoin d'unité, ce besoin inhérent aux spéculations métaphysiques du génie hindou, le ramène au panthéisme par une étrange voie. S'étant élevé à conce-

(1) *Vishnu-Purâna*, pag. 20.

(2) *Ib.*, pag. 525.

(3) *Bhâgavata Purâna*, pag. 275.

voir le principe unique des êtres comme quelque chose de supérieur aux êtres, qui n'en a point les qualités, quelque chose d'absolu, pour me servir du langage occidental, le génie métaphysique de l'Inde tranche la grande difficulté philosophique, celle qui est au fond de tous les systèmes, le rapport de l'absolu au relatif, de l'infini au fini, de Dieu au monde; il la tranche par un coup d'audace que les plus grandes hardiesses de la spéculation n'ont jamais surpassé; il déclare que le monde n'est pas, que la pensée n'est pas, que Dieu seul existe dans son incompréhensible unité, que tout le reste est produit par une illusion (*maya*), par un reflet fantastique de l'être invisible. Tout est donc un produit des *jeux de Vichnou*. On comprend maintenant comment le dieu était à la fois la montagne qu'on adorait, et ceux qui adoraient la montagne. On conçoit comment le poète peut s'écrier : « Essentiellement unique, tu te doubles, à l'aide de ta mystérieuse *maya*, ce désir de créer que tu conçois en toi-même; et, semblable à l'araignée, tu produis et conserves, à l'aide de ton énergie, cet univers que tu feras rentrer un jour dans ton sein (1). »

Ce système, dans lequel l'univers est le produit de la *maya*, de l'illusion née de Vichnou, est particulièrement développé dans le Bhâgavata Purâna traduit par M. Burnouf, et donne un grand prix à cet ouvrage, qui devient par là l'exposition souvent très-énergique des idées philosophiques de deux écoles célèbres dans l'Inde, l'école Sankya et l'école Vedanta.

La philosophie indienne est arrivée à l'idéalisme comme la philosophie grecque avec Parménide (2), la philosophie anglaise avec Barkley, la philosophie allemande avec Fichte et Schelling; mais nul de ces hardis penseurs n'a égalé la hardiesse de l'Indien Kapila, qui, dans le Bhâgavata Purâna, rempli par l'exposition de sa doctrine, figure comme une incarnation de Vichnou. Au point de vue de l'idéalisme indien, tout naît de la pensée divine, tout n'existe que par cette pensée et dans cette pensée. Les qualités des êtres sont le produit de l'illusion, car la substance absolue, considérée en elle-même, n'a point d'attributs.

« Pénétrant au sein des qualités manifestées par *maya* comme s'il avait des qualités lui-même, l'être apparaît au dehors, poussé par l'énergie de sa pensée (3).

» Car, de même que c'est un seul et même feu qui brille dans tous les bois où il se manifeste, ainsi l'esprit, unique, âme de l'univers, enfermé dans chacun des êtres où il réside, apparaît comme s'il était multiple. »

Non-seulement l'esprit divin produit l'apparence des êtres par la manifestation de sa pensée, mais encore il est leur pensée, il perçoit en eux (4). Ainsi la perception, l'être percevant, l'objet perçu, ne sont que des reflets divers de

(1) *Bhâgavata Purâna*, pag. 475.

(2) M. Cousin, dans un remarquable morceau sur Zénon d'Élée, a exprimé avec une grande vigueur ce point de vue de l'unité absolue, qui est commun à l'école d'Élée et aux Pouranas : « unité sans nombre, éternité sans temps, immensité sans forme, intelligence sans pensée, pure essence sans qualité. »

(3) *Bhâgavata Purâna*, pag. 17.

(4) *Ib.*, verset 52.



l'être unique, de l'esprit absolu, de Vichnou; Vichnou seul existe, il est tout, il est au-dessus et au-delà de tout. L'essor métaphysique devait être entraîné par le besoin d'unité jusqu'à ces conclusions, extrêmes limites des spéculations humaines.

On s'étonnera moins, d'après ce qui précède, des diverses cosmogonies que contiennent les Pouranas, et dans lesquelles se retrouve toujours, à travers les jeux d'une imagination gigantesque, le principe de l'idéalisme indien.

« D'abord était l'être absolu, l'être divin (*Bhâgavat*). Cet être existait seul, sans qu'aucun attribut le manifestât (1).... Alors il regarda et ne vit rien qui pût être vu, parce que lui seul était resplendissant, et il songea qu'il était comme s'il n'était pas, parce que son regard était éveillé et que son énergie sommeillait.

» Or, l'énergie de cet être doué de vue, énergie qui est à la fois ce qui existe et ce qui n'existe pas, c'est là ce qui se nomme *maya*, et c'est par elle que l'être qui pénètre toutes choses créa l'univers. »

Puis les diverses manifestations de l'être divin par *maya* (l'illusion) s'engendrent l'une l'autre. Ici s'ouvre un champ illimité pour la subtilité et la richesse de la fantaisie indienne. L'énumération des êtres créés, l'ordre de leur création, changent dans les divers systèmes cosmogoniques contenus dans le même Pourana; mais certaines idées se reproduisent dans plusieurs de ces poèmes. Telle est cette conception essentiellement idéaliste qui fait naître les objets extérieurs du moi interne. Ainsi de la personnalité transformée naissent le cœur et les organes des sens (2). D'autre part, le génie hindou est également propre à réduire la réalité en abstraction et à donner aux abstractions de la réalité. Il en résulte que tout se mêle dans les cosmogonies, et il arrive, ce qui est tout à fait extraordinaire pour nous, que les qualités, devenues des êtres réels, enfantent les substances. Ainsi, la molécule du son produit la molécule de l'éther; de l'attribut tangible naissent le vent et la peau, l'objet et l'instrument du toucher. De la forme naît la lumière; la molécule de la saveur produit l'eau et le goût qui perçoit la saveur. Ce procédé de l'esprit hindou est entièrement opposé au procédé du nôtre; à peine est-il compréhensible pour nous. On dirait que cet esprit, qui proclamait la réalité des apparences sensibles et niait celle des substances, a fini par perdre tout sentiment de réalité.

Ce qui achève de caractériser le génie hindou, c'est le luxe d'imagination qui vient se répandre pour ainsi dire sur les subtilités et les aridités métaphysiques. Au milieu des abstractions les plus minutieuses, on se trouve tout à coup en présence de la splendide nature de l'Inde; on est ébloui de l'éclat de la lumière et des couleurs, de la profusion et de la vivacité des images. Les peintures les plus voluptueuses viennent se poser à côté des argumentations les plus sèches. Telle est l'Inde: partout la mollesse à côté de l'austérité, c'est le pays de la poésie et de l'algèbre, des contes merveilleux et des systèmes de métaphysique, des bayadères et des pénitents. La mythologie vient mêler aux systèmes philosophiques ses créations infiniment variées et capricieuses, ses

(1) *Bhâgavata Purâna*, pag. 527.

(2) *Ib.*, pag. 529, 529.

ères qui se comptent par millions d'années, tous ses mondes, tous ses ciels, tous ses enfers, toutes les classes d'êtres distribués sur une immense échelle depuis le dieu suprême jusqu'aux êtres inanimés, qui, pour l'Hindou, vivent de la vie universelle, font partie de l'immense corps qui est tout, sont animés par l'esprit unique qui est Dieu.

Ce contraste entre la métaphysique et la mythologie, perpétuellement entrelacées, donne aux Pouranas un caractère que ne présente, je crois, nulle autre production du génie poétique humain. Il faudrait, pour obtenir quelque chose de semblable dans notre Occident, fondre ensemble Kant et Homère; ou plutôt, au lieu de Kant, supposez un mystique indien dont la subtilité soit infiniment plus pénétrante et la spéculation infiniment plus hardie que celle d'aucun métaphysicien de l'Occident; au lieu d'Homère, supposez un poète oriental dont l'imagination follement luxuriante soit à l'imagination divine-ment tempérée du poète grec ce qu'est l'Himalaya aux aimables collines de l'Attique, ce que sont les flots débordés et mugissants du Gange aux flots murmurants du Céphise, les gigantesques sculptures d'Ellora aux chastes sculptures du Parthénon. On en peut juger par cette peinture de Vichnou avant la création (1) : « Solitaire, couché sur un lit, blanc comme les fibres de la tige du lotus, formé par le corps du serpent Sécha, porté sur l'Océan qui submerge l'univers à la fin de chaque période de la vie des êtres, et dont l'obscurité était dissipée par les feux des bijoux placés sur les têtes du serpent qu'ornaient les ombrelles de ses crêtes.

» Il effaçait la splendeur d'une montagne d'émeraude à la ceinture de chaux rouge et aux nombreux pics d'or, ayant pour guirlande des bijoux, des lacs, des végétaux, des parterres de fleurs, pour bras des bambous et pour pieds des arbres. . . . .

» Entourés des plus beaux bijoux et des plus riches bracelets, ses bras étaient comme des milliers de rameaux, sa racine était le principe invisible, les mondes formaient l'arbre vigoureux dont les branches étaient environnées des crêtes du roi des serpents. »

Voilà la cause insondable de toutes choses, l'être sans forme et sans attribut personnifié dans une figure mythologique, bizarre et grandiose; voilà toutes les richesses de la poésie indienne jetées comme un voile éblouissant de broderies, sur la conception abstraite de la substance absolue. Au milieu de ces images colossales et accumulées, le sentiment métaphysique se trahit par cette phrase : *Sa racine était le principe invisible.*

Les mêmes associations de l'idée philosophique et l'imagination poétique poussées toutes deux à l'extrême, se retrouvent dans le récit de la lutte que l'être des êtres, transformé en un guerrier terrible, soutient contre un géant, en présence de tous les dieux, de tous les génies, de toutes les créatures, qui suivent avec anxiété les chances du combat qui doit détruire ou sauver le monde (2). Les diverses phases du combat et les injures qui le précèdent, rappellent, dans des proportions surhumaines, les combats homériques; mais celui

(1) *Bhāgavata Purāna*, pag. 555.

(2) *Ib.*, pag. 449.

qui frappe le géant, c'est le créateur de toutes choses. Pendant la lutte, il dépose la terre à la surface de l'Océan ; il est plein de dieux engendrés dans son sein. Ces exemples, qu'on pourrait multiplier sans peine, suffisent à montrer comment la poésie et l'abstraction se mêlent dans les Pouranas. Passons aux idées qu'ils renferment sur la vie humaine, sur son but véritable, enfin sur la morale et sur la société indienne.

Au point de vue du Bhâgavata Purâna, la vie est une illusion douloureuse et comme un songe pénible. Vivre, penser, agir, c'est être séparé du principe unique et absolu, c'est se trouver en rapport avec ce néant agité qu'on appelle le monde. L'existence humaine est un supplice imposé à l'esprit tombé dans le monde inférieur à cause de ses fautes. Delà cette énergique peinture des misères de la condition humaine que nous offre le Bhâgavata Purâna. Après nous avoir fait entendre les gémissements de l'âme dans l'embryon, l'auteur montre la misère de la créature condamnée à vivre, tombant à terre au milieu du sang où elle s'agit comme un ver, dépouillée de la mémoire, dépouillée de la connaissance, ne pouvant se faire comprendre. Au point de vue indien des existences successives, l'homme naissant est bien plus réellement que chez le poète latin un passager rejeté par les flots :

Sævis projectus ab undis  
Navita. (LUCRÈCE.)

Le tableau de notre condition que Pline a tracé n'égalé pas en mélancolie quelques vers du Bhâgavata Purâna (1), parce que ce n'est pas un vague scepticisme, mais une triste croyance, qui inspire le poète. Pour lui, la vie est une chute, une peine, une dégradation.

Comment l'homme se dérobera-t-il à tant de misère ? comment échappera-t-il à son humiliante et douloureuse condition ? En résistant à ses désirs, en s'élevant au-dessus des sens, en se livrant à la contemplation et en fuyant les œuvres, car les œuvres nous plongent dans le monde de l'illusion et nous écartent du principe invisible. Telle est la base du quiétisme indien, dont l'expression se retrouve sans cesse dans les Pouranas, et dont il est dit : « La contemplation de Vichnou (2) est comme un glaive avec lequel les hommes sages tranchent le lien de l'action qui enchaîne la conscience. »

La contemplation est un état particulier qui a ses règles. Les Hindous appellent *yoga* l'extase par laquelle ils prétendent s'élever au-dessus de l'action, de la science, de la vie, s'unir à la Divinité même en s'absorbant dans son sein. Il existe une méthode et des procédés techniques, dont quelques-uns sont assez ridicules, pour parvenir à cette extase contemplative, à cet état d'impassibilité suprême, au moyen duquel les ascètes arrivent à se perdre en Dieu :

« Que l'ascète qui veut abandonner ce monde (3), assis sur un siège solide

(1) *Bhâgavata Purâna*, pag. 575.

(2) *Îshnu-Purâna*, pag. 15.

(3) *Bhâgavata Purâna*, pag. 209.

et commode, ne s'occupe ni du temps ni du lieu, et que, maître de sa respiration, il contienne son souffle en son cœur.

» Absorbant son cœur dans son intelligence purifiée, celle-ci dans le principe qui voit en nous, celui-ci dans sa propre âme, identifiant son âme avec l'âme universelle, que le sage plein de fermeté, en possession du repos absolu, s'abstienne de toute action.»

La perfection de l'état d'*yoga* est décrite ainsi (1) : « Quand, éloigné de tous les objets, le cœur ne connaît plus rien où se porter, et qu'il s'est détaché de tout, il disparaît aussitôt, semblable à la flamme qui s'éteint; dans cet état, l'homme, désormais à l'abri du courant des qualités, voit sous son regard même son esprit qui est unique et dont il ne se distingue plus.

» Ainsi absorbé par cet anéantissement final du cœur au sein de la suprême majesté, l'homme, placé en dehors du plaisir et de la peine, rapporte l'origine de cette double imperfection à la personnalité, à cette cause d'action qui n'existe réellement pas, parce qu'il a saisi dans son propre sein la substance de l'esprit suprême.

» Étant ainsi parvenu à reconnaître ce qui le constitue lui-même, le Siddha parfait ne fait plus aucune attention à son corps; soit que, sous l'empire du destin, ce corps vienne de se lever, et qu'il soit debout, soit qu'il ait quitté ou repris sa place, il ne le distingue pas plus qu'un homme aveuglé par les vapeurs d'une liqueur enivrante ne remarque l'état du vêtement qui enveloppe ses reins.

» Le corps cependant, agissant sous l'empire de la destinée, continue de vivre avec les sens tant que dure l'action qu'il a commencée; mais l'homme qui, parvenu au terme de la contemplation, a reconnu la réalité, n'a plus de contact avec ce corps, qui, comme tout ce qui en dépend, n'est pour lui qu'un vain souge.»

On conçoit qu'à un tel point de vue la suprême félicité pour l'âme soit d'être délivrée de l'existence, du moins de l'existence individuelle qui l'emprisonne dans un corps, et de se réunir intimement au principe divin. Cette résorption de l'âme dans son principe porte le nom sacramentel de *nirvana*, qu'il ne serait pas exact de traduire par anéantissement; il exprime l'acte mystérieux par lequel l'âme s'affranchit de l'existence temporelle, du monde sensible, de l'illusion des choses, et s'identifie à l'être absolu.

Cette identification est le degré le plus élevé de la béatitude à laquelle l'homme puisse aspirer; c'est le plus grand bienfait que Vishnou accorde à ses favoris. Le Vishnou-Purâna ne se contente pas de retracer dans une peinture hideuse de vérité les misères de l'enfance, les abaissements de la vieillesse, les agonies de la mort; il fait l'histoire des douleurs humaines au delà de cette vie, dans les autres existences, dans les enfers et même dans le ciel, séjour précaire dont les habitants sont torturés par la perspective de redescendre sur la terre (2). A cette condition douloureuse de l'homme qui se continue d'un monde dans l'autre, il n'y a qu'un remède et qu'un terme, c'est la grande émancipation

(1) *Bhâgavata Purâna*, pag. 551.

(2) *Vishnu-Purâna*, pag. 641.



finale par laquelle il se soustrait aux maux qu'il est destiné à subir, tant qu'il *tourne dans la roue de l'existence*. Quel peut être l'effet d'opinions pareilles à celle que je viens d'exposer sur la conduite des hommes et sur les formes de la société? c'est ce qui nous reste à examiner.

Par plusieurs côtés, la morale des Pouranas rappelle celle de l'Évangile : elle défend non-seulement les actes, mais même les pensées coupables (1); elle prescrit le jeûne, la prière, les austérités. Nulle part la vertu de pénitence n'a reçu un aussi magnifique hommage que dans les croyances indiennes. Les macérations des solitaires ont tant de puissance qu'elles peuvent leur donner droit à remplacer les dieux. Ceux-ci tremblent quand ils entendent parler des austérités inouis de quelque ermite, et n'ont d'autre ressource que de lui envoyer une nymphe chargée de sauver à tout prix le trône des immortels. La pénitence peut tout, elle a même la puissance de créer. Dans le Bhâgavata Purâna, il est dit que Brahma, par une pénitence de seize mille années, a créé le monde (2). Le sentiment des misères de la vie humaine, le sentiment de la dégradation de notre nature, la notion de la chute entendue comme l'entendait Origène, enfin, ce qui en résulte, le besoin d'un sauveur, les incarnations dont le but est, comme celle de Vichnou, de *soulever le fardeau de la terre* (3), tout cela est assez analogue au christianisme; j'ai trouvé même dans le Bhâgavata Purâna un passage où il semble être question de la grâce (4) : « Donne-nous, ô Dieu, ta propre vue, avec ton énergie, afin que, soutenus par ta faveur, nous puissions accomplir notre tâche. »

Quant à la charité universelle, bien que l'esprit de caste, tout-puissant aux Indes, lui soit contraire, on en trouve çà et là quelques lueurs dans les Pouranas. Il faut recevoir l'hôte dont le nom, la parenté, la race, sont inconnus, dit le Vichnou-Purâna (5) : Brahma est présent dans la personne d'un hôte. Le père de famille doit répandre sur la terre de la nourriture pour les personnes dégradées de leur caste. Enfin, comme pour donner un exemple de miséricordieuse bonté, appliqué aux dernières des créatures humaines, les Tchandalas, rebut de toutes les castes, sont bénis par Vichnou (6). Mais le panthéisme donne à la morale hindoue un caractère qui la distingue profondément de la morale chrétienne, et la place bien au-dessous.

D'abord il résulte de la croyance au panthéisme que la charité se perd et se dissout, pour ainsi dire, dans un sentiment plus général : l'amour de tous les êtres, émanations d'une même substance, manifestations d'un même principe. Là où n'est pas marquée fortement la distinction entre l'homme et les choses, entre l'esprit et la matière, entre ce qui est libre et ce qui est soumis à la fatalité, la fraternité des hommes est remplacée par la fraternité des êtres. L'humanité ne compose plus à elle seule tout notre prochain, il faut l'étendre aux

(1) *Let him not think incontinently of another's wife*, Vishnu-Purana, pag. 59.

(2) *Bhâgavata Purâna*, pag. 269.

(3) *Vishnu-Purâna*, pag. 437.

(4) *Bhâgavata Purâna*, pag. 525.

(5) Pag. 505.

(6) *Bhâgavata Purâna*, pag. 105.

animaux, aux plantes, à toute la nature. Il en résulte, il est vrai, une gracieuse délicatesse de sentiment. La religion prescrit de répandre sur le sol la nourriture destinée aux oiseaux et aux chiens errants; il ne faut pas couper sans raison les arbres, car ils vivent comme nous de la vie universelle. Mais il résulte aussi de cette égalité morale faussement établie entre la nature et l'homme, que l'on perd le sentiment des vrais devoirs en les associant à des devoirs imaginaires.

Dans le précepte qui ordonne de répandre sur le sol de la nourriture pour les animaux, *les rejetés (out-cast)* sont placés entre les chiens et les oiseaux, et couper légèrement un arbre est mis sur la même ligne que haïr son père. Ailleurs (1) il est dit : « Aurais-tu abandonné un brahmane, un enfant, *une vache*, un vieillard, un malade, une femme? » Ces confusions tiennent à la grande confusion que le panthéisme établit entre tous les êtres membres d'un même tout, accidents d'une même substance. On en vient ainsi, après avoir mis les animaux sur la même ligne que les hommes, à sacrifier les hommes aux animaux, et à livrer durant toute une nuit un malheureux aux insectes pour les repaître de son sang (2).

Enfin, l'opinion d'après laquelle cet univers n'est qu'une apparence décevante et la vie humaine, une illusion douloureuse l'opinion qui voit dans les œuvres un piège qu'il faut fuir, et dans l'indifférence le terme le plus haut de la sagesse, est peu propre à faire des hommes énergiques, à produire les vertus du citoyen et du guerrier. Aussi depuis bien des siècles l'Inde, sous le poids de ces doctrines énervantes comme le climat qui les inspire, a-t-elle baissé la tête sous la tyrannie d'une caste ou sous l'oppression de l'étranger.

La supériorité des brahmanes, la haute opinion qu'on a de leur importance, sont écrites à chaque page des Pouranas. On voit que les brahmanes gouvernent les rois eux-mêmes. Plusieurs légendes en font foi, entre autres celle qu'on va lire (3) :

« Dans le royaume sur lequel régnait Santana, il n'avait plu depuis douze années. Craignant que le pays ne devint un désert, le roi assembla les brahmanes et leur demanda pourquoi la pluie ne tombait pas, et quelle faute il avait commise. Ils lui répondirent que c'était comme si un frère plus jeune se mariait avant son frère aîné, car il était en possession d'un royaume qui de droit appartenait à son frère Devapi.

« Que dois-je faire? dit le radja. Il lui fut répondu : Jusqu'à ce que Devapi déplaie aux dieux en s'écartant du sentier de la justice, le royaume est à lui, et c'est votre devoir de le lui abandonner. Asmarisarin, ministre du roi, ayant entendu cela, réunit un grand nombre d'ascètes qui enseignaient des doctrines contraires à celles des Vedas, et les envoya dans la forêt. Là, ayant trouvé Devapi, ils pervertirent le prince, qui était simple d'esprit, et l'amènèrent à partager leurs opinions hérétiques. Pendant ce temps, Santana, étant très-affligé d'avoir commis le péché que lui avaient reproché les brahmanes, les

(1) *Bhâgavata Purâna*, pag. 208.

(2) *Ib.*, pag. 157.

(3) *Vishnu-Purâna*, pag. 458.

envoya devant lui dans la forêt, puis s'y rendit lui-même pour restituer la couronne à son frère aîné. Quand les brahmanes arrivèrent à l'ermitage de Devapi, ils l'informèrent que, conformément aux doctrines des Vedas, la succession au trône était le droit du frère aîné; mais il entra en discussion avec eux, et il mit en avant divers arguments qui avaient le défaut d'être contraires à la doctrine des Vedas. Ayant ouï ces choses, les brahmanes retournèrent vers Santana, et lui dirent : O radja, tu n'as plus à l'inquiéter de tout ceci; la sécheresse touche à sa fin. Cet homme est dégradé de son rang, car il a prononcé des paroles irrespectueuses contre l'autorité des Vedas, incréés, éternels; et quand le frère aîné est dégradé, il n'y a pas de péché à ce que le frère puîné se marie (ou règne). Alors Santana retourna dans sa capitale, et son frère aîné Devapi fut dégradé de sa caste pour avoir répété des doctrines contraires aux Vedas. Nidra (le dieu du ciel) répandit une pluie abondante qui fut suivie de riches moissons. »

Rien ne saurait mieux que ce récit donner une juste idée de la société indienne. On y voit les brahmanes arbitres souverains de la conscience, et, par là, de l'autorité royale. A leur voix, Santana va déposer la couronne; mais le prince légitime est atteint d'hérésie : dès ce moment, il est déchu du trône, comme il est dégradé de sa caste, et le ciel, de concert avec les brahmanes, rend hommage au droit de Santana, fondé sur son orthodoxie. Le gouvernement théocratique n'a jamais été pratiqué avec cette rigueur dans notre Occident.

Les sentiments de la nature doivent se taire devant l'ascendant suprême de la caste sacrée. Une mère pardonne au brahmane qui a tué ses enfants pendant leur sommeil, *parce qu'un brahmane a toujours un maître spirituel*. Le coupable qui est consumé par la malédiction d'un brahmane, est-il dit aussi dans le Bhâgavata (1), ne trouve de pitié ni dans l'enfer, ni parmi les êtres, quels qu'ils soient, au milieu desquels il vient à renaître.

On trouve dans le même Pourana l'histoire suivante, qui fait bien voir la puissance de cette malédiction. Un brahmane était assis dans son ermitage, retenant sa respiration, les yeux fermés, dans l'état d'extase (*yoga*). Le roi Parikchit, qui s'est égaré, arrive à l'ermitage. Le brahmane, absorbé dans sa contemplation, n'offre au roi ni le siège de gazon, ni l'offrande de l'eau, ni les paroles bienveillantes. Le roi, irrité, voyant auprès du brahmane un serpent mort, le prend, de colère, avec l'extrémité de son arc, et le lui jette sur l'épaule, puis regagne sa capitale. L'injure était grave. Cependant, le brahmane, qui s'était élevé à l'*indifférence*, ne l'aurait point ressentie; mais son fils, jeune enfant qui jouait avec d'autres enfants, ayant appris l'outrage fait à son père, s'emporte en ces termes contre le roi et contre la caste guerrière des Kchattriyas à laquelle il appartient :

« Ah ! la conduite outrageuse de ces radjas nourris, comme les corbeaux, de ce qu'on leur jette, ressemble à celle des chiens et des esclaves gardiens de la porte qui insultent leur maître.

« Un misérable Kchattriya est le gardien de la porte des brahmanes. Com-

(1) Pag. 415.

ment celui qui se tient à la porte serait-il admis à manger la nourriture du maître? »

Puis l'enfant du brahmane prononce cette imprécation :

« Dans ce jour, un serpent suscité par moi anéantira ce contempteur des lois, ce brandon de sa race qui nous a fait injure. »

Bientôt le roi se repent de son crime, et désire l'expier par la mort; il va sur les bords du Gange attendre, entouré de pieux solitaires, que la malédiction qu'il a méritée s'accomplisse, et s'écrie : Adoration en tous lieux aux brahmanes!

Plusieurs passages des Pouranas n'expriment pas moins que la malédiction de l'enfant citée plus haut un sentiment d'aversion et même de mépris pour la caste guerrière des Kchattriyas, quelquefois même certains passages semblent faire allusion à d'anciennes luttes entre les Kchattriyas et les brahmanes oubliées par l'histoire, mais qui semblent obscurément indiquées dans la tradition par les luttes de différents dieux et de différents cultes; tel est celui-ci :

« La race des Kchattriyas, que le destin avait multipliée pour le malheur du monde (1), cette race qui opprimait les brahmanes et qui avait abandonné la vraie voie, devait sentir les douleurs de l'enfer; le héros magnanime aux forces terribles déracina vingt et une fois, avec sa hache au large tranchant, cette épine de la terre. »

Rien ne donne une plus haute idée de la grandeur et de la puissance des brahmanes que le récit suivant (2). Des brahmanes se présentent à la porte du palais des dieux. Deux personnages divins (*devas*), gardiens du seuil, les repoussent avec injure. Les brahmanes condamnent ces dieux à descendre sur la terre. Ceux-ci se reconnaissent coupables, et acceptent le châtement qui leur est infligé. Ce n'est pas tout. Vichnou, le dieu suprême, va trouver les brahmanes et leur fait, on peut le dire, les plus humbles excuses. « Je regarde, leur dit-il, comme faite par moi-même l'injure que vous avez reçue de mes serviteurs... Je me couperais moi-même le bras si ce bras s'était opposé à vous (3)... Qui donc, ajouta-t-il, ne supporterait pas les brahmanes, quand moi je porte sur mon aigrette la poussière de leurs pieds? » L'imagination la plus complaisante ne saurait faire davantage, pour l'apothéose des brahmanes, que de prosterner le Créateur à leurs pieds.

Tels sont les principaux traits qui peuvent caractériser les Pouranas, et par eux les Hindous; mais le travail nécessaire pour donner l'intelligence de ces curieux monuments, si l'on n'y prenait garde, tromperait sur leur nature. Afin de faire connaître les Pouranas, j'ai considéré successivement dans les deux qui étaient à ma disposition les différentes matières qu'ils traitent, les différents aspects philosophiques et poétiques qu'ils présentent. On est bien obligé de faire ainsi, de décomposer ce qu'on étudie; mais, ce travail accompli, il faut se retourner vers l'œuvre patiemment analysée, et l'embrasser dans son ensemble, car jamais tous les éléments de la pensée ne furent à ce point fon-

(1) *Bhâgavata Purâna*, pag. 255.

(2) *Ib.*, pag. 421 et suiv.

(3) *Ib.*, pag. 455.



dus et soudés les uns dans les autres. La poésie des Pouranas a tous les caractères du panthéisme qui l'inspire, une profonde unité de laquelle tout émane et à laquelle tout revient aboutir, et en même temps une variété infinie de formes toujours changeantes, toujours renouvelées.

Cette poésie, comme le panthéisme indien, est tour à tour et presque en même temps empreinte d'un grossier matérialisme et d'un idéalisme raffiné : l'idée et le symbole, la réflexion et l'imagination, l'abstraction et les images sensibles, sont amalgamés dans cette composition désordonnée. On croit entendre parler tour à tour, ou plutôt tout ensemble, un métaphysicien, un poète et un prêtre, et quelquefois un enfant. Les peintures théologiques sont employées pour exprimer des idées philosophiques; les conceptions les plus hautes interviennent dans des récits fantastiques ou même puérils. Rien ne saurait, je crois, donner du génie indien une idée plus complète que la lecture d'un Pourana.

Si je voulais revenir, en terminant, sur les diverses phases de la littérature sanscrite que j'indiquais au commencement de cet article, je pourrais trouver dans l'Inde elle-même l'image des produits littéraires qu'elle a enfantés. L'austère simplicité et l'immuable durée des Vedas seraient figurées par les rochers de l'Himalaya, qui dominent tout, indestructibles, immobiles, et ne portant sur leur tête nue que le ciel étoilé. Les deux grands fleuves qui roulent parallèlement leurs eaux à travers la terre indienne offriraient une image assez ressemblante des deux vastes épopées, le Ramayana et le Mahabarata, fleuves aussi, au large sein, à la source mystérieuse comme celle du Gange, au cours majestueux et parfois embarrassé, aux affluents nombreux, aux sinuosités infinies. La poésie de Calidasa, par les parfums dont elle semble imprégnée, par l'éclat éblouissant dont elle rayonne, rappelle les forêts embaumées de Ceylan et les mines de Golconde. Enfin, les Pouranas offrent l'image de l'Inde tout entière. A l'horizon l'Océan sans bornes et des sommets qui touchent le ciel, au centre ces impénétrables *jungles* où le voyageur s'égare à chaque pas, mais où la vie, sous toutes les formes, bruit et scintille sur sa tête et à ses pieds; où le cri de mille oiseaux, le murmure de mille insectes, le craquement des vieux troncs et le frôlement des herbes sous les pas des éléphants, remplissent l'oreille de bruits confus, tandis que l'œil contemple le plumage des perroquets et l'éclat des fleurs, s'amuse au balancement des lianes, s'éblouit enfin et se fatigue aux innombrables reflets de cette lumière qui ne se voile et ne se tempère jamais.

J.-J. AMPÈRE.

---

---

# RAYMOND LULLE.



Ce qui arriva à Christophe Colomb, de se croire au Japon quand il n'était qu'à la Havane, est l'histoire de bon nombre d'hommes qui s'aventurent dans des entreprises gigantesques. Leur mérite, leur gloire est rarement d'atteindre le but précis qu'ils s'étaient proposé, mais seulement d'avoir fait en route une découverte importante à laquelle ils n'avaient nullement songé. Raymond Lulle en offre une preuve frappante. Pendant soixante ans, cet homme a étudié toutes les sciences; il a exposé continuellement sa vie pour détruire la religion de Mahomet et gagner la palme du martyr, et cependant il n'est connu de nos jours que comme un des plus grands chimistes du XIII<sup>e</sup> siècle.

Personne n'ignore aujourd'hui que les recherches souvent extravagantes des hommes qui, depuis un temps immémorial, se sont appliqués à la science hermétique, à la transmutation des métaux, en un mot à *faire de l'or*, ont préparé effectivement les voies aux savants qui, plus tard, fondèrent la chimie, cette science destinée à servir de point de départ, de centre et de lien à toutes les autres. Mais on se fait en général une idée fautive de ces chimistes, de ces *artistes*, comme ils s'intitulaient au moyen âge. Les savants eux-mêmes les connaissent à peine aujourd'hui, et quand Roger Bacon, Albert le Grand, Arnaud de Villeneuve ou Raymond Lulle figurent par hasard dans les traditions populaires ou dans les prédictions d'almanachs, ce n'est ordinairement que comme inventeurs de secrets, faiseurs de prodiges et sorciers célèbres. L'erreur dans laquelle presque tout le monde est à l'égard de ces savants résulte, d'une part, de ce que leurs ouvrages ne sont plus étudiés depuis deux siècles, et, de l'autre, de ce qu'on les confond avec les alchimistes. Or, les al-

chimistes sont aux chimistes ce que les rhéteurs étaient aux philosophes, ce qu'un charlatan est à un médecin.

Raymond Lulle fut le dernier des grands chimistes du XIII<sup>e</sup> siècle qui étudia la science avec bonne foi et désintéressement. A compter de 1550 à peu près, les dupes et les fripons commencèrent à se mêler de la transmutation des métaux, les uns dans l'espérance de produire de l'or, les autres pour faire accroire qu'ils possédaient le secret du grand œuvre, et bientôt l'alchimie devint à la mode dans toutes les classes de la société. Non-seulement les traités sur cette science se multiplièrent à l'infini, mais les poètes s'en emparèrent avec avidité (1). Cependant l'engouement général cessa peu à peu; les savants qui se respectaient ne voulurent plus s'occuper ostensiblement de la transmutation des métaux; l'art tomba entre des mains inhabiles ou impures, et la chimie, qu'Arnaud de Villeneuve et Raymond Lulle avaient lancée dans une si bonne voie, ne fit plus de progrès jusqu'au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Entre Raymond Lulle et Bernard Palissy, cette science resta à peu près stationnaire.

Laissant donc de côté les imposteurs et les fous *faiseurs d'or* dont la race n'est pas encore entièrement éteinte aujourd'hui, je vais tâcher de faire comprendre ce qu'était un chimiste au XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle, quelle était la grandeur et l'importance de la mission qu'il se croyait appelé à remplir, et à quel point les expériences savantes d'un *artiste* de ce temps, si incertaines et si confuses qu'elles fussent, étaient cependant dirigées dans des intentions pures, grandes et même religieuses. L'homme de cette époque qui réunit au plus haut degré le double caractère de véritable savant et de chimiste religieux, est Raymond Lulle, que je vais essayer de faire connaître.

Raymond Lulle naquit à Palma, capitale de l'île Majorque. Lorsqu'en 1251 le roi d'Aragon Jean ou Jayme I<sup>er</sup> assembla les cortès et fit connaître à ses vassaux le dessein qu'il avait de chasser les Maures de l'île de Majorque, un certain Raymond Lulle, père du chimiste, du *docteur illuminé* qui nous occupe, se présenta pour faire partie de cette expédition, pendant laquelle il se distingua en effet par sa bravoure. Après la conquête et l'expulsion des Maures, Jean d'Aragon fit la vente des terres. Raymond Lulle en acheta une assez grande quantité et s'y établit. Revêtu d'emplois honorables et lucratifs, il ne tarda pas à se créer des revenus considérables, ce qui l'engagea à faire venir d'Espagne sa femme, dont la couche avait été jusque-là stérile, et dont il eut un fils en 1255.

L'éducation de cet enfant se ressentit de la position où se trouvaient son père et toute sa famille. Quoique spirituel et fort intelligent, il apprit peu de choses, et céda de bonne heure à toutes les fantaisies et aux désordres que pouvait se permettre impunément le fils d'un des conquérants de l'île, à qui des dépenses folles ne coûtaient rien. Cependant, cette vie oisive et désordonnée inspira des inquiétudes à son père, qui lui fit contracter un mariage brillant dans l'espoir de l'amener à une conduite plus régulière. Le jeune Raymond, qui, en raison des services rendus à Jean d'Aragon par son père, avait été fait sénéchal de l'île et majordome du roi, épousa une noble et riche héritière,

(1) Voyez le *Roman de la Rose*.

nommée Catherine Labots, dont il eut trois enfants, deux fils et une fille. Malheureusement les soins de la famille n'apportèrent aucun changement dans la conduite de Raymond Lulle, et il n'en passait pas moins son temps à donner des sérénades aux belles de la ville, à leur adresser des vers, et à dissiper une partie de sa fortune en bals, en fêtes et en banquets.

En vivant de la sorte, il avait atteint l'âge de trente ans, lorsqu'il conçut une passion plus effrénée que toutes celles qu'il avait ressenties jusqu'alors. L'objet de cet amour était une dame génoise, Ambrosia di Castello, d'une beauté merveilleuse, et qui était établie à Maïorque avec son mari, qu'elle aimait tendrement. C'était alors l'usage parmi les poètes catalans de célébrer dans leurs vers une des beautés particulières que possédait ou qu'était censé posséder l'objet de leur culte. Dans un sonnet que Raymond Lulle adressa à Ambrosia, il fit l'éloge du sein de sa maîtresse, en lui peignant l'admiration excessive et la passion brûlante qu'elle lui inspirait. Le sonnet ne nous est pas parvenu, mais la lettre que la dame lui adressa en réponse a été conservée, et on la lira peut-être avec intérêt.

« Monsieur, lui écrit-elle, le sonnet que vous m'avez envoyé fait voir l'excellence de votre esprit, mais en même temps la faiblesse ou plutôt l'erreur de votre jugement. Comment ne peindriez-vous pas agréablement la beauté, vous qui, par vos vers, embellissez la laideur même? Mais comment pouvez-vous vous servir d'un génie aussi divin que le vôtre pour louer un peu d'argile détrempee avec du vermillon? Toute votre industrie devrait être employée à étouffer votre amour et non à le déclarer. Ce n'est pas que vous ne soyez digne de l'affection des plus grandes dames; mais vous vous en rendez indigne en servant la moindre de toutes. Et puis, faut-il qu'un esprit éclairé comme est le vôtre, et qui n'est fait que pour Dieu, se rende aveugle à ce point d'adorer une créature? »

« Quittez donc, monsieur, une passion qui vous dégrade de votre noblesse, et n'exposez pas votre réputation pour quelque chose que vous ne sauriez acquérir. Que si vous continuez à vous abuser à plaisir, j'espère vous détromper bientôt en vous faisant voir que ce qui fait l'objet de votre ravissement doit l'être de votre aversion. *Mon sein vous a blessé le cœur*, dites-vous dans vos vers? eh bien! je guérirai votre cœur en vous découvrant mon sein. Cependant tenez pour assuré que je vous aime d'autant plus véritablement que je fais semblant de ne pas avoir d'amour pour vous. »

Raymond Lulle, selon l'usage des amants, interpréta cette lettre énigmatique tout en faveur de sa passion, et devint plus follement épris que jamais d'Ambrosia. Il était toujours sur ses traces, et l'empressement qu'il mettait à la voir était tel, qu'un jour, en passant à cheval sur la grande place de Palma au moment où Ambrosia se rendait à la cathédrale pour entendre la messe, emporté par sa folle passion, il piqua son cheval et la suivit ainsi tout monté jusqu'au milieu de l'église.

Quoique cette extravagance eût excité la risée de toute la ville et qu'elle fit tenir mille propos, Raymond Lulle n'en devint que plus indiscret, au point que la dame, qui ne pensait guère à l'amour, comme on le saura bientôt, et qui redoutait les effets de la médisance, résolut de mettre fin à des assiduités



dont le résultat ne pouvait être que funeste. Depuis la lettre qu'elle avait envoyée à Raymond Lulle, de nouvelles remontrances, des refus et des dédains même, tout avait été mis en usage par la belle Génoise pour décourager son persécuteur. Enfin, lasse de faire une résistance inutile, elle se décida, de concert avec son mari, à employer la seule ressource qui lui restait. Elle écrivit à Raymond Lulle pour lui donner rendez-vous chez elle. Arrivé chez Ambrosia, le jeune amant ne put se défendre d'une émotion très-vive, causée non-seulement par la présence de la personne qu'il adorait, mais surtout par le calme, la gravité et un certain air de tristesse même qui régnaient sur son visage. Ce fut la dame qui rompit le silence, en lui demandant quelle pouvait être la cause de l'acharnement avec lequel il la poursuivait. A ces mots, Raymond Lulle, plus insensé que jamais, répondit qu'il lui était impossible de ne pas rechercher la plus belle personne du monde. Une fois sur le chapitre de la beauté de son idole, il ne craignit même pas de vanter encore ceux de ses charmes dont il avait fait le sujet de ses vers. C'est alors que la malheureuse Ambrosia se décida à guérir enfin Raymond Lulle de son fol amour. « Vous me croyez la plus belle des femmes, lui dit-elle; vous vous trompez, monsieur. Tenez, ajouta-t-elle en découvrant son sein qu'un mal affreux avait presque entièrement dévoré, voilà ce que vous estimez tant, regardez ce que vous aimez avec tant de fureur. Considérez la pourriture de ce pauvre corps dont votre passion nourrit ses espérances et fait ses délices. Ah! monsieur, dit encore Ambrosia en ne pouvant plus retenir ses pleurs, changez, changez d'amour, et au lieu d'une créature imparfaite, tombée en dissolution, aimez, aimez Dieu, qui est complètement beau et incorruptible. » A peine ces terribles paroles furent-elles prononcées qu'Ambrosia se dirigea vers l'intérieur de ses appartements, laissant Raymond Lulle seul en proie à ses réflexions.

Rentré chez lui, Raymond resta longtemps immobile, comme s'il eût été frappé de la foudre. On dit que, dans la nuit qui suivit cette journée, Jésus-Christ lui apparut pendant son sommeil, ce qui lui fit prendre la résolution de se convertir. En effet, il se sépara de sa femme et de ses enfants, et après avoir disposé d'une partie de ses biens pour l'entretien de sa famille, il en distribua le reste aux pauvres, et prit le parti de renoncer au monde. Ce grand événement dans la vie de Raymond Lulle eut lieu en 1267, lorsqu'il avait atteint sa trente-deuxième année.

Près des maisons élégantes dans lesquelles il avait mené jusque-là sa vie dissipée, était la montagne de Randa, dont il avait conservé la propriété, et au sommet de laquelle il se proposait de se retirer; mais, avant de se livrer à la retraite et à la pénitence, il fit d'abord un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle en Galice. A son retour, et lorsqu'il se retira effectivement sur le mont Randa, vêtu de l'habit des frères mineurs, et abrité seulement par une cabane qu'il avait construite lui-même, toute la ville de Maïorque, sans en excepter les personnes de sa famille, jugea qu'il était devenu fou, et l'on ne fit bientôt plus guère attention à son nouveau genre de vie, auquel il se conforma rigoureusement pendant neuf ans.

Quoique dans cette retraite il eût de fréquentes visions et qu'une bonne partie de son temps fût consacrée à des devoirs religieux et à des actes de pé-

nitence, cependant c'est du fond de cette cellule de Randa que Raymond forma le projet de travailler activement à la conversion des infidèles, et surtout des sectateurs de Mahomet; c'est alors qu'il commença à se livrer aux études grammaticales et scientifiques qu'il regardait comme indispensables à l'accomplissement de son vaste et hardi projet. Il s'appliqua donc à la connaissance des langues anciennes; mais il poursuivit avec une ardeur toute particulière celle des Arabes, qu'il voulait savoir écrire et parler, de manière à pouvoir attaquer avec toute la puissance du raisonnement et de la parole les doctrines religieuses des musulmans. En lisant les livres des Arabes, les seuls où l'on puisât alors la plupart des connaissances scientifiques sur tous les sujets, Raymond Lulle se familiarisa avec leur idiome, et acquit une érudition immense qui prépara son esprit à s'occuper de toutes les matières, et le disposa à embrasser l'ensemble des connaissances que l'homme peut acquérir.

Après neuf ans de retraite et d'études, Raymond Lulle, sentant sa foi religieuse et ses connaissances scientifiques solidement affirmées, crut qu'il était temps de se rendre agréable à Dieu et utile au monde en cherchant à mettre en pratique tout ce qu'il avait appris, tout ce qu'il avait conçu. Son idée dominante, comme celle de tous les hommes distingués de cette époque, était de convertir les infidèles, de réfuter et de détruire les principes de l'Alcoran, et de répandre la foi chrétienne en opposant les vérités théologiques, soutenues par la démonstration scientifique, aux erreurs des enfants de Mahomet.

Il est vraisemblable que, pendant les neuf années qu'il passa sur la montagne de Randa, il s'était déjà livré à la composition de plusieurs ouvrages importants, puisqu'après avoir fait un court séjour à Montpellier, il vint, à l'âge de trente-neuf ans, à Paris, où il publia différents traités de philosophie, de médecine, d'astronomie et d'autres sciences.

Il était donc entré dans la carrière qu'il désirait si ardemment de parcourir, et où il devait donner tant de preuves de persévérance et de courage. Avant même d'avoir touché à la terre d'Afrique, il se vit exposé à la vengeance d'un Maure. Pour se familiariser avec la langue arabe, Raymond Lulle, depuis sa sortie de Randa, avait pris à son service un Africain, qui ne connaissait que la langue de son pays. En servant son maître, cet homme ne tarda pas à s'apercevoir que toutes ses pensées, toutes ses études, ainsi que ses constants désirs, tendaient à détruire la loi de Mahomet par la prédication. Poussé par un zèle religieux non moins vif que celui qui animait son maître, l'Africain porta à Raymond Lulle un coup de poignard dans la poitrine. Le coup glissa au lieu de pénétrer, et quoique couvert de sang, Raymond Lulle eut le courage et la force d'arracher l'arme des mains de son meurtrier; mais loin de le frapper à son tour, comme il eût pu le faire, il intercéda en sa faveur, lorsque quelques personnes voisines, attirées par le bruit, s'apprétaient à lui donner la mort. La fin de cette anecdote est curieuse, en ce qu'elle donne une idée du courage et de l'opiniâtreté avec lesquels les mahométans, comme les chrétiens, restaient attachés à leur foi. Malgré les prières de Raymond Lulle, qui ne voulait pas que l'on punit l'Arabe, le meurtrier fut mis en prison, où il s'étrangla de dépit de n'avoir pu ôter la vie à un homme qui travaillait à la ruine de la religion de Mahomet.

La fondation d'écoles dans les monastères pour l'étude des langues orientales, et où l'on pût former des hommes destinés à aller prêcher l'Évangile dans tous les pays infidèles, fut un des projets que Raymond Lulle poursuivit avec le plus d'ardeur pendant sa vie apostolique. Ce fut dans l'espoir de faire adopter ses vues au pape qu'il se rendit à Rome en 1286 ; mais, comme il arrivait dans la capitale du monde chrétien, il fut obligé de renoncer momentanément à son projet. Le pape Honorius IV, homme pieux et lettré, sur lequel il avait fondé toutes ses espérances, venait de mourir, et tout faisait présager que l'inter-règne serait long. Loin de se décourager et de perdre son temps à Rome en attendant la nomination d'un nouveau pontife, Raymond Lulle, sur une invitation qui lui est faite par le chancelier de l'Université de Paris, retourne dans cette ville et y professe dans un collège son *grand art*, *ars magna*, première forme qu'il donna à la méthode nouvelle qu'il venait d'inventer pour coordonner, affermir et faciliter les diverses opérations de l'intelligence, et fournir à tous les hommes le moyen de penser et de discourir sur tous les sujets donnés.

Le succès de ses leçons à Paris eut du retentissement dans toute l'Europe, et bientôt Raymond se rendit à Montpellier, où il savait que le roi d'Aragon et de Majorque devait se trouver. Encouragé par la présence de son souverain, et impatient de faire connaître sa nouvelle méthode dans une ville qui était déjà l'un des foyers intellectuels les plus actifs de la France, Raymond professa publiquement son *art inventif*, qui n'est rien autre chose que le *grand art* sous une autre forme.

De Montpellier, il alla à Gènes, où, tout en répandant ses nouvelles doctrines, il acheva une traduction de son *art inventif* en langue arabe, afin de se tenir prêt à répandre sa méthode au milieu des infidèles, après l'avoir établie en Europe, car déjà il méditait la pensée d'aller en Afrique. Cependant il ne voulut pas quitter l'Italie avant de tenter de nouvelles démarches afin d'obtenir l'établissement d'écoles pour les langues orientales. Il se dirigea vers Rome, où le pape Nicolas IV régnait alors ; mais l'ardeur du zèle de Raymond Lulle ne lui laissait pas toujours dans l'esprit le calme et la lucidité nécessaires pour qu'il saisit le moment opportun de présenter ses requêtes. Lorsqu'il vint entretenir le pape et le sacré collège de ces écoles, c'était précisément en l'année 1291, au moment où l'on venait de recevoir la nouvelle de l'évacuation de la Palestine par les chrétiens, après la perte de la ville de Saint-Jean-d'Acre. En cette terrible circonstance, le pape et le sacré collège, préoccupés de former en Europe une nouvelle croisade contre les Sarrasins, prêtèrent une oreille peu attentive aux projets littéraires du savant, qui n'obtint aucune réponse et auquel on tourna même le dos comme à un fou.

Certain que personne, pas même les premiers dignitaires de l'Église, n'était disposé à entrer dans ses vues et à l'aider dans l'exécution de ses projets, Raymond Lulle retourna à Gènes avec l'intention de s'embarquer pour l'Afrique, et bien décidé à tenter seul ce qu'il avait espéré vainement d'accomplir avec l'aide des autres. Plein de zèle, il fait prix avec le patron d'un navire, embarque ses livres et tout ce qui pouvait lui être nécessaire pendant son voyage ; mais quand il fut sur le point de monter dans le vaisseau, tout à coup

l'image des dangers qu'il allait courir frappa tellement son esprit, qu'il ne trouva plus la force de faire un pas, et qu'il fut forcé de renoncer à son projet. On lui rendit ses livres et ses effets, avec lesquels il rentra dans Gènes au milieu d'une haie de curieux malins qui riaient de sa faiblesse. Quant à lui, soit que ce fût l'effet des plaisanteries que lui attira sa pusillanimité, soit qu'il sentit vivement sa honte, il rougit en lui-même de sa lâcheté; l'impression que produisit sur lui cet étrange événement le rendit dangereusement malade. Le soir de la Pentecôte 1291, on le transporta au couvent des pères prêcheurs, où il reçut les soins que son état réclamait. Dans les accès de son délire, il croyait revêtir tour à tour l'habit de saint Dominique et celui de saint François. Enfin, le mal empira tellement qu'après avoir fait toutes ses dévotions et reçu le saint-sacrement, il dicta ses dernières volontés.

Le reste de la vie de Raymond Lulle apprendra sans doute ce que l'on doit penser de cet acte de faiblesse passagère; mais je crois devoir faire observer qu'il n'est pas rare que les âmes très-fortes et susceptibles de concevoir de grandes et puissantes entreprises éprouvent parfois, au moment de les exécuter, de l'indécision et même une sorte d'abattement. C'est comme une espèce de tribut qu'elles payent d'avance à la faiblesse humaine, pour être quittes envers elle une bonne fois et ne plus broncher par la suite à la vue du danger.

Raymond Lulle guérit, et à peine eut-il recouvré l'usage de ses forces, qu'il monta sur le premier vaisseau dont la direction s'accordait avec ses desseins, et débarqua à Tunis avec tous les livres qu'il avait composés dans l'intention de combattre et de ruiner les doctrines de l'islamisme. Son premier soin dans cette ville fut de chercher les hommes les plus savants dans la loi de Mahomet pour discuter avec eux, les convaincre de la vérité de la religion chrétienne, et former par ce moyen un noyau de disciples qui pussent l'aider à répandre les vérités qu'il apportait. Les auteurs du temps affirment qu'il réussit d'abord merveilleusement dans cette entreprise. Ce qui est hors de doute, c'est qu'indépendamment de la liberté qu'on lui accorda de faire ses prédications, il trouva encore assez de loisir et de tranquillité pour composer à Tunis sa *Table générale des Sciences*. Mais ce calme ne dura pas très-longtemps, et sa mission fut tout à coup interrompue par les accusations que l'on porta au roi de Tunis contre lui. Sitôt que ce souverain sut que Raymond Lulle n'avait entrepris rien moins que de détourner le peuple du culte de Mahomet, il fit jeter le prédicateur en prison, puis le condamna à mort. En cette circonstance, Raymond Lulle ne dut son salut qu'à l'estime extraordinaire qu'un prêtre arabe faisait de lui à cause de son grand savoir et de la générosité de son caractère. Par ses intercessions et à force de prières, ce prêtre obtint du roi de Tunis une commutation de peine en faveur du condamné. Raymond Lulle reçut l'ordre de quitter Tunis immédiatement, avec défense d'y reparaitre jamais sous peine de la mort. Il sortit de la ville, environné d'une populace qui faillit rendre la clémence du souverain inutile, car les femmes et les enfants furent sur le point de le lapider en le chassant de Tunis.

On était alors en 1292, et Raymond Lulle, dans sa cinquante-septième année, avait atteint un âge où le corps et l'esprit de la plupart des hommes de-



viennent ordinairement paresseux et stériles. Cependant, grâce à l'énergie de son âme, et, il faut bien le supposer, à la force de son tempérament, ce ne fut qu'à dater de cette époque qu'il entra réellement dans la double carrière de missionnaire et de savant qu'il parcourut toujours avec tant de courage, et souvent avec supériorité.

Gènes paraît avoir été pour lui le point central de ses opérations et de ses voyages. En quittant Tunis, il revint dans cette ville, d'où, après quelques mois de repos employés à perfectionner sa méthode, il partit pour Naples et y enseigna publiquement sa *nouvelle introduction aux sciences*, autre forme de son *grand art*.

Cette époque (1265) fut marquée par un événement très-important dans la vie scientifique de Raymond Lulle. A Naples, où il n'était venu que dans l'intention de répandre ses doctrines, il retrouva un homme fort célèbre, avec lequel il avait eu déjà des relations à Montpellier et à Paris, Arnaud de Villeneuve, le plus savant chimiste de ce temps. Il s'en fallait bien que Raymond Lulle fût précisément étranger à l'art de la transmutation des métaux : en lisant les auteurs arabes dans sa solitude de Randa, il avait nécessairement acquis des connaissances théoriques sur cette matière ; mais il lui manquait la pratique, il n'était pas encore *artiste*, lorsqu'en se trouvant avec Arnaud de Villeneuve à Naples, il prit goût à cette science, se lia d'amitié avec le savant chimiste, reçut de lui des conseils, et même, à ce que l'on dit, le secret de la transmutation des métaux et l'art de *faire de l'or*. Quelles que soient l'importance et la réalité de ces prodigieuses confidences, le résultat des entretiens scientifiques d'Arnaud de Villeneuve avec Raymond Lulle à Naples fut que le missionnaire devint aussi habile chimiste que son maître.

On n'a sans doute pas oublié la distinction que j'ai établie en commençant entre les alchimistes et les chimistes. Raymond Lulle était de ces derniers, et sans m'engager ici dans une histoire de la science hermétique, je dois cependant, pour faire connaître le rang que notre missionnaire y occupe, indiquer les noms et les travaux des hommes les plus distingués qui l'ont précédé dans les études chimiques depuis le VIII<sup>e</sup> siècle.

Cette science, déjà connue dans l'antiquité, fut transmise aux Européens par les Arabes. Le plus ancien chimiste de cette nation, parmi les véritables savants, est Geber, qui vivait vers l'an 750 de notre ère. Il reste de lui un assez grand nombre d'ouvrages, dont les plus importants sont : 1<sup>o</sup> Somme de la perfection du grand œuvre, *Summa perfectionis magisterii* ; 2<sup>o</sup> Livres de la recherche du grand œuvre, *Libri investigationis magisterii* ; 3<sup>o</sup> enfin le Testament de Geber, philosophe et roi de l'Inde, *Testamentum Gebri philosophi et Indiarum regis*. Le premier ouvrage traite de l'essence, des espèces diverses, de la sublimation et calcination des minéraux, des préparations qu'on peut leur faire subir et de l'emploi de ces corps dans les opérations chimiques. Le second donne une suite de recettes pour obtenir les sels de toutes les substances minérales qui en contiennent ou en produisent. Le troisième traite encore des sels, mais plus particulièrement de la calcination des métaux (1).

(1) Ces trois ouvrages se trouvent dans la *Bibliotheca chimica curiosa*, de Mauget, tom. 1<sup>er</sup>, pag. 519-564.

Rhazès, médecin, chirurgien et anatomiste, arabe de naissance, mort en 922 de notre ère, tient encore une place éminente parmi les chimistes de son pays et de son temps. Il passe pour être le premier qui ait fait mention de l'eau-de-vie, *arak*. Son livre intitulé : *Préparation du Sel ammoniac*, est cité par les savants comme une œuvre très-remarquable, et dans le cours de ses traités sur la médecine, on peut acquérir la conviction que ce célèbre praticien avait fait de fréquentes applications de ses connaissances chimiques à la pharmacologie. La nature de ses études l'avait également conduit à s'occuper de la transmutation des métaux.

Vient ensuite, mais près de deux siècles plus tard, Albert le Grand, issu d'une très-noble famille, et né à Lawingen, dans le duché de Neubourg, en Souabe, l'an 1195. Dès l'âge de vingt-deux ans, il était entré dans l'ordre des dominicains; sa piété et sa vertu le firent nommer évêque de Ratisbonne en 1260. Cet homme, dont les traditions populaires ont fait jusqu'à nos jours une espèce de thaumaturge et de sorcier, fut remarquable au contraire par la profondeur de sa science et le calme de sa raison. Conformément à la disposition de tous les esprits élevés de son temps, il s'appliqua aux études encyclopédiques, et ne négligea pas la transmutation des métaux. Cependant son principal ouvrage : *Des minéraux et des Substances minérales (De Mineralibus et rebus metallicis)*, forme un traité dans lequel le savant expose et discute les opinions des chimistes de l'antiquité et de l'école arabe avec une précision de critique et un calme scientifique qui ne justifient guère les légendes absurdes recueillies par ses biographes. Loin de se donner comme ayant des ressources surnaturelles et pour un inventeur de *secrets*, Albert le Grand, guidé par l'observation et esclave des expériences qu'il avait eu souvent l'occasion de faire dans son pays si riche en mines, fut au contraire un savant plein de discrétion et de prudence, un philosophe vraiment sage. Sa piété, d'ailleurs, comme celle qui anima Roger Bacon et Raymond Lulle, lui faisait voir dans l'étude des sciences physiques un moyen d'affermir les bases sur lesquelles devait reposer la théologie, et une occasion d'augmenter et de perfectionner les armes intellectuelles destinées à combattre et à détruire les erreurs de Mahomet.

C'est donc sans étonnement que l'on doit voir le nom de saint Thomas d'Aquin adjoint à celui du chimiste Albert le Grand, dont il devint l'élève favori, lorsqu'il lui fut confié à Cologne par Jean le Teutonique, quatrième général de l'ordre des dominicains. Sous ce maître, Thomas apprit non-seulement la théologie, mais parcourut le cercle des sciences, et se garda bien d'omettre la chimie.

Roger Bacon, le moine anglais, contemporain d'Albert, de Thomas et de Raymond Lulle, suivit la même direction qu'eux, et au nombre de ses écrits, tous destinés à consolider la théologie et à combattre les doctrines mahométanes, se trouve un traité de chimie, *Speculum alchemice* (1).

Alain, natif de l'Isle, dans les Pays-Bas, moine de Clairvaux et évêque d'Auxerre en 1151, surnommé *le docteur universel*, à cause de la variété de

(1) Il se trouve dans la *Bibliothèque* de Mauget, tom. 1er, pag. 613.

ses connaissances, cultiva également la chimie et s'occupa de la transmutation des métaux dans des intentions pieuses.

Un seul homme en ce temps semble s'être écarté du principe exclusivement religieux qui servit de règle à tous les autres savants. Arnaud de Villeneuve, né en Provence, mérita plus d'une fois les censures de l'Église, et risqua même d'être frappé de ses foudres, en répétant que « les œuvres de charité et de médecine sont plus agréables à Dieu que le sacrifice de l'autel. » Sceptique, pour ne rien dire de plus, on dirait que dans son temps, où la foi religieuse était si ardente, Arnaud de Villeneuve n'eut que la religion de la science; mais il l'honora par la multiplicité et l'éclat de ses travaux en chimie (1). On lui attribue, sinon l'art de distiller, indiqué par Dioscoride, du moins des expériences nouvelles pour faire connaître l'importance de la distillation et les résultats utiles qu'on en peut obtenir. On a cru qu'il avait trouvé l'eau-de-vie; cependant, il n'en parle que comme d'une chose déjà connue, puisqu'en effet Rhazès en avait fait mention trois siècles avant; c'est avec plus de raison qu'il passe pour avoir découvert l'essence de térébenthine, qu'il désigne sous le nom d'*oleum mirabile*. Quoi qu'il en soit, ces diverses opérations, qui le font regarder aujourd'hui comme l'un des fondateurs de la chimie, ne furent pas ce qui lui donna tant de célébrité de son temps. Arnaud de Villeneuve avait, ainsi que tous ses contemporains *artistes*, le secret de faire de l'or; on en tirait la conséquence qu'il pouvait guérir tous les maux, prolonger la jeunesse et même la vie. C'est là l'objet de ses livres, et ce qui les rendait si précieux. Malheureusement le style obscur et énigmatique, employé volontairement par les chimistes du XIII<sup>e</sup> siècle, n'est plus intelligible pour personne, en sorte que leurs immenses travaux, dans lesquels il est difficile de croire qu'il ne se trouve rien de précieux, sont devenus inutiles à la science.

Arnaud de Villeneuve était occupé de ses combinaisons scientifiques à Naples au mois de juin 1295, lorsque Raymond Lulle arriva dans cette ville pour professer ses doctrines philosophiques et y expliquer son *grand art* et son *arbre des sciences*. Les relations que les deux savants avaient eues déjà en France, se renouvelèrent aussitôt et ne tardèrent même pas à se changer en une amitié fondée particulièrement, sans doute, sur leur goût commun pour la science, car, entre deux hommes dont les sentiments religieux étaient si contraires, on ne voit pas quel autre lien aurait pu les unir. Mais la science, prise en elle-même, était devenue, au XIII<sup>e</sup> siècle, une chose sainte, par cela seul qu'on l'estimait indispensable pour perfectionner et affermir la théologie; aussi voit-on que, pendant toute l'époque de la renaissance, les païens de l'antiquité, les Arabes musulmans et les incrédules, tels qu'Arnaud de Villeneuve, devenaient des autorités infaillibles, du moment que l'on croyait être certain de tirer d'eux quelques connaissances positives.

Le peu de détails que l'on ait sur les relations scientifiques qui s'établirent

(1) Les curieux pourront consulter ses principaux traités : *Thesaurus thesaurorum*, — *Novum lumen*, — *Perfectum magisterium*, — *Speculum Alchemiæ*, — *Questiones essentielles et accidentales*, — *Semita Semitæ*, — *Testamentum*, qui se trouvent dans le premier volume de la *Bibliothèque de Mauget*, pag. 662-704.

entre ces deux hommes, se trouvent épars dans les écrits de Raymond Lulle. Il dit, par exemple, dans celui de ses livres intitulé : *mon Codicille* : « Je crus témérairement qu'il me serait possible de pénétrer cette science (la chimie), sans le secours de personne, jusqu'au jour où Arnaud de Villeneuve, mon maître, me la fit connaître en me prodiguant tous les trésors de son esprit. » Dans le livre des *Expériences*, on trouve encore ce passage : « Je n'ai pu fixer ces huiles, jusqu'à ce que mon ami Villeneuve m'eût enseigné à faire cette expérience. » Mais le document de ce genre le plus curieux est la treizième expérience du livre intitulé : *Experimenta*. On lit en tête du chapitre : *Expérience treizième d'Arnaud de Villeneuve, qu'il me fit connaître à Naples*, et le chapitre contient toutes les opérations chimiques au moyen desquelles on obtient d'abord *la pierre philosophale*, puis *de l'or* (1).

Cependant, tout en se livrant à de nouvelles études scientifiques auxquelles il n'attachait qu'une importance secondaire, bien que ce soient ses meilleurs titres contre l'oubli, il ne laissait pas de poursuivre toujours avec la même ardeur ses projets favoris, la publication de sa méthode philosophique et l'établissement des écoles pour les langues de l'Orient. Pendant son séjour à Naples, et tout en apprenant la transmutation des métaux, il répandit, autant qu'il lui fut possible, son *Grand Art*, qu'il retoucha et refit de mille manières, jusqu'à ce qu'il l'eût réduit à un abrégé plus facile à saisir, sous le titre d'*Art bref*. En outre, il sollicita continuellement les princes et les ecclésiastiques de Naples pour qu'ils fondassent des écoles.

Cependant, il tardait à Raymond Lulle de s'adresser à des hommes qu'il croyait trouver plus favorables à ses idées, et ce fut dans cet espoir qu'il se rendit de Naples à Rome, en décembre 1294, pour décider le pape Célestin V, puis son successeur, Boniface VIII, à créer des missionnaires. Le zèle de Raymond Lulle pour la propagation du christianisme est sans doute une qualité singulièrement remarquable en lui; mais peut-être est-on en droit de lui reprocher d'avoir manqué de prudence et surtout de tact dans les démarches qu'il aventurait pour servir la cause de la religion. Inattentif à tous les événements, ne prenant de conseil ni d'appui de personne, et n'admettant dans son esprit d'autre idée que celle qui y était clouée, il allait à l'étourdie comme s'il n'eut jamais dû rencontrer d'obstacles. Déjà il avait échoué, en 1291, sous le pontificat de Nicolas IV, lorsqu'il vint lui parler de l'établissement des écoles. Il ne fut pas plus heureux cette fois, en 1294, auprès de Célestin V, que sa piété peu éclairée rendit si inhabile aux affaires qu'il fut forcé d'abdiquer après cinq mois de règne. Ce qui démontre encore mieux que Raymond Lulle n'avait aucune connaissance des hommes et des choses, c'est qu'il renouvela sa requête auprès du successeur de Célestin V, Boniface VIII, *le Prince des nouveaux Phariséens*, comme le désigne Dante, pontife qui mettait trop d'importance à établir sa puissance temporelle en Italie pour s'occuper sérieusement d'un traité de rhétorique inventé pour réfuter l'Alcoran.

On imagine avec quel dédain Raymond Lulle fut reçu. Étant donc certain qu'il n'obtiendrait rien à Rome, il se rendit à Milan, ville alors plus tranquille

1) Voyez *Bibliotheca chimica* de Mauget, tom. Ier, pag. 552 et suiv.



pour un philosophe, et se livra tout entier à la chimie, comme il nous l'apprend dans son livre : *De Mercuriis*. Ces repos scientifiques n'étaient pour Raymond Lulle qu'un moyen de rassembler ses forces, afin de se livrer avec une nouvelle ardeur à son infatigable activité de corps et d'esprit. De Milan, il alla bientôt à Montpellier, où il professa ses doctrines philosophiques. Jusqu'à cette époque, il n'avait eu d'autres liens avec les sociétés religieuses que la vivacité de sa foi et l'ardeur de son zèle pour la propagation de la religion catholique. Pendant ce séjour à Montpellier (1297), il reçut, à l'âge de soixante-deux ans, du général des franciscains, Raymond Gauffredy, des lettres d'association comme bienfaiteur de l'ordre, intimant à tous les supérieurs soumis à sa juridiction de permettre au docteur illuminé d'enseigner dans leurs maisons selon sa méthode. Cette faveur donna une grande autorité à ses doctrines et contribua puissamment à les répandre.

Mais il faut rendre cette justice à Raymond Lulle qu'il ne s'endormait jamais sur sa gloire, et qu'à peine voyait-il ses espérances se réaliser sur un point, qu'il reportait aussitôt toute son activité sur un autre. Les refus qu'il avait essuyés à la cour de Rome se représentèrent à son esprit, et lui firent reprendre avec d'autant plus de vigueur son projet d'établir des écoles. Ce n'était plus au pape qu'il voulait s'adresser cette fois, et sans balancer un seul instant à l'idée des voyages qu'il projetait, de Gènes, où il était retourné, il alla successivement en France, en Sicile, à Majorque, et enfin jusqu'à l'île de Chypre, pour exhorter les souverains de ces pays à établir dans les monastères de leurs États des écoles pour les langues orientales. Partout encore il n'éprouva qu'indifférence et refus.

Il était à Chypre vers 1500, désabusé de toutes les espérances qu'il avait fondées sur les autres, et ne comptant plus absolument que sur lui-même. Pour que son voyage ne devînt pas entièrement stérile, il passa en Arménie, parcourut cette contrée, redescendit vers la Palestine, professant partout ses doctrines, exhortant les chrétiens à combattre les Turcs, prêchant le christianisme aux mahométans, et s'efforçant de ramener à l'unité catholique les jacobites, les nestoriens et tous les hérétiques qu'il rencontrait sur son passage.

Après cette longue et pénible course, il revint à Gènes, point central d'où il semblait préparer les entreprises nouvelles qu'il méditait, puis à Montpellier. Il composa, dans ces deux dernières villes, un grand nombre d'ouvrages sur diverses matières, et entre autres *Brevis practica artis generalis*, modification nouvelle de sa méthode de penser et de raisonner. Dans les années suivantes jusqu'à 1504, il faut le suivre encore à Paris, où il dispute victorieusement avec Jean Scot, dit *le docteur subtil*, puis à Lyon et à Montpellier, lieux où, tout en professant publiquement ses doctrines, il refondit de nouveau presque en entier son *art général*.

Cependant, le saint-siège allait être transporté de Rome à Avignon. Un pape français, Bertrand de Goth, Clément V, élevé à cette dignité par l'influence de Philippe le Bel, gouvernait l'Église et se trouvait à Lyon lorsque notre aventureux philosophe s'y rendit. Raymond Lulle, dont les espérances se ranimaient toujours à la nomination d'un nouveau pape, s'empessa d'aller saluer Clément V, à qui il soumit de nouveau, mais inutilement encore cette fois, son

projet d'écoles pour les langues orientales. Le malheur voulut qu'il entretint le pontife de cette affaire au moment où le successeur de saint Pierre, qui venait d'acheter sa dignité du roi de France par toute sorte de promesses, n'avait dans l'esprit qu'une seule préoccupation, celle de les éluder.

Ce nouvel échec ne ralentit pas plus le zèle de Raymond que ceux qu'il avait déjà essayés en tant d'occasions. A l'instant même il s'engage dans une entreprise plus vaste, plus dangereuse, que toutes celles qu'il eût encore tentées. Après avoir pris civilement congé de Clément V, il quitte Lyon, va à Maïorque, met ordre à ses affaires et à celles de sa famille, et passe en Afrique dans l'intention de donner un témoignage éclatant de son zèle, en essayant seul, et selon ses forces, la conversion des musulmans. En effet, il se rendit à Bougie, où l'on assure qu'après avoir souffert tous les genres d'opprobres de la part du peuple, il parvint cependant, à force de courage et de patience, à convertir dans cette ville soixante-dix philosophes attachés aux doctrines d'Averroès. Après ce succès, ajoutent les auteurs de sa vie, il se dirigea vers Alger, où il convertit encore plusieurs infidèles à la foi catholique. Mais ces succès ne tardèrent pas à le rendre suspect, et les imans le firent jeter en prison. Dans son cachot même, il donna des preuves de son opiniâtreté courageuse; il chercha à parler et à instruire ceux à la garde de qui il était confié, et son éloquence inspira encore assez d'ombre pour qu'on lui mit un bâillon afin de lui ôter l'usage de la parole, et qu'on le privât de nourriture pendant plusieurs jours pour diminuer l'activité de son esprit et de son courage. Toutefois, ces traitements cruels ne produisant pas sur Raymond Lulle l'effet qu'en attendaient les musulmans, on le promena ignominieusement par toute la ville en l'accablant de coups, et on le bannit sous peine de la vie.

Raymond Lulle était, comme on sait, sous le poids d'une première condamnation de cette espèce à Tunis, ce qui ne l'empêcha pas d'y rentrer. A son premier voyage dans cette ville, il avait cinquante-trois ans; cette fois, il en avait soixante-onze. On peut donc supposer que l'altération de ses traits l'aida à se soustraire à la vengeance des habitants. En tout cas, il ne fit que passer par cette ville pour aller s'établir à Bougie. Là, il prêcha publiquement l'Évangile, et employa toutes les ressources que lui offraient sa méthode et son éloquence pour combattre les croyances des mahométans. On rapporte que, parmi les docteurs musulmans avec lesquels il eut des conférences sur la religion, il se trouva un philosophe arabe nommé Homère, qui, se sentant confondu par la force des raisonnements de Raymond Lulle, prit la résolution de faire jeter ce dangereux catéchiseur dans un cachot. On ajoute que Raymond Lulle y serait infailliblement mort sans l'assistance de marchands génois qui intercédèrent en sa faveur, et le firent placer dans une prison moins affreuse et moins malsaine, où il demeura encore plus de six mois.

Soumis dans ce lieu à un régime et à une solitude moins austères, il reçut la visite des savants du pays, attirés par son inépuisable faconde, que favorisait la facilité avec laquelle il s'exprimait en arabe. Tous les docteurs de la loi de Mahomet, disposés envers lui comme il l'était à leur égard, c'est-à-dire à lui prouver la vérité de leur religion et à la lui faire confesser, ne négligèrent aucun des moyens qui pouvaient leur faire obtenir cette importante victoire

sur le vieillard chrétien. Raisonnements, prières, menaces, espérances flatteuses, tout fut mis en usage pour convaincre, intimider ou séduire Raymond Lulle; mais le docteur illuminé resta ferme et inébranlable dans sa foi.

Il paraîtrait que les docteurs musulmans n'étaient pas plus ennemis de la controverse et de la dialectique que les théologiens d'Europe, car, les raisons en faveur des deux croyances s'étant multipliées au point que l'ordre scholastique ne pouvait plus régner dans les discussions, les disciples de Mahomet et le docteur chrétien convinrent entre eux que chaque partie développerait méthodiquement ses arguments par écrit. Alors l'infatigable Raymond Lulle, à qui un volume de théologie ne coûtait pas plus qu'un voyage d'Europe en Afrique, se mit à composer un livre. Son ouvrage était presque entièrement terminé, lorsque le souverain du pays, craignant les effets d'une discussion de ce genre, engagée avec un homme d'un esprit si délié et si tenace, lui fit ouvrir les portes de sa prison et le chassa de Bougie comme un perturbateur du repos public.

Ce ne fut pas sans de vifs regrets qu'il quitta ce pays au moment où il se flattait de commencer cette guerre intellectuelle qu'il désirait depuis si longtemps faire aux Sarrasins. Forcé d'abandonner son entreprise, il s'embarqua avec tous ses livres sur un vaisseau génois. On dirait que, pour lui faire mériter le titre de saint martyr qui lui est encore accordé en Espagne et surtout à Majorque, sa patrie, Dieu se soit plu à multiplier sur sa route les épreuves les plus terribles. Le vaisseau qu'il montait n'était plus qu'à dix ou douze milles du port de Pise, lorsqu'il fut assailli par une tempête et fit naufrage. Presque tout l'équipage périt à l'exception de quelques matelots et de Raymond, qui se sauva à l'aide d'une table, sur laquelle il trouva encore moyen de placer ses livres.

À Pise, il fut accueilli et soigné par les religieux du couvent de Saint-Dominique. Mais à peine avait-il pris le temps de faire sécher son habit qu'il se mit à parcourir la ville, enseignant le peuple et exhortant les personnes considérables de la république à unir leurs efforts et leurs dons pour tenter par tous les moyens imaginables de convertir les infidèles et de reconquérir la Terre-Sainte. Il s'adressa en particulier aux familles nobles du pays pour les engager à instituer une milice chrétienne, à créer des chevaliers qui se dévouassent à délivrer les saints lieux de la domination du Turc. La prédication de cette croisade produisit un assez grand effet. Les Pisans rédigèrent une espèce de pétition à ce sujet, adressée au pape, et chargèrent Raymond Lulle de la lui présenter. En se dirigeant vers Avignon, il passa par Gênes avec l'intention de s'y embarquer pour la France. Dans cette dernière ville, ses exhortations ne produisirent pas moins d'effet qu'à Pise, et, en réveillant l'horreur des Génois pour les musulmans, il la fit partager aux dames de la ville, qui s'engagèrent à vendre leurs bijoux et à en offrir le prix pour contribuer à une nouvelle croisade dans la Terre-Sainte.

Le zèle et la fermeté que Raymond Lulle persistait à mettre dans l'exécution de ses idées sont certainement de belles et nobles qualités chez lui. Cependant, on ne peut s'empêcher de le reconnaître, les déterminations et les moyens qu'il

choisissait pour faire réussir ses projets manquaient presque toujours de réflexion et d'opportunité. Il est évident que cet homme, étranger à toute congrégation religieuse ou civile, qui ne vivait que sur les idées de son propre fonds, et ne s'occupait en dernière analyse que de combinaisons scientifiques, n'était nullement instruit des grands événements politiques de son temps. Tout fait croire qu'il ignorait que, depuis la fâcheuse croisade qui se termina par la mort de saint Louis, en 1270, l'Europe était bien moins préoccupée de reconquérir le saint-sépulcre que de se garantir de l'invasion si menaçante des Tartares, dont Raymond Lulle ne dit pas même un mot dans le cours de ses ouvrages. Duplan Carpin et Roger Bacon, avec ce courage calme et prévoyant qui distingue les hommes vraiment forts, voyaient un peu plus loin et beaucoup plus juste que le docteur illuminé de Maïorque.

Tout émerveillé de l'enthousiasme qu'il avait excité dans deux petites villes d'Italie, il arrive triomphant à Avignon et s'empresse d'offrir au pape les témoignages du zèle religieux qu'il avait recueillis à Pise et à Gènes; mais Clément V et le sacré collège, qui envisageaient ces affaires d'un point de vue bien autrement élevé, ne purent s'empêcher de rire à la réception des offres que Raymond était chargé de faire, et on l'éconduisit comme un fou, sans daigner lui répondre.

Les auteurs espagnols, qui tiennent à ce que Raymond Lulle soit considéré avant tout comme un saint martyr, s'élèvent tous contre l'irrégularité avec laquelle Clément V et ses cardinaux le reçurent en cette circonstance. Ces écrivains ignoraient vraisemblablement, ainsi que Raymond Lulle, qu'en ce moment (1505 ou 1506) le système d'attaque contre les Sarrasins était complètement changé, et que, depuis les négociations entamées par saint Louis avec les princes tartares, ceux-ci, qui avaient débuté par des menaces contre les nations de l'Europe, s'étaient peu à peu accoutumés à l'idée de se joindre à elles pour faire la guerre aux musulmans de la Palestine. Si Clément V se disposait en effet à prêcher une grande croisade qui devait mettre la terre sainte au pouvoir des Francs, c'est que le pape avait vu à Poitiers des envoyés mongols qui lui avaient appris qu'une paix générale venait d'être conclue entre tous les princes de la Tartarie, ce qui permettait au roi de Perse de mettre à la disposition de Philippe le Bel, pour une expédition en Syrie, plus de cent mille cavaliers tartares, à la tête desquels le prince marcherait en personne (1). Cette circonstance explique le dédain avec lequel on accueillit les offres de Raymond Lulle.

Le pieux et simple-savant ne supporta pas cette injure avec autant de courage que les avanies du Turc et les dangers du naufrage. Blessé, il se dirigea vers Paris, où, après avoir combattu avec le plus grand succès ceux d'entre les philosophes qui défendaient les doctrines d'Averroès, il eut la satisfaction de voir l'Université de cette ville approuver son *Art*, celui de ses ouvrages qui résumait les études de toute sa vie, et qu'il regardait comme le plus propre à faire triompher la vérité (2). Ce succès, grâce auquel il vit sa doctrine se ré-

(1) Voyez *Mélanges asiatiques*, par Abel Rémusat, tom. Ier, pag. 404.

(2) L'acte qui constate cette approbation, daté de 1509, se trouve imprimé au nom-



pandre par toute l'Europe, lui fit oublier sa triste aventure à la cour papale. N'étant sujet d'ailleurs ni au découragement ni à la rancune, lorsqu'en 1511 Clément V tint le concile de Vienne en Dauphiné, où l'on prononça l'abolition de l'ordre des templiers, Raymond Lulle s'y rendit et y demanda trois choses :

1° Ce qu'il avait proposé tant de fois déjà : l'établissement dans toute la chrétienté de monastères où des hommes pieux et savants pussent apprendre les langues orientales et se préparer à toute espèce de souffrances et de dangers pour la cause de Jésus-Christ ;

2° De réduire tous les ordres religieux militaires existants à un seul, afin d'éviter les querelles de préséance qui s'élevaient journallement entre ces ordres, et, par cette mesure, de les rendre plus utiles à la cause de Dieu ;

3° Enfin, de supprimer dans les écoles, par un ordre du pontife, les œuvres d'Averroès, en en défendant la lecture à tous les chrétiens (1).

La demande que fit Raymond au sujet des ordres religieux militaires ne paraît avoir aucun rapport avec l'acte de sévérité que l'on exerça contre les templiers à ce concile, et l'on ne donna pas au docteur illuminé la satisfaction qu'il espérait à l'occasion des œuvres d'Averroès ; mais de ses trois requêtes il y en eut une d'accueillie. Clément V, quoique éloigné de Rome, y fonda cependant, vers cette époque, des chaires pour les langues grecque, hébraïque, arabe et syriaque ; il paraît même que Philippe le Bel, entraîné par cet exemple, fit quelques tentatives pour former des écoles semblables à Paris. Le roi de Maïorque en établit à Palma, en sorte que l'un des projets favoris de Raymond Lulle fut au moins réalisé en partie de son vivant. Il atteignait alors à sa soixante-dix-septième année.

Il me reste encore à raconter plus d'une aventure de la vie presque fabuleuse de Raymond ; mais, avant d'en achever le récit, je m'arrêterai au point où nous nous trouvons de son histoire, pour jeter un coup d'œil sur les travaux intellectuels et sur les écrits que cet homme extraordinaire a laissés.

Quoique depuis sa retraite dans la cellule de Randa, pendant ses voyages, dans les villes où il s'arrêtait, à bord des vaisseaux, en plein air, et jusqu'en prison, il travaillât toujours à la composition de ses livres, le nombre en paraît merveilleux, lorsqu'on réfléchit à l'infatigable activité de corps qu'a employée ce pieux savant à croiser les mers et parcourir le monde dans tous les sens pendant cinquante ans de sa vie. Pour donner rapidement l'idée la plus juste de l'ordre, de l'esprit et du but de ses travaux, je présenterai par

bre des pièces justificatives annexées à *l'Apologie de la vie et des œuvres du bienheureux Raymond Lulle*, par A. Perroquet, prêtre ; Vendôme, 1667.

(1) Averroès avait adopté et commenté les opinions d'Aristote. Quoique sa religion extérieure fût l'islamisme, ce philosophe professait une égale indifférence pour tous les cultes. C'est cette indifférence que Raymond Lulle jugeait si pernicieuse à la jeunesse des écoles. Cependant, ce ne fut que beaucoup plus tard, sous le pontificat de Léon X, que la censure contre les ouvrages d'Averroès fut prononcée.

groupes, disposés systématiquement, les divers traités qu'il a composés pendant le long cours de sa vie. En voici la liste :

TITRES DES MATIÈRES.	NOMBRE DES TRAITÉS.
Sur l'Art démonstratif de la Vérité. . . . .	60
Grammaire et Rhétorique. . . . .	7
Logique. . . . .	22
Sur l'Entendement. . . . .	7
Sur la Mémoire. . . . .	4
Sur la Volonté. . . . .	8
De la Morale et de la Politique. . . . .	12
Sur le Droit. . . . .	8
Philosophie et Physique. . . . .	52
Métaphysique. . . . .	26
Mathématique. . . . .	19
Médecine, anatomie. . . . .	20
Chimie. . . . .	49
Théologie. . . . .	212
Total des traités. . . . .	486 (1)

L'ordre de ce tableau synoptique, tout en suffisant pour faire ressortir la marche et l'enchaînement des idées de Raymond Lulle, caractérise encore l'esprit encyclopédique qui anima et régla les travaux intellectuels des hommes distingués du XIII<sup>e</sup> siècle. Aucune science physique, métaphysique et mathématique, n'était cultivée isolément et pour elle-même. L'une était la conséquence de l'autre, et c'était au moyen des degrés plus ou moins bien établis qu'elles offraient, que l'intelligence s'élevait successivement jusqu'à la théologie. Cette idée de la vérité absolue, on la voit également poursuivie avec la même constance et la même opiniâtreté pieuse dans les poèmes de Dante, dans les écrits de Roger Bacon, dans les nombreux traités de Raymond Lulle.

Néanmoins les ouvrages qui donnèrent une célébrité si grande au docteur illuminé, non-seulement vers la fin de sa vie, mais durant quatre siècles après sa mort, et firent naître une foule d'adeptes connus sous le nom de *lullistes*, ce sont particulièrement les livres destinés à enseigner les moyens de séparer le faux du vrai, de trouver la vérité, de donner des définitions précises, d'établir, d'enchaîner, de présenter clairement des raisonnements justes, et de ne point se tromper sur la nature des choses divines, intellectuelles et physiques. Cette science du raisonnement, cet ART, car c'est ainsi qu'il le désignait, fut l'objet constant des recherches de toute sa vie, et les soixante traités différents qu'il a écrits *sur l'art démonstratif de la vérité*, ne sont, ainsi que l'on peut s'en convaincre en les comparant, que des variantes du même ouvrage. Entre le GRAND ART et l'ART BREF, dans lesquels sa méthode pour

(1) La table générale et détaillée des livres composés par Raymond Lulle, donnée par Alfonso de Proaza, en 1515, est reproduite à la page 564 de l'ouvrage déjà cité de A. Perroquet.

développer l'intelligence et diriger le raisonnement est comprise, il a fait une foule de livres qui s'y rapportent et ne sont que le développement de quelques questions particulières (1). Mais, en résumé, l'*Art bref* est, de tous les ouvrages de cette espèce, celui où Raymond Lulle a déposé, sinon avec clarté, du moins de la manière la plus succincte, sa méthode de développer l'entendement humain. C'est ce livre qui lui fit donner le titre de *docteur illuminé*, et dont l'Université de Paris reconnut l'excellence et recommanda l'usage en 1509; c'est cet ouvrage enfin qui fit si fortement sentir son influence pendant les XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles en Europe, et en faveur duquel des hommes d'un grand mérite écrivaient encore des livres apologétiques, des notes, des commentaires, en Italie, en Allemagne et en France, vers 1668 (2).

Ayant l'intention de donner une idée de la méthode inventée par Raymond Lulle, j'ai pris d'abord la précaution de ne pas laisser ignorer l'admiration qu'elle a excitée en Europe depuis le temps de saint Louis jusqu'au siècle de Descartes et de Pascal, afin que, si l'on s'étonnait de la puérité de cette méthode, l'immense célébrité dont elle a joui pendant si longtemps me servit au moins d'excuse. Abordons la difficulté sans préambule, et prenons d'abord connaissance du tableau au moyen duquel Raymond Lulle compose ses recettes pour solliciter notre invention et faire manœuvrer les ressorts de notre intelligence :

LES NEUF S U J E T S.	LES NEUF PRINCIPES ABSOLUS.	LES NEUF PRINCIPES RELATIFS.	LES NEUF QUESTIONS.
Dieu. Ange. Ciel. Homme. Imaginatif. Sensitif. Végétatif. Élémentatif. Instrumentatif.	Bonté. Grandeur. Durée. Puissance. Sagesse. Volonté. Vertu. Vérité. Gloire.	Différence. Concordance. Contrariété. Principe. Milieu. Fin. Majorité. Égalité. Minorité.	Si? Qu'est-ce? De quoi? Pourquoi? Combien grand? Quel? Quand? Où? Comment et avec quoi?

(1) Voici les titres de quelques-uns de ces traités : *l'Art de la science générale*. — *Nouvelle méthode de démontrer*. — *L'Art inventif*. — *Livre de la démonstration*. — *Livre de la montée et de la descente de l'entendement*. — *L'Arbre des sciences*, etc.

(2) L'édition portant le titre : *Raymondi Lulli opera*. etc., Argenterati, 1617, est accompagnée de notes et commentaires de Jordano Bruno, de Henry Cornelius Agrippa et de Valerio de Valeriis. *L'Apologie de la vie et des œuvres de R. Lulle*, par Perroquet, porte la date de 1668.

La combinaison, l'ordre et l'usage de ce tableau rappellent ceux de la table de multiplication attribuée à Pythagore. Ce que le philosophe de l'antiquité fit pour régler mathématiquement la supputation des nombres, Raymond Lulle l'a tenté dans le but de fixer la marche du raisonnement et la combinaison logique des idées que l'homme perçoit ou imagine; mais le tableau ci-joint n'est, à proprement parler, qu'une indication mnémonique, revêtue d'une apparence scientifique, au moyen de laquelle les connaissances naturelles et acquises que l'on possède sont censées recevoir un ordre qui mène directement à la recherche et à l'invention de la vérité.

La première colonne renferme les *neuf sujets* auxquels se rapporte tout ce qui existe, soit divin, humain, imaginaire, animal, végétal, élémentaire ou artificiel, tout ce dont on se propose de connaître la nature, l'objet et la fin. La seconde et la troisième colonnes servent à éveiller l'attention sur les qualités et les attributs que possèdent ou dont sont privés les sujets. Enfin, dans la quatrième sont inscrites les neuf formules possibles de questions. Avec le secours de ces formules, relatives à l'existence, à l'effet, à la cause, à la qualité, etc., tout ce que l'entendement humain comprend est mis en mouvement dans toutes les directions.

Mais revenons au récit de la vie de Raymond Lulle. Raymond avait obtenu, en 1511, deux succès importants. D'abord le pape Clément V, Philippe le Bel et Jayme II avaient établi des écoles pour les langues orientales; puis l'Université de Paris, par un acte authentique, adoptait et recommandait l'usage de sa méthode et de ses doctrines. Aussi l'espoir de ruiner les doctrines de Mahomet et d'y substituer celles du christianisme était-il devenu plus vif que jamais dans son cœur.

A partir de cette époque, son existence, déjà si aventureuse, va le devenir encore davantage. Le théologien, le philosophe va nous apparaître pendant dix-huit mois (mars 1512 — octobre 1515), comme un adepte de la science hermétique, exclusivement occupé de chimie et de métallurgie.

L'Université de Paris, arbitre suprême alors par toute l'Europe en matière de science, avait accru singulièrement la célébrité du docteur illuminé, en approuvant ses doctrines. Tous les souverains désiraient le voir et l'entretenir. Comme il était encore à Vienne, où se tenait le concile, il reçut des lettres d'Édouard II ou V (1), roi d'Angleterre, et de Robert Bruce, roi d'Écosse, par lesquelles chacun de ces souverains l'invitait à se rendre près de lui. Raymond Lulle, dont l'idée fixe était la conquête de la Terre-Sainte et la ruine de la loi de Mahomet, se persuada, en recevant les lettres flatteuses de ces deux princes, qu'ils voulaient se servir de lui pour combiner et entreprendre quelque nouveau projet contre les infidèles de la Palestine. Malgré ses soixante-dix-sept ans, il passa donc en Angleterre et se mit à la discrétion d'Édouard.

La réalité de ce voyage a été contestée par les auteurs espagnols, qui, en écrivant la vie de Raymond, bienheureux martyr, se sont efforcés de faire croire qu'il ne s'est jamais occupé de chimie; on ne peut cependant à ce sujet

(1) Voyez, dans *l'Art de vérifier les dates*, la double manière de compter les Édouard d'Angleterre.



concevoir aucun doute (1). Outre les lettres du savant sur les opérations du grand œuvre, adressées au roi Édouard en 1512 (2), il y a un passage d'un de ses livres intitulé : *Compendium transmutationis animæ*, où, en parlant de certaines coquilles qu'il eut l'occasion d'observer, il dit : *Vidimus ista omnia dum ad Angliam transiimus propter intercessionem domini regis Edoardi illustrissimi*. — J'ai vu ces choses lorsque je passais en Angleterre, d'après la prière que m'en avait faite le très-illustré roi Édouard.

Si le fait du voyage est avéré, il faut convenir que le peu que l'on sait sur son séjour à Londres est enveloppé d'un assez grand mystère. D'après le témoignage de quelques écrivains anglais, il paraîtrait que Raymond Lulle fut employé à faire de l'or et à surveiller la fabrication de la monnaie en Angleterre. On dit que, toujours préoccupé de l'idée de reconquérir la Terre-Sainte, Raymond se fit illusion sur les véritables motifs qui donnaient à Édouard le désir de posséder de grandes richesses. Il s'imagina que ce prince ne voulait en faire usage que pour la cause sainte, tandis qu'au contraire Édouard, gouverné par des favoris, et passant ses jours dans l'oisiveté et les délices, ne prétendait user de la science du chimiste que pour faire face à ses profusions. Dans ce conflit de passions si contraires, le zèle du missionnaire et la cupidité du roi, il est difficile de déterminer lequel des deux a été le plus dupe; mais ce que l'histoire rapporte, et ce que Raymond affirme dans son *Dernier Testament*, c'est le succès d'une expérience qui tendait à convertir en une seule fois en or cinquante mille pesants de mercure, de plomb et d'étain : *Converti in unâ vice, in aurum, ad L millia pondo argenti vivi, plumbi et stanni*.

Édouard, beaucoup plus curieux de voir le résultat des opérations du chimiste que préoccupé de l'emploi sacré que le missionnaire prétendait que l'on en fit, reçut Raymond Lulle en le comblant de caresses et d'honneurs. Jean Cremer, abbé de Westminster, contemporain de Lulle, et qui, comme lui, s'adonnait à l'étude de la chimie, a laissé dans son *Testament* des détails sur cette réception (3). « J'introduisis, dit-il, cet homme unique en présence du roi Édouard, qui le reçut d'une manière aussi honorable que polie. Après être convenus ensemble de ce qui devait être fait, Raymond Lulle se montra extrêmement satisfait de ce que la divine Providence l'avait rendu savant dans un art qui lui permettait d'enrichir le roi. Il promit donc au prince de lui donner toutes les richesses qu'il désirait, sous la condition seulement que le roi irait en personne faire la guerre aux Turcs, que les trésors ne seraient employés qu'aux frais qu'occasionnerait cette entreprise, et que sans égard pour aucun orgueil humain, cet argent ne servirait jamais à tenter de querelles aux princes chrétiens. Mais, ô douleur ! ajoute le pieux abbé, qui ne fut pas moins

(1) *Vida y hechos del admirable doctor y martyr Ramon Lull de Mallorca*, por el doctor Juan Seguy, canonigo de Mallorca; en Mallorca, ano 1606.

(2) Voyez tome I<sup>er</sup>, page 865, de la *Bibliothèque chimique* de Mauget.

(3) Cet ouvrage, *Cremeri abbatis Westmonasteriensis testamentum*, se trouve dans le *Museum hermeticum*, in-4o, Francfort, 1677-78. — Camden, dans ses *Monuments ecclésiastiques*, donne aussi des détails sur le séjour de Raymond Lulle en Angleterre.

dupe que son ami Lulle en cette occasion , toutes ces promesses furent indignement violées. »

Jean Cremer donna d'abord une cellule à Raymond , dans le cloître de l'abbaye de Westminster, d'où , dit-on , il ne se retira pas en hôte ingrat , car longtemps après sa mort , en faisant des réparations à la cellule qu'il avait habitée, l'architecte chargé de ce travail y trouva beaucoup de poudre d'or, dont il tira un grand profit.

Mais son royal patron , impatient de voir les résultats de la science de Raymond , lui donna un logement dans la Tour de Londres. La simplicité d'âme du missionnaire ne lui permit pas d'abord de s'apercevoir de la précaution maligne qui couvrait cette politesse royale , et il se mit à faire de l'or, dont on battit monnaie. Jean Cremer affirme le fait , et Camden , dans ses *Antiquités ecclésiastiques*, dit précisément que les pièces d'or nommés *nobles à la rose*, et fabriquées au temps d'Édouard , sont le produit des opérations chimiques que Raymond Lulle fit dans la Tour de Londres.

Lorsque cet important travail fut terminé , et que Raymond put reprendre le cours de ses études habituelles , il ne tarda pas à s'apercevoir que son logement à la Tour était une prison , et que le roi le retenait pour satisfaire sa cupidité. Malgré ses soixante-dix-huit ans , il rassembla tout son courage , et au moyen d'une barque s'étant échappé par la Tamise , il parvint à s'embarquer sur un bâtiment qui le conduisit à Messine. C'est en cette ville qu'il composa son livre des Expériences (*Experimenta*) , où se trouve ce passage , faisant allusion à sa captivité et à la mauvaise foi du prince anglais : « Nous avons opéré cela pour le roi d'Angleterre , qui feignit de vouloir combattre contre les Turcs , et qui combattit ensuite contre le roi de France. Il me mit en prison ; cependant je m'évadai. Gardez-vous d'eux , mon fils ! »

Il ne restait plus à cet homme extraordinaire qu'une année à vivre ; voici comment il l'employa : de Messine il revint à Majorque sa patrie , où , ayant pris le seul genre de repos qui lui convint , c'est-à-dire ayant composé plusieurs ouvrages , il forma la résolution d'entreprendre encore un grand voyage en Afrique , pour prêcher les doctrines chrétiennes , visiter ceux de ses disciples qu'il avait laissés en Palestine et sur le littoral de l'Afrique , et enfin pour travailler de nouveau à la conversion des Turcs. Ce fut un spectacle bizarre et attendrissant tout à la fois que de voir ce vieillard de soixante-dix-neuf ans résister aux prières et aux larmes de ses amis , de ses parents et de ses compatriotes , qui tous , en le voyant partir sans espérance de retour , se réunissaient pour le conjurer de mourir au milieu d'eux. Rien ne put ébranler sa volonté ni son courage , et il partit.

Il ne faut rien moins que l'attestation de plusieurs écrivains recommandables pour ajouter foi à ce que l'on dit de sa dernière mission apostolique. Il débarqua en Égypte , alla jusqu'à Jérusalem , puis revint à Tunis. Là , toujours sous le poids d'une condamnation à mort , il visita les amis , les disciples qu'il avait précédemment instruits dans la religion chrétienne , les exhortant à persévérer dans leur croyance , et leur enseignant par son exemple à braver les fatigues et la mort même , pour la gloire de Dieu et le triomphe de la foi chrétienne. Dès qu'il crut être certain d'avoir affermi le courage des nouveaux

chrétiens de Tunis, il se dirigea vers Bougie pour prendre les mêmes soins auprès des disciples qu'il avait formés. Dans cette ville ainsi que dans l'autre, sa tête était mise à prix. Cependant, après s'être conformé pendant quelques jours aux précautions d'une pieuse prudence, afin de s'assurer que les chrétiens de Bougie étaient demeurés fermes dans leur foi, purs dans leur instruction, il sortit tout à coup des retraites qu'on lui ménageait, et se mit à prêcher publiquement l'Évangile.

Par cet acte de témérité, qui demeura stérile pour la cause chrétienne, Raymond Lulle espéra-t-il entraîner la population de Bougie à lui, ou son but en cette occasion ne fut-il, comme le disent ses panégyristes, que de terminer sa carrière apostolique en méritant la palme du martyr? C'est ce que Dieu seul peut savoir. Quoi qu'il en soit, aussitôt que la populace le vit et l'entendit prêcher à haute voix la foi chrétienne, elle le chargea d'injures et bientôt de coups. Environné par une multitude dont le cercle, en s'avancant sur lui, se rétrécissait de plus en plus, Raymond Lulle recula pas à pas jusqu'au rivage, contenant encore la fureur des musulmans par son aspect vénérable, par la fermeté de sa parole et surtout par l'insouciance qu'il montrait pour le danger. Mais le souverain du pays n'apprit pas sans inquiétude avec quel calme héroïque Raymond parlait à la populace furieuse. Il anima ceux des habitants qui étaient restés étrangers à cette scène, en leur représentant l'injure que l'on faisait à la loi de Mahomet, et bientôt tout ce qu'il y avait de pieux musulmans à Bougie se porta sur la plage vers laquelle le missionnaire était toujours repoussé. Enfin, plusieurs pierres jetées à Raymond Lulle au même moment le forcèrent de fléchir, et il tomba sur la grève, où cependant il fit un dernier effort pour se relever et dire quelques mots. Alors la populace furieuse se jeta sur lui, l'accabla de coups et le laissa pour mort.

La nuit tombait, et son corps resta sur le rivage. Pendant toute la durée de cette scène terrible, aucun des convertis, et encore moins les chrétiens d'Europe qui se trouvaient à Bougie, n'avaient osé défendre Raymond Lulle ou même intercéder en sa faveur. Les témérités apostoliques du missionnaire étaient peu favorables aux relations commerciales que les Européens entretenaient à Bougie, et leur prudence en cette occasion fut d'autant plus grande que le zèle de Raymond leur avait semblé moins réfléchi. Cependant ils ne restèrent pas insensibles au sort de cet homme courageux. Quelques marchands génois, désirant donner à son corps les honneurs de la sépulture, vinrent dans une barque, pendant la nuit, pour l'enlever du rivage. Comme ils se disposaient à remplir ce pieux devoir, ils s'aperçurent que Raymond Lulle respirait encore. Au lieu d'aller prendre terre pour faire l'inhumation, ils se dirigèrent aussitôt vers leur navire, et mirent à la voile pour Majorque, dans l'intention de reconduire le saint martyr dans sa patrie. Mais le reste de vie que conservait Raymond dura peu. et, comme le vaisseau était en vue de l'île, le saint et savant homme rendit l'esprit, le 29 juin 1515, à l'âge de quatre-vingts ans.

La mort ne put mettre fin tout à coup aux vicissitudes qu'il avait éprouvées pendant sa vie. On se disputa son corps, et sa mémoire fut attaquée. En effet, peu s'en fallut que ses restes ne fussent pas rendus à son pays natal. Comme tout ce que font les hommes, le soin que les Génois prirent de recueillir le

corps du martyr sur la plage africaine offrait prise au blâme ainsi qu'à l'éloge. C'était alors une richesse inestimable que la possession d'un corps saint dans une ville. Or, ces Génois, qui étaient chrétiens et marchands tout à la fois, qui avaient vu mourir Raymond et pouvaient rendre témoignage de sa courageuse piété et de son martyre, savaient bien le trésor qu'ils déposeraient en terre en y mettant le corps de l'apôtre. Mais il se trouva que le saint vivait encore; alors les marchands chrétiens eurent l'idée de le ramener dans son pays, certains de recevoir, outre les félicitations de ses compatriotes, quelques dédommagements pour les frais de voyage et de transport. Cependant Raymond mourut en route, et voilà nos marchands chrétiens de nouveau possesseurs d'un précieux corps saint, dont il s'agissait de tirer tout le parti possible. On enveloppa, on cacha la sainte relique dans le vaisseau, et l'on aborda à Maïorque avec l'intention de *voir venir*, comme on dit dans la langue du commerce. Le projet des Génois était de sonder les dispositions généreuses des Maïorquains, afin de transporter les reliques de Lulle dans un autre pays, au cas où ils espéreraient en trouver un meilleur prix. Soit indiscretion ou trahison de la part de quelqu'un de l'équipage, la nouvelle de la mort de Raymond non-seulement s'ébruita, mais on sut que son corps était dans le port de Palma. Sitôt que les habitants de là ville eurent connaissance de cette nouvelle et du projet qu'avaient les Génois de leur ravir un si précieux trésor, ils s'opposèrent à ce rapt. Une députation, choisie parmi la plus haute noblesse de Maïorque, fut chargée de se rendre à bord du vaisseau génois, et de redemander les restes de leur saint compatriote. Le corps fut porté par les nobles, accompagnés du clergé, jusque dans l'église de Sainte-Eulalie, et déposé dans la chapelle appartenant à la famille de Raymond Lulle. Ces reliques n'y demeurèrent pas longtemps; elles furent réclamées par les religieux de l'ordre de Saint-François, dont Raymond Lulle avait toujours porté l'habit depuis sa conversion. Ces religieux donnèrent la sépulture aux restes de Raymond, qui opérèrent, disent les auteurs maïorquains, une foule de miracles. Voici la mauvaise épitaphe qui se lit sur son tombeau :

RAYMONDUS LULLY, CUIUS PIA DOGMATA NULLI  
SUNT ODIOSA VIRO, JACET HIC IN MARMORE MIRO;  
HIC M. ET CCC. CUM P. COEPIT SINE SENSIBUS ESSE (1).

Si le corps de Raymond Lulle avait failli courir de nouveau les mers et ne pas reposer tranquillement dans sa terre natale, la mémoire du saint fut encore moins respectée. Il fut mis au nombre des hérétiques par plusieurs théologiens, entre autres par un moine dominicain, nommé Aymeric, qui l'attaqua dans un livre intitulé : *Directoire des Inquisiteurs* (vers 1595). Cette inculpation était particulièrement fondée sur ce que Raymond Lulle a continuellement soutenu dans ses ouvrages que les articles de foi peuvent être prouvés par la raison et rigoureusement démontrés. Enfin, malgré tous les

(1) P, quinzième lettre de l'alphabet, représente le nombre XV.



efforts que firent pendant plusieurs siècles les admirateurs de son zèle religieux, de sa vie apostolique et de sa mort, qui fut sans contredit celle d'un véritable martyr, on ne put jamais obtenir sa canonisation de la cour de Rome.

Ainsi, cet homme qui a employé soixante ans de sa vie à courir l'Europe, l'Afrique et les confins de l'Asie, dans l'intention de répandre la foi chrétienne et de convertir les musulmans, qui a écrit deux cent douze traités de théologie pour éclairer, soutenir et animer le zèle de ceux qui voulaient marcher sur ses traces, qui, enfin, s'est fait massacrer par les Arabes en leur prêchant l'Évangile, cet homme n'est classé dans les histoires de l'Église qu'au nombre des écrivains ecclésiastiques subalternes, et voici ce que dit de lui un auteur peu bienveillant sans doute, mais qui cependant parle sans aucune aigreur : « On a beaucoup sollicité, dit-il, sa canonisation au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, mais inutilement. Raymond Lulle a laissé un nombre prodigieux d'écrits. Sa doctrine a causé de vives disputes entre les deux ordres de Saint-François et de Saint-Dominique. Le jargon qu'il avait inventé consistait à ranger certains termes généraux sous différentes classes, de sorte que, par ce moyen, un homme pouvait parler de toutes choses sans rien apprendre aux autres, et peut-être sans s'entendre lui-même. Une pareille méthode ne mérite assurément que le mépris. Le style de Raymond Lulle est d'ailleurs du latin le plus barbare, et aucun des scholastiques n'a été aussi hardi que lui à forger de nouveaux mots (1). »

Il y a quelque chose de triste à lire ce jugement, auquel on ne peut reprocher que d'être rigoureusement juste, quand on a encore la mémoire toute remplie de la vie sainte, ainsi que des travaux apostoliques et scientifiques de Raymond Lulle. Avec une foi si ardente et si sincère, avec un courage indomptable de corps et d'âme, avec une intelligence d'une étendue et d'une supériorité incontestables, que lui a-t-il donc manqué pour que l'on se montre aussi sévère à son égard sans risquer d'être taxé d'injustice ?

En étudiant avec soin la vie de ceux qui, avec de grandes vertus, de grands talents et un prodigieux courage, n'ont pas atteint cependant le but qu'ils s'étaient proposé, il est rare que l'on ne découvre pas dans leur caractère quelque défaut capital qui a neutralisé une bonne partie de leurs hautes qualités.

Soit par singularité, soit qu'il ait été dupe d'un orgueil dont il n'ent pas la conscience, Raymond Lulle s'est toujours tenu isolé, prétendant mener à bout ses gigantesques entreprises avec ses propres forces, sans secours étranger, de lui seul enfin. Lorsqu'il se sépare de sa famille, quand il quitte le monde au milieu duquel il avait toujours vécu en bravant ses lois, on le voit transporter ses habitudes exagérées d'indépendance dans la vie religieuse à laquelle il se voue. Il se fait ermite sur le mont Randa ; il y mène une vie sainte et rigoureuse sans doute, mais de son choix, réglée d'après sa volonté, et depuis cette époque jusqu'à sa mort il évite de s'associer régulièrement à aucun ordre religieux, bien qu'il portât l'habit monastique. La foi de Raymond Lulle fut grande, mais il lui manqua, pour la rendre utile à la cause chrétienne, de

(1) *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, tom. VI, pag. 545

connaître l'importance de la hiérarchie des corporations, sans l'appui desquelles les hommes les plus forts disséminent et perdent presque toujours leurs plus belles qualités. La soudaineté de ses résolutions, la variété de ses pieuses entreprises et de ses écrits, la multiplicité des combinaisons scientifiques dont il s'est occupé, tout démontre que sa volonté et son imagination si puissantes sont devenues d'autant plus mobiles et fantasques, que leur force n'était tempérée par aucune règle fixe et constante. Raymond Lulle était de ceux qui ne redoutent ni la longueur ni les dangers d'une entreprise, pourvu toutefois que l'idée soit émanée de leur propre cerveau; il était de ces gens qu'une règle établie, un point de départ et un but fixes, qu'un ordre enfin, rendent inhabiles à tout. Ces hommes pour peu qu'ils soient pourvus de force d'âme et de grands talents, arrivent parfois à étonner le monde par des actions extraordinaires, mais ces actions ne répondent et n'aboutissent à rien de sérieux ni d'utile. Leur vie ressemble à ces feux lancés dans les réjouissances publiques, qui brillent et s'évanouissent au milieu d'une nuit profonde.

En résultat, par ses actes et ses écrits religieux et philosophiques, Raymond Lulle laisse le souvenir d'un homme qui, joignant l'héroïsme à l'étourderie, ne fut qu'un fou sublime de la nature de don Quichotte.

Que lui reste-t-il donc aujourd'hui qui puisse préserver son nom de l'oubli? Précisément ceux de ses travaux que les admirateurs fanatiques de son *Grand Art* et de son martyre désiraient si ardemment de voir retranchés de ses œuvres. Ce sont ses nombreuses expériences de chimie, ses tentatives pour opérer la transmutation des métaux, efforts qui lui assignent une place éminente parmi les adeptes de la science hermétique depuis Geber jusqu'à Paracelse. Les expériences chimiques de Raymond Lulle sont loin sans doute d'offrir dans leur ensemble et leurs résultats un corps de science lumineux et complet; toutefois, si insuffisants qu'ils paraissent, ces essais doivent être considérés comme ayant donné à la chimie la première impulsion régulière, en imposant à ceux qui s'occuperaient de cette science à l'avenir de ne procéder que par la voie de l'expérience.

Après avoir lu les volumineux traités de Raymond Lulle, il est difficile d'extraire de ces ouvrages, écrits dans un style diffus, de pure convention et peut-être embrouillé à dessein, un simple passage qui renferme un sens net et facile à saisir; mais, quand on parvient enfin à saisir par intervalle quelques lueurs, et qu'au lieu de s'attacher à la lettre de ses ouvrages, on cherche l'esprit qui y domine, on est surpris d'y trouver quelques idées générales pleines de grandeur, éparées confusément dans l'ensemble, que l'on retrouve toujours néanmoins, et dont la haute portée semble jeter le défi à la science de nos jours.

Je citerai, entre autres, deux idées générales qui sont frappantes. La tendance de la science à cette époque est de chercher en toute matière la *quintessence*, sorte de principe subtil, dégagé de tout mélange, archétype en quelque sorte du corps qu'il représente, et qui en renferme les propriétés, ou, pour parler le langage du temps, les *vertus*, dans une intensité absolue. Raymond Lulle poursuit cette *quintessence* ontologique dans tous les corps, non-seulement les minéraux, mais les végétaux et les animaux. Il est curieux

de voir la science de nos jours, dans les applications thérapeutiques de la chimie végétalo-animale, appliquer en petit l'idée féconde, quoique chimérique, que la science du XIII<sup>e</sup> siècle, si poétique à son berceau, croyait pouvoir appliquer, du premier jet, à l'ensemble des phénomènes de la nature. Rien ne ressemble mieux aux *quintessences* de Raymond Lulle que ce travail moderne de la chimie pharmaceutique, qui va chercher dans l'opium la morphine, dans le quinquina la quinine, dans les plantes marines l'iode, etc., comme archétypes renfermant, sous le plus petit volume, les propriétés les plus nettes et les actions les plus intenses.

Une autre idée de Raymond Lulle n'est pas moins remarquable. De plusieurs passages trop longs et trop obscurs pour être cités textuellement, on peut inférer clairement que la *forme* est, selon lui, la qualité la plus essentielle de la matière, et qu'elle influe sur la composition chimique (1).

La science de notre temps n'en est pas là; mais chaque jour elle acquiert des résultats qui ne sont pas sans quelque analogie avec l'opinion de Raymond Lulle. Déjà, depuis longtemps, les physiologistes se sont aperçus que, dans l'organisation, l'élément de *forme* a plus d'importance que l'élément de composition, formule facile à saisir pour tout le monde; il suffit, en effet, de considérer combien peu varie, dans chaque espèce, la forme végétale ou animale, quelles que soient les nombreuses modifications auxquelles soit soumis l'être organisé suivant les climats, les saisons, le mode d'alimentation, les milieux ambiants, etc., toutes circonstances qui influent pourtant d'une manière si prononcée sur la composition chimique. Enfin, un fait analogue se produit dans la chimie minérale. On sait, en effet, que, le cristal de tel composé chimique, un sel par exemple, ayant une forme déterminée, cette forme néanmoins persiste dans beaucoup de cas, quand on mêle à ce sel d'autres substances analogues, quelquefois même en proportion assez considérable. La nouvelle théorie des substitutions, introduite tout récemment en chimie, donne également ce singulier résultat: que, dans un composé de plusieurs substances, un corps peut, en certaines circonstances, être substitué à son analogue, sans que les propriétés physiques et chimiques du composé subissent la moindre altération.

Quelque étrangers que soient les premiers tâtonnements de l'alchimie du XIII<sup>e</sup> siècle aux résultats précis que la chimie obtient de nos jours, on aimera, je pense, à retrouver les traces du fil délié et souvent rompu qui les unit.

J'aurais bien voulu citer en entier l'une des *expériences* de Raymond Lulle, la treizième en particulier, qui lui a été transmise à Naples par Arnaud de Villeneuve, et qui a pour but la création de l'or; mais, après avoir lu avec la plus grande attention le chapitre qui traite de cette expérience, après l'avoir soumis à l'examen d'un chimiste et d'un autre savant de mes amis, il a fallu renoncer à décrire cette expérience, dont le texte n'a pas moins de six pages in-folio. Les deux tiers du travail de Raymond Lulle n'aboutissent, à travers

(1) Voyez *Raymundi Lulli de Quintâ Essentiâ liber unus in tres distinctiones divisus. Coloniae, Anno D. M. LXVII, pag. 104, canon XLV.*

des manipulations sans nombre, qu'à extraire du mercure purifié du cinabre d'Espagne, ou sulfure de mercure natif. Un autre ingrédient qu'il qualifie assez singulièrement d'huile, vient figurer dans son opération; cette huile prétendue, pour la composition de laquelle il vous renvoie à l'expérience n° 1 de son ouvrage, se trouve n'être tout simplement que du tartrate acide de potasse, ou crème de tartre, que l'auteur, toujours dans son idée de quintessence, met six longs mois à préparer, en la dissolvant, filtrant, puis évaporant chaque jour, sans en obtenir, bien entendu, autre chose à la fin que ce qu'il y avait mis au commencement. Ces deux substances une fois mises en rapport, on ne comprend pas trop comment tout à coup intervient une poudre brune dont l'auteur ne fait pas connaître la nature; mais telle est son importance, que l'addition de cent parties de mercure a, selon lui, pour résultat la conversion du tout en un or plus pur que l'or minéral.

Pendant son voyage en Angleterre, Raymond Lulle n'a-t-il fait qu'altérer habilement la monnaie d'or, en croyant sincèrement augmenter la quantité de volume de ce métal par des mélanges, ou bien a-t-il réellement fait de l'or, comme l'affirme J. Cremer? C'est ce que je laisse à décider aux savants. Quoi qu'il en soit, la commission qu'Édouard donna à Raymond Lulle de surveiller la fonte des matières employées à la monnaie, prouve évidemment que le *docteur illuminé* passait avec raison pour un très-habile métallurgiste.

Les chimistes des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles étaient-ils des fous, et la transmutation des métaux est-elle une opération impossible?

Il ne m'appartient pas de traiter une pareille question, et je me bornerai à rapporter à ce sujet les paroles d'un des chimistes les plus éclairés de nos jours: « S'il ne sort de ces rapprochements, dit M. Dumas (1), aucune preuve de la possibilité d'opérer des transmutations dans les corps simples, du moins s'opposent-ils à ce qu'on repousse cette idée comme une absurdité qui serait démontrée par l'état actuel de nos connaissances. »

E.-J. DELÉCLUZE.

(1) *Leçons sur la Philosophie chimique*, neuvième leçon, pag. 520.



---

## LETTRES INÉDITES

DE

# MADAME ROLAND.

---

Il a été parlé surabondamment, ce semble, de M<sup>me</sup> Roland ; nous-même en avons écrit une longue fois ailleurs ; mais, puisque l'occasion se présente, parlons d'elle encore. Il y a en critique comme dans la vie une fidélité à ses anciennes relations qui est utile et douce autant qu'obligée. On s'épand trop aujourd'hui en écrivant comme en vivant ; le cœur ni l'esprit n'y suffisent plus. Tous nous traitons et nous faisons tout. Au dehors, au dedans, chacun devient comme un salon banal. N'oublions pas tout à fait les anciens coins préférés.

Il est vrai que tout le monde ne pense pas ainsi ; les trop longues habitudes déplaisent au public. Quand d'un auteur, d'un personnage, même excellent, il en a assez, il n'en veut plus. *Connu, connu*, se dit-il, et il faut passer à d'autres. Aussi je ne serais pas étonné que, malgré l'intérêt réel et de fond qui s'attache à la correspondance qu'on publie, certains lecteurs la jugeassent fastidieuse, monotone. Ceux au contraire qui croient qu'une âme est tout un monde, qu'un caractère éminent n'est jamais trop approfondi, ceux qui mêlent à leur jugement sur M<sup>me</sup> Roland un culte d'affection et de cœur, trouveront ici mille raisons de plus à leur sympathie et démèleront une foule de détails aussi respectables que charmants.

M<sup>lle</sup> Philipon avait été placée, vers l'âge de onze ans, dans le couvent des

Dames de la Congrégation , rue Neuve-Saint-Étienne, pour y faire sa première communion ; elle y connut deux demoiselles d'Amiens, deux sœurs un peu plus âgées qu'elle, M<sup>lles</sup> Henriette et Sophie Cannet ; elle se lia très-tendrement avec elles , avec Sophie d'abord. Au sortir du couvent , revenue chez son père au quai des Lunettes , elle entretint une correspondance active et suivie avec Sophie , retournée elle-même à Amiens. C'est cette correspondance précieusement conservée dans la famille des dames Cannet que M. Auguste Breuil , avocat , a obtenue des mains de leurs dignes héritiers pour la venir publier aujourd'hui.

Elle comprend et remplit presque sans interruption l'intervalle de janvier 1772 à janvier 1780. En commençant , la jeune fille n'a pas dix-huit ans encore ; elle va en avoir vingt-six dans la dernière lettre. Il y en eut d'autres sans doute dans la suite , mais non plus régulières et qui n'ont pas été conservées. La lettre finale annonce le mariage avec M. Roland , dont la connaissance première était due aux amies d'Amiens. On alla y demeurer , et on y resta quatre années. Cela coupa court à la correspondance , au moins sur le même pied que devant. Ces lettres finissent donc comme un roman , par le mariage ; et , à les bien prendre , elles sont un roman en effet , celui de la première jeunesse , et de l'amitié de deux jeunes filles , de deux pensionnaires qui font leur entrée dans la vie.

Sophie est plus froide , calme , heureuse ; Manon Phlipon est ce qu'on peut augurer , ce qu'elle-même dans ses *Mémoires* nous a si vivement dépeint. Mais ici le développement se montre dans chaque lettre , abondant , naïf , continu ; on suit à vue d'œil l'âme , le talent , la raison , qui s'empresment d'éclorre et de se former.

Les lettres de M<sup>me</sup> Roland à ses jeunes amies me démontrent la vérité de cette idée : l'être moral parfait en nous , s'il doit exister , existe de bonne heure ; il existe dès vingt ans dans toute son intégrité et toute sa grâce. Alors vraiment nous portons en nous le héros de Plutarque , notre Alexandre , si jamais nous le portons. Plus tard on survit trop souvent à son héros. A mesure qu'il se développe et se déploie davantage aux yeux des autres , il perd en lui-même ; quand tout le monde se met à l'apprécier , il est déjà moins ; quelquefois ( chose horrible à dire ! ) il n'est déjà plus. Franchise , dévouement , fidélité , courage , tout cela garde encore le même nom , mais ne le mérite que peu. Toute âme , en avançant , subit toutes les atteintes , tout le déchet dont elle est capable. Tous les hommes , a dit le noble et bienveillant Vauvenargues , naissent sincères et meurent trompeurs ; il lui eût suffi de dire , pour exprimer sa pensée amère , qu'ils meurent *détrompés*. Du moins , même chez les meilleurs , ce qu'on appelle le progrès de la vie est bien inférieur à ce premier idéal que réalisa un moment la jeunesse. On est donc heureux quand on retrouve ce premier portrait chez les personnages voués depuis à la célébrité , et quand un hasard imprévu nous vient révéler ce qu'ils furent précisément au moment unique et choisi , en cette fleur , en cette *heure* ornée , comme disait la Grèce : dans tout le reste de notre vue sur eux , il y a plus ou moins anachronisme.

M<sup>me</sup> Roland parut plus grande assurément plus tard ; mais fut-elle plus sage , plus profonde , plus attachante jamais qu'à ces heures de jeune et in-

time épanchement ? Quand le drame public se déclara pour elle, par combien de scènes dut-elle l'acheter ! Le quatrième acte notamment traîna, se gâta, se boursoffla beaucoup. Le cinquième répara tout heureusement, et l'auréole de l'échafaud couvrit les ambitieuses erreurs. Mais nous n'avons affaire ici qu'aux scènes d'humble début, à une exposition simple, émue, irréprochable.

M<sup>me</sup> Roland aurait pu vivre jusqu'au bout dans cette donnée première de la destinée et n'y point paraître trop déplacée encore. Ses amis, tout en regrettant pour elle que le cadre fût si étroit, n'auraient jamais songé à la transporter en idée dans la sphère orageuse où elle respira si au large et mourut si triomphante. Et pourtant elle était dès-lors la même ; mais sa nature morale, si complète, savait si bien se régler qu'elle ne semblait pas se contraindre. C'est l'intérêt des vies domestiques que d'y deviner, d'y suivre le caractère et le génie qui vont tout à l'heure y éclater, qui auraient pu aussi bien n'en jamais sortir. Combien de Hampden, dit Gray dans son *Cimetière de Village*, dorment inconnus sous le gazon ! J'ai essayé quelquefois de me figurer ce que serait un cardinal de Richelieu restreint par la destinée à la vie domestique : quel méchant voisin, ou, pour parler bien vulgairement, quel mauvais *coucheur* cela ferait ! Bonaparte, à la veille de 93, peut donner idée de quelque chose d'approchant, lorsqu'il est sans emploi et qu'il va suffoquer de ses bouffées originales Bourienne ou M<sup>me</sup> Pernon. Qu'ils sont rares les êtres qui sembleraient également à leur place, bons et excellents dans la vie privée, grands dans le public, comme Washington ou M<sup>me</sup> Roland !

Une précaution est à prendre en abordant ces lettres ; pour n'y point avoir de mécompte, il faut se dire une partie de la préoccupation et du dessein de la jeune fille qui les écrit. A quelques égards, et dans une quantité de pages, elles sont comme des exercices de rhétorique et de philosophie auxquels nous assistons. La jeune Phlipon, dans son avidité de savoir, dans son instinct de talent, lit toutes sortes d'auteurs, s'en rend compte, en fait des extraits, et s'en entretient, non sans étude, avec son amie : « Car, dit-elle très-judicieusement, on n'apprend jamais rien quand on ne fait que lire ; il faut extraire et tourner, pour ainsi dire, en sa propre substance les choses que l'on veut conserver, en se pénétrant de leur essence. » Esprit ferme et rare, chez qui tout venait de nature, même l'éducation qu'elle s'est donnée ! Elle a parlé dans ses *Mémoires* de ses extraits à proprement parler, de ses *OEuvres de jeune fille* ; ces lettres-ci en sont le complément. Tantôt c'est un traité de métaphysique qu'elle analyse, tantôt c'est Delolme en douze pages (ce qui devient un peu long) ; tantôt c'est une élégie en prose qu'elle essaye. Elle prélude au style ; les périphrases réputées élégantes, les épithètes de dictionnaire (*grelots de la folie, docile écolière de l'indolent Epicure, folâtre enfant des ris*), surabondent par moments : « Tu sais, écrit-elle un jour à son amie, que j'habite les bords de la Seine, vers la pointe de cette île où se voit la statue du meilleur des rois. Le fleuve qui vient de la droite laisse couler paisiblement devant ma demeure ses ondes salutaires.... » Voilà sans doute un harmonieux début pour exprimer le coin du quai des Lunettes ; mais nous regrettons que l'éditeur n'ait pas fait de nombreux retranchements dans toute cette partie éle-

mentaire qui n'avait d'intérêt que comme échantillon. Tant d'autres peintures franches et fraîches à côté y auraient gagné. C'est à deux lettres de distance de la précédente qu'elle parle si joliment de la vie prosaïque qu'elle mène à Vincennes, chez son oncle le chanoine, entre toutes ces figures de *lutrin* : « Tandis qu'un bon chanoine en lunettes fait résonner sa vieille basse sous un archet tremblotant, moi je râcle du violon ; un second chanoine nous accompagne avec une flûte glapissante, et voilà un concert propre à faire fuir tous les chats. Ce beau chef-d'œuvre terminé, ces messieurs se félicitent et s'applaudissent : je me sauve au jardin, j'y cueille la rose ou le persil ; je tourne dans la basse-cour, où les couveuses m'intéressent et les poussins m'amuse ; je ramasse dans ma tête tout ce qui peut se dire en nouvelles, en histoires, pour ravigoter les imaginations engourdies et détourner les conversations de *chapitre* qui m'endorment parfois : voilà ma vie. » Et un peu plus loin : « J'aime cette tranquillité qui n'est interrompue que par le chant des coqs ; il me semble que je palpe mon existence ; je sens un bien-être analogue à celui d'un arbre tiré de sa caisse et replanté en plein champ. » Dans tout ceci, le style est autre, ou mieux il n'est plus question de style ; il n'y a plus d'écolière ; elle cause : sa leçon de rhétorique est finie.

Il faut le dire pourtant, ce n'a pas été tout à fait trahir l'intention de la jeune fille qui les écrivait que de publier en totalité ces lettres. En plus d'un passage, il est clair qu'elle songe à l'usage qu'on en peut faire. On aperçoit le bout d'oreille d'auteur. Si une lettre, par malheur, se perd en chemin, ce sont des regrets, des recherches infinies. Quand elle parle de son barbouillage, est-ce bien sérieux ? « Et puis qu'importe notre façon d'écrire ! en composant mes lettres (*donc elle les compose*), ai-je l'espoir qu'après ma mort elles trouveront un éditeur et prendront rang à côté de celles de M<sup>me</sup> de Sévigné ? Non, cette folie n'est pas du nombre des miennes ; si nous gardons nos barbouillages, c'est pour nous faire rire quand nous n'aurons plus de dents. » Et encore, au moment des confidences les plus tendres et les plus secrètes d'un cœur qui se croit pris : « Décachète la lettre, fais-en lecture, songe à mes tourments, aux siens... et vois si tu dois l'envoyer. Mais, dans tous les cas, ne brûle rien. Dussent mes lettres être vues un jour de tout le monde, je ne veux point dérober à la lumière les seuls monuments de ma faiblesse, de mes sentiments. » Allons, puisqu'on nous le permet et qu'on nous y invite même, pénétrons dans l'intérieur virginal où il lui plaît de nous guider.

L'unité de cette correspondance, que quelques suppressions eussent mieux fait ressortir, est dans l'amitié de deux jeunes filles, dans cette amitié d'abord passionnée, au moins chez M<sup>lle</sup> Phlipon, et qui, partie du couvent, avec ses petits orages, ses incidents journaliers, ses hausses et ses baisses, s'en vint, après quelques années, expirer au mariage : et quand je dis *expirer*, je ne veux parler que de la forme vive et passionnée, car le fond subsista toujours. Même avant cette fin de la passion d'amitié, on la voit subir un échec, une variation assez sensible vers la fin du premier volume, sitôt qu'un premier sentiment d'amour s'est venu loger dans le cœur qui d'abord n'avait pas de partage. Mais il faut serrer de plus près le début et procéder par nuances. M<sup>lle</sup> Phlipon a dix-huit ans ; elle est depuis longtemps formée, elle est dévote



encore. Les lettres de 1772 à Sophie sont d'un sérieux qui fait sourire : on sent que la jeune prêcheuse vient de lire Nicole, comme plus tard elle aura lu Rousseau. Elle a été *prévenue*, dit-elle (prévenue par la grâce, style de Nicole), un peu après son amie ; elle a agi jusqu'à onze ans par cette espèce de raison, encore enveloppée des ténèbres de l'enfance : ce n'est qu'alors que le rayon divin a commencé de luire. Mais l'amour-propre, le grand et détestable ennemi, n'est pas abattu pour cela : « Je l'appelle détestable, écrit-elle, et je le déteste aussi avec beaucoup de raison, car il me joue souvent de vilains tours ; c'est un voleur rusé qui m'altrape toujours quelque chose. Unissons-nous, ma bonne amie, pour lui faire la guerre ; je lui jure une haine implacable. Parcourons tous les détours, etc., etc... » Suit toute une petite harangue de saintes croisades contre cet *haïssable moi*. Saint François de Sales, qui a l'air de permettre quelques *affiquets* aux filles, en vue d'un honnête mariage, lui paraît trop indulgent. Elle raconte et confesse, en fort bon style didactique, ses propres luttes épineuses à l'article de la vanité : « Voilà, ma bonne amie, une peinture ingénue des *révolutions dont mon cœur fut le théâtre* ! » Cette phase demi-janséniste dura peu ; on suit, dans la correspondance, le décours de cette dévotion un moment si vive ; en mars 1776, elle fait encore ses stations, mais elle ne peut se résigner aux cinq *Pater* et aux cinq *Ave* ; en septembre de la même année, les amies d'Amiens en sont à prier pour sa conversion. Elle en est dès longtemps à ce qu'elle nomme ses *fredaines de raisonnement* : « L'universalité m'occupe, la belle chimère de l'utile (s'il faut l'appeler chimère) me plaît et m'enivre. » Elle juge en philosophe sa dévotion d'hier, et se l'explique : « C'est toujours par elle que commence quelqu'un qui à un cœur sensible joint un esprit réfléchi. » Son idéal d'amitié pourtant, avec la pieuse et indulgente Sophie, ne reçut point de ralentissement de ce côté-là.

Sévère, active, diligente, studieuse tour à tour et ménagère, passant de Plutarque à l'abbé Nollet, et de la géométrie aux devoirs de famille, la jeune Phlipon, aux environs de ses dix-neuf ans, n'échappait pas toujours à une vague mélancolie qu'elle ne songeait point à s'interdire et qu'elle se plaisait à confondre avec le regret de l'absente amie. Si un dimanche, au sortir d'une messe de couvent, elle allait, vers la première semaine de mai ; se promener avec sa mère au Luxembourg, elle entraînait en rêverie ; le silence et le calme, ordinaires à ce jardin alors champêtre et solitaire, n'étaient interrompus pour elle que par le doux *frisselis* des feuilles légèrement agitées. Elle regrettait sa Sophie durant la promenade délicieuse, et les lettres suivantes redoublaient cette teinte du *sentiment*, grand mot d'alors, couleur régnante durant la dernière moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais la gaiété naturelle, une joie de force et d'innocence corrigeait bientôt la langueur ; le calme et l'équilibre étaient maintenus ; tout en redisant quelque ode rustique à la Thompson, ou en moralisant sur les passions à réprimer, elle ajoutait avec une gravité charmante : « Je trouve dans ma religion le vrai chemin de la félicité ; soumise à ses préceptes, je vis heureuse : je chante mon Dieu, mon bonheur, mon amie ; je les célèbre sur ma guitare ; enfin, je jouis de moi-même. » Elle en était encore à la première saison, à la première huitaine de mai du cœur.

Un voyage de Sophie à Paris et la petite vérole font quelque interruption de correspondance. La petite vérole, avant qu'on en eût coupé le cours, venait d'ordinaire aux jeunes filles comme un symptôme à l'entrée de l'âge des émotions. C'était au physique comme un redoutable jugement de la nature qui passait au creuset chaque beauté. M<sup>lle</sup> Phlipon s'en tira en beauté qui ne craint pas les épreuves, et elle était remise à peine de la longue convalescence qui s'en suivit que les prétendants, à qui mieux mieux, et de plus en plus éblouis, se présentèrent. « Du moment où une jeune fille, écrit-elle dans ses *Mémoires*, atteint l'âge qui annonce son développement, l'essaim des prétendants s'attache à ses pas comme celui des abeilles bourdonne autour de la fleur qui vient d'éclorre. » Mais, à côté d'une si gracieuse image, elle ne laisse pas de se moquer; elle est agréable à entendre avec cette *levée en masse* d'épouseurs qu'elle fait défilier devant nous et qu'elle éconduit d'un air d'enjouement. On dirait d'une héroïne de Jean-Jacques telles qu'il aimait à les placer dans le pays de Vaud, une Claire d'Orbe qui raille avec innocence. Ici, dans les lettres elle raille un peu moins que dans les *Mémoires*; comme les prétendants se présentent un à un, et que plus d'une de ces demandes peut être sérieuse, elle en semble parfois préoccupée. Elle se fâche tout bas et se pique même contre eux autant que plus tard elle en rira : « Mes sentiments me paraissent bizarres; je ne trouve rien de si étrange que de haïr quelqu'un parce qu'il m'aime, et cela, depuis que j'ai voulu l'aimer; c'est pourtant bien vrai, je te peins au naturel ce qui se passe dans mon âme. » Les lettres à Sophie, dans ces moments de délicate confiance, deviennent plus vives, plus excitées; il s'y fait sentir un contre-coup de mouvement et d'aiguillon. L'amitié seule n'en est que l'occasion, le prétexte, le voile frémissant et agité; je ne sais quelle idée confuse et pudique est en jeu dans le lointain : « Cependant je ne suis pas toujours capable d'application. Cela m'arriva dernièrement. Je pris la plume et je fis ton portrait pour m'amuser; je le garde précieusement. J'ai mis pour inscription : Portrait de Sophie. Je barbouille du papier à force, quand la tête me fait mal; j'écris tout ce qui me vient en idée : cela me purge le cerveau... Adieu, j'attends une cousine qui doit nous emmener à la promenade; mon imagination galope, ma plume trotte, mes sens sont agités, les pieds me brûlent. — Mon cœur est tout à toi. »

Si calme, si saine qu'on soit au fond par nature, il semble difficile qu'en ce jeune train d'émotions et de pensées, on reste longtemps à l'entière froideur, avec tant de sollicitations d'être touchée. Aussi M<sup>lle</sup> Phlipon eut-elle à un certain moment son étincelle. Quel fut, entre tous, le préféré, le premier mortel qui rencontra, qui traversa, ne fût-ce qu'un instant, l'idéal encore intact d'un si noble cœur ?

Parmi ces prétendants, il y en avait de toutes sortes, de toutes professions, depuis le commerçant de diamants jusqu'au médecin et à l'académicien, jusqu'à l'épiciers et au limonadier, puisqu'il faut le dire; et la moqueuse jeune fille se disait que, si elle représentait dans un tableau cette suite plus ou moins amoureuse, chacun avec les attributs de sa profession, comme sont les Turcs de théâtre en certaine cérémonie célèbre, cela ferait une singulière bigarure. Mais enfin elle ne plaisanta pas toujours, et c'est ce moment sérieux, attendu,

pas très-violent jamais ni très-orageux, pourtant assez profond et assez embellé, que la correspondance actuelle vient trahir.

Elle a beaucoup parlé dans ses *Mémoires* de La Blancherie, manière d'écrivain et de philosophe qui tomba assez vite dans la fadeuse et même dans le courtage philanthropique ; elle le juge de haut, et, après quelque digression avoisinante, elle ajoute lestement en revenant à lui : *Coulons à fond ce personnage*. Mais avant d'être coulé près d'elle, il avait su s'en faire aimer ; et rien ne prouverait mieux au besoin qu'il n'y a dans l'amour que ce qu'on y met, et que l'objet de la flamme n'y est presque en réalité pour rien. La jeune fille forte, sensée, de l'imagination la plus droite et la plus sévère qui fut jamais, distingue du premier jour un être qui est l'assemblage de toutes les fadeurs et les niaiseries en vogue, et elle croit saisir en lui le type le plus séduisant de son rêve. C'est que La Blancherie, ce *jeune sage*, cet ami de Greuze, avec ses vers, ses projets, ses conseils de morale aux pères et mères de famille, représentait précisément dans sa fleur le lieu commun du romanesque philosophique et sentimental de ce temps-là ; or, le romanesque, près d'un cœur de jeune fille, fût-elle destinée à devenir M<sup>me</sup> Roland, a, une première fois au moins, et sous une certaine forme, bien des chances de réussir. Les lettres à Sophie se ressentent aussitôt de ce grave événement intérieur ; les post-scriptum à l'insu de la mère s'allongent et se multiplient ; le petit cabinet à jour où l'on écrit ne paraît plus assez sûr et laisse en danger d'être surprise : « Point de réponse, à moins qu'elle ne soit intelligible que pour moi seule. Adieu, le cœur me bat au moindre bruit ; je tremble comme un voleur. » Il ne tient qu'à l'amie en ces moments de se croire plus nécessaire, plus aimée, plus recherchée pour elle-même que jamais. Avec quelle impatience ses réponses sont attendues, avec quelle angoisse ! Si cette lettre désirée arrive durant un dîner de famille, on ne peut s'empêcher de l'ouvrir aussitôt, devant tous ; on oublie qu'on n'est pas seule, les larmes coulent, et les bons parents de sourire, et la grand'mère de dire le mot de toutes les pensées : « Si tu avais un mari et des enfants, cette amitié disparaîtrait bientôt, et tu oublierais mademoiselle Cannel. » Et la jeune fille, racontant à ravir cette scène domestique, se révolte, comme bien l'on pense, à une telle idée : « Il me surprend de voir tant de gens regarder l'amitié comme un sentiment frivole ou chimérique. La plupart s'imaginent que le plus léger sentiment d'une autre espèce altérerait ou effacerait l'amitié qui leur semble le pis-aller d'un cœur désœuvré. Le crois-tu, Sophie, qu'une situation nouvelle : romprait notre liaison ? » Ce mot de *rompre* est bien dur ; mais pourquoi donc, ô jeune fille, votre amitié semble-t-elle s'exalter en ces moments mêmes où vous avez quelque aveu plus tendre à confier ? Pourquoi, le jour où vous avez revu celui que vous évitez de nommer, le jour où il vous a fait lire les feuilles d'épreuve d'un ouvrage vertueux qu'il achève, et où vous vous sentez toute transportée d'avoir découvert que, si l'auteur n'est pas un Rousseau, il a du moins en lui du Greuze, pourquoi concluez-vous si passionnément la lettre à votre amie : « Reçois les larmes touchantes et le baiser de feu qui s'impriment sur ces dernières lignes. » D'où vient que ce *baiser de feu* apparaît tout d'un coup ici pour la première fois ? L'amitié virginale ne se donne-t-elle pas le change ?

Et pourquoi enfin , quand plus tard une *situation nouvelle* s'établit décidément , quand le mariage , non pas de passion , mais de raison , vient clore vos rêves , pourquoi la dernière lettre de la correspondance que nous lisons est-elle justement celle de *faire part* ? La grand'mère , dans son oracle de La Bruyère , allait un peu loin sans doute ; mais n'avait-elle pas à demi raison ?

Ce sentiment pour La Blancherie , s'il ne mérite pas absolument le nom d'amour et s'il ne remplit pas tout à fait l'idée qu'on se pourrait faire d'une première passion en une telle âme , passait pourtant les bornes du simple intérêt : il est tout naturel que M<sup>me</sup> Roland dans ses *Mémoires* , jugeant de loin et en raccourci , l'ait un peu diminué ; ici nous le voyons se dérouler avec plus d'espace. Ce qui servit notablement La Blancherie dans le début , c'est qu'on le voyait peu et seulement par apparitions. Il était souvent à Orléans , il reparut dans la maison peu après la mort de la mère de M<sup>me</sup> Roland ; M. Philipon , le père , se souciait peu de lui , et on le fit prier de ralentir ses visites. Ces éclipses et ce demi-jour concouraient à son éclat. La jeune héroïne , que j'ai comparée plus haut à un personnage de *la Nouvelle Héloïse* , était devenue très-sensible à quelque amante de Corneille quand elle songeait au vertueux et sensible absent. Si La Blancherie , qu'elle n'a plus d'occasion ordinaire de voir , se trouve à l'église , à un service funèbre de bout de l'an pour la mère chérie qu'elle a perdue : « Tu imagines , écrit la jeune fille à son amie , tout ce que pouvait m'inspirer sa présence à pareille cérémonie. J'ai rougi d'abord de ces larmes adultères qui coulaient à la fois sur ma mère et sur mon amant : ciel ! quel mot ! mais devaient-elles me donner de la confusion ? Non , rassurée bientôt par la droiture de mes sentiments , je l'ai prise à témoin , ombre chère et sacrée... » On voit le ton où elle se montait ; c'est comme dans la scène sublime :

Adieu , trop malheureux et trop parfait amant !

Ailleurs , comme Pauline encore , elle parle de *la surprise des sens* à la vue de La Blancherie , mais pour dire , il est vrai , qu'il n'y a rien en elle de cette surprise , et que tout vient du rapport de sentiment. Le premier échec qu'il essaya fut de ce qu'un jour elle le rencontra au Luxembourg avec un *plumet* au chapeau : un philosophe en plumet ! Quelques légèretés qu'on raconta de lui s'y ajoutèrent pour compromettre l'idéal. Tout cela devenait sérieux. Enfin , quand , huit ou neuf mois après la rencontre de l'église , le masque tombe et qu'elle le juge déjà ou croit le juger , elle écrit : « Tu ne saurais croire combien il m'a paru singulier ; ses traits , quoique les mêmes , n'ont plus la même expression , ne me peignent plus les mêmes choses. Oh ! que l'illusion est puissante ! Je l'estime au-dessus du commun des hommes , et surtout de ceux de son âge ; mais ce n'est plus une idole de perfection , ce n'est plus le premier de l'espèce , enfin ce n'est plus mon amant : c'est tout dire. » Ces quelques passages des lettres , mis en regard de certaines pages des *Mémoires* , sont une leçon piquante sur le faux jour des perspectives du cœur.

La dernière scène surtout , où La Blancherie lui parut si différent de ce



qu'elle l'avait fait, mais au sortir de laquelle pourtant elle le jugeait encore avec une véritable estime, cette scène d'entrevue un peu mystérieuse, qui dura *quatre heures*, est racontée par elle dans ses *Mémoires*, avec une infidélité de souvenir bien légère et bien cruelle. Il suivrait de la page des *Mémoires* qu'elle mit La Blancherie à la porte, ou peu s'en faut, d'un air de reine; et il suit de la lettre à Sophie (21 décembre 1776), qu'entendant venir une visite, elle lui fit signe lestement de passer par une porte, tandis qu'elle allait recevoir par l'autre, prenant, dit-elle, son air le plus *follichon* pour couvrir son adroit manège. Ces sortes de variantes, à l'endroit des impressions passées, se trouvent-elles donc inévitablement jusque dans nos relations les plus sincères?

Peut-être, car en matière si déliée il faut tout voir, peut-être la lettre à Sophie n'est-elle aussi que d'une fidélité suffisante; peut-être fut-on plus dure et plus dédaigneuse en effet avec La Blancherie qu'on n'osa le raconter à la confidente, par amour-propre pour soi-même et pour le passé. Je crains pourtant que ce ne soient les *Mémoires* qui, en ramassant dans une seule scène le résultat de jugements un peu postérieurs, aient altéré sans façon un souvenir dès longtemps méprisé.

Et quel est donc l'auteur de mémoires qui pourrait supporter, d'un bout à l'autre, l'exacte confrontation avec ses propres correspondances contemporaines des impressions racontées?

Ce sentiment du moins, tel qu'elle le composa un moment, la perte qu'elle fit de sa mère, ses lectures diverses, ses relations avec quelques hommes distingués, tout concourait, vers l'âge de vingt-deux ans, à donner à son âme énergique une impulsion et un essor qui la font, jusque dans ce cercle étroit, se révéler tout entière. En vain se répète-t-elle le plus qu'elle peut et avec une grâce parfaite : « Je veux de l'ombre; le demi-jour suffit à mon bonheur, et, comme dit Montaigne, on n'est bien que dans l'arrière-boutique. » Sa forte nature, ses facultés supérieures se sentent souvent à l'étroit derrière le paravent et dans l'entresol où le sort la confine. Sa vie déborde; elle se compare à un lion en cage; elle devait naître femme spartiate ou romaine, ou du moins homme français; osons citer son vœu réalisé depuis par des héroïnes célèbres : « Viens donc à Paris, écrit-elle à la douce et pieuse Sophie; rien ne vaut ce séjour où les sciences, les arts, les grands hommes, les ressources de toute espèce pour l'esprit, se réunissent à l'envi. Que de promenades et d'études intéressantes nous ferions ensemble! Que j'aimerais à connaître les hommes habiles en tout genre! Quelquefois je suis tentée de prendre une culotte et un chapeau, pour avoir la liberté de chercher et de voir le beau de tous les talents. On raconte que l'amour et le dévouement ont fait porter ce déguisement à quelques femmes... Ah! si je raisonnais un peu moins, et si les circonstances m'étaient un peu plus favorables, tête blene! j'aurais assez d'ardeur pour en faire autant. Il ne me surprend pas que Christine ait quitté le trône pour vivre paisiblement occupée des sciences et des arts qu'elle aimait... Pourtant, si j'étais reine, je sacrifierais mes goûts au devoir de rendre mes sujets heureux... Oui, mais quel sacrifice! Allons, il ne me fâche pas trop de ne pas porter une couronne de reine, quoiqu'il me manque bien des moyens... Mais

je babille à tour et à travers : je t'aime de même , comme Henri IV faisait Crillon. Adieu , adieu. » L'amitié pour Sophie et les lettres qu'elle lui adresse durant tous les premiers mois de 1776 profitent de ce concours et de ce conflit d'émotions ; elle-même l'avoue et nous donne la clé de ce redoublement : « Ah ! Sophie , Sophie , juge à quel point je ressens l'amitié , puisque c'est chez moi le seul sentiment qui ne soit pas captif. »

Mais Sophie seule , même en amitié , ne suffit plus ; vers le milieu de cette année 1776 , on aperçoit quelque baisse , on entend quelque légère plainte : Sophie , Sophie , vos lettres se font bien attendre... » En même temps que d'un côté on pensait à La Blancherie , de l'autre , à Amiens , on pensait au cloître ; Sophie avait eu l'idée , un moment , de se faire religieuse. Les deux amies n'étaient plus l'une à l'autre tout un monde. On se reprend , on se remet avec vivacité à s'aimer , mais c'est une reprise ; or , dans la carrière de l'amitié , comme dans le chemin de la vertu , on rétrograde à l'instant que l'on cesse d'avancer : c'est M<sup>me</sup> Roland elle-même qui a dit cela. La sœur aînée de Sophie , Henriette , vient passer quelque temps à Paris et entre en tiers dans l'intimité ; sa vivacité d'imagination et son brillant d'humeur font un peu tort à la langueur de sa douce cadette ; du moins on se partage. Henriette devient un *troisième moi-même* ; on écrit à la fois aux deux sœurs. M. Roland aussi commence à paraître , rare , austère , assez redouté d'abord. Tout cela ne laisse pas de faire diversion ; les tracas domestiques , les embarras intérieurs s'en mêlent. La correspondance se poursuit comme la vie en avançant , sans plus d'unité.

En même temps , le talent d'écrire y gagne ; la jeune fille , désormais femme forte , est maîtresse de la plume comme de son âme ; phrase et pensée marchent et jouent à son gré. C'est toutefois sur ces parties que j'aurais voulu que l'éditeur fit tomber de nombreuses coupures. Je conçois les difficultés et les scrupules lorsqu'on a en main d'aussi riches matériaux ; mais il importait , ce me semble , dans l'intérêt de la lecture , de conserver à la publication une sorte d'unité , d'éviter ce qui traîne , ce qui n'est qu'intervalles , et surtout d'avoir toujours les *Mémoires* sous les yeux , pour abrégér ce qui n'en est qu'une manière de *duplicata*.

Un post-scriptum de cette correspondance , et dont nous devons la connaissance plus détaillée à l'éditeur , est bien digne de la clore et de la couronner. Je viens de nommer Henriette , la sœur aînée , la seconde et plus vive amie. On était en 95 ; bien des années d'absence et les dissentiments politiques avaient relâché , sans les rompre , les liens des anciennes compagnes ; M<sup>me</sup> Roland , captive sous les verroux de Sainte-Pélagie , attendait le jugement et l'échafaud. Henriette accourut pour la sauver ; elle voulait changer d'habits avec elle et rester prisonnière en sa place : « Mais on te tuerait , ma bonne Henriette , » lui répétait sans cesse la noble victime , et elle ne consentit jamais.

Indépendamment du petit roman que j'ai tâché d'y faire saillir et d'en extraire , on trouvera avec plaisir dans ces volumes bien des anecdotes et des traits qui peignent le siècle. Il était tout simple que la jeune fille enthousiaste désirât passionnément connaître et voir Rousseau ; elle crut inventer un moyen

pour cela. Un Genevois, ami de son père, avait à proposer à l'illustre compatriote la composition de quelques airs de musique ; elle réclama l'honneur de la commission. La voilà donc écrivant au philosophe de la rue Plâtrière une belle lettre dans laquelle elle annonçait qu'elle irait elle-même chercher la réponse. Deux jours après, prenant sa bonne sous le bras, elle s'achemine, elle entre dans l'allée du cordonnier et monte en tremblant, comme par les degrés d'un temple ; mais ce fut Thérèse qui ouvrit et qui répondit *non* à toutes les questions, en tenant toujours la main à la serrure. Il est certainement mieux qu'elle n'ait jamais vu Rousseau, l'incomparable objet de son culte ; c'est ainsi que les religions de l'esprit se conservent mieux.

Sur l'aimable et sage M. de Boismorel, qui joue un si beau rôle dans les *Mémoires* ; sur Sévelinges l'académicien, qui n'est pas non plus sans agrément ; sur certain Genevois moins léger, et « dont l'esprit ressemble à une lanterne sourde qui n'éclaire que celui qui la tient ; » sur toutes ces figures de sa connaissance et bientôt de la nôtre, elle jette des regards et des mots d'une observation vive, qui plaisent comme ferait la conversation même. Elle nous donne particulièrement à apprécier un de ses amis très-affectueux et très-mûrs, M. de Sainte-Lette, qui vient de Pondichéri, qui va y retourner, qui sait le monde, qui a éprouvé les passions, qui regrette sa jeunesse, et qui sur je tout est *athée*. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, en effet, il y avait *l'athée* ; il se posait tel ; c'était presque une profession. Quand on découvrait cette qualité chez quelqu'un, on en avait une sorte d'horreur, non sans quelque attrait caché. On en faisait part aux amis avec mystère ; ainsi de M. de Wolmar, ainsi de M. de Sainte-Lette. De nos jours, les trois quarts des gens ne croient à rien après la tombe, et ne se doutent pas qu'ils sont athées pour cela ; ils font de la prose sans le savoir, en parfaite indifférence, et on ne le remarque guère. Au fond, n'est-ce pas une situation pire, et la solennité incrédule du XVIII<sup>e</sup> siècle n'annonçait-elle pas qu'on était encore plus voisin d'une croyance ?

M. Roland, avec une lettre d'introduction des amies d'Amiens, se présente de bonne heure ; mais on est longtemps à le deviner. Dès le premier jour, celle qui est destinée à illustrer historiquement son nom, tient à son estime et se soucie de lui paraître avec avantage ; mais l'esprit seul et la considération sont engagés. Dans ces visites d'importance, on cause de tout : l'abbé Raynal, Rousseau, Voltaire, la Suisse, le gouvernement, les Grecs et les Romains, on effleure tour à tour ces graves sujets. On est assez d'accord sur la plupart, mais Raynal se trouve être un champ de bataille assez disputé. M. Roland, dans son bon sens d'économiste, se permet de juger l'historien philosophique des deux Indes comme un charlatan assez peu philosophe, et n'estime ses lourds volumes qu'assez légers et bons à rouler sur les toilettes. La jeune fille admiratrice se récrie ; elle défend Raynal comme elle défendrait Rousseau. Elle n'est pas encore arrivée à discerner l'un d'avec l'autre ; elle en est encore à la confusion du goût ; en style aussi, elle n'a pas encore mis à sa place tout ce qui n'est que du La Blancherie. A chaque époque, il y a ainsi le déclamatoire à côté de l'original, et qui, même pour les contemporains éclairés, s'y confond assez aisément. Le meilleur de Campistron touche au faible de Racine, le Raynal joue souvent à l'œil le Rousseau. Le temps seul fait les parts nettes et

sûres ; il les fait au sein même de l'écrivain original , mais qui a trop obéi au goût de ses disciples , et qui s'est laissé aller aux excès applaudis. Dans ces pages que les yeux contemporains , atteints du même mal et épris de la même couleur jaunissante , admirent comme également belles , et qu'une sorte d'unanimité complaisante proclame , le temps , d'une aile humide , flétrit vite ce qui doit passer , et laisse , au plein milieu des objets décrits , de grandes plaques injurieuses qui font mieux ressortir l'inaltérable du petit nombre des couleurs légitimes et respectées. Les volumes de lettres de M<sup>me</sup> Roland nous arrivent tout tachetés de ces places qui sautent d'abord aux yeux ; ce sont les lieux communs de son siècle ; il n'y a que plus de fraîcheur et de grâce dans les traits originaux sans nombre dont ils sont rachetés.

Les quatre ou cinq années qui s'écoulent depuis la mort de sa mère jusqu'à son union avec M. Roland , lui apportent de rudes , de poignantes et à la fois chétives épreuves. Son père se dérange et se ruine ; elle s'en aperçoit , elle veut tout savoir , et il lui faut sourire au monde , à son père , et dissimuler : « J'aimerais mieux le sifflement des javelots et les horreurs de la mêlée , s'écrie-t-elle par moments , que le bruit sourd des traits qui me déchirent ; mais c'est la guerre du sage luttant contre le sort. » Elle venait de lire Plutarque ou Sénèque , quand elle proférait ce mot stoïque ; mais elle avait lu aussi Homère , et elle se disait dans une image moins tendue et avec sourire : « La gaieté perce quelquefois , au milieu de mes chagrins , comme un rayon de soleil à travers les nuages. J'ai grand besoin de philosophie pour soutenir les assauts qui se préparent : j'en ai fait provision ; je suis comme Ulysse accroché au figuier : j'attends que le reflux me rende mon vaisseau. »

M. Roland , qui avait fait un voyage en Italie , repasse par Paris , mais il la visite assez inexactement ; elle en est un peu piquée. Une fois , elle rêve de lui , mais en pure perte. Elle en écrit assez sèchement aux deux sœurs : décidément , c'est un homme occupé et qui se prodigue peu ; elle qui fait si volontiers les portraits de ses amis , elle ne se croit pas en droit d'entreprendre le sien ; il est , par rapport à elle , *au bout d'une trop longue lunette* , et rien n'empêche qu'elle ne le suppose encore en Italie. On ne parle pas ainsi d'un indifférent ; c'est bon signe pour M. Roland , qui , prudent observateur , s'en doute peut-être , qui ne s'en inquiète d'ailleurs qu'autant qu'il le faut , et qui s'avance , tardif , rare et sûr , comme la raison ou comme le destin. Mais moi-même je m'aperçois que je tombe dans l'inconvénient reproché , et que je vais empiéter sur la zone un peu terne et prosaïque de la vie.

Dans toute cette partie finale et déjà bien grave de la correspondance , au milieu des vicissitudes domestiques et des malheurs qui assiègent l'existence de celle qui n'est déjà plus une jeune fille , il ressort pourtant une qualité qu'on ne saurait assez louer ; un je ne sais quoi de sain , de probe et de vaillant , émane de ces pages ; agir avant tout , agir : « Il très-vrai , aime-t-elle à le répéter , que le principe du bien réside uniquement dans cette activité précieuse qui nous arrache au néant et nous rend propres à tout. » De cet amour du travail qu'elle pratique , découlent pour elle estime , vertu , bonheur , toutes choses dans lesquelles elle a su vivre , et qui ne lui ont pas fait faute même à l'heure de mourir. Et c'est parce que les générations finissantes de ce



xviii<sup>e</sup> siècle tant dénigré croyaient fermement à ces principes dont M<sup>me</sup> Roland nous offre la plus digne expression en pureté et en constance, c'est parce qu'elles y avaient été plus ou moins nourries et formées, que, dans les tourmentes affreuses qui sont survenues, la nation si ébranlée n'a pas péri.

SAINTE-BEUVE.

---

# REVUE

# MUSICALE.

---

De notre temps , et par les extravagantes théories qui courent , une partition , une symphonie , un morceau , quels qu'ils soient , n'ont de valeur et de portée qu'autant qu'ils renferment un enseignement et proclament un dogme. Il est évident que les trombones et les clarinettes accomplissent une fonction religieuse , et que l'archet qui racle les cordes d'une contrebasse développe , sans s'en douter , un verbe social. A l'époque de Mozart et de Gluck , *Robert-le-Diable* se serait appelé tout simplement un opéra , ou , si l'on veut encore un chef-d'œuvre ; aujourd'hui cela s'intitule une grande *synthèse* musicale. Les musiciens ont pris au sérieux le mot de Platon , et nous aurons à l'avenir une musique de philosophes , triste chose vraiment. Mais en fin de compte , puisque les doubles croches veulent à toute force être des mots et des idées , laissons faire les doubles croches et demandons à la musique , non plus de la mélodie et de généreuses sensations comme autrefois , mais de graves enseignements philosophiques. Aussi bien , avec les développements singuliers que prend l'orchestre de nos jours , avec les ressources gigantesques qui se découvrent à chaque instant dans le domaine de l'instrumentation , il n'y aura bientôt plus qu'un art , qu'une science qui comprendra toute chose . et la métaphysique et l'histoire naturelle entreront dans la musique , absolument comme la poésie , la peinture et l'architecture y sont entrées déjà. Je ne vois pas pourquoi les dialogues de Platon ne se produiraient point à cette heure sous quelque vaste forme musicale. Parcourez *l'Eutyphron* et le *Phèdre* , ne vous semble-t-il pas que toute cette argumentation si profonde et si claire pourrait se rendre à merveille à l'aide de quelques trombones obligés , de quel-

ques harpes , de plusieurs contrebasses et d'un alto principal faisant la partie de Socrate ?

Que de choses n'a-t-on pas vues dans *Robert-le-Diable* ! Le catholicisme et le moyen âge, le pape et l'empereur, l'ange et le démon, le bien et le mal, l'esprit et la matière, tout est là. Il en est un peu de certaines musiques comme du brouillard ou d'un nuage qui file, chacun y trouve ce qu'il veut y trouver. « Vous dites que c'est une souris, moi je pense que c'est un chameau, » et le personnage de Shakspeare a raison. Toutes ces billevesées ont cependant le tort d'exercer de fâcheuses influences sur l'esprit des hommes sérieux qui écrivent encore pour la scène. Il en résulte chez eux, la plupart du temps, une sorte de parti pris, de conviction délibérée, de persister à toute force dans des sentiers où peut-être ils s'étaient engagés d'abord à l'aventure, et qu'ils eussent bientôt abandonnés sans les hallucinations d'une multitude fascinée qui les applaudit chaque matin pour des merveilles qu'ils n'ont pas conscience d'y avoir mises. Certes, M. Meyerbeer est un homme de trop d'esprit pour donner en d'aussi ridicules travers ; nul mieux que lui ne connaît les ressources profondes, mais limitées, de son art ; nul ne sait mieux que lui la ligne où s'arrête la puissance véritable du son, et ce n'est pas l'illustre auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots* qui franchirait jamais cette ligne. Et cependant ne le voyons-nous pas s'attacher à des rêves impossibles ? Comment ne pas reconnaître les théories nouvelles dans ces préoccupations qui le possèdent, dans cette élaboration musicale d'un dogme, ou d'une hérésie ? Suivez la filière : *Robert-le-Diable*, les *Huguenots*, le *Prophète* ; après le catholicisme, Luther ; après Luther, les anabaptistes. Passe encore pour la musique catholique ; le catholicisme a constitué le monde, il a pour lui la cathédrale, les orgues et les cloches ; il a des harmonies sublimes au dedans, et de puissantes manifestations sonores au dehors. On se figure encore une musique catholique ; mais une musique luthérienne, une musique anabaptiste, y pensez-vous ? Qu'on veuille exprimer la couleur, cela se conçoit ; mais la nuance, la nuance imperceptible ? S'il y a une musique pour Jean de Leyde, il faut qu'il y en ait une pour Jean Huss, pour Jérôme de Prague, une musique pour toutes les individualités protestantes depuis Wicleff jusqu'à M. l'abbé Châtel. Non, encore une fois, là n'est point l'art véritable ; la musique réside tout entière dans le cœur, dans les passions du cœur, et n'a rien à faire avec les subtilités de l'esprit ; et c'est parce que M. Meyerbeer possède à un éminent degré les grandes qualités d'expression, c'est parce que dans tous ses poèmes religieux l'épisode entraîne le fond, et que les digressions dans le domaine de la théologie ne l'empêchent pas de trouver des élans comme le duo entre Valentine et Raoul au quatrième acte des *Huguenots*, que M. Meyerbeer a le droit incontestable de se livrer à de pareilles fantaisies. Aussi bien, puisqu'il s'agit de la reprise de *Robert-le-Diable*, nous pourrions à merveille discourir à ce sujet de toutes les choses qui se laissent voir dans cette partition gigantesque ; nous pourrions analyser chaque mélodie au point de vue philosophique, étudier le diable en tant que père de famille, et nous poser, chemin faisant, plusieurs questions sur le mythe musical que nous laisserions résoudre à l'avenir. Mais parlons de Duprez.

En abordant le rôle de Robert, Duprez tentait une entreprise au-dessus de ses forces. Remarquez que nous n'entendons pas ici, le moins du monde, faire injure au grand chanteur ni diminuer en rien sa valeur dramatique. Il y a dans la création de Robert-le-Diable, dans cette vaste création où Nourrit entassait tant de verve, d'énergie, de puissance, de chaleur et de fougue intrépide, il y a certaines conditions de scène, de pantomime, de tenue, de physique si l'on veut, auxquelles Duprez ne saurait suffire. Restait l'exécution musicale proprement dite, mais ici les mêmes difficultés se rencontraient. La partie de Robert, écrite dans les notes aiguës et vibrantes de la voix de Nourrit, procède par mouvements spontanés, intonations vaillantes; or, ce n'est point là, personne ne l'ignore, le fait de Duprez, qui aime à calculer dès longtemps ses prouesses, et se complait surtout dans les récitatifs larges et modérés. La mésaventure était donc facile à prévoir: Duprez ne pouvait se faire illusion sur l'issue d'une pareille entreprise, et sentait aussi bien que tous son impuissance à rendre dans leur originalité native certaines inspirations du chef-d'œuvre de Meyerbeer. De là ses incertitudes de quatre ans, incertitudes qui devaient céder enfin au dénuement absolu où se trouve aujourd'hui le répertoire de l'Académie royale de Musique, céder surtout aux sollicitations de son amour-propre piqué au vif à tout instant par les magnifiques souvenirs que Nourrit a laissés dans ce rôle. Duprez ne joue ni ne chante Robert; il en exécute à loisir certaines parties qu'il convient à son talent de mettre en relief. Durant cinq actes, il se promène à travers cette grande musique, non plus, comme Nourrit, en tragédien consommé, en artiste plein de conscience et de foi, dont l'activité se multiplie, qui se préoccupe d'un geste, d'une note, d'un mot, et s'efforce, à la sueur de son front, de rendre le sens mystérieux d'un passage, l'intention profonde et cachée du maître, mais en habile chanteur italien, qui choisit avec goût, relève et caresse ce qu'il trouve sur son chemin, et laisse dans l'ombre ce qu'il ne peut atteindre. Ainsi, cette fois, il n'est plus question de la sicilienne, du grand duo entre Robert et Bertram, au troisième acte. Même dans le trio du dénouement, la partie de ténor s'efface et disparaît presque; en revanche, la cantilène de Robert, au quatrième acte, produit une impression inaccoutumée: c'est un style admirable, un chant large et posé, qui vous ravit d'aise et vous surprend, dans cette partition que chacun sait par cœur, comme si vous l'entendiez pour la première fois. Ensuite, il faut dire que Duprez manque tout à fait de cette énergie grandiose, de cet air de noble rudesse dans la tenue et la démarche, sans lesquelles on ne se figure pas la création de Meyerbeer. Sa taille si grêle, la chétive apparence de sa physionomie, ont, dans ce rôle du chevalier normand, quelque chose de plus comique qu'il ne convient à la gravité du personnage. Ajoutez à cela qu'il est allé s'affubler d'une robe blanche, de sorte qu'à le voir, au troisième acte, dans la scène du cloître, lorsqu'il tient en ses mains le rameau sacré, on dirait plutôt un camaldule à la procession que le terrible héros de la légende. Si Nourrit avait le défaut de prendre en scène trop souvent des airs de matamore, si chez lui la noblesse dégénérait quelquefois en déclamation, la grandeur en emphase, il est impossible de ne pas regretter chez Duprez l'absence totale de ces qualités indispensables à qui veut tenir tête à tous les rôles d'un grand ré-



pertoire. On a beau dire, il y a des partitions qui seront toujours interdites à Duprez. *Robert-le-Diable* et *les Huguenots*, par exemple, ne sauraient être pour lui ce que sont les autres opéras du répertoire. On ne cessera de lui contester Raoul et Robert, tandis que *Guillaume Tell*, *la Muette*, *la Juive*, lui appartiennent sans partage; c'est dans Arnold, dans Mazaniello, dans Éléazar qu'il triomphe, dans des rôles de montagnard, de lazzarone et de juif. Au théâtre italien, on passe plus facilement sur ces désavantages (bien que là, comme partout ailleurs, on aime assez à voir, dans l'emploi de ténor, un jeune homme élégant, M. de Candia par exemple); mais au théâtre italien on fait de la musique pour la voix seulement et pour le chanteur, tandis que cette musique synthétique de l'Opéra comprend tout, la voix, le geste, l'expression dramatique, tout, jusqu'au costume. On ne s'avisera jamais d'aller chercher le caractère druidique dans la *Norma* de Bellini, ou l'esprit des républiques italiennes dans la *Lucrece Borgia* de Donizetti; mais écoutez les gens versés dans l'interprétation philosophique d'une partition, les mystagogues chargés de déchiffrer les hiéroglyphes musicaux; ils vous diront que *Robert-le-Diable*, c'est le moyen âge, c'est la féodalité, c'est le catholicisme. Je le veux bien : assurément, toutes ces belles choses doivent se trouver là, puisque tant d'hommes les y voient; mais alors qu'on nous les rende.

Rossini écrivait en Italie après la première représentation des *Puritains* : « Je ne vous parle pas du fameux duo entre Lablache et Tamburini; vous avez dû l'entendre de Bologne. » Que dirait le grand maître s'il eût assisté au festival de M. Berlioz? Nous pensons qu'il en rirait encore. Jamais séance plus comique ne fut donnée à des amis assemblés (le mot de *public* ne saurait convenir ici) : tout le monde riait, les violons, les hautbois et les trompettes derrière leurs pupitres, les assistants dans leurs stalles. Cette musique des morts peut se vanter, au moins, d'avoir fait rire aux larmes les vivants. Quel compte rendre d'une pareille équipée? que dire de ces affiches hautes de six pieds, de ces musiciens entassés jusqu'aux frises, de cette montagne d'ophycléides et de trombones vomissant d'effroyables cataractes de sons! de ce pêle-mêle musical, de ce tohu-bohu que l'auditoire accueille avec un sourire de persiflage et qu'il salue en sortant d'un bâillement olympien? Tout cela, au fond, c'est Hoffmann pris au sérieux. On reproche à M. Berlioz ses élucubrations extravagantes, on lui en veut pour ses orchestres gigantesques et ses fanfares de carrefours; mais à cela M. Berlioz pourrait admirablement répondre que la musique n'a rien à voir en son affaire. Lorsque M. Berlioz placarde ses affiches sur toutes les murailles, lorsqu'il dresse ses échafaudages, M. Berlioz travaille à mettre en scène les contes fantastiques d'Hoffmann. S'il amoncelle jusqu'aux cieux les contrebasses et les ophycléides, les cymbales, les tambours et les chapeaux chinois, c'est pour donner la vie et la forme aux hallucinations du sublime conteur de Berlin. La musique de M. Berlioz est une musique de critique; la prendre pour ce qu'elle a l'air de se donner serait le comble du ridicule, autant vaudrait demander de la réalité au *Pot d'or*, à la *Biographie de Kreissler* ou du *Chat Murr*. Le public ne nous semble pas encore avoir compris tout ce qu'il y a d'ironie dans ces trombones qui hurlent à tout propos, de dérision aimable et fine dans ces grosses caisses qui

battent sans désespérer. Et voilà, selon nous, ce qui fait que le public ne goûte pas M. Berlioz, et s'obstine à lui contester la gloire des grands maîtres. Lorsque le public aura une fois compris que ce n'est point là un genre que l'auteur de tant de symphonies et d'opéras fantastiques prétend fonder, mais la critique impitoyable d'un genre désastreux; lorsqu'on saura, à n'en pas douter, que M. Berlioz donne ses élucubrations comme Hoffmann ses contes fantastiques, non pour qu'on les prenne au sérieux, mais pour démontrer à tous combien l'art serait à deux doigts de sa perte, si jamais il s'engageait dans une aussi fausse voie, alors le public, qui la répudie aujourd'hui, battra des mains à sa rencontre, et lui élèvera des arcs de triomphe; car il pourra vraiment apprécier à quel point ce musicien a mérité de l'art en ramenant, par l'exemple d'un dévergondage effréné, le goût général, de l'impasse où il allait se fourvoyer, vers le culte harmonieux et paisible de l'idéal et du beau. Cependant, il est certains actes peu respectueux dont M. Berlioz aurait dû s'abstenir à l'égard de deux des plus grands maîtres dont la musique s'honore. On ne traite pas ainsi de puissance à puissance avec des hommes de la trempe de Gluck et de Palestrina, et nous ne concevons guère qu'on se permette de disposer de leurs chefs-d'œuvre ni plus ni moins que s'il s'agissait de l'ouverture des *Francs-Juges* ou de la cantate de *Sardanapale*. M. Berlioz est assez riche pour faire à lui seul tous les frais de ses séances satirico-musicales.

On ne cesse de s'élever avec raison contre la déplorable manie de ces gens qui ont pour habitude d'altérer les textes au lieu de les traduire honnêtement. S'il y a quelque chose de sacré, quelque chose à quoi on ne puisse toucher sans une sorte de sacrilège, à coup sûr c'est la pensée du génie. Or, faire exécuter une partition, c'est la traduire, et prétendre donner à l'œuvre de Palestrina ou de Gluck des développements qui ne sont pas, qui n'auraient pu être dans la pensée des maîtres, c'est tout simplement la travestir d'une façon monstrueuse, c'est la profaner. On dirait que M. Berlioz a pris à tâche de démontrer à l'univers qu'il ne saurait exister de musique en dehors de l'appareil formidable dont il s'institue l'ordonnateur suprême. La musique de l'avenir ne lui suffit plus, il lui faut la musique du passé; il faut qu'il renforce Palestrina et taille en plein drap dans les partitions de Gluck. Le vieux Gluck, le musicien aux effets terribles, le chantre d'*Armide* et d'*Iphigénie*, ne lui paraît point assez *corsé*. Pauvre Gluck! vous ne vous doutiez pas, lorsqu'au son des trombones vous évoquiez jadis dans votre orchestre les *esprits de haine et de rage*, qu'un jour viendrait où M. Berlioz vous ferait l'aumône de quelques ophycléides; et Palestrina, qu'on arrache à la chapelle Sixtine où quelques soprani suffisent à ses mélodies fuguées, pour l'écraser, lui, le maître paisible, à l'inspiration suave et religieuse, sous la pompe des voix et des instruments! Si l'indifférence du public n'eût fait promptement justice d'une semblable parodie, nous courrions la chance de voir avant peu les chefs-d'œuvre de Paesiello ou de Cimarosa se produire sur notre scène derrière une triple rangée d'ophycléides, de contrebasses et de trombones. Tout cela est à coup sûr fort divertissant, et l'élément bouffe domine, mais à la condition que les maîtres n'interviennent pas; car alors le scandale remplace la plaisanterie.

Que M. Berlioz se fasse l'intendant de sa propre renommée, qu'il recrute pour ses symphonies autant de cuivres qu'il lui plaira; qu'il ajoute même, si bon lui semble, quelques trompettes marines à son artillerie ordinaire; mais, par grâce, qu'il respecte au moins les chefs-d'œuvre que l'admiration des siècles consacre, qu'il laisse en repos ces nobles partitions que le monde a pour jamais adoptées dans leur simplicité naturelle, et qu'il s'abstienne à l'avenir d'évoquer, dans ses festivals, les ombres royales de Palestrina et de Gluck, pour en faire à son orgueil d'obséquieux caudataires.

La *Lucrece Borgia* de M. Donizetti, que les Italiens ont représentée pour la première fois cette année, est une partition sur laquelle l'*Anna Bolena* et la *Lucia* du même maître ont des titres incontestables à faire valoir. En effet, la plupart des passages remarquables qui se rencontrent dans *Lucrece Borgia* rappellent si ouvertement leur origine, qu'on dirait que l'auteur s'est proposé de fondre en un les deux ouvrages dont nous parlons. Ainsi, la partie dramatique se trouverait au besoin dans *Anna Bolena*, tandis que la grâce mélodieuse qu'on y respire émane plus directement de la *Lucia*. L'empoisonneuse italienne n'est au fond que la timide femme de Henri VIII, Genaro a tout le profil mélancolique de Percy, et le duc de Ferrare ressemble à s'y méprendre au frère de la fiancée de Lammermoor. En général, cette manière de procéder, cette élaboration vingt fois reprise d'une même idée diminue singulièrement l'état qu'on peut faire de la fécondité des maîtres italiens. Ils écrivent énormément, et en italien composer s'appelle écrire; mais, si vous êtes assez impertinent pour ne pas vous en tenir à la lettre; si, au lieu de vous laisser abuser par le chiffre, vous demandez à cette verve inépuisable les conditions d'une faculté productive légitime, alors vous en viendrez forcément à rabattre beaucoup de votre enthousiasme. Tel maître qui porte, jeune encore, à soixante le nombre de ses chefs-d'œuvre, ne se trouve avoir fait, à tout prendre, que deux partitions dont les cinquante-huit autres sont les monotones variantes. A ce compte les Italiens seraient plus stériles dans leur fécondité que les Allemands, que Weber, par exemple, qui se contente d'écrire trois opéras dans sa vie: *Freyschutz*, *Euryanthe*, *Oberon*. M. Donizetti possède au suprême degré l'art de rajuster ses idées, de chanter au public le même air sur tous les tons, et de se coudre avec de vieux motifs un manteau d'arlequin fort présentable; et comment ferait-il autre chose, comment sans le secours du métier, cet auxiliaire ou plutôt cet admirable suppléant du génie, l'auteur de *Lucrece Borgia* aurait-il pu suffire depuis dix ans aux commandes dont on l'accable? C'est un peu toujours la même partition rajustée, enrichie, illustrée de quelque mélodie heureusement venue, illustrée surtout par la voix des incomparables chanteurs qui l'exécutent, de sorte qu'on se laisse volontiers ravir et qu'on n'en demande pas davantage. Du reste, avec M. Donizetti, on a rarement à regretter l'absence de toute espèce d'inspirations nouvelles; çà et là, un éclair, une lueur, percent toujours; comme en Italie, quelques minutes de plaisir rachètent l'ennui de la soirée. Ainsi de *Lucrece Borgia*. Il s'en faut que les beautés manquent dans cette partition, et, je le répète, si *Anna Bolena* et *Lucia* n'existaient point, ce serait là une œuvre des plus remarquables. — L'introduction s'ouvre par un motif plein de



verve et d'éclat ; puis vient une de ces phrases dont l'effet est irrésistible quand la voix de Lablache s'en empare et les lance dans la salle de toute sa puissance ; la *rentrée* surtout enlève l'auditoire , qui bat des mains et demande à l'entendre une seconde fois. Cette phrase , quoique du reste assez vulgaire et d'une inspiration moins heureuse que celle que Bellini a mise dans la bouche d'Orovèze au commencement de *Norma*, produit le même entraînement, grâce à l'action colossale du robuste chanteur. La romance , avec accompagnement de harpe , que Lucrèce Borgia *soupire* auprès de Gennaro endormi , est un assez pauvre morceau dont la vocalisation tout élégante de la Grisi ne parvient pas à faire passer la médiocrité , et le finale qui suit manque généralement l'effet qu'on attend. Il en est presque toujours ainsi lorsque la musique touche à quelque situation vraiment belle d'un drame , et s'efforce de la traduire à sa manière. Les bonnes choses sont fragiles et courent grand risque quand on les déplace. Dans la pièce française , cette scène a quelque chose de véhément , de brusque , d'imprévu , qui ne saurait s'accommoder du développement inévitable que la musique apporte. Chacun , en abordant cette femme , se venge à sa façon , et l'invective se multiplie autant de fois qu'il y a de personnages sur le théâtre ; dans l'opéra , au contraire , tous passent à leur tour , récitant l'un après l'autre le même motif : on conçoit quelle monotonie en résulte. Il y a des situations qui , par leur grandeur extérieure , leur pompe dramatique , au premier abord semblent musicales , et qu'ensuite , en les traitant , la musique altère et dénature ; celle dont nous parlons est de ce genre. M. Hugo , dans son emprunt à Shakespeare , a été plus heureux que M. Donizetti dans son emprunt à M. Hugo. Le trio du second acte est , sans contredit , le meilleur morceau de la partition. Là , par exemple , vous retrouvez dans toute la grâce de son inspiration le chantre mélodieux de *Lucia*, le maître aux combinaisons faciles , aux cantilènes pures et mélancoliques. Le duc de Ferrare , au moment de présenter à Gennaro la coupe empoisonnée , résiste aux instances de la duchesse , et bientôt , au-dessus du dialogue animé qui s'établit entre eux , monte et plane une voix fraîche , harmonieuse , idéale , une de ces phrases tendres et suaves comme en chante Percy dans *Anna Bolena*. Aussi la sensation est unanime , et tant que dure ce morceau , il court dans la salle un frémissement de plaisir qui ne s'arrête qu'aux dernières mesures pour faire place aux applaudissements. Au troisième acte , l'air de Gennaro est une rêverie délicieuse ; il y a dans la mélodie plus d'expression que les Italiens n'en cherchent d'ordinaire. Cette musique chante la tristesse et la mélancolie , et s'exhale des lèvres du jeune Vénitien comme un vague pressentiment de la fête lugubre qui l'attend au-delà de cette porte dont il va franchir le seuil. Il faut dire aussi que M. de Candia dit cette cavatine avec un sentiment admirable et qui ne le cède qu'au timbre enchanteur de sa voix. Dans le rôle de Gennaro , M. de Candia a réalisé les plus hautes espérances ; jamais on n'entendit un organe plus doux et plus charmant , une émission de voix plus flexible et plus merveilleuse : la cantilène du trio dont nous parlions tout à l'heure offre chaque soir au jeune ténor une occasion de se distinguer. Aussi les bravos ne lui manquent pas , et la salle entière l'accueille avec d'unanimes transports , auxquels son passage à l'Opéra ne l'avait guère accoutumé. Voilà désormais M. de Candia à sa place ; après bien des in-



certitudes, bien des découragements heureusement surmontés, il a trouvé aux Italiens sa musique et son public, et peut marcher hardiment sur cette grande scène de Rubini, de la Grisi, de Tamburini, de Lablache, et dans cette atmosphère harmonieuse où sa belle voix se complait. La Grisi est bien amoureuse, bien charmante, bien plaintive pour une Borgia, et nous pensons que M. Hugo aurait quelque peine à reconnaître son héroïne incestueuse dans cette belle fille qui vocalise avec tant de grâce et semble ne pouvoir se décider à perdre pour un instant l'habitude du sourire. Du reste, si c'est un tort (au Théâtre-Italien cela peut-il s'appeler un tort?), qu'on s'en prenne à M. Donizetti, qui n'a pas hésité à faire de la fille d'Alexandre VI une délicieuse bergère de Guarini. Est-ce qu'il en serait de la musique italienne un peu comme de notre poésie française sous l'empire, et les caractères du drame ne sauraient-ils passer dans une partition sans avoir reçu d'avance le baptême de Ducis? Tamburini déploie, dans le rôle du duc de Ferrare, toutes les belles qualités qu'on lui connaît. Quant à Lablache, c'est sous les traits d'un jeune patricien de Venise, d'un *jeune débauché* qu'il nous apparaît cette fois. Vous figurez-vous le vieux Campanone dissimulant son ventre énorme sous un pourpoint de velours et d'or; vous figurez-vous le bonhomme Geronimo en cheveux blonds, *inondé de parfums*? Pourquoi non? Falstaff n'est-il pas de toutes les parties de Henri V? Et d'ailleurs, quand un chanteur de la trempe de Lablache consent à se charger d'un emploi de coryphée dans l'intérêt de nos plaisirs, on a bien assez à faire d'écouter sans se mettre encore en peine de regarder. Que n'a-t-on pas dit des chœurs du Théâtre-Italien! Eh bien! ces chœurs si bafoués, vous ne trouveriez pas leurs pareils en Europe, quand c'est Lablache qui les mène.

Décidément M<sup>me</sup> Damoreau quitte l'Opéra-Comique; une querelle survenue entre la cantatrice et l'administration à propos d'un rôle promis ou donné d'abord, puis enlevé, querelle dont tous les journaux ont retenti, éloigne avant le temps cette voix si distinguée de la scène où elle régnait sans partage, où sans doute elle ne sera pas remplacée. M<sup>me</sup> Damoreau a parcouru ainsi tous les rayons de l'échelle dramatique, et se retire après avoir passé des Italiens à l'Académie royale de musique, de l'Académie royale à l'Opéra-Comique. Cette fois c'est pour tout de bon. M<sup>me</sup> Damoreau s'en va. Adieu *l'Ambassadrice* et *le Domino noir*. Qui osera toucher après elle à ces rôles d'Henriette et d'Angèle, que son délicieux talent brodait de ses plus riches fantaisies? *L'Ambassadrice* ou *le Domino noir* sans M<sup>me</sup> Damoreau, autant vaudrait *la Sylphide* sans Taglioni. C'est désormais pour M. Auber tout un répertoire à refaire. Il ne nous appartient pas de nous constituer juge en un pareil procès, et de dire qui a tort ou raison. Cependant, tout en déplorant la retraite de M<sup>me</sup> Damoreau, tout en reconnaissant qu'il est impossible qu'on se fasse illusion au point de croire que M<sup>me</sup> Thillon, avec sa vocalisation prétentieuse, ses cascades de fausses notes et son accent britannique, soit jamais en état de recueillir l'héritage de la prima donna par excellence, nous pensons que pour cela l'Opéra-Comique ne se verra point réduit à fermer ses portes. Les destinées d'une administration ne dépendent pas d'un sujet, quel qu'il soit. Souvenons-nous que le Théâtre-Italien a pu se passer de la Malibran, lorsque l'illustre canta-

trice courait le monde et multipliait sans repos ses triomphes, comme si elle eût pressenti que le temps lui devait manquer. La première année, le public en eut bien quelque mauvaise humeur; la seconde, Julia Grisi parut, et l'on n'y pensa plus. De même il en sera pour M<sup>me</sup> Damoreau, et tôt ou tard on l'oubliera, comme on a oublié pour elle M<sup>me</sup> Rigaut, M<sup>me</sup> Pradher, et tant d'autres qui furent célèbres et fêtées, et dont on ne parle guère aujourd'hui. En somme, c'est un tort de se retirer avant le temps et de désertier, par une boutade d'amour-propre, une carrière où tant de sympathies vous accompagnent. Ah! si vos ressources vous trahissaient, si le succès commençait à vous abandonner, à la bonne heure; mais pas une note ne manque à votre voix, pas un diamant à vos roulades, et du côté des applaudissements et des bouquets, vous n'avez pas à vous plaindre, il me semble. Vous avez souffert une injure, dites-vous; on s'est montré ingrat à votre égard. Qu'importe? ayez confiance et laissez au public, laissez à M<sup>me</sup> Thillon le soin de vous venger. D'ailleurs, on ne contestera point qu'un auteur ait des droits absolus sur son œuvre: libre à lui de disposer de ses rôles comme il l'entend; nul n'a rien à voir dans ses goûts, et ses caprices, s'il en a, ne regardent personne. Hier il croyait en vous, aujourd'hui M<sup>me</sup> Thillon lui convient davantage; l'esprit humain varie. Après tout, c'est un peu son affaire: laissez-le; s'il se trompe, il en sera quitte pour payer son erreur assez cher en perdant la partie dont son œuvre est l'enjeu. On se souvient du bruit que firent à l'Opéra les débuts de M<sup>lle</sup> Falcon; jamais illustration ne fut plus rapide: la jeune fille ignorée la veille se vit tout à coup entourée des maîtres de la scène, et ce fut à qui lui donnerait un rôle dans sa partition. On préparait alors *Gustave*, et M. Auber, cédant à l'enthousiasme général, reprit le rôle d'Amélie qu'il avait destiné d'abord à M<sup>me</sup> Damoreau, et l'offrit à la jeune élève du Conservatoire, dont l'astre, si tôt éclipsé, se levait alors. L'administration de l'Opéra, Nourrit surtout, s'émut beaucoup de l'aventure, qui du reste ne tourna au profit de personne. M<sup>lle</sup> Falcon n'obtint, comme on sait, dans *Gustave* qu'un fort médiocre succès. Ne dirait-on pas que les mêmes circonstances se reproduisent aujourd'hui à l'Opéra-Comique, toujours au préjudice de M<sup>me</sup> Damoreau? Il est vrai que, pour deux rôles que M. Auber ôte à sa cantatrice favorite (si tant est qu'il les lui ait ôtés), de combien de merveilleux chefs-d'œuvre ne l'a-t-il pas enrichie? et, s'il faut avouer que M<sup>me</sup> Damoreau a contribué plus que personne au succès de M. Auber, peut-on dire que M. Auber soit resté étranger au succès de M<sup>me</sup> Damoreau? Donc, si l'auteur de *l'Ambassadrice* et du *Domino noir* a quelque tort à se reprocher envers son Henriette et son Angèle, il mérite bien qu'on le lui pardonne, et en bonne justice le maître et la cantatrice sont quittes l'un envers l'autre.

M. Liszt nous adresse la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

« MONSIEUR,

» Dans votre revue musicale du 15 octobre dernier, mon nom se trouvant prononcé à l'occasion des prétentions outrées et des succès exagérés de quelques artistes exécutants, je prends la liberté de vous adresser à ce sujet une observation.

» Les couronnes de fleurs jetées aux pieds de M<sup>lles</sup> Elssler et Pixis par les dilettanti de New-York et de Palerme, sont d'éclatantes manifestations de l'enthousiasme d'un *public*. Le sabre qui m'a été donné à Pesth est une récompense décerné par une *nation* sous une forme toute nationale.

» En Hongrie, monsieur, dans ce pays de mœurs antiques et chevaleresques, le sabre a une signification patriotique, c'est le signe de la virilité par excellence, c'est l'arme de tout homme ayant droit de porter une arme. Lorsque six d'entre les hommes les plus marquants de mon pays me l'ont remise aux acclamations unanimes de mes compatriotes, pendant qu'au même moment le comitat de Pesth demandait pour moi des lettres de noblesse à sa majesté, c'était me reconnaître de nouveau, après une absence de quinze années, comme Hongrois; c'était me récompenser de quelques légers services rendus à l'art dans ma patrie; c'était surtout, et je l'ai senti ainsi, me rattacher glorieusement à elle en m'imposant de sérieux devoirs, des obligations pour la vie, comme homme et comme artiste.

» Je conviens avec vous, monsieur, que c'était, sans nul doute, aller bien au delà de ce que j'ai pu mériter jusqu'à cette heure. Aussi ai-je vu dans cette touchante solennité l'expression d'une espérance encore bien plus que celle d'une satisfaction. La Hongrie a salué en moi l'homme dont elle *attend* une illustration artistique après toutes les illustrations guerrières et politiques qu'elle a produites en grand nombre. Enfant, j'ai reçu de mon pays de précieux témoignages d'intérêt et les moyens d'aller au loin développer ma vocation d'artiste. Quand, après de longues années, le jeune homme vient lui rapporter le fruit de son travail, et l'avenir de sa volonté, il ne faudrait pas confondre l'enthousiasme des cœurs qui s'ouvrent à lui, et l'expression d'une joie nationale, avec les démonstrations frénétiques d'un parterre dilettante.

» Il y a, ce me semble, dans ce rapprochement, quelque chose qui doit blesser un juste orgueil national, et des sympathies dont je m'honore.

» Agréé, etc.

» F. LISZT. »

Hambourg, 26 octobre 1840.

Le lecteur appréciera les motifs de cette lettre. M. Liszt s'étonne qu'on ait eu l'imprudence de le citer entre M<sup>lle</sup> Elssler et M<sup>lle</sup> Pixis. Le jeune pianiste veut sans doute qu'on le nomme entre Beethoven et Mozart. Nous attendrons

pour cela que M. Liszt ait écrit la sonate fantaisie ou l'ouverture de la *Flûte enchantée*, par exemple ; jusque-là M. Liszt restera pour nous ce qu'il est, un exécutant prodigieux, un virtuose du premier talent, et nous ne croyons pas lui faire injure en le classant auprès de sujets distingués dont la scène s'honore. M. Liszt traduit avec ses doigts l'inspiration des maîtres absolument comme M<sup>lle</sup> Pixis, ou toute autre cantatrice, le fait avec son gosier. Quant à sa nationalité hongroise, dont on peut, du reste, se convaincre au style de sa lettre, personne ne songe à la lui contester, bien qu'il y ait quelque chose de singulier dans ces fastueuses démonstrations patriotiques chez des hommes qui ne se contentent pas de venir nous demander des applaudissements et des couronnes, mais prétendent encore se mêler à tous nos mouvements et vivre avec la France dans une *communion fraternelle*, comme ils disent. Serait-ce donc qu'il suffit d'être pianiste pour avoir toujours là une nationalité dont on se pare selon les circonstances, et qu'on endosse à sa guise? « Je suis Français, voyez mes passions philosophiques et sociales ; je suis Hongrois, voyez mon sabre. » Non, monsieur Liszt, vous n'êtes ni Français ni Hongrois ; vous êtes, comme tous les virtuoses, de tous les pays où l'immortelle voix de la mélodie est comprise. Aujourd'hui c'est le grand duc de Toscane qui vous fête, demain ce sera la reine d'Angleterre, un autre jour l'impératrice de Russie, qui, après une de ces magnifiques séances où vous passez, par votre art merveilleux, de l'inspiration sauvage et fougueuse de Beethoven, aux mélancoliques sérénades de Schubert, vous dira dans son ravissement ces paroles charmantes : « Comment, après l'orage de tout à l'heure, avez-vous pu trouver encore ce délicieux clair de lune? » Et vous amoncellez tous ces trophées, vous mêlez toutes ces couronnes, et vous avez raison, car votre art, à vous, n'a point de nationalité, car il ne parle pas une langue, mais *les langues*, ainsi que dit saint Paul, que vous connaissez bien. Oui, monsieur Liszt, à défaut de vos sentiments philosophiques et religieux, le piano eût fait de vous l'homme de l'humanité ; c'est pourquoi nous persistons à croire que l'hommage de Pesth est une chose beaucoup moins *nationale* que vous ne vous l'imaginez, et que ces magnats dont vous parlez étaient des dilettanti déguisés, qui eussent mieux fait peut-être de vous donner quelque magnifique piano, et de réserver pour une autre occasion le sabre de Mathias Corvin ou de Zriny.



---

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

---

14 novembre 1840.

Une nouvelle pièce diplomatique vient de paraître. Lord Palmerston a voulu répondre à la note française du 8 octobre. Une première remarque nous frappe en lisant ce nouvel échantillon de la logique du *Foreign-Office*. Quel rôle jouent donc dans cette malheureuse affaire l'Autriche, la Prusse, la Russie? En signant le traité du 15 juillet, elles ont donc perdu la parole! Le noble lord est décidément l'orateur de l'alliance. Il a seul le droit d'ouvrir la bouche; il y a plus: seul il a le droit de tirer des coups de canon et de jeter des soldats en Syrie.

Il est difficile de prendre pour une participation sérieuse la présence d'une frégate autrichienne au milieu de la flotte anglaise. Cela rappelle un enfant voulant, lui aussi, conduire la voiture. On lui permet, pour l'apaiser, de s'asseoir à côté du cocher et de saisir le dernier bout des rênes que son habile voisin tient dans ses mains et gouverne.

L'empereur de Russie *abhorret à sanguine*. Il n'a pas fait paraître un soldat dans toute cette affaire. Il réserve toutes ses forces pour réprimer dans l'Asie mineure une invasion qui ne peut avoir lieu.

A Berlin, on donne son adhésion aux énormités de lord Palmerston, et on fait des vœux pour la paix; on voudrait même pouvoir faire quelque chose de plus que des vœux, mais on n'ose.

Au fait, lord Palmerston a quelque droit d'être fier. Pitt, pour avoir des alliés, leur donnait beaucoup d'or, leur laissait le premier rôle, et leur montrait en perspective de magnifiques provinces à conquérir ou à recouvrer. Lord Palmerston, sans rien dépenser, fait jouer à l'empereur Nicolas un rôle étrange pour un descendant de Pierre le Grand et de Catherine, et à la Prusse et à l'Autriche un rôle subalterne. On dirait une alliance de l'Autriche avec la duchesse de Parme et le duc de Modène. Si l'affaire se terminait comme lord Palmerston l'imagine, quel serait le produit net de l'alliance? L'influence anglaise plus puissante que jamais à Constantinople, dans l'Asie mineure, en Égypte. De tous les hommes, les Orientaux sont ceux qui croient le plus à la

force, à son droit et à sa durée. La force, le succès, c'est la fatalité, c'est Dieu. Je ne serais pas étonné que le vieux Méhémet-Ali, qui, au fond de son âme, est un Turc, finît aussi par croire que les boulets anglais sont l'expression des décrets du Très-Haut. Il a du moins mille fois raison de penser que rien n'est sérieux de tout ce qui vient de l'Europe, que les coups de canon. Qu'il doit regretter de s'être laissé endormir par des conseils timides et des promesses chimériques! Que pouvait-il lui arriver de pis en marchant, après le triomphe de Nézib, droit sur Constantinople? Il aurait du moins succombé avec honneur, avec éclat, au milieu d'un grand cataclysme. Disons mieux; il n'aurait pas succombé. La Russie aurait fait avancer ses bataillons lentement, timidement; l'Angleterre, l'Autriche, peut-être aussi la France, seraient accourues, et comme il n'existait plus d'armée du sultan, comme la lutte se serait forcément établie entre les Russes et le pacha, entre la Moscovie et l'Orient, Méhémet-Ali avait chance d'obtenir de magnifiques concessions, et de voir combattre à ses côtés ces mêmes puissances dont aujourd'hui l'inimitié acharnée ou la froide amitié lui sont si funestes.

Quoi qu'il en soit, le canon de Beyrouth, c'est l'influence anglaise s'établissant sans rivale en Orient. La Syrie cessera peut-être d'appartenir à Méhémet, mais pour devenir un pachalik anglais. L'Égypte elle-même, à supposer que le pacha, battu, abaissé, avili, puisse la conserver, ne sera plus qu'une de ces provinces dont les Anglais savent depuis longtemps être les maîtres en Orient, tout en laissant à je ne sais quels mannequins la souveraineté nominale. Quand on connaît tout ce que les Anglais ont fait dans l'Inde, et ce qu'ils se proposent hautement de faire à la Chine, il n'est certes pas difficile de comprendre leur marche et leur but en Égypte et en Syrie. Lord Ponsonby à Constantinople, le consul Hodges à Alexandrie, et je ne sais quels autres consuls à Beyrouth, à Tripoli, à Damas, voilà, si l'on réussit, les vrais maîtres du pays. Encore une fois, le canon des vaisseaux anglais aura un long retentissement en Orient.

Pour en revenir à la note de lord Palmerston, elle n'est pas ce que pouvaient désirer les amis de la paix et de cette alliance anglo-française qui seule pouvait en être la garantie certaine. Tout en reconnaissant les sentiments pacifiques et la conduite désintéressée de la France, lord Palmerston ne trouve sous sa plume que des arguties mille fois rebattues et mille fois réfutées. — Vous voulez, comme nous, dit-il, l'intégrité de l'empire ottoman; il faut donc que le sultan règne en Égypte et en Syrie comme sur le Bosphore et aux Dardanelles. C'est précisément là ce à quoi nous travaillons; — et comme le noble lord paraît aimer l'ironie, il a soin d'ajouter qu'il est charmé de se trouver ainsi d'accord avec nous.

Laissons ces jeux de mots et ces vains débats de sophistes. Quel est le fond des choses? La Porte est hors d'état de reprendre sérieusement, effectivement, le gouvernement de la Syrie et de l'Égypte. Méhémet-Ali peut les perdre, le sultan ne peut pas les acquérir. C'est là une vérité irrécusable; il n'est pas un homme éclairé, désintéressé, sincère, qui puisse la révoquer en doute. Dès lors que deviendra la Syrie, peut-être l'Égypte, quand elles ne seront plus la propriété d'un vassal puissant, mais fidèle, loyal (il l'a prouvé en Morée, il l'a

prouvé à Navarin) du sultan? Ce qu'elles deviendront? on ne nous le dira pas; mais il faudrait être aveugle pour ne pas le voir.

Pour prouver que l'existence de Méhémet-Ali *dans sa condition actuelle* est incompatible avec l'intégrité de l'empire ottoman, le noble lord nous donne un argument d'autorité! — C'est là, dit-il, l'opinion du gouvernement turc, juge compétent en cette matière. — L'opinion du gouvernement turc n'a pas la moindre valeur ici. Georges III était profondément convaincu que les provinces américaines étaient indispensables à la grandeur de l'empire britannique; il se trompait. Le roi de Hollande croyait que les Pays-Bas ne pouvaient se passer de la Belgique: il s'est trompé, et son erreur a failli être funeste à la Hollande. En toute question d'amour-propre, le vaincu est un mauvais juge; c'est un juge qui s'aveugle sur ses propres intérêts.

Mais peut-on parler sérieusement des opinions du gouvernement turc? Le gouvernement turc n'a plus d'opinions: il prend les opinions que la diplomatie lui donne. Citer l'opinion du gouvernement turc, c'est citer l'opinion de lord Ponsonby, de celui dont lord Palmerston lui-même disait, en 1859, qu'il faisait des folies, qu'il se laissait emporter par ses haines, et qu'il s'appliquerait à le modérer. Il y a admirablement réussi.

Les orateurs habiles réservent, dit-on, l'argument le plus fort pour la clôture de la démonstration: le noble lord a réservé pour la fin l'argument le plus plaisant. On ne veut s'engager à rien, pas même à l'endroit de l'Égypte. On peut tout au plus se permettre de donner quelques conseils au sultan. Et pourquoi tant de modestie et tant de réserve? Parce que le sultan est le maître chez lui, et qu'il lui appartient de décider lequel de ses sujets sera nommé par lui pour gouverner telle ou telle partie de ses États. Ainsi Méhémet-Ali est un préfet qu'on peut confirmer ou destituer à son gré. Que dirions-nous si l'Angleterre exigeait de notre gouvernement de maintenir à son poste le préfet du Pas-de-Calais?

Nous avons dit que l'argument était plaisant; c'est une erreur. Il est inique. Quoi! depuis un quart de siècle, Méhémet-Ali est en possession paisible de l'Égypte, et vous le comparez à un constable, à un fonctionnaire public révocable *ad nutum*? Il a fondé en Égypte un grand établissement, il a traité avec vos consuls, protégé votre commerce, fait pour l'Europe, pour son industrie, ce que la Porte n'eût jamais pu ni voulu faire, et vous nous parlez à son égard du pouvoir discrétionnaire du sultan? Et parce qu'en présence de quatre grandes puissances européennes coalisées contre lui, il n'a pas montré peut-être toute la résolution, toute l'énergie qu'on avait quelque droit d'attendre, vous ne daignez parler de lui que comme d'un de ces subalternes dont un caprice peut impunément briser l'existence? C'est cependant le vainqueur de Nézib, celui qui de son souffle avait dissipé l'armée du sultan, celui qui, prêt à franchir le Taurus, ne s'est arrêté que devant les conseils de l'Europe. S'il ne nous avait pas écoutés, s'il avait profité de la victoire, suivi la fortune, très-probablement la Turquie serait, à l'heure qu'il est, égyptienne ou russe, très-probablement l'Europe serait en feu, très-probablement aussi la prospérité de l'Angleterre, quelle que soit sa puissance, en aurait reçu de graves atteintes. C'est à ce même homme qu'on dit aujourd'hui: Qui êtes-vous? Un shériff, un

préfet? Qu'on vous destitue ou qu'on vous garde, peu importe; c'est le droit du sultan!

Mais alors pourquoi intervenez-vous? pourquoi réalisez-vous la plus monstrueuse des interventions armées? Si ce n'est que la querelle d'un prince avec un de ses employés, pourquoi accourez-vous? Êtes-vous donc la maréchaussée du sultan?

S'il s'agit au contraire de l'équilibre politique, de l'intégrité de l'empire ottoman, de la paix de l'Europe, et, comme on nous l'a dit, de régler les rapports entre le sultan et le pacha, c'est-à-dire entre deux puissances, ne nous parlez plus alors de fonctionnaire à conserver ou à destituer. C'est une pure argutie. S'il n'était qu'un préfet, un employé de la Porte, révocable *ad nutum*, rien de ce qui se passe ne serait arrivé. Le consul anglais aurait été le maître en Syrie, le maître en Égypte: on aurait épargné les frais d'une expédition, les frais d'un bombardement. Les efforts du gouvernement anglais donnent un démenti formel aux paroles de son ministre.

Au surplus, la date de la note en explique la teneur. Lord Palmerston avait connaissance, en la rédigeant, des progrès de l'alliance en Syrie, et peut-être se flattait-il d'un succès plus prompt encore et plus décisif que celui qu'on a réellement obtenu.

Il faut bien le reconnaître; Ibrahim n'a pas opposé une résistance proportionnée aux forces et à l'énergie qu'on lui supposait. Aux premières nouvelles, on était presque tenté de se demander: Où est donc l'armée d'Ibrahim? qu'est devenu le conquérant de la Morée, le vainqueur de Nézib? Il y a eu là, pour quoi le dissimuler? un mécompte, une supposition qui ne s'est pas réalisée, une de ces données hypothétiques sur lesquelles toute politique est obligée de s'appuyer. C'est un mécompte qu'on ne peut imputer à personne, pas plus au 1<sup>er</sup> mars qu'au 29 octobre. Le 1<sup>er</sup> mars a eu raison de croire à la résistance énergique du pacha; le 29 octobre n'est pas responsable des faiblesses d'Ibrahim.

Au surplus, il y a eu, ce semble, mécompte pour tout le monde; car si la résistance n'a pas été aussi énergique qu'on pouvait le supposer, la déroute n'est pas non plus aussi certaine et aussi complète qu'on le disait d'abord. Au fait, Ibrahim est toujours maître des pachaliks les plus importants de la Syrie; Saint-Jean-d'Acre était encore en son pouvoir le 27 octobre; il a conservé et concentré son armée. On nous dit aujourd'hui qu'on s'attendait à un engagement décisif entre Ibrahim-Pacha et le nouveau prince de la montagne, l'émir Beschir-Saghir. Ainsi rien n'est encore décidé. Le fait le plus grave, bien que nous manquions de renseignements impartiaux pour l'apprécier au juste, est l'insurrection du Liban. D'un autre côté, la saison est fort avancée; les vaisseaux seront forcés de s'éloigner des côtes de la Syrie; les Turcs ne savent pas ce que c'est qu'une campagne d'hiver. Que deviendront les troupes débarquées si la flotte s'éloigne, si Ibrahim n'a pas été défait auparavant, si l'insurrection de la montagne n'est pas de force à lui fermer le chemin de la côte? On le voit, tout est encore possible, la ruine comme le rétablissement des affaires du pacha. On ne saurait pas toutefois compter aujourd'hui sur sa résistance comme on pouvait vraisemblablement y compter au mois d'octobre. Elle est aujourd'hui possible encore, mais beaucoup moins probable.



Ce n'est pas la force matérielle des alliés, ce ne sont pas leurs bombes, leurs fusils, leurs soldats, qui étaient à redouter pour Méhémet-Ali; c'est leur influence morale, c'est leur or. Quatre grandes puissances européennes épousant la cause du sultan; des chrétiens armés et redoutables appelant à l'insurrection des populations chrétiennes; des émissaires parcourant sous toutes les formes les contrées de la Syrie, prodiguant l'or, les encouragements, les armes, les promesses : qu'on essaye d'une pareille conduite avec les peuples asservis de l'Europe, et on verra si les gouvernements européens sont plus habiles et plus vaillants qu'Ibrahim!

Nous avons peut-être suivi une politique trop loyale, trop débonnaire. Ami sincère de la paix, le gouvernement français, même après le traité du 15 juillet, s'il a pris dans son intérieur et dans son intérêt des mesures dont il est seul juge, n'a rien fait en Orient qui pût contrarier les vues des alliés. Il s'est borné à donner, soit à la Porte, soit au pacha, des conseils de modération et de prudence.

Il doit en résulter pour nous un amoindrissement, une sorte d'abaissement dans l'esprit des Orientaux, qui, redisons-le, ne croient qu'à la force. D'un autre côté, nous nous empressons de le reconnaître, le cas n'était pas arrivé où l'on dût tirer l'épée et jeter le fourreau. S'il y avait eu à notre égard mauvais procédé, il n'y avait pas eu d'outrage, et nos intérêts n'étaient pas encore compromis au point de légitimer la guerre.

Mais aujourd'hui surtout il y a entre la paix et la guerre des situations intermédiaires qui feront sans doute le désespoir de la science, lorsqu'elle voudra les définir, mais qui n'ont pas moins existé. Nous avons, de concert avec l'Angleterre, envoyé une armée prendre Anvers; nous l'avons bombardée, canonnée, conquise aux dépens du roi des Pays-Bas, notre ami, car, malgré les tranchées d'Anvers, nous n'étions pas en guerre avec Guillaume. Nous surprîmes Ancône, bien entendu que nous étions toujours pleins d'attachement et de respect pour le saint-père. Nous étions, avec l'Angleterre, les alliés de la reine Isabelle, luttant avec don Carlos, qui recevait des secours, dont on ne faisait guère un secret, des cours du Nord et de Sardaigne. Cela empêchait-il nos relations d'amitié avec ces cours?

L'explication vraie de ces situations en apparence *anormales* n'est pas difficile. Nous aimons beaucoup la paix : c'est bien en soi, et c'est fort naturel après une si longue et si brillante période de guerres et de combats; mais si nous aimons la paix, n'oublions pas en même temps que les autres puissances, je n'en excepte pas une seule, redoutent extrêmement la guerre. Si nous ne tempérons pas notre amour de la paix par cette considération, par cette vérité irrécusable, nous pourrions, en nous égarant dans nos pronostics, suivre une ligne fâcheuse dans notre politique.

Sous l'empire de ces sentiments pacifiques, de cette sagesse, il s'est formé entre les puissances une sorte d'accord tacite qui empêche beaucoup de collisions, qui prévient beaucoup de malheurs. On s'est dit que, dans une certaine mesure, chacun pourrait satisfaire ses fantaisies sans exciter d'orage. Comme la paix absolue est chose impossible ici-bas, on a quelque peu élargi le cercle des dissentiments qui ne sont pas une rupture, des faits déplaisants qui ne

sont pas la guerre. C'est comme si entre particuliers on diminuait le nombre des mots et des gestes qui, selon l'opinion du monde (nous ne voulons pas nous brouiller avec la loi), rendent nécessaire un duel.

En partant de ces données, nous aurions peut-être agi habilement si nous avions fait passer à Méhémet-Ali un millier d'artilleurs. Ses canons auraient été mieux pointés, les populations chrétiennes ne se seraient pas si facilement insurgées, les Égyptiens n'auraient pas perdu courage, la résistance aurait été mieux proportionnée à l'attaque, les succès et les revers se seraient mieux balancés, et l'hiver venant à suspendre les hostilités avant tout résultat définitif, on aurait sans doute repris les négociations et conclu un arrangement équitable et honorable, arrangement sans lequel, quoi qu'on fasse, la paix du monde sera toujours en danger; car, qu'on le veuille ou non, il y a des bornes à tout, même à l'amour de la paix. Les bornes, chacun de nous les retrouve en lui-même; elles peuvent être plus ou moins rapprochées; elles existent pour tous. Une grande nation, l'être collectif les aperçoit souvent là où les individus ne les aperçoivent pas encore.

Mais laissons ces projets posthumes, ces hypothèses rétrospectives, qu'il serait plus qu'inutile aujourd'hui d'approfondir.

La question, telle que les événements l'ont faite, est dans ce moment tout entière devant les chambres. Nous l'avons dit il y a longtemps, et avant les dernières vicissitudes ministérielles, nous attendons avec confiance le jugement des chambres et nous sommes disposés à l'accepter comme le *verdict* du pays.

La France attend une discussion grave, solennelle, une discussion vive et prudente, énergique et mesurée. Si par malheur les débats ne répondaient pas à la juste attente du pays, s'ils s'écartaient du but par leur petitesse ou par leur violence, tous nos hommes politiques, tous indistinctement, en sortiraient meurtris et rabaissés. Il n'y aurait profit pour personne.

Évidemment les chambres sont en présence de trois écueils : nous avons la ferme espérance qu'elles sauront les éviter. Ces écueils sont, ce nous semble, un amour emporté de la paix, un désir excessif d'économies, un goût trop prononcé pour les émotions parlementaires et les combats personnels.

L'amour de la paix serait excessif, s'il envisageait les faits d'une manière peu conforme à la dignité du pays, s'il méconnaissait des intérêts français là où ils existent réellement, s'il redoutait outre mesure les conséquences de la guerre.

Nous l'avons déjà dit, le traité du 15 juillet n'est pas un outrage, mais c'est un mauvais procédé à notre égard. Si nous ne devons pas tirer l'épée pour *un peu plus ou un peu moins de Syrie*, l'Angleterre devait encore moins oublier l'alliance intime de la France pour enlever quelques jours plus tôt un peu plus ou un peu moins de Syrie à un vieillard de soixante-quatorze ans. C'est là l'appréciation vraie, froide du fait. Nous croyons que sur ce point les ministres passés et présents seront parfaitement d'accord. Les chambres pourraient-elles voir les choses autrement, pourraient-elles, sans manquer à la dignité du pays, regarder le traité du 15 juillet comme un fait qui ne doit causer chez nous aucune espèce de ressentiment, pas même la froideur, l'isolement et les

mesures qui sont les conséquences forcées de l'isolement? Nous ne le pensons pas, et nous le craignons encore moins. Si le traité du 15 juillet doit rester tel quel, si rien ne doit être fait en considération de la France, quoi qu'il arrive en Orient, la France ne peut quitter honorablement la position qu'elle a prise. Il n'est pas question ici du pacha, du sultan, de l'Égypte, de la Syrie; il est question de la France et de ses rapports avec les autres puissances. S'il n'y a pas là une cause suffisante de guerre, il y a encore moins un motif de rapprochement et d'adhésion. La France peut rester isolée : elle n'a pas besoin de protecteur.

Les intérêts français ne sont pas, il est vrai, compromis jusqu'ici, ils ne le sont pas du moins d'une manière grave; car jusqu'à un certain point, ils le sont par l'influence qu'on cherche à exercer par toute sorte de moyens sur les populations de la Syrie, en particulier sur les populations chrétiennes, qui depuis un temps immémorial ne reconnaissent d'autre guide en Europe que le royaume catholique de France. Mais des intérêts français peuvent se trouver gravement blessés d'un moment à l'autre par le cours des événements, même sans projet délibéré des alliés. Qu'arriverait-il si Ibrahim-Pacha battait le prince de la montagne et forçait les alliés à de nouveaux efforts? Qu'arriverait-il si, Ibrahim-Pacha étant battu, les populations chrétiennes, exaltées par le succès, ne consentaient pas à reprendre le joug des Turcs? Qu'arriverait-il si les populations mahométanes, irritées des progrès des chrétiens, se levaient à leur tour et plongeaient la Syrie dans toutes les horreurs de la guerre civile? Enfin, qu'arriverait-il si les diatribes de la presse anglaise et la mauvaise fortune du pacha, et, disons-le, un peu d'or habilement dépensé, faisaient éclater une insurrection en Égypte, sous le cañon des vaisseaux fermant le port d'Alexandrie?

Rien de tout cela n'est certain; ce ne sont que des suppositions plus ou moins probables, si on veut, plus ou moins improbables. Toujours est-il que rien de tout cela n'est impossible. Il serait facile d'ajouter à ces hypothèses d'autres hypothèses également graves, et toutes pouvant prochainement réaliser un grand danger pour les intérêts français. Ce serait agir précipitamment que de se placer dans une de ces hypothèses comme dans une réalité. Ce serait agir plus légèrement encore, ce serait exagérer l'amour de la paix, que de se persuader qu'il faut se gouverner comme si aucun danger de cette nature n'était possible.

Enfin, il ne faudrait pas se faire un épouvantail des périls d'une résistance inébranlable, dans le cas où elle deviendrait nécessaire. Ce serait sans doute un grand malheur que la guerre; les pertes seraient énormes pour tous; la prospérité publique et le bonheur privé en recevraient de rudes atteintes. Bien coupables seraient ceux qui pourraient appeler la guerre de gaieté de cœur, non pour défendre des intérêts bien constatés, des droits sacrés, mais pour aller à la recherche d'un mieux chimérique et contestable. Mais si le désir de la guerre à tout prix serait une démence; l'horreur désordonnée de la guerre serait plus qu'une faiblesse. La saine politique repousse également ces deux sentiments, et il lui serait difficile de dire quelle est, de ces deux exagérations, celle qui en définitive serait la plus funeste au pays. Certes les forges des alliés

sont grandes ; ce serait un enfantillage que de chercher à se faire illusion sur ce point. Il ne faut pas oublier cependant que la guerre leur est encore plus à craindre qu'à nous , qu'ils n'ont pas notre puissante unité ; que plusieurs d'entre eux ont infiniment plus à perdre qu'ils ne peuvent espérer de gagner. Il y aurait donc une sorte de faiblesse à penser que toute démarche ferme et résolue de la France ( nous ne songeons jamais qu'à des démarches raisonnables , fondées ) , pourrait faire éclater la guerre. On s'est permis de dire de nous que nous ne la ferions dans aucun cas ; nous aimons à être polis ; nous disons que , quoi qu'on dise , nul n'entamera une guerre avec la France tant qu'elle n'exigera rien d'injuste et d'exorbitant. L'étranger se rappelle peut-être mieux que nous l'histoire des coalitions. Au fond , on peut affirmer que , depuis 1789 , la France n'a jamais été vaincue par une coalition. Il a fallu qu'une sorte d'aveuglement livrât cinq cent mille hommes et cinquante mille chevaux aux glaces impitoyables du Nord ; il a fallu que les Français alassent eux-mêmes , je dirais presque se suicider dans les plaines désolées de la Russie , pour que le pied de l'étranger osât fouler le sol de la France sans y trouver un tombeau.

Encore une fois , nous sommes convaincus qu'aucune exagération ne sortira des délibérations des chambres. Elles ont devant elles une administration qui se trouve dans une position délicate vis-à-vis de l'étranger. Il appartient aux chambres de faire sentir au gouvernement la force et l'appui du pays. Qu'on s'isole ou qu'on négocie , il importe que l'Europe sache que la France aime la paix sans faiblesse , et qu'elle préférerait les calamités de la guerre à la honte d'une injustice lâchement endurée.

Pour que cet appui soit réel , incontestable , les chambres , qui ne peuvent guère , sans d'énormes inconvénients , déterminer elles-mêmes des cas de guerre , auront à se prononcer sur la question de l'armement. Les armements déjà faits ou ordonnancés seront-ils maintenus ? Les armements seront-ils augmentés ? Sur ces questions , les chambres peuvent faire une réponse explicite ; elles peuvent aussi garder le silence jusqu'à la discussion du budget. Il serait , ce nous semble , fâcheux que la législature ne s'expliquât pas d'abord et franchement , du moins sur la première question. On peut à la rigueur différer d'opinion sur la question de savoir si l'armement doit ou non être augmenté. L'affirmative suppose une politique plus active , la négative une politique plus résignée. Dans le premier système , tout en désirant la paix , on croit la guerre plus probable ; dans le second , c'est la probabilité de la paix qui domine ; la guerre ne se présente que comme une éventualité fort éloignée. Mais dans l'un et dans l'autre , la France donne signe de vie , et ne se place pas en face des événements spectatrice tout à fait insouciante et désarmée. Refuser les armements déjà faits ou ordonnancés , ce serait déclarer que la France est résignée à tout , qu'il n'y a pas de bornes à sa longanimité et à sa patience. Les bornes existent cependant ; elles existent pour tout le monde. Que peuvent désirer les amis les plus dévoués de la paix ? Qu'on ne tire pas l'épée pour la Syrie ? Qu'on ne la tire pas même pour l'Égypte , si le pacha s'abandonne lui-même au torrent qui l'emporte , si une insurrection lui enlève tout pouvoir , et si le sultan redevient effectivement lui-même maître , possesseur et gardien de ces provinces ? Soit : mais après ? Si des garnisons étrangères s'établissaient en



Égypte ou en Syrie ! Si des concessions fâcheuses étaient imposées à la Porte ? Si des privilèges onéreux pour nous lui étaient arrachés ! Que de faits peuvent se réaliser ! que d'accidents peuvent arriver !

En attendant , nous espérons que notre gouvernement préférera une politique d'isolement , négative , d'observation armée , à une politique qui nous rendrait après coup complices du traité du 15 juillet. Encore une fois , la France ne peut signer un traité qu'autant qui lui sera fait des concessions notables.

Ne nous pressons pas d'en finir. Montrons que la plus essentielle des qualités de l'homme d'État ne nous manque pas ; sachons attendre. Si on ne veut pas attendre avec six cent mille hommes , qu'on attende du moins avec quatre cent cinquante mille hommes sous les armes , avec des arsenaux bien garnis , des places fortes réparées , et une flotte bien équipée.

Cette position d'observation armée , cet isolement qui , ne se mêlant de rien , a cependant l'œil à tout , est une politique qui ne manquerait pas de grandeur si on savait la garder avec dignité et en augmentant nos forces.

Mais cela demande à l'intérieur du calme , de l'union , des forces qui s'organisent et se coordonnent , et non des forces qui s'agitent , s'entrechoquent et se détruisent l'une l'autre. C'est là le troisième écueil , hélas ! le plus difficile à éviter. La polémique nous envahit et nous dévore. On dirait que nous sommes chargés de nous donner en spectacle pour réjouir l'étranger. Il est à craindre que les prochains débats ne se ressentent de cette fâcheuse disposition des esprits. S'appliquera-t-on à rechercher ce que nous commandent dans les circonstances présentes l'honneur , la dignité , l'intérêt légitime du pays ? On bien parlera-t-on à perte de vue uniquement pour savoir lequel des trois ministères , du 12 mai , du 1<sup>er</sup> mars , du 29 octobre , a commis le plus d'erreurs dans l'affaire d'Orient ? Si les débats prennent cette direction , ils seront déplorables. Nous verrons des hommes qui ont eu ou qui ont l'honneur de siéger dans les conseils de la couronne se jeter l'un l'autre à la tête leurs fautes prétendues ou réelles , et ramener les intérêts les plus graves du pays aux minces proportions de l'attaque et de la défense personnelle.

Les adversaires du 1<sup>er</sup> mars rechercheront probablement avec d'autant plus d'acharnement ce genre de combats , qu'ils se croiront très-forts de la majorité qui vient de se déclarer. Ils se trompent , la majorité ne fait rien à l'affaire , car à coup sûr elle ne fermera pas la bouche aux ministres du 1<sup>er</sup> mars. Dès lors le pays peut regretter ces tristes débats , les ministres du 1<sup>er</sup> mars ne peuvent pas les craindre ; dans leur intérêt personnel , ils doivent les désirer. Leur politique à l'endroit de l'Orient a été sage , ferme , loyale ; ils le prouveront , s'il le faut , pièces en main. Et quant au dissentiment qui a amené leur retraite , il n'y a là rien de fâcheux pour personne. Le 1<sup>er</sup> mars prévoyait la guerre ; le 29 octobre prévoit la paix. Nous sommes convaincus que le cabinet du 1<sup>er</sup> mars prévoyait la guerre , tout en désirant sincèrement la paix , une paix honorable s'entend , comme nous croyons que le 29 octobre n'a pas du tout pris les affaires pour nous donner une paix honteuse. Disons plus : il n'y a pas d'homme au monde qui de propos délibéré entrât aux affaires pour sacrifier son pays ; ce sont là des exagérations de l'esprit de parti. Les hommes les plus habiles et les mieux intentionnés peuvent se tromper. Lequel se trompe ici , du ministère

du 1<sup>er</sup> mars, qui prévoyait la guerre, ou de celui du 29 octobre, qui compte sur la paix? C'est là la question que les chambres devront implicitement résoudre. Les tendances de la chambre, il faut le dire, ne paraissent pas douteuses; mais, quelles qu'elles soient, que le ministère ne se presse point d'entrer en conférence, de signer un traité: ce n'est pas lui qui doit chercher à renouer les négociations; ce rôle appartient à ceux qui ont jugé à propos de mettre en oubli notre alliance.

On dit que M. de la Redorte, notre ambassadeur en Espagne, a envoyé sa démission. Sa retraite serait d'autant plus à regretter qu'il remplit sa difficile mission avec une mesure, une fermeté, une intelligence qui ne laissent rien à désirer. Il a prouvé de la manière la plus honorable que M. Thiers, en le proposant au choix de la couronne, n'avait pas cédé aux préventions de l'amitié.

---

---

# GOMEZ.

---

L'expédition du général carliste Gomez à travers la Péninsule, dans les derniers mois de 1836, a été sans contredit un des épisodes les plus frappants de la dernière guerre civile espagnole. On s'est généralement étonné de voir reparaître, au milieu de notre siècle, une de ces aventureuses promenades militaires de la guerre de trente ans, qu'on ne devait plus croire possibles de nos jours, et qui ne le sont plus en effet qu'en Espagne. Le souvenir qui en est resté dans tous les esprits a quelque chose de la légende, tant l'imagination publique a été frappée de ce qu'il y a eu d'original et d'imprévu dans cette expédition.

Nous n'espérons pas reproduire ici, dans le récit rapide que nous allons faire de cette odyssee carliste, l'intérêt piquant de curiosité qu'elle a eu tant qu'elle a duré. Il est impossible de ressusciter cette attente générale, ces prévisions toujours excitées et toujours déçues, cette suite non interrompue de surprises, ces incertitudes, ces coups de théâtre soudains, ces exagérations même et ces affirmations contradictoires qui ont occupé et amusé l'Europe pendant six mois entiers. Sûr de succomber dans cette lutte contre des souvenirs encore vivants, nous ne l'essayerons pas. Nous voulons seulement, d'après des documents inédits et authentiques, porter le jour de l'histoire sur quelques faits obscurs et mal connus, et assigner à l'ensemble de cette campagne extraordinaire son caractère réel, qui s'est un peu effacé jusqu'ici dans son éclat romanesque. L'intérêt sérieux qui s'attache à la vérité compensera peut-être ce qui nous manquera comme effet dramatique.

Commençons d'abord par constater un fait, c'est que l'expédition de 1836, malgré tout le bruit qu'elle a fait avec raison, n'a pas réussi. Gomez avait un

but; il ne l'a pas atteint. Pendant que l'on admirait le plus dans le monde la promptitude et l'habileté de ses mouvements, il était vivement blâmé au quartier général de don Carlos, et à son retour dans les provinces basques, il était arrêté, jeté en prison et traduit devant un conseil de guerre. De même que les moments où les généraux constitutionnels prétendaient le plus l'avoir écrasé étaient ceux où il frappait ses coups les plus hardis et les plus heureux, de même les jours où l'opinion applaudissait le plus à ses succès étaient ceux où il se trouvait en réalité dans les plus grands embarras. Vainqueur quand on le disait fugitif, fugitif quand on le croyait vainqueur, sa situation n'a jamais été fidèlement connue, et l'énigme constante que ses courses donnaient à deviner n'a pas été un des moindres motifs qui ont porté si loin le bruit de son nom.

Entendons-nous, en rétablissant de notre mieux la vraie couleur des faits, porter la moindre atteinte à sa gloire? Non sans doute. Ce qu'il n'a pas fait, il n'a pas pu le faire, et le procès qui lui a été intenté fut le comble de l'injustice et de l'ingratitude. Ce qu'il a fait au contraire est merveilleux, et a été peut-être plus utile à la cause carliste que n'aurait pu l'être ce qu'il a vainement tenté. S'il n'a rien produit de durable, il a étonné, ce qui est beaucoup parmi les hommes; avec plus d'habileté de la part de son gouvernement, ce qu'il y a eu de surprenant dans son passage aurait suffi pour amener des résultats considérables. Du reste, nous ne prétendons pas faire honneur aux généraux de la reine de l'avortement de la principale tentative de Gomez; ces généraux ont mérité tous les reproches qui leur ont été faits, et nous n'essayerons pas de les défendre. Nous ne suivons d'autre parti dans ces récits que celui de la vérité.

Pour mettre un peu d'ordre dans notre narration, et nous retrouver au milieu de ces manœuvres si capricieuses et si compliquées, nous diviserons l'expédition de Gomez en quatre parties bien distinctes : 1<sup>o</sup> l'excursion dans les Asturies et dans la Galice, avec le retour au point de départ; 2<sup>o</sup> l'entrée en Castille et la marche sur l'Andalousie par le centre de l'Espagne jusqu'à la prise de Cordoue; 3<sup>o</sup> le voyage en Estramadure, depuis le départ de Cordoue jusqu'au retour sur le Guadalquivir; 4<sup>o</sup> la seconde campagne d'Andalousie et le retour d'Algésiras dans les provinces basques.

On sera peut-être étonné d'apprendre que l'expédition n'eut d'autre but à son origine que de soulever les Asturies; c'est ce qui est pourtant hors de doute. Depuis la mort de Zumalacarréguy, tué devant Bilbao, l'armée carliste de Navarre n'avait tenté aucun effort sérieux pour sortir de ses lignes. L'armée constitutionnelle, sous les ordres du général Cordova, formait un demi-cercle autour des provinces, et semblait près d'étouffer, en se resserrant de plus en plus, le foyer de l'insurrection. Il fut décidé au quartier royal qu'une expédition serait tentée pour opérer une diversion, et porter la guerre sur un autre point de la Péninsule. Les Asturies et la Galice furent désignées pour devenir le théâtre de cette tentative, comme étant à la fois les plus rapprochées de la Navarre, et les plus favorables, par la nature de leur sol et parce qu'on disait des dispositions de leurs habitants, à l'établissement de la guerre civile. Le chef choisi pour commander l'expédition fut l'ancien ami et compagnon



d'armes de Zumalacarguy, le maréchal de camp don Miguel Gomez, justement estimé dans l'armée carliste pour sa bravoure, ses talents militaires et son caractère ferme et loyal.

Gomez avait alors cinquante-deux ans et comptait trente ans de services honorables. Né à Torre don Gimeno, dans le royaume de Jaen, en Andalousie, d'une famille noble, il était, en 1808, étudiant dans sa quatrième année de lois à l'université de Grenade. Lors de l'invasion de Dupont en Andalousie, il prit les armes, comme volontaire, contre les Français. L'ancienne influence de sa famille dans le pays lui permit de rassembler en peu de temps, autour de lui, une petite troupe, et il devint d'abord sous-lieutenant, puis lieutenant dans les compagnies franches qui se formèrent à Jaen. Fait prisonnier en 1812, il fut conduit en France au dépôt d'Autun, d'où il s'évada un an après pour rentrer en Espagne. En 1815, il se retira avec le grade de capitaine. En 1820, il fut des premiers qui prirent les armes contre l'autorité des cortès, et en faveur du pouvoir absolu. Il servit alors dans le second bataillon de Navarre, dont Zumalacarguy était commandant, et il devint lui-même commandant de ce bataillon, quand son chef obtint de l'avancement.

Mis en disponibilité en 1832, il se rendit à Madrid, et y retrouva Zumalacarguy, qui était également en disponibilité. Cette conformité de situation resserra entre eux les liens d'une amitié contractée au milieu des hasards de la guerre. Pendant la maladie de Ferdinand VII, ils virent plusieurs fois don Carlos et lui offrirent leurs bras pour le moment où il en aurait besoin. Aussitôt après la mort du roi, tous deux partirent de Madrid, l'un pour la Navarre, l'autre pour la province de Cuença, dans le but commun de soulever le pays au nom de l'infant. Gomez échoua dans son entreprise, mais Zumalacarguy réussit dans la sienne, et Gomez alla le rejoindre. Il fut nommé, dès son arrivée au quartier général, colonel et chef d'état-major; deux ans après il était maréchal de camp, et il avait justifié cet avancement rapide par plusieurs actions d'éclat. Ces précédents le désignaient naturellement pour un commandement aussi important que celui de l'expédition projetée.

Quand tout fut prêt pour cette expédition, une démonstration fut faite, par don Basilio Garcia, du côté de Vittoria, pour détourner l'attention de l'armée constitutionnelle. Trompé par ce mouvement, le général en chef Cordova se porta sur le point qui paraissait menacé, et laissa le passage libre du côté d'Orduna.

Gomez partit d'Amurrio, petit village de la province d'Alava, le 26 juin 1836. La colonne expéditionnaire était forte de cinq bataillons, deux escadrons et deux pièces de campagne, en tout deux mille sept cents fantassins, cent soixante cavaliers et dix artilleurs. C'était bien peu pour ce qu'elle devait faire un jour, mais il ne faut pas oublier qu'elle ne partait que pour visiter deux petites provinces. Le marquis de Bobeda, brigadier, commandait en second l'expédition; don Jose Maria Arroyo commandait l'infanterie, et don Santiago Villalobos, la cavalerie. Un maréchal de camp portugais, don Jose Raimundo Peireira, avec un colonel et plusieurs officiers de sa nation, s'étaient joints à cette petite armée, qui emmenait avec un intendant, un trésorier royal et un commissaire des guerres.

Le lendemain même de son départ, elle rencontra à Revilla, à dix heures de marche environ d'Amurrio, la réserve de l'armée constitutionnelle, sous les ordres du maréchal de camp Tello, qui était accourue pour lui barrer le chemin. Les christinos furent battus dans cette première rencontre, qui ouvrit brillamment la campagne. Au lieu de profiter de ce succès pour pénétrer dans la Castille, comme on s'y attendait, Gomez se jeta vers l'ouest, dans la chaîne de montagnes qui court parallèlement à la mer de Biscaye, et qui sépare les Asturies du royaume de Léon. De son côté, Espartero, qui commandait la troisième division de l'armée constitutionnelle du nord, rassembla au plus vite les troupes disponibles, et se mit à la poursuite des carlistes avec six mille hommes de pied et trois cent cinquante cavaliers; alors commença cette curieuse chasse qui devait se prolonger jusqu'à l'autre extrémité de la Péninsule, sans qu'aucune des deux armées s'en doutât alors.

Serré de près par Espartero, Gomez fila pendant quelques jours le long des montagnes, menaçant à la fois les Asturies et le royaume de Léon, et trompant à tout moment la poursuite de son ennemi par la promptitude de ses manœuvres. Chaque soir, sa troupe ne s'arrêtait qu'après avoir fait dix ou douze lieues dans la journée par des chemins montueux et difficiles, et quelquefois après avoir passé vingt-quatre heures sans manger. Tout à coup il tourna au nord, descendit rapidement les petites vallées humides et fertiles qui s'étendent des montagnes à la mer, et le 5 juillet, neuf jours après son départ, il entra à Oviedo, capitale du royaume des Asturies. Cette ville était défendue par le brave Pardinás, à la tête du régiment provincial de Pontevedra; l'apparition de Gomez fut si prompte que la garnison étonnée ne put que se retirer précipitamment, abandonnant ses effets, ses armes et ses munitions. Gomez en fit son profit, pour donner à sa troupe ce qui lui manquait et pour organiser un bataillon des Asturies, fort de trois cent vingt volontaires; mais il ne put faire davantage, car il ne trouvait que peu de sympathie dans l'esprit général du pays. On s'était trompé au quartier royal sur les dispositions de la province.

La population asturienne est bien loin d'être de nos jours ce qu'elle était aux temps de don Pélage et de la formation des premières monarchies chrétiennes contre les Maures. Des souvenirs belliqueux de leur histoire, les Asturiens n'ont conservé qu'un privilège dont ils sont très-fiers, celui d'être tous nobles de naissance. Leurs mœurs sont industrieuses et paisibles. La plupart d'entre eux émigrent de bonne heure et se répandent dans toute l'Espagne, où ils forment, malgré leur noblesse, les deux tiers des domestiques. Ils n'ont rien de l'esprit inquiet et hardi de leurs voisins les Biscayens, et leur respect pour les grands propriétaires de leur pays, qui sont presque tous constitutionnels, les a toujours maintenus dans l'obéissance de la reine Isabelle. Ils n'opposèrent aucune résistance à l'invasion de Gomez, mais ils ne répondirent que faiblement à l'appel qui leur fut fait par ce général au nom de don Carlos. Depuis, la même tentative a été répétée plusieurs fois auprès d'eux, et elle a toujours échoué.

Durant Espartero arrivait : il fallut partir. Les carlistes ne passèrent que deux jours à Oviedo. Ils en sortirent dans la matinée du 8 juillet; Espartero y

entra le même jour. La tentative de s'établir dans les Asturies n'ayant pas réussi, Gomez se jeta dans la Galice, et marcha presque en ligne droite sur Sant-Iago, capitale de cette province; il y arriva en dix jours de marche, après avoir passé le Rio-Mino sous les yeux du général Latre, enfermé dans Lugo. La vieille cité de Sant-Iago accueillit avec transport le représentant de la monarchie absolue; peuplée presque tout entière de prêtres, cette ville avait dû longtemps sa richesse à la célébrité de son saint, révérend par la pieuse Espagne. Une imposition particulière, connue sous le nom de *voto de Sant-Iago* (vœu de saint-Jacques), était perçue dans tout le royaume pour l'entretien de sa cathédrale et de son archevêché, et cette imposition avait été supprimée par les premières cortès réunies après la proclamation de l'*Estatuto real*. Ce souvenir ne contribua pas peu à la réception qui fut faite à Gomez; le corps expéditionnaire fit son entrée au bruit de toutes les cloches, et dans la soirée, de brillantes illuminations témoignèrent de la joie publique.

Mais de pareilles manifestations n'ajoutaient rien à la force réelle de l'armée. Cette troupe, déjà si faible à sa sortie des provinces basques, s'était encore affaiblie par la désertion et par les pertes qu'elle avait faites en malades, traînants, tués ou blessés. Le bataillon formé dans les Asturies était resté dans cette province pour y entretenir la guerre; de leur côté, les prêtres de Sant-Iago se contentaient d'adresser au Ciel de ferventes prières pour le succès du roi légitime, et ne fournissaient que peu d'argent et de recrues. Gomez passa à Sant-Iago encore moins de temps qu'à Oviedo; entré le 18 juillet, il en sortit dans la nuit du 19 au 20, toujours poursuivi l'épée dans les reins par Espartero. Ce moment fut même un des plus critiques pour l'armée expéditionnaire. Les chefs constitutionnels avaient combiné leurs opérations pour la traquer dans ce coin étroit de la Péninsule, et elle avait à la fois autour d'elle le corps d'Espartero renforcé de celui de Pardinas, la colonne commandée par le général Latre, une autre colonne sous les ordres du marquis de Astariz, un fort détachement qui arrivait de La Corogne, et plus loin, au sud, couvrant les frontières du Portugal, une division portugaise commandée par le baron Fuente Santa-Maria.

Gomez échappa à cette situation difficile à force d'agilité. Pendant que les journaux de Madrid annonçaient qu'il ne pouvait manquer d'être bloqué et détruit, il se portait sur Mondonedo, vers le nord, par le seul chemin qui fût resté ouvert. Il traversa ainsi la Galice pour la seconde fois, dans toute sa largeur, mais sans réussir davantage à l'insurger. Un seul partisan se présenta, connu sous le nom de l'*Evangeliste, el Evangelista*; Gomez lui fit délivrer des armes, des munitions, et distribua dans sa troupe des brevets d'officier. Le reste de la population resta immobile. Les Galiciens sont, comme on sait, les Auvergnats de l'Espagne; ils émigrent en plus grand nombre encore que les Asturiens, et vont remplir, à Madrid, à Séville, dans les grandes villes, les fonctions de portefaix et de porteurs d'eau. Peu de jeunes gens étaient restés disponibles pour la guerre civile. L'époque où Gomez visitait le pays était d'ailleurs particulièrement défavorable; c'était le moment où presque toute la population valide de la Galice se répand jusqu'en Andalousie pour y faire la moisson, et laisse ses montagnes presque désertes jusqu'à l'hiver.

De Mondonedo, Gomez, quittant la Galice, marcha vers le royaume de Léon : c'était la troisième province où il pénétrait. Il la parcourut sans difficulté comme les deux autres, et entra quand il voulut à Léon, capitale de la province. Il y fut reçu avec d'assez grandes marques extérieures d'adhésion, mais le nombre des volontaires qui se joignirent à lui fut encore moins considérable qu'à Oviedo et à Sant-Iago. Le royaume de Léon a fait très-anciennement partie de la couronne de Castille; le souvenir des lois primitives du pays s'y est conservé. Or, c'est par la Castille que le droit de succession des femmes s'est particulièrement introduit dans la monarchie espagnole; c'est par une femme, Isabelle la Catholique, que la couronne de Castille a été réunie à celle d'Aragon. La légitimité d'Isabelle II ne pouvait donc être douteuse aux yeux des vieilles populations castillanes, et c'est, en effet, dans ces fidèles provinces que le trône de la fille de Ferdinand VII a toujours trouvé son plus ferme appui. Gomez traversa presque sans s'arrêter le royaume de Léon, dans la direction de l'ouest à l'est, comme s'il avait eu pour but de rentrer dans les provinces basques.

Il n'est pas douteux, en effet, que telle était alors son intention. Près de deux mois s'étaient écoulés depuis qu'il était sorti des provinces avec son corps d'armée; il avait fait, dans cet intervalle, plus de trois cents lieues, il était entré dans trois capitales; il était parvenu jusqu'à l'extrémité de la Galice, et il en était revenu; il avait battu l'ennemi à Revilla, et il s'était dérobé à la poursuite incessante de forces supérieures; il avait fait appel à l'insurrection partout où il s'était présenté, et il avait distribué des armes à qui en avait demandé. Tout porte à croire que son expédition était terminée, et qu'il n'avait plus qu'à rendre compte à ceux qui l'avaient envoyé. Le général Cordova se vanta dans le temps de lui avoir fermé l'entrée des provinces par ses manœuvres; et à suivre les mouvements que fit Gomez dans les premiers jours d'août, tantôt essayant d'aborder les provinces par le sud, tantôt se portant rapidement vers le nord jusqu'à Cangas de Onís, et revenant presque en droite ligne sur ses pas, il est évident qu'il cherchait en effet à percer la ligne ennemie pour rentrer à Orduna, et qu'il ne put y réussir.

Ici se termine la première partie et comme le prologue de l'expédition. Elle débute par un échec, mais accompagné de circonstances brillantes : c'est ce caractère qui lui restera. Ses proportions vont d'ailleurs s'accroître. Si Gomez était parvenu alors à rejoindre le quartier général, son entreprise n'aurait rien eu de bien distinctif, et se serait à peu près confondue avec celles de Sanz, de Negri, de Zaratieguy et des autres généraux de don Carlos qui ont essayé en vain de faire rayonner la guerre civile autour de son centre. Mais ce n'était pas là sa destinée. L'expédition qui avait paru sur le point de finir, était au contraire au moment de commencer véritablement. Un conseil de guerre fut assemblé le 8 août à Pradanos de Ojeda; tous les officiers de l'armée y assistèrent; Gomez leur proposa, puisque l'entrée des provinces leur était interdite, de se jeter bravement dans le cœur du royaume, de le parcourir au hasard, et de chercher, s'il le fallait, jusque dans les provinces les plus reculées, les éléments d'insurrection qui lui avaient manqué dans les contrées qu'ils venaient de traverser. La proposition fut acceptée et exécutée sur-le-champ; il en fut donné



avis au quartier royal par un message, mais la division se mit en marche sans attendre l'approbation du roi.

Cordova avait cru saisir et enfermer Gomez entre les colonnes d'Espartero et les siennes, et il ne fit que le forcer à se jeter sur la Castille; il n'avait pu prévoir cette fuite audacieuse, qui déjouait tous ses projets. C'est du reste ce qui s'est reproduit très-souvent dans la suite de l'expédition. Les généraux qui poursuivaient Gomez l'ont mis presque toujours dans la nécessité de tenter, pour leur échapper, ses coups de main les plus inattendus. Ils empêchaient ce qu'il voulait faire; mais en se portant sur les points menacés par lui, ils lui livraient ailleurs une proie qu'il ne manquait pas de saisir. Nous le verrons encore contraint de prendre des villes et de jeter le désordre dans des provinces entières pour se mettre à l'abri; commençons par le suivre en Castille, où il était entré en quelque sorte malgré lui, et où il n'avait aucune envie de rester.

Pendant une de ces marches et contre-marches dans les Asturies qui précéderent le départ de Gomez pour le centre de la Péninsule, Espartero avait atteint à Escaros, dans le val de Ruron, une partie des troupes de l'expédition commandées par Arroyo, et il n'avait pas eu de peine à obtenir sur elles un léger avantage. Aussitôt un de ces bulletins emphatiques dont les généraux constitutionnels ont fait un si grand usage dans cette guerre, avait présenté l'engagement d'Escaros comme une victoire complète; Gomez était, disait-on, entièrement détruit, son bagage enlevé, ses soldats tués, pris ou dispersés. On ne doutait pas à Madrid de ce nouveau triomphe des troupes de la reine, quand un bruit inoui, inconcevable, se répandit comme l'éclair: Gomez avait traversé en silence les plaines stériles et inhabitées de la Vieille-Castille, et il était apparu tout à coup à Palencia, entre Burgos et Valladolid, où le général Ribero avait été surpris et forcé à une retraite précipitée.

La terreur fut grande dans les deux Castilles à cette nouvelle. De Palencia, Gomez pouvait se porter à son gré dans tous les sens; partout on pouvait craindre de le voir arriver à l'improviste, et de nombreuses alertes l'annoncèrent souvent en effet sur plusieurs points à la fois. Dans l'ignorance où l'on était de ses véritables intentions et de la force réelle de son corps d'armée, on lui prêtait les projets les plus sinistres et les moyens les plus formidables. Quant à lui, au milieu de cet effroi universel qu'il excitait dans un rayon de cinquante lieues, convaincu de l'impossibilité où il était de résister à une attaque, il ne songeait qu'à franchir le plus promptement possible, avec ses trois mille hommes et son convoi attelé de bœufs, ces régions éminemment dévouées à la monarchie nouvelle, pour se rendre dans des provinces plus favorables à Charles V. Dans sa marche rapide et prudente, qui contrastait singulièrement avec le bruit lointain qu'elle laissait après elle, il évitait les grandes villes, suivait les routes les plus détournées, et se dirigeait à grandes journées vers les confins des royaumes d'Aragon et de Valence, où il espérait faire sa jonction avec les partisans carlistes qui battaient le pays.

Heureusement pour lui, l'Espagne constitutionnelle passait en ce moment par une de ces crises révolutionnaires qui ont été les plus puissants auxiliaires de la cause absolutiste. Les funestes événements de la Granja venaient d'avoir lieu. La mère d'Isabelle, doublement insultée comme femme et comme reine,

avait été contrainte par la violence d'accepter la constitution de 1812. Le brave général Quesada, pour avoir maintenu l'ordre dans la capitale au milieu des circonstances les plus critiques, avait été assassiné dans une auberge de village par des nationaux. Le plus affreux désordre régnait partout; les troupes n'obéissaient plus à leurs chefs; les autorités des provinces étaient déposées; le gouvernement nouveau, qui n'en était encore qu'à ses premiers jours, n'avait pas eu le temps de faire réaction lui-même à la désorganisation dont il était sorti. Cette situation profita à Gomez, et lui permit de s'avancer sans résistance jusqu'à vingt lieues de Madrid; elle fit plus encore pour lui, elle lui fit gagner, sans qu'il la cherchât, une victoire éclatante, signalée, qui doubla en un jour sa renommée.

La garde royale et les autres troupes de la garnison de Madrid qui avaient pris part à la révolte de la Granja, n'étaient pas un des moindres embarras du gouvernement insurrectionnel. Ces troupes indisciplinées menaçaient la capitale d'un pillage et commettaient déjà des excès de tout genre. Le général Rodil, qui avait commandé l'armée du nord, fut nommé ministre de la guerre et généralissime de toutes les troupes, avec les pouvoirs les plus étendus. Pour débarrasser Madrid de cette soldatesque qui l'épouvantait, Rodil annonça l'intention de se rendre lui-même à la tête de la garde royale à l'armée du nord, et il donna ordre au brigadier don Narciso Lopez de partir sur-le-champ avec treize cents des plus mutins pour lui servir d'avant-garde. Lopez partit en effet, et se dirigea vers la Navarre; mais ayant appris en route qu'une partie des troupes de Gomez se trouvait à Jadraque, il marcha étourdiment de ce côté, malgré les représentations du vieux général Manto, qui lui fit dire plusieurs fois de prendre garde à lui. Ivre d'elle-même, sa troupe croyait marcher à une victoire aussi facile que celle de l'émeute; elle ne rencontra qu'un prompt châtement.

Arrivé à Matilla, Lopez, croyant attaquer un des détachements de Gomez, se jeta sur le gros de l'armée expéditionnaire. Ses treize cents hommes furent presque aussitôt entourés et obligés de se rendre jusqu'au dernier, ainsi que leur chef. Parmi eux se trouvait un des sergents de la Granja. Deux cavaliers seulement purent s'échapper et porter la nouvelle de ce désastre. Madrid trembla et crut voir Gomez à ses portes.

Mais cette heureuse rancontre de Jadraque n'avait rien changé aux projets du chef carliste. Plein du juste sentiment de sa faiblesse, il n'avait profité de son succès de hasard que pour continuer plus sûrement sa route vers le haut Aragon, en traçant dans sa marche une ligne diagonale à travers l'Espagne. Espartero, atteint d'une forte attaque de son inflammation de vessie, s'était arrêté très-malade à Lerma; il avait laissé le commandement de sa division à son second, le brigadier Alaix, et celui-ci continuait mollement une poursuite qui devait le mener plus loin qu'il ne croyait. Gomez, toujours poursuivi, mais de loin, longea, pendant plusieurs jours, les frontières du royaume d'Aragon et celles du royaume de Valence, et parvint le 7 septembre à Utiel. C'est là que, sur ses invitations réitérées et probablement sur les ordres de don Carlos provoqués par lui, les chefs valenciens et aragonais devaient venir le rejoindre. Non-seulement il put y arriver sans encombre, mais il put y rester

huit jours sans être inquiété. Alaix s'était tranquillement arrêté à Cuença, et quand on lui reprocha son inaction, il répondit que ses troupes manquaient de souliers.

Cependant la jonction s'opérait à Utiel. Le brigadier carliste Quilez arriva le premier avec deux bataillons et quatre escadrons assez bien armés de fusils et de lances, mais sans uniformes. Don José Miralles, antrement appelé *el Serrador* (le scieur de long), commandant général de Valence, arriva à son tour avec deux bataillons et deux escadrons, mais mal armés et mal équipés. Enfin Cabrera, qui avait alors le grade de brigadier et le titre de commandant général d'Aragon, arriva le dernier avec vingt cavaliers seulement. D'autres partisans moins importants, comme l'archiprêtre de Moya, vinrent aussi amener des renforts et demander des armes.

On peut évaluer à neuf ou dix mille hommes, dont la moitié environ de troupes régulières, les forces qui se trouvèrent rassemblées à Utiel. L'Espagne constitutionnelle crut qu'il y en avait bien davantage, et s'en alarma à l'excès. A la nouvelle de cette réunion, le ministre de la guerre Rodil sortit précipitamment de Madrid, et, renonçant au commandement de l'armée du nord, qui fut donné à Espartero, se porta sur Guadalaxara avec huit mille hommes pour couvrir la capitale et observer les mouvements de Gomez. Ce n'était pas le cas de se tant inquiéter. A peine les chefs carlistes étaient-ils réunis que la discorde se déclara parmi eux. Cabrera surtout souffrait impatiemment une autorité supérieure. Il n'avait consenti qu'avec répugnance à quitter ses montagnes, et il n'aspirait qu'à y revenir; il avait eu soin d'y laisser toutes ses forces pour défendre la forteresse de Cantavieja, qui était alors pour lui ce que fut plus tard Morella. Les premiers mouvements de l'armée eurent un caractère d'incertitude très-marqué, par suite des divisions qui régnaient dans son sein. Cabrera et les autres chefs de partisans voulaient rester dans le pays; Gomez, au contraire, voulait porter la guerre dans l'Andalousie, sa patrie. Un coup de main fut tenté sur la petite ville fortifiée de Requena; mais cette attaque, conduite sans énergie, échoua devant le courage de ses habitants et de sa faible garnison. Cet effort pour établir dans la province de Cuença un centre de résistance n'ayant pas eu de suite, l'avis de Gomez dut prévaloir. La colonne expéditionnaire se remit donc en marche le 15 septembre, après avoir expédié sur Cantavieja les prisonniers qu'elle traînait à sa suite depuis Jadraque. Cabrera, Quilez et *el Serrador* partirent avec elle, mais en murmurant.

Beaucoup d'exagérations et d'erreurs ont été répandues à cette époque par les relations passionnées des journaux, sur la nature des rapports de Gomez avec les pays qu'il traversait. Il importe de les rectifier, dans l'intérêt de la vérité. Gomez n'était pas, comme on l'a dit, un chef de bandits, c'était un véritable général à la tête d'une division régulière. Partout où il passait, il avait soin de faire rentrer les contributions en retard, et quelquefois il lui arrivait de frapper des impôts extraordinaires; mais tout cet argent était perçu avec les formes administratives et remis entre les mains des agents du trésor qui suivaient l'armée. Il avait établi parmi ses troupes une discipline sévère; il avait l'habitude de leur rappeler dans ses ordres du jour que les défenseurs de la religion et du droit devaient se distinguer par une conduite exemplaire.



Si des excès ont été quelquefois commis par des pillards qui s'étaient joints à sa colonne, il ne peut en être responsable. Ce qu'on a dit du butin que son armée ramassa a été fort exagéré; d'ailleurs ce butin a pu être considérable sans qu'il ait jamais cessé d'être légitimé par le droit de la guerre, exercé avec mesure.

Il n'a jamais sévi que contre ceux qui résistaient; encore s'est-il souvent montré généreux envers des prisonniers qu'il avait forcés de se rendre à discrétion. Il n'a ensanglanté son drapeau par aucune de ces cruautés inutiles que tous les partis ne se permettent que trop souvent en Espagne. Partout il déposait les municipalités, désarmait les gardes nationales, détruisait les moyens de résistance, s'emparait des munitions et des armes, qu'il distribuait à ses partisans. Là s'arrêtait son action politique; point de violences personnelles, point de persécutions. Sa modération n'a pas peu contribué à le brouiller avec les hommes ardents qui l'avaient rejoint à Utiel, et qui concevaient tout autrement la guerre civile. De son côté, il leur fit peut-être trop sentir la distance qu'il y avait, à ses yeux, entre le commandement d'une troupe réglée et des chefs de guérillas.

L'armée se dirigea d'abord sur Albacete, dans le royaume de Murcie; elle fit ensuite un coude vers le nord et se jeta dans la Manche, pour tourner les montagnes escarpées de la Sierra-Morena, qui séparent l'Andalousie du reste de l'Espagne, et les aborder par leur versant oriental. Une rencontre semblable à celle de Jadraque, mais qui tourna cette fois à l'avantage des constitutionnels, eut lieu, pendant cette marche, à Villarobledo. Alaix, dont la colonne était plus faible que celle de Gomez depuis la réunion d'Utiel, ne cherchait qu'à l'observer sans l'attaquer; de son côté, le chef carliste, voulant, avant tout, arriver avec toutes ses forces en Andalousie, désirait éviter tout engagement. Malgré ces dispositions respectives, le hasard fit qu'Alaix se présenta pour entrer à Villarobledo le 19 septembre, pendant que les troupes expéditionnaires traversaient la ville, et il en résulta un combat.

Si Gomez avait usé de tous ses avantages pour lutter contre son adversaire, il l'aurait infailliblement battu, car il avait sur lui la double supériorité du nombre et de la position; mais, ignorant sans doute la véritable force qu'il avait devant lui, il continua à faire filer son corps d'armée le long de la ville, même après avoir été attaqué; et, voulant réduire l'affaire aux proportions d'un engagement d'arrière-garde, il ne fit donner qu'une partie de ses troupes. Son infanterie fit d'abord plier celle d'Alaix, mais la cavalerie de l'armée constitutionnelle, commandée par le brave colonel de hussards don Diego Leon, maintenant lieutenant-général et comte de Belascoain, culbuta la cavalerie carliste; le désordre se mit alors dans l'infanterie, qui n'eut pas le temps de se replier sur le corps d'armée, et qui fut entourée et obligée de se rendre. Alaix fit 1,500 prisonniers, et s'empara de presque tous les bagages de l'expédition. La revanche de Jadraque était presque complète.

Cette victoire, pour être plus réelle que celle d'Escaros, ne fut pas plus utile. Si le général Rodil, qui venait de sortir de Madrid avec la garde royale, s'était hâté de rejoindre la colonne victorieuse d'Alaix, et que tous deux se fussent portés résolument en avant à la poursuite de Gomez, il est probable



que l'armée expéditionnaire aurait été complètement dispersée à la suite de cet échec. Les généraux espagnols ne sont pas si pressés; Alaix se reposa de sa victoire à Villarobledo; Rodil, de son côté, s'arrêta à Huete. Cependant, Gomez conduisait ses soldats par les interminables plaines de la Manche, franchissait sans obstacle la Sierra-Morena par ce fameux défilé de Despena-Perros, qu'il est si facile de rendre imprenable, et pénétrait en Andalousie. Tous les fruits qu'on aurait pu attendre de l'affaire de Villarobledo étaient perdus.

On avait espéré encore une fois à Madrid qu'il ne serait plus question de Gomez après sa défaite : l'irritation fut très-vive quand on apprit qu'il fallait, au contraire, compter plus que jamais avec lui. Alaix prétendit qu'il avait été arrêté par la nécessité de conduire ses prisonniers à Alicante, et cette raison peut avoir sa valeur; il annonça en même temps qu'il allait reprendre sa poursuite et la continuer sans relâche. Il se remit en effet en marche; mais Gomez, qui avait plusieurs jours d'avance sur lui, put traverser à son gré Ubeda, Baesa, Baylen, Andujar, et se présenter le 30 septembre devant Cordoue. Quant à Rodil, il envoyait à Madrid, de son quartier général de Huete, de très-beaux plans de campagne, disant qu'il traçait des parallèles d'un effet sûr, et que Gomez ne pouvait lui échapper. En attendant, il ne bougeait pas, ou s'il s'ébranlait, c'était pour se porter sur divers points de la province de Tolède, plus éloignés encore du théâtre de la guerre.

L'Andalousie est, comme on sait, avec le royaume de Valence, le pays le plus riche et le plus productif de l'Espagne; c'est de l'Andalousie que le gouvernement de la reine tirait ses plus grandes ressources, et si Gomez avait pu y propager l'insurrection, il aurait rendu le plus éminent service à la cause de don Carlos. La population andalouse, dont le caractère est enthousiaste, mobile et ami du changement, passait pour très-attachée aux idées libérales; l'esprit de l'ancien régime dominait cependant encore sur quelques points, particulièrement dans le royaume de Cordoue. La ville de Cordoue elle-même, quoique des plus grandes et des plus peuplées de la Péninsule, était pleine de cet esprit qui se conserve en général beaucoup plus dans les campagnes que dans les villes. Après avoir été longtemps la capitale du califat arabe de l'Occident, Cordoue était devenue au moyen âge le siège principal de la croisade chrétienne contre les Maures. Pour avoir pris possession de la riche mosquée transformée en cathédrale, la foi catholique n'avait été que plus vive et plus ardente dans son sein, et partout où les croyances religieuses ont eu un empire exclusif en Espagne, l'opinion absolutiste est la plus forte.

Quand le brigadier Villalobos parut devant une des portes de Cordoue, avec une seule compagnie de chasseurs et un escadron d'avant-garde, une partie des gardes nationaux qui défendait ce point, prit la fuite; l'autre ouvrit la porte aux cris de *vive Charles V!* Villalobos entra dans la ville avec sa troupe; mais, ignorant la direction des rues, il eut le malheur de passer devant un des bâtiments que les constitutionnels avaient fortifiés, et d'où partit subitement un feu très-vif qui jeta le désordre dans ses rangs; lui-même périt victime de son imprudence. Ce malheur n'empêcha pas la population d'ouvrir toutes les portes à l'armée carliste; ceux qui voulurent résister se retirèrent dans trois forts, qui furent immédiatement assiégés par la division de Valence.

Gomez leur fit d'abord offrir une capitulation honorable ; ils répondirent que les défenseurs d'Isabelle II mouraient plutôt que de céder. Le lendemain, serrés de près par les assiégeants, ils firent dire qu'ils acceptaient les conditions de la veille ; il leur fut répondu que les défenseurs des droits sacrés de la légitimité ne renouvelaient jamais des propositions qui avaient été refusées, et qu'ils eussent à se rendre à discrétion, s'ils ne voulaient pas être passés par les armes. Ils se rendirent en effet au nombre de deux mille huit cents hommes, parmi lesquels deux colonels et huit lieutenants-colonels.

Gomez s'occupa aussitôt d'organiser sa victoire. Il nomma une junte de gouvernement sous la présidence du doyen de la cathédrale, envoya des proclamations dans les environs, donna des armes à des chefs de partisans, créa des bataillons de volontaires, et fit enfin tout ce qui était en lui pour faire de Cordoue le centre d'un mouvement en faveur de don Carlos. Il veilla avec soin à ce qu'aucune exaction n'eût lieu qui pût lui aliéner les habitants. Toutes les personnes et toutes les propriétés furent respectées.

La prise de Cordoue fut suivie du soulèvement des principales villes environnantes. Tout le beau pays connu sous le nom de *la Campine*, si célèbre par les guerres contre les Maures, brisa la pierre de la constitution et proclama Charles V. La ville de Malaga, qui avait eu aussi sa sanglante émeute à la suite de celle de la Granja, et qui avait établi dans son sein une sorte de gouvernement indépendant, envoya contre les villes de la Campine une colonne de volontaires nationaux commandés par le chef des révolutionnaires du pays, nommé Escalante. Mais les héros des émeutes n'étaient pas décidément heureux contre les soldats de la légitimité. Escalante fut honteusement mis en déroute à Buena par un détachement des troupes de Gomez, et poursuivi l'épée dans les reins jusqu'à quatre lieues du champ de bataille. La terreur qui se répandit à Malaga à la suite de cette affaire fut telle que les membres de la junte, oubliant leurs manifestes patriotiques et leurs serments de vivre ou de mourir pour la révolution, s'embarquèrent au plus vite pour Gibraltar. Il en arriva de même à Séville : l'audience, ou cour royale, quitta la ville, où l'on s'attendait à tout moment à voir arriver l'ennemi.

Gomez paraissait enfin près d'atteindre le but qu'il avait en vain cherché jusque-là. Lui-même parcourut les villes de la Campine, et partout, à Lucena, à Baena, à Cabra, à Priego, à Montilla, il fut reçu comme un sauveur. Il put croire un moment qu'il lui serait possible de s'établir dans le pays et de s'y maintenir, mais cette illusion ne devait pas durer longtemps. Un formidable orage se formait contre lui et ne tarda pas à éclater. Alaix avait enfin passé la Sierra-Morena et s'était établi avec toutes ses forces à Jaen ; Quiroga, capitaine-général de Grenade, réunissait d'autres forces à Castro del Río ; Espinosa, capitaine-général de Séville, s'était avancé jusqu'à Carmona avec quatre mille hommes ; Butron, gouverneur de Cadix, accourait de son côté, et des troupes étaient dirigées sur l'Andalousie du fond de l'Estramadure ; Rodil lui-même s'était décidé à se mettre en mouvement et occupait tous les passages de la Sierra-Morena. De toutes parts, les gardes nationales mobilisées recevaient l'ordre de marcher, et les populations constitutionnelles se levaient en masse contre les factieux. A mesure que le bruit de ces préparatifs se répandait, l'en-

l'enthousiasme des villes soulevées diminuait à vue d'œil et fut bientôt réduit à rien. Il devint évident qu'il serait impossible de tenir longtemps dans Cordoue, ville de cinquante mille âmes, qui n'était défendue que par de vieilles murailles mauresques. Pour comble d'embarras, les chefs valenciens et aragonais, Cabrera surtout et *el Serrador*, demandaient à grands cris à rentrer dans leur pays, disant qu'il n'y avait rien à faire en Andalousie, et que l'ennemi détruisait pendant ce temps les établissements qu'ils avaient formés dans d'autres provinces.

Nous voici parvenus au terme de la seconde période de l'expédition. Cette période a été la plus importante; elle a duré deux mois comme la première, et n'a pas mieux réussi en ce sens que Gomez ne parvint pas plus à son but en Andalousie que dans les Asturies, mais elle a eu beaucoup plus d'éclat et de retentissement. Gomez y décrivit un immense arc de cercle d'un bout de la Péninsule à l'autre, et attira sur lui l'attention du monde entier.

Une course en Estramadure forme à elle seule la troisième partie; ce n'est en quelque sorte qu'un épisode, mais plein de hardiesse et d'intérêt. Quand on crut toutes les mesures bien prises pour entourer Gomez, Alaix marcha sur Cordoue à la tête de forces supérieures, dans la nuit du 15 au 14 octobre. Gomez l'évacua la même nuit, et, pendant qu'on se flattait de l'espoir de lui fermer toutes les issues, il remonta comme un trait vers le nord, repassa la Sierra-Morena sur un point où il n'était pas attendu, descendit les contreforts de cette chaîne, tomba à l'improviste sur Almaden, qu'il prit en passant, continua sa route sur Guadalupe, Truxillo et Caceres, et quand il fut arrivé à la hauteur du Tage, il redescendit de Caceres sur Cordoue par une ligne parallèle à celle qu'il avait suivie en allant, et se retrouva au bord du Guadalquivir, le 10 novembre, après avoir, en moins d'un mois, traversé deux fois l'Estramadure dans toute sa longueur.

L'Estramadure avait de tout temps affecté le plus vif libéralisme, et ses gardes nationales avaient plusieurs fois menacé de marcher sur Madrid, si le gouvernement ne répondait pas à l'exaltation de leur patriotisme. La brusque arrivée des carlistes fit tomber les fumées de l'orgueil révolutionnaire; ces terribles gardes nationales disparurent devant Gomez, qui les désarma partout. Une confusion inexprimable se répandit sur son passage et gagna de proche en proche toute la province; mais le plus important des événements qui signalèrent cette promenade de deux cents lieues fut la prise d'Almaden. Almaden est une ville située au pied de la Sierra-Morena, et renommée par ses mines de mercure, qui sont une des plus grandes richesses de l'Espagne. Elle était défendue par le brigadier don Jorge Flinter, chef de la division active d'Estramadure, et par un autre brigadier, don Manuel de la Fuente, gouverneur de la place. Dès l'arrivée des carlistes, le 24 octobre, ces deux généraux se renfermèrent dans deux forts; mais ils ne purent tenir longtemps, et furent obligés de se rendre. Dix-sept cents hommes furent faits prisonniers avec eux. Cette prise eut autant d'éclat que celle de Cordoue. Gomez montra dans sa victoire un caractère honorable et généreux; on lui proposa de combler, en se retirant, les mines d'Almaden, qui rapportaient au gouvernement de la reine



vingt-cinq millions de réaux par an ; il refusa , disant que ce trésor appartenait à l'Espagne et non à son gouvernement.

Qu'était-ce cependant que ce voyage extraordinaire qui avait tout bouleversé en Estramadure ? C'était pour Gomez un moyen de se dérober à la poursuite acharnée des forces qui le cernaient en Andalousie , et sans doute aussi une nouvelle tentative qui échoua comme les autres. Quand il se fut bien convaincu de l'impossibilité de créer un centre de résistance à Cordoue , il dut songer à d'autres manœuvres , et voici celle qui se présenta naturellement à son esprit. Une seconde expédition , commandée par don Pablo Sanz , venait de sortir des provinces basques. Il put croire que cette expédition tiendrait en échec vers le nord une portion notable des troupes constitutionnelles , et qu'il lui serait possible , pendant ce temps , de s'établir en Estramadure. Peut-être même avait-il pensé , si Sanz s'avancait vers Madrid , à combiner avec lui un système d'opérations contre la capitale. C'est du moins ainsi que les généraux constitutionnels interprétèrent son mouvement , car ils réunirent tous leurs efforts pour l'empêcher de passer le Tage ; il est certain aussi qu'il fit un jour une démonstration comme pour se porter sur ce fleuve , et qu'il revint immédiatement sur ses pas , en présence des forces supérieures qui lui fermaient le passage.

Ce plan , s'il a réellement existé , fut déjoué par le peu de succès de l'expédition de Sanz. Ce chef s'obstina , sans doute sur les ordres de don Carlos , à tenter dans la Galice et dans les Asturies ce que Gomez n'avait pu y faire. Ce second effort échoua encore plus complètement que le premier. Sanz n'était pas homme à réussir où Gomez avait été impuissant. On disait dans les Asturies que Gomez faisait des carlistes et Sanz des patriotes ; *Gomez hacia carlistas y Sanz patriotas*. Battu à Salas de los Infantes , Sanz abandonna la partie. Gomez , déçu dans ses espérances , fut obligé de se replier en Estramadure ; il y donna des armes à de nombreux partisans , mais il ne put s'y établir lui-même ; il fut ramené , quoi qu'il en eût , en Andalousie , d'où il comptait bien pourtant ne pas revenir.

Le seul avantage qu'il retira de son mouvement sur Truxillo , ce fut de se séparer de Cabrera. N'ayant pas pu passer pour se rendre dans son pays par les royaumes de Jaen et de Grenade , qui étaient occupés par l'ennemi , le chef aragonais avait suivi Gomez en Estramadure. Un dernier conseil de guerre avait été tenu à Truxillo ; Cabrera y demanda que le corps expéditionnaire marchât tout entier au secours de sa place d'armes de Cantavieja , assiégée par San-Miguel. Sur le refus de Gomez , il était parti seul avec ses cavaliers , et s'était dirigé sur le haut Aragon en traversant le centre de l'Espagne. Il trouva , en arrivant , ses craintes réalisées , sa ville prise , ses troupes dispersées , et les prisonniers de Jadraque délivrés. Il voulut alors se jeter dans les provinces basques , mais il fut surpris par Iribarren au moment de passer l'Èbre , et son escorte fut détruite. Lui-même eut la plus grande peine à s'échapper , et fut obligé de rester quelque temps caché chez un vieux prêtre qui l'accueillit fugitif et blessé. Ces désastres accrurent nécessairement son irritation contre Gomez , qu'il se croyait en droit d'en accuser , et c'est de cette époque que datèrent sans doute les premiers rapports qu'il adressa au quartier



royal contre ce chef, et qui provoquèrent plus tard la procédure dirigée contre lui.

Pendant que Cabrera se plaignait ainsi de Gomez, l'Espagne constitutionnelle se plaignait encore plus de ses généraux, et avec plus de raison.

La colère publique se porta principalement sur Rodil. Ce général, investi de pouvoirs presque illimités par le nouveau gouvernement, avait annoncé qu'il exterminerait en peu de temps toutes les bandes qui désolaient la Péninsule. On a vu comment il avait tenu parole; il n'avait rien prévu, rien empêché; l'entrée de Gomez en Andalousie, son irruption en Estramadure, l'avaient pris au dépourvu. A la tête de toutes les forces militaires de l'Espagne, il avait laissé prendre Cordoue et menacer Séville; il était à quelques lieues d'Almaden, quand cette ville avait été investie, et il ne l'avait pas secourue. A Truxillo, à Caceres, il lui aurait été facile de joindre et d'écraser Gomez; il ne l'avait pas essayé. Il s'obstinait à rester dans son cabinet à tracer des parallèles; sa foi dans ses plans stratégiques, toujours démentis par les événements, était telle qu'il se plaignait un jour dans un de ses rapports de la *malicieuse lenteur* de Gomez, qui dérangeait sans doute une de ses plus savantes combinaisons. Les journaux de Madrid ne tarissaient pas en accusations et en plaisanteries contre lui. Un, entre autres, fit remarquer fort judicieusement que la propriété des parallèles étant de ne jamais se rencontrer, il n'était pas étonnant que le ministre de la guerre, avec ses lignes, ne rencontrât jamais Gomez.

Un décret royal, en date du 15 novembre, retira à Rodil le ministère de la guerre et tous les pouvoirs qui lui avaient été confiés. Rodil remit le commandement de sa division au général Ribero, et se retira dans l'obscurité, fort heureux de sauver sa tête, qui avait été demandée par les plus ardents. Ribero partit aussitôt pour l'Andalousie avec ses huit mille hommes.

Quant à Alaix, il était entré à Cordoue par une porte pendant que Gomez en sortait par une autre, et il s'était, comme d'ordinaire, arrêté dans cette ville, au lieu de suivre l'ennemi. Plus tard, il avait recommencé à tenir la campagne, mais marchant en quelque sorte au hasard, et ne sachant où trouver Gomez. Pendant plusieurs jours, on fut à Madrid sans aucune nouvelle de sa division. De son côté, il se plaignait hautement qu'on ne lui envoyât ni munitions, ni rations, ni souliers, et ses troupes profitaient du dénuement où on les laissait pour rançonner sans pitié les pays qu'elles traversaient. On en était venu, dans les villes les plus constitutionnelles d'Andalousie, à préférer voir arriver la bande de Gomez plutôt que celle d'Alaix. A Cordoue, le général avait donné l'exemple en dépouillant les églises de leurs trésors (que Gomez avait respectés), sous prétexte que, si les carlistes revenaient, ils pourraient s'en emparer. Les soldats se croyaient tout permis après de pareils abus, et ils ne se montraient nullement pressés de finir une guerre où ils étaient libres de piller à leur gré, comme les compagnies franches du moyen âge.

Alaix ne fut pas immédiatement rappelé comme Rodil, mais on sentit la nécessité de lui adjoindre un homme plus résolu avec des troupes moins démoralisées. On fit venir de Medina-Celi le brigadier don Ramon-Maria Narvaez, qui commandait une des divisions de l'armée du nord, et on lui ordonna de marcher aussi contre Gomez avec sa division.

Voilà donc trois généraux, Alaix, Ribera et Narvaez, qui manœuvraient à la fois contre un seul homme. Gomez leur tint tête quelque temps, mais il vit bientôt qu'il devait finir par succomber. Narvaez surtout ne lui laissait pas de relâche. Poursuivie à outrance, l'armée expéditionnaire repassa le Guadalquivir le 10 novembre, et rentra dans le royaume de Cordoue. C'est ici la dernière partie de l'expédition et la moins heureuse. Gomez était loin d'avoir les mêmes espérances que lors de sa première entrée en Andalousie. Ce général, qui répandait au loin la terreur, ne savait plus réellement comment s'y prendre pour tenir tête à ses adversaires. La terre allait bientôt lui manquer, car il était arrivé jusqu'au bout de l'Espagne, et il avait parcouru successivement toutes ses provinces, sans pouvoir planter sa tente nulle part. Il ne pouvait plus rien espérer de l'Andalousie; les mœurs y sont trop molles, le sol trop riche, le climat trop délicieux, pour que la guerre civile y puisse avoir de grandes chances de durée. Embarrassé de ses prisonniers, il avait été obligé de les mettre en liberté. Ce qu'il pouvait désormais espérer de mieux, c'était de ramener ses troupes intactes à don Carlos, et de sauver le lourd butin qui gênait tous ses mouvements.

Voici quel était l'aspect de l'armée expéditionnaire quand elle revint en Andalousie après son excursion en Estramadure. On voyait d'abord défiler en bon ordre, musique en tête, environ quatre mille hommes d'infanterie, régulièrement habillés et équipés. Ces robustes soldats ne paraissaient pas fatigués malgré les marches presque miraculeuses qu'ils avaient faites. Après eux venaient huit cents hommes de cavalerie, coiffés du berret bleu et portant le manteau blanc, avec des pantalons bleus ou rouges, et montés sur des chevaux éprouvés. Gomez lui-même suivait à cheval, entouré d'un nombreux état-major; son air était vif et résolu; les femmes qui le regardaient passer remarquaient qu'il avait très-bonne mine et qu'il était *buen mozo*, bel homme, ce qui n'est pas sans importance en Espagne, même pour avoir des succès militaires. A la suite de ces troupes régulières et parfaitement disciplinées, marchaient pêle-mêle environ deux mille hommes mal armés et mal vêtus, appartenant aux diverses provinces que Gomez avait traversées. On y voyait des Castellans au manteau sale et rapiécé, au regard sévère et grave, des Navarrais gigantesques avec leur veste courte et leur berret écarlate, des Valenciens légers et rieurs avec leur tunique grecque semblable à la fustanelle des Albanais, et leur manteau bariolé de mille couleurs transversales jeté négligemment sur l'épaule droite; des Andaloux avec leur veste ou *smarra* de peau d'agneau, leurs culottes de peau de daim, leurs guêtres richement ornées, leur chapeau pointu, et l'indispensable cigarette à la bouche. Des vivandières, appartenant aussi à toutes les populations de la Péninsule, allaient et venaient au milieu de cette foule bigarrée, tumultueuse, que l'attrait du pillage avait beaucoup plus attirée que l'amour de la légitimité, et que Gomez avait eu plusieurs fois besoin de châtier.

Deux pierriers montés sur des mulets composaient l'artillerie. Quant au matériel, il suivait aussi sur de longues files de mulets chargés à l'espagnole, c'est-à-dire portant des paquets attachés au corps par des cordes de sparterie. De grandes galères, chars à quatre roues excessivement larges, évasés et cou-

verts par des cerceaux qui supportent une *estera* ou natte de jonc, ployaient sous le poids des armes, des meubles, des outres de vin, des matelats, des tapis, des mille objets variés qui composaient le butin de l'expédition. D'autres chars transportaient les blessés et les malades. Tout cet immense convoi encombrait les routes, défilait avec lenteur et se prolongeait à une grande distance à la suite de la colonne en marche. Il est inconcevable que les généraux constitutionnels n'aient pas atteint plus souvent une division qui traînait après elle un pareil bagage, et qui a eu souvent à traverser des défilés où elle devait former une ligne de plusieurs lieues de longueur.

La seconde marche de Gomez en Andalousie ne fut qu'une fuite continuelle; il chercha d'abord un asile dans le pays montueux et pittoresque qu'on appelle la Serrania de Ronda. Il était extraordinaire qu'il n'y eût pas pensé plus tôt pour en faire le siège du soulèvement qu'il méditait, mais il était alors trop tard. La Serrania de Ronda était la contrée de l'Andalousie la mieux disposée par la nature pour devenir une seconde Navarre. Des défilés étroits, des montagnes escarpées y enferment des vallées d'une fertilité presque fabuleuse, et où se presse une population innombrable. Toute la partie virile de cette population fait le métier pénible et dangereux de contrebandier, et rien ne dispose mieux que cette existence de ruses, de fatigues et de luttes à la vie de guérillero. Il n'est pas rare de rencontrer dans la Serrania des convois de cent mulets portant des marchandises introduites en fraude et conduites par quarante ou cinquante montagnards armés d'escopettes. Donnez à ces hommes un drapeau et un cri de guerre, vous avez des compagnies franches toutes faites.

Gomez arriva à Ronda le 16 novembre. Il y distribua en une seule journée deux mille fusils à des volontaires. Il repartit le 17, et marcha vers la mer, toujours talonné par l'ennemi et entouré de plus de quarante mille hommes en armes. Le 21, l'armée expéditionnaire défilait devant Gibraltar; la garnison et la population entière sortirent pour voir passer ces soldats, qui étaient encore, trois mois auparavant, dans les Asturies, et qui se trouvaient alors à l'autre extrémité de la Péninsule, en face de l'Afrique. Arrivé à Algésiras, Gomez y frêta un navire pour sauver au moins ce qu'il pourrait; les membres de la junte carliste de Cordoue y furent embarqués, et avec eux une partie de l'argent qui avait été perçu par l'expédition pour le trésor royal. Mais les croiseurs anglais s'emparèrent du bâtiment dès qu'il fut en mer; les prisonniers et l'argent, qui ne s'élevait pas au-delà de 25,000 piastres (125,000 fr.), furent mis à la disposition du gouvernement espagnol.

Cependant Gomez, acculé à la mer, n'avait plus d'autre alternative que de périr ou de passer au travers des troupes nombreuses qui le cernaient dans la pointe de terre qui porte Gibraltar. Il l'essaya avec sa résolution ordinaire, mais cette fois sans un complet succès. Il passa, mais en se faisant battre; il n'avait pu éviter d'être rejoint par Narvaez près d'Arcos de la Frontera. Quand il vit qu'un engagement était nécessaire, il prit position avec une partie de ses troupes sur un plateau très-élevé nommé Majaceite, du nom d'une ferme située au pied de l'éminence, pendant que le reste de l'armée marchait avec les bagages dans la direction du nord, et passait la rivière de Majaceite sur des ponts construits à la hâte. Le plateau fut enlevé à la baïonnette par Narvaez le 25 no-



vembre, et les forces qui l'occupaient obligées de se replier dans le plus grand désordre. C'était la première fois qu'un général constitutionnel atteignait réellement Gomez. Le succès de Narvaez fut célébré à Madrid avec de grands transports de joie. Les divisions de Ribero et d'Alaix étaient, la première à deux lieues, la seconde à trois lieues du champ de bataille. Elles ne firent aucun effort pour prendre part au combat. Narvaez campa sur les hauteurs de Majaceite; puis, comme ses troupes étaient fatiguées des marches forcées qu'elles avaient faites pour se rendre de Castille en Andalousie, il prit, en vertu d'un ordre royal dont il était porteur, le commandement de la division d'Alaix, et se remit avec elle à la poursuite de Gomez.

Le général carliste, heureux d'avoir franchi, même au prix d'une défaite, le cercle qui l'enserrait, se dirigeait vers la Sierra-Morena, aussi vite que le lui permettait son convoi. La portion de ses troupes qui avait été battue à Arcos ne s'était ralliée qu'avec peine, et la confusion s'était mise dans son arrière-garde. Narvaez, informé qu'à Lucena, à Cabra, les soldats de Gomez se couchaient par terre, excédés de fatigue et refusant de marcher, voulut mettre la plus grande activité dans sa poursuite. Mais la division qu'il avait retirée à Alaix n'était pas habituée à tant d'énergie; elle se révolta à Cabra contre son nouveau chef. Alaix, qui suivait à peu de distance, en reprit le commandement. Comme pour prouver qu'il était capable à son tour de promptitude, et pour racheter le temps que la révolte avait fait perdre, il fit marcher ses troupes toute la nuit, et rejoignit à Alcaudète Gomez, qui fuyait toujours. Il lui prit la plus grande partie de ses caisses et de ses munitions. Les soldats vainqueurs se partagèrent ce riche butin. Si, au lieu de s'arrêter à piller, ils avaient poursuivi leur avantage, il est probable que Gomez aurait fini par succomber; l'indiscipline des troupes et la mollesse du chef le sauvèrent de ce pressant danger.

Cette rencontre d'Alcaudète fut la dernière. La division d'Alaix n'étant plus excitée par l'appât du gain, puisqu'elle s'était emparée de l'argent à Alcaudète, laissa Gomez s'en retourner sans chercher à le joindre, et se contenta de le suivre de loin. Parti d'Algésiras le 25 novembre, Gomez rentra le 19 décembre à Orduna, après avoir, en vingt-six jours, traversé l'Espagne tout entière, du sud au nord, dans une longueur de près de deux cent cinquante lieues. A son arrivée dans les provinces basques, il n'avait pas avec lui plus de seize cents hommes, et il avait perdu presque tout le riche bagage dont on avait raconté tant de merveilles.

On sait quelle réception lui fut faite au quartier-général. Il y fut traité en criminel d'État, mis au secret, et privé même de toute communication avec sa famille. Ce dénouement d'une si brillante expédition parut avec raison, en Europe, aussi étonnant que l'avait été l'expédition elle-même.

C'était le moment où, — par un vertige qui serait inexplicable si l'on ne connaissait les tristes intrigues qui s'agitent partout auprès d'un roi absolu, — la petite cour de Navarre semblait prendre à tâche de persécuter ses plus fidèles serviteurs. Gomez fut accusé de n'avoir pas fait ce qui était nécessaire pour asseoir la guerre dans une des provinces qu'il avait parcourues : nous avons vu jusqu'à quel point il l'avait pu. En revanche il avait promené le dra-



peau de don Carlos des montagnes des Asturies au détroit de Gibraltar, il avait tenu en échec pendant plusieurs mois toutes les forces militaires de l'Espagne constitutionnelle, il avait désarmé plus de cent mille hommes de gardes nationales, et il avait mis partout la désorganisation, dans un trajet qui n'avait pas eu moins de huit cents lieues d'Espagne, c'est-à-dire environ douze cents lieues de France. De pareils services méritaient, dans tous les cas, qu'on en tint un peu plus de compte.

Gomez pouvait d'ailleurs répondre qu'il avait prévu le premier la mauvaise issue de son expédition, et qu'il avait indiqué les moyens de la prévenir. En effet, de tous les points principaux de la ligne qu'il avait suivie, de Jadraque, d'Utiel, de Lucena, de Caceres, il avait envoyé des messages au ministre de la guerre de don Carlos, pour le prier de faire connaître au roi l'impossibilité où il était de généraliser l'insurrection quelque part, si l'on ne venait pas à son secours. Dans chacune de ces dépêches, après avoir énuméré les forces qui le poursuivaient et qui ne lui permettaient pas de s'arrêter, il demandait qu'un corps d'armée, fort d'au moins six mille hommes, sortit des provinces et se portât directement sur Madrid. Cette diversion eût été d'un succès à peu près infaillible; on ne la tenta pas. Gomez put croire un moment, lors de l'expédition de Sanz, que ses conseils avaient été suivis, mais il ne tarda pas à voir qu'il n'en était rien.

Tel qu'il a été, ce voyage du corps expéditionnaire carliste a prouvé que ce qui dominait en Espagne, c'était l'indifférence politique et la dissolution sociale. Voilà son résultat le plus évident. Ni les carlistes, ni les christinos n'ont été assez forts, les uns pour donner la victoire à Gomez, les autres pour l'arrêter dès ses premiers pas. De part et d'autre, on n'a réussi et échoué qu'à demi; c'est la conclusion inévitable de tout ce qui se passe en Espagne depuis longtemps.

---

---

# LE MAROC

ET

## LA QUESTION D'ALGER.



### § I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

La question d'Alger ne peut se restreindre dans les limites de nos possessions africaines. Près d'elles, un grand empire soumis à l'islamisme s'étend du détroit de Gibraltar jusqu'au désert, et compte plus de six millions d'habitants. C'est le Maroc, dont le sol fertile livre à une culture très-imparfaite une richesse agricole à peine sollicitée, et dont la côte, baignée par les deux mers, semée de cités antiques et commerçantes, porte encore l'empreinte historique des Romains, des Carthaginois, des Maures, des Portugais et des Espagnols. Là s'élève cette ville célèbre dans le moyen âge, Fez, que le voyageur Clénard appelle la *Lutèce de l'Afrique*, et dont Jean Léon a laissé une description merveilleuse. Rendez-vous sacré des musulmans à l'époque où le pèlerinage de la Mecque était interrompu, devenue alors la seconde ville de l'islamisme et le dernier refuge de la civilisation arabe, elle est encore aujourd'hui peuplée, riche, éclairée, industrielle. C'est un des principaux intermédiaires du commerce européen avec les peuples de l'Afrique centrale.

Le sultan de Maroc, successeur des suzerains de l'Espagne, l'un des descendants du prophète qui prétendent au titre de khalifes, est le chef d'une des grandes sectes mahométanes. Certes, un tel empire ne peut manquer de jouer

un rôle important dans le drame dont la côte septentrionale d'Afrique est le théâtre. Mais de quelle nature sera l'influence inévitable et prochaine de ce grand corps, voisin de notre colonie? Quelle action exercera-t-il? Comment la France peut-elle échapper aux dangers de sa proximité et en recueillir les bénéfices? La solution de ce problème ne serait due qu'à la connaissance approfondie des lieux, des mœurs, du gouvernement et du caractère national de ces peuples; documents indispensables, qui manquent absolument. « Nul doute (dit M. Lesage dans son *Atlas historique*) que nous n'ayons sur la Guinée, le Congo et le cap de Bonne-Espérance des notions bien plus étendues et bien plus exactes que sur cette partie de l'Afrique, qui est à nos portes. »

Les voyageurs qui ont voulu explorer l'Afrique centrale n'ont jamais pris cette route. Récemment, l'Anglais Davidson a voulu y pénétrer par le Maroc, et l'issue de sa tentative a été funeste. Les religieux établis autrefois à Fez, à Méquenez et sur d'autres points pour le rachat des captifs, se sont retirés depuis que la piraterie barbaresque a cessé. Les sujets maroquins vont aujourd'hui faire leur commerce hors du pays, et les étrangers, que rien n'attire vers ce point du littoral, y deviennent de plus en plus rares. Nous ne parlons pas de cette race fanfaronne, les touristes anglais, qu'une mode nouvelle pousse sur les côtes de Barbarie, et qui s'avancent jusqu'à Tanger, tout au plus jusqu'à Tétouan, les deux villes les moins importantes de l'empire. « Tanger (disait un jour devant nous le ministre actuel, Sidi Bendriz), c'est la ville des chrétiens. » Ces deux villes, placées à l'extrémité de l'empire, peuplées de Maures, de juifs et de chrétiens, ou plutôt d'un mélange effacé de toutes ces races, dominées par l'influence consulaire et par le commerce de Gibraltar, forment la transition de l'Afrique à l'Europe: ce n'est plus le Maroc, ce n'est pas encore l'Espagne.

L'ambassadeur ou le commerçant, qui obtient aujourd'hui une audience du sultan, ne pénètre dans Fez, Méquenez ou Maroc, qu'entouré d'une escorte et entouré de précautions jalouses; sa route est tracée; on a tout disposé pour lui faire prendre le change sur la situation réelle du pays. Confiné dans une maison sans fenêtres extérieures, comme toutes les maisons de Maroc, à peine lui permet-on de visiter rapidement certains quartiers. L'accès des mosquées, la vue des forteresses, l'examen des batteries, lui sont interdits. On traite avec la même rigueur les chrétiens renégats, nombreux dans cet empire, ceux surtout dont on redoute l'intelligence et les lumières. Ce n'est donc pas tant, selon nous, le fanatisme mauresque qui repousse les chrétiens de l'empire, que l'ombrageuse jalousie du gouvernement et du haut commerce. On assure que Davidson, massacré à douze ou quinze journées de Tombouctou, et pour qui la recommandation du sultan aurait pu être un sauf-conduit respecté jusqu'au terme de son voyage, fut sacrifié aux jalousies meurtrières des commerçants de Fez.

Tels sont les remparts qui s'élèvent entre le singulier peuple dont je m'occupe et la curiosité du voyageur.

Une position exceptionnelle m'a permis, non de les dompter, mais de les abaisser quelquefois. Pendant cinq années de séjour au Maroc, j'ai parcouru à

plusieurs reprises la côte et quelques provinces de l'intérieur, entretenu des rapports suivis avec le sultan, sa famille, ses officiers et les derniers de ses sujets : mêlé aux maîtres et aux esclaves, aujourd'hui hôte de la ville, demain hôte du *douar*, mon observation expérimentale s'est exercée, moyennant quelques tasses de thé, sur les farouches montagnards de l'Atlas, les hommes les plus sauvages du monde. J'offre aujourd'hui aux philosophes et aux hommes d'États les résultats de cette exploration patiente; renseignements nombreux, dont la connaissance pourrait aider à la solution d'une des questions les plus graves qui embarrassent notre politique, la question d'Alger.

## § II. — SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET POPULATION DU MAROC.

L'empire de Maroc, nommé par les Arabes *Mogh'reb oul-Akssa*, ou l'extrême occident, embrasse un territoire de 220 lieues de longueur sur 150 de largeur. Plus vaste que l'Espagne, sa superficie est de 24,579 lieues carrées. Il a 500 lieues de côtes, dont 200 sur l'Atlantique, et à peu près 100 sur la Méditerranée. La chaîne principale de l'Atlas court du sud-ouest au nord-est, depuis la province de Blad-Noun, aux confins du désert, où elle se termine dans l'Océan, jusqu'à la province de Garet, que baigne la Méditerranée. Entre ces deux limites, entre la mer et l'Atlas, s'étend la zone de deux cent vingt lieues environ de longueur qui forme l'empire de Maroc. Depuis le cap Blanc jusqu'à l'ancienne Mamora, la côte dessine un grand arc rentrant. Vers le point qui correspond au centre de cet arc, l'Atlas se dilate et forme ainsi un resserrement de terre. Au même point, sur un espace de huit lieues, se trouvent le bois de la Mamora et deux rivières, le Buregreg et le Sébou; la dernière, navigable en hiver, remonte jusqu'à Fez. Les montagnes et les vallons de l'Atlas sont, dans cet endroit, occupés par les Bérebères, les plus sauvages habitants de l'empire, qui rendent le passage de la montagne impraticable, même aux courriers du sultan. Les armées, les agents de l'administration et du commerce ne peuvent passer du nord au sud de l'empire que par cette voie difficile, par cette côte étroite, hérissée et couronnée d'obstacles.

C'est sur ce terrain que sont situées les villes de Rabat et de Salé, de chaque côté et sur l'embouchure du Buregreg. Quand les royaumes de Fez et de Maroc étaient isolés l'un de l'autre, ces villes formaient la limite des deux États. Elles profitèrent de leur position, des guerres incessantes allumées entre les deux souverains, et du poids qu'elles jetaient dans la balance, pour se faire une existence indépendante et privilégiée dans toute l'Afrique. Plus tard, leurs dissensions intestines ayant provoqué l'intervention des sultans, ceux-ci les combattirent l'une par l'autre, et les soumirent au même joug.

Les populations qui habitent le Maroc nous offrent trois races, ou pour mieux dire trois castes séparées, les Bérebères, les tribus de la campagne, et le peuple des villes.

Quelle que soit l'origine des Bérebères, habitants primitifs de l'Afrique septentrionale, aujourd'hui retranchés dans les montagnes de l'Atlas, cette origine diffère de celle des peuples de la plaine, pour le caractère physique, les



mœurs, le langage et les rites. Les deux races, bien qu'unies en Mahomet, ne s'allient jamais entre elles; elles sont même presque toujours en guerre. Le sultan n'a d'autre autorité sur les Bérebères que celle dont les saints personnages vénérés par eux sont les intermédiaires. Occupant des positions inexpugnables, ils les quittent quelquefois pour cultiver les parties rapprochées de la plaine, et, après les moissons, ils regagnent la montagne. Souvent ils saisissent le moment où le sultan est éloigné, et pillent les moissons des douars. Dès que l'armée du sultan approche, ils se retirent et emportent leur butin.

Les Chellus, qui habitent aujourd'hui les confins du désert, la partie de l'Atlas la plus basse, la plus accessible et la plus rapprochée de la côte, sont, comme le prouve l'identité du langage et du caractère physique, de vrais Bérebères; leur situation intermédiaire a rendu leurs mœurs moins farouches que celles des autres montagnards.

Les tribus de la campagne se rattachent d'une part aux Bérebères, d'une autre au peuple des villes. Chaque tribu porte le nom de son fondateur. Moins féroce, moins indisciplinés, plus industrieux, plus intelligents que les Bérebères, les campagnards du Maroc sont cependant sauvages. Comme les Bérebères, ils n'ont d'autre vêtement qu'un grand manteau de laine qu'ils retroussent au-dessus de la ceinture pendant le jour, et dont ils s'enveloppent tout entiers la nuit. Ils vivent sous des tentes tissées de poils de chèvre, du produit des troupeaux, de l'agriculture, du jardinage ou de la pêche.

Parmi eux, les femmes sont chargées de tous les travaux pénibles. Les hommes, jeunes et vieux, voyagent, fréquentent les marchés, et font la guerre. Souvent silencieux, ils passent leurs journées, accroupis ou couchés, l'œil fixé sur les troupeaux qui paissent et sur les femmes qui travaillent. Celles-ci, sous le soleil ardent, portant un enfant suspendu au sein ou sur le dos, vont souvent à une ou deux lieues du *douar* puiser de l'eau, recueillir le bois, tirer la charrue à la place de l'âne ou de la mule qui sont en voyage, traire les vaches et les mener aux champs; elles se lèvent trois heures avant le jour, pour préparer le kouskous du soir. Les malheureuses accouchent presque toujours au milieu du travail, que cet événement peu important de leur vie n'interrompt jamais. Elles ont pour couche la terre, pour costume un grand lin-cœur de laine, drapé, et rattaché par de petites broches de bois ou de fer. Rarement les tribus s'allient entre elles. Un champ, un cheval, une discussion frivole, sont pour elles des motifs de guerre. Elles se divisent en groupes qui campent isolément, mais toujours à peu de distance l'un de l'autre. Les tentes forment un cercle, surtout en temps de guerre; de là le mot *douar* (rond). Le soir, tous les troupeaux rentrent et sont parqués au centre du *douar*, dont l'entrée, obstruée par des broussailles, est gardée par un poste armé. On change souvent de campement à cause de l'invasion rapide des insectes et de l'épuisement des pâturages; mais on ne dépasse jamais une certaine limite, assignée au territoire de la tribu. On l'établit près d'un puits, d'un lac ou d'un cours d'eau potable. Chaque *douar* a un caïd qui dépend de celui de la tribu, et ce dernier du caïd de la province. La mosquée du *douar*, tente semblable aux autres tentes, est gardée par un muphti, prêtre, notaire et maître d'école

à la fois. On trouve dans les *douars* des hommes que l'on regarde comme lettrés. Ces érudits, qui ne savent ni lire ni écrire, parlent un idiome qui ne ressemble ni à l'arabe du Coran, dont ils n'entendent pas un mot, quoiqu'ils en répètent quelques versets, ni au dialecte maure parlé dans les villes. Le Bérebère et le campagnard, plongés dans une ignorance et une apathie profondes, crédules, superstitieux, ignorant le mois de l'année, le quantième du mois, et leurs liens de parenté, végètent ainsi, jouets du hasard, instruments de l'habileté ou de l'ambition.

Les villes du Maroc sont toutes situées sur la côte, si l'on excepte les trois cités de l'intérieur, Fez, Méquenez et Maroc; on peut citer encore Al-Kassar-Kebir: toutes les autres ne sont que de grands villages, où s'amassent les tribus de la campagne. Fez a conservé de nombreux vestiges de la civilisation mauresque. Les villes de la côte présentent seules des traces, mais peu profondes, de domination européenne. Les traditions sont éteintes; la conquête de l'Espagne n'est plus qu'un souvenir confus, même pour les classes les plus éclairées. La prééminence de la population des villes sur les habitants de la campagne se manifeste par un caractère physique plus délicat, des mœurs plus douces, un costume moins primitif et plus riche, un logement plus commode et plus propre, une nourriture plus recherchée, un dialecte plus pur, quoique différant encore beaucoup de l'arabe littéral; enfin, par la pratique du commerce intérieur et extérieur et la connaissance du négoce. Là se borne le savoir et la civilisation de cette population indolente et avide, chez laquelle l'habitude d'un trafic effronté développe à un point incroyable la fourberie et l'avarice. Le gain d'un centime étoufferait tout sentiment et tout scrupule. Pour elle, le lucre est la seule affaire, la débauche la seule distraction.

Riches et pauvres envoient leurs enfants aux écoles annexées à chaque mosquée. C'est un enseignement mutuel, présidé par un prêtre, qui, à force de hurlements et de coups de bâton, finit par graver dans la mémoire des écoliers un petit nombre de versets du Coran, soixante ou cent au plus, qu'ils récitent sans broncher, mais aussi sans les comprendre. Ceux que l'on destine à la magistrature, au notariat ou à la cléricature, poussent leurs études plus loin, et apprennent à écrire. Tous les actes officiels sont rédigés en arabe littéral. Dans les grandes villes, à la cour et dans les emplois, on trouve quelques personnages lettrés, connus sous le nom de *sekis*, écrivant correctement, possédant la langue-mère et le Coran. Uniquement préoccupés des formes de la langue, ils ne s'occupent que de grammaire, s'en tiennent à la lettre, et s'embarrassent peu du sens. Entre les ulémas ottomans et ces tolbas mauresques, il y a une énorme distance. Nous ne parlons pas des musiciens et poètes, baladins misérables qui jouissent parmi le peuple d'un immense crédit, et le soutiennent par leurs gestes furibonds et leur débit emphatique. Les habitants des villes, fiers de cette civilisation informe qui leur assure la prépondérance sur les Bérebères et les campagnards, forment une caste jalouse de ses alliances et de sa haute position, et qui se donne le titre de classe des commerçants (*poujaret*).

A ces trois classes musulmanes, il faut ajouter les juifs jetés en Afrique par

les persécutions des princes chrétiens, et surtout de l'Espagne. On rencontre, bien avant dans les terres, des familles israélites vivant sous des tentes, vêtues comme les Maures, parlant la même langue, et ne connaissant que celle-là, n'offrant dans leurs manières de vivre et dans leurs mœurs sauvages que les singularités déterminées par la différence des cultes. On sait d'ailleurs que la langue hébraïque a de plus frappantes analogies avec le dialecte barbaresque qu'avec l'arabe littéral. A quelle époque et à quel événement remonte l'émigration de ces familles? Nul ne peut le dire. Presque aussi indépendantes que les tribus maures de la campagne, elles jouissent d'une liberté bien plus étendue que leurs co-religionnaires des villes.

Toutefois on ne doit pas imaginer que la servitude juive soit aussi réelle qu'apparente. Sans doute le premier musulman venu peut injurier et battre un juif sans que ce dernier ait le droit de se plaindre, s'asseoir à son foyer et à sa table sans qu'on ose le chasser; les juifs ne peuvent passer ni devant les mosquées ni devant le pavillon impérial; ils se déchaussent pour entrer dans une maison maure; il leur est défendu de monter un cheval de selle; ils ne peuvent entrer dans une ville qu'à pied; ils parlent à leurs tyrans à genoux et en baisant le bas de leur manteau; ils rampent, ils se voilent, ils ferment leur intérieur aux rayons du soleil: cependant ils sont les maîtres. La persévérance de leur avarice, de leur cupidité et de leur souplesse, a remporté un triomphe définitif. Ils sont riches, on a besoin d'eux.

D'ailleurs, la protection assurée au commerce par Muley-Abderraman, sultan actuel, a dû rejaillir sur les commerçants juifs; leur génie mercantile, plus fécond, plus actif, plus éclairé que celui des Maures, a placé sous leur loi tout le commerce extérieur. Le prêt à usure, surtout dans la campagne, le courtage, l'expertise des marchandises, le contrôle des monnaies et des comptes, l'interprétation des langues et toutes les transactions avec les Européens, leur appartiennent. Un caractère adroit, fourbe, souple et insinuant, une parole mielleuse, abondante, infatigable, l'hypocrisie de la soumission respectueuse, ont accompli cette étrange domination des esclaves sur les maîtres et annulé l'empire des musulmans. Ainsi la brutalité cède à la ruse, l'orgueil à l'intérêt, la tyrannie en haillons à l'esclavage opulent.

### § III. — COUP D'OEIL HISTORIQUE SUR LA FONDATION DE L'EMPIRE DE MAROC ET SUR SES RAPPORTS DIPLOMATIQUES AVEC L'EUROPE.

Depuis la chute de Carthage et de Rome jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, les peuples de la côte septentrionale de l'Afrique n'eurent aucun rapport avec l'Europe. Le commerce actif que les Carthaginois avaient fait sur le littoral des deux mers, d'abord refoulé vers l'Orient, s'était concentré enfin sur l'Égypte. Les progrès de la navigation, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, le reportèrent sur la côte méridionale au delà du cap Blanc. Avant cette époque, la lutte de l'empire grec contre l'invasion barbare, grand duel transféré en Afrique, n'avait pas dépassé le littoral de la Méditerranée.

Une autre lutte, celle du christianisme contre le mahométisme, mit pour la



première fois les Maures en contact avec l'Europe. Lorsque les Arabes, maîtres de l'Espagne, se trouvèrent réduits à implorer les secours de leurs co-religioneux d'outre-mer, les rois de Fez et de Maroc passèrent le détroit, partagèrent la fortune de leurs frères, et décidèrent la victoire en faveur de l'Islam. Le poids que l'épée de ces rois jetait dans la balance leur donna longtemps la suzeraineté de l'Espagne mahométane, suzeraineté que les dissensions intestines de ces royaumes ne permirent pas d'établir en principe. Une foule d'États se disputaient le terrain ; une foule d'ambitieux aspiraient au pouvoir. A la mort de Jacob Almanzor, le Charlemagne de l'Afrique, tous les peuples que sa main puissante avait tenus réunis, mais non confondus, se séparèrent et usèrent leurs forces contre eux-mêmes.

Le christianisme à son tour, après avoir chassé les mahométans, passa la mer et les poursuivit jusqu'au pied de l'Atlas. De la côte de Blad-Noun aux confins du désert, il étendit un grand filet de villes militaires et commerçantes qui menaçaient de se refermer sur tous ces peuples et de les réunir au monde civilisé. Le Portugal et l'Espagne semblaient s'être partagé cette mission. Les Portugais bâtissaient sur le roc de Sainte-Croix, aux bouches du Tamzif, de la Morbeya et du Sébou, des forteresses dont quelques-unes devaient servir de noyau à des cités populeuses ; ils agrandissaient et fortifiaient Saffi, bâtissaient Mazagan, pillaient et détruisaient Anfà, se retranchaient dans Azamore, dans Arzilla, dans Ceuta, dans Tanger. Les Espagnols forçaient Rabat et Salé, prenaient et reprenaient Larache, occupaient Mellille, Alhucéma et Penon de Goméra, qu'ils ne devaient plus abandonner ; ils pénétraient enfin jusqu'à Oran. Plus tard, au xvii<sup>e</sup> siècle, le Portugal admit à la même œuvre l'Angleterre, en cédant Tanger à Charles II pour la dot de Catherine.

Les souverains de Fez et de Maroc, tout occupés à guerroyer entre eux et contre les peuplades rebelles, subissaient le blocus de l'étranger. Cependant, après d'énergiques efforts et des atrocités inouïes, la dynastie des shérifs, qui règne encore aujourd'hui, était parvenue à réunir sous sa loi les deux royaumes et les tribus voisines, dirigea toutes ses forces contre les envahisseurs. Cette unité nouvelle du pouvoir africain lutta victorieusement contre les chrétiens, qui se divisèrent et perdirent l'une après l'autre toutes leurs positions. L'Angleterre évacua, en 1684, Tanger, dont elle eût pu faire une position plus avantageuse que Gibraltar. L'Espagne seule, en dépit des attaques répétées des sultans, réussit à conserver sur la Méditerranée les places de Ceuta, de Mellille, d'Alhucéma et de Penon de Goméra. En 1788, elle fut obligée d'abandonner Oran.

A cet accroissement du pouvoir dont les sultans s'emparèrent, que pouvaient opposer les chrétiens, divisés et rivaux ? Tenter le blocus d'une côte de deux mille lieues, d'un pays qui se suffit à lui-même, et qui peut frayer à son commerce d'autres voies par l'intérieur des terres ? La France, la Hollande, récemment l'Angleterre et l'Autriche, l'essayèrent en vain. Le blocus du Maroc par l'Angleterre compromettait Gibraltar bien plus que Tanger, et une rupture sérieuse avec le Maroc eût fermé à cette place la source de son approvisionnement.

Fallait-il essayer de détruire la marine marocaine ? Aux époques de sa gloire,



elle n'avait compté qu'un très-petit nombre de gros navires, qui n'avaient pas ordinairement plus de dix-huit canons de six, plus de deux cents tonneaux, plus de cent cinquante hommes d'équipage; jamais ses vaisseaux les plus considérables n'ont pu tenir contre la marine européenne. De petites embarcations, felouques, galiottes, misticks, allant à la rame, chargées de pierres plus que d'aucune autre arme, et montées par un nombreux équipage, merveilleusement servies par la situation et la nature de la côte, composaient la véritable force de cette marine. Échappant aisément à la poursuite des navires de haut bord, elles tombaient sur les prises assurées, et triomphaient sans péril. Ainsi s'établissait l'orgueilleuse indépendance du sultan. L'égoïsme et la rivalité commerciale des Européens consolidaient sa position, réputée inexpugnable, et toutes les nations subissaient les conditions onéreuses qu'il attachait à son alliance.

Pendant les guerres maritimes des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, le libre accès des rades de Maroc, surtout celui de Tanger et Tétouan, le bénéfice qui résultait de la neutralité de ces rades pour l'attaque comme pour la défense, offraient aux puissances belligérantes de l'Europe un important avantage. A la même époque, le commerce, susceptible sur cette partie de l'Afrique de prendre une nouvelle extension par la facilité de ses communications avec le centre du continent, offrait aux puissances neutres un monopole précieux à exploiter. Le Portugal, la Hollande, le Danemark et la Suède avaient espéré un moment s'approprier cette partie de la côte de l'Océan, comme les républiques italiennes s'étaient approprié le littoral de la Méditerranée, et se ménager auprès de la cour de Maroc la position privilégiée dont Gènes et Venise avaient joui à Constantinople. Pour quelques puissances, pour l'Espagne par exemple, l'alliance de la cour de Maroc était impossible à éluder. Préoccupée de son commerce de blé et de ses possessions en Afrique, elle devait craindre que l'hostilité des sultans ne l'en dépouillât. L'Angleterre voulait garder Gibraltar, qui, sans l'alliance du Maroc, ne peut subsister qu'à la discrétion de l'Espagne. Enfin, les petits États qui naviguent dans le détroit étaient placés dans l'alternative d'armer en guerre tous leurs navires marchands, ou de payer au sultan une prime d'assurance contre la piraterie.

La tyrannie commerciale et militaire du Maroc sur la navigation européenne, l'exigence d'un impôt arbitraire imposé à tous ces peuples, passèrent donc en coutume. Les uns payent encore un tribut fixe, les autres présentent au sultan, à des époques déterminées, de magnifiques cadeaux. Les nations européennes ont accepté cette ignominie commune, qui leur semble préférable à la domination exclusive d'une seule d'entre elles sur la côte d'Afrique. Encouragée par cette situation, la cour de Maroc a tout osé. Le taux et le mode de paiement des droits de douane, les droits d'ancrage, les lois commerciales du Maroc, sont devenues vagues et arbitraires. Sans paraître violer ses élastiques traités, cette cour s'est affranchie de toute règle fixe, modifiant, augmentant, diminuant ses stipulations, abolissant ce qui existe, ou instituant ce qui n'a jamais existé.

L'histoire des relations diplomatiques de l'Europe avec le Maroc n'est donc que l'histoire des concessions humiliantes faites à cette puissance mahométane

par les cours chrétiennes. En 1777, le sultan, voyant que le Portugal, le Danemark, la Hollande et la France, ne trouvant pas au Maroc les éléments de prospérité sur lesquels elles avaient compté, commençaient à désertir ses ports, ouvrit, par un manifeste, toutes les rades de l'empire au commerce européen. Ce manifeste n'avait qu'un but : attirer les commerçants et les agents diplomatiques, afin d'entamer des négociations, suivies d'exactions régulières et extraordinaires. Personne ne répondit à cet appel, et le sultan, désappointé, déclara que quiconque ne deviendrait pas son ami serait traité comme ennemi, c'est-à-dire qu'il armerait ses corsaires contre tout pavillon qui ne flotterait pas sur une maison consulaire à Tanger.

L'Europe était en guerre, et cette menace ne put être exécutée ; les corsaires auraient eu affaire à des navires contre lesquels ils ne pouvaient se mesurer. De 1800 à 1815, toutes les nations de l'Europe furent représentées directement par le chargé d'affaires de France. Plus tard, de 1822 à 1828, le sultan s'occupa du soin de consolider un trône ébranlé par les milices du palais. Mais dès qu'il fut solidement assis, et qu'il vit la marine marchande de toutes les nations naviguer sur le détroit, il reprit en sous-œuvre le plan de son prédécesseur. Une corvette fut mise sur le chantier de Rabat ; une autre corvette et deux bricks furent achetés à Gênes, en Portugal et en Amérique. Le consul portugais céda un joli schooner qui se trouvait mouillé sur la côte. On réorganisa le corps des marins, celui des canonniers, et l'on eut soin de répandre à travers toute l'Europe le bruit de ces préparatifs, qui n'étaient qu'un stratagème et une spéculation sur la terreur.

Les corsaires prirent cependant la mer en 1828, et se jetèrent d'abord sur deux navires anglais, qui furent capturés parce qu'on n'avait pas trouvé leurs papiers en règle. A la même époque, un navire autrichien, *le Vêloce*, s'étant présenté à Rabat, on fit main basse sur la cargaison ; l'équipage fut mis aux fers. L'Autriche, dont le traité de paix avec le Maroc avait été renouvelé en 1805, avait négligé d'y entretenir un chargé d'affaires. Le sultan se souvenait aussi que Venise lui avait longtemps payé une rente annuelle de 100,000 livres, et qu'au lieu de se courroucer en 1780, lorsque le consul vénitien fut expulsé par le sultan, elle avait subi patiemment l'outrage ; il se souvenait que Napoléon, en réunissant Venise à la France, avait détruit une alliance honteuse et coûteuse : le trésor de Maroc se trouvait frustré deux fois, par le cabinet de Vienne et par le gouvernement de Venise.

A la nouvelle de cette insulte, et sur le refus obstiné du sultan, qui ne voulait restituer ni l'équipage ni la cargaison, une escadre autrichienne, aux ordres du capitaine Bandiera, aujourd'hui amiral, fut envoyée sur les côtes de Maroc ; elle se traîna plusieurs mois de Tétouan à Tanger, de Tanger à Arzilla et à Larache. Le vaisseau commodore, en quittant Tétouan, reçut en plein dans l'arrière un boulet du rempart ; l'artilleur qui avait pointé la pièce fut le héros d'une ovation qui dure encore. A Larache, quelques embarcations tentèrent de pénétrer dans le Lyxos pour incendier la flotte marocaine qui y était à l'ancre ; la tentative échoua : les marins tombés au pouvoir des Bédouins furent massacrés, et leurs têtes, portées en triomphe à Fez et à Maroc, excitèrent chez les barbaresques une irritation enthousiaste qui les possède encore.

Devant Arzilla et devant Rabat, où le commandant voulait tenter un autre débarquement, l'aspect belliqueux de la cavalerie déployée sur le rivage le détourna de son projet.

Enfin les fils du chargé d'affaires de Danemark se portèrent médiateurs. Le traité de paix fut conclu à Gibraltar entre le consul marocain Bénoliel d'une part, le conseiller aulique Pflügel et le capitaine Bandiera d'autre part. On expédia de Vienne un présent splendide qu'accompagnèrent d'honorables gentilshommes, et qui fut offert en 1850 au pacha de Tanger par les signataires du traité, présentés eux-mêmes par le consul danois. La cargaison et l'équipage du *Vélocé* furent rendus à l'Autriche, qui désigna pour son représentant officiel le consul de Danemark. Ce dernier arbora le pavillon autrichien; inutile démonstration, les rapports du Maroc avec l'Autriche sont nuls, comme auparavant.

Depuis 1850, ou, pour mieux préciser l'époque, depuis la prise d'Alger, les courses des Marocains ont cessé. Des navires avec pavillon russe et pavillon belge ont fait des actes de commerce au Maroc sous les auspices de l'un des agents diplomatiques résidant à Tanger; actes rares d'ailleurs, qui provoqueraient, s'ils se multipliaient, des explications entre le Maroc et ces gouvernements. Mais ce fait prouve que la prise d'Alger et les progrès de la France en Afrique ont produit sur ces peuples une impression profonde.

Les nations chrétiennes sont loin d'en tirer parti; c'est ce que prouvera bientôt le résumé des relations entretenues récemment par elles avec le Maroc. Nous commencerons par le gouvernement napolitain. En 1854, le renouvellement de son traité avec le Maroc fut pour le sultan un prétexte de lui imposer des conditions nouvelles et onéreuses. Les pourparlers durèrent depuis longtemps, et le consul se prétendait toujours hors d'état de conclure, faute de communications ministérielles. Pour mettre un terme à son hésitation, le sultan lui rendit ses passeports; le consul se retira à Gibraltar. Quelques mois après, le nouveau traité était conclu par l'intermédiaire de M. Bénoliel, et Naples se soumettait à offrir au sultan un présent convenable, auquel serait ajoutée une quantité donnée de soufre. Le soufre fut reçu d'abord à l'état brut. Une fois emmagasiné, l'on prétendit qu'il n'était d'aucun usage, et qu'il s'agissait de soufre purifié. On obéit; un navire de guerre napolitain se présenta, couleurs déployées, sur la rade de Tanger, apportant le soufre en canon qu'on exigeait de lui. Ce dernier fut accepté; mais on ne voulut jamais rendre le soufre brut qu'on avait refusé d'abord.

A la même époque, le sultan refusait l'exéquatur et l'admission de M. Béraudy, nouveau titulaire du consulat espagnol, jusqu'à ce que son prédécesseur, M. Briare, eût satisfait à toutes les dettes particulières qu'il avait contractées. En 1829, au moment du blocus autrichien, la garnison de Ceuta faisait l'exercice du canon. L'isolement dans lequel elle vit rend fort naturelle la ferveur de cet exercice. La cour de Maroc en prit ombrage, et signifia son mécontentement au cabinet de Madrid, qui se montra tout aussi pacifique que le cabinet de Naples, et ordonna à la garnison de chercher un autre amusement. En 1855, une collision étant survenue entre des sujets marocains et l'équipage d'un navire génois, à bord duquel ils étaient embarqués, la cour



de Turin rappela son chargé d'affaires, qui n'avait point manqué à ses devoirs.

Le Danemark et la Suède ne se montrèrent pas moins dociles aux caprices des pirates barbaresques. Après avoir entamé, en 1755, des négociations dont l'intermédiaire était un juif inhabile, le cabinet danois se crut autorisé à envoyer à Sainte-Croix une flottille portant des ingénieurs, des ouvriers et des matériaux, pour élever sur ce point une forteresse protectrice de son commerce. L'ambassadeur, qui montait le vaisseau amiral, fut fait prisonnier, les matériaux furent saisis, et l'on exigea, avant tout arrangement, la rançon de l'ambassadeur. Conclu à cette occasion, le traité de 1757 concédait à la compagnie danoise (nommée compagnie d'Afrique) le monopole, pour dix années, du commerce des ports de Salé et de Saffi, moyennant une redevance annuelle de 50,000 piastres fortes d'Espagne. Mais, comme ce traité n'obligea pas le sultan à fermer les ports de Maroc au commerce européen, Abderraman appela tous les commerçants sur les autres points abordables de la côte, notamment à Mogador, lieu voisin de Saffi, à Mazagan, à Casablanca, voisin de Salé. Il diminua les droits de sortie en leur faveur et leur céda divers privilèges refusés à l'établissement danois. La diminution des droits amenant une hausse sur tous les marchés, le commerce intérieur déserta les deux places monopolisées par la compagnie d'Afrique. Celle-ci croula tout à coup, et, contrainte à payer la redevance jusqu'au terme fixé de dix ans, elle fut ruinée. En 1767, le Danemark renouvela son traité, et se soumit à un tribut annuel de 25,000 piastres fortes, qu'il paye encore. Assurance contre une piraterie qui n'existe plus, en faveur d'un commerce qui n'existe pas.

En 1765, la Suède acheta aussi les bonnes grâces du sultan, moyennant un présent considérable qu'elle s'engageait à renouveler chaque année, et qui consistait d'abord en bois de construction, en munitions de guerre et en autres produits de la Suède. Il fut plus tard exigé en argent. Rompu en 1771 par Gustave III, ce ridicule traité fut renouvelé ensuite et greva la Suède d'une somme annuelle de 20,000 piastres fortes, non compris l'arriéré remboursable sur le même pied. La Suède n'a pas le moindre intérêt engagé au Maroc.

En 1859, la Belgique, sous la protection de lord Palmerston, essaya de lier avec le Maroc des relations commerciales qui devaient offrir un écoulement facile et important aux produits de la nouvelle monarchie. Le consul anglais auquel l'agent belge était recommandé écrivit force dépêches, prodigua les conseils, loua une maison, enrôla des domestiques et des employés pour l'agent belge. Ce dernier ne put aller plus loin que Gibraltar. Après un long séjour sur ce rocher, il perdit patience, et alla promener son oisiveté dans l'Andalousie. Les négociations n'ont pas encore avancé d'un pas. C'était une bonhomie étrange d'imaginer que lord Palmerston ouvrirait au commerce belge la route d'une concurrence aussi dangereuse pour les Anglais.

La Hollande a conclu plusieurs traités avec l'empire de Maroc, dont l'alliance lui a été précieuse pendant la guerre de 1755. Un moment la paix fut rompue parce que le sultan n'avait pas trouvé la cadeau du consul assez riche. Après une démonstration hostile qui n'eut pas grand succès, le gouvernement de Hollande réclama la paix, qui fut rétablie en 1778. Le commerce hollandais fut longtemps prospère au Maroc; dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les marchau-



disées exportées de ce royaume à Marseille y trouvaient un débouché très-avantageux; mais l'Angleterre, une fois maîtresse de Gibraltar, en fit un grand dépôt des manufactures anglaises, et s'empara de tout le commerce d'importation.

Les Portugais, longtemps habitants des côtes de l'Afrique, avaient habité les Maures à leur industrie et à leur caractère. En 1769, forcés d'évacuer Mazagan, leur dernier établissement, ils remplacèrent les postes militaires par des maisons de commerce, et passèrent avec le sultan un traité assez avantageux, qui leur permit de conserver avec la côte occidentale des relations actives. Lisbonne était alors pour les Maures ce que Gibraltar est aujourd'hui. Là se rendaient, montés sur des vaisseaux portugais, les juifs et les Maures qui se hasardaient à sortir de Barbarie. Ils y allaient faire leurs achats, porter leurs marchandises, et lier connaissance avec la civilisation européenne. La décadence de la marine portugaise et la concurrence de Gibraltar ont détruit ces communications. A peine aujourd'hui le pavillon portugais apparaît-il sur quelque rade, à bord de petits misticks qui viennent chercher un fret pour Gibraltar, ou sur la poupe de petits bateaux pêcheurs qui pendant la belle saison stationnent à la bouche du détroit.

Le pavillon sarde se montre assez souvent sur la Méditerranée et sur l'Océan. La plupart des navires génois viennent poursuivre dans les rades de Barbarie leur spéculation habituelle, la spéculation du fret. Ils apportent des marchandises prises à Gibraltar, et chargent des marchandises pour Gibraltar et Marseille. Les relations des deux pays n'ont pour base que les différences éventuelles dans le cours des marchandises. Quant aux États-Unis, en changeant le mode de taxation des laines importées de l'étranger, ils ont tout à coup dirigé vers la côte occidentale de la Barbarie un nombre prodigieux de commerçants et de navires américains. Pendant trois ans consécutifs, une quantité considérable de laine a été exportée de Mogador, de Saffi, de Mazagan, de Casablanca et de Tanger; mais le système de transaction suivi dans les deux pays, irrégulier et vicieux, ne pouvait servir de base à des rapports continus. Le prix des laines ayant subi au Maroc une hausse inaccoutumée, le commerce se trouva dérouté, les droits de douane suivirent la hausse, tous les marchés furent bouleversés. Des fraudes tentées par les négociants américains furent découvertes, et à l'arrivée des dernières cargaisons il y eut procès, saisies, faillites. Le tarif des douanes éprouva d'importantes modifications, enfin les rapports de l'Amérique avec le Maroc restèrent suspendus.

Les États-Unis avaient aspiré à la possession d'une petite île située dans le détroit, à peu de distance du continent. En la réunissant à la terre-ferme, on eût créé une rade sûre, et cette position fortifiée, rivale de Tanger, de Ceuta et de Gibraltar, eût assuré aux États-Unis ce qu'ils cherchent depuis longtemps, un pied dans la Méditerranée. Le traité de 1786, le premier que la république ait contracté avec le sultan, venait d'expirer, lorsqu'on essaya d'y glisser cette proposition. L'agent américain, envoyé à Tanger, passa deux ou trois mois à attendre vainement l'honneur d'une audience. Le sultan, qui se repose assez volontiers sur son agent à Gibraltar, M. Bénoliel, ami de l'Angleterre, du soin de négocier et de débattre ses traités, laissa l'ambassadeur

des États-Unis conférer avec cet agent marocain, sujet anglais. Dominé par l'influence du gouverneur de Gibraltar, M. Bénoliel fit à la demande américaine tout l'accueil que l'on peut croire. La tentative échoua, et le gouvernement des États-Unis, renouvelant son traité, mais sans la clause désirée, adressa au sultan un cadeau d'une grande valeur, qui fut reçu en 1839, à Mazagan. Ce présent consistait, dit-on, en un canon, des armes et des munitions de guerre; singulier présent de la part d'un allié de la France.

L'Espagne, par sa proximité, les besoins de son commerce, son industrie agricole et les possessions qu'elle a conservées en Afrique, est la nation qui jusqu'à ce jour a eu le plus d'intérêts engagés au Maroc. Une paix active, une guerre, telle est l'alternative dans laquelle se trouvent placés ces deux peuples. Il leur est impossible de s'éviter. Sur les deux côtes règne une analogie frappante de localités, de caractères, de mœurs et de besoins. Ce n'est pas seulement un souvenir, c'est une tendance. Le fait seul de la conservation des établissements espagnols en Afrique prouve qu'ils sont peu menaçants et peu dangereux pour le Maroc; séparés et protégés d'ailleurs par la montagne et les plaines du Rif, ils sont à l'abri des coups de main tentés par les sultans. Les traités de paix ont été toujours renouvelés peu de temps après avoir été rompus, et les deux parties y ont gagné.

Pendant ces années de mauvaise récolte que l'état actuel de l'Espagne multiplie, l'Andalousie et les îles Canaries ont trouvé au Maroc une ressource sans laquelle leur situation eût été critique. Souvent aussi le Maroc, sans le prompt secours de l'Espagne, eût été dépeuplé par la famine, que l'imprévoyance des habitants et l'insuffisance des procédés agricoles rendent terrible dans ces contrées. Le commerce des céréales est à peu près le seul que fasse dans ce moment l'Espagne avec le Maroc, à moins qu'on ne mentionne une petite quantité de soieries de Barcelone et de galons de Séville importés, quelques cuirs de bœuf et quelques écorces de chêne exportés.

Les Anglais ont abandonné Tanger. Si la position de Gibraltar est plus forte, elle n'est assurément ni plus avantageuse, ni plus économique. Gibraltar, comme Tanger, tire ses subsistances du Maroc. La principale ressource de Gibraltar a toujours été la contrebande. On porte à quarante mille hommes le nombre de ceux qui vivent de cette industrie, et la ville de Gibraltar non-seulement encourage et alimente la contrebande, mais lui accorde la protection ouverte de sa forteresse et de ses navires. Il y a six mois, des contrebandiers pris en flagrant délit, traqués par les gardes-côtes de la reine, sont venus se placer à l'abri du canon anglais et narguer leurs adversaires. La chevaleresque Espagne subit l'affront, baise la main qui la frappe, et crie : *Mort aux Français!*

L'Angleterre se ménage toutefois des ressources et des relations dans le Maroc. Elle a passé avec le sultan un traité qui lui accorde l'exportation annuelle de deux à trois mille bœufs, moyennant un droit inférieur au droit ordinaire. Elle tire de Tanger la volaille, les œufs, les légumes, le blé et l'orge que consomme Gibraltar. Elle y trouverait d'excellente farine, si les fournitures de Gênes et de Marseille étaient suspendues. La proximité de Tanger lui est utile non-seulement pour l'approvisionnement de Gibraltar,

mais par l'immense avantage que le commerce anglais a su en retirer. L'agent marocain qui habite Gibraltar favorise les transactions commerciales de l'Angleterre; sa garantie formelle ou implicite autorise les Anglais à donner du crédit aux Maures; déterminés par ce motif, une foule de petits trafiquants se portent en masse et exclusivement sur Gibraltar. On calculerait malaisément la quantité de marchandises anglaises qui passent le détroit chaque semaine.

Ces avantages, il est vrai, sont achetés par une déférence humiliante. En 1828, comme nous l'avons dit, deux navires anglais furent capturés dans le détroit. La mise en liberté de l'équipage et la restitution de la cargaison une fois obtenues, les Anglais exigèrent une indemnité. Le sultan s'y refusa, et quelques navires de guerre allèrent bloquer Tanger. Les autorités maures déclarèrent que, si un seul boulet tombait sur la ville, tous les Anglais qui se trouvaient dans le pays, y compris le chargé d'affaires, seraient égorgés. Le blocus, bien que maintenu, laissa passer les navires qui, chaque semaine, allaient à Gibraltar et en revenaient. Le chargé d'affaires anglais, M. Douglas, outragé par le sultan, répondit à l'insulte par de la colère, et fut jeté en prison. Le commandant de l'escadre réclama ce fonctionnaire, et obtint sa liberté sous la condition expresse que M. Douglas ne quitterait pas le Maroc sans l'autorisation du sultan. Enfin le sultan déclara « qu'il ne s'était jamais cru en guerre avec ses bons alliés, qu'il était malheureux pour eux d'être représentés par un fou, qu'il consentait volontiers à leur rendre cet infortuné, espérant qu'on allait faire un meilleur choix, et que la bonne harmonie ne serait plus désormais troublée. » L'Angleterre accepta une explication aussi satisfaisante, et le blocus disparut par enchantement.

Lorsque des symptômes de mésintelligence se manifestèrent entre la France et le sultan de Maroc, l'Angleterre joua un nouveau rôle. Le gouverneur de Gibraltar, qui venait de fournir des armes à Abd-el-Kader, en fournit à Muley-Abderraman, mit des ingénieurs à la disposition du pacha de Tanger pour réparer les fortifications de cette place, promit d'arrêter à sa source toute tentative hostile de la France, et tint le pacha de Tanger au courant de toutes les nouvelles qui l'intéressaient. Le brick de guerre en station à Gibraltar est encore en mouvement pour le service de cette précieuse correspondance.

Les premières négociations régulières de la France avec le Maroc datent du règne de Muley-Ismaïl. Sous son successeur, Sidi-Mohammed, les négociations de la France et du Maroc obtinrent, mais difficilement, quelques résultats. Les préliminaires furent réglés, en 1766, par l'entremise d'un négociant français établi à Saffi, M. J.-J. Salva; le comte de Breugnon se rendit ensuite sur les lieux pour conclure. Les ratifications ne furent échangées que deux ou trois ans plus tard. M. de Mornay, en renouvelant ce traité, il y a quelques années, semble y avoir introduit des clauses nouvelles et plus favorables; mais des articles supplémentaires et exceptionnels détruisent malheureusement l'effet des clauses fondamentales. En effet, il n'a pu garantir le commerce français des variations, des entraves et des vexations, qui, jointes à la concurrence, à l'incapacité ou à la déloyauté de certains agents, ont fini par l'expulser du Maroc. Aujourd'hui, sur une côte de deux cents lieues, dont les



productions conviennent à l'industrie française, et où les produits de cette industrie trouveraient de nombreux débouchés, on ne compte plus que deux établissements français. Les négociants de Marseille, au lieu d'imiter et d'acquiescer ce savoir-faire et cette habileté auxquels le commerce anglais doit sa supériorité, se sont laissés primer par les produits anglais, souvent inférieurs en qualité, mais mieux parés, mieux élaborés, se présentant mieux, avec plus de décence et de grandeur. Nos draps, nos sucres raffinés, nos soieries et même nos quincailleries soutiendraient au Maroc la concurrence anglaise, si les dehors grossiers, le conditionnement sordide de ces produits, et les fraudes auxquelles a souvent recours une parcimonie extrême, n'assuraient l'avantage à nos rivaux.

Sous Napoléon, le consul français de Tanger y tenait une cour brillante, dont l'agent anglais s'était seul isolé. Cet appareil et cette pompe, qui produisent sur les orientaux une impression si profonde, l'origine de cet éclat, bien connue des Maures, éveillaient en eux une vive admiration, mêlée de respect pour la France et pour son souverain. La restauration laissa échapper cette position élevée; les agents des autres puissances, quittant le rôle secondaire qu'on leur avait assigné, construisirent des palais qui rejeterent dans l'ombre la résidence modeste de la France. Cependant la prépondérance française s'est un peu relevée, depuis que la résolution de conserver l'Algérie et le déploiement de forces dont cette déclaration a été appuyée, ont conseillé au sultan les égards et la déférence. Le consulat-général, confié aujourd'hui à un homme dont l'attitude est ferme et indépendante, soutient ce mouvement ascensionnel.

Telles ont été les relations diplomatiques de l'Europe avec le sultan de Maroc, relations purement commerciales. Renfermé dans son orgueil, il surveille de loin les événements européens sans y prendre part; il s'attache surtout à en arrêter le retentissement sur sa frontière. Les consuls ne résident pas auprès de la cour; la plupart quittent le pays sans avoir entrevu le sultan. Leur résidence, d'abord fixée à Rabat, a été transférée à Larache. En 1780, Larache fut interdit aux chrétiens, et les consuls durent se transporter à Tanger. La diplomatie marocaine, habile à combattre les chrétiens avec leur esprit et leurs idées, colora ce procédé arbitraire, en prétendant qu'on avait cherché à rendre le séjour du pays moins désagréable aux consuls, à les rapprocher de l'Europe, et à les placer en communication journalière avec leur patrie. Ce qui importait au sultan, c'était d'éloigner les consuls du centre de l'administration et de leur en dérober les secrets, de faire prendre à la marine de guerre le chemin et les stations de Rabat et de Larache; enfin, de cacher aux étrangers les points vulnérables de l'empire, et les révoltes continuelles des tribus voisines de Rabat et de Salé, qui inquiètent souvent l'administration et la tiennent en échec. Aujourd'hui, quand le sultan est à Fez, la notification la plus pressée ne peut recevoir de réponse avant quinze jours; s'il se trouve à Maroc, quarante jours au moins sont nécessaires.

Abaissement volontaire des nations européennes, toujours prêtes à satisfaire la rapacité mauresque, même sans en tirer aucun avantage, et qui se soumet-



tent à être rançonnées sans en tirer bénéfice ; de la part des Anglais, habile et prévoyante souplesse, sacrifiant la dignité nationale aux intérêts du commerce ; de la part des sultans, adroite et âpre exploitation d'une situation favorable et unique ; tel est le résumé des relations diplomatiques que nous avons esquissées. Examinons le changement ostensible ou secret que la prise d'Alger et son occupation ont dû entraîner ou peuvent entraîner un jour.

§ IV. — DU ROYAUME DE MAROC RELATIVEMENT A LA COLONIE D'ALGER, ET DE LA SITUATION D'ABD-EL-KADER.

La régence d'Alger et le Maroc appartiennent à des sectes différentes. Le Coran n'admet qu'un vrai monarque chef de l'église. Le sultan de Maroc est donc, aux yeux de ses prosélytes, descendant unique et successeur légitime du prophète. La communauté d'origine n'est pas pour les musulmans, comme on pourrait le croire, un principe énergique de fraternité et de sympathie. Les Marocains détestent les Turcs et méprisent les Algériens.

Ils ont donc été médiocrement émus du malheur subi par leurs antagonistes religieux, les Arabes de l'Algérie. Voisins turbulents, les deys d'Alger et de Tittery avaient souvent ou entraîné dans leurs querelles les provinces limitrophes ou pris une part dangereuse aux démêlés des royaumes de Fez et du Maroc. Les corsaires d'Alger, plus formidables que leurs voisins, s'étaient fait payer plus cher leurs primes européennes, et la jalousie du sultan ne leur pardonnait pas cet avantage. Si, comme les Anglais en répandent le bruit, la colonie française venait à quitter Alger, le sultan doit espérer mettre cet événement à profit pour son église, son empire et son territoire. Aussi, loin de maudire la prise d'Alger, la cour de Maroc s'en réjouissait-elle en secret, lorsque la France déjoua son espoir en déclarant qu'elle garderait sa conquête.

Alors se présenta, aux yeux des populations arabes, l'homme que réclamaient leurs désirs ; sous le rapport politique, un libérateur ; sous le rapport religieux, un pontife : — Abd-el-Kader.

Ce marabout célèbre soulevait un double levier, religion et patriotisme. Il était parvenu à se créer une généalogie remontant au prophète. Les commentateurs les plus vénérés du Coran bénissaient entre ses mains l'instrument de persuasion arabe, le glaive, et lui ouvraient au trône la voie du champ de bataille. Une fois maître de ces ressources, le marabout vint se jeter aux pieds du sultan de Maroc. On s'en étonne, mais à tort. Il ne pouvait rien attendre de Stamboul, ni des beys de Tunis et de Tripoli, perdus dans leurs embarras domestiques et dans leurs luttes intestines. Il lui fallait, de deux choses l'une, ou reconnaître la suzeraineté du sultan de Maroc, ou se proclamer lui-même khalife et son rival. Les secours offerts à Abd-el-Kader par le gouverneur et les trafiquants de Gibraltar ne pouvaient lui parvenir que par le royaume de Maroc. Si les Anglais lui fournissaient des armes et des munitions de guerre, voire même des ingénieurs, pouvaient-ils fournir des chevaux, des mulets et des chameaux, du biscuit et de l'orge, des tentes de campagne, des tabouchs

et des babouches, objets indispensables à l'équipement arabe ? Le traité de la Tafna lui livrait sans doute des approvisionnements d'armes, de munitions, de vivres ; mais une alliance sérieuse avec la France détruisait le prestige et la force d'Abd-el-Kader. Se soumettre au sultan, lui rendre hommage, était donc pour lui le seul parti prudent et convenable.

Quant à Muley-Abderraman, sa situation n'était pas moins complexe. L'hommage d'Abd-el-Kader, accepté par le sultan, le constituait en hostilité avec la France, et lui faisait courir les chances d'une guerre dangereuse. Si les deux alliés réussissaient contre nous, un vassal ambitieux et turbulent pouvait tourner ses armes contre son suzerain. Muley-Abderraman reçut donc assez froidement les protestations du marabout, et l'ambassade du colonel Delarue, dont le langage fut énergique jusqu'à l'emportement, dut le confirmer dans ses dispositions pacifiques. On prétend qu'il soutient indirectement notre ennemi. Sans doute Abd-el-Kader a reçu par Tétouan et la frontière de Tlemecen des chevaux, des bêtes de somme, des provisions et des munitions de guerre ; un grand nombre de provinces marocaines se sont coalisées pour lui fournir des tentes de campagne : les chameaux de Fez ont été pris en corvée pour le transport de toutes ces fournitures ; mais Muley-Abderraman a protesté que ces transactions ne pouvaient être arrêtées. Nous pensons qu'il dit vrai. Le fanatisme explique l'enthousiasme et le désintéressement qui dirigent ces prétendues transactions commerciales, véritables œuvres de piété. Moines, centons, derviches, marabouts décorés du titre générique de *saints*, inondent les côtes d'Afrique. Pas de tribu, pas de ville qui ne les compte par centaines. Les uns, fous ou idiots, dont la misère est respectée comme une manifestation d'Allah ; les autres, ambitieux, intrigants, spéculateurs pleins d'intelligence et de tact, peuvent tout sur les esprits crédules. Le sultan profite de leur pouvoir et l'étend après se l'être assimilé ; c'est l'unique ressort de son autorité sur les Bérebères et dans tout l'Atlas. Les saints apaisent les révoltes sans coup férir ; instigateurs de toutes les révolutions du Maroc, de tous les changements de dynastie, ils ont eux-mêmes fondé la dynastie régnante des schérifs, dont un saint, descendant du prophète, venu d'Iambo, fut la première souche. Dangereux ennemis, difficiles à discipliner et à maîtriser, on parvient aisément à exalter les populations par le fanatisme même qu'ils propagent.

Abd-el-Kader a trouvé dans ces moines toute sa force. Soufflant à l'oreille de ces sauvages le nom maudit des chrétiens, embrasant de haine leur imagination, flattant toutes leurs passions, il les a lancés dans la route de son ambition, dont ils sont devenus les instruments actifs. Ce sont eux qui lui créent des prosélytes, surtout à Fez, qui renferme, de toutes les populations du Maroc, la plus homogène, la plus nombreuse, la plus riche et la plus éclairée.

Fez n'est plus la ville merveilleuse qu'a décrite Léon l'Africain ; cependant ses lumières, son opulence et son industrie lui conservent le premier rang parmi les cités africaines. Sa population, évaluée à plus de cent mille âmes, ne nous semble pas atteindre ce chiffre. Mais on doit ajouter à cette population celle de Méquenez, éloignée de huit lieues seulement, habitée par quarante ou cinquante mille âmes, et dont la destinée politique est inséparable de

celle de Fez. Longtemps capitale unique d'un état distinct, ennemi du royaume de Maroc et supérieur à ce royaume par les mœurs et les lois, Fez se souvient encore de cette supériorité isolée. La race du sultan actuel n'appartient pas au royaume de Fez. Le fondateur de sa dynastie vient de l'Arabie, et ses descendants se naturalisèrent dans une province de l'état de Maroc, la province de Tafilet, située au-delà de l'Atlas. Pour les citoyens de Fez, ces souvenirs ne sont pas sans amertume. Située à quatre journées de Tlemecen, au fond d'un vallon que dominent des hauteurs accessibles, Fez n'est pas à l'abri d'un coup de main.

Abd-el-Kader, ayant calculé ces avantages, dirigea sur Fez ses tentatives de prosélytisme. Déjà soutenu par une population exaltée, il proclama la guerre sainte, et plaça le monarque dans l'alternative ou de se prononcer en sa faveur, ou de reculer lâchement devant les devoirs sacrés du khalifat. Abderraman, forcé de secouer son inertie et de sortir de ce piège, s'éveilla enfin. Au moment où nous écrivons ces lignes, on annonce que le Maroc est en armement et prêt à se lever en masse; les fortifications des villes se réparent, les canons oubliés dans le sable remontent sur leurs affûts, les compagnies d'artilleurs et de marins se réorganisent et s'exercent chaque jour. Huit mille fusils viennent d'être achetés et livrés aux ouvriers, qui doivent substituer à la crosse européenne la crosse du pays, seule propre à l'exercice moresque. Mais le sultan va-t-il s'allier avec le marabout et lutter contre la France? Nous ne le croyons pas, il est trop habile. La France est beaucoup moins menaçante pour le sultan que l'habite et fourbe Abd-el-Kader.

Non-seulement Muley-Abderraman a renouvelé plusieurs fois ses protestations d'amitié et de dévouement envers la France; non-seulement, sommé par le ministère français d'opter entre la paix ou la guerre, il a toujours opté pour la paix; mais ses protestations, mises à l'épreuve, ne se sont pas démenties. Une maison française de Tanger demandait l'année dernière l'autorisation d'exporter des bœufs et des céréales, réclamés par l'administration d'Alger. L'autorisation a été accordée; la fourniture s'est effectuée sous les yeux du sultan. Jamais, certes, à la veille d'une guerre, sultan africain ne livra à son ennemi des munitions et des armes.

Poursavoir exactement si les préparatifs de Muley-Abderraman s'adressent à la France, il faut connaître son génie et sa vie, examiner dans quel état se trouve son royaume, de quelles forces il dispose, s'il est en situation de lutter contre la France, et si la guerre dont on lui suppose l'intention ne serait pas pour lui un objet de crainte et un péril.

#### § V. — VIE POLITIQUE ET MOEURS PRIVÉES D'ABDERRAMAN. — ÉTAT POLITIQUE ET COMMERCIAL DU ROYAUME DE MAROC.

Nous avons dit plus haut de quels éléments hétérogènes et inconciliables se compose la population de ce vaste et singulier empire. Il est difficile d'en faire le dénombrement exact, que le gouvernement lui-même ne connaît pas. Il est à peine une mère au Maroc qui sache exactement l'âge de ses enfants.



L'ignorance du peuple est telle que ses calculs ne remontent pas au-delà du mois courant, et qu'il compte les jours sur ses doigts.

Muley-Abderraman passe pour avoir atteint sa cinquantième année. Son règne date de 1822. C'est un homme de moyenne taille, dont la barbe large et d'un noir de jais tranche vivement sur un teint brunâtre, dont les yeux, grands et expressifs, sont inégaux et louches. Sérieux sans être hautain, il affecte ce maintien calme et grave qui, chez les musulmans, dénote l'éducation supérieure, la dignité du rang et la noblesse du caractère. Simple dans ses manières et dans ses goûts, il dédaigne le faste, et, dans la vie intime, il serait difficile de le distinguer de ses caïds et de ses tolbas. Le parasol, attribut de la royauté, l'accompagne toujours; c'est le seul signe de son pouvoir.

Les trois palais qu'il habite alternativement à Fez, à Méquenez et à Maroc, sont vastes et semblent de petites villes renfermées dans une grande cité; mais l'aspect de ces édifices n'a rien d'imposant. Les fantaisies de l'architecture morisque de la décadence, l'ogive découpée, échancrée et dentelée, les moulures en plâtre colorié, le pavé à grands carreaux de marbre ou en mosaïque de briques vernissées, un péristyle très-simple autour des cours intérieures, et, au centre de toutes les salles, un bassin de marbre avec un jet d'eau, tels sont les seuls ornements qu'on y remarque. Le luxe a été réservé pour la disposition et l'embellissement des grands jardins renfermés dans l'enceinte du palais. Glaces, porcelaines, pendules et meubles, magnifiques cadeaux envoyés par les cours chrétiennes, s'entassent dans un petit nombre de pièces, véritable exposition des produits de l'industrie des deux mondes. La cuisine du sultan, qui se fait, comme celle de tous les Maures, sur de petits fourneaux portatifs en argile cuite, fonctionne toujours en présence de Muley-Abderraman. C'est ordinairement une juive qui remplit les fonctions d'intendante. Chaque matin, elle vient déposer aux pieds du maître une corbeille de provisions et de fruits, parmi lesquels il choisit ce qui doit servir à ses trois repas, qu'il prend toujours seul. Il y a, dans diverses parties du palais, des offices servis par un grand nombre d'esclaves, hommes et femmes, pour les principaux caïds, le harem, les hôtes du sultan, les courriers en mission, les domestiques et les pauvres des grandes mosquées.

Au commencement de son règne, Muley-Abderraman ne paraissait au *méchouar*, ou conseil d'État, que trois ou quatre fois par semaine. Son secrétaire, ou premier ministre, Sidi-Moctar, homme lettré, adroit, plein de tact, ferme, et d'une activité infatigable, possédait toute sa confiance. Mais la mort subite de ce ministre livra au monarque la correspondance secrète de Sidi-Moctar, et les révélations contenues dans ces lettres décidèrent Abderraman à tenir dorénavant les rênes de l'empire. Il donna pour la forme un successeur en titre à Sidi-Moctar. Le titre de *sahab*, affecté à cette dignité, n'a pas la même signification que celui de *visir*, et ne correspond pas à celui de ministre. Le *sahab* est le compagnon et le confident du sultan; il est le premier des *katibs* ou écrivains du palais, dont le nombre indéterminés élève ordinairement à dix ou douze. Muley-Abderraman visite maintenant le *méchouar* deux ou trois heures tous les jours, le vendredi excepté. Dans la cour sont réunis les caïds et les officiers de service, ainsi que les grands fonctionnaires de la ville,



prêts à répondre au premier mot du maître. Des soldats équipés sont prêts à se mettre en route pour porter les ordres, et les courriers attendent la réponse aux dépêches qu'ils viennent d'apporter. Là, le sultan donne audience au premier venu de ses sujets ; facilité apparente que les gardiens du palais font payer. Ils reçoivent le cadeau du pauvre aussi bien que celui du riche, et souvent l'audience coûte un panier d'œufs, six poules et un pot de beurre.

Les commerçants européens, dont l'argent alimente les douanes d'Abderraman, sont l'objet de sa prédilection spéciale. Il les reçoit volontiers, amicalement, et quelquefois dans l'intérieur même de son palais ; mais les ambassadeurs des puissances européennes ne trouvent jamais en lui que le souverain. Ils le voient une seule fois, en cérémonie, dans la grande cour du méchouar, au milieu de son armée rangée en bataille. Pendant que l'ambassadeur entre d'un côté, le sultan apparaît de l'autre à cheval, accompagné du sahab, de quelques caïds tenant la bride, et d'esclaves portant le parasol ou agitant des étoffes autour et derrière lui. Il s'arrête, écoute la harangue que l'interprète juif prononce à genoux, et lui répond par un petit nombre de phrases officielles qui n'ont pas varié depuis trois siècles. Cet entretien ne dure jamais plus de dix minutes. Le sultan continue sa marche, et l'ambassadeur va traiter de sa mission avec le ministre titulaire, ou avec tout autre agent désigné par le sultan. Livrée à des intermédiaires peu éclairés et accessibles à la corruption, la diplomatie est réduite à une impuissance presque entière.

Le sultan est peut-être de tout son empire l'homme dont le jugement est le plus sain, dont le tact est le plus sûr en matière d'administration, de commerce et de politique. Il interroge, il s'instruit, il comprend, il sent, il devine. Avare avec délices et passion, il a fini par changer l'administration du royaume en une grande exploitation industrielle et commerciale.

Les habitudes de ses premières années ont développé ce penchant. Neveu de Muley-Soleiman, Abderraman n'était pas destiné au pouvoir suprême. Les liaisons de parenté avec la famille du souverain ont une médiocre importance dans les États musulmans, et surtout à Maroc, où la famille royale peuple à elle seule presque toute la province de Tafilet ; Muley-Ali, fondateur de la dynastie, laissa quatre-vingt-quatre enfants mâles et un plus grand nombre de filles ; on porte jusqu'à huit cents le nombre des enfants mâles de Muley-Ismaïl. Muley-Abderraman, éloigné de la cour, avait mené une vie assez obscure en qualité d'administrateur de la douane à Rabat, puis à Mogador, lorsque Muley-Soleiman, excluant du trône ses enfants et toute sa postérité, le choisit pour successeur ; en effet, il était seul capable de porter le poids des affaires. Les héritiers plus proches se soumirent. L'aîné, héritier présomptif, est aujourd'hui attaché à la cour de Muley-Mohammed, fils aîné du sultan, comme ami et conseiller intime.

Quelques tentatives d'usurpation furent essayées à cette époque. L'une d'elles, dirigée par les Oudaijas, milice du palais, qui jouait à Maroc le rôle des janissaires à Constantinople, put sembler menaçante au nouveau sultan.

L'origine de cette milice explique sa puissance : Muley-Ismaïl avait amené du désert, où il était allé guerroyer contre le roi de Tombouctou, un grand nombre de noirs qu'il avait enrégimentés. Ce corps, isolé au milieu de popu-

lations qui le haïssaient, avait pour unique intérêt l'intérêt de son maître. Il parvint à le défaire de ses enfants et à pacifier l'empire. Muley-Ismaïl reconnut ce service par tant de privilèges, et fit à toutes les recrues que lui fournissait incessamment le désert, un accueil si favorable, que cette milice dépassa en peu d'années le nombre de cent mille hommes, et n'eut pas de peine à mettre la souveraineté en tutelle, et à substituer au gouvernement ses caprices. Muley-Abdallah, déposé six fois par ses noirs, trouva le joug intolérable; il voulut s'en délivrer à tout prix. Le moyen le plus sûr lui parut être de mettre la milice nègre aux prises avec les indigènes. Ce plan réussit. La milice, divisée, traquée dans des défilés et dans les positions les plus critiques, fut exterminée; de cent mille hommes, il en resta à peine six mille.

Mais cette violence n'atteignit pas le but que se proposait Muley-Abdallah; il n'avait fait que changer de tyran. Les Oudaijas, la tribu qui avait principalement contribué à l'extermination des noirs, hérita de leur prépondérance et de leurs excès. Muley-Abderraman, à son accession au pouvoir, les eut pour adversaires. Ils voulaient élever au trône Sidi-Bendriz, dernier ministre de Muley-Soleiman; une grande partie de la population de Fez se mit au service de leurs projets. La ville neuve, dans laquelle se trouve le palais impérial où était mort Muley-Soleiman, ferma ses portes à Muley-Abderraman, qui dut y pénétrer par la force des armes. Les Beni-Hassen et les Bérebères des environs de Fez et de Méquenez, toujours ardents au pillage, marchèrent contre Fez avec les tribus du sud; quelques pièces d'artillerie fournies par Rabat et Salé renforcèrent l'armée du sultan; et Fez, battue en brèche, livra passage au vainqueur. Muley-Abderraman entra le premier par la brèche et marcha droit au palais, pendant que l'armée mettait la ville au pillage. Les Oudeijas, traqués dans les rues, furent pris et garrottés; Muley-Abderraman put suivre plus tard son penchant à la clémence. Les principaux chefs furent exilés au delà de l'Atlas et dans les forteresses du sud; la tribu, divisée en petites bandes, fut dépaysée et disséminée. Quelques-unes de ces bandes vivent encore sous des tentes, le long des grandes routes.

Le nombre des troupes régulières fut alors considérablement réduit, et l'armée soumise à une nouvelle organisation. Ce n'est plus à une seule tribu que sont confiés la garde du souverain et le service du gouvernement central. Toutes les provinces de l'empire concourent à la formation de cette milice, suivant la proportion relative de leur population. Le nombre ordinaire de l'armée permanente n'est que de trois à quatre mille hommes. Ce nombre peut s'augmenter, mais seulement pour le temps du péril. Le soldat en campagne reçoit la solde, le soldat inactif ne reçoit rien; Muley-Abderraman est économe.

Avant lui, cinquante-quatre ans de convulsions et de guerres avaient épuisé le trésor. Au lieu des 100 millions de ducats (environ 540 millions de francs) que Muley-Ismaïl avait laissés, ce trésor était réduit, à la mort de Sidi-Mohammed, à 2 millions de ducats, et l'on ne sait pas au juste ce qu'il en restait à l'avènement de Muley-Abderraman. Le pillage, favorisé par un moment de révolte et d'interrègne, avait achevé sans doute l'œuvre commencée par la décadence du commerce et la voracité des ministres. Remplir le trésor, l'ac-

croître et le combler, a toujours été pour Muley-Abderraman le souci le plus pressant et le besoin le plus vif.

Le commerce, que son prédécesseur avait négligé ou opprimé, attira surtout son attention. Il éluda, pour toucher son but, les injonctions du Coran par des interprétations très-hardies. La loi, qui défend expressément le trafic du gibier et de la laine, ne défend pas de faire un cadeau en échange d'un autre cadeau; obtenir des chrétiens, en échange de la laine, un produit qui, tourné contre eux, leur serait plus funeste que le commerce des laines ne devait leur être utile, c'était donc faire œuvre méritoire. La poudre, dont la fabrication au Maroc est imparfaite, coûteuse et insuffisante, fut reçue des mains chrétiennes par la douane impériale. Un quintal métrique de laine équivalut à une livre, puis à deux livres de poudre; les apparences ainsi sauvées, il fut entendu qu'outre la poudre, la douane recevrait un droit en argent, fixé d'abord à trois piastres fortes, mais qui n'a pas cessé d'augmenter.

La laine lavée paye maintenant neuf piastres par quintal métrique, ce qui équivalut à la prohibition totale; mais, au moment où ce commerce nouveau s'organisait, la laine en suint revenait à bord de 55 à 40 francs, prix qui assurait un bénéfice considérable à la vente en Europe. Aussi les étrangers se portèrent-ils en foule sur la côte de Maroc. Muley-Abderraman favorisa cet empressement par la protection spéciale qu'il promit à tous les intérêts commerciaux. Il permit à ses administrateurs d'ouvrir un compte à chaque négociant, et de lui accorder du temps pour l'acquiescement des droits. Aujourd'hui, une maison anglaise du Maroc doit plus de 100 mille piastres fortes à la douane. Il n'est donc pas exact de prétendre que les patentes accordées par le sultan aux négociants étrangers s'obtiennent difficilement et sont soumises à un renouvellement annuel. Il se montre prudent et circonspect dans des concessions de crédit accordées à des inconnus sur lesquels il n'aurait pas de prise, et qui pourraient, en quittant le pays, faillir à leurs dettes; il a raison. Aussi les négociants juifs et maures du pays, sur qui le sultan a droit de vie et de mort, comme il a droit de saisie et de confiscation sur tous leurs biens, offrant plus de garanties apparentes, sont-ils les plus favorisés. Pour eux, le terme du paiement et le crédit sont indéfinis. Muley-Abderraman a même accordé de fortes avances à ceux qui manquaient de capital ou qui l'avaient perdu dans quelque opération malheureuse. Dans les villes où l'administration est le plus éclairée et le plus sévère, on a cru remédier aux abus d'un crédit illimité en établissant un mode de remboursement régulier et partiel, dont le taux est de 2 ou de 2 et demi pour 100 par mois, prélevés sur le total de la dette. Cette obligation de remboursement continu, ne mettant aucun obstacle aux nouvelles spéculations, a permis aux négociants d'augmenter la dette qu'ils semblaient amortir; remède pire que le mal. L'idée de la banqueroute produit peu d'impression sur eux, et il n'en est peut-être pas dix, dans tout le royaume, qui ne soient en état de banqueroute permanente. La loi ne condamne pas le banqueroutier à mort. Aussi son calme est-il imperturbable dans tous les embarras qu'il se crée; il vend à perte, il achète à tout prix, il compense une mauvaise opération par une pire, et, en définitive, c'est le sultan que l'on dupe. Sur l'immense revenu nominal de ses douanes, la ma-



jeure partie consiste en créances qui ne peuvent pas être, qui ne seront jamais liquidées.

Cet état de choses devait amener des conséquences funestes au commerce européen. Le sultan, voyant tant d'empressement à exporter ses laines, et apprenant quels bénéfices on réalisait en Europe, voulut s'en réserver une partie; il exhaussa successivement pour toutes les marchandises demandées le tarif des douanes. Les négociants du pays exhaussèrent de leur côté les prix sur tous les marchés. Le commerce européen se retira.

Le sultan crut avoir trouvé un palliatif à ce danger; il imagina de maintenir et d'étendre à toutes les échelles, en faveur des étrangers d'abord, puis en faveur de tout négociant qui payerait comptant, la différence de droits établie pour ruiner la compagnie africaine de Danemark. La différence des deux tarifs est de 12 et demi pour 100 dans certains ports, et de 25 pour 100 dans les autres, ce qui revient pourtant au même, à cause de la différence proportionnelle en raison inverse, qui existe sur le droit nominal dans les diverses localités. Mais le palliatif inventé par le sultan ne pouvait avoir d'effet que si les trafiquants du pays étaient limités dans leurs opérations et dans leur crédit. Dans ce cas même, l'effet de la mesure devait jeter le commerce tout entier aux mains des Européens et des sujets marocains possédaient de grands capitaux; exclusion trop violente, et devant les conséquences de laquelle le sultan a reculé. La banqueroute de tous les petits commerçants sera déclarée le jour où le sultan réclamera l'acquiescement des créances de la douane; comme il la craint plus que personne, il préfère voir disparaître peu à peu tous les établissements européens du Maroc.

L'exportation de la laine a beaucoup diminué dans les dernières années, par l'augmentation excessive des droits de sortie, et par l'accroissement de la consommation intérieure. Le terme moyen de l'exportation annuelle, qui s'était élevée à quatre-vingt mille quintaux, est de quarante mille quintaux environ. Parmi ces laines, les plus grossières sont celles du Rif et des provinces limitrophes de la régence et du désert. D'autres, de qualité moyenne, sont remarquables surtout par la légèreté, celles de Tamesna, de Ducala et des Beni-Hassen. Il y a enfin des qualités très-fines, et qui pourraient se comparer à celles d'Espagne: ce sont les laines de Tadla et d'Orderra.

La qualité du blé que l'on récolte au Maroc est excellente dans quelques provinces, celle de Tamesna, par exemple; le blé ne diffère de celui de la mer Noire que par le mélange d'une petite quantité de corps étrangers. On a exporté jusqu'à cinq ou six cent mille fanègues (mesure espagnole valant cinquante-cinq litres et demi) dans une seule année. La fanègue revenait à hord à moins d'une piastre forte.

La récolte d'huile, ordinairement très-abondante au Maroc, y est sujette néanmoins à de grandes variations. Une amande appelée *argan* donne une huile d'un parfum assez agréable, quand elle est fraîche; les naturels la préfèrent à l'huile d'olive. De 1768 à 1769, on exporta de Sainte-Croix et de Mogador 40,000 quintaux métriques d'huile d'olive; et l'année dernière le quintal du pays, qui est de 112 kilog. et demi, s'offrait sur les lieux de production pour 56 ou 45 francs.



On pourrait exporter annuellement du Maroc, sans nuire à l'agriculture, de six à huit cents bœufs et vaches du poids de 200 à 300 kilog. Ce pays fournirait encore des mules et des chevaux en grande quantité. Les mules, petites ou grandes, sont fortes, ont le pied solide et portent aisément 150 à 200 kil. Les Anglais en ont exporté beaucoup pour l'Amérique, de 1765 à 1775. Depuis cette époque, l'exportation a cessé. Une bonne mule coûte 160 fr. au moins, 550 au plus. Les belles races de chevaux que le Maroc a possédées sont perdues; étrangers à l'élevage des chevaux, abandonnant au hasard le croisement des races; les propriétaires en altèrent la nature et la beauté, pour ne pas exciter la cupidité du sultan. Ils brûlent au flanc, à la cuisse, et souvent aux quatre pieds, leurs chevaux, qui d'ailleurs, soumis de trop bonne heure et avec trop peu de ménagement aux violents exercices du *feu de la poudre*, sont épuisés à sept ans. C'est par le feu appliqué aux pieds qu'on cherche à corriger ou à prévenir le gonflement de leurs jambes. Presque tous les beaux chevaux de Barbarie se trouvent dans les écuries du sultan; encore cette beauté est-elle médiocre, si l'on en juge par ceux qu'il donne à plus d'un ambassadeur en échange des cadeaux qu'il reçoit.

Le Maroc peut fournir en abondance d'excellente farine, celle de Fez; de l'orge, du maïs, des fèves, des pois-chiches, du sésame, tous objets d'un commerce très-actif avec les îles Canaries et avec l'Espagne; des peaux de mouton, de chèvre, des cuirs de bœuf, de la cire, du suif, du lin, du chanvre, des gommés de plusieurs qualités, d'excellent alquifoux, équivalant à l'alquifoux anglais, de l'ivoire, des plumes d'autruche, de la poudre d'or, du corail, du coton, du cumin, de la terre savonneuse (*qassoul*), des bonnets de laine (*tarbouchs*), des babouches, des feuilles de rose.

La hausse dans les prix, hausse dont nous avons fait connaître les motifs, semblait, en définitive, devoir profiter à l'agriculture et à l'industrie. Il n'en est rien. Pour quelques petits producteurs qui viennent eux-mêmes vendre leurs marchandises dans les villes, la plupart ne traitent pas directement avec le commerce. Le défaut d'argent pour payer l'impôt, ou l'hypocrisie d'une misère qui n'est pas toujours réelle, leur font contracter des emprunts pour lesquels ils hypothèquent leurs récoltes sur la plante, ou leurs laines sur le dos des troupeaux, à un prix très-modique. La différence entre ce prix et celui qu'en donne le commerce après la récolte, constitue le bénéfice du spéculateur; quelques parcelles arrivent à peine jusqu'à l'agriculture, et ces parcelles, les percepteurs des impôts et les gouverneurs des provinces s'empres- sent de les lui arracher.

Aussi l'agriculture depuis des siècles est-elle stationnaire. Les deux tiers du territoire sont en friche; le dernier tiers est labouré par une charrue impuis- sante, dont le soc est souvent en bois. On ne connaît d'engrais que les cendres des champs, incendiés quelques jours avant le labour, auxquelles se mêle fortuitement la fiente des troupeaux. Les agents naturels viennent seuls en aide à l'agriculture. Manquent-ils, tous les fléaux fondent sur les imprévoyantes po- pulations. A la sécheresse et à la disette se joignent l'épizootie, les sauterelles, les fièvres et la peste. Ces chrétiens, que les Maures exècrent, deviennent leur providence. On a vu, il y a quelques années, les équipages européens débar-

quer des provisions sur une plage jonchée de cadavres, où des femmes, des enfants, des vieillards, usaient leurs forces exténuées et s'arrachaient, en mourant, une poignée de blé.

Les mauvais résultats de la concurrence ont engagé Muley-Abderraman à revenir au système du monopole. L'exportation des bœufs, des poules, des sangsues, l'exploitation des salines, le passage des rivières et bien d'autres spéculations de commerce intérieur, sont autant d'objets de monopole, qui, au terme expiré, lorsqu'on les remet aux enchères, sont vivement disputés, bien que le gouvernement ne manque jamais de les enfreindre lui-même par des concessions particulières. La plus lucrative de toutes ces spéculations, c'est le monopole que s'est réservé le gouvernement pour l'importation et la vente de la cochenille et du soufre. Les fabriques de tarbouchs de Fez ne peuvent pas plus se passer de cochenille que l'Afrique ne peut se passer de ces fabriques. Il est défendu aux Maures d'employer à leur usage personnel d'autre poudre à canon que celle qu'ils fabriquent eux-mêmes avec le salpêtre et le soufre que vend le sultan : immense bénéfice pour ce dernier et puissant moyen de sécurité. Les peines contre les prévaricateurs de ce dernier monopole sont aussi atroces que le bénéfice du sultan est considérable ; le quintal de soufre purifié, acheté à 12 fr., ou reçu en cadeau, se revend 90 fr.

Le sultan bénéficie beaucoup sur les monnaies. Le ducat, qui est l'unité monétaire du royaume, est une valeur nominale équivalente à 5 fr. 35 cent. Les monnaies effectives sont l'*once*, dixième du ducat, monnaie d'argent ; le *flous*, qui est le douzième de l'once, monnaie en cuivre ; le *bentqui*, monnaie en or valant trente-une onces (environ 10 fr. 50 cent.). Les quadruples et les piastres d'Espagne sont très-répandues au Maroc ; on peut dire que la piastre forte est la monnaie la plus recherchée, même par les montagnards, d'abord parce qu'ils savent qu'elle est au titre, et ensuite parce que, ayant une valeur intermédiaire entre la monnaie d'or trop forte et la monnaie de cuivre trop incommode, elle se prête aux transactions domestiques d'une société qui aurait besoin de paraître misérable, si elle ne l'était pas réellement. Les Maures, habitués à enfouir leurs trésors, veulent retrouver un jour la valeur qu'ils ont déposée sous la terre. La monnaie du pays, n'étant pas au titre et baissant de prix chaque année, ne peut leur convenir. Le sultan fait recueillir les piastres à colonnes par ses administrateurs, qui ont même l'ordre d'en prohiber l'exportation. Ces piastres, achetées au cours ordinaire de seize onces du pays, produisent à la fonte au moins vingt-quatre onces. Le *bantqui* est actuellement au-dessous du titre, de cinq à six millièmes. Le *flous* est encore plus faux. A toutes ces altérations de titre, il faut joindre la falsification de l'étranger.

La dîme assignée par le Coran sur les produits de la terre et la capitation des juifs, le tout évalué de 20 à 50 millions de francs par an, complètent le budget du sultan. Quant à ses revenus extraordinaires, ils dépassent ses revenus fixes. Tels sont les cadeaux régulièrement offerts par les caïds des villes et de la campagne dans les occasions solennelles. Ces cadeaux ne semblent-ils pas suffisants et proportionnés à leurs exactions présumées, on dépouille aussitôt le caïd de ses biens ; les peuples opprimés élèvent la voix contre le tyran

qui les a rançonnés, et on leur envoie un tyran plus exécrationnable encore, son prédécesseur va expier au fond d'un cachot sa grandeur éphémère.

Les gouverneurs des villes de la côte, hommes habiles et éprouvés, sont traités avec plus de ménagements. L'avarice de Muley-Abderraman ne trouve pas de fonctionnaires plus dévoués, plus généreux et plus magnifiques, que le gouverneur actuel de Tétouan et le pacha de Tanger. Les présents du premier sont plus fréquents, ceux du second plus splendides. Ce dernier a suivi le système de son père, qui offrit un jour au sultan mille chameaux, mille bœufs, mille chevaux, mille mules, mille ânes : les chevaux étaient sellés et bridés, les bêtes de somme chargées de froment et de kouskous, le tout accompagné par mille esclaves qui faisaient eux-mêmes partie du cadeau. En évaluant le chameau à 85 fr., le bœuf à 70, le cheval à 125, l'âne à 5 fr. 50 c., la mule à 150 et l'esclave à 250 fr., on a, outre les provisions et les harnais, une valeur d'environ 700,000 francs. Le dernier pacha de Tanger fut jeté en prison, avec tous ses enfants, pour n'avoir donné, en deux années, qu'environ 50,000 francs. Sans cesse des gouverneurs nouveaux, avides, pressés de jouir, et dévorés d'une soif de pillage d'autant plus ardente qu'on lui laisse rarement le temps de s'assouvir, fondent sur le peuple. Habitants des villes et de la campagne se pressent déguenillés dans des réduits misérables. Quels vêtements ! quelle nourriture ! Mortalité épouvantable, enfants infirmes, femmes condamnées, dans la campagne surtout, aux travaux de la brute, — voilà le tableau adouci de cette société.

Cependant elle a trouvé un maître dont elle se loue. La cruauté de ses prédécesseurs est remplacée par l'avarice, les supplices par la spoliation, la guerre par l'exploitation. L'histoire des sultans de Maroc est une chaîne d'atrocités inouïes ; mais jamais la fiscalité ne fut poussée plus loin que sous le règne actuel. Le sang versé par le bourreau ou le soldat répugne à Muley-Abderraman, qui ne veut qu'amasser de l'or, sans compromettre la paix, sans réveiller les tribus turbulentes. Il exploite ses sujets à petit bruit, transige aisément, tire parti des vices, des crimes, de la révolte, évite les obstacles et les tourne, au lieu de les attaquer de front, repousse les innovations et n'en prend que ce qui glisse et roule aisément dans le sillon tracé par les siècles, prodigue les protestations, les serments, les paroles affables, ne tient pas une seule promesse quand son intérêt doit en souffrir, mais évite l'ostentation du parjure.

L'homme qu'il a associé à son œuvre, Sidi-Bendriz, cet ancien ministre de Muley-Soleiman, que les Oudaijas avaient eu l'idée d'opposer à Muley-Abderraman, et qui s'était prêté timidement à leur projet, convient parfaitement à son maître. Généreux envers lui comme envers tous les autres, Muley-Abderraman se contenta de le faire promener par les rues de Fez, nu et monté sur un âne, le visage tourné vers la croupe. Le caïd Souessy, père et prédécesseur du gouverneur actuel de Rabat, homme vénérable, expérimenté, et qui avait rendu de grands services au sultan, obtint sa grâce et sa réintégration à la cour en qualité de katib. A la mort de Sidi-Moctar, le sultan hésita quelques mois dans le choix du successeur qu'il lui donnerait. Il avait d'abord jeté les yeux sur Sidi-Bias, aujourd'hui gouverneur de Fez, avec qui a négocié



M. le colouel Delarue. Les négociations terminées, Sid i-Bias céda la place à Sidi-Bendriz. Les antécédents de ce dernier ont rendu son rôle timide et circonspect. Il s'efface, s'absorbe et disparaît; mais son influence, pour agir par des voies secrètes et détournées, n'en est pas moins réelle.

L'administration du sultan, transformée en exploitation industrielle, souvenant dirigée avec une avidité imprudente, a dû négliger les ressources guerrières. Comme tout sujet marocain naît soldat, les juifs et les esclaves exceptés, une levée en masse ne serait pas chose difficile. La pratique de la guerre, le maniement des armes, ne constituent pas une profession et exigent peu d'instruction spéciale. Il suffit de charger et de décharger le fusil, de dégainer le sabre et le poignard; le temps et le mode employés importent peu. L'ordre est une question de parade, non de tactique. Connaître l'exercice du cheval, c'est le lancer au galop, se relever sur les étriers, décharger l'escopette, la brandir sur sa tête, et arrêter le coursier pour recharger son arme. Pas un seul Maure, les tolhas exceptés, dont la lecture et l'écriture sont l'unique emploi, qui n'ait fait de l'équitation les délices et l'occupation de sa jeunesse.

Ces exercices précoces et continus, joints à une constitution aguerrie par la sobriété, constituent l'excellence du cavalier maure. Leurs étriers lourds, les nœuds de cuir ou de corde qui couvrent leurs jambes de contusions et de meurtrissures, les courroies trop courtes qui engourdissent leurs genoux, n'ôtent rien à l'aisance et à la sûreté de leurs mouvements. Ils restent à cheval des jours, des semaines, des mois entiers, passent quinze ou vingt heures sans manger et sans boire, et couchent à la belle étoile, sur la terre. Animez ce corps de fer par l'enthousiasme et le fanatisme, vous aurez un admirable soldat, mais un soldat oriental, inhabile à la tactique, et qui attend son impulsion d'une influence religieuse et politique.

Quoique tous les corps de troupes soient mêlés d'infanterie, la force de l'armée marocaine réside dans la cavalerie. Elle se forme en escadrons de vingt-cinq à cinquante hommes: le premier, rangé sur une seule ligne, oblique au front de l'ennemi, s'élançe au signal donné, d'abord au trot, puis au galop; le cavalier se relève sur les étriers, décharge l'escopette, fait une volte, s'arrête, et l'escadron retourne au pas en rechargeant ses armes, pour se reformer sur les derrières, pendant que le second escadron, puis les suivants, exécutent la même manœuvre. La rapide succession de ces attaques tient le front de l'ennemi constamment occupé. Debout sur ses étriers, le Maure tire, en fuyant, à la façon des Scythes.

L'armée marocaine se divise ordinairement en plusieurs groupes distincts, subdivisés eux-mêmes en plusieurs corps. L'armée régulière, employée au service du gouvernement, accompagne partout le sultan, porte ses ordres dans les provinces, et perçoit l'impôt impérial. C'est la force centrale de l'empire. Elle reçoit une solde, et ne dépasse pas ordinairement trois à quatre mille hommes. Cette armée est complétée par un corps d'artilleurs renégats qui servent huit à dix pièces de campagne; on les croit ou plus dévoués ou plus habiles: double préjugé qu'ils justifient rarement.

L'armée provinciale se trouve sous les ordres et au service des caïds ou pachas des provinces et des gouverneurs des villes. Une compagnie peu nom-



breuse reste en permanence auprès du caïd pour transmettre ses ordres, porter ses dépêches à la cour, et faire exécuter les arrêts du chef de la police (*amotasseïb*) et du juge (*cadî*). Les soldats non employés dans ces deux armées restent dans leurs foyers, exerçant la profession ou cultivant le champ qui les fait subsister, ne prenant les armes que pour un temps donné, soit à la fois, soit à tour de rôle, et ne recevant la solde que pour l'époque de leur service. Enfin, la milice urbaine sédentaire se compose du corps des artilleurs, du corps des marins et des soldats du guet, qui forment la garde nationale proprement dite; on ne s'est encore servi de l'artillerie que pour la défense des villes. Quant à la marine, Rabat et Salé possèdent seules quelque apparence de vie et d'institutions maritimes. Municipalités longtemps indépendantes, régies par leurs lois et leurs magistrats, armant des corsaires, faisant la guerre et le négoce pour leur compte, ces deux villes conservèrent, même après leur soumission, leur organisation primitive, dont toutes les traces ne sont pas effacées. Les deux cents artilleurs qui s'y trouvent s'efforcent d'observer une certaine discipline, s'exercent au tir et desservent les forteresses et les batteries. Dans les mêmes villes, un nombre à peu près égal de marins, les plus renommés de l'empire, conserve le monopole des souvenirs et des grands noms de la piraterie; le grand-amiral actuel, Bey-Brittel, a été choisi et réside parmi eux. Ils ne s'occupent aujourd'hui que du pilotage des navires, de l'embarquement des marchandises et de leur débarquement. Artilleurs et marins reçoivent une paye que l'on prélève sur les recettes de leur douane. Le sultan ajoute quelquefois à ces salaires une gratification dont la valeur moyenne est de 10 fr. par an.

Partout ailleurs qu'à Rabat et à Salé, on voit artisans et marchands quitter l'échoppe à la réquisition du caïd pour saisir la rame ou la mèche, et devenir artilleurs ou marins. Il y a de l'activité dans les ports que le commerce européen fréquente, et les recettes de leurs douanes suffisent à la solde des marins. A Tanger, dont la rade reçoit beaucoup de navires de guerre, un vieux capitaine et quelques soldats d'artillerie n'ont d'autres fonctions que de faire les saluts d'usage, dont les consuls remboursent les frais à raison d'une ou deux piastres par coup. Cette rétribution suffit presque seule à l'entretien du capitaine et de sa compagnie.

La vieille terreur que les corsaires marocains ont inspirée à l'Europe s'explique par leur cruauté dans la victoire, bien plus que par leur habileté maritime et leur courage guerrier. Nous avons vu les plus célèbres navigateurs du pays, au moment où il s'agissait de lutter contre la vague, et de sauver avec leur vie celle d'une femme et d'un enfant, tomber à genoux, quitter la rame et se jeter en prières au fond de leur embarcation. Tout capitaine partant pour une expédition ultrà-côtière, est obligé de laisser une caution ou une hypothèque sur tous ses biens; en cas de naufrage, si l'équipage revient sans le navire, les biens hypothéqués sont saisis. Un brick marocain partit, il y a deux ans, pour Alexandrie avec un chargement de pèlerins; malgré la conserve que lui donna un navire autrichien payé par le Maure, le brick échoua; le capitaine ne reparut jamais.

Quant à la garde nationale du Maroc, chargée de faire le guet et de veiller

aux remparts et aux portes, c'est une curieuse bande d'artisans et de boutiquiers. On les voit courir en désordre, vers la chute du jour, pour relever les postes, le fusil perpendiculaire ou horizontal au bras ou sur l'épaule, vêtus de mauvais surtout à capuchon, dans lesquels ils entassent leur repas, et s'arrêtant sur le marché pour compléter leurs emplettes. De grands obstacles s'opposent au maintien et à l'organisation d'une armée permanente. Toutes les provinces ne sont pas également approvisionnées d'orge, et la paille manque. Pour y suppléer, on n'a que les pâturages. L'armée ne peut donc se grouper sur un seul point qu'à deux époques fixes de l'année, et elle ne peut séjourner longtemps au même lieu. La solde de la cavalerie est trop modique pour que le soldat nourrisse lui-même son cheval. Ainsi une campagne se trouve retardée ou suspendue au milieu des circonstances les plus urgentes; point de grande armée permanente, point de campement fixe. Pour comprendre les résultats d'une levée en masse, et les funestes effets qu'entraînerait, pour tout l'empire, une guerre continue et sérieusement engagée, il faut réfléchir que l'entretien d'une armée entraverait tous les travaux de l'agriculture, et se rappeler combien les habitants du Maroc ont peu de moyens pour conserver d'une année à l'autre les récoltes, quand elles sont abondantes.

Occupons-nous maintenant du matériel militaire de ce royaume. Les fondries de canons et d'obus que Muley-Ismaïl avait établies à Tétouan, sous la direction d'ouvriers européens, n'existent plus depuis longtemps. Les fabriques de fusils et de sabres qui existent à Fez, à Méquenez, à Maroc et à Rabat, emploient un si petit nombre d'ouvriers, qu'elles ne suffisent même pas aux besoins de l'état de paix, et leurs produits sont misérables. Les sabres ne valent absolument rien. A des lames anglaises de pacotille on adapte seulement une poignée et un fourreau moresques. Le canon des fusils est solide; mais l'immense platine de ces armes est très-vicieuse, et la crosse souvent fragile. Pour toutes les fournitures d'armes et pour la poudre à canon, c'est à l'étranger qu'on s'adresse. La poudre fabriquée dans le pays, mélange grossier de soufre, de salpêtre brut et de mauvais charbon, que l'on réduit en gros grains anguleux, ternes, sans force et difficiles à conserver, laisse, en brûlant, un résidu qui, dès les premiers coups, met le fusil hors d'usage.

Muley-Abderraman eut, il y a quatre ans, l'idée d'exploiter une mine de soufre qui existe dans les montagnes de Fez et que l'on dit très-riche, ainsi que les grands dépôts de salpêtre qu'il possède. Il consulta l'auteur de ce travail relativement à l'établissement projeté d'usines pour le raffinage et la fabrication de la poudre. Le succès d'une telle entreprise pouvait nuire beaucoup à notre colonie, et nos répugnances furent corroborées par celles du ministère français. Il ne nous fut pas difficile de détourner Muley-Abderraman d'un projet dont les frais l'épouvantaient d'ailleurs.

Les cadeaux exigés des puissances européennes ont assez souvent consisté en armes et en munitions de guerre. Ce matériel, ajouté à celui que les Espagnols et les Portugais ont laissé dans toutes les villes, et à celui qui fut apporté directement d'Espagne au retour des anciennes expéditions, doit former des arsenaux considérables. En effet, dans toutes les villes du Maroc,

vous apercevrez beaucoup de bouches à feu , dont quelques-unes sont de gros calibre , de belles pièces en bronze , des obus et des mortiers ; mais quelques-unes , enfouies dans le sable , sont battues par la marée ; d'autres , recouvertes de gazon , sont abandonnées aux portes des villes ; d'autres encore , alignées au pied des remparts , sont dévorées par la rouille. Parmi celles qui figurent sur les créneaux , il y en a de privées d'affûts , d'autres montées sur des affûts vermoulus qu'on peint et qu'on goudronne de temps à autre pour en cacher la vétusté. Près de ces pièces peu formidables s'élèvent quelques piles de boulets rouillés et écaillés , pâture insuffisante pour tant de bouches de fer et de bronze.

L'artillerie ressemble aux remparts qu'elle défend. Pendant que l'on bouche avec du vernis les trous dont les vers ont criblé les affûts , on recouvre avec de la chaux les plaies des remparts et les fissures qu'y pratiquent les rats , leurs innombrables hôtes. Quelques fortifications , entre autres celles de Rabat , de Salé , de Mogador ; quelques châteaux , à Larache et à Rabat , sont encore en bon état et ont conservé une apparence assez imposante ; mais ces constructions , fruit de l'esclavage des captifs chrétiens , ont été souvent exécutées en vue et dans l'espoir d'une prompte ruine. A Rabat , tout croula peu de temps après l'achèvement des travaux ; une foule de Maures restèrent ensevelis sous les décombres , et le supplice de tous les ouvriers chrétiens vengea leur mort. Ces fortifications , souvent réparées , ne tiendraient pas contre un bombardement de quelques heures.

Pendant cinquante-quatre ans d'un règne orageux , Muley-Ismaïl n'avait pas cessé de puiser dans le trésor pour l'armement et pour la sûreté de l'empire. Il fit réparer la ville de Fez , agrandir et fortifier Méquenez , jeter les fondements de Fœdale , entre Rabat et Casablanca , porter entre Méquenez et Al-Kassar-Kébir les matériaux nécessaires à l'édification d'une autre ville , restaurer tous les forts détachés qui défendent le cours et la bouche des grandes rivières. Aucun de ses successeurs n'a suivi son exemple ; Muley-Abderraman , préoccupé de ses vues commerciales et de son plan d'économie , leur sacrifie tous les autres intérêts du pays.

Les anciens chantiers de construction , celui de Rabat particulièrement , qui a lancé jusqu'à des corvettes de 56 canons ( les plus grandes que l'on ait construites au Maroc ) , ne conservent encore un peu de mouvement et de vie que grâce à la fabrication des grandes chaloupes qui servent à la douane et au passage des caravanes sur les rivières. Le sultan fait cette spéculation pour son propre compte , et en retire un intérêt de 100 ou de 200 pour 100 par an. Le bois entre Al-Cassar et Larache , la magnifique forêt séculaire de la Mamora , située à deux heures de Salé ; les bois de Schauïa et de Tamesna , qui fournissent la gomme dite de Barbarie , grandissent et s'étendent , appelant la hache et les efforts de l'industrie. Muley-Abderraman ne s'écarte pas de sa route parcimonieuse. En 1827 seulement , lorsqu'il se déclara l'ennemi de toutes les puissances qui n'avaient pas de représentant au Maroc , il voulut que sa marine possédât au moins un navire d'origine moresque. Son amiral Brittel fut chargé de construire une corvette ; huit ans furent consacrés à cette grande œuvre ; la guerre et les négociations avec tous les peuples du globe eurent le temps

de s'achever avant la corvette. Les huit ans révolus, la corvette n'était pas lancée; la patience du sultan se lassa, l'amiral et l'ingénieur tremblèrent. Après une scène tumultueuse, à laquelle toute la ville prit part; après les efforts, les cris et les hurlements de plusieurs milliers d'ouvriers pris en corvée dans les rues de Rabat et de Salé; après bien des cordes cassées, des bois brisés, des efforts frénétiques; grâce encore au concours de tous les marins, de toutes les barques, de tous les agrès des navires européens qui se trouvaient alors mouillés dans la barre du Buregreg, la corvette finit par se traîner jusqu'à la mer. Le travail de la sortie fut aussi pénible que celui de la mise à flot, parce que la barre avait à peine la profondeur suffisante pour le passage du navire en lest et dématé. Vinrent ensuite la difficulté de marcher et d'arriver à Larache, puis celle d'entrer dans le Lyxos. Cette singulière Odyssée une fois terminée, la corvette fut traquée sur la rive, mouillée sur plusieurs ancrés qui ne devaient plus la lâcher, et elle sembla de temps en temps près de se coucher sur le sable, comme pour s'y endormir. Elle a pour compagnons d'infortune une autre corvette, un brick, une goëlette et un schooner, tous de construction européenne, achetés ou reçus en cadeau. La goëlette et le schooner sont de petits navires charmants qui pourrissent dans l'inertie et à la chaîne, au lieu de bondir sur les flots, où les appelle leur marche légère, révélée par l'excellence de leur coupe.

De temps en temps, l'amirauté, qui réside à Rabat, vient faire une tournée à Larache pour visiter la déplorable flottille et les magasins des agrès, pour faire changer les doublures, renouveler les peintures, jouer les pompes, pour asphyxier les rats et réparer leurs ravages; puis l'amiral remonte sur son âne et rentre dans le calme de ses foyers, interrompu seulement par quelque expertise d'avarie.

La côte marocaine, dans toute sa longueur, est d'un accès difficile. Elle n'offre que deux ports assez sûrs et assez grands pour servir de station à des navires de haut bord; ce sont précisément ceux qu'on a abandonnés. L'un est la baie de Sainte-Croix, où les Portugais avaient fait un établissement et construit une forteresse, et dont, en 1775, la population fut tout entière transportée à Mogador. L'autre est l'ancienne Mamora, entre Larache et Rabat, enceinte vaste, profonde, abritée de toutes parts, d'un accès facile, et dont un gouvernement civilisé aurait pu faire un des premiers ports de l'Océan. Les Maures l'ont laissé s'ensabler, et la bouche en est fermée; c'est aujourd'hui un grand lac qui n'est en communication avec la mer qu'au moment de l'afflux. Le port de Valédia serait bon si l'entrée, hérissée d'écueils, n'offrait de grandes difficultés qui en ont nécessité l'abandon.

Ces trois ports exceptés, on ne rencontre plus, sur toute l'étendue de la côte, que des rades foraines plus ou moins dangereuses et des embouchures de rivières dont la barre, toujours ensablée, mais plus ou moins suivant la saison, ne laisse passer que de petits navires de commerce. La meilleure rade est celle de Tanger, quoique, par les vents d'est et de sud-est, elle soit difficile à tenir. Celle de Tétouan, où la flotte du sultan hivernait autrefois, à l'abri d'un grand rocher, sur la bouche de la Boufèga, n'est pas tenable par les vents d'est. Celles de Saffi et de Casablanca joignent à cet inconvénient



celui d'avoir un mauvais fond. Celles de Mazagan et de Mogador n'offrent un mouillage commode aux gros navires qu'à une grande distance de la terre. La barre du Sébou est devenue impraticable aux navires de moyenne grandeur, ainsi que celle de la Morbeya. Les rivières du Lyxos à Larache, et du Buregreg à Rabat, sont les seules que le commerce fréquente aujourd'hui. Elles n'admettent que les navires de plus de 100 tonneaux et de coupe marchande. Le tremblement de terre de 1775 donna à la passe de Rabat jusqu'à trente pieds de profondeur à la marée haute. Ce fut alors que l'on y construisit des corvettes de 56 canons. Depuis cette époque, le sable n'a pas cessé de s'y amonceler; il est à craindre qu'elle ne soit un jour accessible qu'à de petites embarcations.

Du côté de la mer, le Maroc n'est réellement vulnérable que sur trois points : Larache, la nouvelle Mamora et Rabat. Des trois, le plus important est Rabat. Le blocus et l'occupation de tout autre point, sur la Méditerranée comme sur l'Océan, ne serviraient à rien. Tanger et Tétouan seraient des positions avantageuses pour une puissance maritime; mais, dans l'état actuel du Maroc, elles ne font pas plus que Modagor et Saffi partie intégrante de l'empire. L'histoire le prouve : l'empire a subsisté durant trois siècles, malgré l'occupation de tous ces points par le Portugal et par l'Espagne. Loin d'être étouffé par le blocus, il a fini par en triompher et le briser.

La nouvelle Mamora, petit château qui défend le passage et l'embouchure du Sébou, aujourd'hui ruiné, mais placé dans un site admirable; Larache, ville populeuse et assez forte encore, assise sur l'embouchure du Lyxos, nous paraissent des points plus importants, parce qu'ils sont voisins de Fez.

Telles sont les défenses réelles et naturelles de cet empire. En 1765, la France tenta une démonstration contre Rabat et Salé. Un vaisseau, huit frégates, trois chebeks, une barque et deux bombardes tinrent constamment le large et n'obtinrent aucun résultat. L'escadre eût aisément pu bombarder la ville en se plaçant du côté de Rabat, à quelques encablures de terre, dans un excellent mouillage par quinze brasses. Aujourd'hui l'emploi de la vapeur rendrait cette mesure encore plus facile et protégerait une escadre assaillante contre le vent du large, qui rend ordinairement l'appareillage difficile et dangereux.

Notis n'avons omis aucun des détails nécessaires à faire connaître les antécédents du royaume de Maroc, sa population, son maître actuel, les ressources matérielles sur lesquelles il peut compter, son caractère et ses penchants personnels.

Cherchons maintenant quelles seraient les ressources morales dont il disposerait, s'il voulait se montrer hostile ou à la France ou au marabout Abd-el-Kader, et quel est l'esprit de la population à laquelle il commande.

§ VI. — ÉTAT MORAL D'UNE ALLIANCE AVEC LE MAROC, ET ESPRIT PUBLIC DE LA POPULATION.

Les races qui habitent l'empire de Maroc n'ont rien d'homogène, nous l'avons déjà prouvé. Une vieille inimitié sépare les deux royaumes de Fez et de Maroc, réunis, mais non confondus. Les accidents de localité, qui rendent cette inimitié insurmontable, peuvent, au premier coup de main, élever une barrière entre les deux parties de l'empire, suspendre toutes les communications administratives et commerciales entre l'une et l'autre, et provoquer un démembrement.

La population de l'Afrique septentrionale, renouvelée souvent, constamment agitée par des fleuves humains venus de tous les côtés de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, s'est formée de plusieurs grandes immigrations que l'on peut réduire à deux courants principaux. Leur mouvement date de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle; dans le XI<sup>e</sup>, ils ont acquis une extrême activité. L'un de ces deux courants, tombant de l'Égypte, suivant la route des pèlerins de la Mecque, Tripoli, Tunis et Constantine, pénètre au nord dans le Maroc par Tlemecen et le royaume de Fez. Il s'arrête au Schou. L'autre courant, venu de l'Arabie, traverse le désert, Tafilet, Taroudant et Souz, et, parvenu au royaume de Maroc proprement dit, s'arrête sur l'une et l'autre rive de la Morbeya. Ces deux énormes vagues roulent ainsi à droite et à gauche, tournant le grand écueil de l'Atlas, pour finir par se rejoindre et s'entre-choquer au delà.

La population du Maroc se partage donc en deux groupes bien distincts, séparés de dialecte, de mœurs et de caractère; la taille, le teint, la physiologie diffèrent. Dans le premier groupe, les tribus agricoles dominent; dans le second, les pasteurs, plus sédentaires, plus faciles à gouverner, moins belliqueux, plus civilisés, race moins sauvage, qui a recueilli les débris de l'Espagne mahométane, et qui, méprisée comme lâche par les peuples du nord, méprise à son tour la sauvage ignorance de ces derniers.

Jacob Almanzor, prince de génie, sut contenir dans le respect tous les peuples en deçà et au delà de l'Atlas, depuis le désert jusqu'au détroit, qu'il passa à plusieurs reprises pour relever la cause du mahométisme sur la péninsule espagnole; grand monarque, qui voulait faire de Rabat, où l'on voit son tombeau, la capitale de son vaste empire. A sa mort, un démembrement général donna naissance aux royaumes de Fez, de Maroc, de Souz, de Tafilet et de Taroudant. Peu à peu les royaumes de Fez et de Maroc absorbèrent tous les autres. Les rois tributaires de Tlemecen et de Tunis secouèrent le joug. Les villes de Rabat et de Salé devinrent indépendantes. La lutte sanglante dont l'empire actuel du Maroc devait sortir, lutte concentrée longtemps dans la rivalité de Fez et de Maroc, occupa tout l'espace du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle; cinq siècles de guerres, qui ont dû laisser chez les deux peuples des traces profondes.

Il n'existe dans cet empire sans unité qu'une circulation vitale tout artifi-

cielle, et l'état normal ne se manifeste qu'aux lieux mêmes que la présence du sultan vivifie. Se trouve-t-il au nord, le sud est plein de soulèvements, de guerres, d'anarchie, de spoliations exercées sur une seule tribu par deux tribus liguées, qui se disputeront bientôt, le fer en main, les dépouilles de la tribu vaincue. On intercepte les routes; le commerce intérieur s'arrête. Le sultan se porte-t-il dans le sud pour rétablir l'ordre et châtier les coupables, aussitôt les tribus du nord s'insurgent, avec moins d'impétuosité peut-être, mais avec la même opiniâtreté, refusent de payer le tribut, chassent leur gouverneur ou l'égorgent. Ballotté du nord au sud et du sud au nord, le gouvernement oscille entre les trois résidences de Fez, de Méquenez et de Maroc.

Muley-Abderraman a un peu ralenti ce mouvement dangereux, en confiant à son fils aîné l'administration du royaume dont il est obligé de s'éloigner, et en partageant le gouvernement avec lui. L'héritier présomptif du parasol impérial réside principalement à Maroc depuis quelques années; son père s'éloigne rarement de Fez, dont le peuple lui inspire peu de confiance.

La province limitrophe de Chaus, située à quelques lieues de Tlemecen, séparée par une petite rivière que défendent à peine les châteaux de Tesa et Onéjeda, est habitée par des tribus d'une fidélité équivoque et contre lesquelles le sultan a déployé toutes ses forces il y a deux ans. De la frontière à Fez, on compte deux ou trois journées de marche. Fez, très-mal fortifiée, prétend au privilège proverbial d'être toujours la première à ouvrir ses portes aux usurpateurs. Les émissaires du marabout Abd-el-Kader l'enflamment et l'irritent; ils en ont obtenu d'éclatantes preuves de sympathie, et c'est la seule ville sur laquelle son ambition puisse compter pour fonder un nouvel État, la seule qui puisse devenir sa métropole politique et religieuse.

Abd-el-Kader a besoin de la guerre; le sultan a besoin de la paix. La suprématie de son trône, établie depuis le 1<sup>x</sup>e siècle, s'est étendue jusqu'au centre de l'Afrique, et exerce sur le royaume de Tombouctou une suzeraineté sans action, mais incontestée. Si Muley-Abderraman refuse de légitimer le pouvoir d'Abd-el-Kader en acceptant son hommage, celui-ci est obligé de conquérir le sacerdoce par le glaive. Leur situation n'a point d'analogie.

Tout ce que nous venons d'examiner en détail éclaire donc la position respective d'Abd-el-Kader et de Muley-Abderraman. L'un et l'autre jouent un double jeu, au milieu duquel la France, menacée par tous deux, peut aisément se tirer d'embarras en les opposant l'un à l'autre. Quant au sultan de Maroc, la prudence dont il est doué l'avertit que le danger est pour lui, non dans une agression française, mais dans les précautions d'Abd-el-Kader, l'infidélité de ses peuples et la proclamation de la guerre sainte. L'un est notre ennemi naturel, l'autre est notre allié secret et sympathique.

L'utilité commerciale d'une alliance plus intime avec le sultan n'est pas difficile à démontrer. Maître des positions de Tanger, de Tétouan et de Larache, importantes en temps de guerre, il offrirait des ressources infinies à notre colonie, si les communications de cette dernière avec la métropole étaient suspendues. L'excellence et l'abondance des blés, dont nous avons parlé plus haut, nous mettraient à l'abri de la disette. Nous avons déjà énuméré les nombreux produits du pays qui s'échangeaient avec avantage pour nous cou-

tre les produits français. Cette alliance, cimentée par des intérêts réciproques, fondée sur un traité net, précis, inviolable, changerait la face de notre commerce. Fez et Maroc ont des communications régulières avec Tombouctou et l'Afrique centrale, où le titre sacré du sultan est reconnu et vénéré.

Si nous laissons Abd-el-Kader former un centre vital d'où la nationalité musulmane puisse rayonner avec toute l'énergie de la jeunesse, le fanatisme s'y montrera ombrageux, prompt aux armes et intraitable. Tous les ressorts de l'islamisme se tendront avec violence, et notre civilisation entamera difficilement cette masse résistante. L'empire de Maroc, tout au contraire, corps peu homogène, dont la civilisation vitale est lente et irrégulière, ne peut nous inspirer beaucoup de craintes. Notre civilisation n'essaye pas assez de le rattacher à ses intérêts. Nos agents affectent de ne point se mêler aux affaires du pays; enfermés dans leurs habitudes aristocratiques, habitant Tétouan, Mogador et Tanger, ils exercent une influence vague, équivoque, insignifiante. Le contact prolongé de notre colonie changerait cette situation. Notre armée, notre agriculture, notre commerce, notre administration, agiraient puissamment sur des esprits mobiles et ardents. La civilisation s'ouvrirait de nouvelles issues, et les menées redoutables du marabout Abd-el-Kader seraient déjouées.

Certes, la France veut, non exterminer les Arabes, mais fonder une colonie, mais féconder la civilisation européenne par les ressources de l'Afrique, et l'Afrique par la civilisation européenne; entraîner les Arabes vers ce but, et intéresser les vainqueurs et les vaincus aux mêmes résultats.

Pour cela, il faut qu'un état provisoire laisse coexister les deux sociétés dans une libre harmonie, de manière à ce que la plus avancée exerce sur l'autre une influence efficace.

En personnifiant tous les Arabes dans cet Abd-el-Kader dont l'intérêt le plus impérieux est de nous combattre, on s'est gravement trompé. C'est l'erreur du traité de la Tafna. Il fallait anéantir l'intérêt de cet homme, et songer aux intérêts des masses. Mais on ne pouvait ménager ces intérêts sans les comprendre et sans savoir ce que c'est que l'existence arabe.

Étudiez sérieusement les principes du mahométisme et son histoire, vous reconnaîtrez que l'Islam, identifiant le principe religieux avec le principe politique, l'Église avec l'État, ne sépare pas le pouvoir spirituel du pouvoir temporel, et que le monarque, considéré comme successeur et représentant du prophète, est pontife et souverain. Aux yeux des mahométans, toute autorité politique isolée du sacerdoce, à plus forte raison toute autorité appuyée sur une autre loi que la loi musulmane, n'est donc qu'une force brutale, tyrannique, illégitime.

Les conquêtes antiques assimilaient les peuples les uns aux autres en confondant les cultes, en ouvrant les temples des vainqueurs aux dieux des vaincus. Le Panthéon était l'organe dans lequel Rome absorbait les nations. Nous ne pouvons pas absorber le mahométisme. L'esprit arabe ne comprend pas le moins du monde un gouvernement administratif substitué au gouvernement politique, un régime constitutionnel qui n'admet pas tous les dieux à la fois, mais qui n'en admet aucun exclusivement. Cette tolérance, cette faculté d'assimilation par la négation, capable peut-être des mêmes effets que le poly-



théisme antique, lui semble anarchie. C'est à l'anarchie que la conquête d'Alger semble livrer la régence, en l'arrachant à la communion de Stamboul. L'autorité politique de la France ne pourra jamais constituer pour ces peuples un gouvernement légitime, et la France est dans l'alternative ou de les forcer à l'apostasie, ou d'apostasier elle-même, sous peine de n'exercer qu'un pouvoir tyrannique contre lequel ils se soulèveront jusqu'au dernier.

A ces peuples, en les abordant, on a dit deux choses contradictoires : « Nous vous laissons votre culte, et nous voulons renverser le principe qui en est la base. Nous vous laissons vos lois et vos mœurs, et nous voulons que vous reconnussiez un gouvernement fondé sur d'autres lois, sur d'autres mœurs. Vous faut-il un pontife? Que ce soit le grand seigneur, le shah ou le sultan de Maroc, créez un personnage analogue au pape catholique. Changez donc votre culte en gardant votre culte. » Ils répondent à cette absurdité en massacrant nos frères et en se faisant massacrer eux-mêmes.

Si la France, pour toucher le but qu'elle se propose, se trouve forcée de laisser les peuples dépossédés rentrer dans leur état social, et se fonder un gouvernement selon leur foi, il est de son intérêt d'intervenir dans ce travail, de le diriger autant qu'il est possible, et de l'engager dans une voie où la civilisation puisse suivre pas à pas le nouveau peuple et l'atteindre. Abd-el-Kader ayant perdu tous ses droits à la protection de la France, Muley-Abderraman se trouve être définitivement le seul allié véritable qui puisse un jour nous aider dans cette grande œuvre.

A. REY (de Chypre).

---

---

# DE L'HUMANITÉ.

PAR M. P. LEROUX.

---

Il est un moment pour l'écrivain où, après avoir traversé plusieurs phases de préparation et de travail, il se croit en mesure de donner une complète expression de lui-même. Les tentatives qu'il a pu faire avant cet instant décisif n'ont été qu'une manière d'interroger ses forces, de les exercer, et d'amener à son terme l'originalité qui doit assurer sa gloire. Beaucoup d'esprits qui dans l'histoire de la science et des lettres ont laissé une trace profonde et neuve, n'ont pas dédaigné ces patientes initiations qui attendent du temps leur fécondité. Spinoza commence sa carrière philosophique par se pénétrer tout à fait des principes de Descartes. Il en rédige une démonstration géométrique, mais en la publiant il fait savoir au lecteur que parmi les idées dont il trace l'exposition il en est beaucoup qui lui paraissent erronées (1). Tant il était difficile au penseur d'Amsterdam d'abdiquer tout à fait son indépendance, alors même que pour un temps il consentait à l'assujettir ! C'est de cette forte discipline de l'école cartésienne que Spinoza a pu passer au libre développement de son génie, et ce disciple à moitié réfractaire a pris place au premier rang des maîtres.

L'auteur du livre que nous allons examiner n'a pas négligé les travaux préparatoires ; il a publié plusieurs fragments philosophiques qui dénotent de l'é-

(1) Voyez la préface mise par Louis Meyer au traité qui a pour titre : *R. Descartes principiorum philosophicæ pars I et II more geometrico demonstrata*.

tendue dans l'esprit et de la patience dans les recherches ; il a coopéré avec distinction à la rédaction de l'*Encyclopédie nouvelle*, dont la pensée était judicieuse et utile. C'était en effet chose avantageuse à la science que de marquer la transition entre les siècles précédents et le nôtre par un recueil philosophique qui, sous la forme alphabétique d'un dictionnaire, résumât toutes les questions. Cette enquête servait à liquider le passé et préparer l'avenir. Ceux qui la dressaient, loin d'être obligés de dogmatiser d'une manière aventureuse, ne pouvaient même s'acquitter de leur tâche qu'en s'abstenant avec soin de toute affirmation téméraire. Récapituler les résultats acquis, indiquer les tendances nouvelles, tel était naturellement leur but. Ils avaient à faire du passé une large critique qui permit aux esprits de se tourner vers l'avenir avec sécurité.

Dans l'accomplissement de cette œuvre, il y avait assez d'honneur pour qu'on pût consentir à s'y consacrer longtemps. Toutefois M. Pierre Leroux n'a pas tardé à s'y trouver à l'étroit. Les articles qu'il rédigeait devenaient sous sa plume des morceaux plutôt dogmatiques que critiques, où les inspirations personnelles prenaient plus de place que les résultats positifs, et cependant ces articles ne suffisaient pas à l'ambition de leur auteur, tout en excédant les limites raisonnables d'un dictionnaire. Aussi M. Pierre Leroux a pris le parti de publier sous sa seule responsabilité un livre qui le fit connaître d'un coup comme un philosophe dogmatique aspirant à fonder une école.

*L'Humanité*, tel est l'objet et le titre du livre de M. Leroux. L'auteur annonce qu'il exposera le principe et l'avenir de l'humanité, qu'il donnera la vraie définition de la religion, et qu'il expliquera le sens, la suite et l'enchaînement tant du mosaïsme que du christianisme. Dans le *Faust* de Gœthe, un écolier répond à Méphistophélès, qui lui demande quelle spécialité il a choisie : « Je voudrais embrasser tout ce qui est sur la terre et dans le ciel, la science et la nature. — Vous êtes là dans une excellente direction, » lui répond son interlocuteur.

M. Leroux, en annonçant sur la couverture de son livre qu'il traitera de l'humanité, ne tombe-t-il pas un peu dans le même inconvénient que ce poète qui avait intitulé son poème : *L'Univers*? C'est un redoutable écueil pour l'écrivain que ces synthèses sans horizon et sans rivage. L'immensité devant laquelle il se place le rapetisse, et c'est en se plongeant dans l'universalité des choses qu'il rencontre le néant. L'esprit ne jouit de toute sa force qu'à la condition de la ramasser et de la concentrer sur des points distincts. C'est à travers des formes arrêtées, que leur précision rend lumineuses, qu'il va plus sûrement à l'infini, et l'art seul peut le conduire à une vaste contemplation du vrai.

Ces considérations sur les avantages de la méthode ont peu préoccupé M. Leroux, et avec la connaissance que nous avons de son esprit, nous n'en sommes pas étonné. Des notions nombreuses sur beaucoup de choses, mais acquises d'une manière un peu confuse, plus de fougue dans l'esprit que de vigueur, plus d'impétuosité pour courir après les idées que de puissance pour les maîtriser et les traduire, plus de pétulance dans l'imagination que de critique dans le jugement, toutes ces propriétés diverses d'une intelligence

distinguée, mais incomplète, expliquent l'allure désordonnée de l'ouvrage sur *l'Humanité*. M. Leroux n'a pas, à proprement parler, écrit un livre, mais un énorme article destiné dans l'origine à un dictionnaire. Aussi vous y trouvez le mélange de tous les tons : tantôt vous croyez lire un lambeau de dissertation chronologique appartenant à l'école de Fréret, tantôt vous rencontrez des tirades déclamatoires qui signalent un disciple de Rousseau ; vous passez de l'axiome le plus abstrait à une apostrophe imprévue, et vous vous agitez dans un chaos qui ne se laisse pas débrouiller sans travail. Ne cherchons donc pas dans *l'Humanité* de M. Leroux une œuvre d'art ; la lecture de l'ouvrage est laborieuse même pour ceux que d'ordinaire l'appareil métaphysique ne rebute pas.

Quant au fond des idées, l'auteur appartient à l'école du saint-simonisme ; il en célèbre le fondateur ; il en reproduit les formules avec des transformations sur la convenance desquelles nous nous expliquerons tout à l'heure. Il ne peut y avoir de doute sur la position philosophique prise par M. Leroux : à l'exemple de M. Buchez, il se présente comme élève de l'école française de Condorcet et de Saint-Simon ; mais, moins exclusif que son émule dans le saint-simonisme, il associe à Condorcet et à Saint-Simon Pascal, Charles Perrault, Fontenelle, Bacon, Descartes, Leibnitz et Lessing. M. Leroux invoque le témoignage de ces penseurs pour établir en principe que l'homme est perfectible. *Videtur homo ad perfectionem venire posse*, a dit Leibnitz. Pascal a écrit que le genre humain est un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement. Charles Perrault et Fontenelle ont avancé que la vie de l'humanité n'aurait pas de déclin. Lessing a développé cette thèse que le genre humain passe par toutes les phases d'une éducation successive. M. Leroux considère ces résultats comme acquis et s'en empare, de même qu'il s'est emparé des travaux des psychologues depuis deux siècles pour établir que l'homme est de sa nature et par essence *sensation, sentiment, connaissance*. Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que M. Leroux, qui a déclaré une si rude guerre à l'éclectisme, en prend ici la méthode et les procédés. Ne s'expose-t-il pas à ce qu'on signale dans son livre de nombreuses traces non-seulement d'éclectisme, mais même de *synchrétisme*, comme on dit en termes d'école, puisqu'il n'a pas craint de mêler les résultats des systèmes les plus divers pour tenter d'en former un tout ?

Avant d'arriver à l'examen des points principaux du livre de *l'Humanité*, il est une assertion historique de M. Leroux que nous ne pouvons laisser passer sans contestation. M. Leroux prétend, et nous citons ses expressions, que les anciens n'avaient aucun sentiment, même vague, de la vie collective de l'humanité dans un but quelconque. Qu'il nous permette de lui citer cette phrase de Sénèque : « Les hommes meurent, mais l'humanité elle-même, à l'image de laquelle l'homme est formé, persiste ; au milieu des souffrances et de la ruine des individus, elle n'est pas atteinte. *Homines quidem pereunt : ipsa autem humanitas, ad quam homo effingitur, permanet : et hominibus laborantibus, intereuntibus, illa nil patitur* (1). » Nous regrettons que

(1) L. Annæi Senecæ epist. 65.



M. Leroux n'a pas eu cette phrase présente à la pensée ; il eût pu la prendre pour épigraphe de son livre. Bacon et Leibnitz auraient-ils pu trouver des termes plus généraux que les expressions de Sénèque ? Ce n'est pas tout : cette idée de perfectibilité qui nous rend si fiers, nous devons aussi la partager avec l'antiquité, et c'est encore Sénèque qui assure cette gloire aux anciens. « Je vénère les découvertes de la sagesse et de leurs auteurs, dit le philosophe romain : ces découvertes sont pour moi comme autant d'héritages que j'aurais recueillis. C'est pour moi qu'on a amassé, c'est pour moi qu'on a travaillé. Mais il faut jouir de tout cela en bon père de famille, laisser plus qu'on n'a reçu, et transmettre à ses descendants un héritage agrandi. Il reste encore et il restera beaucoup à faire, et *l'homme qui naîtra dans mille siècles d'ici ne se verra pas refuser l'occasion d'ajouter quelque chose : Nec ulli nato post mille sæcula præcludetur occasio aliquid adjiciendi.* » L'idée de la perfectibilité se trouve ainsi exprimée avec une remarquable énergie. Continuons. Sénèque, après avoir affirmé que le progrès de l'humanité dans la conception des idées est infini, passe à l'application même et s'exprime ainsi : « Mais, quand même les anciens auraient tout découvert, il y aura toujours une étude nouvelle ; c'est l'application, la connaissance et l'arrangement de ces découvertes. » Et plus loin il ajoute : « Les remèdes de l'âme ont été découverts par les anciens ; c'est à nous de chercher comment et quand il faut les appliquer (1). » Il est donc avéré que pendant les premières prédications du christianisme il y avait un penseur vaste et profond, qui, par la voie de la sagesse antique, avait abouti au sentiment d'une humanité solidaire, perfectible et progressive. Nous conseillerons toujours d'apporter beaucoup de prudence dans les assertions qu'on serait tenté de se permettre sur l'ignorance prétendue des anciens.

Sur ce point, M. Leroux doit être d'autant plus de notre avis qu'il est loin de dédaigner l'antiquité. Tout au contraire, il est enclin à voir dans les traditions antiques la reproduction exacte et complète des idées qu'il affectionne le plus. Dans Virgile, dans Platon, dans Pythagore, dans Apollonius de Tyane, dans Moïse, dans Jésus-Christ, il croit retrouver les théories qu'il professe, et, à coup sûr, il ne méprise pas ces grands hommes, qui ont le mérite à ses yeux d'avoir ses opinions. Il y eut un empereur romain, Alexandre-Sévère, qui avait réuni autour de lui les images des sages illustres qu'il honorait comme des dieux ; dans ce singulier oratoire, Apollonius de Tyane figurait à côté du Christ, et Abraham servait de pendant à Orphée (2). L'ouvrage de M. Leroux ressemble un peu à la chapelle d'Alexandre-Sévère ; on y voit associés les hommes et les éléments les plus disparates ; on y reconnaît la tentative d'élever une religion avec des images et des débris des cultes les plus divers.

Nous nous sommes demandé si M. Leroux n'avait pas composé ce qu'il appelle son système avec des emprunts faits confusément à l'histoire. L'auteur affirme le contraire ; il proteste que ce n'est qu'après avoir trouvé la vérité

(1) L. Annæi Senecæ epist. 64.

(2) Voyez Lampridius.

par ses propres inductions qu'il s'est aperçu du rapport qu'elle a avec l'antique théologie. Il nous semble que M. Leroux a souvent été poursuivi par des réminiscences historiques dans la conception de ses idées, et qu'aussi il a importé dans l'interprétation du passé des préoccupations systématiques. Il y a eu trop d'histoire dans ses spéculations philosophiques, et trop de système dans sa manière de comprendre le passé. Le morceau qui sert d'introduction à M. Leroux, et qui, publié pour la première fois il y a plusieurs années, traite du bonheur, présente des qualités critiques qu'on cherche malheureusement en vain dans le reste de l'ouvrage. Ce fragment expose les principales solutions des écoles philosophiques et religieuses sur le bonheur; la rédaction en est claire, et les appréciations judicieuses. Mais, depuis le temps où il a écrit ce morceau, l'ambition de M. Leroux a grandi; il ne lui suffit plus de raconter et d'observer, il dogmatise, il révèle. Le moment est venu d'aborder le fond de sa doctrine.

L'homme est, de sa nature et par essence, sensation, sentiment, connaissance, indivisiblement unis. Voilà la définition psychologique de l'homme. Cette définition rappelle à la fois celle de l'éclectisme, sensation, volonté, raison, et la trinité du saint-simonisme, industrie, science, religion. La terminologie de M. Leroux ne nous paraît pas heureuse. *Sentiment* et *connaissance* sont des expressions bien incomplètes, si on les compare aux mots *volonté* et *raison*. Le mot *connaissance* surtout a quelque chose de secondaire et de restreint qui le rend tout à fait impropre à représenter la sphère intellectuelle de l'homme. Il est complètement inexact de dire que pour Platon l'homme est surtout *connaissance*: c'est contredire ouvertement la portée et le vocabulaire de la philosophie platonicienne. Nous avons été surpris de ne trouver dans l'ouvrage de M. Leroux aucune discussion sur les rapports du sentiment et de la raison. C'est cependant pour notre époque une question capitale. Quand le christianisme parut, il prit pour loi l'amour et non pas la pensée, et il dit: *Bienheureux les pauvres d'esprit, le royaume des cieux est à eux*. Le mot était profond; c'était dire: N'étudiez pas Platon, Cicéron, les stoïques, les épicuriens, mais croyez et vivez comme un croyant; alors à vous le royaume des cieux. La charité, l'amour, étaient les éléments prédominants; la passion avait le pas sur l'idée. Aujourd'hui il ne s'agit pas de prononcer un divorce entre le sentiment et l'intelligence, mais il faut établir entre ces deux puissances de l'homme un rapport normal. L'intelligence ne doit pas étouffer le sentiment, mais le diriger et l'éclairer. Ce sont les excès du sentiment que ne contient pas le frein de la raison, qui produisent les enthousiasmes faux, les prédications insensées, les mouvements démagogiques. Il n'est pas vrai que la science dessèche le cœur; elle le règle et l'épure. Elle seule peut empêcher les sympathies qu'on éprouve naturellement pour les misères humaines de dégénérer en colères aveugles, en réactions furieuses. Voilà un point essentiel tout à fait digne de l'attention d'un penseur.

Après avoir posé comme éléments de la formule psychologique la sensation, le sentiment, la connaissance, M. Leroux établit trois autres termes qui, suivant lui, correspondent aux premiers. « La trinité de l'âme humaine, dit M. Leroux, en prédominance de sensation, donne lieu à la propriété; en pré-

dominance de sentiment, à la famille; en prédominance de connaissance, à la cité ou l'État. » Cette donnée nous semble inadmissible. Nous croyons, au contraire, que tous les principes de l'humanité ont commencé à se développer dans un même point du temps, et que depuis ce moment cette simultanéité n'a jamais été brisée. Sans doute, dans le développement il y a inégalité; mais la prédominance d'une faculté n'est pas telle qu'elle absorbe toutes les autres. Si l'on prend la première forme de l'existence sociale, la vie chasse-resse, comment se figurer le partage de la proie commune, sans que les idées constitutives du droit apparaissent? Le chasseur grossier n'a-t-il pas aussi des notions religieuses? N'adore-t-il pas des divinités en harmonie avec ses instincts? La division parallèle que veut établir M. Leroux n'est ni juste ni féconde.

Toutefois l'erreur de ce point de vue n'empêche pas M. Leroux de reconnaître la famille, la patrie et la propriété comme des choses excellentes en elles-mêmes et nécessaires; ce sont ses expressions. Seulement il pense que la famille, la patrie, la propriété, ont été jusqu'à présent mal organisées. Et pourquoi? Parce qu'elles ne sont pas organisées en vue du genre humain et de la communion du genre humain. *Tout le mal du genre humain vient des castes. Aussitôt que dans votre idéal de société et de politique vous faites entrer le genre humain tout entier, le mal cesse et disparaît de cet idéal.* Si tout le mal vient des castes, M. Leroux doit être rassuré sur le sort de la plus grande partie du monde civilisé, car les castes n'existent plus que dans l'Inde et dans la Chine. Cette forme de la sociabilité a fléchi partout ailleurs sous l'action du temps et de la liberté humaine. Mais M. Leroux voit encore la caste partout où il n'aperçoit pas la loi du genre humain pratiquée telle qu'il la conçoit. Or, voici cette loi : *Aimez Dieu en vous et dans les autres.* Le christianisme, suivant M. Leroux, avait le tort d'abandonner le moi et la liberté humaine, et d'exiger que l'être fini n'aimât que l'être infini. De cette façon, l'homme dédaignait son semblable ou ne l'aimait qu'en apparence et en vue de Dieu. Tout sera redressé dans l'ordre moral dès que l'homme s'aimera soi-même et aimera les autres. Et quel est le moyen le plus sûr d'arriver à ce grand résultat? C'est de ne pas croire à une autre vie hors de la terre.

Le lecteur est sur la trace de l'opinion fondamentale qui sert de base à l'ouvrage de M. Leroux. Qu'on veuille bien suivre ceci : il y a deux *ciel*, un ciel absolu, un ciel relatif; un ciel permanent, un ciel non permanent. Le ciel absolu et permanent embrasse le monde entier; le ciel relatif et non permanent est la manifestation du premier dans le temps et dans l'espace. Ne demandez pas où est le premier ciel, le ciel absolu, car M. Leroux vous répondra qu'il n'est nulle part, dans aucun point de l'espace, puisqu'il est l'infini. Il ne faut pas non plus que votre curiosité vous pousse à vouloir savoir quand le ciel se montrera; il ne se montrera à aucune créature. *Il est*, voilà tout : vous n'en pouvez savoir davantage; mais vous devez croire que ce premier ciel se manifeste de plus en plus dans les créatures qui se succèdent. Tout le mal vient de ce que jusqu'à présent les hommes n'ont pas compris la distinction des deux ciel. Ils ont cru que sur la terre ils n'étaient pas du tout dans le ciel : ils y

étaient un peu. Il ne faut pas nous imaginer que par la mort nous irons d'un bond dans un paradis ; non , mais nous devons renaître de nouveau à la vie avec un degré de plus d'intelligence , d'amour et d'activité. M. Leroux veut que l'homme fasse son paradis sur la terre : il lui défend d'aspirer à une autre vie hors de ce monde ; il dit à l'homme que la vie future ne peut être que la continuation de la vie présente dans un autre point du temps. *Vous parlez des astres , s'écrie M. Leroux ; c'est la terre qui un jour rejoindra les astres. Ce n'est pas l'homme qui , sans l'humanité et sans la terre , ira dans les astres.* On ne peut prêcher l'amour du terre à terre avec plus de fanatisme , et il n'y a pas moyen de dire ici à M. Leroux : *Sic itur ad astra !*

Qui n'a pas par l'imagination plongé dans les abîmes de l'infini ? Qui n'a pas eu sur une autre vie ses spéculations et ses rêves ? Mais ces poétiques élans échappent à la démonstration , et jusqu'à présent il n'est guère arrivé à un penseur de vouloir y trouver les principes d'un système. Ce sont , pour ainsi dire , des *questions réservées* , sur lesquelles chacun prend le parti qui le séduit le plus. Nous ne croyons plus à l'enfer et au paradis comme on y croyait au moyen âge. Les tragiques et sombres croyances qui inspirèrent Dante ont disparu , et la vie humaine ne prend plus pour règle les terreurs ou les espérances qui agitèrent l'âme de nos ancêtres. Dans cette situation morale des esprits , n'est-il pas bizarre de voir un écrivain s'acharner à détruire ce qui pourrait rester encore de foi pour les anciens dogmes , et faire de cette destruction complète la conséquence nécessaire du progrès social ? Non-seulement M. Leroux ne croit pas pour lui-même au paradis et à l'enfer du christianisme , qui lui semblent n'avoir été créés que par la folie des hommes , mais il ne veut pas que l'humanité y croie , et il prétend prouver que dans le passé ses plus illustres représentants n'y ont jamais cru. L'antiquité , selon lui , a pensé que la vie future se passait dans l'humanité , et les opinions anciennes sur les paradis et les enfers ne sont qu'une hérésie dans la tradition humaine.

Comment M. Leroux s'y prend-il pour prouver cette thèse ? Il cite le sixième livre de Virgile , quelques passages de Platon , quelques lignes d'Apollonius ; il interprète Pythagore , et il s'imagine avoir reconstruit la véritable croyance de l'antiquité. M. Leroux a raison de célébrer le génie de Virgile , mais il se trompe quand il pense que l'Énéide peut donner sur les croyances antiques des témoignages aussi certains que l'Iliade en ce qui concerne les Grecs , et la Bible pour ce qui regarde les juifs. Virgile , qui avait sans contredit une connaissance profonde tant des croyances populaires que des dogmes philosophiques , écrivait avec toute la liberté de son siècle et de son génie. Ses chants étaient ceux d'un poète indépendant , et non d'un hiérophante orthodoxe et fanatique. Il mêlait à sa convenance les mystères d'Éléusis et les dogmes de Pythagore et de Platon ; il chantait , non pas tant ce que les hommes avaient cru , que ce qu'il croyait lui-même. Et puis il parlait en poète ; il choisissait les tableaux les plus séduisants , et parmi les croyances populaires les plus poétiques images. Le célèbre Heyne a très-bien saisi ce mélange , quand il recommande de ne pas chercher dans le sixième livre de l'Énéide une exposition exacte du dogme platonicien ; ces dogmes y sont bien , mais mêlés avec les



principes de Pythagore, mais accommodés aux vulgaires opinions. En un mot, Virgile n'a pas fait l'œuvre d'un théologien ou d'un philosophe, mais d'un poète (1). Platon lui-même, et M. Leroux le reconnaît, a beaucoup varié sur la manière de se représenter la vie future. Le philosophe d'Athènes, comme le remarque encore Heyne (2), a écrit sur les enfers les choses les plus diverses, et toujours il déclare s'appuyer sur un mythe. On ne traitera pas ce procédé de fantaisie, si l'on songe que Platon n'avait pas moins de justesse dans l'esprit que de richesse dans l'imagination. Platon savait fort bien que, sur la vie qui peut attendre l'homme au sortir de la terre, il n'était guère possible de dogmatiser d'une manière sûre et définitive; aussi s'attachait-il à dégager tout ce qu'il y avait de vraisemblable et de beau dans les imaginations populaires, et avec ces poétiques éléments il élevait, non pas la vérité, mais de magnifiques hypothèses dont la variété et la contradiction rehaussaient encore le prix à ses yeux. Eût-on voulu que le divin disciple de Socrate n'eût sur un tel sujet qu'un point de vue, qu'une seule inspiration? Nous l'aimons mieux quand il donne un libre cours à la fécondité de son génie, et quand des plis de son manteau grec il laisse tomber d'inépuisables enchantements pour la crédulité humaine. Platon échappe donc aussi bien que Virgile à la critique de M. Leroux, quand elle cherche des complices de ses opinions. L'auteur serait-il plus heureux avec Pythagore? Pythagore! celui de tous les philosophes de l'antiquité dont la doctrine et la vie sont le plus obscures! On discute encore pour savoir où et quand il est né, s'il se forma à l'école de Thalès et d'Anaximandre, ou à celle des prêtres de l'Égypte; dans l'antiquité, les uns prétendaient qu'il n'avait rien écrit (5), les autres citaient les titres de ses ouvrages. On a toujours été réduit aux conjectures sur les véritables dogmes de sa philosophie. M. Leroux lui-même avoue que Pythagore se trouve le philosophe de l'antiquité le plus difficile à comprendre, et qu'il ne sera compris que lorsque la doctrine de la perfectibilité aura pris les développements nécessaires. Pythagore, suivant M. Leroux, a eu l'idée de perpétuité de l'être, de persistance et d'éternité de la vie, et en même temps l'idée de mutabilité de la forme, ou de changement dans les manifestations de la vie. Or, toujours selon M. Leroux, cette double idée conduit à la doctrine moderne de la perfectibilité, de telle façon que Leibnitz et Saint-Simon sont les corollaires de la pensée de Pythagore. M. Leroux ne s'aperçoit pas qu'il tombe dans les mêmes préoccupations erronées qui dictèrent à Jamblique et à Porphyre leur biographie de Pytha-

(1) Etsi vero Virgilio animo Platonica placita insedissee supra haud negaverim, non tamen ille putandus est Platonis philosophiam nobis tanquam trutinâ appendisse aut annumerasse, ut adeo ad illam omnia revocari possint; verum miscuit ille Pythagoreâ Platonis, tum tenendum est, philosophemata illum cum dilectu et poetica lege tractasse, et ad vulgares opiniones et popularem philosophiam deflexisse, tum alia ex superstitione vulgari, cum qua convenisse videntur nonnulla in Teletis, immiscuisse, quod poetam epicum facere fas erat. (Heyne. excursus XIII ad librum VI.)

(2) Ter vel quater hunc sermonem (de inferis rebus) instituit Plato, diversis quidem modis, at ubique *mythum* se afferre profitetur. (*Ibidem.*)

(5) Diogenis Laertii lib. VIII, cap. 4, § v.

gore. Ces néo-platoniciens voulaient aussi trouver dans Pythagore l'origine de leurs propres doctrines et du mysticisme oriental qu'ils opposaient aux progrès du christianisme naissant ; mais la saine critique et le bon sens du genre humain ont toujours résisté à ces caprices qui dénaturent le passé dans l'intérêt d'un parti ou d'une secte. Enfin, M. Leroux veut retrouver ses opinions dans Apollonius de Tyanes. Cet illustre Cappadocien, qui voulut reformer le paganisme comme Zoroastre avait reformé la religion des Perses, avait, comme on le sait, commencé son initiation philosophique par les doctrines de Pythagore. Après un long séjour dans le temple d'Esculape en Cilicie, et un silence de cinq ans, il avait voyagé, il était allé demander aux brahmanes les derniers arcanes de la science ; il avait passé par Ninive, il séjourna vingt mois à la cour du roi des Parthes ; enfin, il arriva dans l'Inde. Personne n'ignore que la pensée qui inspirait Apollonius fut de puiser aux sources les plus vives de la sagesse orientale des moyens de régénération pour le polythéisme. Effort impuissant, mais noble tentative ! Quoi qu'il en soit, Apollonius fut le disciple du brahmanisme antique. M. Leroux remarque que la doctrine contenue dans le fragment qu'il cite, non-seulement rappelle les Védas, mais porte des traces évidentes de l'école du sankhya et du bouddhisme. Or, si Apollonius pense absolument de même que M. Leroux, il suit que ce dernier n'a pas d'autre philosophie que le panthéisme indien.

Mais à ce compte, où est la nouveauté du dogme que nous apporte l'auteur de *l'Humanité* ? Il est sans doute fort glorieux pour les penseurs profonds et les grandes écoles qui l'ont précédé d'avoir partagé les opinions qu'il devait lui-même avoir plus tard ; mais, comme il y a de leur côté une priorité incontestable, l'originalité du dernier venu pourrait rencontrer des incrédules. A force de vouloir trouver dans l'histoire du monde et de la science des soutiens et des patrons pour les principes qu'il affectionne, M. Leroux ne s'est pas aperçu qu'il disparaissait lui-même dans l'escorte illustre qu'il se donnait.

Et puis, autre inconvénient, si dès la plus haute antiquité on a pensé ce qu'on pense aujourd'hui au XIX<sup>e</sup> siècle, où sera donc le progrès ? On le détruit en le mettant à l'origine des temps et des choses, et, pour le faire trop triompher dans le passé, on le bannit du présent. Voici Moïse qui comparait à son tour dans cette évocation de grands hommes. Moïse est, aux yeux de M. Leroux, un profond philosophe, parce qu'il a déposé dans la Genèse, la *doctrine de la vie*. Mais, avant d'aller plus loin, constatons à quelles influences a cédé M. Leroux dans sa nouvelle interprétation de la Bible.

Tous ceux qui se plaisent aux études de haute métaphysique et de théosophie, connaissent les productions de Fabre d'Olivet. Cet écrivain a composé un ouvrage considérable intitulé *la Langue hébraïque restituée*, dans lequel il traduit d'une manière tout à fait nouvelle les dix premiers chapitres de la Genèse. Il a donné aussi un commentaire des *Vers dorés* de Pythagore, où il cherche à établir que les idées philosophiques qu'on y trouve avaient été les mêmes dans tous les temps et chez tous les hommes capables de les concevoir. Enfin, il a composé un livre qui rappelle le titre et l'objet de l'ouvrage de M. Leroux, car il est intitulé : *Histoire philosophique du Genre humain* ; livre où il a entrepris de faire connaître quels sont, selon lui, les véritables

principes de la sociabilité. M. Leroux a emprunté à Fabre d'Olivet l'idée que la Genèse de Moïse n'est qu'une expression symbolique, et ne doit pas être prise dans un sens purement littéral. Il admire la profondeur et la suite des pensées que Fabre d'Olivet découvre dans le texte, il pense avec lui qu'*Adam* dans Moïse veut dire l'*humanité*; il adhère entièrement aux opinions de Fabre d'Olivet, quand ce dernier dit : « Ce livre est un des livres géniques des Égyptiens, sorti, quant à sa première portion, appelée *Beræshith*, du fond des temples de Memphis et de Thèbes. » Comme Fabre d'Olivet, M. Leroux pense encore que les mots *tu mourras*, adressés par Dieu à Adam, veulent dire : *tu passeras à un autre état*. Quant à la nature de Dieu, il adopte la traduction de l'auteur de *la Langue hébraïque restituée*, et il appelle Dieu *lui les dieux*, c'est-à-dire *l'unité et la multiplicité*. Nous renvoyons M. Leroux à tous les débats scientifiques dont furent l'objet, de la part des hébraïsants, les opinions de Fabre d'Olivet, puisqu'il s'en est emparé, et nous passons à une autre interprétation de la Bible, qui rappelle une des manières de voir du saint-simonisme.

Caïn tue son frère Abel. Qu'est-ce que Caïn? C'est l'homme de la tentation, l'homme du *plein*, l'homme de l'activité physique; il s'empare de la terre, c'est le propriétaire. Et qu'est-ce qu'Abel? C'est l'homme du *vide*, l'homme de désir, l'homme de sentiment; il mène une vie nomade, il erre à la façon des bergers. Caïn tue son frère pour ne pas partager la terre avec lui; c'est un égoïste, mais son égoïsme a pour lui des suites fâcheuses; il s'est appauvri en ne reconnaissant pas la solidarité fraternelle, et quand Dieu le condamne à vivre misérable, *il lui donne une leçon d'économie politique*. Caïn poursuit son œuvre, l'établissement de la propriété et de l'inégalité parmi les hommes. Mais le dernier né d'Ève, Seth, vient représenter un retour vers le bien. Seth est l'homme de la connaissance et de la justice. Il y a donc en présence deux races, la race de Caïn et la race de Seth. Ces deux races, après avoir marché isolément, se sont mêlées; c'est l'attrait de la volupté qui les a réunies, mais il n'est résulté de ce mélange que plus de corruption. Le déluge coïncide avec cette perte morale du genre humain. Une petite fraction de l'humanité est sauvée; cette fois elle ne s'appelle plus *Adam*, elle s'appelle *Noé*, et les trois races nouvelles se nomment *Sem*, *Cham* et *Japhet*.

Maintenant voici l'explication métaphysique élevée à sa plus haute formule. Dans la triade d'*Adam* et dans la triade de *Noé*, le type humain est considéré sous ses trois divisions fondamentales, sensation, sentiment, connaissance; la sensation a pour représentants Caïn et Cham; le sentiment, Abel et Japhet; la connaissance, Seth et Sem. En d'autres termes, ces trois types sont l'*industriel*, l'*artiste* et le *savant*, de façon que la véritable gloire de Moïse, auteur du *Beræshith*, est d'avoir été le précurseur de Saint-Simon.

Traiter ainsi l'histoire, c'est l'abolir. En vain vous déclarez reconnaître dans la tradition quelques vérités élémentaires du genre humain, si l'interprétation fantastique que vous en faites est en désaccord avec tout ce qu'en ont pensé jusqu'à présent les autres hommes. M. Leroux a-t-il pu raisonnablement concevoir l'espérance qu'on adoptât son commentaire de la Genèse? Ses imaginations seront pour les orthodoxes un sujet de scandale. Les hommes versés dans

la science du mysticisme et de la cabale (1) trouveront ses conceptions superficielles et empreintes de matérialisme. Enfin les critiques de l'école rationnelle feront une sévère justice de tant d'hypothèses aventureuses. Que reste-t-il aujourd'hui des idées émises dans le dernier siècle par Boulanger sur l'origine des religions et des sociétés? On en cherche en vain l'influence et la trace. L'histoire ne peut être féconde pour l'instruction du genre humain, que lorsqu'elle est traitée avec ce bon sens mâle et simple qui sait à la fois s'élever aux vérités les plus hautes, et se communiquer à toutes les intelligences. C'est sans doute un utile travail que de dégager de l'enveloppe des traditions l'élément humain dont la vérité est éternelle; mais la première condition du succès est de ne pas substituer des hallucinations au trésor caché dont on veut être l'inventeur.

Certes les livres qui sont le testament des croyances juives veulent être médités par ceux qui prétendent jeter sur l'histoire du genre humain un coup d'œil profond. Ils exposent un grand nombre de faits religieux et moraux; leur simplicité élémentaire et substantielle les rend un des documents les plus précieux de l'histoire humaine. Il y a donc pour le philosophe et le moraliste une ample moisson à recueillir dans les chroniques hébraïques. Moïse, avec son initiation égyptienne et sa nature juive, avec la double force d'un génie contemplatif et d'un esprit pratique, s'offre comme un enseignement inépuisable. Mais, si on veut la bien étudier, il ne faut pas mutiler cette grande nature; il ne faut faire de Moïse ni un prêtre de Memphis, ni un philosophe grec; l'individualité infinie de ce législateur veut être saisie avec force et avec sincérité.

Il semblait que le christianisme offrait, avec les opinions de M. Leroux, des différences assez tranchées pour qu'on pût espérer qu'il n'y chercherait pas l'expression anticipée de ses doctrines. Quelle apparence en effet qu'on veuille trouver dans les croyances chrétiennes la justification d'un système qui enferme dans ce monde la destinée possible de l'homme! Quelle promesse plus explicite et plus solennelle que celle faite par le Christ à ceux qui auraient foi en lui, d'une autre vie dans le royaume des cieux! C'est cette magnifique promesse, ce sont les divines espérances qu'elle éveilla qui gagnèrent tant d'âmes à la doctrine prêchée par Jésus. On était las de la terre; la plénitude des voluptés terrestres n'avait laissé dans les cœurs qu'un vide infini. Les Romains, ces maîtres des autres hommes, s'étaient mis à prendre en dégoût ce monde même qu'ils avaient conquis et dont ils jouissaient brutalement. Le christianisme vint à propos jeter l'anathème sur ce monde; les hommes en étaient rassasiés: ils se précipitèrent avidement dans l'espoir de quelque chose d'inconnu; ils s'immolèrent eux-mêmes avec joie à l'idéal qu'on leur présentait, et ils étaient pressés de mourir pour aller mieux vivre ailleurs. Croit-on que, si les Romains n'eussent reconnu dans les prédications du Christ et du grand apôtre que ce qu'ils avaient lu dans le sixième livre de Virgile, ils auraient détrôné leurs dieux pour arborer la croix? Ils regorgeaient d'idées philosophiques, Sénèque les en avait abreuvés. Le précepteur de Néron leur avait

(1) Voyez l'ouvrage allemand de Molitor, sur *la Philosophie de la Tradition*.



dévoilé les profondeurs de l'âme humaine, ses corruptions comme ses grandeurs; le stoïcisme leur avait tout enseigné, mais ne leur avait rien promis, et la majorité du genre humain passa du côté des croyances qui ouvraient les cieux au martyr.

Voilà qui est de notoriété historique. C'est un bizarre dessein de vouloir s'insurger contre une telle évidence. M. Leroux espère-t-il persuader au genre humain que depuis dix-huit cents ans il s'est trompé sur le sens et la portée des paroles du Christ? Nous doutons fort du succès de ce nouveau genre de révélation. Les doctrines de Jésus-Christ, affirme M. Leroux, étaient absolument les mêmes que celles de Moïse. Dieu était pour Jésus, comme pour Moïse, l'unité et la multiplicité; la doctrine de Jésus, comme celle de Moïse, se résume dans ce grand mot : *Dieu et l'humanité*. Enfin, Jésus n'a jamais entendu par son royaume ou son règne, ou par le règne et le royaume de son père, que la terre régénérée, et il n'y avait pas d'autre lieu pour ce royaume que la terre et l'humanité. On est confondu de l'intrépidité de pareilles assertions. Et d'abord quelles en seraient les conséquences nécessaires? Si Jésus-Christ n'a pensé que ce qu'a pensé Moïse, il n'y a pas de progrès du mosaïsme au christianisme. Il n'y a ni différence ni développement dans la marche de l'humanité. Si le Christ n'a jamais annoncé une vie divine, mais une autre vie humaine, le genre humain depuis dix-huit siècles serait le jouet d'une immense déception.

Nous ne saurions mieux rétablir la vérité historique qu'en citant quelques paroles de Bossuet où se trouve éloquemment caractérisée la différence qui sépare Moïse et Jésus-Christ. « Moïse, dit Bossuet, était envoyé pour réveiller par des récompenses temporelles les hommes sensuels et abrutis. Puisqu'ils étaient devenus tout corps et tout chair, il les fallait d'abord prendre par les sens, leur inculquer par ce moyen la connaissance de Dieu et l'horreur de l'idolâtrie à laquelle le genre humain avait une inclination si prodigieuse. Tel était le ministère de Moïse. Il était réservé à Jésus-Christ d'inspirer à l'homme des pensées plus hautes et de lui faire connaître dans une pleine évidence la dignité, l'immortalité et la félicité éternelle de son âme... » Et encore, « il fallait que Jésus-Christ nous ouvrît les cieux pour y découvrir à notre foi cette cité permanente où nous devons être recueillis après cette vie. Il nous fait voir que, si Dieu prend pour son titre éternel le nom de Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, c'est à cause que ces saints hommes sont toujours vivants devant lui. Dieu n'est pas le Dieu des morts; il n'est pas digne de lui de ne faire comme les hommes qu'accompagner ses amis jusqu'au tombeau sans leur laisser au delà aucune espérance, et ce lui serait une honte de se dire avec tant de force le Dieu d'Abraham, s'il n'avait fondé dans le ciel une cité éternelle où Abraham et ses enfants puissent vivre heureux. C'est ainsi que les vérités de la vie future nous sont développées par Jésus-Christ. Il nous les montre même dans la loi : la vraie terre promise, c'est le royaume céleste... » Enfin, Bossuet termine ainsi sa lumineuse exposition : « Par la doctrine de Jésus-Christ, le secret de Dieu nous est découvert, sa loi est toute spirituelle, ses promesses nous introduisent à celles de l'Évangile et y servent de fondement. Une même lumière nous paraît partout; elle se lève sous les patriarches; sous Moïse et sous les

prophètes elle s'accroît ; Jésus-Christ , plus grand que les patriarches , plus autorisé que Moïse , plus éclairé que tous les prophètes , nous la montre dans sa plénitude (1). » On dirait que Bossuet avait prévu la confusion qu'on chercherait à établir plus tard entre le mosaïsme et le christianisme , et l'identité mensongère dans laquelle on chercherait à envelopper Moïse et le Christ.

Les discussions vraiment fécondes ne peuvent s'instituer que sur des faits certains reconnus par le bon sens et la bonne foi de tous. Ce n'est pas en déroutant les esprits sur l'interprétation du passé qu'on pourra les disposer à comprendre les vérités par lesquelles on prétend les éclairer. M. Leroux ne croit pas à l'enfer et au paradis des chrétiens , cela ne nous surprend pas ; il veut présenter à son siècle , au lieu et place de ces croyances , d'autres opinions qu'il croit plus vraies , cela lui est permis. Mais qu'il n'ait pas la prétention de trouver des auxiliaires dans les rangs mêmes de ceux qu'il attaque. Nous avons vu plus haut comment M. Leroux entend qu'il y a deux ciel , le ciel absolu et le ciel relatif , qui tous deux sont sur la terre. Eh bien ! à l'en croire , saint Mathieu avait absolument les mêmes opinions que lui sur les deux ciel , et non-seulement le sadducéen saint Mathieu , mais le pharisien saint Luc , l'essénien saint Marc et le platonicien saint Jean. Pour tous ces disciples du Christ , il ne s'est jamais agi d'un Dieu dans le ciel. Quand Jésus-Christ dit : *Notre père qui est dans les cieux* , il veut aussi bien dire , *qui est sur la terre*. Sur ce point , M. Leroux cite Aristote. Le philosophe de Stagyre a énuméré dans son *Traité du monde* tous les noms divers que l'homme donne à Dieu. Il qualifie Dieu tour à tour par les épithètes de tonnant , d'éthéréen , de pluvieux , de foudroyant ; il l'appelle aussi sauveur , affranchisseur ; il l'appelle enfin *céleste et terrestre*. Le lecteur demandera ce que vient faire ici Aristote.

Je prétends

Qu'Aristote n'a point d'autorité céans.

On se trompe : M. Leroux commente l'Évangile avec le passage que nous venons d'indiquer , et , après l'avoir transcrit , il conclut par ces mots : *Je dis donc...* Ainsi c'est Aristote qu'il nous faut croire sur le sens et la portée des paroles du Christ ! La confusion de toute idée et de toute notion a-t-elle jamais été poussée plus loin ?

Le sadducéen saint Mathieu , dont M. Leroux veut faire à la fois un athée et une sorte de terroriste , est précisément celui de tous les évangélistes qui parle le plus de la vie future. Mathieu met dans la bouche de Jésus jusqu'à sept paraboles concernant toutes le royaume des cieux. De ces sept paraboles , Luc n'en a que trois , comme le remarque le docteur Strauss. On n'a jamais indiqué la vie future en termes plus positifs que ne le fait le premier évangéliste. Que pense M. Leroux de ce passage : « Je vous déclare que plusieurs viendront d'Orient et d'Occident , et auront place dans le royaume des cieux

(1) *Discours sur l'histoire universelle*, seconde partie, chap. vi : Jésus-Christ et sa doctrine.

avec Abraham, Isaac et Jacob (1)? » Et cet autre verset : « Celui qui conserve sa vie, la perdra, et celui qui aura perdu sa vie pour l'amour de moi, la retrouvera (2)... Quiconque aura donné seulement à boire un verre d'eau froide à l'un de ces plus petits, comme étant de mes disciples, je vous dis en vérité qu'il ne perdra point sa récompense (3)... Prenez bien garde de ne mépriser aucun de ces petits, je vous déclare que dans le ciel leurs anges voient sans cesse la face de mon père, qui est dans les cieus (4). » Ces anges, dont parle l'évangéliste, et dont il est souvent question dans d'autres endroits du Nouveau Testament, contrarient un peu M. Leroux; cependant il reprend courage, et pense qu'il est possible de *s'expliquer ces taches dans l'Évangile*. Il les attribue aux superstitions orientales, à l'ignorance des évangélistes, à la mauvaise physique du temps, *au degré inévitable d'inconséquence qui est le lot des plus grands hommes*. Enfin, les anges sont duement déclarés par M. Leroux n'être que de simples figures, ou symboles d'une idée métaphysique. En effet, il faut bien les réduire à de pures abstractions, puisqu'en supprimant le paradis on ne sait plus où les mettre.

Le christianisme a pour base l'opposition entre l'existence terrestre et la vie divine. Le mysticisme, qui en est l'âme, avait nécessairement pour conséquence cette dualité du ciel et de la terre, l'élevation vers l'un et le mépris de l'autre. Comment fermer les yeux devant un si évident contraste? M. Leroux, qui cite plusieurs fois saint Paul, aurait bien dû reconnaître dans les enseignements de l'apôtre l'ascétisme profond dont ils sont empreints. Toujours saint Paul a des paroles de dédain pour cette vie d'ici-bas, pour *cette figure du monde qui passe*. Pour choisir entre tous les exemples que nous pourrions produire ici, que dit l'apôtre quand il traite la question du mariage? Quelle est à ses yeux la raison souveraine qui fait du célibat une condition supérieure? C'est que le célibat vous permet de songer aux affaires du Seigneur, tandis que le mariage vous plonge dans les affaires du monde (5). Le monde et Dieu! Tel est l'éternel antagonisme qui caractérise le christianisme à toutes les époques, dans la bouche de Jésus, de Jean, de Paul, dans les écrits des pères, et, pour les temps modernes, aussi bien dans les ouvrages de Luther que dans ceux de Bossuet.

La critique qu'a tentée M. Leroux des principes du christianisme, est tout à fait insuffisante. Ce n'est pas avec quelques rapprochements tirés de Platon ou d'Aristote qu'il est possible d'approfondir et de juger l'esprit de la religion chrétienne. Cet esprit est original, *sui generis*. Après s'être manifesté par Jésus-Christ, il a eu ses phases, ses développements. Pendant plusieurs siècles, il a régné sans discussion; depuis trois cents ans, sa domination tant spirituelle que temporelle a traversé de rudes épreuves. Pour ne parler ici que des débats de doctrine, l'histoire et les principes de la religion chrétienne ont été

(1) S. Mathieu, chap. VIII, vers. 11.

(2) *Idem.*, ib., vers. 59.

(3) *Idem.*, ib., vers. 42.

(4) *Idem.*, chap. XVIII, vers. 10.

(5) *Epistola Pauli, ad Corinthios*, cap. VII.

l'objet de controverses infinies ; la critique du christianisme est devenue une science qui de nos jours, surtout en Allemagne, a jeté le plus vif éclat. Nous renverrons M. Leroux, s'il veut prendre quelque idée de ces travaux contemporains, au livre récent du docteur Strauss, qui, indépendamment de son originalité, a le mérite d'exposer avec une lucidité consciencieuse les opinions théologiques qui se sont produites depuis soixante ans. Les personnes sincèrement attachées au christianisme, comme religion et comme doctrine, n'accorderont aucune importance aux reproches dirigés par M. Leroux contre l'objet de leur foi, parce qu'elles lui refuseront, non sans fondement, la connaissance de ce qu'il attaque.

Si M. Leroux ne paraît pas destiné à exercer quelque influence sur l'esprit des chrétiens, satisfera-t-il les philosophes? En deux mots, voici son système, et nous transcrivons ses propres expressions :

« Il y a deux mondes, le monde de l'être, et le monde des manifestations.

» A l'essence de la vie répond donc un ordre, et à la manifestation de la vie un autre ordre.

» La vie est toujours présente. Donc ce présent embrasse le temps dans son immensité, dans son infinité. Vous êtes éternel, puisque vous vivez. »

Telle est la conviction que M. Leroux veut donner à l'homme, c'est qu'il est éternel. Et quel est l'argument décisif? Le voici : « En vous démontrant qu'à un instant donné, dit M. Leroux en s'adressant à l'homme, vous êtes en communion nécessaire avec l'humanité, je vous montre que vous le serez toujours, puisque vous ne l'êtes réellement à un instant donné que parce que virtuellement vous l'êtes toujours, en un mot que vous l'êtes par essence. » Ce qui revient à dire : l'homme sur cette terre n'a qu'une existence courte et souvent misérable ; il y vient sans aucun souvenir d'y avoir déjà vécu ; il y meurt sans avoir jamais la pensée qu'il puisse y revenir. Eh bien ! c'est précisément de ces faits qu'il faut conclure que l'homme est éternel comme homme, qu'il a vécu sur cette terre avant d'y paraître, et qu'il y reviendra après en être sorti. — Si tel est le dogme de la religion qu'élabore M. Leroux, nous déclarons ce dogme nouveau plus obscur, plus incompréhensible, que toutes les révélations contre lesquelles a protesté le bon sens humain ; ce sera le cas plus que jamais de s'écrier : *Credo quia absurdum!*

Mais quel intérêt si grand pousse M. Leroux à tant insister sur l'éternité humaine de l'homme? C'est qu'il est persuadé que, si l'homme n'est pas convaincu de cette éternité, il ne sera ni moral ni sociable ; l'homme doit s'identifier avec l'humanité, pour avoir le désir de lui être utile, et pour vouloir concourir au bien général dont il reviendra plus tard prendre sa part lui-même. Voilà la sanction religieuse imaginée par M. Leroux. C'est de l'égoïsme, c'est une prime offerte à travers les siècles à l'intérêt bien entendu ; mais nous craignons fort que l'égoïsme ne se paye pas de telles chimères, et qu'il ne préfère prélever sur-le-champ ses satisfactions et ses jouissances.

Il est bizarre que l'auteur de *L'Humanité*, qui parle tant de l'infini, en ait si fort matérialisé le sentiment. Spinoza, dit M. Leroux, appelle en un endroit de ses écrits les âmes particulières des modifications subites et passagères de l'âme du monde. Il aurait dû dire : des modifications *durables* d'une certaine



façon et véritablement éternelles de l'âme du monde. Mais nous renverrons M. Leroux précisément à la lettre de Spinoza qu'il cite ; il y verra qu'il ne faut pas confondre la durée avec l'éternité ; la durée, c'est l'existence des formes ; l'éternité n'appartient qu'à la substance. Il y a bien de la témérité à vouloir donner à Spinoza une leçon d'idéalisme. Si M. Leroux se fût plus pénétré des principes de l'illustre représentant du panthéisme, il n'eût pas caressé cette singulière fantaisie de vouloir faire renaître l'individualité humaine. Quand l'âme s'exalte et se recueille à la fois dans le sentiment de l'infini, elle aspire à s'anéantir dans le sein de l'éternelle substance qui est aussi l'éternelle idée. Dans ces suprêmes moments, où la vie a son expression la plus pure, l'individu sent qu'il doit périr, et il s'en réjouit. Ne venez pas lui offrir la grossière image d'un retour possible sur la terre, car déjà, par l'élévation de sa pensée et de son désir, il anticipe l'éternité.

Hegel n'est pas moins maltraité que Spinoza par M. Leroux. « L'interprétation du christianisme sortie de l'école de Hegel, dit M. Leroux, prétend à la vérité expliquer le christianisme comme un produit de l'esprit humain ; mais apparemment c'est un produit qui s'est fait sous l'inspiration du hasard, et sans que la Providence y soit pour rien : car l'explication en question ne montre dans le christianisme aucune vérité quelconque qui vaille la peine d'être appelée religion, et l'existence même de son fondateur, loin d'être nécessaire, n'est pas même probable dans cette explication. » On croit rêver en lisant des assertions aussi absolues et aussi erronées. Faut-il apprendre à M. Leroux que la religion, et en particulier le christianisme, a été l'objet, de la part de Hegel, des explications les plus profondes ? Qu'il lise les ouvrages de ce grand homme, entre autres son *Histoire des Religions* ; qu'il lise encore les livres de ses disciples, de Marheinecke, de Rosenkrantz, de Strauss. La nécessité de la venue du Christ n'a pas été prouvée par l'école de Hegel ! Mais c'est sur ce fait fondamental qu'elle a porté tout l'effort de la démonstration. Il fallait, a dit cette école, un Dieu homme renfermant à la fois l'essence divine et la personnalité humaine, qui, tout en étant Dieu, dépendit de la nature, et qui prouvât par la mort humaine la réalité de l'incarnation divine. Ce n'est pas assez, il fallait qu'à la souffrance physique se joignît la souffrance morale, que causent l'ignominie et l'imputation du crime. Enfin, comme la mort du Christ était un retour vers Dieu, elle fut nécessairement suivie de la résurrection et de l'ascension. C'est au contraire un des grands mérites de la philosophie de Hegel d'avoir donné du christianisme une explication métaphysique qui n'en dénaturât pas la réalité historique, et d'avoir dégagé du milieu des croyances et de l'histoire l'esprit et l'idée.

On dirait qu'en prodiguant les hypothèses aventureuses et les jugements hasardés sur les hommes et sur les choses, M. Leroux n'a point songé qu'il trouverait des contradicteurs. Cependant notre siècle a l'esprit éminemment critique ; il examine, il retourne sous toutes leurs faces les opinions qu'on veut lui imposer. En France et en Allemagne, il y a un nombre de gens qui savent l'histoire des croyances religieuses et des idées philosophiques, et qui sont en état de reconnaître les souvenirs, les emprunts et les non-sens historiques avec lesquels on cherche à produire l'illusion d'un système. Les temps

sont durs pour les révélateurs. On rencontre à chaque pas des esprits chagrins, incrédules, qui ne craignent pas de déconcerter par d'importunes objections le dogmatisme qui rend ses oracles. Nous regrettons qu'un esprit aussi distingué que celui de M. Leroux ait abandonné la direction saine et féconde dans laquelle il travaillait il y a plusieurs années, pour prendre l'allure et le ton d'un fondateur de secte et d'école. Qu'on compare les morceaux qu'écrivait M. Leroux en 1855 et en 1854, entre autres le fragment intitulé : *De la Loi de continuité qui unit le XVIII<sup>e</sup> siècle au XVII<sup>e</sup>*, et les premiers articles qu'il a donnés à l'Encyclopédie nouvelle, avec son ouvrage de *l'Humanité*. Quelle différence ! Dans ses premières productions, M. Leroux doute, cherche, observe, expose, discute, et finit par déduire quelques idées dont la justesse et la fécondité frappent l'esprit. Aujourd'hui M. Leroux affirme, tranche, dogmatisme ; il ne connaît plus le doute ; la plus légère indécision n'entre plus dans son esprit ; il a pris le ton d'un maître, d'un prophète. Cette transformation n'est pas heureuse. De nos jours, on vous écoute d'autant moins que vous annoncez davantage avoir tout découvert ; voilà déjà la prédication compromise. Que sera-ce si le petit nombre qui s'arrête pour l'entendre reconnaît que l'annonce est trompeuse, et que la forme d'une obscure et ambitieuse phraséologie ne renferme rien de nouveau ? Si M. Leroux veut se créer, nous ne disons pas une école, mais des lecteurs, il faut qu'il change de route, et qu'il revienne aux procédés de ses premiers travaux.

Le passé est percé à jour ; nous connaissons de plus en plus tout ce qui, avant nous, a été dit et pensé dans les temples et les écoles ; nous savons la tradition. Mais n'y a-t-il rien au delà ? Ce qui distingue l'esprit philosophique, c'est précisément la mobilité infatigable avec laquelle il s'engage à la découverte. Nous croyons avoir eu raison d'écrire quelque part : « La philosophie est le mouvement éternel de l'esprit humain, les religions en sont les haltes. » Aussi ce qu'on demande aux penseurs, ce n'est pas d'altérer les traditions, de les défigurer par des commentaires sans fondement, mais, tout en les respectant dans leur réalité historique, d'imprimer à l'esprit humain une impulsion qui permette de les dépasser. M. Leroux admire beaucoup Lessing, et il a raison. Cependant, que fait Lessing ? Dans quelques pages substantielles et fortes, il constate, sans la dénaturer, la tradition religieuse, et il en tire quelques inductions fécondes pour les progrès possibles de l'humanité. C'est la vraie méthode du penseur : d'un côté l'histoire traitée avec une intelligence loyale et sévère, de l'autre les idées spéculatives avec leurs conclusions et leurs découvertes. Cette sobriété et ce discernement dans les différentes applications de l'esprit humain produisent seuls les œuvres durables.

LERMINIER.

---

## UNE VISITE

# AU ROI GUILLAUME.



Dans une des plus belles et des plus longues rues de La Haye , à gauche en allant vers les dunes mélancoliques de Scheveningen , on aperçoit une maison bien moins large et moins splendide que celles des banquiers d'Amsterdam , une maison à un seul étage , construite au fond d'une cour assez étroite , touchant par deux petites ailes parallèles à l'alignement de la rue , et gardée par deux factionnaires. C'était naguère encore la demeure d'un roi qui a régné pendant quinze ans sur de riches provinces et de vastes colonies , et qui , après avoir perdu par une révolution subite la moitié de ses États , vient d'abdiquer volontairement la couronne qui lui restait et se retire dans la vie privée. Tous les mercredis , vers onze heures , on pouvait voir devant la royale habitation de la Veenstraat un singulier spectacle. Des hommes à pied et en voiture , en habit brodé et en veste de matelot , arrivaient à la porte du palais , traversaient pêle-mêle les cours , et s'avançaient vers les appartements du roi. Tous les mercredis , Guillaume I<sup>er</sup> donnait audience à ses sujets. On entrait , on inscrivait son nom sur une feuille de papier , et l'on était admis à tour de rôle devant le roi. Un aide-de-camp , tenant la liste en main , appelait l'un après l'autre chacun de ceux qui s'étaient inscrits , l'introduisait auprès du roi , puis se retirait sur le seuil de la porte. Un jour , je me présentai avec la foule à l'une de ces audiences populaires , qui existaient encore en Autriche sous le règne du dernier empereur , et jadis en France autour du chêne de Vincennes. J'entrai l'un des derniers , et j'eus le temps d'observer ce curieux tableau

d'un peuple arrivant librement jusqu'à son roi, dans un temps où le poignard des assassins oblige les rois à s'entourer de gardes et à barricader leur porte. Il y avait déjà sur la table trois grandes feuilles pleines de noms de visiteurs. Autour de moi, je voyais des gens de tout âge et de toute sorte. A côté des professeurs de Leyde, en longue robe noire, qui venaient s'entretenir avec leur souverain des besoins de leur université, était un étudiant au regard timide qui voulait lui offrir sa thèse; près de l'officier supérieur, portant de grosses épaulettes et un habit étincelant d'or et de décorations, s'avançait l'aspirant de marine, avec son humble frac bleu et sa casquette ornée d'un mince galon; le riche négociant, dont le nom valait à la bourse d'Amsterdam des millions de florins, était assis sur une banquette à côté du prolétaire qui venait solliciter un modique emploi. Ce jour-là, dans la demeure du souverain, tous les rangs étaient égaux, tous les privilèges de la naissance et de la position sociale étaient suspendus. Il n'y avait d'autre privilège que celui d'un numéro d'inscription; le premier venu passait le premier. L'ouvrier avec sa veste de grosse laine et ses pieds poudreux passait avant l'élégant gentilhomme dont on entendait encore piaffer les chevaux dans la rue; l'élève passait avant le maître, et le soldat avant l'officier. Dans un salon voisin, le roi était debout, appuyé contre un console, saluant avec affabilité chacun de ceux qui tour à tour s'avançaient près de lui, écoutant ses réclamations, ses plaintes, puis le congédiant par un léger signe de tête. La porte de son salon était ouverte, et sur la figure des hommes du peuple accueillis ainsi par leur souverain, je vis briller plus d'une fois un éclair de joie. Tel qui s'approchait de lui, l'œil triste, la tête baissée, semblait tout à coup ravivé par une espérance salutaire, et se retirait en le saluant avec un sentiment de respect et de reconnaissance. Peut-être ces pauvres gens avaient-ils déjà éprouvé que le roi prenait un véritable intérêt à leurs souffrances; peut-être aussi était-ce pour eux une consolation suffisante de pouvoir porter leurs plaintes au pied du trône et d'être écoutés. Tandis que tous ceux qui m'avaient précédé dans le salon d'attente défilaient ainsi dans le salon de réception, j'observais ce roi dont le nom depuis plus de cinquante ans occupe une place marquée dans l'histoire, et dont la ténacité nous menaçait en 1855 d'une guerre européenne. En le regardant, je me rappe- lais avec émotion tous les revers de fortune qu'il avait subis, toutes les douleurs qu'il avait éprouvées, et ces paroles de M. de Châteaubriand me revinrent à l'esprit : « Les grands de la terre ont connu la tristesse de l'isolement, les heures amères de l'exil, et l'on a pu voir quelle quantité de larmes renferment les yeux des rois. » Attaqué au cœur de son pays par Dumouriez, forcé de fuir en 1795 devant les armes victorieuses de Pichegru, dépouillé de l'héritage des stathouders par un arrêt de la convention, dépouillé par Napoléon des principautés que la maison d'Orange possédait en Allemagne, plus tard des domaines de Fulda et du comté de Spiegelberg, après la paix de Tilsitt, le descendant de ces fiers princes de Hollande qui avaient imposé des lois à l'Europe et humilié la gloire de Louis XIV, n'avait plus qu'une propriété dans le duché de Varsovie. Mais ni les armées de la république, ni les menaces de l'empereur ne purent le faire fléchir dans la ligne de conduite qu'il s'était tracée, et lui arracher une concession. Quand ses possessions d'Alle-



magne lui furent enlevées, il aurait pu les conserver en s'associant à la confédération du Rhin; il aima mieux perdre cette dernière part de l'héritage de ses pères et garder son indépendance. En 1795, il prenait les armes pour combattre contre les armées du Nord; en 1808, il les remettait à son fils, et l'envoyait servir sous les ordres de Wellington en Espagne. Après tant d'années de luttes et d'agitation, son visage, son attitude, ses manières, indiquent encore fidèlement la nature de son caractère. La vieillesse même semble avoir reculé devant cette organisation ferme et opiniâtre. Elle n'a rien enlevé ni à la mâle énergie de ses traits, ni à l'expression de son regard; elle n'a fait que blanchir ses cheveux. Sa figure calme et régulière, ses lèvres légèrement serrées, offrent tout à la fois un type de force et de prudence; ses yeux vifs, brillant sous deux épais sourcils, annoncent la pénétration, et quand je le regardais, toute sa physionomie semblait être pour moi la vivante expression de cette devise de son royaume, qui fut surtout celle de son règne : *Je maintiendrai.*

Le lendemain, je partis pour Amsterdam, et deux jours après le *Handelsblad* annonçait l'abdication du roi. Rien jusque-là n'avait pu faire pressentir un tel événement. Cependant à peine les journaux en avaient-ils parlé qu'on le regarda comme un acte définitif. « Si, comme on nous l'affirme, me disait un Hollandais, Guillaume a déclaré qu'il abdiquerait, soyez sûr qu'il abdiquera. » En effet, la semaine suivante, le roi se retira au Loo avec sa famille et ses ministres. Là, après avoir exprimé assez brièvement sa détermination, il prit l'acte d'abdication qu'il avait fait préparer, le signa, salua son fils du nom de roi, puis se mit gaiement à table avec ses enfants. Jamais, au dire des personnes qui assistaient à cette séance, il ne s'était montré plus calme, et jamais il ne signa un acte d'une main plus sûre.

On a beaucoup disserté en Hollande et ailleurs sur les motifs qui avaient porté le roi à se démettre ainsi tout à coup de son pouvoir. Il en est un qu'il a exprimé lui-même dans sa proclamation et qui fait honneur à sa loyauté. C'est celui qui est fondé sur le changement apporté à la constitution de 1815. Pour en comprendre toute la valeur, il est nécessaire de reporter ses regards vers cette époque. L'année 1815, que l'on célèbre encore en Allemagne comme une ère de salut, fut aussi pour la Hollande une année à jamais mémorable. Pendant près d'un quart de siècle, la pauvre Hollande avait cruellement souffert. Tour à tour envahie par les armées de la convention, organisée en république, puis en royaume, puis rejointe comme une province à l'empire français, elle avait subi toutes les phases de nos différentes révolutions sans en partager la gloire, sans profiter de nos conquêtes. Napoléon appelait le peuple hollandais une estimable société de marchands, et le pressurait de sa main de fer pour en tirer des hommes et de l'argent. Le règne du roi Louis eût pu adoucir les plaies de ce malheureux pays, si Louis avait été maître de suivre ses généreuses impulsions. Il aimait la Hollande, et les Hollandais lui savent gré encore du bien qu'il voulait leur faire, des sympathies qu'il leur témoigna. Mais, avec son titre de roi, il n'était lui-même que le premier préfet de son frère. Au-dessus de lui, il y avait l'autorité de l'empire, autorité active, jalouse, irrésistible, qui s'immisçait dans tous ses actes, prévenait ses desseins, sus-

pendait ses résolutions. Pendant cinq ans, Louis résista de toutes ses forces à ce pouvoir extérieur qui maîtrisait le sien ; mais enfin, hors d'état de soutenir plus longtemps une lutte incessante, il ne voulut point paraître complice des mesures qu'il réprouvait, et se retira.

La Hollande fut alors réunie à l'empire, divisée en départements, gouvernée de nom par l'ancien consul Lebrun, et de fait par des préfets étrangers, rigoureux instruments des volontés de leur empereur. Les réquisitions, les levées d'hommes et d'argent, les emprunts forcés, reprirent alors leur cours. Les lignes de douanes, dont le roi Louis laissait secrètement tromper la surveillance pour favoriser le commerce de ses sujets, furent raffermies. Le fisc étendit le cercle de ses attributions. Ce qui échappait à l'impôt direct tombait dans le domaine des droits réunis. Les mesures de rigueur frappaient surtout ceux qui étaient appelés à prendre les armes. Il n'y avait point de pitié pour les réfractaires, point de pitié pour les malheureux qui essayaient d'échapper à la loi de recrutement à l'aide d'un certificat constatant une infirmité. Un haut fonctionnaire de Namur faisait verser de la cire bouillante sur les pieds de ceux qui se disaient sujets à des attaques d'épilepsie, et arracha un jour de son lit un jeune conscrit qui rendit le dernier soupir devant lui (1). Une police soupçonneuse, inquisitoriale, surveillait tous les individus, pénétrait dans l'intérieur des familles, et donnait à toutes les démarches une interprétation. Il n'était pas permis aux Hollandais d'entreprendre dans leur pays la plus petite excursion sans être munis d'un passeport, et l'usage même de leur langue nationale pouvait devenir en certains cas une cause de suspicion. Tous les principaux fonctionnaires parlaient français et voulaient introduire la langue française dans les actes publics comme dans la vie privée. Hâtons-nous de dire que les deux hommes qui, dans ce temps d'oppression, se signalèrent entre tous les autres par la cruauté de leur conduite, les deux seuls dont l'histoire de Hollande ait inscrit le nom sur son pilori, n'étaient pas Français.

Tout à coup, au milieu de cette servitude profonde sous laquelle était courbée la terre natale d'Oldenbarneveld, de Ruyter et de Jean de Witt, la nouvelle de la bataille de Leipzig retentit dans le monde entier. L'Allemagne pousse un cri de joie, la Hollande relève sa tête humiliée et porte vers l'avenir un regard d'espoir. Il y avait alors dans ce pays un homme de la vieille race batave, un homme au cœur ferme et patient, qui, dans les heures de la plus grande calamité, n'avait jamais désespéré un instant du salut de sa patrie. Pendant les diverses révolutions qui avaient tour à tour agité la Hollande, Charles de Hogendorp n'avait fait aucun mouvement. L'influence de son nom, de sa fortune, de ses talents déjà reconnus, pouvait facilement le conduire à de hauts emplois ; mais il ne voulait accepter ni faveur, ni fonctions, d'un gouvernement qu'il réprouvait. Retiré à l'écart, livré tout entier à ses austères souvenirs de républicain, il méditait les moyens de faire sortir de ses ruines l'ordre de choses qu'il regrettait. Il suivait d'un œil clairvoyant la marche des événements, et prévoyait la chute de Napoléon au milieu même de ses

(1) Van Kampen, *Geschiedenis van Nederland*, tome II.

triumphes. La bataille de Leipzig l'arracha de sa retraite. Il sentit que le moment était venu de mettre ses plans à exécution, et s'en alla trouver les hommes avec lesquels, depuis près de vingt années, il s'entendait tacitement. Secondé par eux, il forma en peu de temps une conspiration pour chasser les Français de la Hollande et rappeler le descendant des anciens stathouders. Cette conspiration ne pouvait s'organiser qu'avec de grandes précautions et dans un profond mystère, car nous étions encore maîtres du pays et nos troupes occupaient les places fortes. Chacun des principaux conjurés choisit quatre hommes qui lui jurèrent obéissance absolue et discrétion; chacun de ces quatre hommes en choisit ensuite quatre autres auxquels il fit prêter le même serment. Tous les membres de cette association avaient été élus l'un après l'autre à part, et ne connaissaient que le nom de leur chef. Le secret de la conjuration fut bien gardé, il n'en transpira rien dans le public.

Sur ces entrefaites, les Russes entrent dans la Frise et dans la province de Groningue. Le général Molitor, pour concentrer ses troupes, abandonne Amsterdam et se retire à Utrecht. A peine était-il parti que le peuple en masse se soulève, chasse les principaux fonctionnaires français et met le feu aux bâtiments de la douane et des droits réunis. C'était là une manifestation d'opinion qui pouvait coûter cher à la populace, car Molitor n'était qu'à dix lieues d'Amsterdam, et le secours que la Hollande attendait des Russes était encore très-incertain, et, en tout cas, assez éloigné. Les hommes qui préparaient une contre-révolution comprirent le danger auquel un moment d'effervescence venait de les exposer, et, pour le prévenir, ils organisèrent aussitôt la garde nationale, qui promit de réprimer toute apparence de désordre et s'interposa ainsi entre l'armée étrangère et le peuple de la capitale.

En même temps, Hogendorp travaillait à rétablir l'ancienne forme de gouvernement. Il s'adressa d'abord à ceux qui avaient été autrefois membres des états généraux, et les pria de se constituer en corps administratif; mais aucun d'eux n'osa se rendre à sa demande. Les circonstances devenaient de plus en plus graves. Les Français pouvaient d'un jour à l'autre recevoir des renforts, repousser les alliés, et rétablir leur autorité dans le pays. Hogendorp comprit qu'une grande décision était son seul moyen de salut. Il renonça à toute mesure de temporisation, et, le 21 novembre, il se proclama, lui et son ami Maasdam, chefs du gouvernement provisoire, en l'absence du prince d'Orange. Ses fils parurent en public avec la cocarde nationale, et l'ancien cri populaire *Oranje boven* retentit dans les rues d'Amsterdam. Un officier fut expédié au quartier du général Bulow, pour le prier de venir au secours de la Hollande; un autre alla presser les Russes d'accélérer leur marche. Les deux corps d'alliés s'avancèrent vers l'intérieur du pays. Bulow traversa l'Yssel, s'empara de Zutphen, d'Arnhem, et les Russes vinrent camper aux portes d'Amsterdam. Molitor sentait qu'il ne pouvait résister à la fois à ces deux armées étrangères et à l'insurrection nationale; il commençait à se retirer, mais il se retirait en homme habile, resserrant ses troupes, faisant bonne contenance, et ne se laissant rien prendre par l'ennemi. Sa retraite avait commencé le 15 novembre, et malgré l'effort des Russes, des Prussiens, des Hollandais et des Anglais, elle dura plus d'un mois.

Cependant M. de Fagel était allé chercher en Angleterre le prince d'Orange. Le 30 novembre 1813, tandis qu'une grande partie de son pays était encore occupée par les troupes françaises, le prince aborda sur la plage de Scheveningen, sur cette même plage où dix-huit ans auparavant il s'était embarqué avec son père, déshérité, banni, allant chercher un refuge sur la terre étrangère. Les pêcheurs de Scheveningen le prirent sur leurs bras et le portèrent avec des acclamations de joie jusque dans leur village. Le peuple accourut en foule au-devant de lui; partout la cocarde de ses pères brillait à ses yeux, partout les cris de vive Orange! vive Guillaume! retentissaient à ses oreilles. Il fit le chemin de La Haye à Amsterdam au milieu d'une population avide de le voir, de le saluer. Jamais la grave Hollande ne s'était si fort déridée et n'avait fait éclater tant de joyeux transports. Une autre marque d'enthousiasme et de confiance bien plus décisive encore l'attendait dans sa capitale. Son arrivée avait été annoncée dans le pays par une proclamation qui se terminait ainsi : « La Hollande est libre, et Guillaume I<sup>er</sup> est son souverain. » Ces deux derniers mots ensevelissaient tout simplement sous le sceau de la légalité l'ancienne forme de gouvernement. Le prince comptait venir reprendre la succession des stathouders, et au lieu d'être le président d'une république, il allait se voir investi de l'autorité royale; au lieu de continuer la série de ses aïeux, il devait prendre le titre de Guillaume I<sup>er</sup> et commencer une nouvelle dynastie.

Ce qu'il y a de remarquable dans ce fait, c'est que c'étaient les républicains eux-mêmes, les hommes attachés, il est vrai, à la maison d'Orange, mais partisans zélés des institutions démocratiques, qui abolissaient ainsi le gouvernement de leurs pères, et fondaient une monarchie. Ces hommes se souvenaient des cruelles dissensions qui, du temps de la république, avaient si souvent désolé la Hollande; ils craignaient de les voir éclater de nouveau, ils craignaient les réactions de l'oligarchie, et un pouvoir ferme, unique, non divisé, leur semblait être la plus sûre barrière contre les ambitions déréglées et les périls de l'anarchie. C'est ainsi qu'en 1660, le peuple de Copenhague, las du conseil oligarchique qui prétendait faire un heureux contrepois au pouvoir de la monarchie, renversa cette magistrature mensongère, et remit entre les mains du roi l'autorité absolue.

Quand la proclamation monarchique fut publiée, plus d'une voix s'éleva contre ce manifeste inattendu. La ville d'Utrecht le repoussa assez ouvertement, et les hommes du port d'Amsterdam, malgré leur dévouement héréditaire à la maison d'Orange, firent entendre de sourds murmures. Ils chantaient ordinairement un chant populaire qui se terminait ainsi :

Al is onz prinsje nog zoo klein  
Al evenwel zal hy stadhouder zyn.

« Quoique notre petit prince soit encore si petit, il sera pourtant notre stadhouder. »

Ils ajoutèrent alors un vers à ce refrain, et s'en allèrent répétant le long des quais :

Doch hoeft geen soeverein te zyn.

« Mais il ne doit pas être souverain. »



On dit que Guillaume refusa d'abord sincèrement d'accepter la dignité qui lui était offerte, et demanda à être tout simplement stathouder comme ses ancêtres (1). Mais les instances de ses conseillers surmontèrent ses scrupules, et l'enthousiasme général de la population pour lui étouffa bien vite les germes de dissidence que le manifeste royaliste avait fait éclater çà et là. Cependant, en cédant au vœu de ses principaux partisans, Guillaume annonça qu'en acceptant la souveraineté, il donnerait à ses sujets une constitution qui garantirait la liberté individuelle contre tout acte arbitraire. Le 2 décembre, il fut proclamé roi, et il organisa aussitôt une commission composée de quatorze membres, et chargée de rédiger une charte constitutionnelle. Six cents notables (2), élus pour les diverses provinces de la Hollande, furent ensuite appelés à voter l'adoption de cette charte, qui, pour toute garantie contre les envahissements de la royauté, instituait seulement une chambre dont les membres devaient être nommés par les états provinciaux, et dont les séances devaient être fermées au public. C'était, à vrai dire, une chambre consultative plutôt qu'une assemblée de représentants selon nos principes constitutionnels. En vertu d'une telle institution, le roi était de fait roi absolu, et les députés ne pouvaient guère servir qu'à donner plus d'autorité à ses actes, en y ajoutant celle de leur nom. Le 30 mars, jour de la bataille de Paris, la charte hollandaise fut présentée aux notables; il n'était pas permis d'en discuter les différentes dispositions; elle devait être jugée dans son ensemble, et rejetée ou acceptée. Des six cents élus de la nation, cent vingt-cinq s'abstinrent de remplir leur mandat, les autres votèrent docilement, et la charte fut adoptée à la majorité de 448 voix contre 26.

Cette constitution si vite faite ne dura pas longtemps. Lorsque la Belgique fut réunie, par le congrès de Vienne, à la Hollande, des commissaires choisis dans les deux pays en rédigèrent une nouvelle; il y eut alors deux chambres, une chambre des pairs, dont les membres étaient nommés à vie par le roi, et une chambre des députés, élue par les états provinciaux, mais dont les séances devaient être publiques.

La révolution de 1830, la brusque rupture de la Belgique avec la Hollande, devaient nécessairement apporter un second changement à la constitution de 1815. Nous n'avons sans doute pas besoin de raconter les différentes péripéties de cette révolution, la rapide et brillante campagne d'Anvers, et la longue et monotone histoire des conférences de Londres. Mais de cette époque date pour la Hollande une ère nouvelle. un nouvel esprit s'éveille parmi le peuple. Tandis qu'au dehors de son royaume, Guillaume 1<sup>er</sup> conserve en dépit des protocoles une attitude belliqueuse, au dedans l'opposition constitutionnelle, jusque-là timide, flottante, ayant peu de voix et peu d'échos, s'enhardit, se resserre, gagne du terrain. De là une lutte de sept années, lutte patiente et réfléchie entre un roi qui poursuit obstinément, tantôt par la force,

(1) C'est un témoignage que plusieurs écrivains, notamment Bosscha, Van Kampen et l'auteur anonyme des *Vertraute Briefe*, s'accordent à lui rendre.

(2) Les Anglais, qui blâmaient l'esprit monarchique de cette révolution, condamnaient par un intraduisible jeu de mots les notables, en écrivant *not ables*.

tantôt par des concessions apparentes, le cours de son idée, et un parti qui cherche à faire prévaloir un autre système. De chaque côté beaucoup de calme avec beaucoup de ténacité, et à la fin de la lutte une réforme importante qui pourrait bien en amener encore d'autres plus décisives. Qu'il nous soit donc permis de rappeler des faits en partie déjà connus, mais en partie peut-être oubliés, pour en démontrer plus clairement les conséquences et en faire sentir les résultats futurs.

Quand la nouvelle de la révolution belge arriva à La Haye, le roi avait encore à choisir entre trois partis pour prévenir les suites de ce grave événement. Il pouvait de prime-abord accepter cette révolution comme un fait accompli, et tâcher d'obtenir du pays insurgé les conditions les plus favorables pour la Hollande, ou ramener sous son pouvoir par de promptes concessions les provinces révoltées, ou enfin employer la force et les moyens de répression. Ce fut à ce dernier parti qu'il eut recours, et à voir l'empressement et l'enthousiasme avec lequel toute la Hollande accueillit son appel aux armes, on eût pu croire qu'en adoptant ce moyen rigoureux, il avait été bien inspiré. De tous côtés le cri de guerre produisit une sorte de commotion électrique. Jeunes et vieux, riches et pauvres, chacun se montra animé de la même ardeur et aspirant au même but; chacun faisait à la patrie le sacrifice de son repos, de ses biens ou de son sang. Les jeunes hommes de la Frise, à la taille élancée, aux membres robustes, traversaient le Zuyderzée le fusil sur l'épaule, et venaient demander à combattre. Les négociants d'Amsterdam quittaient le comptoir et se faisaient enrôler dans la milice, et toute cette troupe de volontaires s'assemblait sous les ordres de ses chefs en célébrant dans ses refrains populaires la gloire de sa patrie et le nom de son roi. Depuis le temps où la Hollande défendait si glorieusement contre l'Espagne sa religion et son indépendance, on n'avait peut-être pas vu dans ce grave pays tant d'ardeur pour une même cause et tant d'unanimité. Lorsqu'en 1851 le prince d'Orange entreprit sa campagne de Belgique, il menait à sa suite plus de quatre-vingt mille hommes, et dans l'armée de mer il y avait un jeune officier sorti de l'hospice des orphelins d'Amsterdam, le jeune Van Speyk, qui donnait l'exemple d'un dévouement antique en se faisant sauter, comme notre valeureux Bisson, pour ne pas livrer son bâtiment à l'ennemi.

Cependant, en prenant les armes, la Hollande obéissait à un sentiment de fierté nationale vivement blessé, plutôt qu'au désir de reconquérir la Belgique. Et quel avantage pouvait-elle avoir à se réunir à ce pays, à part celui de former, par cette réunion, une puissance politique plus forte et plus imposante? Son intérêt commercial demandait la séparation. Amsterdam et Rotterdam se réjouissaient de n'avoir plus à supporter la concurrence d'Anvers, et si, par son isolement, la Hollande perdait le produit des fabriques belges, elle souriait à la perspective de relever ses anciennes fabriques, d'en fonder de nouvelles, et elle allait avoir à elle seule la jouissance de ses colonies. Puis, indépendamment de toute considération d'intérêt matériel, il y avait, de part et d'autre, entre les deux peuples, une sorte d'antipathie innée, un sentiment de méfiance, qui pendant les quinze dernières années n'avait fait que s'accroître, et qui rendait la rupture inévitable et irremédiable. La Hollande

accueillit donc avec joie le premier acte de la conférence de Londres, qui proclamait l'indépendance de la Belgique, et dès ce moment n'aspira qu'à terminer au plus vite les négociations diplomatiques, et à goûter les fruits d'une paix définitive. Le gouvernement semblait animé des mêmes intentions, et le peuple et le roi étaient alors en apparence parfaitement d'accord. Mais quand les conférences de Londres furent interrompues, quand Guillaume I<sup>er</sup> établit son long et opiniâtre *statu quo*, quand au lieu de dégrever le budget, il fallut le surcharger, et entretenir, dans un état de paix apparent, des troupes nombreuses sur le pied de guerre, la Hollande, qui avait pris les armes avec enthousiasme, les porta avec ennui, et la seconde chambre, qui jusque-là avait sanctionné et secondé toutes les mesures des ministres, commença à entrer dans une opposition qui d'année en année devait prendre plus de consistance.

Dès l'année 1855, cette chambre, au lieu d'encourager, comme par le passé, le gouvernement dans un système de résistance, formule dans son adresse des représentations assez énergiques sur les dangers du *statu quo*. Les membres de l'opposition blâment sévèrement la marche suivie dans les négociations, et les partisans les plus déclarés du ministère demandent avec instance des économies et un prompt traité de paix. Cette fois cependant le budget fut accepté à la majorité de 20 voix, mais la chambre rejeta la demande d'un emprunt destiné à couvrir le déficit de l'année. Dans la session suivante, l'opposition reparut plus nombreuse et plus ferme, et le peuple, qui jusqu'alors avait gardé beaucoup de réserve, le peuple d'Amsterdam, si dévoué à la maison d'Orange, se signala tout à coup par de violentes manifestations. Parmi les impôts récemment établis pour subvenir à l'entretien des troupes, il en était un qui pesait surtout sur les propriétaires de maisons. Plusieurs d'entre eux se réunirent dans le but de former une opposition énergique contre la nouvelle taxe. Le gouvernement, aux prises avec eux, eut recours d'abord à l'expropriation, et cette mesure excita dans la ville un soulèvement que l'autorité ne parvint à calmer qu'en employant les promesses et les moyens de conciliation. Plus tard, elle voulut remettre à exécution les ordonnances. Il s'agissait de vendre à l'encan des meubles enlevés à ceux qui avaient refusé de payer l'impôt. Pour prévenir les scènes de désordre que l'on redoutait, on avait entouré la salle d'enchères d'un formidable appareil de soldats et d'agents de police; mais le peuple se jeta sur eux, les chassa à coups de pierres, et le soir, mit le feu aux baraques où les meubles saisis étaient renfermés. La garde nationale, qui jouit en Hollande d'une grande considération, put seule réprimer cette émeute.

Quatre années se passèrent ainsi dans un état d'agitation sourde et d'incertitude pénible. A chaque session, le gouvernement demandait un nouvel emprunt, et la chambre répondait à cette demande par des plaidoyers contre le *statu quo*, et des vœux formels pour la conclusion de la paix. Le budget était voté pourtant, mais lentement, difficilement et non sans de vives attaques contre les ministres. Enfin, en 1857, on annonça que le roi avait donné son adhésion aux vingt-quatre articles. Cette nouvelle produisit dans le pays une joie unanime, et donna en un instant à la chambre une attitude toute nouvelle; ceux de ses membres qui commençaient à s'éloigner du gouvernement, se rat-

lièrent à lui avec enthousiasme, l'opposition déposa les armes, et le budget proposé par les ministres fut adopté à la majorité de trente-six voix contre quatre. L'armée resta cependant encore pendant plus d'une année sur le pied de guerre, et en 1859 le gouvernement effraya le pays en demandant tout à coup, pour couvrir ses déficits, un emprunt de 56 millions de florins (1). Les explications qu'il donnait pour justifier cet emprunt, étaient loin d'être satisfaisantes; on eût voulu avoir un compte exact de la situation du trésor, et il ne les présentait que par parcelles incomplètes. On découvrit que, pendant les dernières années, il avait dépensé, sans l'autorisation des chambres, près de 120 millions de florins, et l'on entrevoyait mal l'emploi de cette somme; il est facile de comprendre l'impression que de tels calculs devaient produire parmi les députés. L'opposition attaqua sans ménagement les ministres, et le projet d'emprunt fut rejeté à la majorité de trente-neuf voix contre douze. Quelques mois après, la chambre allait plus loin, elle rejetait le budget à la majorité de cinquante voix contre une.

Une telle scission entre le gouvernement et les représentants du pays exigeait un remède énergique; la chambre demandait une réforme dans la loi fondamentale. Les ministres crurent la satisfaire en lui proposant des modifications secondaires, mais elle repoussa énergiquement cette demi-mesure, et soumit à un long et minutieux examen toute la constitution de 1815. Une nouvelle loi fondamentale vient d'être promulguée en Hollande; elle établit les limites actuelles du royaume; elle fixe à 1,500,000 florins la liste civile du roi, plus 50,000 florins pour l'entretien de ses palais; à 100,000 florins la dotation du prince royal, et à 200,000 florins quand il est marié. Elle maintient, comme par le passé, deux chambres: la première, composée de trente membres nommés à vie par le roi; la seconde, de cinquante-huit membres élus par les états provinciaux; mais elle prescrit la responsabilité des ministres, qui jusque-là n'avait jamais été prononcée. Le roi n'a pas voulu se soumettre à cette nouvelle disposition, qui changeait complètement la nature de son pouvoir, de son premier contrat avec le peuple, et il a abdiqué.

Il a abdiqué après vingt-sept années d'un règne difficile, orageux, et ceux mêmes qui ont le plus blâmé la marche de son gouvernement sont forcés de rendre justice à ses grandes qualités, et de reconnaître qu'il a fait dans le cours de son administration beaucoup de bien. Doué d'une sagacité d'esprit remarquable, d'une patience à toute épreuve, tous les jours levé dès cinq heures du matin, et travaillant sans relâche, il voyait tout par lui-même, étudiait sérieusement chaque affaire, et prêtait l'oreille aux réclamations de ses derniers sujets. Pendant vingt ans, pas une entreprise importante ne s'est faite dans son royaume sans qu'il y prît une part active. L'immense fortune qu'il possède aujourd'hui, il l'a acquise par des spéculations commerciales dont il suibissait toutes les chances comme un simple particulier. Il a plus que personne secondé le mouvement industriel de la Belgique. Il a fait exécuter en Hollande les plus belles routes, les plus utiles canaux, notamment ce magnifique canal du Nord, qui rejoint la mer du Nord au port d'Amsterdam. Enfin, il a

(1) Le florin de Hollande vaut environ 2 fr. 10 cent.



sauvé les colonies hollandaises de la ruine totale dont elles étaient menacées. Naguère encore, elles étaient à charge à la mère-patrie, et l'on parlait même de les abandonner. Aujourd'hui, grâce au système d'agriculture qui y a été introduit par l'habile général Van den Bosch, elles sont devenues pour la Hollande une source de prospérité, une véritable mine d'or.

Sous plusieurs rapports, Guillaume 1<sup>er</sup> est, selon nous, l'un des types les plus marqués du caractère hollandais. Comme le peuple hollandais, il cache sous des dehors réservés de nobles et sérieuses qualités; comme lui, il se plaît à la patiente élaboration, au détail des affaires, il a l'amour du commerce, le génie des spéculations, et, s'il n'avait pas été roi, il aurait bien pu être le premier armateur d'Amsterdam. Comme lui enfin, il est ferme dans ses résolutions et persévérant dans ses projets; mais sa persévérance a été trop loin. Il y a dans les qualités de l'homme, comme dans tout ce qui tient à la nature humaine, une sorte de fatalité; l'essentiel, quand on les possède, n'est pas tant de les mettre en œuvre que de savoir les contenir et les employer à propos. *Carpe diem!* disaient les anciens. Telle qualité qui dans certaines circonstances, et parmi certains hommes, pourrait avoir un effet puissant, ne produira peut-être ailleurs qu'un résultat funeste. Au XVI<sup>e</sup> siècle, la persévérance de Guillaume-le-Taciturne a sauvé la Hollande; au XIX<sup>e</sup>, celle de Guillaume 1<sup>er</sup> a fait la désolation de ce pays. A trente ans, il monta sur le trône, entouré de tous les vœux, de toutes les bénédictions de ses sujets. Le pays entier s'abandonnait à lui avec amour et confiance, et, dans le cœur du riche comme dans celui du paysan, son nom n'éveillait qu'un sentiment d'espoir et de vénération. Deux erreurs lui ont fait perdre cette immense popularité: son obstination à vouloir reconquérir la Belgique, et son projet de mariage avec M<sup>me</sup> d'Oultremont. Établie il y a quelques années en Hollande, attachée à la cour de la feuë reine, M<sup>me</sup> d'Oultremont apportait dans l'exercice de sa charge, dans le monde des salons, des qualités aimables et un esprit distingué; mais elle est Belge et catholique, ces deux titres suffisaient pour faire réprouver unanimement l'alliance du roi avec elle, dans un temps où le peuple était plus que jamais animé contre la Belgique, dans un pays où la majorité de la nation est protestante, où les questions religieuses occupent encore vivement tous les esprits, et soulèvent des discussions aussi ardentes, aussi après qu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Toute la presse hollandaise, ordinairement si réservée et si passive, se souleva contre les intentions matrimoniales du roi, et les prédicateurs protestants l'attaquèrent plus d'une fois directement du haut de leur chaire. Maintenant le roi paraît avoir renoncé à son projet; M<sup>me</sup> d'Oultremont s'est fixée en Belgique; et quant à lui, on pense qu'il s'établira au Loos, ou qu'il se retirera dans ses terres de Silésie. A peine descendu du trône, il subit déjà les inconvénients de son abdication: s'il s'en va en Allemagne, le peuple ne le verra pas avec plaisir emporter en pays étranger la fortune qu'il a amassée dans son pays, et qu'on évalue à près de 200,000 millions. S'il reste en Hollande, il court risque de gêner malgré lui le gouvernement de son successeur. Mais nous le croyons assez prudent et assez habile pour trouver un terme moyen entre ces deux alternatives.

Par suite de l'hostilité de la Hollande à l'égard de la Belgique, des dépenses

faites pour entretenir pendant sept années une armée sur le pied de guerre, la Hollande est aujourd'hui, il faut le dire, dans un triste état financier. Une dette de deux milliards, un déficit dont on ne connaît pas encore le chiffre exact, un budget qui vient d'être porté à 150 millions, sans compter les droits d'accise dans les villes, les impôts particuliers des provinces pour l'entretien des digues, tout cela est un lourd fardeau pour un pays de deux millions et demi d'habitants.

Mais quel calme il y a dans ce pays ! quelle noble résignation ! quelle fermeté ! Quand Guillaume a abdiqué la couronne, on n'a pas entendu dans le public une récrimination sur les différents actes de son règne, pas une plainte. Chacun a apprécié à part soi les motifs de cette détermination, et a gardé le silence. Il y avait même dans les témoignages d'affection et de confiance que la Hollande prodiguait à son nouveau roi je ne sais quelle réserve pleine de convenance, comme si, en manifestant trop d'enthousiasme pour le fils, elle eût craint de faire la critique du père. La seule chose qui préoccupe vivement les habitants de ce pays, c'est de savoir au juste ce qu'ils doivent ; car ce sont d'honnêtes gens qui veulent voir clair dans les finances de l'État comme dans leurs entreprises particulières. « Qu'on nous demande 15, 20 pour 100 de notre revenu, me disait un jour un Hollandais, chacun de nous payera sans murmurer, pourvu que nous puissions nous dire : Nous devons tant, et dans tant d'années nous serons libérés. »

La nation fonde de grandes espérances sur le règne de Guillaume II, et ce prince est en état de les réaliser. La popularité dont il est depuis longtemps entouré lui rendra facile tout ce qu'il voudra entreprendre, et il a pour le seconder dans les réformes financières devenues de plus en plus urgentes, un jeune ministre en qui la nation a la plus grande confiance, M. Rochussen. Guillaume II est né le 6 décembre 1792. Il fit ses premières études à l'académie de Berlin, et les acheva à l'université d'Oxford. Jeune encore, il entra avec ardeur dans le mouvement des guerres de l'empire, qui emportaient dans leur tourbillon les princes comme les enfants du peuple. En 1811, il servait en Espagne sous les ordres du duc de Wellington, et se distingua en plusieurs occasions par sa bravoure. Au siège de Ciudad-Rodrigo, on le vit l'un des premiers s'élançant à l'assaut. A Badajoz, il arrêta par son énergie une colonne anglaise qui commençait à prendre la fuite, et, se mettant à sa tête, entra avec elle dans la ville. A la suite de cette campagne, le roi d'Angleterre le nomma son adjudant, et lui donna, comme récompense de son courage, la médaille militaire sur laquelle étaient inscrits les noms de Ciudad-Rodrigo, Badajoz, Salamanque. En 1815, il était à la bataille de Waterloo, à la tête d'un corps de troupes hollandais, et reçut dans une vigoureuse attaque un coup de feu à l'épaule. Un an après, il épousa la sœur de l'empereur Alexandre. Depuis ce temps, sa vie se passa paisiblement dans l'exercice des fonctions que son père lui confiait, jusqu'au jour où il reprit les armes pour entrer en Belgique. Il porte sur le trône un esprit intelligent et actif, il a le goût des arts et des lettres, que son père, à vrai dire, encourageait peu, et il plaît beaucoup aux Hollandais par ses manières gracieuses, ses dehors brillants, son affabilité et par le prestige attaché à sa vie militaire. Quand il a été proclamé roi,

quand il est monté sur le trône, on a dit qu'il se proposait aussi de reconquérir la Belgique. C'est là une de ces erreurs dont nos journaux ne se rendent que trop souvent coupables sur la foi d'un correspondant mal avisé. Guillaume II a sous les yeux un exemple trop frappant des dangers d'une pareille entreprise pour qu'il puisse songer à la renouveler. Tout ce qu'il a fait jusqu'à présent, tout ce qu'il a dit et annoncé, prouve au contraire qu'il comprend très-bien les vrais intérêts de la Hollande et ne songe qu'à la dégrever peu à peu des charges énormes qu'elle supporte depuis si longtemps. La Hollande ne peut vouloir la guerre pas plus avec la Belgique qu'avec les autres puissances. Le temps n'est plus où elle pouvait mettre aussi son épée dans la balance, et faire payer ses armements à ses rivaux. En cas de guerre, elle ne serait que la victime ou l'instrument des grandes puissances; elle courrait risque de perdre ses colonies, qui sont à présent sa première, pour ne pas dire son unique ressource. Elle le sait, et, quoi qu'il arrive de la question d'Orient, elle ne demande qu'à garder une stricte neutralité. Sa vie est dans son commerce, sa force dans la moralité de ses habitudes, et son avenir dans la prudence de son gouvernement. Là du moins le gouvernement n'a qu'à vouloir le bien pour qu'il lui soit facile de le faire. Les préventions des partis ne vont pas au devant de ses mesures pour leur donner une fausse interprétation et les rendre nulles ou impopulaires. Les discussions violentes, les théories aventureuses, n'égarent point à chaque instant l'esprit du peuple et ne le soulèvent pas contre l'administration. Il y a là encore dans toutes les classes de la société un sentiment de respect héréditaire pour le pouvoir, et une grande déférence pour ses décisions. Le peuple ne le juge point d'après des prévisions, il attend ses actes, et, s'il vient à le désapprouver, il garde encore dans le blâme un grand calme et une grande dignité.

L'article 225 de la charte de 1840 maintient les privilèges de la presse. La presse est libre, mais modérée (1). Il y a dans chaque ville un peu importante un journal qui paraît tous les jours, ou deux ou trois fois par semaine. La plupart de ces feuilles provinciales se bornent à reproduire les nouvelles de l'intérieur et de l'extérieur, sans y ajouter de commentaires. D'autres suivent bénévolement la marche du pouvoir. Trois d'entre elles seulement se signalent dans ce pacifique domaine de la publicité par une opposition tenace et des attaques assez animées. C'est le *Journal d'Arnhem*, l'*Interprète de la Liberté*, de Groningue, et le *Journal du Brabant septentrional*. L'*Interprète de la Liberté* est d'une nature beaucoup trop violente pour le caractère hollandais, et n'a que fort peu de partisans; le *Journal du Brabant septentrional* est

(1) Les droits de poste sont fort minimes, ils ne s'élèvent pas à plus de 2 centimes par feuille; mais ceux de timbre sont considérables, ils emportent la moitié du prix de l'abonnement. Sur 28 florins que le rédacteur de l'*Avondbode* perçoit par abonnement, il en remet 14 au fisc. Les annonces se payent, dans les grands journaux d'Amsterdam, 50 cent, par ligne. Chaque annonce, de quelque dimension qu'elle soit, est en outre frappée d'un droit de 70 cent. Les journaux étrangers circulent librement en Hollande; mais ils sont soumis à un droit de 15 cent. par feuille, ce qui les rend fort chers. Nos journaux de 80 francs coûtent par année à La Haye 170 francs.



l'organe du parti catholique : cette raison seule suffit pour expliquer sa tendance et son genre de succès dans un pays dont la majorité des habitants est protestante. Le journal d'Arnhem est assez lu et recherché, mais plutôt encore par un sentiment de curiosité, que par le désir réel d'étudier son opinion. Il ébranle, par la vivacité de ses attaques, la fibre hollandaise, étonne périodiquement pendant quelques minutes l'esprit de ses lecteurs, et, après tout, exerce peu d'influence. Les grands journaux du pays sont le *Handelsblad* (*Feuille du Commerce*), l'*Arondbode* (*Messager du Soir*) d'Amsterdam, et le *Journal de Harlem*. Je ne parle pas de la *Gazette d'Amsterdam*, de la *Gazette Officielle* et de quelques autres qui n'ont nulle valeur politique.

Le *Handelsblad*, fondé il y a dix ans par une société de négociants, a de l'autorité dans le pays. Il est, en général, bien informé et rédigé avec mesure et fermeté. C'est l'organe d'une opposition libérale qui demande le développement progressif des principes constitutionnels, et défend avec zèle les intérêts matériels du pays. Ce journal se trouve dans tous les clubs, tous les lieux de réunion de la capitale et des provinces de la Hollande. Il a quatre mille abonnés.

L'*Arondbode*, rédigé par un écrivain distingué, M. Withuys (1), représente purement et simplement le principe conservateur. Il fut fondé en 1856, et compte environ deux mille abonnés.

Ces deux journaux paraissent le soir et publient chaque jour, après la bourse, une seconde édition du numéro de la veille. L'été ils reçoivent les nouvelles de France par les pigeons. Les nouvelles extérieures, et surtout les annonces commerciales, envahissent la plus grande partie de leurs colonnes. Il est rare que le *Handelsblad* puisse consacrer plus d'une page ou une page et demie à la politique; tout le reste de la feuille est pris par le détail des marchandises à vendre, des départs de navires et des arrivages.

Le *Journal de Harlem* (*Haarlemsche Courant*) ne fait point de polémique, mais il a toujours de très-bons correspondants en pays étrangers, et deux de ses colonnes sont, comme les registres de l'état civil, employées chaque jour à enregistrer les morts et les naissances, les fiançailles et les mariages, avec la différence qu'ici l'annonce de tous ces événements de la vie humaine n'est point inscrite sèchement, comme à la municipalité, mais combinée avec soin, arrangée avec grâce, et très-galamment entourée de fleurs de rhétorique. Moyennant six sous par ligne, tout bon bourgeois a le droit de chanter, dans le *Journal de Harlem*, l'aurore de son jour de mariage, d'annoncer en termes emphatiques la naissance de son enfant, ou d'écrire une élégie sur la mort de sa femme, et chaque maison un peu aisée de la Hollande s'abonne à la feuille de Harlem pour savoir jour par jour l'événement qui attriste ou réjouit une autre demeure.

Ce journal est, du reste, le patriarche de tous les journaux de l'Europe; il y a deux cents ans qu'il existe, avec le même titre et dans la même famille.

(1) M. Withuys a publié, en 1855, un recueil de poésies fort estimé et dont nous aurons occasion de parler quand nous en viendrons à examiner l'état de la littérature en Hollande.



La lecture des journaux n'est pas, pour les Hollandais comme pour nous, un besoin, une occupation de chaque jour. Le négociant, l'employé de bureau, l'officier ayant fini sa tâche, entre dans un club, allume sa pipe, prend la première feuille qui se trouve devant lui, la lit d'un bout à l'autre, sans rien dire, l'entoure d'un nuage de fumée, puis la dépose silencieusement sur la table et s'en va. L'esprit de discussion n'est pas encore éveillé parmi ce peuple; le mouvement constitutionnel commence à peine. Les Hollandais, me disait un jour un publiciste distingué d'Amsterdam, ne demandent qu'à se laisser gouverner. La guerre avec la Belgique, le résultat funeste qu'elle a eu pour eux, les a fait sortir de leur apathie. Ils lisent maintenant ce qu'ils n'auraient jamais lu il y a dix ans, et se mettent à examiner des questions qu'ils abandonnaient complètement naguère à leurs ministres. Que la monarchie s'engage dans une fausse voie, commette quelque grande faute, et à la longue il pourrait bien arriver que le peuple hollandais devint un peuple assez remuant, voire même assez difficile à gouverner.

X. MARMIER.

---

# SIMONE.

---

J'aimais les romans à vingt ans.  
Aujourd'hui je n'ai plus le temps ;  
Le bien perdu rend l'homme avare.  
Je veux voir moins loin , mais plus clair ;  
Je me console de Werther  
Avec la reine de Navarre.  
Et pourquoi pas ? Croyez-vous donc ,  
Quand on n'a qu'une page en tête ,  
Qu'il en faille chercher si long ,  
Et que tant parler soit honnête ?  
Qui des deux est stérilité ,  
Ou l'antique sobriété  
Qui n'écrit que ce qu'elle pense ,  
Ou la moderne intempérance  
Qui croit penser dès qu'elle écrit ?  
Béni soit Dieu ! les gens d'esprit  
Ne sont pas rares cette année ;  
Mais , dès qu'il nous vient une idée  
Pas plus grosse qu'un petit chien ,  
Nous essayons d'en faire un âne.  
L'idée était femme de bien ,  
Le livre est une courtisane .

Certes , lorsque le Florentin  
Écrivait un conte , un matin ,  
Sans poser ni tailler sa plume ,  
Il aurait pu faire un volume  
D'un seul mot chaste ou libertin.  
Cette belle âme si hardie ,  
Qui pleura tant après Pavie ,  
Et , dans la fleur de ses beaux jours ,  
Quitta la France et les amours ,  
Pour aller consoler son frère  
Au fond des prisons de Madrid ,  
Croyez-vous qu'elle n'eût pu faire  
Un roman comme Scudéry ?  
Elle aima mieux mettre en lumière  
Une larme qui lui fut chère ,  
Un bon mot dont elle avait ri.  
Et ceux qui lisaient son doux livre  
Pouvaient passer pour connaisseurs ;  
C'étaient des gens qui savaient vivre ,  
Ayant failli mourir ailleurs ,  
A Rebec , à Fontarabie ,  
A la Bicoque , à Marignan ,  
Car alors , le seul vrai roman  
Était l'amour de la patrie.  
Mais ne parlons pas de cela ,  
Je ne fais pas une satire ;  
Et je ne veux que vous traduire  
Une histoire de ce temps-là.

Les gens d'esprit ni les heureux  
Ne sont jamais bien amoureux ;  
Tout ce beau monde a trop affaire.  
Les pauvres en tout valent mieux ;  
Jésus leur a promis les cieux ,  
L'amour leur appartient sur terre.  
Dans le beau pays des Toscans  
Vivait jadis , au bon vieux temps ,  
La pauvre enfant d'un pauvre père ,  
Dont Simonette fut le nom ;  
Fille d'humble condition ,  
Passablement jeune et jolie ,  
Avenante et douce en tout point ,  
Mais de l'argent , n'en ayant point.  
Et donc , elle gagnait sa vie  
De la laine qu'elle filait  
Au jour le jour , pour qui voulait.

Bien qu'elle ne pût qu'à grand'peine  
 Tirer son pain de cette laine ,  
 Encor sut-elle avoir du cœur ,  
 Et , dans sa tête florentine ,  
 Loger la joie et la douleur .  
 Ce ne fut pas un grand seigneur  
 Qui voulut d'elle , on l'imagine ,  
 Mais un garçon de bonne mine  
 Dont la besogne était d'aller  
 Donnant de la laine à filer  
 Pour un marchand de drap , son maître .  
 Pascal , c'est le nom du garçon ,  
 Avait , en mainte occasion ,  
 Laisse son amitié paraître ;  
 Et , soit faute de s'y connaître ,  
 Soit qu'elle n'y vit point de mal ,  
 L'heure où devait venir Pascal  
 Mettait Simone à la fenêtre .  
 Là , lui répondant de son mieux ,  
 Sans en souhaiter davantage ,  
 Et le voyant jeune et joyeux ,  
 Elle montrait sur son visage  
 Le plaisir que prenaient ses yeux ;  
 Puis , travaillant en son absence ,  
 De tout son cœur elle filait ,  
 Songeant , pour prendre patience ,  
 De qui sa laine lui venait ,  
 Et baisant tout bas son rouet ,  
 Non sans chanter quelque romance .  
 D'autre part , le garçon montrait  
 De jour en jour un nouveau zèle  
 Pour sa laine , et ne trouvait rien  
 ( J'ai dit que Simone était belle )  
 Qui fût plus tôt fait ni si bien  
 Qu'un fuseau dévidé par elle .  
 L'un soupirant , l'autre filant ,  
 La saison des fleurs s'en mêlant ,  
 Enfin , comme il n'est en ce monde  
 Si petite herbe sous le pié  
 Qu'un jour de printemps ne féconde ,  
 Ni si fugitive amitié  
 Dont il ne germe une amourette ,  
 Un jour advint que le fuseau  
 Tomba par terre , et la fillette  
 Entre les bras du jouvenceau .



Près des barrières de la ville  
 Était alors un beau jardin ,  
 Lieu charmant , solitaire asile ,  
 Ouvert pourtant soir et matin .  
 L'écolier , son livre à la main ,  
 Le rêveur avec sa paresse ,  
 L'amoureux avec sa maîtresse ,  
 Entraient là comme en paradis ,  
 ( Car la liberté fut jadis  
 Un des trésors de l'Italie ,  
 Comme la musique et l'amour ).  
 Le bon Pascal voulut un jour  
 En ce lieu mener son amie ,  
 Non pour lire ni pour rêver .  
 Mais voir s'ils n'y pourraient trouver  
 Quelque banc au coin d'une allée  
 Où se dire , sans trop de mots ,  
 De ces secrets que les oiseaux  
 Se racontent sous la feuillée .  
 Si tôt formé , si tôt conclu ,  
 Ce projet n'avait point déplu  
 A la brunette filandière ;  
 Et , le dimanche étant venu ,  
 Après avoir dit à son père  
 Qu'elle avait dessein d'aller faire  
 Ses dévotions à Saint-Gal .  
 Au lieu marqué , brave et légère ,  
 Elle courut trouver Pascal .  
 Avant de se mettre en campagne ,  
 Il faut savoir qu'elle avait pris ,  
 Selon l'usage du pays ,  
 Une voisine pour compagne .  
 Ce n'est pas là comme à Paris ;  
 L'amour ne va pas sans amis .  
 Bien est-il que cette voisine  
 Causa plus de mal que de bien .  
 Belle ou laide je n'en sais rien ,  
 Boccace la nomme Lagine .  
 Le jeune homme , de son côté ,  
 Vint pareillement escorté  
 D'un voisin , surnommé le Strambe ,  
 Ce qui signifie en toscan  
 Que , sans boiter précisément ,  
 Il louchait un peu d'une jambe .  
 Mais n'importe . Entrés au jardin ,  
 Nos couples se prirent la main ,

Le voisin avec la voisine ,  
Et chacun suivit son chemin.  
Pendant que le Strambe et Lagine  
Au soleil allaient faire un tour ,  
Cherchant à coudre un brin d'amour ,  
Au fond des bois , sous la ramée ,  
Pascal , menant sa bien-aimée ,  
Trouva bientôt ce qu'il cherchait ,  
Une touffe d'herbe entassée ,  
Et le bonheur qui l'attendait.  
Comment cette heure fut passée ,  
Le dira qui sait ce que c'est ;  
Deux bras amis , blancs comme lait ,  
Un rideau vert , un lit de mousse ,  
La vie , hélas ! c'est ce qui fait  
Qu'elle est si cruelle et si douce.  
Le hasard voulut que ce lieu  
Fût au penchant d'une prairie.  
Çà et là , comme il plait à Dieu ,  
L'herbe courait fraîche et fleurie ;  
Et , comme un peu de causerie  
Vient toujours après le plaisir ,  
Toujours du moins lorsque l'on aime ,  
Car autrement le bonheur même  
Est sans espoir ni souvenir ;  
Nos amoureux , assis par terre ,  
Commencèrent à deviser ,  
Entre le rire et le baiser ,  
D'un bon dîner qu'ils voulaient faire  
En ce lieu même , à leur loisir ;  
La place leur devenait chère ,  
Il leur fallait y revenir.  
Tout en jasant sous la verdure ,  
Le jouvenceau , par aventure ,  
Prit une fleur dans un buisson ;  
Quelle fleur , le pauvre garçon  
N'en savait rien , et je l'ignore.  
N'y pouvant croire aucun danger ,  
Il la porta , sans y songer ,  
A sa lèvre , brûlante encore  
De ces baisers si désirés  
Et si lentement savourés.  
Puis , revenant à la pensée  
Qu'ils avaient tous deux caressée ,  
Il parla d'abord quelque temps ,  
Tenant cette herbe entre ses dents ;

Mais il ne continua guère  
 Que le visage lui changea.  
 Pâle et mourant, sur la bruyère  
 Tout à coup il se souleva,  
 Appelant Simone, et déjà  
 Entouré de l'ombre éternelle,  
 Il étendit les bras vers elle,  
 Voulut l'embrasser, et tomba.  
 Bien que ce fût chose trop claire  
 Qu'il eût ainsi trouvé la mort,  
 La pauvre Simone d'abord  
 Ne put croire à tant de misère  
 Que d'avoir perdu son ami,  
 Et le voir s'en aller ainsi  
 Sans une parole dernière.  
 Tremblante, elle courut à lui,  
 Croyant qu'il s'était endormi  
 Dans quelque douleur passagère;  
 Elle le serra, tout défailli,  
 Non plus en amant, mais en frère;  
 Qu'eût-elle fait? les pauvres gens,  
 Habités à la souffrance,  
 Gardent jusqu'aux derniers instants,  
 Leur unique bien, l'espérance;  
 Mais la Mort vient, qui le leur prend.  
 Déjà le spectre aux mains avides  
 Étalaît ses traces livides  
 Sur l'homme presque encor vivant;  
 Les beaux yeux, les lèvres chéries  
 Se couvraient d'un masque de sang  
 Marqué du fouet des Furies;  
 Bientôt ce corps inanimé,  
 Si beau naguère et tant aimé,  
 Fut un tel objet d'épouvante  
 Que le regard de son amante  
 Avec horreur s'en détourna.

Aux cris que Simone jeta,  
 Strambe accourut avec Lagine;  
 Et, par malheur, vinrent aussi  
 Les gens d'une maison voisine;  
 Quand le peuple s'assemble ainsi,  
 C'est toujours sur quelque ruine.  
 Ici surtout ce fut le cas.  
 Ceux qui firent les premiers pas  
 Trouvèrent Simone étendue

Au près du corps de son amant ,  
 En sorte qu'on crut un moment  
 Que, par une cause inconnue,  
 Ils avaient expiré tous deux.  
 Plût au Ciel ! Telle mort pour eux  
 Eût été douce et bien venue.  
 Mais Simone rouvrit les yeux ;  
 « Malheureuse , dit le boiteux ,  
 Voyant son compagnon sans vie ,  
 C'est toi qui l'as assassiné ! »  
 A ce mot , le peuple étonné  
 S'approche en foule , on se récrie.  
 Un médecin est amené ;  
 Il voit un mort , il s'en empare ,  
 Observe , consulte , et déclare  
 Que Pascal est empoisonné.  
 A tous ces discours , Simonette ,  
 Ne comprenant que son chagrin ,  
 Restait , la tête dans sa main ,  
 Plus immobile et plus muette  
 Qu'une pierre sur un tombeau.  
 Qui devait parler ? C'est Lagine.  
 Venant d'une âme féminine ,  
 Un tel courage eût été beau.  
 Ce qu'elle fit , on le devine ;  
 Elle se tut , faute de cœur ,  
 Et voyant tomber l'infamie  
 Sur sa compagne et son amie ,  
 Au lieu d'avoir de son malheur  
 Compassion , elle en eut peur.  
 Moyennant quoi l'infortunée ,  
 Seule et sans aide contre tous ,  
 Devant le juge fut trainée ,  
 Et là , tomba sur ses genoux ,  
 De ses larmes toute baignée ,  
 Et plus qu'à demi condamnée.  
 Le juge , ayant tout entendu ,  
 Ne se trouva pas convaincu ,  
 Et , prévoyant quelque mystère ,  
 Voulut , sans remettre l'affaire ,  
 Incontinent l'examiner.  
 Ne se pouvant imaginer  
 Ni que la fille fût coupable ,  
 Voyant qu'elle pleurait si fort ,  
 Ni que le jeune homme fût mort  
 Sans une cause vraisemblable .



Il prit Simone par la main,  
Et s'acheminant, sans mot dire,  
Avec ses gens, vers le jardin,  
Lui-même il voulut la conduire  
Devant le corps du trépassé,  
Afin qu'elle pût se défendre  
En sa présence, et faire entendre  
Comment le fait s'était passé.  
Alors, dans sa triste mémoire  
Rappelant son fidèle amour,  
Du premier jusqu'au dernier jour,  
Simone conta son histoire,  
Comme je l'ai dite à peu près,  
Bien mieux, car les pleurs seuls sont vrais;  
Mais personne n'y voulut croire.  
Quand elle en fut à raconter  
Par quelle disgrâce inouïe  
Pascal avait perdu la vie,  
Voyant tout le monde en douter,  
Et le juge même sourire,  
Pour mieux prouver son simple dire,  
Elle s'en vint vers l'arbrisseau  
Sous lequel le froid jouvenceau  
Dormait, pâle et méconnaissable;  
Puis, cueillant une fleur semblable  
A cette fleur que son ami  
Sur ses lèvres avait placée,  
Sa pauvre âme eut une pensée,  
Qui fut de faire comme lui.  
Fut-ce douleur, crainte, ignorance?  
Qu'importe? Pascal l'attendait,  
Ouvrant ses bras, qu'il lui tendait,  
Daus un asile où l'espérance  
N'a plus à craindre le malheur;  
Sitôt qu'elle eut touché la fleur,  
Elle mourut. Ames heureuses,  
A qui Dieu fit cette faveur  
De partir encore amoureuses;  
De vous rejoindre sur le seuil,  
L'un joyeux, l'autre à peine en deuil;  
Et de finir votre misère  
En vous embrassant sur la terre,  
Pour aller aussitôt après  
Là-haut, vous aimer à jamais!  
Or, maintenant quelle est la plante  
Qui sut tirer si promptement

De tant de délices l'amant ,  
De tant de désespoir l'amante ?  
Boccace dit en peu de mots ,  
Dans sa simplesse accoutumée ,  
Que la cause de tant de maux  
Fut une sauge envenimée  
Par un crapaud ; mais , Dieu merci ,  
Nous en savons trop aujourd'hui  
Pour croire aux erreurs de nos pères.  
Ce serait un cent de vipères ,  
Qu'un enfant leur rirait au nez.  
Quand les gens sont empoisonnés  
Dans notre siècle de lumière ,  
On n'y croit pas si promptement.  
N'en restât-il qu'un ossement ,  
Il faut qu'il sorte de la terre  
Pour prouver par-devant notaire  
Qu'il est mort de telle manière ,  
A telle heure , et non autrement.  
Pauvre bon homme de Florence ,  
A qui selon toute apparence  
Dans les faubourgs de la cité  
Ce conte avait été conté ;  
Qui l'aurait voulu croire en France ?  
Braves gens qui riez déjà ,  
L'histoire n'en est pas moins vraie.  
Cherchez la plante et trouvez-la.  
Demain peut-être on la verra  
Dans le sentier ou dans la haie ;  
La faculté l'appellera  
Pavot , ciguë , ou belladone ;  
Ici-bas , tout peut se prouver ;  
Le plus difficile à trouver.  
N'est pas la plante , c'est Simone.

ALFRED DE MUSSET.

---

---

# POÈTES

ET

## ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

---

M. EUGÈNE SCRIBE.

LE VERRE D'EAU.

---

Qu'est-ce qu'un poète? C'est celui qui fait, qui crée, et selon une certaine forme. Être poète, créer, et avoir une forme dont votre création, grande ou petite, ne se sépare pas, tout cela se tient au fond, et les classifications reçues doivent, bon gré mal gré, s'y ranger. M. Scribe possède à la fois la fertilité dramatique et une forme qui n'est qu'à lui. Il a donc rang parmi nos poètes à aussi bon droit, je pense, que s'il avait composé dans sa vie une couple de pièces en alexandrins; et nous n'avons pas même à demander pardon de la liberté grande aux innombrables auteurs d'élégies, à l'aristocratie désormais très-mélangée des rêveurs et des rimeurs à rimes plus ou moins riches. L'imitation, l'émulation et l'industrie étant partout au comble, les genres et les manières qui pouvaient sembler les plus réservés jusqu'à présent, et qui eussent peut-être suffi autrefois pour marquer la qualité du talent, ne sont plus une garantie, s'ils l'ont jamais été; tout le monde s'en mêle, et assez bien. La littérature entière est déclassée. Il n'est donc rien de tel en chaque genre, pour se sauver

et triompher décidément, que l'esprit, et beaucoup d'esprit, et très-inventif : c'est encore, après tout, la seule recette que n'a pas qui veut.

Non pas que je prétende, en faisant fi de la dignité des genres, que tous viennent au même pour l'homme d'esprit, et que le cadre, le cercle qu'on se donne à remplir, soient indifférents. Nous verrons, à propos de M. Scribe lui-même, qu'il nous induit à penser le contraire. Il y a des scènes et des publics qui nous excitent, qui nous élèvent dès l'abord, qui nous forcent à tirer de nous-mêmes et plus constamment tout ce que nous valons. L'homme d'esprit inventif a souvent une infinité de manières possibles de se produire et de faire; l'occasion décide; à moins d'une volonté très-haute, on se jette du premier côté qui prête; les envieux, les routiniers, les admirateurs même, vous y confinent; on va toujours, et on les dément. En fin de compte, quand le don d'invention est très-réel et très-vif, tout se retrouve, et l'on a peu à regretter. Plus ou moins tôt, toutes les qualités percent, et la dose de nouveauté qu'on avait en soi est versée dans le public. Mais les diverses manières de la mettre en dehors n'ont pas égale apparence, ne font pas également d'honneur. Le plaisir si commode qu'on procure chaque jour aux autres semble nuire même (ingratitude!) au degré de mérite qu'ils vous supposent. Et puis, en effet, on s'est trop dispersé et circonscrit à la fois d'abord; on s'est habitué à voir les choses sous un certain angle, on garde de certains plis, même en s'agrandissant. Il y aurait bonheur à la critique, dans un sujet aussi brillant et aussi populaire que M. Scribe, à démêler et à indiquer avec soin toutes ces circonstances déliées de sa vocation, de son œuvre et de sa fortune dramatique. Trop peu compétent pour mon compte en matière si éparse et si mobile, je ne ferai que courir, relevant quelques points à peine et en hâte d'arriver à son dernier succès, mais heureux au moins si j'ai montré que le propre de la critique est de n'être point prude, qu'elle aime et va quérir partout les choses de l'esprit, qu'elle tient à honneur de s'en informer et d'en jouir. Et telle que je la conçois, la critique, dans sa diversion et son ambition de curiosité, dans sa naïveté d'impressions successives et légitimes, dans son intelligence ouverte aux contrastes, je consentirais qu'on lui pût dire comme à cet abbé de xviii<sup>e</sup> siècle, mais sans injure :

Déjeunant de l'autel et soupant du théâtre.

Elle n'aurait qu'à répondre pour toute explication : « Je suis esprit, et rien de ce qui tient aux choses de l'esprit ne me paraît étranger. »

Villon était enfant de Paris, et né vers la place Maubert, je pense. Molière est né sous les piliers des halles; Boileau dans la Cité, à l'ombre du palais de Justice; et Béranger a joué avec les écailles d'huitres de la rue Montorgueil. M. Scribe aussi est un enfant de Paris, et, comme tous ceux-là, à sa manière il l'a, ce semble, bien montré. Il est né le 21 décembre 1791, en pleine rue Saint-Denis (1), dans le magasin de soieries à l'enseigne du *Chat-Noir*.

(1) Au coin d'une autre rue moins bourgeoise, que notre parler délicat ne permet plus de nommer.



où son père fit une honorable fortune : depuis lors , la maison , en gardant l'enseigne de bon augure , s'est convertie , me dit-on , de magasin de soieries en boutique de confiseur. Mais je ne veux pas symboliser.

Il fit de bonnes et intelligentes études au collège Sainte-Barbe ; sa mère , qui l'aimait très-tendrement , le poussait à une émulation extrême , qui , dans un caractère moins uni , eût pu engendrer la vanité. Il régnait alors dans les collèges et à Sainte-Barbe en particulier un esprit de famille et de camaraderie cordiale qui ne s'est pas perpétué partout. Les jeunes gens étaient plus naturellement gais , moins ambitieux qu'on ne les voit à présent , et les amitiés premières faisaient aisément religion dans la vie. Eugène Scribe suivait les cours du lycée Napoléon (Henri IV) , et il s'y lia d'une étroite amitié avec les frères Delavigne. On se souvient encore à Sainte-Barbe d'une thèse soutenue publiquement par lui contre M. Bernard (de Rennes) , son camarade de classe.

Mais le collège l'occupait moins déjà que le théâtre ; il y était attiré par une vocation précoce et sûre. Si , à quelque jour de congé , au spectacle , on lui avait nommé dans la salle quelque vaudevilliste illustre d'alors , il se sentait piqué au jeu comme au nom d'un Miltiade ; une ébauche de pièce ne tardait pas à suivre. Il fit ainsi bien des essais dès le collège ou dans l'étude d'avoué où il entra pour quelque temps ; car sa mère , en mourant , avait exprimé le désir qu'il fût avocat . et M. Bonnet , son tuteur , y tenait la main. M. Guilloné-Merville , l'avoué , qui , cependant , ne le voyait presque jamais , lui écrivait un jour : « Si M. Scribe passe dans le quartier , je le prie de monter à l'étude , où il a de la besogne pressée. » Les premières bluettes , faites la plupart de compagnie avec M. Germain Delavigne , obtenaient l'honneur d'être jouées sur le théâtre de la rue de Chartres , *les Dervis* dès 1811 , *les Brigands sans le savoir* en 1812 ; entre les deux , ou aux environs , il y eut quelques échecs. Le nom de Scribe n'était pas d'abord sur l'affiche , par respect pour la robe future d'avocat ; on ne nommait que *M. Eugène*. Ce ne fut qu'à un certain moment que M. Bonnet , l'honorable tuteur , se crut autorisé par le succès à laisser courir les choses et le nom.

En 1815 , M. Scribe donnait seul son premier opéra-comique , *la Chambre à coucher* ; mais , de ce côté , la suite ne répondit pas aussitôt à cet heureux début. Le musicien collaborateur ne comprit pas tout le parti qu'il pouvait tirer d'une telle veine ; M. Scribe fut congédié , et ce n'est que plus tard , à l'appel de M. Auber , qu'il reprit possession de cette aimable scène si française , qui semble désormais ne pouvoir se passer d'aucun d'eux.

Dans le vaudeville , la vogue commença pour lui dès 1815. *Une Nuit de la Garde nationale* , puis *le Comte Ory* , *le Nouveau Pourceaugnac* , annoncèrent qu'un homme d'esprit de plus était trouvé pour payer son écot dans les gaietés de chaque soir. Le vaudeville fut sa première manière ; car , à travers sa production incessante et ses diversions croisées sur tous les théâtres , on distingue assez nettement en lui trois manières successives : 1° le vaudeville français pur , simplement chantant et amusant ; 2° la jolie comédie semi-sentimentale du Gymnase , où il est proprement créateur de genre ; 3° la comédie française en cinq actes enfin , à laquelle il s'est élevé dès qu'il l'a fallu ,

qu'il est en train de modifier selon son goût, et où il n'a pas dit son dernier mot.

En 1815, l'agréable et malin vaudeville courait encore à la légère et non dénaturé; la démarcation même des genres l'avait sauvé dans son humble liberté sans prétention. Il y avait les grands auteurs d'alors, les écrivains qui cultivaient les parties nobles de l'art dramatique : M. Étienne dans la haute comédie, M. Arnault dans le tragique, M. de Jouy dans le lyrique, et puis, sous eux, bien au-dessous, sans qu'on pensât encore à forcer les barrières, il y avait la monnaie de Laujon, Désaugiers, Gentil, une foule d'autres : ils se contentaient d'amuser. M. Scribe fut de ceux-là en débutant. Dans sa *Nuit de la Garde Nationale*, on a retenu ces couplets si roulants, si bien frappés :

Je pars,  
Déjà de toutes parts  
La nuit sur nos remparts, etc., etc.

Dans le *Combat des Montagnes* (1817), où se trouve ce personnage de *Calicot*, qui fit émeute, je distingue encore le mouvant panorama de Paris en rimés dignes de Panard :

Paris est comme autrefois,  
Et chaque semaine  
Amène, etc., etc.

L'auteur s'est montré moins poétique depuis dans ses couplets de sentiment au Gymnase. Ce rôle de pur vaudevilliste à saillie franche et gaie va aboutir à la très-spirituelle bouffonnerie de *l'Ours et le Pacha* (1820), dans l'idée de laquelle il faut compter pourtant M. Saintine, un homme qui, dans bien des genres, a fait preuve d'un vrai talent. Mais déjà, à travers les folies de circonstance dans lesquelles il donnait encore la main aux auteurs du Caveau, et dont le café des Variétés était le centre, M. Scribe glissait de légères esquisses de mœurs d'un trait plus pur, plus soigné. N'oublions pas que *le Solliciteur*, que M. de Schlegel préférait tout net au *Misanthrope*, est de 1817. A la fin de 1820, le Gymnase fut fondé.

Le moment décisif dans la carrière dramatique de M. Scribe date de là. Agé de vingt-neuf ans, déjà brisé au métier, n'ayant pas encore de parti pris sur la manière d'encadrer et de découper à la scène son observation du monde, il pouvait prendre telle ou telle route. Mais, comme à Hercule, la vertu d'une part et le plaisir de l'autre ne vinrent pas en personne s'offrir à lui pour l'éprouver; entre la grande et haute comédie et un genre sans brodequins et moins littéraire, il n'eut pas à choisir : ce dernier seul se présenta. M. Poirson, son collaborateur en plusieurs circonstances, l'avait apprécié, et présentait quelle fortune ce serait pour un théâtre de l'avoir pour auteur principal et chef de pièces. Il passa le traité par lequel il s'acquit cette collaboration pour plusieurs années à l'exclusion des autres théâtres rivaux. Il lui assura toutes sortes d'avantages. Ce qu'on appelle *la prime*, ce bénéfice prélevé par

l'auteur sur chaque pièce et avant les chances de la représentation, fut inventé au profit de M. Scribe par le directeur du Gymnase, voilà l'origine industrielle ; *inde mali labes* :

Et le premier citron à Rouen fut confit.

On a depuis fort abusé de la prime, chaque grand auteur l'a exigée ; mais dans le principe, comme toutes choses, elle avait un sens.

Je conçois que la Comédie-Française, à cette époque, n'ait pas fait les mêmes frais pour s'acquérir M. Scribe, qu'elle n'avait jamais vu de près ; mais du moins, et dans la mesure qui lui était convenable, s'est-elle, je ne dis pas offerte à lui, mais rendue avenante et accessible. Et ici je ne ferai qu'exprimer une idée, un regret qu'on me suggère, mais que je sais partagé par les personnes les mieux entendues de la Comédie-Française elle-même (1). Il faut remonter plus haut. Aux approches de la révolution de 89 et dans les années du Directoire, le Théâtre-Français se montrait beaucoup moins strict qu'on ne l'a vu depuis sur la dignité des genres. On se retranchait moins habituellement dans l'ancien répertoire ; les pièces nouvelles, les noms d'auteurs nouveaux abondaient ; le chant d'opéra-comique osait s'y faire entendre. L'esprit qui circulait, c'était un peu celui de Chérubin et de Figaro. L'empereur vint, et, au théâtre comme ailleurs, la hiérarchie fut relevée. L'ancien répertoire, servi par d'admirables acteurs, sembla plus que suffire. Le public, dans sa reprise d'enthousiasme, en voulait, les acteurs tout naturellement y insistèrent ; ce leur était chose plus facile. La coutume s'établit. Il en résulta que les auteurs nouveaux furent moins encouragés, moins agréés. Cela devint surtout visible dans la comédie ; les plus spirituels et les plus inventifs allèrent ailleurs, aux succès faciles ; mais ils s'y éparpillèrent. La Rochefoucauld l'a dit : « Les occasions nous font connaître aux autres, et encore plus à nous-mêmes. » Combien d'aperçus comiques ainsi dépensés que l'étude et un lieu meilleur auraient pu agrandir ! M. Scribe seul s'en tira, à force de talent.

Le traité qui liait celui-ci au Gymnase lui permettait toutefois de travailler pour les théâtres dont la rivalité n'était pas directe, et par conséquent pour le Théâtre-Français. Pressentant que l'air du lieu n'était pas favorable, que le rebut et le dédain pourraient bien accueillir sa tentative, il resta longtemps sans user de la permission : car il faut peu compter comme début *Valérie* (1822), qui fut surtout un succès d'actrice, et qu'on arrangea exprès pour M<sup>lle</sup> Mars. Ce n'est qu'après sept ans de règne populaire et incontesté au Gymnase qu'il aborda cette redoutable scène avec *le Mariage d'argent* (décembre 1827), « qui est enfin la comédie complète, a dit M. Villemain dans cette piquante réponse de réception, la comédie en cinq actes, sans couplets, sans collaborateurs, se soutenant par le nœud dramatique, l'unité des caractères, la vérité du dialogue et la vivacité de la leçon. » Or, malgré tous ses mérites proclamés en pleine Académie, la pièce d'abord échoua. Esprit de vaudevil-

(1) M. Regnier, M. Samson, par exemple.

liste, disait-on dans la salle dès les premières scènes ; il faut que chacun reste dans son cadre. *Pindarum quisquis studet æmulari*, murmurait tout haut le plus vieil habitué de l'orchestre. M. Scribe avait là contre lui ce qu'il y a contre tout homme de talent au moment où il change de lieu et de genre ; on commence par lui dire non. Vers le même temps, il est vrai, la pièce, jouée en province, à Metz, à Bordeaux, devant un public moins en garde, réussissait entièrement. Mais ce ne fut que quelques années après qu'à Paris elle eut sa pleine revanche.

Repoussé de la haute scène, mais sans perte, M. Scribe redoubla de verve et de bonheur au Gymnase ; dans *Malvina ou le Mariage d'inclination*, dans *Avant, Pendant et Après*, il parut même agrandir ses dimensions, et vouloir prouver qu'il donnait à son tour carrière à ses tableaux. Que lui importait, après tout, le lieu ? Il y gagnait, dans son exception même, de paraître avec plus d'originalité, d'être un phénomène dramatique plus scintillant. La comédie contemporaine n'est plus chez vous, pouvait-il dire au Théâtre-Français, elle est tout où je suis, dans *l'Héritière*, dans *la Demoiselle à marier*, dans cette foule de pièces chaque soir écloses, que chacun nomme et que je ne compte plus. *Les Trois Quartiers*, votre plus vive nouveauté comique, ne rentrent-ils pas dans ce goût-là ? Voilà ce qu'aurait pu dire ou penser M. Scribe ; mais je doute qu'il soit assez glorieux pour l'avoir pris alors de ce ton. Ouvrier actif, infatigable, il continua, tout en remplissant comme par parenthèse nos deux scènes lyriques, de parfaire et de compléter son monde du Gymnase, que je voudrais bien caractériser.

La nature humaine prise du boulevard Bonne-Nouvelle n'est peut-être pas très-large, très-profonde, très-généreuse en pathétique ou en ridicule ; mais elle est très-fine, très-variée et très-jolie. Je la maintiens même fort ressemblante à titre de nature parisienne, dût M. Scribe nous soutenir, comme il l'a fait dans son discours d'Académie, que la comédie, pour réussir, n'a pas besoin de ressembler. Sans doute, dans le monde réel, il n'y a pas tant de millions ni tant de beaux colonels que cela ; mais cette comédie est l'idéal par trop invraisemblable, le roman à hauteur d'appui de toute notre vie de balcon, d'entresol, de comptoir ; toute la classe moyenne et assez distinguée de la société ne rêve rien de mieux. Nul aussi bien que M. Scribe n'en a saisi et reproduit les traits distinctifs tout en nuances, l'assortiment de positif, d'intrigue et de jouissance, l'industrialisme orné, élégant. Homme heureux, il a compris de bonne heure que ce n'était plus le temps de l'élévation ni de la grande gloire, et il s'est mis à le dire sous toutes les formes les plus agréables, les plus flattées. Il y a, dans les situations qu'il offre, une gentillesse d'esprit et, le dirai-je ? de sensualité sans libertinage. Ces petites pièces servent à merveille d'accompagnement, de chatouillement et de conseil même aux gens de nos jours dans leurs propres petites passions. On raconte qu'au sortir du *Mariage d'inclination*, une jeune fille, se jetant tout d'un coup dans les bras de sa mère, lui avoua qu'elle devait se faire enlever le lendemain par quelqu'un qu'elle aimait. Et le lendemain la mère et la fille ensemble allaient remercier M. Scribe de sa leçon, de son triomphe. — « Nos amours ont été très-courts et très-purs, madame ; vous m'avez très-pen donné,



vous m'aviez même assez peu promis. Je n'ai donc pas à me plaindre, et vous pouvez porter très-haute et très-fière votre tête toujours charmante. Mais une fois pourtant, une seule fois, vous m'avez de vous-même saisi tout d'un coup et pressé bien tendrement la main; et c'était en loge au Gymnase, à la fin d'une *Faute*. » J'arrache cette page d'aveu du calepin d'un ami. — Oui, c'est bien là, c'est à quelqu'une de ces jolies pièces qu'on va de préférence le soir où l'on n'est ni trop égayé, ni trop guindé; après un dîner où l'on n'était pas seul, où l'on n'était pas plusieurs, on va voir *la Quarantaine*. Et l'on en sort pas trop ému, pas trop dépaysé, comme il sied à nos passions d'aujourd'hui, à nos affaires.

Mais voilà que je parle de ces impressions comme du présent, c'est déjà du passé : le monde pour qui peignait M. Scribe au Gymnase était celui des dix dernières années de la restauration, monde depuis fort dérangé. Le moment d'entière fraîcheur pour le genre ne dura que tant que Madame donna au théâtre son nom.

On dira, et on l'a dit, qu'il n'y a rien de *littéraire* dans le genre, qu'il ne saurait y avoir rien de sérieusement vrai dans une comédie qui s'entremêle et se couronne par le couplet convenu, par le *flon flon* militaire ou sentimental :

Du haut des cieux, ta demeure dernière,  
Mon colonel, tu dois être content (1)...

Ou encore :

Que j'suis heureux! e'ruban teint de mon sang  
Va me servir pour acheter les vôtres (2).

On a relevé et souligné à la lecture quelques incorrections de dialogue qui échappent en causant. J'y relèverais plutôt bien des plaisanteries un peu banales, des bons mots tout faits et déjà entendus sur les députés, les grandes dames, les maris, les amoureux, les banquiers. Ce serait commun dans un salon; à la scène, cela va et réussit toujours. L'auteur ne dédaigne aucun de ces traits qui courent; il les ravive par l'emploi. Ce sont de petites pierres fausses dont, à part, on ne donnerait pas un denier, mais ici bien montées et qui font jeu. Et d'ailleurs il y en a d'autres à côté de meilleur alai, naturelles, appropriées; car, chez M. Scribe, la récidive est perpétuelle. Tout cela se suit, s'enchâsse, tout cela brille et remue à merveille, diamants ou verroteries, mais bien portés par une femme vive et mouvante : on y est pris. Chez Marivaux, à qui on l'a comparé, le mot courant est, je crois, beaucoup plus perlé et plus constamment neuf. La diction se soigne toujours : Marivaux a écrit *Marianne*.

La vraie nouveauté dramatique de M. Scribe me paraît consister dans la

(1) *Michel et Christine*, scène xv.

(2) *Mariage de raison*, acte II, scène v.

combinaison et l'agencement des scènes ; là est sa forme originale , le ressort vraiment distingué de son succès ; là il a mis de l'art, de l'étude, une habileté singulière, et son invention porte surtout là-dessus. Il a su nouer avec trois ou quatre personnages des comédies qui ne languissent pas un seul instant (1).

Dans sa longue et prodigieuse pratique, dans son association passagère et ses mariages d'esprit avec tant d'auteurs, il est arrivé à connaître à fond le tempérament dramatique et le faible d'un chacun. Il excelle à décomposer le ressort principal, la situation qui, plus ou moins déguisée, revient presque toujours dans chaque talent. Chez tel auteur comique (notez bien), c'est dans chaque pièce un personnage inconnu, mystérieux, qui revient et qui donne lieu à toute une variété d'incidents ; chez tel autre, c'est une épreuve, un semblant auquel on soumet un personnage ; pour le guérir d'un défaut, par exemple, on feindra de l'avoir (2). M. Scribe, comme tous, a sa forme favorite sans doute, mais il la dissimule mieux que personne, et il déjoue par sa variété. Son théâtre, à le bien analyser, se réduirait probablement à quatre ou cinq situations fondamentales, auxquelles il a mis toutes sortes de paravents et de toilettes diverses. Mais ce serait à lui de nous donner sa clé et de nous dire son secret. Je ne m'y hasarderai pas. S'il fallait pourtant proposer absolument ma conjecture, je dirais qu'un de ses grands arts est de prendre en tout le contre-pied juste de ce qui semble et de ce qu'on attend (*le plus beau Jour de ma Vie*). Ainsi, dans son discours à l'Académie, n'a-t-il pas eu l'air de prétendre que le théâtre est juste le contre-pied de la société ? Là donc où d'autres ne verraient que matière à un bon mot assez piquant, lui il placera tout le pivot d'une pièce ; il fait tout pirouetter, à force de combinaisons ingénieuses, autour d'un paradoxe extrême qu'on ne croyait pas de force à tant supporter.

La nature humaine, après cela, s'arrange comme elle peut de ces symétries de cadres, de ces entre-deux de portes, de ces revers miroitants. Vue en elle-même et prise indépendamment de la scène, l'auteur paraît en avoir assez médiocre souci. Il la taille au besoin, il la rogne en bien des sens ; mais comme c'est à la mode du jour, comme c'est dans le goût de la dernière saison, comme M<sup>lle</sup> Palmyre, si elle faisait au moral, ne couperait pas mieux, tout passe, et on fait mieux que laisser passer, on applaudit. Ce Longchamp de la scène, sous sa main, s'est déjà renouvelé bien des fois. Dites, ô vous qui vous montrez les plus sévères, une telle comédie ne ressemble-t-elle pas assez bien aux femmes de Paris elles-mêmes, à ces femmes délicates, élégantes, de haut comptoir ou de boudoir, qui n'ont rien de l'entière beauté à les regarder en détail, grêles, pâles, de complexion peu franche : mais, avec un rien d'étoffe, comme elles paraissent ! comme elles s'arrangent ! elles sont charmantes.

Tel qu'il est, ce théâtre de M. Scribe au Gymnase, il a fait vite le tour du

(1) On a essayé d'indiquer quelque chose de ce mécanisme intérieur à propos de *la Calomnie*, où il est surtout apparent. (*Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1840.)

(2) Vérifier ce cas, si l'on veut, sur les pièces de M. Étienne, et le cas précédent sur ses pièces de M. Alexandre Duval.

monde. On le jouera l'année prochaine à Tombouctou, disait M. Théophile Gautier. On le joue dès à présent à l'extrémité de la Russie, aux confins de la Chine. A Tromsøe, dernière petite ville du nord en Scandinavie, au milieu des montagnes de glace, chaque hiver on représente *la Marraine* et *le Mariage de raison*. Dès qu'il y a quelque part un essai de société qui veut être moderne, élégante, on joue du Scribe. Paris et Scribe pour eux, c'est tout un.

Quelle sera la valeur finale et durable de ce théâtre à côté de ceux de Dancourt, de Marivaux, de Sedaine et de Picard? A d'autres de prononcer. Je sais de graves admirations, des suffrages imposants. Si M. de Schlegel prisait si fort *le Solliciteur*, nous avons vu M. Jouffroy (qu'il nous pardonne de le trahir), au plus beau de ses platoniques leçons, et dans son esthétique de 1826, placer très-haut *l'Héritière*. Un célèbre critique, et dont l'inépuisable saillie, nourrie d'expérience, fait désormais autorité, M. J. Janin, a semblé depuis quelque temps déclarer une guerre si vive à ce genre de comédie, que c'est pour elle encore un succès. Sans doute, Picard, qu'on oppose souvent, est de ce qu'on peut appeler une meilleure *littérature* que M. Scribe, d'une façon plus franche, plus ronde, plus naturelle, qui découle plus directement du Le Sage, et qui n'a pas l'air de faire niche à Molière. Mais il faut tout dire, cette espèce de bon goût qui retranche certains raffinements, cette sorte de descendance plus légitime, plus reconnue, qui vous fait tenir avec honneur à la suite des chefs-d'œuvre du passé, n'est pas toujours une ressource en avançant : c'est même quelquefois une gêne. Son premier feu jeté, et une fois hors de son théâtre Louvois, Picard devint faible d'assez bonne heure; il se répéta, il s'usa vite. Les ruses dramatiques de M. Scribe, ses ingrédients, comme vous voudrez les appeler, le soutiennent bien mieux. Picard le savait; il professait, m'assure-t-on, pour son jeune et brillant héritier, une admiration, une adoration presque naïve. Pour tout dévouement, pour tout expédient dramatique dont quelque auteur était en peine : « Allez le trouver, disait-il, il n'y a que lui pour vous tirer de là. »

Pour résumer d'un mot ma pensée sur tous deux, le Molière de Picard était tout simplement Molière; le Molière de M. Scribe, c'est plutôt Beaumarchais.

La fertilité est une des plus grandes marques de l'esprit. Faire des pièces pour M. Scribe a pu paraître chez lui, dans les années premières, un métier en même temps qu'un talent; mais depuis, à voir le nombre croissant et le bonheur soutenu, il faut reconnaître que c'est désormais son plaisir et sa fantaisie, que c'est devenu sa nécessité et sa nature. Dans tout ce qu'il voit, dans tout ce qu'il lit, dans l'esprit de chaque collaborateur, je me le figure guettant une pièce au passage, une situation; c'est sa chasse à lui. Parfois il a besoin qu'on le mette sur la piste d'une idée; il lit alors tel mauvais ouvrage manuscrit qui n'aurait nulle valeur en d'autres mains; mais cela lui tire l'étincelle, l'idée qu'il exécute, et que souvent le collaborateur adoptif ne reconnaîtrait pas.

Prendre partout ses sujets, ses idées, ses mots, dès qu'on voit qu'ils vont à la forme, au cadre voulu, *prendre partout son bien* à tout prix, pour le rendre ensuite sur le théâtre à tout le monde, c'est ce qu'ont fait grands et

petits, tous les vrais dramatiques, et très-légitimement. M. Scribe est encore bien dramatique en ce point.

Il a ainsi en réserve toujours une quantité de plans en portefeuille, une quantité de ressorts démontés dans son tiroir. Il en choisit tantôt l'un, tantôt l'autre, et dès lors il ne pense plus qu'à celui-là. Six semaines d'un voyage en calèche à travers la Belgique ou le long du Rhin, glaces ouvertes, lui suffisent d'ordinaire pour son plus long chef-d'œuvre, pour la pièce en cinq actes et sans collaborateurs.

Il envoie quelquefois au théâtre acte par acte, tant il est sûr de son économie et de son plan. On peut même lire en marge du manuscrit la tâche de chaque journée : *Je me suis arrêté là à telle heure*; ce qui trahit l'ordre, même dans la verve.

Positif et sage (ce qui est un trait de mœurs littéraires à noter), laborieux et jouissant (ce qui est un trait commun aujourd'hui), il s'est dérobé toujours aux ovations de l'engouement et de ce qu'il aurait plus le droit que bien d'autres de nommer la gloire. Il paraît de tout temps s'être très-peu préoccupé de la presse, qu'on ne l'a vu braver ni solliciter. Il ne faut peut-être pas lui en faire trop d'honneur : il y a un certain degré de fécondité heureuse qui ne permet pas de s'inquiéter des critiques et des aiguillons du dehors. On est vite consolé, même d'un échec, quand on se sent en fonds de revanches; le plaisir d'aller et de faire couvrir tout. C'est quand la conscience intime nous dit qu'on va être à bout, qu'on devient regardant pour les autres et susceptible pour soi.

Il a une liste de toutes ses pièces. Nous ne savons que les succès; mais il y en a une quantité qui sont tombées, *et quelques-unes à tort*, dit-il. Toute victoire s'achète avec des morts. Il pourrait y avoir bien des secrets dramatiques et aussi bien de la philosophie dans le commentaire d'un tel tableau.

Nous avons laissé M. Scribe à sa seconde manière, à celle du Gymnase; on pouvait croire, après l'échec du *Mariage d'argent* aux Français, qu'elle resterait chez lui définitive. Mais juillet 1850 arriva. Au milieu de tant de grandes secousses et de grandes ruines, le théâtre honoré du nom de Madame reçut un certain ébranlement. On se demanda si ce serait *après* comme *avant*, et si les mêmes nuances auraient du prix. Tout se rassit pourtant, le frais théâtre continua de fleurir; mais M. Scribe comprit, avec son tact rapide, qu'il y avait une nouvelle veine, et plus forte, à exploiter. Laisant donc cette scène gracieuse qu'il avait fondée aux soins de ses plus réels collaborateurs et de ses successeurs très-dignes, M. Bayard, M. Mélesville, il revint à la charge vers le Théâtre-Français, et s'attaqua hardiment au vice politique, ce nouveau ridicule tout récemment démasqué. Il ouvrit la brèche dans *Bertrand et Raton* (novembre 1855), et récidiva avec plus ou moins de bonheur dans les quatre ou cinq pièces suivantes, et en particulier dans *les Indépendants*, dans *la Calomnie*, et l'autre soir en tout éclat dans *le Verre d'eau*. Sous la restauration, à le juger par ses œuvres, M. Scribe n'avait guère de passion politique, et son couplet libéral très-léger, ses *guerriers* et ses *lauriers*, n'étaient çà et là que l'indispensable pour panacher ses pièces. Mais ici, à l'insistance, à la vivacité de son attaque, on sent une sorte d'inspiration morale, une cou-



viction qui n'est peut-être autre que le mépris très-cordial de ceux qu'il met en jeu.

La physionomie des principales pièces de lui, données aux Français, diffère notablement de l'air de ses pièces du Gymnase. La grâce recouvrait celles-ci ; la corruption mignonne de l'espèce y était corrigée par des teintes de sentiment, et y devenait tout avenante :

Les vices délicats se nommaient des plaisirs.

En portant décidément sur un plus grand théâtre sa manière ingénieuse et si longtemps rapetissante, M. Scribe en a changé moins le principe que l'application et les proportions ; il était difficile qu'il en advint autrement ; même en se renouvelant, on se continue toujours. Au lieu de rapetisser de moyennes et gracieuses parties, il en rapetisse hardiment de plus grandes. Philosophiquement, a-t-il tort ? il aurait encore raison dramatiquement. Dans les proportions où son paradoxe s'est produit sur ces sujets plus graves, il a touché maintes fois à l'odieux, et, à force d'art, il a su l'esquiver. En montrant de fort vilaines choses, il ne révolte pas, comme n'ont jamais manqué de faire nos amis les romantiques ; il donne le change en amusant. Mais plusieurs de nos remarques trouveront mieux place à propos du *Verre d'eau*, dont il est temps de dire quelque chose.

Et d'abord, pourquoi *le Verre d'eau* ? M. Scribe a observé que les titres directs, les caractères affichés aux pièces tels que *l'Ambitieux*, *les Indépendants*, sont une difficulté de plus aujourd'hui, une sorte de programme proposé d'avance au public impatient qui le conçoit à sa manière, et trouve volontiers que l'auteur ne le remplit pas à souhait. *La Calomnie* aurait peut-être été mieux jugée s'il l'avait intitulée *les Échos* ; il a donc pris son titre de *biais*, comme il prend la comédie elle-même.

Le sujet en est historique, mais c'est à peine si on ose reprocher à l'auteur de n'avoir pas tenu compte de l'histoire, tant il est évident qu'il n'y a cherché qu'un prétexte, et n'y a taillé qu'à sa guise. L'usage et le cas que M. Scribe a toujours faits de l'histoire à la scène, lui donnent un trait d'exception de plus entre les autres auteurs plus ou moins dramatiques du jour, dont la prétention et la marotte sont d'observer la couleur dite *locale*, et de rester fidèles à l'époque. Chose remarquable ! tout ce mouvement soi-disant historique et romantique au théâtre et à côté du théâtre, tout ce travail estimable, ingénieux, qui a rempli et animé les dernières années de la restauration, M. Scribe ne s'en est pas plus inquiété que du torrent qui passe ; il a continué son train d'homme du métier, se laissant dédaigner des grands novateurs, et sentant bien qu'il avait en lui le ressort, le seul ressort qui joue au théâtre. Tout le reste, on l'a trop vu en effet, n'était que critique, système, étude préparatoire éternelle.

Ainsi donc, que la reine Anne, qui monta sur le trône à trente-huit ans, en ait eu quarante-quatre ou quarante-cinq à l'époque où M<sup>lle</sup> Plessy nous la rend si flattée et si jolie ; que son mari le prince Georges de Danemark (effectivement très-nul) soit réputé n'avoir jamais existé ; que la duchesse de Marlborough

se trouve incriminée à tort sur le chapitre de la chasteté qu'elle eut toujours irréprochable, peu importe à M. Scribe, qui ne s'est servi de tous que comme de marionnettes à son dessein de la soirée. Mais une reine, mais une noble femme à gloire historique, n'est-ce pas une profanation que de les commettre ainsi après coup dans des intrigues improvisées? Pas d'hypocrisie; parlons franc. En tout genre, les personnages célèbres morts ne sont-ils pas des marionnettes aux mains des vivants? Cet orateur exalte Bonaparte dont il a besoin aujourd'hui dans sa péroraison, ce critique vante fort le poète défunt dont il se prévaut pour son système. Le moraliste inexorable l'a dit : « Nos actions sont comme les bouts-rimés, que chacun fait rapporter à ce qu'il lui plaît. » Et ce ne sont pas nos actions seulement qui sont ainsi, ce sont nos noms, quand on a le malheur d'en laisser un.

La donnée de la pièce est toute *voltairienne*, comme le répétait derrière moi un voisin chez qui ce mot n'était pas sans injure. Le chapitre des grands effets provenant de petites causes reparait chez Voltaire à chaque page et brodé de toutes les variations. Dans *Sémiramis* même, par la bouche d'Assur il a dit :

Ce que n'ont pu mes soins et nos communs forfaits,

Un oracle d'Égypte, un songe l'exécute.

Quel pouvoir inconnu gouverne les humains!

Que de faibles ressorts font d'illustres destins!

Et dans le cas présent, au chapitre XXI du *Siècle de Louis XIV*, parlant des rivalités de la duchesse de Marlborough et de sa cousine milady Masham : « Quelques paires de gant d'une façon singulière, dit-il, qu'elle refusa à la reine, une jatte d'eau qu'elle laissa tomber en sa présence, par une méprise affectée, sur la robe de madame Masham, changèrent la face de l'Europe. » Le grave Pascal n'avait pas pensé autre chose quand il a parlé du *petit nez* de Cléopâtre. A la scène, Picard a déjà tiré parti d'une idée approchante dans *les Marionnettes* et dans *les Ricochets*.

Est-il sérieusement besoin de discuter cette idée et de la réduire à ce qu'elle a de vrai? Les petites causes seules n'enfantent pas sans doute les grands événements, elles n'en amassent pas la matière; mais elles servent souvent à y mettre le feu, comme la lumière au canon : faute de quoi, le gros canon pourrait rester éternellement chargé, sans partir. Au théâtre, on exagère toujours; on met en saillie et on isole le point voulu. M. Scribe l'a fait ici et n'a montré qu'un côté; il a poussé au piquant, et il y a atteint. On se prête à l'exagération tant qu'elle amuse.

Nous venons trop tard pour une analyse; nous voulons surtout constater le *fait accompli*, très-amusant, ce qui est si rare parmi les *faits accomplis*. La pièce n'a pas cessé un instant de marcher, de courir, en tenant en haleine l'intérêt. Il y aurait toutes sortes de critiques à y adresser, et qui seraient justes, et on les a faites la plupart sans nous. Ce petit Masham aimé de trois femmes qui se l'arrachent, et qui n'a rien fait pour cela, est un peu bête;

mais le moyen de ne l'être pas quand on est ainsi adonisé? Avec son *protecteur inconnu*, il m'a rappelé un moment le *Létorière* de M. Eugène Sue, dont il n'a ni la grâce ni la fantaisie. Décidément ce petit Masham si adoré est un personnage sacrifié : en niaiserie et en bonheur il reproduit l'Edmond de Varennes de la *Canaraderie*. On a relevé un mot hardi et très-bien placé : *Au prix coûtant*, comme emprunté d'ailleurs. Cet autre mot : *Je n'en suis encore qu'à l'admiration*, est un emprunt également. M. Scribe pique de ces mots-là tout faits dans son dialogue, comme on ferait une épingle à brillant. Mais, ainsi qu'on l'a dit plus haut, il suffit que l'épingle soit bien placée et bien portée.

Trois scènes principales, et qui font nœud, me paraissent excellentes et d'un comique très-net, très-vigoureux : ce sont celles de Bolingbroke avec la duchesse, au premier, au second, et au quatrième acte, lorsque, maître de son secret, il se fait fort, par trois fois, de la contraindre à le servir. Entre le roué spirituel, impudent, et la favorite, dont M<sup>lle</sup> Mante représente parfaitement l'ambition assez robuste et peu ébranlable, le feu de riposte est vif, serré, nourri ; ils se rivent chacun leur clou, comme on dit, avec une prestesse et une justesse qui font oublier l'ignoble du fond. L'action chaque fois en ressort comme remontée. Une plume des plus en vogue a écrit à ce propos que la comédie de M. Scribe se composait de trois vaudevilles *nattés* à la suite l'un de l'autre. Si c'est, comme je le crois, de ces trois scènes qu'on a entendu parler, il faut ajouter que ces endroits *nattés* le sont d'une bien étroite manière. Ce triple nœud fait la meilleure, la plus solide partie de la pièce, et pour prendre une image sans épigramme et plus d'accord avec l'escrime en question,

L'acier au lieu de sa soudure,  
Est plus fort qu'ailleurs et plus ferme.

Il faut louer aussi, comme d'un comique très-savant et pourtant naturel, cette complication de trois femmes, toutes les trois fêues au cœur pour un seul, tellement que, dès qu'on les touche où l'amour les pique, l'une faiblit et les deux autres regimbent. Et celle qui faiblit, c'est la femme forte, et celles qui regimbent, qui acquièrent tout d'un coup du caractère, ce sont celles qui n'en ont pas. Quoi de plus joli et de plus franc que ce mot soudain de la reine, qu'elle lance à la duchesse, sur le chiffre des millions qu'a coûtés la prise de Bouchain, sur le chiffre des morts qu'a coûtés la victoire de Malplaquet? Quand on lui avait raconté ce détail, elle n'avait pas écouté, ce semble, tant sa pensée était ailleurs ; mais voilà que sa jalousie en éveil a intérêt à s'en ressouvenir, et il se trouve qu'elle a entendu comme après coup ; elle se ressouvient.

Le cinquième acte est de beaucoup le moins bon, le plus factice, celui qui rappelle le plus les conclusions de vaudeville ou d'opéra-comique. Il ne s'agit plus que de pourvoir au bonheur des petits amants, et cela sans que la reine se doute qu'elle est trompée et qu'ils s'aiment. L'auteur a dépensé une grande dextérité de mise en scène, d'entrées et de sorties, de cabinets dérobés, autour de ce but qu'il obtient finalement et que le spectateur remarque assez peu.

sisé, il la déplace sans façon; il donne des démentis aux siècles passés avec une intrépidité vraiment chevaleresque. Dans ses digressions capricieuses, il se heurte aux sujets les plus divers, s'y meurtrit quelquefois, souvent aussi fait jaillir des étincelles lumineuses. Même intempérance dans l'exécution. Une page bien frappée est terminée par un cliquetis d'antithèses. Un trait spirituel conduit à une naïveté, et le sourire d'approbation qu'avait obtenu l'auteur finit en un sourire ironique. En somme, après tant d'évolutions, il a fait peut-être un mauvais livre, à le considérer comme étude historique; mais ce livre, on l'a lu jusqu'au bout et sans ennui, résultat qu'obtiennent fort rarement les très-estimables auteurs de la plupart des bons livres qu'on ne lit pas du tout, parce qu'ils sont ennuyeux à périr.

M. Granier de Cassagnac a pris à tâche de démontrer que l'humanité a été divisée par le Créateur en deux races dissemblables par leur essence et par leurs instincts, l'une faite pour le commandement et pour les loisirs féconds, l'autre condamnée à l'obéissance et aux travaux pénibles. L'*Histoire des classes ouvrières* a été le premier point de cette thèse : l'*Histoire des classes nobles* en est la contre-épreuve. Il n'eût pas suffi à l'auteur de montrer qu'à l'origine des sociétés, les plus dévoués, les plus intelligents ou les plus forts, prennent nécessairement la direction des affaires communes, et fondent naturellement des aristocraties, en transmettant à leurs descendants la légitime influence qu'ils ont acquise. Ces faits ressortent de toutes les histoires connues, et les répéter ne serait pas dire du nouveau. M. Granier de Cassagnac avait mieux à faire en entrant en lice : il a soutenu envers et contre tous que la noblesse est une distinction naturelle, ineffaçable, un droit de suprématie conféré par la Providence à des êtres d'élite. Dans la crainte d'un malentendu, il répète jusqu'à satiété que la noblesse est indépendante des qualités auxquelles elle se trouve souvent associée. « Il importe beaucoup, dit-il, de faire cette distinction entre la noblesse et la gloire, entre la noblesse et la vertu, entre la noblesse et le talent : c'est que la gloire, la vertu et le talent, dépendent des appréciations humaines, et que la noblesse ne dépend de rien; c'est qu'il y a ou qu'il n'y a pas gloire, vertu, talent, selon les mœurs, les religions et les principes, et que rien au monde ne peut faire qu'il y ait noblesse quand il n'y en a pas, et qu'il n'y en ait pas quand il y en a; en un mot, c'est que la gloire, la vertu, le talent, sont des *opinions*, et que la noblesse est un *fait*. » Pour ne laisser aucun doute, l'auteur établit nettement la distinction entre la noblesse type, la noblesse incréée et *existant par elle-même*, et l'anoblissement, qui n'est à ses yeux qu'une triste contrefaçon. Le noble ne doit sa qualité qu'à Dieu; l'anobli, esclave émancipé, peut bien obtenir, à force de mérite ou d'intrigues, un titre et des prérogatives nobiliaires, mais aucun pouvoir humain ne saurait lui conférer la noblesse réelle, « qui est un avantage fait par la Providence à certaines familles. »

C'est revenir sans détour à la doctrine des castes. Au moins, dans l'Inde, cette doctrine est-elle conforme à la loi religieuse. Il est écrit dans le code de Menou : que les brahmanes sont nés de la tête de Brahma, les guerriers de sa poitrine, les ouvriers de son ventre, les esclaves de ses pieds. On croit encore que la terre est un lieu d'expiation pour les anges déchus, et que les plus cou-



pables, ayant beaucoup plus à expier, sont justement relégués dans les castes inférieures. Ce plan théologique justifie la hiérarchie rigoureuse de la société indienne. Mais comment concilier un système qui pose en principe l'inégalité originelle des hommes, avec la tradition biblique, qui déclare tous les hommes fils du même père céleste, avec le code évangélique, d'après lequel tous les chrétiens sont égaux devant Dieu, avec les travaux philosophiques, les maximes législatives de toutes les nations modernes, qui tendent à faire prévaloir l'égalité politique, en vertu du dogme religieux qui accorde des droits égaux à tous les membres de la famille humaine? Nous nous attendions à une discussion piquante, à une sortie chevaleresque; malheureusement, M. Granier de Cassagnac ne s'est pas trouvé en humeur de guerroyer sur ce terrain. « Nous laissons de côté, a-t-il dit (page 25), les idées du mosaïsme et du christianisme sur la noblesse, parce qu'elles veulent être longuement discutées à part, et nous passons directement aux opinions des poètes et des moralistes païens. »

Appel est donc fait à l'antiquité païenne. Homère, Euripide, Ménandre, Platon, Aristote, Horace, Ovide, Juvénal, Sénèque et plusieurs autres, font cercle autour de M. Granier de Cassagnac. Mais il se trouve que ces conseillers, convoqués pour appuyer une thèse favorite, professent tous des opinions contraires. Euripide, « païen sceptique et sans religion, » déclare brutalement qu'être noble, cela revient à être riche. Socrate croit que la vraie noblesse consiste dans la sagesse; Platon, dans la saine intelligence. Ménandre ose dire qu'on est toujours noble quand on est homme de bien, et toujours bâtard quand on est méchant. Aristote, toujours merveilleux dans ses définitions, dit que la noblesse est une ancienne tradition de puissance et de vertus. On est homme de qualité quand on a du mérite, suivant Ovide; quand on a de l'argent, suivant Horace. Peu satisfait sans doute des païens, qui se permettent d'avoir sur la noblesse d'autres idées que les siennes, M. Granier de Cassagnac leur tourne le dos comme à des gens mal appris, et couronne son idée fixe par cette conclusion, à laquelle il n'y a rien à répondre: « La noblesse est évidemment un fait. Or, il est loisible à chacun de se former sur ce fait l'opinion qui lui paraît convenable. Tout cela n'empêchera pas la noblesse d'exister et d'être ce qu'elle est. »

M. Granier de Cassagnac croit démontrer jusqu'à l'évidence le grand fait qu'il a découvert, en prouvant qu'un corps nobiliaire se forme à l'origine de toutes les sociétés, que partout il revêt les mêmes caractères extérieurs, les mêmes signes de distinction, que partout il accomplit les mêmes fonctions sociales, et en est récompensé par les mêmes prérogatives. Il est clair, et personne ne songerait à le contester, que, dans toute réunion d'hommes, ceux qui ont des facultés éminentes ne tardent pas à se faire accepter pour chefs, et qu'ensuite ils commandent le respect à la foule, en exposant à ses yeux des signes distinctifs de leur qualité. Mais ce n'est pas parce qu'ils sont nobles de nature qu'ils gouvernent les peuples: c'est au contraire parce qu'ils ont acquis des droits à la reconnaissance populaire qu'ils font souche de noblesse. M. Granier de Cassagnac a pris constamment l'effet pour la cause. Les dissertations qui viennent à l'appui d'un système qui choque le bon sens ne sauraient

pas être fort concluantes, et pourtant on perdrait à ne pas les lire. L'auteur pousse l'art de grouper les notes à un degré d'habileté qui nous a paru souvent suspect. Son érudition, trop abondante pour être toujours bien choisie, est néanmoins alerte, dégagée, fréquemment relevée par des saillies, bien employée dans la trame correcte d'un bon style, assez spirituelle, nous le répétons, pour être dangereuse, puisqu'elle donne de l'importance à des faits insignifiants, et une apparence de nouveauté à des notions généralement répandues.

Par exemple, dans son énumération des caractères extérieurs de la noblesse, M. de Cassagnac avance que « le blason est un fait de tous les pays et de tous les temps. » Il est en effet assez naturel, surtout aux époques où l'art d'écrire est peu répandu, que les chefs choisissent un emblème qui leur serve de cachet dans les transactions civiles, et de signe de ralliement dans les combats. Mais ces emblèmes (*insignia*) constituent-ils une véritable science héraldique, comme celle qui, suivant l'opinion commune, ne se développa que vers le XI<sup>e</sup> siècle? Les armoiries antiques avaient-elles, comme celles du moyen âge, une signification précise et en rapport avec la hiérarchie sociale? M. Granier de Cassagnac ne paraît pas en douter. Pour lui, le blason est encore un fait naturel et nécessaire, et par conséquent vieux comme le monde. Il aurait pu s'appuyer du témoignage de certains voyageurs qui affirment que le tatouage des insulaires de la mer du Sud est de tous les blasons le plus expressif et le plus compliqué. Les devises et les emblèmes des gentilshommes grecs et romains constituaient donc un véritable langage héraldique, et il est bien entendu qu'Agamemnon portait d'azur à quarante-deux vires concentriques, avec trois guivres en sautoir. Mais, dans la revue des écussons complaisamment décrits par les poètes épiques et tragiques, il se trouve trois boucliers qui sortent de toutes les règles : c'est celui d'Hercule, dépeint par Homère, celui d'Achille, poème épisodique ciselé sur l'airain, et celui d'Énée, où Virgile a gravé prophétiquement les destinées de Rome. Ce n'est pas là une difficulté pour l'auteur. « Il faut observer, dit-il (pag. 48), qu'Hercule et Achille étaient bâtards, et par conséquent qu'ils ne pouvaient pas avoir des armes de famille.... Nous en devons dire autant à l'occasion du bouclier d'Énée, bâtard aussi... » L'argument nous paraîtrait sans réplique, si M. Granier de Cassagnac n'avait dit à plusieurs reprises que la descendance divine était un signe de grande noblesse, et que, dans les bonnes maisons, on se rappelait avec orgueil que le sang des ancêtres avait été anobli par un mélange avec celui des dieux. « La plupart des familles royales, a même ajouté l'auteur (pag. 25), les Erechrides à Athènes, les Héraclides à Sparte, les Pélopidés à Argos, les Eacides à Phthie, descendaient des dieux. Romulus en descendait; Jules César croyait en descendre.... etc. » Faut-il conclure que tous les princes de l'antiquité classique étaient issus de bâtards? Il y a là une difficulté dont le nœud nous échappe; mais, n'en doutons pas, il suffirait de la signaler à M. Granier de Cassagnac pour qu'il trouvât sur-le-champ une solution.

« La manière de se nommer, dit ensuite l'historien de la noblesse, est aussi une manière de se blasonner, car un gentilhomme n'est pas moins reconnais-

sable au nom dont il s'appelle qu'aux armes dont il se couvre. » Il y avait donc nécessité d'écrire deux chapitres sur les noms propres, et ce ne sont pas les moins riches en révélations. Par exemple, tout le monde admet qu'un *nom commun* ou substantif est celui qui indique la qualité de toute une espèce, et que le *nom propre* est celui qui sert à désigner un individu. Il y a près de vingt siècles, hélas ! que Varron a débité cette hérésie, reproduite par tous les faiseurs de grammaire, et que l'Université laisse encore enseigner aux petits enfants. « Eh bien ! s'écrie M. Granier de Cassagnac, malgré l'autorité de Varron et des philologues qui l'ont suivi, la prétendue différence signalée entre les noms propres et les noms communs est un préjugé sans fondement et une erreur de fait ! Cette différence n'existe pas. Les noms propres et les noms communs sont absolument une seule et même chose. Cela vient de ce que les noms propres sont tous significatifs par eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils désignent des choses avant de désigner des personnes. » Nous avions cru jusqu'ici que la valeur grammaticale d'un mot est moins déterminée par sa signification intrinsèque que par son emploi dans le discours : nous étions dans l'erreur, et l'erreur est bien permise en pareille matière. Écoutez ce qu'en pense M. Granier de Cassagnac (page 122) : « Peu de gens se font une idée exacte de ce que c'est qu'un nom propre. Si nous prenons par exemple l'auteur du *Cid*, Pierre Corneille, il n'est presque personne qui ne s'imagine que son nom propre c'est Corneille. Eh bien ! c'est là une erreur. Corneille n'est pas le nom propre et personnel de l'auteur du *Cid*, puisque ce nom désigne également son frère, l'auteur du *Comte d'Essex*, comme il avait désigné son père et comme il a désigné ses descendants. Le nom propre de Corneille, c'est Pierre, parce que ce nom le désigne personnellement, directement, proprement, parmi les membres de sa famille. »

M. Granier de Cassagnac, qui tient à prouver que tous les noms appellatifs ont été dans l'origine des épithètes appropriées aux individus, entonne une interminable histoire de noms hébreux, grecs et latins avec leur interprétation littérale. Il nous révèle, par exemple, qu'Eusèbe veut dire *pieux*, et Méléme, *noire*. Quant aux noms français, il les divise en sept catégories bien distinctes, applicables à trois classes d'hommes. La première est celle des gentilshommes ; les deux autres sont fournies par les esclaves ruraux, ancêtres de nos agriculteurs, et par les esclaves industriels, dont l'affranchissement a fait les marchands et les ouvriers de nos villes. L'auteur prend la peine de nous expliquer comment les gentilshommes qui possédaient des provinces, des villes, des châteaux, des domaines, ont fait du nom de leur propriété celui de leur famille en y ajoutant la particule *de*. Les noms pris par les esclaves, à l'époque de leur affranchissement, forment les quatre dernières catégories. Les affranchis ruraux ont tiré leurs noms des localités où ils ont fait élection de domicile, comme Du mont ou De l'orme. Les affranchis industriels ont choisi les noms de leur métier, comme Maçon, Boucher, Barbier, etc. Les affranchis domestiques, n'ayant ni possessions ni métiers, ont été désignés par leurs qualités morales ou physiques : de là tant de Lebon, de Ledoux, de Leroux, de Legrand. Enfin, la dernière catégorie comprend ceux qui ont fait de leur nom de baptême celui de leur famille, comme Vincent, Laurent, Thomas, etc.

Les noms dont on ne trouve pas la signification sont ceux dont l'étymologie se perd dans quelque patois oublié. Telle est, suivant M. Granier de Cassagnac, la loi générale qui régit les noms propres, et d'après laquelle on peut décider souverainement si un individu est de bonne souche.

N'est-ce pas un temps fort regrettable que celui où le seigneur ne daignait pas reconnaître la personnalité de ses inférieurs en leur accordant un nom particulier, et se contentait d'appeler Boulanger celui qui pétrissait son pain; et Vigneron celui qui taillait sa vigne? Mais les choses ont bien changé depuis! M. Granier de Cassagnac fait remarquer judicieusement qu'il suffit de jeter les yeux sur le panorama des enseignes de Paris pour voir « qu'une foule de Charpentier sont devenus boulangers, et qu'une foule de Boulanger sont devenus charpentiers. » Et il ajoute avec un soupir de regret sans doute : « Il y a même des Leblanc qui sont parfaitement noirs et des Legras qui sont parfaitement secs. » Funeste effet des révolutions?

Après avoir décrit à sa manière les signes caractéristiques de la noblesse, l'auteur raconte le rôle qu'elle joue à l'origine des sociétés. Il montre la fille aînée des nations, c'est ainsi qu'il l'appelle, civilisant les peuples par des enseignements religieux, organisant les armées, distribuant le travail par l'institution de la hiérarchie féodale, écrivant les langues et inaugurant les littératures. Cette seconde section, beaucoup plus estimable que la précédente, provoque moins audacieusement la critique. On y trouve bien encore quelques fantaisies paradoxales, comme la révision du procès de Socrate, et l'incroyable explication de la guerre du Péloponèse, qui fut, non pas, ainsi qu'on l'a pensé jusqu'ici, une lutte politique, mais une croisade de vingt-sept ans, dans laquelle « il s'agissait pour Sparte de venger Minerve, et pour Athènes de venger Neptune. » Les lecteurs de M. Granier de Cassagnac savent qu'il faut, avec lui, glisser de temps en temps sur quelques feuillets pour arriver aux pages sérieuses et instructives. Celles-ci sont en assez bon nombre dans les six chapitres consacrés au sacerdoce antique et aux institutions militaires. La triple face de la théologie païenne, prêchée par les prêtres, controversée par les philosophes et chantée par les poètes, l'organisation du clergé romain, le recrutement des armées primitives, et surtout le système d'armement usité à diverses époques, ont donné lieu à des recherches fécondes, à des aperçus vraiment nouveaux et attachants.

Les chapitres suivants, qui ne promettent pas moins qu'une théorie nouvelle du système féodal, sont moins irréprochables. L'auteur, qui paraît avoir pris la plume dans l'intérêt d'un dogme social plutôt que pour produire un livre vraiment historique, revient à sa méthode habituelle, qui consiste à prouver que la noblesse, élément providentiel et nécessaire, fleurit toujours et partout dans les mêmes conditions. De là, cette déclaration emphatique (page 476) : « Il faut reconnaître que la féodalité est un fait de tous les pays et de tous les temps, de l'histoire ancienne et de l'histoire moderne, un fait juif, un fait grec, un fait romain, un fait barbare ! » Cette affirmation est surprenante, beaucoup moins pourtant que le commentaire. M. Granier de Cassagnac, persuadé que le globe appartient en toute propriété aux nobles, déclare que la féodalité commence le jour où les nobles donnent leurs terres à bail. Nous



n'exagérons pas. » Ce qui caractérise le fief dans sa valeur historique et dans sa fonction sociale, est-il dit (page 598), c'est de débarrasser les propriétaires des soucis de l'exploitation directe, et de les ériger à l'état de rentiers. » Or, comme les puissants de ce monde ont naturellement peu de goût pour l'exploitation directe et trouvent beaucoup plus commode de vivre de leurs revenus, il s'ensuit que la féodalité est un fait universel, et que nous-mêmes, sans nous en douter, nous sommes encore en plein régime féodal. Si, au lieu de s'en tenir à l'écorce, M. Granier de Cassagnac allait plus souvent jusqu'au cœur du sujet qu'il aborde, il trouverait moins facilement des analogies et des ressemblances entre les faits et les âges les plus divers. La liberté qu'il prend sans cesse d'intervertir les classifications acceptées, de refondre les définitions, de frapper à son empreinte les notions qui ont eu cours avant lui, ne tarderait pas, si elle devenait générale, à replonger la science historique dans le chaos. Non, la féodalité n'est pas seulement une création de rentiers, et la location des terres, circonstance inévitable, aussi bien chez les anciens que chez nous-mêmes, n'est pas une constitution de fief. Ce qu'on est convenu d'appeler la féodalité, c'est un ensemble d'institutions en vertu desquelles une hiérarchie générale des terres et des personnes devient la loi souveraine d'une nation. Sous le régime féodal, le territoire, au lieu d'être morcelé comme d'ordinaire en propriétés indépendantes, est concédé à des individus d'élite, à charge, acceptée par eux, d'accomplir certaines fonctions publiques et d'acquitter des redevances proportionnées à leur grade dans la hiérarchie sociale. Suivant ce système, la possession de la terre, quoique transmise héréditairement en réalité, n'est, aux termes de la constitution, qu'un usufruit révocable dès que le contrat est violé, ce qui constitue le cas de félonie. Chaque détenteur de fief, au lieu de s'appartenir pleinement, est dans la dépendance d'un supérieur immédiat. Le roi lui-même, placé au sommet de l'édifice et ne relevant que de Dieu, n'est pourtant qu'un usufruitier comme les autres, puisque l'inaliénabilité du domaine de la couronne est une des maximes fondamentales de la monarchie. Le seul propriétaire réel est donc la nation, au profit de laquelle tous les devoirs sociaux attachés à la jouissance du sol doivent être accomplis. Pour pénétrer l'esprit du contrat féodal, il suffit de se reporter à son origine. Les terres accordées viagèrement à titre de  *bénéfices*  furent d'abord la solde d'un service militaire; l'étendue de chaque terre fut proportionnée au grade de celui qui la reçut, et nécessairement placée dans la  *mouvance*  de la terre concédée à l'officier supérieur. Ce fut ainsi qu'une discipline toute militaire s'introduisit dans la société civile, par l'inféodation successive des terres libres et patrimoniales. Les bénéfices féodaux, ayant représenté primitivement, comme nous l'avons dit, la solde attribuée à un service public, ne purent dans la suite être possédés que par ceux qui étaient aptes à l'accomplissement de ce service. Cette règle, dont le simple bon sens démontre la justesse, donne la clé de toute la législation féodale. Elle fait comprendre les restrictions apportées à l'aliénation des fiefs, la nécessité du consentement royal au mariage des femmes, qui, en portant leur fief en dot à des étrangers, auraient pu donner à leur suzerain des vassaux incommodes. Cette règle explique encore le  *retrait seigneurial*  par lequel un seigneur avait le droit de retirer un fief vendu,

lorsqu'il était tombé dans des mains inhabiles ou dangereuses ; elle explique le *fors-mariage*, qui autorisait le seigneur à reprendre une partie des biens de son subordonné, lorsque celui-ci se mariait en dehors de la terre à laquelle il était attaché par son service, et la *poursuite*, c'est-à-dire le droit de poursuivre, comme un déserteur qui abandonne son poste, l'homme de main-morte qui se dérobaient par la fuite à sa fonction, à moins qu'il ne se libérât par un *désaveu*, c'est-à-dire par un renoncement formel à la tutelle de son supérieur et aux faibles avantages qui en résultaient. Ce n'était pas alors l'homme qui disposait de la terre, mais la terre qui possédait l'homme, le seigneur châtelain aussi bien que le serf attaché à la glèbe, c'était pour ainsi dire la terre qui gouvernait et distribuait les fonctions. Telle fut la théorie générale de la féodalité, souvent faussée, il est vrai, par l'application. Certes il y a là, non pas simplement une création de rentiers, mais un système politique tout d'une pièce, particulier à cette époque intermédiaire qu'on nomme historiquement le moyen âge. Il faudrait descendre à des détails qui seraient déplacés ici pour prouver que les divers modes d'exploitation usités chez les peuples anciens ont été sans rapport avec la constitution hiérarchique dont nous venons d'esquisser le plan (1). Pour ne parler que des Romains, les terres du domaine de l'État étaient affermées à l'encan, et, pour en obtenir le bail, il suffisait d'être le dernier enchérisseur. Quant aux domaines privés, les propriétaires essayèrent successivement tous les genres de régie, et ces terres ne perdirent jamais leur qualité d'*alleux*, c'est-à-dire de terres libres et transmissibles à volonté, pas même à cette époque de dissolution où une ruse fiscale attachait les esclaves ruraux à la glèbe de chaque domaine. Les colonies militaires des anciens ont pu seules présenter quelques points de ressemblance avec les fiefs des temps postérieurs (2).

Il nous reste à apprécier l'œuvre intellectuelle de la noblesse. Dans son *Histoire des Classes ouvrières*, M. Granier de Cassagnac avait avancé que certains genres littéraires appartenaient exclusivement à la race noble, et que d'autres genres avaient été l'expression instinctive de l'engeance servile. Cette théorie, battue en brèche par une vigoureuse critique (3), a été si complètement ruinée que l'auteur s'est retranché dans un autre paradoxe. Il s'en tient

(1) Pour prouver que la féodalité antique, qu'il a découverte, était aussi constituée hiérarchiquement, M. Granier de Cassagnac assimile la clientèle romaine à la vassalité du moyen âge. Nous lui ferons remarquer qu'à l'époque où les grandes familles s'honoraient de leur nombreuse clientèle, aux beaux jours de Coriolan et des Fabiens, qu'il cite en exemple, les nobles propriétaires n'avaient pas encore renoncé à l'*exploitation directe* de leurs terres, et qu'alors il n'y avait pas féodalité, même suivant la théorie de M. Granier de Cassagnac.

(2) M. Granier de Cassagnac croit réfuter (page 488) l'opinion presque généralement admise suivant laquelle les fiefs auraient été dans l'origine des bénéfices militaires, en signalant les bénéfices accordés à des serfs. Nous lui répondrons que les premiers bénéfices ont été accordés à des *lètes*, c'est-à-dire à des Barbares mercenaires, quelquefois prisonniers de guerre, et soumis à une discipline si rigoureuse, que les historiens les ont souvent confondus avec les esclaves.

(3) Voyez la *Revue des Deux Mondes*. livraison du 28 février 1859.

à proclamer un « fait capital, qui est l'institution des langues écrites et la formation des littératures par les hommes de race noble. » En vertu de ce principe, M. Granier de Cassagnac a découvert que les écrivains bibliques étaient nobles. Malheureusement, il n'y avait pas de noblesse effective chez les Hébreux. La famille de Jacob, même lorsqu'elle eut formé une grande nation, ne compta jamais que des frères. Les malheureux s'attachèrent aux puissants à titre de serviteurs, mais ne devinrent jamais esclaves : ceux-ci étaient toujours d'origine étrangère. Moïse, qui avait observé en Égypte les déplorables effets du régime des castes, et détestait par instinct tout ce qui pouvait rappeler l'organisation égyptienne, s'était proposé de conserver autant que possible l'égalité fraternelle au sein du peuple de Dieu. Il avait prévu l'abus de l'influence sacerdotale en constituant la tribu de Lévi de telle sorte qu'elle ne pût jamais devenir un corps politique. La loi du jubilé devait prévenir l'accumulation des richesses dans les mêmes mains ; enfin, les distinctions honorifiques et transmissibles étaient si sévèrement proscrites, que les fils du législateur lui-même se retrouvèrent plus tard confondus parmi les plus humbles lévites, et dans un état de domesticité, honorable d'ailleurs, puisqu'elle les rattachait au service du temple. M. Granier de Cassagnac tranche d'un mot les difficultés qui ont si longtemps arrêté les critiques sacrés, au sujet des auteurs bibliques, chroniqueurs ou hagiographes, en décidant « qu'ils appartenaient tous à de grandes familles. » Mais, parmi les prophètes, il se trouve évidemment des hommes de rien. Encore une difficulté à enjamber, et l'auteur le fait de la meilleure grâce du monde. Les prophètes étaient plus que des nobles : « c'étaient des hommes qui écrivaient *directement* sous l'inspiration de Dieu, et qui n'avaient pas besoin, comme ceux qui racontaient l'histoire et la politique du peuple hébreu, d'avoir été mêlés au maniement des affaires. » Nous ferons remarquer à notre tour que les écrits inspirés dont la réunion a formé le livre sacré des Hébreux, n'étaient pas les seules compositions qui eussent cours en Judée. Il y avait, et probablement en assez grand nombre, des chroniqueurs, des poètes, et surtout des *faux prophètes*, espèces d'orateurs populaires qui s'arrogeaient une mission politique sans inspiration, c'est-à-dire sans être suffisamment pénétrés du sentiment religieux qui était l'âme de la nationalité juive. M. Granier de Cassagnac, dont on connaît le grand talent divinatoire, aurait dû nous dire si toute cette littérature hébraïque était le fait des seuls gentilshommes. De sa part, une explication à ce sujet n'aurait pas manqué d'être piquante.

Transportons-nous en Grèce à la suite de l'auteur. Homère et Hésiode, nous dit-il, ont été assurément de bons gentilshommes ; sans cela, comment auraient-ils pu connaître la généalogie des maisons souveraines et leurs alliances, les rites mystérieux du culte, les usages des palais et des camps, le cérémonial des ambassades, le régime intérieur des gynécées ? Comment ils ont appris toutes ces choses, nous l'ignorons : il nous semble seulement que, si l'auteur de *l'Iliade*, au lieu d'être un rhapsode errant, avait tenu un grand état de maison, il n'y aurait pas de doute aujourd'hui sur les circonstances de sa vie ; et, quant à Hésiode, nous savons que la tradition en a fait un pâtre inspiré qui mérita par son génie d'être associé au culte des

Muses. Pour la plupart des autres écrivains grecs et surtout pour les plus célèbres, M. Granier de Cassagnac semble avoir pris à tâche de se réfuter lui-même, quoiqu'il fasse les efforts les plus divertissants pour anoblir ses protégés. L'origine d'Eschyle est inconnue, mais il n'était certainement pas de la classe du peuple, car il fut dans sa jeunesse en rapport avec les dieux, ancêtres des gentilshommes. Ceux qui ont dit que Sophocle était fils d'un forgeron l'ont calomnié. Ami de Périclès, général d'armée, et d'ailleurs « en relations familières avec les demi-dieux qui allaient, disait-on, le visiter à son foyer domestique, » il ne pouvait pas manquer d'être de bonne maison. Euripide n'aurait pas été choisi pour verser le vin dans une fête religieuse, s'il avait été réellement le fils d'un cabaretier et d'une marchande de légumes, comme les scholiastes l'ont rapporté. Quant à Aristophane, homme de fort mauvais ton, il aurait bien pu être de naissance obscure, ainsi que la plupart des poètes comiques. Au nombre des hommes lettrés de la Grèce, et surtout parmi les orateurs politiques, il se trouve beaucoup d'écrivains fils de marchands ou marchands eux-mêmes, à commencer par Solon. M. Granier de Cassagnac remarque à ce sujet que « les hommes de noble maison faisaient aussi le commerce à ces époques reculées. » Cette justification rappelle un peu M. Jourdain, dont le père, excellent gentilhomme, échangeait, par pure obligeance, du drap à l'anne contre de l'argent. Nous ne pousserons pas plus loin ce contrôle; il nous est beaucoup plus agréable de signaler au milieu de ce chapitre, qu'il est fort difficile de prendre au sérieux, de bonnes et savantes pages sur les annalistes religieux de l'ancienne Rome et sur les sources primitives de l'histoire romaine, méconnues par l'école sceptique de Niebuhr.

Une dernière objection va résumer en peu de mots nos critiques de détail. « La noblesse, a dit M. Granier de Cassagnac, repose sur une descendance d'aïeux libres : il n'y a pas de noblesse dans une famille qui remonte à un affranchi. » Cet axiome, développé dans le courant du livre, en est le thème principal. Eh bien ! il est prouvé que la noblesse ne peut se perpétuer qu'en ouvrant sans cesse ses rangs aux anoblis, qui ne sont autres que des affranchis, dans les idées de M. Granier de Cassagnac. L'extinction rapide des classes nobles est un fait des plus surprenants et des mieux prouvés par l'histoire et par la statistique. L'aristocratie des Eupatrides, si puissante à Athènes, donne à peine signe de vie après la guerre du Péloponèse ; le pur sang dorien était presque épuisé à Sparte, six siècles après Lycurgue. L'anéantissement du patriciat romain est un fait généralement connu. La déperdition du sang noble paraît plus rapide encore chez les modernes que chez les anciens. Avant la révolution de 1789, les deux tiers de la noblesse française ne pouvaient pas deux siècles d'existence. La Franche-Comté, qui avait eu, au moyen âge, jusqu'à deux mille familles féodales, n'en possédait plus qu'une vingtaine vers le milieu du siècle dernier. On a constaté récemment que, dans certaines provinces de Hollande, il ne reste plus une seule des familles anciennement inscrites sur les registres de l'ordre équestre. Enfin, sans chercher les exemples si loin, à Paris même, l'aristocratie de notre temps, la population riche qui réside dans les 2<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> arrondissements, serait, après trois générations, réduite de plus de moitié, si elle ne se renouvelait constamment par



son alliance avec des familles nouvellement enrichies (1). Ces faits sont avérés, et la conclusion se présente d'elle-même. La noblesse, principe d'émulation, récompense des grands services, distinction souvent légitime et peut-être nécessaire dans les sociétés, n'est pourtant pas autre chose qu'un *anoblissement perpétuel*. Cette noblesse de race, qu'a rêvée M. Granier de Cassagnac, cette noblesse type, incréée et de fait divin, n'est qu'un être impossible, puisqu'il ne peut exister par lui-même; insaisissable, puisqu'on ne voit pas quand il commence et quand il finit, et qu'il n'est peut-être pas une seule famille en Europe qui puisse prétendre avec certitude qu'elle ne sort pas d'un affranchi. Établir une classification générique parmi les hommes, soutenir que la noblesse est le résultat d'une supériorité décrétée par la Providence, c'est se faire l'apôtre d'une hérésie morale et d'un sophisme politique.

Nous nous montrons bien hostile à cette pauvre noblesse. C'est qu'elle a aujourd'hui un tort réel à nos yeux. Elle a faussé l'incontestable talent de M. Granier de Cassagnac : elle l'a poussé à un affligeant gaspillage d'érudition et de style. Toutefois, l'*Histoire des classes nobles* ne portera pas une atteinte grave à la réputation de son auteur. On sent trop bien qu'une intelligence aussi vive ne peut pas toujours rester au service du paradoxe, et, en relisant les pages saines et vigoureuses que M. Granier du Cassagnac a dirigées contre le paradoxal Niebuhr, on demeure persuadé qu'il serait capable de faire un excellent livre s'il lui prenait fantaisie de se réfuter lui-même.

A. COCHUT.

(1) Voyez dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*, t. II, un intéressant travail de M. H. Passy.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

50 novembre 1840.

La chambre des députés, le pays, l'Europe, assistent depuis quatre jours à une lutte dont ils conserveront un souvenir long et mêlé. Au point de vue de l'art, c'est un combat de géants. Pour ne parler ici que des deux hommes qui dirigent les deux camps et attirent sur eux-mêmes tous les coups de l'ennemi, jamais M. Thiers et M. Guizot n'ont donné des preuves plus éclatantes de leur admirable talent, de cette rare puissance de tribune qui exalte les amis politiques de l'orateur et inspire aux adversaires eux-mêmes un sentiment involontaire de crainte et d'anxiété. Si on pouvait ne songer qu'à l'art, ne se préoccuper que des combattants, de la diversité de leur talent, de tout ce que cette diversité jette de piquant, d'inattendu, de grand, d'électrique, dans les vicissitudes du combat, on pourrait se réjouir de cette joute parlementaire, on pourrait féliciter le pays qui peut faire descendre dans l'arène de si redoutables champions.

Mais, nous le dirons, ceux qui pensent avant tout à la France, à sa dignité, au rang qu'elle a le droit d'occuper dans le monde, ceux qui préfèrent l'intérêt français à tout intérêt de personne ou de parti, ceux qui déplorent de voir les forces nationales (les hommes habiles, puissants, ne sont-ils pas une des forces du pays? s'entrechoquer et travailler, non-seulement à mettre en lumière leurs pensées, mais à se détruire l'une l'autre; ceux-là ont dû plus d'une fois regretter une lutte parlementaire qui jusqu'ici n'a été, à vrai dire, qu'un duel entre M. Thiers et M. Guizot, assistés chacun de nombreux amis. Pourquoi voulait-on rabaisser le 12 mai et inriminer le 29 octobre? pour défendre M. Thiers. Pourquoi s'est-on efforcé de justifier complètement le 12 mai? pour attaquer M. Thiers, pour faire peser sur lui seul la responsabilité des événements. Pourquoi ces éloges de l'administration du 1<sup>er</sup> mars, éloges au surplus que certes nous sommes loin de contredire? pour écraser M. Guizot par l'apothéose de ses devanciers. On voulait de part et d'autre une lutte acharnée, une guerre à mort. Il faut détruire M. Thiers, c'est là le rêve d'un

parti. Il va sans dire que le parti opposé fait le même rêve à l'égard de M. Guizot.

Il est donc vrai que la passion méconnaît tous les faits et se moque de l'histoire. Dans les pays aristocratiques, les hommes d'État tombent difficilement, mais il est vrai que la chute d'ordinaire y est mortelle. Dans les démocraties, au contraire, les hommes tombent facilement, mais ils ne périssent point; il n'y a point de défaite irréparable, point de blessure incurable. Est-ce à dire que leurs combats ne soient pas déplorables, que le pays puisse s'en réjouir, s'en divertir impunément? Loin de là. S'il n'y a pas de morts, il y a des blessés dans tous les camps : la victoire elle-même est chèrement achetée, et il est arrivé plus d'une fois que les blessures du vaincu sont guéries avant celles du vainqueur. La raison est simple. Le vaincu peut se livrer au repos, il peut se faire oublier. L'oubli, cet oubli qui nous est si facile, est le remède souverain des blessures politiques. Si les blessures sont mortelles dans les aristocraties, c'est que les aristocrates n'oublient jamais. Mais si le vaincu peut se faire oublier, le vainqueur au contraire doit lutter tous les jours, lutter avec les hommes, avec les événements, avec les accidents, lutter avec ses ennemis, bientôt avec ses amis. Les forces s'usent, nulle faiblesse ne peut se cacher; on chancelle, on tombe, et le jeu de la bascule recommence. C'est l'histoire des démocraties. Est-ce à dire qu'il faille en prendre son parti comme d'une nécessité, s'y résigner comme on se résigne à l'alternative des saisons?

Les hommes ne sont pas une matière inerte. Ils ont le pouvoir et l'obligation de choisir ce qui est bien et de résister au mal. Il n'est pas d'institution humaine, quelque bonne qu'elle soit, qui ne développe quelque tendance fâcheuse. C'est dans sa raison et dans sa force que l'homme doit en trouver le correctif. Que sont toutes ces péripéties ministérielles et tous ces combats violents, acharnés, qui agitent le parlement et inquiètent la France? Que sont ces luttes d'homme à homme qui dévorent un temps précieux et font complètement oublier les intérêts les plus sacrés, les besoins les plus urgents du pays? C'est une guerre intestine qui ne rappelle que trop ces discordes civiles qui ont perdu plus d'une démocratie dans l'antiquité, plus d'une bourgeoisie au moyen âge. Nul ne meurt chez nous dans ces pugilats politiques, mais nul n'en sort sans meurtrissures, sans blessures; nul ne peut apporter à son pays le tribut de toutes ses forces, nul ne peut lui consacrer tout ce qu'il possède de talent et de puissance. Nos hommes d'État sont des travailleurs toujours en présence de l'ennemi; il leur faut avoir l'outil dans une main, l'épée dans l'autre, car, encore une fois, nous n'assistons plus à de simples débats parlementaires, mais à des combats personnels, corps à corps, qui, au fond, ne servent à rien et ne prouvent rien que la force et l'habileté des combattants. Il y a un mois que les chambres sont convoquées. Qu'ont-elles fait? Quand commenceront-elles à faire quelque chose?

Au surplus, nous ne sommes point surpris de ce qui arrive. Il était facile de le prévoir. Nous l'avions prévu comme tout le monde et déploré d'avance.

Ce que nous n'avions pas prévu, ce qui nous a fort surpris, c'est le moyen dont tous les combattants ont cru pouvoir se servir. Tout ce que notre diplo-

matie a fait, a dit, a pensé, a connu, a conjecturé depuis deux ans sur la question d'Orient, a été lu, étalé, commenté à la tribune. On a mis en scène les diplomates présents, les diplomates absents, les diplomates français, les diplomates étrangers, ceux qui pouvaient se défendre et expliquer leur pensée, ceux qui ne le pouvaient pas; les notes, les conversations, les lettres particulières, tout a été livré au public, comme si l'affaire d'Orient était finie, consommée, reléguée depuis longtemps dans le domaine de l'histoire. Nous croyons ne pas nous tromper en affirmant que le comité diplomatique de la convention mettait plus de réserve dans ses communications au public sur les affaires pendantes. Sans doute les orateurs qui ont ouvert cette carrière y ont mûrement réfléchi; sans doute ils sont convaincus qu'il ne peut résulter aucun mal de cette publicité précoce. Ils sont sans doute convaincus qu'elle n'intimidera pas nos agents, qu'elle ne rendra pas plus réservés et plus attentifs tous ceux qui auront affaire avec nous. Nous désirons de tout notre cœur qu'il en soit ainsi. Mais si par aventure nos craintes avaient quelque fondement, si nous n'étions pas sous l'empire d'un de ces vains préjugés qu'il faut savoir secouer, nos débats parlementaires auraient pris une forme, une allure par trop singulière. Nous aurions fait ce qui serait à peine concevable dans le cas où nous serions décidés à faire de la France la Chine de l'Europe.

Au surplus, nous aussi nous sommes las, pour employer le mot de M. Villemain, de toute cette politique rétrospective. En présence des événements qui se précipitent, il nous importe peu de savoir lequel de trois ou quatre ministères a été le plus habile et le plus heureux. Au fait, il n'en est pas un seul auquel il ne puisse être adressé quelque reproche.

Le 12 mai n'a peut-être pas assez considéré que ce concert européen qui lui tenait si fort à cœur, dans le but de sauver Constantinople de l'intervention russe, et de l'arracher au protectorat exclusif du czar, se tournerait un jour contre nous à l'endroit de la Syrie et de l'Égypte, et nous ferait une situation plus déplaisante encore que celle que nous nous efforcions de faire à la Russie. Peut-être aurait-il fallu ne jamais séparer les deux questions, la question turque et la question égyptienne, et après le fait de Nézih tout terminer à la fois ou tout laisser en suspens. Nous disons en suspens, et nous voulons par là indiquer le *statu quo*, la possession du pacha, à peu près telle que les événements la lui avaient donnée, sans susciter la question d'hérédité. C'était une excellente thèse à soutenir que de dire aux puissances et à la Porte : Le pacha, qu'on a eu le tort de provoquer, est sorti vainqueur du combat. Nous voulons bien contribuer à suspendre sa marche; mais la plus vulgaire équité exige qu'il ne perde rien de ce qu'il possédait avant cette imprudente provocation. Nous lui garantissons le *statu quo*, sans chercher dans ce moment à décider s'il transmettra à sa mort la totalité de ses possessions à ses enfants. A chaque jour suffit sa peine.

Le 1<sup>er</sup> mars, ce n'est pas aujourd'hui seulement, après sa chute, que nous le disons, peut se reprocher, non des coups de tête et des menaces exagérées, mais quelque peu d'hésitation et de mollesse. Avec un peu plus de résolution, il aurait fait arriver plus tôt la question devant les chambres, et on ne lui dirait pas aujourd'hui que les faits se sont accomplis sous son administration,



qu'il n'a rien fait pour les prévenir, et qu'il faut bien, bon gré mal gré, accepter ces faits.

Enfin, le 29 octobre, tout en se trouvant ainsi sur un terrain qui lui est commode et favorable, s'est laissé aller trop loin dans les formes de son langage officiel. Voulant tirer une ligne sensible de démarcation entre son administration et celle du 1<sup>er</sup> mars, et présenter au parti qui fait sa force un drapeau vivement coloré, il a trop exagéré sa propre pensée dans le discours de la couronne, et donné par là à la commission de la chambre une impulsion dont a dû s'étonner, après coup, l'esprit d'ailleurs si vif et si original du savant rédacteur de l'adresse.

Quoi qu'il en soit, tout le monde paraît reconnaître que, même dans le système du 29 octobre, il y a une mesure que la chambre et le ministère ne peuvent dépasser sans blesser le sentiment national et induire le pays en erreur sur leur compte. Le projet d'adresse paraît à peu près abandonné. Les uns veulent l'amender, les autres (je parle des amis du ministère) veulent du moins qu'il garde sur la question de la paix (employons la belle expression de M. Barrot) la noblesse du silence. Ce que la chambre a de mieux à faire, c'est de renvoyer à la commission le projet primitif et tous les amendements et sous-amendements qui se sont présentés.

Il faut un nouveau projet. Nous sommes convaincus que M. Dupin lui-même en convient. Il a dû lui en coûter de prêter sa plume à un travail où il faut encore plus s'inspirer des idées des autres que des siennes. Il ne doit pas s'étonner si on lui demande de revenir sur son œuvre. La France a le droit de faire entendre à l'Europe un langage plus net et plus ferme : nous ne demandons pas des menaces ; mais nous voulons que lord Palmerston sache bien que nul ne veut en France de la paix à tout prix.

Le moment est arrivé de poser la question, la question pratique, gouvernementale, en ses véritables termes, de la prendre au point où elle se trouve, de se demander ce qu'il faut faire. M. le ministre des affaires étrangères avait raison lorsqu'il appelait sur ce point toute l'attention de l'assemblée. Après avoir parlé de beaucoup de choses et de beaucoup d'hommes, encore faut-il une fois parler du pays, de sa situation actuelle, de la conduite qu'il faut tenir, non pour justifier ou pour condamner ses prédécesseurs, mais pour garantir le mieux possible les intérêts et la dignité du pays, cette dignité qu'il faut aimer, nous ne disons pas autant, mais plus que son repos ; car, pour une grande et noble nation, il n'y a de repos réel que dans la dignité.

La Syrie est perdue pour Méhémet-Ali, perdue après une faible défense. Nous ne serons pas sévères toutefois envers le pacha. Seul contre la Turquie, soutenue par quatre grandes puissances européennes, obligé de disséminer ses forces en Syrie, en Égypte, de contenir dans une longue chaîne de montagnes des populations braves et malveillantes, de résister aux attaques secrètes et aux trahisons, à l'or et aux boulets des alliés, faut-il s'étonner de sa faiblesse ? Que ne le laissait-on lutter seul avec la Turquie, profiter de la victoire de Nézib, franchir le Taurus ! Cela ne convenait pas à l'Europe, à son équilibre politique, à ses intérêts ; soit : toujours est-il qu'il est inique de l'avoir arrêté pour le dépouiller ensuite, et de le payer, par une menace outre-cuidante de

déchéance, du service qu'il a rendu, en s'arrêtant, à l'Europe entière.

Quoi qu'il en soit, la Syrie est perdue, dit-on pour lui. Faut-il accepter ce fait ou lui résister? C'est dire, faut-il faire la guerre pour arracher la Syrie aux Turcs et la rendre au pacha? En mettant ensemble les trois ministères du 12 mai, du 1<sup>er</sup> mars, du 29 octobre, nous sommes forcés d'en convenir, il ne se trouverait peut-être pas une voix pour une telle guerre. En tous cas, la chambre n'y donnerait pas son assentiment, bien entendu que la Syrie sera immédiatement remise à la Porte, à ses forces, à ses forces exclusivement, et que, sous aucun prétexte, il n'y aura occupation territoriale d'aucune des puissances européennes.

Même dans ces termes, la France peut-elle accepter le fait, l'approuver, le sanctionner? Non. Elle peut s'y résigner avec chagrin, comme à un fait qui ne la blesse pas assez pour la déterminer à la guerre. Que la commission de l'adresse nous permette de lui rappeler ce que le sentiment patriotique de chacun des hommes honorables qui la composent lui a sans doute dit avant nous : des faits entièrement contraires à ce qu'on a toujours désiré, on peut les souffrir lorsque la paix est encore compatible avec l'honneur; mais on ne doit, en aucun cas, les accepter par entraînement, avec jubilation, avec la verve et l'élan des brillantes espérances et des grands succès.

Il se peut que la perte de la Syrie termine pour le moment la question d'Orient, que Méhémet-Ali rentre dans le pachalik héréditaire de l'Égypte, et qu'une sorte de paix s'établisse sur les débris fumants de la Syrie.

Nous disons, il se peut; car d'un côté trop d'accidents imprévus ou à peine prévus peuvent compliquer la question, de l'autre nous n'avons nulle confiance dans les déclarations des signataires du traité du 15 juillet. Ceux qui ont caché à leur meilleur allié, à la France, la signature de ce traité, peuvent bien lui cacher autre chose. Il n'y a que justice à se méfier de ceux qui se sont rendus coupables à notre égard d'un aussi mauvais procédé. On ne doit pas jouir à la fois des avantages du bien et du mal, inspirer de la confiance à ceux qu'on a induits en erreur et blessés.

C'est dire en d'autres termes que désormais la question d'Orient pourrait bien ne plus laisser ni trêve ni repos à la politique européenne.

La Turquie pourra-t-elle garder la Syrie sans le secours de troupes européennes? Méhémet-Ali, battu et rabaissé, pourra-t-il garder l'Égypte? Toujours en supposant qu'on ait l'intention sincère de la lui laisser.

Qui peut se réjouir en Russie de ce qui se passe en Orient? Nicolas peut-être, dont les rancunes personnelles peuvent trouver une satisfaction dans la rupture de l'alliance anglo-française. Mais la nation russe peut-elle se réjouir? Est-ce la Russie aujourd'hui qui protège la Porte? Est-ce son pavillon qui flotte à Saint-Jean-d'Acre et à Beyrouth? Est-ce sa puissance que les Orientaux ont appris à redouter? En fait, au lieu d'avoir le protectorat exclusif, elle est exclue du protectorat. Ce ne sont pas les écrits qui frappent les esprits en Orient; ce sont les faits. L'influence russe y a reçu le même échec que la nôtre.

L'avenir éclairera plus d'un mystère. Ce qu'on appelle la force des choses élaborera plus d'un grand résultat. Nous n'aimons pas le rôle de prophète;

mais qui pourrait ne pas voir que l'alliance anglo-française, que cette politique de conservation et de paix a reçu des mains de lord Palmerston un coup funeste, peut-être irréparable. Les formules de politesse auxquelles des gouvernements qui ne sont pas en état de guerre sont toujours tenus, sont de faibles liens, lorsque les intérêts commencent à diverger et que le sentiment national se trouve froissé.

En cet état de choses, et c'est là la seconde question toute gouvernementale et pratique qui se présente aux délibérations de la chambre, que faut-il faire? Faut-il désarmer? Faut-il maintenir ou compléter un grand pied de paix armée, c'est-à-dire une flotte formidable et 500 mille hommes de troupes de terre? Faut-il porter les armements plus loin? C'est là au fond ce qui distingue le 1<sup>er</sup> mars du 29 octobre.

Le 29 octobre livrerait-il même l'Égypte? Laisserait-il le canon anglais ravager Alexandrie? Sans poser d'autres questions plus graves encore, emprenons-nous d'ajouter que nous ne le pensons pas. Il a déclaré à plus d'une reprise qu'il accepte dans ce sens la note du 8 octobre, que cette note ne réservait que l'Égypte, mais qu'elle réservait formellement l'Égypte. A cet égard, aucun doute n'est permis. Nous aimerions mieux être un jour accusés de niaiserie qu'aujourd'hui de calomnie.

Le cabinet actuel croit à la paix. C'est là une appréciation politique que nous ne voulons pas discuter ici; et comme il entend sans doute parler d'une paix digne, honorable, tout homme sensé doit désirer que ses prévisions se réalisent. Mais nous persistons à croire qu'un des moyens de les réaliser, c'est de demander hautement au pays l'appui de sa force et de son énergie. Pourquoi le cas de guerre relativement à l'Égypte ne serait-il pas de nouveau et nettement exprimé? Et pourquoi cette flotte qu'on reproche à M. Thiers d'avoir rappelée, n'irait-elle pas de nouveau déployer nos couleurs nationales dans l'Orient?

C'est donc sur l'avenir et non sur le présent que les deux politiques, celle du 1<sup>er</sup> mars et celle du 29 octobre, peuvent se séparer, l'une penchant vers les prévisions de guerre, l'autre vers les prévisions de paix. Voilà ce qui reste de ce grand débat, pour tous ceux qui voudront dégager le fonds de la question de tout ce malheureux alliage de divagations et de personnalités. Toute la divergence se résume dans la question de l'armement. Désarmer, nul ne le veut. Reste la question de savoir si on maintiendra au complet les armements ordonnés et en grande partie exécutés par le 1<sup>er</sup> mars, ou si on mettra notre armée sur le pied de guerre en l'augmentant de cent cinquante mille hommes de ligne et de trois cent mille gardes nationaux mobilisés.

Le ministère, qui prévoit la paix et travaille à son maintien, se mettrait, nous le reconnaissons, en contradiction avec lui-même s'il demandait l'armement ultérieur que voulait M. Thiers. Si, au lieu de prévoir et de désirer la paix, il en était certain; si l'avenir n'avait pour lui rien d'obscur, rien d'inquiétant, il devrait demander le désarmement, car la paix armée est fort chère; il est même douteux que le pays, à moins qu'on ne trouve une organisation moins coûteuse, se résigne longues années à un état intermédiaire qui est la paix à l'extérieur et la guerre au budget. Quoi qu'il en soit, pour le moment,

le ministère est conséquent en demandant cet état intermédiaire, et le vote de la chambre ne paraît pas douteux. Sur ce point décisif et pratique, plus d'une opinion individuelle s'écarte, dit-on, du drapeau de son parti. Il est, à ce qu'on prétend, quelques conservateurs qui iraient jusqu'à voter l'armement ultérieur, et on ajoute que plusieurs membres de la gauche le repoussent avec énergie.

Quant à nous, nous désirons du moins que l'armement intermédiaire soit complet, réel et sérieusement maintenu, et nous faisons avec M. Dufaure des vœux pour qu'en même temps nos armements maritimes soient augmentés.

Il est un point dans le projet d'adresse sur lequel les deux ministères, celui du 1<sup>er</sup> mars et le ministère actuel, devraient se rencontrer pour en demander une explication nette et catégorique. On recommande à la couronne de choisir des ministres éclairés et fidèles : suit un morceau sur les avantages de la probité et les dangers de la corruption. C'est excellent ; la morale est irréprochable. Mais est-ce purement et simplement un sermon, une péroraison pieuse ? Qu'on le dise, et tout est bien. Serait-ce autre chose ? sera-ce autre chose demain, après-demain ? Dirait-on un jour à quelqu'un : *De te fabula ?* Cela s'est vu, et c'est ce qu'aucun cabinet ne doit, ce nous semble, accepter. S'il n'y a pas d'allusion, qu'on le dise ; s'il y a une allusion, justice veut qu'on l'explique. S'applique-t-elle au cabinet qui s'en va ? au cabinet qui arrive ? à l'un et à l'autre ? Voilà du moins, redisons-le, un point sur lequel les deux ministères seront d'accord : ils demanderont à la commission de s'expliquer.

L'Espagne, tranquille en apparence, est toujours dans un état déplorable. Espartero déçoit tous les jours dans l'esprit des Espagnols : on obéit au chef de l'armée ; on est loin de lui supposer la capacité et la puissance d'un homme d'État. Mais que peut espérer l'Espagne après Espartero ? L'Espagne est toujours travaillée de la même maladie ; il n'est aucun parti qui puisse s'emparer du pays et le gouverner : les uns manquent de lumières, les autres de force matérielle, les autres de puissance morale.

Le parti exalté est peu nombreux. Il se compose d'avocats et de négociants. Cela peut faire du bruit, du désordre ; ils ne s'empareront pas des masses.

Le peuple, surtout le peuple des campagnes, est carliste, ardent carliste. Qu'on ne s'y trompe pas ; ce n'est pas une personne que ce mot désigne, mais un système. Don Carlos est à peu près perdu dans leur esprit. Ce qu'ils regrettent n'est pas sa personne, mais les couvents, les moines, les distributions qu'ils faisaient au peuple, et les vingt ou vingt-cinq mille places que les fils du peuple, du paysan trouvaient dans les couvents. Là était leur conscription, leur bâton de maréchal. Ils pouvaient devenir dignitaires de l'Église, évêques. Chaque famille trouvait, dans la corporation à laquelle appartenait un de ses membres, protection et appui. Les couvents étaient, en Espagne, la soupape de la démocratie. Il faudra du temps avant qu'un peuple si peu ami du travail conçoive d'autres idées, éprouve d'autres besoins.

Le parti modéré est nombreux et composé d'éléments plus variés ; mais par cela même il n'est point compacte : il manque d'énergie, de confiance en lui-même. Dans un moment donné, dix hommes résolus, s'ils sont nantis des apparences du pouvoir, feront plier sous le joug dix mille modérés. C'est ce qui



est arrivé dans la dernière révolution. Ce que messieurs les modérés veulent avant tout, c'est de ne pas se compromettre. C'est ainsi qu'ils ont obéi à une poignée d'exaltés, qu'ils ont été les humbles serviteurs des juntes, qu'ils ont abandonné la régente; trop heureux que le parti vainqueur ne les ait pas menés plus rudement et plus loin.

Mais si les modérés manquent d'énergie et se font gloire d'une prudence qui mériterait peut-être un autre nom, ils ne manquent pas d'habileté, d'adresse, d'activité souterraine. On le comprend quand on songe aux éléments dont ce parti se compose. Au fait, il réunit la plupart des hommes qui ont manié les affaires et pris part aux événements qui ont agité l'Espagne. Le parti modéré cherchera quelque part ce qui lui manque, la force. Nous ne serions pas étonnés qu'il cherchât dans ce but quelque moyen de se rapprocher du parti carliste, et de conclure avec lui une transaction.

Mais toute transaction est difficile dans un pays si profondément désorganisé et aux passions si déréglées. La dernière révolution a révélé un fait capital et que l'histoire de l'Espagne laissait déjà entrevoir : c'est la puissance de l'esprit municipal et la faiblesse de l'unité espagnole. Si le désordre et l'anarchie se prolongent, c'est le principe municipal qui l'emportera en Espagne. Livrée à elle-même, elle recommencera le moyen âge. Déjà les provinces basques s'inquiètent de leur avenir, s'alarment, et il faudrait peu de chose pour que la guerre y éclatât de nouveau.

On peut faire des vœux pour l'Espagne; qui voudrait faire des pronostics et des prophéties?

---









---

UN

# ENFANT SUBLIME.



I.

Je feuilletais, il y a quelque temps, une biographie de Mozart. Cédant au charme qu'inspirent toujours des anecdotes relatives à l'enfance d'un grand homme, je relus presque avec autant de plaisir que si je ne les connaissais pas déjà les preuves si multipliées de son génie précoce et de cette admirable organisation musicale qui lui permit à dix ans, et après une seule audition dans la chapelle Sixtine, de retenir par cœur le *miserere* de Gregorio Allegri, dont la jalouse autorité des papes défendait, sous peine d'excommunication, de donner des copies. Quelque gloire qui ait suivi ces magnifiques promesses, je ne pus me défendre d'un sentiment de tristesse en songeant à cette existence si courte, dévorée à trente-six ans par sa propre activité. A vrai dire, cependant, l'impression douloureuse que j'éprouvais ne fut pas produite seulement par cette expiation fatale du génie. A côté des réflexions qu'elle m'inspirait, se plaçaient d'abord, à mon insu, d'autres idées et le souvenir encore vague d'infortunés que ne compense aucun triomphe. Mozart est, si je ne me trompe, le premier exemple de ces enfants sublimes promenés dans les capitales de l'Europe et exploités par la spéculation paternelle. Mais ici du moins tout est excusable, tout est légitime, le génie réel du fils, l'admiration désintéressée et intelligente du père, excellent musicien lui-même. Il ne s'agit pas, comme trop souvent de nos jours, d'un pauvre diable affamé, grossier, avare, ser-

vant de cornac et de trompette à son enfant, que la veille il rouait de coups dans une mansarde ou dans une loge de portier; ni d'un petit malheureux rompu au mécanisme d'un art comme un bateleur aux sauts de carpe, usé, éreinté, pâli par la double corruption de l'esprit et du corps à l'âge où il devrait avoir le front insouciant, les joues et les pensées fraîches et pures. Ces germes développés avant le temps et destinés à avorter, ces prodiges qui abou- tissent à une médiocrité incurable, ces tristes parodies de quelques intelli- gences d'élite, m'ont toujours inspiré une pitié profonde et une sorte d'aver- sion. J'aime mieux assurément voir travailler des chiens et des singes savants. Le hasard m'a fourni, il y a quelques années, l'occasion de recevoir à ce sujet des confidences amères : c'est cette histoire, bien simple, trop simple peut- être, que je demande au lecteur la permission de lui conter. Je n'y ajouterai rien, je ne dirai que ce que j'ai vu et entendu. Malgré la répugnance que j'éprouve à parler en mon nom et à me faire intervenir comme acteur, il faut que je me résigne à cette forme de récit. Mon rôle, d'ailleurs, est fort modeste, et je ne prétends pas en tirer vanité.

Vers le milieu d'octobre 1853, l'envie me prit de visiter de nouveau le mont Saint-Michel. Je partis un matin, à pied, des forges de Vapennes, avec l'in- tention d'arriver le soir même à Avranches. Au lieu de suivre la *grande route* du pont des Grennes au village de Saint-Georges, je m'engageai malencon- treusement dans la plaine des Roillais, que j'avais vue pendant les étés pré- cédents couverte de bestiaux, mais qui était devenue depuis les pluies d'automne une immense et impraticable fondrière. Je m'arrêtai à moitié che- min, c'est-à-dire à Mortain, une petite ville de basse Normandie qui n'offre pas de grandes ressources contre l'ennui. Je n'étais pas curieux de revoir le tribunal, l'église et les caricatures appendues aux colonnes, sous prétexte de représenter les stations de Jésus-Christ. Pendant les quelques heures de jour qui restaient, je parcourus les bois montueux des environs, d'où l'on décou- vre, entre les échappées des arbres et des rochers, de magnifiques points de vue, un pays accidenté et baigné dans les brouillards que le vent disperse et ramène tour à tour, et dans un horizon reculé la masse grisâtre du mont Saint-Michel, qui s'élève comme un colosse au milieu des grèves basses et dé- solées. Je terminai ma promenade par une visite à l'abbaye Blanche, située dans un vallon pittoresque, et j'avais si bien oublié les fatigues du matin, qu'il était nuit close quand je rentraï dans la ville en excellente disposition de pren- dre ma part du souper qui m'attendait chez Mignon, au *grand hôtel*.

Les rues étaient désertes : à peine si quelques rares lumières, brillant çà et là sur les maisons noires, descendaient des fenêtres jusqu'à terre, et il fal- lait marcher avec précaution pour ne pas se heurter contre les inégalités du sol. L'esprit encore frappé des aspects du paysage et des idées rêveuses qu'ils avaient éveillées, j'entendis tout à coup des sons isolés d'abord, quelques vibrations semblables à celles d'un hautbois dans le lointain. Je m'arrêtai pour écouter, mais le bruit d'une fontaine publique qui coulait près de moi cou- vrait comme une basse sourde et monotone ce chant délié dont je ne pouvais encore distinguer la nature. J'avançai, et à mesure que cet accompagnement importun s'affaiblissait, le chant devenait plus suivi et plus saisissable. C'était

la voix perçante d'un violon qui résonnait dans l'ombre à deux cents pas de l'endroit où je me trouvais. Partout ailleurs je n'y eusse fait peut-être aucune attention, mais à Mortain la chose pouvait sembler étrange, et ne devait pas être imputée légèrement à quelqu'un des naturels. Je marchai du côté de la musique, et je fis halte sous une fenêtre ouverte, mais sans lumière. Le violoniste était habile : il exécutait un concerto en *re* mineur de Rodolphe Kreutzer avec la justesse raisonnablement exigible sur un instrument aussi scabreux quand il n'est pas aux mains d'un maître de premier ordre. Sa manière de phraser appartenait évidemment à l'école du Conservatoire. Mais ce qui me frappait, c'étaient moins ces qualités devenues vulgaires et qui sont aujourd'hui le partage d'un si grand nombre d'élèves, qu'un accent particulier, une certaine énergie qui éclatait par moments, et aussi une sorte d'incohérence et de décousu dans le jeu. A une phrase nettement articulée, dite avec simplicité et sentiment, succédaient des emportements que rien ne justifiait, des témérités d'archet, des tours de force de doigté. Les cordes criaient parfois, écrasées sous une attaque trop vigoureuse. C'était un mélange de bien et de mal, d'expression et de bizarrerie, de sensibilité et de grotesque. On eût dit que celui qui tenait le violon n'avait que par intervalles la jouissance de sa raison, que des vertiges soudains traversaient son esprit et l'obscurcissaient. Il jouait non pas avec enthousiasme et bonheur, mais avec une ardeur convulsive et fiévreuse, comme s'il eût été condamné à accomplir une tâche pénible, et dans les courts instants de repos que la fatigue rendait nécessaires, je l'entendais marcher à grands pas dans la chambre et pousser des soupirs profonds que semblait lui arracher le sentiment de son impuissance.

Le demi-jour est favorable aux beautés douteuses; la nuit est la plus belle parure des villes insignifiantes au soleil. Elle ajoutait à cette scène l'attrait du mystère et de l'inconnu qui se serait évanoui peut-être devant la clarté d'une bougie. Seul, appuyé dans l'ombre contre la muraille en face de cette fenêtre obscure d'où s'échappait cet étrange concert, j'oubliai l'heure, la faim qui me pressait quelques minutes auparavant, l'humidité pénétrante qui me gagnait peu à peu. Dans cette espèce de rêve éveillé, Mortain, et ses maisons basses, et ses rues boueuses, et ses habitants étrangers à toute idée d'art et de poésie, disparut pour faire place à une vieille et gothique cité d'Allemagne avec ses tourelles sculptées, les flèches de ses clochers tournées vers le ciel comme un doigt immobile, et ses mille légions d'êtres fantastiques : et j'étais tenté de croire que j'écoutais un de ces musiciens moitié fous, moitié sublimes, dont Hoffmann a raconté tant de merveilles inintelligibles.

Après le concerto vinrent des variations sur un thème qui m'était inconnu, et véritablement il n'y avait pas de regrets à en concevoir : mon ignorance ne m'avait privé jusque-là d'aucun plaisir. C'était sans doute une œuvre manuscrite, et ce chant, plat et baroque en même temps, m'aurait fait fuir partout ailleurs. Les variations étaient dignes de la pensée première, obscures, difficiles, bavardes, sans liaison et sans suite, communes et prétentieuses. Je ne sais si le musicien partageait mon opinion, mais il paraissait souffrir lui-même de cette musique cosaque : il redoublait d'efforts pour lui donner un peu de vie et de sens ; il déguisait, il étouffait sa nullité sous le luxe désordonné

des broderies ; toute l'artillerie de l'exécution faisait feu sous ses doigts et son archet sans le contenter et lui faire illusion , car ses soupirs devenaient plus fréquents , et il s'arrêta tout à coup en jetant une exclamation douloureuse ; puis , comme s'il eût voulu expier ce péché musical , il joua posément , et cette fois avec une supériorité réelle , quelques-unes des belles études de Baillet sur la gamme en mi-bémol majeur insérées dans la Méthode de violon du Conservatoire. Quoique le charme eût été détruit par le morceau précédent , j'écoutai de nouveau : la sévérité du texte purgeait forcément l'exécution de toutes ses bizarreries. Après le quarante-unième exercice sur la quatrième corde, fatigué de mon rôle muet , je ne pus retenir quelques bravos. Aussitôt une grande forme blanche parut à la fenêtre et la ferma. J'attendis que la musique recommençât , mais la maison redevint silencieuse. Je m'éloignai et je regagnai lentement le *grand hôtel*.

Ce que j'avais entendu m'avait causé une impression assez vive pour que je désirasse avoir quelques renseignements sur ce musicien trop habile pour n'être qu'un amateur , et si modeste qu'il se taisait dès qu'on l'applaudissait. Était-ce un artiste en voyage que le hasard avait conduit là , ou plutôt , comme on pouvait le supposer d'après ses inégalités , quelque esprit malade et atteint de misanthropie , quelque génie blessé par les critiques et l'injustice du monde , qui était venu bouder et mourir fièrement , de faim peut-être , dans un coin de la Béotie ? Lorsque j'arrivai chez Mignon , le souper était fort avancé , les convives nombreux , et ce fut à grand-peine que je pus trouver une place à la table d'hôte. Toute la société , composée de commis voyageurs et de marchands de bœufs et de porcs , riait bruyamment d'une histoire racontée par la mère Mignon. Il n'eût été impossible de glisser un mot au milieu de l'hilarité générale. Le souper terminé , il me fallut m'occuper d'un intérêt plus pressant que celui de ma curiosité , c'est-à-dire de reprendre ma chambre à un commis voyageur qui , pendant mon absence , avait trouvé bon de s'en emparer. Le lendemain , maîtres et servantes , tout le monde était occupé dans l'hôtel , et je me mis en route pour Avranches sans avoir rien appris.

Le temps était sombre , la pluie menaçait : j'attendis l'heure où part la malle-poste qui fait le service entre les deux villes. J'arrivai à Avranches vers trois heures , et comme je me disposais à me rendre chez Samson , le voiturier qui conduit au mont Saint-Michel , un homme s'approcha de moi dans la cuisine de l'hôtel où je m'étais arrêté quelques instants , et s'offrit à me servir de guide , si je voulais traverser les grèves à pied , en compagnie d'un autre voyageur qui l'attendait déjà dans la cour. J'acceptai et nous partîmes sur-le-champ , car il n'y avait pas un moment à perdre pour éviter d'être surpris par la nuit et la marée montante. Au lieu de suivre à gauche en sortant de la ville la côte , le long de laquelle sont situées les salines , et de gagner le rivage de la commune d'Ardevon , nous descendîmes directement sur les grèves. Mon compagnon de voyage était un jeune homme de vingt à vingt-deux ans , d'une taille moyenne , pâle , maigre et d'une apparence souffrante. Il était enveloppé dans un grand manteau , sous lequel il portait un paquet d'une forme longue. Nous nous saluâmes , et quoique sa physionomie n'eût rien de sail-



lant, que ses traits me fussent inconnus, je ne sais quelle espèce d'attraction il exerçait sur moi. Mes regards se tournaient involontairement vers lui, et plus d'une fois je crus voir qu'il m'examinait de son côté avec une curiosité inquiète.

Sa démarche était celle d'un homme préoccupé par une idée fixe qui absorbe toutes les autres; il se heurtait à toutes les pierres du chemin, à tous les cailloux, et, Dieu merci, il n'en manquait pas sur la route. Quand nous fûmes sortis des falaises, et avant de nous engager dans les grèves molles et mouvantes, notre guide s'arrêta. Il nous fit quitter nos chaussures, qui n'auraient servi qu'à allourdir et retarder notre marche; il les renferma dans une espèce de besace en toile grise qui pendait sur son épaule : et dans la même poche où étaient ses provisions pour son souper, un morceau de pain de sarrazin et quelques oignons crus. Pour se dépouiller de cette partie de son habillement, mon compagnon avait été obligé de confier à notre conducteur le fardeau qu'il cachait sous son manteau. C'était un double étui à violons. Il me regarda de nouveau comme s'il se fût attendu de ma part à quelque question. Nous nous remîmes en marche, silencieusement d'ahord. Je ne pouvais douter que j'avais à mes côtés le musicien de la veille, mais son air froid et contraint m'embarassait, et il ne paraissait pas disposé à entrer en conversation. Cependant, au bout de dix minutes, je lui dis :

— Vous habitez Avranches, monsieur ?

— Non, monsieur, répondit-il, après un instant de silence; il ajouta : J'y suis arrivé aujourd'hui.

— De Mortain, peut-être ?

— Oui, j'en suis parti ce matin.

— Et vous y demeurez rue de la Boucherie ?

— Il est vrai.

— C'est vous sans doute, monsieur, que j'ai entendu hier au soir ?

— C'est vous que j'ai aperçu en face de ma fenêtre et qui avez été assez indulgent pour applaudir ?

— Je ne l'aurais pas fait si j'avais su que cette démonstration devait vous causer quelque contrariété et interrompre le plaisir que je prenais à vous écouter.

— Ah ! dit-il avec un soupir, les applaudissements ! je sais ce qu'ils valent ! j'en ai tant reçus ! Pardon, monsieur, pardon ! ajouta-t-il : je vous remercie néanmoins de ceux que vous avez bien voulu me donner... Vous ne comprenez pas le sentiment qui me fait parler ainsi et dédaigner la récompense qu'ambitionnent tous les artistes. M'écoutez-vous depuis longtemps quand je vous ai aperçu ?

— Je vous ai entendu exécuter presque en entier le concerto de Kreutzer.

— Kreutzer a été mon maître. La première fois, il y a de cela onze ans déjà, la première fois que je jouai devant lui ces solos que j'avais travaillés sans ses conseils, il me dit que je deviendrais un jour un grand artiste, un violoniste célèbre.

— Sa prédiction s'est réalisée.

— Non, monsieur, reprit-il avec une expression de tristesse indéfinis-

sable : Mon maître le croyait, puisqu'il me l'a dit : mais il s'est trompé.

— Vous êtes difficile et trop sévère pour vous-même, monsieur. Les applaudissements que vous dites avoir reçus ne sont-ils pas la preuve que j'ai raison contre vous ?

Il baissa la tête et nous marchâmes quelques centaines de pas sans rien dire. Enfin il se tourna vers moi :

— Vous êtes musicien, monsieur, et violoniste, puisque vous avez reconnu le concerto de Kreutzer ?

— Croque-notes seulement : second violon dans un concert d'amateurs, quinte au besoin, basse même s'il le faut absolument.

— Quel a été votre maître ?

— Un vieux professeur sans réputation, que les élèves aujourd'hui traiteraient de ganache, mais bien meilleur musicien que tous les faiseurs de tours de force, et qui avait eu l'honneur de servir d'alto à Viotti.

Mon compagnon fit une légère grimace. Je craignis qu'il ne vit dans cet éloge une satire indirecte. Mais quand on a dit une sottise, il est rare qu'on ne la fasse pas suivre immédiatement d'une autre. Je n'eus garde de manquer à cette règle, et je lui demandai pour réparer ma première bévue :

— De qui sont le thème et les variations que vous avez exécutées après le concerto ?

— De moi, monsieur.

— Ah !

L'exclamation n'était guère plus polie que la demande. Heureusement, notre guide, qui était à quelque distance devant nous, se retourna et nous enjoignit de hâter le pas. Cette recommandation, faite en termes énergiques, coupa court à la conversation et nous laissa tout entiers à l'impression du voyage et au sentiment de notre situation, qui n'était pas sans péril. Nous étions alors au milieu des grèves, également éloignés des côtes et du mont Saint-Michel. Nous suivions de près le guide, car une imprudence, une déviation à droite ou à gauche aurait pu nous coûter la vie. Il fallait courir plutôt que marcher, pour ne laisser qu'une empreinte légère sur ce sol tremblant, qui cède au moindre poids et qui ne garde aucune trace. Je connaissais le danger. Trois ans auparavant, un des traits de la carriole qui conduisait au Mont une petite caravane dont je faisais partie, s'étant brisé, nous fûmes obligés de quitter précipitamment la voiture, car les roues, en quelques minutes, avaient disparu jusqu'aux moyeux. Ce ne fut qu'avec peine qu'on la dégagea, et la troupe, pour éviter le retour d'un semblable accident, fit le reste de la route à pied. Le côté des grèves où nous nous trouvions était moins fréquenté et moins solide, et si l'un de nous se fût avisé de rester en place, il se serait enfoncé graduellement, comme ces statues de théâtre qui descendent par des trappes.

Autour de nous, dans une étendue immense, sur nos têtes, sous nos pieds, partout étaient les mêmes aspects, la même couleur uniforme, un ciel gris, des sables gris à perte de vue, partout était le silence qu'interrompait seulement le murmure sourd des vagues qui moutonnaient à l'horizon. Nous n'apercevions dans cette solitude, qui fut autrefois une vaste forêt, d'autres

êtres vivants que des mouettes balancées sur leurs grandes ailes blanches, et loin, bien loin encore, quelques pêcheurs tendant à la hâte leurs filets au bord des petites rivières que la mer allait remplir. Le jour baissait rapidement. Le disque du soleil, pâle et sans rayons, s'inclinait au milieu des brouillards, entre le mont Saint-Michel et le rocher désert de Tombelaine; des traînées de lumière blafarde couraient sur la grève, et derrière nous s'allongeaient nos ombres démesurées. Notre guide avait calculé avec une précision mathématique le retour de la marée et le temps qu'elle nous laissait. Pendant que nous faisons cent pas, la mer en faisait un qui nous gagnait, et il nous fallut traverser, ayant déjà de l'eau plus haut que la ceinture, la rivière qui serpente devant le Mont. Le pauvre musicien était le plus empêtré des trois et perdait à chaque instant l'équilibre. Quoique la situation fût assez inquiétante, je ne pus m'empêcher de rire en le voyant élever son étui à violon au-dessus de sa tête de toute la longueur de son bras et lutter contre les flots, comme Camoëns nageant d'une main et de l'autre tenant son poëme. Les pêcheurs étaient rentrés, et l'on rouvrit la porte pour nous recevoir. Cinq minutes après, les vagues battaient le Mont de tous côtés, et la route que nous venions de parcourir disparut sous les eaux.

On fait vite connaissance en voyage. Le hasard qui réunit deux individus étrangers l'un à l'autre les dispense des préliminaires et des formalités. Les quelques paroles échangées entre l'élève de Kreutzer et moi, un souper à la même table, une nuit passée dans la même chambre, avaient fait de nous presque deux amis. Depuis un an environ qu'il habitait la Basse-Normandie, Émile P.... n'avait pas encore visité le mont Saint-Michel; il s'était enfin décidé à cette excursion, et dès le soir même, pendant que les coups de vent furieux qui ébranlaient et faisaient craquer les portes et les fenêtres de l'auberge nous empêchaient de dormir, il me mit dans la confiance du dessein secret qui l'avait amené. Il méditait une œuvre importante, un grand concerto de violon, magnifique en théorie et pour lequel il ne lui manquait que des idées. Au contraire des gens sensés qui voyagent pour se ménager des souvenirs, pour renouveler en eux les sources de l'inspiration, lui, il la poursuivait comme un objet matériel et croyait de bonne foi la rencontrer sous ses pas, saisissable et toute formulée. Il cherchait une phrase musicale bien expressive, bien triste, comme un naturaliste aurait cherché un insecte sur le rivage. Le lendemain de bonne heure nous montâmes la rue en escalier qui compose tout le village, et après une promenade sur les remparts, nous demandâmes à visiter le château. Mais depuis le séjour des condamnés politiques, des ordres sévères en interdisaient l'accès à qui que ce fût. Mon compagnon était horriblement désappointé : il avait compté sur les impressions qui l'auraient frappé en parcourant les détours de ce labyrinthe de pierre, les corridors sombres et les souterrains de Montgomeri et du réfectoire qui se communiquent sur une longueur de deux cents pieds, en se traînant sous les voûtes humides des *in pace* dont l'entrée est tortueuse, où le jour ne pénètre qu'obliquement, affreux cachots que tapissent de grandes fougères pâles et étiolées, et où reluit sur les murs la bave des reptiles. Nous revînmes sur les remparts : mon compagnon, les bras croisés, contemplait d'un air désespéré la lanterne

du clocher élevée à quatre cents pieds au dessus des grèves, et qu'entourent deux saillies en pierre qu'on appelle la promenade des *Petits-Fous* et des *Grands-Fous*, et les arceaux déliés et hardis qui soutiennent le rond-point de l'église, et devant le nouveau portail la grande plate-forme où les prisonniers viennent à tour de rôle respirer un peu d'air qu'on leur mesure comme l'espace. Que de belles pensées il eût découvert de là, sans compter la vue de la pleine mer, de la pointe de Granville, des campagnes, des salines, des marais, des villes d'Avranches, de Dol, de Pontorson, des côtes de Normandie et de Bretagne, de la rade de Cancale couverte de bateaux pêcheurs, immense panorama parfois étincelant aux rayons du soleil, plus souvent nageant dans les brouillards.

Pour se consoler, Émile P..., en rentrant à l'auberge, prit un de ses violons, le monta en quinte et me proposa de faire la basse des variations de l'*Art de l'Archet*, de Tartini. Mais aux premiers accords le commissaire de police et deux gendarmes accoururent et nous signifièrent de cesser. La musique aurait pu distraire un instant les prisonniers, et ils ne devaient entendre d'autre bruit que celui des verrous, des flots et du vent. Peu s'en fallut qu'on ne nous enfermât sur-le-champ comme suspects. Le commissaire de police ne pouvait comprendre, et son étonnement, du reste, était assez légitime, qu'on vint tout exprès de Mortain et de Paris au mont Saint-Michel pour jouer du violon. Cela cachait, à son sens, un complot contre la sûreté de l'État, et il nous dit avec un air goguenard :

— Allez donner un concert aux lapins de Tombelaine, rien ne vous en empêche.

Je le pris au mot, et, profitant de la marée basse, nous nous fîmes conduire par notre guide de la veille au rocher situé à une demi-lieue au nord du mont Saint-Michel. La tradition raconte, pour expliquer le nom de Tombelaine, une histoire qui a quelques rapports avec celle d'Ariane abandonnée par Thésée dans l'île de Naxos. On dit qu'une princesse nommée Hélène, nièce de Hoël, roi de la petite Bretagne en 1075, fut ravie à ses parents par un prince espagnol nommé Jehan. Transportée sur ce rocher, elle mourut de honte et de douleur et fut enterrée par sa nourrice, qui l'avait accompagnée. Les comtes de Montgomeri possédèrent longtemps l'ancien château, bâti sur ce rocher par Philippe-Auguste. Tombelaine devint ensuite un gouvernement militaire; le dernier qui en fut pourvu fut le surintendant Fouquet, qui y entretint une garnison. Depuis sa disgrâce Louis XIV ordonna de démolir les fortifications. Aujourd'hui ce rocher n'est plus couvert que de ronces, d'épines et de bouquets touffus de thym. Nous y vîmes les restes d'une porte garnie de gonds de fer; nous suivîmes, au milieu des décombres et des fragments de pierre de taille de granit, une rue étroite, creusée dans le roc, où l'on distingue encore quelques traces d'habitations.

Notre guide était resté sur les grèves, occupé à emplir sa besace de petits coquillages appelés *coques*, principale nourriture des habitants du mont Saint-Michel. Nous nous assîmes sur une pointe de rocher, et par un temps calme, sous un soleil aussi beau qu'on peut l'espérer dans cette solitude, nous commençâmes notre concert. Émile s'escriant de son mieux, ajoutant selon



son habitude des difficultés effroyables aux difficultés du texte, moi raclant en sous-ordre et modestement *fa, fa, mi, ut, fa, fa, ut*, etc., *basso continuo*, *sempre piano*. C'était d'un grotesque achevé : mais mon compagnon prenait le concert au sérieux et jouait intrépidement pour nos nombreux auditeurs, qui n'étaient autres que les lapins dont le commissaire de police nous avait parlé et qui se montraient beaucoup plus sensibles aux charmes de la musique que les gendarmes et les habitants de Mortain. D'abord la sérénade les avait effarouchés : peu à peu ils reparurent, et devinant nos intentions pacifiques, ils se mirent à brouter, à courir, à sauter au son des instruments, à nous regarder les oreilles droites.

Quand nous eûmes achevé les variations de Tartini, le musicien, qui était dans un grand état d'exaltation, replaça mon instrument dans l'étui, et se recueillant quelques minutes, me pria d'écouter le premier solo de son fameux concerto. Je dois dire qu'il l'exécuta admirablement, mais la musique était si pitoyable, si extravagante, si dénuée de sens, que lorsqu'il s'arrêta, je ne pus trouver qu'un éloge embarrassé et maladroit, des *c'est bien ! c'est très-bien !* Il me regarda quelque temps, immobile et muet, puis poussant un soupir, il se laissa tomber assis à mes côtés, appuya son front sur une de ses mains, et je vis qu'il versait des larmes.

— Je vous ai affligé, blessé, lui dis-je ; mais on ne peut mériter tous les éloges. Vous êtes un interprète habile de la pensée des autres ; ce talent ne vous suffit-il pas.

Il se frappa la tête, et se parlant à lui-même :

— Il n'y a rien là, rien ! Tous mes efforts ne pourront élargir ce crâne trop étroit.

Puis se tournant vers moi :

— Vous le pensez, n'est-ce pas ? Vous le pensez comme ELLE !... comme moi !

— Comme ELLE ? De qui parlez-vous ?

— Rien ! continua-t-il avec désespoir : rien ! Et cependant, monsieur, on m'avait donné de l'orgueil, on m'avait appelé *un enfant sublime !* Vous avez vu bien vite ma misérable intelligence au travers de mon masque. C'est une bien triste histoire que la mienne : écoutez-moi, je vais vous la dire, pour qu'il y ait au moins quelqu'un qui me plaigue.

## II.

L'élève de Krenztzer reprit après une pause qui lui fut nécessaire pour surmonter son émotion :

« Vous me regardez comme un maniaque, n'est-ce pas, comme un fou. Je le suis en effet par intervalles, et mon plus grand malheur est de retrouver la raison. Mais ne vous hâtez pas de me condamner : c'est l'orgueil qui m'a perdu, un orgueil insensé, des désirs impuissants, des rêves que j'ai poursuivis vainement, mais cet orgueil et ces désirs, on me les a donnés. Là est le se-

cret de toute ma destinée, je n'ai eu d'autres torts que de ne pas savoir résister à cet enivrement dans un âge où l'on reçoit toutes les impressions sans distinguer les bonnes ou mauvaises. Si mon sort était différent, si j'avais su réa-liser les promesses qu'on m'a faites, je rougirais peut-être d'avouer mon ori-gine ; c'est sans honte que j'en parle aujourd'hui : j'étais né pour vivre du travail de mes mains, pour apprendre un état obscur ou pour devenir valet de chambre dans quelque grande maison. Mon père était concierge d'un hôtel du faubourg Saint-Germain dont le rez-de-chaussée était habité par les proprié-taires. Des habitudes tranquilles, quelque gentillesse naturelle, m'avaient valu les bonnes grâces d'une vieille femme de charge qui possédait la confiance de ses maîtres. J'étais devenu son protégé. Elle m'avait accordé de son autori-té privée, que tout le monde respectait, la permission d'aller jouer dans le jar-din de l'hôtel, et de servir de souffre-douleur au fils de la maison, plus âgé que moi de deux années. Cette distinction flattait beaucoup la vanité de mon père et la mienne. Si elle se fût bornée là, j'y aurais gagné d'être mieux élevé que les enfants de mon âge et de ma condition. Mais à côté de cette bonne éduca-tion se plaçaient quelques inconvénients. J'étais fier et méprisant avec ceux qui auraient été mes camarades, et en même temps je devenais souple et lâche avec celui que j'étais chargé d'amuser.

J'aurais volontiers et sans crainte défié à coups de poing deux enfants comme le fils du comte de \*\*\*, et je me laissais battre complaisamment par lui. Je me suis souvent rappelé ce temps, mais jamais je n'ai gardé rancune à mon ty-ran. Il n'avait pas d'autre distraction. Je l'ai totalement perdu de vue : je sais qu'il est entré dans la carrière diplomatique, mais j'ignore s'il y tient une place distinguée, s'il a recueilli les fruits d'une éducation qui aurait suffi à pré-parer l'avenir de plusieurs hommes. A l'époque dont je vous parle, c'était un grand garçon, mince, fluët, pâle, une espèce de baguette pliante avec des bras et des jambes grêles. Tous les instants de la journée, à l'exception des heures de repas et d'une heure qu'on lui accordait pour se dégourdir les mem-bres à me frapper, étaient remplis par des leçons de toute nature. Le matin venait un maître de danse, puis un maître d'armes. Ensuite arrivaient d'heure en heure un professeur d'histoire, un professeur d'anglais, un professeur d'allemand, un autre qui enseignait la géographie et le latin, puis un vieux bonhomme, avec un habit taché de graisse et de blanc d'Espagne, qui lui donnait des notions de mathématiques, enfin un artiste en nez et en oreilles, un maître de dessin. Tous s'escrimaient et professaient sous l'inspection et la surveillance d'un jeune précepteur, qui, je crois, ne savait les premiers élé-ments d'aucune de ces sciences, et qui était chargé de faire répéter ces leçons, le soir, quand il n'accompagnait pas la comtesse de \*\* à l'Opéra.

J'écoutais le musicien avec attention. Sa parole, embarrassée d'abord, s'a-nimait peu à peu. Il s'exprimait avec facilité, et il me semblait, malgré l'a-mertume de ses plaintes, malgré les déceptions qu'il disait avoir éprouvées, qu'il y avait en lui plus d'intelligence que je ne lui en avais supposé. Quelque méchant compositeur, quelque dénué d'invention qu'il fût, sa position était si différente de celle qu'il devait attendre, qu'il avait fallu probablement une cause étrangère à sa volonté, un accident fâcheux, pour qu'il eût perdu les

résultats de son travail. L'espèce de folie intermittente dont il convenait lui-même avait été, sans doute, déterminée par une circonstance qui piquait vivement ma curiosité. J'avoue à ma honte peut-être que je songeais moins à le plaindre qu'à connaître son histoire. Il continua :

— A ces occupations multipliées sous lesquelles succombait déjà le jeune \*\*, on jugea à propos d'ajouter les leçons de musique. Il y avait trois mois à peu près que le maître de solfège et de violon venait à l'hôtel, et son élève, doué de la paire d'oreilles les plus rebelles à la musique, avait à peine appris à lire quelques notes sur la clef de *sol* et à racler faux une gamme en *ut*; ce qui n'empêchait pas le maître de vanter ses dispositions et ses progrès, et de répéter trois fois par semaine les mêmes éloges et les mêmes mensonges qui lui étaient payés dix francs le cachet. Un jour, par hasard, j'étais présent à la leçon. Depuis un quart d'heure le professeur cornait en vain aux oreilles du petit Midas la tierce *ut naturel, mi naturel* : il la chantait, il faisait résonner les deux notes sur son violon, peine perdue ! Il ne sortait du gosier de l'enfant qu'un *ut* tremblottant, quelque chose qui ressemblait à un *ré*, et un beau *mi-bémol* qui grimpeait jusqu'au *fa naturel* quand le chanteur croyait apercevoir quelque différence entre le son qu'il émettait et celui qui résonnait sur le violon. Je me tenais dans un coin de la chambre. Étourdiment, et comme par un instinct involontaire, je chantai à pleine voix et très-juste : *ut ; mi*. Le maître se retourna et je devins rouge jusqu'au blanc des yeux. Il s'écria :

— Bravo ! c'est cela. Viens donc ici, mon petit bonhomme.

J'approchai tout honteux et fort surpris de n'être pas renvoyé immédiatement avec une correction. Il me plaça devant le pupitre et me fit chanter *ut, mi, mi, sol, sol, si*. Ce fut moi qui prit ce jour-là la leçon de solfège. Je répétais ce que j'entendais ; car je ne connaissais aucune note et je ne savais ce que je faisais. Ce fut ainsi qu'on découvrit que j'avais la voix et l'oreille justes. Au milieu de mes exercices, le comte de\*\* entra : le professeur lui raconta la merveille, et on me dit d'aller jouer dans le jardin avec le jeune \*\*, qui me battit plus fort qu'à l'ordinaire. Le surlendemain, à l'heure de la leçon, on me fit venir : il avait été décidé que j'apprendrais le solfège conjointement avec le fils de la maison. C'était un calcul de la part du maître, qui tremblait qu'on ne s'aperçût de la complète inutilité de ses efforts et qui avait demandé à me placer auprès de son élève comme un stimulant. Je comprenais facilement ce qu'il m'enseignait et je fis des progrès rapides qui réellement ne furent pas inutiles à l'autre disciple. Si le bon exemple ne put changer son organisation, du moins il lui donna plus d'application et le désir de réussir. Nous chantions du matin au soir comme deux moineaux. C'était une sorte d'enseignement mutuel où j'avais le rôle de moniteur. Pour continuer cette salutaire émulation, un matin on me mit entre les mains un petit violon : je travaillai avec ardeur, traînant à la remorque mon malheureux camarade. Au bout de quelques mois, le jour de la fête de la comtesse, on nous fit exécuter devant la famille un duo de Gebauer. J'avais cédé, bien entendu, les honneurs du pas : j'étais relégué au second violon. Le duo fut couvert d'applaudissements. Il est vrai que le professeur, craignant les mésaventures et non content de marquer

de la voix et du pied la mesure comme un métronome de Maëzel, jouait la même partie que son élève, qui se risquait dans les blanches et les noires et qui se taisait prudemment quand arrivaient les croches. J'eus aussi ma part des éloges, car j'achevai ma tâche, suant sang et eau, mais sans accrocher. Ma protectrice, la vieille femme de charge, qui avait obtenu la permission d'assister au concert, m'embrassa, et le comte me donna une petite tape sur la joue. Le lendemain on fit venir mon père, qui, depuis douze ans qu'il était concierge de l'hôtel, n'avait jamais encouru un reproche, et qui n'eut garde de s'opposer à la proposition qu'on lui fit. Mon avenir avait été décidé dans cette conférence. Le comte de \*\*\*, excellent homme, qui traitait ses domestiques avec bonté, consentait à se charger des frais de mon éducation première pendant un an. Je pris des leçons régulières de violon, et, l'année expirée, j'entrai au Conservatoire. A treize ans je remportai le premier prix au concours.

Le musicien s'interrompit alors, comme si ce souvenir eût réveillé en lui une idée pénible, et il resta quelque temps sans reprendre la parole.

— Pourquoi paraissez-vous chagrin? lui demandai-je. Il me semble au contraire que ce souvenir devrait vous être agréable.

— Hélas! dit-il, c'est de ce jour-là, du jour de mon triomphe que datent mes infortunes. On ne sait pas, monsieur, quel présent funeste on fait à un enfant en lui donnant trop tôt la science. J'ai toujours senti du respect et de la reconnaissance pour mes bienfaiteurs et pour mon maître; mais sans le vouloir ils ont fait mon malheur. Me voilà donc sans un sol de patrimoine, gonflé d'orgueil, ni homme ni enfant, prôné partout pendant un mois, comme un phénomène, imprimé tout vif dans les journaux, et persuadé de mon importance. J'étais à mes yeux un prodige, un grand musicien, et la vérité est, monsieur, que grâce à quelques dispositions naturelles, j'avais appris la musique comme un perroquet apprend à prononcer quelques mots, comme un serin retient un air. J'entendais dire que je jouais avec âme, avec sentiment, quand je ne savais pas encore la valeur de ces deux mots; je répétais mes leçons et mon talent n'était ni dans ma tête ni dans mon cœur, mais au bout de mes doigts. Il n'y a pas de tours de force, croyez-moi, dont l'enfance ne soit capable, et qu'à défaut d'une intelligence véritable, la souplesse des membres et la fraîcheur des organes ne puissent accomplir. Mon père, qui autrefois ne m'épargnait pas les corrections, n'aurait plus osé me gronder: il me passait toutes mes volontés et me traitait avec une sorte de déférence. Mais cette loge de portier me paraissait bien étroite, bien obscure, bien fétide. Je n'avais pas été applaudi, couronné en public pour rester concierge, et puis il fallait que mon génie me rapportât du pain. En attendant qu'il me vint des écoliers, j'entrai second violon dans l'orchestre d'un théâtre de vaudeville. Les études musicales avaient absorbé tout mon temps; j'étais sur tout le reste d'une ignorance extrême, et je résolus d'acquérir les connaissances qui me manquaient. Entre deux couplets, et pendant les entr'actes, je plaçais sur mon pupitre de mauvais romans que je dévorais, dont les pages se gravaient dans ma mémoire et m'empêchaient de dormir. J'appris l'orthographe et je perdis l'innocence de l'esprit et du cœur. J'écoutais avec avidité le récit d'histoires scan-



daleuses racontées sans pruderie et sans ménagement. Je n'étais encore qu'un gamin imberbe, et le jargon des coulisses n'avait plus de mystères pour moi. Pendant le jour je courais le cachet, je perdais une partie de mon argent aux dominos, au billard, et le soir j'allais respirer la fumée des quinquets. Au bout de trois ans j'étais rassasié de spectacle, fatigué, blasé, et je bâillais et je dormais sur mon violon comme un vieil habitué dans une stalle d'orchestre. Ne croyez pas, monsieur, que j'exagère, je vous dis la vérité, et soyez sûr que mon histoire est celle de tous les enfants que l'ignorance ne protège pas contre la corruption. Chaque chose doit venir en son temps, et quand on est homme à treize ans, on est un vieillard à dix-huit.

Il s'arrêta de nouveau, et cette fois, je gardai aussi le silence. Il exprimait ce que j'avais souvent pensé et il ajoutait son expérience à ma conviction. Si je n'avais pas été témoin de ses bizarreries, s'il ne s'était pas accusé lui-même d'impuissance, j'aurais cru avoir affaire à l'homme du monde le plus sensé, à un esprit vigoureux sorti vainqueur d'une terrible épreuve. Je ne pouvais concilier de semblables contradictions, et j'attendis qu'il continuât.

— Le comte de \*\*\*, reprit-il, quitta Paris, mon père mourut, et je restai seul, sans un ami qui pût me donner un bon conseil : j'abandonnai le théâtre. Mes écoliers me suffisaient, et même je devins un professeur à la mode. Je prenais dix et quinze francs par leçon, et je trouvais que j'étais modeste. Je fis de nombreuses connaissances, je me liai avec des artistes, des pianistes surtout. Je me persuadai de plus en plus de ma supériorité : je décidai d'un tou tranchant du mérite des autres, je me moquai des vieillards, je méprisai les maîtres; nous étions une demi-douzaine d'enfileurs de notes, de joueurs d'airs variés qui traitions Rossini d'ignorant. C'est là le plus mauvais temps de ma vie, continua-t-il avec un accent énergique et comme s'il eût ressenti des remords. J'étais ivre : la vanité, l'orgueil, m'avaient tourné la tête. Je touchais au moment où ce rêve devait finir ! J'allais commencer une existence nouvelle et descendre, pour n'y plus remonter, du piédestal que je m'étais dressé !

Il prononça ces dernières paroles d'une voix lente et émue, et me prenant la main il me dit :

— Avez-vous jamais aimé profondément ?

— Oui, répondis-je.

— Eh bien ! écoutez-moi. Vous me comprendrez. Au plus fort de mes succès, quand je croyais à mon génie musical, quand je justifiais à mes yeux ce titre d'*enfant sublime* dont on m'avait décoré, je fus appelé comme accompagnateur auprès d'une jeune personne. Je vous demande la permission de vous taire son nom, quoique assurément je puisse le prononcer sans le compromettre. Mais je le garde pour moi : c'est le seul bien qui me reste de toutes mes illusions passées, le seul de mes souvenirs qui ne soit pas amer. Ma nouvelle élève était, comme exécutante, d'un talent médiocre ; il ne fallait exiger d'elle ni grande vigueur ni grande agilité ; mais elle aurait pu dire à beaucoup d'autres, comme Dussek à un pianiste aujourd'hui oublié : *Vous êtes bien plus fort que moi, mais je joue bien mieux que vous*. La première impression que cette demoiselle avait faite sur moi ne peut s'effacer. La seconde fois que

je la vis, j'osai à peine lui adresser la parole. Je ne vous dirai pas, monsieur, qu'elle était charmante, qu'elle avait une chevelure blonde, soyeuse et abondante, de beaux yeux bleus, un doux sourire, une voix qui allait au cœur; je l'aimais! et je tremblais devant elle, qui était modeste et timide, qui se soumettait à mes décisions et qui ignorait quels trésors de grâce et de sentiment s'échappaient de ses doigts! Je crus d'abord que j'étais son maître; je voulais lui donner l'énergie qui lui manquait, la violence et le désordre à la place de l'expression qui vient du cœur. J'étais assez barbare pour chercher à briser les ressorts de ses mains frêles, pour tenter d'égrener les perles de son jeu dans une cohue de notes, dans le pêle-mêle des airs variés. Oh! mais elle savait résister, elle savait, la douce créature, céder en apparence, mais au fond elle protestait toujours. Jamais, monsieur, continua-t-il avec autant de vivacité que si j'avais songé à le contredire, non, jamais elle n'a cru à mes paroles, jamais mes grossières impertinences n'ont troublé la pureté et le calme de cette organisation divine. Elle chantait avec son âme, moi je faisais du bruit à côté d'elle!

J'entrevois enfin le mot de l'énigme. Le musicien avait enfourché son *dada*, qui l'emportait au galop.

Je ne savais encore si c'était la révélation d'un art inconnu jusqu'alors qui s'éveillait en moi, ou si je cédaï à la fascination de l'amour, si je prêtais à son jeu les charmes de sa personne. Un jour, en arrivant chez elle, je vis sur le piano un cahier de musique ouvert. Je m'approchai, mais elle ferma le cahier précipitamment et le mit de côté. Je lui demandai pourquoi elle agissait ainsi. — Oh! me répondit-elle en baissant les yeux, et cependant avec une légère expression d'ironie, c'est un auteur qui, je crois, n'est pas de vos amis. — Mais il est des vôtres, lui dis-je, et à ce titre il me trouvera indulgent. — Vous n'aurez pas, j'espère, beaucoup de peine à l'être quand vous le connaîtrez. Mon maître de piano, qui était vieux, aimait les vieux auteurs. — Et vous? — Moi, je ne suis qu'une écolière; je reçois les leçons qu'on me donne. Je pris le cahier: c'étaient des fugues et des préludes de Jean-Sébastien Bach. En lisant ce nom je me sentis rougir. Je savais par cœur toutes les compositions contemporaines, mais jamais il ne m'était venu à l'idée de lire une page de Bach, et bien d'autres, monsieur, sont aussi ignorants que je l'étais. Je me remis et je la priai de jouer. Elle exécuta d'abord la fugue en *ré majeur*, puis le prélude en *mi-bémol mineur*. J'écoutai dans le ravissement. Il me sembla qu'un voile tombait de dessus mes yeux, que mes oreilles, fermées jusqu'à ce jour, entendaient pour la première fois. J'étais passionnément amoureux, et je comprenais par l'amour le sens intime, la poésie d'une langue dont je n'avais appris que les mots, un monde nouveau, resplendissant de clartés, tout rempli d'harmonies célestes, un monde au seuil duquel je m'étais arrêté; la terre promise s'ouvrait devant moi. Je mesurai alors la distance qui sépare l'ouvrier de l'artiste, la matière de l'âme. Je brisai la forme que j'avais adorée; j'humiliai mon orgueil devant cette émotion puissante dans sa faiblesse, devant cette exécution simple et chaste, devant ce sentiment exquis du beau. Je n'eus besoin ni de la remercier ni de lui dire quel plaisir j'avais éprouvé: mes larmes parlaient pour moi; je pleurais de joie et d'admiration. De ce jour je

devins un autre homme. J'avais fait de cette jeune fille, qui était riche et qui ne pouvait m'appartenir, une sorte d'idole. Je continuai mes leçons, mais c'était moi qui en recevais d'elle. Je cherchais à surprendre le secret de ces phrases si bien dites, de ce style d'une pureté si élégante; je l'écoutais comme un élève, moi, son professeur. Je l'aimais, et cependant je n'avais jamais songé à lui dire une parole d'amour, et quand on me prévint que sa famille allait s'éloigner de Paris, mon parti était déjà pris de me séparer d'elle. La dernière fois que je la vis, je la priai de jouer encore la fugue et le prélude de Bach, et je lui dis adieu. J'avais amassé un peu d'argent, assez pour vivre deux ou trois mois sans donner de leçons. Je me suis retiré à Mortain, où depuis un an je vis seul avec un souvenir dans le cœur. Je partage mon temps entre des lectures sérieuses et le travail de mon art. Hélas ! je sais maintenant ce qui me manque ! J'ai vu le but où je ne puis atteindre, et souvent mon esprit fatigué d'efforts stériles, s'affaïsse et doute de lui-même. J'ai l'intelligence qui comprend et non la pensée qui crée; je suis l'écho qui rend le bruit, et non la voix qui frappe l'écho. Oui, c'est cette limite que je ne puis franchir, où je me heurte toujours, et l'enfant sublime est devenu fou de n'être qu'un homme médiocre !

Il s'arrêta. Peut-être attendait-il de ma part quelque consolante protestation contre cet arrêt; mais ce qu'il venait de dire était si cruellement vrai, j'étais moi-même si ému, que je ne trouvai pas une parole. La voix de notre guide nous tira de la rêverie profonde où nous nous étions laissés aller : il nous avertissait qu'il était temps de regagner le mont Saint-Michel, non que la nuit fût près d'arriver, mais le brouillard s'épaississait autour de nous et sur les grèves. Le ciel si pur deux heures auparavant s'était couvert, tout avait disparu dans les brumes. De retour au mont, nous errâmes le reste de la journée sur les remparts; nous allâmes visiter la source d'eau douce qui suinte au nord du rocher et qui fournit à peu près six bouteilles d'eau par jour. La population boit quand il plaît à Dieu de lui envoyer de la pluie. Heureusement il n'est besoin pour eu obtenir ni de prières ni de processions. Il ne se passe guère de jour sans une averse. Je fis remarquer à Émile P... de quelle manière les habitants font leurs provisions d'eau. Ils tendent devant leurs maisons, et à sept ou huit pieds d'élévation, de grosses cordes auxquelles pendent des bouts de ficelles. Quand viennent les brouillards ou une ondée, on met en réquisition tous les vases du ménage et on en place un sous chaque bout de ficelle pour recevoir les gouttes qui en découlent. Rien n'est plus triste à voir, rien ne donne plus l'idée d'une existence misérable. Mais nous aurions eu sous les yeux le spectacle le plus étrange, qu'Émile P... n'aurait pas été tiré de sa taciturnité. Jusqu'au moment où nous nous couchâmes, il ne me dit que ce mot : bonsoir. Mon intention était de me rendre à Saint-Malo en suivant les côtes de Bretagne; lui, devait retourner à Mortain. Nous nous séparâmes le lendemain pour ne plus nous revoir, du moins de quelques années.

Ce que j'ai à dire maintenant est pénible. Le dénouement de cette existence manquée est douloureux à raconter; je l'abrègerai autant qu'il me sera possible. J'avais totalement oublié l'élève de Kreutzer et ses amères confidences. Un soir, il y a de cela deux ans, j'entrai dans la salle des concerts Saint-

Honoré. J'étais venu pour entendre la symphonie héroïque, et je n'avais pas regardé le programme de la première partie de la séance. Il y avait encore un morceau à jouer; je pris place sur une banquette au bas de l'estrade des musiciens. Mes voisins étaient, à droite un gros monsieur qui dormait profondément, à gauche une jeune dame blonde, d'une beauté remarquable, qui causait avec un jeune homme. C'était son mari, sans doute; l'air décent et modeste de cette dame, et le parfum d'honnêteté qu'elle exhalait, ne permettait pas de donner une autre explication à la familiarité de ses manières et de son langage. Derrière elle était assise une dame âgée, sa mère, comme je l'appris bientôt. Le morceau qui terminait la première partie était un concerto de violon. Je vis s'avancer sur l'estrade un jeune homme qui salua le public. Quelle fut ma surprise! Je reconnus Émile P..., plus pâle et plus maigre encore: son front s'était dégarni, ses yeux s'étaient enfoncés sous leurs orbites; il y avait sur ses traits une expression exagérée, dans sa démarche, dans sa pose, une prétention à l'effet qui ne me portait pas à espérer que cette pauvre tête fût devenue plus saine. Je tremblai de tous mes membres quand je lus sur le programme que j'empruntai à mon voisin de droite qui venait de se réveiller: *Grand concerto composé et exécuté pour la première fois, par M. Émile P...* Je me rappelai en frémissant le charivari musical qui avait tant charmé les lapins de Tombelaine. Il promena sur l'assemblée un regard plein d'une fausse modestie. Je ne sais s'il me reconnut, mais tout à coup, je le vis chanceler, sa pâleur devint livide; il resta comme pétrifié. Au même moment, la dame âgée se pencha vers la jeune dame blonde et lui dit:

— C'est M. Émile, ton ancien accompagnateur.

— Ce jeune homme? demanda le mari.

— Je ne le reconnais pas, répondit la jeune femme.

Elle mentait, assurément, elle mentait d'une voix douce, caressante, et d'un air candide à tromper le soupçon le plus inquiet, car je la vis aussitôt baisser les yeux et porter à ses lèvres son mouchoir, pour étouffer une petite toux sèche et de commande, et je pensai que si le professeur avait été aussi discret qu'il me l'avait dit, l'écolière avait su deviner les sentiments qu'elle avait inspirés.

Cependant le tutti allait son train et ébranlait la salle. Émile, dont l'existence nouvelle, dont l'avenir allait peut-être se décider dans cette séance parvint à surmonter son trouble. Il attaqua avec bonheur les premières notes du solo. C'était bien celui que j'avais entendu, aussi baroque, aussi extravagant. La jeune dame souffrait comme moi: je devinai ses contrariétés à de légers tressaillements, au mouvement presque imperceptible de ses lèvres, au changement de sa physionomie, où ses pensées les plus secrètes passaient fugitives comme des ombres. Mais il y avait là bon nombre d'oreilles doublées de cuir et formées à la belle musique chez Musard: le solo fut applaudi. S'il en fût resté à ce morceau, Émile aurait pu croire à un triomphe. Malheureusement il fallait continuer, et il était évident que ses forces le trahissaient. Les cordes sifflaient sous ses doigts trempés d'une sueur froide; son archet devenait lourd, inégal et pâteux. Pour le public, c'était un homme sans talent; pour moi et pour un autre, c'était un infortuné se débattant dans les ardeurs



de la fièvre, une lutte horrible de la raison contre le vertige, une chute profonde, éternelle. En vain, de temps à autre, quelques éclairs brillaient dans ce chaos, en vain il s'accrochait à une phrase plus simple, comme un naufragé à une branche cassante : il ne se relevait que pour retomber. Le concerto finit au milieu des murmures improbateurs de l'assemblée. Quand le tumulte fut un peu calmé, j'entendis la dame âgée dire à sa fille ;

— Il me semble qu'il jouait mieux autrefois. N'est-ce pas, Louise ?

— Ma mère se trompe, dit-elle à son mari, ce n'est pas lui.

— Si fait. Je l'ai vu assez souvent pour être sûre...

— Mon Dieu ! je l'aurais bien reconnu, reprit-elle avec un peu d'impatience.

— Allons, chère maman, dit le mari en souriant, je suis tenté de donner raison à ma femme contre vous : vous savez qu'elle a la mémoire des physiognomies.

Au bout de dix minutes la symphonie héroïque commença. J'étais à même de voir qu'il n'y avait rien d'exagéré dans l'enthousiasme qu'Émile avait ressenti pour l'exquise organisation de son écolière. Avec une simplicité candide, avec un entraînement naïf, elle s'abandonnait à cette musique puissante, elle écoutait chanter et se répondre ces voix harmonieuses. Son âme tout entière appartenait au génie du musicien. Pendant la marche funèbre, elle laissa tomber quelques larmes, et peut-être alors n'était ce point Beethoven, mais un triste et dernier souvenir, peut-être un regret refoulé au fond du cœur qui les faisait couler sur une victime qu'elle avait méconnue tout haut, pour la plaindre une fois encore tout bas.

Il y a un an, par une sombre soirée d'hiver, je m'approchai sur le boulevard d'un cercle formé autour d'un musicien en plein vent. Sur le pavé boueux brûlaient, fixées dans une mare de suif, deux chandelles bavaises, entre lesquelles était placée sur un morceau de drap rouge une sebillie ; à l'entour, il y avait quelques sous épars. On eût dit que le musicien était honteux de sa profession ; il portait sous son large chapeau un grand garde-vue vert qui cachait son visage. Il avait l'air de la statue de la Faim, humble et grelottante, et l'on devinait avec effroi sa maigreur à travers ses vêtements usés. Les cordes du violon résonnaient à peine sous son archet réduit à quelques crins et sous ses doigts décharnés. C'était l'élève de Kreutzer qui jouait encore son concerto. Pendant qu'il ramassait les aumônes que la foule lui avait jetées, j'enveloppai deux pièces de cinq francs dans un morceau de papier que je lançai à ses pieds. Il le développa et regarda autour de lui avec l'étonnement et la joie d'un insensé. Les auditeurs s'étaient dispersés : je m'approchai.

Il me dit avec un sourire hébété et en me montrant son trésor :

— Je savais bien qu'un jour on me rendrait justice. Me voilà redevenu riche, je pourrais la revoir, et lui reprocher sa perfidie. Elle m'a oublié, monsieur, elle s'est mariée, et quand je l'ai revue, elle m'a montré au doigt, elle a toussé pour qu'on ne m'entendît pas, elle m'a fait siffler.

Je lui pris la main, sa pauvre main desséchée et froide comme la peau d'un reptile.

— Me reconnaissez-vous ? lui demandai-je.

Il secoua la tête.

— Ne vous rappelez-vous pas Mortain, le mont Saint-Michel et le rocher de Tombelaine?

— Ah! s'écria-t-il, c'est vous! vous êtes aussi un de mes ennemis! vous étiez avec elle!

Il retira précipitamment sa main et s'enfuit en poussant des cris.

Dans l'espace de trois mois, je le revis encore quelquefois, et à chaque rencontre je lui fis, mais sans lui parler, la même aumône. Il y a quelque temps, le hasard m'apprit que *l'enfant sublime* était mort à l'hôpital.

AUGUSTE ARNOULD.

(*Extrait du Siècle.*)

---

---

# LE VOYAGE

D'UN

# HOMME HEUREUX.

---

A MADAME DE COURBONNE.

---

Je n'ai pas oublié, madame, que vous m'avez permis de vous écrire, et véritablement vous m'avez accoutumé à tant de bonté et d'indulgence, que je serais bien ingrat et bien mal élevé si vous n'aviez pas au moins cette marque de mon souvenir et de mes respects. D'ailleurs j'ai été si heureux pendant ces deux dernières semaines, j'ai oublié si fort le travail et l'agitation de chaque jour, le midi de la France et l'Italie se sont enparés si complètement de mon âme et de mon cœur, qu'il faut absolument que je dise à ceux qui sont restés à la ville les heureuses et charmantes émotions de ce voyage. Donc je suis parti de Paris le 24 août, un peu bien triste il est vrai, car j'aime tant tous ceux que j'aime et je suis si bien le lendemain l'homme de la veille, que renoncer, même pour un mois, à mes amis, à mon travail, à mes beaux rêves, à ma douce flânerie à travers les émotions contemporaines, cela me coûte bien plus que je ne saurais vous dire. Cependant nous voilà partis en toute hâte, tout d'un coup sans plus de précautions que le héros du *Voyage sentimental*. — Nous ferons notre valise en chemin et nous nous dirons adieu dans la forêt de Fontainebleau. — Adieu donc, et voilà la grande route qui s'empare de nous comme

de sa proie. Nous marchons vite, à quatre chevaux et comme des gentilshommes en vacances, faisant claquer notre fouet, il fallait voir. Le mouvement, le bruit, la poussière, le soleil, les joyeux hennissements du chemin, tout nous charme. Le plaisir d'aller tout droit devant soi, c'est si bon ! Voici déjà Fontainebleau, la ville royale ; nous saluons cet entassement de châteaux qui se prélassent dans leurs jardins français. Le soir venu, nous faisons halte dans une vieille auberge dont le jardin est entouré d'eaux murmurantes ; de la fenêtre encadrée de lierre, nous voyons passer dans la rue une nouvelle mariée du village ; cette nouvelle mariée, ce n'était rien moins qu'une jeune et belle personne parisienne, naguère encore l'honneur de l'Opéra, des Italiens, des bals et des fêtes, de tous les lieux où il s'agit d'être belle et parée, et qui, renonçant au monde, au Satan parisien, à ses pompes et à ses œuvres, venait d'épouser modestement le maître de poste de l'endroit, un beau jeune homme qui avait l'air de lui dire : — *Vous n'en serez pas fâchée, ma belle comtesse*. Ainsi va le monde. Autrefois c'étaient les princes qui épousaient les bergères. La jeune et belle dame nous fait en passant un aimable sourire, nous vidons nos verres à sa santé, et puis en voiture ! Cependant le ciel s'était chargé d'orage ; dans le nuage grondeur brillait l'éclair innocent du mois d'août ; notre bonne hôtesse, qui nous avait adoptés parce qu'après tout elle nous avait trouvés faciles à vivre, nous disait : — Ne partez pas ! vous allez avoir la tempête ; restez ici cette nuit, vous partirez demain après l'orage. — Non pas demain, tout de suite ; Paris n'est pas déjà si loin qu'il ne puisse nous atteindre ; partons, car déjà il me semble que je vois s'allumer les lustres du théâtre ; il me semble que j'entends les accords de l'orchestre ; cette voix rauque qui gémit sous la porte cochère, n'est-ce pas, je vous prie, le tragédien qui déjà lance ses vers ? Partons donc, et vive l'orage !

Une seule lumière brillait dans cette profonde nuit, un seul bruit se faisait entendre, c'était la jeune Parisienne qui déjà préparait de son mieux toutes choses dans son petit Glandier, où elle était fort décidée à se laisser être heureuse. A travers la glace brillante de sa fenêtre se pouvait distinguer son pâle et gracieux profil. — Mais bientôt le dernier accord du piano se perd dans le lointain ; les chevaux se précipitent, l'éclair aussi ; du pavé jaillit l'éclair et aussi du nuage : quelle tempête ! quel fracas ! Le vieux postillon (hélas ! le pauvre homme se mourait de la phthisie pulmonaire) nous supplie de ne pas aller plus loin ; il assure qu'il ne distingue plus le chemin pavé du précipice, et il disait cela d'une voix grelottante ! Nous nous sommes arrêtés au milieu de la route jusqu'au jour. C'étaient des éclairs comme on n'en voit guère qu'au sommet du mont Sinaï, dans la Bible ; c'était un bruit à tout briser. Mais, ô surprise, le matin venu, soudain tout ce feu brûlant n'est lus que la douce lueur du crépuscule ; ce bruit de nuages qui s'entrechoquent fait place aux accents de l'oiseau matinal ; cet ouragan devient rosée ; le vieux postillon asthmatique est remplacé par un beau jeune homme de vingt ans. Encore une fois en avant.

On passe à Pouilly ; ce n'est pas tout à fait le véritable Pouilly, mais on y boit un honnête petit vin blanc, et l'on rêve le reste. Nous traversons une mer sablonneuse, et l'on nous dit que c'est la Loire ; c'est bien le cas de dire comme



je ne sais quel démon de M. Hugo : — *Capricieuse!* Le soir, nous étions à Moulins. Là on se repose, on s'habille, on se fait beau, et six heures après on se met en route; mais pourquoi aller si vite? qui vous presse? qu'avez-vous à faire? Eh! le plaisir d'aller vite, pourquoi donc le comptez-vous?

..... Un postillon chante d'une voix rauque une de nos chansons nationales.

Monsieur la Palice est mort;  
Un quart d'heure avant sa mort  
Il était encore en vie.

— Postillon, nous sommes à la Palice? — Et il me montre du fouet le vieux château accroupi sur la falaise. Êtes-vous comme moi? il me semble qu'en fait de gloire, rien n'est à négliger. Cette singulière chanson, *Monsieur la Palice est mort*, qui a dû bien chagriner dans son temps les sires de la Palice, est maintenant une joie pour leur mémoire. A coup sûr, tout braves gens qu'ils étaient dans cette maison, ils ne valaient pas mieux qu'un grand nombre de chevaliers, de gens d'armes et nobles dames dont nous ne savons plus les noms. *carant quia vate sacro*, comme dit Horace, parce qu'ils n'ont pas été chantés par un poète. Le poète qui a chanté, même de cette façon grotesque, le sire de la Palice, lui a donc rendu le plus grand des services. Il a fait éclore ce nom-là dans la langue vulgaire; il l'a rendu aussi populaire que le nom des barons les plus connus; M. de la Palice et M. de Marlborough seront chantés jusqu'à la fin du monde et quand il ne sera plus question de la question d'Orient. Or, quelle est la maison souveraine dont on puisse en dire autant aujourd'hui?

Nous visitons le château de la Palice, tout en fredonnant la chanson; en sa qualité de château, c'est une maison qui s'en va croulante; la cour d'honneur est dépavée, l'herbe est partout, les vaches du château ont remplacé les varlets et les trouvères; la servante est la seule dame du lieu; les enfants jouent sans se douter des grandeurs qu'ils foulent à leurs pieds; on traverse la cuisine pour descendre dans le village. — De là nous allons à Roanne; mais cependant quelles belles montagnes! quel grand ciel! Marchons moins vite. L'industrie n'est pas là encore. Marchons moins vite; la houille n'a pas paru dans ces campagnes, elle n'a pas jeté dans cette verdure sa poussière et son souffle empesté. Marchons moins vite, car la vie des champs s'arrêtera bientôt tout au bas de ces rocs cultivés, car avant peu vous allez trouver le fer, la houille, les rails-ways, les métiers, tout l'attirail des forges et des fourneaux. — Un jeune homme de quinze à seize ans gravissait péniblement le sentier: il nous dit bonjour dans le patois du pays. — Veux-tu une place? — Il dit *oui*; il monte; il arrive avec nous à Roanne, sa ville natale. Le pauvre enfant avait entrepris son tour de France, il y avait six mois à peine; il avait quitté le toit paternel, tout rempli d'espérances et de vastes pensées. Mais, hélas! il avait eu la fièvre en chemin, l'ouvrage lui avait manqué, et, sans aller plus loin que deux cents lieues, il revenait en poste pour conter toutes ses déceptions à sa mère. On disait, le voyant passer dans la rue: — C'est lui, c'est Pierre, c'est notre ami le forgeron! — Les jolies filles lui envoyaient de gros baisers; seu-

lement on ne s'expliquait guère comment , parti à pied , il revenait si vite en berline ; lui , cependant , il saluait à droite et à gauche avec une bonne grâce infinie , et comme il a été embrassé par sa mère ! La bonne et digne femme , elle n'avait pas vu la chaise de poste ; elle n'avait vu que son enfant .

A Feurs (*Forum Romanorum*, pardon, madame, de tout ce latin, mais on est si pédant lorsqu'on est en belle humeur), à Feurs, je vais saluer sur son piédestal la statue du colonel Combes, notre brave compatriote. Il est mort comme un héros à l'instant où lui aussi il allait revenir à sa mère, mais tout chargé de gloire et d'honneur. Heureusement un pareil homme est utile, même après sa mort. Il devait faire tout d'un coup la décoration de cette ville oubliée; à peine mort, il devient à la fois l'enseignement et l'orgueil de ses concitoyens les plus pauvres; il est là, debout, veillant au milieu des siens; et, ce qui ajoute encore à l'intérêt de cette statue, c'est que le statuaire, aussi bien que le héros qu'il a représenté, est un enfant de ces montagnes. L'un et l'autre ils ont connu, comme nous tous au reste, la vie misérable des enfants pauvres. Et qui leur eût dit cependant qu'à cette même place, celui-ci devenu un héros, et celui-là un grand artiste, celui-ci élèverait un monument de bronze à celui-là.

Enfin, à quelques lieues plus loin, dans un tourbillon de feu et de fumée, par toutes sortes de bruits effroyables, au battement des métiers, aux éclats du marteau, aux brûlants soupirs du soufflet dans la forge, au milieu des vagues fumantes de la fonte qui bouillonne, quand toute la ville est en ébullition, quand tout est bruit, fracas, fumée, feu, incendie, pompe, charbon qui brûle, charbon qui sort de la terre, minerai devenu fonte, fonte devenue fer, fer devenu barre; quand chacun lime, aiguise, repasse on tisse; quand le satin blanc comme la neige se mêle dans ce bruit aux fusils et aux boulets, quand le chemin de fer arrive, jetant sa dernière étincelle fatiguée de travail; quand le gaz traverse toute la ville, moins pour l'éclairer que pour montrer dans toute leur étendue ces ténèbres profondes, à cette heure de bruit, de fumée, de tumulte, moi aussi je suis entré dans ma ville natale, à Saint-Étienne, cet admirable monceau de charbon et de satin dont j'ai parlé si souvent, dont je parlerai toujours.

Au milieu de cette tempête de toutes les heures, rien n'est charmant à relire ou à relire comme une page de l'*Astrée*, ce beau roman écrit, inspiré, pensé au milieu de ces montagnes, au-dessus de ces volcans, par ce gentilhomme de tant d'esprit et d'élégance, nommé d'Urfé. Figurez-vous donc, au milieu de ces rues populeuses et bruyantes, parmi ces hommes à la figure toute noircie, parmi ces femmes que l'on prendrait pour des hommes, à leurs bras nus comme leur poitrine, figurez-vous une page de la tendre pastorale chantée là, il n'y a pas encore si longtemps :

« Vous dirai-je tout le bonheur de Filandre ? Il m'a protesté depuis que, » malgré toute l'impatience de ses désirs, il n'avait jamais été plus heureux. » Toutes ces privautés, si innocentes de ma part, redoublèrent son amour. Il » descendait dans le jardin pendant la nuit, et il en passait une partie sous les » arbres. Daphné, qui couchait dans la même chambre, s'en aperçut, et, » comme d'ordinaire on soupçonne plutôt le mal que le bien, elle pensait

» qu'Amidor et lui se donnaient des rendez-vous. Pour s'en assurer, un soir  
 » que la fausse Calcirée sortit suivant sa coutume, elle le suivit de si près  
 » qu'elle le vit entrer dans un jardin qui était sous les fenêtres de ma cham-  
 » bre, puis s'asseoir sous des arbres, et elle l'entendit dire à haute voix :

» Ainsi, ma Diane surpasse  
 » En beauté les autres beautés,  
 » Comme de nuit la lune efface  
 » Par sa clarté toutes clartés. »

Vous ne sauriez croire, encore une fois, madame, le singulier contraste de cette belle prose si limpide du bon d'Urfé, de ces honnêtes sentiments si amoureux, de ces noms poétiques si sonores et si charmants, avec le spectacle que vous avez sous les yeux, en traversant cette lave et ce bitume qui ne se reposent ni jour ni nuit, comme les eaux dans le Chantilly du grand Condé. On dirait, à entendre la prose de l'Astrée, murmurée là, cette goutte d'eau suspendue au doigt de Lazare que demande le mauvais riche au milieu de l'enfer. Où donc êtes-vous, en effet, Dorinde, Macilli, Périandre, Merindor, Adamas, Florice, Palinice, Circine; où êtes-vous, Céladon, Mélampe, Phyllis, Lycidas, beaux yeux vifs et doux, tresses mêlées de perles, pasteurs qui chantez et qui rêvez sur l'herbe? qu'a-t-on fait de Galathée, de l'Astrée, de Tyrcis? parlez-moi, je vous prie, d'Alcippe, d'Alcée, d'Amaryllis, de Stéphanie et d'Hylas, et Céline, et Melinde, et Lygdamas; ô les beaux rêves de ces beaux lieux, ô les beaux lieux de ces beaux rêves, qu'êtes-vous devenus?

Hélas! la poésie s'est enfuie pour ne plus revenir; l'idéal est parti, le labeur est resté; le gazon a été desséché tout comme les fontaines; le Lignon jaseur, oisif, amoureux et tant soit peu libertin, est devenu une bête de somme qui travaille la nuit, qui travaille le jour, et tout comme cela se passe aux galères, on a changé même son nom, et il s'appelle maintenant le *Furens*, et véritablement c'est là un furieux travailleur. Oui, mais, je vous prie, quel est le lieu de ce monde qui a conservé sa poésie? Dans quel coin de terre si reculé la spéculation ne s'est-elle pas arrêtée? On a bâti un hôtel garni et un café entre les deux avalanches de la cataracte du Niagara; en 1814, il y avait, sous les fenêtres des Tuileries, des spéculateurs qui, pour 10 francs, vous montraient l'empereur Napoléon, en criant : *Vive l'empereur!* Malheur donc au sol fécond qui porte dans ses entrailles plus de richesses qu'à sa surface! Et puis, à tout prendre, l'intelligence vaut la poésie. Mille fusils que l'on va fabriquer chaque jour sont tout autant les bien-venus que les plus beaux poèmes érotiques; avec ces mille fusils, pardieu, on ira chercher de la pâture aux poètes à venir. Tout est pour le mieux dans le monde; il ne faut nier aucune force; il faut reconnaître toutes les puissances intelligentes, et sur tout la puissance du charbon. Gardons pour nous les vers et la prose de l'*Astrée*, nous chanterons plus loin :

Les bergers tendres et fidèles  
 Qui n'ont d'autre bien en aimant  
 Qu'une bergère seulement.

La ville une fois saluée, bonjour à nos amis des premiers ans, bonjour aussi aux amis de notre père, aux vieilles amies de notre mère, bonjour à la famille, aux enfants qui vous regardent comme un étranger; et la ville parcourue, et le collège salué, beau collège dont on a coupé l'ombre, dont l'étang s'est tari, bonne maison où le naïf fabuliste Jauffret, mon vieux maître, nous récitait les mêmes fables qu'il avait dédiées à M<sup>me</sup> la duchesse d'Angoulême. — Allons, encore une fois, il faut partir. — Mais au moins jusqu'à demain, mon frère! — Non pas jusqu'à demain; si je reste demain, je resterai huit jours, et il faut que je marche; encore une fois, adieu. — Une heure après, nous étions loin du bruit et de la fumée; nous entrions véritablement « dans cette contrée la plus délicieuse de toutes les contrées que renferment les Gaules. L'air qu'on y respire est tempéré, son climat est si fertile » qu'il produit au gré de ses habitants toutes sortes de fruits. Au milieu est « une plaine enchantée qu'arrose le fleuve de Loire, et que différents ruisseaux » viennent baigner. » D'Urfé ajoute, et il faut bien le croire sur parole : « Sur les bords de ces admirables rivières, on a vu de tout temps grand nombre de bergers, qui, par leur douceur naturelle et la bonté du climat, vivaient d'autant plus heureux qu'ils connaissaient moins la fortune. » Nous n'avons pas vu un seul de ces nombreux bergers, mais nous avons retrouvé les sombres forêts, les torrents qui tombent, le vent qui gronde, les hautes montagnes sévères et tristes; nul n'y passe, et cependant ce jour-là nous étions deux à y passer, son éminence l'archevêque de Bordeaux, M. Donné et moi, deux enfants de ces montagnes. Nous allions revoir, chacun de nous, le village maternel, et la maison, et la rue, et le bois de saules où nous avons rencontré notre premier amour. Toute la contrée était en fête pour recevoir le saint prêtre; on attendait à la fois le compatriote et le pasteur; on cherchait en même temps la bénédiction et la poignée de main fraternelle; chaque maison se faisait belle; ce sera demain dimanche à coup sûr. Entendez-vous dans le lointain retentir les cloches du soir? Entendez-vous l'angelus qui monte et qui va se percher dans les arbres? Dans la basse-cour du fermier, c'est un massacre général; dans l'église doucement illuminée, ce sont des chants de fête qu'on répète; toute l'armée catholique accourt de toutes parts pour contempler et pour saluer le pasteur; c'est que de son antique poésie cette belle contrée a gardé la croyance. Elle croit, elle espère; elle obéit à l'Évangile, comme à la plus touchante des idylles, comme au plus imposant des poèmes. Voilà sur quelles hauteurs elle a placé l'héroïsme, qui est sa gloire et sa force. Elle veut bien fabriquer le satin qui couvre le corps profane des belles dames, mais à condition qu'elle-même, elle portera de la bure; elle veut bien fabriquer des fusils, mais à condition qu'elle fera aussi des charrues; interrogez tous ceux qui passent en si grande hâte, ils vous diront qu'ils sont plus fiers d'être les frères d'un archevêque que d'un général d'armée. Demandez-leur aussi quels sont les poèmes qu'ils chantent en chœur, quel est le livre qu'ils lisent encore dans les mois de l'hiver. Est-ce *l'Astrée*? Est-ce le livre du gentilhomme d'Urfé? Non pas! Le seul poète dont ils sachent les vers, c'est un prêtre de ces contrées nommé Chapelou. Chapelou est, en effet, un grand poète. Il était enfant de bonne maison pour l'endroit, il était le fils d'un cou-



telier. Il vint au monde vers les dernières années de Louis XIV, à cette heure suprême de la fin de la monarchie où un autre prêtre, l'archevêque de Cambrai, jetait un si triste regard sur les destinées de la France. Messire Chapelou avait senti de bonne heure une grande passion pour les beaux-arts. Il aimait naturellement la poésie, la musique. Il apprit en même temps les opéras de Lulli et les vers de Virgile. En ce temps-là nous étions encore bien plus près du Lignon qu'aujourd'hui; l'abbé Chapelou trouva dans le fleuve sacré une dernière goutte de cette eau fécondante; il y plongea sa tête jeune et bouclée, et il devint ainsi un poète sans le savoir, sans le vouloir. La poésie le poussa en Italie : l'Italie est si proche ! De Turin il vint jusqu'à Rome, et à Rome son premier soin ce fut de trouver un compatriote. Mais comment faire ? Il entre à Saint-Pierre de Rome, et, les yeux fixés sur le chef-d'œuvre, il répète le *shibolet* stéphanois, un gros mot s'il en fut, un mot à faire crouler la voûte de Michel-Ange, s'il n'eût pas été prononcé par une bouche si honnête. Le mot fut entendu par un homme qui venait tout droit du Forez, et voilà nos deux voyageurs qui se reconnaissent et qui se récitent à leur façon le *dulcia linquimus arva*. — De Rome, il s'en fut à Paris, la ville des poètes. La grande poésie du XVII<sup>e</sup> siècle y retentissait encore, ou plutôt elle marchait plus que jamais triomphante et tête levée; notre Stéphanois obéit à cette influence toute puissante; il prêta une oreille attentive pour recueillir avec respect les derniers bruits de Racine et de La Fontaine; et enfin, après avoir vu tout ce qu'il pouvait voir, il s'en revint dans ses montagnes pour mourir où il était né.

Son retour fut une grande joie pour sa famille, pour ses amis, et bientôt pour la contrée tout entière, car il apportait avec lui une poésie, la poésie du sol natal, la langue forésienne, le patois que parle le peuple de ces rivages, espèce d'italien rauque et entêté qui se plie cependant à toutes les exigences de la passion. Chapelou est donc un poète patois, et voilà pourquoi sa renommée n'a pas été plus loin que ses montagnes. Mais aussi, dans ces montagnes, nulle renommée n'est comparable à celle de Chapelou; le dernier paysan qui passe récite ses vers en patois; la jeune fille la plus agaçante chante ses noëls; les grandes autorités villageoises répètent ses épigrammes; il n'est pas de bonne fête où ses chansons ne soient les bien-venues : il est tout à la fois l'Homère et l'Anacréon de notre rivage; il a des chants pour toutes les positions de la vie, il a fait des sonnets, des romances, des épîtres, des bouts rimés, des épigrammes, des noëls; il a fait des *fanfares*, il a fait des épithés, il a fait des bouquets à Chloris. Chapelou, mieux que personne, dans ce siècle peut-être et dans cette province à coup sûr, avait mis en œuvre les derniers reflets du VII<sup>e</sup> siècle, et ainsi il avait pu embellir cette langue naïve qu'il parlait si bien, ce patois dont il est le sauveur, des tours heureux, incisifs, tout nouveaux, qu'il avait appris à l'école des écrivains du grand siècle. — Lisez plutôt quelques-uns de ces vers :

Do tion que j'èra amant, fazin bin me farettes  
J'aïn toujours tréy ou quatrou courettes ;

Mais à presen je soi devenu vió,  
 J'ó connusses à mon chavió,  
 Me sociou plus d'iquelles amourettes.  
 J'amour ben mió bère queuque foullettes :  
     Quand j'ai,  
 Quand j'ai l'argent d'un pot de vin  
 Soi plus content qu'un échevin.

Ses noëls sont charmants. Il y a surtout un petit duo entre l'ange et le pâtre, dans le genre du *gratus eram* d'Horace, qui est d'un effet des plus pittoresques. Figurez-vous que l'ange parle la belle langue française, et que le pauvre berger lui répond en patois. — Mais nous lisions cela sur le haut de la montagne qui conduit au bourg Argental où nous devions coucher.

Entre un ange et un pâtre de *Montagni* :

L'ANGE.

Berger, ta paresse est étrange,  
 Et tu dors bien tranquillement ;  
 Va-t-en voir, au fond d'une grange,  
 Ton souverain logé bien pauvrement ;  
 Il recevra ton petit compliment  
 Avec un beau visage d'ange.

LE PATRE.

Sabe pas co que voulez faire ;  
 Pourquoi m'empatchiaz de dourmi ?  
 Qu'en sioz vou ? vau sauna mon paire, etc.

Je m'arrête ; il faudrait peut-être vous traduire cette chanson et ces noëls.

Chapelou a écrit son testament ; c'est tout à fait le testament d'un pauvre diable qui n'a rien et qui veut à toute force laisser quelque chose à ses amis. Ce testament se compose de deux cent soixante petits legs, qui réunis ne valent pas une pièce de vingt-quatre sous. Il laisse, par exemple, un plat ébréché à celui-ci, un rond de tabac à celui-là, à l'un des noyaux de pêche, à l'un un moineau, à l'autre la cage en osier ; et quand il a légué ces vingt-quatre sous à tant de personnes, il ajoute :

« Ce n'est pas tout, je dévoun à l'hôtessa trenta séy so, qu'éy ma fat politissa de me préyta... »

Un jour, il y a déjà longtemps, comme qui dirait douze années, je racontais à M. Charles Nodier (j'étais bien jeune, mais lui il l'est toujours) le testament de Chapelou ; Nodier me supplia de tout lui dire ; je lui dis ce que j'en savais, et lui, le voleur ! il s'en fut du même pas ajouter un charmant chapitre à *l'Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux*. Ce chapitre, tout rempli de grâce, de cœur et d'esprit, c'est le testament de Chapelou.

Vous voyez bien, madame, que je n'écris pas un voyage, à Dieu ne plaise ; j'écrirai un voyage lorsque vous me direz dans quel lieu, dans quelle planète,

ne sont pas allés les voyageurs. Non, pas de voyages! J'écris un peu au hasard, comme les choses me viennent à l'esprit. Tout à l'heure, l'archevêque de Bordeaux faisait vibrer les cloches de nos villages, maintenant les vers de notre poète Chapelou font vibrer les cordes de mon cœur. Chaque tour de roue amène ainsi son émotion, son sourire, sa chanson ou sa complainte. La nuit est profonde, nous descendons au bourg Argental, et la première personne que nous trouvons pour nous recevoir, c'est un Parisien de Paris. Le Parisien de Paris est comme le vin de Bordeaux; on en rencontre dans toutes les latitudes. Chacun de ces deux compatriotes est affable, bienveillant, souriant; il est toujours le bienvenu pour vous, vous êtes toujours le bienvenu pour lui. Notre Parisien nous a fait souper en un clin d'œil; il nous installe dans une grande chambre qu'il a disposée lui-même, il nous demande des nouvelles de Paris et du boulevard de Gand. — Et comment va M. Malitourné, messieurs? c'est celui-là qui a de l'esprit! — Depuis que j'ai entendu monsieur maître Chaix-d'Est-Ange, je suis sûr que La Roncière n'était pas si coupable — J'ai beaucoup connu Talma. — Que de cigares j'ai fumés avec M. Alexandre Dumas! — Tel que vous me voyez, j'ai donné le mal de mer au prince de Joinville, qui est pourtant un crâne marin. — Et puis, tenez, les Parisiennes ont cela de beau et de bon qu'elles ont des jambes divines. Ce sont des gazelles! — Et il nous parlait en connaisseur du pied de M<sup>me</sup> de F..., de la jambe de M<sup>me</sup> de R.... — Vous savez que M<sup>me</sup> S... a quitté M. Prosper? — M. Alphonse Karr m'a promis de parler de moi dans ses *Guêpes*. — Il savait toutes les têtes brunes ou blondes, tous les sourires, tous les bonheurs, tous les chagrins; il savait toutes les maladies de l'âme et du corps; il avait assisté à tous les enterrements, à tous les mariages; il avait vu naître et mourir tout le beau monde parisien. — Hélas, disait-il, j'étais à ce duel. J'ai vu ces deux jeunes gens marcher l'un sur l'autre, la colère dans les yeux, le fer à la main; ils se sont porté de furieuses bottes; le petit était plus vif, le grand était plus fort; ils ont d'abord marché avec précaution, puis bientôt le choc des épées a fait jaillir la colère du cœur; celui-ci attaquait, celui-là parait; et tout à coup, hélas! le grand jeune homme est tombé dans mes bras en disant: — *Ce n'est rien.* — Une minute après il était mort. Disant ces mots, notre hôte s'essuyait les yeux avec un reste de mouchoir.

En l'entendant parler ainsi, nous nous regardions l'un l'autre, mon ami et moi, sans nous pouvoir expliquer comment cette innocente chronique scandaleuse était venue se loger dans ces rustiques montagnes. — Messieurs, nous dit-il (et il m'appelait par mon nom), je suis propriétaire ici d'une hôtellerie, je suis propriétaire là-bas d'un cabriolet et d'un fiacre; je passe ici l'été, l'hiver là-bas, et voilà comment vous me voyez si instruit. Au reste, j'écrirai mes mémoires quelque jour.

A cinq heures du matin, je suis réveillé par un bruit de sérénades. La cornemuse des montagnes, cette outre soufflée dont on n'a jamais pu tirer que trois ou quatre notes plaintives, se fait entendre. Je me jette à bas de mon lit, et par la fenêtre entr'ouverte je vois défiler devant moi tout une procession, prêtres, femmes, enfants, vieillards, jeunes gens à cheval, et par tout le chemin on dressait des arcs de triomphe, ou jetait des fleurs. Quelle joie, mon

Dieu ! d'être ainsi reçu dans le pays où vous avez marché nu pieds ! En même temps, le Parisien, armé de son fouet, m'annonce qu'il faut partir si je veux arriver de bonne heure à mon village. — Hâtons-nous, dit-il, car avant peu les routes seront couvertes de peuple, et il vous faudra marcher à pied à la suite de l'évêque. — Ainsi je me hâte, et me voilà foulant le premier les rameaux verts, me voilà passant modestement sous les arcs de triomphe ; certes, j'arriverai à mon village avant que l'archevêque touche le sien ; et, en effet, il s'était arrêté en son chemin pour tout voir, pour tout bénir, pour distribuer la consolation et l'aumône, pour reconnaître dans la foule quelques visages amis et honteux. Bon prélat ! il allait tout joyeux au hameau natal, comme s'il avait dû y retrouver son père jeune encore, et ses jeunes frères, et sa mère à quarante ans ; il allait à son village, comme s'il eût été attendu sur le bord du chemin, à la croix de pierre, par la vingtième année, souriante et fleurie ; et moi, cependant, à mon retour, retrouvant le saint prélat sur ma route, et la tête courbée sous sa bénédiction bienveillante, j'étais tenté de lui dire : Si vous tenez à vos rêves, n'allez pas plus loin, monseigneur ; tout est vieux là-bas, ou démolí, ou ruiné, ou mort. N'allez pas plus loin, car vous allez prendre votre sœur pour votre grand'mère et votre grand'mère pour quelque spectre échappé de la tombe. N'allez pas plus loin, car vous ne trouverez plus le beau village où s'est passée votre enfance heureuse et pauvre. Hélas ! hélas ! vous aussi bien que moi, vous ne vous serez pas assez méfié de vos souvenirs. Vous aurez agrandi, embelli, paré toutes ces misères, vous aurez jeté sur ces masures toutes les fleurs brillantes de la jeunesse et de la poésie. N'allez pas là-bas, monseigneur, n'y allez pas, par pitié pour vous ; car vous ne trouverez plus que des ruines, des misères, des tristesses, des douleurs, des tombes. N'allez pas au village, ils sont tous morts, et ceux qui ne sont pas morts sont si vieux ! Vos jolies cousines, que vous aimiez tant et qui couraient avec vous si légères, hélas ! elles sont devenues si sérieuses, que vous pourriez à peine les baiser sur une joue. N'allez pas là-bas, gardez vos rêves. Le jardin n'a plus de fleurs, le grand ruisseau n'a plus d'eau, le verger est sans fruit, la vigne où vous grimpez si lestement s'est retirée tout là-haut sur la montagne ; l'île chargée de saules a été emportée par le courant dans la mer italienne, et elle a laissé un banc de sable à sa place verdoyante ; dans le cimetière, les morts ont accompli leur révolution de juillet, et vous aurez grand'peine à retrouver la tombe la plus aimée. Par pitié pour vous, par pitié pour eux, n'allez pas par là, n'allez pas par là, monseigneur, c'est un triste voyage. Voilà ce que j'aurais pu lui dire. Et lui cependant, comme je revenais de toutes ces misères, je le vis qui parcourait cette route de ronces et d'épines aussi heureux que je l'étais moi-même tout à l'heure. Je le laissai passer, car, pour renoncer à ses rêves, il les faut briser soi-même, sinon l'on y revient toujours.

De ce village sur les bords du Rhône, dont vous avez vu quelques doux aspects dans un livre que vous aimez, *le Chemin de Traverse*, nous tombons sur Valence, sur Montélimart, jusqu'à Nîmes, côtoyant ce beau Rhône, mon fleuve chéri, qui semblait me suivre en aboyant de joie comme un dogue fidèle. Ce jour-là, l'eau était rare ; le lit du fleuve était à sec, les collines se montraient à notre droite, chargées de la prochaine vendange enveloppée sous



son feuillage jauni ; tout était joie et gaieté et bonne humeur sur ces rivages qui vous fascinent au loin en chantant. Nulle part, ni dans le fleuve, ni hors du fleuve, vous n'auriez pu voir l'inondation de l'hiver. A chaque instant, dans cette sécheresse, on se demandait pourquoi donc les villes étaient bâties si loin du rivage ? Maintenant que ce même fleuve s'est déchaîné, maintenant que l'inondation a passé sur ces beaux rivages, maintenant que la dévastation est partout, partout la ruine, qui pourrait, qui voudrait les reconnaître, ces heureuses et tranquilles campagnes, ces fières cités, ces rives nonchalantes ?

Levez la tête. Cette montagne découpée à jour, c'est un pont jeté par les Romains sur un torrent auquel nous ferions tout au plus l'honneur d'une planche. Il me semble que je vois encore se dessiner dans le ciel les arcades immenses du pont du Gard. Pour bien faire, il faut arriver là par le soleil couchant, qui resplendit à travers ces arches triomphales. Vous approchez de cette merveille dans le plus grand recueillement ; vous avez à peine levé les yeux au ciel, et déjà vous avez le pressentiment de quelque chose d'étrange. Votre admiration, pour être confuse encore, n'en est pas moins vive et puissante. — Nous passons le pont du Gard, aussi petits que si nous l'avions traversé à genoux. Ces grands Romains, quels hommes ! Il leur fallait un pont là, ils en élèvent trois. Ici rien n'est à décrire, car la plus petite pierre, le moindre gravier tombant de ces hauteurs sur la plus magnifique des descriptions, vous la briserait comme verre, puis, une fois écrasé, achève-moi si tu peux ta phrase commencée, mon pauvre ami. Seulement il faut vous dire une barbarie de ce pays-ci. Ils ont donc en toute propriété le pont du Gard ; ils ont à eux ces trois chefs-d'œuvre superposés l'un sur l'autre ; ils ont tout ce silence environnant ; ils ont ce flot brutal qui bruit entre ces roches sauvages, pendant que les roches mêmes, toutes chargées de leurs arbres noirs et vues à travers les grandes arches, vous produisent l'effet de ces pots de réséda que place la jeune grisette parisienne sur la fenêtre de sa mansarde. Ils ont donc tout cela, toute cette terre ferme bâtie par les Romains sur un torrent qui ne méritait certes pas tant d'honneur. Eh bien ! eux, les mortels d'Arles, eux, les mortels de cinq pieds et quelques pouces tout au plus, qui le croirait ? ne se sont-ils pas avisés de construire de leurs frêles mains un pont de leur façon pour faire concurrence au pont du Gard ! C'est une dérision bien étrange ! Et cela sous quel prétexte ? sous prétexte qu'on *gagne* une demi-lieue. Gagner une demi-lieue et ne pas passer sur le pont du Gard ! Mais, en ce cas, pour quoi donc comptez-vous la grandeur des chefs-d'œuvre, le respect et la majesté du passé ? A quoi donc peuvent servir ces merveilles du monde, si des mirmidons doivent leur faire concurrence ? de quel droit, quand les Romains ont placé ces longues arcades entre le ciel et la terre, vous amusez-vous, vous, pygmées, à parodier ces blocs de pierre par ces misérables planches suspendues à des fils gros comme le doigt et qu'un souffle emporte ? Je sais bien que vous faites des monuments à votre taille ; mais puisqu'enfin vous en avez là, dans vos champs, qui ont été faits à la taille des Romains de César, pourquoi donc ne pas vous en servir ? Vous gagnez une demi-lieue, c'est vrai ; mais aussi vous perdez le respect et la contemplation du passé.

Nous avons traversé le pont du Gard, la tête nue et dans une contemplation

muette ; une lieue plus bas , nous avons à peine regardé cet autre pont chancelant qui vacille sur ses quatre morceaux de fer. — La ville de Nîmes est toute remplie de ces vestiges des Romains , mais ici vous tombez dans un autre excès : hors de la ville , on ne veut plus se servir du pont du Gard ; dans la ville même , on se sert beaucoup trop des arènes , de la Maison Carrée et du bain des Dames Romaines. Il faudrait , pour que tout respect leur fût rendu , que ces grands monuments ne fussent pas exposés nuit et jour à l'insipide bourdonnement des hommes ; l'homme rapetisse ces immensités , lorsqu'il les approche de trop près. Ainsi , dans la Maison Carrée , ils ont installé une exposition de peintures modernes et de broderies ; cette Maison Carrée est un élégant édifice isolé d'autres monuments qui l'entouraient. La maison est ornée d'un gardien qui s'est fait antiquaire , moins par goût que par métier. Une fois antiquaire , ce digne gardien s'est cru obligé d'écrire deux gros volumes sur *la Maison Carrée* , et ces volumes une fois imprimés , malheur au visiteur ! on lui demandera sa petite souscription pour ce bel ouvrage. Or , véritablement , deux volumes pour prouver on pour ne pas prouver que deux clous fichés dans le mur extérieur signifient ou ne signifient pas *princeps juventutis* , *prince de la jeunesse* , c'est abuser de la permission d'écrire , même aujourd'hui où tout le monde en abuse. Ces deux clous ont fait passer bien des nuits blanches aux savants de la contrée. L'un dit : les clous représentent un L. — Non , dit l'autre , c'est un M. — Celui-ci dit : c'est un C. — Celui-là : c'est un M. — M. Pelet , qui est le plus habile représentant de ces fragments antiques , et dont vous avez vu , à la dernière exposition de l'industrie , les arènes de Nîmes en gros blocs de liège , M. Pelet est persuadé que cet M est un C , pendant que M. Séguier , autre antiquaire , homme excellent et bienveillant s'il en fut , est mort convaincu , jusqu'au jour de la résurrection éternelle , que ce C est un M. Est arrivé sur l'entrefaite , à la Maison Carrée , un homme qui possède plus d'esprit à lui seul que tous les antiquaires réunis de ce monde , M. Mérimée , l'inspecteur de ces reliques du vieux temps , et , avec cette bonne grâce qui ne le quitte jamais , M. Mérimée a mis d'accord les M et les C , — car , dit-il , cet M n'est pas un C , et ce C n'est pas un M ; il s'agit d'un L , Lucius Vêrus , prince de la jeunesse ; personne n'a raison , ni M. Pelet , ni M. le président Séguier. — A ce mot de *président* Séguier , inadvertance bien innocente d'un honnête Parisien tout habitué à ne reconnaître qu'un seul Séguier dans le monde , celui qu'on appelle tout court *monsieur le premier président Séguier* , voilà le portier de la Maison Carrée qui s'emporte dans son livre contre M. Mérimée ; j'ai vu le moment où il allait lui dire : — Président vous-même ! De bonne foi , pour en revenir à notre dire , si ce monument du beau temps romain avait été plus éloigné de la ville , pensez-vous qu'il eût donné lieu à cette dispute de clous , de portier et de président ? Non ; le monument eût été protégé par le silence , par l'espace , par la douce clarté de l'astre pâle dans le ciel , par le vent du soir qui soupire dans les bois.

Autre exemple encore. Rien n'est curieux à voir , à Nîmes , comme les bains des dames romaines , dans le jardin public de la ville. Ce sont des galeries voûtées , des chambres spacieuses , des bas-reliefs , des statues , tout le bien-être élégant et riche de cette civilisation asiatique , si savante dans les délices de

l'Orient. Eh bien ! dans ces jardins où la poussière tourbillonne , tout rempli de ces eaux peu limpides , exposé à cet ardent soleil , le bain des dames romaines a perdu toute sa poésie. Il est impossible , en effet , de se les représenter , ces grandes dames , dans ces marbres mutilés , dans ces eaux fangeuses , dans ces grottes sans mystères , dans cette poussière , dans ce soleil. En vain vous les appelez de la voix en récitant les plus vifs passages de *l'Art d'aimer* d'Ovide , ou les plus molles élégies de Tibulle , rien n'obéit à ces évocations magiques ; rien ne vient , ni la maîtresse , ni l'esclave , ni la causerie romaine , ni le repas , ni les cosmétiques , ni les parfums ; ce bain , creusé là par les vainqueurs des Gaules , n'est plus qu'une école de natation à l'usage des Nimois les moins lavés. Non certes , parmi ces baigneurs , pas un ne ressemble au protégé de M. Mérimée , Lucius Verus , prince de la jeunesse en effet , car si celui-là ressemblait à son buste , il était le plus beau des Romains.

Il y avait aussi , tout au sommet du jardin , une espèce de mausolée sans nom , une masse informe , mais belle , à force d'être grande , qui était placée là comme un vaste problème. Pour ce monument étrange et sans explication possible , chacun avait à part soi son explication , son commentaire. Mais le voisinage des hommes a été funeste à la tour Magne. Le jardinier , plus curieux que les autres antiquaires , a voulu savoir enfin ce que renfermait cette masse , et il l'a éventrée , c'est le mot , à coups de pioche. Vous pouvez voir encore cette large plaie ; heureusement le maçon n'a pas trouvé l'âme cachée dans ce corps ; il en a été pour ses peines ; cependant , ainsi démantelée et percée à jour , la tour Magne reste debout , ruine qui défie les siècles , protégée comme elle l'est par le nom et surtout par le ciment romain.

Mais le plus beau monument de la ville , le plus rare et le plus admirable mille fois , puisque le pont du Gard est à deux lieues de là , ce sont les arènes. Voilà encore une œuvre de géants. Cela s'étend au loin sous votre regard ému et charmé. Au dehors les murs éternels ont été dépouillés de tout ornement , au dedans on dirait que le monument vient d'être achevé. Voici les galeries sonores , voici les gradins élevés , voici le vomitoire immense ; ici se pressaient les sénateurs , ici les chevaliers , là s'asseyait le peuple souverain , et tout là haut la populace , et plus haut encore les étrangers. Regardez ce banc dont les ornements peu chastes vous feraient rougir , madame , si vous y reconnaissez quelque chose ; ce banc était destiné aux courtisanes , et tout en face des courtisanes se tenaient les vestales , enveloppées dans leur chaste linceul. Voici encore le siège redouté du proconsul et le cercle des licteurs ; sous ces antres sonores rugissaient les lions ; les gladiateurs attendaient sous ces voûtes ; dans ces immenses corridors , quand tombait la pluie pour rappeler aux Romains qu'ils étaient dans les Gaules , le peuple se mettait à l'abri. Tout était prévu dans cette myriade de places , chaque place était marquée ; pas de confusion possible ; pas de désordres ; il y avait , ce qui est impossible à trouver dans nos théâtres , des portes pour entrer , des portes pour sortir ; cette immensité se vidait et se remplissait comme par enchantement ; il faut cent fois plus de temps aujourd'hui pour faire évacuer la salle de l'Opéra ; et une fois alors à votre place , tous ensemble , passions contre passions , cœur contre cœur , peuple contre peuple , quelles joies ! quelles émotions vous attendaient !

Ici même sur ce sable, ceux qui allaient mourir vous saluaient de leur cri de joie : *Morituri te salutant*. Les vaincus s'arrangeaient pour bien mourir, non pas sans se rappeler le doux ciel de l'Argolide, *reminiscitur Argos*.

Or, devinez-le si vous pouvez, mais jamais, non jamais votre fantaisie n'irait jusque-là, devinez, madame, quel spectacle m'attendait au milieu des arènes de Nîmes, dans ce noble amphithéâtre, dans cette œuvre de géant, Pélion sur Ossa ? J'arrive, j'accours, je prends un billet au bureau, je pénètre dans ces voûtes mystérieuses, je monte tout là-haut aux places les plus viles où l'on est si grand, et tout là-bas, tout là-bas, à mes pieds, dans un abîme éclairé, comme un point noir, je découvre quelque chose qui s'agite; qu'était-ce donc ? On eût dit une paillette d'or faux que le vent emporte. Cinq ou six trompettes du régiment jouaient leur air favori dans ce silence. Devinez donc qui c'était ? Je fus obligé de descendre la montagne; j'étais sur Pélion, me voilà sur Ossa, je vais plus bas encore, je saute dans l'arène et j'arrive... O surprise ! j'arrive à une corde raide, et sur cette corde tendue je découvre une vieille petite femme de cinquante-sept ans, la plus vieille parmi les plus vieilles comédiennes de ce monde, M<sup>me</sup> Saqui en personne. C'était bien elle. Elle avait sur la tête une petite perruque frisée; elle portait une tunique bleu céleste rehaussée d'or; elle avait à ses pieds des sandales; ses deux petits bras enfantins, tout raccornis comme le reste, lui servaient de balancier, et, dans cette position difficile, elle s'agitait, elle se démenait, que c'était une véritable pitié. La pauvre malheureuse créature humaine ! comme s'il n'eût pas mieux valu pour elle se suspendre à cette corde par le cou, plutôt que d'en faire l'imbécile champ de bataille de sa décrépitude bondissante ! Surtout de ses beaux jours de gloire et de renommée, elle avait précieusement gardé un certain geste qui devait la faire singulièrement applaudir, il y a de cela une quarantaine d'années. Ce geste ne consistait à rien moins qu'à relever sa tunique et à montrer tout à l'aise une pauvre cuisse vieillotte et rembourrée qui avait vu des temps meilleurs. M<sup>me</sup> Saqui courait ainsi de ville en ville, si l'on peut appeler cela courir. Elle venait exercer une dernière fois sa légèreté et son courage dans cette arène où les lions les plus affamés du cirque auraient dédaigné de donner un coup de dent à cette cuisse dont elle était si fière encore. Encore une fois, quel spectacle lamentable ? et se peut-il que les arènes de Nîmes en soient venues là !

C'était à en pleurer des larmes de sang ou bien à en rire à gorge déployée. J'ai pris le dernier parti, et j'ai quitté la place ne sachant à qui donner la palme, aux Romains qui avaient construit ces galeries sans fin pour s'y divertir une fois ou deux chaque année, ou bien à nous autres, qui, pour nous amuser, impitoyables que nous sommes, faisons sauter et grimacer sur une corde cette épouvantable ruine d'une femme. Et nous appelons les Romains des barbares parce qu'ils applaudissaient des athlètes de vingt ans, des étrangers, des ennemis, qui se battaient à outrance dans ce magnifique champ clos entourés de l'enthousiasme universel, pendant que nous autres, sans respect pour le plus beau monument de ce pays, nous allons nous divertir des derniers et douloureux hondissements d'une malheureuse petite vieille dont nous pourrions être, mais à Dieu ne plaise ! les arrière-petits-enfants.



Non pas que tout en donnant au passé sa part d'éloges, je veuille être ingrat pour le présent. Au contraire, j'avouerai volontiers que toute cette pompe extérieure des œuvres antiques peut être égalée par l'utilité des ouvrages modernes. Il y a à Nîmes même un travail achevé d'hier, et dont les Romains eux-mêmes seraient bien fiers. Ceci est, pour ainsi dire, le travail d'un seul homme nommé Paulin Talabot. Figurez-vous un esprit fort, une volonté ferme, une audace à toute épreuve, une science infinie. En parcourant les montagnes qui entourent la ville, terrains dévastés, fleuves débordés, misères, néant, ravages de tout genre, l'idée est venue à celui-là qu'il pouvait tenter, lui aussi, une œuvre romaine; qu'il pouvait à son tour combler ces vallons, aplanir ces rudes sommets, dompter ces torrents rapides, en un mot lier au Rhône les arènes et la ville de Nîmes. Et ce qu'il a entrepris, Paulin Talabot l'a hardiment exécuté. Et non-seulement il n'avait pas à ses ordres tout une armée de Romains, maîtres souverains des matériaux et de l'espace, mais encore il avait contre lui l'habitude, le préjugé, le mauvais vouloir, la propriété, cet aveugle et égoïste despote; bien plus, il avait contre lui une puissance extraordinaire et extravagante qu'on appelle les ponts-et-chaussées. Cette puissance occulte arrive ordinairement dans toutes les entreprises du travailleur, critiquant ceci et cela, imposant les conditions les plus dures, indiquant les moyens les plus coûteux, quand ce n'est pas elle qui paye. C'est à elle que nous devons nos tristes routes, et si nous n'avons encore que quelques lignes de chemins de fer, c'est à elle seule qu'en doit revenir tout l'honneur. Heureusement que notre savant ingénieur a méprisé tant qu'il a pu cette exigeante *compagnonne* (pardon du mot, il est dans *Ruy-Blas*). Il a tracé, malgré les ponts-et-chaussées, le parcours de son chemin; il n'a obéi à aucune des pentes indiquées, ce qui eût ruiné les actionnaires, et à toutes les criailleries de l'administration, il a répondu comme ce philosophe grec à qui l'on niait le mouvement, il a marché. Il a donc accompli en moins de dix-huit mois, à travers des difficultés incroyables, cette œuvre immense. Son chemin traverse la montagne tout droit, comme ferait une flèche; il ne tourne pas les obstacles, il les brise. Il s'enfonce sous terre avec une frénésie incroyable; soudain il se montre de nouveau, alerte et radieux. Le premier jour, Paulin Talabot nous a amenés à *la Grand'-Combe*, une montagne de charbon. Vous arrivez là oppressé, abîmé de tristesse, n'en pouvant plus. Tout le paysage d'alentour, mais c'est profaner le mot paysage, est nu, désolé, aride, inerte, mort. Déjà cependant un village s'est élevé sur le penchant de la colline, pour l'habitation des mineurs; mais dans ce village pas un chien n'aboie, pas un enfant ne pousse son joyeux petit cri, pas une femme ne chante et aussi pas un oiseau. En ces lieux, tout étonnés d'être rattachés au monde vivant, la vie et le mouvement commencent à peine. Et encore est-ce sous la terre qu'il vous les faut chercher. Entrez donc, si vous l'osez, dans cette mine profonde, que Virgile semble avoir décrite quand il parle du Ténare. Vous pénétrez de plein-pied dans la montagne. La mine étend tout au loin ses rues innombrables, à peine si vous apercevez la vacillante clarté dans la main du mineur. De temps à autre vous entendez un grand bruit; c'est la houille qui tombe, masse détachée de la masse universelle. Si vous levez la tête, vous pouvez suivre à ses ondulations

immenses ce vaste manteau de charbon dont les franges seront à peine découpées quand toute cette génération ne sera plus de ce monde. Mais cependant quelles ténèbres ! quel silence ! Quelques ouvriers suffisent à travers ces tristes sillons, des sillons sans soleil, sans rosée fécondante, sans verdure et sans ombrage ; mais aussi, une fois que cette triste récolte sera faite, que de forces amoncelées cette masse inerte vous va représenter ! Que de bras ! que de travailleurs ! que de vaisseaux qui vont partir au loin ! Dans cet antre ténébreux est enfermée la vie et la puissance des peuples modernes ; c'est de là véritablement que part la force nouvelle qui les pousse ; et quelle grande idée, savez-vous, d'avoir été chercher cette montagne perdue là, pour la placer sur les bords de la Méditerranée, où chaque navire lui viendra demander le mouvement !

Non-seulement par ce chemin de fer vous allez à la Grande-Combe, mais encore vous allez à Beaucaire. Le Rhône prend à Beaucaire le charbon qui vient de la mine, et de là il le porte à la mer. Ainsi, Beaucaire, pauvre ville, d'une existence douteuse, qui vivait par hasard et de hasards, qui n'avait guère qu'un mois d'existence dans l'année, a fini par vivre de la vie du commerce de chaque jour. Sur le quai, nous trouvons un pont suspendu que le Rhône doit avoir emporté depuis, et nous voyons passer en même temps, mais d'un pas bien inégal, le bateau à vapeur et la *galiole*, triste bateau tiré par un cheval étique ; c'était là toute notre civilisation il y a vingt ans, et nous n'avions pas d'autres armes pour nous battre contre le Rhône, ce renverseur de villes, ce ravageur de provinces. A notre gauche, voici le château de Beaucaire, tout en ruines ; la place forte d'autrefois est devenue une étable à bœufs ; à notre gauche, voici Tarascon, et plus haut le château bâti par le roi René ; nous sommes reçus par un pauvre cretin qui se chauffe au soleil.

Et maintenant que nous voilà sur la grande route, allons plus vite ; Arles n'est pas loin. Saluez cette charmante ville, et cependant ne craignez rien, je ne vous mène pas aux arènes, à ces arènes plus belles et mieux conservées, s'il est possible, que les arènes de Nîmes, et surtout silencieuses et désertes ; je n'ai rien à vous dire du théâtre, où se représentaient les comédies de Plaute et de Térence, spectacle plus digne d'une nation policée que tous les combats de gladiateurs ; je laisse de côté l'art gothique, les tombeaux des saints et des martyrs, et l'admirable tête de Diane, et la tête d'Auguste ; je ne suis pas un antiquaire, je ne veux pas l'être : c'est le plus pénible des métiers pour l'écrivain d'abord, pour le lecteur ensuite ; mais, cependant, venez avec moi, nous allons entrer, s'il vous plaît, dans le cloître de Sainte-Trophime. Eh ! vous l'avez vu, madame, par une nuit d'été, ce beau cloître, vous l'avez vu, d'abord sous le crépuscule fiévreux de la lune des morts, et ensuite tout étincelant de la musique de Meyerbeer. Vous avez admiré ces arceaux gothiques, ces grâces colonnades, l'herbe de ces dalles sonores, la mousse qui grimpe sur le beau visage de ces pâles statues enveloppées de leurs robes traînantes. C'est, en effet, le même cloître, c'est le même aspect ; mais peut-on comparer la toile peinte à de vieilles et saintes pierres ? Qu'ont-ils fait d'ailleurs, nos décorateurs d'opéra, des deux autels, et du clocher que soutiennent ces quatre pilastres, et de la tour romane à trois étages, et de toutes ces fines colonnettes qui sentent leur *xii<sup>e</sup>* siècle d'une lieue, et surtout de ce

beau portail tout chargé de ces innombrables figurines ? Comme aussi ne cherchez pas la croix de pierre où s'agenouille la gentille Alice ; cette croix n'est pas à Sainte-Trophime, elle s'élève sur les hauteurs du Hayre, dans le cimetière de l'abbaye de Graville.

Non, une fois dans Arles, ce n'est pas de ces antiques murailles que je veux vous parler ; non, ces Romains, ces évêques, cet empire qui s'en va en laissant de si nobles vestiges, cette croyance qui se fonde par de si grands miracles, ce n'est pas là seulement tout ce qui nous frappe dans ces murs. Tenez, madame, regardez ! A chaque porte, à chaque fenêtre chastement entr'ouverte, sur les bords du Rhône grondeur, sous les vieux arbres, dans les églises où elles prient d'une façon charmante, voyez-vous, admirez-vous ces belles filles à l'œil si noir, à la peau si blanche, au maintien si noble ? Elles ont tout à fait le geste, le sourire, la dignité des jeunes grandes dames romaines ; elles savent qu'elles sont belles par droit de naissance, et elles ont soin de leur beauté, comme la ville a soin de ses arènes, par un orgueil national bien entendu. Et cette beauté dont elles sont fières à si juste titre, elles la parent de leur mieux, simplement, noblement, avec une bonne grâce unie et charmante. Des pieds à la tête, il n'y a rien à reprendre. Remarquez, je vous prie, ce bas bien tiré sur cette jambe mignonne, ce pied vivement attaché à la jambe et cette main au bras, et comme le bras se replie noblement à l'ombre naissante de cette gorge que recouvre le plus fin mouchoir. Dans leur vêtement, tout est simple et naturel comme dans leur beauté ; point de couleurs tranchées, des robes noires et du linge blanc, moins blanc cependant que leur blanc visage. Leurs cheveux sont immenses, touffus, de cette belle couleur noire par laquelle le soleil a passé, et c'est à peine si ce large velours les peut couvrir. Ce velours est la seule coquetterie apparente de ces coquettes personnes ; il est de toutes couleurs, noir, rouge, nacarat ; les manchettes, elles en ont toutes, sont invariablement de la toile la plus fine, et avec tout cela des sourires ingénus, des regards honnêtes, une assurance calme. — A bas les antiquaires ! ils travaillent la nuit et le jour à étudier des misères ! ils perdent la vue sur des inscriptions effacées ; ils ramassent dans la poussière des temps toutes sortes de débris pour nous prouver que les Romains ont passé par là. — Oui, certes, les Romains ont passé par là avec des Romaines ; les princes ont passé par là tenant par la main les princesses de la jeunesse ; les uns et les autres, ils sont venus respirer cet air si pur, et, en témoignage de leur passage, ils ont laissé là mieux que des amphithéâtres, mieux que des tombeaux et des musées ; ils ont laissé ce noble sang qui n'a pas encore menti à son origine illustre. Belles filles qui passez si légères avec vos dix-huit ans et votre antique origine, vous êtes certainement le plus fier héritage et le don le plus précieux que nous aient laissé les Césars.

Au reste, tous ces conquérants passagers ont laissé ce qu'ils ont pu dans ces contrées trop voisines de l'Italie pour n'être pas quelquefois l'Italie. Charles Martel, qui a brisé tant de choses, comme c'était son métier, et comme son devoir le voulait, a laissé en ces lieux une race de petits chevaux qui descendent, dit-on, des chevaux que montaient les Sarrasins avant leur défaite. Mais ces chevaux arabes n'ont pas tenu autant que les filles romaines. Les jeunes

filles ioniennes sont aussi belles qu'aux premiers jours ; sur l'échelle des êtres rêvés ou créés, elles tiennent le milieu entre les Parisiennes et la Vénus d'Arles ; les chevaux des fiers Sarrasins sont devenus d'horribles petites bêtes qui tiennent le milieu entre l'âne et le mulet.

Il était nuit quand nous avons traversé la ville d'Aix, si fière aujourd'hui d'avoir donné le jour à cet élégant et passionné plébien d'une si haute éloquence, d'un si grand courage, ferme et honnête volonté qui a déjà renversé tant d'obstacles. De pareils hommes sont les oracles de l'avenir. Tout vivants qu'ils sont encore, on voudrait voir la maison où ils sont nés, le gazon qu'ils ont foulé, le coin du ciel où ils ont deviné leur étoile, cachée derrière l'étoile éblouissante de l'empereur. Mais nous verrons cela plus tard ; hâtons-nous, car voici notre grand orage qui va nous reprendre ; hâtons-nous, car au point du jour nous verrons Marseille. Voici Marseille, mais, dans cet admirable coin de terre qui a été longtemps une terre grecque et longtemps une terre romaine, ne cherchez aucun vestige de la Grèce ou de l'Italie. Marseille est uniquement et tout à fait une ville française ; elle a l'esprit, l'activité, le courage, l'énergie, le bon sens de la France ; elle s'inquiète peu d'art et de poésie ; elle sait bien qu'elle n'a pas été placée là pour rêver, mais pour agir. Aussi échappé-t-elle aux antiquaires et aux touristes ; aussi méprise-t-elle de tout son cœur ces méchantes petites reliques à l'usage des villes qui n'ont rien à faire. Elle a renversé tout son passé, elle ne vit que dans le présent. Elle a oublié ses origines, elle ne veut pas remonter plus haut que la France. Elle sait toutes les langues, elle porte tous les habits, elle connaît toutes les monnaies, elle a le secret de toutes les marines, elle est plus fière de son port que d'avoir produit l'*Iliade* ; de cette belle mer qu'elle domine, elle ne sait d'autre histoire, sinon ce que la mer emporte et ce qu'elle rapporte. C'est une ville qui chante victoire depuis le soir jusqu'au matin ; ne la dérangez pas.

J'ai vu à Marseille un triste spectacle. M<sup>me</sup> Dorval, cette âme en peine, était venue avec sa pacotille, bien usée depuis cinq ans, de drames modernes, et, entre autres, elle avait apporté dans son bagage *Angelo, tyran de Padoue*. Vous savez comment elle joue la Thibé, avec quel désespoir et combien de larmes touchantes ! Elle paraît, elle est reçue avec acclamations, le parterre est heureux de la revoir ; mais bientôt les transports font place au silence, le silence à l'ennui ; le peuple de Marseille, avec son bon sens de chaque jour, ne peut pas supporter longtemps ce pêle-mêle de poison, de contre-poison, de portes secrètes, de mensonges, et, afin de concilier toutes choses, son dédain pour le drame, son admiration pour l'actrice, ils applaudissent la comédienne avec fureur, et ils sifflent en même temps de toutes leurs forces le drame malencontreux. Ma foi ! vive le bon sens ! il n'y a que cela pour bien juger les œuvres de l'esprit !

Quelle rage a-t-on, je vous le demande, de s'arrêter dans tous les lieux où il y a quelque souffrance à voir ? Pourquoi ne pas laisser de côté ces misères qu'on ne peut soulager, les larmes et les crimes, la prison et l'hôpital ? Te trouves-tu donc trop heureux, toi qui voyages ? Mais non, il faut obéir à l'instinct qui vous pousse malgré vous à tout voir. D'ailleurs le bague a été si fort à la mode pendant dix ans, qu'en bonne littérature il n'est guère permis



de ne pas lui faire une petite visite. Ainsi, à peine arrivés dans Toulon, on nous mène au bagne; vous entrez avec un grand effroi; mais bientôt, tout entier à un spectacle si nouveau, vous admirez ce vaste espace, cette mer emprisonnée et obéissante, ces travaux immenses, ces détails infinis. Ceci vu, nous avons enfin cherché les forçats. Hélas! ces tristes costumes, ces tristes chaînes, ce bruit de fer, cet accouplement forcé, cette contrainte dans le travail, tout cela, il faut bien le dire, disparaît dans le bruit et dans le mouvement du port. On ne songe plus aux crimes ni à la peine; on regarde, on se retourne, on étudie, on va d'un détail à un autre détail; on visite ces vieux vaisseaux impotents, debout après tant de combats, et qui portent encore dans leurs flancs les boulets qui les ont blessés; on veut voir, de la cale au dernier pont, le vaisseau en construction, machine innocente encore, bientôt achevée, et alors citadelle vivante qui va partir toute chargée de palmes et de gloire. On comprend à de pareils spectacles, à ces forces lentement créées sur un coin de la mer par des bandits accouplés l'un à l'autre, on comprend ce que c'est qu'un grand peuple; et lorsqu'enfin on laisse tomber un regard de pitié sur les forçats du bagne, savez-vous pourquoi on les trouve à plaindre? Ce n'est pas pour leur misère, pour les coups, pour les chaînes, pour la peine, pour le désespoir, c'est pour l'ignorance où ils sont. Ils ne savent pas ce qui se fait autour d'eux, ni pourquoi ce soudain redoublement de travail, ni d'où vient ce vaisseau qu'ils réparent, ni où va cette frégate qu'ils construisent; ils ne savent rien, ils n'entendent rien; ils sont retranchés du peuple, retranchés de ses joies et de ses douleurs.

Mais, ma foi! pourquoi nous attendre? et qu'y faire? A chacun sa peine, à chacun sa joie! Songez donc, songez donc que l'Italie nous attend, que je vais la voir, qu'elle est tout proche, ma transparente et chantante vision.

L'Italie! C'est qu'aussi sa tête est si belle, son geste est si charmant, son regard est si tendre, son œil si noir, sa robe est si peu attachée, elle vous montre son épaule brune avec tant de complaisance et d'orgueil! Je vous fais grâce du chemin et de l'impatience, et des vallons et des montagnes, et du cirque de Fréjus caché dans l'herbe; je suis bon pour vous, je vous mène à Nice en droite ligne; mais, s'il vous plaît, après cette course haletante, reposez-vous quelque peu sur ces divines hauteurs.

Ciel! que la nuit est belle! Dans quelles splendides clartés s'enveloppe l'Italie! Que l'air du soir est rempli de parfums et d'harmonie! Au pied de cette haute terrasse où nous marchons lentement, la mer, la mer italienne, la mer d'Ionie, cette mer qui conduisait du golfe de Naples à la ville d'Athènes, du Vésuve au Parthénon, nous accompagne de son doux et phosphorescent murmure. C'est alors ou jamais le moment de se rappeler les plus beaux vers des poètes, les drames les plus touchants, les passions les plus saintes, les rêves de la vingtième année qui reviennent en foule aux murmures de cette mer, à la clarté de ces étoiles, aux bruits charmants qui tombent de ces montagnes éclatantes. — Devant nous passent, comme autant d'ombres, de pâles jeunes gens, des jeunes filles moribondes; ils sont venus là, ces pauvres malades, pour se rattacher à la vie, à la jeunesse, à ces deux trésors qui s'enfuient de leur poitrine brisée. — Dans le lointain, une voix fraîche et

pure, quelque belle voix guérie par le vent embaumé qui se respire en ces lieux, chante doucement la complainte de la Desdemona d'*Otello*. C'est encore la mer, mais elle est calme; c'est le même ciel, mais il est pur; c'est peut-être au fond de ce jeune cœur qui chante, la même passion, mais elle dort. Il faut bien cependant que ce soit là l'œuvre souveraine d'un grand génie, pour que cette romance d'*Otello*, séparée du drame, ait encore ce grand retentissement dans votre âme et dans les lointains attentifs de la montagne et des flots!

Le son des cloches d'un jour de fête vint bientôt remplacer cette première nuit de l'Italie. Le soleil se montre radieux et comme un conquérant légitime qui s'empare de ses domaines aux acclamations universelles. En même temps le bruit reparait dans les rues de la ville, et avec le bruit le mouvement. Les soldats réveillés sortent de leurs casernes au bruit de la musique. Dans toute église, dans toute chapelle, la prière éclate, non pas cette prière du bout des lèvres de nos belles dames parisiennes, une prière timide et qui se cache dans l'ombre; la prière italienne monte tout droit et fièrement jusqu'au ciel; elle parle à haute voix; elle se met à genoux devant tous. dans les rues, au grand soleil, elle se frappe la poitrine de ses deux mains; il faut les entendre chanter leur complainte, ces heureux chrétiens, on dirait d'une lamentation de Jérémie hurlée sous les murs écroulants de Babylone! Il faut les voir marcher en procession dans l'admirable pêle-mêle de cette immense oraison dominicale. Vous parlez d'égalité, de fraternité; l'égalité, la fraternité, les voici qui passent, protégées par la même hannièrre. L'évêque, le diacre, l'enfant de chœur, le mendiant qui étale ses plaies, la noble dame qui étale ses diamants et ses perles, la cohue du peuple les pieds nus, le capitaine chargé de sa cuirasse, le mendiant et le gouverneur, le forçat libéré et le magistrat qui l'a châtié, ils marchent tous à cette heure les uns près des autres, chantant à l'envi, dans un chœur unanime, les saintes litanies.

Le lendemain au matin, de bonne heure, nous entrions dans cet admirable sentier, sur les Apennins, appelé la *rivière de Gènes*. Figurez-vous que vous passez en revue la terre et le ciel dans leurs plus doux aspects. Ce grand bleu nous éblouit et nous charme, les douces vapeurs du matin s'arrêtent à nos pieds, le soleil brille là-haut d'un vif éclat. Pardonnez-moi si c'est toujours la même description, mais c'est toujours le même délire.

Où montez-vous? Dieu le sait, que vous importe? Montez encore, montez toujours. Ne dirait-on pas que la montagne s'étend sous vos pieds comme ferait une plaine chargée d'ombrages et de murmures? Voyez! la culture est partout comme est partout la poésie. Le roc même est devenu fertile; le torrent dompté travaille le matin comme un père de famille dans son usine, et le soir venu, il chante comme un jeune homme sous les fenêtres de sa maîtresse. Le sillon fertile gagne les hauteurs, enveloppé dans sa robe encore printanière moitié verdure, moitié fleurs; à vos pieds, sur vos têtes, à droite et à gauche, les blanches villas vous provoquent sous leurs verts orangers. A chaque pas, ce sont des surprises nouvelles. La montagne se présente à vous menaçante, hérissée, toute chargée de la cascade qui gronde; vous cherchez d'un œil inquiet par quel sentier perdu vous tournerez cet obstacle; soudain,

ô miracle ! la montagne recule et vous fait place , ou bien elle s'entr'ouvre devant vous , vous passez triomphant sous ces voutes solennelles. Malheureusement , on a beau aller au pas , on a beau s'asseoir à chaque détour de la montagne , on a beau chercher à chaque instant une place favorable pour y dresser la tente d'Élie , celle de Moïse et sa propre tente ; on a beau s'arrêter sur le bord de la mer pendant que les pêcheurs ramènent leurs grands filets tous remplis de l'abondante moisson , on ne peut pas aller de Nice à Gênes en plus de deux jours. Trois heures suffisent à traverser le grand royaume de Monaco ; à Oneglia vous passez la nuit sur la montagne , c'est Nice encore , mais plus grande et plus calme. Cependant nous fimes si bien qu'il était nuit lorsque nous entrâmes dans Gênes , la ville de marbre , la ville des palais et des grands souvenirs , des grands peintres et des grands architectes. J'ai déjà parlé de Gênes , et bien souvent , mais lorsqu'en me promenant sur les remparts , je viens à penser aux pages que j'al écrites il y a deux ans (qui donc y penserait sinon moi ?) , je sens la rougeur me monter au front , tant je me trouve froid , ingrat , terne et peu éloquent à propos de cette merveille de l'Italie. Oui , la voilà encore une fois sous mes regards. Voilà le port , voilà les chefs-d'œuvre , voilà toutes ces grandeurs évanouies. Visitons encore une fois ces grands seigneurs hospitaliers , les Durazzo , les Brignole , les Balbi , les Doria ; que je vous revoie encore , jardins , fontaines , terrasses suspendues dans les airs , beaux marbres aux couleurs infinies , chefs-d'œuvre sans nombre du Corrège , de Léonard de Vinci , de Pâris Bourdonne , du Guide , de VanDyck et d'Holbein , chefs-d'œuvre dignement abrités dans les maisons royales élevées sur cette mer par Caléas Alessi , Barthélemy Bianco , Tagliafico et tant d'autres ! — Le palais Balbi , antique s'il en fut , s'était paré de toute la grâce , de toute la jeunesse , de tout le bonheur qu'apporte avec elle la jeune fille mariée au jeune homme qu'elle aime. Aussi la vieille maison avait-elle un air de fête inaccoutumé. Seulement tout une partie du palais , consacrée à la vieille mère , reste morne , silencieux et sévère comme autrefois. — Dans les jardins Doria (un homme de la douane veille à la porte du Doria ! ) ; dans les jardins Doria , l'herbe a cessé de pousser , les rosiers ont été taillés par une main secourable , les vieux arbres ont été émondés ; déjà les marbres des allées se débarrassent de leur mousse épaisse ; bien plus , bien plus , ô quelle joie ! l'écusson des maîtres reparait au fronton du noble édifice , le Doria est attendu , le Doria va revenir , l'aigle à deux têtes le précède , et comment séparer longtemps ces deux grands noms , Gênes et Doria ! — Revenez cependant , revenez , qui que vous soyez , vous qui portez encore ce grand nom qui a été le signal de la liberté de tout un peuple. Revenez , car pour quelques fleurs qui vont se montrer de nouveau dans votre maison de la ville , votre maison des champs est en grand désordre. Savez-vous que l'avenue de votre château est encombrée de vignes grimpantes ? Savez-vous que le vent a emporté le toit de la maison , que les murailles gémissent et se dépouillent chaque jour des derniers vestiges de leurs fresques anéanties , que vos tableaux ont été achetés par le spéculateur , que vos beaux meubles ont été vendus à l'encan ? Accourez , accourez , prince Doria , si vous voulez rapporter à vos orangiers des fruits et des fleurs , le mouvement et la limpidité à



vos eaux, et quelques pas de jeunes femmes et d'enfants rieurs sur le sable de vos désertes allées. Hâtez-vous! Dieu est grand, et le soleil est puissant sans doute, mais ni Dieu, ni le soleil ne sauraient tout faire, ils ne sauraient rétablir, malgré lui, la grandeur de Doria!

Vous quittez Gènes tout comme vous avez quitté Nice, en traversant la montagne. Aussi, ce nouveau chemin-là s'appelle la *rivière d'Orient*; c'est tout à fait le même aspect; mêmes villages, mêmes cris de joie, même beauté, même grandeur dans le paysage, et toujours et à chaque instant cette belle mer qui vous sert de cortège royal. Seulement, à Chiavari, le soir, notre mer avait fait mine d'être en colère; mais figurez-vous la colère d'un bel enfant, qui sourit même au milieu de ses larmes. — Dans le lointain éclate le golfe de la Spezzia. — Plus loin, se présente un torrent, la *Magra*, et nos Italiens, nous voyant arriver, de lever les mains au ciel! Le torrent était terrible, il roulait des montagnes, il était profond, il était perfide, nous marchions à la mort à coup sûr. Oh! les poètes! De braves moines étaient assis sur le rivage, la besace pleine et les mains jointes, et ils attendaient patiemment que toute la *Magra* fût écoulée. — Eh bien! m'écriai-je, le sort en est jeté, nous passerons! — Qu'à cela ne tienne, excellence! dirent les bateliers, et les voilà à l'eau qui traînent la barque. — Ce terrible torrent avait tout au plus assez d'eau pour nous porter.

Au reste, il n'en faut pas trop vouloir à la *Magra* de ces admirables histoires de dangers et de précipices. Ce torrent, qu'il faut traiter sans respect, fait vivre de temps à autre, lorsqu'il fait sa grosse voix, les hôteliers de la rive droite, et le seigneur Bibolini, l'hôtelier de la rive gauche. Rien n'était plus facile et plus dans les goûts de Sa Majesté le roi de Sardaigne que de jeter un pont sur cette terrible *Magra*, mais le roi de Sardaigne n'a pas voulu déplaire au seigneur Bibolini; parlez-moi des rois absolus, pour avoir de ces complaisances-là.

Mais silence! soyons recueillis et attentifs! En fait de royaumes, en voici un qui est pour moi, après la France, le plus beau royaume de ce monde, — le royaume de Lucques. — Ce beau pays s'annonce de la façon la plus verdoyante et champêtre. Vous marchez à travers toute sorte de prairies chargées d'arbres; la pluie qui tombe depuis le matin a ranimé toute cette verdure, balayé ces beaux sentiers, rendu le mouvement et le murmure à tous ces ruisseaux jaseurs. Mais la pluie en Italie! c'est le voile transparent qui cache le soleil! Ainsi vous allez de la montagne à la vallée, de la vallée à la plaine, inquiet, ému, heureux, et le cœur vous bat bien fort. — Et pourquoi ce grand battement, je vous prie? — Pourquoi? parce qu'il y a dans ce tout petit royaume du bon Dieu un tout petit coin de terre qui est à vous, que le hasard vous a donné, que vous n'avez pas vu encore, et parce que vous allez le voir! Cependant, madame, rendez-moi cette justice, que pendant deux grandes années j'ai noblement supporté ma fortune. J'ai mieux fait que la supporter, je n'y ai pas songé plus de huit jours chaque année, quand il y avait ici grand soleil, grand labeur, grand tumulte, et force livres nouveaux. Alors je m'écriais comme notre poète: — O mon petit coin de terre, quand te verrai-je? *O rus quando te aspiciam!* M'y voilà donc. Marchons avec précaution, de peur que mon pas trop hâté ne



fasse fuir mon domaine dans le nuage. A la fin la ville capitale se présente à nos regards. Elle est là-bas, fièrement retranchée dans ses remparts de gazon et de tilleuls. Ces beaux arbres, ce sont les forts détachés de la ville; cette belle source, voilà les fossés qui la protègent; ces vignes grimpantes, ce sont les murailles, les bastions et les ouvrages avancés. Ce jour-là, la ville de Lucques était en fête, c'est-à-dire qu'à la fête de chaque jour s'ajoutait une fête nouvelle. Les courses de chevaux venaient à peine de finir, le bal de la ville renvoyait à peine ses danseuses, le dernier concert remplissait l'air de ses mélodieux accords, les plus grands noms de l'Italie se ruaient dans l'heureuse ville, une princesse aimée de la Russie, la princesse Hélène, noble dame, venait à peine de quitter le duché! Moi, à mon tour, je me hâte. Cet homme si calme pendant deux ans, il est tout impatience et tout feu. — A combien de lieues sommes-nous des bains de Lucques? dis-je à l'hôte. — Vous y serez en deux heures, me dit-il. — Hâtons-nous donc, et du même pas me voilà parti pour *mon château*.

Cette fois encore la scène change. De riante qu'elle était, elle devient austère. En effet, pour aller aux bains de Lucques, il vous faut traverser cinq ou six montagnes d'une physionomie tout allemande; une rivière assez peu paisible coupe en deux cet entassement de verdure. La rivière occupe le bas-fond du vallon; elle gronde, elle s'élançe, elle écume, elle s'irrite tout à l'aise; nul n'y prend garde; on dirait quelqu'une de ces puissances sans pouvoir de la chambre des députés que chacun laisse hurler et que personne n'écoute. Le sentier va çà et là en zig-zag, un peu au hasard, comme un honnête sentier qui ne mène à rien, sinon à la fête et aux plaisirs, quand tout à coup, par un beau pont précédé d'une avenue de vieux arbres, vous pénétrez dans une gorge de montagnes. Contenez-vous, mon cœur! voilà les bains de Lucques. Tenez, cette grande maison au bout du pont, c'est l'hôtellerie du seigneur Pagnini, le maître de céans, on peut le dire. Sa maison est tout un village d'Anglais et d'Allemands, et tout à côté la vallée que vous voyez, c'est le palais des Jenx. Le jeu est en effet, après le seigneur Pagnini, le bienfaiteur des bains de Lucques. Le jeu a tracé ces beaux sentiers, il a jeté là ce beau pont, il a arrondi la vallée, il a donné de l'espace et de l'air à ce beau petit coin de terre; enfin il s'est élevé à lui-même dans cette place difficile, ce vaste palais où l'on dirait qu'un roi va venir. Dans cette maison royale, rien ne manque. Vaste salon de lecture où l'on peut lire à journal ouvert, même les folies les plus violentes; vaste salon de bal qui, le soir, n'est jamais sans un peu de musique, un peu de danse, un peu d'épaule nue, un peu d'esprit, un peu d'amour; un jardin de vingt pieds vaste pour le lieu, et enfin une modeste petite roulette qui apporte un peu d'or sur cette heureuse terre où l'or est si rare. En un mot, il y a de tout à ces bains de Lucques, même des bains tout en marbre, même une eau sulfureuse qui guérit sans peine toutes les maladies que peut guérir l'art moderne. Et tout cela est si frais, si mignon, si charmant, si joli, si reposé, si calme! Cependant je n'étais pas content encore, une chose manquait à ma joie; je voulais voir ma maison, la maison du hasard, cette fameuse palazzina Lazzarini, qui m'a fait tant d'ennemis mortels; ce grand problème que j'avais inventé, disaient-ou, pour me faire électeur, membre de la chambre des députés et pair de

France. Ma maison , où est-elle ? Il faut bien que je la devine , il faut bien que je la trouve tout seul , car le moyen d'aller demander à cet homme qui passe : — Mon ami , où est ma maison , s'il vous plaît ? Cependant autour de moi les maisons ne manquaient pas ; mais fi donc ! est-ce que je puis me contenter de ces chaumières ? C'est un palais que m'a donné le hasard , il me faut un palais ; qu'on m'apporte mon palais ! Or , en ce lieu des profondes modesties , il n'y a que le jeu qui ait un palais ; le duc de Lucques lui-même , ce Bourbon d'Espagne , Bourbon par le sang , Bourbon par le goût et par l'élégance , n'a qu'une simple maison des champs aux bains de Lucques. Ah ! ma foi , je parie encore tout ce que vous voudrez , tenez , tout là-haut , à côté du jeu , et dominant la vallée , voici ma palazzina , je la reconnais à sa forêt de quatre acacias ! Ainsi posée sur la colline , dominée par les bains et dominant la vallée , l'aimable petite maison se donne de petits airs penchés qui sont à mourir de rire. Elle a été bâtie avec soin , et surtout avec une recherche plus qu'italienne , par un paresseux d'Italien qui est mort de fatigue après avoir accompli cette œuvre immense. Ma maison est située entre ma terrasse aux acacias et mon jardin , qui est beaucoup , mais beaucoup plus grand que votre salon , lorsque je suis seul à vous raconter si heureusement les toutes petites misères de ma vie. Dans ce jardin , prenez garde de vous heurter , vous avez à votre droite un bosquet de lauriers (ce n'est pas moi qui l'ai planté) , et à votre gauche un bosquet de roses ; dans le fond de la grotte (il y a une grotte) , l'eau coule à grand bruit ; des deux côtés , vous avez des lacs jaillissants comme nous en avons vu au palais Doria , ni plus ni moins. Certes , il eût fallu me voir faisant gravement en trois pas le tour de mes domaines. Quant à la maison , voici comment elle se compose ; mais je vous avertis qu'elle n'est pas à louer ni à vendre et que je la garde l'an prochain pour y recevoir tous ceux que j'aime : le rez-de-chaussée contient la salle à manger , les cuisines et deux fontaines ; le premier étage (nous avons deux étages et un grenier) est distribué à merveille , et si vous saviez quel beau salon dont la vue se perd tout au loin ! La maison , toute magnifique que je l'ai vue , est petite et modeste. Sans trop d'efforts de générosité , les envieux que je puis avoir , qui n'en a pas ? me pardonneraient cette bonne fortune. Tout petit qu'il est cependant , mon palais de Lucques renfermait un illustre membre de la pairie anglaise , sa femme , ses enfants , toute sa famille. Ils étaient venus là les uns et les autres pour y passer cinq ou six mois de calme et de repos. La dame avait apporté avec elle ses tableaux et sa tapisserie commencée , le lord ses *revues* et ses livres , ses enfants leurs plus beaux jouets , les servantes leurs plus beaux habits. La maison se ressentait à merveille de pareils hôtes. Elle s'était parée tant qu'elle avait pu de ce bien-être inutile , de ce luxe élégant , de ces souvenirs de la patrie jetés çà et là sur les murailles , sur les meubles , par un heureux hasard. Même vous , madame , qui êtes grand-mère déjà , vous qui êtes entourée d'une si charmante famille d'enfants jaseurs , ces pies blondes et roses aux caquets joyeux comme leur pensée , vous ne sauriez croire combien les jolis enfants que j'ai trouvés là ont embelli notre maison , le petit garçon surtout , un morveux tout animé de l'enthousiasme de ses cinq ans qui venaient de commencer. Il est venu à nous , nous tendant sa main et sa joue. Il portait un manteau d'évêque violet , et il disait gravement

la messe. J'avais peur d'abord que ce ne fût une messe protestante, mais non ; et quand le petit évêque fut retourné à son autel, j'eus le plaisir de l'entendre nous dire : *Dominus vobiscum*, et j'eus l'honneur de lui répliquer : *Et cum spiritu tuo*, à quoi il répondit par une bénédiction que j'acceptai bien pieusement. Eh quoi ! la bénédiction de l'enfant n'est-elle pas aussi bonne et aussi sainte que celle du vieillard ?

Et le soir de ce grand jour, j'étais de retour dans la capitale de mon royaume. J'allai voir, dans une belle et grande salle tout éclairée à giorno, l'opéra nouveau du prince Poniatowski, *Procida*. Le prince Poniatowski vient d'avoir vingt-cinq ans ; Bellini n'a pas, que je sache, un meilleur disciple dans toute l'Europe. Il y a dans cet opéra de *Procida* de bouillants accès de colère et de désespoir ; mais aussi que d'amour, que de plaintes touchantes ! C'est Ronconi qui chante le rôle principal. Ronconi, figurez-vous Duprez à ses débuts de l'Opéra, mais Duprez avec sa voix quand elle était jeune et sonore, et non pas brisée par ces abominables efforts auxquels pas une poitrine humaine ne saurait résister bien longtemps. A la fin de l'opéra, le public enchanté a voulu revoir le jeune et noble maestro ; le prince Poniatowski a reparu, et c'était plaisir de l'entendre applaudir si franchement par tant de belles Italiennes à l'œil ardent, aux épaules brillantes, dont la salle était remplie. Quelle fête, rien que de les voir, ces jeunes femmes d'un si noble sang ! quelle musique de les entendre vous parler avec les plus admirables calineries de la terre ! Rien n'est à comparer, parmi nos plaisirs de chaque soir, à cette soirée italienne ; non, rien ne ressemble, dans nos froides et insipides assemblées, à cette franche bonne grâce, à ces honnêtes sourires, à ce complet oubli de chaque femme pour sa beauté. Petit royaume, dites-vous, le duché de Lucques, petit royaume il est vrai, mais royaume intelligent, savant, amoureux des beaux-arts ; petit prince, sans doute, mais petit prince qui porte l'un des plus grands noms de l'Europe, un petit-fils de Louis XIV, un Bourbon d'Espagne, fils de roi à qui l'on peut dire comme Horace à Mécène : — *Thyrrhena regum progenies*, — descendant des rois d'Étrurie ; un jeune homme du plus noble cœur, de la plus exquise politesse, si affable que le dernier paysan de son royaume le peut accoster et lui dit : — *Soverino*, je paye deux sols d'impôt, est-ce juste ? — Et lui alors, il donne à son humble sujet de quoi payer son impôt pendant vingt ans. Ainsi il vit parmi ses livres, parmi ses sujets, aimé et respecté, bien qu'il soit peut-être le plus pauvre de ce pauvre royaume. A celui-là. parlez-lui de la France, il la sait par cœur ; parlez-lui des beaux-arts, il est versé dans tous les beaux-arts ; venu au monde avec toutes les passions des fils de rois, il a conservé ces nobles passions, il leur a obéi tant qu'il a pu ; puis, un beau jour, il a renoncé tout d'un coup à ces coûteuses passions qui ne sont plus permises qu'aux hommes riches de nos jours. C'est ainsi que cette belle et riche galerie, composée par les soins de Son Altesse Royale le duc de Lucques, achetée à ses frais, et pour laquelle il avait arrangé une aile de son palais, hélas ! à l'heure où je vous parle, toute cette galerie est en vente ; c'est même, en comptant la question d'Orient et ces guerres qui s'agitent dans le lointain, la plus sombre nouvelle de l'Italie. — *La galerie de Lucques est en vente !*



Heureuse terre celle-là , pour qui les destinées de quelques tableaux célèbres, de quelques marbres glorieux , sont autant de questions sérieuses et solennelles ! Quoi donc ! la madone de Raphaël , cette belle vierge qui est la digne rivale , la rivale authentique et reconnue de la madone *della Segliola* , celle-là dont M. Ingres , qui s'y connaît , car il est un peu de sa famille , disait qu'elle n'avait rien à envier à ses sœurs les autres anges ? Oui , elle-même , *la Vierge aux Candélabres* , elle a dit adieu à ce beau ciel pour lequel elle était faite. Encore un chef-d'œuvre de moins dans cette Italie qui aime les chefs-d'œuvre avec une passion si bien sentie ! Encore une vierge de Raphaël qui s'en va et pour ne plus revenir ! Certes , l'Italie a raison de pleurer la plus belle de ses plus nobles filles , et ce n'est pas nous qui la voudrions consoler.

Cependant , parce que Son Altesse Royale le duc de Lucques est obligée de se séparer de ces chefs-d'œuvre qui représentent une grande partie de sa fortune , est-ce bien là une raison , même une raison italienne , pour l'accabler de reproches ? Ce prince , si bienveillant et si bon , d'un esprit si distingué et si fin , affable et loyal comme il l'est , pouvait-il s'attendre , de bonne foi , à tant de récriminations cruelles ? Peu s'en faut que dans les autres parties de l'Italie on ne l'appelle un tyran , lui le plus aimable des aimables tyrans de l'Italie , parce qu'il n'est plus assez riche pour garder ces belles toiles qui le rendaient si heureux et si fier. Eh ! mais alors , que dirait-on , si lui , de son côté , il l'accablait de ses reproches les tyrans ses confrères , parce qu'ils n'ont pas été assez riches pour acheter ces mêmes tableaux qu'il leur a proposés bien avant qu'il se fût décidé à les offrir aux autres princes de l'Europe et même à ceux qui ne sont pas des princes ? Car , hélas ! par cette incroyable démocratie qui nous déborde , quand chacun se peut dire à soi-même : *Te voilà roi, Macbeth* , il n'y a plus que les très-riches qui soient assez heureux pour pouvoir payer les chefs-d'œuvre ce qu'ils valent. Que de fois , à une vente publique , où sont en jeu quelques-unes de ces rares merveilles dont l'Europe entière sait les noms , arrivent d'un côté les rois , les princes , les républiques , les royaumes , timides acheteurs , pendant que de l'autre côté se tient le valet de chambre de quelque Rotschild ! Presque toujours c'est le valet de chambre qui , à la fin de la vente , emporte sous son bras le chef-d'œuvre tant débattu , ce chef-d'œuvre qui , entre les mains d'un roi ou d'un peuple , appartenait un peu à tout le monde , et que personne ne revoit plus.

Ceux qui ont eu l'honneur d'approcher le prince de Lucques , et qui peuvent dire avec quelle passion éclairée et sincère Son Altesse aime les beaux-arts , ceux-là seulement pourraient dire que la nécessité , de sa main de fer , a seule fermé ce beau musée , ouvert à tous d'une si hospitalière façon. Mais si le duché de Lucques est peut-être le plus frais , le plus limpide , le plus charmant des petits royaumes , en revanche il en est peut-être le plus pauvre. Dans ce calme et paisible domaine , où tout est repos , fraîcheur et verdure , où l'herbe pousse dans les fossés du château , qui ne dédaigne pas cette humble récolte , même avec les habitudes et le cœur d'un grand prince , il est difficile d'en conserver toujours les allures. Tous les accessoires des existences royales , les vieux monuments , les marbres , les tableaux , l'armée stipendieuse et glo-



rieuse des artistes, n'appartiennent plus de nos jours qu'aux grands seigneurs assez riches pour les payer dignement. Le temps est passé où les princes de la maison d'Est et de Ferrare, et les Médicis eux-mêmes, avaient à leur solde avare, et souvent pour bien peu d'argent, les plus grands peintres, les plus grands poètes, les plus habiles sculpteurs, les plus excellents architectes de l'Europe au XVI<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, chaque vers d'un poète populaire est d'un prix inestimable, chaque tableau d'un maître illustre représente une fortune; les musiciens eux-mêmes, qui ont été de pauvres diables bien plus longtemps que les autres artistes leurs confrères, ont singulièrement augmenté le prix de leur génie; à ces causes, il n'est plus possible d'être un Mécène à bon marché, il n'est plus possible d'encourager les beaux-arts et de n'être pas immensément riche; à peine a-t-on le droit de les aimer. Et d'ailleurs, comme la possession des chefs-d'œuvre a cela d'étrange et de singulier, qu'elle vous pousse toujours et malgré vous à acheter de nouveau de belles choses, comme un beau tableau appelle un beau tableau, aussi puissamment, mais plus honnêtement sans doute, qu'un louis d'or appelle un louis d'or, il arrive qu'après avoir lutté longtemps, après s'être imposé d'immenses sacrifices, l'amateur le plus passionné des beaux-arts finit par s'avouer un jour à lui-même qu'il ne peut pas aller plus loin, qu'il est allé trop loin déjà, qu'il lui est impossible non-seulement d'acheter de nouvelles toiles, mais même de garder toutes celles qu'il a achetées déjà. En haut et en bas de l'échelle des heureux, cette histoire est la même histoire. Par exemple, quel est l'amateur de beaux livres, parmi ceux que nous connaissons, qui ne se soit pas vu obligé de vendre une partie de ses livres pour sauver le reste? Une fois arrivé à cette révélation suprême, l'homme sage, s'il est un simple particulier, a parfaitement le droit de pousser jusqu'au bout la noble passion qui l'anime, et de se ruiner de fond en comble; mais l'amateur qui est le maître d'un royaume, quelque petit que vous supposiez son royaume, n'a d'autre parti à prendre qu'à rompre tout d'un coup avec cette passion pour les chefs-d'œuvre; c'en est fait, il y renonce tout de suite pour n'être pas tenté d'appeler à son aide quelques-uns de ces moyens d'avoir de l'argent, que les princes souverains ont toujours en leur puissance. Sans contredit, c'est fort beau d'avoir à soi une galerie de tableaux dont bien des capitales de l'Europe seraient fières, mais cela est encore plus beau mille fois de sortir le matin de son palais sans gardes, de se promener à pied dans les champs de son duché, d'être salué par chacun et par tous, et de se dire à chaque pas : je n'ai plus de tableaux, c'est vrai, mais à coup sûr pas un de ces arpents de terre, si admirablement cultivés, ne sera surchargé d'un centime additionnel.

Ainsi a fait le prince de Lucques. Son Altesse a lutté jusqu'à la fin contre la mauvaise fortune, et elle ne s'est arrêtée que lorsqu'il lui a été impossible d'aller plus loin. Aujourd'hui, entreprendre un musée de vieux tableaux, c'est une tâche que bien peu de rois en Europe, même les plus riches, oseraient entreprendre. Sa Majesté le roi de Bavière elle-même, malgré tant de ressources en tout genre, va lentement dans l'exécution de cette œuvre impossible. A plus forte raison le prince d'un petit duché toscan dont la principauté doit retourner au grand-duc de Toscane, et qui lui-même est attendu, dans un avenir cer-

tain, par ces deux beaux et riches duchés de Parme et de Plaisance; à plus forte raison aussi un Bourbon d'Espagne, les Bourbons les plus malheureux et les plus pauvres de la maison de Bourbon, même en comptant M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, qui, elle aussi, a vendu ses Van Dyck et ses Terburg. N'avez-vous pas entendu dire qu'autrefois il y avait en France la galerie d'Orléans, splendide entre toutes les galeries princières? La révolution française a dispersé la galerie d'Orléans; c'est la révolution d'Espagne qui disperse la galerie de Lucques. Il n'y a pas encore une année que rien n'annonçait, dans le palais du duc de Lucques, que le musée serait vendu. Au contraire, la plus belle partie de ce palais, qui fut le palais d'Élisa Bonaparte, c'était le musée. Le prince, dans son ardeur tout espagnole, avait fait construire une vaste galerie à la plus noble place de sa maison, et déjà, dans cette galerie et dans des cadres magnifiques, sous un jour admirable, vous pouviez admirer les trois Carrache, le Fra-Bartolomeo, l'Albert Durer, le Baroccio, le Dominiquin, le Gérard Dow, le Guerchin, toutes ces belles toiles dont la renommée est grande dans toute l'Italie. Quant à *la Vierge aux Candélabres* de Raphaël, l'admirable et sainte madone, même dans le musée du prince de Lucques, n'avait pas de place qui lui fût propre; on la venait admirer de Saint-Pierre de Rome, même après avoir contemplé *la Transfiguration*; on venait pour la voir du palais Pitti, même après s'être agenouillé devant *la Madone à la Chaise*, devant *la Madone du Voyage*; chacun la pouvait contempler face à face, visage contre visage, cœur contre cœur, pour ainsi dire; et elle, la noble dame, bien assurée de sa beauté éternelle, elle posait complaisamment devant ceux qui la voulaient étudier avec respect, avec soumission, avec amour.

Donc, cette admirable galerie est en vente tout entière. Le sacrifice sera complet, car pas une seule toile, grande ou petite, n'a été conservée, pas un seul de ces chefs-d'œuvre n'a été mis à part; leur noble maître leur a dit adieu à tous; les beaux fleurons de sa couronne ducal, il leur a dit adieu d'un œil sec, mais son cœur saignait bien fort. Hélas! c'est le cas encore une fois de réciter vers par vers l'épigramme de Virgile, quand le pasteur Ménélaque s'en va au loin chercher un peu d'ombre et de verdure pour son troupeau: — *Nos patriam fugimus*; — nous quittons, disent les chefs-d'œuvre, nous quittons la terre natale, l'air limpide, le ciel bleu, le grand soleil, la passion italienne, le regard italien; nous quittons les bois, les prairies, les fontaines, et mieux encore les voûtes dorées, les glaces brillantes, les murailles princières; nous allons, Dieu sait dans quel exil, dans quelles régions, dans quelles brumes épaisses et chez quels bourgeois! — Certes, quelque chose de pareil se sera passé dans l'âme du prince se séparant de ces flatteurs honnêtes et respectés de sa fortune, et lui-même il aura gémi sur leur exil.

Cette galerie du château ducal à Lucques est assez célèbre pour que nous n'en fassions pas l'histoire. Elle était un des plus riches débris de cet éphémère royaume d'Étrurie, qui fut un des premiers trônes élevés par Bonaparte, premier consul, comme s'il eût voulu se faire la main à ce métier tout nouveau pour lui et qu'il devait apprendre si vite. Dans le souvenir de ces tableaux de Lucques, on retrouve au premier rang un tableau important du Pérugin, le prédécesseur et le maître de Raphaël; un Gherardo delle Notti, le plus bel ou-

vrage de Gherardo ; le peintre illustre l'avait fait pour le prince Giustiniani, qui fut aussi le protecteur des trois Carrache. Nous autres Français parmi les maîtres de l'école italienne, tout resplendissants de santé et de lumière, à côté de l'embrasement poétique de Gherardo, nous étions fiers de saluer *le Massacre des Innocents* par Nicolas Poussin. C'était là une des perles les plus admirées de la galerie de Lucien Bonaparte, quand le neveu promettait de marcher sur les traces de son oncle le cardinal Fesch ; mais le neveu s'est un peu arrêté en chemiu, comme un homme sage qu'il était, pendant que l'oncle a marché jusqu'à la fin de sa passion, comme un homme riche qu'il était. Plusieurs tableaux du Dominiquin, de Frédéric Baroccio, de Simone da Pesaro, *la Samaritaine* du Guerchin, de sa plus belle manière ; un *enfant Jésus* de Luini, dont les œuvres sont rares ; un Fra-Bartolomeo, remarqué même à Lucques, où le grand peintre a laissé tant de marques de son passage ; *une Naissance du Christ dans l'étable*, par Mazzolino de Ferrare ; un *Hercule*, par Alexandre Allori, le digne frère du peintre de la terrible Judith du palais Pitti (je vois encore sa robe jaune et ses terribles yeux noirs) ; *une sainte Famille* de Rubens ; un *saint François* de Cigoli, signé par l'auteur ; *Hylas enlevé par les Nymphes*, charnante composition de Furini, et d'autres tableaux vénitiens, hollandais, allemands, de toutes les époques des beaux-arts, composent le fonds principal de cette galerie. Avec un peu de soin et de travail, vous pourriez suivre la filiation de ces belles toiles ; chacune d'elles a son histoire authentique, sa filiation reconnue. Les unes ont été commandées aux peintres eux-mêmes par des personnages historiques ; le contrat de vente et d'achat a été conservé. Les autres arrivent en droite ligne de Rome, de Sienne, de Livourne, de Bologne, d'Espagne, de Gènes, de Flandre. La galerie de Giustiniani, la galerie du marquis Boccella, du comte Ghivizanni, en ont fourni plusieurs ; la galerie Citadella, la galerie Esterhazy, la galerie Sardi, la galerie Joseph Bonaparte quelques-uns, et aussi la galerie Buovisi, un Lucquois de la vieille roche, sans oublier la galerie du prince Borghèse, dont le nom se retrouve dans tous les musées de l'Europe. Les églises et les couvents de l'Italie ont aussi cédé quelques-uns de leurs tableaux à la galerie de Lucques. Par exemple le couvent des nonnes de San-Giovanetto, l'église de San-Fridiano, qui ne sont plus que des ruines, protègent de leur souvenir vénéré un tableau d'Annibal Carrache et un tableau de Francia, comme aussi le nom de la reine d'Étrurie se rattache à plusieurs des tableaux de cette galerie commencée par elle. Triste destinée des monarchies modernes ! les trônes des rois durent encore moins que les galeries qu'ils ont commencées. Mais la galerie et le trône, tout s'en va à la fin, hélas !

Nous avons conservé, pour le nommer le dernier, le plus rare et le plus excellent tableau de cette galerie, si nous mettons à part *la Vierge aux Candelabres* ; ce tableau admirable, c'est le *Christ* de Francois Francia. Voilà un homme, voilà un artiste des plus belles époques de l'art. Esprit, génie, fidélité à ses maîtres, constance, courage, honneurs et fortune, gloire et renommée, rien ne manque à celui-là. Il était né à Bologne, au milieu de la philosophie et de la théologie amoncelées à cette place savante, et tout d'abord il avait été un grand orfèvre dans le temps des grands orfèvres, puis un célèbre graveur



en médailles, puis il avait traité l'émail comme un maître. C'est pourtant le même homme dont quelques tableaux, et entre autres le *Christ de Lucques*, se peuvent comparer aux plus beaux ouvrages de Raphaël en personne. Quand Francesco eut achevé ce tableau qui est à Lucques, cette sainte Anne, cette Vierge, ce Christ mort, toute l'Italie du xv<sup>e</sup> siècle battit des mains et poussa des cris de triomphe. En ce temps-là Raphaël était à Rome, à recevoir les hommages universels, comme s'il se fût appelé Léon X. A ce sujet, le Sanzio écrivit une lettre de louanges à Francia, cet autre Raphaël qui donnait à Bologne le mouvement et la vie; et même quand lui, Raphaël, il eut achevé la sainte Cécile qui est à Bologne, il chargea Francia de placer ce chef-d'œuvre dans un jour convenable : — *En même temps, si vous trouvez quelque chose à réparer, faites-le, maître*, disait Raphaël. A peine eut-il ouvert la caisse qui contenait la sainte Cécile, Francia tomba à genoux en versant d'abondantes larmes; le tableau fut placé par ses mains tremblantes non loin du tombeau de la sainte Elena dell'Olio; huit jours après (sa mort est digne de sa vie), Francia était mort, écrasé par la contemplation de la sainte Cécile de Raphaël!

Telle est cette galerie du prince de Lucques. Elle peut ajouter de grandes richesses à celles que possède le musée du Louvre. Sans nous réjouir du deuil de l'Italie, nous avons le droit d'en profiter. Nous avons en cette affaire des nations rivales qui sont plus riches que nous peut-être, mais qui aiment les chefs-d'œuvre moins que nous. Il faut donc que nous nous rappelions cette fois tout ce que nous avons déjà perdu à des ventes célèbres, l'André del Sarto à M. Laffitte, le *Congrès de Munster* au duc de Berry, l'*Amiral Trump* de Rembrandt, et surtout l'admirable Claude Lorrain qui appartenait à M. Erard; à cette heure, le musée du Louvre ne possède pas un seul Raphaël digne d'être comparé à la *Vierge aux Candélabres*. Songez aussi que c'est là désormais la seule manière dont nous puissions nous procurer ces merveilles. La victoire ne donne pas, elle vous prête pour vous reprendre à l'instant même ce qu'elle vous a prêté, et alors que de regrets, que de douleurs, que de places vides dans les musées du conquérant!

M. Thiers, qui est bien, quand il s'y met, le plus admirable et le plus charmant enthousiaste des beaux-arts, qui les aime avec la passion d'un grand seigneur, mais d'un grand seigneur qui n'est pas assez riche pour payer les chefs-d'œuvre, M. Thiers m'entendant un soir lui raconter cette histoire des tableaux de mon prince le duc de Lucques : — Que sont devenus, me dit-il, le Raphaël et le Francia? — Mon Dieu! répondis-je, à l'heure qu'il est, par cette pluvieuse nuit de l'automne, vous ne devineriez jamais, avec tout votre génie, en quel triste lieu la vierge de Raphaël repose sa belle tête, dans quelles horribles ténèbres est plongé cet étincelant Francesco?... Figurez-vous que Raphaël et Francesco sont déposés à la douane; ils sont là, les malheureux exilés, au milieu des soieries, des sucres, des flanelles, des savons, des indigos et des tabacs; ils sont là, ne comprenant rien à ces sombres voûtes, à ces bruits étranges, à ces horribles odeurs. C'est encore et toujours l'églouge de Virgile, que je vous citais tout à l'heure :

. . . . Ah! silice in nudâ connixa reliquit!



A ces mots, je vis M. Thiers tout ému ; il écoutait mon récit avec une profonde stupeur : — Serait-ce par hasard à la douane de France qu'on aurait retenu Raphaël et Francia ? — A la douane de Paris, monsieur le ministre ! La douane, de ses grosses mains stupides, a pris au collet le grand Francesco, elle a retenu la sainte Vierge divine par le pan de sa robe ; elle leur a demandé leur passeport, comme si ces grandes beautés ne devaient pas passer partout dans un pays comme la France, et gouverné par M. Thiers!...

Ici, le ministre se leva, il demanda son chapeau, et il allait pour sortir. Notez bien qu'il était une heure du matin.

— Où allez-vous ? lui dit une petite voix toute-puissante ; où allez-vous si tard ?

— Eh ! je vais à la douane, reprit-il, je vais délivrer le Francesco et le Raphaël.

En effet, le lendemain nos deux chefs-d'œuvre, rendus au soleil, un pâle soleil français, il est vrai, mais enfin, nous donnons notre soleil tel que nous l'avons, faisaient leur entrée triomphale dans cette étroite et misérable auberge qu'on appelle le ministère des affaires étrangères. Là, grâce au maître qui l'habitait, les deux exilés furent entourés d'égards et de respects ; les plus grands seigneurs de Paris, c'est-à-dire les hommes les plus intelligents, venaient en toute hâte pour saluer les deux chefs-d'œuvre. Des hommes de tous les partis, pour rendre leurs devoirs au Raphaël, au Francia, sont accourus à l'hôtel du ministère des affaires étrangères, bien étonné de les y voir. Plus d'une fois M. Thiers, au milieu de ces immenses travaux dont personne n'a l'idée, au plus fort de cette ardente improvisation qui ne se repose ni la nuit, ni le jour, venait saluer le Francia et le Raphaël. Qu'il était heureux et fier de les recevoir ! qu'il était inquiet de ses illustres hôtes ! comme il en faisait les honneurs à la France ! quel démenti il donnait à la douane ! comme il se prosternait devant le Francia !... Jamais vous n'avez vu de passion plus vraie et mieux sentie. Eh bien ! M. Thiers a laissé partir la vierge de Raphaël. « Seigneur, lui disait-elle, l'adorable Vierge, comme disait cette belle Hortense Mazarin à Louis XIV : — *Vous êtes roi, vous m'aimez, et je pars !* » M. Thiers a même laissé partir le Francia, non pas sans regret, je vous assure, non pas sans s'être bien consulté lui-même pour savoir si enfin, à la rigueur, il n'achèterait pas cette dernière toile qui lui faisait tant d'envie, et il y a renoncé. C'est qu'en effet celui-là aussi il est véritablement un grand seigneur, moins la richesse. Si ceux-là qui l'accusent tout bas, ceux-là qui lui reprochent une fortune imaginaire, qui parlent si bien de l'or entassé dans les prétendus coffres de M. Thiers ; si ceux-là avaient pu le voir, comme je l'ai vu, lui le maître, résistant à la tentation du Francia, et se contentant enfin de quelques copies maladroites, ceux-là auraient bien compris, et plus qu'on ne saurait le dire, tout le désintéressement d'un ministre tout-puissant, qui, en fin de compte, ne se trouve pas assez riche pour donner 20,000 francs d'un chef-d'œuvre qui lui convient.

De Lucques à Pise, il n'y a qu'un pas, le temps de dire adieu à cet adorable petit coin de terre, le temps de se préparer à revoir les grands monuments, le *Campo Santo*, le *Dôme*, la *Tour penchée*. La ville s'est retirée pour laisser

plus d'espace à ces trois idées jetées là. Cette tour qui nous menace jusqu'à la fin des siècles d'une chute éternelle, cette église qui se sent de Byzance et qui précède la renaissance, comme Dante précède Michel-Ange; ce vaste cimetière qui a dévoré ses morts, laissant intacts leurs noms et leur gloire, tout ce passé qui repose là et qui se tient debout par la seule force des souvenirs, savez-vous rien de plus poétique? Mais, hélas! cette ville de Pise s'est enrichie, peut-on dire enrichie? d'un autre monument funèbre. Voyez-vous sur l'Arno, encore tout chargé des débris de l'orage de la veille, ce vieux palais qui s'avance gravement? Les portes en sont fermées, les fenêtres fermées; tout est mystère et silence autour de ces murailles; la petite église de la Sainte-Épine, ce mignon chef-d'œuvre du grand Nicolas de Pise, semble regarder le sombre palais avec un profond désespoir. Qui que vous soyez, voyageur, quelle que soit la couleur de votre drapeau, découvrez-vous devant ce palais, car c'est là qu'elle est venue mourir, loin de sa patrie, loin de sa famille, cette jeune, belle et adorée princesse Marie d'Orléans, ce grand artiste. Sur ces bords, dans ces murs, entre ces vieux monuments dont elle creusait tous les secrets, dans le silence de cette ville qui ne vit plus que par les souvenirs, elle est venue s'éteindre, jour par jour, heure par heure, cette noble personne que la France avait adoptée d'un amour unanime, cet illustre défenseur de la Jeanne d'Arc, insultée par Voltaire. Malheureuse jeune femme! Elle était toute la poésie du château des Tuileries; elle était la popularité incontestable, incontestée de cette famille royale; elle était l'honneur de ce musée de Versailles, ouvert à tant d'œuvres médiocres, elle était l'espérance et l'amie de ses confrères les artistes et les poètes, qui ne la remplaceront jamais... La ville de Pise, qui ne pleure plus guère, elle a tant pleuré! a pleuré cependant cette illustre étrangère; elle l'a adoptée comme un de ses martyrs. Maintenant quand vous passerez par ces rivages, les artistes italiens, ces ingénieux copistes de tous les chefs-d'œuvre, vous offriront la copie du *Baptistère*, ou bien la copie du *Dôme*, de la *Tour penchée*, du *Campo Santo*, ou enfin la main de la princesse Marie, cette main pâle, effilée, mourante, si remplie d'aumônes et de chefs-d'œuvre qu'elle commençait à répandre... De tous ces souvenirs de gloire et de destruction, est-il besoin de vous dire le souvenir que j'ai choisi?

Entendez-vous, voyez-vous là-bas quelque chose qui chante et qui brille, c'est Florence! Enfin donc, je la revois, je la tiens, je l'entends, je la reconnais à son élégant murmure, à sa bonne grâce naturelle, à son hospitalité souriante, c'est bien elle, c'est Florence! la ville de la fête éternelle. C'est la cité neutre où viennent s'ébattre toutes les intelligences vagabondes de l'Europe. Florence, c'est le musée ouvert à tous. Une fois dans ces nobles murs, vous êtes chez vous. Rien ne vous gêne, rien ne vous presse, pourquoi partir? Où donc aller pour être mieux? Où trouverez-vous plus d'esprit, plus de beauté, plus d'effusion, plus de bienveillance? Allons, battons des mains, et s'il se peut, ô mon cœur, contenez-vous. Patience, allons un peu, nous reconnaitrons toutes choses, une à une. Certes, l'Arno arrose toujours les mêmes bords; certes, le Michel-Ange et le Benvenuto vont encore une fois venir au-devant de nous; certes, rien n'est changé ni dans le vieux palais, ni au palais Pitti,

dignes demeures de ces grands marbres et de ces nobles toiles, l'honneur du génie des hommes dans tous les siècles. Hâtons-nous lentement, nous retrouverons en entier notre admiration et notre enthousiasme et notre bonheur d'il y a deux ans déjà. Et en effet, j'ai retrouvé Florence tout entière, peut-être même plus belle et plus sereine ; car à coup sûr les arbres des Cascines sont plus touffus, les bronzes des places publiques sont plus durs, les marbres des musées ont gagné peut-être une vie nouvelle. Non certes, jamais le Michel-Ange n'a pas été plus grand, jamais le Titien n'a jeté un éclat plus vif, jamais la jeune femme adorée d'André del Sarto ne m'avait paru plus charmante ; oui, vous voilà, toujours enveloppée dans votre beauté éternelle, vous qui êtes la Vénus pudique ! Voilà l'Apollon debout encore sur son piédestal ; à Paris, on le disait brisé par le Charles-Quint ; le Charles-Quint et l'Apollon sont encore les deux gloires de la Tribune ; la Vénus du Titien est restée transparente et calme comme au premier jour ; la Vierge à la chaise et le Léon X sont encore aujourd'hui les plus excellents représentants du génie de Raphaël ; à sa place ordinaire, le Salvator Rosa éclate et gronde. Les trois parques filent encore les destinées des mortels ; cette fois, plus de soie et plus d'or dans ces fils sévères, le chanvre même de cette trame tissée par Michel-Ange est rude à la vue, rude au toucher. Sur les places publiques s'élèvent aussi haut que jamais les chevaux et les héros de Jean de Bologne. Savez-vous qu'ils ont découvert là-bas un nouveau portrait de Dante leur fondateur ? Il était déjà bien beau comme le peintre l'avait rêvé. Comme aussi le cloître tant soit peu profane de *Santa-Maria-Novella* se parfume encore des plus suaves et des plus coquettes odeurs ! Honneur et gloire à Florence ! Elle est immuable, elle est immobile, elle se repose dans sa paix et dans son bonheur de chaque jour ; elle a tant payé son tribut aux révolutions passées qu'elle se sent à l'abri des révolutions à venir. Vive la Florence de Dante, vive la Florence de l'Arioste, vive la Florence de Michel-Ange, et vive la Florence de Raphaël ! Seulement, effacez la Florence des Gibelins et des Guelfes ; elle ne veut plus vivre que pour les beaux-arts, pour la sainte poésie, pour la grande sculpture, pour les toiles chargées de couleurs et de génie ; puisque Savonarole est dans le bûcher, qu'il y reste ; nous autres, le soir venu, à la douce clarté de la lampe, nous relirons, s'il vous plaît, les histoires amoureuses du *Décaméron*.

Quand j'arrivai à Florence, la ville entière était occupée d'une heureuse nouvelle. Deux enfants de son adoption, la princesse Mathilde Bonaparte de Montfort et le comte Demidoff venaient d'être fiancés le matin même ; la joie était universelle. Cette Florence, qui a de la sympathie pour toutes les grandeurs, ce riant exil des rois sans trône et sans patrie, s'était éprise d'amour pour la jeune et belle fille de l'ancien roi de Westphalie. Elle l'avait reçue tout enfant dans ses bras ; et lorsque l'enfant eut perdu sa noble mère, Florence l'avait adoptée comme sienne. Ainsi, la princesse Mathilde avait grandi dans tous les enchantements, ou du moins dans toutes les consolations de l'Italie. Et maintenant, à dix-huit ans tout au plus qu'elle peut avoir, Mathilde de Montfort n'est pas seulement la plus belle princesse du monde, ce ne serait pas assez dire, elle est tout simplement la plus belle personne de l'Europe.

Elle a le front , elle a le regard , elle a la démarche d'un Bonaparte ; elle a les pieds , les mains , la taille , la grâce parfaite , le teint charmant d'une Parisienne. Même quand elle n'est qu'une jeune fille ravissante et s'abandonnant au bonheur de l'heure présente , regardez-la , et vous trouverez quelque chose de l'aigle , qui perce tout au travers de cette dix-huitième année innocente et naïve. Ajoutez qu'elle est la plus noble dame du monde. Par son oncle Napoléon Bonaparte (et comme il l'eût aimée , le vieux soldat ! comme il eût abrité sa tête grisonnante à l'ombre de tous ces printemps chargés de roses !), la princesse Mathilde marche légèrement à la tête de la noblesse moderne ; pas une origine nouvelle qui ne se rattache à son origine , pas un bâton de maréchal qui ne porte ses armoiries , pas un gentilhomme de l'épée qui n'ait été un des soldats de sa famille ; en même temps elle appartient par sa mère à ce que la vieille noblesse a de plus antique et de plus auguste. Figurez-vous cette noble personne , ainsi chargée de cette double auréole , entrant tout d'un coup à Paris par l'arc de triomphe de l'Étoile ! Elle cependant , elle n'a jamais songé à de si grandes destinées. Elle a été tout simplement une jeune fille ; elle en a eu la modestie , la grâce décente , l'aimable réserve , le bon cœur ; elle a arrangé ses espérances , non pas selon sa fortune passée , mais selon sa fortune présente ; elle a modéré , par son exemple et par sa profonde soumission à la Providence , les inquiétudes d'un père qui ne peut pas oublier qu'il a été le frère de l'Empereur , et que lui-même il a été longtemps un roi obéi et écouté. Aussi , de toute cette grande famille d'illustres exilés , c'est cette enfant qui a porté le plus légèrement ce grand nom de Bonaparte. Elle a jeté surtout cet exil je ne sais quel parfum d'innocence et de jeunesse qui eût sauvé les Bonaparte de bien des erreurs , s'ils avaient voulu comprendre tout ce qu'il y avait de providentiel dans la résignation ingénue de leur belle parente. Et quand enfin , dans cette même Florence qui est sa seconde patrie , la princesse eut rencontré le jeune homme qui la devait aimer , sa destinée fut accomplie , elle rendit grâce au Ciel , qui lui donnait ainsi une grande position dans le monde sans que ce fût là une position politique ; elle rendit grâce au Ciel , qui lui ouvrait les portes de la France , de cette France tant aimée , sans appeler à son aide les révolutions et les batailles ; ainsi , satisfaite des chances heureuses du présent , elle laisse aux hommes de sa famille les chances de l'avenir. — Toute la ville de Florence a battu des mains à cet heureux mariage. Les deux jeunes fiancés ont paru dans la même loge au théâtre ; où des fleurs ont été présentées à la princesse ; et que de bonheur elle avait dans les yeux ! C'est là , au reste , une des plus aimables coutumes de l'Italie , ces fiançailles qui précèdent le mariage. Cet amour à ciel et à terre ouverts est un touchant spectacle. Une fois fiancés , les jeunes gens vont ensemble , bras dessus bras dessous , suivis d'assez loin par les grands parents ; ils peuvent se voir et s'entendre tout à l'aise. En France , au contraire , on vous montre d'abord les jeunes filles à marier tant qu'on peut vous les montrer ; puis , à peine avez-vous l'intention de leur parler de mariage , aussitôt la jeune fille disparaît jusqu'au grand jour du serment solennel. Jusque-là , tout le monde peut la voir , excepté celui qui prétend à sa main , si bien que le malheureux en question fait , à vrai dire , la plus piteuse des figures. Parlez-moi , au con-



traire, des fiancés en Italie; ils arrangent leur vie à l'avance, ils disposent toutes choses pour leur bonheur à venir, ils apprennent à connaître leur caractère réciproque, ils ne cachent pas leur amour comme un crime, mais au contraire ils s'en glorifient comme de l'accomplissement d'un devoir. — J'ai eu l'honneur d'assister à ces fiançailles presque royales. A la maison de campagne du prince Jérôme Bonaparte, à Quarto, une aimable maison autrefois habitée par M. Thiers, toute la ville s'est portée : les plus grands seigneurs, les plus belles dames, et les plus jeunes. Du haut de ces jardins suspendus sur la ville, l'œil enchanté parcourt Florence tout entière, ses jardins, ses dômes, ses campagnes, sa verdure éternelle, son beau ciel, ses sombres monuments, tout ce qui est resté sa poésie, tout ce qui a été son histoire. — De ces hauteurs, vous descendiez dans les beaux jardins de San-Donato du comte Demidoff. Depuis deux ans, les jeunes arbres sont devenus de vieux arbres, le palais s'est achevé et complété; déjà les vastes salles étaient toutes disposées pour la fête, déjà le statuaire et le peintre avaient accompli une grande partie de leur tâche; la maison se remplissait, comme par enchantement, des vieux meubles de la république florentine, ramassés çà et là dans les splendides débris du passé. La royale fiancée elle-même faisait déjà les honneurs de ces salons, de ce palais, de ces jardins, de cette table opulente où venaient s'asseoir les plus grands noms de l'Europe. Dans les bosquets, la musique militaire jouait toutes sortes de mélodies italiennes, sans oublier l'air de *Guillaume Tell* : ô *Mathilde* ! Ah ! certes, voilà comment il fait bon être un jeune amoureux ! Voilà à quoi vous servent les palais, les marbres, les toiles peintes, les meubles somptueux, les eaux jaillissantes, les diamants, les perles, les chefs-d'œuvre de tout genre ! et surtout voilà à quoi vous sert l'amour et la jeunesse ! Ah ! certes, dans un pareil bonheur on peut laisser toute l'Europe se diviser pour la question d'Orient. Et que vous importent toutes les questions de l'Europe, quand vous emportez de toute la vitesse de vos chevaux anglais, au milieu de la bénédiction des pauvres, des vers du poète, des *vivat* de toute l'Italie, à la barbe de tous les princes à marier sur cette terre, la plus belle, la plus jeune, la plus charmante, la plus noble jeune fille de l'univers ?

Bien à regret, après quatre ou cinq jours de tous ces enchantements, je quittai Florence; je la laissai au milieu de ses joies et de ses fêtes. La ville se préparait, pour le lendemain, à une course de chevaux, qui fut brillante et dans laquelle se distingua le beau cheval de M. de Lowemberg. — La sortie de Florence est austère et triste; vous jetez à chaque instant un dernier regard de regret sur cette ville encore endormie : adieu, lui dites-vous tout bas, adieu à ces amis de la patrie italienne toujours prêts à vous recevoir; adieu à ces jeunes femmes qui sont restées ou qui sont devenues des Florentines; adieu à ces grands noms si bien portés; adieu à ces musées de chaque maison qui vous sont ouverts la nuit et le jour; surtout adieu à vous, mon bon et cher Orloff, homme de tant de verve et de tant d'esprit, la plus tendre et la plus franche hospitalité de Florence; adieu, adieu, je reviendrai l'an prochain, si Dieu le veut.

Personne ne va plus vite qu'un homme triste. Il n'a rien à voir en son

chemin, rien ne l'intéresse, rien ne lui plaît; il en veut au cheval de poste d'aller si lentement. Hélas! il n'est pas seulement triste de n'être pas arrivé, il est malheureux d'être parti. Le même soir, nous étions à Bologne, et nous trouvions que la ville était sombre, que les monuments étaient grêles, que sa tour penchée était misérable. Rien n'allait bien dans la ville à notre sens. Notre premier soin, ç'a été de demander des nouvelles de Giacomo Rossini, qui s'est enseveli, on ne sait pourquoi, dans sa mauvaise humeur et dans Bologne. Singulier tombeau! et j'imagine qu'avec de bons yeux vous pourriez lire cette inscription funèbre sur la pierre tumulaire : *Robert-le-Diable par Meyerbeer*. — Quoi qu'il en soit, Rossini s'est réfugié dans cette ville; là il dépense dans le plus misérable des *far niente* les restes précieux de ce beau et fertile génie qui en fera à tout jamais l'une des gloires de l'Europe moderne. Là il vit obscurément, ou plutôt il meurt en détail, ne se doutant guère que le bon Dieu ne met pas au monde des hommes comme lui sans leur imposer pour condition le travail, l'amour de la gloire, l'obéissance à l'inspiration, la reconnaissance pour l'humanité tout entière, qui répète votre nom avec toutes sortes de louanges. Hélas! cette boutade de Rossini, cet exil volontaire, ce retranchement de la vie publique, Rossini a fini par les prendre au sérieux. Il s'est oublié lui-même dans ce désert. Il a renoncé au bruit, au mouvement, aux amitiés illustres; que dis-je? il a renoncé à la gloire. On le cherche en vain dans tout Bologne; vous diriez, quand vous demandez : où est-il? que vous demandez un homme mort depuis des siècles! Cet homme si riche qu'il pourrait acheter sans trop se gêner deux ou trois principautés souveraines de l'Italie, il a vendu par économie sa maison de Bologne, se réservant une petite place dans les combles, sous le toit, comme il faisait sous le toit du Théâtre-Italien. C'est là qu'il habite lorsqu'il vient à la ville pour acheter lui-même son poisson et ses légumes! Et pas un pauvre ne sait son nom! et pas une jeune caudatrice ne sait où le trouver quand elle a besoin d'un conseil! Et la France elle-même lui écrirait à genoux pour sauver son Opéra qui se meurt, pour lui demander une messe des morts pour son empereur qui revient, ou tout simplement une marche guerrière pour les batailles à venir, la France entière aurait beau affranchir sa lettre à Rossini, elle n'en recevrait pas de réponse. Voilà donc comment elle est payée de tant d'adoration et du grand nom qu'elle a fait à ce grand artiste, et de la fortune qu'elle lui a donnée! Passez en revue toute l'histoire, relisez la biographie des poètes couronnés au Capitole, des généraux vainqueurs dans les champs de bataille; bien plus, faites-vous redire l'histoire des plus belles courtisanes de la Grèce et de l'Italie, quand la beauté était tout une croyance, et vous verrez que pas un de ces privilégiés de la poésie, de la bataille ou de l'amour, n'a été payé et adoré comme l'a été en France Rossini.

Nous faisons donc en sorte, nous qui l'avons vu dans sa gloire, de ne pas rencontrer le maître dans Bologne et dans son humiliation volontaire. On nous eût dit : venez par là, sous les arcades, vous allez le voir, que nous eussions passé de l'autre côté. Heureusement que cette ville du pape possède encore, pour accueillir dignement les étrangers, un hôte affable et bienveillant, dont la gloire va grandissant toujours, un habitant illustre, qui est venu se fixer dans

cette ville pour lui donner un peu de mouvement et de vie; un être fêté en France autant que l'a été Rossini, et qui doit se souvenir de la France avec orgueil, car il a été logé en plein Louvre : un musicien enfin, un moins grand musicien que Rossini, il est vrai, mais dont l'inspiration ne s'est jamais arrêtée, dont l'enthousiasme sortira vainqueur de tous les nuages, divin génie à qui rien ne résiste, qui marche environné d'harmonieux concerts, qui subjugué toutes choses, qui renverse tous les obstacles, d'une beauté éternelle; cet hôte bienveillant, ce pouvoir souverain dans Bologne, ce génie que nul n'a jamais vainement invoqué, vous l'avez déjà nommé sans doute, c'est la sainte Cécile de Raphaël.

Comme aussi nous saluons les trois Carrache, nous respirons à la hâte cette odeur de poésie, de théologie et de médecine, nous parcourons ce cimetière tout neuf, tout disposé, et qui n'attend plus que des morts; nous grimpons dans certains greniers de la ville tout remplis de tableaux à vendre et que personne n'achète, tristes débris des galeries qui ne sont plus. Et quand nous avons pris congé encore une fois de la sainte Cécile, nous quittons Bologne, nous traversons le duché de Modène, où la révolution de juillet n'est pas reconnue; c'est bien le cas de s'écrier que l'exception prouve la règle. Nous passons la nuit à Parme, dans une auberge qui place un marbre noir sur sa porte, à chaque tête couronnée ou découronnée qui l'habite, même une heure. Pour le nombre des rois détrônés, en comptant la souveraine de Parme, l'hôtellerie des sept rois détrônés, à Venise, l'hôtellerie de *Candide* ne saurait se comparer à l'hôtellerie de Parme. — Nous traversons le Pô dans un bateau mouvant, l'eau était sombre et grondeuse; nous saluons au loin le port et la plaine de Lodi; toute notre histoire d'Italie se montre à nous, un peu effacée par les bois, par la verdure, par cette immense culture qui la couvre de son riche manteau. Voici enfin Milan, la ville à la couronne de fer; ce n'est plus l'Italie tout à fait, c'est un je ne sais quoi d'italien et de français tout à la fois, très-beau, très-grand, et fort triste à voir. Là, tout se fait en silence, tout obéit, et même la fantaisie; le soldat allemand, le meilleur bon homme de la terre, devient morose et taquin en Italie. Ce beau soleil lui porte sur les nerfs, cette vivace population l'altriste, toute cette joie l'afflige; il monte la garde devant des idées, devant des espérances, devant l'avenir. Or, le moyen de se plaire à son *qui vive?* quand on s'entend répondre : — qui vive? — c'est la liberté! — qui vive? — c'est l'espérance! — qui vive? — c'est l'Italie! — qui vive? — c'est l'avenir, qui marche et emporte toutes choses. Belle et sainte Italie! comme on l'aime quand on la voit heureuse! Comme on l'aime, quand on la voit souffrante! Qu'elle est vive dans sa joie! qu'elle est grande dans sa douleur, et comme un peu de liberté lui va bien!

A Milan, nous courbons la tête; on nous demande qui nous sommes; nous disons tout bas notre profession d'écrivain dont nous sommes si fier; et quand la police nous vient demander : — Quand partez-vous? — nous répondons, en relevant la tête : Tout de suite, tout de suite, rien que le temps de monter sur le dôme à travers toute cette armée de marbre qui se tait encore, mais qui entonnera quelque jour l'*Hosanna in excelsis* de la liberté italienne. Ce dôme peuplé de tous les caprices des siècles chrétiens, de toutes les croyances



des siècles politiques ; ce dôme dont la statue de l'empereur Napoléon n'est pas descendue, même quand elle descendait de la colonne ; ce dôme, c'est tout une histoire à écrire, que dis-je, c'est tout un poëme ; mais laissons ce noble poëme se dénouer convenablement dans les régions de l'infini. — Ainsi, encore une fois nous voilà parti. En vain Venise nous réclame et nous appelle de sa voix stridente sous le masque. — Nous irons te saluer dans ta misère un autre jour, ô Venise ! — Nous quittons Milan le même soir, non sans nous raconter toutes les beautés du *Mariage de la Vierge*, ce grand drame de Raphaël, non sans visiter le Léonard de Vinci de la bibliothèque, non sans nous arrêter à cet arc de triomphe du Simplon, qui s'appelle l'*Arc de la Paix*. A la bonne heure ! élevez des arcs de triomphe à la paix. C'est elle qui a sauvé l'Europe. C'est elle qui a protégé, relevé, ranimé, défendu, éclairé toutes ces ruines. C'est elle qui a remis en honneur tous ces chefs-d'œuvre. Elle a tracé ces grands chemins élevés par la guerre et détruits par elle. Elle a aplani les montagnes, comblé les vallées, taillé les marbres ; elle seule peut tout faire, elle sera quelque jour la liberté ; elle est la paix aujourd'hui. Élevez des arcs de triomphe à la paix ! — Nous sommes à Turin en deux jours ; Nice n'est pas loin, mais elle n'est plus sur notre route ; hélas ! elle est tout proche, qui nous jette à l'âme son souffle embaumé. Ce jour-là, toute la ville de Turin était en rumeur ; pas une chambre n'était vacante dans les auberges ; ainsi le voulait le congrès scientifique. Messieurs les savants patentés du roi de Sardaigne s'étaient réunis, non pas pour voir l'Italie, non pas pour s'abandonner à cette facile et transparente oisiveté de la poésie et des beaux-arts, mais le dirai-je ? pour parler, chacun de son côté, de la science ; celui-ci de la géologie, celui-là de l'étoile qu'il a retrouvée, cet autre d'une plante rapportée d'Amérique, cet autre enfin de quelques vieux livres tout pondreux arrachés à la pourriture. Les insensés et les ingrats ! comme s'il y avait dans le monde une autre terre que la terre de l'Italie, d'autres étoiles et d'autres soleils que les étoiles et le soleil de l'Italie ! comme s'il y avait quelque part des fleurs plus belles et une autre poésie divine dans les livres ! Des savants en Italie ! des géologues, des astronomes, des pédants ! quelle misère ! Des gens qui se réunissent pour discuter quand ils pourraient tout voir et tout entendre et tout admirer sans rien dire ! les malheureux !

Cette fois en quittant Turin, dites adieu à l'Italie. Vous allez passer bientôt de cette affable et enivrante nature dans une nature austère et quelquefois terrible. Encore quelques pas, et vous touchez aux neiges et aux glaces du mont Cenis ; encore quelques pas, et tout va disparaître, même les dernières et pâles violettes dans le gazon attristé. Jamais transition ne fut plus brusque. Vous arrivez à Suze le soir, l'arrivée est triste. Vous frappez à la porte de l'auberge, la porte s'ouvre à regret, l'auberge est maussade, son vin est amer, son hospitalité est silencieuse, son lit est froid. La nuit, votre sommeil est inquiet, vous entendez toutes sortes de bruits étranges. Je le crois bien ; ce ne sont déjà plus les bruits de l'Italie. Le jour venu, vous voyez tomber sur vous un pâle rayon de soleil, tout blême et tout grelottant, enveloppé dans son manteau de neige. Pour la première fois, vous aussi, vous vous mettez à grelotter. Malgré vous, votre regard attristé se reporte en arrière, et vous voilà poussant un grand soupir de regret en vous rappelant les arts, la poésie, la beauté,



l'amour, les palais, les chansons et le soleil là-bas. — Quoi donc! moi qui reviens de Nice et de Gênes, de Lucques et de Florence, moi qui étais naguère Toscan et Lombard, il faut que je gravisse ces rudes sommets! Voilà donc là-haut les neiges et la froidure qui m'attendent! Cependant on prend son manteau, et l'on se met péniblement à gravir ces roches pénibles. Quels rochers! Certes, ceux-là ne vont point s'aplanissant sous vos pas comme la rivière d'Orient ou de Gênes; mais plus vous marchez, et plus ils se dressent devant vous, mystérieux, sombres, silencieux. Nous étions encore loin de l'hiver, il est vrai, mais nous parcourions les domaines de l'hiver. Dans ces montagnes, tout appartient à l'hiver, même la fleur dans l'herbe, même le fruit sur l'arbre, même le flot dans le lac. La fleur est pâle et mourante, le fruit est vert, l'eau du lac est glacée. La glace est si près de nous, la neige est si proche! La glace et la neige se sont éloignées de quelques pas à peine, et au premier signal de leur maître et seigneur, l'hiver, elles vont recouvrir toutes choses, maisons, vergers, fondrières; la vie s'arrêtera tout d'un coup, tout d'un coup la vallée sera comblée, et vous n'aurez plus qu'une masse de glace sans mouvement, sans bruit, sans couleur. O l'Italie! ô le soleil! ô la couleur! ô l'Arioste! ô Raphaël! ô la Fornarina divine! Ainsi, vous marchez tout le jour comme marchent les ombres dans Virgile. Le cheval ne hennit plus, le chien n'aboie plus, l'homme ne pense plus, on marche et voilà tout. Seulement, car le bon Dieu est si bon, de temps à autre, à l'abri de la montagne, dans le coin le plus calin du côté, vous rencontrez encore un petit jardin presque verdoyant, un buisson chargé de ses baies éclatantes, une poule qui se chauffe au soleil, et sur le toit de la chaumière, à côté de la transparente fumée, un coq qui chante ses triomphes, dont il est étonné lui-même. En même temps, du haut de la montagne, descendent à pas lents d'immenses troupeaux de bœufs, des moutons bêlants, des chèvres capricieuses, des bergers joufflus; les uns et les autres, ils ont vécu pendant six mois là-haut, tout là-haut, au-dessus des glaces et des neiges, dans une herbe épaisse, dans une rosée bienfaisante, sur les bords d'un lac nourricier, heureux, libres et riches comme on ne l'est pas. Mais en même temps que l'hiver descendait ici, l'hiver remontait là-haut, l'hiver a chassé de leurs pâturages et de leur toit de chaume ces troupeaux et ces bergers; aussi faut-il voir l'étonnement et la terreur des jeunes taureaux et des génisses nés près du soleil, sous les doux abris du printemps, et tout d'un coup se trouvant transportés dans ces sentiers difficiles, au bruit des torrents et des avalanches. — Rude journée, cette journée consacrée à franchir la montagne; mais prenez patience, demain, pas plus tard, je vous conduis dans un beau petit endroit où le soleil est chaud, où l'air est tiède comme l'eau, où de vieux arbres se balancent doucement sur la mousse épaisse. Nous sommes à Aix en Savoie, en effet; le charmant village est encore tout habité par les baigneurs, la cavalcade matinale est partie, chaque sentier est rempli de cris de joie, le lac transparent est chargé de ses légères barques. Au sommet de la montagne, les anciens maîtres de la Savoie ont choisi leur sépulture. Ce lac du Bourget est une œuvre inspiratrice. Il reflète de la façon la plus calme toute cette belle nature; assis sur ses bords, je résumais de mon mieux tout ce voyage, et je me disais, au souvenir de ces honnêtes enchantements: — Est-ce bien possible,

ô mon Dieu , que je sois si heureux ? Est-ce bien moi qui me trouve encore tant de bonnes passions dans le cœur , moi qui viens de voir tant de chefs-d'œuvre , qui ai traversé tant d'avenues et de paysages , moi qui ai foulé tant de nobles ruines ? Le moi d'hier dans les neiges , est-ce donc le moi d'aujourd'hui sur ce beau lac ?

Que vous dirai-je ? Voici Genève et son lac , et ses montagnes ; nous saluons le Jean-Jacques Rousseau de Pradier , dans son île de verdure . La statue est belle et grande , elle est admirablement placée ; elle a donné une grande popularité à l'artiste des mains duquel elle est sortie . De Jean-Jacques Rousseau , nous allons à Voltaire ; mais Voltaire n'a pas de statue à Ferney , la statue de Voltaire est placée sous le vestibule du Théâtre-Français , où elle manque d'air . Ferney ! quelle ruine sans grandeur , sans majesté ! quelle misère ! Dans ce dernier séjour du plus grand esprit qui ait agité et réveillé le monde , il n'y a rien qui parle ni à l'âme ni aux regards ; figurez-vous une ferme mal tenue , la maison est de la plus chétive apparence . La fameuse chapelle élevée à Dieu par Voltaire : *Deo erexit Voltarius* , est une grange , ou , pour dire plus vrai , un chenil . Vous pénétrez dans un rez-de-chaussée humide et sale ; une servante assez éveillée pour l'endroit vous montre , en se moquant de vous , un mauvais tableau représentant *l'Apothéose de Voltaire* . Ce tableau avait été commandé par Voltaire lui-même à quelque barbouilleur du hasard ; mais si l'exécution est exécrable , la pensée n'est pas modeste : Voltaire est conduit au temple de l'immortalité par *Zaïre* , *Alzire* , *Mahomet* , *Mérove* , *la Henriade* , par *la Pucelle d'Orléans* elle-même , qui certes y met de la complaisance ; chemin faisant , le héros foule ses ennemis sous ses pieds , Fréron , Nonotte , Patouillet . — La chambre à coucher est digne du salon , un lit où je ne ferais pas coucher ma jolie chienne , une tapisserie de *Catherine le Grand* , qui devait être un *mauvaise brodeur* ; des magots médiocres , dont nos marchands de curiosité ne voudraient pas pour vingt-quatre sous ; un grand tuyau en terre cuite représentant , dit-on , un tombeau vide , et , pour compléter ce triste ensemble , un registre de visiteurs , mais un registre si bête , que ce serait à faire sortir Voltaire de son tombeau , si on ne s'était pas avisé de l'enterrer au Panthéon . — Messieurs , vous dit la soubrette , vous n'écrivez rien sur notre livre ? — Eh ! qu'en voulez-vous faire ? lui dis-je , vous avez assez de quoi lire . Dieu merci . — C'est que , messieurs , ajouta l'égrillarde fille , ma jeune maîtresse est là-haut qui voudrait bien savoir quelles bêtises vous écrivez .

Tenez , madame , cette promenade à Ferney m'a convaincu que la gloire , comme tout le reste , a besoin d'être parée . Voltaire , de son vivant , vaniteux grand seigneur comme il était , pouvait bien se contenter de ces colifichets méprisables ; mais Voltaire mort est logé trop à l'étroit dans ces quatre mauvais murs . Ceci me rappelle un mot innocent de M<sup>me</sup> Hamelin , cette femme dont l'esprit était redouté même de l'empereur Napoléon , qui n'avait peur que de l'esprit . J'étais un jour à côté d'elle au théâtre , et je lui montrais , tout en face de nous , une des plus grandes renommées féminines de ce siècle . M<sup>me</sup> Hamelin regarda la dame avec cette attention maligne qu'elle prête à toutes choses , après quoi elle me dit sérieusement : — Savez-vous ce que cela prouve ? Cela

prouve qu'il n'y a pas une seule femme à qui il soit permis de porter un chapeau fané.

Trois jours après, à sept heures du soir, deux hommes descendaient de voiture sur le boulevard des Italiens, au plus éclatant moment de la soirée, à l'instant où tout l'esprit, tout l'argent et tout le vice de Paris s'agitent sur le boulevard. — Que s'est-il passé en notre absence? demandaient les deux voyageurs. Nous venons de Genève en passant par Florence. A quoi il leur fut répondu : — Que n'êtes-vous allés à Naples pour y rester? Nous avons eu ici un terrible tremblement de terre qui dure encore; vous auriez été plus en sûreté sur le Vésuve.

Ne trouvez-vous pas, madame, que ceux-là en parlent bien à leur aise? Le tremblement de terre! Mais la terre tremble-t-elle jamais quand on a tous ceux qu'on aime auprès de soi?

JULES JANIN.

---

---

# PLATON

OEUVRES COMPLÈTES, TRADUITES PAR M. V. COUSIN.



Platon est le véritable roi de la philosophie grecque. Aristote, qui a mené si loin toutes les sciences humaines connues de son temps, n'appartient pas à la Grèce par des liens aussi étroits. Le siècle de Périclès semble vivre tout entier dans les dialogues; cette gravité et cette profondeur de vues, mêlées de quelque subtilité, mais qu'un grand bon sens accompagne toujours; ce style simple et familier, toujours plein de grâce et de charme, qui s'élève au besoin, égale, s'il le faut, la verve comique d'Aristophane, ou dépasse en sublimité le génie des plus grands poètes; et, par-dessus tout, dans les pensées, dans le style, ce sentiment exquis de l'harmonie et de la mesure, ces deux divinités de l'art grec, n'est-ce pas là en effet tout le siècle de Périclès, comme nous le connaissons par ses monuments et par l'histoire? Un des caractères de ce livre, c'est, en même temps qu'il éclaire l'esprit, de s'adresser au cœur, et de faire aimer la doctrine qu'il contient, et le philosophe même qui l'a écrit. A travers ces grandes pensées, au milieu de ces traits de génie semés à profusion dans les dialogues, on découvre un si haut caractère moral, une conviction si sincère et si noble, que le résultat de cette étude n'est pas seulement d'agrandir l'intelligence, mais de pacifier l'âme et de lui apprendre à aimer, comme Platon, tout ce qui est beau, simple et vrai. Aristote, tout grand qu'il est, n'est accessible qu'aux savants et n'intéresse qu'eux; Platon est ouvert à tout le monde, non pas que tout le monde le comprenne; mais il n'est personne qui ne sente qu'il faut l'aimer et le suivre, et cela suffit. C'est à la vérité l'œuvre d'un érudit et d'un philosophe que de traduire Aristote; mais traduire



Platon, c'est rendre service à la fois à la philosophie, aux lettres et à la morale.

Il serait difficile de faire le catalogue des commentaires dont Platon a été l'objet. Depuis Crantor, qui florissait trois siècles avant J.-C., la série des commentateurs ne présente guère de lacunes, et elle dure encore. Les traductions sont plus rares, sans doute parce qu'elles sont plus difficiles (1). En France, par exemple, on a commencé de bonne heure à traduire Platon, et cependant non-seulement la traduction de M. Cousin est la première traduction complète que nous ayons, mais plus de vingt dialogues paraissent en français pour la première fois, et parmi eux quelques-uns des plus importants. Le plus souvent on se bornait à publier deux ou trois dialogues. Un des plus anciens traducteurs, Étienne Dolet, *natif d'Orléans*, a publié en 1544 « deux dialogues de Platon, philosophe divin et supernaturel; savoir : l'ung intitulé *Axiochus*, qui est des misères de la vie humaine et de l'immortalité de l'âme, et par conséquent du mépris de la mort; *item* ung aultre intitulé *Hipparchus*, qui est de la convoitise de l'homme touchant la lucrative. » A peu près vers le même temps, en 1579, Blaise de Vigenère publia trois dialogues sur l'amitié : le *Lysis* de Platon, le *Lælius* de Cicéron, et le *Toxaris* de Lucian. L'auteur compare ces trois dialogues aux trois ordres d'architecture, et le *Lysis* lui semble analogue à l'ordre dorique; il se félicite, en faisant cette comparaison, de ne pas sortir du *ternaire*, « si propre et convenant à la divine essence, source et fontaine inépuisable de la vraie charité et amour. » Une publication non moins curieuse est celle qui parut en 1582 sous ce titre : *Le Criton* de Platon, ou de ce qu'on doit faire; traduit du grec en français, par Jean Le Masle, Angevin, avec la vie de Platon, mise en vers français par ledit Le Masle. Mais de tous ces contemporains de Montaigne et d'Amyot, le plus célèbre et le plus habile est Loys Leroy, dit Régius, qui mourut en 1581. Nous avons de lui le *Phédon*, le *Banquet*, dédiés à la reine-dauphine, c'est-à-dire à Marie Stuart; le *Timée*, qu'il présenta au célèbre cardinal de Lorraine, et cette traduction de ce grand ouvrage était jusqu'ici la seule que nous possédions; enfin, *la République* de Platon, « œuvre non encore mise en français, dit l'éditeur, et fort nécessaire et profitable tant aux rois, gouverneurs et magistrats, qu'à toutes autres sortes d'états et qualités de personnes. » M. Cousin, séduit, je pense, par cette langue naïve et attrayante du *xvi<sup>e</sup>* siècle, accorde de grands éloges aux traductions de Régius : il faut constater au moins qu'elles sont fort inexactes, et que le commentaire dont il a, suivant son expression, *enrichi* le texte du *Timée*, n'est qu'une

(1) La Bibliothèque du Vatican possède une traduction de *la République* en hébreu; on prétend aussi qu'une traduction complète a été faite en langue persane, par les ordres du roi Chosroës. Nous avons les trois traductions latines de Marsile Ficin, Cornarius et Jean de Serres, auxquelles il faut ajouter maintenant celle de Ast; en italien, les œuvres complètes, par Dardi Bembo, à Venise, 1601, et les dialogues seulement, en 1554, par Sébastiani Erici; en anglais, la traduction des dialogues, publiée à Londres en 1701 et 1749; en allemand, l'ouvrage de Schleiermacher, que la mort du grand écrivain a laissé inachevé.

analyse médiocre de Chalcidius, intercalée sans façon dans le texte même, ce qui produit un mélange assez bizarre.

De tous les dialogues de Platon, *le Banquet* est un de ceux qu'on a le plus souvent traduits en français. Je n'ai rien à dire de la traduction de l'abbé Geoffroi, mais il en existe une que le nom de ses auteurs a rendue célèbre : celle qui a été faite par la sœur de M<sup>me</sup> de Montespan et par Racine. Le choix du *Banquet* est étrange pour une abbesse de Fontevault ; mais la virginité de l'âme et du corps a ses dons, et sans doute M<sup>me</sup> de Fontevault n'a vu dans tout cela que l'amour de Dieu. Elle était de cette famille des Rochechouart, dont les femmes, au dire de Saint-Simon, avaient tant d'esprit et de distinction, avec un tour si particulier dans le langage et dans les manières. Sa traduction faite, elle la donna à Racine pour la revoir : Racine aima mieux la recommencer que de la corriger ; mais cette coryée, comme il l'appelle, ne tarda pas à lasser sa patience, et il s'arrêta au discours du médecin. Il écrivait à Boileau : « Il faut convenir que le style de M<sup>me</sup> de Fontevault est admirable ; il a une douceur que nous autres hommes ne pouvons atteindre ; et si j'avais continué à refondre son ouvrage, vraisemblablement je l'aurais gâté. Elle a traduit, ajoute-t-il, le discours d'Alcibiade, par où finit *le Banquet* de Platon ; elle l'a rectifié, je l'avoue, par un choix d'expressions fines et délicates qui sauvent en partie la grossièreté des idées. Mais avec tout cela, je crois que le mieux est de le supprimer ; outre qu'il est scandaleux, il est inutile. » L'ouvrage fut publié en 1752 sous ce titre : *le Banquet* de Platon, traduit pour un tiers par feu M. Racine, et le reste par M<sup>me</sup> \*\*\*. Il est bon d'ajouter que l'abbesse ne savait pas le grec et n'avait lu que Marsile Ficin.

Nous rendrons justice à la prose élégante de l'abbé Arnaud, qui a donné une version de l'*Ion*, et qui, malgré l'admiration fort suspecte de Garat et de Suard, savait mieux le français que le grec. Sallier qui nous a donné le *Criton*, Maucroix qui a cru traduire l'*Euthydème*, l'*Euthyphron* et l'*Hippias*, Fortia d'Urban qui s'est occupé de l'*Hipparque* à peu près avec le même succès ; Thurot, Millin, Rogel, dont nous avons quelques essais, ou n'ont traduit que des dialogues peu importants, ou les ont traduits de telle sorte que leur travail ne présente aucun intérêt (1).

M. Cousin a eu sous les yeux la plupart de ces traductions, et n'en a pu tirer sans doute qu'un bien faible secours. S'est-il servi plus utilement de Dacier ? Dacier n'entendait rien à la philosophie ni à la langue française, mais il savait parfaitement le grec. Il nous a laissé la traduction de plusieurs dialogues avec des abrégés, des arguments, une vie de Platon et une notice sur sa doctrine. Mais le traducteur qui a été le plus utile à M. Cousin, un traducteur important et sérieux, c'est Grou ; Grou a traduit avec élégance et fidélité *la République*, *les Lois* et quelques autres ouvrages de Platon. M. Cousin a profité, comme de raison, de ces excellents travaux, et, comme de raison aussi, en homme qui ne peut être jaloux de personne, il a averti de ces em-

(1) Notre savant universel, M. Le Clerc, qui a publié des *Pensées de Platon*, s'est malheureusement borné à ces excellents extraits, et nous n'avons de lui aucun dialogue.

prunts avec une loyauté parfaite; il dit dans les notes du septième volume : « J'ai pris pour base de ma traduction (des *Lois*) celle de Grou, comme un témoignage de ma sincère estime pour un écrivain bien supérieur à sa réputation. » Il restait encore, après Grou, quatorze dialogues qui n'avaient point été traduits, sans compter les sept petits dialogues, que l'on a appelés bâtards, parce qu'ils sont évidemment indignes de Platon, et les *Lettres*. Une traduction des *Lettres*, par l'abbé Papin, publiée par Dugour en 1797, est un ouvrage absolument nul sous tous les rapports, et dont on ne doit tenir aucun compte. Il parut aussi, en 1809, un *Essai Historique* sur Platon, par Combes-Dounous, qui annonce dans sa préface qu'il se dispose à publier les vingt-un dialogues qui n'avaient pas encore été traduits. Je ne sais pas s'il a réalisé cette promesse; j'en doute fort, et j'avoue qu'après avoir parcouru son livre, je m'inquiète fort peu de le savoir. A mes yeux, malgré tout ce que Combes-Dounous a pu faire, ces dialogues n'ont jamais été traduits dans notre langue.

Toutes ces traductions partielles, dont quelques-unes sont estimables, ne pouvaient donner qu'une idée bien incomplète de la philosophie platonicienne. Il faut excepter les nombreuses traductions de Grou, et cependant, parmi les dialogues qu'il a négligés, il s'en trouve quelques-uns dont la connaissance est indispensable, si l'on veut connaître véritablement Platon. A coup sûr, on peut voir clair dans la philosophie platonicienne sans connaître l'*Eryxias*, le *Sisyphé*, le *Démodocus*, et tous ces petits dialogues sur le juste, sur la vertu, qui très-certainement ne sont pas de Platon, et sont à peine dignes de figurer dans la collection de ses œuvres; mais M. Cousin a poussé le scrupule jusqu'à traduire les ouvrages les plus insignifiants, pour peu qu'ils aient été, même à tort, attribués quelquefois à Platon. On en peut dire autant de quelques dialogues, traduits aussi pour la première fois en français, et qui ont plus de valeur que les précédents; ainsi, ce dialogue si plein de grâce, le *Charmide*, dans lequel on ne rencontre pas une seule discussion vraiment philosophique; le *Cratyle*, qui ne renferme guère que des étymologies, et dont la traduction, hérissée de difficultés, présente nécessairement à l'esprit quelque chose de bizarre et d'incohérent, puisqu'il faut toujours prononcer un mot grec, pour donner un sens à la phrase française; enfin, le *Politique*, où se trouve, au milieu d'une foule de distinctions sans intérêt, cette célèbre définition de l'homme, un animal à deux pieds et sans plumes, dont Diogène triomphait d'une manière si burlesque, quand il jetait un coq plumé dans l'Académie, en s'écriant : Voilà l'homme de Platon. Diogène avait tort. En donnant cette définition dans le *Politique*, Platon ne songe pas à définir l'homme, mais à donner un exemple de distinction, et il en donne un qui devient ridicule, séparé de ce qui le précède. Si l'on rapprochait la véritable définition de l'homme, telle que Platon l'aurait donnée, de celle qu'aurait pu faire un cynique, on verrait de quel côté se trouvait la vérité dans toute sa noblesse, et de quel côté l'erreur la plus misérable et la plus dégradante. Le *Politique*, malgré le mythe sublime qu'il contient, n'est au fond qu'un dialogue très-secondaire. Mais le *Sophiste* et le *Parménide*, où Platon aborde les questions métaphysiques les plus profondes, sont d'une telle importance

que, sans leur secours, ni la nature de l'être dans le système de Platon, ni la théorie même des idées, ne peuvent être parfaitement comprises. Les alexandrins disaient que, si l'on savait le *Timée* et le *Parménide*, on pouvait, après cela, perdre Platon tout entier. Je suis tenté de compter aussi le *Timée* au nombre des dialogues que M. Cousin nous a donnés le premier. La traduction de Loys Leroy, inachevée et remplie de contresens, ne pouvait être d'aucun secours pour l'intelligence du texte. Et quel livre que le *Timée* ! c'est d'abord une cosmogonie ; Dieu agitant, par sa toute-puissance, la masse désordonnée du chaos, faisant prendre forme à la matière, la soumettant à des lois sages et régulières, et peuplant la voûte du ciel de ces brillantes divinités qui mesurent les temps, et nous dispensent la chaleur et la lumière. Puis, quand le monde plein d'harmonie a commencé à obéir à la main de Dieu, à vivre et à se mouvoir selon ses lois, Dieu donne ses ordres immortels, fixe la destinée des hommes, et rentre dans son repos accoutumé. Alors Platon entreprend la description de l'homme et du monde ; il décrit l'homme moral, comme dans le *Phèdre*, comme dans la *République*, d'après ses théories philosophiques, et d'après les connaissances adoptées de son temps, le corps de l'homme et ses fonctions animales, les plantes et leurs propriétés, la composition et la décomposition des corps physiques, l'ordre et la marche des planètes, ou ce qu'il appelle, dans son langage poétique, les chœurs de danse des dieux immortels. C'est une vaste encyclopédie des connaissances humaines au temps de Platon ; c'est, dans un même livre, l'histoire et la description de l'univers ; le *Timée* est peut-être, avec la *République*, l'ouvrage le plus accompli de Platon. L'antiquité ne nous a rien laissé de plus grand.

Maintenant que, grâce à M. Cousin, nous avons dans notre langue non-seulement les dialogues, mais le testament, les épigrammes, tout ce que Platon a jamais écrit, on peut embrasser son œuvre tout entière et en saisir l'unité, cette unité qui en fait la vie, et sans laquelle on ne saurait voir dans les dialogues que des vues philosophiques privées de lien et de centre commun, un scepticisme plutôt qu'un système de croyances, une œuvre toute négative. La forme du dialogue adoptée par Platon, le caractère de cette méthode dialectique, qui ne marche à la découverte et à l'établissement d'une vérité que par la destruction de l'erreur, ce mépris et ce dédain des phénomènes et de tout ce qui est contingent, mépris qu'au premier abord on est tenté de prendre pour un dédain absolu de toutes choses ; la variété même des sujets traités dans les divers dialogues : tout cela peut arrêter les esprits et les empêcher d'aller jusqu'au fond de la doctrine platonicienne. Combien n'ont vu dans Platon qu'un sceptique aimable, ayant trop de bon sens pour s'abandonner dans la pratique à un scepticisme absolu, mais indifférent sur tous les systèmes philosophiques et ne les exposant que pour les combattre ou pour les détruire l'un par l'autre ! Platon, compris de la sorte, n'est plus qu'un poète et un écrivain, et, j'ose le dire, il n'est plus alors le poète et l'écrivain que nous connaissons. Non, Platon n'est pas un de ces demi-sceptiques comme il en sortit plus tard de son école, doutant un peu de tout et ne réservant que la pratique avec la prudente et unique maxime de ces philosophies sans caractère. *rien de trop*. Platon est un homme de convictions profondes, ardentes,



inébranlables, dont l'âme, élevée au-dessus de la terre, contemple sans cesse et sans relâche l'objet de son amour et de sa foi. C'est là qu'il puise de la force pour se donner le triste spectacle des contradictions humaines, pour amonceler autour de lui toutes ces ruines. C'est parce qu'il croit et qu'il croit du fond du cœur, qu'il trouve tant d'ironie quand il se détourne de l'objet de sa croyance et jette les yeux sur ces ténèbres que tant d'hommes appellent lumière. Le monde des phénomènes, avec ses changements sans fin, cette variété, cette multiplicité au milieu de laquelle on ne peut le saisir ni l'apercevoir, ces choses qui passent comme un torrent et ne reviennent plus, aliment des esprits vulgaires à qui cette nourriture convient parce qu'elle leur est analogue, et qu'ils passeront comme elle sans laisser de trace; qu'est-ce que tout cela aux yeux de Platon, dont l'esprit sent son immortalité et veut se nourrir de science et de vérité sans mélange? La science de ce qui passe périt avec son objet. La science dont le besoin presse les âmes philosophiques, c'est la science de ce qui est éternel, la science véritable. Quand Platon repousse du pied cette terre, ce n'est pas pour se jeter dans le néant, dont il a horreur; c'est pour s'élever sur les ailes de l'amour à la connaissance du vrai. A l'aspect de ces vaines ombres, l'esprit, par une lumière intérieure que Platon appelle un souvenir, retrouve au fond de soi la conception du modèle dont elles sont l'image affaiblie. Cette réminiscence d'une autre vie, où la vérité nous apparaissait sans voile, le monde sensible l'éveille au dedans de nous, et désormais nous devons oublier le monde des sens et le laisser à son néant pour ne plus songer qu'à cet autre monde supérieur aux sens et au mouvement, monde des idées, toujours le même, toujours plein de vérité, de proportion et de beauté. Les idées n'existent pas à cause du monde, mais le monde à cause des idées qui sont ses lois. Est-ce la loi qui dépend du phénomène et qui en résulte? Si la série des phénomènes est suspendue, la loi demeure pour régler encore après des siècles le premier phénomène qui va naître. Où est la vérité? où est l'erreur? Faut-il dire que la science doit se traîner sur les phénomènes, ou qu'elle doit s'élever au général, à l'universel, à la loi? Voilà ce monde chimérique de Platon, cette conception creuse d'un rêveur qui ne résistera pas à la puissante analyse des esprits positifs. Chimère en effet sur laquelle tant de grands esprits ont vécu pour la soutenir ou pour la combattre, qui a occupé des conciles, allumé des bûchers, divisé des congrégations savantes et vécu quelque vingt siècles dans l'histoire, toujours discutée et pendante encore aujourd'hui. Grâce à Dieu, quelle que soit la misère de l'esprit humain, l'histoire d'une pure erreur n'est jamais si longue. Mais enfin ce monde des idées sera divers et multiple comme le monde des sens, si ces lois ne sont pas les applications uniformes d'une loi unique, si ces unités génériques ne viennent pas se rapporter à une unité absolue, qui est à la fois l'être absolu, la perfection absolue, le dernier idéal que puisse concevoir la pensée, le beau, le bien, le vrai dans leur essence. Le dernier terme de la dialectique, c'est Dieu; un Dieu providence, père et architecte du monde. Il a formé ce monde et tous les êtres qu'il contient; il leur a donné la vie et l'ordre qui est la condition de la vie; il gouverne son œuvre suivant les lois les plus sages. Attentif à tout ce qui existe, heureux du spectacle de l'harmonie qu'il a produite, la plénitude de sa puissance écarte de lui toute

fatigue. Il vit heureux dans l'éternité pendant qu'au-dessous de lui le monde se meut dans le temps ; le temps, dit Platon, image mobile de l'immobile éternité.

Lactance s'écrie, dans ses *Institutions divines*, que Platon a soupçonné Dieu et ne l'a pas connu ; Lactance a raison, s'il étend cette condamnation à toute intelligence humaine. Hélas ! savoir que Dieu existe et qu'il est parfait, c'est véritablement tout ce que peut notre faiblesse, et cela suffit pour un amour et une adoration sans bornes ; mais comment rassasier cette insatiable curiosité de l'homme ? Qui ne connaît ce bel apologue d'un évêque qui se promène au bord de la mer en rêvant à la nature de Dieu, et qui rencontre un enfant qui veut épuiser la mer avec une coquille de noix ? Murillo en a fait une de ses plus belles pages. C'est une triste et humiliante vérité pour notre orgueil. Du moins Platon a-t-il été aussi loin que peut aller la raison humaine ; et Lactance ni personne ne saurait le nier, en présence du *Timée* et du dixième livre de la *République*.

L'œuvre de Platon, dans son unité, est double. Après qu'il est remonté du monde à Dieu, il descend de Dieu à l'homme. C'est du monde des idées qu'il rapporte sa morale et sa politique. Il n'y a de vrai et de beau que l'unité absolue, qui est Dieu ; au dessous de Dieu, si quelque chose a de la beauté et de la vérité, c'est que Dieu lui a donné la proportion et l'harmonie, image de l'unité dans le multiple. Dieu est un, d'une unité absolue ; le monde est un, parce qu'il conspire à un but unique et obéit à des lois analogues, ou plutôt à une seule loi, qui ne paraît différer que quand, pour sauver l'harmonie elle-même, elle se proportionne à la nature et aux conditions de son objet. Tout ce qui sort de l'ordre et de l'unité est inutile au monde et tombe dans le néant ; tout ce qui concourt à l'ordre se rattache à l'être et à la vérité. Voilà toute la morale, avec son double précepte ; au dedans, gouverner avec une exacte harmonie les différentes puissances de notre être ; au dehors, prendre la place précise qui nous convient et faire librement, par la permission de Dieu, ce que sa puissance impose aux êtres dont les actions ne sont pas libres. C'est là tout le secret de la *République* de Platon : ramener la société humaine à l'unité la plus complète. Ce n'est pas, comme on l'a cru, une vaine et puérile hypothèse, un jeu brillant de l'imagination ; quoique Platon déclare lui-même que sa *République* est impossible, elle a pourtant un but philosophique, en harmonie avec le reste de son œuvre ; il y pose et y développe son principe dans toute sa rigueur, afin de l'entourer d'une lumière parfaite, et quand plus tard il veut descendre à la pratique, quand il compose *les Lois*, malgré les différences de ces deux ouvrages, il ne fait autre chose qu'appliquer au monde réel le même principe, et il l'applique rigoureusement, à la lettre ; c'est le même esprit, l'esprit de la théorie des idées, l'unité, l'harmonie ; le système de Platon est comme son univers ; il n'y a pas deux principes, mais un seul, ni deux lois, mais une seule et unique loi. Seulement ce ne sont plus ici ces hommes de la *République*, sortis de terre tout formés, comme ceux de Cadmus ; ce sont des hommes choisis, mais des hommes avec les passions et les faiblesses des hommes. Il faudra donc faire plier la loi ; mais, suivant la règle uniforme, elle pliera précisément assez pour devenir possible et appli-

cable. Voilà comment le système de Platon se rattache intimement dans toutes ses parties. C'est un tout. On ne peut étudier Platon à demi. Qui ne connaît pas tout Platon ne connaît rien de Platon. Essayez de comprendre le but et le plan de *la République*, si vous n'avez pas compris le système du monde et la théorie des idées. Ceux qui nous ont donné quelques dialogues nous ont rendu le même service que s'ils avaient traduit un beau poëme ; ou bien ils ont été utiles aux savants, parce qu'une bonne traduction est en quelque sorte une édition, et même un commentaire du livre traduit : le traducteur, en effet, ne prend-il pas un parti définitif sur toutes les difficultés de leçons et d'interprétation ? Mais populariser la philosophie de Platon, la faire comprendre dans son sens véritable et profond, il n'y avait qu'une traduction complète qui pût le faire.

Que de richesses Platon a répandues sur ce fonds général de sa philosophie ! Je ne parle pas de son style, si souvent imité par les plus grands poëtes. Mais la théorie de la réminiscence, celle de l'amour platonique, qui n'en peut pas être séparée, tout ce côté psychologique du système des idées a autant de profondeur que d'éclat. C'est peut être la réminiscence de Platon qui a inspiré le poëte de Rachel et celui de Marguerite. Et, au point de vue le plus grave de la science, n'est-ce rien que d'avoir placé dans l'esprit de l'homme une lumière qui éclaire les données de l'expérience au lieu d'en provenir ? N'est-ce rien que d'avoir attribué la connaissance des principes plutôt au souvenir à demi effacé d'une autre vie qu'à quelque opération de l'esprit humain lui-même, n'ayant d'autre élément que la sensation, et tirant ainsi la loi du phénomène, l'éternel et l'immuable, de ce qui est emporté dans un mouvement sans repos ? Cette lumière intérieure qui illumine chaque homme est en effet la trace, dans notre esprit, de quelque chose de supérieur à l'homme et à la vie de ce monde. Quand Fénélon s'écrie : « O raison ! n'es-tu pas celui que je cherche ? » ces deux beaux génies semblent se répondre à travers les siècles. Mais il ne faut pas oublier l'époque où vivait Platon ; il faut être juste pour toutes les gloires.

A la réminiscence se rattache, par un lien étroit, cette théorie célèbre et si peu connue de l'amour platonique. L'objet de cette théorie explique assez l'existence de tant d'erreurs : elles ne sont pas seulement le fait du vulgaire, étranger à la philosophie et à Platon ; mais des savants, qui connaissaient le *Phèdre* et le *Banquet*, ont expliqué l'amour platonique d'après leur point de vue particulier, tantôt hostile, tantôt favorable. L'école mystique, sortie de l'académie, et plus tard, au sein du christianisme, quelques platoniciens également mystiques, ont voulu voir dans cet amour un état de l'âme assez sensible à l'extase. L'amour du bien et du beau dans leur essence n'étant autre chose que l'amour de Dieu, et Platon ayant déclaré, dans le *Phèdre*, que les âmes sans amour ne trouvent pas d'ailes pour s'élever au-dessus du monde des sens, ils ont pensé que, d'après Platon, la connaissance de Dieu n'était due qu'à cet élan passionné de l'âme, et que la raison pouvait nous mettre sur la voie qui conduit à Dieu sans jamais nous élever jusqu'à lui. Rien n'est plus éloigné de la vérité que cette interprétation ; il y a loin de cette chaleur poétique, de cet enthousiasme vrai de Platon, toujours guidé d'ailleurs par une raison sûre, se possédant toujours et ne perdant jamais de vue ni son but ni

sa méthode; il y a loin de cette philosophie véritablement grecque et socratique à l'illuminisme alexandrin. C'est l'amour qui nous excite à chercher Dieu et les idées par le moyen de la dialectique; mais, quand nous arrivons à lui, c'est la dialectique qui l'a découvert et l'esprit qui le connaît. D'autres, mais ce sont des poètes, ont identifié l'amour platonique avec ce noble amour d'une femme, qui faisait au moyen-âge le fond de la chevalerie; ils ont pensé que cet amour était le modèle de l'amour de Dante pour Béatrix et de Pétrarque pour Laure; quelquefois même on a poussé le raffinement plus loin, et l'on peut se souvenir d'avoir vu le mot d'amour platonique appliqué, dans plus d'un livre du temps des Scudéry, à cette adoration bizarre que Dunois éprouve pour la Pucelle, dans le poème infortuné de Chapelain. Il est trop facile de réfuter de pareilles erreurs, puisque Platon a traité les femmes avec une sévérité qui approche du mépris, et qu'il déclare expressément que, tandis que les âmes inférieures s'attachent aux femmes, les esprits élevés prennent pour objet de leur amour « de beaux jeunes gens, bien plus capables qu'elles de comprendre la philosophie. » Reste cette accusation odieuse dont on a voulu flétrir la mémoire de Socrate, et que les mœurs trop bien connues de la Grèce semblent autoriser jusqu'à un certain point. On connaît ces vers de Boileau, dans sa douzième satire :

Et Socrate, l'honneur de la profonde Grèce,  
 Qu'était-il en effet, de près examiné,  
 Qu'un mortel par lui-même au seul mal entraîné,  
 Et, malgré la vertu dont il faisait parade,  
 Très-équivoque ami du jeune Alcibiade?

Il y a peut-être de l'exagération dans l'opinion qu'on s'est formée sur la dépravation des Grecs. Les infamies du *Satyricon* pourraient n'y pas être étrangères, et pourtant qui oserait sans rougir comparer Alcibiade et Giton? Je sais bien que le *Banquet* de Platon, et le *Lysis*, et le *Phèdre*, sont autant de preuves qu'on aurait le droit d'alléguer, tout, jusqu'à la loi terrible qui défendait aux adultes l'entrée de la partie secrète des gymnases. Et pourtant, malgré tout cela, avouant le fait, je crois encore qu'on l'exagère. Pour Platon et pour Socrate, je repousse le reproche de toute l'énergie d'une conviction inébranlable. Celui qui a écrit *la République* et *les Lois*, et le maître qui l'a si souvent inspiré, ne sauraient, ni l'un ni l'autre, être souillés de ces infamies. Je défie les mœurs les plus corrompues d'entamer de pareilles âmes.

L'amour platonique est un sentiment que la réminiscence fait naître, et qui provoque à son tour la réminiscence. Les âmes qui ont vécu dans le commerce des dieux immortels, et qui se sont nourries de vérité et de beauté sans mélange, retrouvent en elles-mêmes la trace presque effacée de ces heureux jours, et se sentent pressées du désir de revoir cette ineffable beauté, de la contempler de nouveau face à face, et de jouir encore de ce bonheur, le seul qu'un esprit élevé puisse connaître. C'est alors que cette âme exilée, enfermée dans un corps, enchaînée à la terre, et obligée, par ce corps qu'elle traîne à sa suite, de vivre pour un temps au milieu de cette fange, s'en va cherchant



partout ce qui pourra lui rappeler ce qu'elle a perdu, une belle âme dans un beau corps; et quand elle l'a trouvée, elle s'attache à elle pour mettre en commun les trésors de leurs souvenirs, pour s'aider de cette faible beauté, et retrouver ainsi plus aisément l'idéal après lequel elle soupire. Elle veut obtenir amour pour amour, et, comme le dit Socrate dans le *Premier Alcibiade*, faire naître un amour ailé dans le sein de son bel ami. L'objet d'un pareil commerce ne saurait être l'amour des sens, amour grossier, pour lequel Platon n'a que de l'indignation et du mépris; c'est, au contraire, tout ce qu'il y a de plus capable d'élever et d'agrandir une âme; c'est la philosophie, c'est l'éternelle beauté, c'est la sagesse dans son essence. C'est là ce que Platon appelle une âme philosophique, une âme amoureuse: quand le cœur est ouvert à ce noble sentiment de l'amitié, et que l'esprit n'aime que ce qui est beau, et ne voit dans la beauté périssable qu'une image de la beauté éternelle; quand il ne demande qu'à diriger son bien-aimé vers cet objet de toute affection véritable, et à s'envoler ensemble loin des sensations et de leur tumulte, dans le monde de l'esprit, de l'être et de la vérité. Aujourd'hui que nous avons dans notre langue le *Lysis*, le *Phèdre*, le *Banquet*, la *République*, on ne se trompera plus sur le vrai sens de l'amour platonique. Qui ne voudrait connaître cet admirable ouvrage de la jeunesse de Platon, le *Phèdre*, dont Cicéron faisait ses amours? Ceux mêmes qui sont privés de lire Platon dans le texte pourront se consoler avec la traduction. C'est un grand écrivain qui en traduit un autre, et, sauf la différence des langues, on pourra se persuader, sans trop d'hyperbole, que c'est Platon lui-même qu'on entend.

M. Cousin a traité de la réminiscence dans l'introduction du *Phédon*; et, je me trompe peut-être, mais il me semble qu'il l'a presque assimilée avec sa propre théorie de la raison impersonnelle. Si j'ose dire ce que je pense, c'est aller un peu trop loin, et faire trop d'honneur à la psychologie de Platon. C'est en ce point surtout qu'elle est remarquable, je le sais; mais pour expliquer la présence en nous des axiomes et des vérités éternelles, aller jusqu'à supposer une vie antérieure à la vie d'ici-bas, n'est-ce pas sortir des conditions de la science, et donner un peu trop carrière à l'imagination? Toute la psychologie de Platon porte ce même caractère; partout il a soupçonné la vérité, et partout la poésie a fait obstacle à la science. On ne pouvait pas s'attendre d'ailleurs à trouver dans ces premiers siècles une psychologie bien profonde. Si Platon était un grand psychologue, l'histoire des philosophies qui le suivirent ne pourrait plus se concevoir. Et pourtant, sous ses images poétiques, on sent une observation de la nature de l'homme, où la part de la vérité est plus grande que celle de l'erreur. Dans le *Phèdre*, il compare l'âme humaine à un attelage dirigé par un cocher, et composé de deux coursiers d'une nature bien différente, l'un plein de docilité, de beauté et de courage; l'autre impétueux sans motif, impatient du frein, toujours prêt à se cabrer, toujours s'efforçant de quitter la route où le cocher le guide. Ce sont là les trois parties de l'âme suivant Platon; le cocher, c'est l'esprit qui connaît les idées par la réminiscence, et qui voit s'ouvrir devant lui la route que la morale et la raison lui prescrivent de suivre; le beau coursier, c'est la partie généreuse de l'âme, le courage, les passions nobles; mais l'autre coursier représente « les passions

violentes et fatales, d'abord le plaisir, le plus grand appât du mal. puis la douleur qui fait fuir le bien; l'audace et la peur, conseillers imprudents; la colère implacable, l'espérance que trompent aisément la sensation dépourvue de raison et l'amour qui ose tout. » Platon comparera plus tard dans *la République* ces trois mêmes parties de l'âme aux trois ordres qu'il distingue dans l'État, les magistrats pleins de sagesse et de prudence, les guerriers ardents et magnanimes, dociles pour leurs chefs, doux pour leurs concitoyens, terribles pour les ennemis, et enfin la classe des artisans et des laboureurs, dépourvue à la fois de raison et de courage, cette classe, entièrement sacrifiée dans sa politique, à laquelle il trace des devoirs sans lui accorder des droits, et qu'il ne semble conserver dans l'État que pour éviter à l'homme libre la nécessité de se servir lui-même. Il faut voir dans le *Timée* comment il assigne à chaque partie de l'âme la place qu'elle doit occuper dans le corps; l'âme divine, l'esprit, la raison habite la tête, comme le lieu le plus élevé, et par conséquent le plus noble; puis les dieux qui ont formé notre corps, craignant de souiller l'âme divine par le contact de la partie mortelle de nous-mêmes, construisirent entre la tête et la poitrine une sorte d'isthme et d'intermédiaire, c'est le cou. La partie virile et courageuse de l'âme, sa partie belliqueuse fut placée dans la poitrine; et comme on sépare l'habitation des hommes de celle des femmes, le diaphragme fut placé comme une cloison entre le séjour du courage et celui des passions désordonnées. Pour cette dernière partie de l'âme, qui demande des aliments et des breuvages, et tout ce que la nature de notre corps nous rend nécessaire, les dieux l'ont étendue dans cette région qui sépare le diaphragme et le nombril. Ils l'y ont attachée comme une bête féroce, afin que, sans cesse occupée à se nourrir à ce ratelier, et aussi éloignée que cela se pouvait du siège du gouvernement, elle causât le moins de trouble, fit le moins de bruit que possible, et laissât le maître délibérer en paix sur les intérêts communs. Aristote, comme on sait, mettait l'âme dans le cœur et non dans la tête; mais on en revint plus tard au sentiment de Platon, et Descartes, plus habile que ses devanciers, savait précisément dans quelle glande du cerveau était situé le siège de l'âme. La théorie de la douleur et du plaisir, dans le *Philèbe* et *la République*, théorie exposée d'ailleurs par M. Cousin avec une clarté et une précision bien rares dans l'argument philosophique qu'il a mis en tête du *Philèbe*; la réfutation contenue dans le *Théétète*, de la doctrine sensualiste professée par Protagoras; les nombreux détails exposés dans le *Timée* sur les impressions que nous devons à nos différents organes, tout cela forme une science de l'homme déjà assez étendue, et pour ne rien dire ici des explications souvent bizarres et quelquefois remarquables dans lesquelles entre Platon sur la nature physiologique de l'homme, je me bornerai à rappeler que Galien a commenté la physique de Platon, et que Goethe, le grand poète, dans sa *Théorie des couleurs*, a consacré quelques pages à l'explication très-plausible que l'on trouve dans le *Timée* des phénomènes de la vision. M. Duvernoy serait étonné peut-être de retrouver dans la physiologie de Platon ces animalcules dont il nous a fait l'histoire l'année dernière au Collège de France. Au reste, il fallait avoir examiné l'homme de près, et bien connaître ses penchans, pour créer le système d'éducation des *Lois* et de *la République*, et pour

fonder dans *les Lois* tant d'institutions véritablement sages, dont un grand nombre ont passé dans nos mœurs, et dont quelques autres sont encore à regretter.

Je sais bien que l'on a accusé Platon d'avoir méconnu la nature humaine, précisément à cause de *la République*. N'est-ce pas la méconnaître en effet que de ne tenir aucun compte de l'intérêt personnel et de l'amour de soi, et de croire qu'un État pourra subsister, dans lequel aucun citoyen n'aura de possessions ni de famille? N'est-ce pas la méconnaître que de supprimer d'un seul coup les affections les plus tendres et les plus légitimes, le mariage, la paternité, et de croire que tout ce qu'il y a d'amour dans le cœur de l'homme, privé de son objet naturel, va se reporter sur l'État, qui deviendra ainsi l'unique objet de toutes les affections? Qu'est-ce que cette opinion de Platon, qu'on aimera tous les enfants du même âge, par la pensée qu'on est le père de quelqu'un d'entre eux que l'on ne connaît pas? C'est là, dit Aristote, jeter un peu de miel dans la mer. Et cette prétendue conformité des deux sexes, élevés d'après les mêmes règles, astreints aux mêmes devoirs? Conformité d'autant plus choquante qu'elle existe pour les charges et non pour les prérogatives. Platon se montre partout d'une sévérité extrême pour les femmes; non-seulement il les tient en tutelle pour les mêmes motifs qui ont déterminé la plupart des législateurs, et que Cicéron exprime avec si peu de courtoisie, *propter imbecillitatem sexus et judicii*, mais il se plaint sans cesse de leurs défauts, de leur opiniâtreté, de leur mollesse, de leur amour pour la vie cachée; il dit expressément dans *les Lois* que ce sexe a moins de dispositions que le nôtre pour la vertu; il est à peine moins sévère que saint Augustin, qui déclare qu'elles ne sont pas l'image de Dieu : *Propter peccatum originale, in ecclesia, non imago Dei, et peccandi materies, femina velari et tacere debet*. Que devait penser de *la République* de Platon Agrippa de Nettesheim, qui a composé un livre : *De l'Excellence et de la Supériorité du sexe féminin*? J.-J. Rousseau caractérise à merveille la position de Platon pour tout ce qui concerne les femmes. « Platon, dit-il, donne aux femmes, dans sa *République*, les mêmes exercices qu'aux hommes; je le crois bien. Ayant ôté de son gouvernement les familles particulières, et ne sachant plus que faire des femmes, il se vit forcé de les faire hommes. »

Mais *la République* de Platon n'est pas un ouvrage de politique; si l'on cherche la politique de Platon, elle est dans *les Lois*. Je ne dirai pas non plus, comme J.-J. Rousseau, que *la République* est le plus beau traité d'éducation qu'on ait jamais fait, quoique je reconnaisse que les principes les plus vrais, les plus élevés de l'éducation s'y trouvent exposés pour la première fois. Jean-Jacques le savait bien. Lui qui, à l'exemple de Locke, en a si souvent fait son profit. Parmi tant d'opinions élevées sur le but de *la République*, je suis de celle de Platon, qui déclare expressément que son but est de déterminer la nature de la justice. Il la détermine en montrant ses effets dans une application impossible, mais parfaite. *La République* n'est donc pas une utopie; elle est une démonstration. Mais cette justice décrite dans *la République*, est-ce la justice de l'État ou celle de l'individu? C'est là une question qui eût indigné Platon. Il n'y a qu'une justice, la justice de Dieu, qui gouverne tout. C'est la loi éternelle de l'ordre et de l'harmonie; tout est soumis à cette loi, depuis

les dieux jusqu'à l'homme, et depuis l'homme jusqu'au dernier atome de la matière.

Ce n'est donc pas dans *la République* qu'il faut chercher Platon législateur et moraliste, mais dans *les Lois*, où l'on trouvera ample matière pour admirer sa sagacité et sa profondeur. Quoi qu'on fasse, on est toujours, par quelque côté, de son temps et de son pays; que l'on se demande, en lisant les lois de Platon, ce qu'un pareil génie eût pu faire deux mille ans plus tard! Fonder la prospérité de l'État sur les mœurs et les mœurs sur l'éducation, préférer en tout la législation qui prévient à celle qui réprime; établir l'égalité des charges, l'élection, la responsabilité de tous les magistrats; prescrire pour toutes les lois un exposé des motifs qui en explique et en justifie la promulgation; donner aux citoyens pour garantie de leurs droits le jury, la publicité des jugements, et trois degrés de juridiction; considérer la peine comme un bienfait pour celui qu'elle atteint, parce qu'elle le réhabilite par l'expiation, est-ce là, de bonne foi, ce qu'on appelle des chimères? La prison, non pas celle du supplice, où il relègue les incurables, mais celle dont on doit sortir pour rentrer dans la société, n'est pas, comme chez nous, un enseignement mutuel de tous les vices, où l'on entre coupable et repentant, et d'où l'on sort aguerri et corrompu à jamais. Platon, pour bien marquer son but, lui donne le nom de *sophonistère*. Il donne aux prisonniers, pour professeurs de morale, les premiers magistrats de la république, et il veut que chaque soir, pendant la durée de leur peine, les magistrats les visitent, les exhortent et les consolent. L'argument de M. Cousin sur *les Lois* est un véritable ouvrage, et un ouvrage d'une haute portée; il faut en rapprocher celui du *Gorgias*, où se trouve exposée la théorie de l'expiation; on aura ainsi un résumé éloquent et complet de la doctrine politique de Platon.

Mais tracer le plan d'une république, ou régler conformément à la justice les actions de l'homme ici-bas, ce n'est pas avoir fixé notre destinée. Attachée un moment à la fortune du corps, notre destinée ne finit pas avec la sienne; nous portons au dedans de nous un principe d'immortalité; l'esprit, qui connaît les idées éternelles et qui a vécu heureux avant cette triste vie, l'esprit doit vivre encore, quand le cadavre qui l'enveloppait est déjà en dissolution et qu'il n'en reste plus rien. Avec quelle force, pour ces temps reculés, Platon a-t-il démontré cette grande et consolante vérité. Caton lisait le *Phédon* au moment de se donner la mort. Socrate y proscrit pourtant le suicide; mais la résolution du Romain était prise: il n'aurait reculé que devant le néant; il lut le *Phédon* et il se tua. C'est une sainte et noble pensée que d'avoir ainsi décrit les derniers moments de Socrate. Condamné à boire la ciguë par ce même peuple d'Athènes qui devait, quelques jours après sa mort, lapider ses accusateurs, Socrate, en attendant le poison, est entouré dans son cachot de ses amis, de ses disciples; et là, près de subir à soixante-dix ans une mort violente et injuste, il établit l'immortalité de l'âme avec une tranquillité d'esprit aussi grande que s'il était encore sur la place d'Athènes, au portique du Roi, conversant avec Alcibiade. Un de nos grands poètes a consacré de beaux vers à cette mort héroïque; mais qu'est-ce que l'imagination la plus brillante, comparée à une inspiration partie du cœur? Platon pleurait encore Socrate quand



il a écrit le *Phédon*, et ce Socrate si paisible, si plein de douceur, qui pardonne à ses ennemis, qui ne songe à son dernier moment qu'à la philosophie, son plus cher amour, et au honneur des amis qu'il va laisser, ce Socrate est bien celui qu'il a connu, qu'il a aimé; c'est son maître, c'est son ami, c'est pour lui plus qu'un père. Au moment fatal, et quand Socrate tient déjà d'une main ferme la ciguë toute hroyée, ses amis lui demandent encore ce que devient notre âme après la dissolution du corps. Alors Socrate commence un récit emprunté à la fable, un mythe où se trouve décrit, d'après les croyances populaires, l'état des âmes bienheureuses. Mais ce n'est plus cette démonstration scientifique, cette affirmation nette, cette rigueur de déduction qu'il apportait dans la discussion de l'immortalité de l'âme. Ce sont, dit-il, des espérances avec lesquelles il est bon de s'enchanter soi-même, au moment de s'endormir pour jamais.

Ces mythes reviennent souvent dans Platon, et presque toujours quand il est question de cette autre vie, soit qu'on la considère avant la naissance ou après la mort. C'est ainsi qu'il raconte dans le *Phèdre* les évolutions des âmes à la suite des dieux de l'Olympe, et qu'il décrit dans la *République* le moment solennel où les âmes, après dix mille ans d'expiation ou de récompense, sont appelées à revivre et à choisir elles-mêmes le corps qu'elles veulent animer. Cette doctrine de la métempsycose, qui se retrouve aussi dans le *Timée*, ces mythes du *Phédon*, du *Phèdre* et de la *République*, et tant d'autres qui se rencontrent dans Platon, celui du *Politique*, celui du *Gorgias*, ont-ils une valeur philosophique? Quelle est au moins leur valeur historique? Platon les a-t-il pris au pied de la lettre, et a-t-il payé ce tribut aux superstitions de son temps? ou bien n'y faut-il voir que de la poésie, un de ces ornements qu'il prodigue peut-être un peu trop, suivant la remarque de Longin? L'opinion de M. Cousin sur cette question délicate est digne d'un esprit sage et éclairé comme le sien. Non, Platon ne croit pas à la métempsycose; le récit d'Er l'Arménien est pour lui ce qu'il est pour nous, une fable pleine de charme et rien de plus. Jupiter, Apollon, Vénus, et les autres dieux dont il est question dans ces mythes, et dont il se joue si évidemment dans le *Timée*, Minos et Rhadamante, qui jugent les âmes après la vie, sont pour lui de pures fictions indignes des philosophes et honnes peut-être tout au plus pour entretenir parmi le peuple quelques traditions religieuses. Et cependant ce n'est pas de la poésie toute pure, ce n'est pas un simple ornement du discours; il y a de la philosophie sous cette enveloppe et quelquefois la philosophie la plus haute. Mais ce sage et raisonnable esprit, quand il n'a que des doutes et des espérances, quitte le ton de l'enseignement philosophique et se met à conter ces beaux récits, le sourire sur les lèvres, décrivant dans tous ses détails une vie dont il ne sait rien, mais dont il espère beaucoup, dont il espère au moins quelque chose qui ressemble à ses rêves. C'est bien alors qu'il pourrait dire comme dans le *Timée*: « Si Dieu déclarait par un oracle que tout cela est véritable, alors seulement nous pourrions l'affirmer. Jusque-là, il faut nous en tenir à la vraisemblance... Si quelqu'un découvre une explication meilleure que la nôtre, nous lui proposons notre amitié pour prix de sa découverte. »

M. Cousin n'a pas eu l'occasion de s'expliquer sur une autre partie plus

obscur et plus ingrate de la doctrine de Platon, sur la théorie des nombres. C'est un point de la philosophie platonicienne que nous ne connaissons guère que par la tradition et par les réfutations d'Aristote. Il en est fort peu question dans les dialogues, et toujours d'une manière détournée. Deux passages seulement, l'un dans le septième livre de *la République*, l'autre dans le *Timée* quand il décrit la formation de l'âme d'après les lois de l'harmonie musicale, rappellent cette étrange et mystérieuse philosophie qui passa de l'école de Pythagore dans celle de Platon, et avait encore des partisans, tant de siècles après, dans l'école d'Alexandrie et à côté de cette école. En lisant les extravagances de Macrobe, de Censorinus sur la grande vertu du nombre 7, sur la sainteté des nombres impairs et les causes de cette sainteté, quand on se rappelle que tant d'autres folies ont été répétées de siècle en siècle comme des vérités évidentes par elles-mêmes, on sent une sorte de dégoût et de vertige, comme si l'on avait sondé les profondeurs d'un abîme. N'a-t-on pas fait honneur aux pythagoriciens d'avoir connu l'immobilité du soleil au centre du monde et la sphéricité de la terre? Mais si le soleil est immobile, c'est que le repos est supérieur au mouvement, et la terre n'est sphérique qu'à cause de la beauté de la sphère, la plus accomplie de toutes les formes. Hélas! quand Archimède voulut déterminer la distance du soleil par la projection des ombres, il n'y eut qu'un cri dans l'école contre cet ignorant, qui voulait faire de l'astronomie sans se fonder sur les lois de la musique. Platon, tout pythagorien qu'il pouvait être, ne tomba jamais dans ces extravagances où l'enthousiasme pour ses moindres paroles a poussé ses commentateurs. Il souriait sans doute quand il disait dans *la République*, avec un si grand sang-froid en apparence, que le roi est 729 fois plus heureux que le tyran. Le dirai-je pourtant? je crois qu'il y a dans tout cela beaucoup plus que des symboles. Pour les nombres, je n'en doute pas; pour les mythes, tout en approuvant l'opinion de M. Cousin, tout en la trouvant parfaitement sage et vraisemblable, je serais tenté d'aller un peu plus loin. Ceux qui pensent tout à fait comme lui se refusent à attacher une grande importance aux mythes et aux symboles de Platon. Ils ne vont pas jusqu'à prétendre que ce sont là de purs ornements du discours, mais aussi ne veulent-ils pas admettre dans Platon une croyance implicite. Il croit un peu, il doute encore plus; et quand il résout ainsi les plus hautes questions par des fables, il a le sourire sur les lèvres, le sourire de Platon, calme et bienveillant, mais légèrement ironique.

Sans vouloir assurément soutenir l'opinion contraire, je crois qu'il est juste de tenir compte des considérations suivantes, que je me bornerai à indiquer : 1° l'admiration de Platon pour les pythagoriciens; 2° l'importance qu'il donnait d'après eux à la géométrie; 3° les symboles numériques, qui sont trop intimement liés à sa théorie des idées pour qu'il ne les ait pas pris au sérieux, au moins sur ce point; 4° le respect sincère des traditions, qui fait partie du caractère antique; 5° une certaine superstition dans Socrate, qui pourrait bien revivre dans son disciple; 6° l'accord de la plupart des mythes entre eux, les mêmes mythes revenant à plusieurs reprises sous des formes différentes; 7° enfin, l'opinion d'Aristote, qui prend au pied de la lettre et combat sérieusement ces prétendues fictions.

Que de questions épineuses sur lesquelles il faut qu'un traducteur prenne parti ! Un commentateur est bien à l'aise, il donne des raisons pour et contre, et ne se décide que quand il veut et quand il peut ; mais il faut que le traducteur adopte une opinion précise. le traducteur français surtout. Il y a une certaine manière d'é luder la difficulté en latin ; c'est de mettre un mot pour chaque mot grec , de s'inquiéter un peu de la latinité , un peu de la syntaxe ; et du sens, pas du tout. J'en atteste Marsile Ficin, Cornarius et Jean de Serre, quoique leurs traductions aient leur mérite. Le souvenir de certaines traductions de Windischmann me ferait presque penser que la langue allemande a le même privilège. Le lecteur hésite beaucoup en présence de ces énigmes , car il y a quelqu'un qui ne comprend pas , et c'est lui , ou le traducteur. Si c'est là un bénéfice, la langue française nous le refuse tout à fait. Chez nous , ce n'est jamais celui que ne comprend pas , c'est toujours celui qui n'est pas compris qui a tort. Voilà pourquoi une traduction française est véritablement une édition ; partout où le texte est douteux , on voit quelle est la leçon que le traducteur a choisie. Il est plus difficile de se déterminer avec Platon qu'avec tout autre, et cela tient à la forme du dialogue. C'est le style de la conversation, rempli de négligences volontaires, de locutions familières, de réticences, de phrases inachevées. On sait combien les mêmes motifs rendent quelquefois difficile la traduction des acteurs comiques ; que l'on juge des difficultés de ce même langage appliqué aux questions les plus abstraites.

M. Cousin s'est heureusement tiré de ces difficultés philologiques. Il ne désarmera pas pourtant cette classe de prétendus philologues qui donnerait la théorie des idées pour un esprit rude ou un accent. Qui pourrait se flatter de traduire, en satisfaisant tout le monde sur tous les points, un ouvrage d'aussi longue haleine, hérissé de tant de difficultés ? Il est fort possible que M. Cousin se soit trompé sur quelques détails ; j'aurais moi-même, si c'était ici le lieu, mes petites difficultés à lui proposer. Ce que je puis assurer, c'est que M. Cousin, ancien professeur de grec à l'École normale, M. Cousin, qui a traduit Platon d'un bout à l'autre, et qui s'est entouré, pour cela, de tous les lexiques, de toutes les traductions, de tous les commentaires, de toutes les dissertations anciennes et modernes, présente toutes les garanties que l'on peut demander à un traducteur. Mais il y a plus : c'est que la première qualité pour traduire Platon, la plus nécessaire, la plus indispensable, c'est de le comprendre ; j'entends, de comprendre sa philosophie. Et comprendre la philosophie de Platon, ce n'est pas seulement connaître à fond la théorie des idées en elle-même et dans ses origines historiques, ce n'est pas seulement saisir le lien qui l'unit au réalisme, concevoir le côté vrai et profond de cette théorie, soit par rapport à Dieu, soit dans la raison humaine, soit dans la réalité ontologique. J'appelle comprendre Platon posséder à fond sa doctrine, et de plus partager son inspiration et ressentir le souffle poétique qui l'anime. Platon raconte, dans l'*Ion*, qu'il y a comme une chaîne depuis les muses jusqu'aux hommes inspirés ; que les poètes, enfants des muses, en sont les premiers chaînons, et puis les rhapsodes, et tous ceux qui ressentent la contagion divine de l'inspiration et de la poésie. Platon est au plus haut bout de cette



chaîne, et personne ne pourra ni le traduire ni le comprendre, s'il n'en fait partie. Aussi voyez quels sont les vrais traducteurs de Platon : en Allemagne, c'est Schleiermacher, et chez nous, M. Cousin.

Outre l'embaras de comprendre le sens matériel des phrases, et la difficulté bien plus grande de saisir le sens général de la philosophie de Platon, c'était une rude tâche que d'avoir à lutter contre un pareil maître en fait de style. Tantôt, en effet, c'est une conversation douce et tranquille, avec un certain mouvement qui la rend attrayante, et l'on ne peut donner une idée de ce style qu'en disant qu'il est aimable. C'est le style du *Lysis*, par exemple, et des conversations dans le *Phèdre*. Ailleurs, comme dans le *Protagoras*, ce sont des saillies perpétuelles, l'ironie la plus mordante; Platon a beau dire : « Si Protagoras sortait de terre, seulement jusqu'au menton, il nous aurait bien vite confondus, » je n'en crois rien, et Platon ne le croyait pas davantage. Ne connaissait-il pas le fort et le faible du système de la sensation, qui était celui de Protagoras? Il l'a bien prouvé dans le *Théétète*. Et quand il a affaire à des adversaires moins sérieux, quelle verve bouffonne! Quelle impuisable plaisanterie! Euthydème et Dyonisodore poussés à l'extrémité de leurs systèmes absurdes, soutenant, parce qu'il le faut, que tout est vrai et faux à la fois, et qu'ils savent tout et qu'ils ne savent rien, s'embrouillant eux-mêmes dans leurs réponses et finissant par des injures : on dirait d'Aristophanes; les sophistes du temps de Platon durent le maudire bien des fois. Non-seulement il les rendait ridicules, mais il livrait leur secret : tout cet appareil de la méthode sophistique, une fois connu, n'est plus rien. Quel châtiement! C'était les réduire au silence. Il n'y a sur aucun théâtre un personnage plus comique que le Thrasymaque du premier livre de *la République*, avec sa colère, son dédain, son impétuosité, et cet orgueil qui s'exalte dans l'impuissance. Il veut prouver la thèse favorite des sophistes, que la justice n'est qu'un masque sous lequel se cache l'intérêt, seul mobile des actions humaines. Le ridicule ne suffit pas toujours à Platon contre de tels adversaires. Souvent son indignation déborde. Ce sont des empoisonneurs publics, des marchands forains qui trompent sur leurs denrées, ne songeant qu'au gain, indifférents sur le reste. Gardiens d'une bête féroce, au lieu de la dompter, ils flattent ses vices, les vices du peuple, qui s'enivre de leurs louanges, et leur jette en retour la pâture de leurs passions. Cela fait du bien, de voir cette colère d'un honnête homme. Il avait Socrate à venger et la philosophie à défendre. Quand Platon veut exposer sérieusement une doctrine, il le fait avec une fermeté, une précision, une clarté, que personne n'a surpassées. Il suffit de citer le *Sophiste*, le *Philèbe*, le *Timée*, les *Lois*. Il n'y a rien de plus solennel et de plus beau dans aucune langue que le septième et le dixième livre de *la République*. Le discours de la Destinée aux âmes qui vont choisir une nouvelle vie est dans tous les souvenirs. Platon veut absoudre la justice de Dieu de l'inégalité qui est entre les hommes. « La vertu n'a point de maître, elle s'attache à qui l'honore, et néglige qui la méprise. On est responsable de son choix : Dieu est innocent. » Et les paroles de Dieu, dans le *Timée*, lorsque après avoir formé l'univers il rassemble autour de lui les dieux immortels, et leur confie le soin de la destinée des hommes : « Dieux



des dieux, vous dont je suis l'auteur et le père, vous êtes immortels, *parce que je le veux.* » On voudrait tout citer, et pourtant chaque citation est une faute, car il faut voir tout cela à sa place. Je citerai encore malgré tout, et quoique tout le monde les sache par cœur, deux épigrammes parmi celles que l'on attribue à Platon. En voici une qu'un de nos poètes a traduite. Je ne sais si on ne préférera pas l'humble prose et la traduction littérale :

Celle qui s'est ri si dédaigneusement de toute la Grèce, celle  
 Qui avait à sa porte un essaim de jeunes amants,  
 Laïs consacre son miroir à Vénus. — Car me voir telle que je suis,  
 Je ne le veux pas, et me voir telle que j'étais, je ne le puis.

Et cette autre sur Aristophane :

Les Grâces, cherchant un temple qui ne pût être détruit,  
 Trouvèrent l'esprit d'Aristophane.

Il faut tout dire : il y a quelques passages de Platon, de rares passages, où il n'est guère moins subtil que ceux qu'il combat et où l'on est comme tenté de crier au sophiste. Il met cette phrase dans la bouche d'un des interlocuteurs du *Ménon* : « Socrate, tu fais comme la torpille; tu m'engourdis. Combien de fois ai-je discuté longuement sur la vertu! Mais aujourd'hui tu me remplis de trouble. » Et cela est vrai. Ces passages où la subtilité et le sophisme se substituent au bon sens ordinaire de Socrate, tiennent un peu à la nature de l'esprit des Grecs, qui aimaient la difficulté. Aimer la difficulté, c'est le propre de tout grand esprit, mais la difficulté qui est dans les choses et non pas celle qu'on y met. Aussi Platon ne fait-il que se jouer avec ces subtilités, et les ailes de son âme le portent partout où la science a quelque chose à approfondir. M. Cousin a toujours surmonté avec bonheur ces obstacles de toute sorte. Si nous disions qu'il s'est placé comme écrivain au niveau de son modèle, lui qui connaît si bien Platon et qui l'aime et qui l'admire tant, il repousserait un pareil éloge. Mais pas un homme de goût ne pourra nous désavouer quand nous dirons que ces treize volumes de la traduction de Platon sont un des livres qui honorent le plus la langue française.

M. Cousin a placé un argument en tête de chaque dialogue, et, pour cette partie de son travail, je ne crois pas qu'il ait eu de modèle. Il est vrai qu'on a senti de bonne heure la nécessité de guider le lecteur à travers les détours un peu capricieux de la méthode de Platon; mais les sommaires de Marsile Ficin, qui ne sont guère que des résumés, où la discussion, sèchement reproduite, est dépouillée de tous les charmes du style et mêlée de temps à autre de digressions néoplatoniciennes, les notes marginales de Jean de Serres, destinées à rendre au lecteur un service analogue sous une forme plus modeste,

et les arguments à peine médiocres écrits en latin par Tiedemann, enfin quelques autres tentatives du même genre, n'ont rien de commun avec ces belles introductions philosophiques de M. Cousin. M. Cousin a fait tout autre chose qu'un sommaire; il a donné, des doctrines de Platon contenues dans chacun des dialogues, une exposition originale dans sa fidélité, plus rapide, plus régulière, plus rapprochée de nos expressions et de nos habitudes modernes, mais toujours animée et souvent éloquente; et, en pénétrant jusqu'au fond de ces hautes théories, il en a déterminé l'importance et la valeur avec le respect d'un disciple et l'impartialité d'un juge. Ce sont là de véritables arguments philosophiques, débarrassés de toutes ces subtilités, de toutes ces longueurs des commentateurs ordinaires, éclairant le texte au lieu d'en reproduire la lettre, et le rapprochant d'abord de nous, pour que nous puissions ensuite le comprendre et le juger sous sa forme antique dans toute sa pureté. J'ai déjà parlé de l'argument des *Lois*, qui est un livre, et de celui du *Gorgias*. Dans l'argument du *Théétète*, où se trouve exposée la nature de la science, dans celui du *Philèbe*, sur la peine et le plaisir, et ensuite sur le souverain bien; dans celui du *Phédon*, où il discute la théorie de la réminiscence, M. Cousin fait entrevoir des conséquences que Platon lui-même n'a pu soupçonner; et en montrant ainsi, par la critique et l'histoire, la tendance du système, il en fait comprendre la nature et mesurer la portée. Le *Phèdre*, le *Ménon*, le *Parménide*, le *Timée*, la *République*, n'ont pas d'arguments; cela nous manque encore, ainsi que l'introduction générale, travail immense qui doit compléter tant d'autres travaux. C'est là un sujet vraiment fait pour M. Cousin. Il appartient à l'auteur des arguments philosophiques, au chef d'une école qui a renouvelé le spiritualisme et l'histoire de la philosophie, de reprendre tout ce système de Platon, de l'exposer dans son ensemble, en marquant le lien de ses parties diverses, d'en faire comprendre la grandeur, et de montrer enfin une grande et belle unité dans cette philosophie où l'on refuse de reconnaître un système; une observation profonde, quoique incomplète, des penchans et des besoins de l'homme, là où l'on ne veut voir qu'un jeu de l'imagination; en un mot, une intelligence complète de la nature et des besoins de la science dans ces mêmes livres, où des esprits prévenus et superficiels ne découvrent que des utopies. Après cette activité féconde qu'il a déployée pendant huit mois, M. Cousin, rendu à la philosophie, a déjà un livre de métaphysique en train, et songe à écrire son introduction, et à compléter cette belle série d'arguments sur les dialogues de Platon. M. Cousin nous les doit, et c'est une dette que les vrais amis de la philosophie ne lui permettront pas d'oublier.

Voilà enfin le divin Platon traduit tout entier et de main de maître. C'est une joie pour les platoniciens et pour quiconque aime ce qui est sage, noble et beau. Jamais la pensée humaine n'a fait un plus puissant effort; jamais elle n'a revêtu une forme plus accomplie. On ne peut douter de la grandeur de la philosophie quand on vient de lire Platon. L'amour, l'inspiration, la science, tout y est. Platon était presque un dieu pour les philosophes de l'école d'Alexandrie, dont quelques-uns pourtant étaient des esprits du premier ordre. La postérité lui a du moins conservé le nom de divin que toute la

Grâce lui donnait. Celui qui a passé sa longue vie à combattre les faux sages et à enseigner aux hommes les vérités les plus hautes et la morale la plus pure, celui qui n'a jamais aimé que le beau et le vrai, n'est-il pas en effet un homme divin ?

JULES SIMON.

---

DE

# LA DESTINÉE DES VILLES.

---

CONSTANTINOPLE, ALEXANDRIE, VENISE ET CORINTHE.

---

Les villes ont aussi leur destinée ; la plupart naissent , vivent et meurent avec les peuples qui les ont fondées. Mais il en est qui semblent avoir une vie qui leur appartient en propre ; elles survivent aux empires qui s'y établissent, et elles servent tour à tour de séjour aux nations les plus diverses. D'où leur vient ce privilège ? Il est curieux de rechercher comment elles l'ont, et comment quelquefois aussi elles le perdent.

Les villes qui dépendent de la destinée des empires sont celles qui n'ont dans leur situation rien qui les soutienne et les fasse vivre , celles dont la fortune est l'œuvre des hommes seulement et où la nature n'a rien mis du sien. Dans l'antiquité, Babylone, Ninive, Persépolis, étaient des villes de ce genre. Tant que durèrent les Assyriens et les Perses, ces villes eurent une grande puissance ; mais, une fois ces empires tombés, leurs capitales tombèrent du même coup, parce que le lieu où l'homme les avait bâties n'était pas un de ces lieux qui semblent faits et désignés par la nature pour avoir une ville. De nos jours, Londres, Vienne, Saint-Pétersbourg, Paris, sont du même genre.



Leur destinée dépend de la destinée des empires dont elles sont le centre. Que la France disparaisse du monde, comme ont disparu tant d'autres États, il n'y aura plus alors de cause pour que Paris soit une grande ville; à moins que Paris ne devienne, comme Jérusalem ou comme Rome, une ville religieuse, car la religion fait vivre les villes en dépit des lieux.

Voyez en effet sur la carte la place qu'occupe Paris; ce n'est pas un de ces lieux qui servent nécessairement de passage ou de rencontre au commerce des climats opposés; ce n'est pas une des routes naturelles du monde. Il y a plus, Paris n'est pas même au centre de la France; c'est une capitale qui pouvait être ailleurs et qui s'est trouvée là par hasard, pour ainsi dire. La vieille Lutèce n'avait pas certes prévu sa destinée de capitale d'un grand empire: non que le hasard qui a fait de Paris le centre politique de la France, n'ait pas lui-même ses causes dans l'histoire; non que la position de Paris n'ait pas eu aussi ses effets politiques. Nous savons comment Paris est devenu peu à peu la capitale de la France; nous savons aussi comment, ayant notre capitale voisine de nos frontières du nord, cela a fait que c'est toujours vers le nord que nous avons eu nos plus grandes guerres, parce que c'est surtout de ce côté que nous faisons effort pour nous étendre. Je dirai plus: je suis persuadé qu'une des choses qui ont le plus contribué à faire de la France un grand empire, c'est d'avoir eu sa capitale près de sa frontière du nord. Jetez en effet vos regards sur la configuration de la France: elle est fort bien limitée et défendue à l'ouest par la mer, au sud par les Pyrénées, à l'est par les Alpes et le Jura; mais au nord elle est ouverte: là, point de frontières naturelles, car les fleuves ne sont pas des frontières. Du côté du nord, la France pourrait être bornée par la Seine aussi bien que par l'Oise, par l'Oise aussi bien que par la Somme; supposez donc un instant que la capitale n'eût point été près de la frontière, supposez que cette capitale eût été à Orléans ou à Tours; il est probable alors que la France eût reculé jusqu'aux bords de la Loire ou de la Seine. Paris au contraire étant le centre du gouvernement, il s'est trouvé fort heureusement que la frontière la plus ouverte a été aussi la mieux surveillée. Comme c'était de ce côté qu'étaient nos dangers, c'est de ce côté aussi qu'ont été nos efforts et nos conquêtes. Je ne crois pas que ce soit un mal pour un peuple d'avoir sa capitale près de ses ennemis, et d'être plus fort là où il est plus menacé. Ce n'est point un mal, disons-le, tant que le peuple garde sa force et sa virilité; cela même a l'avantage de le tenir en haleine et d'entretenir l'esprit militaire et l'esprit national. Ce voisinage ne devient un mal que lorsque ce peuple s'affaiblit et se corrompt; car, quand on n'est plus de force à battre l'ennemi, ce qu'il y a de mieux évidemment, c'est d'en être loin.

Ce que je dis de Paris, je pourrais le dire de Londres, de Vienne et de Saint-Pétersbourg: la nature n'y avait pas désigné d'avance la place d'une grande capitale; l'homme pouvait les mettre là ou là; la capitale de l'Autriche pouvait être à Linz ou à Presbourg, plus haut ou plus bas sur le Danube. La capitale de l'Angleterre pouvait être à Plymouth au lieu d'être à Londres. Il n'y avait rien de nécessaire en tout cela. Mais ces capitales étant où elles sont, cela a eu pour l'Autriche, pour l'Angleterre et pour la Russie, des consé-

quences importantes. Ainsi, la capitale de la Russie, transportée de Moscou à Saint-Petersbourg, a fait de la Russie une puissance européenne, au lieu de la laisser ce qu'elle était, une puissance moitié européenne, moitié asiatique; et c'est grâce à cette destinée européenne que lui a donnée le génie de Pierre le Grand, que la Russie aujourd'hui conquiert l'Orient et domine l'Europe. Le levier avec lequel elle soulève l'Asie n'est fort que parce qu'il prend son point d'appui en Europe.

L'histoire des villes qui dépendent seulement des hommes est donc curieuse à étudier; mais la destinée des villes qui tiennent leur fortune de la nature même des lieux est plus curieuse encore à observer. Celles-là ont un caractère tout à fait à part dans le monde; créées par la nature même, si j'ose ainsi le dire, elles appartiennent à la géographie physique plutôt qu'à l'histoire, car on les retrouve toujours à leur place, comme les détroits ou les isthmes sur lesquels elles sont ordinairement situées. Leur fortune ne suit pas les accidents des empires qui viennent s'y établir. Elles servent tour à tour de capitales à des peuples différents, et leurs conquérants barbares ou civilisés ne songent ni à les détruire, ni à les abandonner; ils sentent que ces villes sont un grand instrument de richesse ou de puissance, et ils en profitent. Ainsi, toujours sauvées de la destruction, elles semblent avoir une vie impérissable, quoiqu'elles n'aient pas de nationalité, quoiqu'elles n'aient pas d'histoire qui leur soit propre, et qu'elles paraissent faites pour servir d'auberges aux nations diverses qui viennent tour à tour s'y loger.

Ce qu'il faut remarquer, quand on étudie la destinée de ces villes, que j'appellerais volontiers des villes nécessaires et naturelles, ce qu'il faut remarquer, c'est qu'elles ne sont pas toutes nécessaires et prédestinées au même degré, et qu'elles sont plus ou moins durables, selon qu'elles sont plus ou moins naturelles. Quelques mots expliqueront ce que je veux dire. La force et la puissance de ces villes leur viennent du lieu qu'elles occupent; mais tantôt le lieu ne donne pas à la ville tous les avantages qu'il possède, tantôt la ville ne trouve pas aussitôt dans ce lieu de prédilection la place qui lui convient le mieux, tantôt encore, et selon le temps, cette place devient plus ou moins heureuse; parfois, enfin, la ville perd sa fortune, parce que le lieu lui-même perd la sienne, à cause des changements qui se font dans la navigation et dans le commerce. Constantinople, Alexandrie, Venise et Corinthe peuvent servir d'exemples à ces réflexions. Essayons, en comparant la destinée de ces quatre villes, d'arriver à nous faire une idée exacte de ce que nous devons appeler une ville naturelle et nécessaire.

Ce n'est pas que je veuille dire que l'homme n'est pour rien dans la destinée de ces villes; l'homme y est pour beaucoup, car il faut qu'il reconnaisse et trouve la place de la ville. Tous n'ont pas le coup d'œil juste, tous ne comprennent par les avertissements que donne la nature. Il y a des aveugles, témoin les Chalcédoniens, qui avaient devant eux le port de Byzance, la fameuse Corne d'Or, et qui ne comprirent pas que c'était là le lieu prédestiné d'une grande ville.

Je lisais dernièrement dans la *Gazette d'Augsbourg* (5 février 1840) l'extrait d'un rapport sur un projet de canal dans l'isthme de Panama. Il y a au milieu

de cet isthme, dans l'État de Nicaragua, un lac de cent vingt milles de long sur quarante à soixante milles de large. Le fleuve Saint-Jean sert d'écoulement à ce lac dans le golfe du Mexique, avec un bon port à son embouchure. Du lac Nicaragua à l'océan Pacifique, il n'y a que neuf milles anglais ; mais c'est une montagne à percer. Supposez le canal ouvert à travers l'isthme : entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique, il y aura nécessairement à l'embouchure du fleuve Saint-Jean ou sur le lac Nicaragua une ville qui servira d'entrepôt entre les deux mers. Ce sera une ville nécessaire ; mais sa prospérité dépendra de la place qu'elle occupera sur le lac ou sur le fleuve, car il y a certainement sur le lac et sur le fleuve des places qui sont plus ou moins heureuses et plus ou moins fortes. Celui qui trouvera la bonne place aura la gloire d'avoir fondé la capitale du nouveau monde. C'est là qu'est la place, mais il faut que l'homme la trouve.

Le génie de l'homme avait bien senti aussi qu'il devait y avoir une ville dans le Bosphore ; mais il lui a fallu du temps pour trouver la place de cette ville. et cette place trouvée, il a fallu beaucoup de temps encore pour concevoir que, dans un certain état du monde, c'est là que doit en être la capitale. Ainsi des colonies grecques s'établissent en deçà et au delà de Byzance avant de s'établir à Byzance (1). Ainsi, aux temps de l'empire romain, quand le monde fut réuni sous la même loi, Auguste et ses successeurs sentirent qu'il fallait à cet empire une autre capitale que Rome, qui pouvait bien servir de centre à l'Italie, mais qui ne pouvait plus être le centre du monde romain, et leurs yeux se tournèrent naturellement vers le détroit qui unit la mer Noire et la Méditerranée. Auguste pensa à Troie : il y avait là des souvenirs et des traditions qui avaient surtout le mérite d'être des souvenirs de la famille des Jules ; mais il n'osa pas tenter cette grande transplantation de l'empire romain. Ce fut plus tard, ce fut aux temps de Dioclétien, que l'empire romain se mit en quête, pour ainsi dire, d'une capitale. On pensa à Antioche, on pensa à Nicomédie, qui a le mérite d'avoir un golfe sur la mer de Marmara, à l'issue du Bosphore ; on pensa même encore à Troie, qui est à l'entrée de l'Hellespont. Enfin, Constantin désigna Byzance ; la destinée de cette ville fut accomplie, et Constantin eut la gloire d'avoir fondé, sur les ruines du vieil empire romain, un empire qui a duré encore onze cents ans et plus, et cela seulement parce que sa capitale avait été bien choisie.

L'histoire de la fondation d'Alexandrie n'est pas moins curieuse. Il fallait au commerce des Indes un entrepôt sur les côtes de la Méditerranée ; autrefois il avait, sur les côtes de la Syrie, Tyr et Sidon ; plus loin, dans l'isthme de Suez, aux embouchures du Nil, il y avait Peluse, Tanis et Naucratis, fondées par les Grecs. Mais Peluse, Tanis et Naucratis, situées l'une sur la bouche pelusique, l'autre sur la bouche tanitique, la dernière enfin à l'embranchement

(1) Tacit., *Annal.*, lib. XII : « Artissimo inter Europam Asiamque divortio, Byzantium in extremâ Europâ posuere Græci, quibus Pythium Apollinem consulentibus ubi conderent urbem, redditum oraculum est quærentes sedem cæcorum terris adversam. Ea ambage Chalcedoni monstrabantur, quod priores illuc advecti, prævisâ locorum utilitate, pejora legissent. »



ment des bouches bolbitine et canopique, avaient à la fois les avantages et les inconvénients du fleuve : elles pouvaient s'ensabler. Alexandre voulut fonder une ville digne de servir d'entrepôt et de capitale à ce monde formé de l'Orient et de l'Occident que ses victoires allaient créer, et il fonda Alexandrie, non à l'embouchure du Nil, mais tout près, et pouvant communiquer avec le fleuve à l'aide d'un canal qui ne s'ensablerait pas. Un songe merveilleux, plein d'Homère et des souvenirs de ce père de la poésie grecque, consacra, selon Plutarque (1), la fondation de cette nouvelle métropole du génie grec. Mais ce qui a fait durer la fortune d'Alexandrie, et ce qui témoigne de l'admirable sagacité de son fondateur, c'est que cette ville représente et résume pour ainsi dire la position géographique de l'Égypte. L'Égypte, placée entre la Méditerranée et la mer Rouge, est destinée à servir de lien au commerce de l'Orient et de l'Occident, et Alexandrie en est l'entrepôt nécessaire. Quand, de plus, on songe que ce fut pendant les intervalles du siège de Tyr qu'Alexandre fonda Alexandrie, on ne peut pas s'empêcher de penser qu'il voulait, par la fondation de cette nouvelle ville, achever la destruction de l'ancienne Tyr. Son génie d'homme de guerre ne l'a pas plus trompé que son génie d'homme d'État ; Alexandrie détruisit Tyr en la remplaçant.

La fortune de Constantinople s'est faite peu à peu et avec le temps ; celle d'Alexandrie avait été créée tout d'un coup, par le génie d'Alexandre : c'est le hasard qui a fait Venise. Au temps des invasions d'Attila, quelques habitants du Frioul vinrent se réfugier sur les bancs de sable qui sont à l'embouchure de l'Adige et des autres fleuves qui se rendent à la mer (la Brenta, la Piave, le Tagliamento). Bientôt une ville se bâtit sur ces îles à fleur d'eau. Sa sûreté fit sa fortune dans un temps où le monde était livré aux ravages de la guerre. Le moyen âge est l'époque des châteaux-forts, et c'est un imprenable château-fort que Venise au milieu des lagunes. En se réfugiant sur ces écueils, les

(1) Plutarque raconte qu'Alexandre cherchait aux embouchures du Nil le lieu le plus convenable à la ville qu'il voulait fonder, et que déjà ses ingénieurs lui en avaient indiqué un, quand la nuit « il eut une vision merveilleuse : c'était un personnage ayant les cheveux tout blancs de vieillesse, avec une face et une contenance vénérables, qui, s'approchant de lui, prononça ces vers de l'Odyssée :

Une île il y a dedans la mer profonde,  
Tout vis-à-vis de l'Égypte féconde,  
Qui par son nom Pharos est appelée.

Alexandre ne fut pas plus tôt levé le matin qu'il s'en alla voir cette île de Pharos, laquelle était pour lors un peu au-dessus de la bouche du Nil qu'on appelle canopique, et il lui sembla que c'était l'assiette du monde la plus propre pour ce qu'il avait en pensée de faire ; car c'est comme une langue de terre assez raisonnablement large qui sépare un grand lac d'un côté et la mer de l'autre, laquelle se va là aboutissant à un grand port ; et dit alors qu'Homère était admirable en toutes choses, mais qu'entre autres était très-savant ingénieur, et commanda qu'on lui désignât la forme de la ville, selon l'assiette du lieu. » (*Vie d'Alexandre*, traduct. d'Amyot.)



Vénitiens n'avaient pensé qu'à leur sécurité. Bientôt ils comprirent l'avantage de leur position au fond du golfe de l'Adriatique. L'Adriatique est la route ouverte entre l'Allemagne et le Levant. Sur cette route, le commerce avait besoin d'un entrepôt; Venise devint cet entrepôt nécessaire. Elle avait, pour le devenir, deux titres : le premier, sa position au fond du golfe à portée de l'Italie septentrionale et de l'Allemagne. Cette position, d'autres villes, il est vrai, pouvaient l'avoir : Trieste l'avait, et même Trieste était plus près de l'Allemagne; mais ce qui manquait à Trieste, ce qui, au moyen âge, manquait à toutes les villes de la terre-ferme, c'était la sûreté. Venise avait cette sûreté, si précieuse au commerce. Voilà la cause de sa puissance commerciale dans le moyen âge. Tant qu'il n'y eut de sûreté que derrière d'impreuables abris, Venise garda sa puissance; quand Venise, vieille et vaincue, ne put plus garder les clefs de l'Adriatique et s'assurer par la force le privilège d'en être le seul port; quand l'Autriche, maîtresse de Trieste, fut un puissant empire à côté de Venise, qui n'était plus qu'une république impuissante, alors Venise vit Trieste, sa rivale, prendre peu à peu l'ascendant, car cette rivale avait pour elle aussi l'avantage de la position, et, quant à la sûreté, elle l'avait désormais aussi bien et mieux que Venise. Ce qu'il faut à l'Adriatique, c'est un port qui, au fond du golfe, accueille son commerce; peu importe, du reste, à cette mer, veuve du doge, que cette ville s'appelle Venise ou Trieste : le commerce va où le port a plus d'eau, où le débarquement est plus facile, où les transports sont moins coûteux, et il abandonne sans scrupule les palais de marbre de Venise pour les maisons bourgeoises de Trieste.

Ainsi donc, ces villes nécessaires et qui doivent tant aux lieux, perdent quelquefois aussi leur privilège, quand ce privilège, c'est-à-dire l'avantage de leur situation, peut se partager.

Voyons maintenant comment Corinthe, qui semble aussi, par sa position, une de ces villes que j'appelle nécessaires, ne l'était cependant que dans un certain état du monde, et pour un certain temps.

Corinthe est située entre deux mers, et sa position ne paraît pas non plus pouvoir être détruite ou remplacée. Cependant, je ne vois pas que Corinthe soit jamais appelée à redevenir une ville puissante et riche. L'isthme de Corinthe, en effet, ne sépare que deux parties d'une même mer, deux portions d'un même pays, et non, comme l'isthme de Suez ou comme l'isthme de Panama, deux mers et deux mondes différents. Le commerce des Indes doit nécessairement passer par l'isthme de Suez, à moins qu'il ne veuille faire le tour de l'Afrique; et notez que, depuis la découverte du cap de Bonne-Espérance, le commerce fait ce tour, sans se soucier de la distance. Il se soucie donc encore bien moins de faire le tour de la Morée. La traversée de l'isthme de Corinthe, soit par la voie de terre, soit même par un canal, si on en creusait un, abrégierait tout au plus le transit de cinq ou six jours. La traversée de l'isthme de Suez abrège de plusieurs mois le voyage des Indes.

Autrefois cependant Corinthe était riche et puissante, et les poètes ont chanté la splendeur de cette ville assise sur deux mers : *Bimarisve Corinthi mania*. La richesse de Corinthe tenait à l'imperfection de la marine chez les anciens. C'était une affaire pour leurs vaisseaux, qui suivaient ordinairement les côtes

et craignaient la haute mer, de doubler le Péloponèse, et l'on sait la fatale renommée des promontoires de Ténare et de Molée. Le commerce, autrefois, en traversant l'isthme de Corinthe, s'épargnait des pertes et des difficultés. D'ailleurs, et ce fut là dans les temps anciens la principale cause de la puissance de Corinthe. Corinthe était la porte du Péloponèse; ce privilège est le seul que Corinthe puisse encore garder de nos jours.

La richesse des villes qui paraissent le mieux situées dépend donc souvent de la hardiesse ou de la timidité du commerce et de la navigation. Quand le commerce se faisait à petites distances, l'isthme de Corinthe avait l'importance de l'isthme de Suez et de l'isthme de Panama. Aujourd'hui que le commerce se fait à longues distances et d'un pôle à l'autre, qu'est-ce pour lui que le tour de la Morée de plus ou de moins?

L'étude de la destinée des quatre villes que j'ai choisies montre ce que la nature donne aux villes les plus favorisées et ce que l'homme y ajoute. Corinthe, pendant longtemps, semblé une de ces villes prédestinées, à qui sa position entre deux mers fait une fortune que l'on ne peut lui ôter. Le commerce et la marine font un pas, et Corinthe perd sa fortune. Venise régnait sur l'Adriatique, mais sa force tenait à l'état de l'Europe au moyen âge. Cet état change : Venise perd sa puissance. Alexandrie enfin, qui représente l'Égypte, peut aussi se voir enlever la destinée qu'elle tient de son fondateur. Alexandrie n'est pas sur la Méditerranée le point le plus rapproché de Suez sur la mer Rouge; et si un chemin de fer doit un jour traverser l'isthme, qui sait si l'homme ne choisira pas sur la Méditerranée un point plus voisin pour y placer la ville destinée à servir d'entrepôt? De Suez à la Méditerranée, la ligne la plus courte passe par Peluse, et il est possible qu'un jour la vapeur, détruisant l'œuvre du génie d'Alexandre, transporte la fortune de l'Égypte d'Alexandrie dans les murs de la vieille Peluse. Constantinople seule semble à l'abri de toutes les chances. Elle peut plus ou moins fleurir, selon le génie du peuple qui la possède, selon le degré de civilisation des pays qu'unit son détroit; mais elle ne peut pas cesser d'être un grand entrepôt de commerce, car le Bosphore est un lieu unique en Europe, et Constantinople à son tour est un lieu unique sur le Bosphore.

Le Bosphore, en effet, est la route nécessaire et inévitable du commerce entre la mer Noire et la Méditerranée; il n'y a pas moyen, même en prenant le plus long, d'éviter le Bosphore. Le commerce, en doublant la Morée, a pu éviter de traverser l'isthme de Corinthe, et en doublant l'Afrique, de traverser l'isthme de Suez. Pour entrer dans la mer Noire, il faut traverser le Bosphore; c'est le seul et unique chemin.

Constantinople, en même temps, est un lieu unique sur le Bosphore. En effet, déplacez Constantinople, mettez-la un peu plus haut ou un peu plus bas, elle perd aussitôt quelques-uns de ses avantages. Constantinople, bâtie sur le Bosphore, entre les deux châteaux d'Europe et d'Asie, ou sur l'Hellespont aux Dardanelles, est encore, il est vrai, maîtresse du passage qui conduit à la mer Noire, mais elle n'a plus ce port commode et vaste que lui fait le golfe de la Corne d'Or, ce port que la mer a soin de laver chaque jour par ses courants. Mettez au contraire Constantinople sur la mer de Mar-

mara , elle ne tient plus les clefs du Bosphore , elle n'est plus la porte des deux mers :

Hic locus est gemini janua vasta maris.

OVIDE.

C'est ainsi que , grâce à la faveur merveilleuse des lieux , Constantinople ne peut ni devenir inutile comme Corinthe , ni être suppléée comme Venise ou Alexandrie. Sa position ne peut être ni remplacée ni détruite , et c'est de toutes les villes celle qui donne l'idée la plus accomplie de ce que j'appelle les villes nécessaires et naturelles.

SAINT-MARC GIRARDIN.

---

# L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Réception de M. Flourens. — Les Candidatures.

---

Nous venons d'assister à un spectacle qui, s'il n'est pas toujours très-amusant, n'a du moins jamais cessé de piquer la curiosité parisienne : lutte de paroles, tournoi d'esprit, dont les occasions, pour surcroît d'attrait, ont été, dans ces derniers temps, extrêmement rares. Depuis l'année 1856, où M. Mignet vint, sous la coupole des *Quatre-Nations*, remplacer l'auteur des *Templiers*, il n'y avait eu aucune séance de *réception* à l'Académie française. Grâce à cet intervalle, qui d'ailleurs n'a pu paraître trop long à personne, pas même aux héritiers présomptifs, la cérémonie du 5 décembre dernier était pour beaucoup d'assistants une sorte de nouveauté. L'auditoire, en pareille circonstance, se compose des amis de l'académicien dont on va faire un double éloge, des adversaires, toujours nombreux, et des amis du récipiendaire, des lauréats passés ou futurs, de jennes femmes même, et de gens du monde, ou d'étrangers, qui viennent chercher, et ne trouvent pas toujours, une distraction. De ce mélange de bienveillance, de malice et de neutralité, qui se font mutuellement contre-poids, résulte un jury, qui sanctionne ou improove le choix du nouvel académicien. Un discours de *réception* réussit ou tombe, comme une pièce nouvelle; c'est pour les spectateurs une émotion tout à fait analogue à celle d'une première représentation.

L'opinion du jury dont je parle a été favorable au discours de M. Flourens.



La violence et l'injustice des attaques qui ont accueilli son élection avaient provoqué dans tous les esprits modérés une sorte de réaction d'impartialité et de bienveillance. On avait eu le temps d'ailleurs d'apprendre par quel mérite incontestable de pensée et de style l'habile secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences justifie de son droit au fauteuil des Maupertuis, des La Condamine, des Vicq-d'Azir et des Fourier. On avait pu relire ses deux beaux éloges de George Cuvier et de Laurent de Jussieu, où la gravité, la précision, l'élevation du langage, sont au niveau de la magnificence des sujets. Dans l'éloge qu'il avait à faire de M. Michaud, auquel il succède, M. Flourens a montré de nouveau les heureuses qualités qui le distinguent, la précision et la propriété du style, la justesse des aperçus, la rectitude des jugements. Il a exposé avec simplicité la carrière agitée de son prédécesseur, emprisonné onze fois et deux fois condamné à mort. Les amis de l'illustre historien, du pèlerin éloquent, du causeur spirituel, ont reconnu le portrait et rendu témoignage à la ressemblance. M. Flourens a raconté plusieurs traits de la vie de M. Michaud, empreints d'une bonhomie qui n'exclut pas la finesse et qui rappelle un peu La Fontaine. Une diction naturelle, sans ambition, sans clinquant, ont fait connaître M. Flourens à tout le monde pour ce qu'il est, un homme de sens et d'esprit, un écrivain habile et délicat. Aux yeux de quelques juges plus sévères, cette habileté, appliquée à un ordre de faits qui n'est pas celui de ses méditations les plus habituelles, tout en prouvant le mérite et la flexibilité de l'écrivain, a laissé pourtant désirer sur quelques points plus de nouveauté et de profondeur. Il est tout naturel, en effet, que M. Flourens se soit trouvé moins à l'aise dans l'appréciation de la vie politique et littéraire de M. Michaud que dans celle des travaux de Desfontaines ou de Chaptal, et qu'il ait touché certaines questions particulières, celle de l'ancienne chevalerie, par exemple, avec moins de supériorité que les questions de physique générale. Mais il a repris tous ses avantages, quand, dans un style précis et nerveux, il a établi la nécessité de soumettre l'histoire elle-même à la sévérité des méthodes scientifiques. J'ajouterai que, dans plusieurs parties de son discours, il a joint avec bonheur l'exemple à la théorie.

M. Mignet, chargé, comme directeur de l'Académie, de répondre à M. Flourens, a trouvé dans cette tâche l'occasion d'un succès égal à celui qu'ont obtenu ses éloges de Talleyrand et de Broussais. Outre les points déjà traités par le récipiendaire, et que le directeur est obligé de reprendre, d'après un usage qui ne paraît pas très-sensé, M. Mignet avait à apprécier les titres du nouvel académicien. Il l'a fait avec une convenance, une mesure, une équité parfaites. Et non-seulement il a exposé le mérite littéraire des éloges et des mémoires de M. Flourens, mais il a décrit avec cette élégante lucidité dont il a le secret les travaux d'histoire naturelle et les découvertes physiologiques de M. Flourens. Ce morceau, ainsi que son jugement sur les causes et les effets des croisades et son opinion sur la méthode historique, sont écrits de cette manière éloquentement dogmatique dans laquelle il excelle, et que peut-être il prodigue. En effet, s'il était permis d'adresser une critique à un discours qui a été si unanimement et si justement applaudi, je dirais que la perfection de chaque phrase, qui se condense en formule, finit par composer un tissu trop serré,

trop compact, surtout pour un travail destiné à l'oreille, et non pas à la lecture. On aimerait à rencontrer quelques parties moins cultivées, moins couvertes, une clairière, une lande même; on voudrait trouver, comme lieux de repos, quelques places où il y eût plus d'espace et plus d'air.

Nous devons noter, comme une chose singulière, que jusqu'ici tous les biographes officiels ou officiels de M. Michaud ont ignoré, ou du moins passé sous silence, une bien importante particularité de sa jeunesse. Avant d'avoir embrassé les opinions royalistes qu'il a si loyalement et si courageusement défendues jusqu'à sa mort, M. Michaud, en 1791, partageait les sentiments patriotiques et démocratiques de la majorité de la France. M. Charles Labitte, dans un article intéressant, a recueilli de curieuses notions sur cette phase vive, pure et très-courte de la jeunesse de M. Michaud. Il est regrettable que M. Flourens et M. Mignet n'aient pas connu l'existence de ce filon caché, qui leur aurait servi à expliquer certaines veines d'indépendance qui ont reparu plus tard, et qu'ils ont d'ailleurs très-bien indiquées sans en connaître la source. M. Mignet, par exemple, rappelle que, sous Charles X, quand parut la loi contre la presse, l'Académie française, après une honorable discussion, présenta à la couronne une respectueuse supplique. M. Michaud, qui avait pris part à cet acte, perdit le titre de lecteur du roi et les 1,000 écus qui y étaient attachés. Quelque temps après, le roi lui ayant reproché doucement la part qu'il avait prise à cette discussion : « Sire, lui répondit M. Michaud, je n'y ai prononcé que trois paroles, et chacune d'elles m'a coûté mille francs; je ne suis plus assez riche pour parler. » Et il se tut. M. Labitte, de son côté, cite un noble pendant à cette réponse. Le roi ayant un jour questionné M. Michaud sur ses opinions de jeunesse, dont quelques âmes charitables l'avaient malignement informé, M. Michaud lui répondit : « Les choses iraient bien mieux, si le roi était aussi au courant de ses affaires, que Sa Majesté paraît l'être des miennes. » Ce point de départ actuellement connu explique sinon la vie, du moins le caractère de M. Michaud. Mais revenons à l'Académie.

Si le public a été longtemps privé de réceptions, les solennités de ce genre vont se succéder avec une rapidité qui a bien aussi son côté triste. Dans quelques jours, M. le comte Molé prendra possession du fauteuil de M. de Quélen. Ce n'est pas tout; trois autres places sont en ce moment vacantes, et la nomination à tant de sièges n'est assurément pas pour l'Académie un médiocre embarras. Nous avons vivement blâmé les clameurs offensantes qui ont accueilli les deux derniers choix, et les injurieuses protestations qu'ont fait entendre les amis des candidats désappointés. Ce n'est pas que, tout en reconnaissant la légitimité des titres des élus, nous n'eussions eu, nous aussi, quelques observations à présenter, non contre la bonté des choix, mais sur leur opportunité. Sans doute la langue nette, claire, précise, sobrement colorée, qu'emploient les sciences naturelles, a de droit sa place marquée au sein de l'Académie française, et cette place, nul mieux que M. Flourens n'était digne de l'occuper. Sans doute aussi il y a, dans certains cas, avantage et convenance à introduire dans cette assemblée, qui doit réunir tous les genres de supériorités, quelques modèles du langage de la diplomatie, et, si l'on veut même, de la conversation de la société la plus polie; mais ces besoins-là, qui sont très-

réels, étaient-ils les plus urgents? Il est permis d'en douter. Après quatre grandes années passées sans aucune élection, ce que l'opinion publique attendait, ce qu'elle attend et demande encore aujourd'hui à l'Académie française, ce sont, il faut le dire bien haut, des choix, beaucoup de choix, exclusivement littéraires. Personne assurément n'a le droit ni la prétention de tracer une ligne de conduite à l'illustre compagnie; mais il est bien permis de ne pas oublier qu'elle est fondée pour la gloire et l'encouragement des lettres. L'érudition, les sciences exactes et philosophiques sont encouragées et représentées par d'autres classes de l'Institut. A l'Académie française seule il appartient d'encourager et de rémunérer les œuvres qui relèvent de la plus belle et de la plus rare de nos facultés, de l'imagination.

La question du recrutement de l'Académie française amène, comme on voit, par une pente inévitable, cette autre question fort controversée et fort délicate : qu'est-ce que l'Académie française et quelle est sa destination? Sur ce point, il y a eu de tous temps de profondes dissidences, même entre ses membres les plus éminents. L'abbé de Saint-Pierre et Fénelon au xvii<sup>e</sup> siècle, et dans le xviii<sup>e</sup> des esprits qu'on n'accusera pas d'être chimériques, Voltaire et Chamfort, voulaient que l'Académie française entreprit collectivement de grands travaux, non-seulement son dictionnaire (personne ne le conteste), mais une grammaire, mais une rhétorique et des traductions. Je crois même que les anciens statuts de la compagnie lui imposent quelque tâche semblable. Cette opinion fut en partie réalisée après la suppression de l'Académie française dans l'organisation de la seconde classe de l'Institut. D'autres membres, et il est évident par le résultat qu'ils étaient en majorité, ont été d'un avis contraire; mais ils ont eu le tort grave, suivant moi, de ne pas oser exposer nettement leur opinion et de laisser ainsi leurs détracteurs la répandre et la défigurer à leur manière. On a répété, sur tous les tons, que l'Académie française était un corps institué pour ne rien faire.

Quant à moi, sans la moindre ironie ni la plus légère idée de blâme, j'accepte et approuve entièrement cette opinion.

Les seuls travaux que puisse entreprendre l'Académie française sont, outre son dictionnaire usuel, qui est hors de cause, des ouvrages de lexicographie savante et de grammaire, ou des travaux sur la philosophie du beau et du goût. Or, ces deux branches d'études sont cultivées, ou doivent l'être, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et par l'Académie des Sciences morales. Ce qui distingue l'Académie française des autres classes de l'Institut, ce qui fait de cette compagnie une institution sans pareille dans le monde, c'est précisément de n'être pas consacrée au développement de telle ou telle science dépendante de la mémoire ou de la raison; c'est, en un mot, de n'être en rien un corps dogmatisant, mais un prytanée ouvert aux facultés brillantes qui dérivent de l'imagination.

Oui, c'est une des gloires de la France d'avoir fait pour le génie et pour le goût ce que n'a fait aucun peuple ancien ni moderne, d'avoir réuni dans une même enceinte, où elles se recrutent elles-mêmes, toutes les renommées poétiques, tous les esprits créateurs ou éminemment sensibles aux créations du génie. C'est parce que cette institution répond à une idée vraiment juste et



grande, que malgré toutes les railleries auxquelles elle a été en butte, malgré toutes les fautes même qu'une association pareille est exposée à commettre, l'Académie française vit avec gloire depuis deux siècles, et durera autant que l'unité de la France et la littérature nationale.

Si, au lieu d'être une sorte d'Olympe, l'Académie française n'était qu'un atelier grammatical, ce ne serait pas des poètes lyriques et dramatiques, des orateurs, des historiens, des romanciers qu'il faudrait y appeler, ce seraient des grammairiens, des écrivains didactiques et des érudits de profession. Comment, je vous prie, faire travailler à une œuvre commune MM. Soumet, Lebrun, Casimir Delavigne, Lamartine, Châteaubriand, Victor Hugo?... Pardon, je mêle par habitude des noms qui sont partout ailleurs voisins et frères... Comment, dis-je, imposer un travail collectif à ce qu'il y a de plus individuel au monde, à la pensée et à la fantaisie des poètes? Autant vaudrait demander un tableau collectif à la section de peinture ou un *oratorio* à frais communs à la section de musique de l'Académie des beaux-arts! Non, l'Académie des beaux-arts et l'Académie française ne sont pas des salles de travail; ces deux Académies sont le but et la noble récompense des grands artistes. Tout au plus peut-on dire que ces deux compagnies ont pour mission secondaire de conserver le dépôt des traditions et de maintenir le respect des saines doctrines, soit par l'organe de leur secrétaire perpétuel, soit par les nominations qu'elles ont droit de faire, nominations qui ont, en effet, une haute portée et une utile signification. Je le répète, ces deux Académies sont un Élysée ouvert aux poètes et aux artistes, ou, si on l'aime mieux, ce sont deux sénats conservateurs.

Mais est-ce à dire que ces deux corps doivent, par amour de la conservation, se vouer à une invincible immobilité? Est-ce à dire qu'au lieu de montrer la route comme guides, ils doivent se poser comme obstacle? Eh! bon Dieu! que deviendrait l'Académie française, si elle se trouvait un jour tellement en dehors du mouvement des esprits, qu'elle ne comptât dans ses rangs presque aucun des hommes dont la littérature contemporaine s'honore le plus? Je ne dis pas que cela soit, tant s'en faut; mais je dis qu'il importe que cela ne puisse jamais être.

Sous la restauration, un écrivain de beaucoup d'esprit, mais d'un esprit assez peu académique, s'était amusé à dresser une liste de tous les grands noms littéraires qui se trouvaient à cette époque en dehors de l'Académie française. Il avait, de plus, avec une malice qui n'était peut-être pas fort équitable, mais qui était de très-bonne guerre, placé les noms les plus éclatants de sa contre-académie en regard de quelques noms adroitement choisis dans l'Académie officielle. Il serait déplorable qu'on pût renouveler un aussi irrévérencieux parallèle. Et cependant, en s'obstinant à faire des choix qui, tout en étant fort honorables, ne seraient pas moins exclusifs des noms purement et véritablement littéraires, l'Académie donnerait à penser qu'elle ne reconnaît aucun homme d'imagination, aucun poète, aucun historien, aucun critique, digne en ce moment de prendre place au milieu d'elle. Une telle déclaration serait bien grave.

Nous ne lui rappellerons pas qu'elle vient de laisser mourir un des écrivains



de ce temps les plus manifestement désignés à son choix , un homme qui à la plus exquise perfection du style joignait les opinions littéraires les plus saines et les plus pertinemment conservatrices , l'illustre M. Dainou. Nous ne ferons pas non plus à l'Académie française un reproche de l'absence de deux célébrités européennes, M. de La Mennais et Béranger. Ni l'un ni l'autre ne se sont présentés à ses portes. Mais , à côté de ces deux noms , n'y en a-t-il pas beaucoup d'autres ? Je ne parlerai pas de celui que toutes les voix désignent. Il ne reste rien à dire de M. Victor Hugo. D'ailleurs , je défends ici la cause des lettres , non celle de tel ou tel littérateur. Comment ! l'Académie française croirait devoir aller chercher ses membres parmi les hauts dignitaires de l'Église ou de la diplomatie , quand , pour réparer ses pertes , elle a , parmi ses frères en littérature et en poésie , des hommes tels que M. Victor Hugo , M. Ballanche , M. Sainte-Beuve , M. Alfred de Vigny , M. Augustin Thierry , M. Mérimée , M. Alfred de Musset , M. Alexandre Dumas , M. Jules Janin , M. Patin , M. Bazin , M. Ampère , M. Quinet , M. Ph. Chasles , etc... L'auteur d'*Antigone* , avec son style à la fois si antique et si français , n'est-il pas un écrivain d'une pureté parfaite , en même temps qu'un poète et un penseur d'une extrême originalité ? M. Sainte-Beuve , comme romancier , comme poète , comme critique , comme historien littéraire et psychologue , ne montre-t-il pas dans tous ses écrits une vérité de touche , une ouverture de sentiments , une vivacité de coloris et d'intelligence qui ne permet plus à la France d'envier à l'Angleterre ses *laquistes* , ni son Jean-Paul à l'Allemagne ? N'est-ce pas une imagination pleine de grâce et de puissance que celle du chantre d'*Eloa* , de *Chatterton* et de *Cinq-Mars* ? Quel peintre plus vrai , quel narrateur plus expressif , quel écrivain à la fois plus sobre et plus complet , plus concis et plus émouvant que M. Mérimée ? Je ne veux pas pousser plus loin cette énumération déjà trop longue et peut-être indiscrète. D'autres parleront des écrivains que j'oublie et que je suis bien loin d'écarter. J'ai voulu seulement indiquer qu'il y aurait bientôt , si l'on n'y prenait garde , possibilité d'imaginer une académie hors de l'Académie.

On conçoit , d'ailleurs , à merveille , qu'une compagnie telle que l'Académie française , chargée de deux missions si graves et si diverses , à savoir de réunir ce qu'il y a au monde de plus difficilement appréciable , l'élite des hommes d'imagination , et , en même temps , de conserver l'intégrité des traditions littéraires ; on comprend , dis-je , qu'un tel corps , pour s'acquitter de sa double tâche , éprouve un extrême embarras et une longue hésitation , chaque fois que les révolutions qui , tous les quarts de siècle , modifient le goût poétique , le forcent , pour ne pas manquer au premier de ses devoirs , de se relâcher un peu de la sévérité du second. Les personnes qui suivent avec attention l'histoire de nos diverses écoles poétiques , n'ont pas oublié , sans doute , quels obstacles l'auteur romantique d'*Atala* et de *René* éprouva pour se faire ouvrir les portes du sanctuaire , quelque soutenu qu'il fût par la puissante et classique amitié de M. de Fontanes. Enfin , il y pénétra , non sans peine , ainsi que plus tard M. de Lamartine , et tous les deux sont aujourd'hui la gloire du corps qui les redoutait. Il est vrai que l'un et l'autre n'avaient pour les compromettre que la grandeur et la nouveauté de leur talent ; ils n'avaient pas pour avant-garde ces admirateurs fanatiques qui donnent à une candidature presque l'air

d'une invasion. On était alors en 1811, et si la France ne jouissait pas de la liberté de discussion, ce qui était un grand mal, la littérature, en revanche, n'était pas exposée aux fusillades de ces tirailleurs sans discipline qui font feu étourdiment contre tout ce qui remue sur les hauteurs. Mais, quelque fâcheux que soient de pareils auxiliaires, est-il juste d'imputer à la volonté du chef les torts commis par sa troupe? Est-il équitable de rendre un grand poète responsable du bruit qui se fait autour de son nom?

En résumé, nous avons bon espoir dans les choix que prépare l'Académie française. Elle est arrivée à un moment décisif et solennel; la solution de la crise n'admet plus d'ajournement. Pour quiconque connaît bien l'histoire de cette compagnie et la manière circonspecte et lente, mais intelligente et sympathique, dont elle a su, depuis sa naissance, associer à sa destinée presque toutes les illustrations de la France, il est permis de croire que, suivant l'heureuse expression de M. Mignet, elle n'a fait qu'*ajourner les lettres*, et que, par plusieurs choix tous littéraires et sagement balancés, elle s'apprête à satisfaire l'opinion publique et à remplir son double mandat, c'est-à-dire, à ne laisser aucune gloire en dehors d'elle, et à ne sacrifier aucun des grands principes de la raison et du goût dont elle est la gardienne vigilante et légitime.

CHARLES MAGNIN.

---

## REVUE

# MUSICALE.

---

*La Favorite*, que l'Académie royale de Musique vient de représenter, est le troisième opéra dont M. Donizetti dote la France. En moins de quinze mois, trois partitions, *la Fille du Régiment*, *les Martyrs*, *la Favorite*, c'est avoir la main leste ; et les gens qui décident de la valeur d'un maître d'après le nombre de fois que son nom se produit sur l'affiche, doivent être fort satisfaits. Il semble cependant qu'un homme du talent de M. Donizetti aurait pu envisager les choses d'une manière plus grave, et ne pas exposer à des revers nécessaires une renommée devenue européenne, et qui s'appuie sur des titres tels que l'envie et l'impuissance les contestent seules encore aujourd'hui. Puisque c'est une opinion généralement reçue, et, sous plus d'un rapport, assez légitime, que Paris exerce sur toute œuvre d'art un arbitrage suprême, il semble que M. Donizetti aurait dû rassembler toutes ses forces et prendre toutes ses mesures avant de s'aventurer dans une épreuve semblable. Or, c'est justement ce qu'il n'a point fait. M. Donizetti est venu à Paris comme il serait allé à Milan ou à Florence, non comme un homme de génie dans sa liberté, mais comme un maestro à la tâche ; il a écrit pour l'Opéra comme il eût fait pour *la Scala* ou *la Perzola*, dépêchant la besogne, se libérant au plus vite de ses engagements pour en contracter d'autres, en un mot nous traitant avec un laisser-aller plus que napolitain ; tout cela au grand dommage de sa réputation, ébranlée ici par trois échecs presque simultanés, et dont le contre-coup trouvera, nous le craignons bien, un retentissement en Italie. Du reste, ce n'est pas la première fois que le cas se présente. Il n'y a guère que les Allemands qui se préoccupent de l'importance d'une telle entreprise. Rossini lui-

même, si l'on s'en souvient, donna, en débarquant, dans le travers dont nous parlons; mais Rossini est un homme d'infiniment d'esprit et de tact qui, lorsqu'il se trompe, ne met pas longtemps à s'en apercevoir. Après le replâtrage du *Siège de Corinthe* parut la composition sublime de *Moïse*, puis après *le Comte Ory*, *Guillaume Tell*, c'est-à-dire une transformation tout entière, c'est-à-dire le plus noble hommage qu'un grand maître puisse rendre au goût d'un grand pays.

*La Favorite* a pour elle tous les éléments qui de temps immémorial constituent dans les règles un mauvais opéra italien. Les motifs les plus vulgaires se rencontrent comme s'ils s'étaient donné rendez-vous; les duos se suivent et se ressemblent; les réminiscences et les plagiatés ne prennent plus même la peine de se déguiser dans leurs allures; les airs de bravoure non plus ne manquent pas. Chaque personnage a sa cavatine qu'il chante à grand fracas de trombones et de timballes, en ayant bien soin de remonter la scène pendant les ritournelles. Si les traditions de la pantomime italienne, les excellentes traditions du bon vieux théâtre Louvois, étaient perdues, ce qu'à Dieu ne plaise! on les retrouverait en ce moment à l'Opéra. A tout prendre, c'est là une partition de plus dans le bagage de M. Donizetti, une partition dont ni l'auteur ni le public ne se souviendront dans quelques jours. On me disait dernièrement que M. Donizetti ne savait pas lui-même le nombre de ses chefs-d'œuvre, je le croirais assez volontiers. Il en est un peu des compositions d'un maître comme de l'âge d'un cheval; passé le chiffre sept, on ne compte plus. Quant à la pièce, libretto s'il en fut, on la croirait traduite de Romani, tant elle a les qualités et les défauts qui distinguent la plupart des œuvres dramatiques du poète de Turin. Le style, bien qu'il affecte trop souvent une certaine poésie déclamatoire qui rappelle un peu l'école de M. de Jouy, est cependant plus élégant et plus soigné que d'ordinaire. Mais quelle inexpérience dans l'élaboration du drame! quel défaut absolu d'invention dans les moyens mis en œuvre pour préparer le but qu'on se propose! Où trouver dans cette pièce une scène, une idée, une intention, qu'on n'ait déjà rencontrées ailleurs? Ce jeune novice dans le cloître, qui raconte au prieur de Saint-Jacques ses amours pour une *dame inconnue*, c'est Guido chantant sa mélancolique romance; cette Léonor au milieu de sa cour de baigneuses, c'est la Marguerite de Navarre des *Huguenots*; ce vieux prêtre lançant les foudres de Rome sur le roi de Castille, c'est le cardinal du troisième acte de *la Juive*; ce moine reconnaissant sous le froc les traits de sa maîtresse inanimée, c'est Comminges. Qu'on s'étonne après cela que la musique de M. Donizetti abonde en réminiscences de toute espèce. Comment ne pas céder à l'occasion lorsque vos poètes vous la font si belle, et qu'on a sur ce point la conscience un peu faible? M. Donizetti se sera dit: Une situation de *la Juive* ne saurait être mieux rendue que par la musique de *la Juive*, et rien au monde ne convient mieux à une situation des *Huguenots* que la musique des *Huguenots*. Est-ce de la logique, oui ou non? — En général, les tentatives romantiques ne sont pas heureuses à l'Opéra, et M. Scribe finit toujours par rester maître du terrain. Au moins, avec M. Scribe, dans ses bonnes pièces s'entend, les fils des combinaisons scéniques se croisent et s'enlacent avec art, les passions dramatiques se dé-



veloppent, et, si vous avez moins de belles périodes ronflantes et de vers bien *frappés*, les rythmes sont traités avec plus d'exactitude et de mesure. Or, c'est de rythme que vit la musique, et non pas de beaux vers. Certés, nous ne sommes pas de ceux qui se gendarment contre toute idée nouvelle. Nous voudrions de toute notre âme voir la scène lyrique française aux mains de quelque grand poète capable d'ébaucher à loisir toutes les figures que la musique anime et passionne. Mais où le trouver ce poète? Shakspeare et Schiller ne sont plus de ce monde, et s'ils vivaient de nos jours, au lieu de donner leurs chefs-d'œuvre à Meyerbeer, à M. Halévy, à M. Donizetti, ils auraient le bon esprit de les garder pour eux, comme ils ont fait. Laissons donc cette besogne à ceux qui s'en acquittent le mieux de notre temps, ou, si nous voulons à toute force nous en mêler, tâchons d'inventer quelque chose; car, pour nous traîner sur les traces de chacun, en vérité ce n'est pas la peine. Que dire de ce roi imbécile, de cette Marion de Lorme transformée en une courtisane du *xiv<sup>e</sup>* siècle, de ce capucin ridicule qui se prend de belle flamme pour une princesse, jette le froc aux orties, *vole aux combats*, et ne se donne que le temps d'aller changer de costume pour revenir *vainqueur et digne de la main de sa belle*? Ce sont là des personnages qu'on irait voir aux marionnettes. Le dernier surtout, ce *jeune novice* que Duprez représente, mérite toutes les sympathies du public, et pour être complet, il ne lui manque, à mon sens, que ce fameux bouquet de plumes tricolores dont le ténor David s'affublait dans ses rôles de prince pour venir chanter sa cavatine *di gloria* et *d'amore*. Et l'action, sur quels pauvres ressorts elle se meut! que de bonhomie dans les expositions, de simplicité antique dans les péripéties! Les mystères du moyen âge n'étaient pas plus naïfs. S'agit-il de provoquer une rupture entre le roi et sa favorite, une lettre se trouve là fort à propos et vient comme d'elle-même tomber entre les mains d'Alphonse. S'agit-il de motiver le ballet, le roi prend la reine par la main et la conduit sur un trône *à droite du spectateur*, en lui disant ces paroles sacramentelles :

Prenez part à la fête  
Que j'ai fait préparer,

absolument comme au temps de *la Caravane*, comme aux beaux jours de Grétry et de Laïs. On replâtre de grands mots les plus vieilles idées, on habille à neuf le passé, on change les toques de velours en capuchons de soie, les bottes jaunes en sandales de feutre, et cela s'appelle aujourd'hui de la poésie nouvelle, de la musique nouvelle, de *l'art* enfin.

L'ouverture de *la Favorite* est un pauvre morceau tout hérissé de contrepoint et de formules scolastiques; nous doutons que M. Donizetti l'ait écrit tout exprès pour cette partition, à moins cependant que le maître italien n'ait voulu payer en fugues sa bienvenue à l'Opéra. Cette ouverture a l'air de s'adresser directement à M. Halévy, et de lui tenir ce langage: « Vous prétendez, vous, que les Italiens ne savent écrire que des *cabalettes*; je veux vous prouver, moi, Gaetano Donizetti, que nous nous entendons fort bien à traiter une fugue dans les règles, et que les traditions du conservatoire de Naples

valent au moins les traditions de la rue Bergère. » Quand M. Donizetti s'est esgrimé pendant dix minutes, et pense que M. Halévy doit être parfaitement satisfait, le rideau se lève. Une procession de moines traverse le théâtre au son d'une musique lugubre; deux frères se détachent des rangs, s'avancent devant le trou du souffleur, et voilà l'exposition engagée. N'admirez-vous pas ce système qui tient à la fois du récit classique et de l'action romantique, du *Bajazet* de Racine et du *Don Juan* de Mozart? Jadis, au bon temps de M. de Jouy et de *la Vestale*, les deux moines seraient sortis des deux coulisses opposées, et venant, l'un de droite, l'autre de gauche, on les aurait vus s'aborder solennellement sur le proscenium avant d'entrer en matière. Cette procession est une véritable trouvaille, d'autant plus que la salle s'en égaie chaque soir, grâce au sérieux tout grotesque des choristes ventrus qui l'exécutent, et la prend comme un prologue bouffe au début de ce lamentable mélodrame. La cantilène du novice racontant ses amours mystiques au prieur de Saint-Jacques voudrait de toutes ses forces avoir le succès de la romance de *Guido*; elle vient bien tard, et le duo qui suit entre les mêmes personnages ressemble aux plus tristes duos qu'on ait jamais taillés sur la coupe italienne. — Reste, dit Balthazar dans un *adagio* monotone et vide. — Non, s'écrie Fernand, je pars *pour les combats*. — La fanfare obligée éclate, et, comme il arrive toujours, un solo de trompette invite le jeune homme à s'en aller tenter les hasards de la fortune. Vous vous souvenez de cette jolie scène des baigneuses au second acte des *Huguenots*? Quelle fraîcheur! quelle grâce! quelle mélodie dans les voix! quelle imitation heureuse dans l'orchestre! Weber n'a jamais mieux rendu le frémissement des eaux sous les arbres. Eh bien! voici la même action qui va se reproduire; encore des jardins au bord du fleuve, encore de mystérieuses voluptés et des danseuses à demi nues; mais cette fois, comme tout cela vous semble triste, abandonné, désert! D'où vient le sentiment pénible qui vous afflige à ce spectacle? est-ce de ce que vous voyez devant vous ces pauvres créatures souffreteuses qui frissonnent en chantant les amours et le printemps par une température de décembre :

Rayons dorés, tiède zéphire,  
De fleurs parez ce séjour,  
Heureux rivage qui respire  
La paix, le plaisir et l'amour.

Ou n'est-ce pas plutôt de ce que toute inspiration manque? S'il y avait là de la musique, si la verve du maître animait les scènes, on ne s'apercevrait de rien; mais en l'absence de toute idée généreuse, de toute passion dramatique, je ne sais quel frisson vous gagne et vous fait prendre en compassion ces infortunées filles qui posent leurs bras violets l'un sur l'autre, et, blêmes de froid, regardent de tous côtés si quelque poète bienfaisant ne leur enverra pas de la coulisse une tiède bouffée de ce vent du sud qu'elles célèbrent en grelottant. La cavatine du roi, au second acte, se distingue moins par la nouveauté des idées que par la manière dont elle met en relief toutes les qualités du talent de Baroilhet. Sur ce point, on ne saurait lui donner trop d'éloges. L'*adagio* en *la* mineur, qui sert d'introduction à cet air, est large et d'un beau style.

Baroilhet le dit avec une expression admirable : sa voix mordante et pathétique trouve là toute occasion de se déployer à son aise et dans ses avantages. L'allegro à quatre temps qui termine ce morceau, a de la chaleur et de l'éclat, et le chanteur l'enlève hardiment. C'est un mérite incontestable des maîtres italiens, de M. Donizetti surtout, qu'ils s'entendent mieux que personne au monde à disposer des registres d'une voix. Leur inspiration peut les trahir; leur habileté dans l'art de traiter la partie vocale ne les abandonne jamais, car ils sentent que de cette habileté dépend le succès, plus encore peut-être que de l'inspiration. Que l'idée soit vieille ou neuve, peu importe; avec eux, vous êtes sûr, quoi qu'il arrive, de passer en revue en quelques instants toutes les qualités du ténor ou du soprano. Lorsque Baroilhet a commencé sa cavatine, personne à Paris ne le connaissait; à la dixième mesure de l'adagio, c'était un chanteur classé. Combien faudrait-il d'airs allemands ou français pour atteindre aux mêmes résultats? Le finale de cet acte est la plus monotone psalmodie qui se puisse entendre. Figurez-vous la forme italienne la plus vulgaire gonflée de vent sonore : dans l'orchestre, des instruments qui grondent; sur la scène, des chanteurs qui vocifèrent à tue-tête; un bruit habilement combiné, il est vrai, mais un bruit sans passion, à froid, et vous aurez une idée du chef d'œuvre de M. Donizetti. Franchement, quelle musique originale voulez-vous qu'on trouve sur une situation semblable? Toujours des malédictions, toujours des anathèmes; mais cela a été répété cent fois au théâtre depuis *la Vestale*, de M. Spontini, jusqu'à *la Juive*, de M. Halévy. Pour relever une aussi banale donnée, il faudrait une puissance de génie, il faudrait surtout une force de volonté dont pas un maître de l'école italienne moderne n'est capable. En pareille circonstance, soyez sûr qu'ils abandonneront la partie aux chanteurs, à l'orchestre, à toutes les chances de succès qu'a toujours devant un public le fracas organisé. Ainsi a fait M. Donizetti, quitte à reprendre sa revanche dans l'acte suivant. Nous ne parlons ni des airs de danse ni du ballet. Jamais l'administration de l'Opéra ne s'était montrée si mesquine sur le chapitre des divertissements; et le musicien, à qui toute espèce d'initiative répugne, a suivi en tout point l'exemple de l'administration. — Le trio entre le roi, Léonor et Fernand, au troisième acte, passe, à bon droit, pour l'un des meilleurs morceaux de l'ouvrage. Il y a là un *cantabile* délicieux; Donizetti excelle dans les *cantabile*, Baroilhet aussi; ce qui fait que la sensation de plaisir est unanime. Baroilhet a dans les cordes basses de l'organe des inflexions un peu voilées d'un effet ravissant, et dont le maestro a tiré bon parti dans cette phrase si remarquable où le roi, décidé à faire épouser sa maîtresse par Fernand, engage Léonor à consentir : prière de souverain dont le chanteur rend à merveille l'expression à la fois amoureuse, ironique et suppliant. La cavatine de Léonor, qui vient après, a tout à fait l'air d'une mauvaise plaisanterie. La maîtresse du roi nous apprend qu'elle se résigne à mourir plutôt que de porter sa honte au jeune héros qu'elle aime, et voilà que tout à coup, sur des paroles du genre de celles-ci :

La pâle fiancée  
Sera morte ce soir,

elle se met à se répandre en toutes sortes de roulades de fantaisies capricieuses et de gentillesses vocales, qui passeraient peut-être encore, si la Grisi les chantait, mais qui, de la manière extravagante dont M<sup>me</sup> Stoltz les débite, produisent l'effet le plus bizarre et le plus comique. Le chœur d'hommes qui occupe la scène pendant que le mariage de Fernand et de Léonor se célèbre renferme d'excellentes parties. L'intention en est heureuse et nouvelle. Cette manière de faire intervenir le chœur, de le mêler au drame et de lui donner à discuter l'action qui se joue, appartient à M. Donizetti, qui l'a déjà plusieurs fois mise en œuvre avec succès dans ses bonnes partitions, dans les derniers actes d'*Anna Bolena* et de *Lucia* surtout. — Fernand sort de la chapelle, les courtisans lui tournent le dos, on chuchotte, on se retire, on le délaisse; le jeune homme apprend tout, et, dans le transport de son indignation, maudit Léonor et brise son épée aux pieds du roi, qui vient de lui donner sa maîtresse pour femme. Tel est le sujet du finale où le maître va se relever un peu de son abatement, et nous apparaît pendant quelques mesures dans tout l'éclat de son inspiration et de son talent. L'adagio de ce finale se développe avec grandeur, les voix et les instruments se combinent par degrés dans une de ces harmonies larges et pathétiques dont M. Donizetti a seul le secret, grâce aux-ressources de mélodie et de science dont il dispose à ses bons moments; et lorsque le majeur éclate sur une explosion unanime de l'orchestre et du chœur, les applaudissements ne se contiennent plus. C'est là un effet légitime et beau; quel dommage que M. Donizetti l'ait répété si souvent dans le finale de *Lucia*, dans le finale des *Martyrs*, que sais-je? Mais, puisque l'idée est bien venue, n'allons pas faire le procès à la forme, et lorsqu'une bonne rencontre nous arrive, prenons-la comme elle se donne; le cas est assez rare dans la *Favorite* pour qu'on le remarque, d'autant plus que le plaisir ne dure guère. A peine vous vous reposez dans une sensation agréable des fatigues de la soirée, que voilà tout à coup une *cabalette* des plus vulgaires qui gronde à vos oreilles, comme pour vous avertir que cet éclair d'inspiration où vous venez de vous complaire a disparu. — Le quatrième acte se passe tout entier, comme l'introduction, au fond d'un cloître du moyen âge. Encore les orgues, encore les psalmodies et les processions! Au lever du rideau, vous assistez à tous les actes de la vie ascétique la plus terrible. Des moines, jeunes et vieux, sont dispersés de tous les côtés du théâtre; les uns chantent la messe, les autres creusent leurs fosses, en se disant : *Frères, il faut mourir* (quel agréable passe-temps que le théâtre aujourd'hui!); ceux-ci marmottent leurs patenôtres en dévidant leur chapelet; ceux-là, étendus au pied d'une croix gigantesque, se voilent la face dans leurs capuchons, et semblent abîmés dans tout le désespoir de la pénitence. Si vous aimez les tableaux de Zurbaran, vous en avez sous les yeux tous les monastiques et lugubres personnages. Reste à savoir jusqu'à quel point un pareil spectacle est convenable. Que le théâtre prenne au culte catholique ses orgues, ses encensoirs et ses cloches, toute sa pompe extérieure, passe encore; la poésie et la musique peuvent, à certaines rares occasions, réclamer ces éléments étrangers à la scène, et la manière dont on les met en œuvre justifie alors l'emprunt qu'on en a fait; ainsi du cinquième acte de *Robert-le-*



*Diabte* et de la scène de l'église dans *Faust*. Mais aller fouiller jusque dans les plus intimes secrets du sanctuaire, parodier les sanglots de la prière sous les traits de malheureux comparses qui se meurtrissent le visage et la poitrine, et s'efforcent de simuler l'acte de contrition dans leur pantomime grotesque, c'est là une chose triste en vérité, d'autant plus triste que la musique n'en tire aucun avantage. Et franchement nous ne voyons pas ce qu'un théâtre peut avoir à gagner à d'aussi pitoyables spéculations. Comme on le pense bien, cette musique, prétendue religieuse, est dénuée parfaitement de caractère. M. Donizetti écrit pour l'orgue comme il écrirait pour le piano, et ses plains-chants ressemblent à des fragments de cavatine. Il faut cependant donner des éloges à la phrase mélodieuse qui s'élève du fond de la chapelle au moment où Fernand prononce ses vœux. Cette phrase, admirablement disposée pour la voix, et que Duprez chante posément, a de l'expression et de la grandeur. C'est du reste la seule inspiration qui se rencontre dans cet acte, où la musique n'intervient que pour accompagner, comme dans un mélodrame, l'entrée et la sortie des moines et des pèlerins. Telle est cette partition, l'une des plus vides que M. Donizetti ait écrites, la plus faible sans contredit, la plus insipide que nous ayons entendue à Paris du même auteur. Si l'on excepte les deux fragments que nous avons cités, tout le mérite de cette œuvre consiste à produire dans l'éclat de ses facultés et de son talent le nouveau baryton que l'Académie royale de Musique vient de s'attacher. M. Donizetti n'a point à se plaindre; car, s'il a rendu service à M. Baroilhet en écrivant pour lui de la musique de chanteur, M. Baroilhet l'a pleinement dédommagé de sa peine en attirant par son art souvent admirable les applaudissements et l'intérêt du public sur quelques parties d'une composition des plus médiocres. On dit que les grands chanteurs n'aiment rien tant que la pauvre musique; s'il en est ainsi, M. Baroilhet ne peut manquer d'être fort satisfait de M. Donizetti, qui certes doit avoir une royale idée de son chanteur, si l'on en juge par la manière dont il l'a traité. Baroilhet nous revient d'Italie, où, comme Duprez et tant d'autres, il était allé chercher des titres à la considération de nos directeurs de spectacles. Il y a quelques années, c'était à qui le répudierait; aujourd'hui, grâce aux applaudissements du public de Naples, de Milan et de Venise, grâce surtout à la sollicitude des maîtres italiens, les seuls qui soient encore capables de féconder une voix en travail de développement, les portes de l'Académie royale de Musique viennent de s'ouvrir d'elles-mêmes devant lui. La voix de Baroilhet est un baryton sonore, flexible, étendu, qui monte du *la* bémol au *fa* et ténorise par moments avec une agilité remarquable. Un peu voilé dans les cordes basses, cet organe trouve dans le médium toute sa vibration mordante, tout son timbre; c'est là qu'il faut l'entendre, dans le cantabile surtout. Le chant large et posé convient à merveille à Baroilhet, qui le dit d'un organe enchanteur dont un style excellent, puisé aux bonnes sources, règle l'expression et le mouvement. Dans l'*allegro*, Baroilhet a moins de bonheur; sa voix (comme il arrive toujours aux chanteurs de complexion délicate, et Baroilhet est de ce nombre), sa voix prend, lorsqu'elle veut forcer, une vibration gutturale pénible à entendre, et sur-le-champ l'intonation devient fausse

ou pour le moins douteuse. Baroilhet est maigre et chétif; il suffit de le voir pour se convaincre que sa nature exige les plus grands ménagements : quoi qu'il en soit, il y a quelque chose de fantastique dans cette voix grave et stridente enfermée en un corps si grêle et si petit, et nul doute qu'à l'époque où M. Meyerbeer écrivait encore pour l'Académie royale de Musique, l'illustre maître n'eût tiré bon parti de l'organisation d'un pareil chanteur, d'autant plus que Baroilhet a du feu dans le regard, de l'ironie dans le sourire, et sa physionomie rappelle par moments l'expression diabolique de Paganini. Le succès de Baroilhet a été très-grand.

Il devient de jour en jour si rare d'entendre chanter à l'Opéra que lorsque le cas se rencontre, l'enthousiasme ne se contient plus. En tout autre lieu, au Théâtre-Italien par exemple, et dans le voisinage de Tamburini, le prodige aurait pu sembler moindre. Nous n'avons aucune envie d'établir entre ces deux chanteurs une comparaison inadmissible sur tous les points. Il y a aussi loin de Tamburini à Baroilhet qu'il y a loin de Rubini à Duprez; ce que nous en disons ici est simplement pour réduire à leur valeur les frénétiques démonstrations d'un enthousiasme surexcité. Tamburini passe à bon droit pour un chanteur varié, complet, également admirable dans le chant large, *moderato*, et dans les emportements de la voix. Entendez-le chanter la cavatine du premier acte de la *Lucia* ou l'adagio du finale de la *Straniera*, c'est toujours la même voix, distribuée autrement, mais forte, puissante, sûre d'elle-même dans le calme comme dans la passion. Or, voilà justement ce qui manque à Baroilhet, ce que l'étude ne saurait lui donner. La voix de Baroilhet a de bons effets, nul ne le conteste, mais seulement dans certains registres, seulement à certaines conditions. On aura beau dire, c'est là un chanteur italien, rien de plus, rien de moins, un virtuose. Pour que Baroilhet puisse rendre quelque service à l'Opéra, il faut absolument que l'Opéra déserte la route de ses anciens succès pour s'adonner corps et âme au pur système italien, au système de la cavatine sans raison, de la cavatine dans les duos, dans les quatuors, dans les finales, de la cavatine partout et quand même. Nous le voulons bien, mais alors quels maîtres écriront pour l'Académie royale? qui alimentera le répertoire? M. Donizetti. A merveille; mais après? M. Donizetti. D'accord; mais enfin?... Baroilhet voudra-t-il aborder les grands rôles, *Guillaume Tell*, *Robert-le-Diable*, *les Huguenots*? Franchement le pourrait-il? Quelle partie lui conviendrait dans ces chefs-d'œuvre de la scène française. La voix de Baroilhet ne peut chanter que la musique écrite expressément pour elle. C'est une voix de cavatine, une voix de luxe; or, dans le dénuement absolu où se trouve aujourd'hui l'Opéra, un sujet de ce genre est-il bien de circonstance? L'avenir en décidera. Duprez, dans le rôle de Fernand, crie à s'égosiller. Il s'agit bien de la cavatine d'Arnold à cette heure? Nous avons fait du chemin depuis *Guillaume Tell*. A tout instant, le paroxysme du fameux *ut* de poitrine se renouvelle, et cet effet, si puissant autrefois, a désormais perdu toute action sur le public.

Que d'efforts, bon Dieu! que de labeur, que de terribles contorsions sans résultat! C'est au point que, lorsqu'il arrive à la dernière scène, on est tenté de lui dire comme cet amphitryon à un poète qui venait de lui lire tout d'une

haleine une tragédie en cinq actes : « Vous devez être bien fatigué. » Levasseur chante la partie du prier de Saint-Jacques, une partie du troisième ordre, et n'a guère affaire que dans les ensembles et les finales. Lui, le Bertram de Meyerbeer, le Moïse de Rossini, le voilà donc déchu au rang d'un coryphée ! Dernier débris d'une grande époque, n'eût-il pas mieux valu pour Levasseur de se retirer à temps que de traîner ainsi dans l'abandon des maîtres et du public les restes d'un talent qui ne fut pas sans gloire aux beaux jours où le groupe célèbre qui devait immortaliser le trio de *Robert-le-Diable* se formait sous la généreuse influence de Meyerbeer ? Quant à M<sup>me</sup> Stoltz, il est bien convenu que c'est la cantatrice par excellence ; il ne nous reste plus qu'à trouver qu'elle chante juste, et le public peut s'arranger pour l'applaudir comme une Malibran, et la redemander chaque soir ; car, sur une autre *prima donna*, il n'y faut point compter, pas plus que sur l'opéra nouveau de Meyerbeer. M<sup>me</sup> Stoltz possède une voix de soprano d'une ample étendue et d'un beau timbre, qui, si le travail en eût assoupli la rudesse naturelle, aurait pu aborder les grands rôles du répertoire, mais qui, dépourvue comme elle l'est de toute espèce de justesse et de flexibilité, doit s'en tenir aux emplois secondaires. Suivez M<sup>me</sup> Stoltz dans le rôle qu'elle vient de créer, écoutez-la chanter cette cavatine de Léonor au troisième acte : quelles intonations, quel style ! Il semble qu'avec une aussi profonde inexpérience, ce qu'on aurait de mieux à faire serait de s'en tenir à la note, et de la chanter tant bien que mal : pas du tout, M<sup>me</sup> Stoltz, comme une Sontag qu'elle est, se lance à tout moment à travers les vocalisations les plus ambitieuses ; aucun point d'orgue ne l'épouvante, aucune gamme chromatique ne l'effraye, c'est un aplomb à vous déconcerter. La pantomime de M<sup>me</sup> Stoltz procède comme son chant, par bonds et soubresauts ; vous la voyez passer en un moment du délire de la bacchante à l'immobilité d'une statue de marbre. Jamais un regard, un geste, une intention qui dénotent chez elle l'intelligence ou du moins la préoccupation du caractère qu'elle représente. Du commencement à la fin, on dirait une gageure de tout risquer, vocalisation et pantomime : tel passage réussit, tel autre échoue, et la plaisanterie va son train. Vous figurez-vous Meyerbeer à la merci d'une pareille cantatrice ? Voilà donc l'Opéra tel qu'on nous l'a fait, une entreprise sans but, sans unité, sans système, livrée à tous les hasards de la fortune, le Théâtre-Italien moins sa troupe, son répertoire, le Théâtre-Italien sans cantatrice, avec un baryton et un ténor pour toute richesse. Cependant nous nous souvenons d'un temps où l'Opéra avait à lui un genre dont il se faisait gloire, un genre à la fois dramatique et musical importé par Gluck, continué par Spontini, un genre auquel le plus grand maître de cette époque, Rossini lui-même, voulut se conformer dans *Guillaume Tell*, et que depuis Meyerbeer restaura à la sueur de son front. De tant de travaux et de nobles tentatives, que reste-t-il aujourd'hui ? Que sont devenus les chefs-d'œuvre des maîtres, que sont devenus ces chanteurs dont l'individualité disparaissait dans l'ensemble de l'exécution ? Vous êtes sorti de votre route naturelle, vous vous êtes recruté en dehors de votre loi d'existence, de sorte que maintenant vous avez un théâtre comme la Scala à Milan, comme la *Porte de Carinthie* à Vienne, un théâtre où règne la confusion des styles et des langues ;



mais l'Opéra français, le théâtre de Gluck, de Spontini, de Rossini, de Meyerbeer et d'Auber, l'Académie royale de Musique n'existe plus, ou la voilà jetée sur une pente si rapide qu'il faudrait désormais une main de fer, la main de Gluck, pour la retenir.

Nous voudrions bien ne pas toujours occuper nos lecteurs des incartades plus ou moins musicales de l'auteur de la *Symphonie fantastique* ; mais comment faire ? Lorsque M. Berlioz ne donne pas de festival, il nous écrit des lettres ; lorsque son bâton de mesure nous laisse en repos les oreilles, sa verve épistolaire nous sollicite. On connaît le document ; comme il a déjà paru dans une multitude de journaux, sur *les instances* de M. Berlioz, ainsi que l'indiquait chaque feuille, nous nous dispenserons d'en donner une quinzième édition, trouvant que c'est bien assez d'y répondre. On se souviendra peut-être que dans notre dernière revue, en nous élevant contre ces airs de familiarité et de protectorat que le musicien fantastique prenait à l'égard des plus grands maîtres, nous avons imprudemment parlé d'ophicléides. Or, M. Berlioz, feignant de nous prendre au pied de la lettre, a prétendu qu'il n'y avait pas le moindre ophicléide dans ce morceau, et va depuis nous foudroyant de son argument sans réplique, comme s'il s'agissait en tout ceci d'un fait matériel. Nous avons parlé de profanation, et nous maintenons notre dire. M. Berlioz a-t-il, oui ou non, arraché un acte, une scène, un lambeau à la partition de Gluck, pour l'intercaler dans le sabbat ridicule qu'il organisait sous le nom de *festival* ? Là est toute la question. Il s'agit bien d'un ophicléide ou d'un trombone de plus ou de moins ! Sur un pareil sujet, on ne compte pas avec M. Berlioz, et nous n'avons nulle envie de le chicaner pour si peu de chose. L'auteur de la *Symphonie fantastique* le sait bien ; mais n'importe, il écrit toujours. Écrire, c'est occuper le public de soi. Quand on ne peut donner ni *festival* ni concert, on rédige une lettre, on la colporte ; c'est encore du bruit, du bruit qui ne coûte rien. M. Berlioz frappe sur la publicité comme sur une grosse caisse, pour attirer les badauds ; il a raison, l'expédient lui réussit quelquefois ; cependant quelquefois aussi par malheur le contraire arrive. Ainsi, l'aventure de Vienne. A force d'entendre M. Berlioz se proclamer lui-même à toutes les heures du jour, à force de voir sur des affiches monstrueuses ce nom resplendir au milieu de son auréole de quatre cents musiciens, les Viennois avaient fini par prendre au sérieux cette renommée, et regardaient comme le plus grand maître qui eût existé ce lauréat singulier d'une boutade ironique de Paganini, tout cela sans avoir jamais rien entendu de sa musique, ou plutôt pour n'avoir jamais rien entendu ; tant est grande encore, quoi qu'on dise, la puissance du charlatanisme, tant il est vrai que les réputations se forment à coups de marteau, et qu'un nom où la publicité frappe à tour de bras du matin au soir, peut un moment tenir lieu de toute espèce d'œuvre et de chef-d'œuvre. Cependant on n'est pas du pays de Mozart et de Beethoven pour rien ; les Viennois voulurent connaître. On fit venir de Paris l'ouverture des *Francs-Juges* ; on l'exécuta, pour mieux dire, on essaya de l'exécuter, car dès la vingtième mesure le rire suspendit la séance, un rire fou, ce rire de l'orchestre et de l'auditoire, ce rire unanime dont la musique de M. Berlioz a le secret depuis l'Olympe d'Homère, et qui suffirait à fonder sa gloire dans



l'avenir : car, prises à leur véritable point de vue, au point de vue des Viennois, les élucubrations de M. Berlioz contiennent plus d'éléments comiques que Rabelais n'en a mis dans *Pantagruel*. Cependant, comme tout le monde ne pense pas que l'art des sons ait été imaginé dans le seul but de désopiler la rate, le dilettantisme viennois eut bientôt fait de laisser là cette malencontreuse ouverture des *Francs-Juges*, et de revenir au plus vite à l'ouverture de *Coriolan*, à la symphonie en *ut* mineur, que sais-je? aux walses de Strauss, à toute chose sérieuse ou non, ayant droit de s'appeler musique. Voilà un fait : M. Berlioz peut nous écrire tant qu'il voudra ; nous ne lui répondrons plus : seulement, s'il parvient à nous démontrer notre inexactitude sur ce point, aussi victorieusement qu'il l'a fait sur l'autre, nous consentons de grand cœur à proclamer que la *reine Mab* (la sienne bien entendu) est un chef-d'œuvre de mélodie et de clarté, et que les quatre ou cinq cents musiciens de son *festival* n'avaient pas le sens commun lorsqu'ils refusèrent à l'unanimité de débrouiller ce grimoire.

---

---

---

# REVUE

# LITTÉRAIRE.

---

La révolution de juillet a fait une singulière condition à la Faculté des lettres; elle a illustré ses membres et dispersé son enseignement. Sans doute il est glorieux pour elle de voir se perpétuer sur ses programmes des noms de ministres, hier le nom de M. Cousin, aujourd'hui ceux de M. Guizot et de M. Villemain; il est glorieux pour elle de briller à la tribune par la parole de M. Juffroy, de compter dans ses rangs actifs des députés distingués, comme l'était, comme le redeviendra M. Saint-Marc Girardin; il faut l'avouer, la Sorbonne paye un peu cher cette illustration parlementaire. Il n'y a, à l'heure qu'il est, que trois professeurs titulaires qui enseignent. Mais si de ce côté la position de la Faculté des lettres de Paris ne s'améliore pas, et cela est bien difficile, puisqu'elle ne souffre que par sa gloire, les inconvénients sont aujourd'hui bien moindres que dans les années qui ont immédiatement suivi la révolution de juillet. Que de cours médiocres alors, que d'amphithéâtres déserts! quel contraste surtout avec ce brillant enseignement de M. Guizot, de M. Villemain, de M. Cousin, qui est resté une date universitaire, et, qui plus est, une date intellectuelle, politique. Aujourd'hui les quelques professeurs suivis alors et applaudis ont gardé, ont agrandi leur succès; plusieurs suppléants se sont formés à cet art difficile de la chaire, et tiennent maintenant leur place avec distinction. Voilà aussi que de jeunes talents pleins d'ardeur se mettent à leur tour en lumière à côté des maîtres. Disons quelques mots de tout cela, et sans ordre, sans viser surtout à être complet et à ne pas omettre, donnons leur part à quelques noms connus comme à quelques noms nouveaux.

L'esprit a droit à la première place en France: je parlerai d'abord du cours

de poésie française de M. Saint-Marc Girardin. Il y a longtemps déjà que M. Saint-Marc connaît les succès de la Sorbonne, et il n'en est plus à chercher la popularité. C'est la popularité maintenant qui va à lui. M. Saint-Marc Girardin ne flatte pas son auditoire; au contraire, avec sa parole facile, alerte, détachée, il peut risquer toutes les vérités, se permettre tous les conseils, les conseils les plus difficiles à dire, les conseils qui touchent à l'amour-propre. C'est par le côté moral, par le côté pratique que M. Saint-Marc Girardin aime à aborder la littérature. Derrière l'homme de talent, derrière l'homme qui écrit, sa critique aime à chercher l'homme de la famille et l'homme de la société; elle aime à montrer que le talent ne dispense pas du devoir. J'ai quelquefois entendu reprocher à M. Saint-Marc Girardin de méconnaître l'enthousiasme et la poésie; mais on oublie à qui s'adressent les leçons de M. Saint-Marc. Il y aura toujours assez de poésie, il y aura toujours suffisamment d'enthousiasme dans cette jeunesse qui vient demander au haut enseignement quelque chose de plus sérieux sans doute que des compliments et des madrigaux. Le grand mal, quand M. Saint-Marc montrerait à ceux qui l'écoutent les réalités de la vie, quand il les dégoûterait un peu de cette manie d'écrire qui, au sortir du collège, détourne tant de jeunes intelligences de leur vraie voie. Qu'on ne s'effraye pas, ces conseils ne suffiront point à détourner les vocations véritables, et ils écarteront peut-être quelques-unes de ces aspirations banales, de ces vagues velléités poétiques qui sont la maladie de notre temps. Quel danger y a-t-il à cela? Ceux qui trouvent quelque chose d'un peu outré dans les avertissements de M. Saint-Marc, à l'endroit de la littérature, n'ont qu'à se rappeler son propre exemple. C'est un correctif suffisant. N'est-ce pas par les lettres, n'est-ce pas par son talent si franc et si vif, que M. Saint-Marc Girardin s'est fait sa place, une place légitime et brillante? Il y a toujours assez d'illusion dans les jeunes âmes, et je ne vois pas l'inconvénient qu'il y aurait quand cet enseignement si spirituel, si incisif, si fertile en mots heureux, si volontiers fidèle aux saines traditions littéraires, sauverait quelques pas de clerc aux débutants, et nous délivrerait en même temps de quelque gros volume de vers individuels, ou de quelque nouvelle sociale et humanitaire.

Cette année, M. Saint-Marc Girardin a pris un cadre commode, varié, flexible, très-distingué à force d'être vulgaire et inattendu, cadre bien difficile, mais où son esprit preste et habile se joue, peut toucher à tous les sujets, et dans la variété des aperçus retrouve toujours l'unité du goût et du sens commun; M. Saint-Marc Girardin commente l'*Art Poétique* de Boileau. C'est un centre où il revient toujours, mais qui mène à tout, et qui lui permet de rajouir par une forme piquante des vérités bien vieilles sans doute, les simples et éternelles vérités de l'art et de la morale, enfin tout ce que nous oublions si facilement aujourd'hui.

Dans ses deux premières leçons, M. Saint-Marc a parlé fort spirituellement de la poésie, et il s'est demandé d'abord ce que c'était que la poésie; ce qui l'a conduit bientôt à se demander ce que c'était que le génie. Le sens du mot *génie* a bien changé, et M. Saint-Marc a fait la curieuse histoire de ce terme dans notre langue. Ses destinées ont d'abord été modestes; au XVIII<sup>e</sup> siècle,

on n'entendait par là qu'une facilité naturelle, qu'un talent particulier pour telle ou telle chose. C'est le *bel esprit* qui signifiait alors génie ; mais le titre de bel esprit étant devenu commun et banal, grâce aux usurpateurs, quand tout le monde s'appela bel esprit, personne ne voulut plus l'être. « C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que le mot de génie, a dit M. Saint-Marc Girardin, commence à être mieux vu que le mot de bel esprit ; il désigne déjà une supériorité décisive et souveraine ; ce n'est pas encore le droit d'être universel, mais c'est déjà celui d'être infaillible. » Cependant, on était encore loin de nos idées, puisque Buffon disait que le génie c'est la patience. Cela, comme on le devine, a amené M. Saint-Marc Girardin à notre époque, dont il a raillé les ridicules et les prétentions à l'endroit du *génie* et de cette dictature spontanée et dispensée de tout labeur et de toute patience, que le génie est assez disposé à s'arroger et qu'on lui laisse prendre. Comme tout le monde y prétend, tout le monde a prêté à ce mot afin de l'enrichir et de le grossir pour en profiter soi-même. M. Saint-Marc préfère garder la vieille signification : « Il m'est arrivé parfois, racontait-il, de vouloir louer quelques-uns des hommes les plus éminents de notre littérature, et comme l'éloge est aujourd'hui très-difficile, tant il est banal ; comme il est malaisé de donner à la louange un peu de relief et de saveur, tant elle s'est épuisée par l'exagération ; comme le mot génie est le seul qui vaille quelque chose et le seul dont un auteur puisse savoir gré, il m'est arrivé alors de donner à ceux que je voulais louer le génie de telle ou telle chose ; ils m'entendaient dans le sens général que le mot génie a aujourd'hui, tandis que moi, je parlais dans le sens que le mot génie avait au XVIII<sup>e</sup> siècle, et de cette manière j'en disais assez pour les satisfaire, grâce à la manière dont ils comprenaient, et je n'en disais pas trop pour me déplaire à moi-même ; leur vanité et ma conscience étaient satisfaites. » Ces paroles sont trop vraies ; M. Saint-Marc Girardin a raison. Je les recommande aux critiques. A combien de réticences mentales n'oblige pas en effet l'amour-propre des contemporains ? Le métier de critique, autrement, sans ces concessions, ne serait pas tolérable. Le public est là heureusement qui rabat de l'éloge et rétablit le vrai niveau.

La banalité, cette banalité de la louange qui s'est introduite dans la critique et qui l'a gâtée, M. Saint-Marc l'a fort bien retrouvée, et montrée sous une autre forme dans la poésie contemporaine. C'est un thème vrai, mais que nous avons trop souvent soutenu dans cette *Revue* pour y insister de nouveau. Il y a maintenant une forme de vers courante, accessible, à la disposition de tout le monde. Une *méditation* est devenue aussi facile que l'était un rondeau sous Voiture, une *orientale* aussi faisable que l'étaient un madrigal sous Dorat, une tirade descriptive sous Delille. Cela ne diminue en rien assurément le génie de M. de Lamartine et le génie de M. Victor Hugo ; au contraire, c'est la preuve qu'ils ont trouvé une forme originale, neuve, mais qui est devenue vulgaire dans les mains de leurs imitateurs. Il n'y a pas à l'heure qu'il est (et ceci n'est pas une exagération) d'élève de rhétorique un peu distingué qui n'ait produit sa contrefaçon, assez bonne après tout et qui ferait illusion, durant quelques vers, de telle ode des *Feuilles d'automne*, de tel hymne des *Harmonies*.



M. Saint-Marc Girardin a montré avec un grand sens et une grande perspicacité les causes, les résultats de cet abaissement de la haute poésie, de cet accès facile qui la laisse envahir un peu par tout le monde. En cela, M. Saint-Marc regrette les conditions littéraires du xvii<sup>e</sup> siècle, et il a raison. « Autrefois, comme il l'a très-bien dit, le sentiment existait, mais l'expression était difficile à trouver; le style était un obstacle, parce qu'il fallait le faire avec peine. Il n'y avait pas autrefois moins d'amoureux, moins de rêveurs, moins de mélancoliques qu'aujourd'hui, mais il était plus difficile d'exprimer aisément l'amour, la rêverie, l'enthousiasme. Il y avait moins de phrases faites sur tout cela. »

Les jeunes poètes peuvent contester quelques-unes des vues de M. Saint-Marc Girardin; personne n'en contestera l'à-propos, personne surtout ne contestera la verve, l'esprit, le tact littéraire qui animent ces leçons et aiguillonnent incessamment l'auditoire.

---

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

14 décembre 1840.

Méhémet-Ali a fait sa soumission. Que vouliez-vous qu'il fit contre trois, ou pour ne pas sortir de la prose, contre cinq? Qu'il mourût? Cet expédient n'est pas dans les mœurs des Orientaux. Ils se résignent à leur perte avec un calme stoïque, mais ils ne vont pas au devant du coup qui les doit frapper, ils ne l'appellent pas, ils n'y ajoutent rien. Nos susceptibilités européennes ne les irritent pas; c'est tout simple; ceux qui n'attribuent à la liberté humaine qu'une faible part dans les choses de ce monde, n'aperçoivent pas de déshonneur dans les revers; ils les acceptent comme nous nous soumettons à une opération chirurgicale. Qui voudrait se tuer ou se faire couper le bras droit, parce qu'un accident, un malheur le forcerait à livrer à la scie de l'opérateur le bras gauche?

On se demande encore pourquoi la résistance des Égyptiens a été si faible en Syrie! pourquoi Ibrahim a laissé fondre son armée sans rien tenter de considérable, sans une action d'éclat, sans rappeler en rien l'élan, la vigueur du conquérant de la Morée et du vainqueur de Nézib. Y a-t-il eu d'autres raisons de cette chute peu glorieuse que les difficultés réelles de sa position, privé qu'il était de tout secours, tandis que la Porte lançait contre lui les boulets et les soldats de l'Angleterre et de l'Autriche, et lui montrait en réserve les bataillons de la Russie; lorsqu'on avait, en semant l'or et en envenimant les dissidences religieuses, séduit les populations de la Syrie, encouragé leur révolte, fourni les armes, tourné contre lui à la fois les forces physiques et les influences morales de l'Asie et de l'Europe, de l'Évangile et du Coran? On a dit qu'Ibrahim n'occupait la Syrie qu'à contre-cœur, que depuis longtemps il était convaincu que cette conquête était impossible à défendre, qu'en méconnaissance avec son père, ce qu'il voulait avant tout était un prétexte pour abandonner la Syrie et rentrer en Égypte; on a même ajouté que le vice-roi avait à craindre au Caire une révolte excitée par son fils aîné, qui ne voit pas de bon œil la tendresse du vieillard pour les enfants qu'il a eus d'autres fem-

mes que la mère d'Ibrahim. Il y a du vrai et quelque exagération aussi dans ces renseignements. On sait depuis longtemps qu'Ibrahim ne croyait pas pouvoir tenir tête en Syrie à une coalition qui mettrait au service de la Porte de grandes forces européennes et appellerait en même temps à la révolte les populations aguerries, turbulentes, toujours prêtes au combat, de la chaîne du Liban et des districts qui l'avoisinent. Il est également vrai que le vaillant et habile Ibrahim s'est livré, trop peut-être, aux idées, aux goûts, aux habitudes de l'Europe. Il aime nos usages, nos repas, la vie sédentaire, par-dessus tout l'agriculture. On dirait un de ces vieux généraux qui sous le poids des années n'aiment plus que les batailles qu'on raconte au coin du feu. Ibrahim cependant n'est pas dans l'âge de l'impuissance; mais son contact avec l'Europe l'a transformé, trop transformé peut-être. Nous craignons pour lui qu'il n'ait perdu de sa puissance orientale plus qu'il n'a acquis de force européenne. Un chef d'armée, à plus forte raison l'homme chargé du gouvernement d'un pays, ne peut sans s'affaiblir se mettre trop en dehors, par ses habitudes, par ses idées et ses désirs, de l'armée qu'il doit conduire, du pays qu'il doit gouverner. Ibrahim n'est plus le même homme que nous avons connu en Morée; cela est vrai. Les autres conjectures qu'on a faites sur son compte sont hasardées; nous les croyons dépourvues de tout fondement. Rien n'autorise à douter de la fidélité, du dévouement d'Ibrahim pour son vieux père, ni de l'attachement, de la tendresse de Méhémet pour ce fils qui a été son bras droit, l'instrument principal de ses plus belles entreprises. Ils ont pu ne pas envisager du même point de vue la situation dernière de leurs affaires; mais de là à la trahison, à la révolte du fils contre le père, il y a loin.

Quoi qu'il en soit, la soumission de Méhémet-Ali suspend, pour le moment, le cours naturel, les développements inévitables de la question orientale. Si les vainqueurs ne cherchent pas de vains prétextes pour abuser de la victoire, si la Syrie est remise à la Porte et occupée exclusivement par ses forces, si l'Égypte est effectivement laissée à Méhémet-Ali à titre héréditaire, et avec les pouvoirs qu'il y exerce aujourd'hui, si les signataires du traité du 15 juillet; les champions de la Porte, ne songent pas à imposer soit au suzerain, soit au vassal, des conditions, des stipulations onéreuses ou blessantes pour les puissances qui sont restées étrangères au traité, la paix peut reparaitre en Orient et s'y maintenir peut-être jusqu'à la mort du pacha. C'est là tout ce que peuvent espérer de mieux les amis de la paix.

Cette espérance elle-même, quelque modeste qu'elle soit, peut être facilement trompée. Les événements qui viennent de s'accomplir ont en réalité ébranlé toutes choses plus que les amis ardents du repos et de l'inaction ne l'imaginent. Qu'on ne s'y trompe pas, nous aimons la paix autant que personne; la paix honorable s'entend, la paix d'une grande nation, la paix digne et fière; mais encore faut-il voir les choses de ce monde telles qu'elles sont: changeraient-elles parce qu'on se dispenserait de les regarder?

La soumission, disons le mot, l'abaissement du pacha, est un fait qui au fond, en réalité, n'est bon pour personne. Il faut cependant en excepter ceux qui, à l'endroit de l'Orient, ont besoin de pêcher en eau trouble.

Méhémet-Ali en reste meurtri, mutilé, et cela dans ses vieux jours, lorsque

rien ne peut le relever aux yeux des populations qu'il est obligé de rudoyer pour les plier à son régime, à son administration. On vient de briser en ses mains le ressort principal de sa puissance; l'habileté, le succès, lui ont manqué. Dieu n'est pas pour lui. Ce n'est pas Ibrahim, nous sommes loin de l'en soupçonner, qui peut un jour ensanglanter les rues du Caire et y commettre un grand crime. Mais ce qu'Ibrahim est loin de penser, d'autres le peuvent faire. Méhémet est au bord d'un abîme.

Il faut bien le dire; quelque utile, quelque commode que cela soit d'ailleurs pour l'Europe, la politique du pacha a été subalterne et timide. Il a prêté l'oreille à nos conseils de modération et de sagesse. Il lui en coûte tout ce qu'il possédait, hors l'Égypte; il lui en coûtera peut-être un de ces jours l'Égypte et la vie. Un homme nouveau, un conquérant qui recule, qui n'est pas prêt tous les jours à jouer le tout pour le tout, ne fait plus son métier. Réussir ou tomber avec éclat, il n'y a pas d'autre issue honorable pour lui. Il n'y a pour lui de chances de salut que dans l'audace. Louis XIV pouvait négocier à Utrecht; Napoléon ne le pouvait pas à Châtillon. Il devait vaincre ou tomber, ayant l'Europe entière sur les bras. Il le savait, il ne se trompait point; il ne pouvait pas lui, Napoléon, rentrer paisiblement aux Tuileries avec une France mutilée, une couronne dépenaillée, des blessures à soigner, des dettes à payer; il n'y a pas d'homme nouveau, de conquérant malheureux, qui puisse braver à la fois les imprécations de son pays et les sarcasmes de l'étranger. Les rois qu'a faits la gloire militaire ne peuvent vivre que par elle: elle ne leur permet pas d'accepter l'abaissement; elle ne leur permet que de tomber avec éclat, sous un effort gigantesque. Ils vivent alors dans la mémoire des peuples, des peuples qui, dans les élans de leur admiration, oubliant les pertes qu'ils ont faites, les maux qu'ils ont soufferts, se rappellent seulement les joies du triomphe, les émotions de la gloire, la grandeur de la patrie.

Méhémet-Ali n'avait que deux grandes choses à faire: franchir le Taurus, pour chercher une chance de salut dans un bouleversement général qui lui aurait permis peut-être de vendre chèrement ses services à ceux-là mêmes qui aujourd'hui l'ont attaqué ou abandonné; s'il n'osait pas marcher sur Constantinople, il devait du moins, après avoir perdu la Syrie, se défendre à outrance en Égypte, et contraindre ainsi notre gouvernement à dire nettement à l'Europe ce qu'il entendait faire de la note du 8 octobre. Encore une fois, l'Europe doit savoir gré au pacha d'avoir préféré la petite politique à la grande: il nous a épargné à tous de cruels embarras. Mais a-t-il pris pour lui-même le parti le plus raisonnable? S'il voulait se courber sous le traité du 15 juillet, mieux valait le faire tout de suite qu'attendre des revers trop probables, presque certains pour lui, qui connaissait le fond des choses en Syrie. On dirait qu'en voulant nous cacher la vérité, il se l'est cachée à lui-même, et s'est laissé acculer au plus mauvais de tous les partis pour lui.

Ibrahim, de son côté, va rentrer en Égypte battu, vaincu, plus abaissé encore, plus amoindri que son père. Est-ce là le chemin du trône? le moyen de succéder à Méhémet-Ali?

Est-ce dans l'intérêt de la Porte qu'il faut se féliciter de la soumission du



pacha? La Porte ressemble à un impotent qui se réjouit de voir briser une de ses béquilles par des voisins officieux qui, sous prétexte de le mieux soutenir, lui mettent chacun une main sous les aisselles, et l'autre dans les poches. La Porte, ainsi qu'on l'a vu en Grèce, pouvait au besoin compter sur l'armée égyptienne, elle est dissipée; sur deux flottes, nous verrons ce qu'elles deviendront. En détruisant le pacha d'Égypte, le sultan se fait lui-même pacha, pacha de l'Angleterre et de la Russie; jamais la Porte n'a été plus bas placée, plus à la merci d'autrui. Ses destinées s'accomplissent.

Le cabinet anglais se félicite sans doute de ses exploits en Syrie et de la soumission du pacha. Est-il moins vrai que ces événements ont en réalité rapproché le jour de la grande lutte en Orient, le jour où l'Angleterre et la Russie ne signeront pas des traités, mais des manifestes l'une contre l'autre?

Les Russes se résigneront-ils longtemps au rôle tout à fait subalterne, presque ridicule que les antipathies toutes personnelles de Nicolas à l'égard de la France ont fait jouer à la Russie dans cette occurrence? L'alliance anglo-française, on peut la tenir pour dissoute, c'est là un bénéfice réalisé pour la Russie; il faudrait bien du temps et beaucoup plus de sagesse et de modération qu'on ne peut en espérer de notre juste susceptibilité nationale et de la morgue britannique pour que l'alliance anglo-française pût être renouée sincèrement et de manière à garantir la paix du monde. Maintenant le cabinet russe voudra-t-il avoir mis un si grand prix à la rupture de cette alliance, uniquement pour le plaisir de la rompre? Renoncera-t-il au protectorat de Constantinople, à ses anciens projets sur l'Orient, à sa tendance constante vers le sud, uniquement parce que cela fait de la peine à l'Angleterre, et que l'Angleterre a bien voulu prouver à la France le peu de cas qu'elle faisait de son alliance? Lui cédera-t-elle comme récompense de cette rupture la haute main dans les affaires de l'Orient, le protectorat de la Syrie et de l'Égypte, la domination des rives de l'Euphrate et de l'isthme de Suez, car c'est là le fond de la question, et l'Angleterre ne sera jamais l'amie de quiconque aura la pensée de lui enlever une partie de sa puissance, de son influence, de ses espérances en Orient. Que cette pensée soit russe ou française, qu'importe? L'Angleterre, par sa situation économique et commerciale, est entrée dans une carrière où il est impossible de s'arrêter sans se perdre.

Bon gré mal gré, il lui faut s'étendre, s'ouvrir de nouveaux marchés, s'en assurer le monopole, conquérir, subjuguier: l'Inde, l'Australasie, la Chine, la Turquie, l'Égypte, directement ou indirectement, l'Angleterre a besoin d'être la maîtresse partout, d'en faire partout à sa fantaisie, d'établir partout son commerce, son industrie, sa prépondérance. Qu'on ne dise pas que nous exagérons. On aurait sans doute fait le même reproche à l'homme prévoyant qui aurait dit, il n'y a pas bien longtemps: « L'Angleterre sous peu possédera dans l'Inde des territoires immenses et cent millions de sujets. » On l'aurait sans doute traité de rêveur et de maniaque. Il n'aurait cependant dit que l'exacte vérité. Encore une fois, il est en politique des situations où il est impossible de s'arrêter. L'Angleterre se trouve dans une de ces situations; elle ne s'arrêtera pas. Dès-lors il est impossible que ses prétentions se concilient avec les prétentions de la Russie; dès-lors la chute de Méhémet-Ali n'est autre

chose que l'enlèvement d'un des obstacles qui s'interposaient entre les deux rivaux et prévenaient le choc immédiat; dès-lors ils se sont évidemment trouvés ceux qui voient dans la soumission de Méhémet-Ali le gage du rétablissement d'une paix durable. C'est tout juste le contraire.

Quant à la France, sans doute cette soumission a écarté une question gouvernementale des plus sérieuses. Le gouvernement a pu dire : la Syrie est perdue, l'Égypte est respectée, la paix est rétablie, la Porte est satisfaite, Méhémet aussi; les parties belligérantes se retirent, il n'y a plus rien à faire.

Nous en convenons, tout le monde en convient, on ne peut pas courir aux armes pour faire du pacha ce qu'il ne peut plus être. Il ne faut pas se féliciter de sa chute, mais elle est un fait irréparable. Il ne s'agit plus du pacha aujourd'hui. Il gardera l'Égypte tant qu'il le pourra; soit. Ce n'est pas de lui qu'il faut s'occuper, c'est de la France, de la France, qui ne peut pas, sans se mentir à elle-même, se dissimuler que son influence en Orient a reçu un rude échec, que sa voix n'a pas été comptée dans les conseils de l'Europe lorsqu'il s'agissait de régler des questions qui intéressaient vivement notre dignité et notre rang dans le monde; de la France enfin, qui, oubliant même tout ce qui s'est passé jusqu'ici, peut se trouver demain en présence d'événements nouveaux plus graves encore et plus décisifs.

S'il y a quelque vérité dans nos remarques, il ne peut rester dans les esprits sérieux le moindre doute sur la solution des deux questions importantes et pratiques qui résument en ce moment toute la politique du jour. Nous voulons parler de nos négociations avec l'étranger, et ensuite de l'armement et des fortifications de Paris.

Le traité du 15 juillet s'est accompli sans nous, disons-le, malgré nous. Aujourd'hui Méhémet-Ali accepte l'Égypte, rend tout le reste, et, à je ne sais quelles conditions, les alliés et la Porte garantissent au vice-roi l'hérédité du pachalik qu'on veut bien lui octroyer. Il se peut (c'est une pure conjecture de notre part, les faits nous sont inconnus), il se peut, disons-nous, qu'on propose à la France je ne sais quelles conventions, je ne sais quel *conclusum*, un acte final, un traité général qui l'associerait aux autres puissances pour la ratification et la garantie des résultats obtenus en Orient. Notre gouvernement doit-il se prêter à une négociation de cette nature et venir après coup, à choses faites, faites sans lui et malgré lui, corroborer de sa signature les arrangements de l'alliance anglo-russe? Nous ne le pensons pas. On nous a fait une position d'isolement; gardons-la, gardons-la sans faiblesse comme sans humeur; que les autres terminent et garantissent, si bon leur semble, ce qu'ils ont fait sans nous. Pourquoi perdriions-nous l'avantage de l'isolement, la liberté d'action? Pourquoi, après avoir subi les inconvénients d'une situation, en perdriions-nous les profits? Et quelle utilité y aurait-il pour la France à venir ainsi tardivement, après coup, ajouter sa signature à celle des quatre puissances? Il n'y aurait ni avantage ni dignité. Laissons faire, et sachons une fois nous confier au temps, aux événements et à cette force, à cette puissance que nul ne peut nous enlever. L'étranger n'a tenu aucun compte de notre dissentiment; qu'il ne puisse pas du moins se targuer de notre adhésion. Il n'est qu'une hypothèse où la France pourrait la donner,

mais cette hypothèse ne se réalisera pas ; car toutes ces négociations et toutes ces conventions ne sont au fond que des jalons que la Russie et l'Angleterre placent chacune sur leur route. Qu'on stipule formellement, par un traité solennel, européen, que l'empire ottoman est désormais un territoire absolument neutre, comme la Suisse, comme la Belgique, que sous aucun prétexte nulle force étrangère ne pourra y pénétrer, que toute atteinte à ce principe sera considéré *ipso facto* comme un *casus belli* européen, et alors peut-être nous aussi nous pourrions apposer notre signature au traité, l'y apposer avec avantage, surtout avec dignité.

Mais c'est assez insister sur un rêve. Ce n'est pas la neutralité et par là la conservation de l'empire ottoman qu'on veut ; on veut l'abaisser d'abord, l'envahir et le démembrer plus tard.

La seconde question nous paraît également simple et facile à résoudre. La France doit-elle désarmer ? Nous l'avons dit tout d'abord et avec bonne foi : entre les projets du 1<sup>er</sup> mars et ceux du 29 octobre il ne pouvait y avoir à nos yeux qu'une seule différence pratique et digne d'arrêter des esprits sincères et sérieux. Le 1<sup>er</sup> mars avait conçu un armement de près d'un million d'hommes en y comprenant trois cent mille gardes nationaux mobilisés ; c'était un système qui avait son principe, son but, un système qui, réalisé, amenait nécessairement d'honorables concessions à la France ou bien la guerre. On n'armait pas un million d'hommes comme pied de paix. Ce n'était pas la guerre certaine, à tout prix, c'était la guerre en perspective.

Nous avons compris sans peine que ce système, plausible avant les événements de la Syrie, c'est-à-dire pendant l'administration du 1<sup>er</sup> mars, pouvait paraître excessif, inutile, lorsque les événements sont venus, sans qu'on puisse en faire reproche à personne, modifier profondément la situation et mettre fin pour le moment à la lutte qui pouvait faire naître les incidents les plus graves. Nous avons compris qu'en cet état de choses, ce qu'il y avait de plus sage était de maintenir dans toute leur plénitude les armements déjà ordonnés, c'est-à-dire une flotte formidable et une armée au complet de près de 500 mille hommes. C'est là ce qu'on a appelé la *paix armée* ; c'est là le *verdict* que les chambres ont prononcé en délibérant leur *adresse* ; nous l'avons accepté avec respect comme étant le *verdict* du pays.

La France ne veut déclarer la guerre à personne, ni prendre capricieusement l'initiative d'un immense bouleversement. Elle ne veut donc *qu'un pied de paix*. Mais la France n'est aujourd'hui l'alliée de personne ; la France de juillet ne peut méconnaître tout ce qu'il y a à son égard de froideur et de mauvais vouloir dans plus d'un cabinet étranger ; elle ne peut pas fermer les yeux sur les manœuvres qu'on emploie pour exciter contre nous les gouvernements et les peuples ; enfin, elle sait que la question d'Orient est à peine assoupie, et qu'elle peut se réveiller demain plus ardente que jamais. Il nous faut donc, ce n'est pas seulement un droit, c'est un devoir, un devoir sacré envers le pays, il nous faut la *paix armée* ; il nous faut un état militaire que les chambres ont évidemment en vue, et auquel elles ont applaudi.

Il faut pourtant se le rappeler, se le dire ; si on s'est conduit sans façon à notre égard, si on a traité la France en puissance de second ordre, ce n'est



pas que notre gouvernement ne fût dignement représenté à Paris et à Londres ; c'est qu'on savait que nous étions désarmés , c'est qu'on connaissait comme nous l'état de notre cavalerie, de notre artillerie, de nos places fortes, de nos arsenaux ; c'est qu'on était certain qu'il nous faudrait dix mois avant de pouvoir parler, négocier à la tête d'une armée prête à entrer en campagne. On a osé passer outre en présence de la France désarmée ; on y aurait pensé à deux fois si le télégraphe avait pu porter à trois cent mille hommes l'ordre de marcher à la frontière.

Notre désarmement en l'état actuel de l'Europe fausse notre politique et fourvoie nos hommes d'État. Qu'on confie nos affaires aux hommes les plus calmes, les plus sages, les plus pacifiques, nous le voulons bien ; les questions de personnes sont en seconde ligne pour nous. Mais quels que soient nos ministres, qu'ils puissent sérieusement opter, selon les circonstances et les droits du pays, entre les concessions et la résistance, entre la paix et la guerre. Il n'y a pas d'option possible aujourd'hui pour un pays désarmé ; surtout, il faut bien le reconnaître, dans un pays de démocratie, et de démocratie bourgeoise.

D'un côté, les démocraties n'ont point de secret, rien de caché. Amis et ennemis, ils connaissent tous également tout ce qu'elles sont, tout ce qu'elles pensent, tout ce qu'elles font, tout ce qu'elles se proposent de faire.

D'un autre côté, la bourgeoisie (certes nous n'avons pas l'envie d'en médire), lorsqu'on laisse refroidir ses premières impressions, lorsque les blessures de sa nationalité commencent à se cicatriser par l'effet du temps, par le courant des affaires, sent bientôt les flots de sa colère s'abaisser ; l'esprit de calcul la saisit avec ses chiffres ; le foyer domestique l'endort par son calme, et au milieu de ses bonnes et douces pensées bourgeoises, la chose publique risque de se trouver quelque peu oubliée, quelque peu rapetissée.

Le gouvernement du pays n'a toute la liberté d'action qui lui est nécessaire pour les intérêts et la dignité de la France, que lorsque la paix est armée, lorsqu'il peut, d'un jour à l'autre, jeter dans la balance européenne l'épée de la France. Tant qu'il y aura à l'horizon les nuages qui depuis quelque temps ne cessent de s'y amonceler, la *paix armée* n'est pas une convenance, c'est une nécessité, c'est la vie même, la vie politique de la nation.

C'est une nécessité qui coûte cher, nous le savons ; mais ces dépenses ne sont pas moins une économie, une économie parce que des armements précipités seraient, au jour du besoin, une dépense bien autrement considérable, une économie grâce à l'adage toujours vrai : *Si vis pacem, para bellum.*

D'ailleurs, que nous importe ? Est-ce au poids des écus que nous pourrions mesurer tout ce qui touche aux droits du pays, à l'honneur national, à la dignité de la France vis-à-vis de l'étranger ? Nous aimons de tout notre cœur la liberté, la bonne administration, la bonne justice, la prospérité du pays ; mais, disons-le hautement, nous aimons plus encore sa dignité et sa grandeur, ou, à mieux dire, nous ne concevons pas, pour une grande nation, une chose sans l'autre. En s'abaissant, une grande nation s'anéantirait dans le monde politique ; et il défendrait mal ses libertés le pays qui aurait le



malheur de faire, par économie, bon marché de son honneur. Empressons-nous de le dire, nous ne craignons pas ce malheur pour la France. Nous sommes profondément convaincus que les chambres ne voudront à aucun prix prendre sur elles de renoncer à la *paix armée* pour retomber dans la paix désarmée. Elles ne veulent pas renoncer à l'espérance d'une longue paix, et moins encore provoquer à la guerre; mais elles ne voudront pas davantage nous exposer aux procédés discourtois de l'étranger: elles savent que la France a le droit, en étant juste, d'être fière, et il n'y a pour les grandes nations de fierté digne et noble que celle qui s'appuie largement, solidement sur la force, sur la puissance nationale.

Les fortifications de Paris sont à la fois la base et le complément de nos armements. Nous ne concevons pas deux opinions sérieuses sur cette question: Paris doit-il être fortifié? Sans doute, les hommes de guerre pourront nous éclairer de leurs lumières et de leur vieille expérience sur la question d'exécution. Nous nous inclinons devant leur autorité; nous nous reconnaissons juges fort peu compétents sur ce point. Mais quant à la question principale, elle n'est pas militaire, elle est toute politique, de haute politique, et, l'histoire à la main, il est impossible de ne pas la résoudre affirmativement. Vous voulez la paix, la paix éternelle, s'il se peut, mais cependant une paix honorable, digne. Nous aussi. Fortifiez donc Paris; ôtez à l'étranger tout espoir d'abreuver de nouveau ses chevaux aux rives de la Seine, et vous verrez les rêves insensés dont pourraient encore se bercer les ennemis de notre monarchie se dissiper comme de légers nuages au souffle du vent.

Enceinte continue, forts détachés, encore une fois c'est là une question sur laquelle nous pouvons reconnaître notre incompétence. Mais, d'un autre côté, il nous est démontré qu'à tort ou à raison le système des forts détachés échouerait à la chambre des députés. Repoussé par la gauche dans une vue politique, il le serait en même temps par ceux qui ne veulent en aucune manière fortifier Paris. Dès-lors il n'y a pas à hésiter pour nous. Quel que soit le mérite intrinsèque du système mixte, nous le préférons par cela seul qu'il est possible, et seul possible aujourd'hui.

---



---

# QUESTION D'ORIENT

ET

## DISCUSSION PARLEMENTAIRE.



C'en est fait ; le vice-roi a cédé. L'escadre anglaise s'est présentée devant Alexandrie dans l'appareil du combat. Le commodore Napier, après avoir fait charger ses canons, a donné vingt-quatre heures à Méhémet-Ali pour accepter son *ultimatum*. Méhémet a suivi les conseils de notre cabinet, les conseils de la *politique utile*. Il a accepté cette offre qu'on lui notifiait la mèche allumée, et qui lui était faite *surtout à la considération de la France*.

Il a eu raison, autrement il perdait et l'Égypte et sa famille. Il faisait à son alliée un sacrifice exagéré et qu'elle ne lui demandait pas. Il s'exposait à un danger de mort pour lui conserver dans l'Orient une chance de puissance et de renommée. C'était trop ; la France n'exige de personne ce qu'elle ne fait pas pour elle-même. Que le pacha se soumette donc, qu'il se sauve aux plus douces conditions qu'il pourra ; qu'il accepte, qu'il recherche la protection pour lui la meilleure. C'est le conseil que nous lui donnons. La France veut le salut de tout le monde ; elle n'aspire qu'à la gloire si pure de pouvoir dire que les significations de l'amiral anglais ont été dues à son influence, et qu'il a retardé le hombardement de vingt-quatre heures à sa considération. Comment douter en effet que la considération de la France n'ait joué le grand rôle dans toute cette affaire ? C'est elle évidemment qui a tout conduit, et les obusiers du *Powerful* ont été chargés pour assurer l'effet de la note du 8 octobre.

On sait bien maintenant comment toute cette grande affaire, ou du moins

comment toute cette affaire, qu'on avait cru grande, doit être comprise. Un trouble s'était élevé dans *les relations* du sultan et du pacha. Ce trouble mettait le suzerain en danger par le fait du vassal. Ce danger devenait le prétexte d'une intervention russe à Constantinople. Cette intervention, l'Angleterre et la France avaient intérêt à l'empêcher, l'une parce qu'elle a sur l'Orient des vues très-respectables, l'autre parce que la presse lui a persuadé qu'elle doit contenir la Russie, la Russie étant malveillante pour la révolution de juillet. Donc, pour empêcher cette intervention, la France a usé de son influence sur le pacha, qu'elle traitait en allié, parce que la presse le lui avait présenté comme un libéral; l'Angleterre, d'accord avec la France, a travaillé à substituer dans Constantinople au protectorat exclusif un concert européen. Mais de plus, l'Angleterre, qui a des intérêts et des desseins, qui songe à la mer Noire, à la mer de Marmara, à l'Euphrate, à la mer Rouge, a jugé convenable, pour établir la paix entre le sultan et le pacha, de les séparer par un pays livré au désordre, à l'anarchie, au brigandage, en insurgant la Syrie. Un traité a été conclu pour cet objet. La France, toujours conduite par la presse, a fait la faute de n'y pas adhérer, puis la faute plus grande de s'en fâcher, puis la faute plus grande encore de se préparer pour toutes les éventualités que l'exécution du traité pouvait amener. Arrêté à temps dans le cours de ces fautes désastreuses, il n'est donc resté à son gouvernement qu'une chose à faire, réparer le temps perdu, en souscrivant moralement au traité par des vœux et des efforts qui puissent en faciliter l'accomplissement. Il devait cela à *sa meilleure et plus sûre alliée*, l'Angleterre, comme à *son allié lointain et incertain* le pacha d'Égypte. Ce qu'il lui fallait, c'est que les événements marchassent vite, que la force triomphât aisément, que le pacha renoncât à une défense inutile et se rangeât au système de la paix; car, pour lui comme pour tous, en Égypte comme ailleurs, comme partout, comme toujours, la paix importe à la civilisation et à la morale, et promet à la France ses véritables conquêtes. Ainsi les vœux de la politique française étaient pour la prompte défaite et la prompte soumission du pacha. C'était, sans détour et sans flatterie, dans ce sens que nous le devons conseiller. Nos conseils ont réussi. Les Russes ne sont pas venus à Constantinople; premier triomphe pour la révolution de juillet. Les vues de l'Angleterre sur l'Orient ont eu satisfaction; second succès pour nous, puisqu'elle est notre alliée. Méhémet garde l'Égypte, grâce à la France, qui eût regretté de le voir s'exposer à la canonnade et qui l'en a préservé à temps. Enfin, par l'intervention de sir Robert Stopford et de l'amiral Bandiera, la paix est assurée en Orient. Que pouvait désirer de plus la politique pacifique de la France? C'est la vraie politique du gouvernement de juillet, cette politique consacrée par une expérience de dix ans, et qui de succès en succès, de miracle en miracle, a placé notre pays au rang qu'il occupe dans le monde. Voilà comme l'événement doit être jugé par les hommes d'ordre; il n'y a que la presse libérale qui aura eu tort, et c'est encore une preuve que tout a tourné pour le mieux.

Quelle que séduisante que soit cette manière d'envisager les choses, quelque attrait qu'elle puisse avoir pour les esprits élevés et les âmes généreuses, nous demandons pourtant la permission de présenter l'affaire sous un autre jour, et



de persister dans l'humble jugement qu'en avait porté la France entière avant le 29 octobre. C'est de ce point de vue que nous nous obstinerons à considérer et les événements, et la discussion parlementaire, et le cabinet actuel, et le dénouement qu'on présente à notre admiration.

La diplomatie est moins mystérieuse que jamais, on peut même trouver qu'elle l'est trop peu, et certainement, dans leurs relations politiques, les cabinets ne trompent aujourd'hui que le moins qu'ils peuvent. Cependant tout ne se dit pas, et il y a dans toute question européenne un certain nombre de phrases faites qui ne sont que des mensonges convenus, à l'effet de dissimuler la vraie pensée que personne n'avoue, mais d'après laquelle chacun raisonne. Tel est, par exemple, dans la question d'Orient, cet axiome tant répété : « L'équilibre européen veut le maintien de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire ottoman. » Tous les cabinets de l'Europe ont adhéré à cette proposition; la Russie elle-même n'y a pas trop contredit. Cependant pour tous les cabinets signifiait-elle la même chose? Nul ne peut le penser.

Sans doute, à parler raison, la proposition est vraie. Quant à présent, l'équilibre européen doit être maintenu, c'est-à-dire que nulle puissance n'est, si elle est prudente et raisonnable, pressée d'opérer, même à son profit, un changement dans la répartition actuelle des territoires et des forces, telle qu'elle a été réglée par les derniers traités. De même, et par une conséquence évidente, l'empire ottoman doit continuer de n'appartenir qu'à lui-même, ou, pour mieux dire, il faut maintenir partout ce qui reste de la domination turque. Dans le présent, tous les cabinets peuvent s'entendre pour dire cela, et c'est une parole bonne à répéter.

Cependant, quand c'est la Russie qui la répète, cette parole a un sens que tout le monde connaît. Elle veut dire que la Russie, véhémentement soupçonnée depuis longtemps de convoiter la Turquie, s'est mise à la protéger pour commencer à la conquérir. Tous les périls de la Porte ottomane, qu'ils lui viennent de Thessalie ou d'Égypte, des Albanais ou des Arabes, peuvent désormais amener les flottes des maîtres de la mer Noire sous les murs de Constantinople. C'est le sens du *système conservateur qui a servi de règle à la politique de l'empereur en 1855*, comme l'écrivait son ministre (1), et qui a fait la base des engagements réciproques qui unissent la Porte à la Russie. L'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman, dans la bouche de la Russie, c'est donc le protectorat russe. Personne n'est dupe de ces mots-là.

Mais quand une autre puissance, quand l'Angleterre, par exemple, les prononce, elle leur attribue une tout autre valeur. Elle entend alors que l'empire turc doit être soustrait à la protection suspecte de la Russie, à cette protection qui en menacerait dès aujourd'hui l'indépendance et plus tard l'intégrité. Ce n'est pas tout, la pensée de l'Angleterre va plus loin. La Russie, se dit-elle, ne doit s'agrandir ni par conquête ni par influence; mais si elle le fait, et dans la prévision qu'elle pourra le faire un jour, l'Angleterre doit se préparer des chances d'agrandissements équivalents : elle doit faire sentir à Constantinople ce que vaut sa protection, en concurrence avec celle de la Russie; au

(1) Dépêche de M. de Nesselrode à M. de Mehem, du 29 juillet 1859.

midi de l'empire, ce que peut faire son influence, en concurrence avec celle de la France. Tout le monde sait en effet ce que l'Angleterre est en Asie, ce qu'elle veut être dans la Méditerranée. De là ses vues présentes et ses vues à venir en Orient. Tant que l'empire ottoman subsiste, elle peut se contenter d'y faire connaître et respecter son ascendant, d'y acquérir des clientelles, des marchés, des communications; le jour où il succombera, elle entend qu'il ne périsse au profit de personne autant qu'au sien, et se réserve sa part, si elle ne peut empêcher la Russie de s'en faire une : voilà son intégrité et son indépendance de l'empire ottoman.

Il y a peu à s'occuper de l'Autriche et de la Prusse. Cependant pour l'une, la formule fameuse signifie la tranquillité de l'Orient avec un peu plus de penchant dans cette question vers l'Angleterre que vers la Russie; pour l'autre, un arrangement tel que le cabinet de Berlin ne soit pas obligé de choisir entre la Russie et l'Angleterre.

Mais il résulte évidemment de tout cela qu'en usant des mêmes paroles, la Russie, la Grande-Bretagne, la Prusse et l'Autriche sont loin d'avoir les mêmes idées, et que les deux premières surtout, se souciant fort peu dans l'avenir du maintien de l'empire ottoman, dès aujourd'hui ne s'inquiètent guère d'y voir naître des collisions et des crises, si elles peuvent y saisir l'occasion favorable de jeter les fondements de leur puissance future, fallût-il y employer la force des armes.

L'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman sont chères également à la France. La France aussi se servait de ces mots en 1859. Qu'entendait-elle par là? Le *statu quo*. La tolérance, ou la consécration du *statu quo* en Orient, tel était le véritable intérêt de la France, également jalouse de ne voir se renouveler ni les tentatives de protection léonine de la Russie, ni les essais d'extension morale de la puissance britannique. Cette politique résulte pour la France de sa position même sur la Méditerranée. La Méditerranée n'est point un lac français; c'est là une dénomination ambitieuse qui peut inquiéter sans rien éclaircir. Mais enfin la France occupe un littoral bordé de grands ports au nord de cette mer. En face, elle règne péniblement, mais elle règne de fait sur plus de deux cents lieues de côtes. Elle n'y projette en d'autres parages, elle n'y rêve aucun agrandissement ultérieur, aucune conquête insulaire ou continentale; mais partout elle y peut prétendre à l'influence, partout elle y voudrait voir s'établir ou se développer avec indépendance des existences nationales, des marines respectables. Si l'Espagne s'éclaire un jour sur ses véritables intérêts, elle s'appuiera uniquement sur la France, qui ne lui souhaite que de la puissance, et qui a besoin qu'elle en acquière. Si la Grèce arrive jamais à la vie et à la force, elle se souviendra que la France seule a voulu pour elle une nationalité véritable, et lui a conseillé de ne pas s'effacer sous l'empire étrangement combiné de la politique anglaise et de la politique russe. La France encore devrait tout au moins exercer à Constantinople l'influence désintéressée d'une puissance du premier ordre qui ne convoite aucune des dépouilles de l'empire. En Syrie, depuis un temps immémorial, le nom français était puissant, et, parmi les populations chrétiennes, les croisades n'avaient laissé que notre souvenir. Parlerai-je enfin de l'Égypte? Qui ne sait, ou du

moins qui ne savait, il y a deux mois, quels intérêts, quels antécédents, quels liens de politique, de civilisation et de commerce, unissaient notre pays à la terre orientale, où le héros de notre époque alla chercher cette auréole de poésie qui devait couronner les origines de sa gloire?

Ainsi naguère encore, en Orient, et tout autour de la Méditerranée, la France occupait une situation imposante, et jouissait d'une influence que l'avenir pouvait développer non-seulement à son profit, mais surtout au profit de l'indépendance commune et du progrès général. La France, sans aucune vue de conquêtes, sans aucun projet d'extension, n'avait pas un intérêt qui ne fût celui des puissances mêmes qui reconnaissaient son patronage, des peuples mêmes que protégeait sa sympathie. Le maintien régulier et paisible de cet état de choses devait évidemment rester le but de sa généreuse ambition. Le repos de l'Orient, si important pour le repos du monde, était ainsi bien sincèrement, bien ouvertement, ce qu'elle voulait et ce qu'elle devait vouloir. La paix de l'Orient favorisait la grandeur de la France.

Il me semble que cette esquisse rapide de la situation de la France, comparée à celle des autres puissances, annonce d'avance la conduite que notre pays devait tenir, et suffit pour expliquer tout ce qui s'est passé depuis la bataille de Nezib. Chaque gouvernement a suivi la pente de ses intérêts. Rien n'a été moins libre, moins arbitraire que le choix des systèmes et des moyens. L'un défendait son influence acquise en tenant inflexiblement à la paix; d'autres cherchaient un accroissement d'influence et assuraient l'avenir de leurs desseins en préférant les moyens coercitifs, c'est-à-dire la guerre. Il n'est pas vrai qu'un engouement de mode pour le pacha, que le caprice d'une presse fertile en promesses comme en exigences dangereuses, que le besoin imprudent d'un succès de tribune ou d'une popularité vaine ait lancé la France dans la voie où, du 12 mai 1859 au 29 octobre 1840, elle a marché, son gouvernement en tête. Elle n'a cédé qu'au sentiment plus ou moins raisonné, mais juste, de ses devoirs, non-seulement envers la paix du monde et la civilisation générale, mais envers elle-même. Sa politique a été, comme le disait si bien M. Jouffroy, dictée par *l'instinct d'un grand pays réfléchi dans l'intelligence d'une grande assemblée*. Lorsqu'une fois une politique ainsi inspirée, ainsi motivée, a prévalu, un grand pays doit se rappeler ces sages paroles de M. Guizot : *Le mérite des gouvernements absolus, c'est la prévoyance et la persévérance. Montrons au monde que les gouvernements libres savent aussi être prévoyants et persévérants* (1).

La prévoyance consistait à savoir qu'une politique aussi spéciale que celle de la France pouvait, si elle était contrariée, rencontrer des chances de guerre; la persévérance, à ne pas reculer le jour où ces chances pourraient se rapprocher. Pour peu qu'on veuille relire les discussions de 1859, on jugera si la France a prévu. La discussion de ces derniers jours a montré si elle a persévéré (2).

La tribune a exposé et débattu, quinze jours durant, la conduite du gou-

(1) Discussion de juillet 1859. — Rapport de M. Jouffroy. — Discours de M. Guizot.

(2) Voyez tous les discours de 1859, même celui de M. Dupin.

vernement chargé pendant dix-huit mois des intérêts de notre politique orientale. Nous ne rouvrirons pas le débat. Qu'on ne croie pas cependant que tout ait été dit, que tout ait été révélé dans cette discussion où l'on a tant dit, où l'on a tant révélé. La diplomatie peut se plaindre, on a percé le secret dont son action journalière doit rester enveloppée, pour demeurer libre et efficace; on l'a rendue fort difficile pour l'avénir, et le gouvernement semble avoir pris à tâche d'user ou de briser ses propres instruments. Pour la politique pratique on a trop parlé, pas assez cependant pour l'histoire, et les pièces plus complètement montrées, plus impartialement choisies, jetteraient une lumière nouvelle sur le récit de cette affaire, à laquelle le public se croit initié.

Au début des événements, le cabinet du 12 mai pouvait encore se regarder comme maître de son choix. Au risque de se faire accuser d'étroitesse dans les vues et de timidité routinière, il lui était loisible de sacrifier en grande partie cette politique française dont nous avons esquissé les principaux traits, à un seul intérêt, celui de l'alliance anglaise. En faisant tout pour la conserver et la resserrer, succédant à un ministère justement accusé d'en avoir relâché tous les liens, il eût peut-être évité à la France ce que nous voyons aujourd'hui, et, sous ce rapport, il eût bien mérité d'elle. Quelques hommes d'État, en bien petit nombre, prudents jusqu'au scrupule, ou soupçonnant quelque faiblesse cachée au sein de notre gouvernement, auraient souhaité alors que, mettant de côté les vues personnelles, les calculs d'influence, les idées de progrès général, il s'unît dans une opération commune avec l'Angleterre, et ne tendît ainsi qu'à trois choses, raffermir l'alliance, paralyser ou humilier la Russie, se montrer agissant et résolu. Quel qu'eût été le mode et le but de cette action, eût-elle été finalement plus favorable à l'accroissement de l'influence anglaise que de la nôtre; c'est beaucoup que d'agir, et les politiques à grandes vues auraient seuls trouvé à redire. L'Angleterre ne se conduit point par des idées générales et systématiques. Il lui suffit quelquefois de montrer un peu au hasard de la volonté et de la puissance. Elle aime les résolutions brusques et les partis énergiques. Il était possible de l'entraîner et de la compromettre dans quelque chose de décisif et d'imprévu. C'était une politique un peu grossière, mais sûre, et qu'on peut regretter, puisque nous ne devons ni réussir, ni persister dans celle qui lui fut préférée. Mais à Dieu ne plaise que nous reprochions au cabinet du 12 mai sa préférence. Sans examiner s'il avait la puissance de faire autrement, au cas qu'il l'eût voulu, approuvons-le d'avoir embrassé la politique exclusivement nationale, celle qui, en exposant à de plus grands risques, conduisait à un plus grand but.

Ce ministère paraît d'ailleurs avoir constamment agi sous l'empire d'une idée qui s'est laissée entrevoir dans l'exposé donné par M. Passy des négociations qu'il paraît avoir dirigées avec M. Dufaure. Cette idée est celle d'une mauvaise foi permanente de la part du cabinet anglais. Les preuves anecdotiques ne manquent pas, je le sais, à l'appui de ce soupçon; mais elles ne suffisent pas, suivant nous, pour légitimer une défiance systématique contre l'Angleterre. Il ne faut appeler ni mauvaise foi ni perfidie l'existence d'une arrière-pensée que tout le monde devine, que tout le monde connaît, parce qu'elle s'explique par des intérêts manifestes. La France est-elle déloyale pour



n'avoir pas dit pleinement combien elle s'intéressait à l'établissement égyptien ? La Grande-Bretagne sera-t-elle menteuse pour n'avoir pas étalé assez publiquement son désir passionné d'enlever la Syrie au maître énergique qui semblait seul capable de la dompter ? Les négociations entre États, comme les transactions entre particuliers, ne sont possibles qu'à la condition qu'il y ait de part et d'autre beaucoup de sous-entendus que chacun entend ; et dans le fait, l'Angleterre n'a trompé personne quand elle a tu, sans le cacher, qu'elle abandonnerait plutôt quelque chose de son antipathie contre la Russie que de son aversion contre l'Égypte. La France a dû s'en douter de fort bonne heure ; seulement elle avait droit de penser que les intérêts d'une ancienne alliance, que les bons procédés, la conformité des principes, l'empire de l'opinion, enfin une sorte de point d'honneur politique, retiendraient l'Angleterre plus près du terrain où nous nous étions placés, et prévendraient le scandale d'une rupture éclatante. Si le cabinet du 12 mai n'a point nourri cette espérance, s'il a été assez défiant pour se préserver de quelque illusion à cet égard, alors sa conduite a été plus hardie qu'il ne la fait aujourd'hui ; car il a marché les yeux ouverts sur les dangers d'un brusque isolement. Nous ne le lui reprocherions pas ; ce serait preuve de clairvoyance et de courage ; il ne serait blâmable que s'il n'en voulait pas convenir, et s'il essayait de disculper sa conduite de l'imputation honorable d'avoir encouru des dangers qu'à nos yeux il serait louable d'avoir vus et bravés.

Ces dangers étaient manifestes quand le cabinet du 1<sup>er</sup> mars se forma. Cependant il ne voulait pas désespérer de l'alliance anglaise. Il ne faisait pas, comme le cabinet qui l'avait précédé, profession de défiance. Il pouvait se croire quelques droits particuliers à se faire écouter du cabinet britannique. Mais si ses espérances, sous ce rapport, ont été de courte durée, ce n'était pas une raison pour lui d'abandonner les principes posés dans la négociation ; il trouvait l'opinion de la France engagée sur tous les points, et bien engagée. La déserter eût été une faiblesse sans motif, et probablement une duperie. La France, d'ailleurs, n'avait que trop prouvé, dans mainte autre affaire, qu'elle n'était pas opiniâtre, et savait abandonner une position. Plus encore que de réussir, il importait de la montrer résolue et constante, capable de vouloir une chose et de s'y tenir. C'était la première condition de la réhabilitation de notre politique étrangère. Le cabinet du 12 mai paraissait l'avoir senti lui-même. Souvenons-nous du double conseil de M. Guizot, prévoir et persévérer. Pourquoi le succès n'aurait-il pas jusqu'à un certain point répondu à la persévérance ? On devait compter sur l'influence d'un nouvel ambassadeur, dont l'envoi était à lui seul un engagement de plus envers la politique qu'on appelle égyptienne. Pour quel motif, en effet, l'ancien ambassadeur avait-il été rappelé ? Ce n'est pas apparemment qu'il lui manquât ou la haute expérience, ou le jugement supérieur, ou l'habitude du maniement des grandes affaires. Était-ce qu'on le soupçonnât d'indifférence pour l'alliance anglaise, de peuchant à laisser prévaloir une puissance du Nord à Constantinople ? Non, assurément. On ne lui reprochait qu'une seule chose, on craignait qu'il n'attachât pas une assez capitale importance à la question territoriale, et qu'il ne fût personnellement porté à transiger sur cet article. C'est notoirement

dans l'intérêt de l'Égypte, ou, pour mieux parler, dans l'intérêt du point de vue exclusivement français de la question d'Orient, que M. Guizot fut nommé ambassadeur. Rien n'avait dû mieux avertir le cabinet de Londres des intentions de celui de Paris, comme aussi de son désir invariable de concilier le point capital de son système avec le maintien de l'alliance anglaise. Qui-conque a vécu dans la chambre des députés du mois de décembre 1839 à la fin de février 1840, sait que jamais la politique dite égyptienne n'a été plus en faveur qu'à cette époque. Jamais chambres et gouvernements ne se sont engagés avec plus d'ardeur, et, quoi qu'on en dise, avec moins d'ignorance des chances de l'avenir, dans une voie au terme de laquelle on devait entrevoir d'abord la possibilité de l'isolement, puis celle de la guerre.

La route était donc tracée devant le ministère du 1<sup>er</sup> mars. Il devait tenter un dernier effort en faveur du système qui lui était légué, et dont il acceptait de grand cœur la succession. Il devait essayer, en calmant les passions, en dégageant les amours-propres, de laisser le temps au nouvel ambassadeur de prendre du crédit et d'obtenir des concessions. Les plus grandes autorités du monde diplomatique lui en faisaient espérer quelques-unes. D'ailleurs, s'il ne pouvait se promettre une solution favorable de la question, il pouvait au moins l'ajourner. C'était beaucoup. L'Europe avait vécu cinq ou six ans tranquille, grâce à l'arrangement de Kutahyeh, qui n'était qu'un ajournement. Sans convention, sans négociation, la paix ne pouvait-elle encore se maintenir de fait, se prolonger, et détruire, par sa durée même, les prétextes qu'on cherchait pour la troubler?

De ces prétextes, le seul sérieux était la possibilité toujours subsistante d'une collision entre le sultan et le pacha. Si donc l'un et l'autre pouvaient être amenés à s'entendre, s'il existait un moyen de leur persuader que leur intérêt commun était de se contenter d'un accommodement supportable, si, en un mot, un arrangement direct pouvait être ménagé entre eux, un grand service était rendu au monde. Vers l'automne de 1839, le cabinet du 12 mai l'avait beaucoup désiré et un peu espéré. Sans négocier cet arrangement, il avait conseillé à tout le monde la modération. Il se croyait avec raison libre de faire plus encore. La note du 27 juillet ne l'interdisait pas. Que contenait cette note tant citée? Que sur la question d'Orient *l'accord était assuré* entre les cinq grandes puissances, allégation matériellement fautive, et que la sublime Porte était engagée à suspendre *toute détermination définitive sans leur concours*. Assurément cet acte, destiné uniquement à empêcher dans une circonstance donnée la Turquie de faire cession de biens à l'Égypte, n'enlevait à personne la faculté de préparer par de bons conseils les voies pour une conciliation. La Russie, très-peu de temps après le 27 juillet, avait déclaré que la note de ce jour n'enchaînait pas sa liberté d'action; et lorsque, huit ou dix mois plus tard, l'accord tant promis n'existait pas même en germe entre les cinq puissances, il aurait été assurément d'une politique sage et utile de travailler à ramener les deux parties à l'arrangement direct. Une seule chose pouvait paraître, non pas irrépréhensible en soi, mais peu habile, c'eût été de négocier secrètement un traité qui, notifié tout d'un coup, eût fait tomber brusquement tous les pourparlers de Londres.

Eh bien ! la France n'a rien fait de tout cela. Lorsqu'au mois de juin le vice-roi a offert au sultan de lui rendre sa flotte, on a attribué cette louable détermination à l'influence de notre cabinet. C'était lui faire grand honneur. Certes, il aurait été heureux d'y contribuer ; mais la vérité authentiquement prouvée, c'est qu'il était resté complètement étranger à la démarche de Méhémet, et c'est une des nombreuses inexactitudes insérées par lord Palmerston dans son *memorandum* et portées à notre tribune par ses bénévoles apologistes, que le reproche ou l'hommage adressé au cabinet du 1<sup>er</sup> mars pour avoir suggéré au pacha cette bonne pensée. Seulement, dans les premiers jours de juillet, la France a envoyé à Alexandrie le conseil de persister sérieusement dans les idées conciliatrices et de les mener à bien, justifiant ainsi sa déclaration tant répétée, qu'elle n'appuierait qu'un arrangement agréé librement par les deux parties. Ceux qui croient, ou plutôt ceux qui disent que ce fait si simple est l'origine du traité du 15 juillet, rabaisent les conceptions des quatre puissances aux proportions de leur esprit, et, dans leur désir immodéré de tout imputer au gouvernement de leur pays, prêtent une véritable niaiserie à lord Palmerston.

C'est la mode en effet chez quelques-uns de ne voir qu'un acte insignifiant dans une convention souscrite des mêmes noms qui signèrent la ruine de l'empereur Napoléon. Sans exagération, sans appel aux passions rétroactives, on doit qualifier autrement une transaction qui a changé en un moment l'attitude de toute l'Europe. Qu'est-ce que le traité ? Une alliance anglo-russe. Quels motifs ont déterminé l'Angleterre à cette alliance si longtemps invraisemblable ? Ceux mêmes qui avaient dicté la politique de la France. En décrivant la position de la France sur les bords de la Méditerranée et dans le fond de l'Orient, nous avons précisément indiqué la pensée, la passion même qui a rapproché dans cette question la Grande-Bretagne de la Russie. La France risquait cette fois de trop gagner dans l'opinion du monde, et son influence menaçait de s'étendre trop vite et trop loin. C'était bien assez pour décider le ministre anglais. Quels motifs ont entraîné la Russie à son tour et l'ont fait consentir au sacrifice apparent de son privilège à Constantinople ? Ceux que dénonçait le ministère du 12 mai, lorsqu'il accusait le cabinet de Saint-Pétersbourg d'avoir toujours nourri la pensée de reconstituer le traité de Chaumont. Pour en faire quoi ? La Russie elle-même l'ignore, et ses desseins sont au-dessous de ses sentiments. Elle a encore plus la prétention que l'intention d'être hostile au gouvernement de juillet. Quant à l'Autriche et à la Prusse, il ne faut leur demander compte de rien. Elles trouvaient l'une et l'autre, surtout la première, que la France avait raison dans la question d'Orient ; mais on ne saurait attendre d'elles l'impertinence d'avoir raison avec la France contre le reste de l'Europe. L'Allemagne en général n'a garde de déplaire à l'empereur Nicolas, et l'Autriche elle-même, pressée par l'Angleterre qu'elle aime et la Russie qu'elle craint, ne pouvait hésiter à signer ce qu'elle désapprouvait. N'est-ce rien, après tout, que la destruction de l'alliance anglo-française ? Il y a dix ans que cette alliance fait le scandale des cours du continent. Grâce au Ciel, la voilà brisée ; l'Europe est soulagée du poids qui l'oppressait.

Peut-être l'Angleterre n'a-t-elle pas su, en concluant ce traité, qu'elle



rompait avec la France; elle ne s'est pas dit qu'elle changeait d'alliance; mais la raison de cette ignorance, on ose à peine la donner. C'est qu'on professait à Londres que le gouvernement français était de ceux avec qui l'on ne se brouille pas. La France supportera tout; cette maxime y était passée à l'état de chose jugée. On a donc pu s'y promettre de la retrouver, après le traité signé et exécuté, à peu près la même qu'auparavant, un allié incertain qui ne peut jamais devenir un ennemi. Telle est l'opinion que depuis quelques années l'Angleterre et peut-être le monde se sont faite de notre pays. Est-elle fondée?

Cette opinion, le ministère du 1<sup>er</sup> mars a tout fait pour la détruire. Cette opinion, le ministère du 29 octobre paraît avoir été formé pour la confirmer, et jusqu'ici il n'a rien fait pour la démentir.

On aurait dû prévoir ce dénouement. Ceux qui, après le 15 juillet, témoins de la vivacité avec laquelle le pouvoir, le public, la presse, prenaient l'évènement, concluèrent que le jour était venu où la politique changerait, où les paroles seraient le programme exact des actes, prouvaient leur patriotisme plus que leur discernement, et n'avaient que médiocrement profité des leçons du passé. Faire grand bruit au commencement de toutes les affaires, beaucoup promettre ou beaucoup menacer, puis, le moment venu, ne pas agir et ne se trouver fidèle ni dans les promesses, ni dans les menaces, c'est un système de conduite qui ne manque pas de précédents. N'en accusons pas le gouvernement seul. Ni les chambres, ni l'opinion publique ne sont à cet égard irréprochables. En France, nous aimons à discourir; il ne se passe dans le monde rien sur quoi nous n'ayons d'abord un avis; il ne s'y plaide pas une cause à laquelle nous ne témoignions intérêt; tous ceux qui entreprennent quelque chose, reçoivent successivement l'assurance de notre protection. Mais faut-il soutenir cet avis, appuyer cette cause, réaliser cette protection, n'y comblez plus. C'est alors la presse qui a promis, c'est la tribune qui s'est engagée; ce n'est plus la France; elle se croirait insensée, si elle donnait à ses paroles la caution de sa puissance. La France parle et n'agit pas. Plus d'un fait justifierait ces vérités, tristes à rappeler, d'autant plus tristes que rien n'annonce qu'elles doivent de si tôt cesser d'être des vérités.

L'affaire d'Orient en est la plus récente et la plus éclatante confirmation; elle n'en sera pas la dernière, si nous ne perdons l'habitude d'exiger de notre gouvernement des prétentions hasardeuses, et de lui passer une craintive inaction. La grande erreur de sa politique, dans ces derniers temps, est d'avoir voulu, non pas maintenir la paix partout et toujours, mais concilier avec le parti pris de la paix l'affection d'une influence qui ne s'obtient ou ne se conserve qu'au risque éventuel de la guerre. On peut penser qu'un pays qui a une révolution à consolider doit tout sacrifier à la paix, qu'aucun intérêt extérieur ne vaut pour lui l'affermissement de sa dynastie et de ses institutions nouvelles, et qu'il doit s'abstenir de rien essayer au dehors, quand il a tant à faire au dedans; mais il faut alors avoir la sincérité de le dire d'avance, et de faire profession d'une politique qui s'interdit l'ascendant pour éviter le péril. Je concevrais sans l'approuver, je respecterais même une politique modeste, domestique, utilitaire, qui ne promettrait au pays, avec les libertés de



la charte, qu'un peu d'ordre public et quelques chemins de fer. Après tout, pour les peuples comme pour les individus, le bonheur n'est pas à dédaigner, et dix ou quinze ans de félicité publique ont leur prix, même dans l'histoire. Mais une telle politique n'est honorable que si elle est franche et avouée. Elle demande un courage assez difficile pour un gouvernement comme pour un homme : celui de mettre de côté tout amour-propre aux yeux du monde. Elle exige un renoncement austère aux apparences de grandeur, aux réminiscences de gloire; et chez une nation orgueilleuse, qui a ces trois choses, un nom, une tribune, une presse, cette politique, sans en être plus mauvaise, pourrait bien avoir l'inconvénient d'être impossible.

Au fond, telle est la pensée du 29 octobre. Dans les premiers temps, on n'en faisait pas mystère. Le discours que les ministres ont rédigé pour la couronne en était l'expression. Mais quelques jours se sont à peine écoulés, qu'il a fallu la professer moins ouvertement. Sans changer l'idée, on a dû modifier les paroles, et le langage est devenu un peu plus fier en cessant, je le crois, d'être aussi vrai. Dans un régime de discussion publique, il y a des choses beaucoup plus difficiles à dire qu'à faire, et je crains que la politique d'abnégation nationale ne soit bonne que pour la pratique.

L'histoire de la discussion de l'adresse contiendrait sous ce rapport plus d'un enseignement.

On peut se rappeler que jusqu'au jour où la prise de Beyrouth fut annoncée, il semblait n'y avoir en France qu'une opinion sur le traité de juillet et ses conséquences. Le gouvernement n'avait eu qu'à modérer la vivacité quasi-belligéreuse de tous les partis. Les conservateurs n'étaient pas les moins ardents. Mais dès que le canon de la flotte anglaise eut retenti, et qu'un danger sérieux eut menacé et l'Égypte et la paix, dès que l'on comprit que le temps des paroles et des préparatifs était passé, et que le jour arrivait de résoudre et de risquer quelque chose, un mouvement pacifique se prononça, et tout aussitôt on découvrit que le sort du pacha intéressait peu la France, que le traité des quatre puissances avait une importance médiocre, que toute guerre était insensée, qu'un ministère qui croyait la guerre possible, la voulait à tout prix et déchaînait gratuitement au-dedans comme au-dehors le monstre révolutionnaire. Il devint aussitôt indispensable de sauver l'ordre et la paix, la France et l'Europe, et sur-le-champ il se trouva des sauveurs. La chambre qui s'assemblait fut dûment avertie qu'elle venait de courir un grand péril; ceux qui arrivaient portés pour la politique éventuellement belliqueuse furent retournés pour la politique invariablement pacifique. En même temps, toutes les passions que depuis quatre ans ont fomentées les divisions parlementaires dont nous avons été témoins se ranimèrent; la politique de transaction semblait les avoir assoupies, une politique de réaction les réveilla. Pour amener la réaction, un appel avait été fait à la peur. La peur chercha un puissant auxiliaire, la haine. On décrirait difficilement tout ce que pendant quinze jours la peur et la haine, combinant leurs efforts, ont tenté pour émouvoir, tromper, entraîner les hommes dont on voulait se composer un parti.

On n'examinera point si le ministère a flatté les passions qui l'ont servi. Nous ne jugeons que sa politique. Au premier abord, elle paraissait absolue.

Il voulait la paix et n'en doutait pas. La situation n'avait pour lui que les difficultés qu'on avait créées. La question d'Orient était secondaire et circonscrite. L'alliance anglaise était à peine atteinte. Il ne paraissait frappé que d'un danger, c'est que, dans quelques théâtres, quelques spectateurs turbulents avaient demandé *la Marseillaise*. Il y a d'honnêtes gens assez modestes pour dire que c'est cela qui leur a fait redouter la guerre. A l'appui de cette appréciation des choses, on poursuivait de mille accusations contradictoires le précédent ministère. Tout le mal venait de lui. Il aurait dû empêcher le traité, il aurait dû le signer. Il avait désiré le traité, il s'en était irrité trop fort, il l'avait toléré trop patiemment. Il avait voulu la guerre, il ne l'avait jamais projetée; il l'avait préparée outre mesure, il l'avait préparée insuffisamment. Il avait compromis la France pour le pacha, il avait perdu le pacha pour la France. Il avait excité la presse, il avait été excité par la presse. Bref, le ministère avait tout fait, tout, le pour et le contre, tout excepté le bien. Et que dis-je, le ministère? Non, pas le ministère; un seul homme. En vain cet homme avait-il quitté le pouvoir, ce n'était pas assez; on voulait encore le perdre. La vengeance de ceux qu'il avait humiliés ne se contentait pas à moins. Cette réaction tant prônée en faveur de l'ordre a commencé par le plus triste spectacle que puissent donner dans leurs mauvais jours les envieuses passions propres aux sociétés démocratiques. Heureusement elles ont échoué.

La voix de la tribune a confondu bien des mensonges. Sans doute il est resté dans quelque partie de la majorité des préventions obstinées, des erreurs étranges; mais peu à peu, dans cette longue discussion, on a vu le jour se faire et éclairer une situation d'abord obscure. La conviction, l'assurance, la persistance, étaient du côté de la politique qu'on accusait. De l'autre côté, ce n'étaient qu'incohérences et variations. Au bout de quelques jours, les partisans du ministère furent obligés d'abandonner, au moins en théorie, le thème exclusivement pacifique. La commission de l'adresse, qui avait d'abord parlé comme le discours du trône, abandonna sa malheureuse rédaction et se mit à suivre le nouveau tour que prenaient les esprits. On vit naître et grandir de moment en moment, dans la chambre, non pas la résolution nécessaire, mais du moins un sentiment plus juste de la situation du pays, sentiment confus et timide encore, j'en conviens, mais tel cependant qu'une épreuve grave survenant, il eût été impossible au cabinet de se maintenir sur le terrain qu'il avait choisi. Un ministre dont l'esprit est indépendant de sa position, convenait que, si Saint-Jean-d'Acre n'avait été pris, le cabinet n'aurait pu mener à bien la discussion. C'est trop dire peut-être, mais il est certain que la politique du cabinet français a eu grand besoin des désastres advenus à l'allié de la France.

Quoi qu'il en soit, voici l'état vrai des esprits dans la majorité. Elle n'approuve pas tous les actes du ministère du 1<sup>er</sup> mars, mais elle est au fond convaincue qu'il a mieux senti que ses successeurs la gravité de la position; et sans avoir des vues d'hostilité immédiate contre ceux-ci, elle n'est nullement assurée que leur politique soit au niveau des chances de l'avenir. La chambre craint la guerre; elle ferait beaucoup; trop même pour l'éviter, mais elle y croit. Toute mesure, tout système qui paraîtra l'ajourner, trouvera faveur auprès d'elle, mais ce ne sera jamais à ses yeux qu'un ajournement. L'isolement

de la France ne lui semble pas un fait accidentel ni passager , et bien qu'elle essaye d'espérer la découverte de quelque nouvelle alliance, elle a comme un instinct qui l'avertit qu'un destin inévitable place définitivement la France seule en regard de l'Europe. Aux yeux de la chambre, l'avenir est très-sombre, plus sombre même que ne le seront, je crois , les jours qu'il nous réserve.

Cependant on se dit avec inquiétude que ce qui vient de se passer parmi nous n'ajoute pas à notre force. Les côtés vulnérables de la France ont été dévoilés ; ses plaies intérieures ont été mises à nu. A l'approche d'une crise, les meilleurs citoyens se sont montrés craintifs ; les divisions , au lieu de s'éteindre, se sont envenimées ; la politique adoptée paraît triste, la situation accablante ; on s'y résigne, on la subit, on la préfère à des dangers plus positifs, mais on ne peut se défendre de la croire une cruelle épreuve et pour la monarchie et pour la paix elle-même. Nul n'oserait affirmer que trois ans se passeraient sans qu'un jour terrible se lève pour le monde.

Nous concevons ces inquiétudes sans les partager toutes, et quelque malheureuse que nous paraisse la politique qui prévaut aujourd'hui, nous ne sommes pas sûrs qu'elle porte dans son sein toutes les fâcheuses conséquences que prédisent plusieurs de ceux qui l'ont soutenue. Mais enfin, nous reconnaissons qu'il faut se préparer à tout : il ne suffit pas de déplorer et de blâmer ; en toute une situation, il y a une conduite à tenir.

La France est isolée ; qu'elle ne se montre pas effrayée de l'être. Si cet isolement doit cesser, il ne cessera qu'à la condition que nous ne paraissions pas trop pressés de le voir finir. Les alliances ne nous viendront, au cas qu'elles nous viennent, que si nous ne les cherchons pas. N'en regrettons aucune désormais, et surtout ne feignons pas d'en retrouver. Que de longtemps le nom de la France ne se lise au bas d'aucun traité. Osons nous avouer à nous-mêmes qu'à moins d'événement nouveau, l'Orient est perdu pour nous. Sur quel bord, dans quelle cité pourrions-nous nous montrer pour revendiquer notre influence ? A Constantinople ? mais nous n'avons rien fait pour le sultan, et depuis dix-huit mois le divan n'a dû voir en nous que les patrons d'un rebelle. En Syrie ? mais les populations chrétiennes ou musulmanes n'y connaissent plus que le drapeau des Turcs ou des Anglais ; ni l'espoir ni la crainte n'y prononcent notre nom. En Égypte ? Méhémet, à qui la France demandait des concessions lorsqu'il était fort, en échange de son appui moral, ne l'a revue, dans ses jours d'infortune, que pour s'entendre conseiller d'accepter de la générosité britannique ce que la France lui avait garanti et ce que, vingt-quatre heures plus tard, elle lui laissait enlever à coups de canon. C'est sous le protectorat de l'Angleterre que doit se placer maintenant la contrée où quarante siècles ont contemplé les exploits de nos jeunes armées.

Est-ce en Europe que nous trouverions un point où l'influence française fût autre chose qu'un vain mot ? On ne peut plus parler de l'Espagne ni de la Belgique. Mais là même où l'on s'applaudit de notre changement de système, la sécurité nouvelle que nous inspirons est-elle une suite de notre force, et ne devinez-vous pas comment, à Saint-Petersbourg ou même ailleurs, on qualifie notre sagesse, bien qu'on en profite ? Les auteurs de notre conversion diplo-

matique ne sauraient sans trouble entendre de quel ton les louent les signataires du 15 juillet, et l'on peut supposer quel sentiment inspire aux cabinets de l'Europe une politique qui s'est mise à les craindre, pour n'avoir pas réussi à les effrayer. Il y a vraiment des situations qu'on n'ose décrire, et le respect pour la patrie ne permet pas de lui dire toute la vérité.

Dans une telle position, toute agitation serait une faute. Quelque pénible que cette position puisse être, ne montrons pas trop de hâte d'en sortir. La France n'a qu'un rôle à jouer, qu'un devoir à remplir, c'est de renoncer à toute diplomatie, et d'organiser pour un avenir inconnu ses moyens de puissance. Fortifions Paris. Cela est peut-être plus nécessaire encore aujourd'hui qu'il y a six mois. Que les remparts s'élèvent autour du tombeau de celui qui n'en eut pas pour couvrir son trône.

On ne peut se défendre d'un triste rapprochement. Tout le monde le fera sans doute à l'heure où ces lignes se publieront. C'est lorsque la France est condamnée à une politique de faiblesse qu'elle reçoit dans son sein les restes de Napoléon. D'une main désarmée, elle va graver sur une pierre funéraire le nom de l'homme qui ne lui est cher que parce qu'elle aime en lui sa propre gloire. Contraste étrange et douloureux ! elle relève les trophées du passé à l'instant où elle vient de baisser la tête devant un danger à venir. Quelles paroles amères pourraient, devant un tel spectacle, échapper à ceux qui en seraient moins navrés que nous !... Mais non, de nos succès et de nos épreuves ; du passé et du présent, tirons plutôt une leçon plus sévère et moins désolante. Avec Napoléon, et grâce à lui sans doute, la France fut grande ; mais elle sacrifia trop à la force, et, par une loi fatale, elle a durement expié l'excès de la grandeur ; elle l'expie encore aujourd'hui, car elle s'alarme par ses souvenirs. Pour avoir trop osé, elle ose trop peu. L'empereur a compromis la gloire, comme la révolution avait compromis la liberté. On se rappelle le temps où toute liberté semblait anarchie, comme aujourd'hui toute énergie paraît témérité, et notre affaiblissement actuel est encore un vestige d'une toute-puissance dont nous avons trop connu la fragilité. Relevez donc le tombeau de l'empereur, honorez ses restes augustes, offrez au respect des peuples les débris de ce qu'ils ont admiré ; mais jugez la gloire en la célébrant, et que le sort auquel vous êtes en ce moment réduits vous apprenne encore combien coûte cher et longtemps aux peuples l'abus de la force et du génie. Après trente ans, la France se ressent encore d'avoir trop vaincu.

Et cependant la révolution de juillet n'a pas plus restauré l'esprit de conquête qu'elle n'a rétabli le règne de l'anarchie. Ne l'oublions jamais, elle a voulu donner à notre pays la liberté et la puissance ; la liberté et la puissance doivent être sages, mais non timides. On les veut timides aujourd'hui.



---

---

# SCÈNES POPULAIRES.

---

## LA PARTIE DE CAMPAGNE.

---

### PERSONNAGES.

M. et M<sup>lle</sup> CAMARET.

ZÉLIE CAMARET.

*Leur petit bonhomme.*

LE PÈRE THOMAS.

LA MÈRE THOMAS.

EUPHÉMIE THOMAS.

DÉSIRÉE.

M. GODINOT.

M. HIPPOLYTE GODINOT.

M. COURTIN.

M. LABRÉ.

M. AUGUSTE.

M. PAUL.

SOPHIE.

La scène est à Paris chez M. Camaret.

### Une Cuisine.

---

### SCÈNE PREMIÈRE.

DÉSIRÉE, puis M. HIPPOLYTE.

DÉSIRÉE, allant ouvrir la porte. — Un instant donc !... Ils ne vous donnent pas seulement le temps de se reconnaître !... Qu'est-ce que vous voulez ? Que demandez-vous ?

HIPPOLYTE. — C'est moi.

DÉSIRÉE. — Qui ça , vous ?

HIPPOLYTE. — Hippolyte Godinot.

DÉSIRÉE. — Où diable avez-vous donc la figure ? Comment voulez-vous qu'on vous reconnaisse au milieu de tous ces paquets-là ?

HIPPOLYTE. — Otez-moi , s'il vous plaît , tout ce que j'ai là sous les bras.

DÉSIRÉE. — Vous faites donc un déménagement ? Qu'est-ce que c'est que tout ce que vous nous apportez là ?

HIPPOLYTE. — Des provisions pour la partie de tantôt.

DÉSIRÉE. — Mais vous n'y pensez pas ! Est-ce que vous croyez bonnement qu'ou vous allez , à la campagne , vous ne trouverez pas de quoi manger ?

HIPPOLYTE. — C'est mon oncle , M. Godinot , qui m'a encore dit hier en le quittant que chacun apportait son plat.

DÉSIRÉE. — Je sais bien ; mais vous , vous apportez à manger pour toute la société.

HIPPOLYTE. — C'est mon oncle qui m'a dit d'apporter sa part et celle à ma tante. Impossible de trouver une voiture.

DÉSIRÉE. — Je crois bien ! à des heures pareilles !

HIPPOLYTE. — J'ai les bras que je ne les sens plus !

DÉSIRÉE. — Comme moi quand je reviens du marché. Là , à la saignée , n'est-ce pas ?

HIPPOLYTE. — Ici , dans l'articulation.

DÉSIRÉE. — On voit bien , du reste , que vous êtes amoureux.

HIPPOLYTE. — Vous trouvez ?

DÉSIRÉE. — Le temps vous dure.

HIPPOLYTE. — Il est donc de bien bonne heure ?

DÉSIRÉE. — Il est six heures , pas même six heures. D'ailleurs , ce n'est pas ici qu'est le rendez-vous ; c'est chez M. Courtin.

HIPPOLYTE. — Je n'y vais pas , chez M. Courtin ; mon oncle m'a dit de prendre les devants pour tout préparer.

DÉSIRÉE. — C'est très-bien.

HIPPOLYTE. — J'étais venu seulement pour prévenir M. et M<sup>me</sup> Camaret. Il n'est pas levé , M. Camaret ?

DÉSIRÉE. — Ni lui , ni madame , ni personne ; si fait , le petit est levé , voilà deux heures qu'il me fait enrager ; je vas l'envoyer jouer dans la cour. Imaginez-vous qu'ils se sont couchés ici à une heure du matin ; ils n'en finissaient pas d'arranger toutes leurs affaires , comme s'ils allaient à cent lieues. C'est assez l'habitude dans la maison. Quand ils ont la moindre partie à faire , on est quinze jours à en parler ; la tête en tourne à tout le monde , de manière qu'on ne sait plus ce qu'on fait.

HIPPOLYTE. — Et M<sup>lle</sup> Zélie ?

DÉSIRÉE. — Ah bien oui , mam'zelle ! Elle s'est fait tout un chapeau pour aller là-bas ; elle ne songe guère non plus à se lever. Vous arriveriez ici avec du canon que je vous défierais de les éveiller ; vous ne les connaissez guère , allez.

HIPPOLYTE. — C'est cependant à sept heures le rendez-vous.

DÉSIRÉE. — Il en sera bien neuf et le pouce quand tout le monde y sera.

Vous voyez bien : vous-même qui deviez aller en avant , vous n'êtes pas encore parti.

HIPPOLYTE. — Eh bien , je pars.

DÉSIRÉE. — Bien du plaisir.

HIPPOLYTE. — Serez-vous assez bonne pour dire à M<sup>lle</sup> Zélie que je suis venu ?

DÉSIRÉE. — Je n'y manquerai pas , ça la flattera infiniment.

HIPPOLYTE. — Vous croyez ?

DÉSIRÉE. — J'en suis sûre.

HIPPOLYTE. — Je n'oublierai pas ce que vous venez de me dire là.

DÉSIRÉE. — Il n'y a pourtant pas de quoi.

HIPPOLYTE. — Si fait , et je vous en remercie. Peut-être bien que je trouverai une voiture en chemin pour toutes mes provisions.

DÉSIRÉE. — Je vous la souhaite , car tous ces paquets-là , ça ne laisse pas que d'être assez embarrassant. Attendez que je vous aide un peu à vous charger.

HIPPOLYTE. — Merci. Sans adieu , Désirée.

DÉSIRÉE. — Au plaisir. Attendez , voilà un paquet qui va tout à l'heure vous quitter.

HIPPOLYTE. — Bien obligé , je m'en vas.

DÉSIRÉE. — A revoir , M. Hippolyte.

HIPPOLYTE. — En vous remerciant , Désirée.

## SCÈNE II.

DÉSIRÉE.

Pauvre jeune homme ! il n'est pas beau , mais il a l'air bon enfant. Il a au moins deux cents pesant sur les bras et dans les poches ! Il ne risque rien de les attendre , les autres ; ils ne viendront pas de si tôt ! Tiens , voilà mam'zelle...

## SCÈNE III.

DÉSIRÉE , ZÉLIE.

ZÉLIE. — Bonjour , Désirée. Comment trouves-tu mon chapeau ?

DÉSIRÉE. — Bien gentil. Tournez-vous un peu de côté , que je voie...

ZÉLIE. — De ce côté-ci ?

DÉSIRÉE. — Oui , comme ça. Très-gentil. Comment , vous voilà déjà levée !

DÉSIRÉE. — Je te dirai que j'étais impatiente de voir l'effet de mon chapeau au jour ; j'avais encore toute la passe à arranger , et puis ne devons-nous pas aller ce matin à la campagne ?

DÉSIRÉE. — Vous avez bien le temps ; vos père et mère ne sont pas encore éveillés.

ZÉLIE. — Dis-moi , n'est-il pas déjà venu quelqu'un ?

DÉSIRÉE. — Oui , mam'zelle ; mais pas la personne que vous attendez.

ZÉLIE. — Que veux-tu dire ? je n'attends personne.

DÉSIRÉE. — Excusez... j'avais cru que si.

ZÉLIE. — Tu te trompes , je t'assure.

DÉSIRÉE. — C'est possible. Eh bien , mam'zelle , il est venu un jeune homme , le neveu à M. Godinot , M. Hippolyte Godinot. C'est un jeune homme très-aimable , M. Hippolyte Godinot.

ZÉLIE. — Certainement.

DÉSIRÉE. — Moi , j'aimerais bien M. Hippolyte Godinot. Il est très-honnête.

ZÉLIE. — Désirée , ce que vous dites là est fort mal.

DÉSIRÉE. — Pourquoi donc ça , mam'zelle ?

ZÉLIE. — Parce que vous savez que maman veut absolument me marier à ce monsieur-là , que je déteste , et que j'aimerais mieux mourir que d'être jamais sa femme. Vous vous faites un malin plaisir de me tourmenter ; c'est affreux !

DÉSIRÉE. — Je savais pas que vous prendriez la chose si fort à cœur.

ZÉLIE. — Je suis bien malheureuse !

DÉSIRÉE. — Alors , mam'zelle , excusez , du moment que ça vous fait de la peine , c'est fini !

ZÉLIE. — J'entends mon frère , je m'en vais ; je ne veux pas qu'il s'aperçoive que j'ai pleuré.

DÉSIRÉE. — Mais attendez donc un moment , mam'zelle... La voilà partie !... Encore une qui vous a une tête !

#### SCÈNE IV.

##### DÉSIRÉE, LE PETIT BONHOMME.

LE PETIT BONHOMME. — Pourquoi tu ne veux pas finir de m'habiller ?

DÉSIRÉE. — Je te demande bien pardon , mon chéri , c'est que j'étais avec quelqu'un ; tu veux bien me pardonner , n'est-ce pas ? Allons , voyons , qu'est-ce que c'est que cette mine que tu fais là ? Tu ne vois pas que je me moque de toi ?

LE PETIT BONHOMME. — Tu as dit que je descendrais dans la cour.

DÉSIRÉE. — Il me semble qu'il n'y a pas de temps perdu. Voyons , passe ta veste.

LE PETIT BONHOMME. — Tu m'as fait du mal en l'entrant.

DÉSIRÉE. — Tu m'ennuies , c'est pas vrai ! Voyons , te voilà bien fraîchement , nous allons voir ce que ça va te durer. Prends bien garde surtout à ton pantalon.

LE PETIT BONHOMME. — Oui.

DÉSIRÉE. — Oui , notre chien ?



LE PETIT BONHOMME. — Oui, ma bonne. Désirée, veux-tu m'ouvrir la porte, s'il te plaît.

DÉSIRÉE. — Tu sais ce que je t'ai dit pour ton pantalon ?

LE PETIT BONHOMME. — Oui, ma bonne.

DÉSIRÉE. — Bon voyage !

## SCÈNE V.

DÉSIRÉE.

Voilà toujours un bon débarras de moins ! Madame a beau dire qu'elle fera faire à ses enfants tout ce qu'elle voudra, moi je dis que non, et si sa petite a mis une chose dans sa tête, tout ce que sa mère dira et rien... Quant au papa, tout ce qu'on voudra, le pauvre cher homme n'a jamais eu de volonté et n'en aura jamais. (*On sonne.*) Qu'est-ce encore ? qui nous vient là ?

## SCÈNE VI.

DÉSIRÉE, M. GODINOT.

DÉSIRÉE. — Tiens, c'est M. Godinot.

GODINOT. — Moi-même, en personne.

DÉSIRÉE. — Votre neveu sort d'ici.

GODINOT. — Comment, il sort d'ici ?

DÉSIRÉE. — Oui, monsieur.

GODINOT. — D'abord, je suis fort étonné qu'il se soit permis de venir ici sans ma permission. Je ne sais pas pourquoi il est venu.

DÉSIRÉE. — Il a dit que c'était pour avertir monsieur et madame.

GODINOT. — Il perd la tête, ce petit bonhomme-là ! je lui ai formellement recommandé hier de partir ce matin avant cinq heures, afin de prendre les devants et de tout faire préparer là-bas, pour qu'à notre arrivée nous n'ayons à nous occuper de rien. Si j'eusse cru qu'il ne m'écoutât pas, je me serais bien gardé de lui donner toutes ces instructions. Je vous demande un peu s'il ne pouvait pas bien se charger de cela, lui qui n'a rien à faire ! C'est déplorable, parole d'honneur !

DÉSIRÉE. — Si vous aviez vu comment il était chargé, le pauvre jeune homme, vous en auriez eu pitié.

GODINOT. — Pourquoi ne fait-il jamais rien de ce que je lui prescris ? Lui ai-je ordonné de prendre deux cents pesant sur ses épaules ?

DÉSIRÉE. — Vous lui avez dit de porter son manger et les deux vôtres.

GODINOT. — Eh bien ?

DÉSIRÉE. — Enfin, ça ne me regarde pas. Vous venez savoir si tout le monde est levé, n'est-ce pas ?

GODINOT. — Est-ce qu'ils ne le sont pas ?

DÉSIRÉE. — Il n'y a que moi, jusqu'à présent, et les enfants.

GODINOT. — Comment ! encore au lit ? Mais à quoi pensent-ils ?

DÉSIRÉE. — Ils ne me l'ont pas dit. Leur avez-vous recommandé d'aller chez vous ?

GODINOT. — Pourquoi cela, chez moi ?

DÉSIRÉE. — Je ne sais pas, moi. Le rendez-vous aurait pu être changé.

GODINOT. — D'abord, je ne sais pas non plus pourquoi vous me dites cela : jamais il n'a été question que le rendez-vous fût changé. Il fut seulement convenu hier, en sortant de chez M. l'abbé, où nous passâmes la soirée, qu'on se réunirait ce matin à sept heures chez M. Courtin. Voilà ce qui fut arrêté, et pas autre chose. Ce matin, tout le monde, à sept heures précises, chez M. Courtin. Les premiers arrivés devaient attendre les autres. Il me semble que c'est assez clair.

DÉSIRÉE. — Eh bien ! vous êtes pas mal en retard ! Voilà qu'il est neuf heures.

GODINOT. — C'est pour cela précisément que je me suis détaché, voyant qu'ils n'en finissaient pas, dans le but de les faire se hâter un peu.

DÉSIRÉE. — Je t'en moque !

GODINOT. — Plait-il ?

DÉSIRÉE. — Je dis que vous les connaissez bien ! Mais songez donc que ce serait la première fois de leur vie qu'ils auraient été prêts à l'heure. Est-ce que jamais on finit de se coucher ici ? Eh bien ! pour se lever, c'est la même chose.

GODINOT. — C'est que nous n'y sommes pas, chez M. Courtin !

DÉSIRÉE. — J'en sais quelque chose, quand il faut que je m'en revienne le soir, avec un enfant qui dort sur mon dos ! Je vous jure que je ne trouve pas ça près du tout.

GODINOT. — Nous avons mis là le rendez-vous, parce que nous serons tout portés pour les voitures, qui sont à deux pas. Dieu sait, maintenant, quand nous allons partir !

DÉSIRÉE. — Dame ! que voulez-vous que je vous dise ?

GODINOT. — Voilà encore une partie dans l'eau ! et cela, grâce à M. Camaret ! Il ne finit jamais à rien.

DÉSIRÉE. — Vous pouvez dire aussi la faute à madame. Vous manque-t-il encore bien du monde ?

GODINOT. — Certainement, et beaucoup ! M. et M<sup>me</sup> Chrétien, M. et M<sup>me</sup> Sablé, M<sup>lle</sup> Aubry, M. Sabathier, je ne sais plus qui encore ! Quand nous avons vu cela, nous nous sommes partagés en deux, M. Courtin et moi : je suis venu dans vos parages, il est allé d'un autre côté pour presser un peu notre monde. C'est que plus nous tarderons, et moins nous trouverons de voitures. Voilà ce que je crains.

DÉSIRÉE. — Vous craignez de n'en plus trouver ?

GODINOT. — Le dimanche, à moins de partir de bonne heure, c'est excessivement difficile, et cela se conçoit ; les personnes qui vont à la campagne tombent sur tout ce qu'il y a de voitures, et votre serviteur pour toutes celles qui

viennent après ! Je vous en parle savamment ; j'y ai été pris. Et vont-ils se lever bientôt, que vous sachiez ?

DÉSIRÉE. — Je pense qu'ils ne tarderont pas beaucoup à présent.

GODINOT. — C'est que s'ils ne se lèvent pas bientôt, nous serons forcés de sévir contre les retardataires ; nous ne sommes pas seuls ; nous serions seuls, je ne dis pas, mais comme nous ne le sommes pas, la position devient extrêmement embarrassante.

DÉSIRÉE. — Qu'est-ce qu'il leur faut pour s'habiller ? une demi-heure, tout au plus ?

GODINOT. — Allons donc ! Est-ce possible ! mais en admettant qu'ils se lèvent de suite, ce que je ne suppose pas, encore leur faut-il le temps moral de se vêtir ; ils ne vont pas venir à la campagne en costume de nuit, cela n'est pas croyable.

DÉSIRÉE. — Je suis de bon compte ; je ne le crois pas non plus.

GODINOT. — Vous voyez donc bien que c'est une partie à peu près flambée !...

DÉSIRÉE. — C'est pas l'embaras, une fois levés, ils ont bientôt fait.

GODINOT. — Laissez donc ! est-ce qu'avec les femmes on en finit jamais !

DÉSIRÉE. — Vous avez d'abord le petit, qui est tout prêt.

GODINOT. — Comment, le petit ! Quel petit ?

DÉSIRÉE. — Leur enfant.

GODINOT. — Est-ce que leur intention serait de nous l'amener ?

DÉSIRÉE. — Probablement, puisque madame m'a dit hier en se couchant : « Désirée, demain, vous habillerez le petit en vous levant. » Voilà tout ce que j'en sais.

GODINOT. — Que le bon Dieu les bénisse, eux et leur enfant !

DÉSIRÉE. — Il est en bas qui joue, le petit ; vous ne l'avez pas vu en montant ?

GODINOT. — J'avais bien autre chose en tête ! C'est inouï ! Quand il a été résolu qu'on laisserait les enfants chez soi ! Je me suis bien gardé, lorsqu'on fit cette proposition, d'ouvrir la bouche, parce que, n'ayant pas d'enfants, c'eût été par trop montrer le bout de l'oreille ; mais lui, M. Camaret, lui qui le premier provoqua cette mesure, il est le premier à l'enfreindre aujourd'hui ! C'est ce que je ne conçois pas !

DÉSIRÉE. — Vous les connaissez bien : aller quelque part sans leur petit ! ah bien oui !

GODINOT. — Mais il faut donc qu'ils l'aient continuellement pendu à leur ceinture, leur maudit enfant.

DÉSIRÉE. — On a beau le leur dire, c'est comme si on chantait.

GODINOT. — Décidément, il n'y a plus moyen à présent de rien faire ! Si ce n'est pas l'un, c'est l'autre ! Il semble, en vérité, que ce soit un fait exprès ! Je ne conçois pas cela ! quand on vous propose une chose, rien n'est plus simple ; vous n'avez qu'un parti à prendre, c'est de dire oui ou non, sans aller chercher midi à quatorze heures. Donnez-moi, je vous prie, une plume et de l'encre, que je leur laisse un mot.

DÉSIRÉE. — Avez-vous du papier sur vous ?

GODINOT. — Non certes, je n'en ai pas.

DÉSIRÉE. — Moi non plus. Attendez un moment, je vas voir à vous en procurer.

### SCÈNE VII.

M. GODINOT.

Je ne trouve rien de plus déplacé que cela ! Un jour comme celui-ci encore, où nous voulions ménager une entrevue à mon neveu. Il est là bas, le pauvre garçon, à croquer le marmot ! Que diable ! quand il ne vous convient pas de faire une chose, prenez un biais, un prétexte, n'importe quoi, et ne venez pas dire oui, quand vous n'en avez nulle envie ; voilà ce que je répéterai cent fois.

### SCÈNE VIII.

M. GODINOT, DÉsirÉE, *apportant ce qu'il faut pour écrire.*

DÉSIRÉE. — Tenez, voici.

GODINOT. — Bien obligé.

DÉSIRÉE. — Vous auriez peut-être été mieux dans le cabinet pour écrire ?

GODINOT. — Je suis ici parfaitement.

DÉSIRÉE. — Dites donc ?

GODINOT. — Plait-il ?

DÉSIRÉE. — Je viens de passer tout contre leur chambre.

GODINOT. — Eh bien ?

DÉSIRÉE. — Ils dorment comme si de rien n'était.

GODINOT. — J'aurais fait du bruit en passant.

DÉSIRÉE. — Ça n'a rien fait du tout. Marquez-leur dans votre lettre que vous êtes partis sans eux, puisqu'ils ne finissent pas de se lever.

GODINOT. — Vous concevez que je ne peux pas prendre cela sur moi.

DÉSIRÉE. — Il y a longtemps que vous, M. Godinot, vous êtes levé ?

GODINOT. — Nous étions sur pied, ma femme et moi, avant cinq heures. Cinq heures sonnaient à Saint-Sulpice comme j'achevais ma barbe.

DÉSIRÉE. — C'est vous qui êtes exact, à la bonne heure !

GODINOT. — Je suis esclave de ma parole ; j'ai toujours été comme cela, en tout et pour tout ; aussi voudrais-je que chacun fût de même.

DÉSIRÉE. — Oui, mais ce que vous demandez là n'est guère possible.

GODINOT. — Je commence à le croire. Remettez-leur, je vous prie, mon petit mot tout de suite.

DÉSIRÉE. — Qu'est-ce que vous leur y dites ?

GODINOT. — Que nous les attendons avec impatience ; qu'ils viennent le plus tôt possible. Mais, comme je vous le disais tout à l'heure, je regarde notre



partie comme tombée dans l'eau , et cela, grâce à M. Camaret. Surtout, n'oubliez pas mon petit mot.

DÉSIRÉE. — N'ayez pas peur.

GODINOT. — Ajoutez que nous les attendons avec impatience.

DÉSIRÉE. — Je n'y manquerai pas.

GODINOT. — Qu'ils viennent le plus tôt possible.

DÉSIRÉE. — Ça suffit.

GODINOT. — Que nous les attendons.

DÉSIRÉE, *avec impatience*. — Bien, bien. A revoir, M. Godinot.

GODINOT. — Bien le bonjour.

## SCÈNE IX.

DÉSIRÉE.

Et l'autre qui va les attendre là-bas avec ses paquets ! En v'là une patience ! J'ai dans l'idée que cette partie-là aura bien de la peine à se faire aujourd'hui.

## SCÈNE X.

DÉSIRÉE, LE PETIT BONHOMME.

LE PETIT BONHOMME. — Ah ! maman ! maman ! maman !

DÉSIRÉE. — Eh bien ! qu'as-tu encore à crier ? Ah ! bon Dieu ! moi qui ne le regardais pas ! comme le voilà fait ! On t'a donc promené dans le ruisseau, malheureux enfant ? A-t-on jamais vu ! D'où saignes-tu ?

LE PETIT BONHOMME. — Je saigne pas. C'est Adolphe, le petit au menuisier, qui m'a battu.

DÉSIRÉE. — Tu l'auras attaqué. Je ne m'en rapporte guère à toi !

LE PETIT BONHOMME. — Je vas l'aller dire à maman. (*Il recommence son antienne.*) Ah ! maman ! maman !

DÉSIRÉE. — Attends donc un instant, qu'elle soit levée, ta mère. Elle ne t'entend pas. Et dire que voilà un pantalon blanc de ce matin !

## SCÈNE XI.

LES MÊMES, MADAME CAMARET *en costume de nuit*.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Qu'est-il donc arrivé à mon fils ?

DÉSIRÉE. — C'est rien, madame.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Comment, ce n'est rien? Où est-il tombé? Où es-tu tombé, mon ami?

LE PETIT BONHOMME. — J'ai pas tombé, maman; c'est le petit au menuisier qui m'a tombé dans la cour.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Il est tout trempé.

DÉSIRÉE. — Tenez, madame, regardez-vous donc! vous voilà toute noire aussi.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Mais c'est hideux! Et voilà, monsieur, l'état où vous êtes pour sortir avec votre maman. Vous ne sortirez pas, je vous le promets!

LE PETIT BONHOMME. — Si maman; t'en prie, t'en prie.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Je vous promets bien que non. Pourquoi aussi, Désirée, l'avez-vous laissé descendre dans la cour?

DÉSIRÉE. — Avec ça qu'il est facile de lui faire faire ce qu'on veut, n'est-ce pas? Justement j'étais avec quelqu'un quand ça lui est arrivé.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Avec qui donc?

DÉSIRÉE. — M. Godinot, qu'était venu pour vous chercher.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Quelle heure est-il donc, qu'il soit déjà venu, M. Godinot?

DÉSIRÉE. — Mais il est dix heures.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Je me sauve! et c'est à sept qu'était le rendez-vous!... Je me sauve! il faut encore que je lace Zélie; je me sauve!

DÉSIRÉE. — Mais, madame, et le petit?

M<sup>me</sup> CAMARET. — Rappropriez-le comme vous pourrez: ce ne sont pas mes affaires; je me sauve!

DÉSIRÉE. — Et un pantalon?

M<sup>me</sup> CAMARET. — Je n'en sais rien. Je me sauve!

## SCÈNE XII.

### DÉSIRÉE, LE PETIT BONHOMME.

DÉSIRÉE. — En voilà de l'ouvrage! Voyons, dis-moi bien gentiment comment ça t'est arrivé. Ne mens pas.

LE PETIT BONHOMME. — Je ne mens pas; c'est Adolphe qu'a voulu prendre le bâton que j'avais.

DÉSIRÉE. — Tu n'avais pas commencé par lui en donner un coup?

LE PETIT BONHOMME. — Non.

DÉSIRÉE. — Bien sûr? Prends garde! ton nez branle!...

LE PETIT BONHOMME. — Je lui en avais donné un tout petit coup pour de rire.

DÉSIRÉE. — Nous y voilà! Je savais bien, moi!

LE PETIT BONHOMME. — Alors il m'a donné une gifle, et puis moi je lui ai redonné un grand coup de poing dans la poitrine.

DÉSIRÉE. — Et lui t'a fait prendre un bain dans le ruisseau.

LE PETIT BONHOMME. — Parce que mon pied a glissé.

DÉSIRÉE. — C'est bon ! c'est bon !

LE PETIT BONHOMME. — Puisque mon pied a glissé !

DÉSIRÉE. — C'est bon ! je te dis.

LE PETIT BONHOMME. — Sans ça, plus souvent qu'il m'aurait jeté par terre !

## SCÈNE XIII.

LES MÊMES, M. CAMARET (*en négligé du matin*).

CAMARET. — Ah ! vous voilà, monsieur mon fils.

LE PETIT BONHOMME. — Bonjour, papa.

CAMARET. — Vous aurez donc toujours des affaires ?

LE PETIT BONHOMME. — Non, papa, puisque c'est le petit au menuisier qu'a voulu prendre le bâton que j'avais.

CAMARET. — Vous avez de l'eau chaude pour ma barbe, Désirée ?

DÉSIRÉE. — Non, monsieur, je ne savais pas que vous alliez vous lever.

CAMARET. — Le fait est que je ne me lève jamais, vous avez raison !

DÉSIRÉE. — Pourquoi dites-vous ça ? Vous savez bien que je vous en apprête toujours, de l'eau.

CAMARET. — Aujourd'hui encore, n'est-ce pas ? Enfin, n'importe ! ça passera comme ça pour cette fois. Je ne sais quel vent souffle sur la maison ce matin ! tout le monde est ici dans une agitation ! Jusqu'à monsieur mon fils ? c'est effrayant ! Il est donc vrai que Godinot est déjà venu ce matin ?

DÉSIRÉE. — Oui, monsieur, et bien en colère encore !

CAMARET. — Je te dis qu'aujourd'hui personne n'est dans son assiette.

DÉSIRÉE. — Il est levé depuis cinq heures.

CAMARET. — Il n'en fait jamais d'autres ! Je parierais qu'il ne s'est pas couché. Oh ! tu ne le connais pas !

DÉSIRÉE. — Tenez, voilà un mot qu'il vous a laissé.

CAMARET. — Donne. Monsieur Adrien, je vous prie en grâce de ne pas toucher à mes rasoirs. Il est furieux, ce pauvre Godinot ! Il est certain que nous sommes un peu en retard. Onze heures ! ce n'est pas ma faute, après tout. Ils sont délicieux, sa femme et lui ! Ils voudraient que les parties commençassent avant le jour ! ça n'est pas possible. Quand j'ai le malheur de me lever de bonne heure, je suis sûr d'avoir mal à la tête toute la journée, et, ma foi, j'y regarde à deux fois !

M<sup>me</sup> CAMARET, de sa chambre. — Désirée !

DÉSIRÉE. — Madame.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Pouvez-vous venir m'attacher ma robe ?

DÉSIRÉE. — J'y vas. Vous allez voir que madame va être prête avant vous.

## SCÈNE XIV.

M. CAMARET, LE PETIT BONHOMME.

LE PETIT BONHOMME. — Pas vrai, papa, que j'irai à la campagne avec vous ?

CAMARET. — Cela ne me regarde pas ; demande à ta mère.

LE PETIT BONHOMME. — Tiens papa, voilà qu'on sonne.

## SCÈNE XV.

LES MÈMES, LE PÈRE THOMAS, LA MÈRE THOMAS, MADEMOISELLE  
EUPHÉMIE.

LA MÈRE THOMAS. — M. Camaret, c'est-il point ici ?

LE PETIT BONHOMME. — Oui, madame.

CAMARET. — Tiens, c'est M. Thomas ! Ah ! bien, par exemple ! et M<sup>me</sup> Thomas ! et toute la famille ! Mais quel heureux hasard ?

LA MÈRE THOMAS. — C'est point n'ein n'hasard, monsieur Camaret, c'est ben ein fait exprès.

CAMARET. — Je suis à vous dans la minute.

LA MÈRE THOMAS. — Continuez votre barbe, sans vous gêner. Vous ne vous attendiez pas à nous voir ?

CAMARET. — Non, ma foi ! Et depuis quand êtes-vous à Paris ?

LA MÈRE THOMAS. — Y a trois jours, pas vrai, Phémie ?

CAMARET. — Et vous venez aujourd'hui pour la première fois ?

LA MÈRE THOMAS. — Faut pas nous en vouloir, monsieur Camaret ; c'est point l'envie qui nous a manqué, pas vrai, Phémie ?

EUPHÉMIE. — C'est le pouvoir, monsieur Camaret.

CAMARET. — Je trouve votre demoiselle bien grandie.

LA MÈRE THOMAS. — Et bé propre, et bé tout, allez, monsieur Camaret, c'est point pour dire, mais tout ce qué fait est hé fait.

CAMARET. — Vous nous restez à déjeuner ?

LA MÈRE THOMAS. — D'autant que ça ne vous incommodera point, monsieur Camaret.

CAMARET. — Vous plaisantez. Tenez, voilà ma femme.

## SCÈNE XVI.

LES MÈMES, MADAME CAMARET, DÉsirÉE.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Qui donc vient de sonner ? Tiens ! madame Thomas ! Quelle jolie surprise !



LA MÈRE THOMAS. — C'est vous, petit migno, qui es bé grandi. Regarde donc Phémie, comben il est grandi !

EUPHÉMIE. — Oh ! ça oui ! Quasiment aussi grand comme le petit à la Frichotte.

LA MÈRE THOMAS. — Oh ! bé plus grand que le petit à la Frichotte !

M<sup>me</sup> CAMARET. — Désirée, vous allez nous faire déjeuner ?

DÉSIRÉE. — Mais, madame, M. Godinot ? Et son neveu qui attend là-bas ?

M<sup>me</sup> CAMARET. — Je ne sais pas ce que vous voulez dire.

DÉSIRÉE. — Si vous ne savez pas, monsieur le sait bien.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Si vous voulez, monsieur et madame Thomas, nous allons passer par ici.

## SCÈNE XVII.

## DÉSIRÉE.

Eh bien ! en v'là une sévère ! oser me dire qu'elle ne sait pas ce que je lui veux dire avec M. Godinot ! et son neveu qui fait sa faction ! C'est égal, je serais bien aise de savoir comment tout ça finira.

## SCÈNE XVIII.

DÉSIRÉE, CAMARET, *arrivant à pas de loup.*

CAMARET. — Désirée !

DÉSIRÉE. — Vous m'avez fait peur !

CAMARET. — Où sont mes affaires pour m'habiller ?

DÉSIRÉE. — Sur votre lit.

CAMARET. — Que vas-tu nous donner pour déjeuner ?

DÉSIRÉE. — Qu'est-ce que vous voulez que je vous donne ? Est-ce que je sais jamais ce que l'on veut faire ici ? Ce matin vous deviez aller à la campagne, à présent c'est autre chose.

CAMARET. — Elle est bonne, dis donc, tout ce monde qui nous tombe sur le dos ! Ma femme est furieuse.

DÉSIRÉE. — Heureusement qu'on vous attend là-bas. Mais qu'est-ce que vous voulez qu'on vous donne ? Quand on vous dit qu'on n'a rien !

CAMARET (*montant sur une chaise*). — Qu'est-ce que c'est que ça ?

DÉSIRÉE. — Mais n'allez donc pas fouillonner partout dans ma cuisine ! Vous savez qu'il n'y a rien que je déteste plus que ça, quand on fouillonne.

CAMARET. — C'était pour t'aider à sortir d'embaras.

DÉSIRÉE. — Je n'ai pas besoin qu'on m'aide. Mais descendez donc ! Tenez, vous me gênez plus qu'autre chose.

CAMARET. — Mais je vois là des légumes ; si tu les mettais sur le feu ?

DÉSIRÉE. — Non , tenez , si vous voulez être bien gentil , faudrait m'aller acheter un pâté au jambon ; je me charge du reste.

CAMARET. — Tu ris , je pense ; fait comme je suis !

DÉSIRÉE. — Ah ! mon Dieu ! quel homme , pour s'embarrasser de tout ! Tenez , j'y vas. Soufflez-moi un peu mon feu , que je le trouve bien en train quand je vas revenir.

CAMARET. — Ne sois pas longtemps.

DÉSIRÉE. — Allez votre train , ne vous inquiétez de rien.

### SCÈNE XIX.

CAMARET , *soufflant le feu.*

CAMARET. — Ce pauvre Godinot , quelle mine il doit faire ! Et Courtin ! Comme si c'était de notre faute , après tout ! Ce n'est pas ça qui m'empêchera de dormir.

### SCÈNE XX.

CAMARET , LE PETIT BONHOMME.

LE PETIT BONHOMME. — Papa , maman m'envoie te dire que tu viennes tout de suite.

CAMARET. — Dis à ta mère que je m'habille.

LE PETIT BONHOMME. — Non , tu ne t'habilles pas , puisque tu souffles. Ah ! laisse-moi souffler , papa , laisse-moi souffler un peu.

CAMARET. — Allons , voyons , souffle. Attends que je te mette quelque chose sous tes pieds. Prends donc garde , tu souffles dans les cendres.

### SCÈNE XXI.

CAMARET , LE PETIT BONHOMME , MADAME CAMARET.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Eh bien , monsieur Camaret , mais où diable es-tu donc fourré ? Comment tu fais des enfantillages pareils , quand je ne sais où donner de la tête ? Vraiment , je ne te conçois pas ! tu es plus enfant que ton fils ! Où est Désirée ?

CAMARET. — Chez le pâtissier : elle va revenir. Je soufflais son feu en attendant.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Laissez-moi faire ; est-ce que vous entendez rien à cela !

Voyons, débarrassez-moi le plancher tous deux. Et dire que là-bas, chez M. Courtin, ils sont à se manger les foies, j'en suis sûre !

CAMARET. — Si on leur envoyait un mot par un commissionnaire ?

M<sup>me</sup> CAMARET. — Ce serait bien pis ; ils ne nous croiraient pas.

CAMARET. — Comment faire alors ?

M<sup>me</sup> CAMARET. — Je n'en sais rien.

## SCÈNE XXII.

LES MÊMES, LES THOMAS.

M<sup>me</sup> THOMAS. — Je ne voulons point rester si longtemps sans vous voir, ma'me Camaret.

M<sup>me</sup> CAMARET. — C'est bien aimable à vous, madame. Adrien, je vous défends de toucher aux rasoirs de votre père.

LA MÈRE THOMAS. — Y a-t-y moyen que je vous aidions, ma'me Camaret ?

M<sup>me</sup> CAMARET. — Je vous rends mille grâces, madame.

LA MÈRE THOMAS. — J'allons commencer par nous *assire*, j'sommes fatiguée d'marcher dans Paris. Et toi, Phémie ?

EUPHÉMIE. — Tout d'même.

CAMARET. — Il n'y a rien de nouveau chez vous, madame Thomas ?

LA MÈRE THOMAS. — Rien autre que ce que je vous ont dit ; je vous ons t'y dit qu'la *fâme* à défunt Thibaut, la Thibourde, alle s'avions remariée. Alle avions épousé ein Tessier, ein charron.

CAMARET. — D'où est-il ce charron ?

LA MÈRE THOMAS. — De Fouberval, de ces côtés-là.

CAMARET. — Ah oui-dà ! Du pays à M. Guizot ?

LA MÈRE THOMAS. — Vous y êtes.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Et cette Désirée qui ne vient pas !

LA MÈRE THOMAS. — Alle s'en avons mordu les doigts, allez, M. Camaret, d's'avoir remariée, la Thibaude.

CAMARET. — En vérité ?

LA MÈRE THOMAS. — Pas vrai, Phémie ?

EUPHÉMIE. — Tout d'même.

## SCÈNE XXIII.

LES CAMARET, LES THOMAS, DÉSIÉE.

DÉSIÉE. — Ne criez pas tant après moi ; me voilà.

M<sup>me</sup> CAMARET. — C'est bien heureux ! Vous y avez mis le temps.

DÉSIÉE. — Par exemple !

M<sup>me</sup> CAMARET. — Dépêchez-vous, alors. Si vous voulez, madame, nous allons passer de l'autre côté.

LA MÈRE THOMAS. — Comme il vous plaira, ma'me Camaret.

## SCÈNE XXIV.

MADAME CAMARET, DÉSIÉE.

DÉSIRÉE. — Eh ! ben, madame, et votre partie de campagne ?

M<sup>me</sup> CAMARET. — Ne m'en parlez pas ! Et tout ça par la faute de mon mari ; parce qu'il est sûr et certain que s'il eût été prêt, nous aurions tous eu nos chapeaux sur la tête ; alors, plus moyen de reculer ; nous serions bien loin à l'heure qu'il est. Vous avez des œufs ? Vous nous ferez une omelette et du café, et cela le plus tôt possible, s'il y a moyen.

DÉSIRÉE. — Faut toujours le temps de le faire.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Aussi me suis-je expliquée en conséquence ; je vous ai dit : *S'il y avait moyen*. Je m'attendais bien à une réponse de votre part !

DÉSIRÉE. — A la bonne heure, comme ça je ne dis pas.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Enchantée de me rencontrer une fois avec vous. Je n'ose, en vérité, pas aller voire l'heure.

## SCÈNE XXV.

DÉSIRÉE, seule.

C'est c'tautre pauvre jeune homme qui est là-bas à les attendre. En voilà un qui s'amuse ! Bon ! on sonne encore à présent !

## SCÈNE XXVI.

DÉSIRÉE, M. GODINOT.

GODINOT. — Ah ça ! décidément, M. Camaret se moque de nous, n'est-ce pas ; c'est chez lui un parti pris ?

DÉSIRÉE. — Ce n'est pas non plus de leur faute, allez !

GODINOT. — Comment ! pas de leur faute ! Et voilà cinq heures d'horloge que nous sommes à croquer le marmot ! Ne me dites donc pas que ce n'est pas leur faute, vous me feriez sauter au plafond ! Quand rien n'était plus simple, comme je vous le disais ce matin, que de se dégager. Cela se voit tous les



jours, et on ne laisse pas toute une société le bec dans l'eau ; c'est de la dernière indécence.

DÉSIRÉE. — Imaginez-vous...

GODINOT. — Et mon neveu, qui est là-bas à se morfondre ! Croyez-vous que ce soit bien agréable pour lui ! Et quelle chance avons-nous à présent pour trouver des voitures, je vous le demande ? aucune.

DÉSIRÉE. — Imaginez-vous qu'au moment...

GODINOT. — Si ce n'était que moi, bon Dieu ! j'en aurais bientôt pris mon parti ; mais ce sont ces dames qui ne peuvent rester en place, qui s'impatientent, et qui certes n'ont pas tort.

DÉSIRÉE. — Quand on se tue de vous dire qu'au moment de sortir...

GODINOT. — Ce n'est pas la première fois qu'il nous joue de ces tours-là, M. Camaret ; il est coutumier du fait. Donnez-moi, s'il vous plaît, un mauvais torchon. Je viens d'être éclaboussé des pieds à la tête.

DÉSIRÉE. — Tenez.

GODINOT. — Bien obligé. C'est véritablement de leur part un manque de procédé qui m'étonne au dernier point.

DÉSIRÉE. — Trois personnes, quand on vous dit, qui leur tombent sur les bras.

GODINOT. — C'est une défaite que je n'accepte pas. Je ne cesserai de dire toujours la même chose, au risque de me répéter, rien n'était plus facile pour eux que de se...

## SCÈNE XXVII.

DÉSIRÉE, M. GODINOT, M. CAMARET.

CAMARET. — Eh bien, Désirée, ce déjeuner ? Eh ! voilà ce cher Godinot ! Ah ça ! vous déjeunez avec nous, cher ami ?

GODINOT. — Oui, je vous conseille ! vous êtes, par ma foi, un joli garçon !

CAMARET. — Comment cela ?

GODINOT. — Nous faire droguer depuis le matin comme vous faites !

CAMARET. — Je vous jure que ce n'est pas de ma faute.

DÉSIRÉE. — C'est ce que je me tue de lui dire, il ne veut rien entendre.

GODINOT. — Vous n'avez pas, je crois, la prétention de me faire croire que vous soyez jamais arrivé à l'heure toutes les fois qu'il s'est agi d'un rendez-vous ; mais aujourd'hui, j'avoue que c'est passer les bornes.

CAMARET. — Que voulez-vous ? des gens qui nous arrivent de la campagne, juste au moment où...

GODINOT. — Parce que vous le voulez bien.

CAMARET. — Le moyen de faire autrement.

GODINOT. — Faites-vous céler ; ces jours-là, je me cèle, je n'y suis pour personne. Au surplus, arrangez-vous ; je me suis engagé à vous amener mort ou vif ; je ne vous perds pas de vue, je m'attache à vous.

CAMARET. — C'est bien ainsi que je l'entends. Vous n'avez pas déjeuné?

GODINOT. — Il s'agit bien de cela, ma foi! D'abord, il m'est de toute impossibilité de rien prendre quand j'éprouve la moindre contrariété.

CAMARET. — Ça ne fait rien, une fois à table vous changerez d'avis. Désirée, fais venir ma femme.

DÉSIRÉE. — Oui, monsieur. (*Elle sort.*)

GODINOT. — C'est inutile... Je vous jure, monsieur Camaret, que je n'accepterai rien.

## SCÈNE XXVIII.

LES MÊMES, MADAME CAMARET, DÉsirÉE.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Ah! monsieur Godinot, vous allez déjeuner avec nous.

GODINOT. — Je vous rends mille grâces, madame, je ne le puis, en vérité.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Voyons, Désirée, qu'attendez-vous encore? votre déjeuner doit être prêt?

DÉSIRÉE. — Mais, madame, je fais ce que je peux.

M<sup>me</sup> CAMARET. — On est furieux contre nous, n'est-ce pas, chez M. Courtin?

GODINOT. — Je ne vous dissimulerai pas, madame, que l'on vous attend avec la plus vive impatience.

M<sup>me</sup> CAMARET (*à Désirée*). — Vous ne finissez à rien, mademoiselle, songez qu'il est près d'une heure.

DÉSIRÉE. — Je ne vous dis pas le contraire.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Vous auriez tort.

DÉSIRÉE. — Mais que voulez-vous que j'y fasse.

GODINOT. — Jamais, je vous dis, nous ne trouverons de voitures à présent.

CAMARET. — Nous allons déjeuner en courant. Voyons, monsieur Godinot, pas de cérémonies.

GODINOT. — Après vous, madame, si vous voulez bien. Je vous avertis, monsieur Camaret, que je ne prendrai rien.

## SCÈNE XXIX.

DÉSIRÉE, seule.

DÉSIRÉE. — Il ne prendra rien! Plus souvent! La dernière fois qu'il a diné ici, il ne voulait rien prendre non plus. C'est comme sa femme, ils ont demandé vingt-cinq fois du pain, sans compter le reste. Qu'est-ce qui vient encore frapper à la porte?

## SCÈNE XXX.

DÉSIRÉE, SOPHIE.

SOPHIE. — Eh bien ! dites donc , ne vous pressez pas , vous avez le temps ; nous vous attendons.

DÉSIRÉE. — Tiens , c'est vous , Sophie ?

SOPHIE. — Que le bon Dieu vous bénisse , allez !

DÉSIRÉE. — C'est-il de ma faute , à moi ?

SOPHIE. — C'est toujours pas de la mienne non plus !

DÉSIRÉE. — D'abord , faut toujours les attendre , ici.

SOPHIE. — Ça , toujours ; chaque fois la même chose.

DÉSIRÉE. — Et puis ce n'est pas le tout.

SOPHIE. — Quoi donc encore ?

DÉSIRÉE. — Vous savez bien son neveu , à M. Godinot ?

SOPHIE. — Je ne connais que ça . Un grand blondin qui n'en finit plus.

DÉSIRÉE. — Vous y êtes . Vous savez bien qu'il doit épouser la demoiselle d'ici.

SOPHIE. — Plus souvent !

DÉSIRÉE. — Enfin on le dit !

SOPHIE. — Pas moi ! Est-ce que c'est possible ?

DÉSIRÉE. — Eh bien ! savez-vous où il est pour le quart-d'heure.

SOPHIE. — Pas encore.

DÉSIRÉE. — A les attendre à l'endroit où ils doivent aller.

SOPHIE. — A trois lieues d'ici ?

DÉSIRÉE. — Voilà où il est , avec deux cents pesants de provisions sur les bras.

SOPHIE. — Eh ben ! il est bien planté pour reverdir . Elle est bonne , la farce ! Dites donc , il ne sera pas fâché de ça , monsieur... Comment l'appellez-vous ?...

DÉSIRÉE. — M. Casimir ?

SOPHIE. — Je l'aime tout plein , ce petit-là.

DÉSIRÉE. — Il est bien gentil aussi , allez !

SOPHIE. — A propos , avez-vous ici le père Godinot ?

DÉSIRÉE. — On ne voit que lui , d'heure en heure , depuis ce matin.

SOPHIE. — On m'envoie le chercher.

DÉSIRÉE. — Il ne peut pas venir , il va se mettre à déjeuner.

SOPHIE. — Comment ! mais ils sont tous à la maison qui attendent après lui pour s'en aller à leur partie !

DÉSIRÉE. — Je ne vous dis pas , mais c'est inutile ; vous ne l'aurez pas avant qu'il ait déjeuné ! Voulez-vous voir un peu à ce que j'ai au feu , sans vous commander ? Je suis à vous dans un moment.

## SCÈNE XXXI.

SOPHIE, *seule*.

Si jamais on les remet d'une partie, les Camaret, il fera chaud ! On n'a jamais vu des tranquillités pareilles ! jamais de la vie ! Ils déjeunent, les *sans cœur* ! Si ce n'est pas à damner les saints !

## SCÈNE XXXII.

SOPHIE, DÉsirÉE.

DÉsirÉE. — Vous n'avez jamais vu rien de mauvais comme madame aujourd'hui !

SOPHIE. — Qu'est-ce qu'elle vous a fait ?

DÉsirÉE. — Elle s'en garderait bien de me faire jamais quelque chose ! Je vous l'aurais bientôt lâchée.

SOPHIE. — Et vous avez raison.

DÉsirÉE. — Mais c'est après sa fille. Quand elle a à s'en prendre à quelqu'un, c'est toujours à elle ; jamais à son scélérat de garçon. Et vous croyez que cette jeunesse-là ne ferait pas mieux d'épouser un singe que de rester chez sa mère ! Ma foi si, qu'elle ferait bien.

SOPHIE. — Je ne savais pas qu'elle fût mauvaise, ma'me Camaret.

DÉsirÉE. — Où en avez-vous trouvé de bonnes, des maîtresses ?

SOPHIE. — Pas souvent, toujours.

DÉsirÉE. — Vous voyez donc bien. Moi, jamais.

SOPHIE. — Et qu'est-ce qu'il a dit, le père Godinot ?

DÉsirÉE. — Qu'il allait déjeuner. Figurez-vous, ma chère, qu'il n'en pouvait plus, le pauvre cher homme. Depuis cinq heures qu'ils sont levés, lui et sa femme, il n'avait rien pris.

SOPHIE. — C'est la même chose à la maison.

DÉsirÉE. — Vous avez déjeuné, vous ?

SOPHIE. — Je crois bien ! Tenez, on vous sonne.

DÉsirÉE. — C'est rien, c'est pour leur monter du vin. Comme ça, ils en disent de belles, pas vrai, chez M. Courtin, sur leur compte ?

SOPHIE. — Comme bien vous pensez.

DÉsirÉE. — C'est ce que je me dis. A quoi sert de faire des sottises au monde comme ils en font toujours !

SOPHIE. — Pourquoi aussi le monde est-il assez bête pour toujours en vouloir dans des parties ? Tenez, on vous resonance.

DÉsirÉE. — C'est rien, je vous dis, c'est pour descendre à la cave. Je vas vous dire, on a l'habitude de sortir ensemble, n'est-ce pas ? et alors...



## SCÈNE XXXIII.

LES MÊMES, MADAME CAMARET, *faisant irruption dans la cuisine.*

M<sup>me</sup> CAMARET. — Ah ça ! mademoiselle, vous êtes décidément sourde ! J'aimerais mieux à votre place en convenir. Voilà une heure que je vous sonne.

DÉSIRÉE. — J'ai rien entendu.

SOPHIE. — Moi non plus, madame.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Ah ! c'est vous, Sophie, bonjour. C'était pour nous donner à boire.

DÉSIRÉE. — Voilà que je descends à la cave, ne vous faites pas de mauvais sang. (*Elle sort.*)

M<sup>me</sup> CAMARET. — Vous prendrez garde à ne pas me casser de bouteilles. Je suis sûre qu'elle est déjà à la cave. Je n'ai pas de grands reproches à lui faire, à Désirée ; c'est une fille très-propre, très-honnête, mais un caractère... terrible.

SOPHIE. — Ah ! dam ! on ne se fait pas.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Mais vous, Sophie, je suis certaine que vous n'êtes pas comme ça.

SOPHIE. — J'ai mes défauts aussi, on n'est pas parfait ; mais ce que j'ai, c'est de ne pas être malhonnête avec mes maîtres.

M<sup>me</sup> CAMARET. — C'est un grand point.

SOPHIE. — Avez-vous réfléchi à ce que je vous ai dit, madame, puisque vous ne pouvez plus vivre avec Désirée ?

M<sup>me</sup> CAMARET. — Oui, certainement ; mais je dois vous dire aussi que je n'irai pas à plus de deux cents francs.

SOPHIE. — Mais, madame, j'ai ça chez M<sup>me</sup> Courtin.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Nous en reparlerons. N'en dites rien à Désirée.

SOPHIE. — Vous non plus, madame.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Je vous le promets.

## SCÈNE XXXIV.

LES MÊMES, LA MÈRE THOMAS, *puis* LE PETIT BONHOMME.

LA MÈRE THOMAS. — Je souffrons la soif, ma'me Camaret.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Pardon, madame. Vous voyez, Sophie, quelle tête elle a, cette fille ! Elle ne finira pas de remonter de sa cave, à présent !

LA MÈRE THOMAS. — Il y a de quoi étouffer avecq' vout' pâté.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Ne buvez pas d'eau, madame ; attendez un moment ; Désirée remonte à l'instant de la cave.

LA MÈRE THOMAS. — Ah ! tant pis ! j'en pouvons plus ! J'allons en porter ein plein varre à Phémie. Prends garde, mon mignot, t'as manqué tout jeter par terre. (*Elle sort.*)

LE PETIT BONHOMME. — Maman, papa dit qu'on lui donne à boire, qu'il a soif.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Il nous donnera peut-être bien le temps de remonter de la cave, monsieur ton père. Ah ! la voici ; c'est bien heureux !

## SCÈNE XXXV.

LES MÊMES, DÉsirÉE.

DÉsirÉE. — Le propriétaire ne peut jamais faire arranger les marches de la cave ; j'ai manqué encore une fois de m'y casser le cou.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Vous n'avez pourtant pas été bien vite ! c'est avoir du malheur.

DÉsirÉE. — Je voudrais vous voir à la jambe ce que je viens de m'y faire, vous verriez !

M<sup>me</sup> CAMARET. — Vous dites toujours des sottises.

DÉsirÉE. — Dam, c'est vrai !

M<sup>me</sup> CAMARET. — Vous nous apporterez en même temps de l'eau. Où sont vos carafes ?

DÉsirÉE. — Là, madame, sur mon buffet.

LE PETIT BONHOMME. — Maman, permets-moi de les porter, les carafes ?

M<sup>me</sup> CAMARET. — Je ne le veux pas, vous n'avez qu'à les laisser tomber.

LE PETIT BONHOMME. — Non, maman, l'en prie, n'y a pas de danger.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Dépêchez-vous maintenant, pour votre omelette.

DÉsirÉE. — Dans cinq minutes.

(*Une des carafes que tenait le petit bonhomme tombe à terre et se brise.*)

DÉsirÉE. — Quarante-cinq à quinze !

M<sup>me</sup> CAMARET. — Quand je vous le disais !... Tiens, tiens, tiens, mauvais sujet ! tu n'en fais jamais d'autres.

LE PETIT BONHOMME. — Oh ! la la, la la, la la !

M<sup>me</sup> CAMARET. — Ça t'apprendra une autre fois !...

LE PETIT BONHOMME. — Eh ben ; voilà, alors ! puisqu'on me bat ! (*Il jette à terre la seconde carafe.*)

M<sup>me</sup> CAMARET. — Ah ! monstre, tu viens de casser la seconde, et je ne te donnerais pas le fouet !

SOPHIE. — Il ne l'a pas fait exprès, madame.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Il aura le fouet ; ah ! polisson ! (*Le petit bonhomme, poursuivi par sa mère, pousse des cris affreux.*)

## SCÈNE XXXVI.

*Tout le monde à l'exception de M. GODINOT, qui déjeune.*

LA MÈRE THOMAS. — Est-ce que le feu est à la maison ?

CAMARET. — Voyons, ma femme, calme-toi.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Il aura le fouet, il aura le fouet.

LA MÈRE THOMAS. — Sauve-toi, mon mignot, sauve-toi bé vite. (*L'enfant se sauve à toutes jambes.*)

CAMARET. — A tout péché miséricorde.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Je te reconnais bien là, monsieur son père ! Sais-tu seulement ce qu'il a fait ton monstre d'enfant ?

CAMARET. — Je m'en doute.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Eh bien ! pourquoi alors vous opposer à ce que je lui donne le fouet quand il le mérite ! C'est ainsi que vous en ferez un mauvais sujet, je vous le promets. Au surplus, tout cela, mademoiselle, c'est votre faute.

DÉSIRÉE. — A moi ?

M<sup>me</sup> CAMARET. — Si vous aviez mis sur la table tout ce qu'il fallait, cela ne serait pas arrivé.

CAMARET. — Rentrons dans la salle à manger, finissons de déjeuner ; allons, madame Thomas.

LA MÈRE THOMAS. — Dam ! savez-vous que ça commence à bien faire. Et toi, Phémie ?

PHÉMIE. — Tout de même.

## SCÈNE XXXVII.

DÉSIRÉE, SOPHIE, puis M. COURTIN et M. LABBÉ.

DÉSIRÉE. — Ce que vous avez vu là, c'est comme ça toute la journée.

SOPHIE. — Eh bien, à la bonne heure ! Tenez, voilà qu'on sonne encore.

DÉSIRÉE. — J'y vas.

SOPHIE. — Tiens, M. Courtin !

COURTIN. — Vous ici, Sophie ?

SOPHIE. — C'est madame qui m'a envoyée chercher M. Godinot.

COURTIN. — Il ne revient donc plus quand on l'envoie quelque part, M. Godinot ? Vous voyez, M. Labbé, s'il y a moyen de faire quelque chose aujourd'hui ! vous le voyez !

M. LABBÉ. — C'est incroyable !

DÉSIRÉE. — Je vas dire à monsieur que vous êtes là. (*Elle sort.*)

COURTIN. — Je n'ai de ma vie vu une tranquillité semblable !

SOPHIE. — Ils sont à déjeuner.

COURTIN. — Et Godinot ?

SOPHIE. — Godinot aussi.

M. LABBÉ. — C'est par trop fort !

COURTIN. — Et nous sommes là, nous autres, à nous morfondre en les attendant !

### SCÈNE XXXVIII.

LES PRÉCÉDENTS, M. CAMARET, DÉsirÉE.

CAMARET. — Monsieur Courtin, vous allez déjeuner avec nous !

COURTIN. — Non pas, bien obligé !

CAMARET. — Eh ! bonjour, monsieur Labbé.

COURTIN. — Vraiment, monsieur Camaret, vous êtes d'une tranquillité !...

CAMARET. — Figurez-vous qu'au moment de partir, il nous tombe une nuée de gens de la campagne ; que pouvions-nous faire, je vous le demande ?

COURTIN. — Quand vous dites au moment de partir...

CAMARET. — Ma foi, oui.

M. LABBÉ. — Dans ce costume-là ?

CAMARET. — Quoi ! je n'ai qu'un pantalon à passer, je suis chaussé.

M. LABBÉ. — Non vraiment, monsieur Camaret, cette fois, c'est trop fort !

CAMARET. — Je veux, monsieur Courtin, que vous en jugiez par vous-même. Donnez-vous la peine de passer par ici ; venez avec nous, monsieur Labbé ; vous n'avez pas déjeuné ?

COURTIN. — Je ne prendrai rien, je vous remercie.

CAMARET. — Comme Godinot.

M. LABBÉ. — Et ces dames qui nous attendent !

CAMARET. — Ce sera l'affaire d'un moment.

COURTIN. — Quel homme vous faites ! toujours il faut vous céder !

### SCÈNE XXXIX.

DÉsirÉE, SOPHIE.

SOPHIE. — Et l'on appelle ça des hommes !

DÉsirÉE. — C'est leurs femmes qui vont s'amuser !

SOPHIE. — Ne m'en parlez pas ! Et l'on viendra dire après qu'elles sont méchantes !

DÉsirÉE. — Comme s'il n'y avait pas de quoi !

SOPHIE. — C'est dégoûtant, des hommes pareils !

DÉsirÉE. — Trouvez-en beaucoup autrement, vous me les ferez voir.

SOPHIE. — Et vous croyez qu'on ne ferait pas mieux de rester fille ?

DÉsirÉE. — Ma foi !



## SCÈNE XL.

LES MÊMES, MADAME CAMARET.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Désirée, il faudrait aller à la boucherie pour une douzaine de côtelettes , le plus tôt possible ; M. Camaret vient encore d'inviter ces deux messieurs ; je ne sais vraiment où il a la tête.

DÉSIRÉE. — Vous verrez que nous allons avoir du monde toute la journée.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Je le crains. Dépêchez-vous , néanmoins, je vous en supplie.

DÉSIRÉE. — Oui, madame. J'ai bien envie de prendre autre chose avec mes côtelettes , à tout hasard.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Faites comme vous l'entendrez. Surtout, ne soyez pas longtemps.

DÉSIRÉE. — Non, madame, mais faut-il au moins le temps d'y aller.

## SCÈNE XLI.

SOPHIE, *seule*.

Je ne trouve déjà pas sa cuisine si propre , elle qui parle tant après les autres ! C'est toujours comme ça, au reste ; toujours ceux qui crient le plus qui font le moins bien.

## SCÈNE XLII.

SOPHIE, MADAME CAMARET, *puis* DÉsirÉE.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Désirée n'est pas revenue ?

SOPHIE. — Non, madame, pas encore.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Vous ne vous faites pas d'idées comme je suis tourmentée aujourd'hui.

SOPHIE. — J'en connais qui le sont encore bien autrement que vous, allez !

M<sup>me</sup> CAMARET. — Ces dames, n'est-ce pas ?

SOPHIE. — Oui, madame.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Et cependant vous voyez s'il y a de notre faute ! J'étais prête, j'avais mon chapeau. Et puis si vous voulez que je vous dise, je déteste ces parties où l'on est esclave les uns des autres.

SOPHIE. — Je ne vous dis pas.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Enfin ce qui est fait est fait, n'est-ce pas ?

SOPHIE. — C'est tout simple. (*Désirée rentre.*)

DÉSIRÉE. — Il n'y en avait pas de côtelettes chez M. Cadillon ; j'ai été obligée d'aller plus loin !

M<sup>me</sup> CAMARET. — L'essentiel est que vous voilà. Eh bien, dépêchez-vous, je vous laisse. (*Elle sort.*)

DÉSIRÉE. — Dites donc, il paraît qu'ils sont comme des affamés là-bas !

SOPHIE. — Ne m'en parlez pas !

DÉSIRÉE. — Vous allez voir s'ils ne vont pas tous nous arriver les uns après les autres.

SOPHIE. — Justement voilà qu'on sonne.

DÉSIRÉE. — C'est encore quelqu'un , je le parierais.

### SCÈNE XLIII.

SOPHIE, DÉsirÉE, M. PAUL, M. AUGUSTE.

PAUL. — M. Camaret.

SOPHIE. — Oui, monsieur Paul.

PAUL. — Vous voilà, Sophie !

SOPHIE. — Oui, monsieur, M. Courtin est ici, et M. Godinot aussi.

AUGUSTE. — Nous venons les chercher.

SOPHIE. — Ah bien ! vous ne les tenez pas encore !

AUGUSTE. — Où sont-ils donc passés ?

DÉSIRÉE. — Ils sont à table.

AUGUSTE. — Quand nous les attendons ! C'est tout à fait sans gêne.

PAUL. — Trouvez-vous maintenant que nous ayons si mal fait de prendre quelque chose en chemin ?

AUGUSTE. — Non, ma foi.

PAUL. — Vous faisiez la petite bouche, encore !

AUGUSTE. — Mademoiselle, voulez-vous dire à ces messieurs que nous les attendons.

DÉSIRÉE. — Est-ce que vous n'entrez point ?

AUGUSTE. — Impossible ! ces dames nous attendent.

### SCÈNE XLIV.

SOPHIE, M. PAUL, M. AUGUSTE.

SOPHIE. — Elles doivent bien s'amuser là-bas, toutes ces dames ?

PAUL. — Mais, pas trop ; et puis où aller maintenant ?

AUGUSTE. — Il est quatre heures.

PAUL. — Et le rendez-vous était... Je ne me le rappelle pas.

AUGUSTE. — A sept heures, heure militaire.

PAUL. — On a peut-être entendu sept heures du soir.

AUGUSTE. — C'est déplorable !

PAUL. — Mais, mon cher, figurez-vous bien que toutes ces parties-là ont le même résultat.

SOPHIE. — Je vas voir ce qu'elle fait là-bas, Désirée, qu'elle ne revient pas. *(Elle sort.)*

PAUL. — Je commence à en avoir assez de la partie de campagne.

AUGUSTE. — Vous sentez bien que si je n'avais un motif...

PAUL. — Vous, je ne dis pas ; mais moi, qui ne suis là que pour donner le bras aux mamans...

## SCÈNE XLV.

LES MÊMES, M. CAMARET.

CAMARET. — Comment, messieurs, vous ne voulez point entrer, m'a-t-on dit ?

PAUL. — Nous venons chercher M. Courtin.

CAMARET. — Ces messieurs nous ont fait l'honneur d'accepter un mauvais déjeuner ; j'espère que vous aussi, messieurs, serez assez bons...

AUGUSTE. — Bien obligés, monsieur, nous sommes très-sensibles...

## SCÈNE XLVI.

LES MÊMES, MADAME CAMARET, LES THOMAS, DÉsirÉE, SOPHIE.

CAMARET. — Ces messieurs de chez M<sup>me</sup> Courtin, chère amie.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Messieurs, je vous salue.

CAMARET. — Comment, madame Thomas, vous voulez à toute force nous quitter ?

LA MÈRE THOMAS. — Écoutez, M. Camaret, faut être raisonnable : pas vrai, Phémie ? Faut d'abord que j'allions cheux ein cousin à M. le curé qu'étions prêtre aussi ; et pis cheux le gendre d'Ambroise Pichard itou.

CAMARET. — Ah ! çà, quand reviendrez-vous nous voir ?

LA MÈRE THOMAS. — Je n'osons point vous le promettre, M. Camaret ; pas vrai, Phémie ?

M<sup>me</sup> CAMARET. — Si vous aviez voulu être de notre partie de campagne, madame ?

LA MÈRE THOMAS. — Ben obligée, mame Camaret.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Nous eussions été enchantés de vous avoir avec nous.

LA MÈRE THOMAS. — Çà, je le pensois ben, mame Camaret, mais rentrez cheux vous.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Laissez donc, madame, vous plaisantez.

## SCÈNE XLVII.

M. PAUL, M. AUGUSTE, DÉsirÉE et SOPHIE, *allant et venant.*

PAUL. — Que dites-vous du costume du maître de la maison ?

AUGUSTE. — Fort commode pour la saison.

PAUL. — Il paraît que dans cette maison on reçoit dans la cuisine.

AUGUSTE. — C'est sans cérémonie.

PAUL. — Allons, décidément, mon cher, nous sommes volés.

DÉsirÉE. — Ces messieurs mangent-ils ?

PAUL. — Non, mademoiselle, nous ne mangeons pas.

## SCÈNE XLVIII.

LES MÊMES, CAMARET, MADAME CAMARET.

CAMARET. — Mon Dieu ! messieurs, que je m'en veux de vous avoir quittés si brusquement.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Comment ! on n'a pas seulement eu l'attention de faire entrer ces messieurs dans la salle à manger ? Où donc est Désirée ?

SOPHIE. — Elle est allée porter ses côtelettes.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Et ces dames, messieurs, ces dames ?

PAUL. — Ces dames ont renoncé à leur partie de campagne.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Par ta faute, monsieur Camaret,

CAMARET. — Ce n'est ni ma faute ni la tienne, chère amie, mais celle des événements.

M<sup>me</sup> CAMARET. — En attendant, fais entrer ces messieurs dans la salle à manger.

## SCÈNE XLIX.

LES MÊMES, M. GODINOT, M. COURTIN, M. LABBÉ.

CAMARET. — Eh bien, messieurs, partiriez-vous déjà ?

COURTIN. — Comment déjà ? il est près de six heures.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Tu vois, M. Camaret, si tu avais été prêt ?

CAMARET. — Je le suis, je n'ai qu'un pantalon à passer.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Tu dis cela depuis ce matin.

GODINOT. — Ah ! messieurs, vous avez perdu !

COURTIN. — Nous avons bu des choses excellentes.

GODINOT. — Je ne regrette point ma matinée.



LABBÉ. — Madame Camaret, il est impossible d'être plus gracieuse.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Vous voulez rire, M. Labbé.

PAUL, à *Auguste*. — Je crois ces messieurs fort émus.

AUGUSTE. — M. Godinot surtout; il a peine à retrouver son équilibre.

GODINOT. — Nous aurons bien du mal à trouver des voitures! Ma foi, tant pis! au diable!

M<sup>me</sup> CAMARET. — Voyons si ces messieurs sont toujours dans l'intention d'aller à la campagne?

LABBÉ. — Nous irons partout avec vous, belle dame!

PAUL. — Décidément, M. Labbé devient dangereux.

AUGUSTE. — C'est un cheval échappé.

GODINOT. — Je crois la partie fort aventurée, qu'en dites-vous, messieurs?

COURTIN. — A vous parler franchement, je le crois aussi. A six heures du soir, ce n'est guère le moment...

PAUL. — Si nous allions rejoindre ces dames?

COURTIN. — Madame, recevez nos hommages.

M<sup>me</sup> CAMARET. — Eh bien, messieurs, sans adieu.

CAMARET. — A revoir, M. L'abbé. Sans adieu, Godinot. Bonjour, messieurs.

DÉSIRÉE, à *Sophie*. — Je l'aurais parié. Et ce pauvre jeune homme, le neveu à M. Godinot, qui est là-bas depuis le matin à les attendre à la campagne, au lieu du rendez-vous, à trois lieues d'ici, avec deux cents pesants de nourriture sur les bras! comme c'est amusant pour lui! Avec ça qu'il comptait sur cette partie-là pour faire la cour à mademoiselle.

SOPHIE. — Oui, et pendant qu'il est là-bas à croquer le marmot, l'autre amoureux est là au salon à faire tranquillement la cour à sa prétendue!

DÉSIRÉE. — Allons, voilà un mariage de flambé comme le reste.

## SCÈNE L.

M. CAMARET, MADAME CAMARET.

CAMARET. — Eh bien! ma femme?

M<sup>me</sup> CAMARET. — Eh bien! mon mari?

CAMARET. — Que dis-tu de tout cela?

M<sup>me</sup> CAMARET. — Que j'en ai cent pieds par-dessus la tête de toutes vos parties de campagne.

HENRI MONNIER.

(*Extrait du Siècle.*)

---

## NOUVEAUX DOCUMENTS

SUR

# MARIE STUART.



- I. — PAPIERS D'ÉTAT (*State-papers' office*).
- II. — MANUSCRITS TIRÉS DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE,  
par Von Raumer.
- III. — HISTOIRE D'ÉCOSSE, par Patrick Fraser Tytler.
- IV. — DOCUMENTS RELATIFS A L'HISTOIRE DE PHILIPPE II,  
par Gonzalès (*Apuntamientos*, etc.).
- V. — LETTRES INÉDITES DE MARIE STUART, publiées  
par le prince Alexandre de Labanoff.

La vie de Marie Stuart est trop connue pour que nous pensions à la refaire. Il nous suffira de réunir les lumières nouvelles que le cours des âges et des recherches récentes ont répandues sur ce drame. Elles détruisent bien des chimères, elles déchirent bien des voiles. Elles ajoutent plus d'une faute et plus d'un crime aux crimes et aux fautes de l'humanité. Mais la vérité est un noble culte, et l'histoire est lente à se révéler.

A travers les anathèmes de Buchanan et les apologies de Brantôme, entraînée par les catholiques dans les nuées de l'apothéose, lacérée comme une Jézabel par les outrages des protestants, Marie Stuart n'est plus aujourd'hui un personnage de l'histoire, c'est un symbole. Le travail de deux siècles s'y est étudié et complu. Renversons et déchirons cette trame populaire ; cherchons ces faits qui disent le caractère, ces dates qui attestent les événements, ces lambeaux sanglants ou rouillés qui viennent trahir les passions. Osons porter la main

sur les mensonges convenus. Ne craignons pas de prouver à la race humaine qu'elle se trompe souvent. De siècle en siècle, d'année en année, les systèmes s'élèvent et croulent; les châteaux de nuages grandissent à l'horizon, colorés et radieux. On les accepte, puis on les répudie. Cependant les archives s'ouvrent, les documents réels, les vieilles correspondances paraissent au grand jour, les anciens mensonges fuient, et l'on voit les faits véritables se révéler lentement, un à un, couverts de poudre, à demi rongés par le temps.

Un grand seigneur russe, M. le prince de Labanoff, qui a consulté avec une infatigable patience toutes les bibliothèques d'Europe pour y découvrir des renseignements inédits sur Marie Stuart; l'historien allemand Von Raumer, qui a publié, il y a deux années, les curieux résultats de ses fouilles dans les archives françaises; un Espagnol, Gonzalès, qui a donné sur le règne de Philippe II les éclaircissements les plus précieux et les plus nouveaux; enfin un savant Écossais, M. Patrick Fraser Tytler, placé près des sources, et qui a puisé dans les archives de Londres et d'Édinbourg mille détails, ignorés jusqu'ici, relatifs à cette rivalité sanglante de deux femmes, fournissent, sur Marie Stuart et son époque, des documents de trois espèces: — 1<sup>o</sup> ceux qui montre Élisabeth instigatrice acharnée des guerres civiles qui déchirèrent l'Écosse; — 2<sup>o</sup> ceux qui éclairent d'un rayon souvent funeste la vie privée de Marie Stuart, ses intentions et ses intrigues; — 3<sup>o</sup> enfin, ceux qui rattachent intimement le règne, les trames et les efforts de Marie à la grande ligue catholique, dont les princes lorrains étaient les moteurs. Ces clartés nouvelles prouvent la culpabilité égale des deux reines; l'une, Marie, légère, passionnée, violente; l'autre, perfide et cruelle, jalouse et sanguinaire; celle-ci, habile; cette autre, imprudente; toutes deux sans mœurs, sans foi, sans principes et sans scrupules.

Il est vrai que leurs fautes, et, disons-le, leurs crimes, étaient partagés ou conseillés par beaucoup d'autres. Elles étaient chefs de parti. Marie servait ses passions et l'ambition des Guises. Élisabeth avait derrière elle tout un peuple et l'Europe protestante. Avant de soumettre à l'analyse les découvertes plus ou moins importantes dont nous venons de parler, il est nécessaire de replacer sous son vrai point de vue la question politique de ce temps, aujourd'hui oubliée.

En 1547, la réforme, révolte de l'esprit septentrional contre le Midi, de l'indépendance teutonique contre la formule romaine catholique, avait pénétré en Allemagne, en Écosse, en Danemark, en Suède, en Suisse et en Angleterre. Les nations teutoniques se rattachaient avec ardeur à cette nouvelle prise d'armes contre Rome. C'était le rétablissement de la simplicité du culte, la proclamation de l'indépendance de l'esprit, la revendication de la liberté intellectuelle, l'insurrection évangélique contre l'autorité, la tradition et le pouvoir; ainsi se satisfaisaient les passions septentrionales. La haine de Rome vivait au fond de ce mouvement, qui plaisait à des peuples rudes, originaux et parlant la langue d'Arminius, heureux de se déclarer une fois encore les ennemis de la langue romaine et des peuples romains. Depuis longtemps, et non sans jalousie, ils admiraient et blâmaient tout le Midi; ils abhorraient les pompes demi-arabes de l'Espagne, les voluptés de l'Italie et les joyusetés

savautes de la France. Leur protestation contre Rome fermentait dans l'esprit teuton avant d'être dans l'organisation protestante. Mais quand Luther et Calvin eurent sanctionné cette haine en l'appuyant sur l'Évangile, la scission entre le Nord et le Midi fut complète et le déchirement rapide. Le Nord et le protestantisme choisirent pour domaine les vertus simples, le coin du feu, l'amour de la famille, la sévérité des mœurs, l'adoration intime, la prière personnelle, le culte de l'âme, et combattirent la magnificence extérieure du Midi, ses rites traditionnels, ses offrandes populaires et ses sacrifices publics. Schisme incurable. Dans cette marche extraordinaire du Nord contre le Midi, de l'examen contre la foi, de l'analyse contre la synthèse, du jugement contre l'autorité, de la personnalité contre la généralité, de la critique contre la tradition, — marche qui ne s'est pas encore ralentie, — l'Écosse joue, au xv<sup>e</sup> siècle, un rôle terrible. C'est alors la plus sauvage expression du Nord évangélique. Ce peuple s'avance sous l'étendard de Knox comme un montagnard féodal, à moitié nu et cependant paré, le glaive en main, brisant les symboles matériels et teignant de sang l'Évangile de paix. La pire corruption est celle qu'une civilisation étrangère communique aux nations barbares, corruption à la fois féroce comme la race inoculée et vile comme la race corruptrice. L'Écosse du xv<sup>e</sup> siècle, sauvage par son propre fonds, recevait de seconde main les vices de l'Italie, que la France et l'Angleterre lui communiquaient. Elle empruntait à la civilisation du Midi ce qui pouvait lui convenir, ambition, perfidie, usage du poison, quand le fer ne suffisait pas; duplicité, longues intrigues et habiles trames. Elle ne pouvait en imiter les vices élégants et voluptueux, qui exigent un plus long apprentissage des arts et une moins rude vie. C'était donc à l'élégance qu'elle réservait sa haine. Les voluptés étaient condamnées par ces mêmes gens qui versaient le sang humain comme on verse l'eau des fontaines, et qui prodiguaient le parjure avec le meurtre.

Tel était l'état moral de l'Écosse lorsque le catholicisme romain essaya de la reconquérir vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle. L'entreprise était difficile; elle contraignait même l'esprit de la race.

A la tête de la grande cohorte catholique, dont le centre était à Rome, on voyait ces princes lorrains, les Guises, si orgueilleux, si prudents, si puissants, si souples et si braves. Encouragés et suivis par les populations de l'Espagne, de l'Italie et du midi de la France, par la bourgeoisie flamande et parisienne, leur redoutable avant-garde, et par la vaste armée des moines; ils s'appuyaient sur le sénat des cardinaux romains et sur leur collaborateur intéressé, Philippe II. A la tête du parti protestant, il n'y avait personne; cette opinion ne souffre pas de maître unique. Faute d'un seul chef, elle en trouvait mille; ses racines et ses rameaux étaient nombreux. La sève protestante circulait dans toutes les races germaniques et pénétrait dans le nord de la France. Des guides et des représentants partiels dirigeaient les bataillons isolés du protestantisme, Calvin à Genève, Hutten et Zwingle en Suisse, Knox en Écosse. Les champions du Midi et du pape, les Guises, avaient pour eux l'avantage que donne l'autorité centralisée, régulière, sûre de l'obéissance et disposant de forces sagement disciplinées. En revanche, ils rencontraient, de toutes parts, dans le nord de l'Europe, des groupes résistants et populaires,



de petits centres bien organisés et chauffés par le fanatisme ; si l'isolement de ces groupes était une faiblesse, cette faiblesse était compensée par la profonde sympathie des races du Nord avec les opinions protestantes.

Knox, le Mirabeau de la réforme religieuse en Écosse, véritable révolutionnaire, plus farouche que Calvin, plus indomptable que Luther, d'une éloquence dure et écrasante, d'une persévérance que rien n'étonna jamais, se mit à lutter, pour le Nord et le calvinisme, contre le catholicisme et les Guises. Ce fut lui qui embarrassa la régence de Marie de Lorraine, mère de Marie Stuart, lui qui, aidé d'Élisabeth, fit tomber la tête de cette extraordinaire et malheureuse princesse. On n'a pas assez remarqué cet antagonisme ; on n'a vu, comme c'est l'usage des historiens, que les intérêts de chaque jour et les passions mobiles des acteurs ; on s'est arrêté, non sans étonnement, en face des énigmes que présente cette époque ; elles s'expliquent, si l'on place ces personnages dans leur ordre véritable : ici, les Guises, le pape, Philippe II, Marie de Lorraine et Marie Stuart ; là, cet ami de Calvin, Jean Knox, et derrière lui toute la bourgeoisie et tout le peuple ; plus loin les seigneurs, avides d'exploiter les événements et de jeter leur glaive dans la balance du succès ; enfin, Élisabeth d'Angleterre, redoutant les catholiques, détestant les Guises, se défiant des calvinistes et attisant la guerre civile d'un royaume qu'elle espérait ou ruiner ou prendre.

Mais Marie Stuart se détache vivement de tous ces groupes. Marie, c'est le Midi lui-même, armé de ses séductions les plus puissantes, et soutenant contre les résistances du Nord et ses sévérités cruelles le plus inutile et le plus dramatique de tous les combats. Elle apporte avec elle l'amour, la beauté, les arts, l'éloquence, l'émotion, la violence des instincts, la grâce des manières, le don des larmes, l'imprévoyance des passions. Dans le choc effroyable de ces deux génies, l'un représenté par Knox, homme de glace, l'autre qui se résume en Marie Stuart, la fille de Lorraine ne recule pas ; elle ne cède ni un dogme, ni un penchant, ni une volupté, ni un crime. On le lui rend bien. Vous verrez dans la simple chronique suivante, dont les détails, minutieux et neufs, sont empruntés avec scrupule aux documents inédits que j'ai signalés, combien la tragédie de l'humanité l'emporte en intérêt et en crime sur Walter Scott, sur Homère, sur Shakspeare, qui ne sont créateurs qu'après Dieu.

En 1548, Knox, âgé de quarante et un ans, est réfugié avec les chefs de la révolte calviniste dans le château de Saint-André. Une flotte française et catholique vient canonner le château. Knox, à l'approche des ennemis, élève sa voix tonnante : « Vous avez été pillards et débauchés, licencieux et impies ; vous avez ravagé le pays, et commis des meurtres et des abominations exécrables. Je vous annonce le jugement prochain du Dieu juste, une captivité dure et des misères sans nombre. » Les soldats attablés continuent à boire et rient de ses menaces, prétendant que Henri VIII les délivrera bientôt, et que leurs remparts suffiront pour les protéger. « Non, non, reprend le réformateur, vos péchés vous condamnent ; vos murailles vont tomber en poudre, et vos corps sous les fers (1). » La prophétie ne fut pas longue à s'accomplir : il

(1) Anderson, *Ms. History*, tom. II, pag. 94.

fallut se rendre ; la forteresse fut démantelée, et les prisonniers allèrent, avec Jean Knox lui-même, ramer sur les galères du roi de France.

A la même époque s'élevait, dans une petite île au milieu du lac sauvage de Menteith, une jeune enfant, héritière de la redoutable couronne d'Écosse ; c'était Marie Stuart. La mère, catholique, Marie de Lorraine, l'avait placée dans le monastère isolé d'*Inchmahome*, pour la soustraire aux dangers que la guerre civile et la révolte protestante semaient sur ce misérable pays (1). « Estant aux mamelles tettant, sa mère l'alla cacher, dit Brantôme, de peur des Anglais, de terre en terre d'Écosse. » Pendant que le futur propagateur de l'hérésie calviniste ramait sur les galères de France, celle qui devait soutenir contre lui le combat du catholicisme et succomber cachait son berceau dans un vieux couvent, au milieu d'un lac. Elle avait cinq ans et demi. Pour affermir sur ce front d'enfant le diadème catholique, les Guises et sa mère la fiancent au dauphin de France, fils de Catherine de Médicis. Le 15 août 1548, quatre galères, commandées par Villegaignon, entrent dans le port de Brest, et débarquent sur le rivage quatre enfants, toutes du même âge, Marie Fleming, Marie Seton, Marie Livingston et Marie Stuart. On conduit à Saint-Germain en Laye les quatre Mariés, dont l'une sera la femme de François II ; la France, devenue l'intime alliée du parti catholique en Écosse, envoie des troupes à la reine douairière, pour soutenir à la fois contre le calvinisme du Nord le trône, l'autorité française et le pape. Dès lors commence à germer la violente haine de l'Écosse contre les Guises, qui essayent de la dompter. Pendant que Marie Stuart, à Saint-Germain, soumise à cette éducation italienne que la cour de France aimait avec passion, apprenait la musique, la danse (2), l'italien, le latin et l'art de versifier, Marie de Lorraine s'emparait de la régence, s'entourait de courtisans français et italiens, correspondait avec le pape et l'Espagne, et parvenait, à force d'adresse, de prudence et de pénétration, à calmer le mécontentement que cette invasion de la politique méridionale éveillait autour d'elle. Son extrême bon sens, la calme bienveillance de son esprit et la connaissance qu'elle avait acquise des mœurs écossaises, sauvaient le présent et garantissaient son trône ; fille de la maison de Guise, alliée à la maison de France, liguée avec le saint-siège et l'Espagne, elle déploya dans cette situation difficile une habileté rare. Knox s'était échappé des galères de France ; revenu en Angleterre en 1550, il avait prêté son secours au réformateur Cranmer, et, après un séjour de quelques mois chez son collaborateur Calvin, il avait regagné l'Écosse, qu'il retrouva, en 1550, plus ardente que jamais à l'œuvre de la réforme. Une émeute protestante fut l'un des premiers spectacles qui accueillirent son retour. « J'ai vu, dit-il dans ses Mémoires, l'idole de Dagon (le crucifix) brisée sur le pavé, et prêtres et moines qui fuyaient à

(1) *State-papers' office. Glencairn to the Protector, 25 octobre 1547.*

(2) Lettre ms. de Henry II à M. d'Humières, Musée britannique, collection d'Eger-ton, no 2. — 10 janvier 1549. — « Mon cousin, pour ce que Paule de Rege, présent porteur, est fort bien balladin (bon danseur) et à ce que j'en y peu coagnaistre (*sic*) honneste et bien conditionnée (*sic*), j'ay advisé de le donner à mon fils le dauphin pour lui montrer à baller (danser), et pareillement à ma fille la royne d'Écosse, etc. »

toutes jambes, crosses à bas, mitres brisées, surplis par terre, calottes en lambeaux. Moines gris d'ouvrir la bouche, moines noirs de gonfler leurs joues, sacristains pantelans de s'envoler comme corneilles. Et heureux qui le premier regagnait son domicile, car jamais panique semblable ne s'est vue parmi cette génération de l'Antechrist (1). » Vous retrouvez ici l'ardeur du sarcasme révolutionnaire. Avertissement pour les Guises et pour leurs amis ; il ne fut pas écouté. Une femme d'un véritable génie et d'une clairvoyance égalée par son audace et par sa ruse, Élisabeth, protestante, mais plus ambitieuse que protestante, venait de monter sur le trône d'Angleterre et remplaçait la catholique Marie Tudor. La conspiration du Nord réformé gagnait du terrain, non-seulement dans le peuple (l'autorité du protestantisme n'y avait jamais été douteuse), mais dans les palais. L'armée catholique et les Guises ses chefs redoublèrent d'efforts.

L'éducation italienne de Marie s'achevait au Louvre et à Saint-Germain. « En l'asge de treize à quatorze ans, dit Brantôme, elle soutint publiquement, en pleine salle du Louvre, une raison (thèse) en latin, disant qu'il estoit bienséant aux femmes de savoir les lettres. Songez quelle rare chose et admirable ;.. et se fit plus éloquente que si dans la France mesme eust pris sa naissance. Elle se réservoit deux heures du jour pour estudier et lire. » Marie n'était pas seulement savante ; elle était fille des Guises, dont Castelnau a dit, que « leurs desseins furent immenses, et qu'ils réussirent seulement à ébranler l'Europe en ruinant leur maison. » La première apparition de Marie Stuart dans l'histoire, le premier jet de son caractère, la trahissent tout entière : violence, instinct, impuissance à maîtriser l'émotion. Elle a pris, de l'aveu de son oncle, le titre et les armes d'Élisabeth, reine d'Angleterre. Knox et les calvinistes ont accru leur pouvoir. Élisabeth envoie en France son ambassadeur Throckmorton, pour engager Marie à ratifier le traité d'Édinbourg, qui détruisait les prétentions de Marie à la couronne d'Angleterre. Voici ce que lui répondit la reine de seize ans : « Mes sujets d'Écosse se conduisent mal. Ils me disent leur reine et ne me traitent pas comme telle. Je ne ratifierai pas ce traité, et j'apprendrai à mes Écossais leur devoir. » — Throckmorton, qui rapporte ces paroles dans une lettre à Élisabeth (2), dit que le courroux de Marie était extrême. — « Madame, reprit l'ambassadeur, il me peine de voir que vous ne voulez pas renoncer à porter ouvertement les armoiries de ma maîtresse, et certes elle ne peut que soupçonner grandement votre bon vouloir à son égard. — Mes oncles, reprit-elle, vous ont répondu à ce sujet. Je ne veux plus vous entendre. »

Élisabeth ne l'oublia pas. Cette curieuse conversation, que nous ne reproduisons pas tout entière, atteste une singulière ardeur de pouvoir et une fermeté passionnée chez cette femme de seize ans. François II mort, à peine a-t-elle rendu les premiers devoirs à ce mari adoré, elle retrouve son courage ; elle se voit reine, veuve, et l'un des instruments nécessaires du parti auquel sa vie est consacrée. Il faut admirer, dans la correspondance manuscrite de

(1) Knox, pag. 104.

(2) Archives d'Angleterre. Throckmorton à Élisabeth, 17 novembre 1560.

Throckmorton, avec quelle énergie singulière et quelle activité infatigable, à peine veuve, elle disposa ses plans, donna ses audiences, multiplia ses correspondances, et se livra, dès les premiers jours du deuil, à l'entreprise qu'elle se proposait : la restauration du pouvoir royal et du catholicisme en Écosse. On a voulu faire d'elle une femme poète ; c'était une reine. Ce qui nous reste de ses vers ne vaut pas mieux que les sonnets de sa perfide et redoutable rivale. — « Si mes sujets ne se tiennent pas tranquilles, disait Élisabeth dans un de ces mauvais poèmes, je saurai bien découronner leurs têtes, *I'll untop their heads* ; » ce qui est un peu fort pour un sonnet. On ne trouve pas plus de poésie dans les vers que Marie Stuart a consacrés au souvenir de son premier mari François II ; l'expression en est dure et la pensée vulgaire :

En mon triste et doux chant,  
D'un ton fort lamentable,  
Je jette un œil tranchant  
De perte incomparable.  
Et en soupirs cuisants  
Passe mes meilleurs ans.

Ces rimes barbares ne peuvent se comparer aux charmants essais de Loyse Labé, la cordière lyonnaise ! Élisabeth et Marie vont droit à l'action, sans s'arrêter à la rêverie. La strophe suivante n'est pas d'une poésie plus élégante :

Fut-il un tel malheur  
De dure destinée,  
Ny si triste douleur  
De dame infortunée,  
Qui mon cœur et mon œil  
Vois en bière et cercueil ?

La prétention et l'effort contournent les neuf autres strophes. Une seule est passable, celle qui exprime nettement, non pas un sentiment, mais une sensation :

Si je suis en repos  
Sommeillant sur ma couche,  
J'oy qu'il me tient propos,  
*Je le sens qui me touche* ;  
En labeur, en recoy,  
Toujours est près de moy.

Élisabeth et Marie Stuart ne sont point des âmes poétiques. La poésie s'illumine et s'entoure de visions qui enivrent les maux terrestres ; elle s'endort dans le nonchaloir des affaires d'ici-bas, heureuse des fictions qui la bercent. La clef d'or qui lui ouvre, loin de ce globe et de ses intérêts orageux, un ciel d'illusions charmantes, suffit à sa richesse. Autres sont les poètes, autres les esprits actifs et ambitieux, que rien ne contente, si ce n'est le pouvoir.



la domination et l'opulence. Il leur faut un but tangible et palpable. Ils vivent de mouvement positif et de passion réelle. Ils ne quittent point la terre; ils s'y attachent, ils s'y enchainent, et la satisfaction de leur égoïsme, sous forme de victoire ou de volupté, concentre leurs pensées. La vraie Marie Stuart, que nous verrons à l'œuvre, — non pas celle de la tradition, non cette victime faible et voluptueuse de la légende populaire, ni la victime sainte de Brantôme, ni la Messaline de Buchanan, — mais une autre Marie, celle des actes et des faits, le vrai sang des Guises, l'altière fille de Lorraine, l'élève de Catherine de Médicis, toute ardeur et toute énergie, esclave de son instinct, incapable de dominer sa passion, aveugle en face des obstacles, marchant au précipice, infatigable dans ses intrigues, invincible dans ses entêtements, attrayante, éloquente, vaine, spontanée, intrigante, impérieuse, nouant de ses mains la trame qui doit la perdre, voyant l'abîme et s'y lançant; — toujours entraînée et entraînant, toujours séduisante et séduite; — c'est quelque chose d'aussi intéressant qu'un poète.

Si Marie se préparait à régner et à faire triompher le catholicisme méridional, ses sujets calvinistes, barons et bourgeois du Nord, lui préparaient de cruels embarras. « Ce roi, disait Knox dans un de ses sermons, ce roi qui vient de périr, était à la messe lorsque Dieu lui envoya un apostume qui frappa cette oreille même, sourde à la parole de Dieu. Il mourut au moment où il s'appropriait à verser le sang innocent; il mourut, et sa gloire périt, et l'orgueil de son cœur endurci s'évanouit en fumée. » C'est ainsi qu'on parlait en chaire du mari que la reine d'Écosse venait de perdre.

A qui se fierait-elle? Elle manque non d'activité, mais de prudence. Ses premières démarches sont des fautes. Elle confie ses secrets à son frère bâlard, Murray, homme politique dont la sagacité avait deviné que le protestantisme était désormais la vie nécessaire et commune de l'Écosse et de l'Angleterre. Murray la trahit et livre les desseins, les plans, les espérances de la reine catholique à la souveraine protestante. Cette circonstance remarquable a été pour la première fois révélée par la découverte de la correspondance de Murray (1). Ainsi, avant de s'embarquer pour l'Écosse, Marie était d'une part trahie, d'une autre abhorrée, et elle excitait, par un déploiement d'orgueil aussi noble que dangereux, le courroux d'Élisabeth. Tout ce qui l'environnait, témoin de cette étourderie, redoutant la reine d'Angleterre, ne manquait pas de trahir Marie; et nous voyons dès cette époque, dans les documents que je cite, son frère Murray et son ambassadeur d'Oselle (2), devenus ses confidents, sans qu'elle ait éprouvé ou connu leur discrétion, n'user de sa confiance que pour la perdre. Éloquente et courageuse, dès qu'elle se voyait ou trahie ou insultée, elle s'élançait par son étourderie au-devant de la perfidie, par sa hauteur au-devant de l'outrage. Elle avait à peine résolu de quitter la France pour l'Écosse, que déjà elle avait blessé Élisabeth, et si mal choisi ses agents intimes que son ennemie possédait tous ses secrets.

Le courtisan Brantôme, modèle et type dans son espèce de l'historien

(1) Archives d'Angleterre. Throckmorton à la reine, 29 avril 1561.

(2) *Ibid.*, Throckmorton à Cecil, 26 juillet 1561.

homme de cour, parle beaucoup des tristes pressentiments qui agitèrent Marie avant son départ. « Elle appréhendoit comme la mort, dit-il, ce voyage d'Escoce, et désiroit cent fois demeurer en France simple douairière et se contenter de son domaine en Poitou pour son douaire, que d'aller demeurer en son pays sauvage. Mais messieurs ses oncles (les Guises), aucuns et non pas tous, l'en pressèrent, qui depuis s'en repentirent bien... J'en ay veu lors le roy Charles (Charles IX), son beau-frère, tellement amoureux, que s'il eust été en asge, résolument il l'eust épousée. Il y estoit résolu, encore que ce fust sa belle-sœur, et disoit que telle jouissance valoit mieux que celle de son royaume. » — Cependant Marie prend son parti et met à la voile. « Comme elle vouloit sortir du port et que les rames commençoient à se laisser mouiller, elle y vit entrer une nef en pleine mer et tout à sa vue s'enfoncer devant elle et se périr, et la plupart des mariniers se noyer. Elle s'écria incontinent : *Ha! mon Dieu! quel augure de voyage est ceci?* S'estant élevé un petit vent frais, on commença à faire voile, et la chiourme (les rameurs) à se reposer. Elle, sans songer à autre action, s'appuye les deux bras sur la poupe de la galère du costé du timon et se mist à fondre en grosses larmes, jettant toujours ses beaux yeux sur le port, et répétant sans cesse : *Adieu, France! adieu, France!* Et lui dura cet exercice debout près de cinq heures, jusques il commença de faire nuit et qu'on luy demanda si elle ne se vouloit point oster de là et souper un peu. »

Bien accueillie, mais avec un appareil sauvage qui l'épouvante, elle blesse le peuple qu'elle vient gouverner par la mollesse de sa vie et la magnificence de ses atours. Elle devrait capter la bienveillance et acquérir l'estime du tribun réformateur, Knox. Mais non; elle le fait venir, et sûre de ses ressources d'argumentation, elle engage une controverse avec lui. Maladresse présomptueuse; curieuse scène qui laisse entrevoir une perspective funèbre.

— Votre ouvrage contre le gouvernement des femmes (*Regiment of women*) est dangereux et violent. Il arme nos sujets contre nous qui sommes reine; vous avez commis une faute et péché contre l'Évangile qui ordonne l'obéissance et la bienveillance. Soyez donc plus charitable dorénavant envers ceux qui ne pensent pas comme vous.

— Madame, répondit Knox, si frapper l'idolâtrie et soutenir la parole de Dieu, c'est encourager la rébellion, je suis coupable. Mais si, comme je le pense, la connaissance de Dieu et la pratique de l'Évangile conduisent les sujets à obéir au prince du fond du cœur, qui peut me blâmer? Mon livre n'est que l'expression d'une opinion personnelle; il ne tient pas précisément à la conscience, il ne renferme pas de principes impérieux; et pour moi, tant que les mains de Votre Majesté seront pures du sang des saints, je vivrai tranquille sous votre loi. En fait de religion, l'homme n'est pas tenu d'obéir à la volonté du prince, mais à celle de son Créateur. Si du temps des apôtres tous les hommes eussent été contraints de suivre la même religion, où serait le christianisme?

— Les apôtres ne résistaient pas.

— Ne pas obéir, c'est résister.

— Ils ne résistaient pas par le glaive.

— C'est qu'ils n'en avaient pas le pouvoir.

Marie se lève tout à coup et s'écrie avec plus de force :

— Prétendez-vous donc que les sujets puissent résister aux rois ?

— Très-assurément , si les princes franchissent leurs limites. Tout ce que la loi nous demande, c'est de vénérer le roi comme un père ; et si un père tombe en frénésie, on l'enferme. Quand le prince veut égorger les enfants de Dieu , on lui arrache l'épée, on lie ses mains , on le jette en prison jusqu'à ce que sa raison soit revenue. Ce n'est point désobéissance, c'est obéir à la parole de Dieu.

Marie était devant lui, silencieuse et terrifiée.

— Eh bien ! reprit-elle après un long silence , je le vois , mes sujets vous obéiront, non à moi ; ils feront ce que vous commanderez , non ce que j'aurai résolu. Moi , j'apprendrai à faire ce qu'ils m'auront ordonné, non pas à ordonner ce qu'ils doivent faire !

— A Dieu ne plaise ! Mon seul désir est que princes et serviteurs obéissent à Dieu. Sa parole dit que les rois sont les pères nourriciers et les reines les mères nourrices de son église.

— Sans doute ; mais votre église n'est pas celle dont je veux être mère et nourrice. Je défendrai l'église romaine, la vraie église de Dieu !

A ces imprudentes paroles , la foudre de Knox éclate.

— Votre volonté, madame , n'est pas la raison. La prostituée romaine est déchue , polluée et dégradée.

— Ma conscience me dit le contraire.

— Votre conscience n'est pas éclairée.

Knox la quitta, et cette scène shakspearienne, que lui-même a rapportée(1), se termina ainsi. « Je ne m'y trompe pas , dit-il aux protestans. Il n'y a rien à espérer de cette femme : elle est pleine de finesse et d'un esprit altier. » La séduction et la controverse n'ont pas réussi à Marie , caractère fervent et tragique , que la présence même de Knox ne fait pas plier. Il faut voir, dans les curieuses et inédites lettres de Randolf, agent d'Élisabeth, cette jeune reine , qui n'a pas vingt ans , aller mettre le siège devant le château d'Inverness, dont on refuse de lui ouvrir les portes. « Nous étions là, tout prêts à combattre. oh ! les beaux coups qui se seraient donnés devant une si belle reine et toutes ses nobles dames ! Jamais je ne la vis plus gaie et plus alerte, nullement inquiète. Je ne croyais pas qu'elle eût cette vigueur (*such stomach*). — « Je ne regrette qu'une chose , disait-elle, c'est de ne pas être homme pour savoir ce que c'est que coucher au bivouac et monter la garde avec un bouclier de Glasgow et une bonne épée, une lanterne et un manteau ! » Tout ce qui était aventure plaisait à Marie, toute son âme en était émue. A ses vellités guerrières, à ses courses dans le nord et dans les montagnes sauvages, à ses controverses imprudentes avec Knox , à ses conversations hautaines avec les envoyés d'Élisabeth , elle joignait, pour se consoler, la coquetterie et la culture des arts.

« Il la falloir voir (dit Brantôme) habillée à la sauvage, à la barbaresque mode des sauvages de ce pays : elle paroissoit, sous habit barbare et en corps

(1) Knox, *Hist.*, pag. 311, 315.

mortel, une vraie déesse... Elle avoit cette perfection pour mieux embrâser le monde, la voix très-douce et très-bonne; elle chantoit très-bien, accordant sa voix avec le luth, qu'elle touchoit bien solidement, de ces beaux doigts bien façonnés qui ne devoient rien à ceux de l'Aurore. » Cette élégance, loin de plaire aux calvinistes, les révoltait profondément. « Quoi! disait Knox, la *Guissienne* parodie la France! Farces, prodigalités, banquets, sonnets, déguisements; à son entrée dans les villes, un petit Amour descendant des nuages lui en présente les clés; le paganisme méridional nous envahit. Pour suffire à ces abominations, les bourgeois sont rançonnés, le trésor des villes est mis au pillage. L'idolâtrie romaine et les vices de France vont réduire l'Écosse à la besace. Les étrangers que cette femme nous amène ne courent-ils pas la nuit dans la bonne ville d'Édinbourg, ivres et perdus de débauche? » — On écoutait ces plaintes; on racontait la triste histoire d'un gentilhomme français, Chastelard, qui s'était caché deux fois dans les rideaux de la reine, et qui, décapité pour ce crime, était mort comme un païen, sans Bible et sans crucifix, en répétant l'hymne de Ronsard :

Je te salue, heureuse et profitable mort,  
Des extrêmes douleurs médecin et confort!

On parlait du capitaine Hepburn, Écossais qui s'était conduit envers la jeune femme avec une indécente liberté, et qui, menacé de mort, avait pris la fuite. On disait que le besoin d'être adorée, le plaisir d'être belle, une coquetterie mêlée de vanité, portaient la reine à encourager des admirations téméraires, et à oublier la dignité prudente, égide assurée de la pureté féminine. Ces reproches, que les calvinistes transformaient en accusations violentes, se trouvent consignés dans les lettres manuscrites et inédites de Murray à Cecil (1). Cependant Knox continuait à diriger ses batteries évangéliques, mêlées de sarcasmes et d'injures, contre les mœurs de cette jeune cour, contre les Guises, l'Italie, la danse, la musique et la licence de la reine. Marie alors, suivant son habitude, l'envoyait chercher, argumentait avec lui, écoutait ses imprécations, lui répondait par ses raisonnements et de la colère, et ne parvenait qu'à l'irriter sans le convaincre. « Ne prêchez plus contre moi, lui disait-elle; venez m'apprendre vous-même ce qui vous fâche. — Madame, j'ai attendu souvent dans votre antichambre, quand mon office me réclamait. Votre Majesté m'excusera, si je la quitte pour les saints livres. » — Elle lui tourna le dos; Knox souriait. « Il n'a pas peur, » murmuraient les gentilshommes. — « Messieurs, leur dit-il en se retournant, j'ai regardé souvent en face des hommes en colère; pourquoi la figure d'une jolie femme m'effraierait-elle? » Rien n'était plus impolitique que ces entrevues. A moins de céder à Knox, il fallait l'écraser: tout compromis avec lui était ridicule ou impossible. Chaque nouvel entretien enhardissait son orgueil et semblait annoncer une concession qu'il attendait et qu'on ne lui faisait pas. Quand il apprit qu'il était question de marier la reine et de la donner à un catholique, il vit la profondeur et la portée de l'at-

(1) *State-papers' office. Ms. Papers*, Bandolf à Cecil, 18 septembre 1562.



teinte; car ce n'était pas seulement un controversiste, mais un chef politique. Sa fureur n'eut pas de bornes. Marie le fit encore venir; et, exaspérée de son sang-froid, après avoir tenté la séduction, le raisonnement, la menace, les larmes, les sanglots, et s'être évanouie à ses yeux, elle le chassa. Traversant la salle voisine, dans laquelle se trouvaient plusieurs dames élégamment parées, il s'arrêta devant elles, comme Hamlet devant Ophélie : « Ah ! belles dames, belles dames, voilà une vie charmante, si seulement elle pouvait durer, et si nous allions au ciel avec du velours et des perles ! Mais cette grande coquine, la mort, est là, qui vous saisira bon gré mal gré ; et cette belle peau si tendre et si fraîche, les vers la mangeront ; et cette petite âme faible et tremblante, comment pourra-t-elle emporter avec elle perles et or, garnitures et dentelles, broderies et fermoirs ? » Il allait continuer, lorsque le laird de Dun sortit de la chambre de la reine et le mit à la porte.

Ainsi l'esprit austère du Nord continuait sa révolte brutale contre les voluptés du Midi; tout était enflammé autour de Marie. Maladroite imitatrice de sa belle-mère Catherine, elle essaye de gagner les protestants, et les courrouce; elle affecte de contenir les catholiques, et les décourage; elle continue son travail de séduction impossible, et, par ses manières françaises, bals, concerts, promenades, chants, poésies, achève de s'aliéner tous les partisans du fanatisme sauvage qui hurlait autour d'elle. Les choses en étaient là, lorsque le beau Darnley lui arriva d'Angleterre. Elle était veuve depuis trois ans; elle fut émue à l'aspect de cet adolescent plein de grâce, svelte, blond, sans barbe, au teint de jeune fille (1) et d'une beauté charmante, qu'Élisabeth avait appelé « *yonder long lad*, » le *long garçon*. Ce nouvel intérêt jeté dans la vie de Marie Stuart, l'amour, va dominer tout l'espace qui la sépare de sa prison.

Chez cette femme impétueuse, la passion ne fut ni lente à se déployer, ni paresseuse à se trahir; les nouveaux documents sont très-précis quant aux douces faiblesses de Marie. En dépit des sollicitations d'Élisabeth, et sans doute par une provocation féminine, elle promet au jeune favori catholique sa main et le trône. Avant la célébration, le beau Darnley est attaqué de la petite-vérole; Marie Stuart, sa reine, qui est déjà sa fiancée, va passer la moitié des nuits près du chevet du malade. Randolph, le sardonique et pénétrant Randolph, dont les lettres éclairent si vivement le palais et le boudoir de Marie, s'étonne et sourit de cette vigilance et de ces soins plus que fraternels (2). Knox en triomphe et fait observer aux bourgeois des déportements et des témérités importés de l'Italie et de la France. Toujours soumise à l'impulsion du moment, esclave de la passion, prête à tout sacrifier à ce qui la charme, elle immole à sa tendresse naissante dignité de reine, délicatesse de femme, et jusqu'à l'avenir de celui qu'elle a choisi. On s'irrite autour d'elle de ce peu de respect pour les convenances; et, pendant que la sévérité calviniste flétrit la jeune reine, Darnley enivré s'oublie. A peine convalescent, il insulte les calvinistes, se moque des Écossais, maltraite les bourgeois, et se croit tout permis, puisqu'il est aimé.

(1) *Melvil's Memoirs.*

(2) Ms. Archives d'Angleterre.

Il y avait alors à la cour de Marie un homme d'esprit dont j'ai parlé, d'une malice très-redoutable et d'un style excellent, Randolph, dont les lettres, déposées au Musée britannique, nous montrent sous des couleurs si vives la passion éphémère de Marie pour ce fat et léger Darnley, que le lecteur en suit sans peine les plus légers détails et touche du doigt les inconséquences dont la jeune femme se rendait coupable aux yeux de son peuple. « Ce qui se dit ici contre la reine (ainsi s'exprime-t-il dans sa lettre du 5 mars 1564) passe toute idée. On menace, on est mécontent, et l'obstination de Marie s'accroît avec le courroux de ses sujets. Si les bons conseils sont méprisés, on aura recours à d'autres moyens plus violents. Ce ne sont pas une ou deux personnes du vulgaire qui parlent, c'est tout le monde. Ce mariage est tellement odieux à la nation, qu'elle se regarde comme déshonorée, la reine comme flétrie et le pays comme ruiné. Elle est tombée dans le dernier mépris (1). Elle se défie de tous ses nobles, qui la détestent. Les prédicateurs s'attendent à des sentences de mort, et le peuple, agité par ces craintes, se livre au pillage, au vol et au meurtre, sans que justice soit jamais rendue... Onques ne se virent tant d'orgueil, de vanité, d'ambitions, d'intrigues, de haines, de bravades, en compagnie d'une bourse si pauvre. »

Pendant que cette désaffection croissait, Marie, qui se sentait plus isolée chaque jour, se rejetait sur les envoyés des Guises, sur ses créatures, sur les catholiques de petit état avec lesquels elle s'entendait pour opposer une digue à la violence de la réforme. Ces personnes, par leur intimité, augmentaient encore le discrédit de la reine, discrédit qui date de loin, puisque l'ambassadeur d'Élisabeth, Randolph, le signale dès l'année 1565 sous des couleurs si fortes et si piquantes. Un valet de chambre, nommé Mingo, dont l'histoire n'a rien dit, mais dont Randolph cite le nom, et un Italien nommé Riccio, musicien, Piémontais, homme amusant, bon mime, devenu secrétaire de la reine, menaient ces intrigues. Darnley, faible tête ébranlée sous la couronne que la beauté d'une reine lui jetait, n'oubliait rien pour accroître l'aversion publique. Impertinent comme un parvenu, hautain envers les nobles, rudoyant les bourgeois, revêtu d'habits magnifiques, somptueux jusqu'au ridicule, il étalait un faste insultant et une présomption sotté; plus de courtoisie, plus de convenance (2). A l'entendre, un parti puissant se formait en Angleterre pour le soutenir; les protestants allaient trembler; il jouait le tyran avant de l'être. Un seul homme avait accès près de lui, ce même Riccio que l'on détestait comme Italien et comme catholique. Marie, imprudente et passionnée créature, ne voyait pas qu'une auréole de haine se formait autour d'elle. Le père de Darnley, Lennox, y contribuait aussi. « Milord Lennox (dit le révélateur anglais) n'a plus un seul schelling; il vient d'emprunter cinq cents couronnes à lord Lethington; il lui reste à peine de quoi nourrir ses chevaux. Si vous (Élisabeth) lui coupez les vivres, il sera demain réduit aux derniers expédients. Sa suite et ses gens sont d'une arrogance qui excite le courroux public. Plusieurs vont à la messe et s'en font gloire. Personne ne leur rend plus visite, tant on est las

(1) *Utter contempt.*

(2) Archives d'État. Randolph à Cecil, 4 mars 1564. — 15 janvier 1564.

de leurs façons d'agir. Je vous écris cela avec plus de peine et de chagrin que sous l'influence d'aucune passion... » Marie se perdit; Randolf le voyait bien.

Tout s'opposait à cette union : Élisabeth, les seigneurs, les bourgeois, le protestantisme, Murray lui-même, frère naturel de Marie. A tant d'obstacles, elle opposait la violence de son désir. Un jour que Murray se trouvait avec elle dans la chambre de Darnley, elle prit son frère à part et glissant un papier dans sa main :

— Beau frère, lui dit-elle (ce dialogue se trouve tout entier chez Randolf), signez ceci (1).

Murray parcourut de l'œil le document auquel on le priaît d'apposer sa signature. C'était un consentement au mariage projeté et une promesse d'y contribuer de tous ses efforts.

— Eh bien ! vous avez lu ? Signez, si vous voulez être sujet fidèle ; signez, sous peine d'encourir mon mécontentement !

— Madame, répondit Murray après un silence, voici une résolution bien hasardeuse et une demande aussi péremptoire qu'imprévue. Que diront d'une précipitation pareille les ambassadeurs et les princes étrangers ? Qu'en dira la reine Élisabeth, avec laquelle vous êtes en négociation à ce sujet, et dont vous attendez la réponse ? Consentir à vous voir épouser un homme qui ne sera jamais le défenseur de l'Évangile, la chose du monde la plus à désirer ici, un homme qui jusqu'à ce jour s'est montré l'ennemi, non le protecteur des protestants, c'est chose qui m'inspire une répugnance invincible.

— Vous me refusez donc ?

— Oui, madame.

Plaintes, colère, mots injurieux (*sore words*), menaces de Marie, remontrances, supplications, larmes, furent inutiles. Le sang-froid de Murray déconcerta Marie.

— Retirez-vous ! lui dit-elle, vous êtes un ingrat, et vous me payerez cette insulte !

Après avoir défié Murray, elle provoque Élisabeth par une lettre « pleine, dit Throckmorton, d'éloquence, de dépit, de fureur, de colère et d'amour. » Elle était maîtresse passée dans ces sortes de compositions. Elle lui dit qu'elle a bien voulu la consulter au moins pour la forme, mais qu'elle se décide enfin à marcher seule, à se choisir un époux et à être reine en effet. Hauteur, dignité, majesté, voiles d'une inutile violence. Marie appuie ses passions sur l'audace. Épouser Darnley, c'est menacer les protestants et Élisabeth. Darnley premier prince du sang anglais, Darnley catholique, rallie tous les catholiques autour de lui. Les protestants grondent et tremblent. Ces trois personnes, Marie de Guise, Riccio, Darnley, une femme passionnée, un vieux secrétaire italien, un enfant écervelé, restent en butte à toutes les haines. « David (Riccio) fait tout ici, dit Randolf. Il est l'unique ami de la reine et l'élu de son cœur. C'est leur conseiller et leur ministre. Ce que l'on dit est incroyable ; les bruits qui se répandent ne peuvent s'imaginer. Il s'amasse contre Darnley une animo-

(1) Archives d'État. Randolf à Cecil, 8 mai 1565.

sité, un péril extrêmes. Son arrogance devient intolérable ; pour supporter ses paroles, il faudrait être esclave et fait pour les outrages. Il n'épargne pas les coups, sans doute afin de prouver d'avance sa virilité, et distribue les marques manuelles de sa colère à ceux qui veulent bien les recevoir. On dit qu'il entre dans des fureurs et des frénésies qui passent toute croyance. Je vous laisse à penser si les Écossais se félicitent de leur acquisition. Quand ils auront maugréé tout à l'aise, ils prieront sans doute Dieu de les délivrer, en lui envoyant une bonne fin le plus tôt possible. Quelle espérance et quel avenir ce gouvernement-ci nous promet-il ! »

Ce texte que Randolf, observateur désintéressé, exprimait avec aigreur, Knox le développait en chaire. Il moutrait l'adultère, l'inceste, la danse, la musique, la messe, l'idolâtrie, Rome, Babylone, toutes les iniquités fondant à la fois sur l'Écosse. L'Écosse bourgeoise l'écoutait avec fureur. Il faut s'arrêter un moment en face de cet homme extraordinaire, dont la correspondance embrasait l'Europe, qui avait des émissaires dans tout le Nord révolté contre Rome ; plus fier que les barons écossais, plus populaire que les bourgeois, sans autre ambition que celle de mener à fin son œuvre ; sans pitié pour les femmes, sans condescendance pour les seigneurs, pur de cupidité, de vanité, de bassesse, d'égoïsme, de duplicité ; mais une âme dure. Il conspire avec les seigneurs contre Marie, pour sa foi contre Rome, pour le Nord contre les Guises, Marie Stuart et Darnley. Cette figure s'élève au-dessus des gentilshommes avides et sanglants qui l'entourent ; elle les dépasse de toute la hauteur qui sépare le fanatisme de la vénalité. Un premier essai pour s'emparer de Marie et de Darnley fut déjoué. Murray dirigeait le complot ; Knox y trem-pait. La célérité des mouvements de Marie et l'imprévu de ses démarches trompèrent ses ennemis. Elle dispersa les insurgés et détruisit les conciliabules des réformateurs. Enfin, le 29 juillet 1565, à six heures du matin, dans la fatale chapelle d'Holyrood, couverte de ces mêmes vêtements de deuil qu'elle avait portés aux funérailles de François II, la jeune et brillante veuve donna sa main à ce jeune homme que l'aversion publique désignait au poignard. Après la cérémonie, à la prière instante de son mari, elle échangea son costume funèbre contre la parure de mariée. Elle avait vingt-trois ans, elle épousait un adolescent de dix-neuf ans.

Nous avons vu jusqu'où s'est avancée à travers les résistances et les violences du Nord et du calvinisme, Marie Stuart, armée des ressources de l'Italie et de la France, enflammée de passions et de volontés éperdues. « Ce n'est pas une femme, disent les Écossais, c'est quelque divinité païenne, c'est *Diane* ou *Vénus* (1). » Ils ne comprennent pas tant de facultés et tant de fautes. Que d'imprudences ! Elle désire, elle veut, elle obtient, elle se perd. La nièce des Guises commence par prendre le titre et les armes de sa rivale, d'Élisabeth. Arrivée en Écosse, elle blesse le génie puritain d'un peuple moitié barbare et moitié féodal. Environnée de nobles ambitieux et sans scrupule, elle choisit pour premier appui un enfant faible, incertain, corrompu et méprisable. Fatiguée de lui, elle va s'attacher bientôt, avec la même ardeur, à un sauvage

(1) Knox, 265, — *vox Dianæ, non Dei*,



couvert de sang, haï de tous, et le représentant le plus féroce de cette terrible aristocratie. Lorsque ses fautes l'auront enfin accablée, elle se jettera dans les bras de sa mortelle ennemie, de cette même femme blessée par elle; elle finira par offrir à l'adversaire acharné de l'Angleterre, à Philippe II, roi d'Espagne, catholique, le trône de son fils, du protestant Jacques I<sup>er</sup>. Les documents que nous dépouillons offrent les preuves de ces irréparables et trop nombreuses erreurs. On aurait peine à imaginer ce que déploya d'énergie, d'activité, de ressources, de finesse, de persévérance et d'esprit, dans ses dangers, cette femme extraordinaire; sa vie est une course à travers les abîmes. Pas une calamité qu'elle n'ait provoquée, pas un péril qui ne l'ait trouvée prête à tout. Robertson admire, dans la vie de Marie Stuart, un enchaînement de circonstances que le romancier le plus habile semble avoir inventées. Si l'honnête historien, dont les jours paisibles s'écoulaient doucement sur le terrain même où Darnley fut assassiné (1), avait eu moins de savoir et plus d'expérience des passions, il aurait reconnu que le meilleur roman n'est qu'un lambeau d'étude psychologique arraché à l'histoire humaine.

Mariée à Darnley, elle redouble d'activité, chasse Murray du royaume, n'écoute plus que Riccio, et s'abandonne à la ligue catholique. Le pape lui envoie 8,000 couronnes; le vaisseau qui porte cette somme échoue, et le duc de Northumberland s'empare de la proie. Philippe II lui fait parvenir alors 20,000 autres couronnes par son ambassadeur, Guzman de Silva; la dépêche du roi d'Espagne a été conservée; elle indique assez clairement l'emploi que Guzman doit en faire « pour soutenir prudemment la reine et la religion catholique (2). » Riccio devient tout-puissant à la cour. Marie Stuart avait le don fatal d'éblouir les objets de sa prédilection; les rayons de sa faveur tombaient sur eux comme une ivresse. Riccio, étranger détesté, commence à se vêtir en seigneur; il a des chevaux, des pages et un train de gentilhomme. Le roi, ce bel adolescent au cerveau débile, reproche à la reine de lui témoigner peu de confiance quant aux affaires politiques. Sa vanité prend ombrage. Il voit d'un œil jaloux les bontés de sa femme pour le secrétaire milanais, pensionnaire de Rome, qui use de son influence et entraîne la reine dans tous les plans du duc d'Albe et de Catherine de Médicis. Le soin de ces vastes trames dont Riccio tenait le fil, et qui sont prouvées par les recherches de Von Raumer et de Gonzalès, rapproche de la reine Riccio à tous les moments du jour, et éloigne d'elle Darnley, étranger à ses desseins. Ambitieux autant que nul, il demande à Marie le partage du trône, qu'elle lui refuse vivement. Elle ne l'aimait plus. Elle était lasse de cette beauté sans intelligence, de cette jeunesse sans héroïsme, de cette grâce sans poésie; sa passion était déjà morte. Furieux de tomber de si haut, Darnley se venge par un abandon apparent ou affecté, se livre aux penchants grossiers, à l'ivresse, au jeu, à la débauche, traite la reine avec dureté et avec insolence, même en public, et se jette dans les bras des ennemis de Marie. « La reine, dit Randolf, se repent bien de son

(1) Il habitait, en qualité de chef de l'université, la maison construite sur les ruines de *Kirk in the field*.

(2) Gonzalès, *Apuntamientos*, etc., pag. 382.

mariage ; elle déteste Darnley et tout ce qui lui appartient. » Alors on enflamme la jalousie de cet enfant borné ; il entre dans le complot des protestants pour tuer Riccio, qu'il regarde comme son rival heureux : calomnie que plusieurs historiens ont adoptée et que tout contredit.

L'argent et les intrigues d'Élisabeth étaient au fond de ce crime. Elle savait par Randolf ce qui se passait à Édinbourg et dirigeait de loin un complot dont le résultat devait être la déposition de Marie, la chute définitive du catholicisme, et le règne de Murray, protestant, sous le nom de l'impuissant Darnley. On consulte les ministres de l'Évangile, Knox et Craig, sur la légitimité du meurtre. Ils répondent que l'église de Dieu doit être sauvée, au prix du sang d'un idolâtre. Toutes les découvertes qui s'opèrent au sein de l'histoire sont de ce genre ; des vertus de moins, et des crimes de plus. L'Écosse calviniste s'étonne encore aujourd'hui de savoir que son maître et son idole, Knox, a consenti à l'assassinat d'un pauvre musicien : fait trop avéré, sur la voie duquel les dogmes fatalistes de Knox auraient dû placer les écrivains, et qui est attesté par la liste nominale des approbateurs, complices et auteurs du meurtre, adressé à Élisabeth (1) par son ambassadeur et conservée dans les archives d'Angleterre.

Les circonstances de cet attentat, que Knox appelle dans ses Mémoires une *tragédie merveilleuse*, sont familières à tous les lecteurs ; déjà consignées dans une lettre de Marie Stuart, adressée à l'évêque de Glasgow, elles s'éclairent bien mieux et s'arment d'une authenticité plus dramatique, si l'on compare entre eux les récits manuscrits et contemporains que nous allons analyser. A sept heures du soir, le 6 mars 1565, cent cinquante hommes, armés de torches, cernent le palais d'Holyrood et s'emparent des avenues. Darnley monte seul par un escalier secret qui communiquait de son appartement à celui de Marie, soulève la portière du cabinet où la reine soupait avec Riccio, Beaton, la comtesse d'Argyle et le commandateur d'Holyrood, s'assied auprès de sa femme, entoure la taille de Marie d'un de ses bras et lui adresse des mots de tendresse. Alors on voit entrer sous la portière un spectre pâle, hagard, livide, couvert d'une armure d'airain, les yeux creux, le teint plombé, se soutenant à peine. C'est Ruthven sortant de son lit de malade. Marie, grosse de sept mois, se lève effrayée à cet aspect, et crie : « Allez-vous-en ! — J'ai affaire à David, dit Ruthven qui tire son épée ! » Les torches brillent dans la chambre, les conjurés s'y précipitent, Riccio s'élance, s'attache à la reine, se traîne et se cache dans les longs replis de sa robe, et crie en italien et en français : « *Giustizia ! giustizia !* Sauvez ma vie, madame ! sauvez ma vie » Marie implore en vain les assassins ; la table et les lumières sont renversées ; Car de Faudonside appuie son pistolet sur la poitrine de la reine, et Riccio, traîné jusqu'au seuil de la chambre à coucher, frappé de cinquante-cinq coups de poignard et portant au milieu de la poitrine le poignard du roi, reconnaissable à ses ornements et à sa ciselure, est laissé par terre dans une mare de sang. L'exécution faite, Ruthven, la main sanglante, rentre dans le cabinet, se jette épuisé sur un siège, s'approche de la table, prend une coupe, la rem-

(1) Randolf à Cecil, 18 mars 1565.

plit de vin, et vidant la coupe, dit à Marie : « Votre mari a tout fait! — Ah! cela est ainsi, répondit-elle, adieu donc larmes! c'est à la vengeance qu'il faut songer (1)! »

La narration vague de Robertson ne donne aucun de ces détails, et passe sous silence les derniers mots de Marie Stuart, si caractéristiques et si nécessaires. Au bruit et aux cris dont retentit le palais, les bourgeois s'arment, sonnent le tocsin, et se présentent au nombre de six cents hommes à la porte d'Holyrood. Le roi paraît et dit au prévôt : « Ce n'est rien, la reine et moi nous nous amusons. — Sous le bon plaisir de votre grâce, nous voudrions voir la reine. — Et moi, ne suis-je pas le roi? Retirez-vous avec votre troupe, je vous l'ordonne! » Ils obéirent.

Cette jeune femme, sur le point d'accoucher, prisonnière des assassins, parmi lesquels est son mari, les trompe, les dompte, leur échappe, et ramène à elle Darnley. En huit jours, elle a repris son pouvoir. Montant à cheval, malgré son état de grossesse avancée, elle se réfugie à Dunbar, brave tout, nomme hardiment à la place de David son frère Joseph Riccio, donne naissance à ce misérable enfant, vrai fils de Darnley, pauvre d'esprit et riche de vices mesquins comme son père, qui s'appela Jacques I<sup>er</sup>, et se retrouve reine des Écossais, car il faut remarquer que ce titre de *reine d'Écosse* n'appartenait point à Marie; elle était *queen of Scots* (des habitants, non de la terre d'Écosse), et les lois du royaume établissaient entre ces deux désignations une distinction scrupuleuse. Élisabeth a perdu ses peines, et Darnley son crime. Les agents de la reine d'Angleterre, déçus dans leur espoir, écrivent et répandent que Riccio, rival heureux du roi, a été poignardé par lui : « *Fece scrivere per suo secretario Cecille... che la causa di tutto, era perche il re aveva trovato Ricciolo a dormire con la regina... Che non fu mai vero* (2). » Mais une nouvelle tragédie couve lentement : c'est l'assassinat de l'assassin Darnley.

Trois mois après la scène de la salle à manger, Marie, malgré l'aveu de Ruthven, refusait encore de croire Darnley coupable; elle ne pouvait penser qu'il eût formé le dessein d'assassiner son secrétaire sous ses yeux. Lui-même niait le fait : à toutes les enquêtes de Marie; cet enfant traître répondait qu'il était innocent, que Ruthven, Morton, Car, avaient seuls traîné le crime, et qu'il en avait repoussé même la pensée. Dénoncés par lui, ils s'irritent, livrent la preuve de sa complicité à Marie Stuart, et placent sous les yeux de la reine les actes de la ligue (*bands*) formée pour se débarrasser de l'Italien : la signature du roi attestait sa participation, non-seulement comme complice, mais comme promoteur. Elle eût pardonné à l'assassin, elle abhorra le lâche; elle vit quel était cet époux, traître envers elle, traître envers tous, traître à son honneur, parjure, infâme. « Elle pleura amèrement, dit Melvil (5). »

Au moment où les seigneurs qui avaient tué Riccio forment un second enga-

(1) Lettre manuscrite de Drury à Cécil, 27 mars 1566. — Lettres de Bedford et Randolph à Leicester et Cécil, 8 mai 1565.

(2) *Avvisi di Scozia*. Ms. des Archives Médicéennes; collection du prince Labanoff.

(5), 8 octobre 1566, lettre à Cécil.

gement, jurant sur l'Évangile de tuer Darnley, on voit entrer en scène un nouveau personnage, Bothwell, lieutenant des frontières, aussi féroce que Darnley était faible, homme à tout oser, ayant tous les vices, excepté l'hypocrisie. Des troubles avaient éclaté sur les limites toujours ensanglantées de l'Angleterre et de l'Écosse; Marie charge Bothwell d'aller rétablir l'ordre. Il remplit sa mission avec sa bravoure ordinaire, et, dans une lutte corps à corps avec un chef sauvage, blesse son adversaire à la cuisse d'un coup de dague, est frappé à son tour d'un coup de claymore et tombe en perdant son sang. On l'enlève et on le porte dans son château de l'Ermitage, situé à six lieues de Jedburgh. La reine présidait les assises judiciaires dans cette dernière ville; elle apprend le danger couru par son fidèle et brave serviteur, monte à cheval, se rend d'une traite à l'Ermitage, à travers des chemins impraticables, le 15 octobre; elle soigne, console et encourage le blessé, puis elle revient à Jedburgh, où elle tombe malade elle-même. Buchanan, qui a diffamé cette imprudente et malheureuse femme, prête à sa visite un motif que détruisent les lettres originales de Scrope à Cecil et de sir John Forster au même. L'un et l'autre ne pensent pas qu'une liaison d'amour existât entre Marie et Bothwell; ils n'imputent pas, comme Buchanan, la maladie subite qui fut sur le point de l'enlever aux excès d'une passion effrénée; mais ils paraissent croire et tout semble prouver que ce fut alors, au milieu de son plus vif dégoût pour l'ignoble mari qu'elle avait appelé au trône, en face du guerrier presque mourant qui avait défendu les droits de son autorité, qu'elle s'enivra pour la première fois du poison qui acheva de la perdre. Rien de plus fréquent dans l'orageuse histoire dont le cœur des femmes renferme le secret, que ces révolutions excessives et ces passages violents d'un culte à l'adoration contraire, de l'admiration pour certaines qualités à l'enthousiasme pour les qualités et les vices opposés. Bothwell le brigand, le pirate, l'homme invincible, qui passait pour magicien, tant le peuple le redoutait, s'empara de cette âme émue et naguère trompée, qui n'avait plus que dédain pour les grâces et la faiblesse de Darnley. Melvil affirme que le meurtre de ce dernier fut concerté par la reine et Bothwell à cette époque même. Scrope et Cecil, moins rigoureux, dépeignent vivement l'agitation, le trouble, le cœur brisé (*heartbreak*), le regret d'avoir épousé Darnley et tous les mouvements violents que l'on remarquait alors chez Marie. « Je voudrais être morte ! » criait-elle souvent. Et l'ambassadeur Du Croc, qui a entendu ces cris de douleur, ne les attribue pas à l'angoisse physique, mais aux peines de l'âme.

Elle se rétablit, retrouve son activité et s'unit intimement aux ennemis de Darnley, à Murray, Botwell, Huntly, Argyle et Maitland, secrétaire d'État. Ce sont précisément les membres de la ligue formée contre son mari. Ils lui proposent, dans une consultation secrète, tenue à Craigmillar, le divorce et l'exil de Darnley. Elle répond par une vague proposition de se retirer elle-même en France. Alors le secrétaire d'État lui dit ces paroles remarquables :

« Madame, nous sommes ici les principaux de votre noblesse et de votre royaume, qui trouverons assurément moyen de vous débarrasser de cet homme (*to make your majesty quit of him*) sans faire tort à votre fils. Certes, milord Murray, ici présent, n'est pas moins scrupuleux comme protestant que



vous comme papiste, et je suis sûr pourtant qu'il regardera ce que nous ferons à travers ses doigts, et ne dira rien à l'encontre. »

A cette proposition enveloppée, mais facile à saisir, de se défaire de Darnley par le meurtre, elle répond en se récriant faiblement « qu'il valait mieux laisser les choses comme elles étaient, et prier Dieu dans sa bonté de porter remède aux maux présents, que de rien essayer qui pût tourner plus tard à son préjudice. » Mais ce refus parut si faible à Maitland qu'il répliqua : « Laissez-nous faire, madame, et mener tout ceci. Votre grâce n'en verra que de bons effets, et le parlement approuvera tout ensuite (1) »

Le degré de culpabilité de Marie, placée entre Bothwell aimé et ces barons prêts à la débarrasser de son mari méprisé, semble indiqué clairement par cette conversation dont l'authenticité n'est pas récusable. Marie ne dirigea pas le meurtre; elle en connaissait le plan. Elle le laissa commettre. Elle était avertie et sur ses gardes. Les derniers mots de Maitland prouvaient assez qu'on allait, à défaut de son consentement formel, *se charger de l'affaire*. En effet, à peine cette conversation a-t-elle eu lieu, l'engagement ou *band* pour le meurtre, rédigé par sir James Balfour, personnage encore plus hideux que Bothwell, est signé par Bothwell, Maitland, Huntly, Argyle et Balfour lui-même. On déposa ce document entre les mains de Bothwell. Les seigneurs croyaient si bien exécuter les intentions de Marie, que l'un des instruments secondaires de l'assassinat, Ormiston, sollicité par Bothwell, ayant manifesté des scrupules, Bothwell lui dit : — « Allons donc, Ormiston, depuis longtemps cela a été convenu à Craigmillar entre les seigneurs et la reine. »

A l'existence avérée de cet engagement de mort, qu'attesta le même Ormiston sur l'échafaud, se rattache une circonstance bizarre, que M. Patrick Fraser Tytler a le premier traînée dans le domaine de l'histoire. Un des Italiens attachés à Marie, nommé Lutini, quitta précipitamment l'Écosse et se réfugia en Angleterre, au moment où tous les affidés de Marie, et entre autres, Joseph Riccio, frère de David et ami de Lutini, se concertaient pour tuer Darnley. La reine Marie, apprenant son départ, fit courir sur ses traces, avec une précipitation et une inquiétude qui donnèrent l'alarme aux agents anglais d'Élisabeth. « La reine Marie, écrivait Drury à Cecil, prétend que ce Lutini est un voleur et qu'il emporte de l'argent; mais cela n'est pas vraisemblable, je penserais plutôt qu'il est possesseur d'un secret qu'elle ne désire pas voir divulgué (2). » Le diplomate ne se trompait pas. On trouva dans les poches de Lutini, examiné par les autorités anglaises, une lettre que venait de lui adresser, après sa fuite, son ami Riccio, et qui existe tout entière en manuscrit original, aux archives d'Angleterre, portant cette étiquette écrite de la propre main du ministre Cecil : « Lettre de Joseph Riccio, serviteur de la reine des Écossais. » Dans cette importante et singulière lettre, Joseph dit à son ami : « Vous êtes » soupçonné d'avoir fouillé indiscrètement dans les papiers de la reine, et » nous sommes, vous et moi, regardés comme des traîtres. On va vous amener et vous interroger. Prenez garde à ce que vous répondrez. Suivez la le-

(1) Collections manuscrites d'Anderson, tom. IV, pag. 192.

(2) 25 janvier 1567, Drury à Cecil.

» çon que je vous ai déjà faite. » — « Se voi dite come mando sarete scusato, e io ancora. La regina vi manda ci pigliare per parlar con voi; pigliate guardia a voi, che voi la conoscete, pigliate guardia che non v'abuzzi delle sue parole come voi sapete bene; e m'ha detto che vuoi parlare a voi in segreto. E pigliate guardia delli dire come vi ho scritto e non altramente..... Vi prego di non voler esser causa della mia morte... (1). » Il y allait donc de la vie; il s'agissait d'un grand secret. L'escroquerie d'un étranger, le vol invraisemblable de quelques écus, attribué à un personnage qui passait pour assez considérable à cette cour, n'expliquent nullement l'inquiétude de Marie, la lettre de Riccio, la terreur de l'un, la fuite de l'autre, et les recommandations répétées *pigliate guardia, pigliate guardia*. Si l'on suppose au contraire que Lutini a reçu de Joseph la confiance du complot relatif au meurtre projeté, que Lutini a trouvé dans les papiers de la reine et emporté avec lui quelque document important, capable de compromettre Marie Stuart, tout s'explique sans peine. C'est même la seule manière de rendre cette correspondance intelligible. Élisabeth défendit à ses agents de permettre l'extradition de Lutini, qui, se trouvant en sûreté en Angleterre, ne réclama pas sa liberté.

Mais la grande catastrophe se prépare. Morton, que l'on veut associer à la conspiration, exige une autorisation écrite et signée de la reine. Celle-ci fait répondre simplement qu'elle ne veut pas entendre parler de cela (2); réponse singulièrement brève et insignifiante, si l'on songe que c'est l'assassinat de son mari qui lui est demandé, et si l'on compare ces légères paroles avec les événements qui vont se dérouler.

Ces jeunes gens si brillants et si joyeux, lorsque naguère ils partaient ensemble pour la chasse au faucon, se sont mutuellement et mortellement outragés. Darnley a délaissé, insulté, bravé Marie. Ses maîtresses, ses habitudes crapuleuses, sa lâcheté, son manque de foi, l'assassinat de Riccio, justifient l'abandon de la reine. Il ne peut écarteler ses armes du blason d'Écosse, et son écusson reste vide dans le palais et dans l'église. Seul, à Stirling, sans argent, sans serviteurs, malade, pendant qu'elle appelle les seigneurs à ses fêtes et court les forêts au bruit du cor, il tombe dans un profond accablement. Mais un jour tout change. Après avoir repoussé Darnley du pied comme quelque chose de vil, après lui avoir témoigné le dédain le plus mérité et le plus complet, après avoir raillé publiquement son inconduite, sa vulgarité, ses mœurs, sa nullité, et l'avoir traité avec froideur et dureté pendant une maladie mortelle, elle vient tout à coup le trouver à Glasgow, le 22 janvier 1567. Henri lui fait dire qu'il est souffrant, qu'il la prie de l'excuser, qu'il sait qu'elle a des griefs contre lui. Il l'évite, car il la craint.

— Bah ! répond-elle, c'est qu'il a peur; contre la peur il n'y a pas de remède.

Elle pénètre de force dans la chambre à coucher de Darnley, commence par causer avec lui de choses indifférentes, et touche enfin aux sujets qui les intéressent l'un et l'autre. Cette conversation, confiée par Henri à Thomas Craw-

(1) La lettre de Joseph a été imprimée sur l'original par M. Patrick Fraser Tytler.

(2) Confession de Morton avant sa mort.

ford, a été écrite tout entière par ce dernier, dont la déposition originale (1) se trouve aux archives d'Angleterre.

— Madame, répondit Darnley, je suis bien jeune, je peux m'être trompé. Vous savez que j'ai peu d'amis, et vous voudrez bien me pardonner.

— Sans doute ; mais vous vous défiez de moi. Je sais vos soupçons actuels et vos plaintes éternelles. N'avez-vous pas eu l'idée de quitter l'Écosse ? Ne prétendez-vous pas avoir découvert un complot dont vous devez, dites-vous, être victime ?

— On me l'a dit.

— Qui ?

— Lord Minto. Il affirme que l'on vous a remis à Craigmillar une lettre, rédigée d'après vos directions, signée par certains seigneurs, et qui, soumise à votre signature, contenait mon arrêt de mort. Non, madame, je ne penserai jamais que vous, qui êtes ma propre chair et mon propre sang, vous consentiez à me faire aucun mal. Quant aux autres, s'ils l'essayent, ils le payeront cher, à moins de me prendre quand je dormirai.

— Soupçonnez-vous quelqu'un ?

— Personne. Je vous prie seulement de me tenir compagnie, et de ne plus me laisser seul, comme vous avez fait.

— Volontiers. Vous êtes bien peu en état de voyager. J'ai fait venir une litière, dans laquelle on vous portera jusqu'à Craigmillar.

— Je vous accompagnerai donc, mais si vous consentez que nous soyons, comme par le passé, compagnons de table et de lit (*at bed and board*).

— Il en sera comme vous le dites ; seulement vous vous guérirez avant tout. Je compte vous faire prendre les eaux de Craigmillar. Ne parlez à personne de ce qui a lieu entre nous ; cela pourrait donner de l'ombrage à quelques seigneurs.

— Et qu'y trouveraient-ils à redire ?

Elle le quitta ; aussitôt il alla confier ce qui lui arrivait, cet étrange retour de l'affection royale et féminine, à Crawford, l'un des gentilshommes favoris de son père.

— Qu'en pensez-vous ?

— Je n'aime point tout ceci, lui dit Crawford. Elle vous traite en enfant et en prisonnier. Pourquoi ne pas aller droit à Édinbourg loger dans une de vos résidences ?

— C'est ce que j'ai pensé aussi. Je ne suis pas sans crainte ; sa promesse est ma seule sauvegarde. Mais j'irai avec elle, dùt-elle me tuer. »

Crawford, frappé de cet aveu et de cette conversation, l'écrivit à l'instant même, et ce papier existe aux archives d'Angleterre. L'un des historiens les plus favorables à Marie convient qu'il ne voit aucune raison suffisante pour en contester l'authenticité. Darnley la suit ; elle le mène à petites journées jusqu'à un vieux manoir isolé, dans un faubourg, loin de toute maison habitée ; manoir qui appartient au frère de Balfour, qui a rédigé le *band* de l'assassinat. A ce logis misérable, étroit, chancelant, étaient adossées les ruines du couvent des dominicains ou frères noirs. C'est là que Marie elle-même, accompagnée

(1) Manuscrit avec étiquette de Cecil, archives d'Angleterre.

de Bothwell, devenu son intime et son conseiller, confine le roi; c'est là qu'elle le place, surveillant tous les détails de son intérieur, lui prodiguant des soins inaccoutumés, et lui prouvant de mille manières la sincérité de sa réconciliation. Comment cette femme impétueuse a-t-elle passé si rapidement de la haine, du mépris, de l'éloignement, à une tendresse attentive? Avait-elle compassion de cet enfant presque idiot dont elle avait ceint le front d'une couronne brûlante, dont elle avait enivré l'esprit débile, dont la faiblesse et l'indigence morale s'étaient anéanties dans les étrointes d'un amour et d'une beauté si périlleuses? Voulait-elle, par son retour et sa présence, protéger contre le poignard ce pauvre être sans valeur? Qui nous le dira, qui peut révéler aujourd'hui le dernier mot et le dernier abîme de ce cœur féminin? Les lettres françaises de Marie à Bothwell, imprimées par Buchanan, et dont on prétend que Jacques I<sup>er</sup> détruisit les originaux, sont-elles vraies? Jamais passion ne poussa au crime une femme plus aveuglée. Quand même elles seraient apocryphes, on a droit de demander par quelle maladresse étrange Marie conduisait Darnley, non dans le palais ou dans une résidence de campagne, mais dans une maison inconnue, dans un lieu isolé, chez les parents de son mortel ennemi, au lieu de l'entourer de gardes à Édinbourg.

La prudence et les craintes de Darnley s'endormaient sous les séduisantes caresses de la reine. Le 9 février, Marie devait assister à un bal masqué (*mask*), donné par elle pour les noces d'un de ses valets de chambre. Elle passa la journée entière auprès de son jeune mari, et elle se trouvait avec lui, dans sa chambre, lorsque Hay de Tallo, Hepburn de Bolton, et quelques autres affidés de Bothwell, brigands qu'il appelait « ses brebis, » et qui constituaient sa garde-du-corps, s'étant procurés les clés de sa maison, pénétrèrent dans la chambre située immédiatement au-dessous de celle du roi, y introduisirent plusieurs sacs de poudre, disposèrent une mèche ou *lunt* qui devait brûler lentement et communiquer avec la matière inflammable, puis se retirèrent. Marie embrassa son mari, partit pour se rendre au bal, lui se dirigea vers sa chambre à coucher. Il était triste, et les protestations de sa femme l'avaient rassuré sans dissiper sa mélancolie. A ses habitudes de débauche avait succédé une dévotion timide; il répétait en se couchant le cinquante-cinquième psaume qu'il chantait d'une voix dolente. Son page Taylor s'endort auprès de lui sur un coussin; un bruit de clés éveille le malheureux Henri. Il jette sa pelisse sur ses épaules nues et descend l'escalier. Les assassins le rencontrent, l'étranglent et étranglent son page qui le suit. On transporte leurs cadavres dans un verger, sous la muraille extérieure, et on les y laisse. Cependan Bothwell quitte le bal à minuit, se défait de son brillant costume, et vient rejoindre les assassins. A son arrivée on met le feu à la mèche, qui se dévore lentement, et qui, déterminant enfin l'explosion, éveille d'un coup de tonnerre la cité endormie. Les ruines de la maison couvraient le sol, quand Bothwell, rentrant chez lui, se coucha, feignit un sommeil tranquille, et à la voix du domestique qui lui annonçait la catastrophe, se précipita hors de son lit, criant : « Trahison (1)! » Tels sont les véritables détails de cette nuit

(1) Archives d'Angleterre. Drury à Cecil, 18 avril 1567.



tragique, détails attestés par les dépositions de Powrie, Dalgleish, Hay de Talló et Hepburn, par les lettres manuscrites de Drury à Cecil (1), et par le récit manuscrit de Moret, ambassadeur de Savoie (2).

La reine s'enferma dans sa chambre à cette terrible nouvelle; mais, au lieu de poursuivre activement les coupables que le cri public, les placards affichés sur les murs de la ville et la voix populaire dénonçaient hautement, elle prit de si longs délais et sembla si peu disposée à châtier le crime, que sa complicité ou sa connivence acquirent une notoriété générale. Bothwell, triomphant de son assassinat, parcourait les rues de pied en cap, à cheval, suivi de cinquante hommes armés, la main sur son poignard, et disant aux bourgeois: « Que j'apprenne le nom d'un de ces poseurs d'affiches, ma main sera bientôt lavée dans son sang (5). » Un des placards portait ces mots: *Farewell, gentyll Henry, and vengeance to Mary!* « Adieu, doux Henri, et vengeance contre Marie! » Elle monte à cheval et traverse la place du marché. Les femmes se lèvent, en criant: « Dieu sauve votre grâce, si elle n'a pas trempé (*if you be sakeless*) dans la mort du roi (4)! » Le père de Henri réclame l'enquête et accuse Bothwell de meurtre. Dans les rues, à minuit, des voix menaçantes s'élèvent en chœur et demandent justice. Élisabeth renvoie à la reine son serviteur Lutini, que cette dernière fait examiner par Bothwell, et qui, au lieu d'un châtiment, reçoit une gratification pécuniaire. Tout le soin du gouvernement est remis à Bothwell, qui, quinze jours après le meurtre, passe toutes ses journées avec la reine. La cour habite Seton et reprend ses amusements ordinaires. On arrange des parties d'arbalète; Marie et Bothwell jouent contre Seton et Huntley. L'enjeu est un repas que Seton et Huntley perdent. Ils paient la partie, et le repas est mêlé de musique et de chants. Knox prend alors la fuite, et un grand mouvement d'horreur se répand dans la bourgeoisie. Les Guises mêmes et Catherine de Médicis blâment, non le meurtre, mais l'éclat du meurtre. De toutes parts on écrit à Marie, d'Angleterre, d'Italie et de France, que ce crime est exécration, qu'elle ne doit pas tarder à le punir, que l'Europe a l'horreur de cet assassinat prémédité, et qu'on a les yeux sur elle. Enivrée de son amour pour Bothwell, amour qui dès ce moment n'est plus l'objet d'un doute, elle le comble de faveurs, tout en le livrant à un tribunal par une vaine comédie, simulacre de jugement qui ne trompe personne. « Révélez et vengez! » crie Jean Knox aux citoyens, du haut de sa chaire, avant de s'enfuir et de se retirer dans les bois. *Reveal and revenge!* Je n'emprunte point ces détails à Buchanau, à Knox, aux calvinistes, aux diffamateurs de la reine, aux lettres extraites de la fatale cassette; lettres arguées de faux par ses défenseurs, bien qu'elle ne les ait jamais récusées pendant les dix-huit ans de sa prison et de son procès. Je les puis dans la correspondance de ses amis et de ses serviteurs. La malédiction universelle et l'anathème du pays s'élevaient contre cette dissimulation lente et impla-

(1) 12 février 1567.

(2) Collection du prince Labanoff, manuscrit tiré des archives des Médicis.

(3) Drury à Cecil, 29 février 1567.

(4) Drury à Cecil, 28 février 1567.

cable, ce mélange d'adultère et de meurtre, ce crime habile du Midi, forfait préparé avec un art profond, exécuté avec amour, vengeant le crime brutal du Nord, le meurtre sauvage de Riccio. Mais plus d'une tache de sang et de perfidie marquera encore la lutte des deux civilisations avant que la tête de Marie, roulant sous la hache, annonce la défaite du catholicisme en Écosse.

Dans une entrevue nocturne et secrète avec Mar, gouverneur du château d'Édinbourg, elle lui rend ses terres confisquées en échange du gouvernement de ce château qu'elle donne à Bothwell. Blackness, Inch, et la supériorité de Leith, tombent dans ses mains. Murray demande permission de quitter le royaume. Elle voit à quel précipice sa passion l'a entraînée, et elle pleure; sa beauté se flétrit (1), ses joues se creusent, elle ordonne une messe solennelle avec chants funèbres (*dirge*) pour l'âme de Darnley, et elle y assiste en tremblant. Enfin, le 12 avril, toute la ville étant occupée par les troupes de Bothwell, qui avait distribué quatre mille hommes dans les rues et placé dans la cour du palais de justice deux cents arquebusiers, mèche allumée, il se rend au tribunal, tout armé, monté sur un beau cheval de guerre que Marie venait de lui donner. Le peuple reconnu avec horreur qu'il avait appartenu à Darnley. D'une fenêtre du palais, Marie Stuart et Marie Fleming, qui le voient passer, lui font un signe d'encouragement et d'amitié, que l'ambassadeur français Du Croc et un de ses domestiques aperçoivent. Tout était disposé d'avance. Quand le père de Henri Darnley, Lennox, se présenta aux portes de la ville, escorté d'une troupe d'hommes armés, on lui répondit qu'il entretrait, mais suivi de six personnes seulement (2). Il rebroussa chemin. Bothwell, ne trouvant pas d'accusateur, fut acquitté à l'unanimité par un jury frappé d'épouvante, et l'envoyé d'Élisabeth, le prévôt-maréchal de Berwick, chargé d'une lettre de cette reine qui pressait Marie de faire justice et de rendre évidente sa propre innocence, ne peut avoir accès auprès d'elle. On le traita de « misérable Anglais, » et on le renvoya couvert d'injures. Isolée de tous ses sujets par cette série d'actes aussi imprudents que coupables, Marie remplace par une compagnie d'arquebusiers les citoyens et les magistrats au costume noir et rouge et aux longues hallebardes, qui, selon la coutume antique, lui servaient de gardes-du-corps (5); elle fait confirmer par son parlement la sentence du jury, choisit Bothwell comme gardien et porteur de la couronne et du sceptre quand elle se rend aux communes, accorde aux protestants des concessions importantes, dans l'espoir de vaincre les répugnances et de gagner les cœurs qui s'éloignaient d'elle, ferme l'oreille aux remontrances des ambassadeurs de France, à la clameur sourde et furieuse des bourgeois, confère à Bothwell plusieurs seigneuries, châteaux et principautés, et se trouve ainsi seule en face de sa passion satisfaite, de ce jugement inique, de cette collusion évidente et de sa ruine imminente.

Il faudrait un volume pour analyser les faits curieux contenus dans les manuscrits de l'époque, journaux des citoyens, lettres dues à des plumes con-

(1) Archives d'Angleterre, Drury à Cecil, 29 mars 1567.

(2) Forster à Cecil, 15 avril 1567.

(5) Drury à Cecil, 10 avril 1567.

temporaires, matériaux qui se passent et s'accumulent dans un étroit espace de temps, et qui tous montrent Marie livrée à la passion la plus aveugle, à cette hallucination impérieuse qui ne laisse place ni au raisonnement ni à la crainte.

Bientôt, le 19 avril, on voit une compagnie d'arquebusiers entourer la taverne d'Ansley à Édinbourg. Là sont réunis les principaux nobles que Bothwell a invités à souper. On boit jusqu'à minuit. Alors Bothwell, tirant de sa poche une autorisation signée de la reine, et se levant, lit cette autorisation, puis un engagement (*band*) contenant promesse de soutenir et d'aider Bothwell dans son dessein d'épouser Marie Stuart. Il réclame la signature de tous les seigneurs : un seul convive, lord Églinton, se sauve par une fenêtre (1). Les autres, ou gagnés ou effrayés, signent le *band*. L'audace et le succès de Bothwell emportent et entraînent tout avec lui. Cependant, il n'y avait pas un de ces mouvements dont Élisabeth ne fût avertie jour pour jour, même d'avance, ou par ses agents, ou par les seigneurs qu'elle entretenait à sa solde. Ainsi, le lendemain du souper, Grange, un des personnages d'Écosse les plus considérables, révélait au duc de Bedford (2) ce qui venait de se passer : « La reine est folle; les nobles sont esclaves; tout ce qui est déshonnéte règne maintenant à la cour. Dieu puisse nous délivrer ! Bientôt la reine épousera Bothwell. Sa passion pour lui a lu toute honte. Peu m'importe, disait-elle hier, que je perde pour lui France, Écosse et Angleterre. Plutôt que de le quitter, j'irai au bout du monde avec lui en jupon blanc. » — Une autre lettre anonyme qui existe encore, et qui a été écrite à minuit, le 24 avril, par un espion d'Élisabeth, lui communique les révélations suivantes : « La femme de Bothwell et Bothwell vont divorcer. Bothwell a réuni une troupe de ses amis, et il compte, dans la journée d'aujourd'hui *jeudi*, enlever la reine et la mener à Dunbar. Jugez si c'est de son aveu ou non ? Vous en saurez des nouvelles vendredi ou samedi, si vous trouvez bon que je vous fournisse encore des renseignements. A minuit (3). »

L'espion était bien informé. Bothwell, avec huit cents lances, rencontre le cortège de Marie à deux lieues d'Édinbourg, sur le pont d'Almond, et, après un simulacre de combat et de violence, la conduit dans son château de Dunbar. « Ne craignez rien, disait un affidé de Bothwell à Melvil, fait prisonnier avec elle, tout ceci est du consentement de la reine (4). » — « La reine, écrit Grange à Bedford (4), ne s'arrêtera pas qu'elle n'ait ruiné tout ce qui est honnête dans le pays. On lui a persuadé de se laisser enlever par Bothwell pour accomplir plus tôt leur mariage. C'était chose concertée entre eux avant le meurtre de Darnley, dont elle est la conseillère, et son amant l'exécuteur. Beaucoup voudraient venger l'assassinat; mais on redoute votre reine (Élisabeth). On me presse de me charger de la vengeance, et de deux choses l'une, ou je

(1) Lettre des commissaires d'Élisabeth à la reine, 11 octobre 1568. Mémoires d'Anderson, tom. IV, pag. 60, Musée britannique.

(2) 20 avril 1567, lettre manuscrite.

(3) Archives d'Angleterre.

(4) Mémoires de Melvil, pag. 80.

le vengerai, ou je quitterai le pays. Bothwell est résolu à se défaire de moi, s'il le peut; elle a placé son fils (Jacques I<sup>er</sup>) entre les mains qui ont tué son père. Dites-moi, je vous prie, les intentions de votre maîtresse. Je m'appuierais plus volontiers sur l'Angleterre; mais, si nous nous rejetons sur la France, je crois que nous y trouverons de la faveur (1). »

En deux jours, le divorce est prononcé. Après avoir habité quelque temps dans le château de Bothwell, elle monte à cheval et se rend avec lui à Édinbourg. Aux portes de la ville, les soldats jettent leurs lances pour échapper à l'accusation de haute trahison; Bothwell descend de cheval, prend la bride du palefroi de la reine et la conduit ainsi jusqu'à la citadelle, pendant qu'une salve d'artillerie salue cette entrée triomphale, remarquable par l'humilité affectée du vainqueur et l'obéissance simulée de la reine. Les bourgeois, affligés, se taisaient, et les protestants mêlaient l'ironie à leurs exécérations. Il y avait deux mois qu'une ligue formidable, dans laquelle entraient comme à l'ordinaire les confidents intimes de Marie, entre autres Melvil, s'était formée contre Bothwell; l'existence de cette ligue est prouvée pour la première fois par la découverte de la correspondance secrète entre Melvil et Kirkaldy (2). On y voit que la reine Élisabeth (3) n'ignorait pas les plus minces détails relatifs à la cour d'Écosse. « Hier, dit Randolf dans une lettre à Leicester (4), je me suis promené avec la reine Élisabeth dans le jardin du palais, et nous avons beaucoup parlé, et avec grand mécontentement, des faits et gestes de la reine d'Écosse. Élisabeth est honteuse d'elle et la déteste. Quoique Élisabeth trouve très-mauvais que ses sujets contrarient les penchants de leur souveraine, elle blâme et redoute extrêmement le mariage avec Bothwell. Elle est toutefois très en colère contre Grange, qui ose parler d'une tête couronnée, quelle que soit la conduite de cette dernière, comme on parlerait de la dernière fille publique. » La dignité royale d'Élisabeth se révolte contre des sujets assez téméraires pour accuser et juger leur reine; toujours prête à tirer parti des fautes de Marie, et ne voulant ni la sauver, ni la défendre, elle réclame seulement un respect aveugle pour les faiblesses du trône.

Depuis le meurtre de Riccio, Marie Stuart, par l'imprudencè de sa vengeance et l'impétuosité de son amour, s'est chargée de faire elle-même les affaires du calvinisme; son histoire a subi une impulsion tellement passionnée, que ce mouvement des intérêts et des crimes, se précipitant comme un torrent qui écume, laisse à peine à l'observateur le temps de s'arrêter aux détails caractéristiques. Le collaborateur de Knox, Craig, reçoit la mission de publier les bans du mariage et s'y refuse. Appelé devant le conseil privé, ce ministre inflexible répond à Bothwell qu'il ne veut point sanctionner l'union de sa reine avec « un adultère, un ravisseur, un meurtrier. » On lui intime l'ordre d'obéir; il rentre dans son église, proclame les bans des nouveaux époux, et ajoute à

(1) Copie de cette lettre, archives d'Angleterre.

(2) Archives d'Angleterre, lettre copiée par le secrétaire de Cecil, à qui lord Bedford l'envoya.

(3) 8 mai 1567. Archives d'Angleterre.

(4) 10 mai 1567.



cette proclamation les mots suivants : « Je prends à témoin le ciel et la terre que j'abhorre et déteste ce mariage, odieux et scandaleux au monde, et j'exhorte les fidèles à prier de toute leur âme que Dieu s'oppose encore à une union contraire à toute raison et toute bonne conscience, pour le repos et le bonheur de cet infortuné pays! » La congrégation répondit *amen*. Les bourgeois retournèrent chez eux, persuadés que Marie était ensorcelée, s'entretenant des moyens magiques et philtres amoureux dont Bothwell avait appris le secret pendant ses voyages en Italie, et racontant l'histoire de lady Buccleugh, séduite et perdue, quelques années auparavant, par le même Bothwell (1). La magie de Bothwell, ruse et audace, réussit en effet, et, le 15 mai 1567, dans la salle de réception d'Holyrood, sans pompe et sans magnificence, au milieu d'un silence sombre et profond, le mariage fut célébré. Marie portait encore ses habits de veuve, présage dont la menace n'avait pas été vaine une première fois. On trouva placardé sur la porte du château un papier portant ce vers d'Ovide : « Les femmes méchantes se marient au mois de mai, selon le proverbe. »

« Mensé malas mañ nubere, vulgus ait. »

Tant de sinistres avertissements n'avaient pas arrêté Marie dans sa course funeste ; mais une fois Bothwell devenu son mari, elle regarda autour d'elle. On peut juger de la misère de son âme par les rapports de Du Croc, ambassadeur de France, et de Drury, agent de l'Angleterre. Tout est, dans ses actions, trouble, désespoir, violence et inquiétude. On lui apprend que la ligue des seigneurs confédérés contre Bothwell prend de la consistance. « Allons donc ! dit-elle. Athol est faible ; je fermerai la bouche d'Argyle ; Morton vient d'ôter ses hottes ; elles sont encore poudreuses ; je le renverrai d'où il vient. » Elle affecte la joie, se pare de robes de velours, se promène par la ville, et fait célébrer des tournois et des joutes. Mais quelquefois, au milieu de ces signes extérieurs d'allégresse, ses larmes jaillissent. Bothwell, maître de lui-même, la domine en particulier et lui témoigne en public une déférence excessive. Il ne lui parle que tête nue. Un jour Marie, par un retour de coquetterie folâtre, reprend de ses mains la toque chargée de plumes et la lui enfonce sur la tête. Quand ces deux personnes sont seules et enfermées dans le même appartement, on entend de l'extérieur des cris, des sanglots, et ces paroles de Marie : « Donnez-moi un couteau, que je me tue ! » C'est Melvil, ami de Marie, qui rapporte ces détails (2). Le jour même du mariage, Du Croc, ambassadeur de France (3), va rendre visite aux époux, et, interrompant une scène domestique de la plus grande violence, trouve Marie baignée de pleurs et Bothwell courroucé. C'étaient les orages inséparables non-seulement d'une telle alliance, mêlée de crime, teinte de sang, pleine de remords, mais du choc inévitable de deux âmes impérieuses et de deux esprits arrogants. Les lettres des ambas-

(1) Drury à Cecil, lettres d'avril 1567.

(2) Mémoires, pag. 127.

(3) Bibliothèque royale, collection de Harlay, 218.

sadeurs français et italiens sont d'autant plus précieuses qu'elles corroborent et sanctionnent toutes les inductions et tous les faits contenus dans les correspondances des ambassadeurs anglais. La vérité est que les envoyés d'Élisabeth n'avaient aucun intérêt à exagérer la situation de l'Écosse et les erreurs de Marie. Ils savaient bien à qui ils avaient affaire, et que toute leur influence auprès de Cecil et de sa maîtresse dépendait de la complète exactitude de leurs récits.

On ne lui laissa pas longtemps le loisir des tournois et des fêtes. Ceux mêmes qui ont trempé dans le meurtre de Darnley, se joignent aux confédérés, marchent contre Bothwell et forment une ligue si formidable, que Marie et son nouveau maître se renferment dans le château de Borthwick. Les capitaines et les soldats indignés se refusent à l'appel de leur suzeraine. Bothwell ne compte plus qu'une seule compagnie de gens d'armes qui lui soient dévoués, celle du capitaine Cullen, complice de l'assassinat de Darnley. Assiégés dans Borthwick, ils s'enfuient de deux côtés différents, Bothwell par une poterne, Marie déguisée en soldat, bottée et éperonnée; ils se rejoignent à Dunbar. Malgré l'autorité sacrée du nom royal, ils ne peuvent réunir que deux mille hommes, et vont se retrancher sur la colline de Carberry. Après une tentative inutile de pacification, essayée par l'ambassadeur Du Croc, Bothwell, s'apercevant que la plupart de ses soldats désertent, sort du camp, et s'avance, précédé d'un héraut, vers le camp ennemi. Ici se place une scène féodale d'un admirable effet, que Robertson a fort mal exposée, faute d'en posséder les éléments historiques. Aux sons de la trompette du héraut, James Murray de Tullybardine se présente comme champion du roi assassiné. Bothwell refuse de combattre un adversaire qui n'est pas « son pair. » Morton se présente aussitôt, et offre le combat, à pied, à outrance, à l'épée (*two-handed*), qu'on soulevait avec les deux mains, tant elle était lourde. Lyndsay de Byres, parent de Darnley, lui dispute cet honneur, implore les barons, les prie de ne pas lui enlever son droit et de lui accorder la permission de se battre pour sa cause. Morton lui cède, et le prie d'accepter sa propre épée, le vieux glaive (*two-handed*) qui avait appartenu au guerrier célèbre Archibald Bell-the-Cat, énorme instrument que l'on suspendait derrière l'épaule comme un carquois, la poignée se trouvant au niveau du casque et la pointe traînant à terre. Lyndsay s'arme, s'agenouille devant la ligne de bataille, prie Dieu à haute voix de fortifier son bras contre le criminel, et attend Bothwell. Ce dernier, ardent au combat qui devait terminer la querelle, essaye inutilement de vaincre les résistances de la reine; elle s'oppose à la rencontre. Ce fut peut-être la plus imprudente et la plus folle marque de tendresse que lui donna Marie; elle imprimait sur l'écusson déjà souillé de son amant la tache la plus ineffaçable, celle de lâcheté. Alors tous les soldats de Marie se débandent, passent à l'ennemi et laissent seule avec Bothwell, soixante hommes et ses arquebusiers. Elle parcourt les rangs, montée sur son palfroi, harangue, implore, sollicite les soldats et ne peut en retenir un seul. Enfin, la désertion étant complète, elle demande à parlementer.

— Oui, lui répond Grange, si vous renvoyez cet homme qui est près de vous, l'assassin du roi.

— Je quitterai le duc, et me remettrai en vos mains, si vous me promettez obéissance.

On le promet. L'imprudente reine se livre. Bothwell, avec lequel elle se consulte un moment et qu'elle prend à part, hésite. Elle lui prouve que tout est perdu, qu'il faut se quitter.

— Me tiendrez-vous, lui demande Bothwell, la promesse que vous m'avez faite de ne m'abandonner jamais?

— Oui.

Elle lui tend la main. C'était un dernier adieu. Il remonte à cheval, et part au galop (1). Ces deux personnes étaient destinées à ne plus se revoir. Traitée d'abord avec courtoisie par les vainqueurs, Marie veut faire parvenir une lettre aux chefs de son parti, aux Hamiltons.

— Cela est impossible, madame, lui dit Grange.

— Comment! osez-vous me traiter en prisonnière? J'en appelle à votre parole. Vous m'avez promis obéissance.

On ne l'écoute pas; elle éclate en reproches. Comme à son ordinaire, le danger la réveille, le malheur l'excite, l'irritation met en saillie les éléments violents et tragiques de son caractère.

— Lyndsay, dit-elle à celui que nous avons vu paraître tout à l'heure, l'un des plus farouches parmi les barons confédérés; — Lyndsay, votre main!

Il tendit cette main, dont il ôta le gantelet de fer. Elle y plaça la sienne.

— Par cette main, s'écria-t-elle, que vous tenez dans la vôtre, j'aurai pour ceci votre tête (2)!

Malheureuse! elle ne prit point la tête de Lyndsay, et donna la sienne. A Édinbourg, le peuple l'accueille par des huées. On la nomme adultère, meurtrière, infâme! Elle était surtout catholique. Les femmes l'environnent et la couvrent de malédictions. Les soldats font ondoyer sous ses yeux une bannière sur laquelle on a peint Darnley assassiné, et au-dessous : *Vengeance!*

Enfermée et gardée à vue dans la maison du prévôt, elle est séparée de ses femmes, et passe la nuit seule dans les larmes, entendant le bruit des pas mesurés des sentinelles qui la surveillent. Le matin, à travers les barreaux de sa fenêtre, elle voit encore la bannière accusatrice suspendue en face de ses croisées; raffinement d'habile cruauté, que le génie humain sait reproduire à toutes les époques, chez tous les peuples, envers toutes les victimes, innocentes ou coupables. Ce besoin infernal de faire saigner la victime, cette jouissance cherchée dans l'agonie d'une créature misérable, arrêtaient le tombereau de Marie-Antoinette devant les Tuileries, celui de Bailly sur le Champ-de-Mars. Cet aspect la jette dans le délire (3); elle arrache ses vêtements, et se montre presque nue aux bourgeois, que la compassion saisit et qui s'armaient pour la délivrer, lorsque les seigneurs, craignant ce mouvement, la firent monter sur un mauvais cheval, à peine vêtu, la figure souillée de boue, ruisselante

(1) Du Croc, lettre à Catherine de Médicis. Bibliothèque royale.

(2) Archives d'Angleterre, Drury à Cecil, 18 juin 1567.

(3) Jean Beaton à son frère, 17 juin 1567.

de larmes, entre Lyndsay et Ruthven, deux animaux sauvages sous figure d'homme. De sa prison, elle avait essayé de faire parvenir à Bothwell une lettre qui lui réitérait la promesse de ne l'abandonner jamais. La lettre fut interceptée, et l'on redoubla de rigueurs. Enfin elle arrive à sa nouvelle prison, au château de Lochleven, propriété de Douglas, un des confédérés, château situé au milieu d'un lac; Marie n'a plus un seul ami, pas même Du Croc, témoin de tant d'imprudences contre lesquelles il s'est inutilement efforcé de la garantir, et qui s'entend avec les barons pour placer la couronne sur la tête de Jacques I<sup>er</sup>, fils de la reine. Balfour, impliqué d'une manière si terrible dans l'assassinat de Darnley et ami intime de Bothwell, achète son propre salut en livrant les secrets de son ami, une cassette d'argent contenant les lettres de Marie à Bothwell et le célèbre *band* pour l'assassinat de Darnley. Les originaux de ces lettres et de ce *band* ne s'étant pas retrouvés, il est vraisemblable que les seigneurs, compromis comme Bothwell et Balfour, dans le complot contre Darnley, ont profité de l'occasion pour détruire la preuve matérielle de leur crime. Quant à la correspondance originale de Marie et de Bothwell, on prétend que Jacques I<sup>er</sup>, fils de Marie Stuart, s'empressa d'anéantir ces traces accusatrices des erreurs maternelles. Les défenseurs de Marie ont constamment repoussé comme fausses les lettres que Buchanan a publiées, et qui cependant, comme le dit très-bien Robertson, contiennent des détails tellement circonstanciés et se rapportent si exactement aux dépositions de tous les témoins, qu'il est difficile à un juge impartial de ne pas admettre leur authenticité.

Après l'explosion du *Kirk in the field* et la mort de Darnley, Knox avait pris la fuite et laissé le champ libre aux passions de la jeune femme, qui, remplissant la scène, comme nous venons de le voir, a mieux servi la cause protestante que mille prédications n'auraient pu le faire. Marie une fois à Lochleven, le prédicateur reparaît; et quelle satire, et quelle ironie, et quelle violence font retentir alors la chaire d'Édinbourg! Les paroles de ce Bossuet-Marat tombent de la tribune sainte, *canonnant*, comme dit Randolph, à boulets rouges. Il enflamme le populaire, aide de toute sa puissance les confédérés, établit le calvinisme en Écosse, perd définitivement Marie Stuart, autre Armide, symbole dangereux et exécré du papisme, et creuse à la fois le tombeau de cette malheureuse femme et le sillon de puritanisme invincible où germèrent les longues guerres du Covenant.

Marie était vaincue avec le catholicisme. Elle était vaincue par ses fautes, vaincue par ses passions; il ne lui restait plus que cet ascendant de sa parole et de sa beauté, de sa séduction et de sa grâce, prestiges qui ne l'abandonnèrent qu'au moment où la hache de Fotheringay termina son agonie. Murray, son frère naturel, dont l'adresse et la prévoyance n'ont touché qu'aux intrigues et non pas aux crimes esquissés par nous, s'entend avec Élisabeth et s'empare de la régence. On le reconnaît pour chef du royaume. Il fait exécuter sommairement et presque sans forme de procès les instruments subalternes du meurtre de Darnley; il se hâte, « car leurs confessions, dit Bedford, le mettaient dans un grand embarras; elles accusaient ses amis, ses confidents, les seigneurs qui avaient porté Murray à la régence. » On poursuit Bothwell, qui



s'échappe, passe en Norvège, arme quelques vaisseaux, fait la piraterie, et meurt quelques années plus tard dans un cachot de Norvège, sans pain et sans feu. Ce fut au milieu de ces événements et n'ayant plus pour ressource qu'elle seule, que Marie Stuart trouva moyen de quitter sa prison et d'échapper à la geôlière redoutable qu'on lui avait donnée. Une des plus curieuses découvertes accomplies par les investigateurs que j'ai cités, c'est une lettre italienne datée du 21 mai 1558, et dans laquelle l'envoyé du grand-duc Cosme de Médicis, Petrucci, raconte à son maître et dans le plus grand détail, *la manière dont la reine d'Écosse est parvenue à s'échapper de Lochleven* (1). Si l'on rapproche de la charmante narration que Walter Scott a brodée sur ce canevas (2) la trame antique des faits véritables, dans leur simplicité et leur nudité, on admirera l'instinct divinatoire du poète et cette pénétration puissante, qui lui ont tout appris sur les caractères qu'il mettait en jeu. Souvent Walter Scott s'est trompé, volontairement ou à son insu, quant aux dates, aux incidents, aux costumes et détails archéologiques; les âmes et les esprits dont il ressuscitait les passions ne lui ont jamais échappé. C'est le *clarificateur* de l'histoire, comme l'a dit Hazlitt avec un barbarisme expressif, *the clarifier of history*. L'enthousiaste Douglas, le calviniste Dryfesdale, la coquette, impérieuse, imprudente et charmante Marie, la vieille lady Douglas, sont des portraits dignes de Holbein, dont la vérité semble plus digne d'éloge, à mesure que l'on approfondit les documents de l'histoire.

La mère du régent Murray, femme dure et violente, était chargée de garder la captive. Elle avait un petit-fils de dix-huit ans, George Douglas, que les malheurs et la beauté de Marie touchèrent et enflammèrent. Il résolut de tromper sa mère et de sauver Marie. Son premier plan ne réussit pas. Il lui fit revêtir un habit de paysanne semblable en tout au costume porté par la blanchisseuse du château. Déjà la reine mettait le pied dans la barque qui allait l'emporter, lorsque la blancheur et la forme de ses mains la trahirent. Le batelier donne l'alarme; elle est ramenée dans sa prison. La grand'mère de Douglas le chasse de la forteresse; mais le jeune homme y avait laissé un confident et un camarade, page de sa grand'mère, plus jeune que lui, et qu'il aimait tant qu'on appelait ce dernier le *petit Douglas*. George parti, le « petit Douglas » se charge de l'entreprise et la mène à bonne fin. La châtelaine était à table, et son page la servait. Il s'approche de la table, laisse tomber comme par mégarde une serviette sur la clé du château déposée auprès de la douairière, et continue son service. Quelques minutes s'écoulent, la clé est oubliée; le page la relève, l'emporte avec le linge, et court vers Marie Stuart. Celle-ci se dirige vers la porte d'entrée, la franchit, laisse le page la refermer en dehors pour arrêter toute poursuite, se jette dans un bateau amarré pour le service de la garnison, et rame elle-même. Il y avait des vedettes postées dans les environs par les amis de Marie. A peine le bateau est-il en mouvement, un homme, étendu sur le gazon de la rive opposée et

(1) « Modo che la regina di Scotia ha usato per liberarsi dalla prigione. » Collection du prince Labanoff. (Extrait des archives médicéennes.)

(2) *The Abbot*.

placé là comme sentinelle par les Hamiltons, vit la barque glisser sur les eaux et s'avancer portant une femme debout, tenant par la main une jeune fille. Le voile blanc de la reine, bordé d'une frange pourpre, signal convenu de sa délivrance, flottait au vent. Bientôt les chevaux de George Douglas et de lord Seaton accourent au galop sur la berge : « Spiegato un suo velo » bianco, con un fioco rosso, fe il segno concertato, a chi l'attendeva che » ella veniva, al quale segno quello che era disteso in terra su la ripa del lago » levatossi e con un altro segno advisati li cavalieri del vilagio, etc. » La reine s'élança aussitôt à cheval, part au galop, traverse le Frith, ne s'arrête que pour écrire à Bothwell, et atteint le château d'Hamilton, où bientôt une armée de six mille hommes, convoqués sous sa bannière par les Hamiltons, vient la rejoindre.

On sait que cette armée fut complètement battue à Langsyde. Elle fit assurément peu de résistance; la perte qu'elle causa aux ennemis fut d'*un seul homme* (1). Marie, placée sur une colline, voit cette déroute, prend la fuite, atteint l'abbaye de Dundrennan, fait dix lieues d'une seule traite, au galop, et, saisie d'effroi, se réfugie en Angleterre. C'est toujours ce premier mouvement qui décide les actions de Marie et qui la ruine. Sa cause n'était pas désespérée; en l'absence de Bothwell, et soutenue par les Hamiltons, elle eût pu rétablir ses affaires. Mais elle posséda toujours l'élan du courage, jamais le courage de la patience. On lui représente vainement qu'Élisabeth est sa plus réelle ennemie; elle veut tenter le sort. « C'est ma requête pressante, écrit-elle à cette reine dans une lettre datée de Workington, et conservée au Musée britannique (2), que Votre Majesté m'envoie chercher le plus tôt possible, car ma condition est pitoyable, je ne dis pas pour une reine, mais pour une simple bourgeoise. Je n'ai pas d'autre vêtement que celui qui me couvrait quand j'ai quitté le champ de bataille. Le premier jour, j'ai fait soixante milles à franc étrier, et depuis, je n'ai osé me mettre en route que la nuit. » Elle se livrait donc à cette femme orgueilleuse qu'elle-même avait courroucée en s'emparant de ses armes et de ses titres, à une femme plus âgée qu'elle, jalouse, pleine de prétentions et de vanité, ayant tous les amours-propres, depuis la fierté la plus haute jusqu'à la coquetterie la plus puérile; odieuse créature qui avait employé l'argent anglais à soudoyer des traîtres autour de Marie, qui l'avait entravée, entourée de pièges, embarrassée, trompée et perdue autant qu'il était en elle; qui ne l'avait pas jetée dans le danger, il suffisait bien des imprudences de Marie pour la perdre, mais qui l'avait poussée et précipitée de toute sa force vers le dernier abîme; s'entendant avec ses ennemis pour la renverser, avec ses amis pour la trahir, avec les bourgeois pour saper son autorité, avec les calvinistes pour la diffamer. Élisabeth fut joyeuse quand elle eut mis la main sur cette femme qui la gênait. Elle traîna en longueur le procès intenté par Murray contre sa sœur; elle se plut à prolonger l'agonie et le déshonneur de Marie Stuart, et affectant une impartialité souveraine, heureuse de satisfaire sa vengeance, son orgueil et son dépit, elle laissa le

(1) *Avertissement of the conflict in Scotland*, archives d'Angl., 16 mai 1568.

(2) *Mary to Elisabeth. Caligula. c. I, fol. 68.*

glaive suspendu cruellement pendant près de vingt années au-dessus de la tête de Marie. Mais un jour il arrive que la prisonnière semble dangereuse à sa geôlière; aussitôt Élisabeth résout de la tuer, non par le hourreau, mais par l'assassinat.

C'était en septembre 1572; le parti catholique de la captive se relevait. L'Écosse était lasse de Murray. Le joug des seigneurs qui avaient tué Darnley et livré à la potence leurs complices inférieurs paraissait dur au peuple; les Hamiltons étaient en campagne pour la reine, lorsque le catholicisme frappe un grand coup, si grand qu'il vibre encore. Les Guises, que Charles IX soutenait, et qui traînaient à leur suite les municipalités catholiques, voulurent en finir avec le protestantisme en France. La plupart de ceux qui les gênaient furent massacrés en une nuit. La Saint-Barthélemy eut lieu. Tout le Midi tressaillit de joie. Le Vatican se para de fleurs et s'illumina de cierges. On vit rire Philippe II, qui n'avait jamais ri (1). Ce qu'il y eut de rage et de douleur dans le Nord protestant est difficile à peindre.

Pendant que les courtisans d'Aranjuez s'étonnaient de voir un rayon et un sourire sur la figure de leur maître, Élisabeth, la reine du protestantisme, recevait l'ambassadeur français dans une chambre tendue de noir, éclairée par des cierges comme un cénotaphe, au milieu des seigneurs en deuil. Le front baissé, elle-même en deuil, tous gardant un silence profond, refusant de lui adresser d'autres reproches que ce silence menaçant. Calvinistes d'Écosse, anglais de Londres et des provinces, ne désiraient que vengeance, massacre pour massacre et sang pour sang. Les catholiques des deux royaumes, pleins de joie et d'espoir, prenaient les armes et répétaient le nom de Marie Stuart; c'était une sainte et une victime. En politique, un personnage qui semble dangereux et qui est faible et qui est haï, n'a pas longtemps à vivre. La première mesure à laquelle pensèrent non-seulement Élisabeth, mais les protestants, Cecil, Leicester, les communes, les pairs, ce fut la mort de la captive, espérance, centre et instrument des mouvements catholiques. Burghley, ministre d'Élisabeth, demande officiellement aux évêques anglicans si en de telles circonstances la mort de Marie Stuart est légitime. Leur réponse affirmative existe au Musée britannique (2). A peine la réponse des évêques est-elle rédigée, la chambre des communes rédige la sienne: une pétition, aussi calme par le style que résolue au meurtre, demande la tête de Marie. Cette ardeur à tuer une reine effraye Élisabeth, qui n'aimait pas ces manifestations contre la royauté, et qui savait que, lorsqu'on touche à une couronne, toutes les couronnes tremblent. Elle ordonne le silence; il lui semble plus convenable et meilleur d'assassiner en secret, par trahison, moyennant un infâme marché, sans montrer la main qui frappe, sans se trahir, sans encourir le blâme du monde et de l'histoire, la déplorable femme qui lui avait demandé protection et asile. Robertson, qui n'a pas connu la correspondance secrète, récemment explorée, entre les divers agents d'Élisabeth, s'est trompé complètement sur les intentions de cette reine et les manœuvres des barons

(1) Saint-Goar, ambassade d'Espagne; manuscrit, Bibl. du roi.

(2) *Caligula*, c. II, fol. 224.

écossais. Il ne s'agissait pas de remettre Marie Stuart entre les mains du régent, mais de la faire égorger par les Écossais dès qu'elle aurait mis le pied en Écosse. Ce fait, aujourd'hui avéré, est un des plus curieux entre tous les crimes dont l'histoire, qui n'est pas pauvre de crimes, s'enrichit à mesure que l'on descend dans ses cavernes.

Un Killigrew, ancêtre de ces Killigrew qui jouèrent ensuite à la cour des Stuarts un rôle si bouffon, reçut d'Élisabeth, de Cecil et de Leicester, seuls complices du meurtre résolu, la confiance de ce projet. Il partit pour l'Écosse avec des instructions détaillées, dont il remplit la teneur avec beaucoup de soin, de zèle et d'activité. Il était question de livrer la captive aux mains de ses ennemis écossais, sous la condition, par eux, de la tuer secrètement, rapidement et sans compromettre Élisabeth. Ces derniers y consentirent, mais demandèrent de l'argent; on en promit, moins qu'ils en exigeaient. Les choses en étaient là, et l'on marchandait avec une activité commerciale le sang de Marie, quand le principal vendeur du meurtre, le régent Mar, qui avait succédé à Murray assassiné, expira tout à coup; ce fut le salut de la princesse. Déjà un nommé Elphinstone et le prieur de Dumferling s'étaient chargés des menus détails de l'assassinat; Cecil avait écrit lettres sur lettres pour en presser l'exécution; Killigrew avait mené la chose avec toute l'habileté possible. Cette mort inattendue rompit des négociations tramées avec tant de secret, que trois siècles et les recherches de vingt historiens n'en avaient pas soulevé le premier voile. Toutes les lettres relatives à cet assassinat convenu sont conservées dans les archives d'Angleterre (1) et au Musée britannique (2), et viennent d'être imprimées par M. Patrick Fraser Tytler, dans son *Histoire d'Écosse*. Elles ne laissent pas le moindre doute. Il faut y voir avec quelle simplicité et quelle innocence ces hommes d'État s'entretenaient de *la grande affaire*, de *la chose en question*, de *faire ce qui est dit*, de *faire et cætera (to do etc.)*, de *dépêcher l'affaire*, ce qui signifie vendre et acheter la tête d'une femme. « Les Écossais nous livreront leurs otages dans les champs, dit Killigrew, pour gage et garantie de *l'affaire*. Nous ne les garderons pas longtemps, tout sera fini en quatre heures (3). »

Sa vie était sauve, mais sa cause perdue. Knox put se réjouir du fond de son lit de mort. Les catholiques n'osaient plus remuer en Écosse et en Angleterre. Je ne parle pas de l'Irlande catholique, dont la barbarie était si complète que l'on s'occupait seulement d'elle pour aller, de temps à autre, mettre le feu à ses cabanes. Elle envoya vers cette époque au duc d'Argyle un ambassadeur, « lequel, dit Randolf, fit le voyage à pied, couvert d'un manteau de couleur safran, sans chemise et sans bas. On le reçut; mais il ne voulut ni se raser, ni

(1) Killigrew to Burghley, 25 novembre 1572; ms. — Id., 25 novembre 1572. — Id., 14 septembre 1572. — Id., 29 septembre 1572. — Id., 9 octobre 1572. — Id., 15 octobre 1572. — Id., 19 octobre 1572.

(2) *Caligula*, c. III, fol. 370, 373, 374.

(3) Les preuves historiques de ce fait sont tellement nombreuses que les lettres relatives aux intrigues et négociations de Killigrew occuperaient environ cent pages in-8°.



mettre une chemise, ni coucher ailleurs que dans la cheminée, sur les cendres. » L'Écosse était plus avancée. On a vu cependant combien elle respectait peu le sang des hommes, et quels étaient ces barons toujours prêts à planter leur poignard dans la poitrine qui leur faisait obstacle, et ce Knox, adversaire de Marie Stuart et du Midi, résumant dans sa conduite et sa doctrine l'austère et implacable moralité de la réforme septentrionale. Il meurt à soixante-sept ans, dans sa maison d'Édinbourg, heureux, satisfait, assouvi après cette œuvre. Son histoire est celle de la révolution qu'a dirigée sa volonté. Désintéressé, ardent, farouche, le remords de ses cruautés le frappa vaguement, lorsque, se soulevant sur son lit funèbre, il essaya de justifier et de laver la tache de sa vie. « Plusieurs m'ont reproché et me reprochent, dit-il, ma sévérité et ma rigueur. Dieu sait que mon cœur n'eut jamais de haine contre les personnes sur lesquelles je fis tonner les jugements de Dieu. Je n'ai détesté que leurs vices, et j'ai travaillé de toute ma puissance, afin de les gagner au Christ. Que je n'aie été clément pour aucun crime, de telle condition qu'il fût, je l'ai fait par crainte de mon Dieu, qui m'avait placé dans les fonctions du saint ministère et qui m'appelle à lui rendre compte. Pour vous, mes frères, combattez le bon combat, faites l'œuvre de Dieu avec courage et une volonté entière. Dieu vous bénira d'en haut, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas! » Ses derniers soupirs furent une malédiction et une prophétie. Grange avait déserté la cause des barons et pris en main celle de la reine. Knox lui envoya dire qu'il eût à mettre bas les armes. ou que le bras de Dieu s'appesantirait sur lui. « Sors de ta tanière de brigand, lui écrivait-il, ou bientôt on viendra t'en tirer; je t'annonce, de par le Dieu qui se venge, que tu seras pendu au gibet sous le soleil ardent (1). » Un mois ne s'était pas écoulé depuis la mort de Knox, que Grange, « vrai chevalier, humble, gent, doux et agneau dans la maison, mais lion au combat, personnage fort, vigoureux, de belles complexions et proportions, dit Melvil (2), marchait au supplice, conduit par l'ami de Knox, soldat-prêtre, David Lyndsay, qui pendit Grange au gibet, sous le soleil ardent, en chantant les psaumes en écossais.

Avec la vie de Grange s'éteignait le dernier espoir des Guises et du Midi catholique. Marie n'avait plus de sujets; son fidèle et dernier serviteur, sir Adam Gordon d'Auchendover, cherchait asile en France. Le parti catholique se décourageait et se démembrait; le duc d'Albe correspondait avec Élisabeth, neutralisait les efforts de son maître Philippe II; Catherine de Médicis négociait avec la reine d'Angleterre, qui feignait de vouloir épouser le duc d'Alençon. En 1574, treize années avant la mort de Marie, sa couronne était en débris. Elle passa ces longues années à lutter inutilement contre la fatalité qui la pressait, à correspondre avec le Midi, dont elle était le représentant vaincu, à implorer et à taquiner Élisabeth, et à éveiller autour d'elle cet intérêt passionné qui mena le duc de Norfolk à l'échafaud. Le seul espoir de salut pour elle eût été le silence, le repos et le renoncement; elle ne put s'y soumettre. Après dix-huit ans d'une captivité dont le martyre brisa son cœur sans apaiser

(1) *Knox's life*, by Mac-Cric.

(2) *Melvil's Memoirs*, pag. 257.

Pactivité de son esprit, le bourreau parut et la hache tomba, appelés par cette lettre de Marie à Élisabeth qu'elle plaignait charitablement « d'être vieille, hors d'âge, insultée par ses jeunes amants, et raillée par l'Europe. » Nous la laisserons sur le seuil de cette prison qui est sa tombe. Les documents publiés par le prince de Labanoff, Von Raumer et Gonzalès la montrent aussi empressée et aussi habile à tramer des intrigues dangereuses, et en définitive funestes, au sein de son cachot que pendant sa liberté. Qu'il nous suffise d'avoir jeté quelque lumière sur cette âme de femme, qui exagéra les défauts, les faiblesses et les ressources de la femme. Jamais le poète par excellence, Dieu qui prépara la scène de nos passions brisées contre la nécessité, ne jeta créature humaine dans les conditions d'un drame plus tragique.

Ce n'est point, on le voit, par une affection de rhéteur que j'ai montré le Midi et le Nord, le calvinisme et le catholicisme, Knox et Marie Stuart face à face, l'un comme symbole du devoir poussé jusqu'à la barbarie, l'autre comme type de la volupté, de l'entraînement et de la passion. Je m'arrête au moment où leur lutte s'achève. Les passions nationales ont consacré des volumes à ces deux personnages diversement coupables. Quant à Marie, les chroniques modernes n'offrent point de problème plus curieux. Si sa vie avait été pure et son malheur immérité, la mémoire des peuples l'eût couronnée en l'oubliant, comme elle a fait de Jane Gray. Si, dans cette âme ardente, il y avait eu plus de vice que de passion, elle eût dormi dans un coin de l'histoire avec les monstres, Isabeau, Messaline, ou la Brinvilliers. Mais c'est un être sensible, éloquent, passionné, jeune, beau, souvent coupable, trop souvent criminel, instrument d'un parti puissant qui se charge de son apothéose, adversaire du parti contraire qui la traîne dans la fange des calomnies; c'est quelque chose de si déchu et de si lumineux, de si violent et de si débile, de si hautain et de si tendre; c'est une âme si impétueuse, un esprit si distingué, un cœur si souvent déçu, que jamais la transformation épique, dont les races humaines ont le besoin, ne s'est exercée sur un sujet plus favorable. Malheur aux êtres sublimes qui provoquent l'incrédulité par une perfection trop complète, une vertu trop haute, une grandeur trop pure. Voyez Jeanne d'Arc; les peuples n'ont pas compris cet ange guerrier. Mais le protestant par son aversion, le catholique par sa sympathie, la femme par ses dévouements, le vieillard par ses tristesses, le jeune homme par ses désirs, tout le monde a compris l'héroïne de Fotheringay; elle frappait toutes les fibres humaines, haines et amours, tout ce qui est passion, préjugé, mouvement populaire, noble pitié, tous les enthousiasmes, tous les souvenirs, toutes les faiblesses.

PHILARÈTE CHASLES.

---

# LA HOLLANDE.

---

## I. — Mœurs et Caractères du Pays.

Il est un pays qui, par sa situation géographique, par son peu de force et d'étendue, semble devoir être dans la dépendance continuelle des deux grandes nations qui l'avoisinent, un pays qui a passé par toutes les formes de gouvernement, qui a subi à différentes reprises l'invasion étrangère, qui a été le théâtre de toutes les guerres politiques et religieuses, le refuge des juifs de Portugal et des protestants de France, l'asile de Bayle et de Mirabeau, et qui, après toutes ces guerres, tout ce conflit de tant d'opinions et de tant de croyances diverses, a gardé un caractère tel qu'il n'en existe pas un plus ferme et plus marqué dans l'Europe entière. Ce royaume, on l'a déjà reconnu, c'est la Hollande.

Dès les temps les plus reculés, il semble que cette longue et profonde vallée qui s'étend entre la Meuse et le Rhin jusqu'aux rives de la mer du Nord ait été destinée à devenir la proie de toutes les ambitions. D'abord envahie par différentes tribus de la race germanique, subjuguée par les Romains, asservie par les Francs, soumise à Charlemagne, sous le règne des faibles successeurs du grand homme, la Hollande ne sort de son asservissement que pour se diviser et se mutiler elle-même. Elle est gouvernée par des princes, par des comtes, par des évêques, jaloux l'un de l'autre, avides d'argent et de pouvoir. Des discussions s'élèvent parmi le peuple, discussions violentes et opiniâtres qui arment le frère contre le frère et se prolongent pendant des siècles. Au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, il en surgit une en Frise qui a duré deux cents ans; en 1340, une autre dans la Gueldre, moins longue, mais non moins enveni-

mée, et neuf ans après, on voit éclater la terrible lutte des *hoeksche* et des *kabeljausche* (hameçons et morues), qui, pendant plus d'un siècle et demi, divise les villes et les villages, et dont le dernier germe n'est pas encore anéanti.

Au milieu de ces dissensions intestines qui affaiblissaient également la bourgeoisie et le peuple, le pouvoir des comtes de Flandre grandit; leurs vastes domaines sont réunis à la maison de Bourgogne, et tantôt par la force, tantôt par des alliances, les ducs de Bourgogne finissent par se rendre peu à peu maîtres des Pays-Bas. Marie de Bourgogne, en épousant Maximilien, les apporte pour dot à l'Autriche. Charles-Quint les réunit, en 1548, à la monarchie espagnole. Trente ans après, la Hollande, soutenue par le génie de Guillaume le Taciturne, par un austère sentiment de liberté et une profonde croyance religieuse, brise violemment le joug de l'inquisition et de l'absolutisme. Puis la voilà organisée en république, toute meurtrie encore de son rude combat, mais ferme et résolue, effaçant par sa sagesse les désastres qu'elle a soufferts, relevant les murailles de ses villes, agrandissant ses ports et remplissant les mers du bruit de son nom. L'Orient et le Nord lui sont ouverts. Le monde entier devient tributaire de cette petite confédération d'armateurs et de marchands. Louis XIV l'envahit, et quelques années plus tard c'est elle qui dicte des lois à Louis XIV. Bientôt cependant arrive le temps des révolutions orageuses et des grandes calamités; les éléments eux-mêmes luttent contre la malheureuse république; l'hiver fraie un chemin à l'armée de Pichegru et la conduit au cœur du pays. La Hollande est vaincue, sa liberté est anéantie. Ces fières provinces, ces provinces qui avaient résisté à Philippe II et signé l'union d'Utrecht, perdent tout ce qui leur restait de leur ancienne constitution, tout, jusqu'à leur nom, jusqu'à leurs anciennes limites, et le lion batave, sans griffes et sans force, laissant tomber son faisceau de flèches, n'est plus qu'un vain ornement dans l'écusson d'un roi.

Mais à peine l'orage est-il passé, que ce pays se relève avec le même caractère, la même physionomie, pareil à ses prairies, qui, après avoir été submergées, reparaisent au printemps telles qu'elles étaient avant l'inondation. C'est qu'il y a là une race d'hommes, calme et réfléchie, qui ne se laisse point fasciner par les rêves de gloire ou de fortune des autres peuples, qui résiste au malheur par la patience, et maintient avec fermeté les vertus peu brillantes, mais sérieuses, qu'elle a héritées de ses pères. La nature, qui souvent trompe ces hommes, leur apprend à être prudents, et la mer avec laquelle ils sont toujours en lutte leur fait un devoir d'être tenaces.

Je ne connais pas un pays plus durement, plus injustement traité dans les descriptions de voyage que la Hollande. Un grand nombre d'étrangers la visitent cependant chaque année et pourraient apprendre à la connaître telle qu'elle est réellement. Mais les uns arrivent là comme par acquit de conscience, pour traverser La Haye, jeter un coup d'œil sur Amsterdam. inscrire leur nom dans la cabane de Pierre le Grand et repartir. D'autres y viennent avec des idées toutes faites, un point de vue arrêté d'avance, et se croiraient déshonorés si à leur retour ils s'avisaient de juger la Hollande plus sérieusement que ceux qui les ont précédés dans cette facile exploration. Que d'épigrammes en



vers et en prose n'a-t-on pas faites sur l'avarice et la sécheresse de cœur des Hollandais ! combien de charmantes facéties sur leur habitude de fumer et sur le lavage quotidien des rues et des maisons ! Il y a des gens qui croient encore sincèrement que le pavé de Broek est frotté chaque matin comme un parquet de la Chaussée-d'Antin, qu'il est défendu d'éternuer et à plus forte raison de cracher dans les rues, que les poules et les chats sont bannis de cet Eldorado de la propreté, et qu'en arrivant là on est tenu d'ôter ses bottes et de chauffer des babouches. Il y a des gens qui se figurent que le Hollandais, la pipe et le verre de genièvre, ne forment qu'un seul et même individu. Je comprends que le duc d'Albe, dans sa ferveur de catholique et sa haine d'Espagnol contre un peuple de protestants révoltés, se soit écrié en regardant les plaines affaissées de la Hollande, que c'était le pays le plus voisin de l'enfer. Je comprends que Voltaire, irrité de ses relations avec les libraires d'Amsterdam, ait prononcé en quittant la Hollande sa méchante boutade : « Adieu, canaux, canards, canaille. » Mais que les Anglais et les Allemands, dont les habitudes ont tant de rapport avec celles des Hollandais, se soient avisés aussi de railler cette honnête nation, en vérité, c'est à quoi l'on ne devait pas s'attendre. Or, voici un échantillon des jolies phrases écrites sur la Hollande par les Anglais. C'est le poète Butler qui parle : « Une contrée qui tire cinquante pieds d'eau, et où l'on est comme à fond de cale de la nature. Là, quand les flots de la mer s'élèvent et engloutissent une province, à l'instant une voie d'eau s'ouvre au flanc du pays. Là les hommes sont sans cesse à la pompe et ne se croient en sûreté que quand ils sentent la puanteur. Ils vivent comme s'ils avaient échoué, et lorsqu'ils meurent, ils sont jetés par dessus le bord et noyés. Entassés dans leurs navires comme des troupeaux de rats, ils se repaissent de toutes les productions étrangères. Quand leurs marchands font banqueroute, leurs villes font naufrage et périssent. Poissons cannibales, ils mangent d'autres poissons et servent sur leurs tables leurs cousins-germains. Toute cette terre enfin est comme un navire qui a jeté l'ancre et qui s'est amarré. Tant qu'on y vit, on est à bord. »

Voilà ce qu'écrivent dans leur *humour* les Anglais. Quant aux Allemands, ils ont, au dire des Hollandais, plus mal jugé ce pays que qui que ce soit au monde. Cette opinion injuste que les étrangers emportent de la Hollande tient en grande partie, je le répète, à la rapidité avec laquelle on la visite ordinairement ; car cette contrée n'est point de celles qui, au premier abord, séduisent l'esprit du voyageur. Pour la connaître et l'apprécier, il faut y mettre de l'attention, il faut l'observer sous ses différents aspects, comme ces fleurs modestes dont on ne découvre les nuances délicates et un peu voilées qu'en écartant l'une après l'autre leurs feuilles à peine entr'ouvertes. Pour moi, j'avoue qu'en posant le pied sur le sol hollandais, au retour d'un voyage dans le Nord, et l'esprit encore tout préoccupé de ses grands paysages, j'éprouvai je ne sais quelle espèce de surprise pénible qui ressemblait à un désenchantement. — Adieu donc, me disais-je, les hautes montagnes de Norvège avec leur couronne de sapins et leur ceinture de nuages. Adieu les lacs limpides de Suède où l'azur du ciel se reflète comme dans un miroir, les vallées mystérieuses protégées par Hulda, divinité de la solitude, et les cascades où le

Strømkarl fait résonner les cordes harmonieuses de sa harpe d'argent. — Debout sur le pont du bateau, je contemple le paysage nouveau qui se déroule à mes regards, et je ne vois qu'une longue plaine d'une teinte uniforme, le fleuve jaune qui fuit dans le lointain, et le ciel chargé de brumes. Çà et là quelques moulins à vent tournent péniblement leurs longs bras au souffle léger qui les fait mouvoir. Une petite maison en briques, lavée et nettoyée comme pour un jour de fête, s'élève au bord d'un étang, entre une charmille taillée en éventail et un if qui a la forme d'un pain de sucre. Une barque glisse sur un canal, un pêcheur s'en revient à pas lents vers sa cabane, portant ses filets sur son épaule. A l'horizon, on aperçoit une pointe de clocher qui surgit au milieu d'un massif d'arbres, et point de colline, point de sentier escarpé, partout la même plaine verte et humide, partout l'eau, l'eau qui divise les propriétés, l'eau qui croupit au pied des habitations, l'eau qui s'écoule d'un sol marécageux dans les canaux. Vous poursuivez votre route au milieu de ce pays si riche et si peuplé, vous vous attendez peut-être à être bientôt étourdi par les rumeurs d'une foule marchande et industrielle, et vous ne trouvez qu'un grand silence. Ici les affaires ne se font point avec bruit comme dans les autres pays. L'ouvrier s'en va à pas comptés à son travail; le négociant prend gravement le chemin de la Bourse. Les oisifs s'assiènt dans les cabarets sans chanter et sans crier. Le Hollandais, pour qui l'économie est une des vertus essentielles de ce monde, est économe de ses gestes, de ses paroles, comme de son argent. Tout est ici prévu, mesuré et soumis à une impulsion régulière. Tout se meut comme par les rouages d'une machine en bon état. Il y a du silence jusque dans l'activité et dans le mouvement. Les bateaux chargés de marchandises suivent mollement les sinuosités du canal; les bateliers, assis au gouvernail, se laissent ainsi porter vers les vastes entrepôts de Rotterdam ou d'Amsterdam, en fumant leur pipe. Les enfants, qui reviennent de l'école, leur bible sous le bras, ont déjà un petit air grave et doctoral qui doit donner beaucoup de satisfaction à leurs parents, et les animaux même, les chevaux au large poitrail, et les vaches aux lourdes mamelles, posent nonchalamment leur tête sur un tronc de saule, et semblent réfléchir.

Vous entrez dans une ville, et vous ne voyez point de curieux dans les rues, point de gens affairés qui courent çà et là et se heurtent sur les trottoirs, point de fenêtres qui s'ouvrent à l'arrivée de la diligence. La plupart des maisons sont gardées par une chaîne en fer qui s'étend tout le long de la façade et arrête les passants à trois pieds de distance. Les portes, vernies et ornées d'un magnifique marteau en cuivre, sont hermétiquement fermées, et les fenêtres voilées à l'intérieur par une pièce de toile blanche qui en occupe toute la largeur. On dirait des demeures désertes ou habitées par des hommes plongés dans un sommeil fabuleux, comme les personnages de certains contes de fée. Seulement, de temps à autre, une main légère soulève le mystérieux rouleau de toile, une tête blonde se montre derrière les vitres transparentes, une femme jette un regard furtif sur le petit miroir (*l'espion*, comme on l'appelle) placé en dehors de la fenêtre pour réfléchir ce qui se passe dans la rue, puis le rideau s'abaisse de nouveau, et la jolie curieuse disparaît.

Certes tout cela n'est pas très-récréatif, et quand on pense que le nord et le

sud de la Hollande présentent le même aspect, que partout on retrouve la même plaine, les mêmes villes en briques, coupées par les mêmes canaux, on comprend que les voyageurs conduits dans ce pays par une pure curiosité de touriste se hâtent de visiter quelques points importants, et s'en aillent bien vite chercher par delà le Rhin des sites plus pittoresques et une vie plus animée. Mais vienne un étranger qui ne voudra pas s'en tenir à l'aspect extérieur du pays, qui essaiera de pénétrer dans les habitudes domestiques, dans le génie commercial des Hollandais, de briser cette enveloppe parfois un peu sèche et un peu rude qui cache tant de qualités excellentes, et il aimera la Hollande, et il sera heureux et fier de lui rendre la justice qui lui est accordée si rarement.

Rien de plus admirable comme œuvre d'industrie et de patience que le sol même de la Hollande, tel qu'il est devenu sous la main de l'homme. Quand les vieilles tribus germaniques errant le long de la Meuse et du Rhin vinrent s'établir dans cette contrée, elles n'y trouvèrent qu'une terre si mouvante et si humide qu'on ne savait, dit Tacite, s'il fallait l'appeler de la terre ou de l'eau. Chaque chef de famille s'en allait alors de distance en distance, cherchant une ondulation de terrain, un tertre de gazon pour y bâtir sa frêle cabane, prêt à fuir avec sa femme et ses enfants, dès que l'eau du fleuve commençait à déborder. Asservis ainsi à tous les accidents du sol et de l'atmosphère, un jour vint où ces hommes voulurent essayer de les prévenir et de les combattre. Ils desséchèrent les marais en creusant des canaux; ils ouvrirent un débouché à l'eau stagnante, et commencèrent à cultiver le terrain. Mais de temps à autre le fleuve enflé bondissait hors de son lit, la mer en courroux envahissait leurs domaines et détruisait le fruit de leurs travaux. Il fallut élever une palissade contre le fleuve et une autre plus forte contre la mer. « La nature, dit un poète hollandais, n'a rien fait pour nous; elle nous a refusé ses dons, et tout ce que l'on voit dans notre pays est l'œuvre du travail, du zèle, de l'industrie (1). »

Une fois qu'on eut ainsi mis la main à l'œuvre, il s'établit une lutte incessante entre l'homme et la nature, entre la population des plaines de la Hollande et les fleuves et la mer qui les dominent. Tout ce pays, placé au-dessous du niveau de l'Océan, est comme une grande cité assiégée par une armée ennemie. Les remparts sont bâtis, les sentinelles sont à leur poste; à la moindre apparence de danger, le tocsin sonne, le cri d'alarme retentit dans les villes et les villages; tout le monde accourt sur le point menacé avec des pelles et des pioches, avec des fascines et des lambeaux de toile, et l'on suit avec anxiété le mouvement de la mer, qui gronde, écume et frappe à coups redoublés contre la digue. Si ce rempart affaibli court risque de s'entr'ouvrir, on le calfatte comme un navire, avec de la paille, du linge et des mottes de terre. Si ce moyen est insuffisant, on trace derrière l'endroit périlleux un demi-cercle, comme dans une forteresse où l'ennemi vient d'ouvrir une brèche, on construit une nouvelle digue, et lorsque l'eau a rompu la première, elle s'arrête devant celle-ci.

(1) Helmers, *De Hollandsche Natie*.

Mais, malgré l'activité et les travaux de défense des Hollandais, que de fois leur implacable ennemi, l'eau de la mer et des fleuves, a franchi les barrières qui lui étaient imposées, et englouti dans sa fureur des milliers d'habitations ! Les annales de ce pays sont pleines de désastres pareils à ceux qui viennent de désoler nos malheureuses provinces du midi. Dès le VI<sup>e</sup> siècle, les traditions signalent déjà une inondation en Frise ; il y en eut une autre en 792, 806, 859, 1164, 1170, 1210, 1221, 1250, 1257. A la suite de cette dernière, on vit surgir, au nord de la Hollande, l'île de Vlieland. Trois inondations successives en 1248, 1249, 1250, produisirent une maladie épidémique qui fit périr beaucoup de monde. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le Zuyderzée (mer du sud) n'existait pas encore ou n'était tout au plus qu'un lac très étroit. En 1287, une inondation, qui engloutit quatre-vingt mille hommes, lui donna l'étendue et la profondeur qu'il a aujourd'hui. Près de l'ancienne ville de Dordrecht, on aperçoit une espèce de lac parsemé d'un grand nombre de petites îles ; c'était autrefois une riche et florissante prairie. En 1421, dans la nuit du 18 novembre, les flots de la mer s'élançèrent de ce côté, engloutirent soixante et douze villages, et noyèrent cent mille hommes. Les inondations continuèrent au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ; il y en eut une en 1570, qui gagna les pointes du sol les plus élevées, et à la suite de laquelle on compta plus de cent mille victimes. A partir de cette époque, l'habileté que les Hollandais avaient acquise dans la construction des digues, les ordonnances qui en réglèrent l'entretien, rendant les inondations moins fréquentes. Cependant il y en eut encore plusieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle, et dans l'hiver de 1825 la Hollande fut dans le plus grand danger ; Amsterdam même voyait sa haute et forte digue envahie peu à peu par les flots. Le 1<sup>er</sup> février fut un jour d'angoisses dont les habitants de cette ville ne parlent encore qu'avec un sentiment d'effroi. L'eau montait, montait de toutes parts, et tout le monde était là, tremblant et incertain, ne sachant où se réfugier, où fuir. Si la progression des vagues eût continué encore pendant un quart d'heure, pas une rue n'échappait au déluge ; mais, au dernier moment de la crise, l'onde s'abaissa graduellement, et la ville fut sauvée.

La construction et l'entretien des digues coûtent chaque année des sommes énormes à la Hollande. Les ingénieurs les plus habiles sont employés à ces constructions ; une administration particulière ordonne et règle leurs travaux. Une partie des dépenses est comprise dans le budget de l'État ; le reste est à la charge des provinces. Chaque propriétaire riverain paye, en sus de la contribution générale, un impôt spécial pour les digues, proportionné à l'étendue de ses propriétés et à leur voisinage de l'eau. De larges digues en fascines ou en terre s'étendent tout le long des rivières et des fleuves ; quelques-unes servent de route, comme la chaussée de Blois. D'autres dignes plus fortes et plus élevées sont bâties au bord de la mer. Au Helder, c'est une haute muraille construite en talus, et soutenue à sa base par d'énormes blocs de pierre comme la jetée de Cherbourg. A Harlingue, le travail de la digue est encore plus curieux. C'est une palissade de poutres carrées, serrées l'une contre l'autre, liées ensemble par des pontres transversales, et protégées du côté de la mer par un amas de grosses pierres. Derrière cette muraille en bois, qui s'élève à douze pieds environ au-dessus du sol, il y en a une seconde formée comme la pre-



mière de poutres épaisses, mais moins hautes, puis une rangée de pierres de deux pieds de large, puis enfin une troisième palissade en bois, qui s'élève comme la rangée de pierres à trois ou quatre pieds au-dessus du sol. Cette digue s'étend sur toute la côte de la Frise. Qu'on se figure, s'il est possible, ce qu'il a dû en coûter pour amasser toutes ces pièces de bois, pour construire les digues en pierre du Helder dans un pays où il n'y a ni pierres ni bois, où il faut faire venir ces matériaux de la Norvège.

Sur les autres rives de la mer du Nord, il y a en certains endroits des dunes qui sont la meilleure de toutes les digues; mais les Hollandais sont encore obligés de se défendre contre ces barrières naturelles qui les protègent, car le vent mine le flanc de ces dunes, en renverse les sommités, et répand des flots de sable sur les champs et sur les pâturages. Pour prévenir ce danger, on plante de distance en distance des haies de roseaux qui croissent dans le sable et le retiennent, et l'on fait une guerre acharnée aux lapins, qui, en allant établir là leur terrier, détruiraient les plantations. Mais les efforts des Hollandais vont plus loin. Dans quelques parties de la contrée, les dunes ont deux à trois lieues de large; là on ne se contente pas d'arrêter le sable mouvant, on travaille à défricher ces collines arides qui semblent se refuser à toute espèce de culture, et ce travail si difficile, si ingrat en apparence, est assez productif. On jette d'abord dans le sable d'épaisses couches de fumier, puis on y plante des pommes de terre, et la première récolte est d'ordinaire assez abondante pour payer les frais de défrichement. Quand le sol a été ainsi labouré, engraisé, affermi, on y plante de petits chênes que l'on coupe en broussailles au bout de huit ans, puis on les laisse repousser, et de dix ans en dix ans on fait une coupe d'arbustes qui rapporte environ 2 francs par toise. Avec le temps, les collines stériles peuvent être ainsi couvertes de magnifiques forêts, ou converties en pâturages. Il n'y a pas un siècle qu'une partie des environs de Harlem était encore revêtue d'une couche de sable; aujourd'hui c'est l'une des prairies les plus riantes et les plus fécondes de la Hollande. Il n'y a pas trente ans que Woestdunn, la demeure de la noble et illustre famille des Van Lennep, était bornée par des landes sauvages; aujourd'hui le zèle et l'industrie de ses propriétaires en a reculé les limites. Les vieux bancs de sable sont chargés d'arbustes, traversés par de magnifiques allées parsemées de jardins et d'élégantes habitations. Chaque année la charrue trace de nouveaux sillons, chaque année la main de l'homme conquiert un nouveau terrain.

Si des bords de la mer nous redescendons dans l'intérieur du pays, voici d'autres travaux plus difficiles encore et plus persévérants. Là l'homme, retranché derrière ses digues, comme l'habitant d'une ville de guerre derrière ses remparts, est sans cesse occupé d'embellir ou de faire fructifier son domaine. Il creuse son sol, il le dessèche, il le façonne comme une matière inachevée que Dieu lui a remise pour lui donner une autre forme. Il perce des canaux, il trace des grandes routes, il bâtit des écluses. Partout, enfin, il va, il vient, il agit, il ressemble à la fourmi industrielle qui, chaque jour, traîne un nouveau fardeau, et amasse dans son grenier le grain de blé avec le brin de paille.

De tous côtés, quand on voyage à travers cette contrée, on trouve les traces

du labeur le plus opiniâtre et de l'industrie la plus éclairée. De tous côtés, des édifices imposants s'élèvent sur une terre mouvante qu'il a fallu affermir, des barques sillonnent les canaux, des moulins à vent se meuvent sur leur haute tour, ceux-ci pour moudre le grain, ceux-là pour scier les planches, d'autres pour pomper l'eau d'une plaine marécageuse et la jeter dans un réservoir. L'air, la terre et l'eau sont tributaires de ce peuple ingénieux et infatigable; il a vaincu les éléments, il leur fait payer son budget. Il y a deux cents ans que les Hollandais ont exécuté une entreprise que l'on pourrait croire impossible sans le secours des machines actuelles. Ils ont desséché tout le Beemster, et livré à la culture un terrain de plusieurs lieues d'étendue, jusque-là englouti sous les eaux. Maintenant, ils travaillent à dessécher le lac d'Harlem. Ce lac a six lieues de longueur, trois de largeur et à peu près quatorze pieds de profondeur. Il en coûtera 20 millions pour faire cette opération; mais, à la place de cette nappe d'eau qui ronge sans cesse ses bords et menace de s'étendre bientôt jusqu'à Amsterdam, on a calculé qu'on aurait dix-huit cents hectares de bonnes terres qui pourraient bien se vendre 800 francs l'hectare, et qu'on épargnerait chaque année les 60,000 francs employés à l'entretien des digues du lac. Dans l'île de Texel, il y avait un vaste espace de terrain sans cesse envahi par les flots de la mer. Une société l'a acheté, l'a fait entourer de digues, et va le revendre avec un bénéfice considérable. On ne comptait là, il y a sept ans, que vingt-cinq habitants. La construction des digues en a déjà amené plus de six cents.

Le chemin de fer qui va d'Amsterdam à Harlem est un travail étonnant de hardiesse. Il passe entre le lac et les vagues profondes de l'Y, sur un sol fanéux que l'eau mine de chaque côté. Il a fallu jeter là des millions de fascines, les couvrir de couches de terre, puis remettre des fascines, puis du sable et de la pierre; bref, il a fallu créer, en quelque sorte, tout l'espace que ce chemin devait parcourir, car à la place où s'étend aujourd'hui le *rail-way*, il n'y avait qu'un marais.

Mais tous ces travaux ne sont rien, comparés à ceux qui ont été faits à Amsterdam. Qu'on se figure une ville de deux cent mille âmes, avec de larges rues, de magnifiques quais et une foule de grands et beaux édifices, toute bâtie sur pilotis. Pour la construction du palais, plus de vingt mille poutres ont été enfoncées dans le sol à trente ou quarante pieds de profondeur. Ce fait-là peut donner la mesure du reste. Un jour cette ville si riche, si fière de sa banque et de son pouvoir, fut menacée de périr, devinez par quoi? Par un petit ver rapporté des Indes sur les bâtimens de commerce, et qui se mettait tout simplement à ronger les piliers en bois qui servent de base aux habitations. Il semblait que la Providence eût choisi tout exprès l'instrument le plus obscur pour humilier dans son orgueil une des reines du commerce. On ne peut se faire une idée des ravages produits par le terrible insecte. J'ai vu des blocs de bois d'un pied de circonférence qui ressemblaient à des éponges, tant ils étaient criblés de trous de toutes parts. Un cri d'épouvante s'éleva dans la ville, quand tout à coup on découvrit quel incroyable passe-temps le vermisseau des Indes avait choisi, et comme il pullulait, et comme il s'en allait transpercer chaque poutre et chaque pilier. L'air, l'eau, le climat d'Amsterdam, firent enfin périr

cette race funeste, les bons bourgeois se remirent de leur frayeur, et les banquiers comptèrent en sécurité leurs capitaux.

Quelques années après, la capitale du commerce hollandais s'aperçut qu'elle était exposée à un autre péril presque aussi redoutable que le premier. L'Y chariait sans cesse dans son port des masses de sable. Le Zuyderzée, qui rejoint Amsterdam à la mer du Nord, devenait de plus en plus difficile à traverser. Ses bancs de sable semblaient chaque année s'agrandir; en certains endroits, on ne pouvait les franchir qu'à l'aide d'énormes et dispendieuses machines appelées *chameaux*. Après avoir longtemps délibéré sur les moyens de remédier à un état de choses qui devenait de plus en plus alarmant, on s'est mis à l'œuvre, et quand les Hollandais se mettent à l'œuvre, soyez sûr qu'ils accompliront leur entreprise. On a d'abord préservé les bassins de l'encombrement des sables par une grande digue qui défend en même temps la ville contre les inondations de l'Y; puis on a creusé un canal qui va jusqu'à la mer du Nord. Ce canal, qui s'étend sur un espace d'environ vingt-cinq lieues, a trente-six pieds de largeur et vingt-deux pieds de profondeur. Il n'y en a pas un aussi large dans toute l'Europe, pas un dans le monde entier qui ait des écluses si fortes et qui soit creusé si bas. A certains endroits, à Buikstoot, par exemple, la surface de l'eau qu'il renferme est à dix pieds au-dessous du niveau de la mer. Maintenant les navires de commerce, et même les bâtiments de guerre qui vont dans la mer du Nord ou qui en viennent, ne passent plus par le Zuyderzée. Quinze ou dix-huit chevaux les remorquent le long du canal; l'armateur paye 1 fr. 60 c. par cheval et par lieue, plus les droits d'écluse, et l'on calcule que le trajet d'un navire de la mer du Nord dans le bassin d'Amsterdam revient à 1,000 ou 1,200 fr. Mais le trajet peut se faire avec le bon ou le mauvais vent, et en dix-huit heures, tandis qu'autrefois un bâtiment devait attendre pour partir un vent favorable, et pouvait être encore retenu deux ou trois semaines sur le Zuyderzée. Qu'on dise ensuite que le peuple hollandais n'est pas poétique. J'avoue qu'il ne rêve pas comme les Allemands, qu'il ne chante pas comme les Italiens, qu'il n'enfante pas chaque année quelque charmant poème comme les Anglais; mais cette persévérance à vaincre tous les obstacles, cette force de volonté qui maîtrise la nature, ne pourraient-elles pas être considérées comme une vraie et grande poésie?

Je conseillerais à ceux qui viennent en Hollande pour la première fois de faire un détour et d'y arriver par le Rhin, non pas que le Rhin ait ici un aspect aussi riant qu'aux rives de Bingen, ou aussi pittoresque qu'au pied du Drachenfels. Hélas! tant s'en faut. Ce fleuve, si souvent chanté par les poètes et dessiné par les peintres, ce noble et majestueux enfant des montagnes de la Suisse, qui baigne tant de ruines romantiques, et semble porter sur ses flots l'esprit des vieilles légendes, tombe du haut de ses rocs escarpés, de ses côtes chargés de vignes, dans une plaine monotone, puis s'écoule en silence et s'en va mourir tristement dans les sables de Katwyk. Mais, en arrivant par là, on entre immédiatement dans le domaine de l'histoire hollandaise. C'est d'abord Nimègue, que nul Français ne verra sans se rappeler les conquêtes de Louis XIV et le glorieux traité de 1679; puis le château de Loevestein, d'où Grotius s'échappa, caché dans une caisse de livres; puis Goreum, la première

ville prise sur les Espagnols par les gueux de mer; Dordrecht, célèbre par son synode, et tout à coup l'on arrive devant la magnifique rade de Rotterdam.

La plupart des villes de Hollande semblent bâties sur un même modèle, dont Amsterdam et Rotterdam sont les types les plus éclatants; mais chacune d'elles a quelque particularité remarquable ou quelque souvenir historique curieux à étudier. Delft renferme les tombeaux des vieux stalhouders et ceux de plusieurs autres hommes célèbres. La Haye est depuis plus de deux cents ans le théâtre principal de la politique hollandaise. C'était jadis la résidence des stathouders, c'est aujourd'hui celle de la famille royale, des hauts fonctionnaires, du corps diplomatique, et le séjour de prédilection de la plupart des étrangers qui visitent la Hollande. C'est de toutes les villes du pays celle qui a le plus subi l'influence française. Il y a là un théâtre français, des salons français, et quand on entre dans les magasins, ou quand on passe sur les places publiques, on n'entend parler que français. Ses rues sont larges et élégantes, ses environs charmants. C'est le Bois (*de Bosch*), l'une des plus magnifiques promenades qui existent. C'est une longue ligne de maisons de campagne toutes plus riantes et plus coquettes les unes que les autres. Ce sont de larges enceintes de verdure entourées d'arbres majestueux, des parcs où les cerfs bondissent, des allées de tilleuls où la foule accourt en été; puis, à un quart de lieue de là, les collines de sable, arides et solitaires, les dunes qui protègent les cabanes des pêcheurs de Scheveningen, et la mer sillonnée par quelques bateaux, la grande mer du Nord mélancolique et sombre.

Leyde est, comme on sait, une des villes classiques de la philosophie et de l'érudition. Ici les glorieux souvenirs de l'histoire s'allient à ceux de la science. Ici vécurent Grotius, Descartes, Scaliger, Boërhaave, et c'est ici que, pendant le siège de 1574, l'inflexible bourgmestre Van der Werf, cerné dans sa demeure par une foule de citoyens irrités qui lui demandaient du pain, s'avança au-devant d'eux, et leur dit : « Je n'ai point de pain à vous donner, mais prenez mon corps, et partagez le entre vous. » Ces paroles énergiques ranimèrent le courage du peuple; il se défendit avec une nouvelle vigueur, et les Espagnols furent forcés de lever le siège. L'université de Leyde n'a plus autant de splendeur qu'au temps où on aimait à l'interroger sur les Grecs et sur les Romains, et le nombre des élèves n'est plus aussi considérable. Cependant, l'esprit de l'école n'a pas changé. Les professeurs maintiennent autour d'eux les anciennes traditions avec un zèle et une sincérité vraiment exemplaires. J'ose affirmer que nulle part les muses d'Athènes et de Rome ne sont aussi pieusement honorées qu'à Leyde, et que nulle part les étudiants ne mettent tant de ferveur à parler latin. J'ai vu un jeune licencié ès-lettres qui avait fait une thèse sur un ancien poëme hollandais, et qui devait la soutenir en latin. À chaque instant, le pauvre candidat au grade de docteur était arrêté dans son argumentation par quelque vieille expression néerlandaise qu'il ne pouvait rendre dans la langue des Romains que d'une manière imparfaite, et en faisant de longues périphrases. C'était pitié que de le voir se débattre sous la loi qui lui était imposée, et traduire confusément dans un autre idiome ce qui eût été très-clair et très-net dans le sien. N'importe pourtant, il allait, il allait, les



règlements académiques l'ordonnant ainsi, et le latin devant être le moyen d'appréciation de toutes les capacités.

Les tulipes de Harlem ne se cotent plus comme des bons sur le trésor à la bourse d'Amsterdam. Le temps n'est plus où un amateur donnait pour une seule de ces fleurs adorées des Hollandais, deux voitures de froment, quatre voitures d'orge, quatre bœufs gras, douze brebis, deux mesures de vin, quatre tonnes de bière, deux tonnes de beurre, mille livres de fromage, un vêtement d'homme complet et une coupe d'argent. Hélas ! toutes les gloires de ce monde sont de courte durée, même la gloire des fleurs, ces charmantes filles de la rosée du ciel et des baisers du jour. Le superbe oignon qu'un jardinier enthousiaste avait nommé l'*amiral Enkhuyzen*, est descendu du palais des princes dans le modeste salon du bourgeois ; le *Liefkenshoek* ne tente plus que de vulgaires ambitions, et l'on peut avoir aujourd'hui, le dirai-je ? pour 50 florins, le *Semper Augustus*, dont le prix s'est élevé une fois jusqu'à 15.000 florins. Malgré cette effroyable dépréciation des fleurs, les habitants de Harlem n'ont pas renoncé à une culture qui leur rapporte encore régulièrement un assez joli bénéfice. En allant du côté du pavillon, ancienne résidence d'été du roi Louis, on passe entre une double rangée de maisons, dont les petites portes soigneusement fermées et les fenêtres gardées par des jalousies ont un air mystérieux et recueilli. C'est là le domaine de Flore. C'est là que le jardinier habile donne des leçons à la nature, développe les grâces de l'œillet, embellit le dahlia et perfectionne la tulipe. Harlem a une autre curiosité dont les bourgeois sont assez fiers et à juste titre. C'est un orgue de huit mille tuyaux, le plus grand orgue qui existe au monde. Que si jamais, vous allez dans cette ville, n'oubliez pas qu'un jour naquit en ce lieu un homme auquel on donna le nom de Laurent, et qui se fit un surnom de son titre de sacristain (*koster*) ; que cet homme inventa en l'an de grâce 1425 l'art d'imprimer en caractères mobiles : tâchez de ne pas détourner la tête quand vous rencontrerez le lourd monument qu'on lui a élevé sur la place de la cathédrale, et dans le parc, le tableau du pavillon qui le représente au moment où il vient de faire sa découverte, la médaille frappée en son honneur ; tâchez enfin, si vous voulez passer aux yeux des habitants de Harlem pour un voyageur un peu lettré, de ne pas trop parler de Guttemberg.

Il n'y a qu'une petite distance de Harlem à Saardam, où chaque touriste se croit obligé d'aller voir la prétendue cabane de Pierre le Grand. Le fait est que Pierre le Grand n'a jamais passé plus de trois jours dans cette ville, et que, fatigué de la curiosité dont il était l'objet, il se retira à Amsterdam, où il pouvait plus facilement garder l'incognito.

De Saardam, un bateau porte le voyageur au milieu des cités mélancoliques et des riches pâturages de la Nordhollande, puis il faut passer le Zuyderzée, et nous voilà dans la province la plus curieuse de tout le royaume, dans la Frise. Là il y a une langue à part, une poésie naïve et originale, des traditions anciennes et des mœurs qui ont un caractère primitif. Ce peuple raconte qu'il vient de l'Inde. Il sait que ses ancêtres ont occupé jadis de vastes domaines, et, quoique privé de leur pouvoir, il a pourtant conservé leur esprit d'indépendance et leur fierté. Les hommes sont généralement grands et forts. Les

femmes ont la taille élancée, les cheveux blonds et abondants, les yeux d'un bleu limpide. Dans toute la Hollande, elles sont renommées pour leur beauté. Elles portent une courte mantille qui dessine élégamment leur taille; un léger bonnet couvre le sommet de leur tête, retombe sur leur col, et deux larges lames d'or leur ceignent les tempes. Les plus riches y ajoutent un diadème en perles ou en diamants. Il y a de simples paysannes qui le dimanche portent ainsi à l'église une parure de 1,800 ou 2,000 fr. Les plus pauvres tiennent beaucoup à porter aussi cette parure. On m'a raconté que des servantes faisaient pendant plusieurs années des économies sur leurs gages dans le but d'acheter d'abord un bandeau en argent, puis de l'échanger plus tard contre un bandeau en or. A voir toute cette belle race de la Frise, ces hommes avec leur mâle figure et leurs formes robustes, ces femmes avec leur démarche à la fois noble et gracieuse, et leur diadème au front, on comprend qu'il y ait en eux un profond sentiment d'orgueil national, et on lit avec plus d'intérêt la légende qui raconte leur origine.

Environ trois cents ans avant Jésus-Christ, il y avait, dit cette légende, dans l'Inde, sur les rives du Gange, un royaume florissant, dont la richesse, la prospérité, étaient célébrées au loin, et qu'on appelait le royaume de Frisia. Il était gouverné par Adel, descendant de Sem, fils de Noé. Un homme nommé Agrammos, d'une extraction obscure, mais ambitieux et hardi, excita parmi le peuple une révolte contre son souverain légitime, le tua et s'empara de son trône. Adel avait trois fils, Friso, Saxo et Bruno, qui furent bannis du royaume et se retirèrent en Grèce. Les uns disent que, dépouillés de leur héritage, ils s'en allèrent philosophiquement chercher celui de la science, et qu'on les vit suivre avec assiduité les leçons de Platon. D'autres rapportent qu'ils se rendirent auprès d'Alexandre, et l'accompagnèrent dans ses expéditions. Friso gagna par sa bravoure la faveur du jeune conquérant, et s'en alla avec lui guerroyer dans l'Inde. Après la mort d'Alexandre, les trois frères firent la paix avec l'usurpateur du trône de leur père, et rentrèrent dans leur patrie; mais ils s'aperçurent bientôt qu'ils avaient perdu la faveur dont ils avaient joui autrefois, et que le peuple ne pouvait leur pardonner d'avoir porté les armes contre la race indienne. Ils résolurent alors d'émigrer de nouveau. Ils avaient entendu parler d'une certaine contrée du Nord qu'on appelait la Germanie. Ce fut de ce côté qu'ils se dirigèrent. Ils partirent avec une flotte de vingt-quatre bâtiments, et après sept années de navigation, de haltes, de détours, ils arrivèrent sur le sol néerlandais en l'année 512 avant Jésus-Christ. (Les chroniques frisonnes sont très-précises et donnent scrupuleusement les chiffres.) La terre sur laquelle Friso venait d'aborder était en grande partie couverte d'eau et déjà occupée par une tribu des Suèves. L'intrépide navigateur, à peine débarqué, leur livra bataille, et les soumit à son pouvoir; puis, après s'être ainsi emparé du pays, il lui donna son nom, éleva ses dignes, bâtit des villes, entre autres celle de Stavoren, qui subsiste encore, et qui était consacrée au dieu Stavo. Peu à peu, il porta ses armes victorieuses plus loin; il subjuga d'autres tribus, et soumit à sa domination tout le nord et une partie du sud de la Hollande. Cependant l'accroissement de la population le força d'éloigner de lui ses deux frères et une partie de ses sujets. Saxo se

retira en Saxe, et Bruno dans le pays de Brunswick. Quant à Friso, il régna encore plus de soixante ans, et lorsqu'il mourut, on célébra ses funérailles à la manière des Perses.

Des sept grands districts qui formaient autrefois le pays des Frisons, il ne reste que la province de Frise, dont Leeuwarden est la capitale. C'est une ville de dix-huit mille âmes, régulière, élégante, bien bâtie. Sa prison a plus d'une fois excité l'attention des hommes qui s'occupent de systèmes pénitentiaires (1). Il n'est personne, je crois, qui n'admire la sagesse de ses règlements, les heureux résultats obtenus par l'habileté des directeurs, la classification des détenus, et personne sans doute qui ne soit sorti de là avec un profond sentiment de pitié pour ces malheureux entassés dans des dortoirs trop étroits, comme des nègres dans les flancs du négrier. Que le gouvernement hollandais restreigne autant que possible les dépenses de cette prison; qu'il en soit venu, je ne sais comment, à nourrir pour 12 florins par an, dans un pays où toutes les denrées sont fort chères, des hommes qui travaillent tout le jour, cela peut bien être admis; mais qu'au moins il élargisse l'édifice dans lequel sept cents prisonniers sont renfermés, qu'il ne leur refuse pas un peu d'espace pour respirer l'air qui ne coûte rien, l'air qui est la vie! Tant que la prison de Leeuwarden restera telle qu'elle est, les détenus les plus heureux seront certainement les plus coupables, ceux que l'on garde avec les chaînes dans une cellule, car ceux-là ont du moins trois à quatre pieds autour d'eux pour se mouvoir.

A dix lieues de Leeuwarden est Groningue, fondée, dit-on, cent cinquante ans avant Jésus-Christ, conquise par les Romains, ravagée à différentes reprises par les Danois, puis soumise à la domination des évêques d'Utrecht, et maintenant chef-lieu d'une province. C'est la ville la plus considérable du nord de la Hollande. Elle a une université, un bon port, et fait un commerce considérable avec l'Allemagne.

Presque au sortir de Groningue, on entre dans la province de Drenthe, la plus triste, la plus aride de toutes les provinces de la Hollande. A droite, à gauche de la route, on n'aperçoit que des bruyères incultes ou des marais, une terre bourbeuse coupée par un canal où coule une eau noire, où l'on voit de temps à autre passer un bateau chargé de tourbe. Qu'un homme, ou une femme, et quelquefois un enfant, attelé à cette cargaison comme un cheval, traîne lentement et péniblement. La tourbe et le produit de quelques bestiaux, voilà les seules ressources de cette malheureuse province, qui, du reste, est à peine peuplée. Assen, qui en est la capitale, ressemble à un village, et de loin en loin on ne rencontre que de pauvres cabanes où l'on ne distingue même plus aucune trace de la propreté hollandaise. Ce sol si ingrat, si humide, a cependant été mis en culture. Une société de bienfaisance, fondée en 1816, par le général Van den Bosch, a établi dans ce sombre district des colonies de pauvres, qui ont déjà produit les résultats les plus satisfaisants. Chaque pauvre en état de travailler peut entrer dans ces colonies. La société lui con-

(1) M. Ramon de la Sagra, dans un livre sur la Hollande, en a donné une description exacte et détaillée.

tie la culture de trois journaux de terre, une vache, un petit porc et quelques brebis. On lui donne en outre chaque jour une livre de pain, chaque semaine un boisseau de pommes de terre et une dizaine de sous, non pas en monnaie ordinaire, mais en petites cartes qui sont acceptées pour une valeur déterminée dans les magasins de la colonie; en sorte qu'il ne peut les dépenser ailleurs, et les employer à un mauvais usage. Le colon doit payer peu à peu, soit par son travail, soit par une partie de sa récolte, ou du produit de ses bestiaux, les avances faites par la société. Il faut qu'il remette en outre 10 pour 100 de ce qu'il gagne pour l'administration de la colonie, plus l'intérêt annuel du capital employé à l'achat de la petite propriété qu'il cultive. S'il parvient à se libérer ainsi des engagements qu'il a contractés, sa situation change complètement, il fait un bail avec la société, et traite avec elle, non plus comme colon, mais comme fermier. Les femmes qui ne peuvent travailler dans les champs filent de la laine. Les enfants vont à l'école, et filent aussi de la laine dans leurs moments de loisir. Les colons occupent de petites maisons en briques bâties l'une en face de l'autre, de chaque côté de la route, et presque toutes entourées d'arbres fruitiers. Ils sont groupés en familles. Cent familles forment une sous-direction, qui est divisée en sections et subdivisée encore en demi-sections. Il doit y avoir dans chaque sous-direction un médecin, un apothicaire, deux charpentiers, deux maçons, un forgeron, un chapelier; et dans chaque section, un cordonnier, un tailleur, un tisserand et cinq à six femmes occupées à coudre et à tricoter.

Tous les colons travaillent sous la surveillance de leurs chefs de section. Ceux qui se laissent aller à la paresse sont envoyés dans un autre établissement, où on le traite avec beaucoup plus de rigueur. Il y a maintenant dans les quatre colonies fondées par la Société de bienfaisance, près de neuf mille personnes. Quelle admirable institution que celle qui arrache tant de familles à la misère, au vagabondage, pour leur donner un refuge, une existence, qui emploie à des travaux utiles tant de bras oisifs, et élève une foule de pauvres enfants!

De cet asile des malheureux on passe dans la contrée la plus riante, la plus peuplée, la plus riche. D'Arnhem à Utrecht, et d'Utrecht à Amsterdam, la route est bordée de chaque côté par des carrés de fleurs, des allées de tilleuls, des enclos chargés de fruits, des maisons de campagne élégantes et somptueuses. On dirait un immense jardin de banquiers millionnaires. Il y a même çà et là, dans cette splendide province de Gueldre, quelques collines, et sur chaque colline une villa qui semble regarder avec une profonde pitié les habitations construites dans la plaine.

Les villes de Hollande sont très-rapprochées l'une de l'autre, et les moyens de communication très-multipliés. Plusieurs fois par jour de larges diligences, où les voyageurs s'entassent comme dans nos omnibus, et des barques traînées par un cheval circulent dans toutes les directions. Le voyage en barque est lent et monotone; mais il est peu coûteux, sans secousse, et plaît beaucoup au peuple hollandais. La diligence va plus vite; les chevaux sont bons, les routes unies et fermes, et l'on ne s'arrête qu'à tous les deux relais pour prendre un petit verre d'eau-de-vie et manger des œufs durs ou une tranche de veau.



L'administration des messageries hollandaises, l'unique de son espèce, traite vraiment avec une sorte d'affection les voyageurs qu'elle transporte d'un lieu à un autre, et a pour eux toutes sortes de petites attentions délicates ; seulement elle ne peut faire pour eux un contrat avec l'atmosphère, comme avec les relayeurs et les aubergistes, et j'avoue que, depuis le jour où j'ai posé le pied sur le sol néerlandais jusqu'à celui où je suis rentré en France, j'ai vu souvent la brume pluvieuse et très-peu le soleil.

Dans les diverses provinces que j'ai parcourues, on ne trouve plus qu'en bien peu d'endroits ces avenues de charmilles, avec leur forme symétrique et leurs branches tordues, taillées, contournées de manière à représenter une bergère de Théocrite, un dieu de la fable, ou un grave bourgmestre. Les Hollandais s'en moquaient eux-mêmes dès le siècle dernier, comme on peut le voir par un roman de mœurs, *l'Histoire de Willem Leerend*, qui eut un grand succès. Depuis une trentaine d'années, les jardins de Hollande ont subi une grande transformation. Les petits abîés en terre cuite, les belles dames à falbalas et à paniers qui ornaient les avenues, et qui, du bout de leurs doigts mignards, présentaient des fleurs aux passants, ont été arrachés de leurs sièges de pierre et relégués dans la basse-cour ou dans le grenier. Pendant que nos grands mots de liberté et d'égalité retentissaient dans le monde entier, que les peuples et les rois s'ébranlaient au mouvement de notre révolution, les arbres du potager hollandais ont profité de l'émancipation du genre humain. Longtemps comprimés dans de rudes entraves, élagués et taillés à chaque instant par l'active serpette du jardinier, un beau jour ils ont été délivrés de la surveillance du maître, occupé alors de soins plus graves, et ont pris la liberté de grandir et de se développer selon les simples lois de la nature. Puis est venue la guerre, l'impitoyable guerre, qui s'est emparée des naïades en bronze assises au bord des jets d'eau et des tritons boursoufflés pour en faire des balles et des baguettes de fusils, puis l'industrie, qui a transformé en un champ de navets, les larges avenues et les allées inutiles.

L'intérieur des maisons de campagne a été aussi modifié selon notre goût actuel. Les festons de fleurs ont fait place à la légère ciselure. Les meubles sont devenus à la fois plus simples et plus confortables. Cependant la Hollande conserve toujours un genre de luxe qu'on ne retrouve nulle part au même degré ; ce sont les riches tapis, les laques et les vases de la Chine, les fines tasses en porcelaine que la maîtresse de maison lave et essuye elle-même dès qu'on s'en est servi, de peur que la main maladroite d'une servante ne vienne à les briser. La maison de campagne est la joie, l'orgueil du négociant hollandais. Il aime à la placer au bord des routes fréquentées, à la montrer coquette et reluisante de propreté au milieu d'une belle pelouse verte. Il ne l'entoure pas d'une barrière jalouse qui en déroberait l'aspect aux voyageurs. Il trace seulement un fossé autour de son domaine et met sur la porte, en grosses lettres, une inscription qui caractérise l'amour qu'il porte à son habitation ; c'est *mon repos, ma satisfaction, plaisir de la campagne, vue de la mer* et toutes sortes d'autres attributs non moins tendres et non moins poétiques. C'est là que sa femme se retire en été, et c'est là qu'il va chaque dimanche se reposer des travaux et des calculs de la semaine. Sa journée se

passé là comme à la ville au milieu des siens et quelquefois dans un très-petit cercle d'amis. On ne connaît pas en Hollande le besoin d'avoir sans cesse du monde autour de soi, de faire ou de recevoir des visites et de s'entendre annoncer le soir dans deux ou trois salons. A part La Haye, où les habitudes françaises ont un certain empire, je ne crois pas qu'il y ait dans tout le royaume une ville où un honnête dandy puisse s'en aller, quand bon lui semble, faire parade de l'éclat de son gilet et de l'irréprochable netteté de ses gants jaunes. La maison hollandaise n'est ouverte qu'aux parents, aux amis intimes, aux gens d'affaires. Deux ou trois fois dans l'hiver, le riche propriétaire, le banquier donnent un grand bal, ou un dîner. Ce jour-là on ouvre les grands appartements, on étale toutes les magnificences amassées depuis des siècles dans la maison, on prodigue aux convives les productions de l'Orient et les vins de toute sorte. Puis, le lendemain, la housse retombe sur les meubles en soie et en damas, les porcelaines et les cristaux sont remis dans l'armoire, le grand salon est fermé, la famille redescend dans ses petits appartements et rentre dans son repos. Tout le jour les femmes sont occupées du soin de leur ménage, le soir elles restent avec leurs enfants, et les hommes vont au club se délasser des calculs de la journée. L'art, la science, l'industrie, l'opinion sont représentés par des clubs. A Amsterdam, par exemple, il y en a un où l'on amasse des livres, des tableaux, des sculptures, où l'on donne des concerts; un autre où l'on reçoit les journaux politiques et étrangers; un troisième où l'on trouve une ménagerie et un cabinet d'histoire naturelle; un quatrième qui s'est formé pour avoir seulement trois ou quatre bals et quatre soupers par hiver; un cinquième, qui est le club des patriciens, où l'on trouve peu de journaux, mais plusieurs tables de jeu. Quelques-uns de ces clubs sont très-anciens et fort riches. Presque tous ont une maison à eux et un mobilier considérable. Chaque membre a le droit d'amener là au bal ou au concert sa femme ou sa fille, et d'y introduire pour deux ou trois semaines un étranger. Quant aux habitants de la ville qui ne font partie du club, l'entrée leur en est absolument interdite. On n'est admis dans ces sociétés que par voie d'élection, à la pluralité des suffrages. Chaque membre peut même déballotter un candidat, sans en dire le motif et sans se nommer, en déposant tout simplement dans l'urne une pièce de 10 florins. Cette grossière coutume révolte, je dois le dire, beaucoup de Hollandais et sera probablement abolie.

Les bourgeois qui n'ont pas le moyen d'entrer dans ces clubs, où la cotisation annuelle est toujours assez élevée, s'en vont le soir avec leur femme et leurs enfants dans des établissements publics, où un orchestre presque aussi bruyant que celui de Musard exécute avec une rare naïveté les nouveaux opéras, et où une troupe d'acteurs joue en hollandais les vaudevilles de Scribe. Toute la salle est pleine de chaises et de petites tables rangées symétriquement. D'un côté est le théâtre, et de l'autre on voit, ô bénédiction! le buffet du restaurateur et du limonadier, la théière fumante, les larges tranches de veau ou de jambon, dont l'aspect seul amène sur les lèvres des Hollandais un indicible sourire de bonheur. On paye pour entrer dans ce paradis des joies humaines 1 franc ou 1 franc 50 cent.; et voyez quel comble de félicité! pour cette même rétribution qui donne droit à tant de jouissances intellectuelles,

on peut avoir en outre à son choix une grande tasse de thé, du punch ou du genièvre. L'honnête père de famille s'assoit avec les siens à une table, prend comme un nabab, des mains du garçon, la longue pipe en terre qui se donne partout gratis dans les plus beaux cafés comme dans les dernières tavernes; puis il commence son souper, il regarde, il écoute, il boit, il fume, et dans ce moment de repos ineffable sans doute il remercie au fond du cœur le bon Dieu qui a donné à l'homme l'arome du genièvre et de l'eau-de-vie, la musique de M. Auber, et les couplets de M. Scribe. Le lazzarone couché au soleil sur un des quais de Naples, l'ouvrier de Paris, enchanté un dimanche par le marchand de vins de la barrière, ne sont certainement pas plus heureux que ce digne bourgeois d'Amsterdam entouré d'un nuage de fumée et savourant goutte à goutte la liqueur qu'il s'est fait servir.

L'habitude que les Hollandais ont toujours eue de tenir leur porte close, de ne recevoir les personnes de leur connaissance qu'à certains jours de l'année, et de se retrancher à leurs heures de loisir dans l'enceinte d'un club, peut bien passer pour de l'insociabilité. Eux-mêmes le reconnaissent, et ne cherchent pas à s'en corriger. Ils pourraient cependant alléguer comme cause de cette insociabilité plusieurs raisons qui, tout en ne l'excusant pas entièrement, tempèrent du moins ce qu'elle aurait de choquant si on la regardait comme un vice de caractère ou une boutade. D'abord, le Hollandais est de sa nature réservé et taciturne. Son éducation, son esprit ne le portent pas à rechercher les dehors brillants, à s'exercer à cette joute vive et capricieuse qu'on appelle le langage du monde, et à convoiter le suffrage des salons. Il aime son travail, ses affaires, l'intérieur de la maison, la vie de famille. La visite d'un étranger dérange nécessairement la régularité systématique de ses habitudes, et apporte de la surprise, du trouble. Avant de l'introduire dans un cercle domestique, le Hollandais veut voir son hôte en particulier; il est froid et contenu avec lui, puis, une fois qu'il le connaît et l'apprécie, il l'accueille avec abandon et cordialité; car il traite les relations du monde avec la même prudence et les mêmes qualités honnêtes que les affaires. Qu'on aille proposer une spéculation à un négociant hollandais, il ne se laissera pas surprendre de prime abord par tout ce qu'elle pourrait offrir de séduisant; il voudra l'étudier à l'écart, la retourner sous toutes ses faces, l'approfondir; mais quand il aura promis de s'y hasarder, dût toute sa fortune s'y engloutir, il tiendra sa parole. C'est une remarque que j'ai entendu souvent faire à des négociants de notre pays. Nous entrons difficilement en rapport, me disaient-ils, avec les Hollandais; mais, une fois que nos relations sont établies, nous en sommes sûrs.

Une autre cause de l'extrême réserve avec laquelle les Hollandais ouvrent leur maison tient à leur économie. Comme on ne se réunit pas seulement dans ce pays pour se grouper autour d'une cheminée, pour causer et échanger les nouvelles du jour; que, dès qu'une demi-douzaine de personnes se trouvent ensemble, il faut que les dieux de l'abondance y soient aussi, il en résulte que toute réunion est assez coûteuse, et que le Hollandais sacrifie volontiers cette distraction d'un moment à la vertu de ses pères, à l'économie.

Dès leur bas âge, les enfants apprennent à respecter et à pratiquer l'écono-

mie. Chaque année, au lieu de leur donner le 1<sup>er</sup> janvier de fragiles étrennes, leur père leur remet une petite somme d'argent qu'on leur reprend quelques jours après pour la mettre dans une caisse d'épargne. Bientôt ils ont la joie d'administrer eux-mêmes leur capital, d'en toucher les intérêts, de les replacer, et de voir ainsi de mois en mois leur trésor s'accroître. Lorsque, après avoir goûté pendant dix ou quinze ans ces joies du calcul, ils entrent dans les affaires, on peut croire qu'ils connaissent la valeur d'un florin et qu'ils ne feront pas de folie. Certes on peut bien écrire d'excellentes plaisanteries sur cette façon d'inoculer l'amour de l'or dans le cœur d'un enfant, et sur la vie parcimonieuse des plus riches banquiers; mais voici un autre côté de la question. La Hollande est une contrée improductive, une contrée toute maritime, où l'on ne trouve pas même la matière première d'un navire : le bois, le fer, le chanvre (1). Elle ne subsiste que par son commerce, et la prospérité de son commerce repose en partie sur son économie; c'est par l'économie que ce petit pays a fait tant de grandes choses; c'est par là qu'il peut soutenir les charges énormes qui lui sont imposées aujourd'hui. Ajoutons à ceci que tous les calculs d'économie si chers aux Hollandais sont mis de côté dès qu'il s'agit d'une question d'utilité publique ou de charité. Je ne crois pas qu'il y ait dans aucun pays autant de beaux et vastes établissements de bienfaisance, de maisons de refuge pour les pauvres et les orphelins, et d'écoles gratuites, qu'il y en a en Hollande; et tous ces établissements ont été fondés et sont entretenus par les particuliers. La religion exerce à cet égard sur eux une grande influence. Le peuple hollandais est très-attaché à ses croyances, et il ne se contente pas de vénérer les maximes de la Bible et de l'Évangile, il les met en pratique. Chaque hiver, de nouvelles listes de souscriptions pour les pauvres sont répandues de toutes parts, et il n'est pas un bourgeois, pas un ouvrier même, qui ne se cotise largement et de bon cœur pour secourir ceux qui souffrent. Chaque fois qu'une digue se rompt, qu'un malheur afflige une partie du pays, on fait un appel à la charité des Hollandais, et toujours ils répondent à cet appel par des dons considérables. Il y a quelques années qu'une des provinces du sud ayant été dévastée par une inondation, on demanda de tous côtés des secours pour les victimes de ce désastre. Un jour la souscription fut envoyée chez un négociant de Rotterdam, riche mais parcimonieux, qui habitait une petite maison obscure et se montrait toujours mal vêtu : ce négociant fit remettre aux commissaires 50,000 francs.

Ces mêmes hommes qui oublient si facilement leurs principes d'économie pour secourir les pauvres, ne craindront pas non plus d'outré-passer leur budget ordinaire s'il s'agit d'acheter une œuvre d'art ou un livre précieux. La Hollande est le pays des collections. Il y a peu de familles aisées chez lesquelles on ne trouve des meubles, des tableaux, des bijoux d'un autre temps amassés

(1) À Amsterdam, cette capitale du commerce, cette grande ville où tant de bâtiments viennent chaque jour prendre leur cargaison et faire leurs approvisionnements, il n'y a pas même de l'eau potable. On la fait venir de dix lieues de là dans des bateaux, et l'hiver, quand les sources et les canaux sont gelés, elle coûte fort cher. L'eau de Seltz est à meilleur marché.



avec soin et conservés avec un respect religieux. Quelques riches particuliers ont des collections qui feraient honneur à des princes. Une partie leur a été léguée par leurs aïeux ; le reste , ils l'ont recueilli eux-mêmes à force de recherches et d'argent. Telle est , par exemple , à Amsterdam , la collection de tableaux de MM. Six , Van Brienon et Van der Hoop ; à La Haye , la collection d'elzevirs et d'impressions du xv<sup>e</sup> siècle de M. le baron Westreenen ; à Leyde , la collection de M. Siebold , à laquelle on a donné le nom de Musée japonais , et qui est un véritable musée de toutes sortes d'objets d'arts , d'ustensiles et de productions de l'Inde. Les collections des villes ont même été en grande partie formées par des particuliers. C'est à un seul homme , par exemple , au savant naturaliste Temminck , que l'université de Leyde doit la prodigieuse quantité d'oiseaux qui est une des principales richesses de son célèbre cabinet d'histoire naturelle. C'est par des négociants , des fonctionnaires , que les cabinets de raretés d'Utrecht , de Groningue et des autres villes se sont successivement agrandis. Il est à regretter que toutes ces collections , formées ainsi de dons gratuits , ne soient pas gratuitement ouvertes au public. Nul musée , nul édifice curieux ne s'ouvre sans une rétribution. Passé l'heure de l'office , les églises mêmes sont fermées , et s'il y a là une colonne , un tombeau qui vous intéresse , vous n'y arriverez qu'en payant un tribut au sacristain. La question d'argent se mêle ici à toutes les relations de la vie et se représente à chaque instant sous toutes les formes. Tantôt elle vous apparaît dans les rues sous la figure d'une vieille femme juive qui vous prend par le collet pour vous forcer à voir son étalage de fruits ou de vaisselle , tantôt sous celle d'un colporteur de loterie qui vous poursuit pour vous faire prendre un billet , quelquefois sous la physionomie timide et respectueusement obséquieuse d'un officieux qui s'offre à vous montrer la digue ou à vous indiquer la rue que vous cherchez , et quand vous sortez le soir d'une maison où l'on vous a honnêtement prié à diner , vous la voyez couverte d'une livrée , portant une bougie pour vous éclairer et attendant un florin. En vérité , la France peut , à bon droit , s'appeler une nation libérale ; tous ses trésors d'art et de science sont livrés sans réserve à la curiosité de l'étranger ; il peut passer des années entières dans la plus riche bibliothèque du monde sans qu'on lui demande seulement qui il est , et pour entrer au Louvre il n'a qu'à montrer son passe-port.

Les paysans de la Hollande sont , comme les habitants des villes , remarquables par leur esprit d'ordre , de travail , et leurs habitudes d'économie. Ils ont de plus un fonds de moralité que l'on chercherait vainement dans plus d'une maison de La Haye ou d'Amsterdam. Le luxe et la paresse n'ont pas encore corrompu le cœur de leurs filles ; c'est dans l'intérieur des villes que le vice recrute ses victimes , et sous ce rapport la statistique d'Amsterdam n'est pas moins triste que celle de Paris. Ce qui sert surtout de sauvegarde aux paysans contre les tentations de la cité , c'est un sentiment religieux si intime , si ferme , que nulle part peut-être , dans ces temps de doute et d'incrédulité , on n'en trouverait un semblable. Tous savent lire , et de préférence ils lisent la Bible , les psaumes et d'autres livres de piété. Beaucoup d'entre eux ne se contentent pas de graver dans leur mémoire le texte de l'Écriture sainte , l'enseignement des apôtres : ils discutent ce texte comme des théologiens , ils se posent des ques-

tions de controverse comme au temps des conciles. Souvent le dimanche, au retour de l'église, on peut les voir assis devant une table, la pipe à la main, analysant le sermon du prêtre, pesant ses paroles, indiquant son côté faible. Il y a en Hollande un traité de théologie en quatre énormes volumes in-quarto qui épouvanterait le plus intrépide cénobite. On vient de le réimprimer pour la vingt-deuxième fois. Tous les paysans veulent avoir cet ouvrage chez eux ; presque tous l'ont lu, relu et commenté. De cet esprit d'examen et de discussion résultent nécessairement de vives dissidences entre les habitants d'une même communauté, et dans un pays où tout prend un caractère sérieux et une forme durable, ces dissidences enfantent des sectes. La Hollande est l'une des contrées où il y a le plus de sectes religieuses, mais elles vivent l'une à côté de l'autre dans un accord parfait. Personne ne craint d'avouer sa croyance, car toutes les croyances sont admises par le gouvernement et respectées par les individus.

Le sentiment de l'art, l'amour du chant et de la mélodie n'enchantent point les villages de la Hollande comme ceux de l'Allemagne. Que de fois, sur les bords de l'Elbe ou de la Sprée, au pied du Thuringerwald, aux rives charmantes du Danube, je me suis arrêté surpris et charmé tout à coup par la voix harmonieuse de quelques compagnons ouvriers qui se reposaient le long de leur route et chantaient en chœur un de leurs refrains chéris ! Le paysan hollandais ne chante pas. A ces foires annuelles, qui sont les vraies fêtes du peuple, à ces *kermisse* tant aimées, on le voit se promener gravement de boutique en boutique avec sa femme ou sa fiancée, puis il entre dans une taverne, il allume sa pipe, se fait servir son verre de bière ou de genièvre ; s'il est riche, sa bouteille de vin ; et alors, pour peu que le lieu lui plaise, que sa femme ne cherche pas trop à l'entraîner dehors, ou que de bons voisins le retiennent, il court grand risque d'oublier le proverbe que son père lui a appris et qu'il apprendra lui-même un autre jour à ses enfants :

Als de wiën is in der man,  
Dan is de wiësheid in de kan.

« Quand le vin est dans l'homme, la sagesse est dans le flacon. »

C'est, du reste, une chose curieuse que ces *kermisse* avec leurs petites boutiques en plein air, leurs voitures de charlatans, et tout ce monde endimanché qui accourt des environs ; chaque ville a la sienne, et même chaque village un peu important. Les fourneaux des marchandes de gauffres, les petites échoppes ambulantes où l'on vend des liqueurs, en sont un des éléments essentiels. A Amsterdam, la *kermisse* dure un mois, et, du matin au soir, sur les places publiques, la graisse fondue petille dans la chaudière, les crêpes s'amoncèlent sur le plateau d'étain, et le violon crie dans les tavernes. Heureuse, oh ! bienheureuse alors la jeune servante qui a, de par la ville, un cousin ou un fiancé pour lui donner le bras, la promener en grande toilette à travers les magnificences du Kalverstraat, les délices culinaires du Boter-

markt, et lui faire savourer le soir le rosbif du *nachthuys* (1)! Quant à celles que la Providence n'a pas encore gratifiées d'un cousin ou d'un fiancé, hélas! dans ces jours de joie universelle, elles sont bien délaissées, et l'on en a vu plus d'une, réduite alors à payer un homme pour la conduire de rue en rue, tant par jour et tant par heure, comme un cabriolet. Si cet homme a un peu bonne mine, s'il est habillé à neuf, s'il porte une épingle en or à sa chemise, des gants de castor et un chapeau de feutre, si de plus il est propriétaire d'un parapluie, il ne loue son bras et son savoir-vivre qu'à un prix énorme, et la pauvre fille dépense parfois, en quelques promenades de *kermisse*, toutes ses économies de l'année.

Mais revenons au paysan. C'est une charmante chose que sa petite maison en briques, avec son enclos, sa plantation d'arbres, son canal au bord duquel est amarrée une barque, et ses nids de chanvre et de rameaux, où chaque année la cigogne revient, hôte chéri, annoncer le printemps. Tout, dans cette demeure, est rangé avec soin, et entretenu avec une minutieuse propreté; les fenêtres sont lavées chaque semaine, les meubles essuyés et frottés chaque jour. Pour plus de propreté, on ne fait pas la cuisine dans le corps de logis habité par la famille, mais dans un petit bâtiment à part. La principale pièce de la métairie est celle qui renferme les richesses du paysan, c'est-à-dire la crème, le beurre, le fromage. Les femmes traitent les vaches dans des vases en cuivre étincelants comme l'or; le beurre se fait dans une tonne, au moyen d'une mécanique mise en mouvement par un cheval. Le fromage se vend par milliers de pièces dans les villes voisines, et par centaines de milliers dans les pays étrangers.

Dans ces habitations de paysans, la forme des vêtements, les habitudes ont peu changé. Là toutes les occupations de la vie sont indiquées et pour ainsi dire fixées d'avance par l'usage et par la tradition; chaque jour a son emploi, chaque saison ses fêtes et ses travaux. En été, le paysan se récréait le dimanche à faire trotter ses chevaux, ou à exercer son adresse au jeu de quilles près de l'auherge. En hiver, il patine sur les étangs et les rivières. Les fêtes de famille se célèbrent toujours avec une grande pompe; on voit encore, dans beaucoup de maisons, une porte d'entrée qui ne s'ouvre que pour les trois grandes solennités de la vie: pour l'enfant que l'on va baptiser à l'église, le jeune homme qui mène sa fiancée à l'autel, et le mort que l'on porte dans sa dernière demeure. Si la fermière devient veuve, ordinairement elle épouse son premier valet de ferme. La proposition de mariage se fait ainsi: le jour où les gages des domestiques doivent être payés, la fermière appelle le valet à l'écart, et lui donne ce qui lui est dû; le valet refuse, la femme insiste; si enfin elle le force d'accepter ses gages, c'est un signe qu'elle ne veut pas de lui, et alors il abandonne la maison; sinon il reste et prend la direction des affaires. Mais plus d'une famille de paysans a, comme en Norwège, une longue généalogie dont elle est toute fière, et ne voudrait pas s'allier à une famille moins ancienne. Dans quelques provinces, les jeunes gens qui font la cour aux jeunes filles

(1) *Nachthuys* (maison de nuit), cabarets qui ne s'ouvrent qu'à dix heures du soir, et se ferment à cinq heures du matin.

vont encore , comme dans le nord de la Suède , passer la nuit avec elles sans qu'il en résulte aucune cause de scandale.

Dans certaines villes , on trouve aussi plusieurs usages anciens qui ont résisté à toutes les révolutions. A Harlem , par exemple , lorsqu'une femme accouche , on place sur la porte de sa demeure une rosace en dentelles , toute rose si elle a mis au monde un garçon , rose et blanche si elle est mère d'une fille. Autrefois , cette rosace arrêtait la loi elle-même ; le juge et l'archer ne pouvaient pénétrer dans une maison , tant qu'ils voyaient sur la porte ce symbole des joies et des souffrances maternelles. Aujourd'hui , la rosace n'a pas tant de pouvoir , mais elle révèle encore au passant l'événement qui occupe toute une famille , et l'invite à ne pas troubler , par un vain bruit , la demeure d'une femme qui a besoin de repos. Dans cette même ville , à un certain jour de l'année , les habitants ont coutume de manger un lapin et des pois , en mémoire d'une journée consacrée par les privilèges du moyen âge , où les bourgeois avaient le droit de chasser , vingt-quatre heures durant , sur les terres de leurs seigneurs. A Leyde , au temps où cette ville s'enrichissait chaque jour par le produit de ses manufactures , il y avait un marché aux cuirs , célèbre dans toute la Hollande et dans plusieurs autres contrées ; chaque matin , à quatre heures , la cloche de l'église appelait les bourgeois à ce marché. Maintenant , les manufactures de Leyde ont été écrasées par celles d'Angleterre et de Belgique , la ville se dépeuple , le marché aux cuirs n'existe plus ; mais chaque jour , la cloche qui l'annonçait sonne comme autrefois , à quatre heures du matin , et chaque année , dans la même ville , on célèbre l'anniversaire de cette journée mémorable où les Espagnols , qui assiégeaient les remparts , s'enfuirent en désordre. Il en est de même dans les autres provinces pour tout événement heureux ; partout les Hollandais veulent conserver le souvenir de ce qui a jadis occupé ou ému leurs pères , et de ce qui a fait la joie , la gloire , la prospérité de leur pays.

Qu'importent donc la singularité de certaines habitudes , et la roideur peut-être trop apparente de certaines formes dans un pays où l'on trouve tant de vertus essentielles : le sentiment religieux , l'amour de la famille , la probité dans les relations , l'ordre et la persévérance ? Les Hollandais n'ont jamais eu , que je sache , la prétention de passer pour un peuple brillant et chevaleresque. Ils ont été puissants sans forfanterie , et quand nous en viendrons à raconter leurs premières expéditions maritimes , nous verrons qu'ils ont eu quelquefois , avec la plus parfaite simplicité du monde , un héroïque courage. Ne nous obstinons donc pas à chercher en eux les qualités qui ne sont pas dans leur nature , et sachons apprécier celles qu'ils ont de temps immémorial. C'est un peuple pratique et raisonnable , deux qualités qui ont bien quelque valeur au temps où nous vivons. C'est , si l'on veut , une grande maison de commerce , intelligente , laborieuse , loyale , qui maîtrise la fortune par son travail , l'assujettit par sa ténacité , et peut inscrire en tête de ses monuments cette devise du passé :

Concordiâ res parvæ crescunt.

X. MARNIER.



---

---

# DÉBATS

## PARLEMENTAIRES.

---

**État de la question d'Orient.**  
**— Conséquences du traité du 15 juillet (1).**

---

La France a récemment donné au monde un éclatant spectacle qu'elle seule entre les nations était en mesure de présenter. Sa tribune a été le théâtre de luttes merveilleuses, et jamais plus de talent ne fut dépensé dans une plus grande cause.

Cependant, lorsque, dans ce calme de la pensée où l'on sent le besoin de rentrer après de telles émotions, l'on s'interroge sur les résultats acquis, sur les idées pratiques sorties de ce débat, il faut bien reconnaître que ces idées et ces résultats ne sont peut-être pas à la hauteur de ce qu'il en a coûté d'efforts pour les atteindre.

La France ne pénètre guère mieux qu'avant ces explications solennelles, le sens véritable et la portée du traité de Londres; elle connaît peut-être les

(1) La *Revue* a déjà publié sur la question d'Orient divers travaux dus à des plumes éminentes; l'article d'aujourd'hui, sur les *Conséquences du traité de Londres*, s'éloigne quelque peu du point de vue des précédents; mais la question est assez grande et assez ardue pour qu'on veuille entendre toutes les voix, nous voulons dire les voix importantes.

causes accidentelles de sa conclusion, mais elle n'est point fixée sur les motifs déterminants de la politique nouvelle inaugurée par cet acte; enfin, la négociation s'est moins déroulée à ses yeux dans son esprit et sa vérité, que dans le sens des intérêts personnels qu'un fatal concours de circonstances avait engagés dans cette affaire.

Si celle-ci s'était traitée au sein du parlement britannique, si la convention du 15 juillet avait été conclue entre la Russie et la France, en dehors et au détriment des plus chers intérêts de l'Angleterre, combien de temps pense-t-on que le parlement eût consacré aux récriminations individuelles et aux vues rétrospectives sur la politique des précédents cabinets? Eût-il placé le nœud de la difficulté dans le passé plutôt que dans l'avenir, et pense-t-on qu'il se fût plus inquiété du soin de signaler des fautes que de celui de chercher des remèdes?

Soyons juste toutefois envers la chambre, et ne lui imputons pas un tort qui est malheureusement celui de la situation elle-même. L'ordre intérieur est en France si mal affermi, la lie des passions remonte si vite à la surface au moindre souffle de l'orage, et l'entraînement des accidents l'emporte tellement parmi nous sur la permanence des desseins, que de telles préoccupations sont inévitables. Depuis dix ans, toute négociation de nature à se résoudre par la guerre a rencontré devant elle une question préalable qui a fini par la dominer, et les problèmes les plus élevés se sont abaissés presque toujours au niveau d'une question d'émeute. Nous foulons aux pieds un sol qui tremble, et il est difficile que cet ébranlement ne nuise pas à l'appréciation haute et sereine des faits.

La question d'Orient a pris pour la chambre et pour le pays le caractère qu'avaient antérieurement revêtu tous les débats de même nature. Les deux hommes éminents dans lesquels se sont en quelque sorte incarnés les deux points de vue de cette grande affaire, ont bien moins trouvé leur force dans les raisons d'un ordre diplomatique sur lesquelles ils étaient l'un et l'autre en mesure de s'appuyer, que dans les sympathies politiques groupées autour d'eux et si puissamment suscitées par leur parole.

Nous faisons cette remarque moins pour accuser la chambre que pour constater l'empire des préoccupations qui la dominent. Cet empire, nous le subissons nous-même, et nous ne comprendrions pas qu'il fût possible de s'en défendre. Les questions politiques ne sauraient être traitées abstraction faite du milieu social dans lequel elles se produisent, et vainement attendrait-on d'une assemblée délibérante, troublée par les sourds bruissements de la tempête sociale, ces décisions calmes et prévoyantes des gouvernements fortement assis sur leurs bases.

La question d'Orient n'a pas été débattue en elle-même : elle a été dominée par des considérations d'ordre intérieur, cela est trop évident. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que la solution qui lui a été donnée par la chambre, solution dont plus que personne nous déplorons l'insuffisance, était la conséquence forcée des fautes commises dès l'origine et durant le cours des négociations.

On se rappelle en quelles circonstances l'opinion fut saisie pour la première

fois de cet immense intérêt. C'était à la veille de la double catastrophe de Constantinople et de Nézib, lorsque l'empire et le sultan descendaient à la même heure dans la même tombe. La chambre et le pays s'emparèrent avec ardeur de la large perspective que cette question semblait ouvrir devant la France. Si les uns y virent une occasion de relever le pays de la solution donnée aux affaires belge, espagnole et italienne, d'autres, et c'était le plus grand nombre, acceptèrent avec bonheur l'affaire d'Orient comme une entreprise toute nationale, dans laquelle la France aurait enfin à intervenir sans faire appel à des passions révolutionnaires, et sans rencontrer en face d'elle l'Europe conjurée. On le croyait alors. C'était comme une grande puissance maritime et continentale ayant mission de protéger à la fois son influence légitime et l'équilibre européen, c'était au nom de ses intérêts et de ses plus sacrés souvenirs que la nation s'élançait dans ce champ de l'Orient où elle avait fondé des empires et d'où venaient ses plus grandes gloires.

La France est autre chose dans le monde qu'une révolution incarnée : les quatorze siècles de sa vie historique ne se résument pas dans une seule date, et quelque crainte qu'elle puisse inspirer à l'Europe, celle-ci aura toujours besoin d'elle pour toute œuvre durable. Ainsi sentait du moins la conscience publique, lorsqu'elle suivait avec anxiété les événements dont le cours paraissait devoir modifier d'une manière heureuse notre situation dans le monde.

Malheureusement l'opinion était déplorablement préparée pour atteindre un tel résultat, et les idées les plus fausses, alors généralement répandues, ne permettaient guère d'entrer de prime abord dans une voie pratique et prudente. L'Angleterre, par une multitude de publications, s'était attachée à établir l'identité des intérêts anglais et français en Orient, en armant contre la Russie et ses projets sur l'empire ottoman toutes les antipathies libérales. Elle dénonçait périodiquement à Paris, dans des journaux et des brochures soumis à son influence, le colosse du Nord et l'ours potaire ; et, dans une fièvre risible d'indignation et d'épouvante, elle montrait à la France les Cosaques, à peine établis à Constantinople, se préparant à descendre à Toulon pour opérer une restauration à Paris (1). Cela s'est écrit, cela s'est cru, cela s'est propagé, aux grands applaudissements de notre presse.

Ainsi, pendant que la France souffrait profondément derrière ses frontières échanrées, elle repoussait péremptoirement et sans discussion la seule hypothèse qui pût lui permettre d'espérer un remaniement de l'Europe. Elle se clouait à l'alliance anglaise, qui lui ôtait jusque dans l'avenir le plus éloigné toute chance de légitime redressement et d'extension territoriale. Elle écartait les Russes des rives du Bosphore en s'effrayant naïvement de l'extension de la marine moscovite, lorsqu'elle présentait comme un titre à la reconnaissance du monde l'indépendance des États-Unis et la fondation de la marine américaine ! Elle s'inquiétait des progrès de l'industrie dans la Russie méridionale, lorsque l'Angleterre l'avait à peu près supplantée dans son médiocre commerce du Levant ; et pour la question de Constantinople elle identifiait très-sérieuse-

(1) Voyez *la Russie, la France et l'Angleterre*, etc.

ment ses intérêts continentaux avec ceux de la puissance maîtresse des îles Ioniennes, de Malte, du cours de l'Indus et du Gange.

Lors de la crise de 1855, cette pensée avait seule préoccupé le gouvernement français, qui n'avait songé à donner aux différends du sultan et du pacha d'Égypte une solution provisoire que dans le but unique de garantir Constantinople. Ce fut sous l'impression de ces précédents que délibéra la commission nommée en 1859 à l'occasion du crédit de 10 millions pour complément des armements maritimes. Couvrir l'empire ottoman contre l'ambition russe lui parut le premier devoir de la France. Elle n'admit pas qu'une résolution différente pût, en aucune hypothèse, se produire sur ce point, et fit ainsi d'une résistance permanente aux projets prêtés à la Russie un principe fondamental et invariable de la politique française.

Cependant l'opinion commençait à être saisie de faits nouveaux dont il était impossible de ne pas tenir grand compte. L'Égypte s'était organisée sous la main vigoureuse d'un soldat heureux. C'était peut-être moins un peuple qu'une armée; mais il y avait là le germe d'un grand établissement, du jour où la délimitation définitive des territoires permettrait à Méhémet-Ali d'imprimer à sa belle création un caractère permanent et pacifique. Une glorieuse campagne venait de lui assurer la Syrie; il dominait du Nil au Taurus, et l'empire était coupé en deux. L'Égypte parlait à tous les souvenirs comme à toutes les espérances, et la France dut embrasser avec ardeur la pensée de cultiver sur la terre des Pharaons, comme sur celle d'Homère, un germe indigène qui pourrait en écarter les ambitions étrangères. La commission de 1859 fut donc égyptienne; elle pouvait d'autant moins se refuser à l'être, que dans son sein et pour la première fois se révélèrent les sérieuses inquiétudes que devaient causer à la France les projets déjà manifestes de l'Angleterre sur ces contrées, projets que les expéditions maritimes et les établissements militaires de la Grande-Bretagne aux abords de l'Égypte et de l'Arabie ne trahissaient pas moins que les funestes conseils donnés par son ambassadeur au lit de mort du sultan Mahmoud.

Mais si la commission se montra favorable à l'Égypte, et témoigna le vœu que les efforts de la France vinsent en aide aux prétentions du pacha, pour lui assurer sous la suzeraineté de la Porte ottomane le gouvernement héréditaire de ses possessions, il faut bien reconnaître que dans la pensée de la majorité de ses membres, dans celle de l'unanimité *moins un*, comme l'a déclaré l'honorable M. Jouffroy (1), la question principale ne fut jamais à Alexandrie et qu'elle resta toujours à Constantinople. Abolir le traité d'Unkiar-Skelessi et substituer dans le protectorat de l'empire ottoman les cinq grandes cours au cabinet russe, former un concert européen sur la question turque pour la résoudre contre la Russie, et, à l'aide de ce même concert, résoudre ensuite la question égyptienne contre l'Angleterre; chercher à Londres un point d'appui contre Saint-Petersbourg en ce qui concerne Constantinople, puis attendre de Saint-Petersbourg un concours chaleureux contre les prétentions conçues à Londres relativement à Alexandrie; avoir besoin, pour la réalisation de ses

(1) Séance du 1<sup>er</sup> décembre 1840.



vues, de deux assistances qu'on s'aliénait l'une et l'autre; n'être avec personne et mettre tout le monde contre soi, telle était l'inévitable conséquence de ce concert européen si solennellement réclamé, et dont la France ne pouvait manquer de se trouver exclue, à moins de consentir, en y restant, à d'énormes sacrifices.

Dans l'accord si malheureusement invoqué par la commission est le germe de tous les embarras, de toutes les impossibilités qu'a rencontrées la France dans ses prétentions les plus modérées et les plus légitimes. Cette puissance a été le centre d'une négociation qui n'eût pas pu se nouer sans elle. Si la note du 27 juillet n'a pas été une inspiration exclusivement française, c'est la France seule qui l'a rendue possible; c'est elle qui en portera toute la responsabilité devant l'histoire.

Que la Turquie eût fléchi sous le coup du grand désastre de Nézib, et de cette mort du sultan Mahmoud emportant avec lui la force et l'orgueil de l'empire, c'est ce qui n'est pas douteux, si l'on considère les dispositions du divan et du harem à cette époque; c'est ce qui l'est davantage, j'en conviens, lorsqu'on tient compte des influences diplomatiques. Mais quelque action que pût exercer lord Ponsonby, même après le résultat malheureux de ses instigations passionnées, il est certain que la France, exploitant habilement et les dangers de la situation, et les alarmes de l'Autriche, et les dispositions bien connues de quelques ministres turcs, conservait plus de chances de provoquer alors un arrangement direct entre l'empire humilié et son vainqueur, arrêté au pied du Taurus par l'autorité de nos conseils, qu'elle n'en a pu trouver un seul moment dans la négociation déplorable où, pendant le cours d'une année, s'est si tristement usée son influence. Si l'on peut douter de l'efficacité d'une autre politique, il n'est pas permis de méconnaître l'extrémité où nous a conduits celle du concert européen, concert mensonger qui n'existait pas lorsqu'on l'annonçait si solennellement en face du monde, source de déceptions réciproques et successives, pour l'autriche en 1859, lorsqu'elle rêvait son congrès à Vienne; pour l'Angleterre, lorsqu'elle osa, au mois d'août de cette même année, nous proposer la complicité d'un autre Navarin; pour la France enfin, lorsqu'en juillet 1840 elle s'est trouvée soudainement exclue des conseils de l'Europe.

Nous avons entendu, dans cette longue discussion, se jeter tour à tour des récriminations et des reproches. Pour nous, nous dirons, dans la sincérité d'une appréciation consciencieuse, que ce qui nous est apparu jusqu'à l'évidence, c'est l'impossibilité où se sont trouvés les divers cabinets successivement chargés en France de cette grande affaire, d'établir sur un bon terrain une négociation faussée dès l'origine. La pensée de ce concert impossible, nous l'imputerons à qui elle appartient, à la chambre elle-même, qui l'a sanctionnée de son approbation et de son vote; c'est à elle et à elle seule que nous aurons le courage et la justice de renvoyer la responsabilité du traité de Londres, virtuellement contenu dans cette note collective du 27 juillet, qui n'était elle-même que l'application rigoureuse des principes posés dans le rapport de la commission.

Hâtons-nous d'ajouter qu'en adhérant aux conclusions de ce rapport, d'ail-

leurs si remarquable, la chambre céda à un honorable sentiment, et qu'elle était, à son insu peut-être, dominée par cet esprit de transaction et d'équité qui depuis vingt-cinq années s'introduit dans le droit public européen comme le germe précieux d'une organisation nouvelle. Le parlement a subi cette influence à laquelle un grand pays peut être fier d'avoir fait des sacrifices, alors même qu'ils ont si cruellement tourné contre lui. La France n'a pas voulu rompre la première la grande association dans laquelle elle fut admise après la libération de son territoire; elle a eu foi dans le désintéressement de l'Europe, parce qu'elle était elle-même désintéressée; et, comme il convient à son génie et à sa mission dans le monde, elle a devancé l'avenir, même au détriment de ses intérêts.

Si c'est là une faute, elle peut honorablement s'avouer. Mais, au point de vue politique, elle n'en reste pas moins grave, car la moindre connaissance des vues divergentes des cinq puissances devait, ce semble, dissuader d'un mode de procéder dont il était facile de prévoir le résultat final.

Nous nous croyons le droit de tenir ce langage, parce que nous n'avons pas attendu, pour manifester notre désaccord sur ce point, les déceptions amères sorties des événements. Au sein de la commission de 1839, l'auteur de ces réflexions combattit seul la pensée plus loyale que politique d'un concert qu'alors, comme aujourd'hui, il réputait chimérique. Cette opinion, il l'a portée deux fois à la tribune (1); il a constamment établi, par ses écrits comme par ses paroles, qu'à ses yeux la question de Constantinople n'avait pour la France qu'une importance de second ordre, que le premier devoir de celle-ci était de préserver Alexandrie et Suez, non moins menacées que le Bosphore; et deux fois il a répété, en improuvant la négociation collective alors entamée, qu'un arrangement prompt et direct entre le suzerain et le vassal pouvait seul empêcher l'accord funeste de l'Angleterre et de la Russie, en dehors et au détriment des vues modérées de la France. Il a donc le droit de persister dans des opinions que les circonstances n'ont point faites et qui sont destinées à leur survivre.

Quelque jugement que l'on porte, d'ailleurs, sur la politique inaugurée par la chambre dans la session de 1839, il est impossible de méconnaître le soin scrupuleux avec lequel cette politique a été suivie par le cabinet du 12 mai. Le rapport de l'honorable M. Jouffroy est devenu le programme même du ministère, et si cette politique n'a pas été constamment heureuse, elle a été du moins essentiellement parlementaire. Comme la commission, le cabinet du 12 mai poursuivit simultanément un double but: il entendait protéger le pacha contre l'Angleterre, et l'empire ottoman contre la Russie; mais il donna toujours à ce second protectorat, partagé avec l'Europe tout entière, la première place dans sa pensée; il fit enfin de l'abolition du traité russe de 1833 le but principal de ses efforts.

Cette direction fut suivie avec une persévérance à laquelle la France est aujourd'hui en mesure de rendre hommage; et sans provoquer pour ce ministère les honneurs d'un héroïsme posthume, il est juste de reconnaître qu'en ce qui

(1) *Moniteur*, séances du 1<sup>er</sup> juillet 1839 et 11 janvier 1840.

concerne l'occupation temporaire de Constantinople et les conventions d'Unkiar-Skelessi, il s'est montré décidé dans ses paroles comme dans ses actes. Mais une chose manqua toujours à la politique de ce cabinet, ce fut un point d'appui pour faire prévaloir sa double pensée dans la conférence européenne. Les propositions portées à Londres par M. de Brunow en septembre 1839, et reprises en janvier 1840, prouvèrent à l'Angleterre que la Russie, inquiète elle-même de son droit exclusif et des obligations dangereuses que ce droit pouvait soudainement lui imposer, était disposée à en modifier l'exercice. Dès lors de nouvelles perspectives s'ouvrirent soudain devant la politique britannique, et le cabinet de Londres cessa d'éprouver le besoin de s'appuyer aussi fortement sur celui de Paris. Le concours de la France n'était nécessaire à l'Angleterre que contre la Russie, et du moment où, par une combinaison hardie autant qu'habile, le gouvernement russe consentait à désintéresser l'Angleterre en sacrifiant son traité de 1833, la force des choses plaçait notre alliée dans une attitude hostile en face de nous, puisqu'il ne restait plus dans le débat qu'une seule question, celle de l'Égypte.

Les esprits doués de quelque prévoyance purent donc annoncer comme infaillible le succès de la négociation russe; ils furent autorisés à dire que de vagues antipathies ne résisteraient pas à des intérêts trop évidents; ils purent enfin regarder la cause égyptienne comme perdue, du moment où la Russie venait se joindre à l'Angleterre pour en rendre le succès impossible. Ce qui s'est fait, comme ce qui se prépare, est donc le résultat logique du principe posé de prime abord; il est manifeste aujourd'hui, quelque pénible que puisse être cette découverte pour les âmes honnêtes, que, pour faire prévaloir en Orient notre politique de justice et de loyauté, il fallait avoir avec soi l'un des deux grands intérêts européens qui pèsent sur ce pays et menacent son avenir.

On avait, il est vrai, compté sur l'Autriche, comme si l'on avait ignoré que Vienne ne veut rien contre Londres et n'ose rien contre Saint-Pétersbourg. L'on avait sérieusement entretenu l'espérance que ce cabinet aimerait mieux se *mésallier* avec la France de 1850 que se *mal allier* avec l'Europe de 1815, comme si, dans tout projet d'union, les susceptibilités d'une certaine nature ne se résignaient pas plus facilement aux sacrifices des intérêts qu'à ceux de la vanité! La France n'a pas eu le droit de s'étonner en voyant le cabinet de Vienne, qui, au début de ces négociations, acceptait les bases de notre plan quant à la délimitation territoriale et à l'hérédité des possessions du vice-roi, se rallier soudain à l'Angleterre, dès que la possibilité d'une union a été constatée entre Saint-Pétersbourg et Londres. Il n'était pas douteux non plus qu'une inspiration analogue associerait étroitement à cette politique le cabinet prussien, dont les efforts tendront toujours à montrer à la France, l'Europe forte de son unité et liée par les souvenirs de la grande lutte soutenue contre Napoléon.

L'instant décisif de la négociation a donc été celui où le baron de Brunow reparaissait en Angleterre avec de nouvelles propositions, dont il était impossible de méconnaître la portée, puisqu'elles impliquaient très-nettement l'abandon des droits exclusifs de la Russie dans la mer de Marmara. Devant le péril de cette négociation toujours ouverte, car le cabinet du 12 mai en avait plutôt

suspendu la conclusion qu'il ne l'avait fait repousser, une seule alternative se présentait évidemment. Il eût fallu choisir à l'instant même entre une attitude tellement décidée, qu'il restât démontré pour l'Angleterre que la conclusion d'un arrangement opposé à nos vues entraînerait l'éclatante rupture de notre alliance et celle de la paix du monde, et une politique de transaction qui, sans sacrifier le pacha, aurait constaté dès l'abord que la France n'entendait pas lier son sort et son honneur à la solution de la question des limites de la Syrie. De ces deux politiques, l'une était plus conforme aux engagements moraux pris par les pouvoirs de l'État, l'autre était, on ne saurait en disconvenir, plus en rapport avec une situation intérieure dont il est impossible de méconnaître la gravité. La première avait grande chance de réussir par le seul effet d'une décision énergique, car l'Angleterre n'eût point affronté, on peut le croire, les périls d'une rupture avec la France, si elle les avait estimés sérieux, si elle avait cessé de répéter dans son cœur ce mot fatal : *On n'osera pas* ; la seconde politique pouvait aussi être acceptée de l'opinion, si l'on y avait préparé le pays en lui faisant comprendre le danger du rapprochement formidable qui se préparait à Londres, au lieu de lui présenter en toute occasion cette tentative comme insensée et chimérique.

Les hommes les plus dévoués à l'intérêt égyptien, et nous n'hésitons pas à nous placer dans cette catégorie, auraient compris que l'avantage d'assurer la totalité de la Syrie au vice-roi, quelque réel qu'il fût d'ailleurs, n'équivalait pas pour la France au péril d'une alliance entre l'Angleterre et la Russie, et à celui d'une guerre universelle. Les esprits les moins disposés aux transactions après le traité signé sans la France et à son insu se seraient empressés, on peut le croire, de les conseiller dans une certaine mesure, alors que le pays pouvait encore les faire honorablement, car autre chose est de se montrer décidé en face d'une situation périlleuse, autre chose est d'empêcher par sa prudence une telle situation de se produire.

Au lieu de cela, qu'a-t-on fait ? On a montré de l'entêtement sans décision, et l'on a lassé par ses délais sans inquiéter par ses préparatifs ; on n'a su ni s'opposer énergiquement au danger dans son principe, ni faire spontanément en temps utile une concession pour le conjurer. C'est ainsi que nous sommes arrivés, dans notre incertitude et notre confiance, jusqu'à cette extrémité de subir la loi de l'Europe aux dépens de notre influence, si ce n'est de notre honneur, ou d'engager contre elle une lutte de vengeance et de désespoir.

Dans le premier trimestre de 1840, à l'arrivée du nouvel ambassadeur du roi à Londres, le moment était évidemment arrivé de prendre une résolution définitive. Donner pour instructions à M. Guizot, en l'envoyant en Angleterre, de gagner du temps, et d'observer, d'écouter toutes les propositions sans prendre de parti sur aucune ; se préoccuper de la mission de M. de Brunow comme d'un incident, au lieu d'y voir une combinaison nouvelle d'un succès trop certain, si la France ne coupait court brusquement à des ouvertures si redoutables pour elle-même, c'était laisser au hasard des événements ce que la bonne politique prescrivait impérieusement de lui ôter.

Deux cabinets ont successivement partagé, à cet égard, des illusions que



les préoccupations publiques en France contribuaient d'ailleurs à faire naître et à entretenir. Le ministère du 12 mai a pensé que le rejet par l'Angleterre des secondes propositions Brunow entraînait pour conséquence un rapprochement avec le gouvernement français, et il a constamment maintenu la demande de la Syrie et de l'Égypte héréditaires pour le vice-roi, en ne retirant de ses propositions primitives que la possession viagère de Candie; le ministère du 1<sup>er</sup> mars a cru que le fait même de sa formation, et l'éclatante déclaration politique qui l'avait précédée, allaient nous rendre les plus beaux jours de l'alliance anglaise; il n'a pas douté que devant la cendre de Napoléon qu'elle venait de nous rendre, notre alliée ne s'empressât de faciliter, au prix de quelques concessions, la marche d'un cabinet qui faisait de l'union intime des deux pays la base et le résumé de ses croyances politiques.

Comment admettre d'ailleurs, s'écriait-on à cette époque, que l'Angleterre, menacée par la Russie jusqu'aux extrémités de son vaste empire, qui trouvait partout l'influence russe sur ses pas, en Perse et dans la haute Asie aussi bien que sur le Bosphore; que l'Angleterre, qui refusait avec son vieux Chatam de discuter contre tout homme ne voyant pas que le maintien de l'empire ottoman était la condition même de l'existence de l'empire britannique; comment croire que cette puissance, foulant soudainement aux pieds et ses profondes antipathies, et ses amitiés récentes, et sa haine du despotisme, et sa foi constitutionnelle, se priverait, pour un intérêt de second ordre, du plus puissant moyen de résistance aux projets de Catherine? comment supposer qu'elle ferait taire dans son cœur sa haine éternelle contre la Russie, devant sa haine d'un jour contre un pachà d'Égypte?

Ainsi s'entretenaient des illusions désastreuses, et des lieux communs de journaux sur l'alliance des deux grandes nations libérales masquaient à tous les yeux le travail souterrain qui se faisait à Londres. La France ne comprenait pas qu'elle n'avait plus de concession à attendre depuis qu'elle avait cessé d'être nécessaire pour résoudre la question de Constantinople; elle ne voyait pas se produire cette évolution nouvelle par laquelle la politique anglaise allait chercher la solution des graves questions que l'Orient porte en son sein dans le concert exclusif de deux grandes puissances.

Cependant les propositions anglaises, loin de se rapprocher des nôtres, s'en éloignaient de plus en plus; à l'offre faite, sous le 12 mai, de donner le pachalik d'Acre en hérédité sans la place, avait succédé, sous le 1<sup>er</sup> mars, l'offre illusoire de donner la place sans l'hérédité. Mais cette immobilité de la négociation, ce parti pris de la part du cabinet anglais, ces derniers efforts de l'Autriche, alarmée d'une résolution décisive, n'apportaient d'enseignement à personne, et l'on tenait l'alliance pour si bien trempée, qu'on ne reconnaissait à aucune puissance humaine le pouvoir de la rompre.

Déjà cependant l'Angleterre, après six mois de méditations sur les éventualités les plus éloignées de cette immense affaire, avait pris son parti avec cette résolution calme et forte qui ne lui manque en aucune grande circonstance. Pendant que l'on préparait sa réconciliation avec Naples, elle disposait froidement l'insurrection de la Syrie; puis, un mois plus tard, elle expliquait la signature du traité par la découverte d'une négociation directe qu'aurait for-

mentée la France. Au fond, cette explication en valait une autre pour masquer une décision dont notre adhésion tardive et contrainte n'eût pas changé le caractère, décision qui n'en serait pas moins restée, même avec cinq signatures, le premier monument de l'accord de l'Angleterre et de la Russie pour régler, selon leurs vues et par leur prépondérance absolue, les affaires de l'empire ottoman. La France aurait été invitée à signer des stipulations contraires à ses intentions manifestées avec tant de persistance, que ce témoignage de déférence n'eût pas rendu sa défaite moins éclatante. Les égards de protocole ne restituent pas aux cabinets l'influence politique qui se retire, et la France était évidemment vaincue à Londres du moment qu'il ne lui restait d'autre ressource que d'y subir les conditions qu'elle n'avait pu faire modifier. Le défaut d'une invitation adressée à notre gouvernement pour joindre sa signature à celle des quatre puissances peut sembler un manque de procédés; mais là n'est pas la gravité de l'acte lui-même, là n'est pas la rupture de l'alliance de dix années : cette rupture gît tout entière dans ce grand fait d'un rapprochement opéré moyennant des concessions réciproques entre les cours de Russie et d'Angleterre pour régler les affaires d'Orient sur d'autres bases que celles proposées par la France.

Quelle est la valeur politique de ce fait nouveau, si longtemps réputé impossible, et que nous étions à peine admis, dans la discussion de 1859, à signaler à la tribune comme une éventualité lointaine? Quelles ont été, dans l'esprit des puissances signataires, la portée immédiate et les conséquences plus éloignées du traité de Londres?

En s'en rapportant aux organes de la publicité, et même à des appréciations d'un caractère plus élevé, l'acte du 15 juillet aurait été à la fois une coalition contre la révolution française, le préliminaire d'un partage de la Turquie, puis en même temps, et le plus souvent sans transition, une œuvre tout individuelle de lord Palmerston, une petite vengeance contre la personne de M. Thiers, un nuage passager entre les deux nations dont les intérêts ne restent pas moins unis pour l'avenir, une sorte de brouille d'époux, destinée à leur rendre bientôt les douceurs du *honeymoon*.

Dans la solennelle discussion qui vient d'occuper le monde, M. le ministre des affaires étrangères du cabinet actuel, dont les paroles empruntent tant d'autorité à son ancienne situation et à sa position présente, et avec lui les membres de la majorité de la commission, après un laborieux examen des détails de cette grande transaction, ont paru en attribuer la conclusion soudaine à deux causes : la persistance de la France dans des propositions itérativement repoussées par les autres cours, et la découverte d'une négociation séparée tendant à l'arrangement direct entre le suzerain et son vassal. M. le ministre des affaires étrangères a cru pouvoir ajouter que, dans sa conviction profonde, le traité ne s'appliquait en réalité qu'aux intérêts qu'il avait définis, que cet acte ne contenait rien de moins et rien de plus, et il a paru l'envisager beaucoup moins comme l'inauguration d'une politique nouvelle dans les affaires d'Orient que comme un incident déterminé par certaines fautes; il a semblé enfin y voir un épisode, grave sans doute, mais transitoire, dans l'histoire de nos bons rapports avec la Grande-Bretagne.

Nous ne saurions accepter cette opinion, et réduire à de telles proportions le grand acte qui a si vivement ému la France et le monde.

Le gouvernement français a eu le tort réel, et nous l'avons déjà reconnu, de ne pas modifier son attitude à Londres sitôt que la position s'y était trouvée radicalement changée par les progrès évidents de la négociation Brunow; il a eu le tort moins sérieux, réel cependant, de fournir, par l'envoi de M. Périer en Égypte, non pas un motif, mais un prétexte au gouvernement qui ne craint pas de mettre une tentative de conciliation parfaitement légitime, même au point de vue du concert européen, puisque l'accord prétendu dont on arguait depuis le 27 juillet était alors évidemment rompu, en regard de l'insurrection de Syrie et des ordres sans exemple donnés aux amiraux de sa flotte; mais ces torts ne suffisent en aucune façon pour expliquer, au simple point de vue des intérêts de l'Angleterre, le brusque et complet abandon de l'alliance française.

Ce serait aussi par trop nous rabaisser dans l'estime du monde que de croire notre concours d'un prix assez faible pour être aussi légèrement répudié. L'alliance française ne vaudrait pas pour la Grande-Bretagne une simple contrariété! elle ne résisterait pas, cette alliance, à un accès de mauvaise humeur, et le concours d'une armée de cinq cent mille hommes, d'une flotte formidable, et l'appui du nom de la France, ne compenseraient pas le très-faible inconvénient de laisser quelques années à un septuagénaire le gouvernement des provinces occupées par ses armes! Oh! c'est pour le coup que le traité du 15 juillet serait la plus sanglante des dérisions, la plus amère des insultes! c'est pour le coup que la France devrait trouver dans son honneur outragé la force de révéler ce qu'elle vaut au cabinet qui l'aurait aussi indignement oublié!

Mais non, qu'on se rassure : nous n'avons pas subi ce dernier outrage, nous n'avons pas été livrés à si bon marché dans la conférence de Londres, et lorsqu'on s'est séparé de nous, en arguant des torts de notre cabinet, on a compris qu'on faisait une chose grande, sérieuse, et, tranchons le mot, irrévocable. On a pu penser que la France s'isolerait d'abord et n'oserait rien dans son isolement : en cela, l'on a eu raison; mais on n'a pas cru, on n'a pas pu croire qu'elle pardonnerait l'outrage de son alliance aussi cavalièrement livrée; on n'a pas pu ignorer qu'une réaction formidable se préparerait bientôt contre notre union léonine avec l'Angleterre dans l'esprit même de ses plus aveugles partisans. On connaît à Londres et la vivacité de nos impressions et l'entraînement de nos pensées; l'on y a certainement pressenti, avant de signer le traité, des paroles analogues à celles de M. Mauguin, on en a mesuré d'avance l'effet énorme sur la chambre, sur la nation et sur l'Europe. L'Angleterre ne nous méprise pas assez, croyons-le bien, pour n'avoir pas compris qu'en signant la convention du 15 juillet, elle déchirait de sa propre main le gage de notre union. Si elle s'est décidée à se passer de nous pour le règlement ultérieur de cette grande affaire d'Orient, si elle a gratuitement renoncé à la seule alliance qui rendit pour longtemps du moins inexécutables les plans de la Russie, c'est qu'elle s'est d'avance résignée à les subir, en s'assurant des avantages qui finiront peut-être un jour par lui faire devancer à elle-même le cours des événements.

Il n'y a, sans doute, rien d'écrit, à l'heure qu'il est, entre M. de Brunow et lord Palmerston, et si les Russes s'établissaient aujourd'hui à Constantinople, cet événement aurait une telle influence sur l'opinion publique en Angleterre, qu'il suffirait, on peut le croire, pour rompre une alliance naissante, et briser le ministre qui a si hardiment ouvert une phase nouvelle à la politique de son pays. Des assurances à cet égard sont donc parfaitement inutiles, et ne manqueraient pas même d'une certaine naïveté. Mais ce qui reste démontré pour tout esprit sérieux, connaissant et la politique de l'Angleterre et le sens droit et pratique de ce pays, c'est qu'un point de vue tout différent de celui où l'on s'était placé depuis un siècle s'est ouvert pour le cabinet, lorsqu'il a signé le traité du 15 juillet, et pour la nation elle-même, lorsqu'elle a ratifié l'œuvre de son gouvernement par une approbation qui n'est douteuse pour personne. L'Angleterre soupçonne déjà qu'il y a moyen de s'arranger avec la Russie dans l'Orient autrement qu'à coups de canon. En se plaçant aux bords de l'Euphrate et sur l'isthme de Suez dans une position identique à celle qu'occupe sa rivale sur le Bosphore, elle vient de faire un premier acte de résignation pieuse à la destinée : très-versée dans la science du droit public, tel que les publicistes des deux derniers siècles l'ont faite, elle a rempli un impérieux devoir en pondérant l'influence russe en Roumélie par l'influence anglaise en Syrie et en Égypte ; elle saura pousser jusqu'au bout cet esprit de résignation, en faisant le sacrifice de ses haines aux nécessités de l'équilibre européen, et la croisade furieuse de M. Urquhart avortera désormais contre la pacifique théorie des compensations.

L'Angleterre n'a certainement pas encore le projet arrêté d'occuper en toute souveraineté la vallée du Nil et les chaînes du Liban ; mais lorsqu'elle s'établissait au fort William et au fort Saint-George, lors même qu'elle gagnait la bataille de Plassey, elle ne soupçonnait pas non plus que d'un tel événement sortirait bientôt un fabuleux empire de cent millions d'âmes. Elle n'a pas conçu *à priori* la pensée de conquérir les Indes, et cette conquête est sortie de la force des choses, à laquelle il est juste de reconnaître que le cabinet britannique s'est longtemps efforcé de résister. Or, la domination de l'Égypte et de la Syrie, l'occupation des deux routes de l'Inde, la centralisation à Alexandrie du commerce de ce grand peuple dont les deux capitales s'appellent Londres et Calcutta, la réalisation complète des destinées conçues pour la ville d'Alexandre par le génie de son grand fondateur, la domination des fellahs de l'Égypte et des fières tribus de la Syrie, à l'aide du merveilleux système qui ploie sans effort comme sans souffrance sous la civilisation de l'Europe et les peuples du Gange aux mœurs timides, et les hordes indomptées de l'Himalaya ; ce sont là autant de faits contre lesquels nous lutterions désormais en vain, et que les deux mondes peuvent tenir pour irrévocablement consommés. J'ignore si les Anglais évacueront Saint-Jean-d'Acre : cela se peut, et je le crois ; mais, ce que je tiens pour certain, c'est que ce siècle n'aura pas terminé son cours avant que le régime politique de l'Inde anglaise soit établi aux bords même de la Méditerranée. L'Égypte et la Syrie auront aussi leurs pachas et leurs émirs pensionnaires du grand empire maritime ; ils recevront de sa libéralité de l'or, des armes, des officiers, puis des garnisons et des cita-



delles ; alors il en sera de l'intégrité de l'empire ottoman comme il en fut de la suzeraineté du Mogol de Delhi. Ceci est le dernier terme de la question d'Orient, telle que le traité du 15 juillet l'a commencée.

A ce prix, l'Angleterre pourrait à coup sûr livrer un jour Constantinople. Sans contester la haute importance d'une telle possession, il faut en effet se garder de l'exagérer pour en apprécier la valeur réelle.

Dans notre opinion, Constantinople apporterait à la Russie un grand accroissement de force morale plutôt qu'un immense développement de puissance matérielle. On oublie trop en traitant cette question qu'on s'inquiète de faits déjà presque complètement accomplis. Constantinople ne fera pas de la Russie une puissance maritime, car elle l'est déjà, puisqu'elle est maîtresse de la mer Noire, et qu'elle y entretient une flotte formidable ; Constantinople ne fera pas de la Russie une puissance commerciale, car on tisse le coton et l'on raffine le sucre en Crimée aussi bien qu'à Manchester, et Odessa communique chaque jour avec Liverpool. La plupart des arguments en circulation en France et en Angleterre sur ce sujet s'appliquent bien moins à l'état actuel des choses qu'à ce qu'était la Russie avant que la mer Noire fût un lac russe, et que ses provinces méridionales fussent dominées par la civilisation et l'industrie de l'Europe. Ce qu'on redoute existe, et si c'était un malheur pour le monde, ce malheur-là serait déjà presque consommé.

Que gagnera donc la Russie en occupant Constantinople ? D'avoir les clefs de sa maison. C'est beaucoup sans doute, je ne le nie pas ; mais en quelles mains sont donc ces clefs ? Est-il un portier plus débonnaire et dont on doive moins redouter les capricieuses velléités ? Refusera-t-il jamais d'ouvrir ces portes, tant qu'une armée aux pieds des Balkans menacera Andrinople, tant qu'une flotte pourra dans trois jours venir les forcer ou incendier le sérail en cas de refus ? Si la Russie avait aujourd'hui une collision dans la Méditerranée avec une puissance maritime, le divan serait-il en mesure de clore les Dardanelles pour empêcher la sortie des escadres de Sébastopol ? pourrait-il davantage empêcher un corps russe d'occuper en pareil cas les châteaux d'Europe et d'Asie pour défendre le détroit contre une flotte ennemie ? Il n'est pas de stipulations écrites qui tiennent contre de pareils faits. L'Europe aura beau passer des notes diplomatiques, elle n'ôtera jamais à la Russie le bénéfice d'une telle proximité, et les traités préparés laborieusement dans les chancelleries pour la garantie de Constantinople devront, sous peine de rester frappés d'un vice originel et d'un ridicule, trouver préalablement un moyen de rapprocher Toulon de la mer de Marmara et d'en éloigner Sébastopol. Lorsque ce problème géographique aura été résolu, j'entrerai de grand cœur dans le concert européen.

Ne raisonnons donc pas sur l'occupation de Constantinople, comme on aurait pu le faire avant les conquêtes de Pierre I<sup>er</sup> et de Catherine II. Concevons bien, d'une part, que la Russie se dirige vers le Bosphore par une force d'entraînement aussi irrésistible que celle qui pousse les grands fleuves de leur source à leur embouchure dans l'Océan (1). Comprenons bien, de l'autre, la

(1) On nous permettra de renvoyer sur cette question au deuxième volume des *In-*

portée véritable de cet événement dans l'économie générale du monde. La conquête de Constantinople constituera, dans la Méditerranée, une marine puissante : celle-ci sera bien loin cependant d'égaliser la marine anglaise ; mais par son association avec la nôtre, elle préservera la liberté commerciale du monde si sérieusement menacée. Cette conquête donnera nécessairement à la Russie le patronage et peut-être la souveraineté de l'archipel et d'une portion de l'Asie Mineure : extension redoutable sans doute, qui ne compenserait pas néanmoins celle que la domination de l'Angleterre, depuis Alexandrie jusqu'à Bagdad, assurerait à la souveraine des deux presqu'îles de l'Inde.

Il se peut donc que la Grande-Bretagne accepte un jour, même au prix de Constantinople, le complément d'une domination qui comptera probablement alors la Chine parmi les peuples vassaux de son empire ; il se peut qu'elle se résigne à livrer à ses destinées la ville de Constantin. Il se peut aussi, et nous n'avons garde de le nier, qu'elle recule devant l'audace d'une aussi grande chose. Si le traité du 15 juillet est le premier pas dans cette carrière, le but est bien loin encore derrière la génération contemporaine, et plus d'une fois, sans doute, les revirements de l'opinion feront hésiter l'Angleterre entre son vieux système antirusse et la politique nouvelle si résolument commencée par lord Palmerston.

Que s'il en est autrement, et si l'alliance du 15 juillet est destinée à résister aux complications prochaines de l'Orient, la France peut voiler pour jamais la statue de sa gloire, et descendre silencieusement et sans résistance au rang des puissances secondaires, car l'arrêt porté sur elle sera devenu irrévocable. L'alliance de l'Angleterre et de la Russie, c'est à la fois la paix et l'asservissement du monde ; c'est son asservissement fondé sur l'abaissement politique de l'Allemagne et de la France ; c'est la paix telle que la servitude la donne, la paix et pour longtemps peut-être, car le partage de la terre serait consommé.

Qu'on veuille bien ne pas sourire trop dédaigneusement à ces périls fantastiquement évoqués, qu'on ne dise pas surtout avec une gravité bouffonne que l'empire de l'Inde sera le sujet d'une éternelle hostilité entre la Russie et la Grande-Bretagne, comme si les Russes convoitaient le Bengale pour s'y établir, comme si, une fois rendus à Constantinople, ils songeraient encore à aller à Calcutta, comme si leurs tentatives actuelles aux extrémités même de l'Asie étaient autre chose que des étapes vers le Bosphore ! Qu'en appréciant la politique conjecturale, les puissants raisonneurs soient aujourd'hui modestes, et qu'ils sachent bien qu'au temps près, dont le bénéfice ne manque jamais aux nations assez fortement constituées pour l'attendre, il y a moins loin de l'état actuel des choses à celui-là que de l'alliance anglaise de 1859 à l'alliance anglo-russe de 1840.

Le traité de Londres est l'un des événements de ce siècle les plus féconds en conséquences menaçantes. Ainsi l'a compris l'instinct public, qui va droit au fond des choses et supprime les transitions pour aborder les situations politiques dans leur réalité intime et leurs fatalités logiques ; ainsi le comprend sans

*térés nouveaux en Europe*, où nous avons eu occasion de la traiter avant qu'elle fût de circonstance.

doute aussi le cabinet du 29 octobre, lors même qu'il affecte d'en amoindrir la portée en le réduisant aux proportions d'une sorte de représailles contre l'arrangement direct; autrement il serait insensé d'imposer à la France les énormes sacrifices qu'on lui montre en perspective pour deux années, car il n'y aurait aucun motif sérieux à ces armements hors de toute proportion avec nos ressources. Ou le cabinet nouveau sacrifie à une sorte de respect humain et aux considérations les plus coupables l'or et les forces vives du pays, ou il s'inquiète autant que nous-même d'un accord et d'un avenir sur lequel il est loin d'avoir dit sa pensée tout entière.

Le traité du 15 juillet n'a pas seulement donné à l'affaire d'Orient une direction déplorable pour la France; il a tristement révélé son isolement en Europe, au sein des gouvernements et des peuples. L'Autriche et la Prusse ont embrassé avec ardeur l'idée d'un accord européen dont nous serions exclus; l'une et l'autre ont fait à cette passion d'une autre époque des sacrifices d'influence et peut-être de sécurité. La convention de Londres, qui, prise au pied de la lettre, n'offre en effet qu'une importance secondaire, si l'on n'y voit que la part trop faible faite au pacha d'Égypte, tire donc son caractère véritable de sa double tendance politique. D'une part, c'est un vague ressouvenir de Chaumont; de l'autre, c'est le principe avoué de la direction suprême de l'Angleterre et de la Russie dans les affaires d'Orient. C'est une ombre évoquée dans le passé, c'est une perpétuelle menace dans l'avenir.

Les conséquences éventuelles d'un pareil acte, et l'isolement où le seul fait de sa conclusion plaçait la France, imposaient à celle-ci l'impérieux devoir d'arrêter le mal dès son principe, en réclamant avec une décision calme, mais inflexible, une modification à l'état de choses, très-alarquant pour elle, créé par le traité. Espérer que ce traité conclu ne serait pas ratifié, ou que, les ratifications échangées, il serait sursis à son exécution; ne pas pressentir que cette exécution serait hardie autant que rapide, à raison même des obstacles que tout retard pouvait entraîner, c'eût été se bercer d'illusions tellement inexplicables, que tout le monde se défend aujourd'hui de les avoir éprouvées. Il fallait donc qu'une résolution instantanée répondit à un acte tout au moins imprudent, qui, en rompant une alliance de dix années, déplaçait soudainement toutes les positions du monde politique; il fallait que la France se mit immédiatement en mesure d'obtenir, par un complément de négociations, appuyé d'une intervention directe sur le théâtre des événements, une modification aux dispositions de Londres, modification bien moins importante pour sauver les intérêts du pacha d'Égypte que pour prévenir les conséquences ultérieures de l'intervention anglo-russe en Orient.

Nous éviterons le ridicule des plans de campagne tracés après coup; mais nous devons à notre conscience de déclarer qu'à nos yeux, si une fâcheuse indécision n'avait paralysé toutes les résolutions du gouvernement, il y avait des moyens à employer pour rendre l'exécution intégrale du traité tellement difficile, que les puissances signataires, ménagées d'ailleurs dans leurs justes susceptibilités, comme nous demandions à l'être nous-mêmes, auraient vraisemblablement accepté, avant de pousser les choses à outrance, l'occasion d'ouvrir des négociations avec la France. Ne peut-on pas croire, par exemple,

que si, au lieu de paraître menacer l'Europe tout entière par la violence et le vague même de ses projets, la France, maintenant soigneusement à la question son caractère exclusivement oriental, avait jeté, à l'instant même du traité dénoncé, quelques milliers de ses soldats dans Saint-Jean d'Acre, et envoyé à sa flotte, non pas lors de la tardive scission du 2 octobre, mais durant l'unanimité des derniers jours de juillet, l'ordre de cingler vers Alexandrie, ne peut-on pas croire qu'un cours tout différent eût été imprimé aux événements dans ces contrées? Les relations de chaque jour entre Alger et Toulon assureraient, ce semble, et la promptitude et le secret d'une telle expédition, qui ne contrariait pas d'ailleurs la lettre du traité, puisque celui-ci garantissait primitivement la place d'Acre au pacha d'Égypte. Quelle objection aurait du moins rencontrée un système de coopération analogue à celui qui avait prévalu pour l'Espagne, par exemple, un système qui, poussé avec ardeur, aurait donné en quinze jours au pacha d'Égypte, dans nos garnisons du Midi et dans celles de l'Algérie, une force militaire supérieure à celle qui a renversé sa puissance? Si des uniformes français s'étaient montrés en Syrie, si la France n'avait pas abandonné au hasard des événements les populations dont le cœur bat depuis tant de siècles à l'unisson du sien, si elle avait pris l'engagement solennel d'écouter leurs vœux et de faire droit à leurs justes griefs, n'est-il pas évident qu'une démoralisation soudaine n'aurait pas livré à quinze cents Anglais l'avenir de ces magnifiques contrées?

On a beaucoup reproché au cabinet du 1<sup>er</sup> mars ses résolutions du 2 octobre et la rentrée de l'escadre à Toulon. Sans le défendre à cet égard contre des reproches qu'il a paru accepter lui-même, nous dirons que l'inaction de la flotte nous paraît bien moins excusable avant le mois d'octobre qu'après la crise ministérielle de cette époque, et qu'à nos yeux tout avait cessé d'être possible du jour où l'on avait laissé l'Angleterre en mesure de dominer la côte entière de la Syrie, sans craindre de rencontrer la France devant elle. Le seul cas de guerre vraiment efficace et digne de nous, était l'interdiction d'attaquer une place forte couverte par la présence de notre drapeau.

D'ailleurs, était-ce la guerre qu'une interférence conforme aux principes les plus rigoureux du droit des gens, en face d'un traité dont la portée peut échapper à ceux mêmes qui l'ont conclu de bonne foi? était-ce la guerre qu'une intervention conciliatrice en Syrie après que la paix du monde avait résisté à une intervention bien moins régulière à Ancône? Non, ce n'était pas la guerre, nous en avons la conviction intime, et nous pourrions au besoin appuyer un avis sans aucun poids par lui-même, sur les plus imposantes autorités. Mais la guerre fût-elle sortie de ces mesures prudemment combinées, qu'alors, appuyée sur l'honneur et sur le droit, elle eût été mille fois préférable et à la paix qui nous est faite, et aux hasards dont nous étions menacés. Notre supériorité, du moins temporaire, dans la Méditerranée n'a pas été contestée dans la discussion; elle nous permettait de nous établir en force sur le théâtre des événements. Si un conflit fatal devait sortir plus tard de dispositions légitimées par la prudence et par le droit commun des nations, nous étions dès lors en mesure d'attendre l'ennemi derrière nos frontières, au lieu de le menacer sur le Rhin et sur les Alpes en engageant la Sardaigne et la confédé-



ration germanique tout entière dans une querelle sortie d'un traité pour un règlement de limites en Syrie.

La solution de la question d'Orient a été perdue pour la France du jour où, derrière le traité du 15 juillet, une portion de la presse française a fait apparaître les traités de 1815, et lorsque nous avons semblé vouloir faire, dans des conditions moins favorables, ce que nous avons refusé lorsque la Belgique, la Pologne et l'Italie nous tendaient les bras, et que la neutralité de l'Angleterre ouvrait du moins des chances à une lutte égale. Ici nous n'accusons pas le cabinet, qui a souffert sans nul doute plus que personne de la direction si imprudemment imprimée à l'opinion; nous constatons seulement un fait dont il a été, nous le reconnaissons, bien moins responsable que victime. L'opinion européenne, qui eût applaudi à tout acte de résolution fait en temps utile en Orient, s'est soulevée à la tardive provocation que la France jetait au monde pour se venger de ses déboires diplomatiques. Nos neuf cent trente mille hommes du printemps prochain auraient trouvé l'Europe tout entière en armes, en face d'eux, évoquant les souvenirs de 1815 et ne s'inquiétant pas d'une excitation factice qui eût difficilement compensé par son énergie les embarras qu'elle nous aurait créés. Placée entre une guerre révolutionnaire entreprise sans fanatisme et une lutte régulière soutenue sans alliance et sans aucune chance sérieuse de succès durable, l'opinion n'aurait pas donné au gouvernement cette force qu'elle emprunte elle-même ou à l'entraînement des passions ou au sentiment profond du droit.

On sait d'ailleurs quelle cruelle déception devait bientôt saper par sa base ce plan déjà si hardi par lui-même. La Syrie soumise sans résistance, Acre tombé, le pacha traitant dans Alexandrie sous le canon britannique, tous ces faits auraient donné à la France continuant ses armements pour obtenir une modification à un traité déjà accepté par la partie intéressée, une attitude vraiment difficile à qualifier.

Résumant en peu de mots cette longue histoire de nos déceptions diplomatiques, nous dirons qu'il n'y a pas trop à s'étonner si un échafaudage de négociations, élevé sur le mensonge patent de la note du 27 juillet, a croulé par sa base en nous couvrant de ses débris. Peut-être nous permettra-t-on d'ajouter que, du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> septembre, il a existé un moment décisif pour transiger, comme un moment décisif pour agir, et qu'on a laissé passer ces deux instants suprêmes sans profiter de l'un pour faire accepter à l'opinion quelques concessions nécessaires devant le péril d'une coalition imminente, sans user de l'autre pour une intervention directe et courageuse. La note du 8 octobre émanait sans doute d'une honorable inspiration, mais elle laissait la France désarmée en Égypte et en Syrie, alors que son concours y devenait indispensable, et faisait du cas de guerre un moyen de rétablir notre honneur en Europe plutôt que de maintenir nos intérêts en Orient.

La chambre s'est donc trouvée dans cette situation déplorable de se résigner aux actes consommés, en ne prenant pour l'avenir que de vagues et insuffisantes réserves, ou d'accepter un plan assis sur une hypothèse de résistance si cruellement démentie par les faits : douloureuse alternative qui a pesé à plus d'une conscience.

Puissent au moins le pays et son gouvernement prendre au sérieux la situation qui nous est faite ! puissent-ils comprendre que toute démonstration empressée pour sortir d'un isolement plus redoutable aux autres qu'à nous-mêmes serait à la fois une atteinte à la dignité nationale et la plus énorme des fautes ! S'il existait quelque part l'arrière-pensée de reprendre à la première démonstration amicale venue de Londres, et le cours de nos anciens rapports, et notre place dans cette conférence où la France siègerait désormais au-dessous de la Prusse ; si l'on avait conçu l'espoir de faire oublier à la nation le traité du 15 juillet, en accolant son nom à je ne sais quelle stérile et caduque garantie de l'intégrité de l'empire ottoman ; si l'on était dévoré du besoin de rentrer dans la communion des chancelleries étrangères, sans voir qu'entre la France et l'Europe la situation est radicalement changée depuis six mois, je plaindrais les hommes qui auraient conçu de telles pensées, car elles seraient l'arrêt de leur mort politique et le signal d'une inévitable réaction.

Il ne faut pas hésiter à le reconnaître, en prenant par le traité du 15 juillet l'initiative de la rupture du grand accord d'Aix-la-Chapelle, l'Europe a replacé la France à l'état de nature vis-à-vis d'elle, et, depuis la signature de cette convention, la paix du monde reste sans base comme sans garantie. C'est là un grand malheur sans nul doute, mais c'est aussi un fait qu'il faut savoir accepter dans toutes ses conséquences. Il n'y a ni dithyrambe pacifique, ni théorie humanitaire qui tiennent contre le sentiment de l'abaissement descendu au cœur d'un grand peuple ; et le jour où la nation aurait la pleine conscience qu'elle est tombée au rang des puissances du second ordre, ce jour-là la paix publique traverserait la plus terrible des épreuves, car l'on pourrait craindre de voir la France immoler son gouvernement en holocauste à sa vieille gloire. Le génie des peuples est indestructible comme leur histoire, et tout cabinet qui mettrait contre lui ces forces vives ne serait pas seulement le plus impopulaire des pouvoirs, il en serait encore le plus dangereux.

Or, c'est aux hommes plus spécialement préoccupés des intérêts de conservation et d'ordre intérieur qu'il appartient de le comprendre et de le confesser, la France s'inquiète pour sa juste part d'influence sur les destinées du monde. Elle se dit que depuis un siècle les dépouilles de tous les États faibles en Pologne, en Allemagne et en Italie, sont passées, par la conquête ou la spoliation, aux mains de quatre grandes puissances, et qu'elle n'a plus ses frontières de Louis XIV. N'est-il pas même trop évident qu'au point de vue de son système fédératif et de sa force relative, elle est descendue fort au-dessous de la France de Louis XV ? Après la paix honteuse de 1765, après l'inexpiable faiblesse de 1772, la France possédait encore de magnifiques colonies qu'elle a perdues ; son alliance intime avec l'Espagne, alors grande puissance maritime, lui permettait de résister à l'Angleterre et de la vaincre ; dans le Nord, elle contenait la Russie par la Suède et l'empire ottoman ; en Allemagne, elle paralysait, l'une par l'autre, la Prusse et l'Autriche, en état constant d'hostilité, et dominait sans résistance les petits États de l'Empire attenants à ses frontières. Aujourd'hui la Russie est au cœur même de l'Allemagne et tient une flotte toujours armée pour Constantinople ; l'Autriche et la Prusse s'entendent contre nous, l'une pour garder ses acquisitions italiennes, l'autre pour

conserver un pied sur le territoire même de la vieille France ; de nos plus intimes alliées , la Suède ne pèse plus dans la balance continentale, et l'Espagne se débat dans l'anarchie en insultant notre nom. Pendant ce temps, la Russie et l'Angleterre enlacent le monde de leurs formidables étreintes et signent un pacte qui semble nous ôter jusqu'à la chance dernière de leurs divisions et de leurs haines. Et l'on voudrait que la France se tint pour satisfaite, et heureuse du présent, qu'elle restât calme et stoïque en face d'un tel avenir ! Non, non ! croyez-le bien, ce ne sont pas seulement les instincts révolutionnaires et les passions mauvaises qui s'émeuvent et qui fermentent ; il y a de la souffrance et de l'anxiété dans les intérêts nombreux sur lesquels vous vous appuyez, mais qui, jusque dans leur égoïsme, ont besoin d'être ménagés. Il y a surtout un redoublement de mauvais vouloir et d'ironie dans ces influences d'un autre ordre que vous conviez avec raison à prendre au sein de la société nouvelle la place qui leur appartient. Si la révolution de 1850 leur semblait incapable de porter sans fléchir le legs glorieux transmis par tant de générations, les classes même qui ont si promptement amnistié l'empire tout couvert du sang de Condé, se tiendraient éternellement séparées d'un gouvernement sans prestige comme sans génie, dont le seul résultat historiquement constaté aurait été d'appeler à la direction des affaires, des hommes peu préparés à la vie publique par leurs précédents, et venant étaler aux yeux du monde le spectacle d'ambitions sans grandeur et de rivalités implacables.

Grâce au ciel, il y a en France autre chose que des utilitaires et des jacobins ; il est une politique civilisatrice et nationale qui répudie la politique chinoise comme la politique napoléonienne. S'appuyer sur les seuls intérêts de l'ordre matériel pour résister à l'entraînement révolutionnaire serait le moins sûr de tous les calculs, et proclamer le système de paix comme inhérent à l'essence même de la monarchie de 1850 serait la plus dangereuse des formules. Un ministère peut sans doute faire de la paix la base de son administration temporaire, parce qu'un cabinet ne suffit d'ordinaire qu'à une seule situation ; mais un gouvernement embrassant dans sa durée les phases les plus diverses ne pourrait, sans un immense péril, paraître envisager l'éventualité d'une guerre comme impliquant une sorte d'incompatibilité avec sa nature même. L'Europe, qui signale la France comme le centre de toutes les violences révolutionnaires, a violé elle-même depuis un siècle avec tant de cynisme les maximes les plus sacrées du droit des gens et les plus simples prescriptions de la politique, elle nous a fait une situation si fautive et si précaire, que de tous les pays du monde la France est à coup sûr celui où l'on prendrait avec le moins d'à-propos l'initiative de la théorie de l'abbé de Saint-Pierre. Notre devoir est de proclamer, pour l'éventualité d'une crise européenne, de nouveaux et plus généreux principes de droit public ; nous pouvons à l'avance subordonner solennellement l'esprit de conquête au droit imprescriptible des nationalités ; mais la France se doit à elle-même de ne pas se désintéresser de l'avenir, et de ne point jeter l'ancre à l'instant même où la face du monde change autour d'elle.

Que l'on ne se méprenne pas sur le sens de cette observation et sur le sentiment qui nous l'inspire. Bien loin de condamner les résolutions pacifiques du

cabinet actuel, nous nous y sommes pleinement associé, parce que, dans la situation où le plaçaient et des fautes antérieures et des déceptions inouïes, le parlement n'avait évidemment à consacrer que le principe de la paix armée et de l'isolement de la France. Mais cette résolution, base d'une politique nouvelle, n'est pas à nos yeux une vaine et dispendieuse satisfaction donnée à l'opinion publique. La France, tout entière désormais au soin d'augmenter ses ressources militaires et surtout ses ressources maritimes, se retire, parce que le soin de ses intérêts comme de son honneur le lui commande, des transactions entamées en Orient, en protestant par son absence. Libre de l'alliance qui pesait sur elle à ses portes comme à l'extrémité du monde, elle va attendre, sans la hâter par des avances peu politiques, la seule chance que la Providence puisse ménager à sa fortune, celle d'un désaccord entre l'Angleterre et la Russie, pour prendre dans cet instant décisif conseil de ses seuls intérêts.

Elle se gardera donc de protéger de son nom aucune ruine, et d'accoler sa garantie à aucun acte de nature à compromettre l'avenir. Elle ne rentrera pour aucun prix dans les transactions relatives à l'Égypte, parce que de quelque manière qu'elles se terminent, et à quelque concession que la Porte puisse être amenée, le pacha ne sera plus qu'un agent soumis de l'Angleterre, qu'un nabab placé à l'avant-garde de l'empire des Indes, rôle qui a pu coûter d'abord à sa fierté, mais qu'il accepte avec une résignation toute musulmane. Elle ne nouera pas, en ce moment du moins, de négociation directe relative à la condition politique de la Syrie, parce qu'une telle négociation échouerait infailliblement contre l'influence anglaise, ou se terminerait à son profit exclusif; elle saura attendre, pour reprendre en ce pays la prépondérance qui lui appartient, les embarras qu'engendrera bientôt pour le gouvernement britannique une intervention de jour en jour plus délicate au sein de ces populations divisées de croyance, d'origine et d'intérêts; elle ne poursuivra pas comme une victoire diplomatique la conquête de vaines stipulations relatives à Constantinople, stipulations qui se briseraient bientôt contre la puissance de faits invincibles. Elle résistera à la tentation de rentrer accessoirement dans la conférence qui a cru pouvoir se passer d'elle. Son isolement sera sérieux et digne, comme son repos sera fécond pour sa force et son avenir.

C'est ainsi que nous comprenons la paix armée, et c'est ainsi, nous n'hésitons pas à le dire, que la chambre presque entière l'a comprise. Si une interprétation moins nationale et moins politique était donnée à ce système, l'opinion s'élèverait bientôt pour protester contre elle. Il importe d'être bien fixé sur l'impression dominante que le grand débat de l'adresse a laissée dans le parlement et dans le pays. Non, la chambre ne voit pas l'Europe à l'état de coalition permanente contre nos institutions intérieures. C'est là un lieu commun que son bon sens répudie; elle sait très-bien qu'il faudrait des provocations fort directes de notre part pour que l'Europe se décidât à prendre contre nous l'initiative d'une agression. Elle n'est donc nullement alarmée pour la sécurité du gouvernement de 1850, qui peut bien nous ôter des alliances, mais ne nous suscitera jamais d'hostilités ouvertes; ce n'est pas pour sa révolution que la France s'inquiète aujourd'hui; ce qu'elle redoute, ce qui lui est apparu comme manifeste dans le cours de ce débat solennel, c'est l'abaissement



de son influence et de sa dignité de grande nation ; ce qu'elle porte au plus profond de son cœur comme une incurable blessure , c'est le sentiment de son alliance méprisée , soit qu'on l'ait estimée d'un prix bien faible , soit que dans une insultante confiance on ait compté la retrouver toujours sous la main. La France ne pardonnera jamais au cabinet britannique l'initiative d'une telle rupture. C'est de ce côté, et de ce côté seul, que vont les irritations populaires et les préoccupations de l'avenir ; c'est vers ce point que doivent se diriger toutes les sollicitudes du pouvoir, car un pouvoir n'est fort dans les jours difficiles qu'en sachant dégager et comprendre ce qu'il y a de profond et de légitime jusque dans les plus vagues émotions du pays.

L. DE CARNÉ.

---

---

# DE L'ACADÉMIE.

---

## RÉCEPTION DE M. LE COMTE MOLÉ.

---

De très-bonne heure, et presque au lendemain de son institution, il s'est fait des épigrammes contre l'Académie ; elles venaient de ceux mêmes qui en ont été et de ceux qui n'en pouvaient pas être. Il y a eu les épigrammes que j'appellerai innocentes et gaies, comme celles des poètes épicuriens Chapellet et Lainez au xviii<sup>e</sup> siècle, comme ensuite celles de Piron. Il y a eu les traits plus violents et même envenimés, comme ceux que Chamfort, tout académicien et lauréat d'académie qu'il était, aiguïsa, tailla, assembla en faisceau, pour en faire un instrument de mort aux mains de Mirabeau, qui devait frapper le coup. Et pourtant l'Académie a subsisté, a revécu du moins, et sans trop se modifier encore ; elle a peu dévié de l'esprit de sa fondation, elle y est revenue dès qu'elle a pu ; elle a même gardé de son prestige, et le mot de d'Alembert, dans son ingénieuse préface des *Éloges*, qui répond d'avance à tout, reste parfaitement vrai : « L'Académie française, dit-il, est l'objet de l'ambition secrète ou avouée de presque tous les gens de lettres, de ceux même qui ont fait contre elle des épigrammes bonnes ou mauvaises, épigrammes dont elle serait privée pour son malheur, si elle était moins recherchée. »

Montesquieu, Boileau lui-même, Charles Nodier, avaient commis bien des irrévérrences contre le corps ou contre les membres immortels, et ils en ont été ; et chose plaisante ! quand on est une fois de l'Académie, on fait comme

tout académicien ; avec plus ou moins de bonne grâce , on remercie de même , on est flatté de même , on est plus ou moins conquis. Nous verrons bien pour M. Hugo.

A ceux qui , jeunes , débuteut par l'attaquer , par la dédaigner , l'Académie , qui n'est pas une personne jeune , mais d'âge moyen , et qui ne meurt pas , peut répondre : *J'attendrai*. Cette fièvre d'audace et de propre bonheur , cette ébullition , ce rien qu'on appelle la jeunesse se passe , et l'attaquant , s'il a quelque valeur et s'il cherche dans la société toute la place à laquelle il peut prétendre , commence un jour à lorgner de loin l'Académie. S'il est vrai , comme l'a dit d'Alembert encore , que l'écrivain isolé soit une espèce de *célibataire* , il vient un âge où les plus intrépides célibataires commencent à ne pas trouver absurde de se marier. Pour un mariage avec l'Académie , il n'est jamais trop tard. Et l'Académie vous voit venir , et elle sourit , et elle triomphe ; et dans sa malice ( car elle en a , jamais de colère ) , elle vous fait dire plus d'une fois : *Repassez*.

L'Académie , en un mot , répond parfaitement à un certain changement d'âge dans les esprits littéraires. A vingt ans , quand on est novateur et révolutionnaire , on donne en plein dans le Chamfort. A quarante , pour peu qu'on s'écoute sincèrement , on commence à pencher au d'Alembert.

Quel est , quel peut être le rôle de l'Académie dans notre temps ? Comment peut-elle se donner toute l'importance qui lui est permise et que plusieurs lui contestent ? Est-elle surtout un ornement littéraire , et doit-elle se borner , en général , à n'être que cela ? Graves questions toujours agitées , et assez inutilement par ceux qui sont hors de l'Académie. Dès qu'on y entre , on salue , on s'assoit et l'on n'en parle plus. Mais il est un point que j'oserai croire plus essentiel qu'aucun , et pour lequel il n'y a aucune innovation à demander ; j'en parlerai donc ; il ne s'agit pas du *Dictionnaire*. C'est que dans ce temps de mœurs littéraires si mauvaises et si gâtées , en ce temps de grossièreté où la littérature , ce qu'on ose appeler ainsi , trop souvent imite la rue et n'en a pas la police , il importe que l'Académie reste un lieu où la politesse , l'esprit de société , les rapports convenables et faciles , une transaction aimable ou du moins suffisante , la civilisation enfin en littérature , continuent et ne cessent jamais de régner. Il importe que l'Académie redevienne ou reste autant que possible une *compagnie*.

Des coteries , de tout temps il y en a eu au sein de l'Académie. C'est malgré une coterie qu'y entraient La Bruyère , lequel s'en est si fort souvenu dans la préface de son discours de réception. Mais ces petits groupes très-mobiles , et formés d'ordinaire à l'encontre d'une seule personne , n'avaient rien de persistant ; ce n'étaient pas des partis. Au XVIII<sup>e</sup> siècle , en avançant , les oppositions intestines devinrent plus marquées , plus régulières : les évêques et le parti encyclopédique se disputaient plus ou moins ouvertement les nominations. La pièce , tout à fait parricide , de Chamfort , en 1790 , en éclatant , nous révèle tout ce qu'il y avait de haines sourdes qui couvaient entre confrères (1). Pen-

(1) Cette pièce est d'ailleurs des plus piquantes pour l'esprit. Chamfort s'égaye bien vivement de l'homme de lettres *célibataire* de d'Alembert ; il commente très-drôlement

dant les dix ou quinze années de révolution qui suivirent, le parti philosophique était le maître à l'Institut, dans les diverses sections; je ne sais s'il y fut aussi intolérant qu'on l'a dit quelquefois; les autres, en petit nombre, s'y montraient certainement assez hargneux. Sous la restauration, il y eut coup d'État dès l'abord et installation d'une majorité politique au sein de l'Académie plus que restaurée. Cette espèce de domination non littéraire, avec d'heureux intervalles pourtant, se prolongea jusqu'au renversement du ministère Villèle: c'est cette réduction, cette sujétion de l'Académie à un parti politique qui est, avant toutes choses, à éviter. La modération de la révolution de juillet a tourné l'écueil, et, bien qu'elle ait rempli l'Académie de ses personnages, ç'a été à des titres bien patents et sans idée aucune d'asservissement ou d'exclusion. Ainsi il n'y a plus de parti politique faisant loi à l'Académie. L'élection de M. Hugo vient de rompre toute reprise de coalition littéraire exclusive, si toutefois cela méritait ce nom. L'important, c'est que l'Académie soit libre dans ses choix, qu'elle les fasse aussi balancés, aussi imprévus, aussi étendus que possible, et sans s'interdire même les gens de lettres proprement dits, spéciaux, isolés, *célibataires* obstinés jusque-là, et qui, à ce titre, ont marqué un peu vivement. Chacun a ses torts. Ceux qui ne se sont occupés toute leur vie que des lettres, ne peuvent avoir que des torts et des peccadilles littéraires, et ils en ont nécessairement, à moins d'être et d'avoir été toujours des sujets exemplaires, ce qui, on en conviendra, est la pire des choses en littérature.

Après cela, que l'Académie tempère, qu'elle entremêle, qu'elle *espace* et *distance* (sont-ce des mots académiques?) les gens de lettres par des choix d'une littérature moins spéciale, et par toutes les sortes de variétés que présentent, dans une société comme la nôtre, les applications publiques de la parole: à la bonne heure! l'Académie est un salon; pour qu'il reste le premier de tous, à de certains jours, il faut qu'il n'y manque aucune des formes et des distinctions possibles du langage. Et puis, qu'on ne l'oublie pas, plus de la moitié des académiciens de tout temps ont été des grands seigneurs, des évêques, des maréchaux de France de père en fils, de ces membres, comme disait le digne et ingénieux d'Alembert, que la compagnie *avait plutôt reçus qu'adoptés*. Mais, va-t-on s'écrier, on a aboli tout cela! — Non point, s'il vous plaît; vous retombez dans l'illusion de Chamfort; on n'a point aboli, on a *transformé* tout cela. Il n'y a plus de grands seigneurs à l'Académie, reçus à ce titre et sur un mot du roi. Le temps est loin en effet, où le duc de Villars

ce mot: « *L'homme de lettres qui tient à l'Académie donne des otages à la décence;* » mais, si malin que fût Chamfort, n'était-il pas un peu bonhomme et crédule quand il disait: « Nous arrivons à la troisième fonction académique, les compliments aux rois, reines, princes, princesses; aux cardinaux, quand ils sont ministres, etc. Vous voyez, messieurs (l'ouvrage est sous forme de discours), par le seul énoncé, que cette partie des devoirs académiques est diminuée considérablement, vos décrets ne laissant plus en France que des citoyens. » — Le monde me fait parfois l'effet d'une très-bonne montre; on fait tout pour la gêner et la déranger; mais, pour peu qu'on la laisse quelque temps dormir tranquille, elle revient d'elle-même au bon point.



s'y voyait nommé pour succéder à son père le maréchal , lequel en était pour la victoire de Denain. En 1758, le marquis de Saint-Aulaire, le spirituel ancêtre du très-légitime académicien d'hier, avait, comme directeur de l'Académie, à recevoir le duc de La Trémoille qui n'y avait d'autre titre que ses hautes qualités et fonctions à la cour. Mais il se trouvait, par bonne fortune, que le père de ce duc de La Trémoille avait épousé la petite-fille de M<sup>me</sup> de La Fayette, l'auteur de *la Princesse de Clèves*, et le nouvel académicien, arrière-petit-fils de M<sup>me</sup> de La Fayette par sa mère, se pouvait dire de la sorte petit-neveu (à la mode académique) de *la Princesse de Clèves* et de *Zaïde*. M. de Saint-Aulaire, en homme d'esprit et de ressource, ne manqua pas de le lui dire : « Pouvaient-elles mieux s'acquitter (*les lettres*) de ce qu'elles devaient elles-mêmes à cette femme incomparable, dont le nom, qui s'est perdu dans votre maison, fut encore moins fameux par les grands hommes qui l'ont porté..., que par les deux chefs-d'œuvre immortels... ? » Et il se jette, en finissant, sur Castor et Pollux, comme Simonide. On est bien loin de ce temps-là. Mais, encore une fois, il y a eu transformation plutôt que destruction à l'Académie, et les hautes fonctions, les services rendus à l'État dans la carrière publique, sont et seront toujours des indications pour les choix, pourvu qu'il s'y joigne à l'appui un accompagnement, un prétexte littéraire, ou un retentissement d'éloquence.

La société est faite ainsi, elle a ses raisons. Si littérateur qu'on soit ou qu'on se fasse, je ne saurais y voir un grand inconvénient. Le danger pour l'Académie, si danger il y avait, ne viendrait jamais de quelques hommes distingués et lettrés du monde politique ; il viendrait des gens de lettres médiocres s'atrouplant en bloc, se coalisant ou se déchirant. Si, par grand hasard et malheur, un Trissotin se glissait dans l'Académie, oh ! pour Dieu ! qu'il n'y ait du moins jamais de Vadius ; ou si Vadius s'y trouvait installé sans qu'on sût comment, pour Dieu ! alors qu'on n'y reçoive jamais Trissotin ! Échapper toujours aux ridicules littéraires, c'est beaucoup, c'est difficile pour un corps ; mais surtout ne jamais donner accès aux vices littéraires, voilà le possible et l'essentiel. Les vices littéraires sont ce qu'il y a au monde de plus bas et de plus vil ; la littérature actuelle en abonde. Je conçois que l'Académie mette du temps et grande réserve à trier.

Pour les gens de lettres eux-mêmes, s'ils en valent la peine, il n'est pas sans profit d'attendre la fin de l'épreuve et de n'arriver à l'Académie qu'un peu sur le tard. Le mieux est d'avoir fourni auparavant tout ce qu'on peut en plein air, avec ses coudées franches. Même dans les plus beaux jours du passé académique, de bien illustres, il est flatteur de se le dire, sont entrés tard et bien tard : Boileau, La Fontaine, Voltaire :

Et j'avais cinquante ans quand cela m'arriva.

Une compagnie d'honnêtes gens, aimant les lettres, y arrivant, y revenant de bien des côtés, se plaisant à en causer dans leur âge mûr, ou sur leurs vieux jours, s'y réconcilient, s'il le faut, et croisant sur un même point, sur

un mot de vocabulaire, des pensées d'origine bien diverse, ainsi je me figure la réunion de famille et le *tous-les-jours* de l'Académie.

En face du public, c'est autre chose, c'est la distribution bien entendue de revenus assez considérables, la dispensation de certaines récompenses littéraires, la provocation à de certains travaux ou exercices plus ou moins bien choisis. Il y a enfin dans l'Académie le grand corps de l'État, je passe et m'incline.

Un des hommes qui ont caché et enterré le plus d'esprit sous le plus d'érudition, Gabriel Naudé, assistant à la fondation des Académies d'Italie et de France, a dit qu'elles étaient des *bals*, que les bons esprits y allaient comme les belles femmes au bal, pour y passer leur temps agréablement et pour s'y montrer. Je ne sais si Richelieu, qui aimait tant les ballets, et qui savait qu'on les aime en France, a pensé à cela en fondant l'Académie française; mais il se trouve que c'est assez vrai. Oui, on y peut voir parfois des bals de beaux esprits, bals parés, brillants, très-courus. Plus jeune on aimait mieux un autre bal, plus frivole certainement, plus sérieux aussi, demandez à Roméo. Les beaux esprits, les délicats, en avançant, se mettent à convoiter ce dernier bal commode, riant, honoré. On a tout vu, on a assez dit. On est un peu las de la vie, du festin; non pas assez pour quitter la table; c'est le dessert. « Je ne sors point, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, afin que cela m'amuse, » disait La Fontaine. En autre saison, ne lui en voulez pas, il eût mieux aimé aller au bois sous la coudrette, même seul, pour dormir *parmi le thym et la rosée*.

L'Académie française, entre toutes les autres, est la seule qui ait gardé le privilège de donner des bals, ou pour parler moins légèrement, de vraies fêtes. C'en est une toutes les fois qu'elle a à recevoir un nom connu, célèbre. C'en était une l'autre jour et très-brillante. Bien des points de vue s'y joignaient. Il y avait jouissance de société, il y avait caractère public et sérieux hommage: un prélat mort, un homme d'État considérable qui le remplaçait, et qu'on nous permette d'ajouter, un homme aimable.

Je ne dirai pas, je ne sous-entendrai pas un mot de politique dans tout ceci, je me hâte de le déclarer, même s'il m'arrivait, par mégarde, de me risquer à toucher au discours de M. Dupin. Pas un mot de politique, ceci seulement: quand on est bien persuadé (et c'est peut-être fort triste) que l'art de gouverner les hommes n'a pas dû changer malgré nos grands progrès, et que, moyennant ou nonobstant les divers appareils plus ou moins représentatifs et soi-disant vrais, au fond cet art, ce grand art, et le premier de tous, de mener la société à bien, de la conserver d'abord, de l'améliorer et de l'agrandir s'il se peut, ne se pratique jamais directement avec succès qu'en vertu de certains résultats secrets d'expérience très-rigoureux, très-sévères dans leur équité, très-peu optimistes enfin; on en vient à être, non pas indifférent, mais assez indulgent pour les oppositions de systèmes plus apparentes que réelles, et à accorder beaucoup, au moins quand on n'est que simple amateur, à la façon. Je rentre, on le voit, en pleine littérature.

Parmi les hommes d'État qui ont paru en première ligne dans nos affaires depuis dix ans, il en est plusieurs qui se sont fait bien des titres de gravité, de

vertu, d'éloquence ; il en est deux que j'ai toujours involontairement rapprochés par le contraste et aussi par de certaines ressemblances dans l'effet produit. M. Thiers est certainement un homme de la toute nouvelle société ; M. Molé devient chaque jour un des plus rares représentants de l'ancienne. Ils appartiennent , au moins depuis quelques années , à des systèmes opposés et qui se sont combattus ; l'origine de leurs idées semblait les destiner à se combattre bien plus nettement encore. Les habitudes, les applications de leur parole, ou sobre et proportionnée, ou abondante et féconde, en font des orateurs des plus distincts. Eh bien ! l'un et l'autre pourtant, à l'aide ou des saillies ou des nuances de cette parole, l'un et l'autre de plus ou moins loin et tous les deux de près, arrivent à produire un effet analogue de persuasion facile, de séduction aisée. Ils agréent chacun dans sa forme ; on a, si on l'osait dire, du goût pour eux. Un certain charme d'orateur ou de causeur est bien quelque chose à noter le jour où l'on parle d'académie.

Je disais tout à l'heure que le rôle le plus indiqué de l'Académie en ce moment était de maintenir, au milieu de la ruine des procédés et à travers les violations courantes du droit des gens dans les lettres, une certaine politesse, une conciliation dans son sein, une douceur enfin de civilisation à l'aide de ce qui en a été toujours considéré comme l'expression et la fleur. En portant son choix sur M. Molé, qu'a-t-elle fait, sinon de se donner l'élu que lui aurait offert en tout temps, et lorsque la chose comme le nom existait le plus, la société française elle-même ?

M. Molé, au début de son discours, a parlé avec modestie, avec émotion, des jours de son enfance et des enseignements littéraires réguliers qui, a-t-il dit, lui ont manqué. « Vous, les maîtres de l'art d'écrire et de la parole, la chaîne des temps n'a pas été interrompue pour vous ; avant d'exceller vous-mêmes, vous avez appris. Ceux qui vous ont précédés dans la carrière y ont dirigé vos premiers pas... Vous ne sentez peut-être pas assez vous-mêmes tout le prix de ces biens que vous avez reçus ; croyez-en celui qui les regrettera jusque dans sa vieillesse, et dont l'enfance sans protection, sans guide, n'eut de leçons que celles du malheur. » — On s'étonnait un jour devant M. d'Andilly que son très-jeune frère, le docteur Arnauld, au sortir des écoles, eût pu produire en français un livre aussi bien écrit que celui de *la Fréquente Communion*. « Mais il me semble, répliqua M. d'Andilly un peu fièrement, qu'il n'avait pour cela qu'à parler la langue de sa maison. » A la modestie de M. Molé, on aurait pu répondre quelque chose de tel. S'il n'eut pas les écoles, il eut la famille. Et quant au fond, il ne sera pas sans intérêt ici de parler de ces leçons du malheur qu'il a touchées d'un mot.

Son père, président au parlement de Paris, n'avait point émigré ; après un voyage à Bruxelles, où son fils, âgé alors de dix ans, l'accompagnait, il était rentré en France dans le délai accordé par la loi. Mais bientôt, mis en arrestation par mesure générale avec les principaux habitants du faubourg Saint-Germain, il faillit être enveloppé dans les massacres de septembre. C'est alors que commença cette rude et forte éducation des choses pour le jeune Mathieu Molé, âgé de onze ans. Il s'agissait de sauver son père, il fallait pénétrer aux sections, solliciter les meneurs, les intéresser, arracher un ordre de délivrance.

Cette première fois le jeune enfant l'obtint ; il vit son père tiré vivant du sein du massacre et ramené à l'hôtel Molé aux applaudissements du même peuple mobile qui , la veille , l'aurait insulté , et qui le lendemain le verra mourir. Le jeune homme ne se doutait pas qu'il avait déjà beaucoup appris. Il avait déjà trouvé , par piété filiale , dans ses journées passées aux sections , quelque chose de l'art d'aborder , de deviner , de manier les hommes.

Son père ne tarda pas à être ressaisi par la loi des suspects ; compris ensuite dans la mise en jugement du parlement de Paris , il allait monter à l'échafaud. Cette fois , les sollicitations , les efforts désespérés du jeune homme ne purent rien : il passait sa vie à épier à la sortie quelques membres du tribunal ou de la convention , quelque ancienne connaissance , telle que Héroult de Séchelles , qu'il avait vu chez son père. Rien n'y fit. Son père mourut. Le lendemain de l'exécution , sa mère , sa famille et lui , fils unique , étaient mis hors de l'hôtel Molé , et dépouillés de tout , à la lettre , par confiscation nationale. Il avait treize ans à peu près , et il dut devenir l'unique soutien des siens pendant quelques années. La détresse des premiers mois fut inexprimable. Sa précocité acheva de s'y développer ; sa nature offrait alors , à ce qu'il paraît , un caractère méditatif qui s'est dérobé depuis sous le positif des affaires et la bonne grâce du monde.

Robespierre tomba : le jeune témoin assistait aux séances de la convention qui amenèrent sa chute. C'était un cours de rhétorique parlementaire très-forte , ou même de philosophie de l'histoire , qui en valait bien un autre. La discussion de l'adresse pourrait bien après ne paraître qu'un jeu. Il recueillit de tout cela des impressions profondes , ineffaçables , de ces impressions qui ne devraient jamais être séparées de l'histoire , et sans lesquelles elle n'est que froide et morte , toujours plus ou moins menteuse. Et on ne la comprend , l'histoire , que quand on la revivifie avec ces impressions devinées , ressaisies dans le passé , à l'aide de celles que nous éprouvons nous-mêmes dans le présent.

Au moment de pire souffrance , un volume de Bernardin de Saint-Pierre tomba sous la main du jeune homme ; il n'avait rien lu ; ce fut comme un rayon consolateur qui vint luire à ses yeux et lui révéler un monde nouveau. Un peu plus tard , ayant trouvé un petit emploi qui l'envoyait à une vingtaine de lieues de Paris , il y lut les ouvrages de Richardson ; mais son trouble intérieur , loin de s'en apaiser , s'en accroissait encore. Un brave capitaine , homme instruit , lui conseilla de sortir de ce vague douloureux par des études précises , et s'offrit de lui enseigner les mathématiques. Le jeune homme s'y appliqua aussitôt et y réussit singulièrement. Les jours et une partie des nuits suffisaient à peine à son zèle. De retour à Paris , il put suivre les cours de l'école , alors libre , qui menait aux ponts et chaussées , aux mines , aux armes savantes , et il y rencontrait , comme camarade , celui qui fut le général Bernard , et dont l'éloge l'a ramené à ce touchant souvenir. De tout le discours de M. Dupin , j'aime à me rappeler un mot qui aurait semblé parfait , s'il avait été moins accompagné : « Vous avez fait comme nous , monsieur , vous avez commencé. » — Cependant les temps étaient devenus meilleurs ; la société entière renaissait. La Harpe , au Lycée , rouvrait son cours ; les acteurs fran-



gais sortis de prison, rendaient la vie aux chefs-d'œuvre. On se retrouvait, on vivait. Ce fut un moment unique pour tous; que n'était-ce pas pour ceux qui arrivaient dans le flot montant et l'aurore de leur propre jeunesse!

On croit trop que la société, la civilisation, sont des choses inhérentes à l'homme, impérissables, et comme éternelles. Réfléchissez un peu: à chaque révolution, à chaque calamité sociale un peu longue, quelle interruption notable en tout se fait aussitôt sentir! et combien il faudrait peu de chose pour l'intercepter, pour l'éteindre, cette civilisation dont on est si sûr, aux lieux mêmes où elle paraît le plus brillante! La société, a-t-on dit, est une invention d'Orphée; mais il convient d'y veiller, de l'entourer d'un entretien perpétuel, sous peine d'avoir à la réinventer encore.

A ce moment de renaissance, aux environs de 1800, M. Molé, qui avait retrouvé toutes les relations naturelles de sa famille, y joignit des amitiés littéraires illustres et toutes particulières. Fontanes, rentré de son exil de fructidor, se liait étroitement avec lui; M. Joubert, dont on sait de belles pensées et dont les œuvres plus complètement recueillies ne tarderont pas à paraître, voyait dans le jeune homme sérieux le confident peut-être le plus ouvert à ses subtiles et fines délicatesses. M. de Bonald s'y mêlait; M. de Chateaubriand, enfin, venait couronner le cercle de cette intimité d'alors, autour de M<sup>me</sup> de Beaumont. Les *Mémoires* consacreront un jour cette société de la rue Neuvedu-Luxembourg.

En entendant l'autre jour à l'Académie M. Molé, il me semblait reconnaître une teinte marquée de cette époque qui se réfléchissait dans son discours; c'était un certain accent de doctrines religieuses, sociales, conservatrices, réparatrices. L'abbé Emery y avait bien la louange qu'on lui donnait en ce temps-là. L'académicien parlait entre M. de Chateaubriand et M. Royer-Colard. Et nul doute que c'était le souvenir de ces années de jeune union qui avait ramené là M. de Chateaubriand, malgré son absence de dix ans à ces sortes de solennités.

Un ouvrage de M. Molé se rapporte à ce moment qui précéda son entrée dans la carrière publique. Il fit paraître en 1806, sans nom d'auteur, des *Essais de morale et de politique*, qu'appuyèrent fort ses amis, Fontanes notamment dans le *Journal de l'Empire*. Beaucoup de gens aujourd'hui vous parlent à l'oreille de cet ouvrage et l'incriminent sur ouï-dire; la plupart seraient fort étonnés, s'ils le lisaient, d'y trouver un écrit tout de formes métaphysiques et de déduction abstraite, d'un dogmatisme ingénieux, mais assez difficile et obscur. Le livre donne du respect pour la jeune intelligence qui l'a conçu. On sent que l'auteur a causé beaucoup avec M. de Bonald, et qu'aussi il a étudié les mathématiques. Mais, si mûr qu'il fût alors, il ne l'était pas encore assez pour paraître simple. Je conjecturerais que les résultats de l'expérience de l'homme politique sont devenus, depuis, d'autant plus positifs qu'il ne les formule jamais.

La seconde édition des *Essais de morale et de politique* (1809) contenait de plus une *Vie de Mathieu Molé*, où se mêlent avec convenance, à une manière nette et tout à fait saine, quelques traits d'imagination et de sentiment: « Pendant que Troie était en flammes, écrit l'auteur en commençant, peu de gens ont

imité le pieux Enée ; pour moi , moins heureux que lui , je n'ai pu sauver mon père , mais je ne me suis jamais séparé de mes dieux domestiques. » Les dernières pages offrent quelque chose de méditatif , une sorte de reflet détourné , mais sensible , du jeune contemporain de René : « Au terme de sa carrière , dit-il de son grand aïeul , on ne vit point se réveiller en lui ces regrets si ordinaires aux vieillards. Il n'éprouva pas le besoin d'aller goûter dans la retraite le souvenir de ses sacrifices. Il ignora cette sorte de rêveries des derniers jours que produisent les illusions détruites , et qui console de tout ce qui échappe par le plaisir d'en être détrompé. Exempt d'infirmités et de mélancolie , comme un ouvrier robuste , vers la fin de sa tâche , il s'endormit. »

En cette renaissance de toutes choses , on reprenait quelques anciens livres oubliés ; Balzac redevint de mode un instant ; on en publia des pensées , on en causait beaucoup. Il semblait que la société voulût refaire par lui sa rhétorique. Un jour , à Champlâtreux , comme la conversation roulait sur cet auteur , M. Molé , qui l'avait sous la main , l'ouvrit , le commenta : plus d'un auditeur en a gardé le souvenir , comme d'une agréable leçon.

Balzac et sa rhétorique ne venaient , pour M. Molé , que tard , après l'étude de la société , des hommes , des mathématiques , après l'école des choses. Il ne lui en est resté , dans le style et dans la parole , que l'indispensable. Son expression comme orateur est surtout simple. Il s'est fait , dans les luttes parlementaires dernières où il a paru se surpasser , un genre à lui qui n'a rien d'ambitieux et qui persuade. Au milieu des grands éclats et des torrents d'éloquence de tant d'orateurs rivaux , il a trouvé sa veine à part. Ces joutes brillantes des princes de la parole ne sont-elles pas un pur jeu et en pure perte ? demandait-on un jour devant lui ; et il répondait que la plus grande originalité serait encore celle-ci : *un honnête homme venant dire simplement et clairement des choses sensées*. J'appuie cet amendement proposé à l'antique définition de l'orateur.

Ce tact , cette justesse délicate qu'il n'a cessé de garder sur des scènes plus passionnées , ne pouvait lui manquer au sein de l'Académie , où il est permis d'en faire preuve à loisir. Je ne relèverai que quelques traits du discours çà et là. On a fort applaudi et l'on goûte de nouveau à la lecture cette parole de moraliste sur l'indulgence : « Pour moi , je le confesse , le résultat d'une longue suite de jours , qui ne sont pas sans souvenirs , n'aura pas été uniquement de rendre mes convictions d'autant plus inébranlables , mais aussi , mais surtout de m'apprendre que l'indulgence , dont on se vante , a encore des rigueurs que n'aurait pas une complète justice. »

De simples mots ont produit un effet au passage : « Voilà , me dit-il un jour (en parlant de l'abbé Émery) , voilà la première fois que je rencontre un homme doué d'un véritable pouvoir sur les hommes , et auquel je ne demande , aucun compte de l'usage qu'il en fera. » *Ce me dit-il un jour* a fait mouvement ; il s'agissait de Napoléon. Les hommes qui ont causé avec Napoléon deviennent rares. M. Molé est un de ceux avec qui il a le plus causé , et de tout ; car ce que Napoléon avait peut-être encore de plus remarquable , c'était l'esprit , l'audace et la verve de l'esprit. Les *Souvenirs* entièrement écrits de M. Molé en rendront plus tard fidèle témoinage.

L'orateur, à un endroit, a très-bien caractérisé et loué le style uni et limpide de M. de Beausset, qui réfléchit quelque chose de ce dix-septième siècle dont il parcourt l'histoire. On a comparé aussi les nombreuses et agréables citations que fait M. de Beausset des écrivains du grand siècle, à des îles verdoyantes et fraîches qui ornent le courant du récit et s'y prolongent encore par leurs ombres. On est loin de là. C'est Byron, je crois, qui a dit du style d'Hazlitt qu'il ressemblait à une éruption de petite vérole. Presque tous les styles modernes sont dans ce cas, plus ou moins *gravés*. La parole lisse, unie, polie, quand on la retrouve, en tire du charme.

M. Molé a parlé avec élévation et sentiment de la conduite de M. de Quélen durant le choléra, et de son sermon à Saint-Roch pour les orphelins de ce fléau : « Serait-il vrai, messieurs, qu'il y eût pour tous les hommes dont la vie mérite qu'on la raconte, un moment, une journée, où ils arrivent au plus haut qu'il leur soit donné d'atteindre, où ils sentent, au plus intime comme au plus profond de leur âme, une sainte estime d'eux-mêmes qui ne saurait être surpassée ? » S'il est en effet, au milieu des luttes et des travaux de la vie active, tel jour méritoire où l'homme se sent le plus lui-même, il est aussi, pour quelques-uns, dans l'honorable loisir qui suit le combat et dans l'arrière-saison éclairée, tel jour de retour où la vie retrouve toute sa grâce. Je me figure que c'était là l'autre fois un de ces jours doux et ornés qui comptent dans une vie.

SAINTE-BEUVE.

---

---

# POLITIQUE EXTÉRIEURE.

---

## L'ESPAGNE.

---

Voici quatre mois qu'une révolution a eu lieu en Espagne au nom du principe de liberté. Il est peut-être à propos d'examiner ce que l'Espagne a gagné sous ce rapport, et dans quel état elle se trouve aujourd'hui. Cet état est, comme on devait s'y attendre, l'anarchie la plus complète et la plus générale. Le gouvernement ne fait rien ou donne la main aux plus grands excès. L'autorité de toutes les lois, même de celles qui ont servi de prétexte au fameux *pronunciamiento*, est méconnue et foulée aux pieds. Le pays est livré à une minorité turbulente et fantasque qui satisfait à son gré tous les caprices de l'arbitraire le plus absolu. De tous les pays de l'Europe, l'Espagne est celui qui peut souffrir le plus longtemps une situation aussi violente sans se dissoudre entièrement. L'absence de gouvernement est sur cette terre un mal chronique, dont les symptômes les plus affligeants n'ont pas la gravité qu'ils auraient ailleurs. Mais enfin, même en Espagne, la société finit par s'user dans ces saturnales, et nous n'oserions pas affirmer que la Péninsule en ait encore pour longtemps avant d'arriver au dernier degré de la décomposition sociale.

Il serait trop long de citer ici tous les faits qui peuvent faire connaître l'état du pays. Nous allons indiquer sommairement quelques-uns des plus récents. Ils suffiront probablement pour démontrer aux plus incrédules que ce n'est pas de liberté qu'il s'est agi en Espagne, lors du dernier mouvement, mais bien au contraire de tyrannie et de réaction, au profit d'un parti contre



un autre, et que finalement ce qui l'a emporté, ce n'est pas un ordre quelconque, mais le désordre à sa plus haute expression. Un seul fait consolant se fait jour au travers de tant de circonstances déplorables, c'est que les Espagnols paraissent avoir renoncé à verser le sang dans leurs commotions politiques. A part la mort funeste du général Later et quelques autres faits isolés, il n'y a encore eu ni assassinats, ni massacres. Il faut féliciter de ce progrès la nation entière; car, certes, si le sang ne coule pas, c'est à l'adoucissement général des mœurs qu'il faut l'attribuer, et non à l'autorité organisée, qui n'est en état de rien empêcher. On va en juger.

Prenons d'abord pour exemple les ayuntamientos. On a dit que le mouvement de septembre avait eu lieu pour conserver le mode d'élection institué par la constitution de 1812, pour les corporations municipales. Eh bien! les juntas des provinces ont dissous, de leur autorité privée, les ayuntamientos des villes et villages dont la composition n'était pas conforme à leurs désirs, quoiqu'ils eussent été élus en vertu de *la bonne loi*, et les ont remplacés sur plusieurs points par d'autres désignés par elles. Ainsi, ce n'était pas assez d'avoir annulé par la force une loi librement votée par les deux chambres et sanctionnée par la couronne; il a fallu faire encore une distinction dans le suffrage universel, et choisir ceux qui pouvaient être élus par cette voie et ceux qui ne pouvaient pas l'être. La loi de 1812 existe pour les uns, et n'existe pas pour les autres.

Le mois dernier, il y a eu des élections générales pour les ayuntamientos et pour les députations provinciales, et quoique le pays ne soit plus dans le premier feu de la révolution, le même principe progressif a prévalu. Partout où les *progressistes* en ont eu besoin pour s'assurer la majorité, des bandes d'assommeurs publics se sont répandues dans les rues le bâton à la main, et ont prévenu les modérés qu'ils eussent à s'abstenir de prendre part au vote. C'est à Malaga, à Cadix, à Palencia, et surtout à Cordoue, que ce système de terreur a été principalement mis en usage. Dans cette dernière ville, les bastonnades patriotiques ont duré quinze jours. Le gouvernement, obligé par la clameur publique à s'occuper de ces scandales, en a ordonné la poursuite dans des termes si équivoques et surtout si prévenants pour la multitude, que la circulaire du ministre de l'intérieur Cortina, parfaitement comprise par le chef politique ou préfet, M. Izuardi, a été plutôt un encouragement qu'un obstacle pour les assommeurs. Les dernières nouvelles annoncent que des soldats de compagnies franches s'étaient postés à une des portes de la ville, que là ils dépoillaient les passants de leurs manteaux et de leurs bourses, et qu'ils parcouraient ensuite la ville, après boire, en criant : *Vive la liberté! à bas les écrevisses!* On devine sans peine que cette épithète populaire s'applique aux modérés.

A Pruna, dans la province de Séville, des désordres analogues se sont produits. Le scrutin avait à peine commencé, avec toutes les formalités voulues par la loi de 1812, que les exaltés, prévoyant qu'ils ne seraient pas les plus nombreux, ont parcouru les rues en poussant des cris et en tirant des coups de fusil en l'air. Sur ce, l'alcade, tumultueusement élu en septembre dernier lors du pronunciamiento, assemble la garde nationale, déclare que la tran-

quillité publique est compromise , suspend l'élection, et fait arrêter ou exiler les électeurs influents du parti modéré. Comme dans la singulière organisation donnée au pays les vainqueurs se sont placés partout , l'autorité supérieure de Séville a approuvé la conduite de l'alcade de Pruna.

A Gavia, dans la province de Grenade, la nouvelle municipalité n'ayant pas été du goût des meneurs de la capitale, on l'a révoquée, quoique les élus eussent eu 152 voix contre 8.

A Motril, les coryphées du parti exalté sollicitaient les voix des électeurs de la petite ville de Gualenos. Sur le refus de ces derniers, arrêté municipal de l'alcade de Motril portant défense d'admettre au marché de la ville les denrées apportées par les habitants de Gualenos.

On sait quelle a été l'indifférence générale de la population pour des élections ainsi viciées dans leur principe. A Madrid, sur quarante mille électeurs , trois cent trente-sept seulement ont pris part au vote. A Vich, ville importante de la Catalogne, on a renchéri encore sur Madrid. Aucun électeur ne s'est présenté pour constituer le bureau qui devait présider à l'élection du député au conseil provincial. Force a donc été à l'alcade, président du bureau provisoire, de se constituer à lui seul en bureau définitif. C'est sous les auspices de semblables garanties qu'on s'apprête à consulter l'opinion du pays par des élections générales aux cortès.

Si de la liberté électorale à l'usage des patriotes espagnols nous passons à d'autres ordres de faits, voici ce que nous trouvons. Un des grands crimes reprochés aux modérés avait été la destitution de quelques fonctionnaires. Dans les trois derniers mois, on a vu la destitution universelle, absolue, sans exception, de tous les fonctionnaires du pays, grands et petits, *y compris les alguazils et les facteurs de la poste*. Le dévouement aux institutions constitutionnelles, les sacrifices faits à la cause de la liberté, l'émigration soufferte sous l'absolutisme, les services rendus, rien n'a été un motif suffisant pour conserver à un modéré une place honorablement acquise. Dès qu'on n'était pas *progressiste*, on a été mis à la porte et traité en ennemi public.

En ce moment même, on poursuit comme des délits les votes émis dans les dernières élections en faveur des cortès dissoutes. Un malheureux alcade, qui n'ose se nommer, écrit à un journal de Madrid que, sous prétexte de la part qu'on l'accuse d'avoir prise aux élections de 1859, terminées il y a onze mois, ses ennemis l'ont jeté en prison depuis le jour du pronunciamiento (septembre dernier), et qu'on l'y garde en le maltraitant, mais sans lui faire subir d'interrogatoire, le soumettant à une procédure secrète, comme au temps de l'inquisition. A Caceres, don Maurice Cerisoles, ex-député provincial, propriétaire, homme influent et considéré, est depuis deux mois en prison pour le même motif. On voit comment s'exécute l'amnistie proclamée par la régence pour l'oubli de toute récrimination politique.

Veut-on savoir cependant à quoi les dépositaires de l'autorité font servir le pouvoir dont ils sont revêtus et dont ils se gardent bien de faire usage pour faire respecter les citoyens? Voici à ce sujet un bien petit fait, mais curieux et caractéristique. Le nouveau chef politique de Pampelune se rendait dernièrement à son poste; il voyageait par la diligence. Arrivé à l'auberge de Cam-

panas, située sur la route, l'appétit lui vient; il demande à déjeuner. On lui répond que ce n'est pas là le lieu ordinaire de la halte. Peu lui importe. Il ordonne que la diligence s'arrête, il en descend, et les voyageurs sont obligés d'attendre que sa seigneurie ait fini tranquillement son repas. Sans attacher à ce fait plus d'importance qu'il n'en mérite, nous le donnons comme un exemple de l'idée que les autorités progressistes se font de leurs droits.

Venons maintenant à quelque chose de plus sérieux. La désorganisation générale a gagné l'armée elle-même, cette source de la puissance d'Espartero. A Valladolid, des officiers se sont réunis en banquet patriotique, et ont parcouru la ville en criant : *Vive la république!* A Murcie, le régiment provincial d'Oviedo s'est soulevé et a déposé son colonel, brave militaire qui avait planté le premier, sur les fortifications de l'ennemi, à Ramalès, le drapeau de son régiment. Les organes du gouvernement ont annoncé, il est vrai, que des mesures allaient être prises pour réprimer ces coupables excès; mais de pareils faits n'en sont pas moins des indices certains du ravage qui se fait dans les rangs de l'armée. Qui sait d'ailleurs jusqu'à quel point l'autorité actuelle pourra punir de pareils désordres. Le temps n'est plus où Espartero était investi de cette force morale qui lui permit de rétablir la discipline dans ses troupes par de terribles exécutions militaires; il a donné lui-même l'exemple de la rébellion et brisé ainsi dans ses propres mains l'autorité du commandement.

Enfin, comme si ce n'était pas assez de tout ce qui précède pour montrer ce qu'apporte toujours après lui l'entraînement révolutionnaire, l'Espagne était destinée à voir s'accomplir dans son sein des scènes qui n'ont pas eu d'analogues aux jours les plus néfastes de la révolution française. Une partie de sa population a pris au pied de la lettre les idées de loi agraire, et comme il n'y a pas loin en Espagne de la théorie à la pratique, les attentats à la propriété ont commencé.

Dans un bourg des environs de Cadix, appelé Conil, les habitants se sont partagé sans façon une grande partie des terres appartenant à une dame Lobaton et au marquis de Villafranca. Les propriétaires dépossédés se sont plaints à la députation provinciale, sorte de conseil administratif qui tient à la fois de notre conseil de préfecture et de notre conseil général. Celui-ci a ordonné à l'ayuntamiento de Conil de faire procéder à la restitution; mais l'ayuntamiento, appliquant à sa manière la souveraineté dont la dernière révolution a investi les municipalités, a refusé de s'en charger. La députation provinciale a été obligée de s'adresser au chef politique de la province. Alors, sur un ordre péremptoire venu de l'autorité exécutive, l'ayuntamiento a répondu qu'il était prêt à obéir, mais qu'il manquait de force pour se faire soutenir, et que les révoltés étant au nombre de deux cent cinquante, il avait des craintes graves pour la tranquillité publique. Il a fallu donner l'ordre à cinquante chevaux qui étaient à Véjar de se porter sur Conil, et d'autres forces ont été dirigées sur ce point. C'est un journal de Cadix qui rapporte le fait.

A Casabermeja, près de Malaga, on en a fait autant. Près de treize cents fanègues de terre (mesure équivalant à un hectare et demi) ont été ainsi distribuées. Quand la justice s'est présentée pour faire rendre à chacun ce qui lui

appartenait, les usurpateurs se sont attroupés et ont chassé les magistrats. Le capitaine général de la province a dû à son tour envoyer des troupes; le journal de Malaga contient le bulletin de la campagne entreprise par le colonel don Francisco Felin de la Pena, pour ramener les habitants de Casabermeja au respect de la propriété.

A Barcelone, ville qui a toujours précédé le reste de l'Espagne dans les innovations révolutionnaires, il se forme en ce moment une redoutable coalition d'ouvriers pour faire la loi aux maîtres.

Ces faits sont, comme on voit, de l'ordre le plus grave; ils sont justement considérés par les journaux modérés de Madrid comme les symptômes d'une révolution sociale venant à la suite d'une révolution politique. Mais quelque effrayantes que soient les révélations qu'ils apportent sur l'état intérieur de la Péninsule, ils n'auront peut-être pas encore sur l'avenir du gouvernement et de la nation l'influence que paraît devoir exercer une affaire toute récente et d'une tout autre nature. Nous voulons parler du coup d'État qui vient de frapper le représentant du saint-siège à Madrid, don José Ramirez de Arellano, et du retentissement que ce coup doit avoir en Espagne, à Rome et dans toute l'Europe.

Ce serait une erreur de croire que l'Espagne, malgré la ferveur de son catholicisme, soit restée fort en arrière de la France sous le rapport des libertés ecclésiastiques. Le concordat passé avec la cour de Rome par le dernier grand homme de la Péninsule, le comte d'Aranda, sous le règne de Charles III, a renfermé dans d'étroites limites l'autorité du saint-siège. Depuis ce concordat, Rome n'avait d'autres droits que de donner l'investiture aux évêques désignés par le gouvernement espagnol, de prononcer en dernier ressort sur la validité des vœux monastiques, d'accorder des dispenses pour le mariage au troisième degré de parenté, et de pourvoir directement à cinquante-trois bénéfices dont la disposition lui avait été nominativement réservée. Seulement, comme le droit canonique était toujours en vigueur en Espagne, un tribunal suprême ecclésiastique, connu sous le nom de tribunal de la Rote, avait été institué par une bulle du pape Clément X, en date du 26 mars 1771, pour juger toutes les questions de discipline religieuse. Une partie des membres de ce tribunal étaient présentés par le roi et confirmés par le pape; les autres, comme le fiscal et procureur général, étaient nommés par le pape et confirmés par le roi; tous étaient inamovibles, et leur siège ne pouvait devenir vacant que par mort, avancement, renonciation ou déposition canonique, laquelle ne pouvait être prononcée qu'après une procédure et par jugement.

C'est ce tribunal que la régence provisoire vient de supprimer, en même temps qu'elle a exilé le vice-régent de la nonciature apostolique.

Au moment de la mort de Ferdinand VII, la cour de Rome venait de rappeler le cardinal Tiberi, nonce de sa sainteté à Madrid, et de le remplacer par l'archevêque de Nicée. Le pape n'ayant pas reconnu la reine Isabelle, les bulles du nouveau nonce ne reçurent pas l'exéquatur (*el pase*). Le cardinal Tiberi, en prenant congé du nouveau gouvernement, se borna à demander qu'un vice-régent de la nonciature fût nommé pour expédier les affaires courantes, et proposa pour cet emploi don Francisco de Campomanès, qui fut agréé par la



reine. Plus tard, don Francisco de Campomanès étant tombé malade, don José Ramirez de Arellano fut proposé pour le remplacer et également agréé par le gouvernement. Depuis cette époque, la nonciature proprement dite était restée vacante, et il en était résulté un grand désordre dans l'organisation ecclésiastique de l'Espagne, où il n'y a pas en ce moment moins de trente-huit sièges épiscopaux vacants; mais enfin on avait vaqué au plus pressé, et il y avait encore quelque chose qui représentait, aux yeux des populations espagnoles, l'orthodoxie de leur gouvernement. Rien de pareil n'existe plus aujourd'hui, et aux maux de tous genres qui désolaient déjà ce malheureux pays est venu se joindre le plus terrible de tous, la menace d'une révolution religieuse.

Voici maintenant à quelle occasion ces mesures violentes ont été prises :

La junte de Madrid, pendant qu'elle exerçait l'autorité absolue qu'elle s'était arrogée après le glorieux pronunciamiento du 1<sup>er</sup> septembre, avait illégalement suspendu de leurs fonctions trois juges du tribunal de la Rote et retiré à don José Ramirez de Arellano lui-même les fonctions de fiscal, qu'il n'exerçait plus d'ailleurs depuis qu'il était investi de la vice-régence. Aussitôt après la constitution de la nouvelle régence du royaume, don José Ramirez lui adressa une exposition, en date du 5 novembre dernier, pour réclamer contre cet abus de pouvoir et demander que les juges suspendus fussent rétablis sur leurs sièges. Dans cette réclamation, rédigée avec une grande modération, le vice-régent de la nonciature rappelait en même temps d'autres usurpations du même genre, commises pendant le règne des juntas. Ainsi la junte de Caceres a suspendu et arrêté son évêque; celles de Grenade, la Corogne, Malaga, Ciudad-Real et autres ont déposé les doyens, dignitaires, et chanoines de leurs églises, les curés et autres ministres de la religion, pour en nommer d'autres à leur place.

« Si ces faits, disait le vice-régent, étaient de ceux qui peuvent être soufferts en secret, on se serait tu; mais il sera manifeste pour V. E. que le territoire de l'Église a été envahi, et que l'ordre établi par Dieu même pour la gouverner a été bouleversé, puisque la nomination de ses ministres, leur destitution et leur suspension, après une procédure canonique, est un droit qui lui appartient exclusivement. Subordonner le pouvoir des pasteurs, des juges et autres ministres dans l'exercice de leurs fonctions ecclésiastiques à la puissance temporelle, c'est ne pas reconnaître l'Église elle-même. V. E. n'ignore pas qu'on s'est engagé là dans un chemin impraticable. Les hommes vraiment catholiques sont persuadés que la régence du royaume sauvera les fidèles du schisme dans lequel on tomberait infailliblement, si l'on persistait dans une voie pareille. »

Cette réclamation n'est pas la seule que don José Ramirez Arellano ait eu à présenter. Un décret de la régence ayant arbitrairement divisé Madrid en vingt-quatre paroisses, le vice-régent a écrit encore pour se plaindre de cette nouvelle violation des droits de l'Église. Mais ce n'est pas encore là la plus importante des affaires qui ont amené la rupture entre la régence du royaume et la nonciature apostolique. La cause décisive de cette rupture est l'affaire de l'évêque de Malaga.

Don Valentin Ortigosa, évêque élu de Malaga, avait soulevé contre lui, par

sa conduite, la réprobation de son chapitre, qui l'avait dénoncé à l'autorité canonique, comme auteur de propositions sentant l'hérésie, *redolentes et sapientes heresim*. Cet évêque avait été appelé à Séville devant le métropolitain, et le diocèse était administré en son absence par un vicaire capitulaire. Après le mouvement de septembre, la junte de Malaga a dissous le chapitre et rappelé l'évêque. Un décret de la régence en date du 1<sup>er</sup> novembre, se conformant à la volonté toute-puissante de la junte, a ordonné que don Valentin Ortigosa serait rétabli dans l'administration de son diocèse, sans attendre que son procès fût vidé. Don José Ramirez a répondu à ce décret par une protestation vigoureuse; déclarant *qu'il ne pouvait avoir d'autre effet canonique que de troubler les consciences des fidèles, et de produire des maux spirituels sans nombre, attendu que tous les actes du nouvel évêque seraient nuls de plein droit*, et menaçant don Valentin de la réprobation de l'Église, s'il persistait à se mettre en possession. De son côté, la régence provisoire a délégué la protestation au tribunal suprême de justice, haute cour qui a remplacé l'ancien conseil de Castille dans la plupart de ses attributions, et qui réunit la juridiction de notre conseil d'État et celle de notre cour de cassation.

C'est ici surtout que se montre dans toute sa passion le gouvernement de parti qui dirige en ce moment les destinées de l'Espagne. Au lieu de rendre un avis motivé avec la dignité et l'autorité qui conviennent à une magistrature aussi élevée, le tribunal suprême de justice a libellé contre le vice-régent de la nonciature un véritable pamphlet, aussi remarquable par la véhémence de sa rédaction que par son interminable longueur, car il n'occupe pas moins de dix colonnes et demie de la *Gazette de Madrid*. On ne sera pas étonné du caractère réactionnaire de ce document quand on saura que le tribunal suprême a eu le sort de tous les corps publics de l'Espagne, et qu'il a été presque entièrement renouvelé par la junte de Madrid, à la suite du mouvement de septembre, malgré le privilège d'inamovibilité attaché en Espagne, comme partout ailleurs, aux membres de la magistrature. Ce tribunal appartient maintenant tout entier à l'opinion dominante; ceux qui étaient d'une autre couleur ont été exclus. L'ancien ministre Calatrava en est le président.

« On ne peut cesser de s'étonner, commence à dire le tribunal dans son manifeste, que don José Ramirez de Arellano, prenant le titre de vice-régent, se soit proposé de contrarier les dispositions (*las providencias*) de la régence provisoire, ces dispositions ayant été prises par elle, en pleine connaissance de cause, pour le bien des administrés. Une pareille conduite serait à peine excusable chez un nonce qui, étant étranger et lié par des relations spéciales aux maximes et aux intérêts de la cour de Rome, pourrait avoir quelques motifs pour la suivre; mais elle mérite une qualification plus dure, quand celui qui la tient est un Espagnol qui doit tout ce qu'il est et tout ce qu'il peut être au gouvernement de son pays. »

Après ce début, le tribunal examine longuement le droit de don José Ramirez Arellano à prendre le titre de vice-régent de la nonciature apostolique, et conclut en lui refusant cette qualité. Or, don José Ramirez exerce ses fonctions depuis plusieurs années en vertu d'un rescrit émané directement du saint-siège, et auquel le gouvernement de la reine a accordé son assentiment dans

toutes les formes voulues. Il est vrai que ce rescrit a été présenté par l'archevêque de Nicée, qui n'a jamais été reconnu comme nonce, et c'est sur ce défaut de formalité qu'incidente le tribunal. Mais la secrétairerie d'État, à qui appartenait le jugement de la question quand elle s'est présentée, en 1855, sous le ministère M. de Toreno, a considéré que c'était du pape lui-même et non de l'archevêque de Nicée que don José Ramirez tenait son titre, et qu'il n'y avait conséquemment aucun inconvénient à le reconnaître. Il y a donc sur ce point force de chose jugée. Il est d'ailleurs évident qu'on n'a eu besoin d'établir en Espagne un vice-régent de la nonciature que parce qu'il n'y avait pas de nonce légalement reconnu, et il est absurde d'exiger que le vice-régent soit institué par le nonce, quand il n'est établi que pour le suppléer.

Après avoir ainsi essayé de démontrer que don José Ramirez de Arellano a usurpé un titre qui ne lui appartenait pas, le tribunal suprême examine les griefs qui ont donné lieu aux réclamations de ce prélat, et il les trouve, comme on devait s'y attendre, faux, imaginaires et de pure invention. La résolution adoptée par la régence de remettre don Valentin Ortigosa en possession de son siège, malgré l'opposition de l'autorité ecclésiastique, lui paraît, au contraire, réclamée par le vœu, l'impatience (*ansiedad*) et l'unanime sollicitude de la province de Malaga. En conséquence, il déclare que les actes émanés de la nonciature constituent une *offense* envers l'autorité suprême de l'État, *dont les membres ne le cèdent pas en catholicisme à Ramirez de Arellano*, et qu'ils n'ont pu avoir d'autre but que de chercher querelle à la régence et aux juntes (*hostilizar a la regencia y a las juntas*), et de miner leur autorité et leur prestige (*minar su autoridad y prestige*).

Par ces motifs, appuyés d'ailleurs sur l'idée que s'est faite le tribunal *des opinions politiques de Ramirez de Arellano et du parti auquel il appartient*, le tribunal ne conclut à rien moins qu'à déclarer nul l'assentiment royal donné à l'institution de la vice-régence, à fermer la nonciature apostolique et à supprimer le tribunal de Rote, à exiler du royaume Ramirez de Arellano et à saisir ses revenus ecclésiastiques. Et toutes ces propositions irréfléchies ont été immédiatement exécutées. Un décret de la régence, en date du 29 décembre, a brisé le dernier lien qui rattachait l'Espagne catholique au saint-siège. La nonciature a été fermée par la force publique; le tribunal de la Rote a cessé de tenir ses séances; le tribunal suprême de justice a été chargé de chercher les moyens d'expédier, *sans recourir à Rome*, les affaires portées jusqu'ici devant la juridiction ecclésiastique; le vice-régent, arrêté dans son domicile, a reçu l'ordre de désigner le point de la frontière où il voulait être conduit, et, sur sa réponse, il est parti pour la France sous bonne escorte, dans les vingt-quatre heures. Le dictateur Espartero, à qui l'on a tant répété depuis quelque temps qu'il était le Napoléon de son pays, a désormais un point de ressemblance de plus avec son modèle. Nous verrons si cet attentat lui réussira aussi bien que les violences militaires exercées sur la personne de Pie VII, et s'il n'aura pas un jour à se repentir d'avoir porté la main avec tant de précipitation sur la tiare, après l'avoir portée avec tant de bonheur sur la couronne.

Ce n'est pas ici le lieu de juger la politique suivie par le saint-siège à l'égard de l'Espagne. Peut-être aurait-on pu espérer de la sagesse éprouvée de la



cour de Rome plus de sympathie pour les tentatives de rénovation légitime qui ont eu lieu dans ce pays. Si le Vatican avait reconnu de bonne heure la reine Isabelle, et qu'il eût montré pour son gouvernement un peu de cette bienveillance dont il a fait preuve pour le gouvernement de la France après la révolution de juillet, beaucoup des maux qui pèsent en ce moment sur la Péninsule auraient pu être évités, et les vides apportés dans son administration ecclésiastique n'affligeraient pas les regards de toute la catholicité. Mais même en supposant que le saint-siège ait eu des torts, ce que nous n'oserions affirmer, rien ne saurait justifier la conduite insensée et coupable que vient d'adopter le ministère-régence. Les réclamations qui ont servi de prétexte à la persécution exercée contre le représentant de l'autorité pontificale étaient évidemment légitimes, et toutes les arguties du tribunal suprême de justice n'ont pu prouver que les juntes aient eu le droit de déposer et de nommer à leur gré des évêques, pas plus qu'elles n'ont établi que le gouvernement puisse exiler sans forme de procès un citoyen espagnol, sous prétexte qu'il n'a pas assez respecté le *prestige* sacré des juntes, et qu'il appartient à un parti hostile au parti dominant!

Don Valentin de Ortigosa, évêque élu de Malaga, pour qui se fait tout ce bruit, est l'ami intime de MM. Arguelles et Calatrava. Voilà l'unique motif du coup d'État que vient de frapper le ministère. Or, la presse de Madrid a eu souvent à s'occuper de ce prêtre depuis quelque temps; les griefs qui lui sont imputés sont connus de toute l'Espagne. L'origine de la querelle n'est pas de nature à faire excuser la violence des procédés, et il ne s'agit pas ici d'une de ces questions vitales qui peuvent passionner tout un peuple. Bien loin de là. Il faut donc s'attendre à des protestations de toute sorte. Déjà l'archevêque de Tolède, prélat vénérable et connu par des idées sagement libérales qui ne sont pas aussi étrangères qu'on le croit aux chefs du clergé espagnol, n'a pu tolérer les empiétements des juntes et du ministère; il a offert sa démission. Tout ce qui reste en Espagne de clergé constitué résistera. De son côté, la cour de Rome ne laissera pas fouler aux pieds son autorité sans répondre. La persécution aura fait sans doute de Ramirez de Arellano un cardinal, et ses effets ne se borneront pas là; ceux des journaux de Madrid qui défendent avec tant de talent et de courage les idées d'ordre et de gouvernement, prévoient chez eux un nouveau soulèvement de la Vendée, *qui ne s'arrêtera pas*, dit l'un d'eux, le *Correo Nacional*, à l'une de nos provinces.

Nous savons qu'il est en Espagne comme partout des esprits ardents qui commencent à parler de schisme, de constitution civile du clergé et même de protestantisme. La société biblique de Londres, venant à l'appui des vues politiques du gouvernement anglais dans la Péninsule, y répand avec profusion le Nouveau Testament traduit en espagnol. Des missionnaires méthodistes s'y sont introduits et y prêchent publiquement dans plusieurs villes. Malgré ces efforts de l'Angleterre pour semer en Espagne des dissensions religieuses, nous ne croyons pas qu'elle y obtienne des résultats durables. Ce n'est pas au moment où l'ardeur de la réforme s'affaiblit et s'éteint dans tous les pays les plus anciennement protestants, qu'elle parviendra à s'implanter en Espagne, où elle n'a pas pu pénétrer au plus beau temps de son expansion et de sa force. Quelle



que soit la puissance du duc de la Victoire, nous doutons qu'il y ait en lui l'étoffe d'un Henri VIII. Nous lui rendons même la justice de croire qu'il n'y pense pas. Il aura signé l'ordre d'exil du vice-régent apostolique, comme il a tout fait, sans se rendre bien compte des conséquences. Ces conséquences l'étonneront probablement beaucoup quand elles se produiront. comme l'étonnement dès aujourd'hui, dit-on, les divers projets des hommes qu'il s'est donnés pour soutiens.

Quoi qu'il en soit, tout indique que l'Espagne est sur le point de devenir le théâtre de nouveaux événements. Les progressistes ne sont pas encore contents de l'état où ils ont mis leur pays, et qui devrait cependant les satisfaire. Ils méditent de faire un pas de plus. Nous n'avons aucun doute sur le résultat final de toutes ces convulsions : il en sera de la révolution espagnole comme de toutes les révolutions, qui ramènent à l'ordre par l'anarchie; mais il est impossible de prévoir quel sera le résultat immédiat de la nouvelle crise qui se prépare. Le caractère de l'homme sur qui tout repose en ce moment, Espartero, devient de plus en plus une énigme pour ses compatriotes. Son indifférence et son inertie au milieu de l'agitation générale font naître les conjectures les plus contradictoires; les uns croient qu'il est lié en secret avec les républicains, et qu'il n'attend que le moment pour déposer avec eux la reine Isabelle et se mettre à sa place; les autres disent qu'il résistera à l'impulsion révolutionnaire, et que les anarchistes n'auront pas bon marché de lui, quand le jour de la lutte sera venu. Nous croyons, nous, que ces deux opinions sont également erronées, et que, fidèle au système qu'il a adopté par tempérament et qui lui a si bien réussi jusqu'ici, il attend les événements, non pour les conduire, mais pour se laisser conduire par eux.

Ce sera certainement une des figures les plus étranges de l'histoire, car son nom est désormais historique, que cet homme qui est parvenu si haut, comme général et comme politique, par ce qui empêche ordinairement les hommes de parvenir, le défaut absolu d'action. Pendant que d'autres se donnent tant de mal et le plus souvent pour échouer, lui se couche, s'endort et laisse faire, confiant en sa fortune, qui a toujours travaillé pour lui. Il paraît inexplicable à tous ceux qui veulent absolument lui trouver un système; c'est qu'en effet il n'en a pas. Fataliste par orgueil et par paresse, prêt à tout par égoïsme et par ambition, il accepte tout ce qui peut l'élever et n'intervient qu'au dernier moment dans les causes gagnées, pour s'en donner l'honneur et le profit. Du reste, sans vues, sans idées, sans initiative d'aucun genre, aussi insouciant de la couronne que de la liberté, malfaisant sans parti pris, utile sans préméditation et sans mérite, il a fait successivement le bien et le mal de son pays, suivant le flot qui l'a poussé. Nul ne peut dire où il s'arrêtera, car le principe qui le guide n'est pas en lui; mais aussi, dès que la fortune l'abandonnera, il tombera misérablement. Il n'est pas de ceux qui se perdent par un effort inopportun, mais il n'est pas non plus de ceux qui se sauvent par la puissance de leur volonté.

Dans tous les cas, s'il finit par lui arriver malheur, il ne pourra pas dire que la France se soit mêlée en rien de ses affaires. On sait avec quel emportement il a accusé la France de menacer l'indépendance de l'Espagne, quand il se

laissait porter à la régence par le parti anglais. Certes, il ne peut pas en dire autant aujourd'hui. Son envoyé a été reçu par la cour des Tuileries ; les produits de l'insurrection de septembre ont été reconnus par notre gouvernement ; le ministre des affaires étrangères a déclaré plusieurs fois à la tribune que la France ne prétendait intervenir en aucune façon dans les affaires intérieures de nos voisins. Espartero ne peut pas demander davantage. Il ne dépend pas de nous d'empêcher que nos sympathies aient été pour la reine et pour le parti modéré. Tout ce que la France peut donner au parti exalté victorieux, c'est sa neutralité ; elle la donne. Elle fait plus même, à ce qu'il paraît ; on a parlé de conseils donnés au nouveau gouvernement ; on a dit qu'on faisait des vœux pour qu'il parvint à établir un peu d'ordre en Espagne. Nous venons de voir comment il y a réussi ; mais n'importe : ce qui est bien constaté, c'est que, s'il n'y réussit pas, ce ne sera pas la faute de la France.

Quant à l'Angleterre, elle se donne moins de peine pour dissimuler son action. Elle a raison ; les événements l'ont rendue maîtresse du terrain. Espartero avait pensé un moment à flatter une vieille passion des Espagnols en déclarant la guerre au Portugal pour la navigation du Douro ; l'Angleterre ne l'a pas permis. Nous ne savons pas précisément où en est le fameux traité de commerce, mais à coup sûr il se négocie, et en attendant, les marchandises anglaises entrent en foule dans la Péninsule par le moyen d'une contrebande organisée sur la plus grande échelle. Il paraîtrait même que le désintéressement britannique songe à s'assurer d'autres gages de la reconnaissance des Espagnols pour les bienfaits dont les a comblés leur dernière révolution. Il est question d'un consul anglais qui vient d'arriver à la Havane, et qui a commencé par y prêcher contre l'esclavage des noirs. On sait que, lorsque les Anglais veulent s'établir quelque part, ils commencent par exciter une partie du pays contre l'autre. C'est une tactique qui pourrait bien leur servir à enlever à l'Espagne ses dernières colonies, comme elle leur a servi déjà à abaisser l'Espagne elle-même. Nous ne tarderons peut-être pas à apprendre qu'il y a eu aussi quelque insurrection d'Indiens dans les îles Philippines. Jusque-là, il demeure évident que l'*indépendance nationale* de la Péninsule, menacée par la France, a été sauvée par le pronunciamiento. Les Espagnols amis de leur pays ont grand tort de n'en être pas convaincus.

\*\*\*\*

---

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

14 janvier 1841.

La chambre a entendu hier, et le *Moniteur* publie aujourd'hui, le rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur les fortifications de Paris. Nous avons à peine eu le temps de jeter un coup d'œil sur un travail qui exige un examen attentif, une étude sérieuse. M. Thiers a développé, ce nous semble, cette grande question sous toutes ses faces; sans trop insister sur ces vues générales, qui commençaient à devenir lieux communs, il est entré, avec une connaissance intime des données du problème, au fond même de la question, comme un homme pratique qui aborde franchement les hypothèses probables, qui ne dissimule aucune difficulté, et sait combien il importe de proportionner les moyens au but qu'on se propose. En parcourant ce beau travail, tout homme impartial aura fait, comme nous, deux remarques importantes : la première, que M. Thiers, fidèle à la haute mission que les suffrages de ses collègues venaient de lui confier, s'est scrupuleusement abstenu de tout ce qui pouvait donner à son rapport les apparences d'un plaidoyer ou d'un discours d'opposition. Est-il un membre de la chambre, je parle de ceux qui veulent fortifier Paris, qui ne se trouvât honoré de mettre sa signature au bas de ce rapport ? La question n'y est point rabaisée aux mesquines proportions d'une lutte de partis. Ce n'est pas là une apologie du cabinet du 1<sup>er</sup> mars ; ce n'est point une attaque du centre gauche et de la gauche contre les centres ; il n'y a ni hostilité ni regrets ; c'est le travail d'un loyal député, d'un bon Français.

La seconde remarque est celle-ci : en se plaçant sans hésiter sur les hauteurs de la question, M. Thiers, sous l'influence du grand intérêt national qu'il avait mission de faire prévaloir, a écarté d'une main ferme toutes les objections, quel que fût leur principe, quelle que fût l'opinion politique qui les soulevait. C'est ainsi qu'en parlant des forts détachés, après avoir démontré qu'à la distance où ils seront placés ils ne peuvent être, même pour les esprits

les plus ombrageux, une cause légitime d'alarmes, M. Thiers n'a pas craint de dire que ces ombrages n'avaient aucun fondement plausible, et que les suppositions auxquelles on se livrait étaient plus encore une injure gratuite pour le gouvernement qu'un motif sérieux d'anxiété pour la liberté. M. Thiers a raison. Le jour où la force publique, oubliant ce qu'elle doit à la patrie, entourerait de cinq cent mille baïonnettes dévouées, fanatiques, le trône d'un despote, la liberté serait, nous ne dirons pas perdue, mais compromise, même sans fort détachés : d'un autre côté, qu'importent les forts détachés, lorsque désormais un despote est impossible et que l'armée est nationale ?

Espérons que la chambre sanctionnera par un vote imposant le travail de la commission. Cette grande mesure n'aura toute son importance, toute sa valeur, que si elle obtient les suffrages presque unanimes de l'assemblée. Que serait-ce si les voix, en se partageant, laissaient apercevoir une faiblesse, une hésitation, une division, qui donneraient aux adversaires de la mesure, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, l'espoir de la voir bientôt abandonnée ? Serait-il vrai que les événements qui viennent de s'accomplir ne peuvent pas même nous fournir l'occasion de faire ce qui devrait être achevé depuis vingt ans ? On raconte qu'un général, aussi spirituel que savant, interrogé peu de temps avant sa mort sur la question de savoir quand on commencerait à fortifier Paris, répondit sèchement : Quand il ne sera plus temps. Sans doute, c'était là une boutade, la repartie d'un homme compétent qui se sentait blessé dans ses convictions d'homme de guerre, comme dans son sentiment national. Doit-on craindre que le vote de la chambre ne paraisse justifier la repartie ? Il faut bien le dire : le bruit ne se répand que trop depuis quelques jours qu'une opposition formidable, patente et cachée, se prépare contre les fortifications de Paris. On craint que des intérêts variés, des vues diverses ne se réunissent pour faire échouer la mesure. Nous vivons dans un temps de coalitions. Il y en a toujours de toutes prêtes pour empêcher et pour renverser ; peut-être y en aura-t-il un jour pour édifier et pour soutenir.

En attendant, on assure que les fortifications de Paris pourraient bien être repoussées par des financiers qui feront sonner haut et exagéreront au besoin le chiffre de la dépense, par des militaires dont le nom ne resterait pas attaché à ce grand ouvrage, par les ennemis acharnés de M. Thiers, qui veulent, avant tout, faire autre chose que ce que M. Thiers a désiré et proposé ; par des hommes du centre, ministériels sans doute, mais qui ne seraient pas trop fâchés de voir le cabinet se débattre contre les difficultés que ferait naître le rejet de la loi ; par des ministériels dévoués, mais fortement persuadés en même temps que les ministres, après tout, aiment encore mieux un échec que le succès d'une mesure qui appartient en réalité au 1<sup>er</sup> mars ; enfin la loi sera probablement rejetée par tous ceux que les fortifications de Paris effrayent au lieu de les rassurer ; il en est un bon nombre parmi les propriétaires, les hommes de commerce, les hommes d'affaires, convaincus qu'ils sont que le meilleur moyen d'empêcher qu'on ne mette un pétard sous une porte, c'est de la laisser ouverte.

Ce serait une chose déplorable et qui imprimerait à la session de 1841 une longue et triste célébrité, que de voir cette grande et patriotique mesure, re-



poussée par la coalition tacite et momentanée d'opinions et de vues très-diverses, voire même opposées. Voudrait-on donner pendant à la loi de dotation? On dit qu'indépendamment des votes négatifs et silencieux, il y en aura qui seront vivement et hautement exprimés à la tribune; on cite, entre autres, l'illustre auteur de *la Chute d'un Ange*. Nous voulons encore espérer que ce bruit n'est pas fondé. Il nous serait douloureux d'entendre une admirable parole prendre la défense de l'opinion qui veut laisser Paris exposé aux insultes de l'étranger. Que peut-on dire en effet? Que l'hypothèse de l'investissement de Paris n'est qu'un rêve? Ce rêve s'est, de nos jours, réalisé deux fois. Que Paris investi par l'ennemi n'a pas besoin de fortifications pour se défendre? Hélas! il a été de nos jours pris deux fois; deux fois l'étranger a bivouqué aux Champs-Élysées; deux fois, en s'emparant de la capitale, il a renversé le gouvernement établi et accompli une révolution politique sans l'assentiment du pays; deux fois il nous a imposé des traités qui ont démembré l'empire; deux fois il a fait peser sur la France des contributions et des charges dont la dixième partie aurait suffi pour couvrir les frais du système de fortifications le plus étendu et le plus redoutable. Il faut bien que les hommes d'imagination ne l'oublient pas, lorsqu'ils aspirent, et c'est leur droit et nous sommes loin de les en blâmer, à devenir des hommes politiques : il n'y a rien de plus inflexible qu'un fait.

Paris non fortifié, Paris capitale et clef de voûte d'un vaste système de centralisation, Paris décidant par sa chute ou par sa résistance du sort de la France, Paris très-rapproché de celle de nos frontières qui se trouve la première exposée aux grands efforts de toute coalition envieuse de la grandeur, de la prospérité, de la gloire de notre pays, Paris est tombé deux fois aux mains d'un ennemi que menaçaient les débris formidables encore de la grande armée et le génie étincelant encore, dans ses dernières lueurs, du plus grand capitaine des temps modernes. Qui osera nous dire : Nous serons plus habiles que Napoléon, plus braves que les soldats de l'empire? Cependant le génie de Napoléon lui-même et la bravoure du soldat français ne pouvaient se déployer par de vastes et efficaces combinaisons, sans un point d'appui. La grande stratégie n'est possible qu'à deux conditions : il lui faut de l'espace et du temps. Son principe est le mouvement, le mouvement dans ses combinaisons les plus hardies et les plus habiles. Otez-lui ses conditions d'existence, tout s'évanouit; l'imprudence devient sagesse, l'erreur habileté; la science militaire la plus consommée, les conceptions du génie ne sont plus qu'impuissance et rêverie. C'est ainsi qu'en 1814 les alliés s'emparaient de la France par une pointe sur la capitale qui aurait dû leur tourner à piège, et que Napoléon, plein d'espérance encore, ne revenait toucher à la banlieue que pour entendre les fanfares triomphales des Russes et des Prussiens, maîtres de Paris. Qu'a-t-il manqué à la fortune de la France au milieu des ces grands événements? Un peu de temps, quelques jours de résistance à Paris, le temps d'arriver sur le flanc et les derrières de l'ennemi avec ces fortes et vaillantes garnisons qui ont dû plus tard évacuer tristement ces places qu'elles avaient si inutilement défendues; le temps d'enlever à l'ennemi ses réserves, ses magasins, et de menacer sa retraite; le temps de lui apprendre qu'on ne s'engage pas impu-

nément au cœur même de la France. Paris, opposant pendant quinze jours un front d'airain à l'ennemi, aurait donné le temps de réaliser ces immenses résultats; Paris ville ouverte dut remettre aux mains des alliés les clefs de la France, car, encore une fois, les clefs de la France sont à Paris.

Tous les discours du monde, tous les efforts de l'éloquence n'ôteront rien à la vérité et à la puissance de ces faits. Paris, ville ouverte, a été deux fois occupée. Comment nous prouverez-vous qu'en laissant par vos suffrages Paris dans son état actuel, vous ne nous exposez pas à devenir une troisième fois la proie de l'étranger?

Dira-t-on que la défense de Paris est impossible, que les Parisiens ne résisteraient pas à l'éclat d'une bombe, à la vue d'un obus, aux ravages d'un incendie? Je ne sais en vérité de quel droit on se permettrait de révoquer en doute le courage, le dévouement, l'élan patriotique du peuple de Paris et de la garde nationale. Les bataillons parisiens ont fait leurs preuves dans les rues de la cité et dans les champs de bataille, et lorsqu'ils affirment qu'ils défendront la patrie, son indépendance, son honneur, ses institutions, son gouvernement, en défendant vaillamment l'enceinte de la capitale, ils ont certes le droit d'être crus sur parole.

Ce serait mal juger de l'état moral de Paris assiégé en le comparant à une ville de guerre ordinaire. Loin de croire que la comparaison serait défavorable à Paris, nous sommes profondément convaincu que la population parisienne s'associerait avec enthousiasme aux efforts et aux nécessités de la défense. Il est dans la nature humaine de proportionner les sacrifices au but, l'élan à la hauteur qu'il importe d'atteindre. Ce n'est pas en vain que la Providence nous a mis dans le cœur le sentiment de la responsabilité morale, et on calomnierait les masses en croyant qu'elles n'éprouvent pas ce sentiment. Là où il paraît anéanti, c'est sur les institutions et les gouvernements que le blâme en doit retomber. Ils ont engourdi, abruti les masses; faut-il s'étonner de les voir demeurer spectatrices stupides et impassibles des plus grands événements? Dieu merci, le peuple est éveillé chez nous; il sait ce qu'il peut et ce que la patrie attend de lui.

Ainsi que nous le disions, il est dans la nature humaine que le sentiment de la responsabilité se proportionne par la vivacité et la persévérance de ses manifestations à la grandeur du danger et à l'importance du but. Les populations de Besançon et de Bedford ne seraient pas convaincues, comme celles de Paris, qu'une fois leur ville prise, tout est perdu pour la France. Nous sommes loin de révoquer leur patriotisme, leur dévouement à la commune patrie; mais si elles se surprenaient à désirer une capitulation avant d'être réduites aux dernières extrémités, elles ne seraient pas à la fois effrayées et contenues par la terrible pensée qu'en livrant la place, elles donneraient à la guerre une issue funeste et définitive.

Cette grande et terrible pensée serait au contraire toujours présente à l'esprit des Parisiens. Ils seraient à la fois fiers et jaloux du rôle que les événements de la guerre leur auraient réservé. Voudraient-ils que la France entière pût s'écrier: Les Parisiens pouvaient, par une résistance de quelques jours, sauver la patrie, les Parisiens ne l'ont pas voulu; ils ont préféré au salut de la

France leurs pénates, leurs maisons, leurs richesses, leurs plaisirs; ils ont préféré les plaisirs des boulevards aux dangers du rempart?

Non, de pareilles suppositions sont également repoussées et par l'histoire et par l'observation du cœur humain.

Dès lors il ne reste qu'une ressource aux ennemis du projet : c'est de nier la possibilité de fortifier Paris. Réduite à ce point, la question n'est plus sérieuse. Quoi ! des financiers, des commerçants, des littérateurs, des juristes, pourraient nier avec quelque autorité ce qui a été de tout temps, et à la suite des études les plus approfondies, affirmé par les hommes de guerre les plus illustres, par les juges les plus compétents ! En vérité, quel que soit notre respect pour les opposants, nous demandons humblement la permission de nous en tenir à l'avis de Vauban et de Napoléon.

Une observation nous frappe. Les opposants insistent sur les dangers que la défense ferait courir à la population parisienne, sur les souffrances auxquelles elle serait exposée, sur la probabilité d'une prompte reddition, auquel cas les fortifications, disent-ils, deviendraient dans les mains de l'ennemi une arme contre nous. Mais se placent-ils avec le même soin au point de vue de l'ennemi ? Tiennent-ils compte de sa situation, de ses prévisions, de la difficulté d'entreprendre avec succès un si grand siège, des dangers que la résistance de Paris lui ferait courir, pouvant à chaque instant perdre ses lignes de communication, ses magasins, ses réserves, et se voir contraint à une retraite désastreuse, ou menacé d'une destruction totale ? Là est cependant le point capital de la question. On parle du siège de Paris, et il importe, avant tout, de parler des raisons qu'aurait l'ennemi de ne pas entreprendre ce siège, de ne pas s'aventurer sous les murs d'une capitale fortifiée qui peut faire sortir de ses entrailles une armée formidable, une armée qui peut coordonner son action avec les mouvements de l'armée extérieure, une armée exaltée par la grandeur de la lutte et l'immense importance des résultats. Les fortifications de Paris ne sont donc pas seulement un moyen défensif, elles seront avant tout un moyen préventif. Elles auront pour effet certain de ramener la guerre dans les conditions de ces guerres de sièges et de frontières qui ont jeté un si grand éclat sur le règne de Louis XIV. On pourra sans doute attaquer nos frontières, mais on n'osera plus laisser derrière soi nos places fortes et leurs garnisons pour se ruer sur Paris.

En veut-on la meilleure, la plus décisive des démonstrations ? Elle se trouve pour nous dans l'humeur que le projet de loi a donnée à l'étranger. On le critique, on le blâme, on en déconseille l'adoption. Adoptons-le. L'humeur de l'étranger est un excellent *criterium* de la bonté du projet de loi.

Le rejet de la loi serait un événement grave et fâcheux pour tout le monde, pour le pays, pour le gouvernement, pour le cabinet, pour la chambre elle-même.

Le pays, par des craintes chimériques et une économie mal entendue, se trouverait privé, Dieu sait pour combien d'années encore, d'un moyen de sûreté et de puissance que les circonstances lui commandent impérieusement de se donner. La France est isolée ; quoi qu'on fasse, elle le sera longtemps encore. En brisant l'alliance anglo-française, lord Palmerston ne se doutait peut-être



pas de toutes les conséquences de cet acte d'orgueil et de légèreté. L'alliance anglo-française était l'ancre de la paix européenne, et cette alliance n'est aujourd'hui qu'un vain mot. Le maintien de la paix est possible encore, mais la France serait inexcusable, si, tout en désirant vivement le maintien de la paix, elle n'embrassait pas dans ses prévisions des événements d'une autre nature.

Le gouvernement du pays a besoin, avant tout, de force et de grandeur. Les fortifications de Paris sont un grand acte national. Le gouvernement de juillet veut faire ce que Vauban et l'empereur avaient imaginé dans leur vive sollicitude pour la sûreté et la puissance de la France, dans la tendresse naturelle, pour parler comme Vauban, qu'en hommes de bien ils avaient pour la patrie; il veut réaliser une grande pensée que d'autres ont conçue, que nul n'a pu mettre à exécution jusqu'ici. Le rejet de la loi serait un affaiblissement pour le pouvoir, il tendrait à prouver qu'il n'y a pas unité de vues entre le gouvernement et le pays; c'est une mesure trop capitale pour que le dissentiment soit chose indifférente. Le gouvernement a pris l'initiative; le pays lui donnera-t-il un démenti?

Le cabinet serait fort embarrassé par le rejet de la loi. S'il ne l'a pas inventée, il l'a adoptée, il l'a faite sienne; le projet lui appartient autant qu'au 1<sup>er</sup> mars, autant qu'à la commission de la chambre. La commission, par un juste sentiment de l'importance de la mesure, a mis de côté toute idée trop absolue; elle a fait de nobles sacrifices d'opinion; elle est tombée parfaitement d'accord avec le ministère. Dès lors le rejet de la loi serait un échec pour le cabinet, un échec grave. Il prouverait qu'il n'a pu ou qu'il n'a pas voulu exercer d'influence sur ses amis. Ce serait un échec, à moins qu'on ne le crût complice; mais ce serait alors une trahison.

Le ministère n'ignore sans doute pas qu'il circule d'étranges bruits sur son compte. On dit que la plupart des ministres n'ont aucun goût pour le projet de loi, que deux ou trois seulement en désirent fermement l'adoption, que les autres déguisent fort mal leurs répugnances. Nous aimons à croire que ce sont là propos inconsidérés de subalternes, suppositions gratuites de ces hommes qui se croient tout permis pour faire échouer une mesure qui n'a pas été imaginée dans leur camp. Aussi sommes-nous convaincus que les ministres donneront à ces bruits un démenti solennel, le seul qui puisse dissiper tous les doutes, en prenant à la discussion une part très-active, en défendant le projet envers et contre tous, avec ce talent, cette énergie, cette fermeté, cette obstination, dont ils ont donné plus d'une preuve lorsqu'ils étaient convaincus de la nécessité d'une grande mesure. Nous sommes convaincu que le cabinet ne se fait pas de vaines illusions. Encore une fois, si le projet échouait, la moindre conséquence qu'on pourrait en tirer serait que le ministère ne gouverne pas, qu'il est traîné à la remorque par de prétendus amis auxquels il ne coûte rien de le déconsidérer, qu'il ne vit que d'une vie précaire et d'emprunt. Nous comptons à la fois et sur ses lumières et sur sa loyauté, quelque peu aussi sur son propre intérêt.

La chambre elle-même se préparerait, par le rejet de la loi, un avenir bien morne et des souvenirs difficiles à porter. Dans dix-huit mois, dans un an,



peut-être plus tôt, il faudrait reparaitre devant le corps électoral et lui avouer qu'on n'a pas osé faire ce que Napoléon et Vauban jugeaient indispensable au salut de la patrie, qu'on n'a pas osé fermer à l'étranger l'entrée de la capitale. Il faudrait reconnaître qu'on a préféré à ce grand intérêt national l'économie de quelques millions, les agréments de la promenade au bois de Boulogne, la tranquillité et le doux sommeil de la bourgeoisie et du commerce de Paris; car, après tout, ce sont là les seules raisons, je ne dis pas bonnes, le ciel m'en préserve, mais réelles.

Au surplus, nous avons la ferme espérance que le projet sera adopté et par une majorité imposante. Nous supplions tous les amis de cette grande œuvre nationale d'imiter la sagesse politique du rapporteur et de la commission de la chambre. Ils ont fait au gouvernement des concessions; il faut les maintenir. Essayer des amendements dans le sein même de la chambre, c'est s'affaiblir, se désunir, prêter le flanc aux adversaires de la loi, qui sauront bien se porter en masse partout où ils apercevront une brèche, dans l'espoir de voir le nombre de suffrages affirmatifs diminuer dans le vote final.

En attendant ce grand débat, la chambre des députés élabore péniblement le projet de loi sur la vente des immeubles. C'est une discussion qui ne paraît pas devoir laisser de traces lumineuses dans les annales parlementaires. La chambre des députés n'a pas plus osé que la chambre des pairs introduire dans la loi la seule disposition qui aurait été vraiment utile, la purge par l'effet de l'adjudication de toutes les hypothèques même légales. C'est se traîner dans l'ornière d'une jurisprudence timide et rétrospective.

A l'occasion d'une disposition relative au choix des journaux où doivent être insérées les annonces judiciaires, il s'est élevé une discussion plutôt animée que lumineuse, les uns voulant confier aux tribunaux la désignation des journaux, les autres réclamant le régime de la liberté. On a invoqué à ce sujet les grands principes de la liberté de la presse. C'est un abus des mots. Il ne s'agit que d'industrie. On ne publie pas des opinions; mais de modestes extraits de cahiers des charges. Quoi qu'il en soit, et sans vouloir entrer ici dans le fond de la question, nous dirons que ce n'est pas sans quelque étonnement que nous avons vu une partie de la chambre avoir recours, dans cette occasion, aux expédients extrêmes de la tactique parlementaire. Un certain nombre de députés ont voulu, en se retirant pendant la discussion de l'article en question, rendre la délibération impossible.

Nous ne dirons pas que c'est là un expédient illicite, une manœuvre répréhensible; on peut à la rigueur imaginer telle circonstance où tout bon citoyen ne devrait pas hésiter à l'employer. Il se peut qu'une assemblée peu nombreuse, emportée par la passion, se livre à des résolutions qu'elle ne prendrait pas, si elle se donnait le temps de réfléchir et si tous les députés étaient présents. A la vérité, avec nos réglemens et nos formes, ces cas sont rares, très-rares chez nous. Toute question grave est annoncée longtemps d'avance, et les députés, dans ces jours solennels, se rendent régulièrement à leur poste. Les questions imprévues qui peuvent surgir dans le débat des affaires courantes n'ont guère d'importance. Quoi qu'il en soit, nous ne contestons pas le droit; mais ce droit est, ce nous semble, un de ces moyens extraordinaires qu'il con-

vient de réserver pour les grandes circonstances : c'est alors seulement qu'on peut l'exercer avec dignité. Prodigé, il ôte aux débats législatifs leur sérieux et leur gravité.

Une dépêche télégraphique annonce l'arrangement de nos difficultés avec le gouvernement de Buénos-Ayres. C'est une heureuse nouvelle, car nous espérons que les conditions du traité ne nous feront pas regretter la cessation des hostilités.

Le différend de l'Espagne avec le Portugal paraît devoir se terminer par la médiation de l'Angleterre, qui ne laisse échapper aucune occasion d'étendre son influence à la Péninsule tout entière. Espartero voulait, en mettant l'épée dans les reins aux Portugais, se préparer un titre à la reconnaissance des Espagnols, peut-être aussi trouver une occupation pour une partie de l'armée. L'armée est à la fois sa force et un embarras pour lui.

De nouveaux troubles ont été sur le point d'éclater en Suisse, dans le canton de Soleure. La Suisse, avec sa vieille organisation fédérale, est comme une rivière dont on n'a pas depuis longtemps réparé les digues. L'eau s'échappe de tous côtés, tantôt ici, tantôt là. Les partis osent tout, parce qu'ils ne sentent pas au-dessus d'eux une autorité centrale forte et régulière. Le directoire fédéral est obligé d'intervenir comme il peut. Il maintient l'ordre public par des coups d'État. Il sauve la vieille constitution fédérale en la violant. La force de la Suisse est tout entière dans ses mœurs, dans l'organisation de la famille et de la commune. Elle est forte des vices qu'elle n'a pas. Morcelée, démocratique, dépourvue de grandes villes, de grandes existences, de grandes fortunes, elle ne connaît pas de grandes influences personnelles. Celui qui peut agiter sa commune est inconnu à deux lieues de là; il serait parfaitement ridicule s'il essayait de faire sentir son influence plus loin que l'ombre du clocher de son village. Ce morcellement de toutes choses a de grands inconvénients, des inconvénients que rien ne peut complètement racheter. Il a aussi quelques avantages. Le mal s'y propage tout aussi difficilement que le bien; tout est local, même l'esprit d'insurrection et de révolte. Il y a eu vingt révolutions en Suisse depuis 1850; mais on ne peut pas dire que la Suisse ait été révolutionnée. Le directoire fédéral se trouve maintenant à Berne. Le président, M. Neuhaus, est un esprit aussi éclairé que résolu. Le canton de Berne est, par sa population et ses forces, le premier canton de la Suisse. Les aristocraties déchues choisiraient mal leur moment, si elles rêvaient aujourd'hui des contre-révolutions.

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, la Syrie est en proie à l'anarchie. C'est là probablement tout ce que désirait le cabinet anglais : à coup sûr, lorsqu'il l'enlevait à Méhémet-Ali, il ne croyait pas que la Porte eût les moyens de rétablir dans ces provinces une autorité régulière. L'histoire prouve que c'est là la tactique anglaise en Orient : affaiblir d'abord le pouvoir indigène, profiter ensuite des troubles qui sont la conséquence nécessaire de cet affaiblissement, pour étendre d'abord l'influence, plus tard l'empire de l'Angleterre. Dans l'Inde, il est désormais évident qu'elle veut franchir l'Indus. En Chine, le même travail vient de commencer, et on peut être certain que l'Angleterre ne perdra plus de vue les produits du céleste empire et les 200 millions de consommateurs

qu'elle peut y trouver. Jamais l'esprit d'envahissement et de conquête n'a été poussé plus loin ; jamais nous le reconnaissons, il ne s'est développé avec plus d'habileté, de persévérance et de suite.

En présence de ces faits, on se demande quel sera le terme de ces immenses conquêtes. L'Angleterre subira-t-elle un jour le sort de tous les conquérants dont l'ambition a été illimitée ? Ou bien trouvera-t-elle dans sa puissance maritime, commerciale et industrielle, et dans le génie cosmopolite de ses peuples, les moyens de conserver ses immenses possessions ?

Dans ce cas, les États européens verraient leur puissance relative s'affaiblir de jour en jour. L'Angleterre serait en réalité la maîtresse du commerce, de l'industrie, des marchés des deux hémisphères ; disons-le, la maîtresse du monde.

C'est là, si les puissances continentales ne s'aveuglent pas sur leurs vrais intérêts, la question qui deviendra bientôt pour tous une question, si ce n'est de vie ou de mort, du moins de grandeur et de progrès.

La pensée de faire de Jérusalem une ville libre, où tous les chrétiens trouveraient la même protection et jouiraient des mêmes droits, est désormais accueillie par des hommes considérables et influents. Nous sommes convaincus qu'elle ne tardera pas à pénétrer dans les conseils des puissances. Le sentiment religieux trouvera de nombreux auxiliaires dans tous les amis de la civilisation, quelle que soit d'ailleurs leur croyance. La création d'un État grec aux dépens de l'empire ottoman ne paraissait dans le principe qu'un rêve, une chimère. Il existe cependant, et son existence est assurée. La délivrance de Jérusalem est loin d'offrir les mêmes difficultés que celle d'Athènes. Si les puissances le voulaient, la Porte ne pourrait refuser cette concession à la chrétienté. Il s'agit seulement d'organiser un protectorat qui garantisse également la sécurité et les droits de tous les habitants de la ville sainte, sans qu'aucune puissance européenne puisse s'en arroger la souveraineté.





---

---

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

---

	Pages.
PH. CHASLES. — Thomas Carlyle. — <i>The French Revolution, a History.</i>	3
SAINTE-BEUVE. — Anciens poètes français. — Joachim du Bellay.	19
E. DE CAZALÈS. — Etudes historiques et politiques sur l'Allemagne. — I. Le congrès de Vienne, l'acte fédéral.	45
LOUIS PEISSE. — L'école des beaux-arts. — Musée des études.	47
***. — De la rupture diplomatique comme conséquence du traité de juillet.	88
Revue musicale.	77
Revue littéraire.	108
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	114
L. DE VIEL-CASTEL. — Théâtre espagnol. — Le drame historique en Espagne.	125
PH. CHASLES. — Revue de la littérature anglaise.	159
PAUL DE MUSSET. — Le Dernier Abbé.	172
FÉLIX RAVAISSON. — <i>Fragments de Philosophie de M. Hamilton.</i>	197
CH. MAGNIN. — La mise en scène chez les anciens.	222
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	258
L. DE CARNÉ. — De l'équilibre européen. — Politique de la France avant et depuis les traités de Vienne.	247
ALPHONSE KARR. — Les Guêpes.	270
J.-J. AMPÈRE. — Littérature orientale. — <i>Le Bhagavata-Purana.</i>	276
E.-J. DELÉCLUZE. — Raymond Lulle.	504
SAINTE-BEUVE. — Lettres inédites de M <sup>me</sup> Roland.	551
Revue musicale.	544
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	555
***. — Gomez.	565
A. REY (DE CHYPRE). — Le Maroc et la question d'Alger.	584
LERMINIER. — <i>De l'Humanité</i> , de M. P. Leroux.	420
X. MARMIER. — Une visite au roi Guillaume.	457
ALFRED DE MUSSET. — Simone.	452
SAINTE-BEUVE. — Poètes et romanciers modernes. — M. Eugène Scribe, <i>le Verre d'eau.</i>	461
A. COCHUT. — <i>Histoire des classes nobles et des classes anoblies</i> , de M. Granier de Cassagnac.	475
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	486

	Pages.
AUGUSTE ARNOULD. — Un enfant sublime. ( <i>Ext. du Siècle</i> ).	495
JULES JANIN. — Le voyage d'un homme heureux.	515
JULES SIMON. — Œuvres complètes de Platon, traduites par M. Victor Cousin.	554
SAINT-MARC GIRARDIN. — De la destinée des villes. — Constantinople, Alexandrie, Venise et Corinthe.	574
CH. MAGNIN. — Académie française. — Réception de M. Flourens. — Les candidatures.	582
Revue musicale.	589
Revue littéraire.	600
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	604
***. — Question d'Orient et discussion parlementaire.	615
HENRI MONNIER. Scènes populaires. — La partie de campagne. ( <i>Extrait du Siècle</i> .)	627
PHILARÈTE CHASLES. — Nouveaux documents sur Marie Stuart.	656
X. MARMIER. — La Hollande.	695
L. DE CARNÉ. — Débats parlementaires. — État de la question d'Orient. Conséquences du traité du 15 juillet.	715
SAINTE-BEUVE. — De l'Académie. — Réception de M. le comte Molé.	756
***. — Politique extérieure. — L'Espagne.	746
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	757

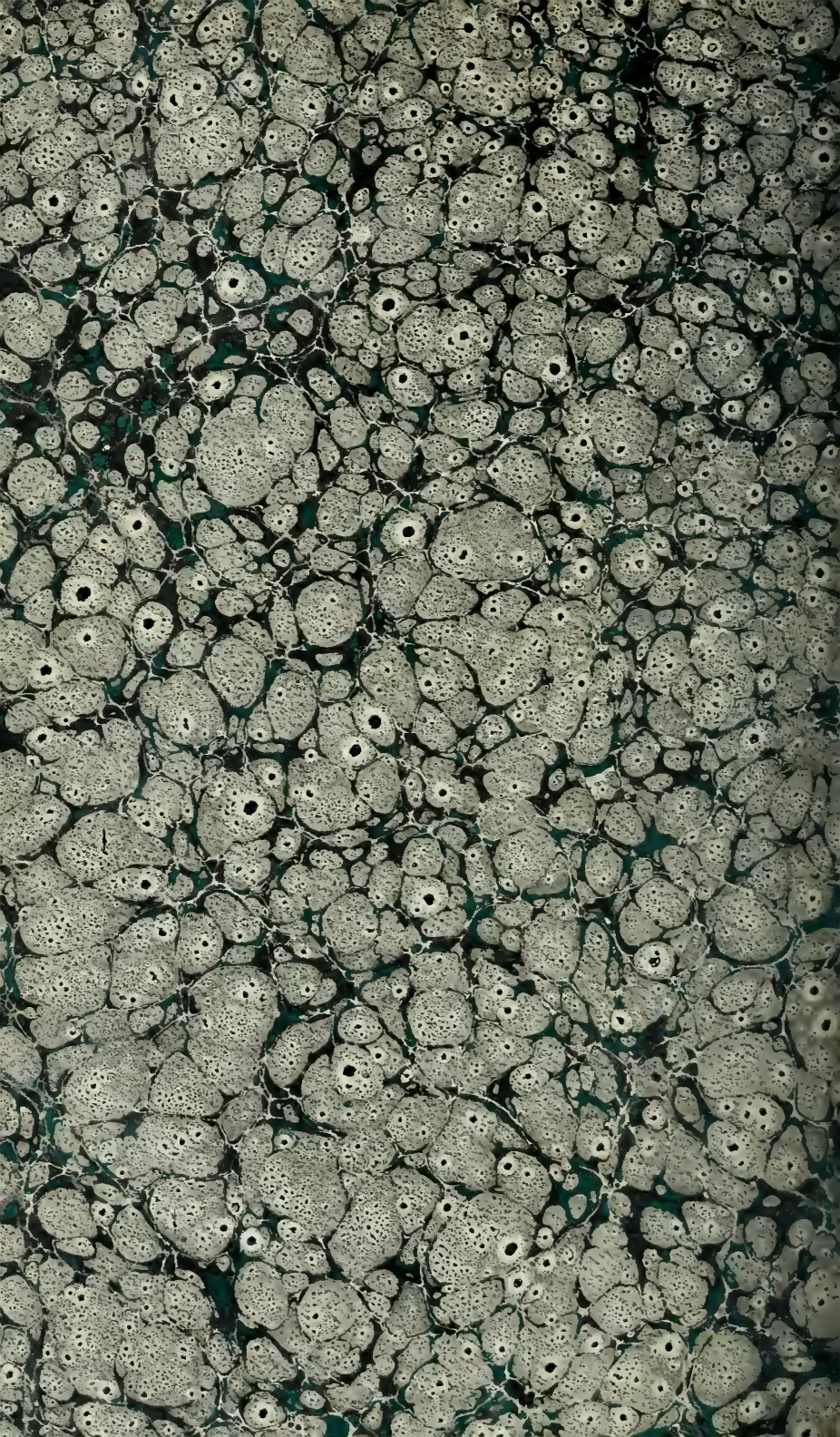
## FIN DE LA TABLE.

— *Erratum*. — Il nous semble nécessaire de signaler ici plusieurs altérations de noms propres et de noms de lieux qui se sont introduites dans l'article sur le *Maroc* inséré dans notre dernier numéro. Au lieu de *poujaret*, p. 588, on doit lire *toujaret*, pluriel de *tager*, négociant; au lieu de 6 à 800 bœufs, p. 407, 6 à 8,000 bœufs; au lieu de les *Oudaijas*, p. 409, les *Oudaya*, au lieu de *Bey-Brittél*, p. 411, *Reys-Brittél*; au lieu de *Onejda*, p. 417, *Ouchda*; au lieu de *convulsions*, p. 404, *constructions*; au lieu de *feu de la poudre*, p. 407, *jeu de la poudre*; dans le titre du paragraphe VI, p. 416, au lieu de : *État moral d'une alliance avec le Maroc, et esprit public de la population*, lisez : *D'une alliance avec le Maroc. — État moral et esprit public de la population*. Nous devons faire observer en outre qu'en parlant de *nos* agents diplomatiques, p. 418, l'auteur n'a pas indiqué spécialement et exclusivement les agents de la France, mais les agents de toutes les puissances européennes. Enfin c'est le caïd de Tétouan, et non le sultan actuel, qui a commis envers M. Douglas l'insulte dont il est parlé p. 597. Il s'agit, p. 400, de Tlemecen province, et non de la ville de Tlemecen; l'on doit lire, p. 598, *faire perdre* et non *faire prendre*; p. 405, *l'aîné* alors *héritier*; etc., au lieu de *l'aîné héritier*.











Revue des deux mondes

1840°

4





